Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

**Rapport d'opération**
Fouille archéologique

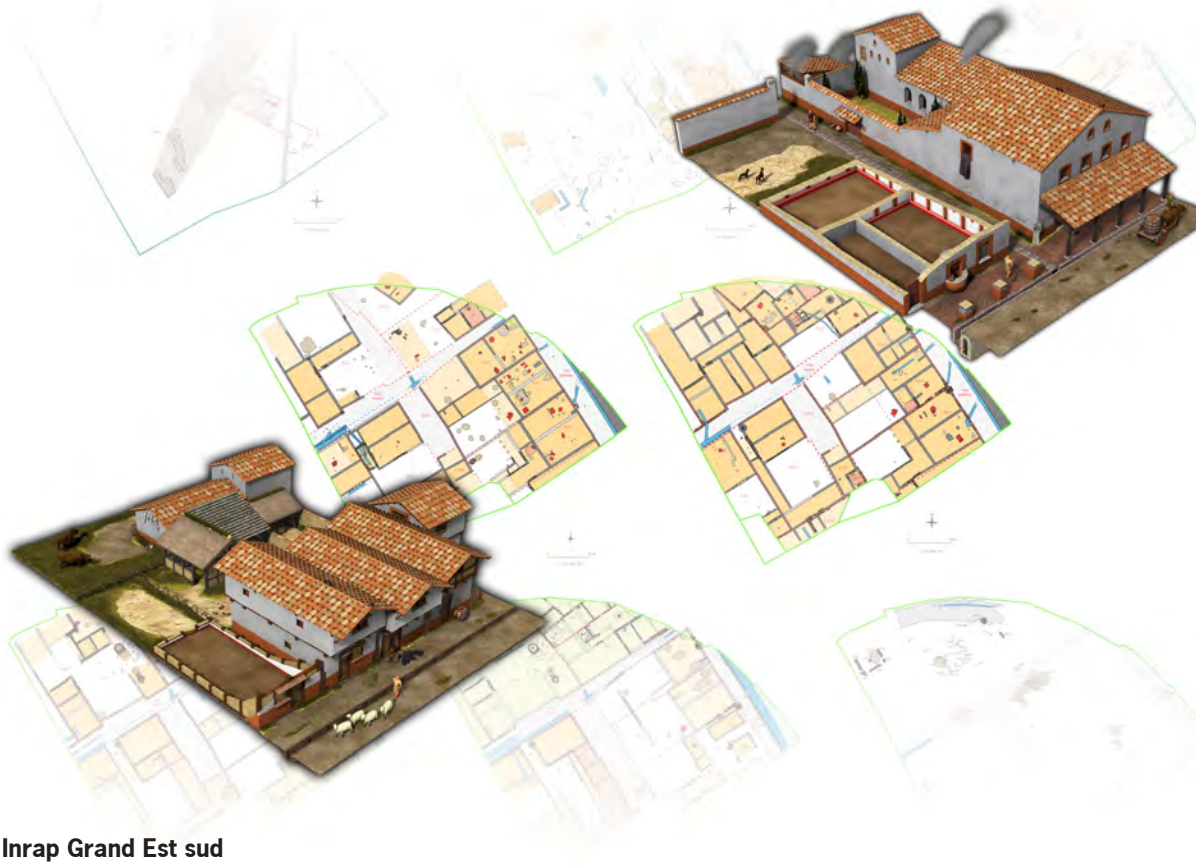
Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux

# *Urbani* et *Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge

## Volume 2 Description des vestiges

sous la direction de

**Stéphane Alix**



**Inrap Grand Est sud**
novembre 2014

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

**Rapport d'opération**
Fouille archéologique

Code INSEE
71014

Code patriarche
n° 981

Arrêté de prescription
SRA 2003/35
modification
2003/35bis

Arrêté de désignation
2010/14

Code Inrap
CB04003602

Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux

# *Urbani* et *Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge

## Volume 2 Description des vestiges

sous la direction de

**Stéphane Alix**

par

**Stéphane Alix** (texte général des descriptions)
**Sylvie Mouton Venault** (mobilier céramique)

**Inrap Grand Est sud**
5 rue Fernand Holweck 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, grand-est-sud@inrap.fr

novembre 2014

Crédit couverture : restitution 3D avec
l'aimable autorisation d'A. Louis

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

12 Fiche signalétique
14 Mots-clefs des thesaurus
15 Intervenants
18 Remerciements

## Résultats

23 **1. Phase A : les vestiges augustéens et tibériens**
24 **1.1. L'occupation augustéenne**
24 1.1.1. La topographie au sein de l'emprise à la période augustéenne
24 1.1.2. Le fossé transversal Us 3053
26 1.1.3. Une aire de circulation empierrée augustéenne
28 1.1.4. Les niveaux augustéens sous l'emprise de l'ensemble architectural 11
32 1.1.5. Les aménagements augustéens sous l'ensemble architectural 13
36 1.1.6. Les vestiges d'orientation divergente avec la trame urbaine : des aménagements augustéens ?
42 **1.2. Les vestiges tibériens**
42 1.2.1. L'ensemble architectural 11
43 1.2.1.1. Le bâtiment tibérien des secteurs de fouilles 4 et 46.
45 1.2.1.2. Le bâtiment tibérien du secteur de fouilles 3.
46 1.2.2. L'ensemble architectural 12 : une voie d'accès tibérienne vers l'intérieur de l'îlot.
50 1.2.3. L'ensemble architectural 13 : le bâtiment de l'état tibérien
55 1.2.4. L'ensemble architectural 14 : quelques aménagements en aire ouverte au nord-ouest de l'emprise
59 1.2.5. L'ensemble architectural 15 : une aire ouverte au centre de l'îlot
61 1.2.6. L'ensemble architectural 16 : un modeste bâtiment
63 1.2.7. L'ensemble architectural 17 : la partie orientale d'un ensemble bâti ?
67 1.2.8. L'ensemble architectural 18 : une aire ouverte au centre de l'îlot
70 1.2.9. L'ensemble architectural 19 : une zone de dépotoir dans la périphérie des forges
74 1.2.10. L'ensemble architectural 20 : un bâtiment de forges
79 1.2.11. L'ensemble architectural 21 : bâtiment de forge et habitat ?
79 1.2.11.1. Le bâtiment nord-est (pièces 21-1 et 21-2)
90 1.2.11.2. La partie sud-ouest de l'espace 21 : cour et annexe (espaces 21-3 et 21-4)
91 1.2.12. L'ensemble architectural 22
91 1.2.12.1. Le bâtiment nord-est (espace 22-1 et 22-2)
101 1.2.12.2. L'arrière du bâtiment : espaces 22-3 et 22-4.
103 1.2.13. L'ensemble architectural 23 : bâtiments d'habitation
103 1.2.13.1. Le premier état de l'occupation de l'ensemble 23.
110 1.2.13.2. Le deuxième état de l'occupation de l'ensemble 23
118 1.2.14. L'ensemble architectural 24 : une aire ouverte avec des fosses dépotoirs
120 1.2.15. Les ensembles architecturaux 25 et 26 : une aire de stabulation en lien avec l'activité de boucherie ?
120 1.2.15.1. Le bâtiment de l'ensemble architectural 25

124 1.2.15.2. Les aménagements de l'ensemble architectural 26
130 1.2.15.3. Datation et mobilier
130 1.2.15.4. Bilan : une aire de stabulation et d'abattage d'époque tibérienne ?
133 1.2.16. La voie publique à la période tibérienne (secteur de fouille 19)
136 **1.3.** **Le mobilier céramique et la chronologie** (S. Mouton Venault)
140 **1.4.** **Bilan sur l'occupation augusto-tibérienne (phase A)**
140 1.4.1. L'occupation augustéenne : les prémices de la cité ?
141 1.4.2. L'occupation tibérienne : première structuration d'un quartier à vocation artisanale

144 **2. Phases B et C (milieu du Ier s. ap. J.-C. début du IIe s. ap. J.-C.)**

144 **2.1.** **Les ensembles architecturaux de la partie sud-est de l'emprise à la phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.)**
144 2.1.1. L'ensemble 27 : un atelier de finition de meules ?
150 2.1.2. L'ensemble 28
158 2.1.3. L'ensemble 29
170 **2.2.** **L'ensemble architectural 1 aux phases B et C**
172 2.2.1. L'espace 1BC-1 (secteurs de fouille 50)
172 2.2.1.1. L'installation au milieu du Ier s. ap. J.-C. (phase B)
175 2.2.1.2. Évolution dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. (phase C)
178 2.2.2. La pièce 1BC-2 (secteurs de fouille 49)
179 2.2.3. La cour 1BC-3
180 2.2.4. La pièce 1BC-4 : une galerie ?
182 2.2.5. La pièce 1BC-5
182 2.2.6. Synthèse : l'ensemble architectural 1 du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C.
184 **2.3.** **L'ensemble architectural 2 du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C.**
187 2.3.1. Le bâtiment nord-ouest.
187 2.3.1.1. Structuration générale du bâtiment.
188 2.3.1.2. La pièce 2BC-1
189 2.3.1.3. La pièce 2BC-2
190 2.3.1.4. L'espace connexe au sud-ouest du bâtiment : la cave 2BC-3 et son évolution.
196 2.3.2. La cour 2BC-4
197 2.3.3. Un corps de bâtiment au fond de la cour (pièce 2BC-5)
197 2.3.6. Synthèse : l'ensemble architectural 2 durant les phases B et C
198 **2.4.** **L'ensemble architectural 3 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)**
200 2.4.1. Le bâtiment nord-est (pièces 3C-1 et 3C-2).
200 2.4.1.1. Description générale
202 2.4.1.2. Les aménagements de la pièce 3C-1
205 2.4.1.3. Les aménagements de l'espace 3C-2
206 2.4.1.4. Les états du deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. au sein du bâtiment principal. (Pièces 3CD-2)
209 2.4.2. La cour sud-ouest et les bâtiments sur sa périphérie (pièces 3C-3 à 3C-5)
209 2.4.2.1. Le bâtiment en L au nord-est et sud-est (espaces 3C-3 et 3C-4)
214 2.4.2.2. Les constructions ceinturant la cour (3C-5, 3C-6 et 3C-7).
217 2.4.2.3. La cour sud-ouest et le four de potier (3C-8)
219 2.4.3. Bilan : l'ensemble 3 à la phase C et jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C.
220 **2.5.** **L'ensemble architectural 4 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)**
222 2.5.1. Le bâtiment nord-est
222 2.5.1.2. Description générale
223 2.5.1.3. La partie nord-ouest du bâtiment (4C-1)
228 2.5.1.4. La partie sud-est du bâtiment (4C-2)
230 2.5.2. La cour arrière 4C-3
231 2.5.3. Mise en place d'une aile de bâtiment (4C-4 et 4C-5) au nord-ouest de la cour ?
234 2.5.4. Synthèse : un atelier de métallurgie en façade de l'îlot.
235 **2.6.** **L'ensemble architectural 5 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)**
237 2.6.1. Le bâtiment nord-est : un atelier de métallurgie
237 2.6.1.1. Organisation générale
238 2.6.1.2. La pièce 5C-1 : espace pour l'abrasion des pièces de bronze
241 2.6.1.3. La pièce 5C-2

245 2.6.1.4. La pièce 5C-3 : un four de fusion de bronzier
246 2.6.2. La partie sud-ouest : un espace ouvert (5C-4)
247 2.6.3. Synthèse : l'ensemble 5 à la période flavienne : un atelier de métallurgie.
249 **2.7. L'ensemble architectural 6 au Ier s. ap. J.-C. (phase B et C)**
251 2.7.1. Mise en évidence des structures du Ier s. ap. J.-C.
254 2.7.2. Le bâtiment sud-ouest (pièces 6BC-1 et 6BC-2).
256 2.7.3. L'espace 6BC-3 : une cour avec un appentis ?
258 2.7.4. Le bâtiment 6BC-4 : une galerie ?
259 2.7.5. L'espace 6BC-5 : une voie interne longeant l'ensemble 6 ?
261 2.7.6. L'espace 6BC-6 : la partie nord de l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C.
265 2.7.7. Synthèse : l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C.
266 **2.8. L'ensemble architectural 7**
266 2.8.1. Installation de l'ensemble architectural 7 : phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.).
268 2.8.1.1. La pièce 7B-1
269 2.8.1.2. La pièce 7B-2
271 2.8.1.3. La cave 7B-3
272 2.8.1.4. La cour 7B-4
274 2.8.1.5. Le bâtiment d'arrière-cour 7B-5
276 2.8.2. L'ensemble 7 durant la phase C (2e moitié du Ier s. ap. J.-C.)
276 2.8.2.1. La pièce 7C-1
282 2.8.2.2. La pièce 7C-2
282 2.8.2.3. La cave 7C-3
282 2.8.2.4. La cour 7C-4
282 2.8.3. Synthèse sur l'ensemble architectural 7 aux phases B et C.
284 **2.9. L'ensemble architectural 8**
284 2.9.1. La phase B (40-70 ap. J.-C.)
286 2.9.1.1. L'espace 8B-1
286 2.9.1.1. L'espace 8B-2
288 2.9.2. La phase C (70 –début du IIe s. ap. J.-C.)
288 2.9.2.1. L'espace 8C-1
290 2.9.2.2. La pièce 8C-2
291 2.9.2.3. L'espace 8C-3
291 2.9.3. Synthèse sur l'espace 8 du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C.
292 **2.10. L'ensemble architectural 9 : une voie d'accès ?**
292 **2.11. L'ensemble architectural 10**
292 2.11.1. L'espace 10BC-1
295 2.11.2. L'espace 10BC-2
296 **2.12. L'ensemble architectural 11 aux phases B et C**
296 2.12.1. La phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.) :
298 2.12.1.1. La pièce 11B-1
298 2.12. 1.2. La pièce 11B-2
298 2.12.1.3. L'espace extérieur 11B-3
300 2.12.1.4. La cour (?) 11B-4
301 2.12.2. La phase C (70-120) :
303 2.12.2.1. La pièce 11C-1
303 2.12.2.2. La pièce 11C-2
304 2.12.2.3. Les extérieurs ouest 11C-3
305 2.12.2.4. La cour (?) sud-est 11C-4
306 2.12.3. Synthèse : l'ensemble architectural 11 du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C.
307 **2.13. La voie interne nord-est/sud-ouest du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C. (phase B et C)**
309 2.13.1. L'extrémité sud-ouest (secteur de fouille 15)
311 2.13.2. La partie centrale
312 2.13.2. La partie nord-est (secteur de fouille 16).
312 **2.14. La voie publique du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase B et C)**
314 2.14.1. La phase B (40-70 ap. J.-C.) : continuité de l'époque augusto-tibérienne
316 2.14.2. La phase C (70 – début du IIe s. ap. J.-C.) : restructuration de la voie publique
318 2.14.2.1. L'égout flavien, seul vestige de la voie publique
322 2.14.2.2. Le trottoir
324 **2.15. Le mobilier céramique et la chronologie pour les phases B et C** (S. Mouton Venault)

328 **2.16. Bilan sur l'occupation du milieu du Ier s. ap. J.-C. à la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (phase B et C)**

331 **3. Phase D, première moitié du IIe/fin du IIe ap. J.-C.**

331 **3.1. L'ensemble architectural 1**
331 3.1.1. La partie nord-ouest (pièces 1D-1 et 1D-2)
331 3.1.1.1. Le bâtiment 1D-1 : un atelier de métallurgie
336 3.1.1.2. Le passage latéral 1D-2
337 3.1.2. La cour centrale (espace 1D-3)
338 3.1.3. Le bâtiment sud-est (pièces 1D-4 et 1D-5)
341 3.1.4. Synthèse : l'ensemble 1 au IIe s. ap. J.-C. atelier et habitat
342 **3.2. L'ensemble architectural 2**
342 3.2.1. Le corps de bâtiment nord-ouest
348 3.2.2. La partie sud-est de l'ensemble 2
350 3.2.3. Synthèse : l'ensemble 2 au IIe s. ap. J.-C.
351 **3.3. L'ensemble architectural 3 au IIe s. ap. J.-C. (phase D)**
353 3.3.1. Le corps de bâtiment nord-est (3D-1, 3D-2)
361 3.3.2. Le corps de bâtiment sud-ouest et la cour arrière (3D-3, 3D-4, 3D-5)
364 3.3.3. Bilan : l'ensemble 3 au dans la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C.
365 **3.4. L'ensemble architectural 4 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)**
367 3.4.2. Le bâtiment nord-est, organisation générale
368 3.4.2. La pièce 4DE-1
371 3.4.3. La pièce 4DE-2
372 3.4.4. La pièce sur hypocauste (4DE-3)
373 3.4.5. La cour sud-ouest (4DE-4) et aile nord-ouest (4DE-5 et 4DE-6)
373 3.4.6. Synthèse : l'ensemble 4 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
375 **3.5. L'ensemble architectural 5 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)**
375 3.5.1. Le bâtiment nord-est : organisation générale
378 3.5.2. L'espace 5DE-1 (bâtiment nord-est)
380 3.5.3. Les pièces de l'espace 5DE-2 (bâtiment nord-est) : un atelier de forges
382 3.5.4. La pièce 5DE-3 (bâtiment nord-est)
383 3.5.5. La cour sud-ouest (espace 5DE-4)
384 3.5.6. Synthèse : l'ensemble 5 au II et IIIe s. ap. J.-C.
385 **3.6. L'ensemble architectural 6**
388 3.6.1. L'aile sud-est (pièce 6D-1 et 6D-2).
390 3.6.2. La partie centrale du sud-est du bâtiment (pièce 6D-3 à 6D-6)
390 3.6.3. L'aile sud-ouest (pièce 6D-7 et 6D-8)
392 3.6.4. Le premier état de partie nord de l'ensemble 6 (pièce 6D-9 à 6D-11)
393 3.6.5. Les reprises au sein de l'espace 6D-11.
398 3.6.6. Synthèse : l'ensemble 6 au IIe s. ap. J.-C., une *domus* au plan architectural particulier
398 **3.7. L'ensemble architectural 07**
400 3.7.1. Le bâtiment nord-est (pièce 7D-1)
403 3.7.2. L'espace 7D-2 : renfoncement de la cour avec un puits.
404 3.7.3. L'espace 7D-3 : une cour sur l'arrière du bâtiment principal.
405 3.7.4. Le petit bâtiment sud-ouest (pièce 7D-4)
407 3.7.5. Mise en place d'un hypocauste sur le bâtiment sud-ouest (espace 7D-5)
411 3.7.6. Synthèse : l'ensemble 7 au IIe s. ap. J.-C.
412 **3.8. L'ensemble architectural 8 au IIe s. ap. J.-C.**
412 3.8.1. La partie nord-ouest de l'ensemble 8 (8D-1) : espace ouvert ou continuité des constructions de l'état du Ier s. ap. J.-C. ?
414 3.8.2. La partie sud-est de l'ensemble 8 (8D-2 et 8D-3) : réaménagement successifs du bâtiment
416 3.8.3. Synthèse : l'ensemble 8 au IIe s. ap. J.-C.
418 **3.9. L'ensemble architectural 9 au IIe s. ap. J.-C.**
418 **3.10. L'ensemble architectural 10 : les aménagements des IIe et le IIIe s. ap. J.-C.**
421 **3.11. L'ensemble architectural 11 : habitat et artisanat du bronze**
421 3.11.1. Mise en place de l'état du IIe s. ap. J.-C. : Rupture architecturale
430 3.11.2. La pièce 11D-1 (secteur de fouilles 03)
432 3.11.3. La pièce 11D-2 (secteur de fouilles 04) : métallurgie du bronze ?

435 3.11.4. La pièce 11D-3 (secteur de fouilles 05 et 06)
436 3.11.5. La pièce 11D-4 (secteur de fouilles 53)
436 3.11.6. L'espace 11D-5 (secteur de fouilles 46)
438 3.11.7. Synthèse : l'ensemble 11 au IIe s. ap. J.-C. : reprise architecturale complète
439 **3.12. La voie interne au IIe s. ap. J.-C. (phase D)**
439 3.12.1. L'extrémité sud-ouest (secteur de fouille 15)
439 3.12.2. La partie centrale (secteur de fouille 35)
442 3.12.3. L'extrémité nord-est (secteur de fouille 16)
442 **3.13. La voie publique au nord-est de l'îlot au IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)**
447 **3.14. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase D** (S. Mouton Venault)
449 **3.15. Bilan sur l'occupation à la phase D (120/150 à 180 ap. J.-C.)**

451 **4. Phase E : fin du IIe s. ap. J.-C. – fin du IIIe s. ap. J.-C.**

451 **4.1. L'ensemble architectural 01**
451 4.1.1. Le bâtiment nord-ouest et sa galerie sud-est (1E-1 et 1E-2)
455 4.1.2. La cour et la galerie nord-est (1E-3 et 1E-4).
457 4.1.3. Le bâtiment sud-est et sa galerie de façade (1E-5 et 1E-6).
459 4.1.4. Synthèse : les réaménagements de l'ensemble 1 au IIIe s. ap. J.-C.
460 **4.2. L'ensemble architectural 02**
460 4.2.1. Le bâtiment nord-ouest (pièces 2E-1, 2E-2, 2E-3).
467 4.2.2. L'espace 2E-4 : un passage d'accès vers la cour
468 4.2.3. La cour 2E-5.
469 4.2.4. La nouvelle aile nord-est (pièces 2E-6, 2E-7, 2E-8).
470 4.2.5. L'aile sud-est (pièces 2E-9, 2E-10, 2E-11).
472 4.2.6. Synthèse
473 **4.3. L'ensemble architectural 03 au IIIe s. ap. J.-C. : retour à des fonctions d'habitat**
475 4.3.1. L'espace 3E-1 : réfection du sol et changement de fonction.
477 4.3.2. L'espace central 3E-2/3E-3
480 4.3.3. La pièce sud-est 3E-4
482 4.3.4. La pièce sur hypocauste 3E-5
483 4.3.5. Bilan : l'ensemble 3 au IIIe s. ap. J.-C.
484 **4.4. L'ensemble architectural 04 au IIIe s. ap. J.-C.**
484 **4.5. L'ensemble architectural 05 au IIIe s. ap. J.-C.**
484 **4.6. L'ensemble architectural 06 : l'atelier de Pistillus**
486 4.6.1. Le bâtiment sud-ouest (6E-1).
486 4.6.2. L'espace 6E-2 : un espace ouvert.
488 4.6.3. La zone des fours (6E-3)
488 4.6.3.1. L'environnement des fours
491 4.6.3.2. Les fours FR1186 et FR1413, principaux vestiges de l'atelier de Pistillus
500 4.6.4. La partie nord-ouest de l'ensemble 6 (6E-4)
501 4.6.5. Les reprises de bâtiment au nord-est de l'ensemble 6 (6E-5)
505 4.6.6. Synthèse : les vestiges de l'atelier de Pistillus.
507 **4.7. L'ensemble architectural 07**
507 4.7.1. Le bâtiment nord-est (pièces 7E-1 et 7E-2).
511 4.7.2. L'espace 7E-3 : la zone de puisage
519 4.7.4. Le bâtiment à hypocauste (7E-4 et 7E-5)
523 4.7.5. La cour sud-ouest (7E-6)
523 4.7.6. Synthèse : l'ensemble 7 au IIIe s. ap. J.-C.
524 **4.8. L'ensemble architectural 8 au IIIe s. ap. J.-C.**
525 **4.9. L'ensemble architectural 9 au IIIe s. ap. J.-C.**
525 **4.10. L'ensemble architectural 10 au IIIe s. ap. J.-C.**
525 **4.11. L'ensemble architectural 11 au IIIe s. ap. J.-C.**
527 4.11.1. Reprise de mur et nouvelles cloisons
529 4.11.2. La pièce 11E-1 (secteur de fouille 3) : changement de fonction
532 4.11.3. La pièce 11E-2 (secteur de fouille 4) : maintient d'un artisanat du bronze ?
534 4.11.4. La pièce 11E-3 (secteur de fouille 5) : métallurgie du fer
536 4.11.5. La pièce 11E-4 (secteur de fouille 6)
536 4.11.6. La pièce 11E-5 (secteur de fouille 53) : e

536 4.11.7. L'espace 11E-6 (secteur de fouille 46) : e
537 4.11.8. Synthèse : l'ensemble 11 au IIIe s. ap. J.-C.
537 **4.12. La voie interne au IIIe s. ap. J.-C. (phase E)**
540 **4.13. La voie publique au IIIe s. ap. J.-C. (phase E)**
541 **4.14. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase E** (S. Mouton Venault)
543 **4.15. Bilan de l'occupation à la phase E (180-270 ap. J.-C.)**

545 **5. La phase F : fin IIIe - début IVe s. ap. J.-C.**

545 **5.1. L'ensemble architectural 01 : une reconstruction complète**
545 5.1.1. Les pièces 1F-1 et 1F-2 du bâtiment nord-ouest
552 5.1.2. Le bâtiment 1F-3 et sa prolongation sud-est
553 5.1.3. Le bâtiment sud-est (pièces 1F-4 et 1F-5)
555 5.1.4. Synthèse : l'ensemble 1, de la fin du IIIe s. ap. J.-C. au début du IVe s. ap. J.-C.
557 **5.2. L'ensemble 2 à la phase F**
557 5.2.1. Le bâtiment nord-ouest (2F-1)
560 5.2.2. L'espace 2F-2 : maintien d'un passage entre la cour et la voierie interne
560 5.2.3. L'aile nord-est (pièces 2F-3 à 2F-6)
562 5.2.4. La cour et sa galerie périphérique (2F-6)
567 5.2.5. Synthèse
568 **5.3. L'ensemble 3 à la phase F : réoccupation et artisanat lié à la faune**
570 5.3.1. L'espace 3F-1 : un bâtiment sur sablières basses
572 5.3.2. L'espace 3F-2 : un bâtiment lié à une activité de boucherie ?
576 5.3.3. Les réinstallations dans partie sud–ouest de l'ensemble 3 (espace 3F-3 à 3F-6)
579 5.3.4. Synthèse : l'ensemble 3 de la fin du IIIe s. ap. J.-C. au début du IVe s. ap. J.-C.
580 **5.4. L'ensemble 4 à la phase F : des indices d'activité métallurgique**
580 5.4.1. Les structures associées à la phase F
585 5.4.2. Synthèse : maintien d'un ensemble bâti avec une activité métallurgique ?
587 **5.5. L'ensemble 5 à la phase F**
591 **5.6. La voie interne à la phase F**
593 **5.7. La voie publique à la phase F : les réaménagements de la fin du IIIe s. ap. J.-C.**
599 **5.8. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase F** (S. Mouton Venault)
600 **5.9. Bilan sur l'occupation à la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C. – 1ère ½ du IVe s. ap. J.-C.)**

604 **6. Les vestiges post-antiques (phases G et H)**

604 **6.1. Les témoignages d'une occupation médiévale**
604 6.1.1. La voie médiévale
609 6.1.2. Le bâtiment nord-ouest
611 6.1.3. Le fond de cabane Us 1489 (Us 1194) et les poteaux environnant
611 6.1.4. La structure bâtie Us 1058 et les installations environnantes
613 6.1.5. Le groupe de fosses du secteur 36
615 6.1.6. Le groupe de fosses au sud-est
615 6.1.7. La fosse à poteries FS3090.
617 6.1.8. Les vestiges de l'angle sud-ouest de l'emprise.
618 6.1.9. Bilan provisoire sur les vestiges médiévaux.
619 **6.2. L'occupation moderne et contemporaine au sein de l'emprise**

622 **7. Table des illustrations**

# I. Données administratives, techniques et scientifiques

# Fiche signalétique

**Localisation**

Région
Bourgogne

Département
Saône-et-Loire (71)

Commune
Autun

Adresse ou lieu-dit
Rue du Parc Saint-Jean
Rue du 29e Régiment d'Infanterie

**Codes**

code INSEE
71 014

Numéro de dossier Patriarche
981

Code Inrap
CB04003602

**Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence , RGF 93 CC 47**

x : 1798686
y : 6196343
z : 303,5 à 306 m NGF

**Références cadastrales**

Commune
Autun

section(s) parcelle(s)
AD 493

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

Néant

**Propriétaire du terrain**

OPAC de Saône –et-Loire

**Références de l'opération**

Numéro de l'arrêté de prescription
n° 2003/35 du 20/02/2003, modifié par arrêté n° 2003/35bis du 21/07/2003 (+ cahier des charges complété le 11/12/2003)

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
n° 2010/14 du 22/01/2010

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

OPAC de Saône –et-Loire

**Nature de l'aménagement**

Construction immobilière

**Surface du terrain sondé**

3800 m²

**Opérateur d'archéologie**

Inrap Grand Est sud

**Responsable scientifique de l'opération**

Stéphane Alix, Inrap

**Organisme de rattachement**

Inrap Grand Est sud
Centre archéologique Inrap
5 rue Fernand Holweck
21 000 Dijon

**Dates d'intervention sur le terrain**

Du 29/03 au 20/10/2010

**Résultats**

**Cote d'apparition des vestiges**
305,30 m

**Épaisseur de la stratification**

60 cm à + 2 m

**Densité**
Vestiges sur 100% de l'emprise

**Nature des vestiges**

Occupation urbaine et péri-urbaine

**Extension supposée du site**
+ 200 ha (cité *Augustodunum*)

**Problématique de la recherche et principaux résultats**

- Métallurgie du fer et du bronze :
Reconnaissance d'une 15aine d'ateliers de l'une ou l'autre métallurgie (ou mixte) sur la durée de l'occupation antique. Caractérisation de l'évolution de ces activités artisanales, malgré le degré de conservation des vestiges et les problèmes liés à la gestion antique des déchets. Pour la sidérurgie re-examen des éléments potentiellement liés des activités de réduction.

- Production de céramique :
Deux ateliers de potier mis en évidence, dont celui du coroplaste Pistillus.

- Autres artisanats :
Activités de boucherie et un atelier de finition de meules mis au jour

- Analyse et évolution du bâti et de la structuration de l'îlot :
Neuf phases scandent l'évolution de cette partie de l'îlot entre la fin du Ier s. av. J.-C. et l'époque moderne. Pour chacune d'elle les caractéristiques architecturales et du bâti ont été cernées.
Étude de la mise en place des structuration de l'îlot antique et des phénomènes de résilience.

- Occupation précoce et fin de l'occupation antique :
Dégagement d'un important ensemble de vestiges de la période augusto-tibérenne, dont une série d'aménagements de la période proprement augustéenne, avant la mise en place de la trame urbaine classique dans cette parie de la ville.
Étude des phénomènes de ruptures et continuité au sein de l'îlot à la fin du IIIe s. et au début du IVe s. ap. J.-C.

**Lieu de dépôt du matériel archéologique**

Centre archéologique de Dijon (21)

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Epipaléolithique
- ■ **Néolithique (résiduel)**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ Chalcolithique
  - ☐ **Âge du Bronze**
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ☐ **Âge du Fer**
    - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - ☐ La Tène (second Âge du Fer)
- ■ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ■ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ■ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ■ **Époque médiévale**
  - ■ haut Moyen Age
  - ■ Moyen Age
  - ☐ bas Moyen Age
- ☐ **Temps modernes**
- ■ **Époque contemporaine**
  - ■ Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public (pavillons d'octroi)
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ■ Voirie
- ■ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ■ Urbanisme
- ■ Maison
- ■ Structure urbaine
- ■ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ■ Artisanat
- ■ Argile : atelier
- ■ Atelier
- ■ Fossé

## Mobilier

| | nb | |
|---|---|---|
| ■ | ☐ | Industrie lithique |
| ■ | ☐ | Industrie osseuse |
| ■ | ☐ | Céramique |
| ■ | ☐ | Restes Végétaux |
| ■ | ☐ | Faune |
| ■ | ☐ | Flore |
| ■ | ☐ | Objet métallique |
| ■ | ☐ | Arme |
| ■ | ☐ | Outil |
| ■ | ☐ | Parure |
| ☐ | ☐ | Habillement |
| ■ | ☐ | Trésor |
| ■ | ☐ | Monnaie |
| ■ | ☐ | Verre |
| ■ | ☐ | Mosaïque |
| ■ | ☐ | Peinture |
| ■ | ☐ | Sculpture |
| ■ | ☐ | Inscription |
| ☐ | ☐ | Os humains |

## Études annexes

- ☐ Géologie, sédimentologie
- ■ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ■ Zoologie
- ■ Botanique
- ■ Palynologie
- ■ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ■ Numismatique
- ■ Conservation
- ☐ Restauration

…

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---|---|---|
| Michel Prestreau, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Béatrice Bonnamour, SRA | Conservateur en charge du dossier | Prescription et contrôle scientifique |
| Laure Dobrovitch, SRA | Agent en charge du dossier | Prescription et contrôle scientifique |
| Laurent Vaxelaire, Inrap | AST | Mise en place et suivi de l'opération |
| Stéphane Alix, Inrap | Chargé d'opération et de recherche | Responsable scientifique |

## Intervenants administratifs

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---|---|---|
| Jean Olivier Guillot, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Michel Prestreau, SRA | Conservateur régional | Prescription et contrôle scientifique |
| Béatrice Bonnamour, SRA | Conservateur en charge du dossier | Prescription et contrôle scientifique |
| Laure Dobrovitch, SRA | Agent en charge du dossier | Prescription et contrôle scientifique |
| Hans De Klijn, Inrap | Directeur interrégional Grand Est Sud | Mise en place et suivi de l'opération |
| Laurent Vaxelaire, Inrap | AST | Mise en place et suivi de l'opération |
| Stéphane Alix, Inrap | Chargé d'opération et de recherche | Responsable scientifique |
| OPAC de Saône-et-Loire, Mr. F. Dufour | Aménageur | |

## Équipe de fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---|---|---|
| Stéphane Alix, Inrap | Chargé d'opération et de recherche | Responsable scientifique |
| Marie-Noëlle Pascal, Inrap | Adjointe responsable d'opération | Travaux de terrain |
| Pierre Quenton, Inrap | Adjoint responsable d'opération | Travaux de terrain |
| Saïd Amrane, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Fanny Arnaud, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Christophe Bontemps, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Anaïs Champougny, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Pascal Cloix, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Serge Cordenod, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Christophe Dunikowski, Inrap | Spécialiste de la métallurgie | Travaux de terrain |
| Jean-Marc Femenias, Association Archéopuits | Spécialiste | Fouille du puits |
| Carole Fossurier, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Philippe Gerbet, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Anne Larcelet, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Johan Lecornué, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Thomas Le Saint Quinio, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Pascal Listrat, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Jean Mathivet, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Duo Moïra, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Maxence Pieters, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Bernadette Soum, Inrap | Technicienne | Travaux de terrain |
| Luc Staniaszek, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Nicolas Tisserand, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Jean-Marc Violot, Inrap | Technicien | Travaux de terrain |
| Jérôme Berthet, Inrap | Topographe | Relevés et plans |
| Patrick Noguès, Inrap | Topographe | Relevés et plans |
| Angélique Tisserand, SAVA | Topographe | Relevés et plans |

## Équipe de post-fouille

| Prénom Nom, organisme d'appartenance | Fonction | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---|---|---|
| Stéphane Alix, Inrap | Chargé d'opération et de recherche | Rédaction, DAO, cartographie |
| Marie-Noëlle Pascal, Inrap | Adjointe responsable d'opération | Étude des enduits peints, inventaire US, étude stratigraphique, préparation des figures, corrections |

| | | |
|---|---|---|
| Pierre Quenton, Inrap | Adjoint responsable d'opération | Étude stratigraphique, préparation des figures |
| Morgane Andrieu, Université Paris Sorbonne | Spécialiste des graffites, doctorante | Étude des graffites |
| Adrian Balasescu, Inrap, Muséum national d'Histoire naturelle, UMR 7209 CNRS, Archéozoologie, Archéobotanique | Archéozoologue | Étude de la faune |
| Jan De Beenhouwer, Unité de recherches arcéo du KV Leuven (Belgique) | Chercheur associé | Étude coroplasthie |
| Julien Boislève, Inrap | Chargé de recherches, toïchographologue | Étude des enduits peints |
| Emmanuelle Bonnaire, Communauté d'agglomération du douaisis | Spécialiste | Étude carpologique du puits antique |
| Alexandre Burgevin, Inrap | Numismate | Étude des monnaies |
| Astrid Couilloud, Inrap | Technicienne | Inventaires |
| Magali Cullin-Mingaud, CNRS-UMR 8210 ANHIMA (Paris) | Spécialiste | Étude de la vannerie |
| Florent Delencre, Université de Bourgogne, UMR 6298, ARTeHIS | Doctorant | Étude des antéfixes |
| Anne Delor-Ahü, Inrap | Céramologue | Étude de la céramique antique |
| Simone Deyts, Université de Bourgogne | Professeur retraité | Étude du statuaire |
| Anne Dietrich, Inrap | Spécialiste des bois | Étude xylologique (objets et déchets ligneux) |
| Christophe Dunikowski, Inrap | Spécialiste de la métallurgie | Étude de la métallurgie |
| Anne Laure Edmée, Université de Bourgogne | Étudiante Master 2 | Catalogue du lapidaire |
| Véronique Gaston , Inrap | Spécialiste | Étude du lapidaire |
| Alban Horry, Inrap | Céramologue | Étude de la céramique médiévale |
| Isabelle Jouffroy-Bapicot, Laboratoire Chrono-Environnement, UMR 6249 CNRS/Université de Franche-Comté, Besançon | Dr Ingénieur CNRS - Palynologue | Étude palynologique |
| Yannick Labaune, SAVA (Autun) | Spécialiste | Étude du mobilier non ferreux |
| Anne Larcelet, Inrap | Spécialiste | Étude du mobilier en fer |
| Yann Le Bohec, Université la Sorbonne Paris IV | Professeur des universités | Épigraphie |
| Johan Lecornué, Inrap | Technicien | Inventaires et autres travaux |
| Thomas Le Saint Quinio, Inrap | Technicien | Inventaires et autres travaux |
| Aurore Louis, Inrap | Spécialiste | Étude du verre |
| Claude Malagoli, Laboratoire Chrono-Environnement CNRS-UFC (UMR 6249) Université de Franche-Comté (UFR SLHS) | Doctorant - Archéologie | Étude des lampes à huile en terre cuite |
| Stéphane Martin, EPHE – UMR 8210 ANHIMA | Doctorant contractuel | Étude des monnaies Haut-Empire |
| Jean Mathivet, Inrap | Technicien | Inventaires et autres travaux |
| Sylvie Mouton Venault, Inrap | Céramologue | Étude de la céramique antique |
| Mathilde Petit, Université de Bourgogne | Master 2 | Étude de la tabletterie |
| Maxence Pieters, Université de Bourgogne | Doctorant | Métallurgie du bronze, étude des objets lithiques |
| Yvan Radman, Muséum Archéology Zagreb | Chercheur associé | Étude des étiquettes en plomb |
| Bernadette Soum, Inrap | Numismate | Catalogue des monnaies |
| Robin P. Symonds, Inrap | Céramologue | Étude des amphores |

| | | |
|---|---|---|
| Marie-Agnès Widehen, Inrap | Technicienne | Inventaires et autres travaux |
| Julian Wiethold, Inrap | Carpologue | Étude carpologie |
| Patrick Noguès, Inrap | Topographe | Relevés et plans |
| Cécile Pelletier Bioul, Inrap | DAO | Mise au net des minutes |
| Ingrid Turé, Inrap | DAO | Mise au net des minutes |
| Jean-Marc Violot, Inrap | DAO | Mise au net des minutes |
| Yamina Amrane, Inrap | PAO | Mise en page du rapport |

## Remerciements

Le travail de l'archéologue est rarement un plaisir solitaire. Au terme de cette (longue) étude, je tiens à remercier les nombreuses personnes qui en sont également les contributeurs. D'abord, l'équipe de terrain dans son ensemble, qui a mis au jour la matière de cette étude, et dont certains m'ont accompagné dans l'écriture du rapport. Parmi eux, je voudrais particulièrement mettre en avant le rôle de M.-N. Pascal et P. Quenton, tant sur le terrain que lors de l'analyse des vestiges ou la mise en forme du document final. Je remercie également les différents spécialistes qui ont su nourrir ce rapport de leur contributions respectives. De même, la collaboration avec le Service archéologique de la ville d'Autun a été précieuse. En dehors des acteurs directement impliqués dans le travail scientifique, je remercie enfin toutes les personnes qui ont accompagné et soutenu sa réalisation (certains, ne serait-ce que pour leur patience), que ce soit sur le plan administratif ou lors de la mise en forme du document final.

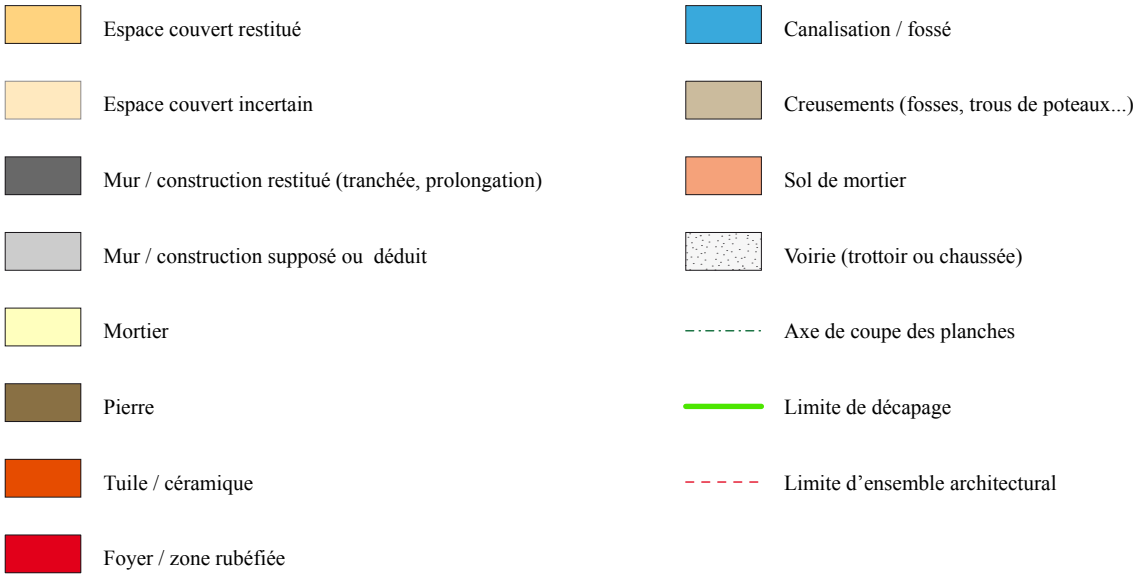
# II. Résultats

## Note de présentation de la description des vestiges

Les vestiges sont décrits par phase, et, au sein de chaque phase, par ensemble architectural. Sauf pour la période augustéenne au sein de la phase A, où les descriptions diffèrent un peu dans leur mode de fonctionnement, du fait de la nature des vestiges (*infra* § 1.1). Chaque description d'ensemble phasé est accompagnée d'un plan, qui constitue en général la première figure. Il arrive que l'on ne puisse distinguer, au sein d'un ensemble, les vestiges entre deux phases. Dès lors, certaines descriptions correspondent à plusieurs phases (c'est par exemple le cas pour les ensembles 1 et 2 aux phases B et C ou les ensembles 4 et 5 pour les phases D et E). Un bilan est dressé à chaque fin de description d'ensemble phasé. Une synthèse globale est présente à la fin de chacune des phases, précédée d'un point sur les marqueurs céramiques de la phase concernée.
Un certain nombre d'illustrations ont été isolées au sein d'un volume particulier, en raison de leur correspondance avec plusieurs points du texte descriptif et de leur taille éventuelle. Il s'agit des plans généraux des phases et des coupes stratigraphiques particulières. Il est fait référence à ces illustrations sous le terme de « planche » suivit d'un numéro d'ordre qui permet de les retrouver dans le volume spécial (format A3) qui les rassemble (ex. « planche 4 »). Les coupes stratigraphiques correspondant à des planches sont mentionnées sur les plans de détail phasés des ensembles architecturaux. Quand leur identifiant est suivi d'un second numéro (ex. « planche 9-192 »), il s'agit du numéro de document graphique initial qui permet de l'identifier au sein de la planche, composée alors de plusieurs coupes spatialement cohérentes (p. ex. toutes les grandes coupes du secteur de fouilles 46)
Les ensembles architecturaux sont éventuellement divisés en pièces dont la désignation répond à la nomenclature suivante :
- Numéro d'ensemble + phase + numéro de pièce/d'espace
Ex :
- 7D-2 : pièce n°2 de l'ensemble 7 à la phase D
- 2B/C-1 : pièce n°1 de l'ensemble 2 aux phases B et C (pas de distinction de phase)
Des abréviations sont utilisées dans le texte. « Us » renvoie bien évidemment à unité stratigraphique (ex. Us 2534). Des indications de nature sont parfois employées, suivi du numéro de fait ou d'Us :
- MR : mur
- FAN : « fantôme » de mur, i.e. mur restitué, en général d'après la position d'une tranchée d'épierrement.
- TR : tranchée
- FS : fosse
- FO : fossé
- FY : foyer
- FR : four
- PI : trou de piquet
- TP : trou de poteau

Rappel des bornes chronologiques approximatives des phases :
A : Augusto-tibérien (15 / 10 av. à 40 ap. J.-C.)
On distinguera une période « augustéenne » (15 / 10 av. à 10 ap. J.-C.) et une période « tibérienne » (10 – 40 ap. J.-C.)
B : Milieu Ier ap à la période flavienne (40-70 ap. J.-C. )
C : Fin du Ier s. - début IIe s. ap. J.-C. (70-120 ap. J.-C.)
D : IIe s. ap. J.-C. (120 - 180 ap.)
E : IIIe s. ap. J.-C. (180-270 ap. J.-C. )
F : fin IIIe / milieu du IVe s. ap. J.-C.
G : Médiéval (toutes périodes confondues)
H : Époque moderne et contemporaine

**Figure 1** Légendes des plans



# 1. Phase A : les vestiges augustéens et tibériens

La fouille a permis de mettre au jour les niveaux augustéens et tibériens sur la totalité de l'emprise de l'opération (planche 1 et 2). Dans une majorité des cas, ils apparaissent sous un remblai gris-verdâtre caractéristique, plus ou moins épais (10 à 40 cm). C'est le cas notamment de la plus grande partie des ensembles architecturaux de la façade est de l'îlot. Mais, on les retrouve sous des formes similaires à l'ouest de l'emprise (secteurs de fouilles 29, 57, 50 et 49) et au nord-est (secteurs de fouilles du quart nord-est). Ce remblai marque la démolition et la reconstruction de la quasi-totalité des constructions de l'îlot vers 40 apr. J.-C. L'exception notable étant l'ensemble architectural 11, au nord-est, où, malgré des reprises successives, on observe une continuité de construction depuis la période tibérienne jusqu'au début du IIe s. apr. J.-C. Pour le reste, si l'on note une certaine résilience dans l'organisation spatiale, les aménagements qui prennent place au milieu du Ier s. apr. J.-C. sont tout de même marqués par une rupture architecturale générale vers 40 apr. J.-C.
Les vestiges augusto-tibériens sont en majorité des structures en creux. Une partie d'entre eux n'est visible qu'en surface du substrat argileux. Ils apparaissent souvent sur un même horizon stratigraphique, formant des ensembles parfois complexes (groupes denses de piquets et poteaux), dont l'organisation est difficile à interpréter : plusieurs lectures sont possibles. Toutefois, des niveaux de sols ont permis, avec d'autres recoupements stratigraphiques, de distinguer différents états. Dans un premier temps, l'ensemble de ces vestiges a été rassemblé au sein d'un même horizon chronologique : la phase A (« augusto-tibérien »). Toutefois, une étude fine menée sur le mobilier céramique, et s'appuyant sur les repères stratigraphiques disponibles, a pu mettre en évidence des couches qui sont proprement augustéennes. Par ailleurs, on a pu percevoir sur certains bâtiments des états différents, même au sein de la phase tibérienne. Nous distinguerons donc une série de vestiges, que nous jugeons appartenir à la phase augustéenne, et une autre – la majorité – qui relève de l'occupation tibérienne. Comme il sera détaillé au sein des descriptions concernées, certaines identifications augustéennes présentent plus de certitudes que d'autres (calage stratigraphique *et* mobilier céramique datant, impossibilité de fonctionnement avec d'autres aménagements). Toutefois, il nous apparaissait important de décrire également une série d'ensembles potentiellement augustéens, même si leur identification chronologique reste hypothétique du fait du manque d'appui sur le plan stratigraphique ou céramologique.
Les vestiges de la phase A se répartissent inégalement sur l'emprise. La moitié orientale concentre la majorité des vestiges, notamment dans le quart sud-est. La moitié ouest n'accueille en comparaison que peu de vestiges. Même si des enlèvements ou des installations postérieures ont pu en détruire une partie, la différence de quantité est manifeste. Elle permet de voir que les premiers aménagements se font essentiellement sur une bande longeant la bordure est de l'îlot, le long de la voie publique. À l'intérieur de l'îlot, on rencontre plutôt des espaces ouverts, peu construits. L'occupation du sol pour la période strictement augustéenne est particulière : elle ne s'inscrit pas dans le plan urbain classique.

## 1.1. L'occupation augustéenne

### 1.1.1. La topographie au sein de l'emprise à la période augustéenne

La topographie du terrain au sein de l'emprise, au moment de l'installation augustéenne, présente des différences notables avec celle d'aujourd'hui (planche 1). Elle a d'ailleurs évolué durant la période antique elle-même. En effet, la parcelle fouillée se présentait globalement, avant décapage, comme une terrasse plane, avec une déclivité d'environ 1 m du sud vers le nord ; configuration classique pour Autun. Or, à la fouille, il s'est avéré que le relief sur lequel s'installent les premiers aménagements est beaucoup moins régulier. Ces variations sont à mettre en lien avec la géologie d'Autun (cf. Vol. 1, § 3. Contexte géologique). Certaines parties de l'emprise présentent des dénivelés avec des ruptures de pente assez marquées. En particulier sur la limite nord-est (ensemble archi. 11, secteurs de fouille 3, 4, 5, 7, 46 et 53), on note une zone en arc de cercle dont le dénivelé est de plus de 2 m par rapport aux zones situées alentour. Les coupes montrent toutefois que nous n'avons pas atteint le fond de cette déclivité, dont il faudra chercher la suite sous la route et les parcelles au nord-est de l'emprise. Sur la bordure sud-est, on observe également un dénivelé marqué, bien que moins profond que le précédent. Un talus qui a pu être réaménagé sépare les secteurs de fouilles 49, 50 et 57 des secteurs plus à l'est. Contrairement à la zone nord-est, la partie basse est ici relativement plane et elle se situe environ 1 m en dessous des espaces immédiatement à l'est Les niveaux précoces s'installent au sein de ces dénivelés. Pour la partie nord-est, nous n'avons que l'extrémité des couches d'occupations. Leur succède une première série de remblais de nivellement, destinés à asseoir les aménagements tibériens. Pour la zone sud-ouest, des installations tibériennes sont mises en place directement sur l'espace en bas de pente. En dehors de ces deux points bas, les aménagements précoces apparaissent majoritairement directement sur le substrat, sauf à recouper des vestiges de la même phase. La voie empierrée augustéenne (cf. *infra*) en est un bon exemple : elle est directement assise sur l'argile et suit les irrégularités du terrain.

### 1.1.2. Le fossé transversal Us 3053

Le fossé FO3053 est l'une des structures les plus anciennes mise au jour dans l'emprise de fouille (planche 1, fig. 2). Il traverse complètement la partie est de la zone fouillée, en suivant sur plus de 35 m un axe presque nord-sud, orienté plus précisément à environ 5° E/Nl.
Il présente une largeur à l'ouverture d'environ 1,2 m au maximum. Mais, du fait d'effondrements, il est probable qu'il ne s'agisse pas de sa largeur d'origine. En profondeur, il atteint 45 à 50 cm. Son fond marque un replat de 30 à 40 cm de large. Ses côtés sont d'abord droits obliques, dessinant un profil assez encaissé, avant de s'évaser dans la partie haute du creusement (effondrement ?). Son comblement brun-gris est panaché de passes sableuses et argileuses jaunâtres dans la partie haute témoignant des effondrements lors du comblement final. Le fond pourrait avoir vu des circulations d'eau. Le sommet de son comblement est recoupé par un grand nombre de structures en creux de la période tibérienne (et des phases plus tardives). Par tassement, le sommet de son comblement a créé une légère dépression qui, par endroits, a piégé des lambeaux de niveaux de sols tibériens. Son tracé est incompatible avec l'agencement des ensembles architecturaux tibériens qui le recouvrent. Par contre, il a éventuellement pu fonctionner avec certains des vestiges augustéens qui précèdent. Toutefois, il est le seul vestige à suivre cette orientation.







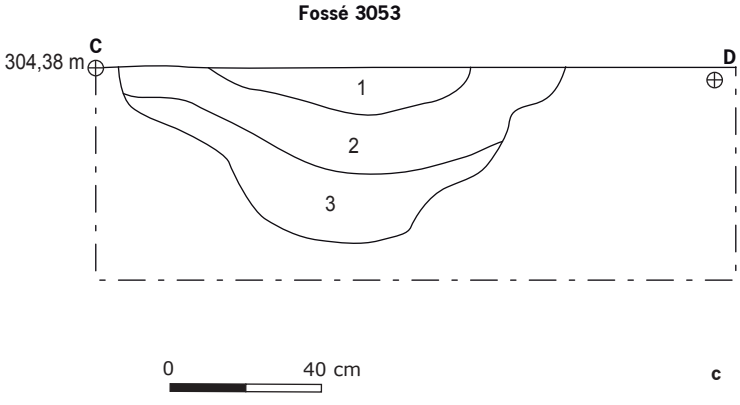



**Figure 2 a** Vue du fossé 3053 au niveau de l'ensemble 22
**b** Vue du fossé 3053 en cours de dégagement dans l'ensemble 23
**c** Coupe du fossé 3053 au niveau de l'ensemble 22

Son comblement a été entièrement fouillé, mais il n'a livré aucun mobilier à l'exception de deux tessons de céramique (panse), dont un est modelé et l'autre en pâte claire tourné. Les prélèvements carpologiques n'ont rien donné. Les autres structures augustéennes ont toujours livré plus de mobilier, même en faible quantité. S'il paraît dater de la période augustéenne, on peut se demander si ce fossé n'est pas l'élément le plus ancien du site. Il pourrait par exemple s'agir d'un fossé parcellaire précédant l'installation des premiers aménagements urbains à la période augustéenne.

### 1.1.3. Une aire de circulation empierrée augustéenne

Sur plusieurs secteurs de fouilles, l'enlèvement des couches postérieures à la phase augusto-tibérienne a permis de mettre au jour un niveau empierré directement posé sur le substrat. Il a été perçu dans les secteurs 1, 2, 16, 25, 26, 29, 31, 32, 36, 48 et 54 (planche 1). Plusieurs numéros d'Us lui ont été attribués (Us 1511, Us 1537, Us 2270, Us 2424, Us 2699, Us 3139, Us 3253) selon les endroits où il a été fouillé. Néanmoins, tant sa morphologie que sa position stratigraphique et topographique, donnent à penser qu'il s'agit d'un seul et même empierrement (fig. 3).
Il est constitué d'un lit compact de pierres et graviers, pris dans une matrice argilo-sableuse. Les petits modules (2-3 cm) dominent, mais on retrouve couramment des éléments de 5 cm. Plus rarement, ils atteignent 10 cm. Sa puissance est faible (moins de 4-5 cm) : il n'y a majoritairement qu'une épaisseur de pierre. Ce sol construit est d'une facture simple, mais assez soignée. Nulle part n'ont été perçus des aménagements sous-jacents (radiers, remblais ou au contraire décaissements) qui pourraient être en lien avec sa mise en place. En plusieurs endroits, il suit la topographie en pente du substrat, sans que l'on ait cherché à en faire une zone parfaitement plane. Il a été mis en évidence par « lambeaux » en particulier dans la partie nord-est de l'emprise de fouille ainsi que dans le quart sud-ouest. Aussi n'avons-nous pas pu déterminer ses limites exactes. Toutefois, il semble que l'on ait affaire à une aire empierrée, qui prend en écharpe l'emprise du sud-ouest au nord-est. Nous n'avons pas mis au jour de sol semblable, sur aucune autre partie de l'emprise en dehors de cet axe. Il suit une direction discordante avec celle de la trame urbaine antique classique. Il est en effet orienté entre 31° et 21° E/Nl. L'orientation moyenne autour de 26° est très proche de celle des bâtiments augustéens d'orientation divergente (cf. *infra*), par exemple l'enclos situé sous l'emprise de l'ensemble 13. Par contre, cet azimut est assez nettement divergent par rapport au fossé FO3053 (5° E/Nl). Toutefois, les deux structures ne se croisent pas au sein de l'emprise. Elles sont positionnées stratigraphiquement au même niveau et ont pu fonctionner à la même période.
En effet, dans toutes les zones où il a été mis en évidence, l'empierrement est recoupé par des structures qui ont dû fonctionner à la période tibérienne. Tout comme le fossé FO3053, il constitue un des éléments les plus précoces mis au jour dans l'emprise de la fouille. Même s'il a pu éventuellement servir par la suite de niveau de sol ou de cour, sa surface, telle que l'on peut la restituer, n'est pas compatible avec la disposition des bâtiments de la période tibérienne. À l'inverse, tant son orientation que sa position le font passer entre l'enclos palissadé augustéen de l'ensemble 13 et les bâtiments d'orientation divergente que l'on trouve un peu plus au sud-est (cf. *infra*).
Les seuls éléments de datation absolue que l'on ait découverts sont deux monnaies qui étaient prises *dans* la masse de l'empierrement (Us 3139). L'une d'elles est un demi as républicain très frustre (N° cat. 15), l'autre est un quart d'as bien lisible émis entre 18 et 15 av. J.-C (N° cat. 122). Cette dernière ne nous donne qu'un *terminus post quem*. Elle a pu certes circuler plus tardivement. Néanmoins, elle reste compatible avec une datation assez précoce des premières installations. Les couches les plus anciennes mises au

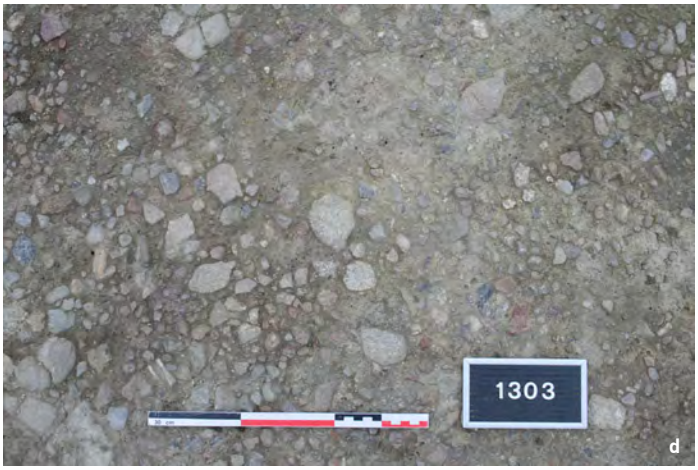
**Figure 3 a** Vue du sol augustéen (Us 1511) au niveau du N-O l'ensemble 12
**b** Vue du sol augustéen (Us 1537) au niveau du S-E de l'ensemble 12
**c** Vue du sol augustéen (Us 2270) au niveau du S-E de l'ensemble 18
**d** Vue de détail de sol augustéen (Us 2699) de l'ensemble 26
**e** Vue du sol augustéen (Us 2699) au niveau l'ensemble 26 coupé par le fossé 2646
**f** Vue du sol augustéen (Us 3139) au niveau de l'ensemble 19















jour renvoient une datation de 10 av. J.-C. et 5 apr. J.-C. Les aménagements augustéens, proches, sous l'ensemble 13, donnent une date un peu plus tardive : 1-10 apr. J.-C. Sur certaines portions de l'empierrement, un niveau de limon verdâtre a été dégagé. Mais sa datation reste ambiguë du fait de la difficulté de le distinguer des remblais d'abandon qui scellent une grande partie des vestiges augusto-tibériens. Dans tous les cas, la datation de ces couches est tibérienne, soit qu'il s'agisse réellement d'un niveau d'occupation de cette période soit qu'il y ait eu des intrusions de mobilier des couches supérieures.
La datation de cette aire empierrée reste donc incertaine. Toutefois, elle est créée au moins après 18 av. J.-C. Elle semble fonctionner initialement avec les aménagements les plus précoces (-10 av. / 10 apr. J.-C.) et avant ceux de la période tibérienne. On peut l'interpréter comme une voie. Mais sa facture n'a pas la solidité qu'on retrouve sur les axes urbains classiques, qui possèdent pour la plupart des radiers importants. Aucune ornière n'y a été observée. Il s'agit avant tout d'une aire de circulation simple, contemporaine des premiers aménagements de l'îlot, voire de la cité elle-même.

### 1.1.4. Les niveaux augustéens sous l'emprise de l'ensemble architectural 11

Topographiquement, les installations regroupées dans l'ensemble architectural 11 prennent place sur une partie basse, en contrebas d'un talus (fig. 4 a). Les pentes du terrain naturel suivent des orientations vers le nord et l'est, en direction de la limite d'emprise. Dès lors, les parties les plus précoces n'ont pu être explorées que sur des surfaces restreintes, ce qui explique sans doute l'absence de vestiges structurants (poteaux, sablières…) alors que des niveaux augustéens sont bien attestés (fig. 4 b).
Ces niveaux sont en effet perceptibles dans les secteurs de fouilles 3, 4 et 46 (ensemble archi. 11). Excepté les deux fosses mises au jour dans le secteur 4, il s'agit exclusivement de couches d'occupation ou de remblais. Comme on l'a évoqué plus haut, la vision des vestiges de cette période précoce est tronquée du fait de la topographie antique et de la limite de la fouille.
Le point le plus profond se situe dans le secteur de fouilles 46 (planche 9), contre la berme du chantier. Le fond de ce creusement accueille une couche de limon sableux brun sombre de 5-10 cm d'épaisseur, qui contient des charbons de bois (Us 1710 = Us 1678 dans le secteur 4). Une série de 7 vertèbres cervicales de cheval en connexion a été dégagée juste à la limite de l'emprise (fig. 5 a). Des céramiques à plat étaient présentes sur ce niveau. Elles permettent de le dater du tout début de notre ère (1-10 apr. J.-C.). Immédiatement à l'est, dans le secteur de fouilles 3, on retrouve des couches similaires qui viennent s'appuyer sur le substrat. On notera que l'altitude d'apparition de ce dernier est située environ 60 cm plus haut que dans le secteur 46 qui constitue le point le plus bas de la zone. Cet espace n'a pas livré non plus d'éléments architecturaux pour cette période précoce. Mais deux couches peuvent être datées de la période augustéenne. Le niveau d'occupation Us 1700 et l'ensemble céramique qui lui est associé sont parmi les plus anciens du site : la datation étant comprise entre 10 av. J.-C. et 5 apr. J.-C. (cf. Vol. 3, Le mobilier céramique et amphorique). Parmi ce mobilier on notera la présence d'un tesson sur lequel a pu être identifié un graffite visiblement gravé en alphabet grec (fig. 5 b) laissant voir les lettres … (cf. Vol. 3, Les graffites du Faubourg d'Arroux). Il s'agit vraisemblablement d'un patronyme. Les graffites similaires retrouvés à Bibracte (Lambert, Luginbühl 2005) laissent évidemment penser que l'on a affaire à un nom gaulois transcrit en alphabet grec. Ce qui est intéressant du point de vue culturel sur les populations présentes au début d'occupation de la ville. Mais cette seule occurrence, tronquée, ne permet pas d'être

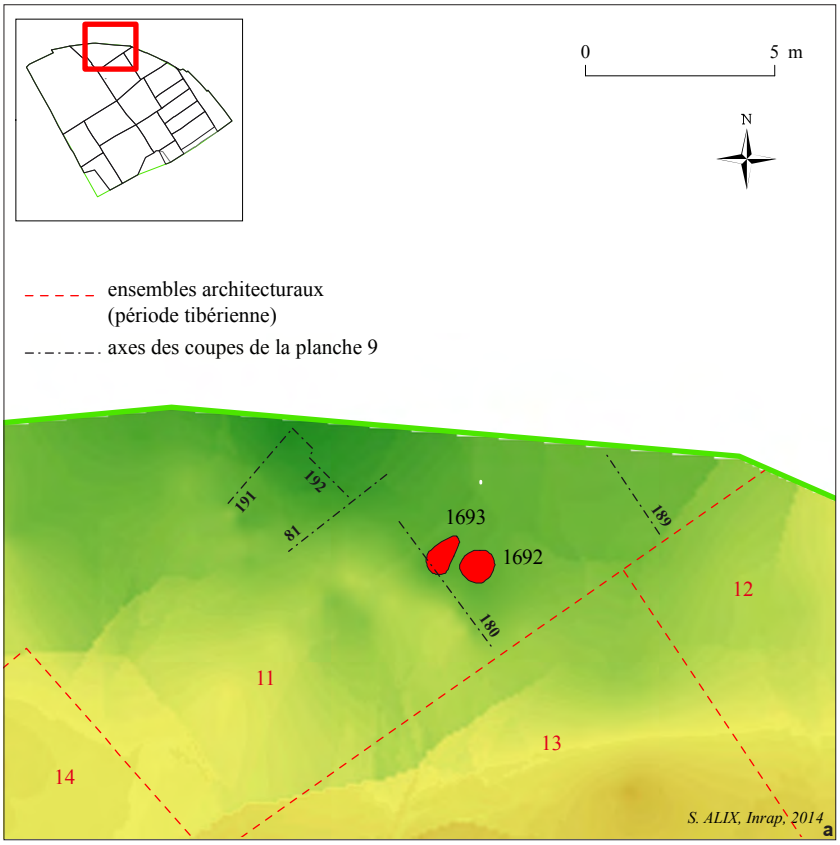






**Figure 4 a** Situation des couches et srtuctures augustéennes dans l'emprise de l'ensemble archi. 11
**b** Vue vers le S-E du secteur 46 en cours de fouilles

affirmatif (il pourrait éventuellement s'agir d'un nom ou d'un mot grec p. ex., plusieurs possibilités sont compatibles avec les lettres). Cette couche Us 1700 est scellée par un niveau de remblai (?) – Us 1699 – dont la dation est un peu plus tardive et correspond plus à la première décennie de notre ère comme les niveaux mis en évidence dans le secteur 46 (Us 1710). Le sommet de cette couche accueille une interface graveleuse qui témoigne de son utilisation comme sol extérieur (fig. 5 c).







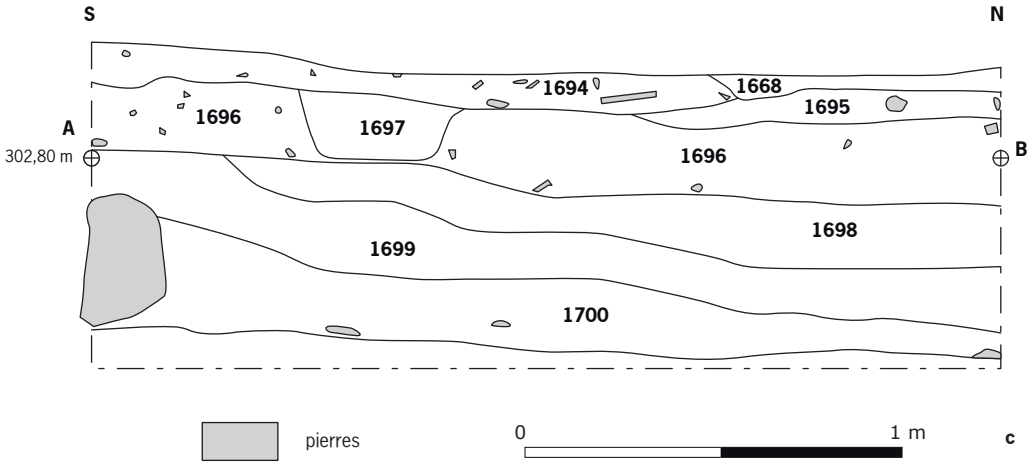


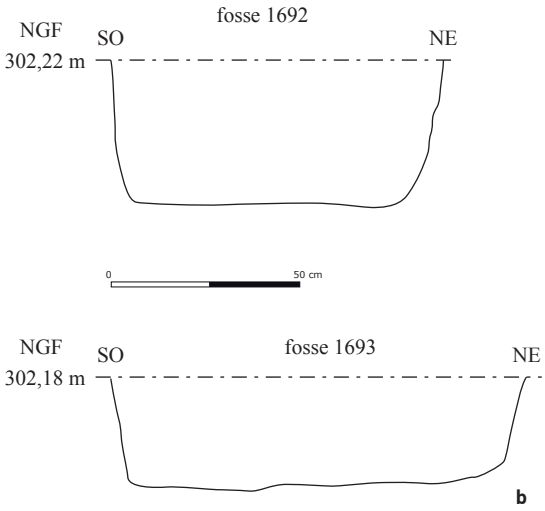

**Figure 5 a** Vue vers le S-E du secteur 46 en cours de fouilles
**b** Relevé du graffite observé sur un tesson de la couche Us 1700
**c** Coupe des couches inférieures du secteur 3

Juste au sud, dans le secteur de fouille 4, deux fosses (FS1692 et FS1693) ont été creusées dans le début de la rupture de pente (fig. 6, planche 09 coupe 180). Stratigraphiquement, aucune liaison n'a pu être observée avec les niveaux évoqués ci-dessus. Toutefois, leur comblement a livré du mobilier céramique qui permet de les dater du tout début du I^er^ s. ap. J.-C. (1-10 ap. J.-C.). La fosse FS1692 montre un creusement circulaire (90 cm de diamètre), tandis que FS1693 a une forme en plan plus irrégulière (1,10 x 65 cm). Leur fond est plat et leurs parois droites verticales ou

inclinées (profondeur conservée entre 30 et 40 cm).
L'espace compris dans l'ensemble architectural 11 a donc livré une série d'éléments relevant de la période proprement augustéenne. Structurellement, ils sont malheureusement trop peu parlants pour être facilement interprétés. Ces couches n'ont pas livré de mobilier en dehors de la faune et de la céramique. On a sans doute affaire à la périphérie d'une occupation située dans une partie basse dont la plus grande partie s'étend plus au nord. Les couches d'occupations relèvent sans doute de sols extérieurs et les seules structures sont des fosses (petits dépotoirs ?) calées contre la rupture de pente.

**Figure 6 a** Vue du sommet des fosses 1692 et 1693
**b** Profil des fosses 1692 et 1693

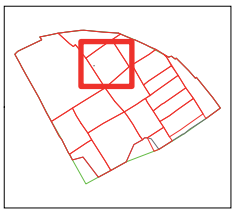


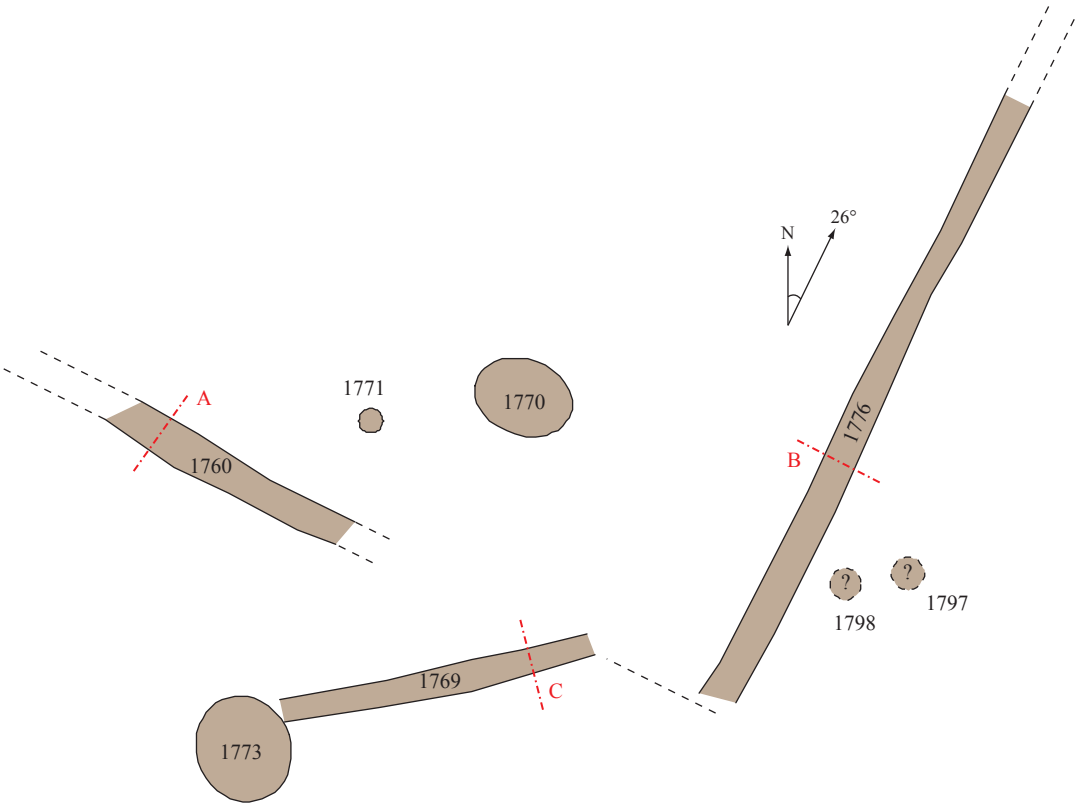
### 1.1.5. Les aménagements augustéens sous l'ensemble architectural 13

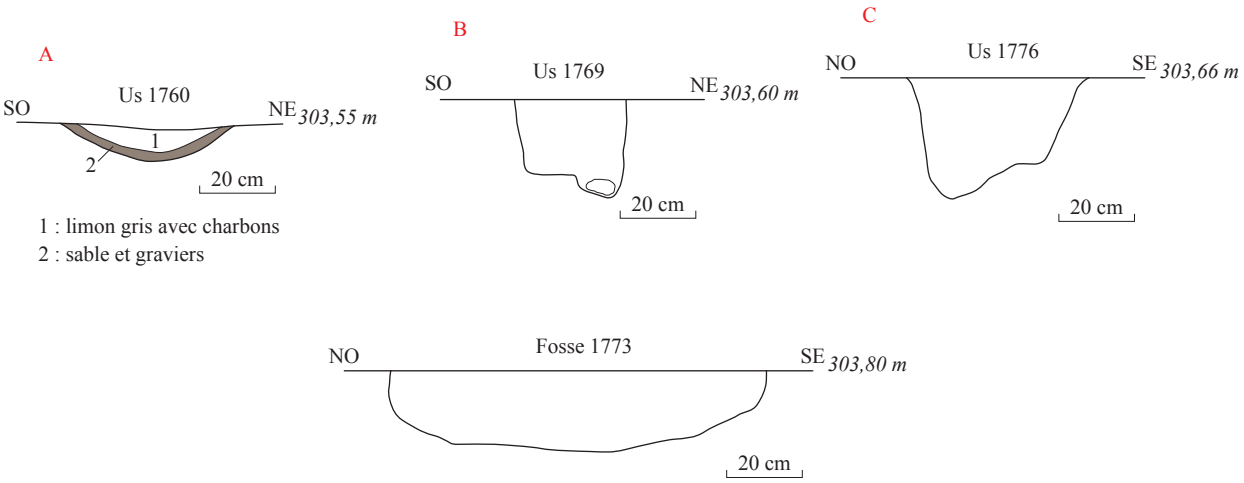
L'ensemble 13 a livré une série de structures en creux qui datent de la période augustéenne (Fig. 7). Elles s'installent en effet sur le substrat argileux et sont scellées pour la plupart par une série de remblais limono-sableux : Us 1753 et Us 1763. Ces derniers ont pu être datés sur la fourchette chronologique 1-30 apr. J.-C. par la céramique. Le remblai Us 1753 a également livré un demi-as à l'Autel des Gaules émis entre -7/-3. Mais, sur leur sommet, vient s'installer un bâtiment sur sablières et poteaux, daté, lui, de la période tibérienne (cf. *infra* § 1.2.3.). Ces aménagements semblent donc bien calés avant le règne de Tibère.
Les éléments les plus structurants sont une série de trois creusements linéaires que l'on suit sur quelques mètres : Us 1760, Us 1769 et Us 1776. Il s'agit de petits fossés comblés d'un sédiment limono-sableux gris vert. La présence de creusements et d'aménagements ultérieurs ne nous permet pas d'avoir les points d'aboutissement de ces structures. Les fossés FO1776 et FO1769 (Fig. 7 et 8) présentent un profil assez similaire avec une largeur de creusement de 30 à 40 cm, des parois droites obliques ou légèrement obliques et un fond surcreusé sur environ la moitié de la largeur. FO1176 montre une profondeur conservée supérieure à FO1769 (40 cm contre 20 cm). Bien que de même largeur, le creusement FO1760 est beaucoup plus arasé (prof. 10 cm) avec un fond en cuvette. On peut interpréter les creusements Us 1769 et Us 1776 comme les creusements d'installation de palissade, remblayés après abandon, plutôt que comme des traces sablières. Le cas du fossé FO1760 est plus problématique : s'il fonctionne avec les deux autres, il a été fortement arasé. Mais on notera que la profondeur des structures diminue en allant vers le nord-ouest. Il est toutefois le seul des trois qui a livré du mobilier céramique (daté entre 1 et 10 de notre ère) ainsi qu'une monnaie (cf. n° cat. 115) émise au début du règne d'Auguste (15 à 10 av. J.-C.).
Les fossés FO1760 et FO1776 sont disposés perpendiculairement suivant une orientation d'environ 25° E/Nl - 65° O/Nl. Le fossé FO1769 suit une orientation divergente (78° E/Nl). Comme on l'a évoqué, l'extension et la connexion des fossés ne sont pas clairement établies, du fait des aménagements ultérieurs qui les ont en partie détruits. Toutefois, on connaît la limite sud-est de FO1760. Au nord-ouest, on ne le retrouve plus dans le secteur de fouille 47, au-delà de la tranchée d'épierrement Us 1477 (mur restitué FAN1807, phase D). Il se limite donc probablement (sauf arasement complet ?) à une longueur de 2,5 m à 3 m. De même, FO1760 ne se retrouve pas au-delà des fosses FS1773 et FS1778 qui l'encadrent à l'est et à l'ouest (longueur minimale d'environ 3,1 m). Quant à FO1776, il ne se poursuit pas au sud-ouest au-delà de la tranchée de récupération Us 1081 (mur MR1079, IIe- IIIe s. apr. J.-C.), ce qui correspond à la limite de la projection de l'axe du fossé perpendiculaire FO1760. Au nord-est, on le suit jusqu'aux murs MR1082 (phase B/C du bâtiment principal de l'ensemble architectural 7 : 40-110 apr. J.-C.). Il doit probablement se terminer sous l'emprise de ce bâtiment plus tardif. En effet, plus au nord-est, la rupture de pente empêcherait son prolongement.
Ces tronçons de fossé sont difficiles à interpréter, mais on peut émettre l'hypothèse d'un espace de dimension modeste, ceinturé d'une palissade. Donner une limite nord-ouest à un tel enclos est problématique. Mais, un retour nord-est/sud-ouest du fossé FO1760 est envisageable, à son extrémité nord-ouest. L'axe qu'il suivrait passe par des reconstructions multiples (murs, hypocauste…) qui peuvent expliquer sa destruction. La largeur de cet espace serait alors de l'ordre de 6 m (20 pieds ?). Au nord-ouest, si on se donne la rupture de pente comme limite maximale (secteurs de fouille 3 et 46, cf. *supra* § 1.1.4.), alors, la longueur de la structure ne dépasserait pas 9 m. La discontinuité entre FO1760 et FO1769 laisse supposer une ouverture. L'orientation divergente de FO1769 (pourtant similaire

**Figure 7** Plan général des aménagements augustéens sous dans l'emprise de l'ensemble 13






1 : limon gris avec charbons
2 : sable et graviers

morphologiquement à FO1776) parait étrange. Elle pourrait s'expliquer par exemple dans le cas d'un enclos pour le bétail. La disposition de la palissade servirait alors à canaliser les bêtes et/ou à contrôler leur progression. Des vestiges de faune liés à la boucherie ont été mis en évidence, mais seulement pour l'état tibérien de la phase A. On observera enfin, que les orientations des structures principales (26° E/Nl) sont divergentes de celles du plan urbain antique (33° O/Nl).

**Figure 8 a** Le fossé 1769, recoupé par la fosse 1778
**b** Coupe du fossé 1776 (vue vers le nord-est)







En dehors, de ces fossés, quelques autres creusements attribués à cette phase ont été mis au jour. À l'intérieur de l'enclos supposé, on observe la présence d'une petite fosse ovale (Us 1770, Fig. 9 a), peu profonde (10 cm). Il pourrait ne s'agir que d'un simple piégeage. La fosse FS1773 (Fig. 7 et 9 b) coupe visiblement le creusement de FO1769. Elle doit être immédiatement postérieure à l'abandon de ce dernier : tant le mobilier céramique (1-10 apr. J.-C.), que sa position stratigraphique (recouvrement par les niveaux tibériens), la placent dans l'état proprement augustéen. Un trou de poteau (Us 1771) est également visible au nord-est du fossé FO1760 (Fig. 7 et 9 c). Enfin, deux trous de poteaux au sud du fossé FO1776 (Us 1797 et Us 1798) occupent une position stratigraphique qui ne permet pas de les placer dans la période augustéenne ou tibérienne (pas de mobilier datant).

Au sud de l'ensemble 13 (est du secteur de fouilles 35), les coupes reprises sur la berme sud du sondage de diagnostic n°2 (Fig. 9 e), mettaient en évidence un niveau charbonneux antérieur à la voie interne de l'îlot (milieu I$^{er}$-IV$^{e}$ s. apr. J.-C.). Ce niveau et les couches qui le recouvrent ont été fouillés après enlèvement mécanique des couches de voirie. Posé sur le substrat on retrouve un niveau très charbonneux peu épais (Us 1504, Fig. 9 d). Il correspond à de l'occupation. Ses limites exactes n'ont pu être précisées, mais il ne semble pas être conservé sur plus de quelques m². Les tests réalisés sur des prélèvements ont montré qu'il recelait en quantité assez modeste des battitures et des fragments de scories de fer. Cette couche est recouverte par un remblai sableux verdâtre où deux couches assez similaires ont pu être distinguées : Us 1449 et Us 1448. La première vient sur l'Us 1504 et contient du mobilier augustéen bien marqué (1-10 apr. J.-C.).

Elle correspond probablement à l'abandon des niveaux augustéens. Elle contenait également un fragment de lampe à huile, une antéfixe (de type ELVI-LVS) et une cale à polir de maçon utilisée pour les sols en pierre. Quant à la couche supérieure (Us 1448), sa datation tibérienne (15-40 apr. J.-C.) et sa morphologie nous permettent de l'assimiler à la couche d'abandon générale, présente sur beaucoup des niveaux augusto-tibériens (cf. *infra* § 1.2.3).




**Figure 9 a** Vue en coupe de la fosse 1770
**b** La fosse 1773
**c** Le trou de poteau 1771
**d** Vue de détail du niveau 1504
**e** Coupe ouest du sondage N°2 du diagnostic de 1989

Les aménagements augustéens mis au jour dans l'emprise de l'ensemble architectural 13 peuvent être datés de la première décennie de notre ère. Ils sont essentiellement constitués par ce qui est probablement un enclos palissadé, peut-être destiné à accueillir du bétail. On notera l'orientation générale qui diverge de celle de la trame urbaine générale (33° O/Nl). Elle se cale plutôt sur celle l'empierrement précoce qui traverse l'emprise (26° E/Nl), mais ne correspond pas à celle du fossé FO3053 (5° E/Nl). À proximité de l'enclos, la couche d'occupation Us 1504 rassemble les rares vestiges qui suggèrent une activité métallurgique (forge) durant la période augustéenne. Mais ces traces sont ténues et lacunaires.

### 1.1.6. Les vestiges d'orientation divergente avec la trame urbaine : des aménagements augustéens ?

La fouille des niveaux augusto-tibériens a permis de mettre au jour un certain nombre de structures en creux linéaires, dont l'orientation est clairement divergente de la trame urbaine classique (33° E/Nl) qui guide l'installation des ensembles architecturaux actifs à la période tibérienne (planche 1, fig. 10 et 11 a). Or les orientations d'une majorité de ces aménagements sont cohérentes entre elles, proches de 25° E/Nl (ou perpendiculaire). Comme on l'a vu, l'enclos palissadé sous l'ensemble 13 ainsi qu'une grande voie empierrée (*supra*) suivent cette orientation. Ils sont tous deux datés de la période augustéenne, précédant clairement la mise en place des installations tibériennes. Cette orientation « préférentielle » pourrait donc être un indice de datation en l'absence d'autres éléments. Toutefois, en dehors des deux ensembles que nous venons d'évoquer, il convient de rester prudent. L'absence de datation absolue ou de relation stratigraphique bien établie ne nous permet que d'émettre des hypothèses.
Au nord-ouest de l'emprise, un tronçon de fossé (Us 1653) a été mis au jour sous les remblais installés au milieu du Ier s. apr. J.-C. (fig. 11 a et b). Il est extrêmement érodé (profondeur conservée 15 cm, pour 1 m de large environ) et n'est conservé que sur un segment d'un peu moins de 5 m. Pour ce qu'on peut en juger, il suit une orientation proche de 25° E/Nl. Il ne contenait aucun vestige mobilier qui permettrait de préciser sa datation. Si son orientation nous invite à l'évoquer ici, il convient de bien noter que sa position n'est en rien incompatible avec les vestiges tibériens, d'autant que ces espaces sont assez vides pendant cette période. Encore plus au nord-ouest, on rencontre une série de 3 poteaux (fig. 11 a et c) qui sont dans la même position stratigraphique (Us 1160, Us 1650, Us 1651) et qui présentent la même incertitude de datation que le fossé FO1653. Ils forment, en effet, un alignement lâche sur environ 10 m, dont la direction – environ 5° E/Nl – est identique à celle du fossé FO3053 (cf. *supra* § 1.1.2.). Mais, comme pour le fossé FO1653, leur position n'est pas incompatible avec les aménagements tibériens reconnus.
Mordant sur les secteurs de fouilles 28, 32, 54 et 60, on observe une série d'empreintes de sablières, dont les directions sont là encore discordantes avec la trame urbaine (fig. 10). Or, ces structures paraissent difficilement compatibles avec les installations tibériennes qui y ont été mises en évidence (cf. *infra* ensembles architecturaux 20, 21, 22 et 25-26). Ces creusements ont été découverts au même niveau que les vestiges tibériens. Les quelques liaisons stratigraphiques sont incertaines (types de comblements identiques) et le mobilier céramique n'est pas suffisamment discriminant quand il est présent. Toutefois, nous avons cherché à voir si certaines autres structures pouvaient former des ensembles cohérents avec ces traces de sablières (alignement de trous de poteaux ou de piquets suivant les mêmes orientations). Nous avons bien entendu exclu les structures qui relèvent clairement de l'occupation tibérienne. Deux ensembles peuvent être mis en évidence. Toutefois, comme on l'a déjà dit, il ne s'agit que de propositions : dans certains secteurs, la densité de trous de poteaux permet de voir plusieurs associations possibles.

**Figure 10** Plan des vestiges (S-E) pouvant être liés à la phase A période augustéenne

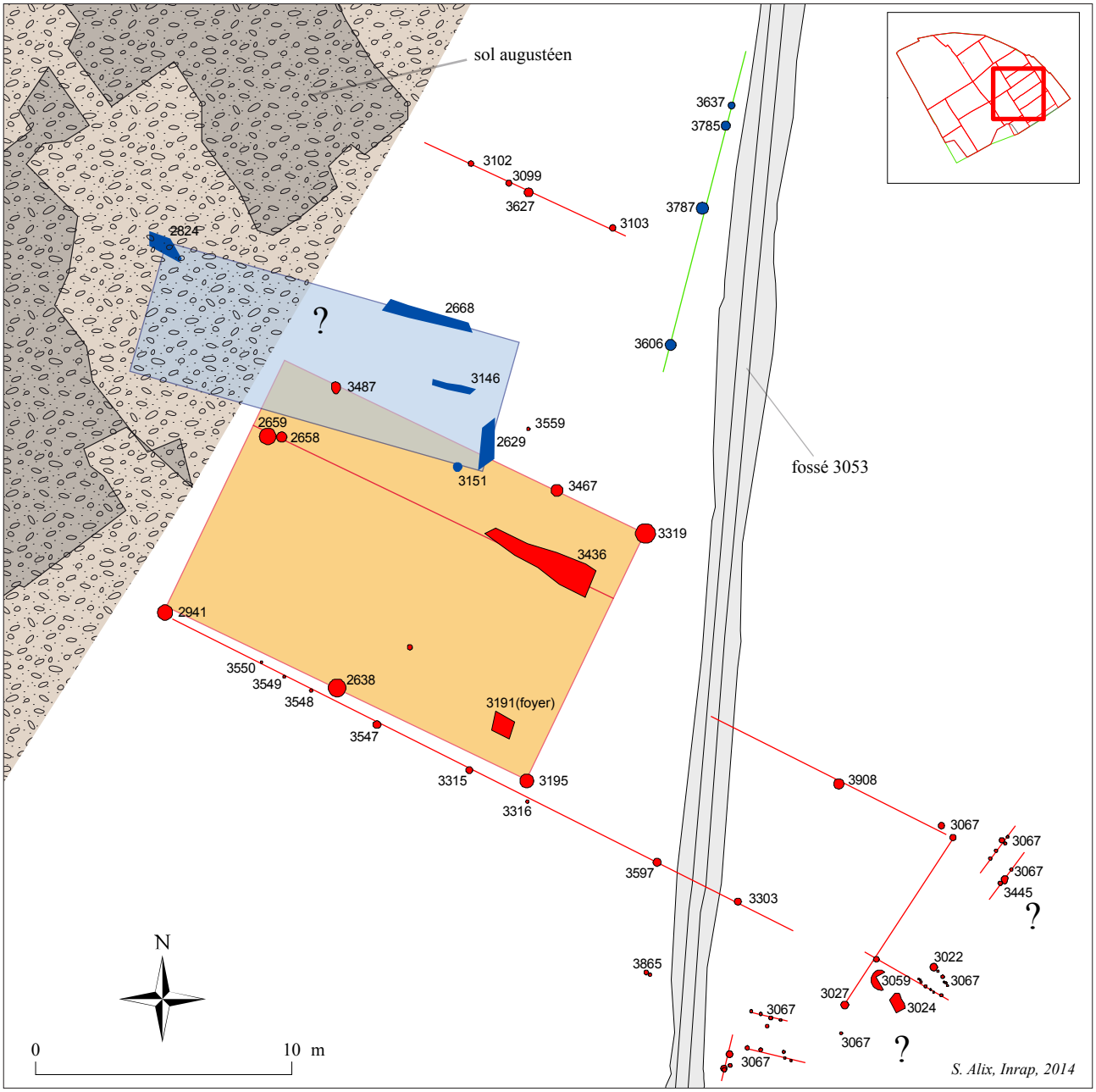
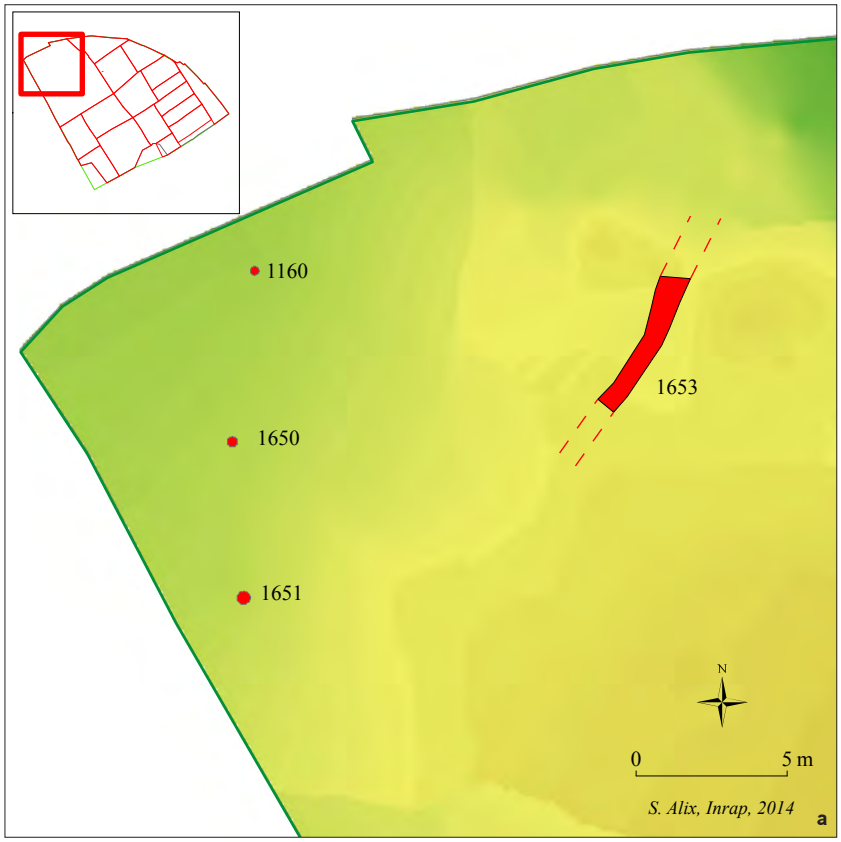
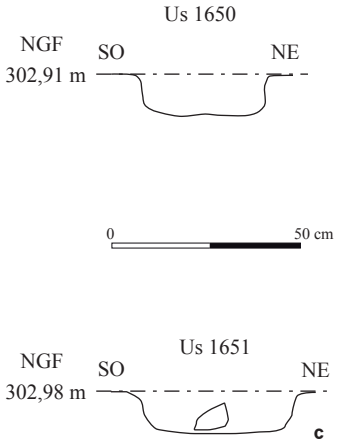


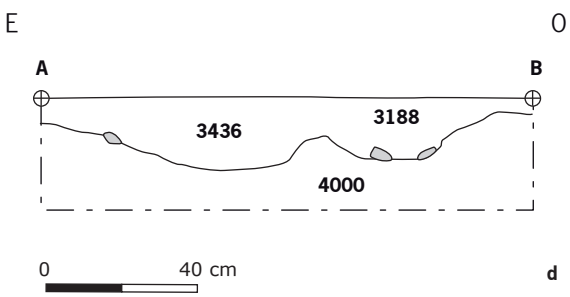
**Figure 11 a** Plan des vestiges (N-O) pouvant être liés à la phase A période augustéenne
**b** Vue du fossé 1653
c Profil des TP 1650 et 1651
d Profil des sablières Us 3436 et Us 3188









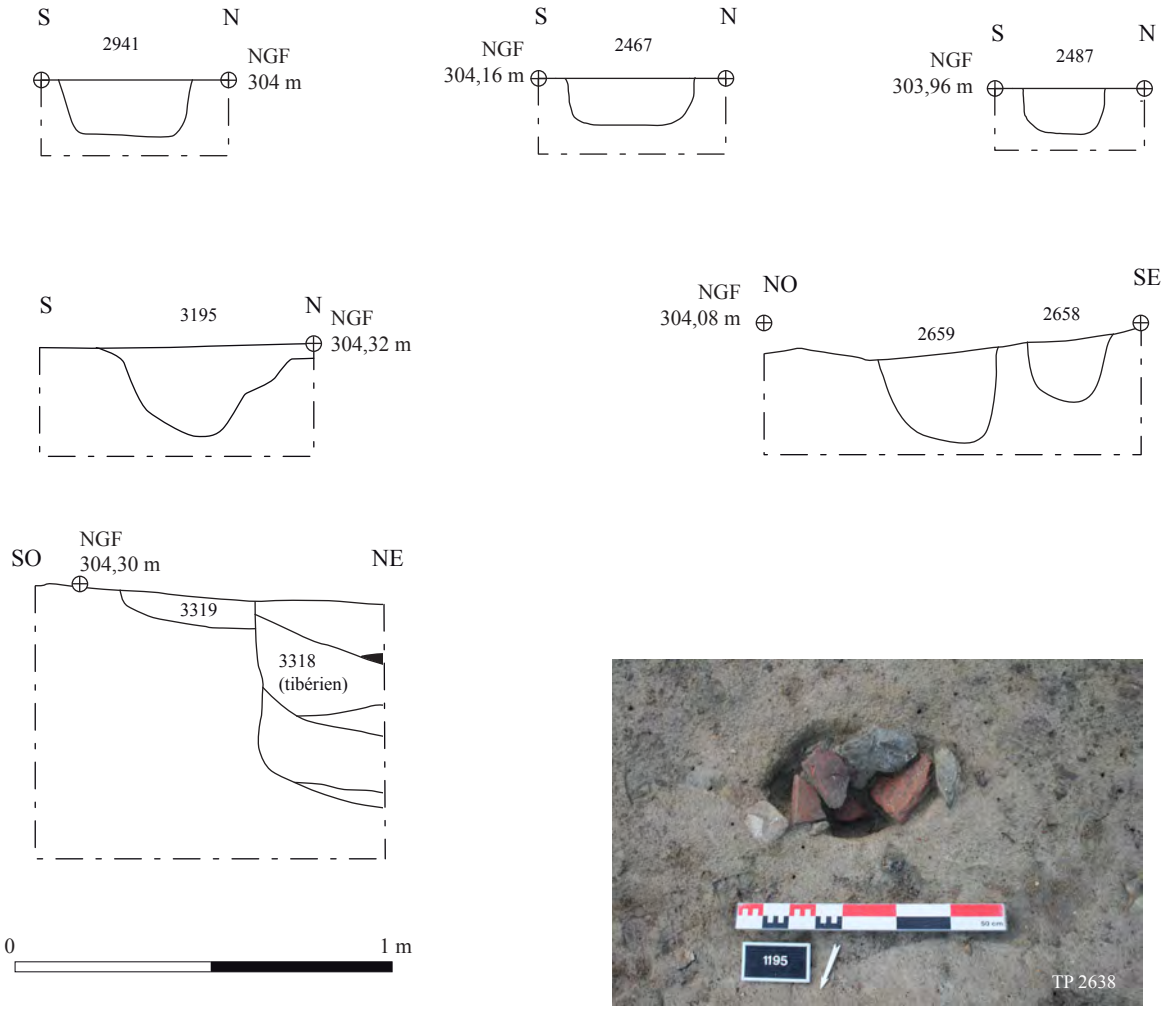



Le premier de ces ensembles s'organise en lien avec l'empreinte de sablière Us 3436 (fig. 11 d et 12). Elle suit une direction perpendiculaire à 25° E/Nl. Elle est probablement recoupée par la sablière Us 3188 qui sert de support à un petit bâtiment sur l'arrière de l'ensemble architectural 21 (cf. *infra* vestiges tibériens). Même si la relation stratigraphique entre Us 3188 et Us 3436 n'est pas tranchée, sa position est difficilement compatible avec l'architecture du petit bâtiment évoqué. Le mobilier céramique découvert manque de pertinence, du fait de sa très faible quantité et des risques d'intrusion avec la sablière Us 3188. Un broyon en pierre (iso 1052) a également été découvert dans cette structure. Une série de trous de poteaux (fig. 10 et 13) pourrait lui être associée pour former un bâtiment cohérent. Au sud-ouest, le bâtiment se fermerait sur l'alignement des trous de poteaux Us 2941, Us 2638 et Us 3195. Au nord-est les poteaux Us 2658 et Us 2659 sont situés dans l'axe de la sablière Us 3436. Le trou de poteau Us 2659 a livré quelques éléments céramiques tardo-augustéens. Une seconde ligne de poteaux pourrait doubler la première au nord-est de la sablière : Us 3487 (recoupée par des structures tibériennes), Us 3467 et Us 3319 (recoupé par la fosse tibérienne FS3318). On peut éventuellement y rajouter le trou de poteau Us 3151, mais il est décalé par rapport aux précédents. L'ensemble de ces structures définirait un bâtiment d'environ 9,5 m sur 6 m, s'appuyant sur des poteaux et des sablières basses. Il se diviserait en deux parties inégales : un espace principal au sud-ouest et un espace allongé au nord-est (galerie ?). Les dimensions sont proches de mesures « rondes » en pieds romains (environ 30 x 20 pieds pour la totalité du bâtiment, 5 et 15 pieds pour les largeurs des deux espaces). Dans l'angle sud-est du supposé bâtiment, on trouve une trace de rubéfaction (Us 3191) d'environ 60-70 cm de diamètre. Elle est recoupée par deux piquets plus tardifs (phase tibérienne). Si elle appartient bien à la phase augustéenne, elle témoignerait de la présence d'un foyer dans cette partie du bâtiment. La position de ce dernier reste cohérente avec la « voie » empierrée augustéenne qu'elle borde au sud-est.




**Figure 12** Les sablières Us 3436 (premier plan) et Us 3188

**Figure 13** Profils et vues de détail des structures de l'ensemble lié à SAB 3436






Associée à cet ensemble bâti, on note la présence sur son bord sud-ouest d'un alignement de trous de poteaux et de piquets. Cet alignement se suit sur une douzaine de mètres (Us 3550, Us 3549, Us 3548, Us 3547, Us 3315, Us 3316, Us 3597 et Us 3303 (?)). Il s'agit des traces des supports d'une palissade qui borderait le bâtiment que nous venons d'évoquer. Elle suit une direction perpendiculaire à l'orientation principale (25° E/Nl) qui semble dominer parmi ces vestiges augustéens. À environ 13 m au nord-est, un autre alignement de poteaux plus restreint pourrait correspondre à une seconde palissade suivant une orientation identique (Us 3102, Us 3099, Us 3627 ?, Us 3103).
Un second groupe d'empreintes de sablières basses (fig. 10) se dessine par la cohérence de ses orientations (Us 2629, Us 3146, Us 2668 et Us 2824). Mais il pose un certain nombre de problèmes. Si les empreintes définissent un bâtiment, sa position mord sur la première construction supposée que nous avons évoquée. Par ailleurs, son orientation est sensiblement différente de structures basées sur une direction d'environ 25° E/Nl. Enfin, le segment de trace de sablière Us 2824, s'il constitue bien la suite du creusement Us 2668, s'avance largement sur le tracé supposé de la voie augustéenne. La relation stratigraphique entre cette dernière et l'Us 2824 n'est malheureusement pas établie (lacune du sol augustéen). Avons-nous alors affaire à une construction encore antérieure, ou bien s'agit-il d'une reprise du premier ensemble supposé ? Les données ici sont trop partielles pour trancher. Le mobilier est trop peu abondant pour apporter des éléments chronologiques fiables. Peu de trous de poteaux sont potentiellement associés à ce groupe de sablières. On note toutefois un alignement de poteaux un peu plus au nord-est, sur le bord ouest du fossé FO3053 : Us 3637, Us 3785, Us 3787, Us 3606. Il suit une direction proche de celle des sablières basses. Mais cette association reste très hypothétique.

Enfin, au sud-est de l'emprise, on note une série d'alignements de piquets, essentiellement au sein de l'emprise de l'ensemble 23. Ce dernier correspond à un ensemble de bâtiments tardo-augustéens et tibériens essentiellement à vocation d'habitation. Deux états ont été mis en évidence (cf. *infra* ensemble 23). Or certains petits alignements de piquets et quelques trous de poteaux sont recoupés par le premier état du bâtiment ou sont spatialement difficilement compatibles avec les aménagements tibériens. Par ailleurs, les alignements reprennent des directions discordantes d'avec la trame urbaine classique. Une bonne partie de ces directions sont proches de 25° E/Nl ou sont perpendiculaires. L'interprétation de ces aménagements reste très difficile. Ces petites cloisons de piquets correspondent-elles à des petits enclos, des supports pour des aménagements secondaires au sein de bâtiments ? Nous renvoyons ici au plan (fig. 10 et 14). Les données sont trop lacunaires pour être facilement interprétables. Du point de vue des datations, les rares éléments céramiques renvoient au tout début de notre ère : 1-10 apr. J.-C.
Comme on l'a vu, certains de ces ensembles de direction divergente présentent une assez bonne cohérence, laissant envisager une occupation un peu plus étendue que les aménagements situés sous les ensembles architecturaux 11 et 13. Toutefois, les incertitudes sont trop grandes tant sur le plan des datations absolues que sur celui des relations stratigraphiques pour dépasser le stade de l'hypothèse.










**Figure 14 a** Vue des empreintes de sablières basses Us 2629 et 3146
**b** Vue de l'empreinte de sablièrs basse Us 2668
**c** Vue des empreintes de sablières basses Us 2668 et 2824

## 1.2. Les vestiges tibériens

### 1.2.1. L'ensemble architectural 11

Comme on l'a vu, les vestiges mis au jour dans cette partie de l'emprise (cf. § 1.1.4. *supra*) comptent parmi les plus anciens du site. L'occupation se scinde en deux sous-phases principales : une série de niveaux proprement augustéens, avec peu d'éléments structurants et l'ensemble bâti qui leur succède de la fin du règne d'Auguste (10-15 apr. J.-C.) jusque vers 40 apr. J.-C. et qui nous occupe ici (fig. 15). Une partie des bâtiments mis en place durant cette dernière sous-période vont se pérenniser jusqu'à la fin de la période flavienne : bien que régulièrement remaniée, la construction mise au jour principalement dans les secteurs de fouilles 4 et 46 va garder la même structure jusqu'au début du IIe s. apr. J.-C. Un autre bâtiment moins bien conservé a été perçu dans le secteur 3.
Rappelons que topographiquement, les installations de l'ensemble architectural 11 prennent place sur une partie basse, en contrebas d'un talus. Les pentes du terrain naturel suivent des orientations vers le nord et l'est, en direction de la limite d'emprise. Cette configuration limite la vision que l'on peut avoir des installations de cette zone.

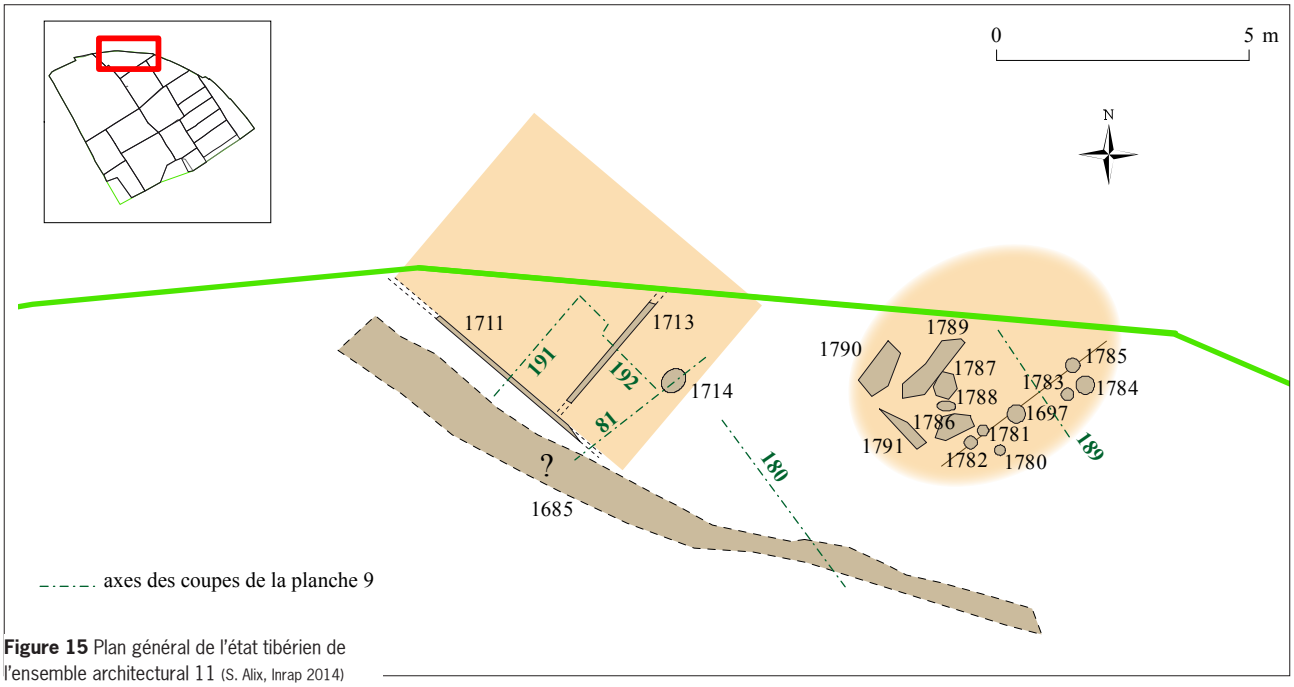



**Figure 15** Plan général de l'état tibérien de l'ensemble architectural 11 (S. Alix, Inrap 2014)

### 1.2.1.1. Le bâtiment tibérien des secteurs de fouilles 4 et 46.

Vers la fin du règne d'Auguste, les couches d'occupation visibles dans les secteurs 4 et 46 sont remblayées. Les remblais mis en place (Us 1676, Us 1709) nivellent, au moins en partie, les ruptures de pente permettant probablement d'augmenter la surface utile au sol, en particulier à l'ouest du secteur 46 (cf. planche 9). Un premier sol de limon charbonneux (Us 1708 = Us 1718 ?) est présent sur le sommet de ces strates. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un sol en lien avec les sablières Us 1711 et Us 1713 qui ont fonctionné avec les niveaux tibériens suivants. Autrement dit, la position, assez basse par rapport aux négatifs des sablières, laisse un doute quant à l'appartenance du sol SL1708 au bâtiment qu'elles définissent. De plus, si le niveau Us 1718 est strictement identique à Us 1708, il paraît alors probable que la sablière Us 1711 ait recoupé ce niveau. On aurait donc affaire à un sol bien marqué, mais auquel on ne peut associer d'élément structurant. Les céramiques découvertes au sein des couches Us 1708 et Us 1718 peuvent être datées de la période 15-30 apr. J.-C.
Sur ce niveau on voit donc s'installer une série de remblais et des feuilletages de sols qu'on peut associer à deux sablières basses dont les négatifs sont bien visibles en coupe (Us 1711 et Us 1713). Il s'agit de creusements linéaires de section assez étroite (environ 10-15 cm de large pour 30 de haut) qui témoignent de la présence de poutres posées probablement en plein sol et de chant. Elles forment visiblement un croisement en « T » ; Us 1711, de direction nord-ouest/sud-est, allant au-delà de la ligne nord-est/sud-ouest, suivie par Us 1713. Ces deux sablières marquent l'emplacement d'un bâtiment qui n'a pu être vu qu'en partie. Seule la limite sud-ouest est connue : au-delà de la sablière Us 1711 les couches de sol s'interrompent et laissent voir un remblai (Us 1817) dont la dation n'est pas clairement établie, mais qui marque visiblement la fin de l'intérieur du bâtiment. Au nord-est et au nord-ouest, les limites de l'emprise empêchent toute certitude. Au sud-est, comme on l'a déjà évoqué, la sablière Us 1713 ne marque pas la limite extérieure : les couches de sols se poursuivent au-delà. Toutefois, la limite exacte du bâtiment n'est pas perceptible du fait des réinstallations postérieures (en particulier, mur MR1611 – phase C – et mur MR1083 – phase E). Néanmoins, on peut estimer approximativement cette limite. Les niveaux de sols du bâtiment ne sont pas perceptibles au sud-est du mur MR1611, où la rupture de pente naturelle rend improbable toute

extension de celui-ci. Dès lors, il faut sans doute replacer sa bordure sud-est au niveau du mur MR1611, comme c'est sans doute le cas pour la phase B et assuré pour la phase C (mur MR1611).
On peut distinguer au moins trois niveaux de sols fonctionnant avec le bâtiment : Us 1707 et Us 1705 au nord-ouest de Us 1713 et Us 1712=Us 1675, Us 1716=Us 1673, Us 1715 = Us 1671 au sud-est (fig. 16). Il s'agit dans tous les cas de sols de limon charbonneux assis sur des remblais de terre. Ces couches suivent un léger pendage vers le nord, dans le sens de la pente naturelle initiale. Il est probable que cela soit dû à des phénomènes de tassement, les sols du bâtiment étant plus vraisemblablement plats.




**Figure 16** Vue de la stratigraphie en cours de fouilles au N-O du secteur 4 (ens. archi. 11)

Seules deux de ces couches ont fourni du mobilier datant. Il s'agit des sols Us 1705 et Us 1715, qui sont les plus tardifs. Ils présentent le même faciès chronologique que la couche Us 1708-Us 1718 ; à savoir : une fourchette comprise entre 15 et 30 apr. J.-C. Le niveau Us 1705 laissant voir des éléments un peu plus précoces (1-30 apr. J.-C.). Le mobilier céramique des couches de remblais qui les scellent va jusque vers 40 apr. J.-C. (préparation de la phase B : 40-60/70 apr. J.-C.)

Aucun aménagement n'était perceptible sur les sols, à l'exception d'une fosse (FS1714 : plan ovale 45 x 55 cm, 30 cm de profondeur). Elle perce le sol Us 1715. Son comblement caillouteux a livré du mobilier céramique similaire à celui des sols Us 1705 et Us 1715.
On peut donc reconstituer un bâtiment d'au moins 6,5 x 3,5 m dont la partie visible est divisée en deux pièces. Les sols mis en évidence ne permettent guère de le caractériser plus avant, pas plus que le mobilier (pas d'*instrumentum* ou d'éléments architecturaux). La présence de fragments de *dolium* laisse envisager que nous soyons plutôt en présence d'un habitat. Mais, on sait seulement qu'il a été en activité pendant le règne de Tibère et remanié vers 40 apr. J.-C. comme tout le site. Contrairement au reste de l'îlot, les remaniements suivants conservent sa structure de base. On notera également que son orientation ne suit pas celle de la trame urbaine classique. Il semble avant tout que cette construction se cale sur la rupture de pente qui caractérise la topographie de cette partie de l'emprise, malgré les remblais du début de la phase augusto-tibérienne. En cela, elle va marquer de sa pérennité l'orientation de tous les bâtiments successifs qui lui succéderont, y compris après le remblaiement général de la zone au début du IIe s. apr. J.-C. Son architecture est basée sur le bois et la terre comme tous les bâtiments du site pour cette période. Mais c'est la seule pour laquelle des sablières en pleine terre sur chant sont attestées.

### 1.2.1.2. Le bâtiment tibérien du secteur de fouilles 3.

En dehors du bâtiment évoqué ci-dessus, cette partie de l'emprise qui a également livré un ensemble de structures en creux, situées dans le secteur de fouilles 3. Elles sont moins parlantes, mais permettent de restituer un second bâtiment. L'ensemble des niveaux est situé environ 70 cm plus haut que ceux du bâtiment du secteur 46 : bien que constituant toujours une partie basse par rapport aux zones plus au sud, le terrain d'origine est moins encaissé que celui qui a été mis en évidence au fond du secteur de fouille 46.
Comme pour ce dernier, une série de remblais de terre vient sceller les niveaux augustéens : Us 1698 et Us 1696. La coupe des niveaux inférieurs du secteur 3 (cf. *supra* § 1.1.4, fig. 6 a) montre clairement que la couche Us 1698 vient compenser la pente nord-sud, tandis que l'Us 1696 sert plutôt d'assise au sol Us 1779 qui fonctionne avec les structures tibériennes. Le remblai Us 1698 contient du mobilier céramique qui permet de le dater dans la fourchette 15-30 apr. J.-C. Us 1696 n'a pas donné d'élément céramique datant, mais a livré un *semis* de Lyon produit en 13-14 apr. J.-C. (N° cat. 82)
Le sol Us 1779 (fig. 17) est très altéré et se distingue mal du remblai Us 1696 sur lequel il se pose. Il s'agit d'un sol de terre brun jaune conservé sur 1 cm d'épaisseur. Ses limites n'ont pu être clairement établies, toutefois il semble fonctionner avec les aménagements correspondant aux structures en creux qui le percent. En effet, une série de 9 poteaux ont été mis en évidence (dans la partie sud-est du secteur 3 (TP1697, TP1780 à TP1785, TP1788). Plusieurs fosses (FS1786, FS1787 et FS1790) sont également visibles. Enfin deux creusements allongés perpendiculaires (Us 1789 et Us 1791, incomplets) pourraient être les vestiges d'installation de solins pour des sablières basses.



**Figure 17** Vestiges en creux dans le sol 1779 à l'est de l'ensemble 11 (sect. 3)

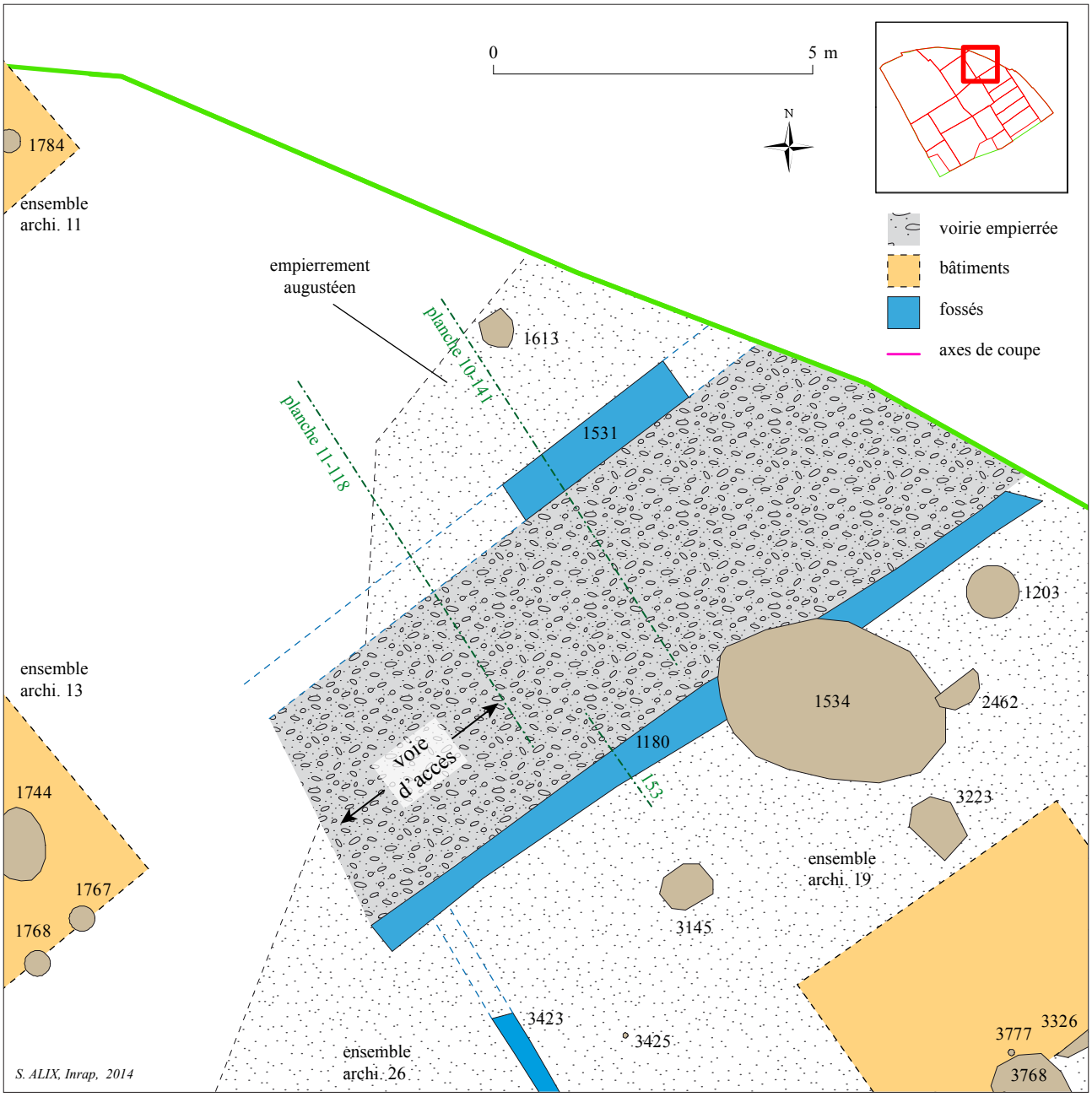
Il est assez difficile d'établir une structuration nette à partir de cet ensemble. Toutefois, tous les creusements sont stratigraphiquement contemporains. Ils sont au niveau ou percent le sol Us 1779.
Ils sont peu profonds (10 à 20 cm). Si les structures Us 1789 et Us 1791 indiquent bien l'emplacement de sablières basses, on peut alors restituer un petit bâtiment en matériaux périssable orienté

sensiblement comme celui du secteur 46. Les poteaux constitueraient des aménagements de renfort pour le bâtiment (poutre faîtière ?). Son extension sud-est et nord-est n'est pas appréhendable. Mais il occuperait une surface d'au moins 4 x 2,8 m. Ce bâtiment paraît plus fruste que celui du secteur 46. Le sol par exemple ne présente pas les recharges observées sur l'autre bâtiment. Mais peut-être est-ce seulement dû à son degré de conservation. Il s'agit soit d'un petit habitat, soit d'une annexe utilitaire. Le sol a livré du mobilier céramique qui permet de le dater du règne de Tibère (15-30 apr. J.-C.). Il incluait également des éléments plus précoces (tout début du Ier s. apr. J.-C.). Les quelques structures en creux qui ont donné des éléments céramiques laissent voir une date d'abandon autour de 40 apr. J.-C. En dehors de la céramique et de la faune, ces niveaux ont livré peu de mobilier. On notera toutefois la présence dans le remblai de nivellement Us 1698 d'un fragment d'antéfixe. Elle témoigne de la présence d'habitat utilisant déjà ce type de matériaux probablement dès la période augustéenne. Ce type d'antéfixe (palmette, visage central et signature « ELVI-LVS ») se retrouve dans les structures de tout le spectre chronologique augusto-tibérien. Quelques fragments de mobilier en verre ont été mis au jour dans les remblais (Us 1695 = Us 1694) qui vient sceller cet état (dont un balsamaire, et un bol). Ces objets, s'ils proviennent bien du bâtiment lui-même, seraient plutôt à relier à une fonction d'habitat.

### 1.2.2. L'ensemble architectural 12 : une voie d'accès tibérienne vers l'intérieur de l'îlot.

L'ensemble 12 (fig. 18, planche 2) n'a pas livré de bâtiment, mais correspond à un tronçon de voirie d'orientation nord-est/sud-ouest qui a été perçu dans les niveaux inférieurs des secteurs de fouilles 1, 2 et 16. Sa situation est proche du départ nord-est de la ruelle qui traverse l'îlot à partir du milieu du Ier s. apr. J.-C. (cf. *infra* phases B/C). Toutefois, il est décalé au nord-ouest : il se retrouve donc scellé par ladite voie interne et, surtout, par les bâtiments de l'ensemble architectural 7.
Cet accès n'est pas le premier aménagement mis en place dans cet espace. Comme on l'a vu (*supra* § 1.1.3.), une large bande de circulation empierrée de direction globale nord-sud est installée dès le début de l'occupation du site (Us 1639 = Us 1511= Us 1537 dans cette zone). On la retrouve sous l'ensemble 12. La voie tibérienne s'installe donc sur une série de remblais (Us 1536, Us 1628) qui la sépare de ces niveaux (fig. 19 a). Il s'agit de remblais gris vert à la morphologie proche des remblais d'abandons qui scellent une bonne partie des niveaux augusto-tibériens. Sur ces niveaux, deux segments de fossé ont été mis en évidence : Us 1180 et Us 1531 (planche 10, fig. 19 b et 20). Ils présentent une morphologie assez semblable : bords droits obliques et fond plat ou légèrement en cuvette. Leur largeur est d'environ 70 cm, pour une profondeur de 35 à 40 cm conservée. Pour aucun des deux nous n'avons pu percevoir les aboutissements. On peut supposer qu'ils se joignent au nord-est à la voie publique qui est déjà présente à la période tibérienne. Mais la limite d'emprise ne nous a pas permis d'en voir les modalités. Au sud ouest, le fossé FO1531 semble détruit par les installations des phases suivantes (secteur de fouille 2) et on ne le retrouve pas dans le secteur de fouille 22 où un bâtiment contemporain (ensemble architectural 13) se situe dans son prolongement. De la même façon, le fossé FO1180 n'est plus visible dans la coupe sud-ouest du sondage de diagnostic n° 2, tandis qu'il est encore présent dans celle du nord-est.
Les deux fossés définissent un espace interne d'une largeur d'environ 4 m. D'entraxe à entraxe des fossés, la distance avoisine les 4,5 m, soit environ 15 pieds romains. À l'intérieur du périmètre délimité par ces deux structures, plusieurs lambeaux d'empierrement ont été mis en évidence : Us 1536 et Us 1627 (*supra* fig., 19 a et 20 b). Sa base est constituée d'un

**Figure 18** Plan des vestiges de l'ensemble 12



blocage de pierres brutes, dont les plus gros modules atteignent 30 à 40 cm. Une surface de circulation est visible au sommet, constituée de graviers et de pierres de plus petits modules et de fragments de tuiles (visible notamment sur l'Us 1535). L'ensemble est pris dans une matrice sableuse. L'Us 1627 s'arrête sur le bord du fossé FO1180. À cet endroit, le sol Us 1627 marque une légère pente en direction du fossé.
Les fossés et les parties de sol mises en évidence définissent donc un court tronçon de voie. Si son articulation exacte avec la voie publique n'a pas pu être observée (limite d'emprise), il est toutefois probable qu'il vienne s'y joindre. À l'autre extrémité (sud-ouest) il semble que la voie s'arrête un peu avant l'ensemble architectural 13. Elle s'étendrait alors sur une longueur d'environ 18 m jusqu'au niveau restitué du fossé de la voie publique. Ce petit accès bien aménagé est assez étonnant du fait de sa limite. Toutefois, on peut supposer qu'il constitue un aménagement nécessaire, si la voie publique suit à cette période une pente en direction du nord-ouest comme cela semble le cas depuis son extrémité sud. L'état de conservation de la voie de l'ensemble 12 et la limite d'emprise ne permettent pas de s'assurer des niveaux de pente. Mais, ce tronçon de voie servirait alors de « rampe » depuis la partie « basse » constituée par la voie publique jusqu'à la partie « haute » que constitue le centre de l'emprise (ensemble architectural 13, 15, 26…).







**Figure 19 a** Vue de la voirie 1535 sur sol augustéen
**b** Fossé 1531 dans le secteur 1



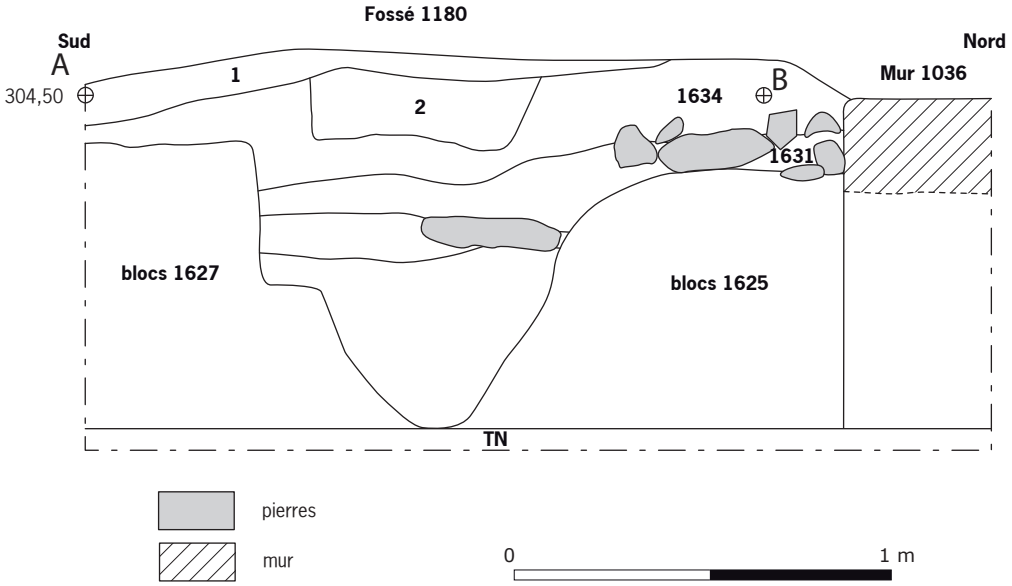




**Figure 20 a** Vue du fossé 1180
**b** Coupe du fossé 1180

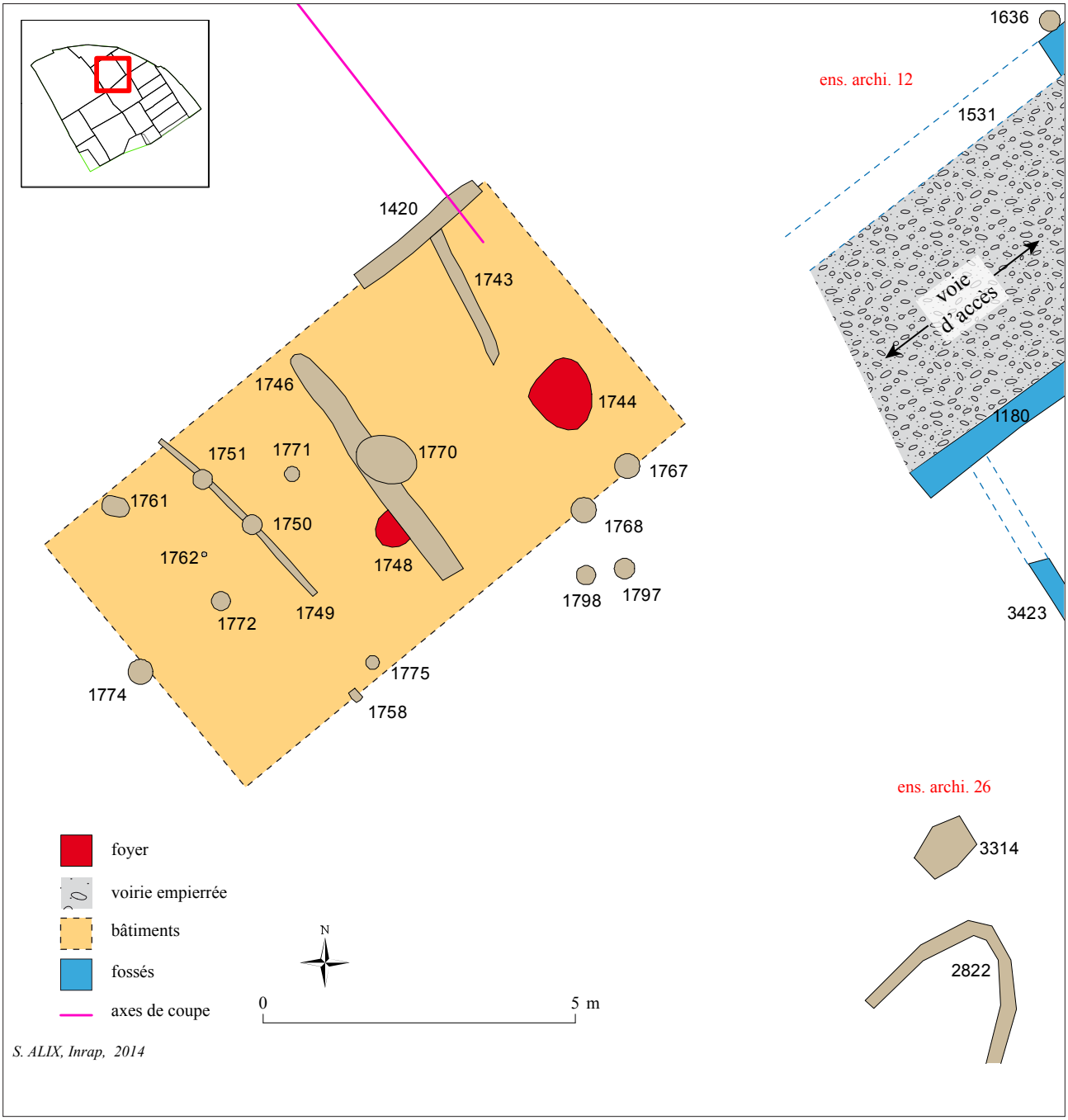
Par ailleurs, la présence de cette voie nous renseigne sur l'organisation des accès au centre de l'îlot. Les ensembles architecturaux disposés en lanière le long de la voie publique (19, 20, 21, 22 et 23) disposent d'une ouverture directe par leur façade nord-est. Il semblerait que cette voie ait été nécessaire pour desservir les parties centrales. Soit elles étaient bien séparées (formellement et/ou physiquement) des ensembles en façade de la voie publique, soit les activités nécessitaient un accès spécifique. On remarquera que l'empierrement de la voie de l'ensemble 12 est assez important, si on le compare, par exemple, aux niveaux de graviers plus légers qui constitueront les sols de la voie interne de l'îlot (I$^{er}$ – IV$^{e}$ s. apr. J.-C.). La partie centrale de l'îlot a probablement abrité des activités d'abattage de bétail ; l'ensemble architectural 25 constituant peut-être un bâtiment de stabulation. Faut-il voir dans la voie de l'ensemble 12 un passage pour amener du bétail dans cette zone ? Les analyses chimiques sur le sédiment du fossé FO1180 ont montré des molécules qui témoignent de la présence d'excréments animaux (peut-être du porc, cf. Vol. 5, Annexes : analyses chimiques). La fonction drainante des fossés de la voie permettait sans doute de collecter une partie des écoulements venus du centre de l'emprise (ensembles architecturaux 19, 25, 26). On notera d'ailleurs que le fossé FO3423 (ensemble architectural 19) se connectait probablement au fossé FO1180.

Les remblais d'installation et les empierrements de la voie ont livré peu de mobilier en dehors de la céramique. Ont été mises au jour une meule (Us 1536) et une antéfixe en céramique en réemploi dans le sol Us 1535. Cette dernière n'est pas du style le plus fréquemment rencontré sur le site (celles qui sont signées « ELVI-LVS ») et témoigne de l'usage de ces éléments architecturaux probablement dès les périodes augustéennes.
Les niveaux de remblais encadrant la voie ou marquant son abandon (Us 1532 au nord, Us 1179 au sud et au centre, Us 1506 au centre, le remblai Us 1617 sur Us 1531) ainsi que le comblement des fossés latéraux (FO1180 et FO1531 la fosse dépotoir FS1534 qui coupe FO1180), ont livré une grande quantité de mobilier. Ces ensembles témoignent avant tout de l'abandon des structures augusto-tibériennes et du remaniement qui touche une bonne partie de l'îlot au milieu du Ier s. ap. J.-C. (début de la phase B). Les fossés, en particulier FO1180, ont servi de dépotoir lors de leur remblaiement. Parmi ce mobilier, on notera la présence d'éléments domestiques (p. ex. des fragments de *dolia* pour la céramique ou une pince à épiler en cuivre pour le métal) et architecturaux (plaque décorative en schiste, éléments d'huisserie en fer, une autre antéfixe…). Mais ce qui frappe c'est la présence d'un grand nombre de vestiges mobiliers liés à l'activité métallurgique et à la boucherie. Pour la première, on rencontre des déchets de travail et des scories en fer qu'on peut relier à la présence des bâtiments de forge au nord de l'ensemble 12 (ensembles 20 et 21). Mais on trouve également des éléments représentatifs du travail du cuivre (coulure, déchets de travail, ébauche et un creuset) qui sont plus difficiles à relier à un atelier précis. Pour la boucherie, l'ensemble 12 a livré un des plus importants lots de vestiges de faune marqueurs d'une activité d'abattage. On note aussi la présence d'un important lot de chutes de travail issues de la collecte d'ossements pour la tabletterie (rejet des parties non employées). Cette activité est plus difficile à localiser, mais comme on l'a déjà évoqué, la présence d'une aire de stabulation est soupçonnée dans les ensembles 25-26. Le fossé FO1180 en particulier a livré à lui seul une grande partie de ces éléments.
Du point de vue des datations, on observe que la mise en place de la bande de circulation empierrée augustéenne (Us 1639 = Us 1511= Us 1537 dans cette zone) est précoce (entre 18 av. à 1 apr. J.-C. ?). Les couches d'occupation qui lui sont liées semblent témoigner d'une utilisation jusque vers 10 apr. J.-C. Les remblais d'installation de la voie de l'ensemble 12 montrent du mobilier céramique daté entre 10 et 40 apr. J.-C. Les couches d'abandon contiennent du mobilier essentiellement marqueur du règne de Tibère (en. 15 à 40 apr. J.-C.). Trois monnaies viennent des couches d'abandon, Us 1179 et comblement du fossé FO1180) : elles datent toutes de la fin du règne d'Auguste (émission de l'atelier de Lyon de -7/14 ou 10/14 apr. J.-C. La voirie de l'ensemble 12 peut donc être datée de la période tibérienne (installation vers 10-15 apr. J.-C., abandon vers 40 apr. J.-C.).

### 1.2.3. L'ensemble architectural 13 : le bâtiment de l'état tibérien

Comme on l'a vu (*supra* § 1.1.5.) l'ensemble architectural 13 accueille un état proprement augustéen, distinct des niveaux tibériens (phase de remblaiement intermédiaire : Us 1763 et Us 1753). Le mobilier céramique suggère une nouvelle occupation postérieure à 10 apr. J.-C.
Cet espace voit l'érection d'un bâtiment (planche 1, fig. 21), prenant la place du petit enclos à palissades qui l'occupait durant la période augustéenne. Cette construction sur sablières basses et poteaux s'étend sur une surface d'au moins 6 x 5,3 m. En effet, comme pour les aménagements augustéens, les reconstructions ultérieures rendent difficile la lecture de la structuration du bâtiment. Certains éléments ont été détruits.

**Figure 21** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 13 (période tibérienne)



Au nord-ouest, il est limité par la trace de sablière Us 1420 (largeur : 30 cm, prof : 20-35 cm, fig. 22). On la suit sur un tronçon de 2,5 m : elle disparaît au nord-est et elle est détruite au sud-ouest par les murs et les réaménagements d'un hypocauste (secteurs de fouille 40 et 47). La limite sud-est est plus problématique : on ne retrouve pas de trace de sablière. Soit elle était située en limite sud du secteur 22 et les murs tardifs l'ont détruite. Soit le bâtiment s'appuyait sur une série de poteaux dont TP1767 et TP1768 (fig. 23 a et b) sont les seuls témoins (diamètre 40 cm, profondeur 15 cm, vestiges de calage). Au nord-est, nous n'avons pas de vestiges qui pourraient clairement marquer la fin du bâtiment. Néanmoins, on constate que dans cette direction on ne retrouve pas de trace de la tranchée de sablière Us 1420, pourtant assez profonde. On peut donc supposer que le bâtiment s'arrête au niveau de l'extrémité nord-est de la trace de sablière. Au sud-est, une trace de sablière basse (Us 1749) semble fermer le bâtiment (fig. 23 d). Deux poteaux lui sont associés : TP1751 et TP1750. Toutefois une série de poteaux est visible au-delà : TP1761, TP1772, TP1774, piquet Us 1762 (fig. 23 e et f). Ils marquent peut-être une extension du bâtiment, d'autant que la sablière Us 1749 est très étroite (10 cm) et que les poteaux associés (TP1750, TP1751) sont très peu profonds bien que marqués. L'ensemble pourrait n'être que l'empreinte d'une simple cloison. Le trou de poteau TP1775 (fig. 23 c) se trouve dans l'axe du creusement Us 1749, mais sa position stratigraphique reste incertaine.

**Figure 22** Coupe startigraphique au N-O de l'ensemble 13 (secteur 40)

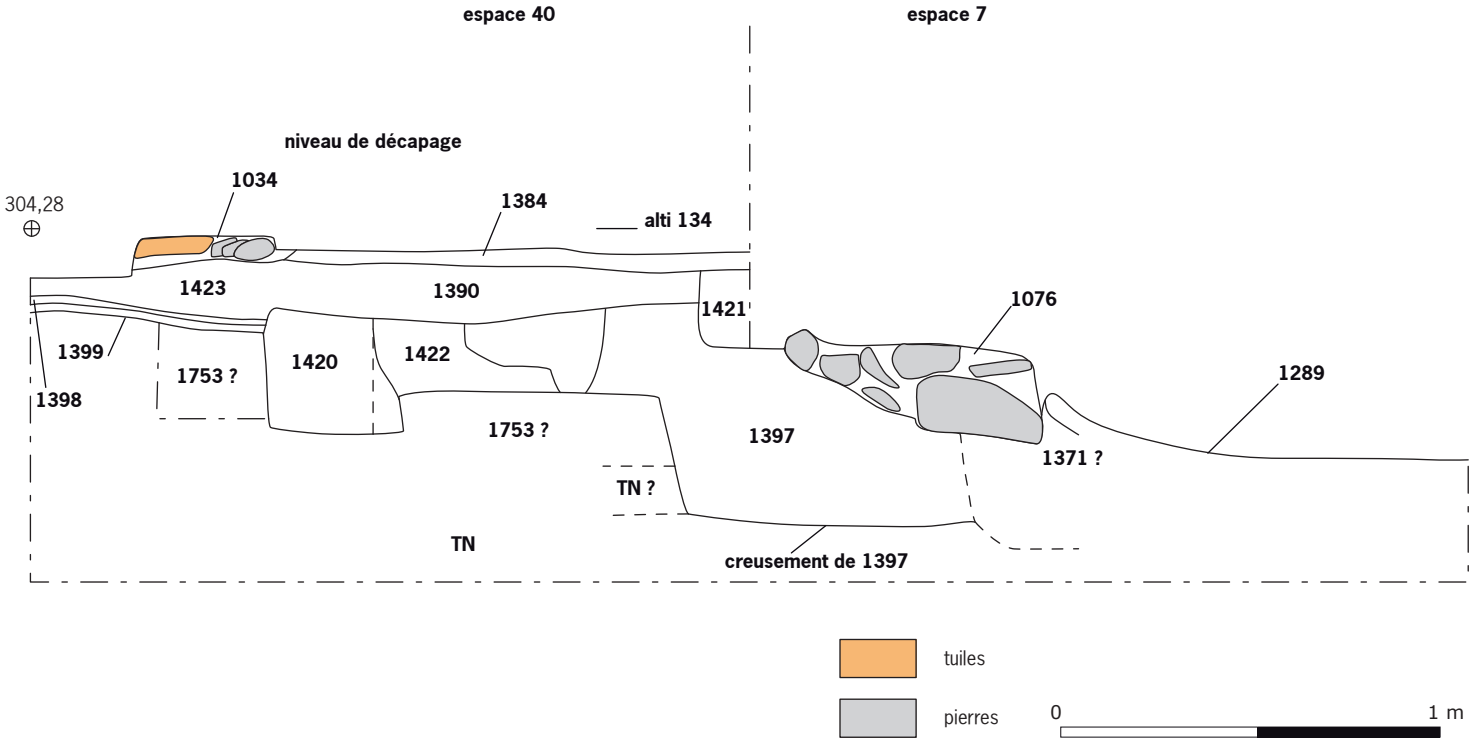
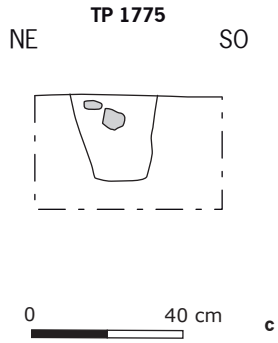








**Figure 23 a** Trou de poteau 1767
**b** Trou de poteau 1768
**c** Trou de poteau 1774
**d** Vue de l'empriente de cloison 1749 (premier plan)
**e** Trou de poteau 1774
**f** Trou de poteau 1772




c









Deux autres empreintes de sablière de direction nord-ouest/sud-est se retrouvent au nord-est de l'Us 1749. La première – Us 1746 – est assez large (env. 40 cm), mais peu profonde (10 cm). Au nord-ouest, on la suit depuis l'axe de la trace de sablière Us 1420. Mais elle ne se retrouve pas au-delà. Au-sud-est, elle s'arrête à la fosse FS1778 qui la coupe (cf. ensemble 7, phase B/C). Elle s'inscrit donc dans ce qui apparaît comme la largeur du bâtiment. La deuxième – Us 1743 – correspond plus à une trace de cloison (largeur 10 cm, profondeur 5 cm) qu'à une empreinte de structure porteuse. On la suit sur seulement 2,2 m (extrémité d'origine ou arasement ?).
Des niveaux de sol partiellement conservés ont pu être mis en évidence à l'intérieur du bâtiment. Le sol Us 1752 = Us 1399 est constitué d'argile jaunâtre compactée. Il semble que la sablière Us 1746 marque sa limite sud-ouest. Un niveau d'occupation (Us 1398) a été perçu sur ce sol, mais seulement en coupe (fig. 22). Il contenait du mobilier céramique plutôt précoce (1-10 apr. J.-C.), mais peu discriminant. Par contre, il a livré un as à l'Autel des Gaules émis vers 13-14 apr. J.-C. qui confirme la datation tibérienne. Un foyer (Us 1744) très dégradé prend place sur le sol Us 1752, au sud de l'empreinte de cloison Us 1743. Il n'en reste que la trace de rubéfaction, qui s'étend sur environ 1 m de diamètre, et des fragments de tuiles déplacés qui en constituaient probablement la sole. Entre la sablière basse Us 1746 et la cloison Us 1749 le sol n'a pas été conservé. Toutefois, une trace rubéfaction semi-circulaire appuyée sur le côté sud-ouest de la sablière Us 1746 (Us 1748) indique la présence d'un autre foyer. Au sud-ouest de la cloison Us 1749, sur une bande d'environ 1,5 m, on retrouve un sol empierré (Us 1755). Il est constitué d'un blocage compact de petites pierres, de graviers et de fragments de tuiles (fig. 22). Un petit niveau d'occupation charbonneux (Us 1759) vient sur le sol Us 1755. Il a livré quelques éléments céramiques tibériens. Immédiatement au sud-ouest, on trouve une couche charbonneuse (Us 1756) qui est probablement la même que Us 1759. Toutefois, elle ne repose pas sur le sol empierré SL1755.
On retrouve quelques traces ténues de rubéfaction sur le substrat sous ce lambeau couche d'occupation. Le mobilier céramique qu'elle recèle est clairement tibérien. Deux objets particuliers y ont été mis au jour. Il s'agit de deux charnières en alliage cuivreux de *lorica segmentata* (cuirasse de type Corbridge ?). Elles font partie d'une série de *militaria* mise au jour sur l'emprise. Toutefois, elles sont parmi les plus précoces, avec un casque trouvé dans la fosse FS3705 (ensemble 18). Rien parmi les structures mises au jour ne permet toutefois d'éclairer la raison de leur présence.
On signalera, pour la même période, une attache de poignard militaire découverte dans le comblement d'une cave de la fouille de l'Hôpital (Bet 2004).
Sous le règne de Tibère l'ensemble architectural 13 est occupé par un bâtiment qui s'étend sur 6 à 9 m (20/30 pieds ?) de long, selon la limite retenue pour environ 5,3 m de large. Il est constitué d'un ensemble mixte de sablières basses et de poteaux auxquels viennent s'ajouter des structures plus légères comme des cloisons, qui définissent plusieurs espaces. Des sols ont pu être observés et on retrouve des foyers dans les pièces. Sa fonction reste incertaine. Il peut s'agir d'un habitat modeste comme d'un bâtiment utilitaire. Quelques objets domestiques (fragment de miroir, couvercle de boîte en os) ont été découverts à proximité (remblais d'abandon Us 1448), des fragments de *dolium* sont présents dans le sol Us 1756, mais en très petite quantité. Mais en dehors des monnaies et des charnières d'armure, l'intérieur du bâtiment n'a pas livré d'*instrumentum* qui pourrait nous permettre de trancher.

### 1.2.4. L'ensemble architectural 14 : quelques aménagements en aire ouverte au nord-ouest de l'emprise.

L'ensemble « architectural » 14 correspond au regroupement des quelques structures augusto-tibériennes situées dans le quart nord-ouest de l'emprise de fouille. Comme pour d'autres endroits, le terme générique d'« ensemble architectural » a toutefois été maintenu pour des raisons d'homogénéité dans la description et la gestion des données.
Cet espace fait partie des moins stratifiés. Il est possible qu'une partie des niveaux augustéens ait été détruite lors de l'installation postérieure d'un remblai empierré (Us 1029/Us 1123) au milieu du Ier s. apr. J.-C. Toutefois, la très faible densité des vestiges de la période augusto-tibérienne, dans cette partie du site, laisse à penser que les structures étaient peu nombreuses par rapport aux parties orientales du site.
L'ensemble 14 a livré une série de structures d'orientation divergente avec le plan de la ville : une série de poteaux, possibles vestiges d'une palissade, et un fossé (fig. 24, signalés par un « ? »). Ces éléments ont été traités dans la partie qui leur est consacrée (§ 1.1.6. *supra*).
En dehors de ces structures, on trouve une série de creusements plus ou moins isolés, de différentes tailles : fosses FS1129, FS1130 et FS1284, trou de poteau PT1404. Ces vestiges sont peu parlants et leur destination reste incertaine.
La petite fosse FS1565 (fig. 25 a) présente la particularité de contenir quelques éléments liés à la métallurgie du fer : une scorie non coulée et un culot fragmenté. Toutefois, il subsiste un doute sur la position stratigraphique de cette structure qui pourrait être en lien avec les vestiges de métallurgie mis en évidence dans la structure excavée Us 1363.
Enfin, deux grandes fosses retiennent l'attention. La fosse FS1574 (fig. 26 a et b) est située le plus au nord. Son sommet a été recoupé par des fosses plus tardives. Elle se présente comme un creusement de plan circulaire irrégulier d'environ 2,5 m à l'ouverture pour une profondeur d'un peu plus de 1,5 m (conservée). Les parois sont verticales et le fond plat. Elle était comblée d'un sédiment argileux gris. Les quelques éléments céramiques mis au jour renvoient à la fin de la période augusto-tibérienne.
La fosse FS1122 est située plus au sud-est. Elle présente un plan ovale à l'ouverture (1,8 x 1,5 m) et un profil aux parois verticales avec un fond plat (fig. 25 b). Elle atteint environ 3 m de profondeur. Sa fouille (mécanisée comme pour FS1574) a posé quelques problèmes : quelques éléments céramiques intrusifs ont été collectés en surface. Ils ont dans un premier temps laissé penser que cette fosse pouvait être datée de la phase B (milieu du Ier s. apr. J.-C.). Une étude affinée du mobilier révèle un faciès homogène de la période augusto-tibérienne (phase A). Cette fosse a livré de nombreux restes de faune, dont une série liée à la boucherie. En particulier, on y a trouvé des éléments sciés, rejetés suite au prélèvement de certaines parties osseuses en vue d'un travail de tabletterie (cf. Vol. 4, Artisanat des matières dures animales). Ces vestiges faunistiques sont à rapprocher de ceux mis au jour dans le quart nord-est de l'emprise pour la même période (en particulier du fossé FO1180). Par ailleurs, cette structure a livré un fragment de statue en calcaire (fig. 26 c) où on peut reconnaître la déesse Epona (cf. Vol. 3, La statuaire gallo-romaine). On y trouve également des objets liés à des activités domestiques : deux clefs en bronze, un fond de lampe à huile (terre cuite), un fragment de miroir en bronze. Une table à polir en pierre ainsi qu'une clochette y ont également été découverts.
La destination initiale de ces deux creusements reste incertaine. Il s'agit peut-être de fosses de stockage. Mais l'accumulation d'eau constatée dans les deux fosses pendant la fouille pourrait invalider une telle interprétation. Le comblement de limon argileux grisâtre de la fosse FO1574 suggère une formation hydromorphe (celui de FS1122 était plus sombre et charbonneux). Il s'agit peut-être de puisards destinés à obtenir des réserves

**Figure 24** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 14

d'eau. Leur comblement date dans les deux cas de la fin de la phase A. La fosse FS1122 à visiblement servi de dépotoir lors des remaniements majeurs du quartier au milieu du Ier s. apr. J.-C.

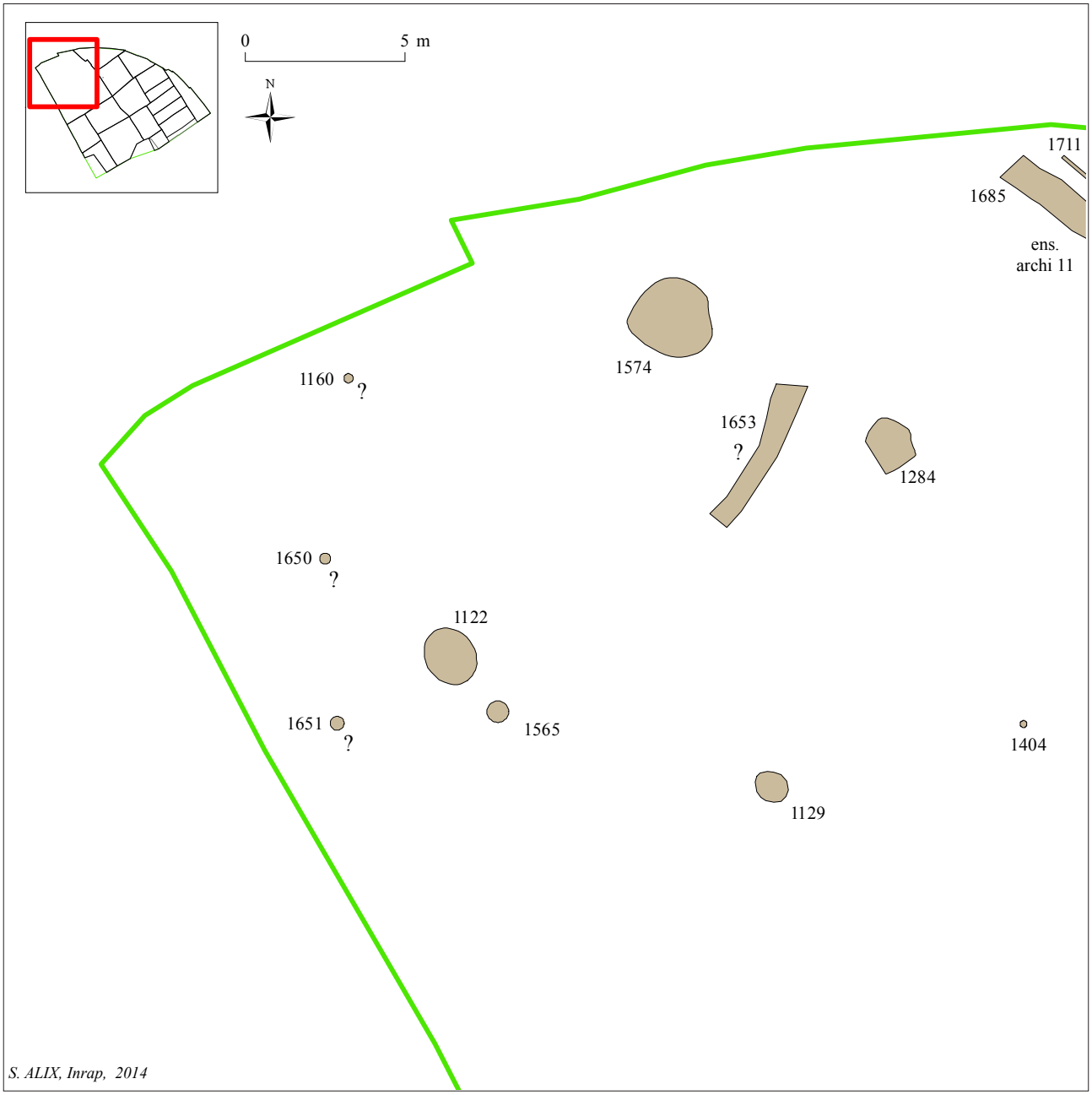


**Figure 25 a** Fosse 1565
**b** Profil du creusement 1122



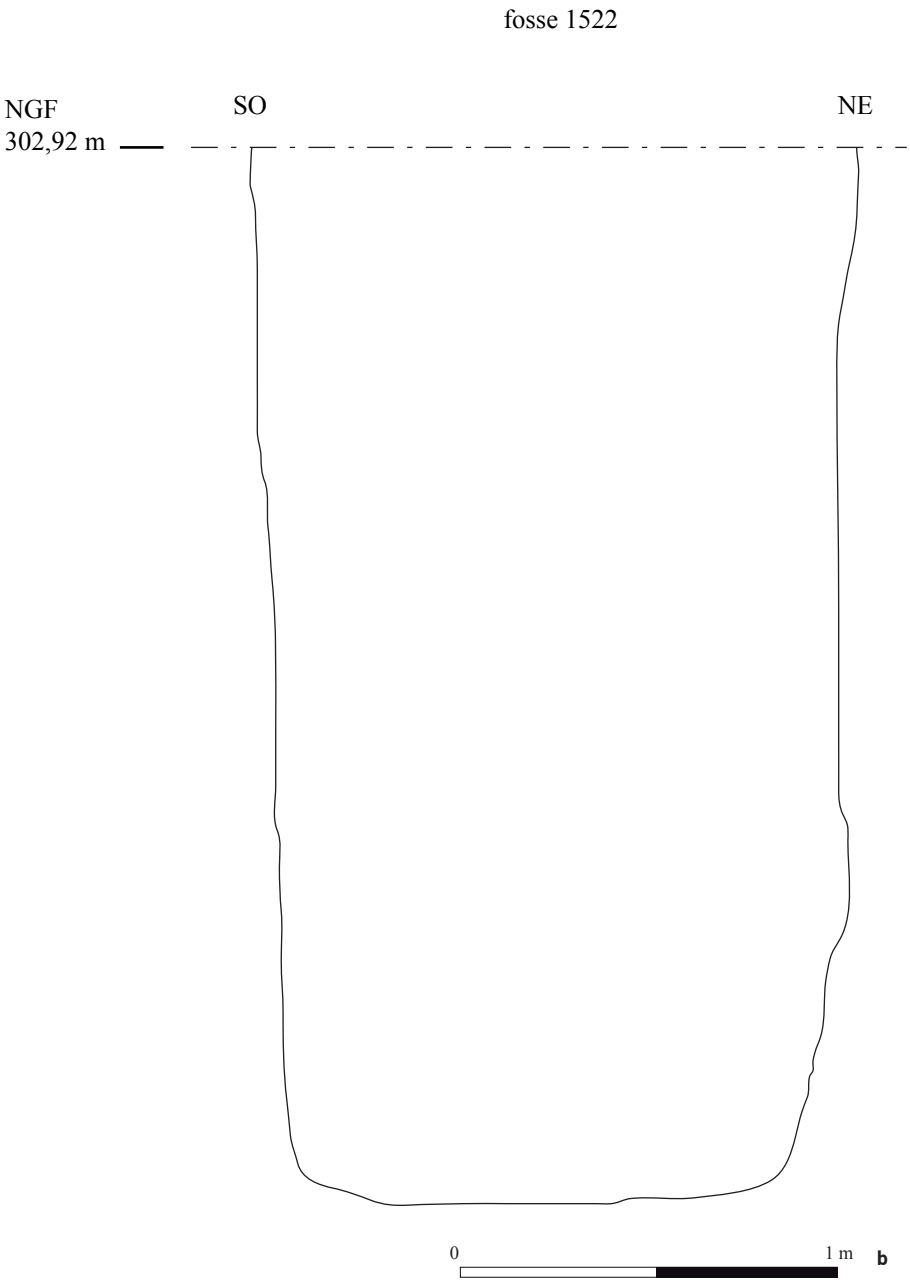
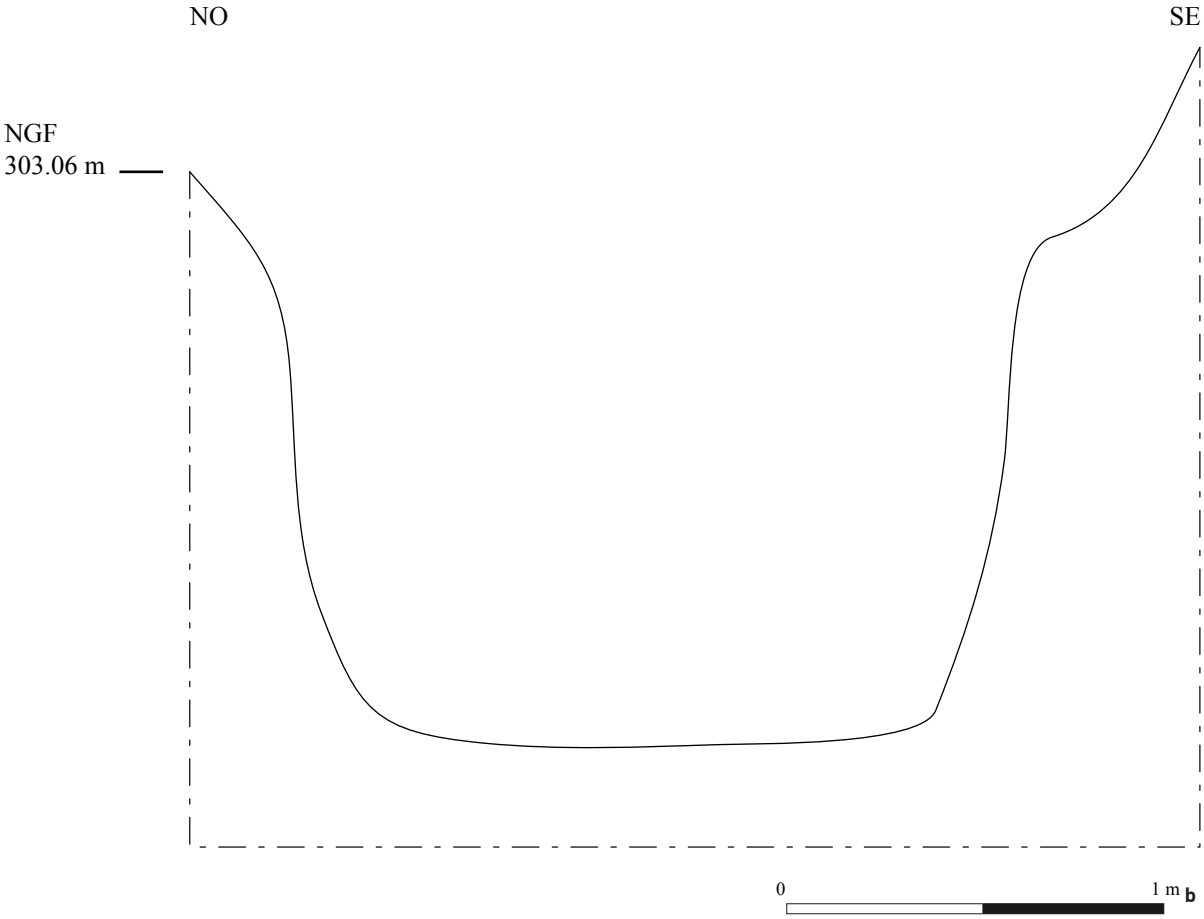



**Figure 26 a** Vue du creusement 1574
**b** Profil du creusement 1574
**c** Statuette d'Eponna découverte dans le creusement 1122



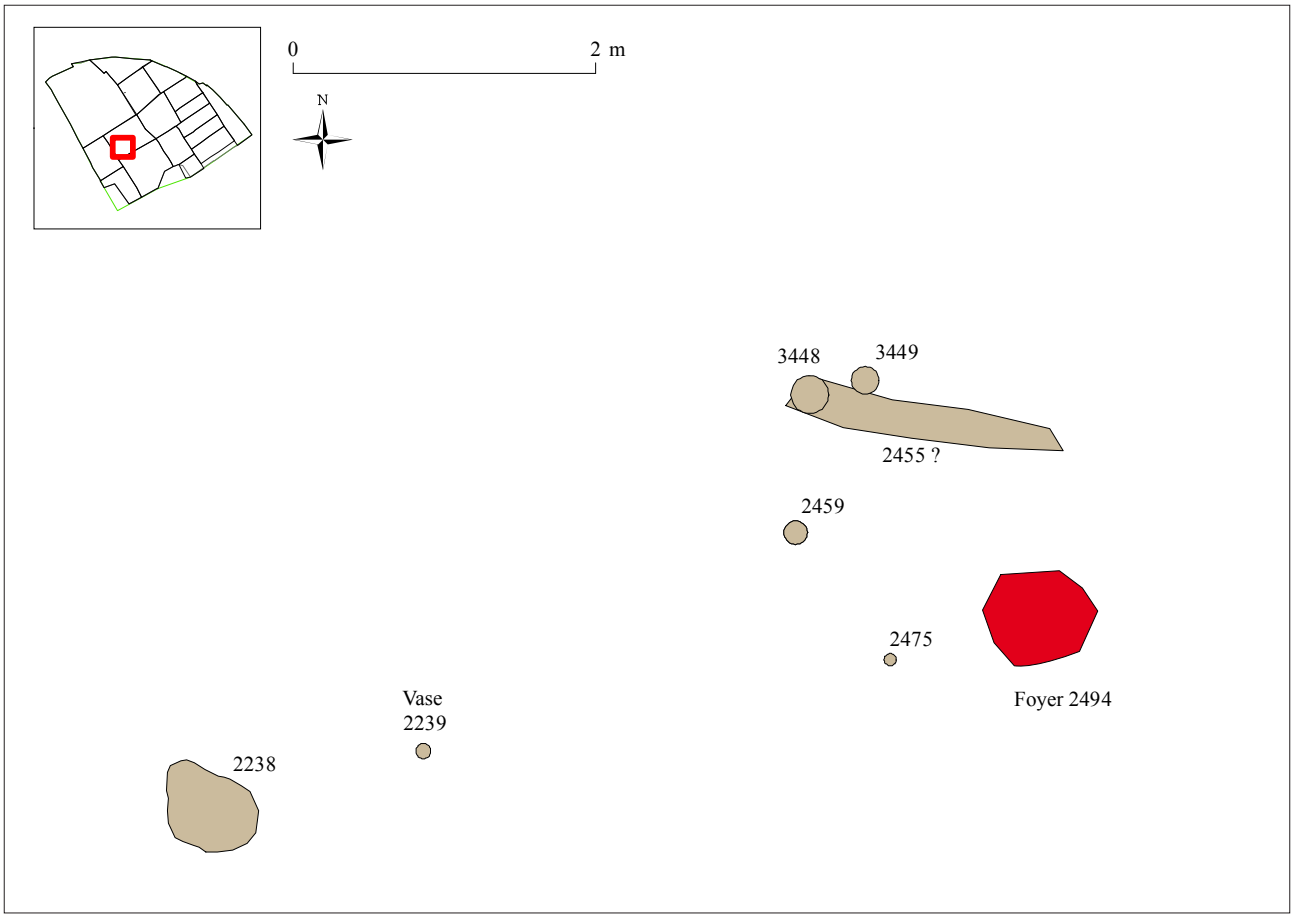






### 1.2.5. L'ensemble architectural 15 : une aire ouverte au centre de l'îlot

Cet ensemble regroupe en fait les quelques structures de la phase A mises au jour dans le secteur de fouille 33 (fig. 27). Il s'agit là plus d'un regroupement que d'un ensemble ayant une réelle cohérence architecturale. Sur cet espace, on n'observe pas de remblai qui viendrait sceller le niveau augusto-tibérien, comme c'est le cas dans l'est du site ou sur sa bordure ouest. Les vestiges sont directement au contact des aménagements postérieurs.

**Figure 27** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 15




Un très petit nombre de structures a été mis au jour pour cette période. Elles sont toutes installées sur le sol Us 2232. Il s'agit d'un sol de terre battue constitué de limon argileux brun clair qui prend place au sommet d'un remblai de terre (Us 2456, substrat remanié). On note la présence de plusieurs creusements qui peuvent correspondre à des pieux ou des poteaux : Us 2475, Us 2459, Us 2494, Us 3448, Us 3449. Un petit creusement linéaire d'orientation est-ouest (Us 2455) est également visible (fig. 28 a). Sa relation avec les poteaux TP3448 et TP3449 reste incertaine : soit ils ont fonctionné ensemble, soit le creusement linéaire est plus précoce. Son orientation divergente correspond assez bien à celle des vestiges augustéens. Mais rien ne vient étayer une datation précoce. Deux petites fosses (Us 2238 et Us 3828) ont également été mises au jour (fig. 28 b). La première a livré un déchet de travail en os (travail préparatoire pour la tabletterie). L'emplacement d'un foyer (Us 2494) est marqué par une zone rubéfiée d'environ 70 cm de diamètre sur le sol Us 2232. Enfin, un petit vase augustéen (Us 2239) complet est ancré dans ce même sol (fig. 28 c). Ce petit ensemble est difficile à interpréter. Toutefois, la présence d'un sol en terre battue, du vase et du foyer incite à restituer un espace couvert et

pourrait marquer la présence d'un petit bâtiment. Les quelques structures en creux décrites plus haut relèveraient plutôt d'aménagements intérieurs. Mais ses limites restent inconnues. Le sol Us 2232 a été repéré sous la quasi totalité du secteur de fouille 33 et déborde sur le sud du secteur 38. Mais aucun aménagement de cloison ou de poteaux porteurs qui pourraient borner un tel bâtiment n'a été perçu.







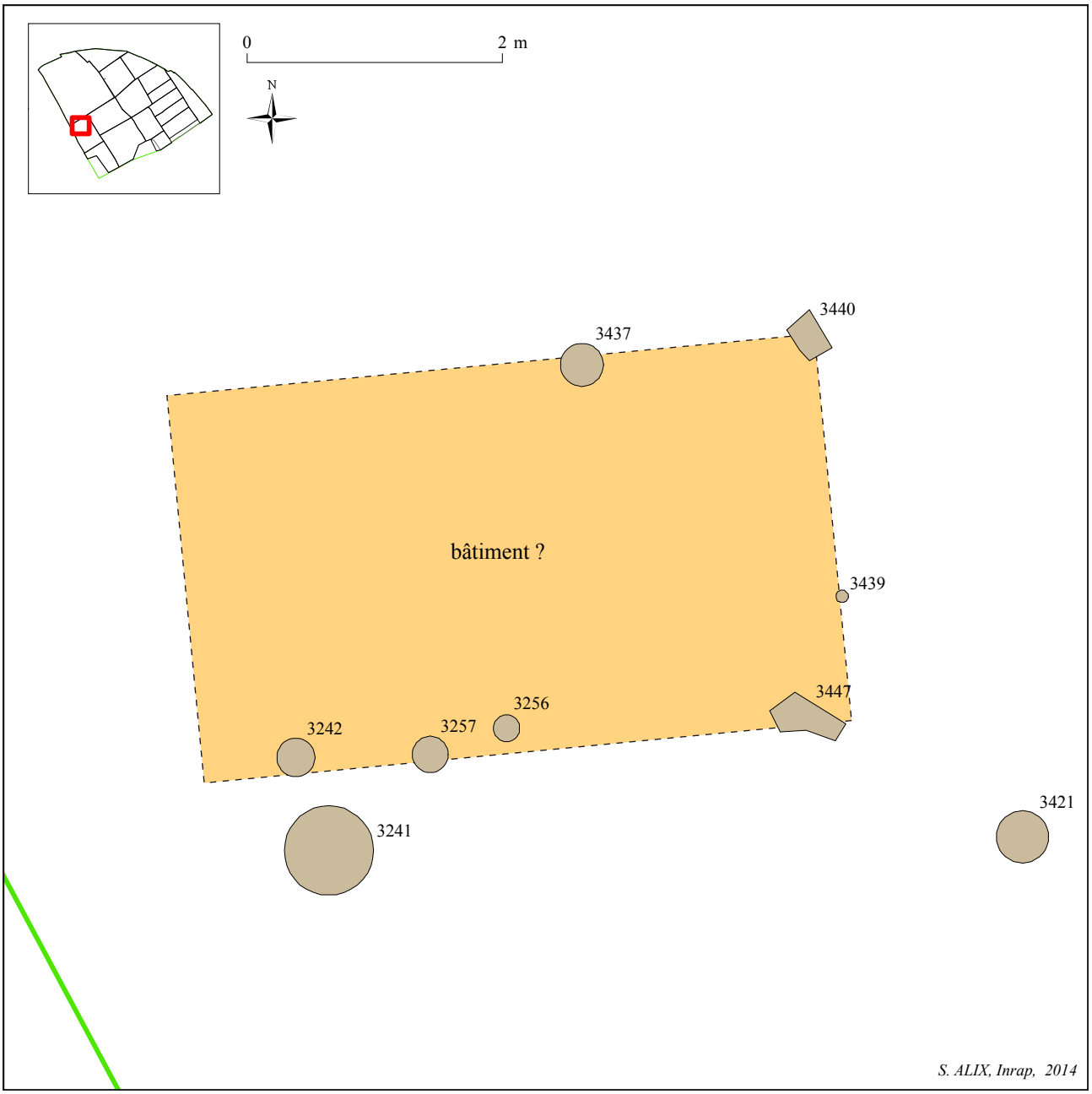



**Figure 28 a** Creusement linéaire Us 2455 et trous de poteaux attenants
**b** Fosse 2238
**c** Vase en place Us 2239

### 1.2.6. L'ensemble architectural 16 : un modeste bâtiment

L'ensemble architectural 16 (planche 2, fig. 29) correspond à groupe de poteaux, associés à un niveau d'occupation, qui ont été mis au jour dans les secteurs 49 et 50 (sous l'ensemble architectural 1 qui s'installe au milieu du Ier s. apr. J.-C.).
Le niveau d'occupation (Us 3237=Us 3428) est constitué d'un limon gris-vert foncé, sur une épaisseur d'environ 5 à 10 cm. Il comprend des charbons de bois et quelques tuiles. Ses limites exactes ne sont pas connues mais il déborde le cadre du groupe de trous de poteaux qui le perce.
Sa limite stratigraphique avec les remblais d'abandons de la phase A (Us 3232=Us 3420 pour ces secteurs) n'est pas toujours aisée à appréhender. On ne note pas de différence entre l'intérieur et l'extérieur du groupe de poteaux.
Une dizaine de petits creusements marquent cet espace : Us 3440, Us 3439, Us 3437, Us 3421, Us 3257, Us 3256, Us 3242, Us 3241 et Us 3447. Certains sont assez irréguliers (Us 3447). La plupart correspondent à des poteaux (diamètre entre 20 et 40 m, profondeur 15 à 25 cm). Deux se distinguent : PI3439 qui est un simple négatif de piquet (diamètre : moins de 10 cm) et FS3241 qui est une petite fosse circulaire (diamètre : 70 cm).
Il est difficile d'interpréter cet ensemble. Si on suit les alignements les plus probables, on peut restituer un petit bâtiment d'au moins 4,2 x 3 m (environ 15 x 10 pieds romains ?). Mais, si cette structuration est la bonne, il manque des poteaux, notamment sur le côté nord. Il est vrai que les creusements et reconstructions (mur MR1047 de la fin du IIIe s. apr. J.-C. p. ex.) qui ont eu lieu dans cette partie peuvent expliquer l'absence de certains poteaux.
Une couche charbonneuse (Us 3231) marque sans doute l'abandon de cet ensemble, avant le recouvrement général par la couche de remblai des niveaux augusto-tibériens (Us 3232=3420).
Si cet ensemble constitue les vestiges d'un petit bâtiment, il s'agissait d'une construction légère qui a peu marqué l'espace environnant. On notera qu'elle montre un alignement divergent de celui de la trame urbaine.
Elle est calée sur une direction nord-sud/est-ouest. Il s'agit peut-être d'une installation précoce et éphémère, ce qui expliquerait son état de conservation. Toutefois, si des éléments céramiques du tout début de notre ère (10-15 apr. J.-C.) ont été mis en évidence dans l'Us 3428, le reste de l'occupation et les niveaux d'abandon ont livré des marqueurs céramiques de la période tibérienne (fin vers 40 apr. J.-C.).
L'ensemble n'a donné que très peu de petit mobilier : une cornière en fer (niveau d'occupation Us 3237) et un peu de verre (Us 3231).

**Figure 29** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 16



### 1.2.7. L'ensemble architectural 17 : la partie orientale d'un ensemble bâti ?

Le secteur de fouille 57 a livré quelques vestiges de l'époque augusto-tibérienne qui ont été regroupés dans l'ensemble architectural 17 (planche 2, fig. 30). Ce secteur se situe en contrebas d'un talus qui le limite sur son côté est, le séparant d'une zone plane qui s'étend sur la partie haute immédiatement à l'est (secteur de fouille 29, ensemble 18). Cette rupture de pente a pu être modifiée, mais elle est d'origine naturelle. Une limite pérenne nord-ouest/sud-est reprend la ligne du talus du milieu du Ier s. apr. J.-C. jusqu'à la fin de l'occupation antique (milieu du IVe s. ap. J.-C.).
Ce secteur pâtit de deux difficultés de lecture. D'une part, comme pour toutes les autres phases, la présence de la plateforme de vie du chantier a malheureusement limité l'investigation vers le sud-ouest. D'autre part, les nombreuses reprises de murs des phases post-tibériennes ont détruit des niveaux anciens et coupé certaines relations stratigraphiques. De plus, ces reprises suivent souvent les mêmes orientations que les vestiges de la phase A. La cave de la maison close qui s'installe au XX e s. (au nord-ouest du secteur 57) a également endommagé une partie des niveaux de la phase A. Deux grandes coupes stratigraphiques permettent de juger de la stratigraphie de ce secteur de fouilles (planche 12 et 13).
Comme dans la partie est de l'emprise de fouille, les structures de la phase augusto-tibérienne sont scellées par une couche de remblais limoneux gris vert plus ou moins foncé (Us 3630, Us 3655, Us 3121, Us 3409, Us 3451, Us 3081). Ils datent du milieu du Ier s. apr. J.-C. Sa surface a servi de sol par endroits. Au niveau du bâtiment décrit ci-dessous, elle n'est pas visible. Les niveaux de sols postérieurs viennent s'appuyer directement sur ceux du début du Ier s. apr. J.-C.
Les principaux vestiges mis en évidence sont un petit bâtiment dont nous n'avons pu dégager que la partie orientale. On observe le négatif d'une sablière nord-ouest/sud-est (Us 3800, 30 cm de large pour environ 15 cm de profondeur, fond plat bords droits verticaux). On le suit sur un tronçon d'environ 2,7 m. Il est bien visible dans la coupe réalisée au sud-est de la cave moderne (planche 12). Mais, il est plus difficile à suivre en plan : la tranchée d'épierrement Us 2803 (phase E/F) l'a en partie recoupé plus au sud (fig. 31). Au nord-ouest comme au sud-est, il est recoupé par des aménagements postérieurs. Toutefois, au sud-est, on ne le retrouve plus au-delà de la tranchée d'épierrement Us 2807 (début IIe s. apr. J.-C.) : il ne fait pas jonction avec le creusement FO3646 (*infra*) qui date de la même période. Il est donc logique de supposer la présence d'au moins un retour au sud-est de cette sablière, qui a été détruit par les murs postérieurs. Au nord-ouest on ne peut guère juger de l'extension du bâtiment. Cependant, au nord-ouest de la cave moderne, les niveaux anciens sont en partie préservés et aucune structure en lien avec cette construction n'a été perçue.
La sablière s'installe dans un niveau de sol grisâtre (Us 3578) constitué essentiellement de graviers compactés. Il déborde la sablière vers l'est, mais sa surface est différente du côté ouest de la sablière. En effet, on y a observé les restes d'une couche d'occupation charbonneuse (Us 3577). Des traces de rubéfaction sont aussi visibles témoignant de la probable présence d'un foyer. Elles sont toutefois trop légères pour en déterminer la morphologie. Une série de trois piquets a été mise au jour dans cette partie du sol Us 3578 : Us 3718, Us 3719, Us 3720. À eux seuls, ils ne suffisent pas pour comprendre la nature de l'aménagement auquel ils sont liés. Toutefois, leur présence à l'ouest de la sablière Us 3577, ainsi que celle de la couche d'occupation Us 3577 et des traces de rubéfaction, permettent de situer l'intérieur du bâtiment dans cette zone.

**Figure 30** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 17

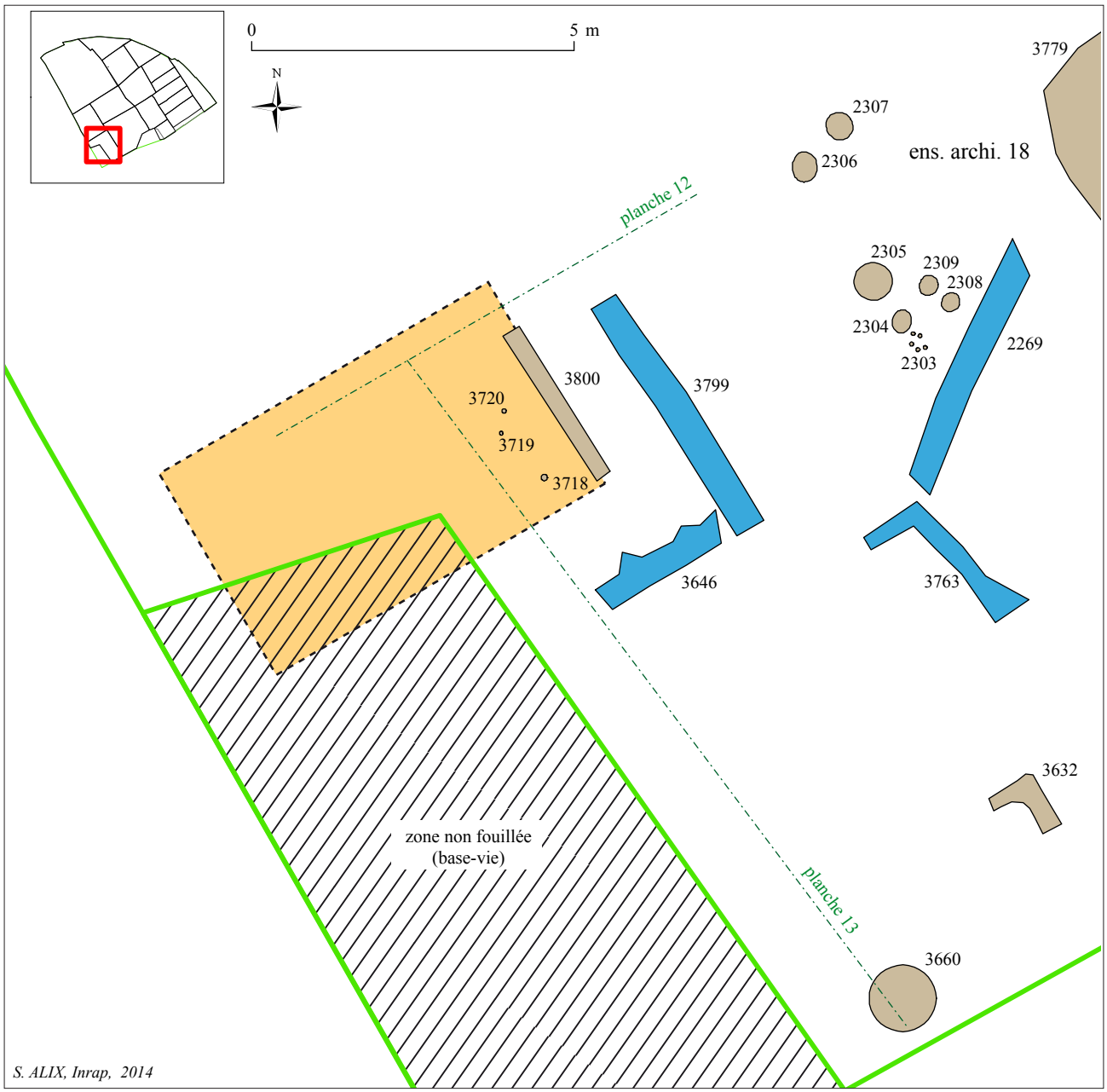




**Figure 31** Vue des vestiges du bâtiment de l'ensemble 17

Deux autres structures en creux entourent ces vestiges : les fossés FO3646 (comblement Us 3647) et FO3799 (fig. 32 a et planche 12 et 13). Ils se joignent probablement à angle droit au sud-est du bâtiment. Leur creusement est plus large que celui de la sablière Us 3800 (45-50 cm) et présente un profil en cuvette (profondeur 20-30 cm). Ils sont comblés de limon sableux grisâtre plus ou moins foncé. Le fossé nord-est/sud-ouest FO3646 présente la particularité d'avoir sur son bord nord-ouest deux surcreusements qui sont peut-être l'empreinte de deux petits poteaux.
Le fossé FO3799 est situé à l'aplomb des murs qui vont postérieurement marquer la limite entre les ensembles architecturaux 1 et 2 tout au long de l'occupation antique. Il est positionné non loin du bas du talus qui marque la limite est du secteur. Ces deux fossés peuvent être interprétés comme des éléments servant à la fois à protéger le bâtiment contre des écoulements d'eau venus des parties hautes, mais peut-être également à recueillir les ruissellements de la toiture.
Il est donc bien difficile d'inférer de la morphologie du bâtiment et de son organisation à partir de ces quelques vestiges. On peut simplement dire qu'on a affaire à un bâtiment en matériaux périssables assis sur sablières basses, probablement de dimension modeste. Si des retours à angle droit de la sablière Us 3800 ont été détruits par des murs postérieurs, on peut restituer une dimension est-ouest d'environ 4,5 m (environ 15 pieds romains ?). Pour le reste, l'emprise du bâtiment nous échappe. On notera qu'il suit une orientation à environ 33° ouest qui est celle de la cité antique.
Du point de vue des datations précises, le sol Us 3578 a livré du mobilier relevant à la fois de la période augustéenne et du règne de Tibère (1-40 apr. J.-C.). Le comblement d'abandon du fossé FO3646 (Us 3647) a donné lui un ensemble tibérien (15-40 apr. J.-C.).
Dans le reste du secteur 57 (partie sud-est), très peu de structures ont été mises en évidence. Quelques couches (Us 3808, Us 3452), essentiellement vues en coupe, peuvent correspondre à des lambeaux d'occupation (planche 13). Outre ces dernières, trois structures on été mises au jour. Un creusement (Us 3660) d'environ 1 m de diamètre (prof. 20 cm) est visible tout au sud du secteur. Il s'agit peut-être plus d'un piégeage dans une cuvette naturelle que d'une fosse proprement dite. Un fossé très mal conservé (Us 3763) suit une direction sud-est/nord-ouest avant de former un angle vers l'ouest (fig. 32 b). Il participe peut-être d'un système d'écoulement des eaux depuis le rebord du talus ouest évoqué plus haut en direction des parties basses (jonction avec les fossés autour du bâtiment ?). Enfin, une petite structure en creux linéaire (Us 3651) forme elle aussi un angle à 90° après avoir suivi une orientation à 33° ouest. Faut-il y voir les restes d'un négatif de sablière très dégradé ?







**Figure 32 a** Le fossé Us 3646
**b** Le fossé Us 3763

### 1.2.8. L'ensemble architectural 18 : une aire ouverte au centre de l'îlot

L'ensemble architectural 18 regroupe une série de structures en creux de la phase A mises au jour dans les secteurs 17, 18, 29 et 37 (planche 2, fig. 33). Cet ensemble hétérogène occupe un espace continu, au sud de l'emprise, pris entre les bâtiments de la façade est de l'îlot (ensembles architecturaux 19 à 25) et la partie basse au sud-ouest occupée par l'ensemble architectural 17. La densité de structures est peu élevée (16 structures).

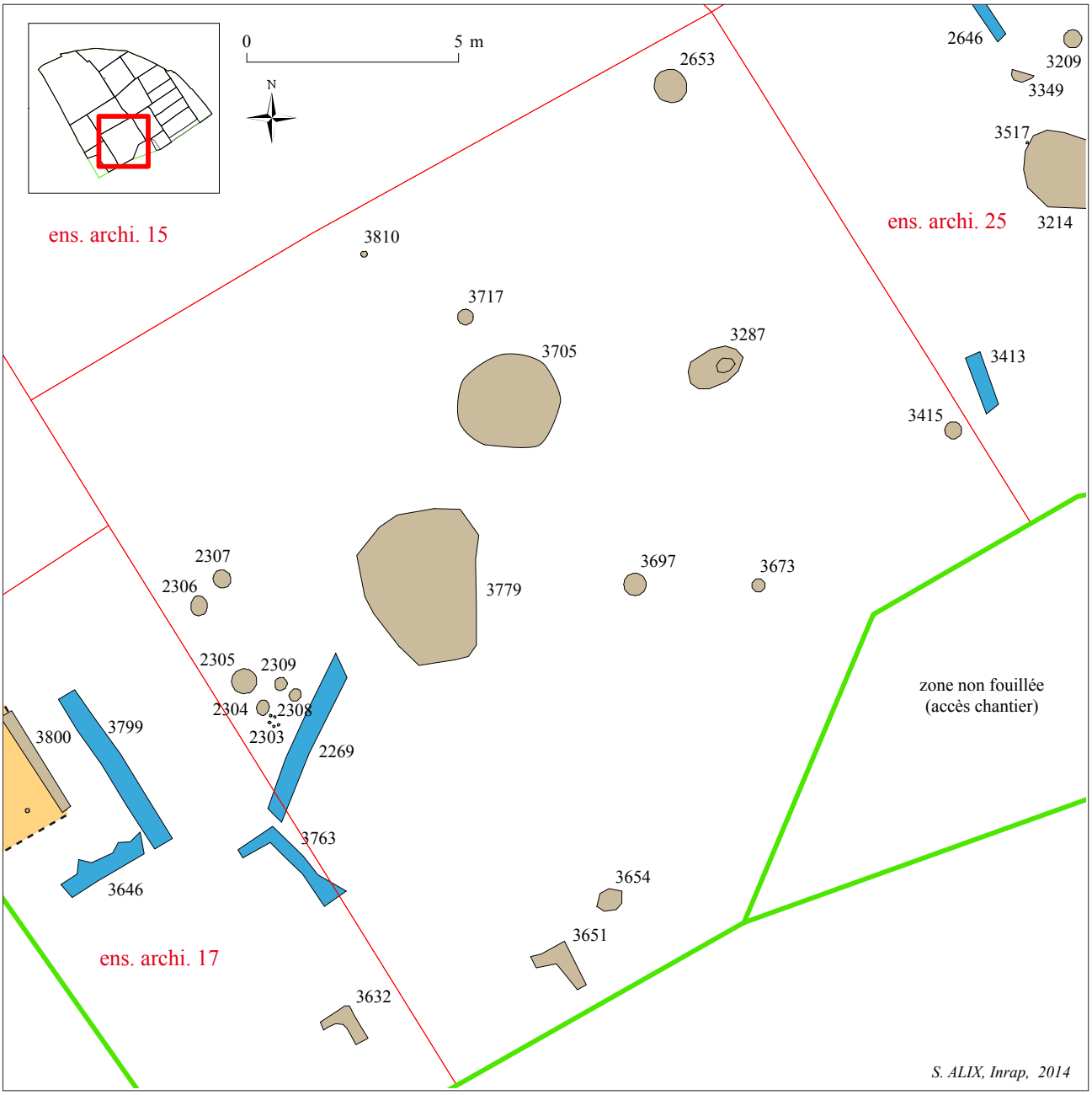



**Figure 33** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 18

On retrouve dans cet espace des segments de la bande empierrée augustéenne qui prend en écharpe toute l'emprise (Us 2270 dans ces secteurs) et compte parmi les plus anciennes structures mises au jour (cf. *supra* § 1.1.3.). Elle est recouverte par un niveau d'occupation constitué d'un limon gris-vert (Us 2295). Les éléments céramiques qui y ont été collectés ne permettent pas une datation affinée et on reste sur une

fourchette chronologique augusto-tibérienne (1-40 apr. J.-C.). Les structures en creux de l'ensemble s'ouvrent dedans.
Ces dernières comptent une série de trous de poteaux ou de petites fosses dispersée (FS2653, FS3287, FS3415, FS3654, TP3673, TP3697, TP3717, Us 3810) qui ne peut être rattachée à aucun aménagement ou bâtiment particulier. Nous ne la détaillerons pas ici (cf. listing des Us).
On notera un ensemble de trous de poteaux plus groupés à l'est de l'ensemble : TP2304 à TP2309 (fig. 34). Leur taille varie entre 30 et 60 cm de diamètre pour une profondeur de l'ordre d'une vingtaine de cm. S'ils constituent les vestiges d'un petit bâtiment sur poteaux, on ne saurait alors en lire la structuration à partir de ces seuls indices. Les nombreux remaniements observés dans le secteur de fouille 29 ont peut-être détruit certaines structures, engendrant des difficultés dans l'interprétation des aménagements. Deux d'entre eux ont donné des datations. Le trou de poteau TP2305 a livré du mobilier augusto-tibérien peu discriminant (1-40 apr. J.-C.). Le trou de poteau TP2304 est mieux daté avec du mobilier tibérien (15-40 apr. J.-C.). Un groupe de cinq trous de piquets (Us 2303) se situe également dans cette zone.



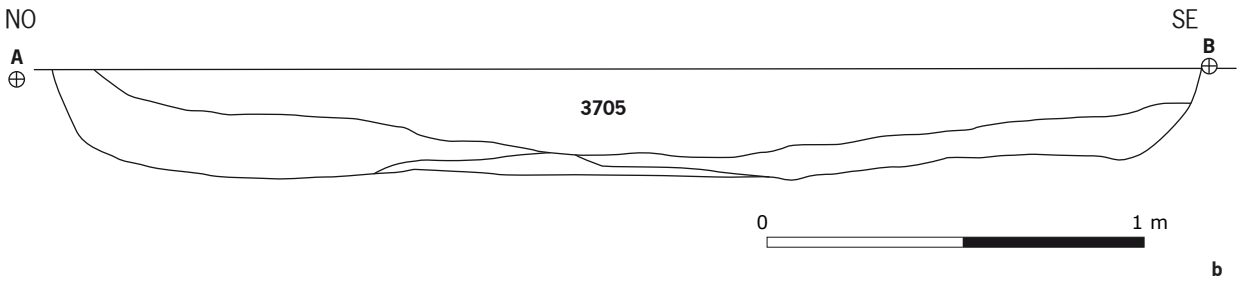
**Figure 34** Vue du groupe de structures à l'ouest de l'ensemble 18 (Us 2304 à 2309, fossé 2269)

Un petit fossé (Us 2269) a été mis au jour à proximité de ce groupe de structures (fig. 35 a). Sa direction est divergente par rapport aux orientations générales de la ville. Il est peu profond (20 cm pour une largeur de 50 cm). Il présente un fond plat et des bords droits obliques. On le suit sur quelques mètres entre, à l'ouest, la rupture de pente qui sépare les ensembles 17 et 18 et, à l'ouest, la fosse FS3779. La relation avec la fosse FS3779 n'était pas visible (réaménagement tardif), mais il est probable qu'elle recoupe le fossé. Dans tous les cas, on ne le retrouve pas au nord-est au-delà de FS3779. À l'ouest, il rejoint peut-être le fossé FO3763 (*supra* ens. 17). On peut y voir un élément d'un système de drainage canalisant l'eau de cette partie de l'ensemble 18 vers

les parties basses de l'ensemble 17. Le peu de mobilier céramique qu'il contient n'est pas discriminant au sein de la phase A (1-40 apr. J.-C. Deux grandes fosses occupent le centre de l'ensemble 18 : FS3705 et FS3779. La première (fig. 35 b) montre un plan subcirculaire (2,3 m de diamètre pour une profondeur de 30 à 40 cm) et un fond plat (bords incurvés). Son comblement a livré du mobilier céramique de la période tibérienne (15-40 apr. J.-C.), datation corroborée par la présence d'une monnaie à l'Autel des Gaules datée de 13-14 apr. J.-C. Cette fosse est surtout notable par la présence dans son comblement d'un casque militaire en fer (fig. 35 c et d). Cet élément de *militaria* est à rapprocher des attaches de cuirasse segmentée qui ont été mises au jour dans l'ensemble 13 pour la même période (cf. *supra* ens. archi. 13).

**Figure 35 a** Vue du fossé Us 2269
**b** Coupe de la fosse Us 3705 à faire
**c et d** Timbre du casque tibérien en cour de restauration au CREAM









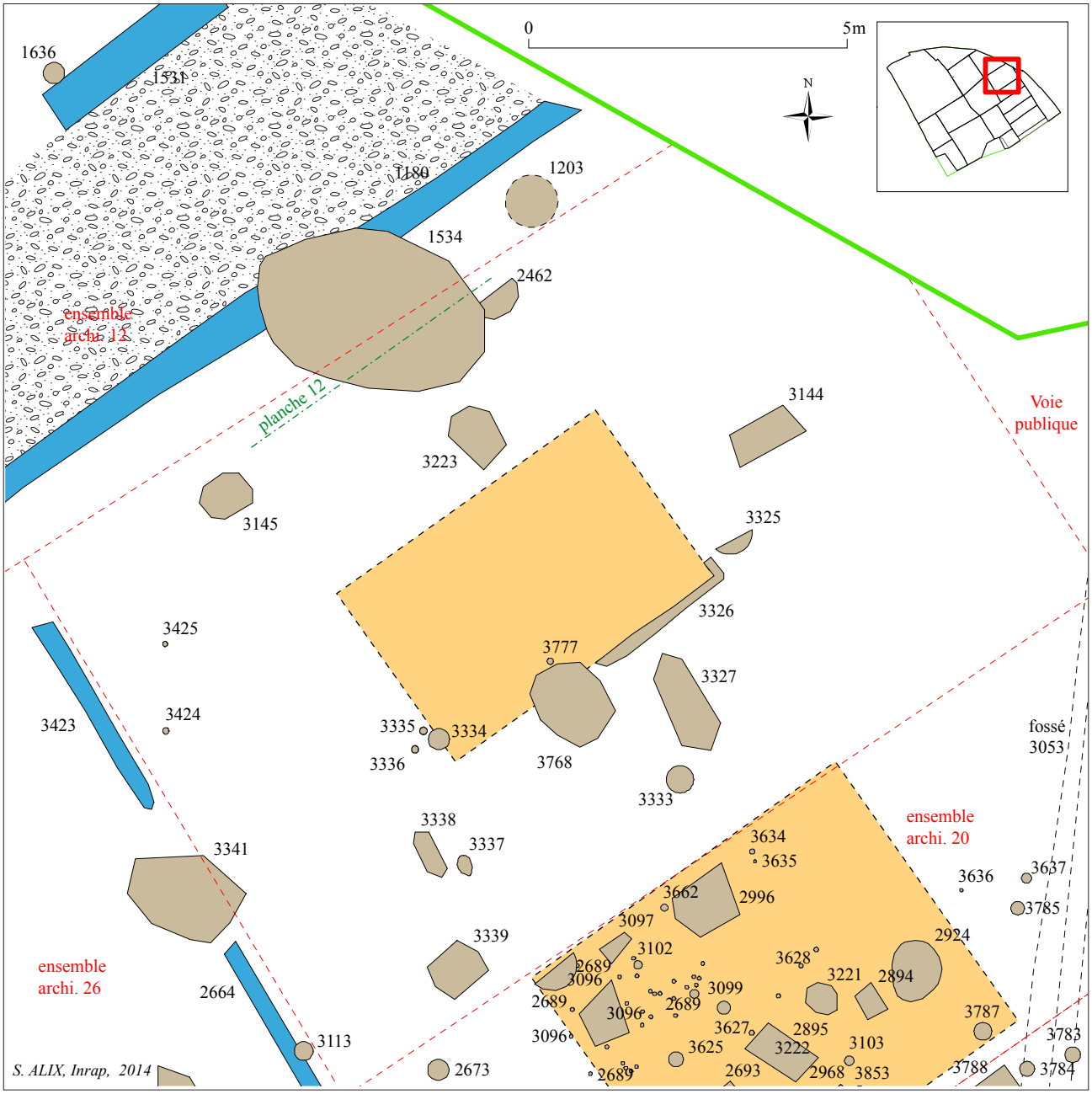
La seconde fosse (FS3779) est plus ovale (3,7 x 3 m) avec également un fond plat (prof. env. 50 cm). Ces deux creusements peuvent être interprétés comme des dépotoirs. Parmi la céramique, on notera la présence de fragments de *dolia*. Au sein de l'ensemble 28, on n'en trouve que dans ces fosses. Ailleurs dans l'emprise, les plus grandes concentrations de ces *dolia* pour la période augusto-tibérienne se rencontrent au sein des habitats (ensemble 23 notamment).
Au sud de la zone, on observe la présence d'un creusement linéaire qui forme un angle. Il pourrait s'agir d'un tronçon de trace de sablière (Us 3651). Auquel cas, on pourrait avoir un bâtiment dans cette zone. Les orientations de ses deux parties suivent d'ailleurs celle de la trame urbaine générale. Malheureusement, il est tronqué, notamment par la berme sud de l'emprise. Son comblement a livré une monnaie assez précoce (émission entre 7 et 3 av. J.-C.). Mais l'absence de mobilier céramique ne permet pas de corroborer une datation proprement augustéenne.
La fosse qui se situe à proximité FS3654) a fait l'objet d'un prélèvement qui contient une très grande proportion de battitures (test à l'aimant sans tamisage : la quasi-totalité du sédiment est magnétisée). Le mobilier céramique associé n'est pas discriminant, renvoyant une datation du début du premier siècle.
Enfin, le remblai d'abandon (Us 2294), qui scelle l'ensemble 18, en dehors d'une charnière en os, a livré un objet particulier : un bras de poupée en terre cuite. Ce dernier a fait l'objet d'analyses chimique et macroscopique par J. Beenhouwer (étude du mobilier coroplastique). Ce dernier penche pour une provenance méditerranéenne de l'objet d'après la pâte.
Au final, nous sommes dans un espace ouvert très peu dense, qui n'accueille que quelques aménagements difficilement interprétables (ensembles de poteaux). Cette zone sert probablement en partie de dépotoir (cf. FS3705, FS3779). Les datations semblent montrer que la majorité des aménagements est d'époque tibérienne.

### 1.2.9. L'ensemble architectural 19 : une zone de dépotoir dans la périphérie des forges

Cette zone rassemble une série de structures en creux comprises dans une zone limitée au sud-ouest par l'ensemble 26, au nord-ouest par la voie de l'ensemble 12, au nord-est par la voie publique et au sud-est par les bâtiments de forge de l'ensemble 20 (Planche 2, fig. 36). Même en tenant compte des destructions liées aux réinstallations postérieures, la concentration de vestiges est moins abondante et structurée que dans les ensembles plus au sud-est (20 à 23).
La plupart d'entre eux sont des fosses : on en rencontre un peu plus d'une dizaine. La large fosse FS1534=FS2463 (fig. 37 a) contient beaucoup de mobilier et pourrait être interprétée comme une fosse dépotoir. Toutefois, elle recoupe le fossé FO1180, dont l'abandon marque la fin de la phase augusto-tibérienne. Il faut donc plutôt y voir un creusement aménagé à la charnière de la phase A et B (milieu I^er^ s. apr. J.-C.). Elle accueille des déblais de la phase A, comme le montre le mobilier céramique assez homogène (15/40 apr. J.-C.). Cela pose le problème de savoir si certaines de ces fosses relèvent de l'occupation tibérienne proprement dite ou sont réalisées au moment de la démolition. Plusieurs ont des morphologies assez proches : FS2462[1], FS3145 et FS3339 d'une part et FS3144 et FS3768 d'une autre (fig. 37 et 38). Les trois premières sont circulaires ou légèrement ovales, avec une envergure d'environ 80 cm. Les secondes sont un peu plus vastes (de l'ordre de 1,2 à 1,3 m sur 1 m). Il faut peut être y adjoindre le creusement Us 1203 qui n'a pu être observé que sur une faible portion. Dans tous les cas, ces décaissements sont bien marqués

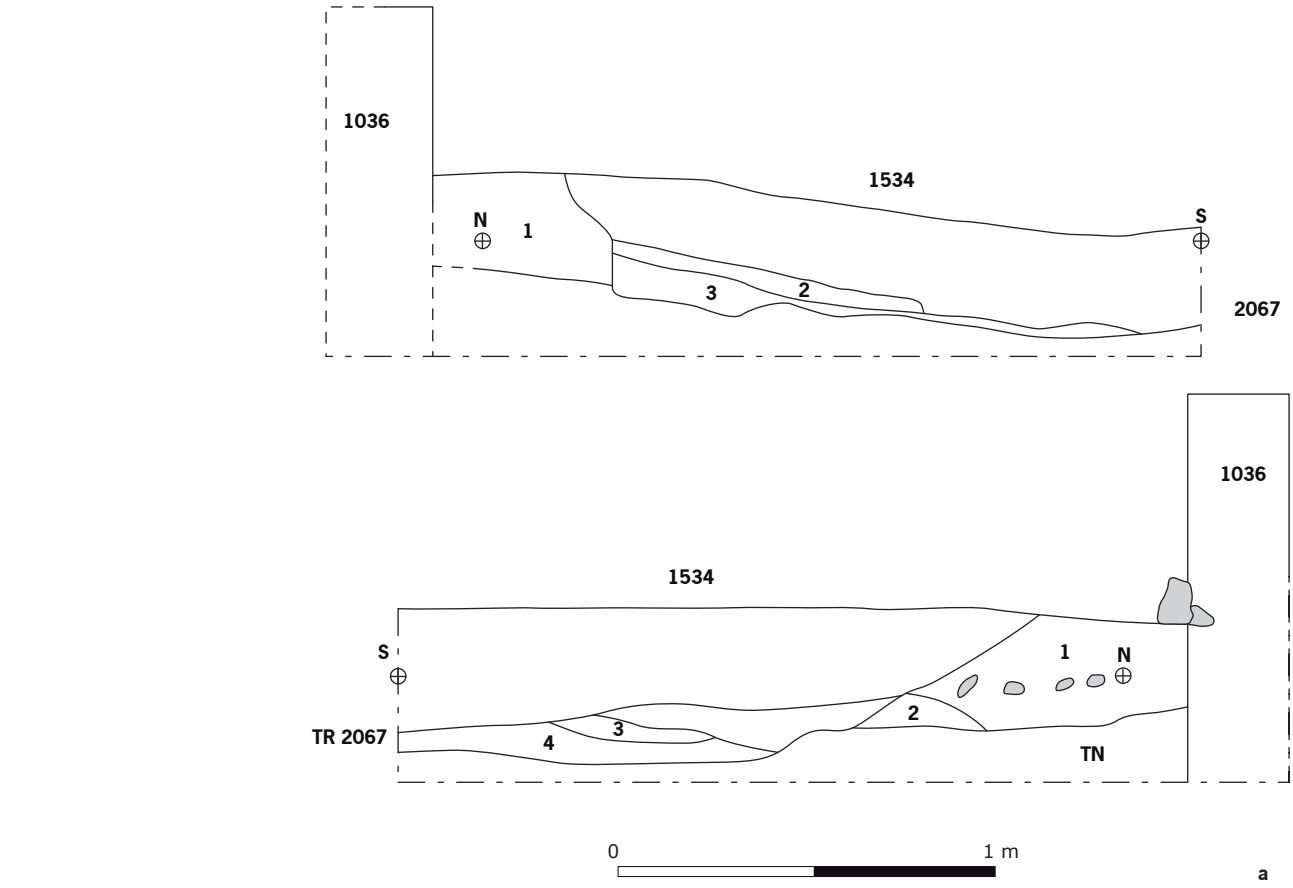
[1] Us 2462, cf. planche 14

**Figure 36** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 19



avec des profondeurs entre 40 et 60 cm. Le mobilier accumulé (déchets de métallurgie, céramique, faune… cf. *infra*) plaide pour des fosses dépotoir. La fosse FS2462 est recoupée par la grande fosse FS2463 (=FS1534), citée plus haut, ce qui permet d'envisager que l'on a là des dépotoirs utilisées au cours de l'occupation tibérienne.

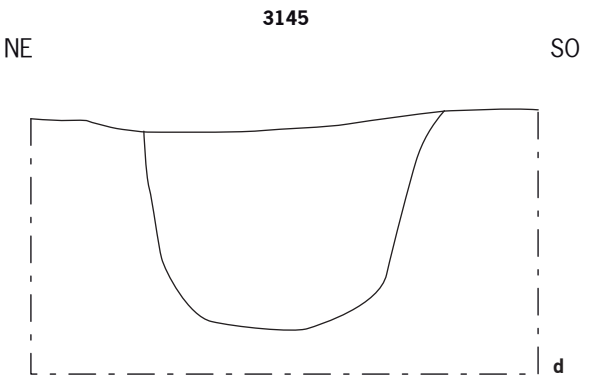
**Figure 37 a** Coupe partielle de la fosse Us 1534 (=Us 2463)
**b** Fosse 2462
**c** Fosse 3145
**d** Profil de la fosse 3145
**e** Profil de la fosse 3339









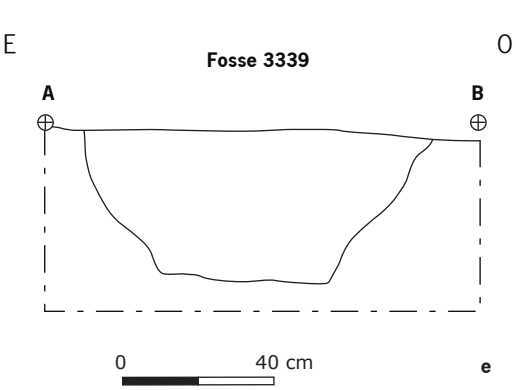
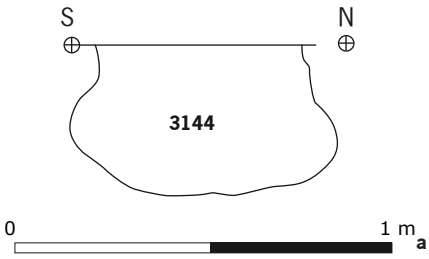



**Figure 38 a** Profil de la fosse 3144
**b** La fosse 3768
**c** La fosse 3327
**d** La fosse 3326













On note une série de trous de poteaux et de piquets (Us 3313, Us 3334, Us 3335, Us 3336, Us 3337, Us 3424, Us 3425 et Us 3777 : fig. 39 a). Mais ils sont dispersés et ne s'organisent pas en un schéma structurel cohérent. Une petite empreinte de sablière basse (Us 2366) a également été mise au jour (fig. 39 b). Elle suit une direction nord-est/sud-ouest, conforme au schéma urbain général, sur 2,3 m avant de faire un retour vers le nord-ouest sur quelques centimètres. Elle présente une faible largeur (15 cm environ). Les fondations sur sablière observées ailleurs sur le site sont plutôt de l'ordre de 30 cm. En l'absence d'autres éléments, il est impossible de lui donner une interprétation claire. Il s'agit le plus probablement des seuls vestiges d'un très petit bâtiment utilitaire (annexe, appentis…).

**Figure 39 a** Trous de poteaux Us 3334, 3335 et 3336
**b** L'emprient de sablière basse Us 3326






Le mobilier céramique mis au jour dans toutes ces structures reste assez homogène. Il relève systématiquement de la période tibérienne pour les plus parlants (15-40 apr. J.-C.). Seules certaines contiennent du mobilier à peine plus précoce (10-30 apr. J.-C.), mais qui reste compatible avec la datation tibérienne. Une large partie des structures coupe le sol empierré augustéen (US 3139). Comme pour le reste des vestiges de cette phase, tout laisse à penser que leur mise en place se fait à partir de 10-15 apr. J.-C., pour un abandon définitif vers 40 apr. J.-C. Les monnaies sont moins parlantes. Outre les deux découvertes dans cet espace, mais *dans* la masse de l'empierrement augustéen (cf. *supra* § 1.1.3), les quatre autres viennent de la couche d'abandon Us 3344. Elles sont plutôt précoces (27 à 14 ou 7 à 3 av. J.-C.), mais le mobilier céramique date de l'abandon (40 apr. J.-C.).
Si on s'attache maintenant à la nature des artefacts contenus dans ces structures, on constate qu'outre le mobilier céramique et la faune parfois mis au jour en abondance, on retrouve tout un ensemble de déchets liés à la métallurgie du fer et du bronze. C'est notamment le cas au nord-est de l'ensemble 19, dans les fosses FS2462, FS1534=FS2463 et dans la couche Us 2718. Dans la première fosse (FS2462) on trouve des scories de fer (culots et autres) en nombre important, relativement à la structure, ainsi que deux fragments de tuyère de foyer, un fragment de creuset (Cu) et un moule pour le bronze (clochette, moule à bronzer ?). Dans la fosse FS1534=FS2463, ce sont à nouveau des scories qui sont présentes. Quant à la couche Us 2718 posée sur le sol empierré augustéen au nord-ouest de la zone, elle a révélé à la fois des scories et des battitures en vrac. Le creusement indéterminé Us 1203 a livré un résidu de coulée en cuivre. Une chute de tôle en bronze a été trouvée dans le trou de poteau TP3334. Enfin, un polissoir pour la finition d'objets en fer a été mis au jour dans la fosse FS3338
D'autres types de mobilier ont également été découverts. On notera la présence d'antéfixes en terre cuite : une dans la fosse FS2462, une autre dans FS3145 (les deux de type incertain) et trois dans la fosse FS1534=FS2463 (type ELVI-LVS pour les trois ?). On observe également quelques objets de la sphère personnelle : une fibule (au contact du sol augustéen SL2678=SL3139 et de la couche Us 2718, type « Nertomarus ») ainsi qu'une bague dans la couche Us 2718 (Riha type 28).
*In fine*, l'ensemble architectural 19 correspond donc essentiellement à une zone ouverte, dévolue pour tout ou partie à un rôle de dépotoir. Le mobilier qui y a été mis au jour trahit la proximité d'activités métallurgiques. On y retrouve des déchets de forge, mais c'est le seul endroit de l'emprise où on rencontre des traces de métallurgie du bronze pour cette période. Les quelques éléments mobiliers correspondant à cette activité incitent à reconsidérer les ateliers de métallurgie qu'on rencontre dans les ensembles 20 à 22, dont les vestiges laissaient seulement envisager une activité centrée sur le fer. La métallurgie des cupro-alliages venait peut-être en complément de cet artisanat. On notera qu'une partie des indices de métallurgie vient des fosses dépotoirs, tandis qu'une autre part relève plutôt de l'épandage ou l'enfouissement (fosse FS1534=FS2463) des résidus lors de la démolition des bâtiments de la phase tibérienne.

### 1.2.10. L'ensemble architectural 20 : un bâtiment de forges

L'ensemble 20 correspond avant tout à une concentration de structures liées à la métallurgie du fer, situées au nord-ouest du bâtiment principal de l'ensemble 21 (Planche 2, fig. 40). Au sud-ouest, la concentration prend fin avant la limite nord-est de l'ensemble 26, matérialisée par le fossé FO2664. Au nord-est, bien que la concentration prenne également fin avant, nous avons poussé la limite de l'ensemble jusqu'au niveau de la voie publique. L'espace nord-est/sud-ouest, ainsi défini, s'inscrit en fait dans la continuité de ceux plus clairement structurés que l'on retrouve

plus au sud-est (ensembles 21 à 23). La largeur de l'ensemble (nord-ouest/sud-est) correspond à la fois à la distance que l'on retrouve sur les autres ensembles du sud-est de l'emprise (21 à 23) et aux limites sud-est et nord-ouest de la concentration principale de vestiges. La grande difficulté dans l'étude de cet ensemble est que nous sommes en présence de structures qui relèvent de l'intérieur d'une des forges. Mais nous n'avons pas de vestiges architecturaux (trous de poteaux, sablières), clairement organisés et lisibles qui pourraient permettre de connaître l'organisation du bâtiment. Le plus probable est que les tranchées de récupérations ultérieures (Us 2093, Us 2576) aient détruit les éléments architecturaux quels qu'ils soient. Ce phénomène est visible dans les ensembles du sud-est (21-23). Les murs postérieurs y sont souvent construits sur les mêmes axes que les anciens et ont détruit beaucoup de ces éléments, n'en épargnant qu'une partie. Les structures les plus au sud-ouest de la concentration principale (Us 3096, Us 3183…) s'arrêtent sur un axe nord-ouest/sud-est qui se trouve plus ou moins dans le prolongement de la limite sud-ouest du bâtiment principal de l'ensemble 21. Au nord-est, on peut se demander si la limite de la concentration de structures marque bien la limite initiale de cet espace de forges. Durant la phase B (40-70 apr. J.-C.) un autre atelier de métallurgie prend place dans ce même espace. Son sol est installé directement sur le substrat et a pu oblitérer des structures antérieures.

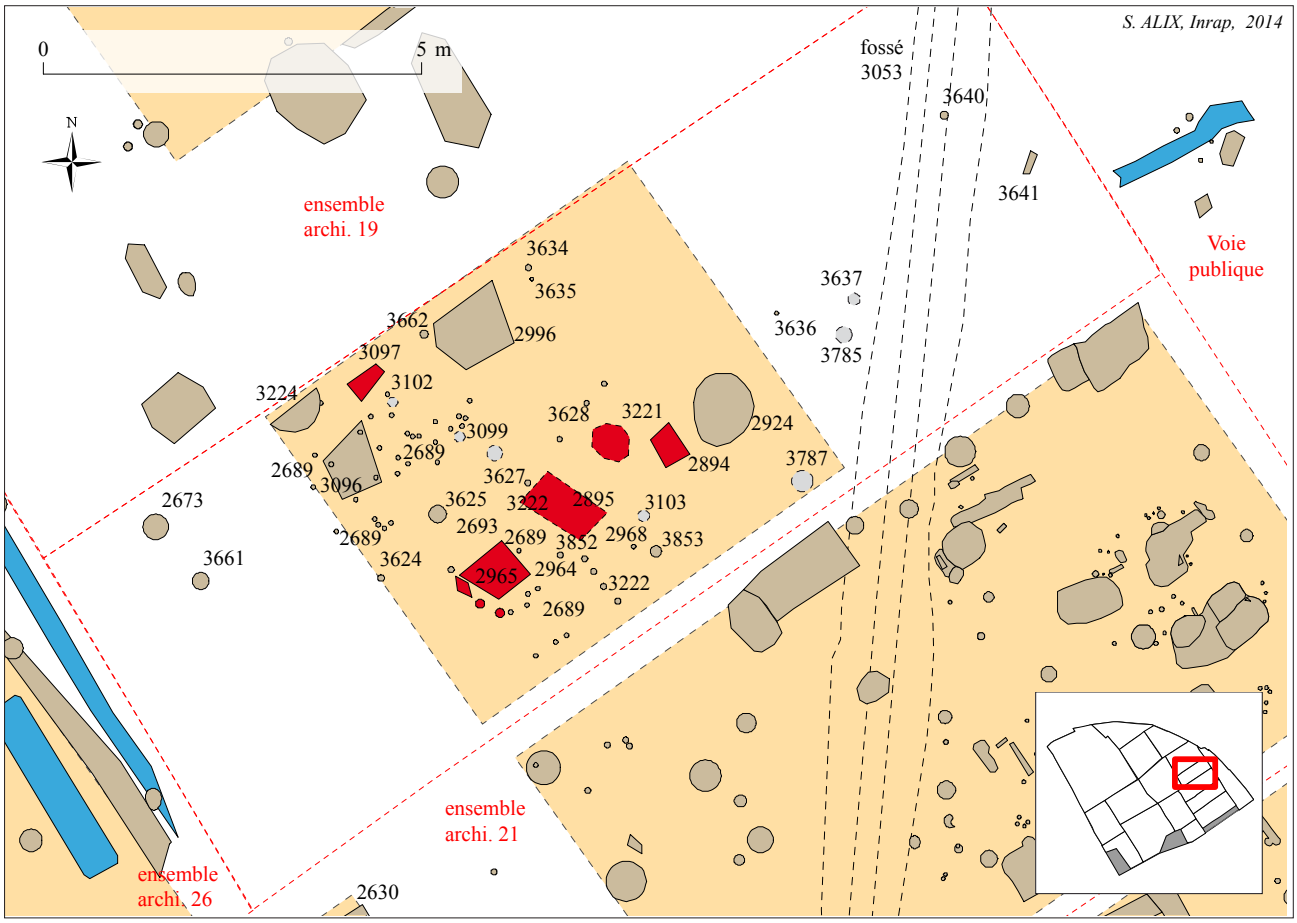



**Figure 40** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 20

Si on se base sur la concentration principale de vestiges, l'espace dévolu à la forge occupe donc au moins un espace carré d'environ 5 m de côté. Mais il pourrait être plus vaste, notamment au nord-est. Comme on l'a évoqué, l'absence de structuration architecturale claire ne permet pas de savoir si on a affaire à un bâtiment venant s'appuyer sur celui de l'ensemble 21, voire fonctionnant avec. De même on ne peut inférer de la nature du bâtiment lui-même : construction fermée ou en partie ouverte ?

Au sein du principal groupe de structures évoqué plus haut, on note au sud-est la présence d'un lambeau de sol (Us 2966) conservé sur environ 1 m² (fig. 41 a). Il s'agit d'une simple chape de terre battue de 1 à 3 cm d'épaisseur. Ailleurs, aucun sol n'est conservé. Les vestiges mis au jour sont avant tout des structures en creux et des traces de rubéfaction qui témoignent de la présence de foyers. S'y ajoutent des couches charbonneuses ponctuelles issues des niveaux d'occupation.
Dans la moitié sud-est, on observe une série de traces de rubéfaction qui témoignent de la présence de quatre foyers (Us 2693, Us 2895, Us 3221 et Us 2894). Certaines sont très légères ou diffuses (Us 2895) et ne permettent pas de se faire une idée du foyer. Le foyer FY2693 (fig. 41) est aussi largement détruit. Mais sur son bord ouest, on note la présence de trois creusements qui sont probablement les empreintes de pierres constituant un muret, comme on en retrouve régulièrement sur les bords des foyers, le plus souvent du côté d'une tuyère de soufflet. Toujours sur l'extrémité sud-est de la zone, plusieurs séries de trous de piquets ont été mis au jour. On remarquera qu'ils recoupent en partie certaines traces de rubéfaction (FY2693 et FY2895), montrant une évolution dans l'organisation de l'espace. Une partie de ces piquets forment des alignements qui définissent un quadrilatère d'environ 1,3 m de côté (pas de limite visible du côté sud-ouest). Dans un contexte de métallurgie, on peut y voir les supports d'un coffrage destiné au stockage (charbons de bois par exemple). D'autres piquets épars semblent plutôt destinés à des supports plus ponctuels. On retrouve dans la partie nord-ouest de la concentration tout un nuage de ces trous de piquets sans organisation visible. On pense là encore à des supports de frappe mobiles (ou des installations d'établis ?). Toujours au nord-est, on observe trois fosses à fond plat (FS3096, FS3097 et FS3234, fig. 42). Deux sont quadrangulaires (FS3096 et FS3097), la troisième (FS3234) possède un plan plus arrondi. Au fond de FS3096 et FS3234, on peut voir des surcreusements du type trous de piquets. Leur comblement d'abandon était très charbonneux avec des restes de foyer ou de terre rubéfiée et des battitures. Seule FS3096 est entièrement conservée : elle montre une forme en plan trapézoïdal. Ces trois fosses correspondent probablement à des négatifs de supports de frappe : billots ou enclumes en pierre. La forme particulière de FS3096 pourrait suggérer que l'on ait affaire à un élément en réemploi. Deux autres fosses plus classiques, de plan ovale sont également présentes (FS2996 et FS2924). Il s'agit plutôt de fosses de rejet, mais leur destination exacte reste inconnue. Enfin, on note la présence d'un ensemble de trous de poteaux ou de piquets de plus grande envergure. Si certains pourraient correspondre à des supports architecturaux (TP2673, TP3625, TP3627, TP3787 p. ex.), ils ne forment pas un plan organisé. Certains peuvent correspondre à des supports de frappe ou des calages d'aménagement intérieur.
En dehors de cette concentration, on note quelques trous de poteaux ou de piquets dans la partie nord-est de l'ensemble 20, mais ils sont épars et ne s'organisent pas non plus selon un plan structuré.
Un certain nombre de prélèvements réalisés dans le comblement de structures ou sur les couches charbonneuses qui recouvraient certaines traces de foyers, ont livré des déchets métalliques. Ils permettent d'interpréter cet ensemble de creusements comme relevant d'un atelier de métallurgie du fer. Les fosses FS3096 et FS3097 avaient des comblements contenant une importante quantité de battitures, de même que les empreintes de calage du muret de foyer FY2965. On trouve également des battitures sur les foyers FY2693 et FY2895. Ces traces permettent de restituer une zone de travail de forge au centre de la concentration principale de vestiges, entre les foyers et les fosses interprétées comme des empreintes de billot ou d'enclume. En dehors de ces battitures, la zone n'a pas livré de scories ou de fragments d'objets en cours de fabrication. Seule une coulure de plomb a été découverte dans la fosse FS2996.
Hors céramique et faune, peu d'objets ont été mis au jour dans

l'ensemble 20. Une fibule (type « Nertomarus ») a été découverte, ainsi qu'une antéfixe en terre cuite.
Le mobilier céramique provenant de ces structures donne une datation tibérienne, plutôt entre 10 et 30 apr. J.-C. pour les ensembles le plus précisément calés.

**Figure 41 a** Vestiges sud-est de l'ensemble 20
**b** Foyer Us 3221






**Figure 42 a** Fosse 3096
**b** Fosse ou foyer 3097
**c** Fosse 3234









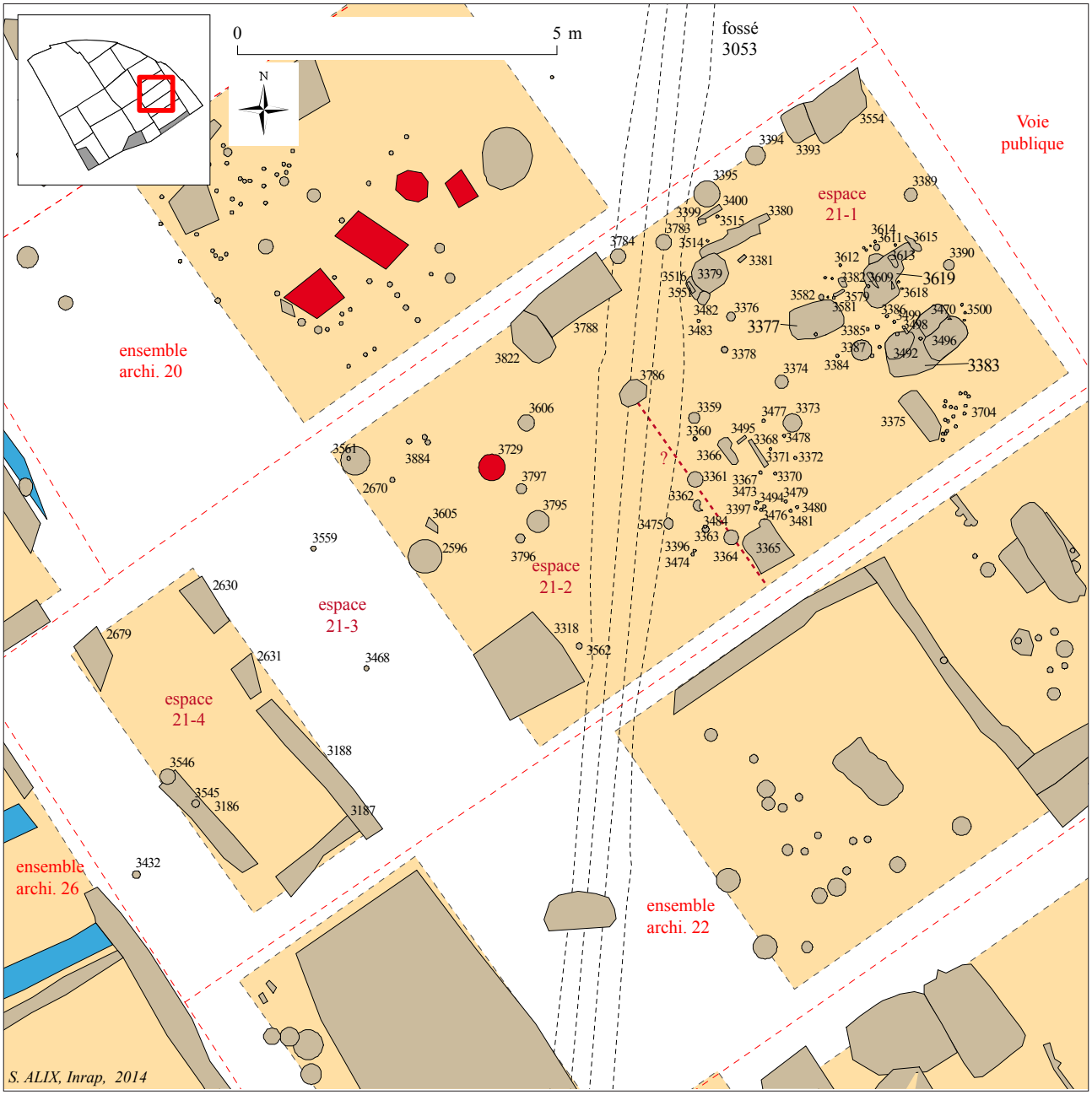
### 1.2.11. L'ensemble architectural 21 : bâtiment de forge et habitat ?

Comme les autres ensembles de la façade est de l'îlot (20 à 23), l'ensemble architectural 21 occupe un espace quadrangulaire allongé du nord-est au sud-ouest (Planche 2, fig. 43). Il est situé entre l'état primitif de la voie publique au nord-est et les bâtiments allongés sur sablières basses de l'ensemble 25, au Sud-est. Au nord-ouest, il jouxte l'ensemble 20 (forge également) et, au sud-est, il est bordé par l'ensemble 22 (habitat). Comme pour les ensembles 22 et 23 les bâtiments peuvent être circonscrits dans un rectangle d'environ 18 x 6 m, soit 20 x 60 pieds romains (1/2 *actus* pour la longueur).
Il convient de rappeler les réaménagements ultérieurs, en particulier les murs et épierrements, mais aussi certaines fosses qui perturbent la vision que l'on peut avoir de ces niveaux. Aussi, la lecture de la structuration des bâtiments restera une hypothèse au vu des vestiges mis au jour, laissant certains points dans l'incertitude.
Les structures découvertes permettent néanmoins de percevoir que cet ensemble s'organise en quatre espaces distincts du nord-est au sud-ouest. Le premier (21-1), au nord-est, occupe les deux tiers d'un bâtiment et accueille un espace d'artisanat du fer. L'extrémité sud-est du bâtiment serait plutôt dévolue à l'habitat (21-2). Vient ensuite une zone ouverte (21-3), puis un bâtiment plus modeste à l'arrière de l'ensemble (21-4).
Globalement, les vestiges sont apparus après décapage des remblais d'abandon (limon gris verdâtre) qu'on observe sur une bonne partie des vestiges augusto-tibériens, dans la partie sud-est de l'emprise (Us 2806 et Us 2828 pour l'ensemble 21). Nous avons ici presque exclusivement des structures en creux apparaissant dans le substrat argileux. Seuls deux lambeaux de sol ont été observés. En l'absence, de mobilier datant discriminant ou de données stratigraphiques (ex. de l'ensemble 13), il est difficile de savoir si une part d'entre eux ne relève pas de l'occupation augustéenne. Si on retient l'hypothèse d'une orientation divergente pour cette dernière, il semble que peu de structures inscrites dans l'emprise de l'ensemble 21 en fassent partie (cf. *supra*). Hormis celles qui sont évoquées dans la description des vestiges augustéens, on considérera donc par défaut que les autres structures sont liées à l'occupation tibérienne.
Aucune monnaie n'a été mise au jour dans cet ensemble. Toutefois, le mobilier céramique des comblements d'abandon les mieux datés appartient au règne de Tibère (environ 15 à 30 ou 15 à 40 apr. J.-C.). C'est le cas pour une partie des poteaux qui ferment au nord le bâtiment principal (21-1 et 21-2), ou pour les traces de sablières basses du petit bâtiment arrière (21-4). La fosse quadrangulaire FS3318 (un petit cellier ? cf. *infra*) a livré une des plus grande quantité de céramique de l'ensemble 21. L'ensemble peut être daté d'environ 40 apr. J.-C. Même si certaines structures contiennent du mobilier plus précoce, il ne remonte pas au-delà du tout début du I^er^ s. apr. J.-C. Par ailleurs, il ne forme jamais d'ensemble homogène bien marqué, se trouvant souvent mélangé avec du mobilier tibérien. Cet ensemble est donc bien actif entre 10-15 et 40 apr. J.-C.

#### 1.2.11.1. Le bâtiment nord-est (pièces 21-1 et 21-2)

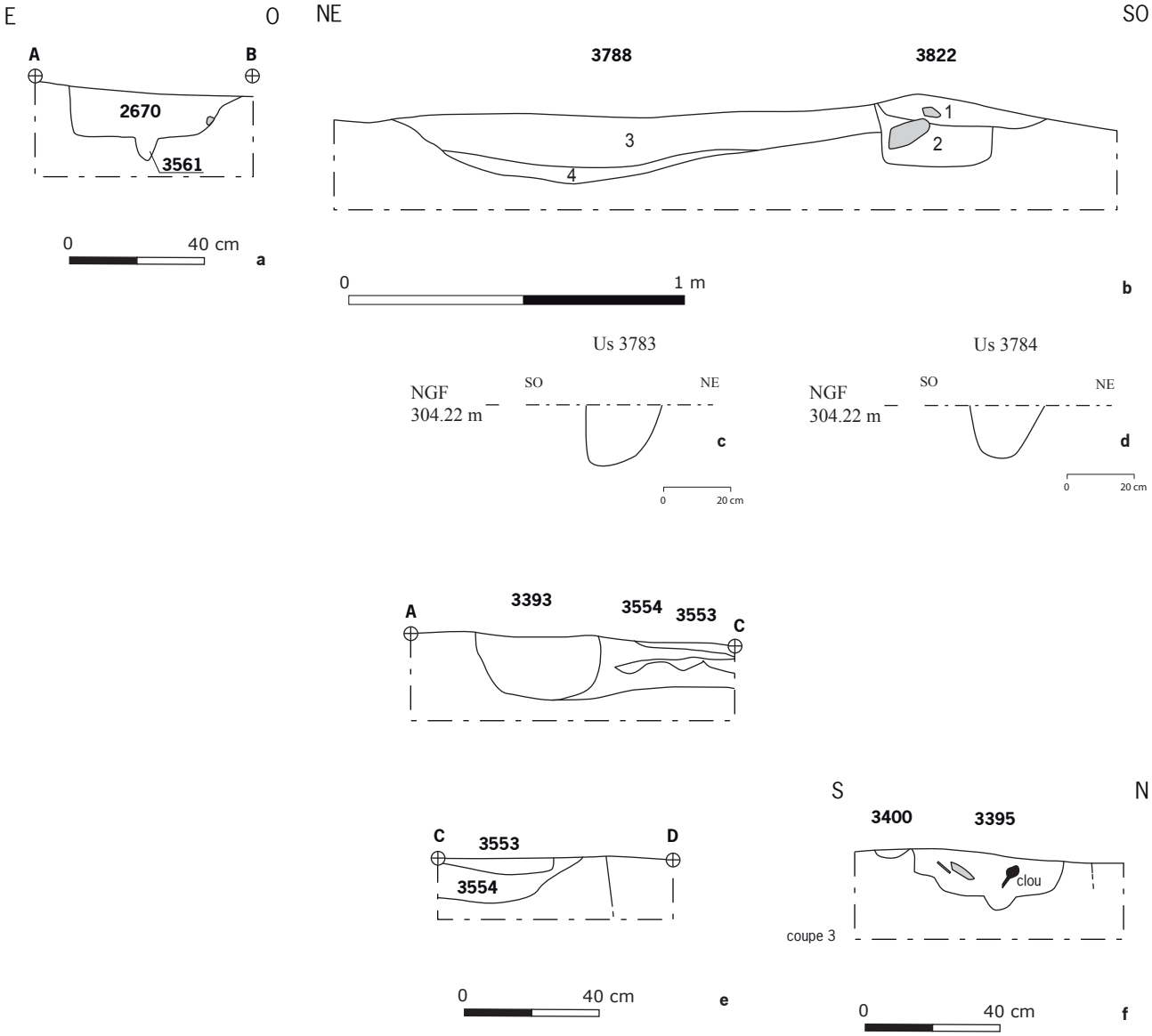
*Structuration du bâtiment*
Ce bâtiment se définit avant tout autour de la concentration de structures situées dans l'espace 21-1 et dans une moindre quantité dans l'espace 21-2 (fig. 43). Il est limité au nord-ouest par une série de trous de poteaux alignés sur un axe proche de l'orientation du plan urbain classique (33° O/Nl) : TP2670, FS3822, TP3784, TP3783, TP3395 et TP3393 (fig. 44). La majorité sont circulaires (diamètre entre 25 et 45 cm, profondeur 15 à 20 cm). On notera la similarité des trous de poteaux TP2670 et

**Figure 43** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 21



TP3395, qui montrent la présence d'un petit surcreusement de type piquet sur leur fond. Deux structures de cet alignement ont un plan rectangulaire : TP3393 et FS3822. Elles ont une morphologie assez semblable : respectivement 50x40 cm et 70x50 en plan, pour une profondeur de 15 à 20 cm (bords droits verticaux, fond plat). Dans les deux cas, elles recoupent un creusement allongé, dans l'axe de l'alignement de poteaux : Us 3553 et Us 3788. Ces dépressions sont peu profondes (10-15 cm), avec un profil en cuvette. S'agit-il de traces en lien avec une cloison (arrachement de solin p. ex.) ou bien des creusements antérieurs au bâtiment ? Le mobilier piégé dans Us 3788 date de 15-30 apr. J.-C. et plaide pour des structures en lien avec la construction tibérienne.

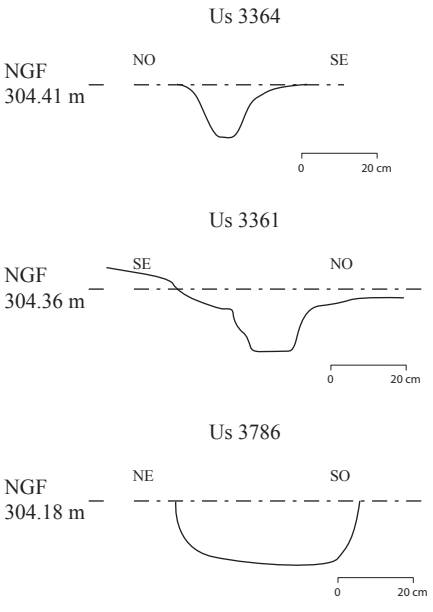
**Figure 44 a** Coupe du trou de poteau Us 2670
**b** Coupe du trou de poteau Us 3822
**c** Coupe du trou de poteau Us 3783
**d** Coupe du trou de poteau Us 3784
**e** Coupe du trou de poteau Us 3393
**f** Coupe du trou de poteau Us 3395




La limite sud-est du bâtiment reste sujette à caution. En effet, au sud-est des espaces 21-1 et 21-2, se trouve l'empreinte de sablière Us 3461, qui limite au nord le bâtiment principal de l'ensemble architectural 22. Dès lors, à moins que les deux bâtiments ne s'appuient l'un sur l'autre, il faut restituer la limite sud légèrement plus au nord-ouest, c'est-à-dire à l'emplacement du mur plus tardif MR2024 (IIe-IIIe s. apr. J.-C.). Ce dernier a très probablement détruit les traces des supports architecturaux (poteaux, sablières au sol) qui fermaient au sud le bâtiment. Si on essaie de positionner cette limite en

incluant les vestiges les plus au sud-est de l'espace 21-1, on tombe sur une largeur de près de 6 m pour l'édifice (20 pieds romains ?).
Du côté nord-est, on est confronté au même problème : nous n'avons pas de vestiges qui ferment clairement le bâtiment. Les trous de poteaux TP3389 et TP3390 pourraient être liés à une cloison nord-est. Mais on ne trouve pas de trace de poteau cornier sur l'angle nord. Plus probablement, les éléments supports ont, là aussi, été détruits par les murs de façade des bâtiments construits du milieu du Ier s. apr. J.-C. au IVe s. apr. J.-C. (ensembles architecturaux 4, phases C-F). Dans tous les cas, la concentration de vestiges prend fin au nord-est de l'ensemble 23, à l'emplacement de ces murs de façade plus tardifs. Au-delà, des vestiges de la phase A sont visibles. Ils sont situés sur l'emplacement théorique du trottoir de la voie publique. Au niveau de l'ensemble 21, on ne trouve qu'un trou de poteau isolé (TP2881), mais qui se trouve dans l'alignement de ceux de la cloison nord-ouest S'agit-il d'un support pour une extension du bâtiment (galerie, appentis) ? On observe également une fosse dépotoir (FS2559). Cette dernière a livré, entre autres, des déchets de métallurgie du fer (battitures, scories), très probablement en lien avec l'activité de forge décelée dans le bâtiment principal de l'ensemble 21 (espace 21-1).
Le trou de poteau TP2670 marque l'extrémité sud-ouest de la cloison nord-ouest du bâtiment. Il s'agit certainement du poteau d'angle de la construction. Pour les raisons déjà évoquées (construction ultérieure), on ne trouve pas son pendant au sud. On constate par contre que sur le côté sud-ouest, la fosse quadrangulaire FS3318 se positionne sur l'emplacement supposé de cette limite. Cette fosse pourrait correspondre à un petit cellier (cf. *infra* espace 21-2), qui se trouverait alors inclus dans le bâtiment.
Le bâtiment occuperait donc une emprise d'environ 10 à 11 m de long sur près de 6 m de large. Il semble que l'on puisse le diviser en deux sous espaces. Au nord-est, sur les deux tiers du bâtiment (espace 21-1), on trouve une concentration de structures en creux de diverses natures qui relèvent à l'évidence d'une activité de forge. Dans le tiers sud-ouest (espace 21-2), la quantité de structures diminue fortement, suggérant une différence dans sa destination par rapport au premier espace.

**Figure 45 a** Profil du trou de piquet Us 3364
**b** Profil du trou de piquet Us 3361
**c** Profil du trou de poteau Us 3786

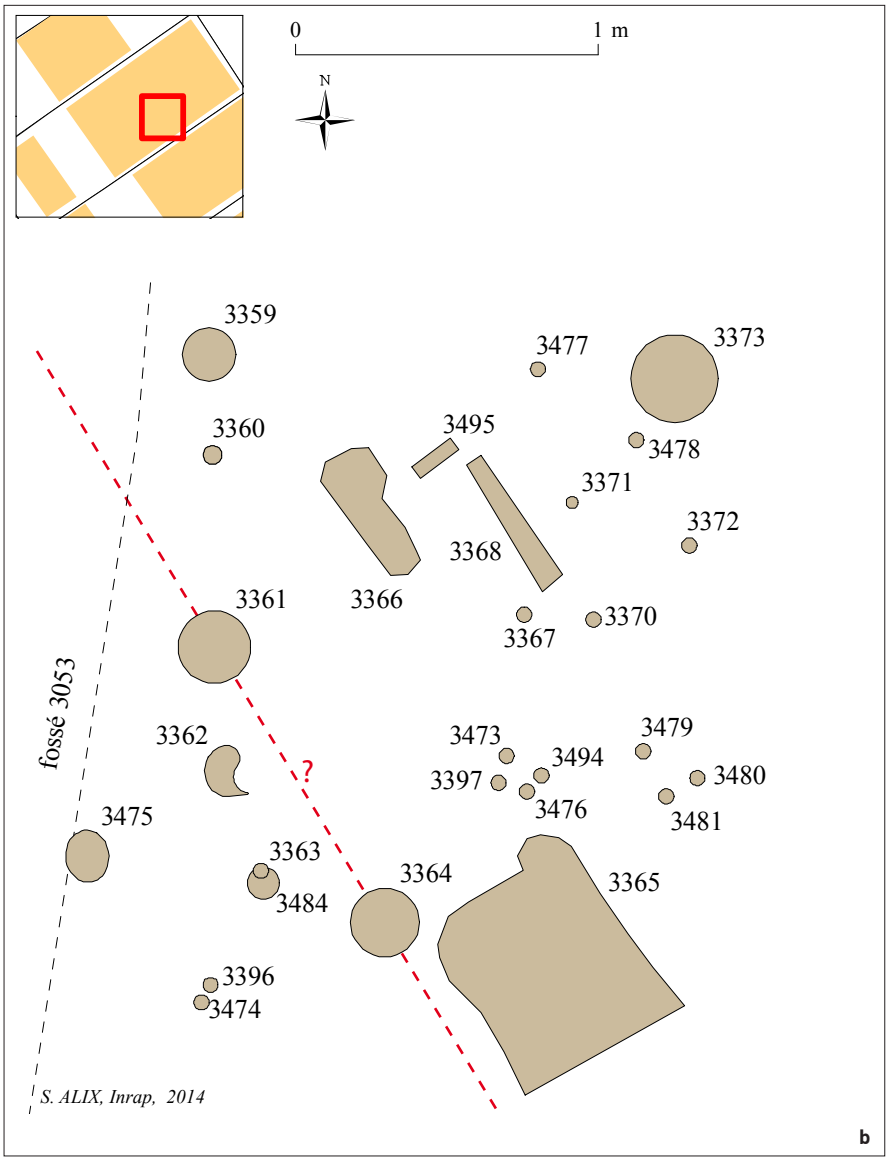



### *L'espace 21-1 : une activité de métallurgie du fer*

Près d'une centaine de structures en creux sont présentes dans cette partie du bâtiment. Nous ne nous livrerons évidemment pas à une fastidieuse description systématique de celles-ci, mais nous tâcherons d'en donner une vision synthétique. De par leur nature et leur nombre, leur interprétation reste toutefois difficile à établir. On distingue différents types : trous de poteaux, piquets, fosses et négatifs de supports. Toutes étaient comblées par un limon noir très charbonneux. En dehors de ces structures en creux, seul un lambeau de niveau d'occupation a été mis au jour (Us 2748) dans l'angle nord-est de l'espace 21-1. Il est constitué de limon noir très charbonneux. De nombreuses battitures y ont été perçues dès la fouille, même si leur présence s'est avérée trop lacunaire pour faire l'objet d'un prélèvement.
Parmi les trous de poteaux, certains participent probablement à la structure architecturale du bâtiment. La ligne nord-ouest/sud-est formée par les trous de poteaux TP3786, TP3361 et TP3364 (fig. 45) pourrait correspondre à la cloison qui sépare l'espace 21-1 de 21-2. De même l'Us 3374, qui montre un poteau bien ancré (fig. 46 a), est peut-être un élément de renfort. Toutefois, la destination exacte d'un certain nombre d'entre eux nous échappe : ils servent de support à des aménagements internes dont la nature reste difficile à appréhender.
Spatialement, on peut distinguer trois regroupements parmi ces aménagements. Au sud-ouest, un premier groupe (46 b) accueille trois petits creusements longilignes (Us 3366, Us 3368, Us 3495), une petite fosse quadrangulaire (Us 3365, fig. 47) et une série de piquets soit épars, soit, à proximité de la fosse, assemblés par 3 ou 4 (Us 3481, Us 3397).

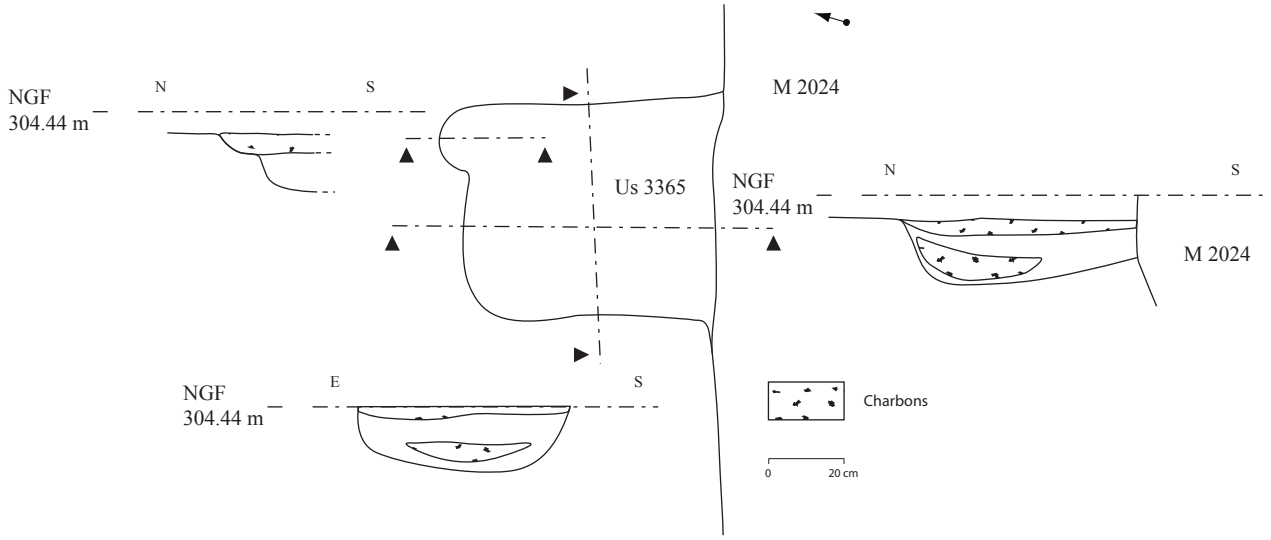
**Figure 46 a** Vue du poteau US 3374
**b** Plan de détail du groupe de structures S-O de l'espace 21-1



Comme c'est le cas à plusieurs autres endroits de la pièce, les creusements allongés, peu profonds, correspondent probablement à l'empreinte laissée par un aménagement peu étendu (planche, petite poutre…). On pense à un support, un meuble ou un établi en lien avec l'activité métallurgique. Mais sa nature exacte reste inconnue (établi, machine à polir…). La petite fosse FS3365 est comblée par un sédiment très charbonneux qui contenait des battitures et des scories (quantité non évaluée). Sa morphologie (plan plus ou moins quadrangulaire, fond plat, faible profondeur) la rapproche des fosses FS3375, FS3377 et FS3496.Ces creusements correspondent peut-être à l'empreinte de blocs de pierre servant d'enclumes. Dans les niveaux plus tardifs de l'ensemble architectural 1 (phase C ou D), un bloc architectural réemployé en enclume a été mis au jour. Sa forme et sa taille sont proches de celles de ces négatifs. Quant aux trous de piquets, une partie (les groupes notamment) correspond très probablement à des installations temporaires de petits supports de frappe.

**Figure 47** Profil de la fosse 3365

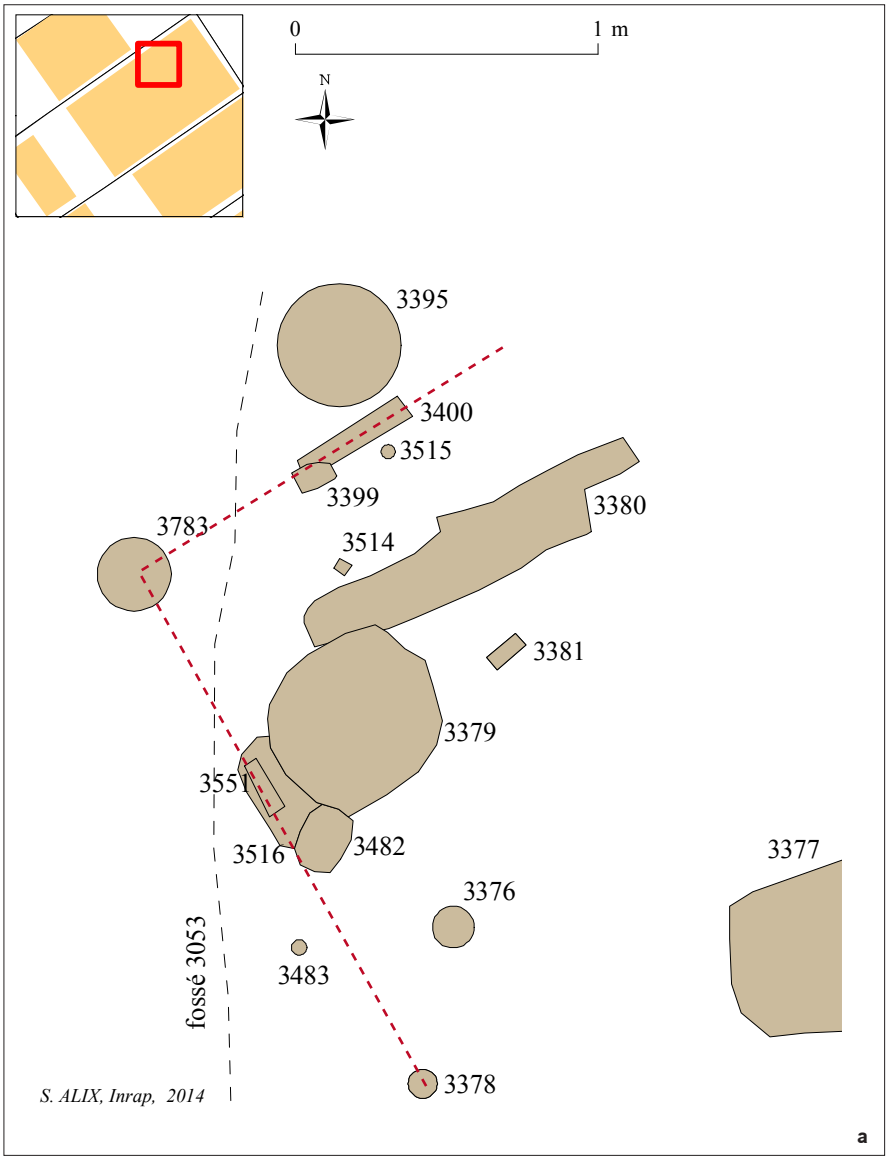


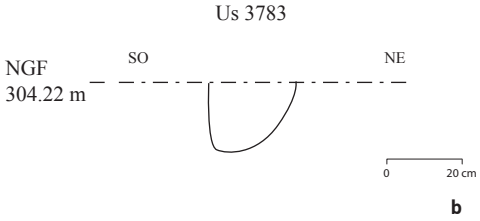

Le deuxième groupe de structures (fig. 48) est situé au centre de la partie nord-ouest de la pièce. Il est constitué d'une série de piquets ou petits trous de poteaux qui suivent un axe nord-ouest/sud-est légèrement désaxé par rapport au bâtiment (TP3783, PI3551, TP3482, PI3483 et PI3378). D'autres creusements sont positionnés perpendiculairement à cet alignement : Us 3400 et Us 3380. Le premier correspond à un élément posé de chant (planche ?). Le second, plus large et plus long témoigne peut-être de la présence d'une petite poutre au sol. Ces deux derniers éléments, et leur agencement, rappellent les structures Us 3366 et Us 3368 du premier groupe. L'ensemble forme, là encore, le support d'un aménagement qui reste énigmatique (meuble, établi ?). Le prélèvement réalisé dans le comblement de l'Us 3380 a livré une quantité non négligeable de battitures (44 g/litre en test à l'aimant).

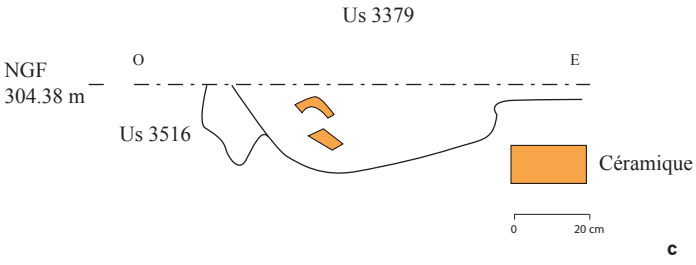
Le troisième groupe (fig. 49 et 50) se situe dans la partie nord-est de la pièce. Il est composé d'une série de traces de piquets ou de petits trous de poteaux installés à proximité (ou parfois dans) un ensemble de quatre fosses peu profondes. Parmi ces dernières, deux présentent un creusement simple (FS3377 et FS3375). La fosse FS3375 n'est pas conservée sur toute son emprise : elle est recoupée par une tranchée plus tardive (Us 2604).

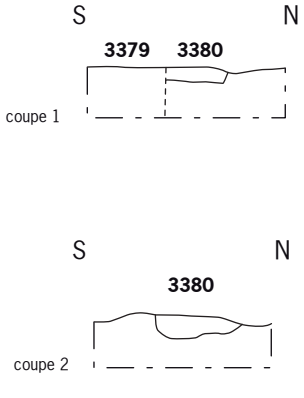
La fosse FS3377, plus au nord-ouest, est, elle, complète. On peut les rapprocher de la fosse FS3496, légèrement plus petite. Par ailleurs, en avant de cette dernière, on retrouve une autre fosse quadrangulaire (FS3470), légèrement plus petite, mais un peu plus profonde. Le prélèvement réalisé dans son comblement (Us 3471) a livré une grande quantité de battitures (166 g/litre en test à l'aimant). Elle est jouxtée sur son côté ouest par

**Figure 48 a** Plan de détail du groupe de structures N-O de l'espace 21-1
**b** Profil du trou de poteau Us 3783
**c** Coupe des structures Us 3379, 3516, 3551 et 3482
**d** Profil du creusement Us 3380



deux petites dépressions ovales ou circulaires (Us 3387 et Us 3492). Les prélèvements collectés dans cette dernière (comblement : Us 3493) ont révélé également une grande quantité de battitures (au moins 233 g/litre en test à l'aimant, avec présence de petites scories). Enfin, la fosse FS3619 présente une structure singulière. Elle se présente globalement comme une dépression polylobée peu profonde. On notera, dans le lobe de son côté sud, un négatif d'angle qui trahi la présence d'un aménagement calé en son sein (bloc, planche ?). Mais ce sont surtout les trois surcreusements, profonds et étroits (Us 3609, Us 3613 et Us 3615), alignés d'ouest en est, qui retiennent l'attention. Il s'agit probablement des emplacements de supports permettant de stabiliser un aménagement assez lourd (billot d'enclume, machine, établis, foyer en élévation ?).

En dehors des battitures et petites scories évoquées dans la description des vestiges, cet espace a donné peu de mobilier. Une poignée d'objets en fer indéterminés pourraient être liés à la production. Il faut y adjoindre quelques éléments mis au jour plus à l'ouest dans le trou de poteau TP2670 (espace 21-2 : un outil indéterminé et un déchet), ainsi que les scories de la fosse dépotoir FS2559, à l'est, devant l'atelier. Cette dernière a livré également une pierre d'affûtage. Enfin, dans le comblement de la dépression FS3619 (Us 3388) deux fragments en métal blanc ont été découverts. Il s'agit d'objets liés à la pesée (tare, poids) ; objets qui peuvent également trouver leur place dans le cadre d'un atelier de métallurgie. Une applique de harnais de cheval ou de tablier de ceinture en bonze a aussi été trouvée dans l'Us 3388. Mais il s'agit d'un produit fini.

Les traces d'aménagements particuliers, difficiles à interpréter, mises en relation avec la présence de déchets de forge (battitures, scories), nous indiquent la présence d'un atelier de métallurgie. Nous reviendrons ultérieurement sur l'organisation de cet atelier, dans un chapitre spécifique à l'activité métallurgique. Toutefois, on remarquera un grand absent dans l'espace 21-1 : le foyer. Un creusement plus tardif au nord-est de la pièce (Us 2603) peut expliquer une éventuelle destruction. Toutefois, si un foyer a bien pris place à cet endroit, il se trouvait alors assez éloigné d'une partie des aménagements. Il est néanmoins possible qu'une partie de ces installations soit destinée à des travaux de finition ne nécessitant pas la présence immédiate d'une structure de combustion. Mais on peut également envisager la présence d'un foyer sur table (voir p. ex. Mangin et *al*. 2000, p. 160, planche XI) dont l'existence est encore discutée pour l'époque romaine (Chardon-Picault & Pernot 1999, p. 208). Une partie des traces de supports mis en évidence dans l'espace 21-1 pourraient être en lien avec un tel système et expliquerait l'absence de traces de rubéfaction sur le sol. On retrouve néanmoins des foyers de forge au sol plus classiques dans le bâtiment attenant juste au nord-ouest (ensemble 20).

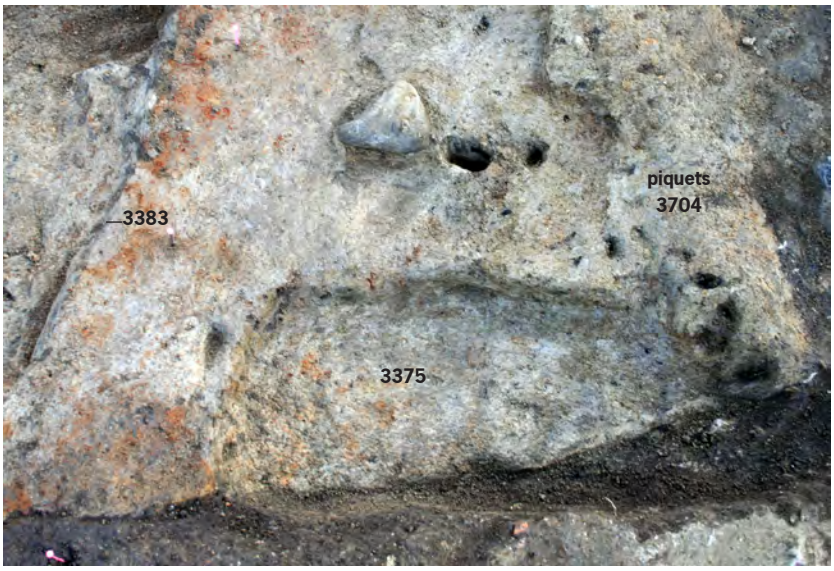
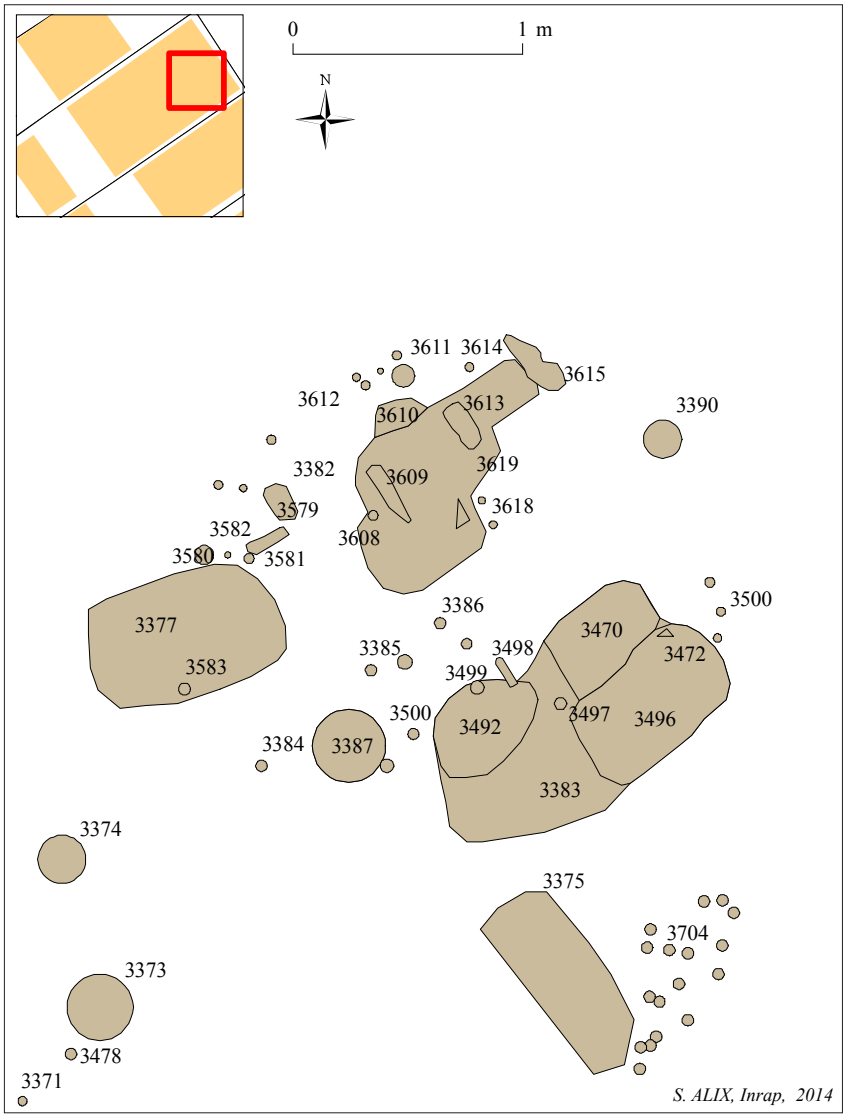



**Figure 49** La structure Us 3375 (vue vers le N-E)




a




b

**Figure 50 a** Plan de détail du groupe de structures N-E de l'espace 21-1
**b** Les structures du groupe N-E

### *L'espace 21-2 : une zone d'habitat ?*

Immédiatement au sud-ouest de l'espace précédent, on peut délimiter un espace d'environ 6 m sur 4 à 4,5 m. Comme on l'a vu, si on suit la ligne de poteaux au nord-est du bâtiment, cette zone forme la partie arrière du bâtiment, entre les structures TP2670 et FS3822. Si elle a été séparée de l'espace d'atelier 21-1 par une cloison, la ligne de petits poteaux TP3361-TP3364-TP3786 pourraient lui correspondre (*supra*). Mais ces structures pourraient aussi être liées aux aménagements de forge. La séparation pourrait se situer également au niveau de FS3822, mais elle n'a pas alors laissé de trace.

Quoi qu'il en soit, on note une concentration bien moindre de structures dans cette partie du bâtiment. On notera une série de piquets et de petits poteaux dans la partie sud-est (TP3362, PI3363, PI3396, PI3474, PI3484 et Us 3495). Mais, selon où on place la séparation avec l'espace d'atelier, ils peuvent faire partie de ce dernier. Ailleurs, outre quelques petits trous de poteaux ou de piquets sans structuration évidente (TP3562, TP3606, TP3796, TP3797 et PI3884), on remarquera la présence d'un trou de poteau un peu plus important (TP3795 : 35 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur). Son emplacement central en fait un bon candidat comme support architectural.

Dans la partie nord-ouest de l'espace 21-2, un lambeau de sol en terre a été conservé (Us 3728). Il s'agit d'un niveau d'argile compacté de couleur jaunâtre ou gris, épais d'un ou deux centimètres, qui s'installe directement sur le substrat argileux (fig. 51 b). Sur sa surface, un emplacement rubéfié indique la présence d'un foyer qui s'étend sur environ 40 à 50 cm de diamètre. Recoupé par le mur MR3895 (phase B), il n'est pas conservé sur toute son emprise d'origine. Des battitures on été observées au niveau du foyer, mais en bien plus faible quantité que dans les structures orientales du bâtiment (cf. espace 21-1).







**Figure 51 a** Trou de poteau Us 3795
**b** Lambeau du sol 3728 et foyer 3729 (fond de l'aménagement excavé Us 3880 phase C)

Enfin au sud-ouest de cet espace, on trouve une fosse quadrangulaire (FS3318) d'environ 1,5 m de côté pour 60 cm de profondeur (fig. 52). Son comblement montre un certain feuilletage, les couches du fond, assez sombres, pouvant correspondre à un comblement primaire ; celles du dessus, plus hétérogènes, venant plutôt d'un remblaiement définitif. Située dans l'angle sud-ouest du bâtiment, cette structure a été interprétée comme un petit cellier excavé. Son comblement a livré une bonne quantité de mobilier céramique, dont des fragments de *dolium*. On y a également mis au jour un fragment de lampe à huile en terre cuite et une fibule (type Riha 4.2.2).
La différence des vestiges en creux retrouvés dans l'espace 21-2, tant dans leur nature que leur quantité, nous incite à le différencier de l'espace 21-1. Le mobilier qui y a été mis au jour correspond plus à des activités domestiques. On est donc tenté de l'interpréter comme une zone d'habitat ou au moins une pièce à vivre attenante à la zone d'atelier.

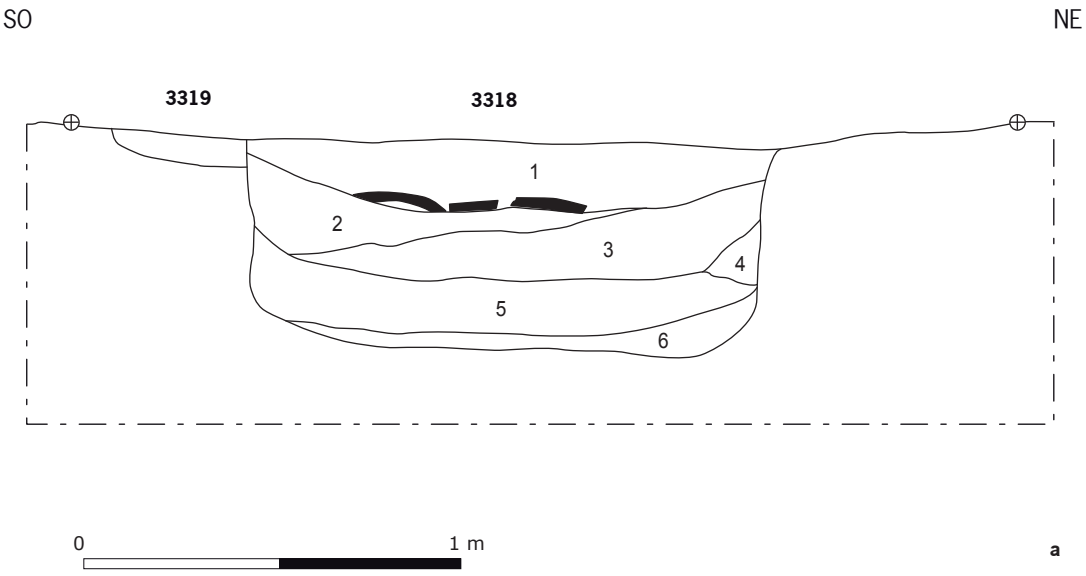






**Figure 52 a** Coupe de la fosse 3318 (et TP 3119)
**b** Fosse 3318 (et TP 3119)

### 1.2.11.2. La partie sud-ouest de l'espace 21 : cour et annexe (espaces 21-3 et 21-4)

L'extrémité sud-ouest de l'ensemble architectural 21 est occupée par deux espaces distincts, dans lesquels peu de vestiges on été mis au jour.
Dans la suite immédiate de la pièce 21-2, on trouve une zone (21-3) que l'on interprète comme un espace ouvert. Les quelques structures de la phase augusto-tibérienne qui y ont été perçues correspondent probablement à l'occupation augustéenne (bâtiments d'orientation divergente précédant les installations tibériennes, cf. *supra*).
Plus à l'ouest encore, on rencontre une série de traces de sablière : Us 3186 (=Us 2679), Us 3187 et Us 3188 (=Us 2631 et Us 2630) (fig. 53). Ces creusements sont plus ou moins bien conservés. Leur largeur varie entre 30 et 40 cm, pour une profondeur de l'ordre de 10 à 15 cm. Elles ont des fonds plats et des bords droits verticaux. On n'observe pas de traces permettant d'attester de la présence de solins en pierre. Le comblement d'abandon de certaines masquait la présence de petits trous de poteaux (TP3545 et TP3546 dans Us 3186 ou TP3151 dans Us 2630). Mais il s'est avéré impossible de voir si ces poteaux ont fonctionné avec les sablières basses (encrage p. ex.) ou s'ils correspondent à des éléments architecturaux séparés chronologiquement.
Quoi qu'il en soit, ces sablières basses forment un petit bâtiment d'environ 5,3 x 2,2 m. Sa limite nord-ouest, recoupée par un mur tardif n'a pas été conservée. Mais les sablières ne sont plus présentes au-delà dudit mur, laissant supposer un retour nord-est/sud-ouest à ce niveau. Ce petit bâtiment paraît bien distinct du bâtiment principal décrit plus haut (espaces 21-1 et 21-2). On a pu observer son extrémité sud-est, qui n'a pas été détruite par les constructions ultérieures comme cela a été le cas pour la limite sud-est du bâtiment principal. Il est donc moins large que ce dernier et ne s'inscrit strictement pas dans son alignement.
On est probablement en présence d'un petit bâtiment annexe situé à l'arrière de l'ensemble principal, occupant plus vraisemblablement une fonction utilitaire. Aucune trace de foyer ou de sol, ni aucune autre structure n'a été mise au jour dans son emprise. On retrouve également ce type de petit bâtiment sur l'arrière des ensembles architecturaux 22 et 23.







**Figure 53 a** Extrémité NO de l'empreinte de sablière basse 3186
**b** Empreinte de sablière basse 3188 (à droite) et 3436 (augusteén, à gauche)

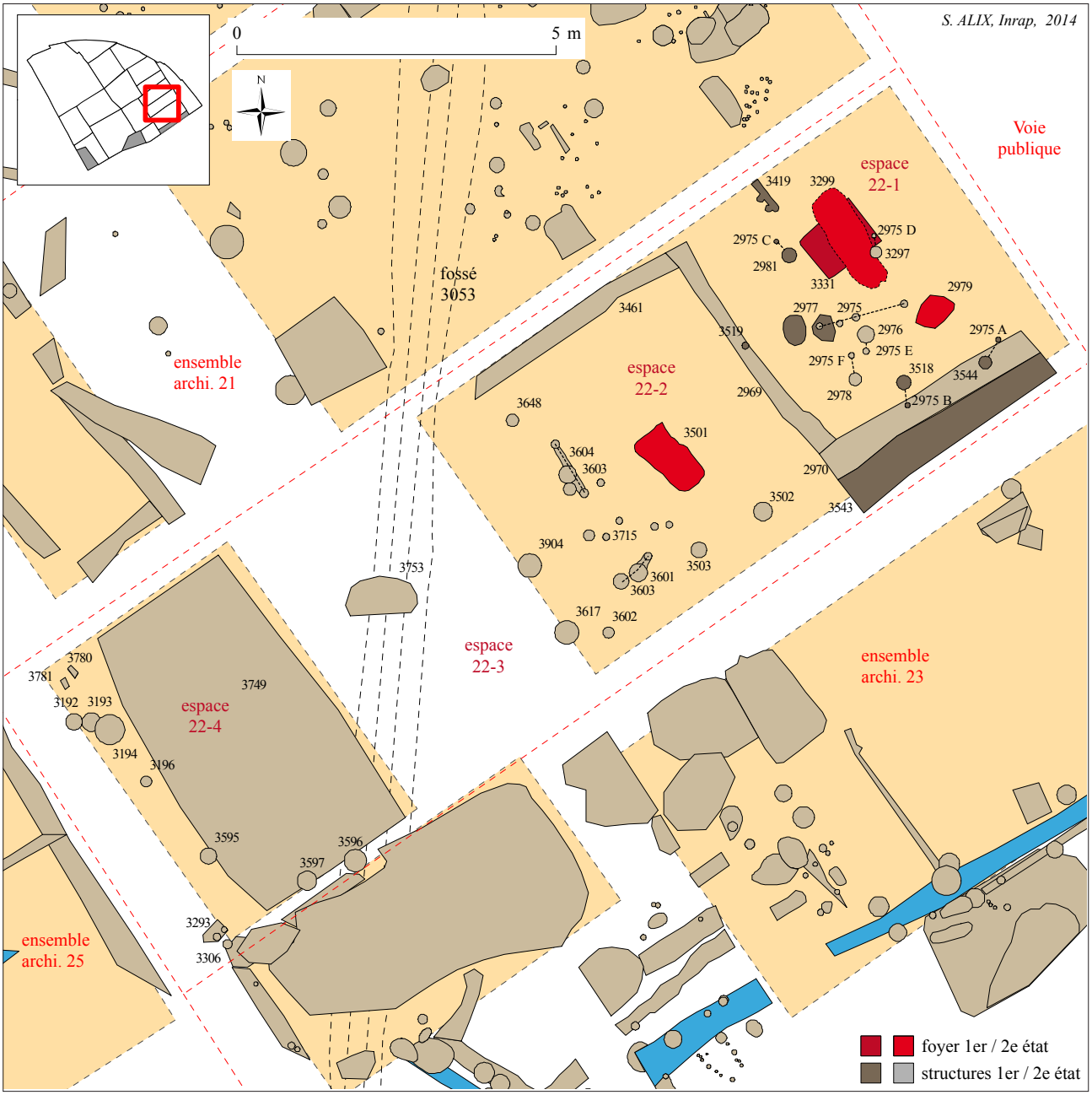
### 1.2.12. L'ensemble architectural 22

L'ensemble architectural 22 est situé au sud-est de l'emprise, entre les ensembles 21, au nord-ouest et 23, au sud-est (Planche 2, fig. 54). Comme ces deux derniers, il occupe un espace allongé dont le petit côté nord-est donne sur la voie publique. Tandis que son extrémité sud-ouest est limitée par l'ensemble architectural 25, dont les bâtiments suivent une orientation perpendiculaire. Il s'étend sur la totalité du secteur de fouille 45 et, au sud-ouest, sur une partie du secteur de fouille 60. L'espace ainsi délimité couvre une longueur d'un peu moins de 18 m, pour une largeur d'environ 6 m (60 x 20 pieds romains ?).
Cet ensemble suit une organisation assez similaire à celle de l'ensemble 21. Au nord-est, on trouve un bâtiment occupant près de la moitié de l'emprise. Il se divise en deux espaces (22-1 et 22-2) plus ou moins distincts selon les remaniements (deux états ont pu être mis en évidence). À l'arrière, après un espace ouvert presque dépourvu de structures (22-3), on trouve un espace aménagé (22-4) plus difficile à interpréter, comportant notamment une vaste structure en creux.
Les vestiges de cet ensemble associent des structures en creux, des foyers, mais également des niveaux de sols au sein du bâtiment principal. Ces derniers ont permis de mettre en évidence l'alternance d'au moins deux états dans la construction. Néanmoins, du fait des lacunes, certaines structures n'ont pas pu être positionnées stratigraphiquement avec certitude. C'est notamment le cas de celles qui sont situées sur l'extrémité sud-est du bâtiment 22-1/22-2. Comme pour beaucoup d'ensembles de cette phase, les reconstructions postérieures (et les remaniements au sein de la phase) ont largement détruit les vestiges. En particulier, les éléments architecturaux ont été détruits à certains endroits par les murs des Ier et IIe s. apr. J.-C. construits sur leur emplacement. Au niveau du secteur de fouille 45 en particulier, on note en plus des reprises architecturales tardives (fin du IIIe s. apr. J.-C.). Des petites tranchées ou traces de sablière basses percent les niveaux de sol en béton du IIIe s. apr. J.-C. et atteignent les niveaux augusto-tibériens. Or ces structures sont pour partie à l'aplomb du bâtiment tibérien 22-1/22-2.

#### 1.2.12.1. Le bâtiment nord-est (espace 22-1 et 22-2)

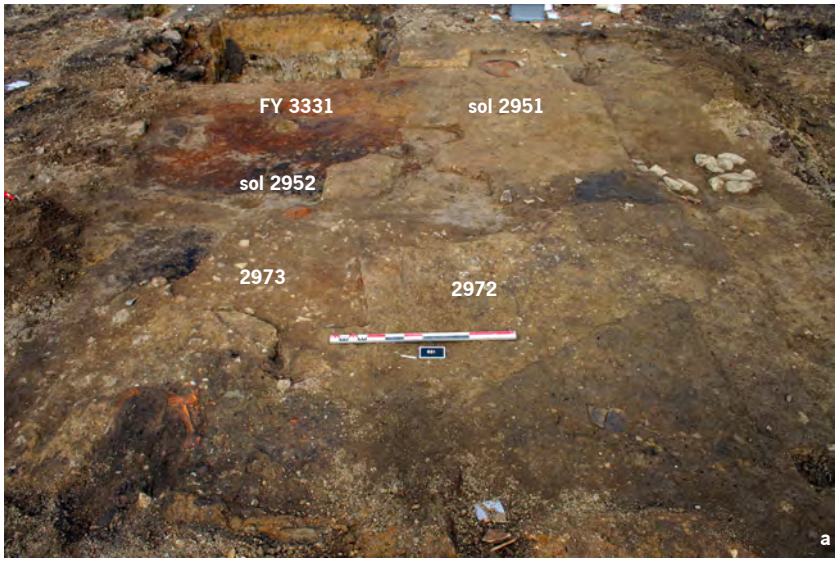
*Le premier état*
Comme on l'a évoqué le bâtiment principal de l'ensemble 22 (fig. 55 a) possède deux états, qu'une petite séquence de niveau de sol a permis de distinguer. Toutefois, il conserve globalement les mêmes proportions, le premier état étant légèrement plus large que le deuxième. Le seul élément architectural que nous pouvons mettre en relation avec le premier état est un lambeau de solin de sablière (Us 3543, scellé par les sols du milieu du Ier s. apr. J.-C.) installé dans une légère déclivité nord-est/sud-ouest au sud-est du bâtiment (fig. 55 b et c). Seul un petit blocage de pierres (calibre 10 à 20 cm) témoigne encore de la présence du solin. Ce vestige ténu pourrait se prolonger au sud-ouest. Certaines structures en creux au sud de l'espace 22-1 (TP3544, PI3519, TP3602) sont sous l'emplacement de l'empreinte d'un second solin (Us 2970) qui a servi de limite au sol du second état. En toute logique, le premier solin – compatible, lui, avec les structures en creux – a alors dû fonctionner avec le premier état. Il marque la limite sud-est du bâtiment. Au nord-est, on ne retrouve pas de vestige architectural de la phase A, qui indiquerait l'emplacement de la façade donnant sur la voie. Toutefois, comme pour l'ensemble 21, on ne retrouve pas de vestiges au-delà des reconstructions du mur de façade de l'îlot (Ier-IIIe s. apr. J.-C.). Il est probable que le côté nord-est du bâtiment se situait à cet endroit. Au nord-ouest, les vestiges d'un solin et d'une sablière

**Figure 54** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 22



basse (Us 3461) ont également été perçus. Il semble toutefois qu'elle ait fonctionné avec le second état. Sur le bord nord-ouest de l'espace 22-1, on note la présence d'un petit aménagement longiligne (Us 3419, fig. 56 a), perpendiculaire à l'axe principal du bâtiment. Il est creusé dans le sol du premier état et recouvert par le sol du 2e état. Or, à moins de supposer un décrochement en baïonnette dans l'alignement de la cloison nord-ouest, le sol du 1er état et cet aménagement sont difficilement compatibles avec la sablière Us 3461. Il faut donc plutôt supposer une cloison légèrement plus au nord-ouest, détruite par les murs des Ier et IIe s. apr. J.-C. (cf. MR2024). Au sud-ouest, enfin, la limite du bâtiment semble marquée par les trous de poteaux TP3617 et TP3904 (fig. 56 b). L'absence de relation stratigraphique avec les sols du second état ne permet pas de savoir à quel état ils appartiennent. Mais la concentration de vestiges cesse au-delà. Le bâtiment du premier état s'inscrirait donc dans un rectangle d'approximativement 9 m de long pour un peu plus de 5 m de large (environ 30 pieds romains de long, sur un peu plus de 15 en largeur). On notera que le bâtiment principal jouxte de très près celui de l'ensemble 21, voire qu'il lui est accolé. L'absence de vestiges conservés ne permet pas de trancher quant à une continuité entre les deux constructions. Nous maintiendrons donc une séparation entre les deux ensembles architecturaux.

**Figure 55 a** Vue de la partie N-E de l'ensemble 22 après dégagement superficiel
**b** Bordure sud-est de l'ensemble 22
**c** Vue de détail des restes de solin des sablières basses 2970 et 3543 (premier plan)



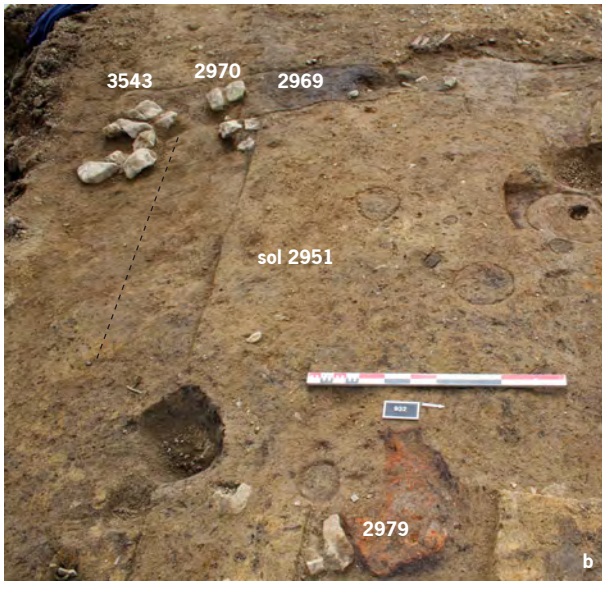












**Figure 56 a** La structure Us 3419
**b** Trou de poteau 3617

Un sol (fig. 57) a pu être observé sur presque la totalité du bâtiment (SL 2952=SL2974). Il est très dégradé au sud-est de l'espace 22-2, tandis qu'il est mieux conservé dans l'espace 22-1. Il est constitué d'un limon argileux grisâtre très compact, posé au sommet du substrat argileux. Autour du foyer FY3331, il présente une importante couronne de rubéfaction sur plus de 2 m de diamètre. Le reste du sol est partiellement recouvert de passes charbonneuses témoignant de son utilisation. Elles vont en diminuant vers le sud-ouest. Mais cela vient peut-être seulement de la destruction des niveaux sur cette l'extrémité du bâtiment.

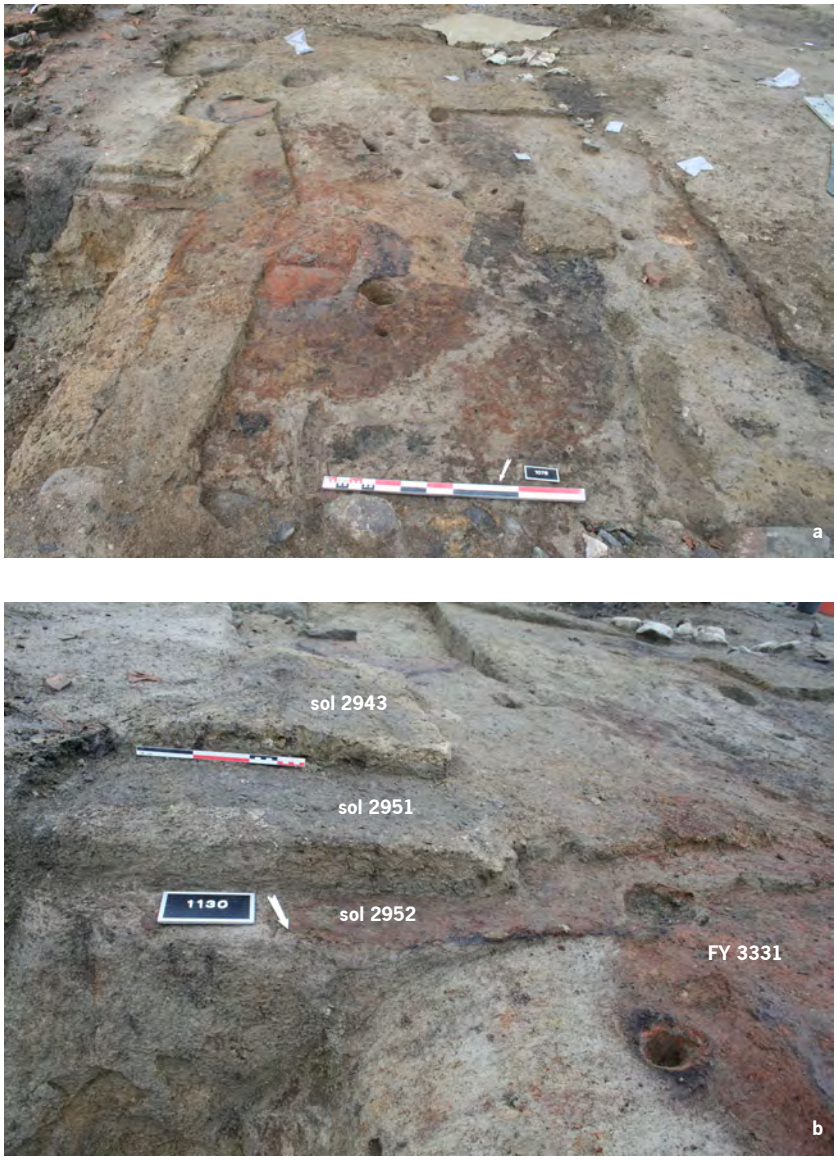



**Figure 57 a** Vue générale de la partie N-O de l'espace 22-1: au premier plan le sol 2952 avec le foyer 3331
**b** Vue de détail de l'enchaînement des sols au N-E du foyer 3331

La structure la plus marquante se situe dans l'espace 22-1. Il s'agit du foyer FY3331 (fig. 58). Il n'en reste que le négatif. En effet, au centre du halo rubéfié, le sol SL2952 marque une légère pente qui s'arrête sur une déclivité peu profonde, définissant un emplacement quadrangulaire d'environ 1 m de côté. La forme en plan, comme le profil (bords droits, fond plat profondeur inférieure à 5 cm) et l'amorce du contact avec le sol, incite à restituer un foyer sur dalles de terre cuite, voire des tuiles réemployées. Ces éléments ont été démontés lors de la construction du second état. Un remblai (Us 3320) composé essentiellement de nodules de terre rubéfiés en vrac venait combler le négatif du foyer. Sur le côté nord-ouest, une interruption d'environ 15 cm dans la bordure formée par le sol pourrait correspondre à un aménagement de bloc tuyère. Toutefois, les variations dans le degré de rubéfaction ne sont pas assez parlantes du fait de l'arrachement de la sole pour s'avancer à ce sujet. On notera la présence du petit aménagement linéaire Us 3419 (*supra* fig. 56 a) dans cette partie de l'espace 22-1. Il est composé d'un petit creusement longiligne de 10 cm de large, que l'on peut suivre sur environ 50 cm. Deux trous de piquet viennent flanquer son côté sud-ouest. Son axe se situe dans le prolongement du côté sud-ouest du foyer FY3331. Est-il en lien avec un système de soufflet ? Ou bien s'agit-il plus simplement d'une planche verticale, ancrée par les deux piquets, par exemple destinée à retenir un tas de combustible ?




**Figure 58** Foyer 3331 après enlèvement du recouvrement du second état (foyer 3299 et sol 2951)

Dans le reste de cette partie nord-est du bâtiment (22-1), on observe deux petites fosses indéterminées (Us unique FS2977). De plan ovale, au profil en cuvette, elles sont proches l'une de l'autre (fig. 59 a). Par ailleurs, on note une autre série de structures en creux qui partagent un agencement similaire. Elles fonctionnent par deux : un trou de poteau d'une vingtaine de centimètres de diamètre associé à un trou de piquet (diamètre 10 cm) (fig. 59 b et c). Deux de ces paires sont situées au sud-est de la pièce (TP3544-PI2975A[2], TP3518-PI2975B), une autre juste à l'ouest du foyer FY3331 (TP2981-PI2975C). Toutefois, pour cette dernière, la position stratigraphique reste incertaine : elle appartient peut-être au second état. D'autant que ce type de structure se retrouve dans cette seconde sous-phase. Les poteaux peuvent être relativement profonds (entre 15 cm pour TP3544 – qui est peut-être tronqué par le négatif de sablière Us 3461 – et 48 cm pour TP2981). Leur position au sein de la pièce ne plaide pas pour en faire des négatifs de supports architecturaux. Ces structures sont plutôt à interpréter comme des éléments en lien avec une activité particulière (support d'aménagements artisanaux ?).

Nous n'avons pas observé de séparation entre les parties sud-ouest et nord-est du bâtiment pour cet état, comme c'est le cas par la suite. Comme on l'a évoqué, le sol SL2951=SL2974 continue sur la partie sud-ouest du bâtiment. Les quelques aménagements intérieurs potentiellement en activité pour cet état sont situés sur l'extrémité sud-ouest de l'espace 22-2. Ainsi qu'il a été dit plus haut, du fait de lacunes dans les couches, on ne saurait affirmer qu'ils appartiennent à un état ou l'autre. On rencontre une série de petits trous de poteaux ou piquets. Certains sont isolés : TP3602, TP3648. Un groupe plus concentré (Us unique des piquets PI3603, sauf TP3715) prend place entre les poteaux TP3604 et PI3601. Mais là encore, deux ensembles morphologiquement similaires, fonctionnant cette fois par trois ou quatre creusements retiennent l'attention (TP3604 et PI3601 : (fig. 59 d et e). Ils s'organisent autour d'un double creusement de poteaux accolés, séparés par un petit calage de pierre (l'un est légèrement plus petit que l'autre ; diamètre entre 20 et 30 cm). On peut associer ces deux structures à un ou deux trous de piquets, qui se situent à 10 ou 30 cm du creusement double. L'ensemble des creusements montre une profondeur d'environ 20 cm. Là encore, il est très difficile d'être affirmatif quant à la destination précise de ces aménagements. Mais ils accueillaient visiblement les supports d'une installation particulière (établi, support de frappe, machine ?).

[2] Par simplification un numéro d'Us unique (Us 2975) a été donné à tout une série de piquets qui se sont avérés ne pas tous fonctionner en même temps.

**Figure 59 a** Fosses 2977
**b** Aménagements par paire poteau / piquets 2981-2975 C
**c** Aménagements par paire poteau / piquets 3518-2975 B
**d** Coupes des aménagements 3601 et 3604
**e** Vue de l'aménagement 3601



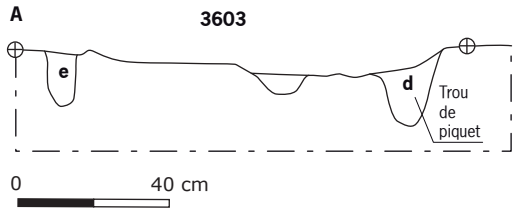


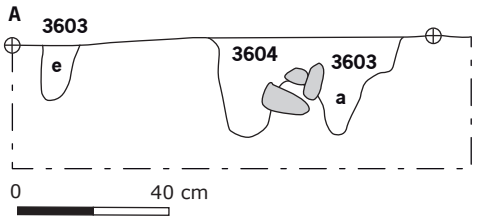


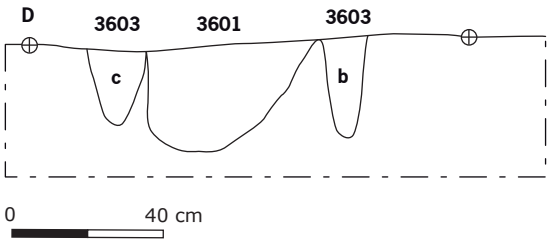


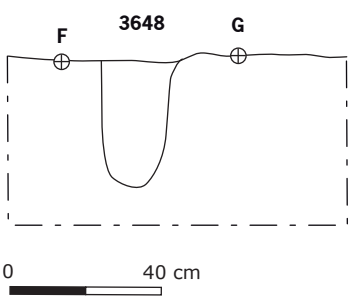







d

Seule une faible quantité de mobilier céramique était contenue dans les structures et les couches du premier état. Il est donc difficile de se faire une idée de sa datation précise au sein de la période augusto-tibérienne. Il semble que l'ensemble du mobilier relève plutôt de la période tibérienne. En dehors du mobilier céramique, les couches du premier état n'ont livré presque aucun élément. Seul le creusement PI3601 a donné un probable déchet de production en fer. Mais, comme on l'a vu, cette structure est peut-être du second état.

*Le deuxième état*

Au cours de sa période d'activité, le bâtiment est reconstruit presque sur les mêmes bases. La construction du second état s'appuie sur des sablières basses, qui sont probablement assises sur des solins de pierres (*supra* fig. 55 b et c). Mais l'architecture comprend également des poteaux. Les empreintes de sablières sont plus lisibles que pour le premier état. Au nord-est, on trouve l'empreinte de sablière basse Us 3461(fig. 60 a). Il n'en reste plus que l'empreinte difficilement lisible. Mais une partie plus profonde au centre a conservé des éléments du blocage de solin (blocage de pierres de 5 à 20 cm, avec des fragments de tuile). Cette sablière basse devait se prolonger sur toute la bordure nord-ouest de l'espace 22-2. Mais son prolongement vers le nord-est (espace 22-2) n'a pas pu être observé du fait de la destruction des couches, on peut toutefois supposer l'existence d'une telle prolongation pour fermer cette partie du bâtiment. Comme pour la sablière centrale Us 2969 (cf. *infra*), elle devait se poser sur le sol SL2952 du premier état. Au nord-est, on est toujours confronté au même problème de la destruction des niveaux anciens par les lourds murs de façade de l'îlot des I^er^ – III^e^ s. apr. J.-C. Néanmoins, comme pour le premier état, l'absence des couches de sols et des structures au-delà des dits murs, ainsi que la logique de continuité de la voie nous incitent à restituer la limite du bâtiment au niveau de ces murs tardifs. On a déjà évoqué la présence de la trace de sablière basse Us 2970 au sud-est (*supra* premier état, a propos de la sablière basse Us 3543). Elle limite le niveau de sol du second état SL2952 et borde le bâtiment sur ce côté. Un petit tronçon des pierres constituant le solin a été conservé (*supra* fig. 55 b et c). Il s'agit d'un simple blocage de pierres (calibre de 5 à 20 cm) calé contre le bord nord. La prolongation de cette cloison en direction du sud-ouest pose problème. Des effets de parois dans le sol SL2972 permettent de penser que la sablière continue au sud-est de l'espace 22-2. Toutefois, on note la présence de deux poteaux sur ce même axe, qui ont fonctionné au moins avec le dernier sol de l'espace 22-2 (cf. *infra*) : TP3502 et TP3503. Soit il s'agit d'un aménagement mixte (témoignant peut-être de la présence d'une porte ?), soit l'architecture ne reposait pas sur une sablière dans cette partie du bâtiment. Du côté sud-ouest, on situe la limite du bâtiment au même niveau que pour l'état précédent pour les mêmes raisons (avec les incertitudes liées aux lacunes stratigraphiques : cf. premier état *supra*). On constate par contre, un changement architectural au sein du bâtiment lui-même. Une sablière basse dont on voit bien la trace (Us 2969) sépare formellement en deux pièces les espaces 22-1 et 22-2 (*supra* fig. 55 a et 57 a). Quelques pierres conservées au niveau de la jonction avec la trace de sablière basse Us 2970 suggère que l'on ait là aussi affaire à un positionnement sur solin. Au nord-est de la sablière Us 2969, la pièce 22-1 accueille un nouveau sol (SL2951) qui recouvre les structures du premier état. Il est constitué d'un limon argileux brun clair, compact, épais de 5 cm. On notera que la partie du sol qui recouvre l'emprise de l'ancien foyer (FY 3331) est constitué en partie avec des éléments rubéfiés en vrac qui proviennent sans doute du premier état (fig. 60 b). Sur l'extrémité sud-est de cette couche, il possible qu'ait été positionné un foyer (FY3299, trace rubéfiée sur environ 50 cm de diamètre). Toutefois la trace de rubéfaction est difficile à lire, du fait de la nature déjà rubéfiée du sol à cet endroit. On note par contre la présence d'un autre foyer (FY2979) à l'est de la pièce (fig. 60 c). Il est recoupé en










**Figure 60 a** Détail de la trace de sablière basse 3461
**b** Vue de la partie N-O de l'espace 22-1: au premier plan le sol 2951 (état 2) scellant le foyer 3331 démonté
**c** Foyer 2979 percé par le TP 2995

grande partie par un trou de poteau plus tardif (TP2995, phase B). Il est constitué d'une trace de rubéfaction quadrangulaire (60 x 50 cm) bien marquée dont l'orientation ne suit pas celle de la pièce. Sur son pourtour, on peut observer une légère déclivité qui permet d'envisager la présence d'un aménagement le ceinturant. Une pierre pouvant appartenir à cette bordure est visible du côté sud. S'il possédait une sole en dalle ou tuiles réemployée, il n'en reste aucune trace. Une série de structures en creux complète l'aménagement de la pièce. Une série de trous de piquets se situe à l'ouest des foyers. Une partie forme un alignement (*supra* fig. 54), même si l'un deux est éloigné des autres. Les autres structures sont constituées du type de binôme poteau-piquet que nous avons décrit pour la première phase (*supra*). Au nord-est, on retrouve TP2981-PI2975B, déjà évoqué, dont l'attribution au premier ou deuxième état est incertaine ; près du foyer FY3299, TP3297-PI2975D ; enfin, au sud-ouest de la pièce, TP2976-PI2975E et TP2978-PI2975H. Ils présentent la même morphologie que ceux de l'état précédent (avec des poteaux qui atteignent 25 à 35 cm de profondeur). Comme pour le premier état, il s'agit vraisemblablement d'ancrage de support d'établi, de machine ou de frappe.

Les aménagements du sud-ouest de la pièce 22-2 ont été décrits dans l'état précédent, du fait de l'incertitude quant à leur attribution. Nous ne les reprendrons pas ici. Dans la moitié nord-est, en revanche, on voit se succéder deux sols (*supra* fig. 55 a). Le premier (SL2973), recouvre les niveaux du premier état et vient buter au nord-est sur la trace de sablière Us 2969. Il est différent du sol SL2951 de la pièce 22-1 : il est principalement constitué d'une matrice argilo-limoneuse brune, mais inclut une importante quantité de pierres de petit calibre (5-10 cm). On a d'abord supposé qu'il ne s'agissait que d'un radier soutenant le sol Us 2972/ Us 2971. Mais sa surface accueille une trace de rubéfaction quadrangulaire (Us 3501, 1 x 0,6 m) très dégradée (partie sud-ouest manquante). Elle est recouverte par le sol Us 2972. Soit il s'agit de la trace d'un foyer ponctuel utilisé pendant la mise en place du bâtiment. Soit, plus probablement, nous sommes en présence d'un premier sol mis en place avec le second état.

Un deuxième sol lui succède (Us 2972, limon brun jaune avec graviers). Sur certaines parties, le niveau d'occupation (Us 2971) est conservé. Mis à part les trous de poteaux TP3502 et TP3503, évoqués plus haut et le foyer FY3501, décrit ci-dessus, aucun aménagement n'a été perçu sur les sols. On notera que les quelques fragments de *dolia* viennent tous de la pièce 22-2 ou des arrachements de sablière du deuxième état (sol Us 2972, sablières Us 2969 et Us 3461 et structure Us 3604). Faut-il y voir l'indice – très ténu – d'un usage de cette pièce comme habitat dans le deuxième état ?

Le bâtiment du second état occupe donc un espace d'environ 9 x 4,5 m (30 x 15 pieds romains). Il est divisé en deux pièces dont l'une est légèrement plus grande (22-1 : env. 4 x 3,7 m en interne, 22-2 : 4,4 x 3,7 m). Il est assis sur des sablières basses, posées sur des petits solins de pierres de 30 à 40 cm de large. Ces vestiges permettent de restituer un bâtiment de terre et bois qui ne comportait probablement pas d'étage. Comme pour le premier état, les éléments céramiques datant sont peu abondants. Ils laissent plutôt entrevoir une datation tibérienne. Le sol de la phase suivante (SL2943) présent sur l'emprise du bâtiment contient du mobilier daté de 1 à 40. Deux monnaies viennent de ces couches (n° catalogue : 21 et 68). La première vient du sol SL2951, mais sa date reste incertaine (Auguste ou Tibère). La seconde est un *semis* à l'Autel des Gaules de 13-14 apr. J.-C. qui vient du sol Us 2972.

Hors la céramique et la faune, très peu de mobilier a été mis au jour : outre le déchet de production de la structure Us 3601, le sol SL2973 a livré une fibule en bronze sans doute rapportée : la forme générale évoque en effet plutôt La Tène ancienne (LT B ?, cf. étude du mobilier métallique non ferreux Inv. 1097). Un déchet de production en fer a également été découvert dans ce même sol.

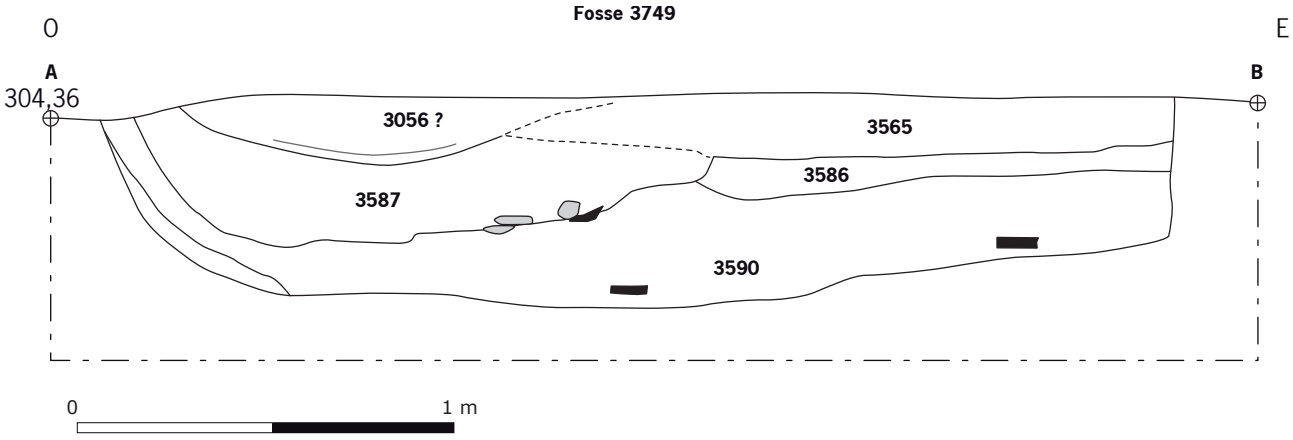
Comme pour l'état précédent, on est tenté de relier ce bâtiment à une

activité artisanale plutôt qu'à de l'habitat (vaisselle rare, dont peu de *dolium* p.ex.). Les structures particulières mises au jour (assemblages de creusements de supports, foyer avec forte rubéfaction) ne permettent toutefois pas d'en définir la nature. Les indices sont trop faibles pour affirmer la présence d'une activité métallurgique.

### 1.2.12.2. L'arrière du bâtiment : espaces 22-3 et 22-4.

La partie sud-ouest de l'ensemble 22 (*supra* fig. 54) n'a pas conservé ses niveaux de sol contrairement au bâtiment principal. Les structures en creux apparaissent directement sous le remblai d'abandon augusto-tibérien (Us 3083).
Au sud-ouest de la construction principale, comme pour l'ensemble 21, on trouve d'abord un espace découvert presque dénué de structure (espace 22-3). Seule une fosse (FS3753) y a été mise au jour. Elle recoupe le comblement du long fossé augustéen FO3053. Elle est elle-même largement détruite par une fosse postérieure (FS3752, phase C). Elle n'est conservée que sur 20 cm de profondeur environ (1 m de diamètre en plan). Elle a livré un peu de mobilier céramique daté de 1 à 40 apr. J.-C.
Dans la partie la plus au sud-ouest de l'ensemble 22, on rencontre à nouveau une série d'aménagements en creux (espace 22-4). Certains d'entre eux dépendent probablement des installations d'époque augustéennes (cf. *supra* § 1.1.6.), mais avec l'incertitude que nous avons évoquée dans leur description. Parmi ceux qui correspondent à la phase tibérienne, le plus marquant est une large fosse quadrangulaire (FS3749). Elle occupe une emprise de 5 x 2,8 m. Elle est relativement peu profonde (40 à 50 cm), possède un fond légèrement en cuvette (fig. 61). Ses bords ont subi des effondrements et les niveaux de sols tibériens alentour sont détruits. Toutefois, le bord sud-est, qui semble le mieux conservé, présente un profil droit vertical. Malgré une légère déclivité, le fond est relativement plan. Quant à la profondeur d'origine, si on en juge par les altitudes des sols du bâtiment principal, elle ne devait pas dépasser au maximum 60 à 70 cm. Cette fosse est comblée par un limon grisâtre (Us 3590=Us 3070), proche du niveau d'abandon qui scelle les vestiges augusto-tibériens, mais plus sombre et plus charbonneux. Par ailleurs, le tassement du comblement a fini par créer une dépression dans sa partie supérieure qui a piégé des niveaux plus tardifs. On retrouve ce phénomène à plusieurs endroits du site ; par exemple, juste au sud-est, dans l'ensemble 23, avec la fosse FS3045 qui lui est très similaire.

**Figure 61** Coupe de la fosse 3749



La nature de cette fosse pose question. Des échantillons de son comblement ont été analysés[3] (cf. Vol. 5, Annexes : analyses chimiques). Ils ont révélé la présence de marqueurs caractéristiques d'excréments d'animaux et de végétaux de type graminée (paille, foin ?). Les mêmes marqueurs ont été retrouvés sur la fosse FS3045 juste au sud-ouest. Une analyse a été réalisée sur la fosse FS3214 à la périphérie sud-ouest du bâtiment de l'ensemble 25 situé, lui, juste au sud ouest des ensembles 20 à 23. Elle a révélé les mêmes marqueurs. D'autres tests ont été pratiqués sur d'autres points de l'emprise (même phase chronologique), mais n'ont pas révélé ces marqueurs.
L'ensemble 25 pourrait être un bâtiment et une aire de stabulation temporaire en lien avec l'abattage d'animaux, dont les traces ont été mises en évidence pour la période tibérienne (cf. Vol. 4, Étude de la faune et *supra* ensemble architectural 12, ainsi que *infra* l'ensemble 25).
Les fosses FS3045 et FS3749 ont d'abord été vues comme des fosses de stockage du fumier issu de la stabulation. Mais plusieurs indices ne vont pas dans ce sens. D'une part, elles s'inscrivent parfaitement dans les limites les plus évidentes des ensembles 22 et 23. Elles sont formellement séparées de l'ensemble 25 par une limite de bâtiment qui court au nord-est au moins jusqu'à l'espace 21. Bien que très proches, les deux fosses sont séparées par un petit terre-plein longiligne dans le prolongement de la limite entre les deux bâtiments principaux des ensembles 22 et 23. Par ailleurs, certains aménagements sont visibles autour des fosses : quelques poteaux autour de FS3749 et des traces de sablières qui encadrent la fosse FS3045 dans l'espace 23. Ces aménagements suggèrent que les fosses auraient pris place sur d'anciennes constructions. Il serait toutefois étonnant d'installer des fosses à fumier entre l'arrière des bâtiments des ensembles 22 (forge ?) et 23 (habitat), et l'ensemble 25 (stabulation ?). En effet, au sud ouest de ce dernier on ne décèle aucune construction importante et la majorité de l'espace semble être une aire ouverte où la place ne manque pas.
On serait donc plutôt tenté de voir dans ces creusements des vides sanitaires sous-jacents à de petits bâtiments. Ils auraient collecté les résidus de la zone de stabulation lors de l'abandon et de la démolition générale de l'îlot, qui marque la fin de la période tibérienne. Dans le cas de l'ensemble 22, la fosse FS3749 permettrait d'envisager un bâtiment qui occuperait plus ou moins sa largeur, soit 5 à 6 m. Aucune trace de sablière n'est visible autour de la fosse. Mais une série de trous de poteaux pourraient participer à la structure du bâtiment : TP3193, TP3595, TP3293, TP3596 et TP3597 (fig. 62). Au nord-est, la tranchée d'épierrement tardive Us 3570 a détruit une partie de la fosse, mais on ne retrouve aucune structure qui pourrait lui être associée au-delà (espace 22-3, cf. *supra*). De même, au nord-ouest, la tranchée d'épierrement tardive Us 3057 coupe le bord de la fosse, mais on ne la retrouve pas au-delà. On aurait donc affaire à un petit bâtiment d'environ 5,5 x 4 m, assis sur vide sanitaire (plancher). Il est un peu plus grand que la petite construction mise en évidence sur l'arrière de l'ensemble 21 (espace 21-4). S'agit-il d'un habitat ou sa destination est-elle fonctionnelle (annexe, stockage…). Le vide sanitaire s'expliquerait-il par la proximité d'un bâtiment de stabulation ?
Le mobilier collecté dans la fosse ne permet pas de trancher. Les éléments céramiques sont caractéristiques de la fin de la période tibérienne. On n'y trouve aucun fragment de *dolium*. Quatre monnaies viennent du comblement (Us 3590 et Us 3070 : n° de cat. 69, 82, 64 et 92). Sauf une qui est plus ambiguë (n°82), toutes sont des monnaies de la toute fin du règne d'Auguste (10-14 apr. J.-C., monnayage à l'Autel des Gaules). Quant au reste du mobilier, il est peu abondant et hétérogène. On y trouve un fragment de terre cuite scorifié avec des traces de cuivre, un fragment de plaque décorative en marbre, un fragment de fer (déchet de production ?) et une aiguille en os.

[3] Le but initial de ces analyses était de vérifier ou d'infirmer la présence de tanins, afin de déterminer si ces fosses (Us 3045 et 3749) étaient des bacs de trempage pour la tannerie (suite à la découverte d'amphores à alun sur le site). Leur comblement ne recèle pas de trace de tanin.

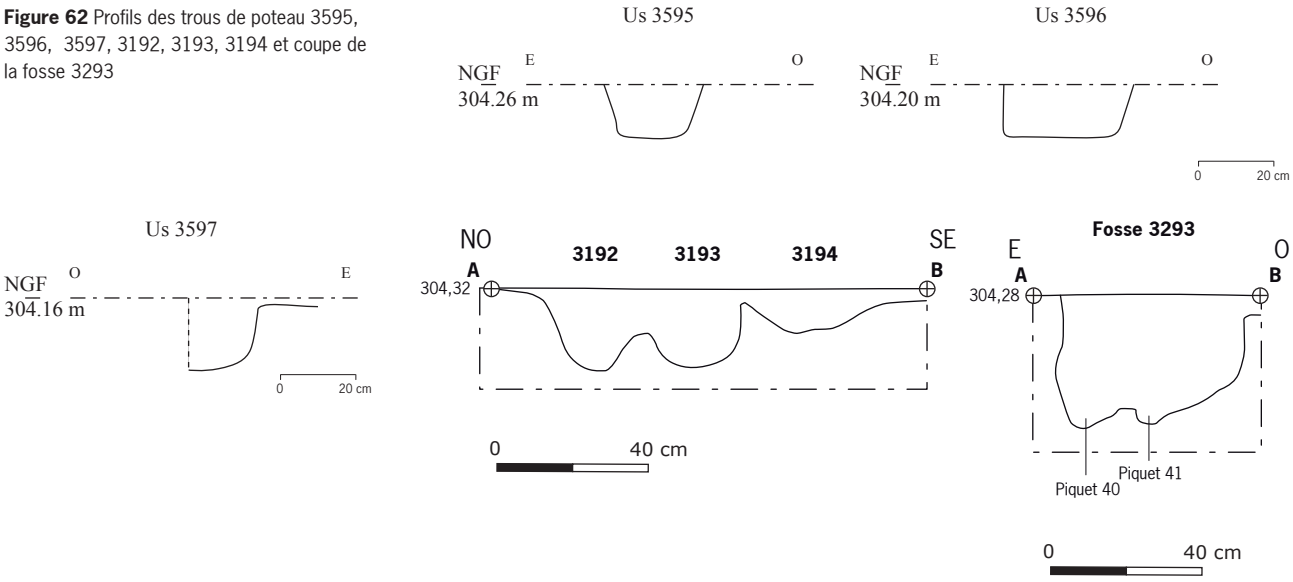



**Figure 62** Profils des trous de poteau 3595, 3596, 3597, 3192, 3193, 3194 et coupe de la fosse 3293

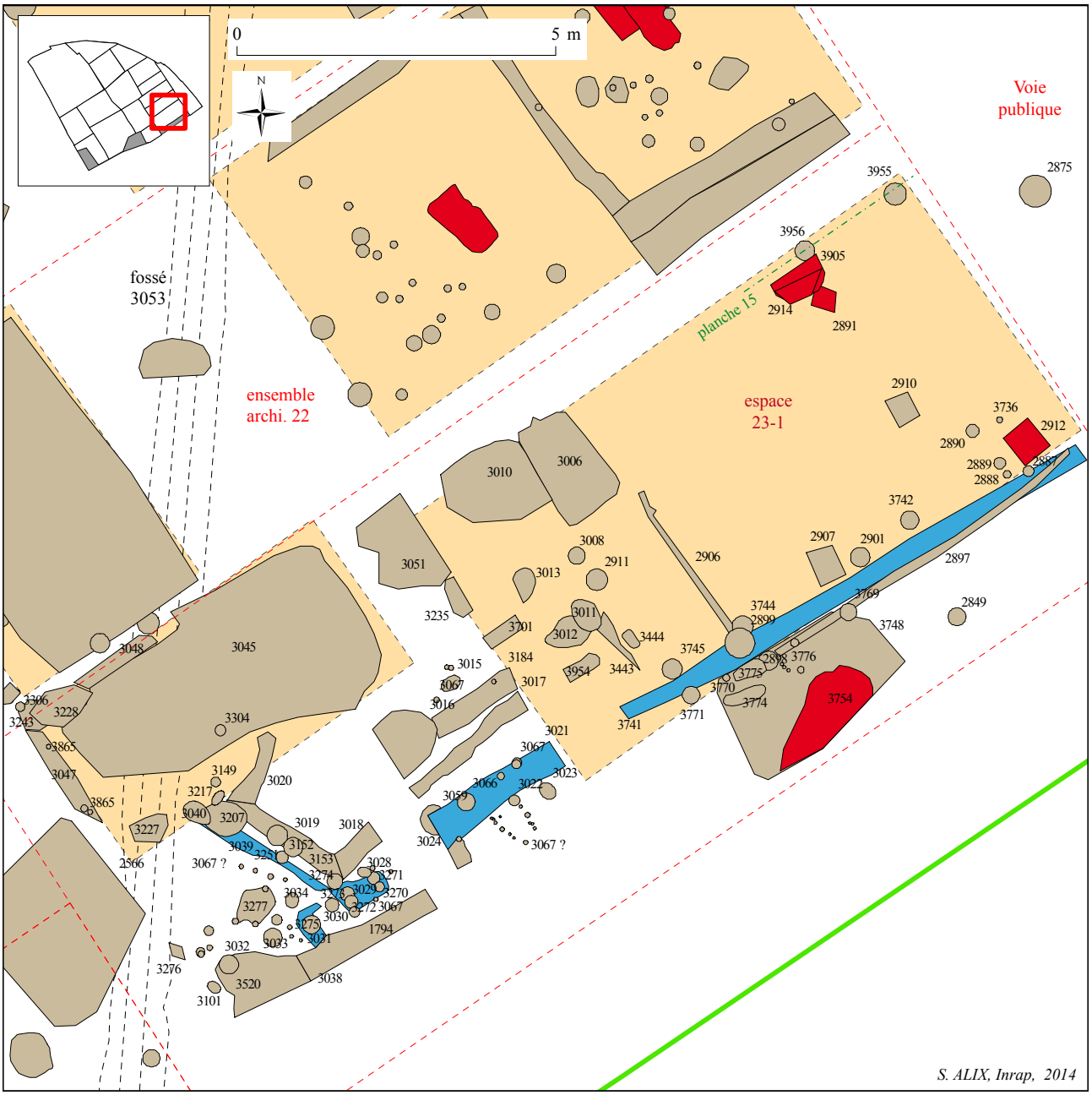
### 1.2.13. L'ensemble architectural 23 : bâtiments d'habitation

L'ensemble architectural 23 correspond au groupe de bâtiments d'époque tibérienne le plus au sud-est de l'emprise (planche 2, fig. 63). Il occupe un espace quadrangulaire d'environ 17,5 x 6 m. Il est limité au nord-ouest par la présence des bâtiments de l'ensemble 22 et au nord-est par la voie publique. Au sud-est il semble limité par le fossé FO3741, même si on observe quelques structures plus au sud-est qui seront abordées dans cette partie. La bordure sud-ouest est plus floue. Nous avons choisi d'arrêter l'emprise de cet ensemble dans le prolongement des ensembles précédents (21 et 22). Ce qui correspond, tant à la projection de la limite est du bâtiment de l'ensemble 25, qu'à la fin des concentrations de vestiges structurants de l'ensemble 23 (sablière Us 3047, poteaux TP3101 à l'extrémité sud-ouest d'une palissade).
L'emprise de l'ensemble 23 accueille un grand nombre de structures en creux, ainsi que des niveaux de sols (dans sa partie orientale). Elles n'ont pu fonctionner toutes en même temps. Si certaines relations stratigraphiques nous aident à les scander en différents états, il reste impossible d'être affirmatif pour une partie des structures : elles peuvent relever de l'un ou l'autre état, voire appartenir à la phase proprement augustéenne (cf. *supra*). De même, au vu du « foisonnement » de structures dans certaines parties de cet espace, il est parfois difficile d'en saisir l'organisation.
L'agencement des vestiges permet tout de même de voir la structuration générale de l'espace et de dégager deux grands états. À l'instar des ensembles 21 et 22, on retrouve sur près de la moitié nord-est un bâtiment principal dont l'architecture subit une reprise (deux états). Sur la moitié sud-est on trouve un espace plus ouvert, mais qui accueille une série d'aménagements légers, dont, notamment, durant le deuxième état, une petite annexe sur vide sanitaire comparable à celle de l'ensemble 21.

#### 1.2.13.1. Le premier état de l'occupation de l'ensemble 23.

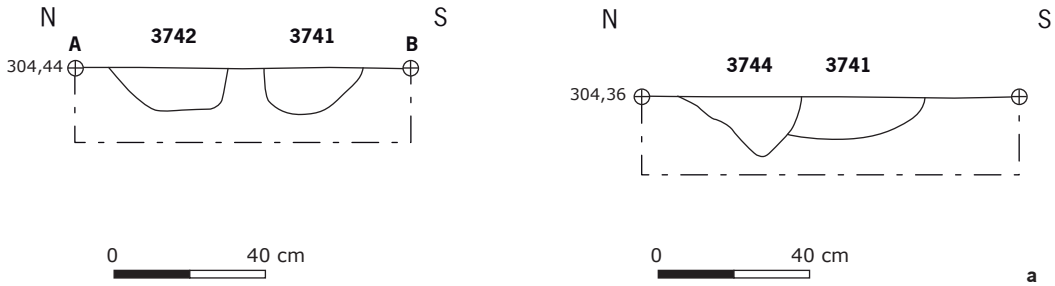
*Le bâtiment principal 23-1.*
Comme on l'a évoqué, un premier bâtiment (fig. 65) se développe au nord-est de l'ensemble 23. Comme pour d'autres bâtiments de cette phase mis au jour sur la façade est de l'îlot, seules certaines structures architecturales ont été conservées, les autres ayant très probablement été détruites lors des réaménagements postérieurs (tranchée d'épierrement Us 2048 sur la

**Figure 63** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 23



bordure au nord-ouest de cet ensemble). La présence du bâtiment se lit au travers d'un niveau de sol (SL2913), auquel est associée une série de poteaux de faible envergure. Un alignement de trous de poteaux est en effet visible sur le côté nord-est de l'ensemble (TP2901, TP3742, TP3745, TP3744 (fig. 64 a). Ils sont scellés par le sol du second état et leur position est compatible avec la présence du fossé FO3741 (cf. *infra*). Ils présentent tous une envergure similaire (diamètre d'environ 30 cm), mais se révèlent peu profonds (10 à 15 cm). Le trou de poteau TP2911 (fig. 64 b) marque probablement un retour de cloison vers le nord-ouest, indiquant la limite sud-ouest de cette construction. Au nord-ouest, la plupart des structures architecturales ont dû être détruites par les constructions postérieures (TR2048). On note toutefois la présence de deux poteaux qui ont été perçus en coupe sur le bord sud-est de la tranchée TR2048 (planche 15). Leur position stratigraphique n'est pas assurée : on les verrait plutôt fonctionner avec le second état. Toutefois, il n'est pas exclu qu'ils aient fait partie du premier état (voire aient servi dans les deux). Quoi qu'il en soit, il faut probablement restituer la limite du bâtiment au niveau de la tranchée TR2048. Quant à la limite nord-est, elle nous échappe comme pour les ensembles de la façade est (cf. ensemble archi. 21 et 22), très probablement détruite par les murs de façade plus tardifs. Toutefois, là encore, on ne perçoit au-delà de cette limite ni les sols, ni aucun aménagement que l'on puisse clairement mettre en lien avec le bâtiment. Quelques piquets visibles près du poteau TP2911 pourraient faire partie de la structure de la cloison. Au total, la construction occupe une emprise d'environ 7 x 4,5 m (soit environ 20 pieds romains pour la largeur). Elle s'appuie sur des poteaux dont la faible envergure laisse supposer un bâtiment relativement modeste. On note l'absence de trace de sablière basse (pleine terre ou solin) : les empreintes ont-elles été détruites ou le bâtiment n'utilise-t-il que des poteaux ?

**Figure 64 a** Profils des trous de poteau TP 3742, TP 3744
**b** Profil du TP 2911 et Tp 2911 en cours de fouilles



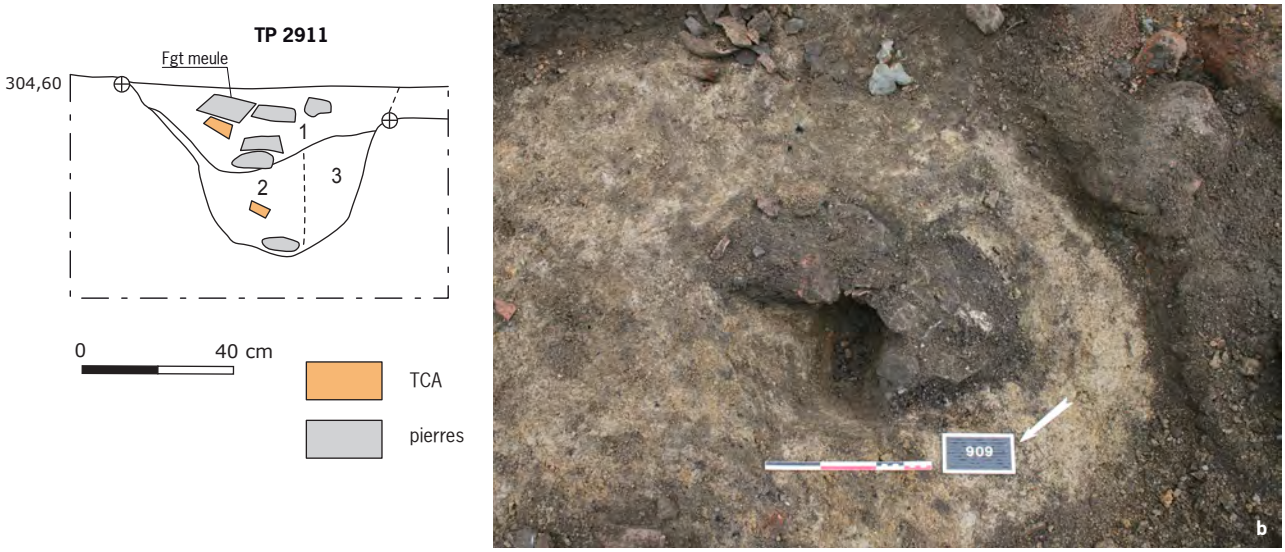
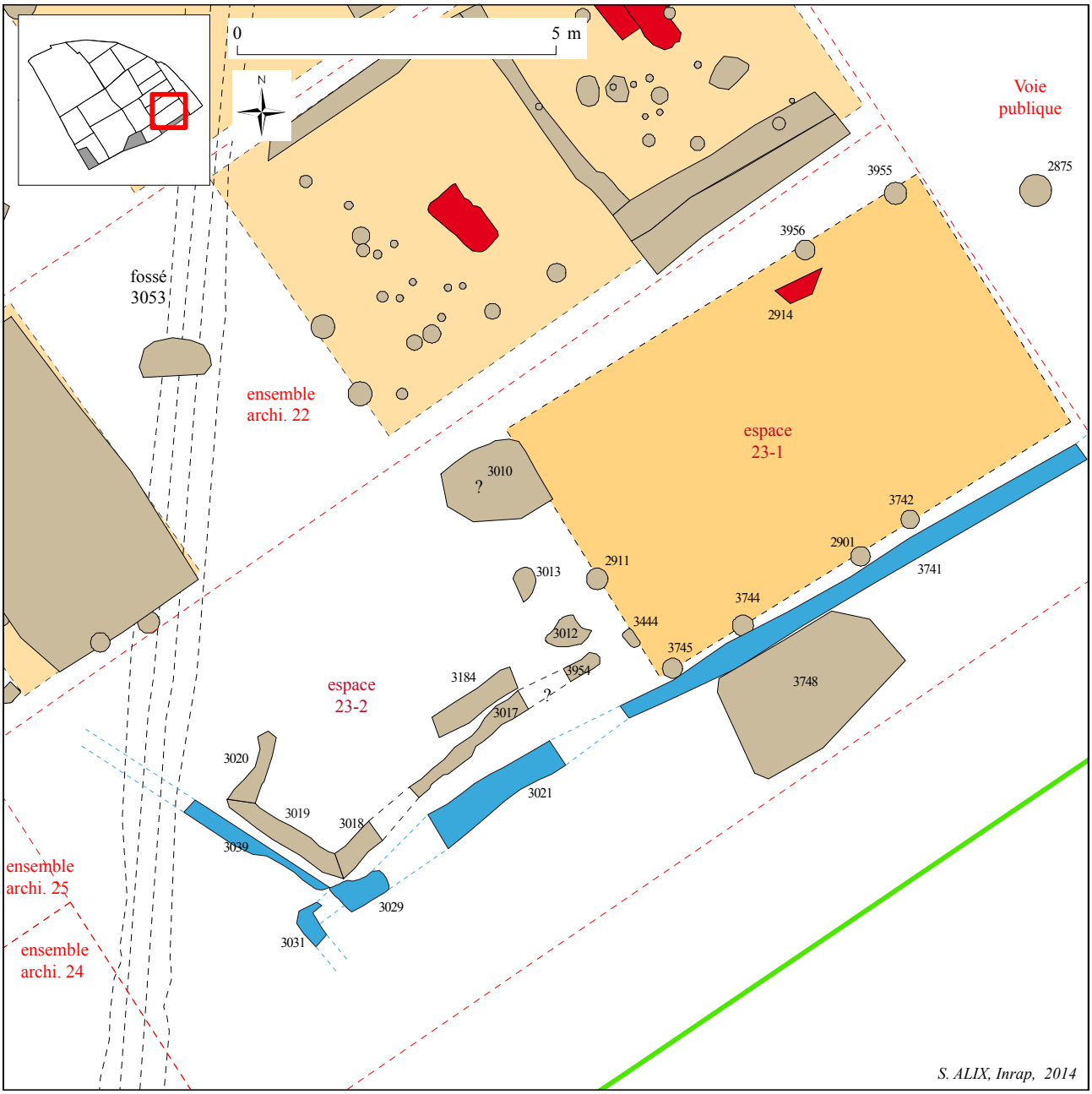



**Figure 65** Plan des vestiges du premier état de l'ensemble architectural 23



À l'intérieur de l'emprise supposée du bâtiment, on trouve un sol de terre, argileux, verdâtre (Us 2913) qui semble être simplement du substrat remanié. Il n'a été perçu que sur des portions, du fait de son état de conservation. Mais on ne le retrouve plus au-delà de l'emprise de la construction. Par endroit, des lambeaux de la couche d'occupation charbonneuse ont été mis au jour (Us 3762). Il ne reste presque aucune trace d'aménagement intérieur. Mis à part un trou de piquet dans l'angle sud-est du bâtiment, on ne trouve qu'une trace rubéfiée semi-circulaire (tronquée) le long de la limite nord-ouest. Elle indique visiblement la présence d'un foyer. Cette fonction reste pérenne à cet endroit : deux autres foyers viendront y prendre place dans le second état.

Il est difficile d'interpréter ce bâtiment vu le peu de vestiges qu'il a laissé. Toutefois, celui du second état peut être interprété comme un habitat. En l'absence de structures artisanales spécifiques ou de mobilier particulier, on est tenté d'y voir là aussi un habitat assez simple. Toutefois, certains indices pourraient laisser envisager que les installations soient liées à des fonctions de stabulation et d'abattage comme pour les ensembles 25 et 26 (cf. ; *infra* espace 23-2).

Sur la bordure sud-est du bâtiment, comme on l'a déjà évoqué, on trouve un petit fossé (FO3741 : largeur 30 cm, profondeur conservée 10-15 cm : fig. 66, coupe cf. *supra* fig. 64 a). On le suit sur toute la longueur du bâtiment. Au nord-est, on le perd au-delà de la limite de l'ensemble 23. On peut supposer toutefois qu'il débouchait dans le fossé bordant la voie publique, quelle que soit sa forme à cette période. Au sud-ouest, il se poursuit, toujours le long de la limite de l'ensemble 23 (cf. *infra*). On note la présence d'une fosse (FS3748), le long du bord sud-est du fossé. La coalescence des deux structures n'a pas permis d'établir leur relation stratigraphique La fosse est assez vaste (au moins 2,9 x 1,75 m), mais sa partie sud-ouest est détruite par des murs des Ier et IIe s. apr. J.-C. Elle fait 40 cm de profondeur environ avec des bords droits obliques et un fond plus ou moins plat. Son comblement initial gris vert s'est visiblement tassé (il n'occupe plus que la moitié inférieure au centre de la fosse) et a piégé les vestiges d'un foyer tibérien postérieur (FY3754), ainsi qu'une partie de la couche d'abandon qui scelle la phase augusto-tibérienne (Us 3418). Cette fosse est antérieure au deuxième état de l'ensemble 23 : la sablière sud-est du bâtiment principal recoupe son comblement et les aménagements qu'elle a piégés sont tibériens. Toutefois, en l'absence de mobilier datant elle pourrait également fonctionner avec les vestiges proprement augustéens. Sa morphologie en plan montre un bord droit qui longe le fossé FO3741. Si elle date du premier état, on pourrait envisager qu'elle lui soit associée, comme le semble être la fosse FS3310 et le fossé FO2646 (*infra* ensemble 26). Faut-il y voir une fosse destinée à recueillir un trop plein du fossé, ou collecter une partie des écoulements ? La fosse FS3310 présente une envergure comparable à la fosse FS3748 et son comblement initial est similaire. Il s'est également tassé, piégeant des niveaux plus tardifs.

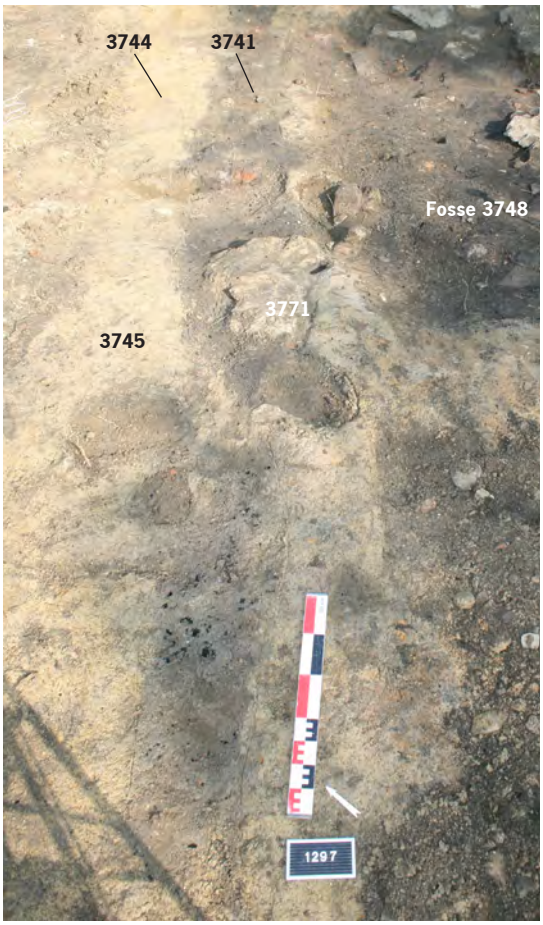
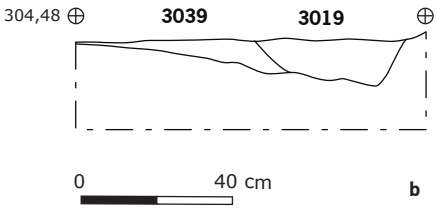



**Figure 66** La bordure sud-est de l'ensemble 23

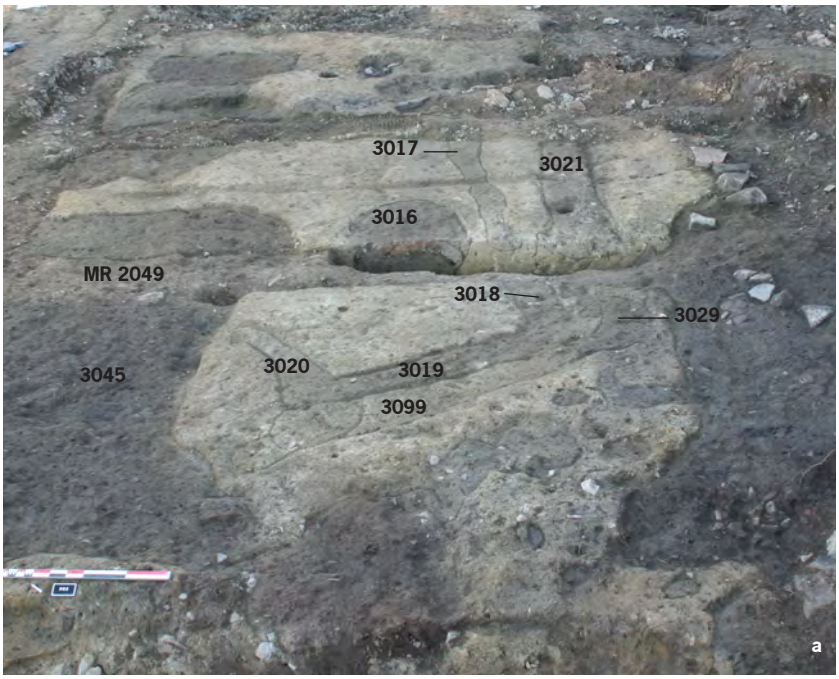
*La partie sud-est de l'ensemble 23 (espace 23-2).*
Pour le premier état, les aménagements de la partie sud-ouest de l'ensemble 23 sont plus difficiles à interpréter. Une partie des structures de cette zone, de par la datation de leur mobilier ou leur position stratigraphique, appartiennent au second état (cf. *infra*). Pour les autres, on est dans l'incertitude : certaines peuvent relever du premier ou second état, d'autres pourraient, non pas faire partie des vestiges tibériens, mais appartenir aux aménagements précoces de la phase proprement augustéenne (cf. *supra* § 1.1.6).
On observe, dans cette zone, la suite du fossé FO3741 (Us 3021 et Us 3029 : fig. 67 a). Quelques mètres avant la limite sud-ouest de l'ensemble 23, il change de direction (Us 3039, fig. 67 b) suivant une orientation nord-ouest, divergente du système urbain classique. Cette branche est plus ténue et on la perd rapidement, recoupée par les fosses FS3044 et FS3045. Plus au nord-ouest, au-delà de ces fosses, on ne le retrouve pas. Mais le fossé Us 3039 est peu profond (10 cm) et assez ténu. Il a pu être arasé. S'il se poursuivait dans la même direction, il allait vers les zones de stabulation de bétail des ensembles 25/26, dont il a pu drainer en partie les écoulements d'urine (cf. *infra* ensemble 25/26, en particulier le fossé FO2646 et la fosse FS3010 déjà évoqués plus haut). Mais il peut s'agir d'un drainage seulement local. La structure Us 3031 peut être interprétée également comme un second embranchement du fossé. Elle collecterait, elle, des écoulements depuis la zone située au sud, dont les aménagements nous échappent, du fait des constructions postérieures et de la limite d'emprise du chantier.

**Figure 67 a** Vue des structures de au sud-est de l'espace 23-2
**b** Coupe des structures 3029 et 3019



Les autres aménagements qui relèvent de cette phase sont plus difficiles à interpréter. Le plus marquant est un ensemble à trois côtés de creusements linéaires : Us 3017, Us 3018, Us 3019, Us 3020 et Us 3954 (fig. 68 a). Malgré des irrégularités, la morphologie des différents tronçons est plus ou moins identique (environ 30 cm largeur pour une profondeur de 10 à 15 cm profil avec bords droits obliques et fond plat ; fig. 68 b). Le comblement brun sombre est le même également. Au nord-ouest, le creusement Us 3020 ne se suit que sur environ 1,40 m : il est recoupé et perturbé par la fosse FS3045. Au sud-ouest, le tronçon Us 3019 fait un retour à 90° par rapport à Us 3020 et suit une direction identique à celle du fossé FO3039 qu'il longe sur environ 2 m. Les segments Us 3018, Us 3017 et Us 3954 forment un seul ensemble, interrompu par la tranchée d'épierrement TR2049 plus tardive et un sondage de diagnostic. Le début forme un retour à 90 ° par rapport à Us 3019, mais par la suite, le tracé suit une inflexion pour revenir sur une direction conforme à celle du bâtiment principal et du fossé FO3741. La nature de cet aménagement reste énigmatique. Il pourrait s'agir d'un petit enclos ou un bâtiment léger calé entre le fossé FO3039 et le bâtiment principal au nord-est (espace 23-1). Le petit creusement TP3444, situé dans l'axe de la sablière Us 3017, fait peut-être la jonction entre la cloison arrière du bâtiment et cet aménagement. Quelques autres structures dépendent également de cet état, comme les creusements TP3012 ou Us 3184. Mais ils restent impossibles à interpréter.



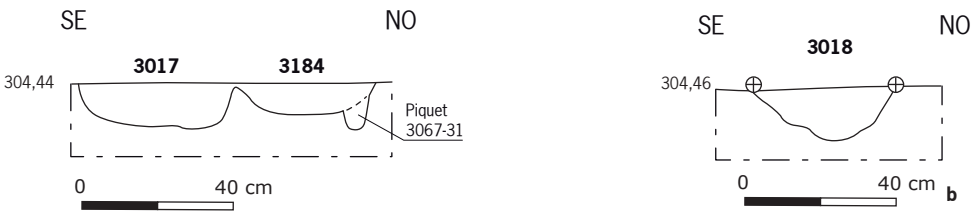



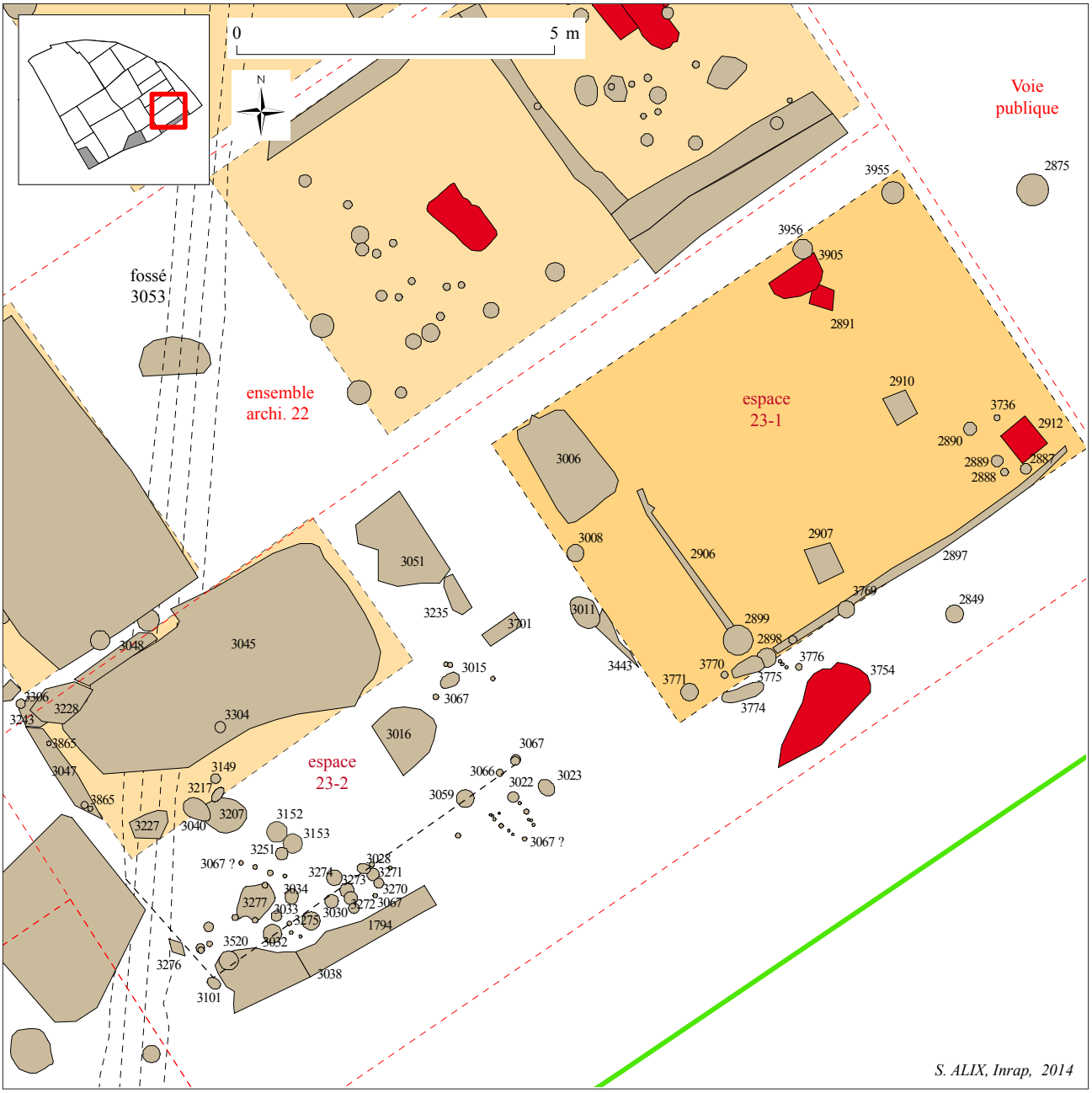

**Figure 68 a** Structures dégagées sur l'extrémité sud-est de l'ensemble 23
**b** Profil des sablières 3017 et 3018

*Datation et mobilier*
Le mobilier céramique mis au jour dans les structures de cet état renvoie à une datation assez précoce, à la charnière entre la période augustéenne et tibérienne. En effet, même si les datations ne reposent pas sur des quantités très importantes, on note une fourchette chronologique antérieure à la plupart des structures rencontrées dans la phase tibérienne. Le tronçon de fossé FO3741 contient des éléments précoces (-10/10), mais en faible quantité. Le retour du même fossé (Us 3039 = Us 3040) donne une datation par les céramiques de 1-10 apr. J.-C. La sablière Us 3019, qui lui est parallèle, contient du mobilier daté également de 1 à 10 apr. J.-C., mais son retour au sud-est (Us 3018) accueillait du mobilier un peu plus tardif (15-40 ap. J.-C.). Le trou de poteau TP2911, ainsi que la surface du foyer FY2914 ont livré également des céramiques de la première décennie de notre ère, mais en faible quantité. Par contre, le sol du premier état de bâtiment n'a livré que peu de mobilier, mais rien ne semble antérieur à 10 apr. J.-C. Sachant que cet état recoupe une petite série de structures divergentes antérieures et qu'il est lui-même scellé par un état proprement tibérien (*infra*), nous aurions tendance à y voir un ensemble légèrement plus précoce que les autres ensembles architecturaux de la façade est de l'îlot. Mais, il n'est sans doute guère antérieur à 10 apr. J.-C.
En dehors de la faune et de la céramique, on note extrêmement peu d'objets découverts dans les niveaux du premier état : le seul élément remarquable est une bague en fer (inv. M_801). Au sein du mobilier céramique, comme pour le deuxième état (*infra*), on note une plus forte proportion de *dolium* que dans le reste de l'emprise. Cette plus forte présence est plutôt à mettre en lien avec des fonctions d'habitat qui caractériseraient cet ensemble dès son installation.

### 1.2.13.2. Le deuxième état de l'occupation de l'ensemble 23

*Reprise du bâtiment principal (espace 23-1)*
Le bâtiment élevé dans la partie nord-est de l'ensemble 23 est rebâti pendant la période tibérienne (fig. 69). Une partie des structures architecturales (poteaux, sablières) recoupe le fossé FO3741 qui bordait au sud la première construction. Les sols fonctionnant avec ces nouvelles structures scellent ceux du premier état. Néanmoins, le nouveau bâtiment reprend plus ou moins la position de l'état précédent avec un léger décalage. Il garde également la même orientation.
Au sud-est, il est limité par la trace de sablière Us 2897. Cette empreinte est fine (15 cm de large, profondeur de quelque cm). Elle témoigne probablement de la présence d'une cloison assise sur sablière basse en pleine terre. Mais, il est peu probable qu'elle ait pu constituer à elle seule un élément porteur pour le bâtiment. De fait, une série de poteaux ont été mis en évidence sur la longueur ou dans le prolongement de son axe (TP2898, TP3769, TP3770, TP3771). Une seconde trace de sablière (Us 2906), très semblable à la première, forme un retour vers le nord-ouest. À l'angle, on note la présence d'un autre poteau (Us 2899). Cette sablière marque probablement la cloison sud-ouest du bâtiment. Néanmoins, il très probable qu'une extension d'environ 1,5 m de large soit présente sur ce côté sud-ouest. En effet, on note deux trous de poteaux (TP3008 et TP3771 qui pourraient servir d'appui à ce prolongement (fig. 70 a). Ce dernier pourrait abriter alors la fosse FS3006 (fig. 70 b et c). C'est un creusement quadrangulaire d'environ 1,6 x 1 m. Il est profond d'environ 40 cm et présente un fond plat et des parois droites verticales. Il pourrait s'agir du creusement d'un petit cellier qui serait abrité par un appentis (?) à l'arrière du bâtiment. Les côtés nord-ouest et nord-est posent toujours un problème d'incertitude du fait des constructions ultérieures (murs des I^er^ et II^e^ s. apr. J.-C.) qui ont visiblement détruit les structures architecturales. Près de l'angle nord-est, deux trous de poteaux (TP3955 et TP3956, planche 15)

**Figure 69** Plan des vestiges du deuxième état de l'ensemble architectural 23



permettent de restituer une cloison nord-est/sud-ouest, mais leur position stratigraphique reste ambiguë. In fine, on peut représenter un bâtiment d'environ 7,5 x 5 m avec « l'extension » au sud-ouest.







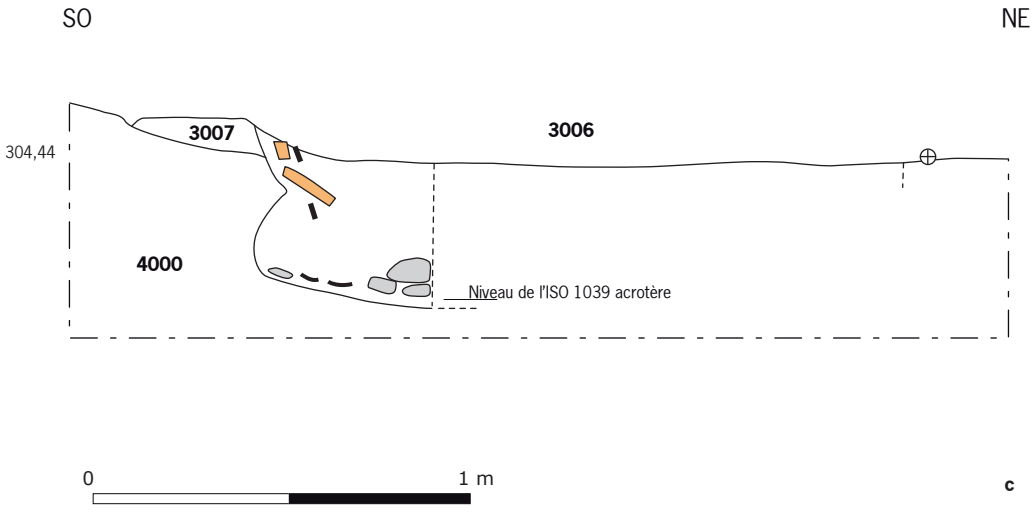



**Figure 70 a** Vue de la fosse 3006 (avant fouille) et du poteau Us 3008
**b** Coupe des structures 3006 et 3007
**c** Coupe des structures 3006 et 3007

Outre la fosse FS3006, l'intérieur du bâtiment est occupé par une succession de deux niveaux de sols sur lesquels ont été mis au jour quelques aménagements. En effet, un premier sol (SL2893, fig. 71 a) scelle les niveaux plus anciens. Il s'agit d'un sol en terre battue, constitué d'une couche d'argile jaunâtre de quelques centimètres d'épaisseur. Il est recouvert d'un niveau d'occupation charbonneux qui se confond avec les comblements des structures en creux. Deux foyers fonctionnent avec ce niveau de sol. Le foyer FY2912 (fig. 71 b) qui se situe dans l'angle est du bâtiment. Il a été démonté. Il n'en reste qu'une trace rubéfiée carrée, d'environ 50 cm de côté, au sein de laquelle un décaissement, également quadrangulaire (30 x 30 cm), permet de deviner l'emplacement d'une sole (en terre cuite ?) qui a été récupérée. Près du bord nord-ouest du bâtiment, une trace rubéfiée subcirculaire (FY2891, près de 50 cm de diamètre) marque l'emplacement d'un second foyer. Celui-ci prend place à proximité immédiate de l'emplacement du foyer de l'état précédent Le seul autre aménagement perceptible sur ce niveau de sol était un creusement quadrangulaire (Us 2907, 50 x 40 cm en plan, profondeur 30 cm) dont la fonction nous échappe.







**Figure 71 a** Vue des sols du second état du bâtiment N-E de l'ensemble 23
**b** L'empreinte de foyer 2912

Un second sol (Us 2877) vient recouvrir le premier et les aménagements qui lui sont associés (*supra* fig. 70 a). Il s'agit là encore, d'un sol de limon argileux jaune-vert peu épais, sur lequel s'est aussi installé un niveau d'occupation charbonneux (Us 2876). On retrouve une trace de rubéfaction (Us 3905) sur la bordure nord-ouest, toujours plus ou moins à l'aplomb des foyers précédents. Au centre de la moitié nord-est du bâtiment, on remarque un petit décaissement peu profond (Us 2910, 50 x 40 cm en plan pour 10 cm de profondeur). Comme pour la fosse FS2907, sa destination nous échappe. Une série de petits trous de poteaux ou de piquets est visible dans l'angle est du bâtiment (TP2887, TP2888, TP2889 et TP2890). Mais l'aménagement dont ils forment le support reste impossible à préciser. Cet ensemble d'aménagements et le sol auquel ils sont associés fonctionne très probablement avec les mêmes éléments architecturaux que le premier, que nous avons décrit plus haut (SL2893). Toutefois, les vestiges de ce sol n'étaient pas en contact avec les sablières et les poteaux porteurs du second état (*supra*). Mais comme aucun autre élément n'a été détecté, on peut supposer qu'ils étaient toujours présents, même si des réfections ont pu avoir lieu.

*Réaménagement de l'arrière de l'ensemble 23 (espace 23-2)*
Sur la partie sud-ouest de l'ensemble 23, malgré certaines incertitudes, les recoupements de structures nous permettent de voir un réaménagement complet. On note des structures éparses comme les fosses FS3016, FS3051 ou FS3227 : font elles réellement partie des aménagements contemporains du deuxième état ou sont elles creusées lors de la destruction du bâtiment passage de la phase A à B vers 40 apr. J.-C.). On trouve aussi une série de creusements indéterminés (Us 3207, Us 3235 et Us 3011). Mais, les éléments vraiment structurés qui émergent sont un petit bâtiment sur vide sanitaire situé dans l'angle ouest de l'espace 23-2 et un alignement de trous de piquets et poteaux au sud-est.
Une grande fosse a en effet été mise au jour dans l'angle ouest de l'ensemble 23 (FS3045, 4,8 x 2,6 m). Son bord sud-est est irrégulier (effondrements ?), mais pour le reste, elle montre des bords relativement rectilignes, laissant imaginer un plan quadrangulaire à l'origine (fig. 72 a et b). Elle possède des bords droits obliques ou verticaux, avec un fond plus ou moins plat (profondeur 30 à 35 cm). On peut voir sur ses bords sud-ouest et nord-ouest, des traces de sablière basse (Us 3047 et Us 3048), dont la jonction à l'angle de la fosse est occupée par un trou de poteau (TP3243, fig. 72 c). La fosse FS3228 est aussi présente dans cet angle. Elle recoupe le trou de poteau TP3243 et la sablière Us 3048. Mais elle résulte peut-être du démontage du bâti à cet endroit. Les empreintes de sablières se perdent plus au nord-est et au sud-est. Toutefois, il est probable que l'on ait affaire à l'angle d'un petit bâtiment dont elles constituaient le support architectural. Leurs équivalents sur les autres côtés n'ayant pas laissé de trace, des effondrements de la fosse FS3045 ont pu les détruire. Nous interprétons cette dernière comme un vide sanitaire installé sous le plancher dudit bâtiment. Ses dimensions sont proches de celles de la fosse de l'ensemble 22 (FS3749, *supra* ensemble 22), qui se situe immédiatement au nord-ouest. Nous l'avons également interprétée comme telle. Ce bâtiment possède une emprise approximative de 5,5 x 2,2 m. Le module de ces bâtiments est également semblable à celui de la petite construction sur sablières basses que l'on trouve à l'arrière de l'ensemble 21. Ces vides sanitaires sont peut-être liés à la présence des bâtiments de stabulation (pollutions) immédiatement à l'ouest. Le fossé Us 3039- Us 3029- Us 3021- Us 3741 drainait la zone lors du premier état, mais il est abandonné par la suite. La fonction de ce bâtiment reste incertaine. On lui suppose plutôt une fonction annexe, du fait de sa taille et de sa position à l'arrière du grand bâtiment au nord-est.

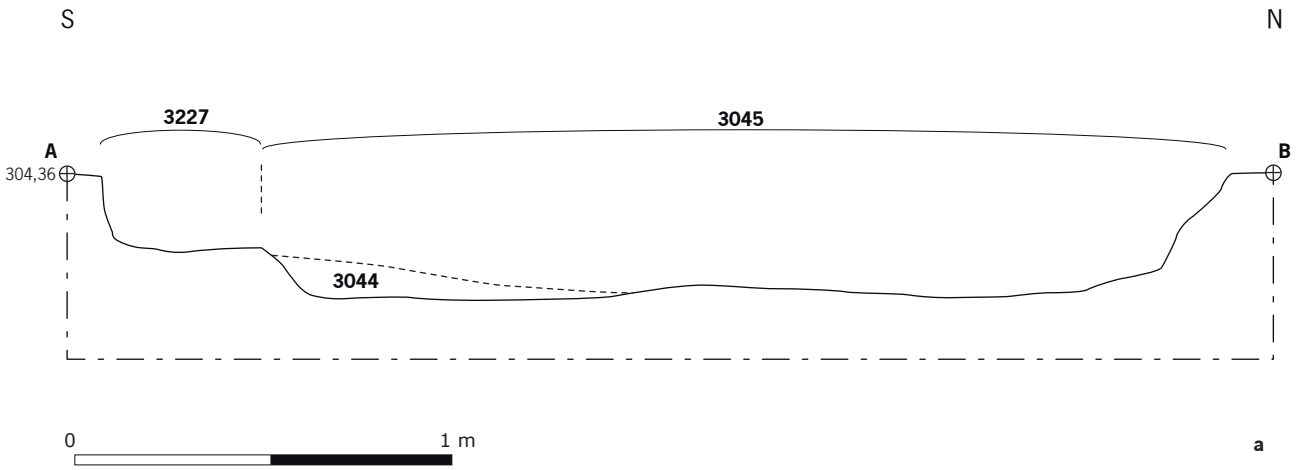









**Figure 72 a** Coupe de la fosse 3045
**b** Vue de la partie sud ouest de la fosse 3045
**c** Les structures bordant la fosse 3045 au sud-ouest

Au sud-est de l'espace 23-2, on observe une série de trous de poteaux[4] qui forme un alignement nord-est/sud-ouest plus ou moins régulier (fig. 73 et 74). Il s'agit probablement des traces de support d'une palissade qui ferme l'ensemble 23 au sud-est. Au centre, on peut voir une série de trous de poteaux qui se chevauchent, indiquant probablement des reprises ou des renforts. Le trou de poteau TP3276 pourrait marquer un retour de la palissade vers le nord-ouest.
Enfin, entre le bâtiment nord-ouest et cette palissade, on note la présence d'un groupe de trois trous de poteaux (TP3251, TP3152, TP3153). La fonction de cet aménagement situé entre le bâtiment et la palissade reste indéterminée.

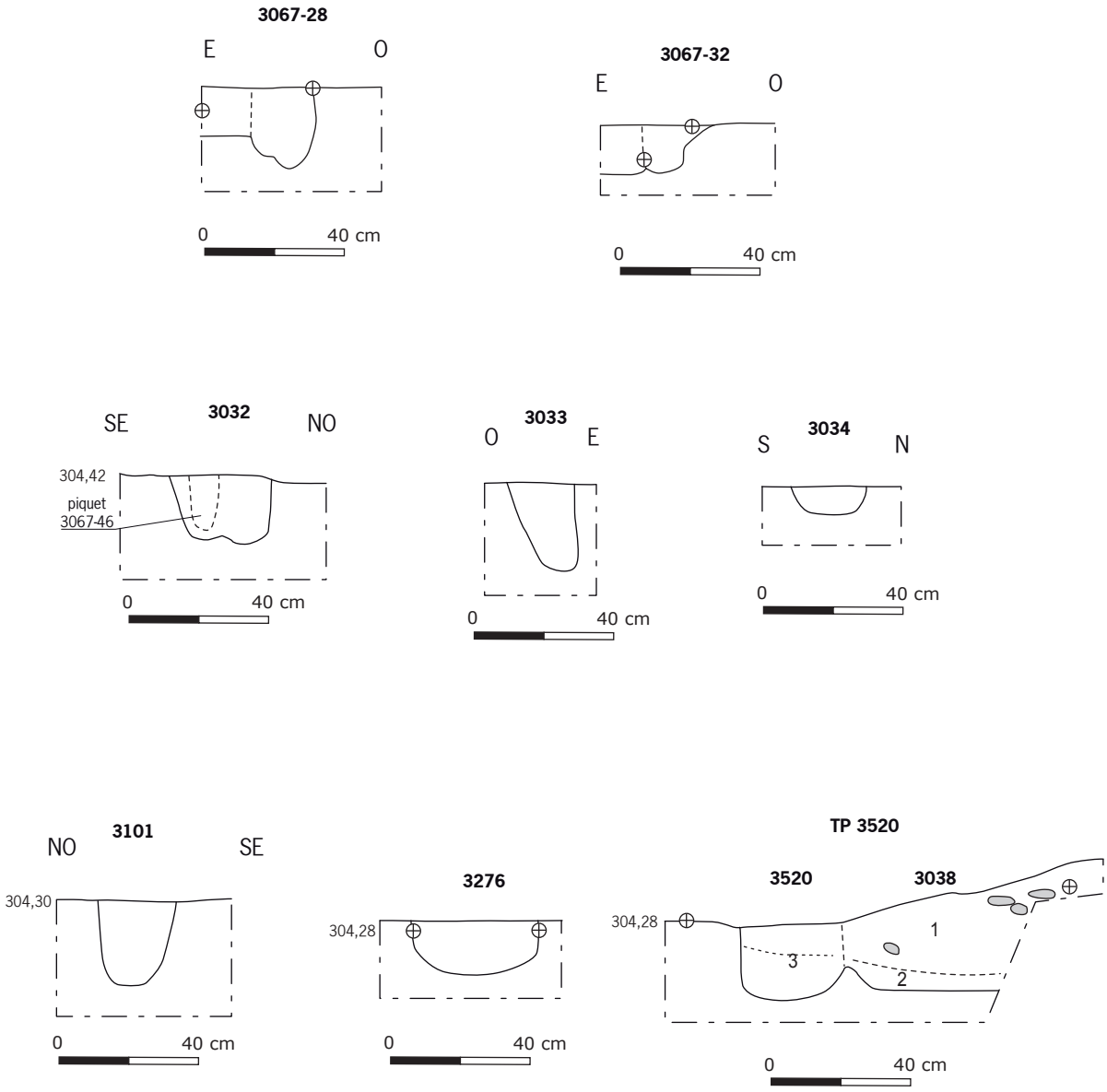


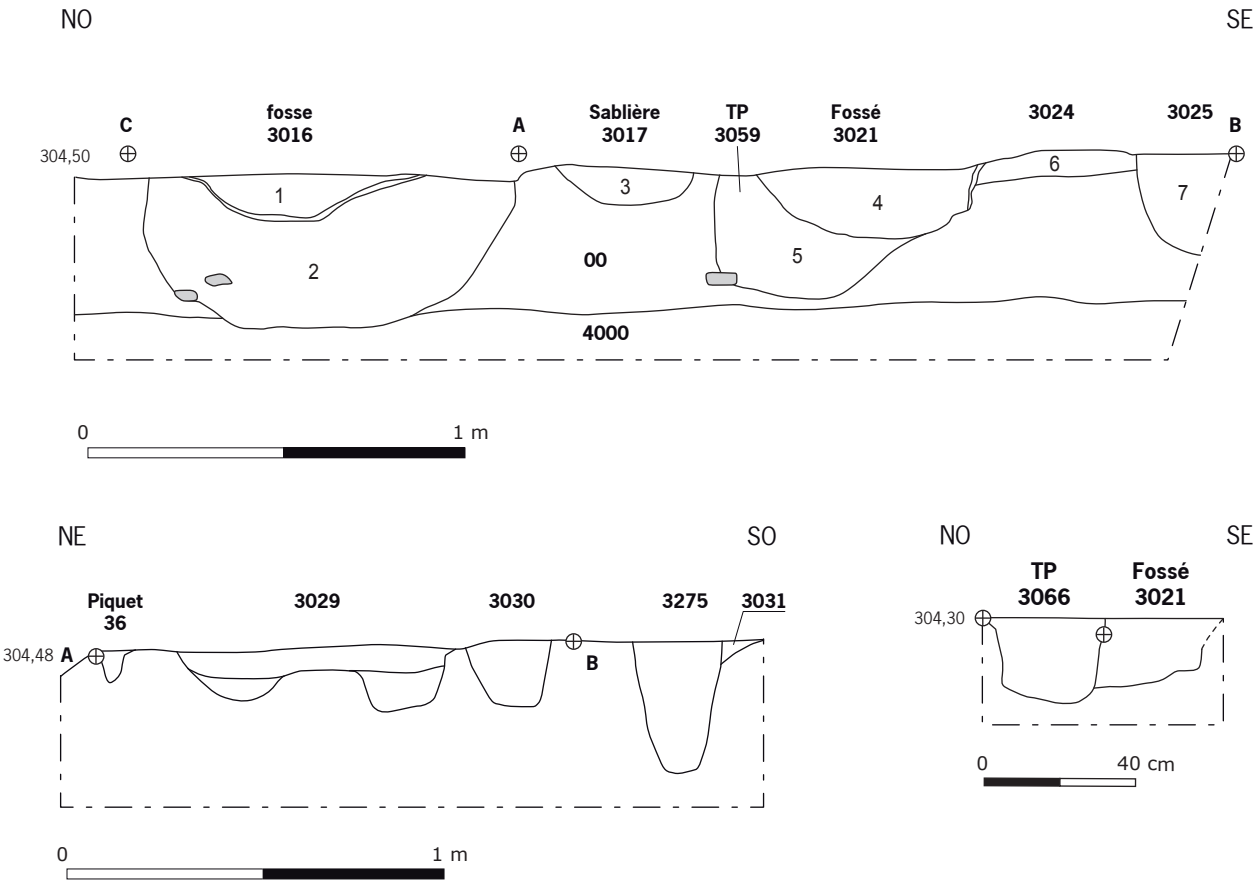

**Figure 73** Profil des principaux TP de la palissade au S-E de l'ensemble 23

*Datation et mobilier du second état de l'ensemble 23*
Le mobilier céramique mis au jour dans les vestiges du second état de l'ensemble 23 donne une datation que l'on retrouve pour la majorité des vestiges augusto-tibériens, à savoir des fourchettes chronologiques qui vont de 15 à 30 apr. J.-C. ou 15 à 40 apr. J.-C. Certaines structures donnent même des datations qui renvoient essentiellement à la fin de la

[4] Us : 3101, 3520, 3032, 3275, 3030, 3273, 3271, 3059, 3066, 3067.

phase A (40 ap. J.-C). Les monnaies découvertes s'inscrivent dans le panel augusto-tibérien que l'on rencontre dans le reste des vestiges de la phase A : des monnaies républicaines très usées, mais toujours utilisées, quelques monnaies purement augustéennes et des bronzes à l'Autel des Trois Gaules de la toute fin du règne d'Auguste. Au final, le deuxième état de l'ensemble 23 semble avoir été bâti durant le règne de Tibère (après 15 apr. J.-C.) et abandonné vers 40 apr. J.-C. lors du remaniement général que l'on observe au sein de l'emprise de la fouille et qui marque la fin de la phase A. Le mobilier, hors faune et céramique, associé au deuxième état est plus abondant. Pour la céramique, comme pour l'état 1, on retrouve une proportion de fragments de *dolia* supérieure au reste de l'emprise ; reste matériel que l'on tendrait à associer à de l'habitat. On retrouve quelques éléments épars relevant du domaine de la production métallurgique (coulure de bronze, battitures en très faible quantité…). Leur présence paraît assez logique vu la proximité d'ateliers immédiatement au nord-ouest. On note la présence d'une antéfixe (fosse FS3038, démolition). Pour le reste, on observe une assez bonne proportion d'éléments relevant de la sphère domestique ou personnelle : lampe à huile, pied de bassin en bronze, broyon, clou de coffre, fibule, perle en verre, balsamaire et palette à fard en schiste. Une partie vient des sols du bâtiment principal, mais les fosses FS3006 (cellier ?) et FS3045 (vide sanitaire) on dû collecter nombre d'éléments résiduels lors du remaniement de l'îlot vers 40 apr. J.-C. Une partie du mobilier (notamment dans le cas de la fosse FS3045, plus éloignée du bâtiment principal) a pu provenir d'autres ensembles.
Néanmoins, au vu, tant de ses structures, que de son mobilier, il apparaît que l'ensemble 23 soit essentiellement dévolu à de l'habitat.

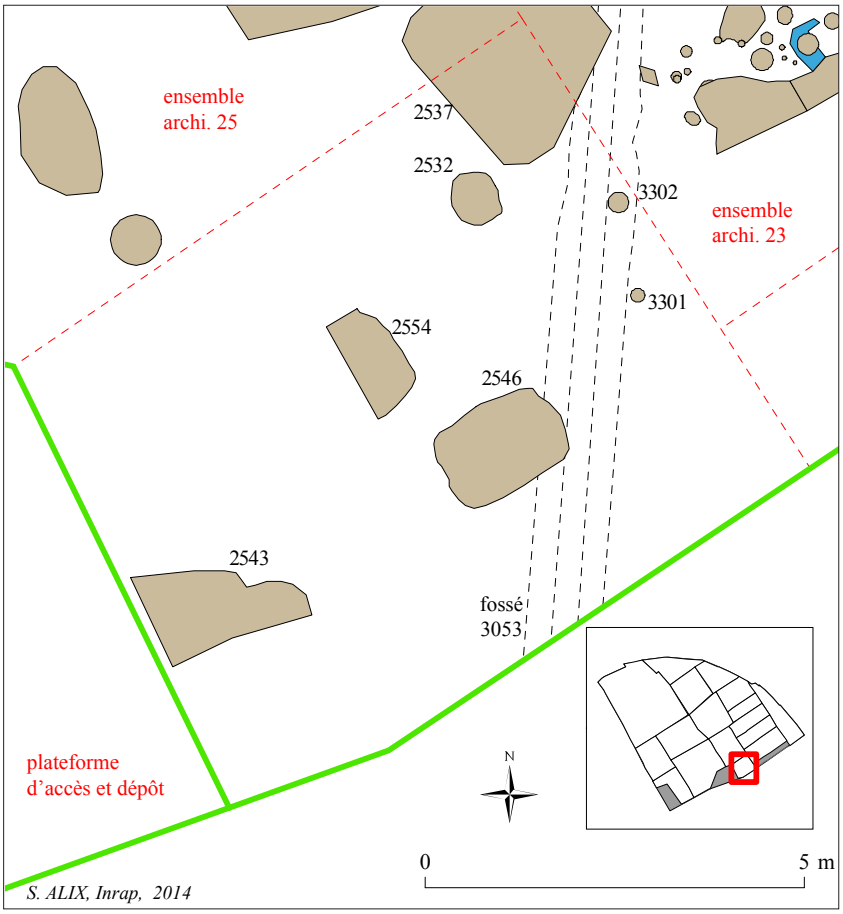
**Figure 74** Profil des principaux TP de la palissade au S-E de l'ensemble 23



### 1.2.14. L'ensemble architectural 24 : une aire ouverte avec des fosses dépotoirs

L'ensemble 24 correspond à un petit espace ouvert situé au sud-ouest de l'ensemble 23 et au sud-est de l'ensemble 25 (planche 2, fig. 75). Il est difficile d'associer cette zone à tel ou tel groupe de bâtiments, notamment du fait du manque de visibilité résultant des limites de la fouille. Aussi, comme pour un certain nombre d'ensembles architecturaux de la partie ouest du chantier, celui-ci correspond avant tout à un regroupement géographique de structures.

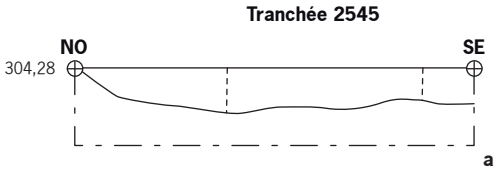
**Figure 75** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 24




Ces dernières sont d'ailleurs peu abondantes. Cet espace n'est en effet occupé que par cinq fosses et deux trous de poteaux isolés. Du côté sud-ouest on retrouve la fosse FS2543, dont une partie est détruite par des reconstructions postérieures et que les limites du décapage (zone d'accès au chantier) n'ont pas permis de dégager entièrement. Par manque de temps, et compte tenu de sa situation lacunaire, elle a été laissée de côté, ne faisant l'objet que d'un relevé en plan. Plus à l'est on trouve la fosse FS2546 (fig. 76 a). Elle est également recoupée par des structures postérieures. Elle présente un plan plus ou moins quadrangulaire (1,7 x 1,3 m) et s'est révélée peu profonde (10 cm, bords évasés, fond plat). Elle recoupe le fossé augustéen FO3053. Juste au nord-ouest de la précédente, la fosse FS2554, bien qu'elle soit aussi en partie détruite, lui est assez similaire (fig. 76 b). Elle est un peu plus profonde (20 cm). Au nord-est de l'ensemble, la fosse FS2532 est plus petite et montre un plan ovale (70 x 60 cm, profil en cuvette, profondeur 20 cm). La fosse FS2566 correspond à une nappe couvrant un espace plus ou moins quadrangulaire d'environ 2,5 x 2,3 m au nord-est de l'ensemble 24. Elle est peu profonde (20 cm) avec

un profil en cuvette (fig. 76 c). Le sommet de son comblement accueille une série de blocs de pierres. Mais peut-être sont-ils plutôt à associer avec la petite structure bâtie Us 2538 (solin ?) qui recoupe la fosse. Cette dernière correspond avant tout à un piégeage de sédiment. Enfin, dans la partie est, deux trous de poteaux isolés ont été mis en évidence (TP2201 et TP3302). Le premier recoupe lui aussi le comblement du fossé augustéen FO3053. Ces quelques structures, sans doute pour partie arasées, sont difficilement interprétables. Ce groupement de fosses, au sein d'un espace ouvert à l'arrière des ensembles de bâtiment, évoque plutôt une zone dépotoir, même si le mobilier contenu dans ces structures n'est pas très abondant. Le mobilier céramique des structures les mieux datées est tibérien (15-40 ap. J.-C. ou 10-30 apr. J.-C. pour la fosse FS2566).

**Figure 76 a** Coupe de la fosse 2546
**b** Coupe de la tranchée de fondation 2522 et de la fosse 2554
**c** Coupe de la nappe Us 2566









### 1.2.15. Les ensembles architecturaux 25 et 26 : une aire de stabulation en lien avec l'activité de boucherie ?

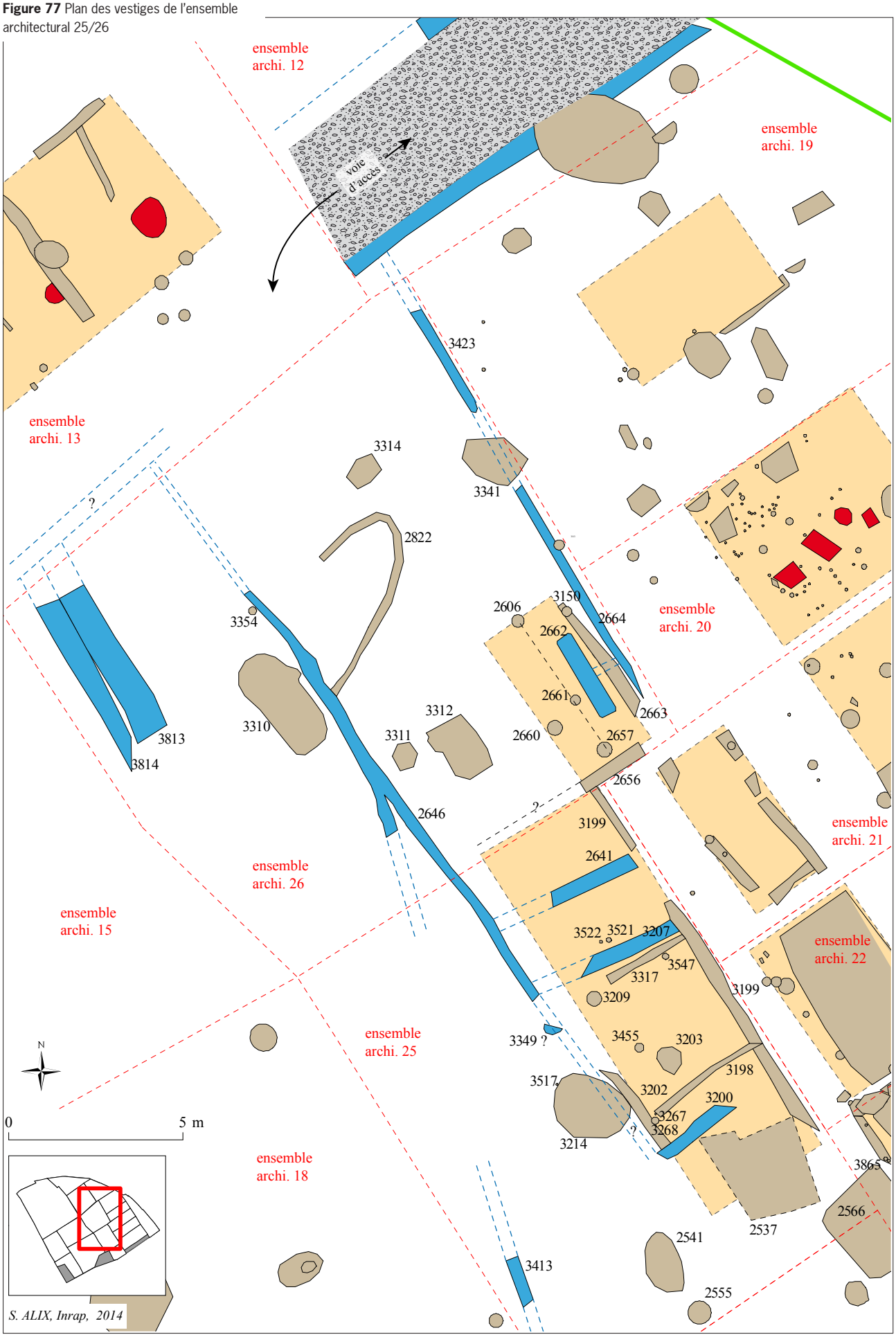
L'ensemble 25 abrite un bâtiment allongé sur sablières basses (ou une série de plus petits bâtiments accolés) dont le plus grand côté suit une direction nord-ouest/sud-est (planche 2, fig. 77). Il présente donc une disposition perpendiculaire par rapport aux ensembles 21 à 23, qu'il borde au sud-ouest. L'ensemble 26 correspond, lui, à un ensemble de structures en creux dispersé dans une aire ouverte. Seul un petit bâtiment est présent dans son angle sud-est. L'aire est bordée au nord-est par un petit fossé (Us 2664 = Us 3423) qui suit une direction nord-ouest/sud-est. Il prolonge la bordure nord-est du petit bâtiment évoqué et sépare l'ensemble 26 de l'extrémité sud-ouest des ensembles 19 et 20 (comme dans le cas du bâtiment de l'ensemble 25). La limite sud-ouest de ces ensembles est plus floue. Dans cette direction (cf. ensembles 15 et 18 *supra*), on a affaire à des aires ouvertes. Aucun autre ensemble bâti ne vient offrir une limite de fait au sud-ouest des ensembles 25 et 26[5]. Le fossé FO2646, qui se prolonge jusque dans l'ensemble 25 et fait le lien entre les deux ensembles, pourrait constituer une limite. Mais il ne s'agit peut-être que d'un drainage au centre de l'ensemble. La limite, si elle est réellement matérialisée serait peut-être à chercher plus au sud-ouest au niveau des segments de fossé Us 3813 et Us 3814. Au sud-est, la séparation avec l'ensemble 24 est purement formelle, basée sur les traces du bâtiment de l'ensemble 25. Aucune structure ne limite réellement les ensembles 24 et 25. L'ensemble 24, qui accueille quelques structures en creux que l'on peut interpréter comme des fosses dépotoirs, reste difficile à associer à tel ou tel ensemble : sa position en limite d'emprise ne permet pas d'en avoir une vision complète (cf. *supra* § 1.2.14). Enfin, au nord-est, l'ensemble 26 est limité par le bâtiment de l'ensemble 13 et l'aboutissement de la voie d'accès vers l'intérieur de l'îlot (ensemble 12). Cette dernière donnait visiblement accès depuis la voie publique à l'ensemble 26 (et 25) en contournant les bâtiments des ensembles 19 à 23. Le fossé FO2664 se jetait très probablement dans le fossé bordier sud-est de la voie 12. Pour l'ensemble 13, la question reste posée de savoir s'il est à associé aux ensembles 25 et 26 ; ou si, indépendant, il donne simplement une limite à cette zone.

#### 1.2.15.1. Le bâtiment de l'ensemble architectural 25

Le bâtiment qui se développe dans l'ensemble 25, comme on l'a évoqué plus haut, est assis sur des sablières basses dont certaines empreintes sont encore visibles au sol. Les traces ne permettent pas toutefois de savoir si elles étaient directement posées au sol ou si elles prenaient appui sur des solins de pierres – même modestes – comme cela a été reconnu sur des bâtiments de la même phase (cf. p. ex. l'ensemble 22). Si ces empreintes sont biens visibles dans le substrat, elles sont peu profondes, pour la plupart, et susceptibles d'avoir été facilement détruites à certains endroits. Par ailleurs, comme souvent pour cette phase, les reconstructions successives ont oblitéré certains vestiges. C'est le cas notamment de la partie nord-ouest du bâtiment. Enfin, certaines structures (*supra* fig. 77) sont associées à un ensemble antérieur (augustéen) d'orientation divergente, avec toute l'incertitude déjà évoquée plus haut (cf. *supra* § 1.1.6.).
Au nord-est, la construction est limitée par une grande sablière basse (Us 3199) qu'on suit sur plus de 11 m (fig. 78). On la perd cependant au sud-est et la légère déclivité du terrain au niveau de l'espace 24 permet d'envisager qu'elle ne se prolongeait pas dans cette direction sur plus de 3 m. Sur son extrémité nord-est, elle a également été en partie détruite,

[5] Les premiers bâtiments attestés sont situés en contrebas d'un talus sur la frange ouest de l'emprise : *cf. supra* les ensembles 16 et 17.

**Figure 77** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 25/26



notamment par le puits moderne PT2633. Toutefois, un effet de paroi marqué dans le substrat dans son prolongement permet de la restituer jusqu'à l'empreinte de sablière Us 2656. On ne la retrouve pas au-delà. Au sud-est, la limite du bâtiment ne nous est pas connue. Comme on vient de l'évoquer celui-ci se prolonge au moins jusqu'à l'extrémité conservée de la sablière nord-est Us 3199 et probablement sur quelques mètres de plus. Au sud-ouest, la trace de sablière Us 3202 constitue visiblement la limite du bâtiment. Mais elle n'est conservée que sur un tronçon assez réduit. Au nord-ouest, enfin, la sablière Us 2656 pourrait cloisonner le bâtiment. Malheureusement, la fosse FS2655 (phase B) en a détruit l'extrémité sud-ouest, nous empêchant de savoir si elle se prolongeait bien dans cette direction pour fermer le bâtiment.

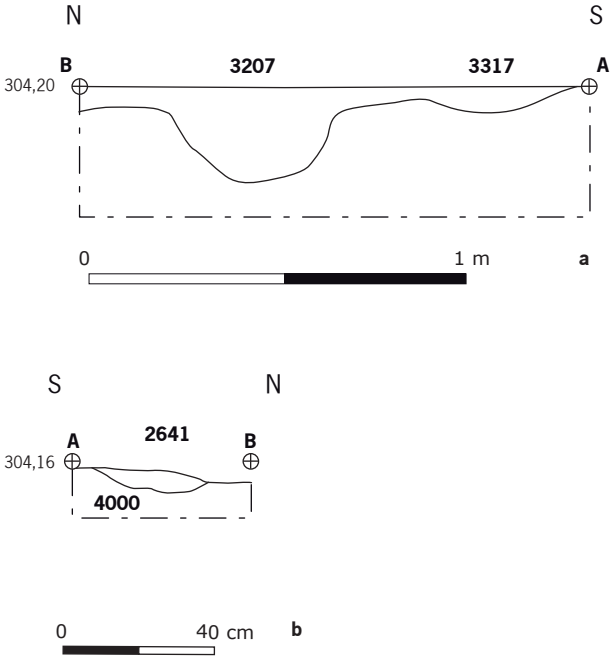



**Figure 78** Vue de la coupe de la trace de sablière 3199 sur son extrémité sud-est

Entre les extrémités restituées nord-ouest et sud-est, plusieurs creusements linéaires sont visibles. Ils s'étendent sur tout ou partie de la largeur de la construction. Dans un premier temps, tous ont été interprétés comme des traces de sablières. Mais, au vu de la proximité de certaines d'entre elles, soit elles n'ont pas fonctionné ensemble, soit elles sont de natures différentes. Elles ne correspondraient alors pas toutes à des supports de cloison. Deux d'entre elles (Us 2641 et Us 3207) ont une direction divergente assez nette par rapport aux autres. Le profil du creusement Us 3207 (fig. 79 a et c) exclut qu'il puisse être une trace de sablière : il s'agit plutôt d'un fossé. Au nord-est, il ne dépasse pas la sablière Us 3199. Il paraît logique de supposer qu'il se connectait sur le fossé FO2646 (cf. *infra*) : il ne se retrouve pas non plus au-delà de ce dernier. Par ailleurs, il suit une pente dans ce sens. Malheureusement le contact est détruit par les installations postérieures. Le creusement Us 2641 est plus ambigu (fig. 79 b). Il est plus arasé et moins profond. Toutefois, son profil pourrait correspondre à celui de l'Us 3207. L'interprétation de ces deux structures comme des fossés permet également de mieux comprendre leur orientation divergente qui facilite certainement l'écoulement, en suivant à la fois la pente nord-est/sud-ouest et sud-est/nord-ouest. Par exemple, on retrouve cette configuration en biais, sur une bonne partie des caniveaux qui relient les maisons à la voie publique dans les phases suivantes. La plupart des autres creusements, au profil peu profond et plus droit, correspondent plus probablement à des empreintes de sablières. Les largeurs sont de l'ordre de 20 à 25 cm, pour une profondeur de 5 à 10 cm. Certaines sont très arasées et peu parlantes. C'est le cas de Us 3317 (*supra* fig. 79 a et c). Mais, en plan, elle est proche du gabarit de la sablière Us 3198, avec laquelle elle constitue des cloisons internes. La sablière est, Us 3199, est très évasée sur

son extrémité sud-est, mais elle montre un profil plus droit et plus étroit du côté nord-ouest. Le creusement Us 3200 est mal conservé dans sa partie nord-est. Il ne suit pas une direction similaire aux deux fossés FO2641 et FO3207. Au sud-ouest, il passe au-delà de Us 3202, mais n'a pas pu être suivi plus avant (limite de décapage). À cet endroit, son fond atteint une altitude inférieure à celle de Us 3202 et il est plus large. Nous l'interprétons comme un fossé qui passe sous le mur soutenu par la sablière Us 3202. Il rejoint peut-être le fossé FO2646, qui aurait été détruit dans cette partie, ou un autre système de collecte.

**Figure 79 a** Coupe des structures 3207 et 3317
**b** Coupe de la structure 2641
**c** Vue des structures 3207 et 3317





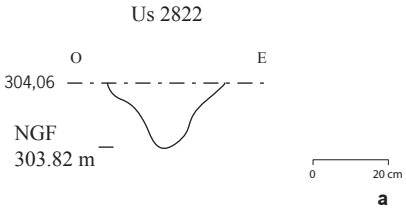


Cet ensemble de structures définit donc un bâtiment quadrangulaire d'une largeur d'environ 4 m, pour une longueur d'au moins 12 m. Les sablières Us 3198 et Us 3317 découpent l'intérieur en trois pièces inégales : 4,9 x 3,5 m pour celle le plus au nord-ouest, 3,5 x 3,5 m pour celle du centre, les dimensions de la dernière, au sud-est, n'étant pas connues. Aucun niveau de sol de ce bâtiment n'a été conservé. On n'y observe aucune trace de foyer. En dehors des fossés décrits plus haut, seuls quelques trous de poteaux ou des piquets ont été mis au jour (PO3267, PO3455, PO3521. Il est possible que certains correspondent à des renforts dans l'architecture du bâtiment (Us 3267 notamment, fig. 80 a). Mais leur destination exacte nous échappe. Certaines structures comme les fosses FS3203 ou FS3209 ne correspondent peut-être qu'à des piégeages de sédiments (faible profondeur de creusement).

Au-delà du bâtiment, la périphérie sud-ouest de l'ensemble est presque vide. Seuls quelques aménagements ont été mis au jour. On a déjà évoqué à plusieurs reprises le fossé FO2646. Il longe la partie nord-ouest du bâtiment (fig. 80 b), les eaux étant évacuées vers le nord-ouest (ensemble 26). On le perd au sud-est : soit il a subi un arasement, soit il ne se poursuivait pas au-delà du creusement Us 3349. Ce dernier n'est peut-être qu'un petit segment du fossé recoupé par une fosse plus tardive (Us 3348). Au nord-ouest, dans l'ensemble 26, le fossé FO2646 est présente une jonction avec un autre fossé, qui semble venir du sud-ouest. Cette deuxième branche est arasée dans cette direction et se perd donc au niveau de l'ensemble 25. Toutefois, un segment de fossé (Us 3413, cf. planche 17) mis en évidence,

plus au sud-ouest, en limite d'emprise (limite des secteurs de fouilles 60 et 17), pourrait suivre une direction compatible avec FO2646. On observe également une série de fosses (FS3214=FS3345, FS2541 et FS2555). La fosse FS3214 est assez arasée (fig. 80 c). Elle est un peu particulière, en cela qu'elle contient du mobilier plutôt augustéen, tant sur le plan céramique que numismatique (*quadrans* de Lyon, 15/10 av. J.-C., de n° de cat. 97). Mais un fragment de sigillée Drag. 29 la replace dans le champ chronologique tibérien. S'agit-il d'une intrusion ? Auquel cas la fosse relèverait de la phase précédente. La relation entre cette fosse et la sablière Us 3202 n'est pas certaine, du fait de la coalescence des deux structures. Le fossé FO2646 a également pu recouper la structure s'il se prolongeait bien le long du bâtiment (pas de trace identifiable dans le comblement de la fosse). Elle a pu aussi fonctionner depuis la période augustéenne jusque pendant le règne de Tibère.

**Figure 80 a** Profil de la sablière 3202 et du trou de poteau 3627
**b** Vue en coupe du fossé 2646 (=2211) au niveau de l'ensemble 25
**c** Vue de la fosse 3214 au contact de la trace de sablière 3202










### 1.2.15.2. Les aménagements de l'ensemble architectural 26

L'ensemble 26 (*supra* fig. 77) correspond à une série d'aménagements dans le prolongement nord-ouest de l'ensemble 25. Une partie d'entre eux recoupe le sol empierré augustéen (dans ce secteur Us 2699) qui parcourt du nord au sud toute l'emprise. Sur son angle sud-est, on observe un petit bâtiment, qui vient s'appuyer en partie sur le bâtiment de l'ensemble 25, mais montre un décrochement au nord-est par rapport à ce dernier. Il est principalement défini par les traces de sablière Us 2656 et Us 2663 (fig. 81). On ne connaît pas l'extension sud-ouest de la sablière Us 2656 (cf. *supra*), même si elle constitue probablement la limite nord-ouest du bâtiment de l'ensemble 25. Au nord-est, elle ne se poursuit pas au-delà de la fosse FS2665 qui coupe sa relation avec la sablière perpendiculaire Us 2663. Cette dernière s'interrompt en revanche vers le nord-ouest sur le trou de poteau TP3150, sans qu'ait été observé un retour. Ces empreintes

de sablières montrent des profils à bords droits et fonds plats (20 à 30 cm de large pour une 10aine de cm de profondeur). Sur le fond du creusement Us 2663, on peut voir des surcreusements quadrangulaires ou plus arrondis. Il s'agit probablement de négatifs d'ancrages verticaux de la cloison. Au sein du bâtiment, on trouve une série de trous de poteaux. Certains peuvent être associés à un bâtiment augustéen d'orientation divergente (cf. *supra* § 1.1.6.). Une partie (TP2606, TP2657 et TP2661) forme un alignement dont l'axe est parallèle à la sablière Us 2663 (fig. 82). Ils sont interprétés comme des supports pour ce petit bâtiment et pourraient correspondre à la ligne faîtière du toit. N'ayant pas de trace de cloison ni au nord-ouest, ni au sud-est, il est probable que ce bâtiment soit ouvert sur ces deux côté. Se pose toutefois la question de l'appui dans l'angle nord-ouest qui n'aurait alors pas laissé de place. On peut envisager également que les sablières de ces côtés n'aient pas eu la profondeur d'installation des deux qui sont conservées. La construction abrite un creusement quadrangulaire allongé (Us 2662), peu profond (10 cm). Ses dimensions en plan (2,6 x 0,5 m) le distinguent nettement des empreintes de sablière. Il s'agit de la trace d'un aménagement d'une autre nature. Si on retient l'hypothèse d'une zone consacrée à la stabulation et à l'abattage de bétail (*infra*), peut-être faut-il y voir la trace d'une fosse de collecte d'urine et d'excréments, connectée au fossé FO2664. On est donc en présence d'un petit bâtiment (environ 5 x 3 m) en matériaux périssables construit sur des sablières basses, donnant probablement en partie sur l'aire ouverte correspondant à l'ensemble 26.

**Figure 81 a** Vue en coupe de la trace de sablière 2656
**b** Vue des structures 2662, 2663 et 2664 avant fouille
**c** Vue de détail des traces au fond de la trce de sablière 2663









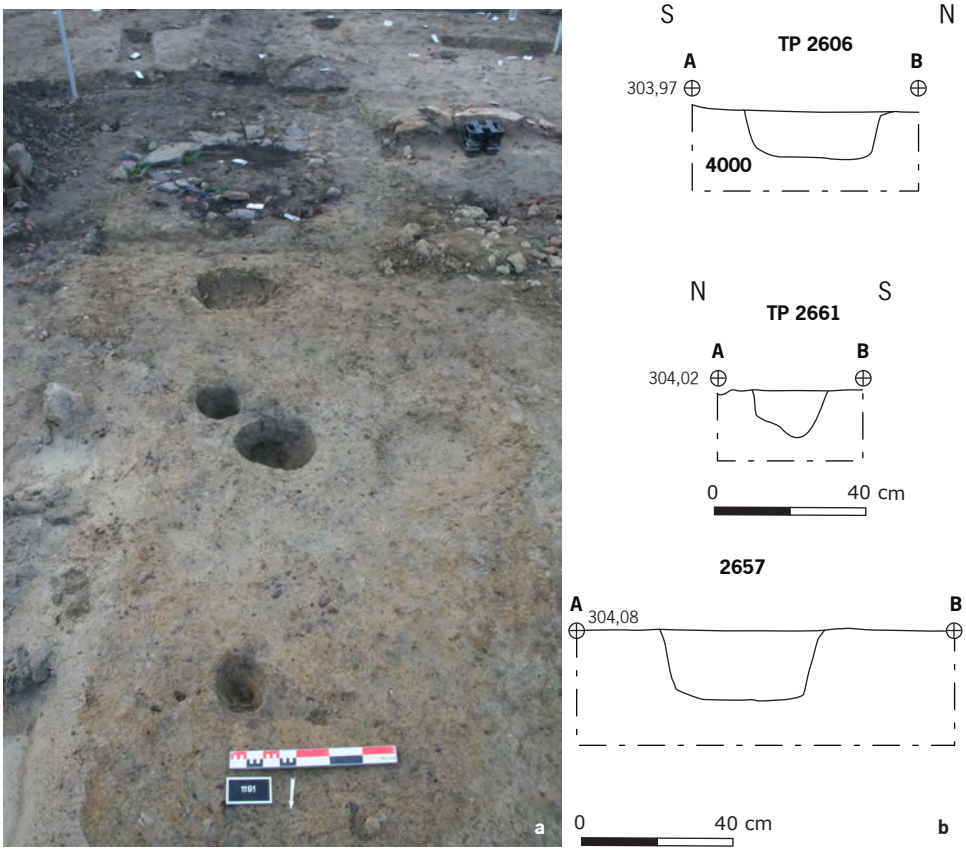



**Figure 82 a** Ensemble des trous de poteaux du centre du bâtiment de l'ensemble 26
**b** Profils des poteaux 2606, 2661 et 2657



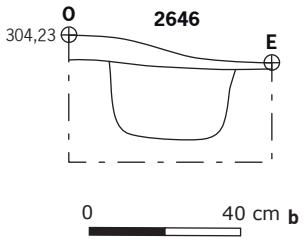
Le fossé FO2664 = FO3423 ferme l'ensemble 26 au nord-est (fig. 83.) Il longe l'arrière du petit bâtiment que nous venons de décrire et se poursuit vers le nord-ouest (sens d'écoulement) en direction du fossé FO1180 qui borde la voie d'accès de l'ensemble 12. La jonction entre les deux n'est toutefois pas conservée. Il n'est ni très large (30 cm), ni très profond (12 cm). Une fosse (FS3341), stratigraphiquement datée de la même période, recoupe le tracé du fossé. Si la lecture stratigraphique est correcte, il s'agit sans doute d'une fosse réalisée lors du remaniement général de l'îlot, à la fin de la période tibérienne. Malheureusement, aucun mobilier ne permet de préciser sa datation.

**Figure 83** Segment fouillé du fossé 2664

Le fossé FO2646, déjà évoqué plus haut, permet un écoulement depuis le bâtiment de l'ensemble 25 vers le nord-ouest (fig. 84 a). Il collecte également, via un embranchement, des eaux provenant de la zone sud-sud-est (connexion avec le fossé FO3413 ?). Nous avons également vu plus haut qu'il était le probable point d'aboutissement de fossés situés au sein du bâtiment de l'ensemble 25. Il suit une direction légèrement divergente par rapport au fossé FO2664 (*supra*). Mais son débouché nous est inconnu. On le perd au nord-ouest de l'ensemble 26, recoupé par une large série de fosses et autres réaménagements tardifs. On ne le retrouve toutefois pas au-delà de la voie interne, active durant les phases suivantes. Peut-être faut-il y voir l'indice qu'il rejoint un écoulement latéral. Pourtant la reprise des coupes stratigraphiques du sondage de diagnostic n°2 ont montré que le fossé FO1180 ne se prolongeait pas suffisamment à l'ouest pour arriver au niveau de FO2646. Il faudrait alors envisager un écoulement dans l'autre sens, via un fossé détruit ou repris par les fossés latéraux de la voie interne (phases B à F). Son profil est assez semblable à celui de FO2664 (bords droits obliques ou verticaux, fond plat), mais il est mieux conservé (largeur 30 cm, profondeur 20 à 25 cm, fig. 84 b).

**Figure 84 a** Vue générale du fossé 2646
**b** Profil du fossé 2646




Certains aménagements peuvent être associés au fossé FO2646. Sur sa bordure sud-ouest, le creusement de la fosse FS3310 (fig. 85) montre une excroissance qui la relie au fossé, permettant aux fluides de s'écouler à l'intérieur. Le fossé fait un léger renflement au niveau de la fosse. Cette dernière possède un profil à fond plat et bord droits verticaux ou obliques (profondeur : 60 cm). Elle est de plan ovale (3,2 x 1,4 m). Elle présente un comblement complexe qui ne reflète qu'en partie son rôle initial. En effet, le fond (ainsi qu'une partie des bords) est comblé par un limon gris-verdâtre foncé (Us 3692), homogène, typique des comblements observés dans la plupart des fosses de la phase augusto-tibérienne (proche du remblai d'abandon qui scelle une partie de ces niveaux). Au-dessus, on peut voir un feuilletage de couches, alternant couche sableuse jaune compacte,

liseré charbonneux et limon brun-gris (Us 3684 à Us 3691). Ces systèmes de couches évoquent plutôt des sols. C'est très visiblement le cas pour les deux couches supérieures (Us 3684 et Us 3685), qui s'inscrivent dans la continuité de sols vus dans les couches supérieures. Pour les autres, nous les interprétons également comme des niveaux de sols (et remblais) effondrés suite à l'affaissement du comblement initial. Ce phénomène a déjà été évoqué et il a été identifié, y compris sur des sols en mortier peu fondés bâti notamment sur des fosses tibériennes (cf. p. ex. l'ensemble architectural 3 en phase C). Cela expliquerait notamment la position du fin liséré charbonneux Us 3690 qui se retrouve en position verticale, situation normalement peu compatible pour un comblement de fosse. La présence de cette séquence provient probablement de la nécessité de rechapage des sols (en phase B) induite par la présence de la fosse et son tassement. Lors du creusement d'un sondage exploratoire, une partie du mobilier provenant de la fosse n'a pas été attribuée à l'une ou l'autre couche. Son appartenance reste donc incertaine entre les sols de la phase B piégés et le comblement initial. La disposition ce cette fosse et sa connexion avec le fossé permet d'y voir un déversoir pour un éventuel trop plein de la canalisation.

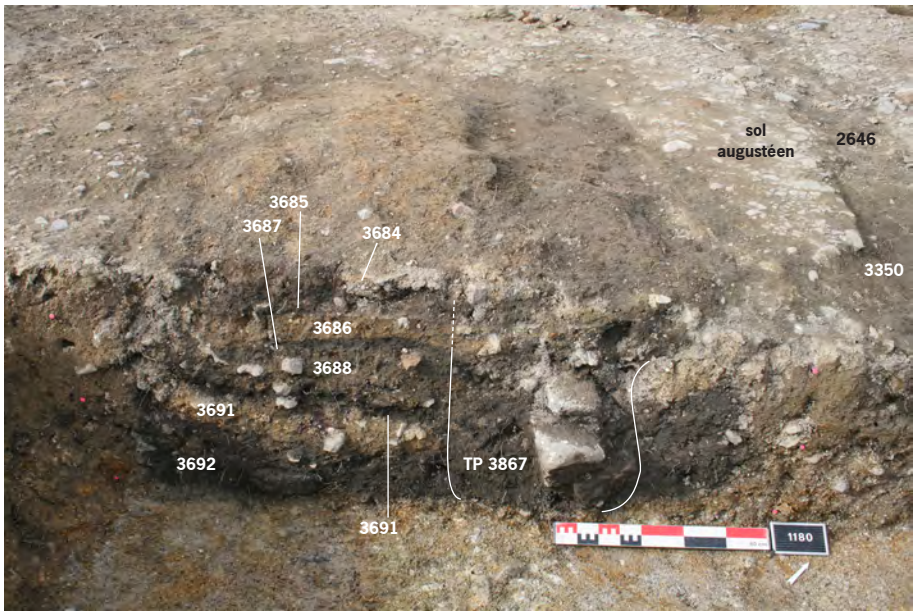
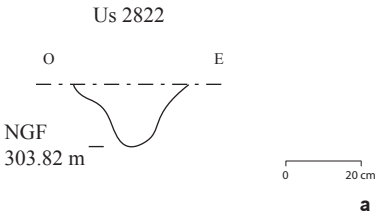



**Figure 85** Vue en coupe de la fosse 3310

En face de cette fosse, du côté nord-est du fossé FO2646, un creusement longiligne en arc de cercle (Us 2822, fig. 86 b) a été mis au jour. Son creusement aboutit directement sur le côté de FO2646. Toutefois, il n'est pas évident qu'il puisse s'agir d'un diverticule du fossé principal. En effet, la structure Us 2822 présente un profil (fig. 86 a) plus étroit que FO2646 (largeur environ 20 cm, profondeur entre 15 et 25 cm). Ses bords sont droits verticaux ou obliques avec un fond plat, mais elle montre un creusement en « v » dans certaines parties. Il s'agit plus probablement de la tranchée d'installation d'un petit enclos palissadé que d'une extension du fossé. L'aire ainsi enclose forme une demi-ellipse d'environ 4 x 2 m. On note une ouverture au nord-ouest de près de 2 m entre FO2646 et la fin (nette : pas d'arasement) de Us 2822. Dans l'axe du retour du creusement Us 2822 au nord-est, mais de l'autre côté du fossé FO2646, un trou de poteau a été mis au jour (TP3354). Il pourrait servir d'appui pour un système de fermeture de ce petit enclos. Si l'hypothèse d'une aire destinée au bétail et son abattage est retenue (*infra*), cet aménagement servirait d'enclos spécifique. Faut-il y voir un espace justement dédié à l'abattage ?

**Figure 86 a** Profil du creusement 2822
**b** Structure Us 2822







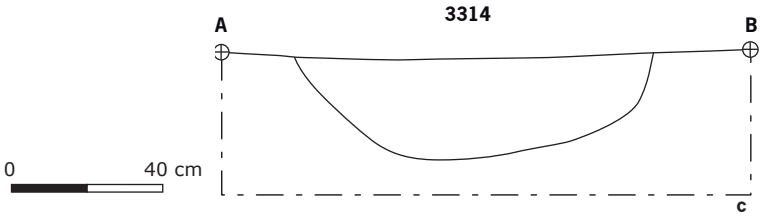
Trois fosses sont également présentes dans l'emprise de l'ensemble 26 (fig. 87 a, b et c): FS3311, FS3312 et FS3314. Cette dernière n'est qu'en partie conservée: sa moitié nord a été détruite par la fosse tardive FS2266. Leur fonction nous échappe. Il n'est pas exclu que certaines n'aient été creusées qu'au moment de la destruction de l'état augusto-tibérien de l'îlot (fin de la phase A). Le mobilier céramique présent dans la fosse FS3314 est daté de la toute fin de la période. Quant à celui des deux autres structures il est peu parlant, mais reste compatible chronologiquement avec la période tibérienne.
Enfin, dans l'angle nord-ouest de l'ensemble, on perçoit deux creusements linéaires assez arasés (Us 3813 et Us 3814) qui ont été mis au jour lors des tout derniers décapages, à la fin de l'opération de fouille (fig. 87 d). On ne les suit que sur un segment de quelques 5 m, orienté du sud-est au nord-ouest. Ils ont dû être en partie détruits par la tranchée d'épierrement TR3402 (clôture sud-ouest de l'ensemble 5, phase C). Leur relation stratigraphique mutuelle reste incertaine. Ils présentent tous deux un fond plat et des bords droits verticaux. Leur profondeur est également semblable (environ 25 cm), tandis que leur largeur diffère (Us 3813: env. 90 cm, Us 3814: environ 60 cm). Il pourrait s'agir de tronçons de fossés recreusés. Leur profil impliquerait qu'ils aient été bardés de planches, comme le fossé primitif de la voie publique. Un chenet en terre cuite a été mis au jour dans le fossé Us 3814.

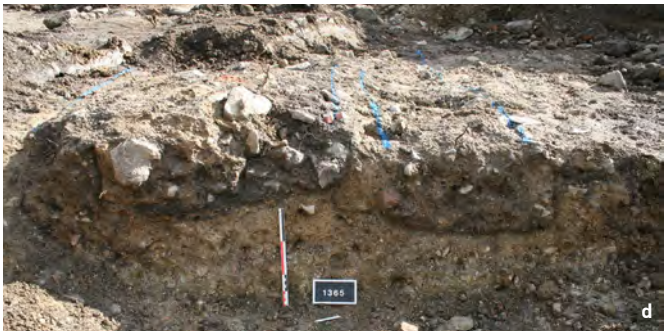
**Figure 87 a** Vue de la coupe de la fosse 3311
**b** Vue de la coupe de la fosse 3312
**c** Profil de la fosse 3314
**d** Vue des sections des creusements 3813, 3814









### 1.2.15.3. Datation et mobilier

Concernant les datations, le mobilier céramique découvert dans les structures, tant du bâtiment de l'ensemble 25, que des aménagements de l'espace 26, renvoie une datation tibérienne. Pour le premier, les comblements des traces de sablières les mieux datées donnent une fourchette de datation de 15 à 30 ou 15 à 40 ap. J.-C. C'est également le cas pour le petit bâtiment au sud-est de l'ensemble 26, le fossé FO2646 et ses structures attenantes, ainsi que pour le fossé FO2664. On note parfois des éléments potentiellement plus précoces, mais, sauf exception (cf. *supra* le cas de la fosse FS3214), ce ne sont pas des ensembles cohérents, plutôt du mobilier résiduel. Très peu de monnaies ont été mises au jour dans ces ensembles. L'une d'elles est précoce (fosse FS3214/FS3345, déjà évoquée : *quadrans* de Lyon émise entre 15 et 10 av. J.-C.). Deux autres ont été découvertes dans la partie sud-est de la sablière Us 3199 et sont aussi des émissions augustéennes (Us 3539 : toutes deux sont des *as* à l'Autel des Gaules émis entre 7 et 3 av. J.-C.). Mais le mobilier céramique de la structure est daté de 15 à 30 apr. J.-C. Enfin, la couche Us 2537 (piégeage), au sud-est du bâtiment de l'ensemble 25, a livré un *dupondius* de Nîmes de la fin du règne d'Auguste (10-14 ap. J.-C.). La date d'installation reste, elle, incertaine. Mais les ensembles céramiques et la cohérence avec les autres aménagements tibériens plaident plutôt pour une mise en place vers 10-15 ap. J.-C.
Pour ce qui est des autres mobiliers, hors faune, ils sont assez peu abondants et diversifiés. On note une série d'éléments liés à la métallurgie, dont 5 déchets de production en fer. Ils ont été mis au jour dans la couche d'occupation sur l'empierrement augustéen Us 2699, dans la partie est de l'ensemble 26. Toutefois, aucune structure ne semble témoigner d'activité métallurgique (foyers, supports de frappe…) directement dans cette zone. Ils sont donc sans doute à associer aux activités artisanales mises au jour dans les ensembles architecturaux de l'est de l'emprise (20 à 22). On observe également deux éléments liés à la métallurgie du cuivre (dont une tôle). Pour le reste, c'est un mélange d'objets utilitaires divers (charnière, clous spécifiques, loquet…) et personnels (deux fibules : une du type Riha 2.2, dans la fosse FS3214 et une autre plus commune à Autun, Riha 4.1, dans le fossé FO2646). On notera enfin la présence d'une antéfixe dans le remblai d'abandon Us 3083 (transition phase A/B), ainsi que le chenet déjà évoqué dans le fossé FO3814. Ces objets ne nous renseignent pas directement sur la nature des ensembles 25 et 26.

### 1.2.15.4. Bilan : une aire de stabulation et d'abattage d'époque tibérienne ?

On peut pourtant émettre l'hypothèse, comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, que l'on ait affaire à une aire de stabulation en vue d'abattage de bétail. Cette proposition d'interprétation fait suite à deux constats. D'abord, l'étude archéozoologique (cf. § cf. Vol. 4, Étude de la faune) a pu confirmer la présence, dans les vestiges de la phase tibérienne, de restes de faune marqués par une activité de boucherie, au sens d'abattage et de récupération des matières premières, y compris osseuses (sciage pour la tabletterie). Ces restes osseux, qui sont constitués des rejets non exploités pour eux-mêmes, se trouvent en grande quantité dans deux endroits en particulier : le comblement du fossé FO1180 (ensemble 12) et la fosse FS1122 (stockage, puisard ?) (ensemble 14). Dans les deux cas, ce mobilier est en position secondaire : il y a été déposé lors des destructions et remblaiements qui affectent la presque totalité de l'îlot lors des remaniements architecturaux vers 40 ap. J.-C. C'est particulièrement net pour le fossé FO1180, qui est un fossé bordier sud-est de la petite voie

d'accès vers l'intérieur de l'îlot (cf. *supra* ensemble 12). Ces vestiges de faune permettent d'attester d'une activité dans un environnement proche, probablement directement au sein de l'îlot. Étant les plus grands ensembles témoignant de boucherie, ils refléteraient dans ce cas, les derniers abattages avant les remaniements de l'îlot. Si des abattages répétés ont eu lieu sur place, il a fallu dédier un lieu à cette activité permettant de parquer les bêtes même très temporairement à leur arrivée en ville. L'îlot que nous avons en partie fouillé jouxte la porte nord-ouest de la ville (Porte d'Arroux). C'est un emplacement qui permettrait de limiter les déplacements de bétail au sein de la cité.

Un deuxième indice est apparu lors d'analyses chimiques réalisées sur le comblement de fosses des ensembles 22 et 23 (Us 3045 et Us 3749). Ces grands creusements quadrangulaires, bordés d'aménagements, ont finalement été interprétés comme des vides sanitaires de petits bâtiments. Mais nous avons voulu vérifier s'il ne pouvait s'agir de fosse de tannerie, suite à la découverte d'amphore des îles Lipari (transport d'alun) sur le site. Le comblement ne contient aucun tanin. Mais les analyses ont révélé la présence de matière fécale animale associée à des espèces végétales de type graminées (cf. Vol. 5, Annexes : analyses chimiques). Ces résultats permettent d'envisager la proximité immédiate d'aménagements ayant abrité des fumures en grande quantité ou des litières d'animaux. Les ensembles 25 et 26 pouvaient potentiellement correspondre à des structures de stabulation les ayant produits. Quatre autres analyses ont donc été menées sur des échantillons prélevés dans les niveaux de la phase A. Deux viennent de contextes potentiellement en rapport avec l'activité supposée de stabulation/abattage : un à proximité du bâtiment de l'ensemble 25 (la fosse FS3214=FS3345), l'autre dans le fossé FO1180, qui a livré les restes de boucherie et recueillait les écoulements du fossé longeant l'ensemble 26. Les deux restants ont été choisis dans des contextes *a priori* éloignés : la fosse FS1754 (stockage ou puisard au nord de l'ensemble 14, pas de reste de boucherie) et le niveau Us 1717, situé à l'intérieur du bâtiment tibérien de l'ensemble 11. Les analyses ont montré pour la fosse FS3214 et le fossé FO1180 la même association de traces chimiques d'excréments animaux et de végétaux décomposés que dans les deux premières fosses analysées. À l'inverse, les deux autres échantillons « éloignés » ne montrent pas de trace de ces éléments. Bien que la population analysée soit statistiquement faible (6 échantillons), force est de constater sa cohérence : les structures avec l'association excrément d'animaux/végétaux sont très proches ou jouxtent le bâtiment de l'ensemble 25, ou sont dans le fossé qui drainait en partie l'ensemble 26 et a été remblayé avec des déchets de boucherie.

Les aménagements situés dans les ensembles 25 et 26, restent aussi cohérents avec une zone de stabulation. Le mobilier collecté ne provient certes pas obligatoirement de la fréquentation directe de cet espace. Néanmoins, on ne note presque aucun élément du registre domestique. Par exemple, c'est la seule zone avec bâtiments n'ayant livré aucun reste de *dolium*. Les ensembles liés à la métallurgie en ont pourtant livré quelques fragments, les habitats beaucoup plus. Nous n'avons pas non plus de fragment de lampe à huile dans ces deux ensembles. Dans les bâtiments, on ne note aucune trace de rubéfaction qui pourrait indiquer la présence d'un foyer même si les sols ne sont pas conservés. On n'observe aucun aménagement qui pourrait indiquer un artisanat quelconque (piquets, traces de support de machine ou d'établis…) comme on en voit par exemple dans les ensembles dédiés à la métallurgie de l'est de l'îlot. On observe, par contre, tout un ensemble de fossés ; structures que l'on ne retrouve pas dans les autres ensembles en dehors des voies. Certains visent à drainer l'intérieur même du bâtiment de l'ensemble 25 (cf. *supra*) et aboutissent à une canalisation propre à gérer les écoulements au sein de l'ensemble 26. Elle est d'ailleurs connectée à une fosse visant probablement à collecter les trop-pleins. Sur le côté nord-est, il a fallu installer un autre fossé. Dans un

contexte de stabulation – même temporaire – on peut facilement envisager que ces aménagements aient été rendus nécessaires pour l'assainissement de cette zone (voire la collecte, par ex. l'urine pour les tanneries). Les résultats des analyses chimiques du fossé FO1180, qui collecte au moins une partie des petits fossés vont dans ce sens. Le bâtiment de l'ensemble 25 servirait à la stabulation du bétail. Les autres constructions (petit bâtiment au sud-est de l'espace 26, enclos en Us 2822) ont un rôle moins bien défini. Les îlots 14, 15 et 18 sont en contact direct avec les ensembles 25 et 26 et permettent peut-être d'avoir des espaces ouverts, qui viennent en complément pour le parcage d'animaux. Enfin, rappelons que le tronçon de voirie de l'espace 12 permet un accès direct à cette zone depuis la voie publique au nord-est. Son niveau de circulation empierré est à même de permettre le passage d'animaux même de grande taille.

On peut donc proposer l'hypothèse d'un espace au sein de l'îlot dédié à la stabulation d'animaux en vue d'abattage. De tels bâtiments sont toutefois rarement identifiables, car leurs structures sont peu spécifiques. On dispose de peu d'exemples comparatifs. P Meniel a eu l'obligeance de nous fournir un comparatif intéressant avec le camp romain de Dormagen en Allemagne (fig. 88, source J. Metzler / P. Meniel). Au sein de ces installations militaires, les écuries ont été mises au jour et identifiées. Elles sont bâties en matériaux légers (solins et sablières basses). Chaque « box » comprend une fosse oblongue destinée à la collecte de l'urine des chevaux. On retrouve une organisation proche de celle du Faubourg d'Arroux.

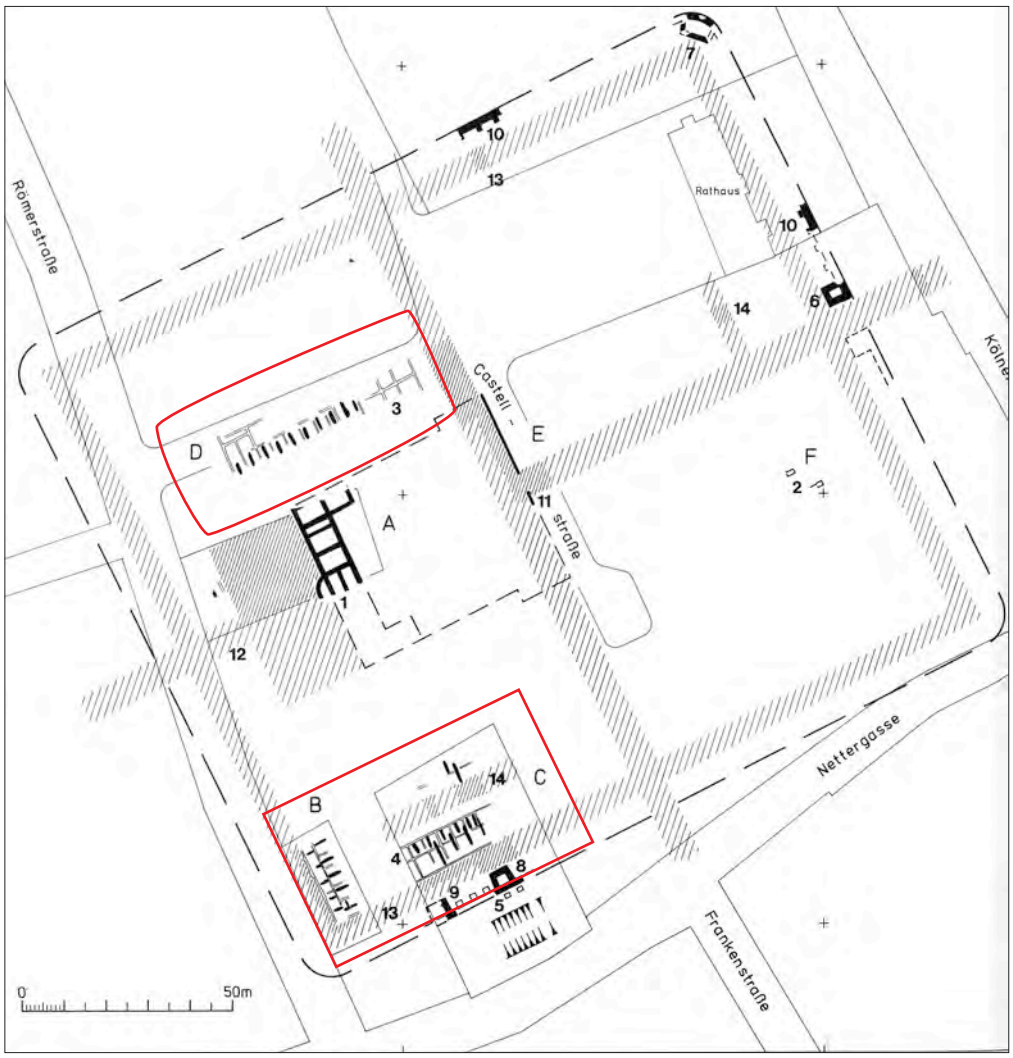



**Figure 88** Localisation des bâtiments de stabulation sur le camp de Dormagen (Allemagne, source : J. Metzler / P. Meniel)

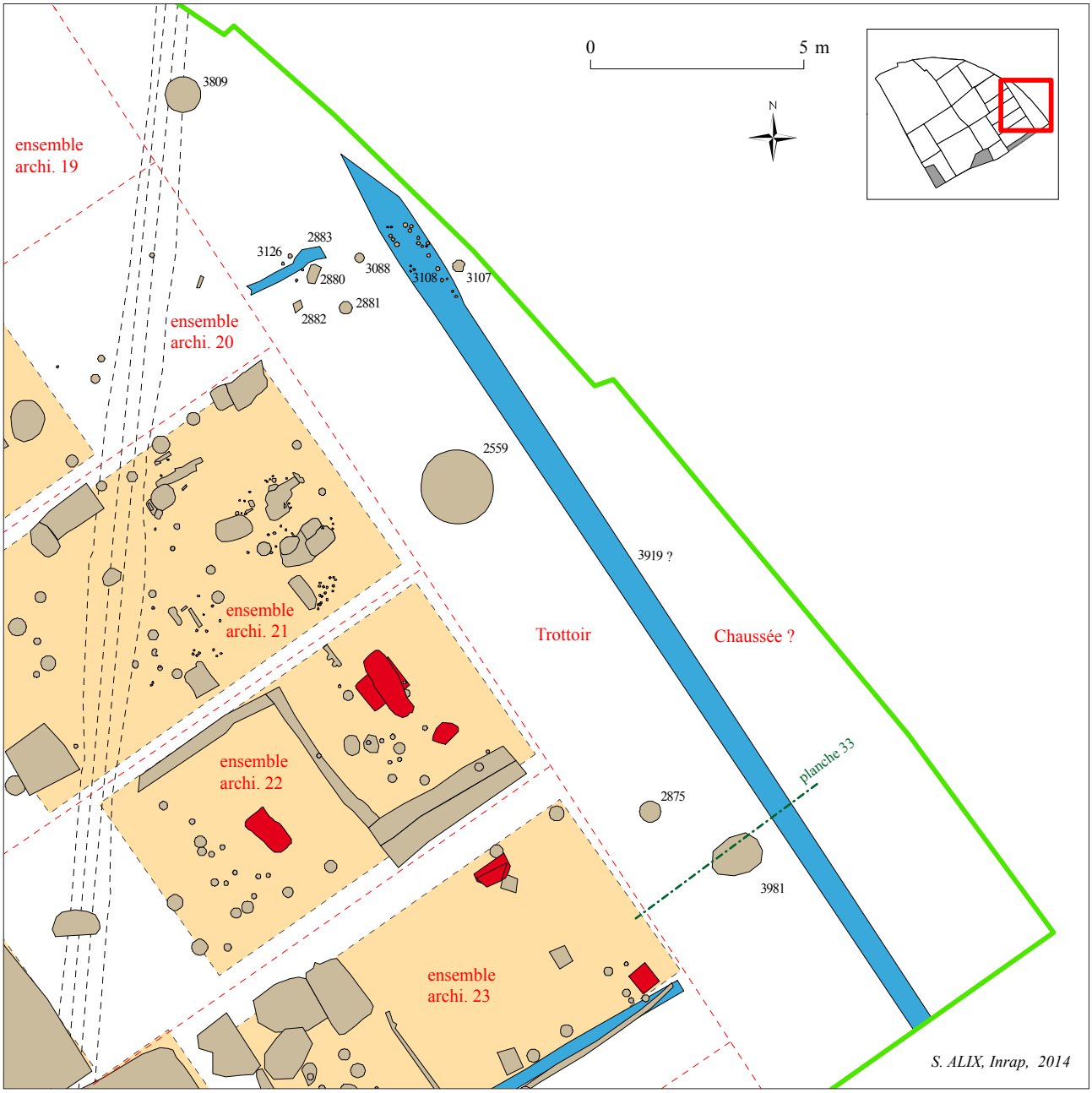
### 1.2.16. La voie publique à la période tibérienne (secteur de fouille 19)

Notre connaissance de la voie publique (planche 2, fig. 89) pour la période tibérienne est limitée. Les remaniements ont été nombreux dans cette zone que l'emprise de fouille n'a permis de dégager que sur une partie. En particulier l'égout maçonné Us 2027, construit sous les flaviens, et le fossé tardif FO2004 (phase F) ont détruit un certain nombre de structures plus anciennes et rendu illisibles des relations stratigraphiques (cf. *infra* phase C et F). Dans tous les cas, aucune bande de roulement ou niveau de circulation de la voie elle-même ou des trottoirs n'ont pu être observés pour les phases A et B. Pourtant il est probable que la voie a dû être mise en place sous une forme ou une autre dès la période tibérienne, voire la toute fin de la période augustéenne. L'organisation générale des vestiges tibériens nous le laisse voir. Les extrémités nord-est des bâtiments des ensembles 21 à 23 ne dépassent jamais la limite des façades donnant sur la voie, observées pour les périodes postérieures. Au nord-est de cette limite, on note très peu de structures, ce qui traduit visiblement une aire ouverte. On peut vraisemblablement l'interpréter comme le trottoir de la voie, ou la voie elle-même si cette distinction n'avait pas encore cours. Le fossé FO3919 a été comblé à la fin de la période suivante (vers 70 ap. J.-C.). Il s'agit d'une canalisation creusée dans le sol avec un système de palplanches (traces de piquets de soutien observées) pour retenir les bords droits verticaux (Fig. 89 a). C'est la canalisation de voie, la plus ancienne mis au jour. Elle précède l'égout maçonné flavien Us 2027. Il est probable qu'elle ait été déjà présente dès la période tibérienne. En effet, les fossés de la voie d'accès interne vue dans l'ensemble 12 vont dans cette direction. Par ailleurs, une petite canalisation en *imbrices* réemployées (Us 2883) lui est également perpendiculaire. Aucun des creusements observés dans ce secteur de l'emprise ne correspond à un fossé de voie. Soit la récupération des écoulements de ces fossés latéraux perpendiculaires se faisait dans une structure hors emprise, soit la canalisation Us 3919 était déjà présente, même si elle a pu être remaniée. Si ce fossé est bien en place depuis la phase A, il limite un trottoir d'environ 3,5 m (12 pieds ?, 15 pieds avec la largeur du fossé ?).

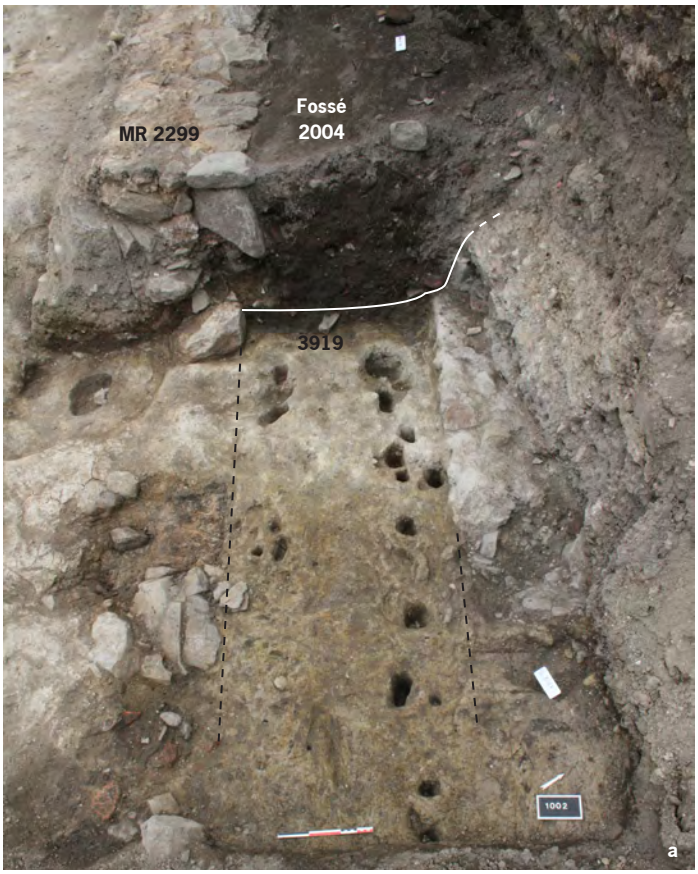
Le segment de canalisation en tuiles Us 2883 (fig. 89 b) est très perturbé : celle-ci n'est plus matérialisée que par trois *imbrices*. Ces tuiles ont servi à constituer sa couverture, tandis que le fil d'eau était conduit par des *imbrices* posées à l'envers. Il est difficile de la relier clairement à un bâtiment de l'ensemble 20 vers lequel pointe son extrémité sud-ouest. Le nord est de cet ensemble a été grandement perturbé par les réinstallations de la phase suivante.

Outre cette canalisation, les structures présentes dans ce secteur sont soit des fosses, soit des trous de poteaux ou de piquets. On notera une concentration particulière de trous de poteaux et de piquets au niveau de CN2883. Toutefois, aucune structuration évidente n'est observable. Pour le reste les creusements sont dispersés sur le « trottoir ».

Parmi elles on s'attardera seulement sur la fosse FS2559 (fig. 89 c), qui a livré le plus de mobilier. Il s'agit d'une fosse de plan circulaire (diam. 1,7 m), au fond plat et bords droits (prof. 56 cm). Il s'agit d'une fosse dépotoir qui contenait entre autre des déchets métallurgiques (scories) et une pierre à affûter. Elle peut être mise en relation avec le bâtiment nord-est de l'ensemble 21, qu'elle jouxte. Elle est intéressante car elle montre un usage de l'espace de la voie comme on n'en rencontre presque plus après le début de la phase B (40-50 ap. J.-C.) et plus du tout à partir de la phase C (70 ap. J.-C.). Il est probable que les déchets fassent l'objet d'une gestion publique, au moins à partir de la période Flavienne (cf. Vol. 4, Synthèses, § 6.3.4.). Sur l'emprise de la fouille on retrouve peu de ces structures dépotoirs, même pour les périodes anciennes. L'usage de la voie publique s'accommode de la présence de ces fosses (p. ex. Us 3809) pour cette phase chronologique.


0
5 m
N
3809
ensemble archi. 19
2883
3126
3088
2880
3108
3107
2881
2882
ensemble archi. 20
2559
3919 ?
ensemble archi. 21
Trottoir
Chaussée ?
ensemble archi. 22
planche 33
2875
3981
ensemble archi. 23
S. ALIX, Inrap, 2014

Pour ce qui est du mobilier céramique, peu d'ensembles bien discriminants sont présents. Les deux structures les mieux datées sont la fosse FS2559 (15-30 ap. J.-C.) et le trou de poteau TP2881 (15-40 ap. J.-C.). La première contenait également un *semis* à l'Autel des Gaules (émis en 13-14 ap. J.-C.). En dehors de la faune les seuls autres éléments mobiliers sont cités plus haut pour la fosse FS2559.







a



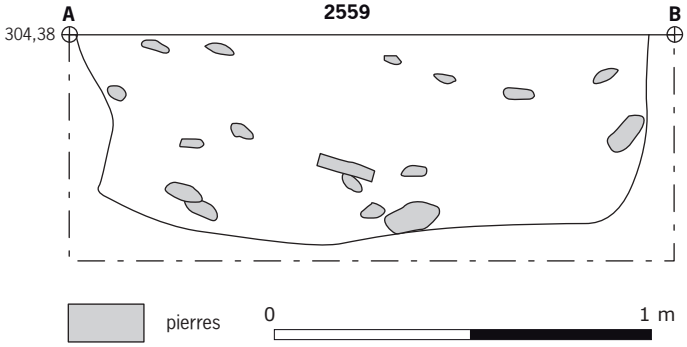
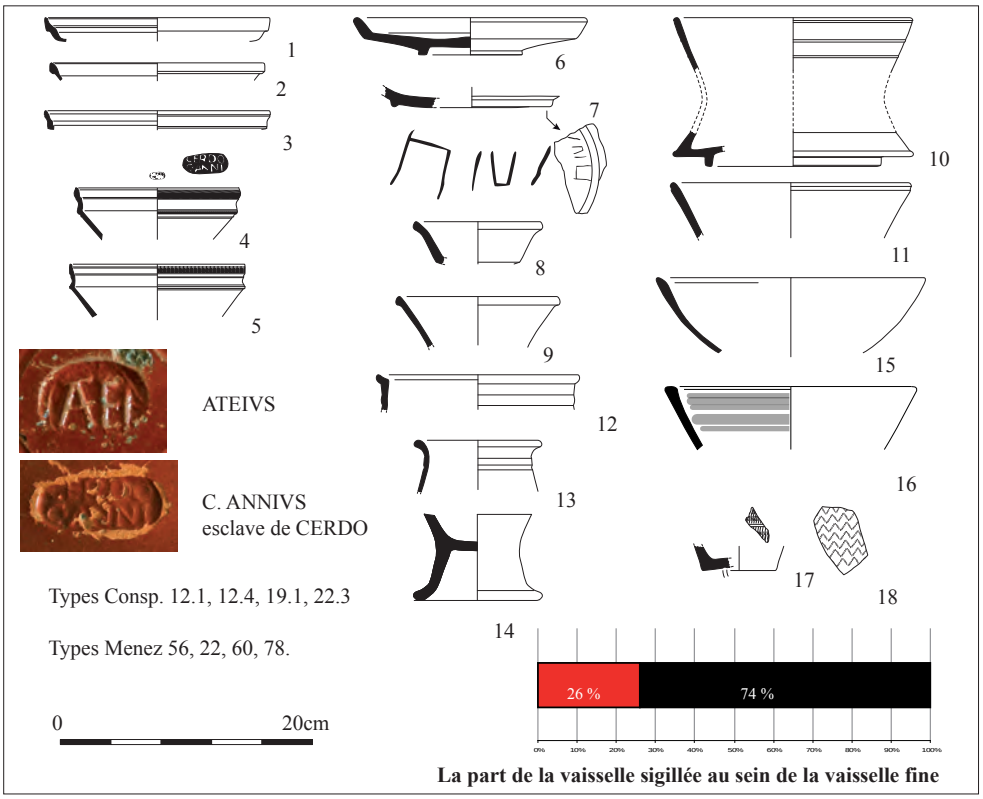




**Figure 89 a** Vue du fond du caniveau 3919
**b** Canalisation 2883
**c** Profil de la fosse 2559 et vue de la fosse Us 2559

## 1.3. Le mobilier céramique et la chronologie (S. Mouton Venault)

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase A.**
**Horizon 1. Années 15-10 av. J-C à 10 ap. J-C**

Ce premier horizon, bien indentifiable sur le site, notamment par une orientation divergente du tracé, repose sur un nombre limité de structures ayant livré du mobilier (353 NR, 71 NMI. répartis sur 7 structures).
La stricte sélection de ces US permet toutefois de le caractérisé, au regard des périodes plus récentes, mieux illustrées sur Autun. Ainsi, l'absence de marqueurs sigillées précoces, attestés par ailleurs sur Lyon, mais aussi présents à Bibracte, permet d'exclure à la fois un problème de zone de diffusion mais aussi l'hypothèse d'une datation très ancienne, par ailleurs retenue pour la datation de la porte d'Arroux (Barrière 2012).
L'ensemble des marqueurs ancre le mobilier dans un faciès chronologique réputé « classique », compris entre les années 15/10 avant J.-C. et les années 10 ap. J.-C.




**Les sigillées (n°1-7)**
- Rareté des sigillées
- Absence : - des services précoces en sigillée italique (forme Gou.1),
  - des pré-sigillées
  - absence d'estampilles radiales
- Le marqueur le plus précoce correspond à une assiette estampillée au nom du potier C. ANNIVS esclave de CERDO dont la chronologie est essentiellement ancrée sur la décennie antérieure au changement d'ère (OCK, ref 137-2)..
- Présence exclusive des sigillées italiques, au détriment des sigillées millavoises, permet de proposer une datation antérieure aux années 15 ap. J.-C. Les types les plus fréquents du répertoire (Consp. 12.1, 12.4, 19.1 et 22.3) couvrent l'ensemble du spectre chronologique.

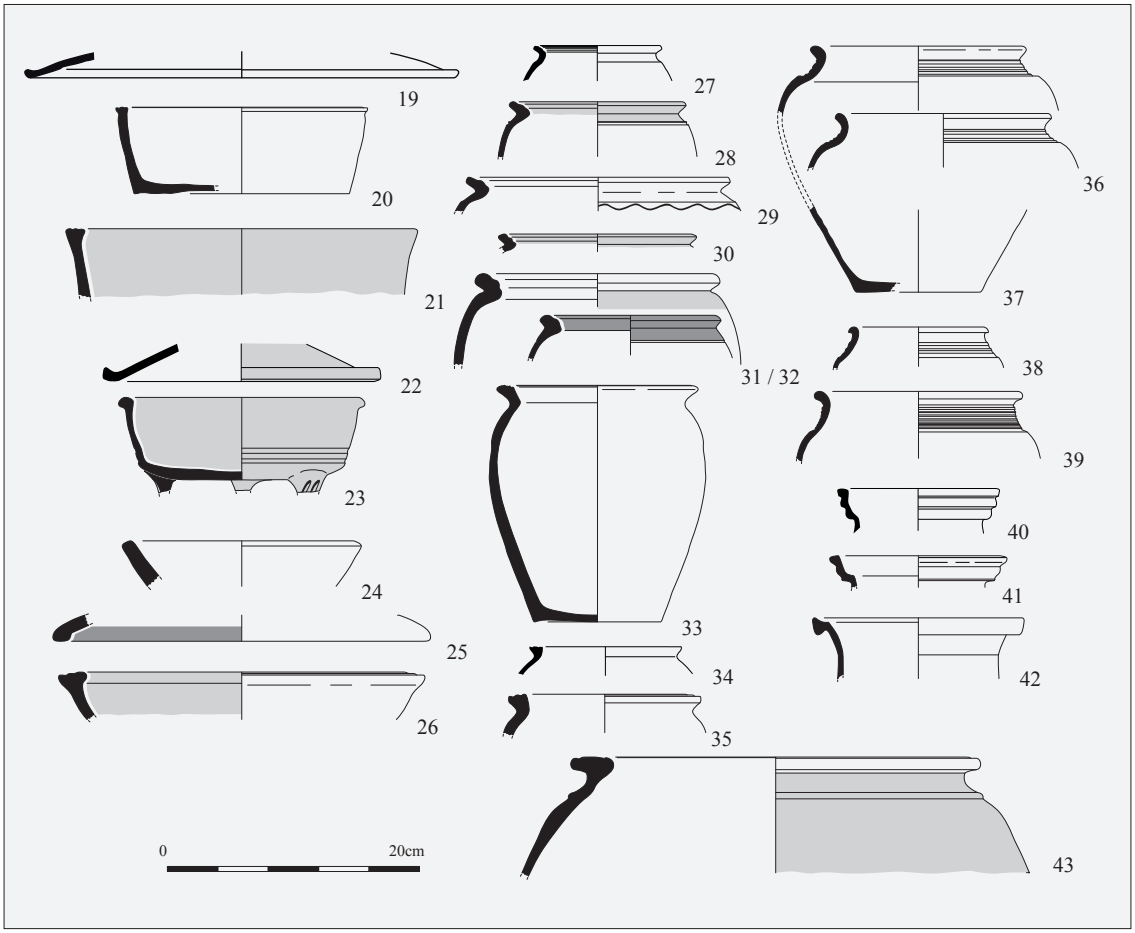
**Les terra nigra (n°8-16)**
- Elles dominent les assemblages
- Certaines formes appartiennent au fond ancien, d'origine laténienne : le bol de type Bib. B6b est particulièrement caractéristique de cet horizon (nos 15-16).

Le répertoire des Terra Nigra est déjà très standardisé., à l'image de celui qui se met en place à la période augustéenne, sur la vallée de la Loire et la région Centre :
- L'assiette en Terra Nigra, dérivée de la forme Lamb. 5/7 domine les assemblages.
- Présence de certaines formes sont typiquement augustéennes, inspirées du répertoire des sigillées italiques : les coupelles de type Menez 56.
- présence de certaines formes qui apparaissent à la période augustéenne, inspirées d'un fond indigène : Les coupes à profil caréné, à lèvre concave (n° 12) et /ou à lèvre éversée, ainsi que la coupe dite « vase bobine » (n°10)

**Les parois fines de type « Beuvray » (nos 17 et 18)**. Elles sont rares. Présence du gobelet-tonnelet (type Bib. G7a) et le gobelet à lèvre concave, dérivé du Mayet IIIb (type Bib. G8 ).

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase A.**
**Horizon 1. Années 15-10 av. J-C à 10 ap. J-C**

## Le service culinaire




**La vaisselle culinaire**

L'essentiel du vaisselier culinaire est couvert par les productions régionales, à l'exception d'un couvercle dont la pâte présente de fines inclusions volcaniques, à l'instar des produits importés d'Italie.
Les productions se partagent entre plusieurs groupes locaux ou régionaux : ceux à pâte grossière correspondent à ceux reconnus à Bibracte. Le répertoire se compose principalement de jattes (n°26), de pots (n°27-32), dolia (n°43), et de manière plus confidentielle de plats (n°20) et de marmites (21-23). Ce service correspond à la batterie de cuisine instaurée au cours de La Tène Finale.

A ces productions s'ajoutent des produits importés depuis Chalon-sur-Saône, - le pot à col côtelé (n°36-39)- absents des contextes de Bibracte. Ils témoignent de l'instauration de nouveaux circuits de commercialisation, la *via agrippa*.

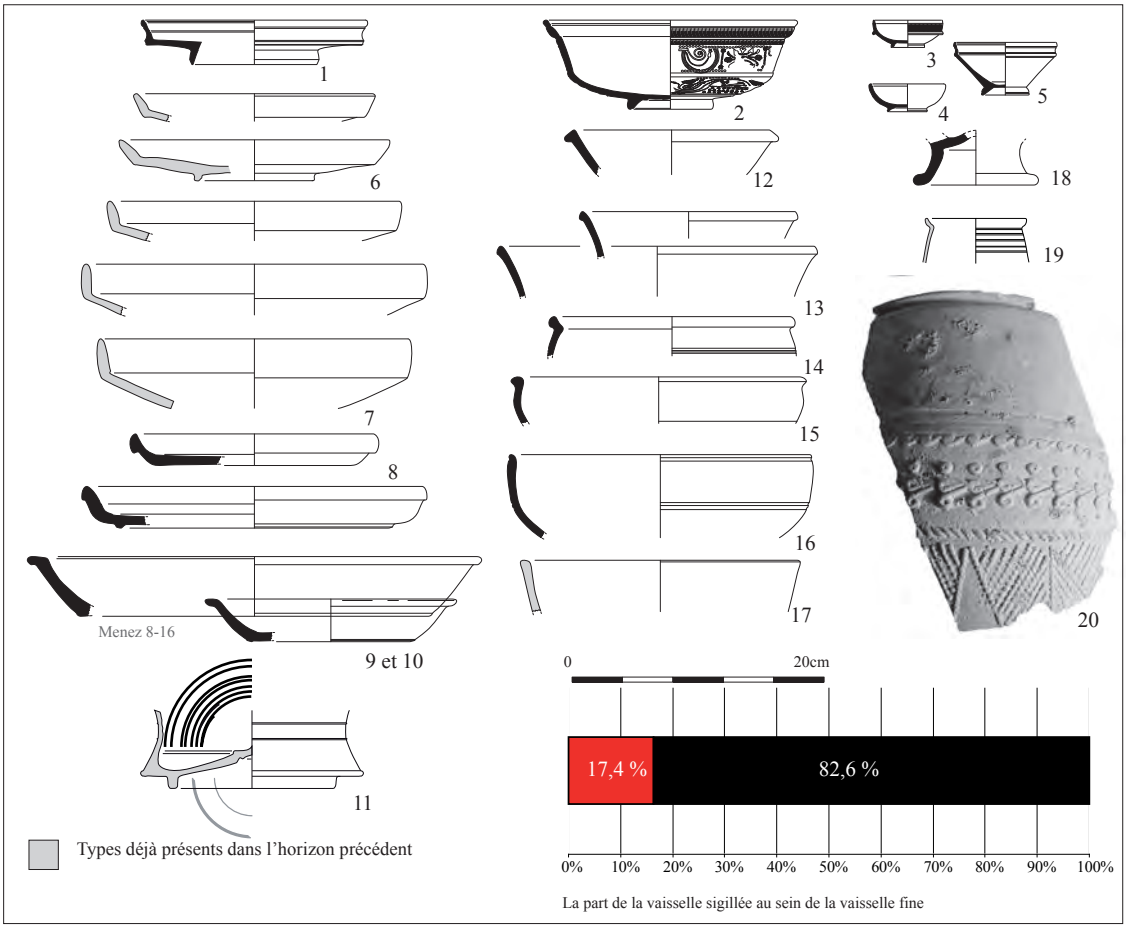
**Le service des boissons** : les cruches sont bien attestées.

**Les amphores** sont quasiment absentes de ce premier horizon.

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase A.**
**Horizon 2. Années 10 ap. J-C à 30-40 ap. J-C**

Ce second horizon constitue un solide ensemble de référence (3985 NR, 623 NMIp) caractérisé par l'apparition des premières sigillées du Sud de la Gaule, toujours associées aux sigillés italiques et de nouvelles formes de terra nigra. Il permet aussi d'observer l'émergence d'un artisanat de production de céramiques culinaires local et un accroissement de l'approvisionnement depuis les officines de Chalon-sur-Saône, attestant la vivacité des liens économiques entre les deux agglomérations.
L'ensemble s'insère dans une chronologie étayée par de nombreux marqueurs, comprise entre les années 10-15 et les années 30, soit la période tibérienne. Une structure permet de pointer plus particulièrement les années 10-15 ap. J-C, et donc, l'apparition de nouveaux marqueurs. Cet horizon (appelé 2a) correspond à la période reconnue sur le site du 11, av du IIe régiment de Dragons.
Les proportions de sigillées sont classiques et similaires à celles observés sur les territoires voisins, chez les Sénons et les Lingons (Ahü-Delor, Mouton-Venault 2011).

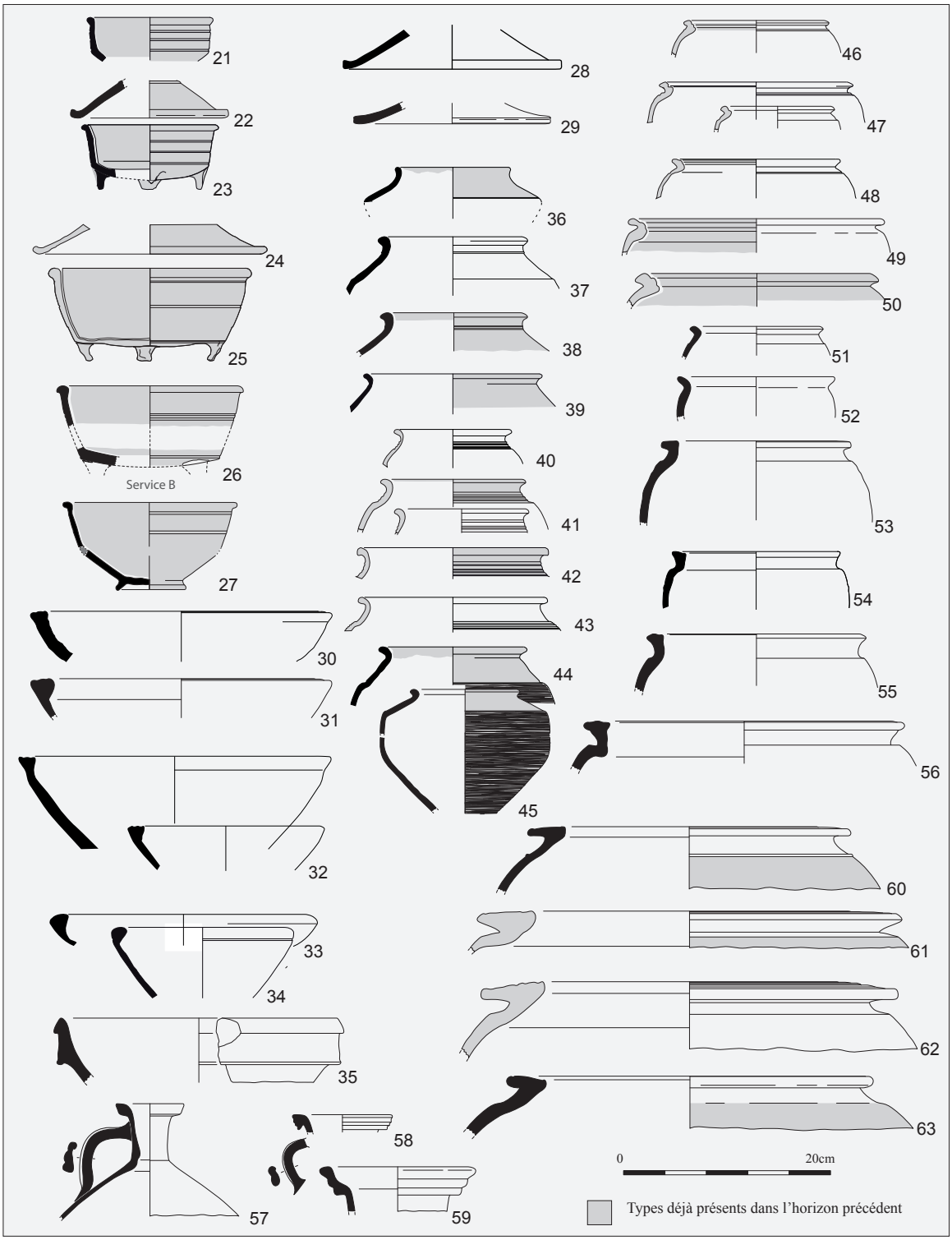
**La vaisselle fine**




***Les arguments , en résumé :***
**Les sigillées (n°1-5)**
-Présence encore marquée des sigillées italiques, notamment de formes tardives, issues du service IV
- Apparition des productions de la phase 2 de Lezoux.
- Apparition des sigillées du Sud Gaule. Types les plus courants : Ritt 5a, 9a, Haltern 5, Drag. 24/25, Drag. 29a (Le Drag. 29a décor du potier « CADMUS » (Knorr 1952, tab. 66. années 10/20 et 30 ap. J-C, à Millau, la Graufesenque.
**Les *terra nigra* (n° 6-19)**
- Diminution des formes héritées de la période laténienne en fine sombre, qui se cantonnent aux coupes (n° 15 à 17)
- Maintient des formes apparues au cours de la période augustéenne (type Menez 22, 23 -n°6) qui se déclinent en version plus profonde (n°7).
- Diversification du répertoire et apparition de nouveaux types : les assiettes de type Menez 33 (n°8) et Menez 6/8 (n°9-10) et la coupe évasée (n°13), sont caractéristiques de cette période. Elles représentent les formes phares du vaisselier et le seront jusqu'à la période claudienne. .
- présence du **gobelet de type « Aco »** (n°20) bien qui reste confidentiel
- Présence du pichet en pâte mi-fine grise à décor lissé produit dès la période augustéenne à Chalon-sur-Saône.

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase A.**
**Horizon 2. Années 10 ap. J-C à 30-40 ap. J-C**

## Le service culinaire




**Le vaisselier culinaire.**
Le répertoire s'étend et se diversifie, sous l'impulsion des nouveautés issues de la région chalonnaise. Il se caractérise par

- le maintient des groupes techniques déjà existants à Bibracte
- le renforcement de la présence des productions chalonnaises (n°33-34, 36-43)
- l'apparition d'un nouveau groupe, défini à la fois par un type de pâte et un répertoire : le groupe des productions autunoises, avec des spécificités comme le pot (n°44-45).
- La place de la marmite au sein du vaisselier s'affirme (près de 30%) et le pot de prédilection est le type importé de Chalon (Près de 40%), qui supplante celui traditionnel, de type Besançon.

## 1.4. Bilan sur l'occupation augusto-tibérienne (phase A)

### 1.4.1. L'occupation augustéenne : les prémices de la cité ?

L'étude fine des niveaux précoces a permis de mettre en évidence la présence d'aménagements augustéens distincts des installations tibériennes, ces dernières constituant la majorité des vestiges de la phase A. Les structures augustéennes sont peu nombreuses, mais comptent parmi les plus anciennes attestées en fouilles à Autun.
Deux fouilles récentes ont également permis de mettre au jour des horizons précoces. La plus récente fait suite au contrat qu'a obtenu l'entreprise Archéodunum pour mener l'opération de fouilles de la rue du II^e^ Dragon en 2011 (Silvino 2011). Les aménagements précoces mis au jour sont, entre autres, des zones d'atelier de métallurgie. Ces ensembles s'organisent suivant la trame urbaine classique de la cité (orientation à 33° O/Nl). Mais l'examen précis des céramiques, notamment au regard des analyses fines réalisées sur le mobilier du Faubourg d'Arroux, donne une datation tardo augustéenne (10-15 ap. J.-C.). Ce qui correspond plutôt aux débuts des installations « tibériennes » de notre emprise (cf. p. ex. l'ensemble architectural 23). L'autre fouille, plus ancienne, est celle de l'Hôpital (BET 2004). Parmi les vestiges les plus vieux, on trouve notamment une cave, précocement abandonnée (traces d'incendie), qui a livré du mobilier calé entre 10 av. et 15 ap. J.-C. Là encore, les structures associées à cet état suivent l'orientation du maillage urbain antique.
Les vestiges que nous avons isolés, au Faubourg d'Arroux, comme proprement augustéens renvoient une fourchette de datation allant de 15 av. à 10 ap. J.-C. Par ailleurs, leur orientation et leur organisation semblent différer de celle de la trame urbaine. Cette dernière ne semble pas se dessiner avant 10 ap. J.-C. sur la surface fouillée. En effet, plusieurs groupes de vestiges ont une orientation proche de 25° E/Nl (perpendiculaire à 65°O/Nl). Et un certains nombre d'entre eux sont scellés par les niveaux tibériens ou sont fonctionnellement incompatibles avec ces installations plus tardives. Le plus marquant est une aire de circulation empierrée qui traverse toute l'emprise. Elle semble pouvoir être interprétée comme une voie. Du point de vue des datations absolues, les marqueurs les plus anciens que nous ayons mis aux jours correspondent à une couche d'occupation du secteur de fouilles 03 (Us 1700) et à la voirie que nous venons d'évoquer. Dans le premier cas, la céramique nous donne un terminus post quem de 10 av. J.-C., dans le second, c'est une monnaie prise dans la structure de l'empierrement qui nous donne une date d'installation postérieure à 18-15 av. J.-C. Le niveau Us 1700 est le plus précoce (10 av. / 5 ap. J.-C.). La plupart des comblements d'abandon et les quelques couches des niveaux augustéens renvoient une date légèrement plus tardive : plutôt 1 à 10 ap. J.-C. Si les premières installations peuvent remonter à la première décennie avant notre ère, l'essentiel de l'occupation augustéenne semble prendre place dans la décennie suivante.
La nature des vestiges mis au jour pose question. Avons-nous affaire aux premières installations de la cité ou à des aménagements liés à une autre occupation ? Nous n'avons pas mis en évidence de structures laténiennes. Les quelques vestiges augustéens apparaissent à une date (*supra*) où la cité fondée par Auguste est réputée se mettre en place. Nous sommes donc plutôt en présence d'aménagements précoces des débuts de l'urbanisation, période où la trame urbaine n'est pas encore formalisée au sein de cet îlot. Faut-il y voir l'indice que le maillage urbain à 33°O/Nl se généralise à partir de 10 ap. J.-C. ? Les niveaux précoces de la rue du II^e^ du Dragon plaident dans ce sens. Mais ceux de l'opération de l'Hôpital restent ambigus : dans ce secteur les vestiges pourraient laisser penser que la trame est en place plus tôt, mais les données ne sont pas incompatibles avec les dates du Faubourg d'Arroux où les installations mises en évidence montrent une occupation

assez clairsemée, laissant de grands espaces en apparence inoccupés. Sur l'emprise, ne sont attestés qu'un enclos palissadé et un probable bâtiment (construction d'orientation divergente *restituée*) et la voie empierrée.
Les occupations situées au nord-est ne sont mises au jour que sur leur périphérie. Le fossé FO3053 semble appartenir à une autre organisation spatiale. Son orientation est encore différente (5° E/Nl). Il pourrait s'agir d'un fossé parcellaire. La question s'est posée de savoir s'il pouvait s'agir de la matérialisation d'une limite topographique en rapport avec la mise en place du système urbain. Les données disponibles sur le tracé des rues et des îlots ne sont pas encore suffisamment bien recalées et précises pour savoir si cette structure peut avoir un quelconque rapport géométrique avec le système d'îlots. Mais c'est peu probable. Ces orientations divergentes de la trame urbaine antique d'Autun s'expliquent-elles plutôt par l'influence de structures morphogènes antérieures à la mise en place du système parcellaire de la cité ? On pense par exemple aux voies routières, en particulier à la voie d'Agrippa. Les voies au tracé connu, au nord de la cité (vers le sanctuaire de la Gennetoye), ont une orientation proche (perpendiculaire ou parallèle) du fossé FO3053, mais pas des orientations à 25-26 ° E/Nl de la voie empierrée et des constructions reconnues. Peut-être faut-il chercher du côté des tracés sud-est menant à Chalon. La voie suit une orientation plus proche de celle de la voie empierrée augustéenne vue dans l'emprise (cf. Vol. 4, Synthèses, § 6.1.).
Du point de vue du mobilier, la très faible quantité du mobilier collecté en dehors de la céramique et de la faune ne permet pas de préciser les activités ayant eu cours durant l'occupation augustéenne. On notera la présence de deux éléments architecturaux : d'une part un fragment de plomb de toiture dans la fosse FS3700, d'autre part une antéfixe en terre cuite (type « ELVI-LVS ») dans la couche de remblai Us 1698. Cette dernière peut provenir des couches augustéennes. Dans tous les cas, ces éléments témoignent de systèmes de toiture romains. Pour le reste, les bâtiments vus sont construits en matériaux périssables reposant sur des poteaux et des sablières, comme c'est le cas pour la période tibérienne.

### 1.4.2. L'occupation tibérienne : première structuration d'un quartier à vocation artisanale

Le mobilier céramique et numismatique nous montre que la majorité des vestiges de la phase A s'installent entre 10 et 15 ap. J.-C. L'ensemble architectural 23 est l'un des rares endroits où des données stratigraphiques sont disponibles au sein même de cette période. On a pu y mettre en évidence un premier état qui peut être daté des dernières années du règne d'Auguste. Pour la plupart des vestiges, nous avons plutôt des données concernant l'abandon. Au total, cette séquence de la phase A, qu'on qualifiera de tibérienne par simplification, s'étend donc d'environ 10-15 ap. J.-C. à environ 40 ap. J.-C. Cette dernière date semble ressortir majoritairement des comblements d'abandon les plus tardifs. Les remblais qui scellent la plupart des vestiges de la phase A renvoient également une date identique.
L'occupation tibérienne se caractérise par une densité largement supérieure de bâtiments et d'aménagements, par rapport à la période proprement augustéenne. Comme on l'a déjà évoqué, l'occupation est inégalement répartie, la partie orientale de l'emprise est beaucoup plus densément aménagée que les espaces à l'ouest. C'est à cette période que l'on voit se structurer l'espace majoritairement sur l'orientation à 33° O/Nl. de la trame viaire. Les limites apparentes des bâtiments, à l'est de l'emprise, permettent de restituer la présence dès cette époque de la voie publique. Malheureusement aucun aménagement de cette dernière n'est conservé. Seul le caniveau qui sépare le trottoir de la bande roulement est peut être déjà en place.

Les ensembles de bâtiments de l'est sont organisés sur le même schéma. Chacun occupe un quadrilatère dont le petit côté donne sur la voie. Cette organisation en lanière est classique et restera pérenne par la suite, avec des changements d'échelle. Les espaces occupés sont similaires : un peu moins de 6 x 18 m. On est tenté d'y voir un espace de 60 x 20 pieds monétal. Les ensembles 21 à 23 occupant une zone de 60 x 60 pieds, délimités au nord-ouest par l'angle rentrant de l'ensemble 26, ce qui correspond à la mesure romaine d'une demi *actus* (120 pieds). Nous reviendrons ultérieurement sur les problématiques des modules des ensembles et des pérennités de leurs limites. Les trois ensembles 21 à 23 suivent le même schéma interne : un bâtiment principal au nord-est, éventuellement partagé en deux espaces, puis un espace vide plus au sud-ouest et enfin un bâtiment de plus petite envergure, parfois construit sur un vide sanitaire. Au nord-ouest le schéma évolue : l'espace de forge mis en évidence dans l'ensemble 20 n'a pas la même envergure, mais une partie des vestiges a pu être détruite par des installations de la phase suivante. Cet ensemble est d'ailleurs moins étendu au sud-ouest. Encore plus au nord-ouest (ensemble 19) on trouve un espace ouvert (avec un petit bâtiment ?) qui accueille un certain nombre de fosses dépotoirs. À l'ouest des ensembles de la façade orientale de l'îlot, les ensembles 25 et 26, sont constitués de bâtiments disposés perpendiculairement à ceux de l'est. Cet espace semble voué à la stabulation d'animaux et peut-être à leur abattage ou à sa préparation. Il ouvre vers le nord-ouest sur un chemin d'accès empierré et bordé de fossés (ensemble 12) nord-est/sud-ouest qui ramène vers la voie publique. La partie nord-est de l'emprise est occupée par un bâtiment (ensemble 13) qui borde peut-être au nord-ouest la voie d'accès que nous venons d'évoquer. Un autre ensemble bâti (ensemble 11) occupe les parties basses tout au nord-est de l'emprise. On notera que ces deux groupes de constructions (11 et 13) suivent des orientations légèrement divergentes de la trame urbaine (respectivement 50° et 40° O/Nl). Si la topographie peut expliquer la divergence d'orientation de l'ensemble 11, on en ignore la raison pour le 13. Au centre de l'emprise, la densité de vestige est largement inférieure. On a ici des zones ouvertes, accueillant par endroits des fosses dépotoirs (notamment l'ensemble 18 et l'ensemble 24 situé au sud-est de la zone de stabulation). Les aménagements mis au jour sont épars et ne permettent pas de préciser si des activités ont pris place dans ces espaces dégagés. Enfin, sur la frange sud-ouest, on retrouve à nouveau quelques bâtiments : une petite construction légère dans l'ensemble 16 et un bâtiment plus important dans l'ensemble 17, mais que nous n'avons pu explorer que sur une petite partie.
Comme pour la période augustéenne, on a ici exclusivement des architectures en matériaux périssables. Les bâtiments s'appuient soit sur des sablières basses, soit sur des poteaux. Certains des petits bâtiments annexes sont construits sur vide sanitaire, ce qui implique la présence de planchers. Ailleurs, les sols qui ont pu être observés sont tous en terre battue : souvent il s'agit s'une simple chape de limon argileux jaunâtre, de quelques centimètres d'épaisseur, disposée à l'intérieur du bâtiment. Les aménagements internes sont peu nombreux dans les unités d'habitations (foyers sur dalles, probables fosses cellier). Pour les unités de métallurgie, ils sont bien plus nombreux : foyers, négatifs d'établis ou de machine ou de billots/enclumes, nuage de piquets. Mais ils n'ont probablement pas tous fonctionné en même temps.
Les destructions par des aménagements ultérieurs ont rendu difficile la lecture des supports architecturaux. Toutefois, les concentrations de vestiges, les sols, et, bien sûr, les structures architecturales conservées ont permis de définir l'emprise de bâtiments. Pour ceux qui sont complets, on constate que les dimensions sont assez homogènes. Les bâtiments principaux font entre 7,5 et 10 m de long pour une largeur comprise entre environ 4,5 et 6 m. Le bâtiment de stabulation semble un peu plus long (12 m ?). Les petits bâtiments arrières des ensembles de la façade est ou la petite unité de stabulation de l'ensemble 26 ont des dimensions elles

aussi très proches : environ 5 x 2,5 m. Certaines de ces dimensions peuvent correspondre à des mesures « rondes » en pieds. Des mesures de 15 pieds (4,42 m), 20 pieds (5,9 m) ou 30 pieds (8,85 m) sont les plus approchantes des dimensions restituées des bâtiments.
Parmi le mobilier relevant du domaine architectural, sur les dix huit antéfixes qui on été mis au jour, douze viennent des niveaux tibériens (l'une d'elle est peut-être augustéenne cf. *supra*). On distingue quatre types. Certains avaient été mis en évidence dans les collections du musée d'Autun (Pinette Rebourg 1986, p. 93) car portant la mention « ELVI-LVS ». Jusqu'à maintenant, cette probable marque d'atelier n'avait pas été rattachée à un contexte chronologique. Ce type (marque attestée ou non) est le plus représenté. Les autres exemplaires découverts au Faubourg d'Arroux, en dehors des vestiges tibériens, sont soit hors stratigraphie, soit dans les niveaux de la phase B (40-70 ap. J.-C.). Mais il possible qu'il s'agisse de mobilier résiduel qui doit être rattaché à la phase tibérienne. Les exemplaires en contexte se trouvent tous dans la moitié nord-est de l'emprise ; partie qui concentre la presque totalité des bâtiments de la phase A. On a donc ici des décors de toitures romains, qui prennent place sur des architectures qu'on pourrait juger plus traditionnellement gauloises.
Avec la période tibérienne, on voit la partie est de l'îlot se structurer autour d'un ensemble de bâtiments proches de la voie publique. De larges parts de l'espace intérieur restent en espace ouvert. On notera d'ailleurs, que ces espaces accueillent des fosses dépotoirs, structures qui tendent à disparaître au sein de l'emprise à partir du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. On retrouve d'ailleurs quelques unes de ces structures sur l'emprise du trottoir de la voie publique. D'un point de vue fonctionnel, l'activité artisanale domine : deux des ensembles bâtis de la façade nord-est sont dédiés à la métallurgie. Les vestiges mobiliers et les structures suggèrent une activité tournée surtout sur le fer. Mais certains déchets mis au jour dans l'ensemble 19 (espace ouvert avec fosses dépotoirs) permet d'envisager une modeste activité de métallurgie des cupro-alliages (complément des travaux sur le fer ?).
Par ailleurs, la partie centrale de l'emprise est occupée par un ensemble d'aménagements destinés à la stabulation d'animaux. Il très probable que cette activité soit à mettre en lien avec les déchets de boucherie qui ont été mis en évidence. La destination de certains bâtiments n'a pu être clairement déterminée (ensemble 13 et 17). Deux groupes de constructions peuvent très probablement être identifiés comme des habitats : les ensembles 11 et 23. Ce dernier est le mieux documenté. La structure générale du bâtiment diffère peu de ses voisins destinés à la métallurgie. Mais ses aménagements et le mobilier qui y a été collecté (grande concentration de fragments de *dolia* p. ex.) permettent de le qualifier avec un bon degré de certitude.

# 2. Phases B et C (milieu du Ier s. ap. J.-C. début du IIe s. ap. J.-C.)

## 2.1. Les ensembles architecturaux de la partie sud-est de l'emprise à la phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.)

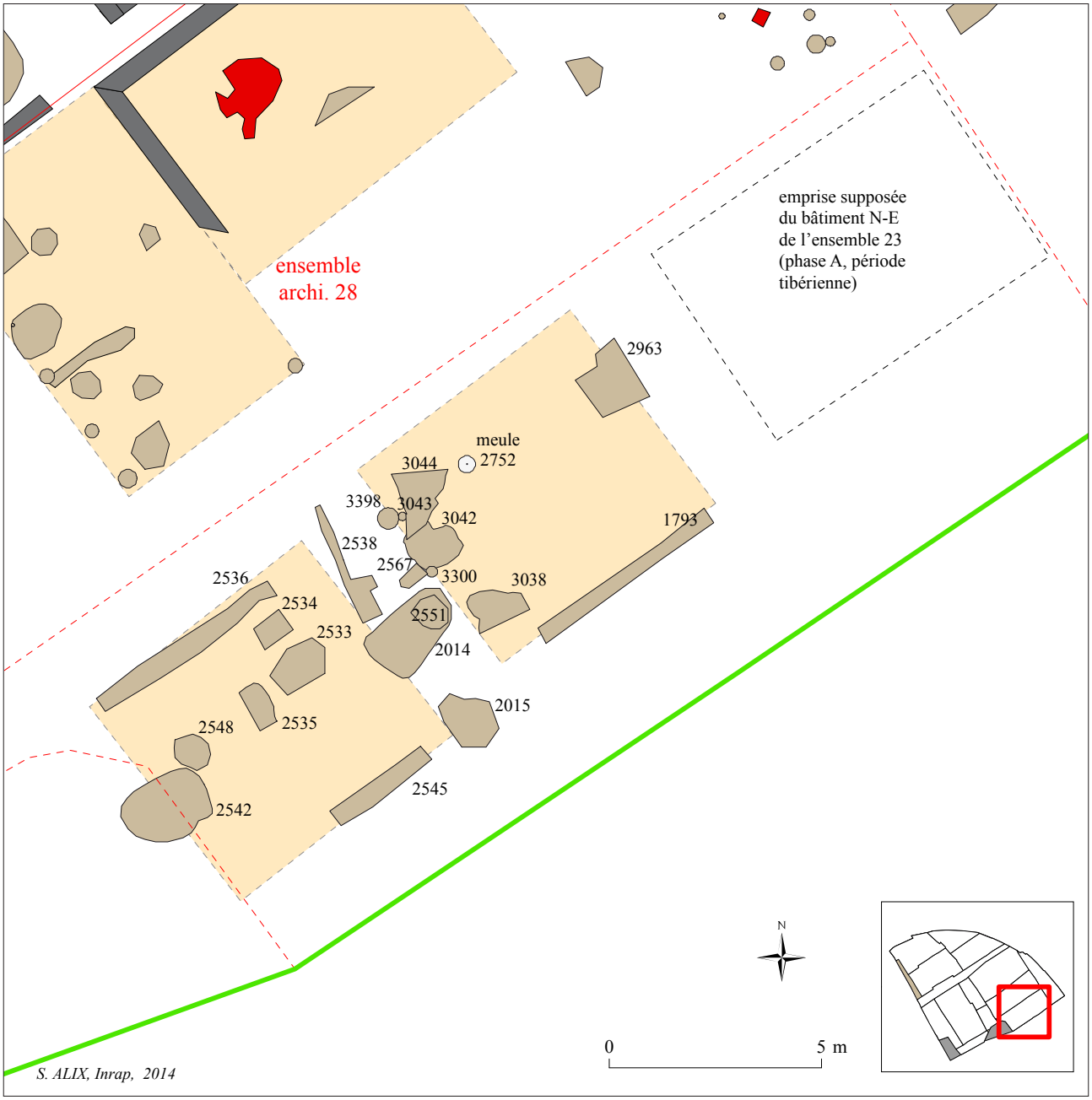
Ces trois ensembles regroupent une série de vestiges assez lacunaires à l'emplacement des bâtiments qui forment, dès la période tibérienne, la façade nord-est de l'îlot (planche 3). Ils se distinguent en général assez bien des vestiges tibériens (installation sur le remblai d'abandon caractéristique ou/et présence de mobilier datant). Par contre, des problèmes d'attribution chronologique (phase B ou C ?) peuvent se rencontrer. Enfin, les installations ultérieures (phase C et suivantes) ont largement détruit les vestiges de cette période dans ce secteur. Malgré ces difficultés, ces espaces sont parmi ceux où l'on peut distinguer les vestiges des phases B et C et où on note la présence d'un bâti spécifique pour la phase B (contrairement, notamment, aux ensembles 1, 2 et 6).
En effet, une série de murs, de tranchées d'épierrement ou de traces de sablières basses a été mise au jour. Ces structures se distinguent des murs postérieurs par une orientation légèrement divergente (quelques degré de plus vers l'ouest, de l'ordre de 36-37° O/Nl). Ils sont très mal conservés et la lecture de l'emprise et de la structuration des bâtiments est incertaine. Toutefois, dans les secteurs de fouille 32 et 60, deux murs parallèles, séparés de moins d'un mètre, montrent des retours perpendiculaires, partant pour chacun dans des directions opposées. Cet assemblage suggère la présence de deux bâtiments distincts séparés par un petit *ambitus*. Cette limite ne correspond pas du tout à celles des bâtiments antérieurs ou postérieurs.
À partir de là, nous avons distingué deux ensembles architecturaux (28 et 29). Nous y avons, pour chacun, joint les vestiges attenants, même si les limites de ces ensembles restent floues au-delà de ces deux murs. Par ailleurs, les structures de cette période, situées au sud-est de cette partie du site, ont également été regroupées en une troisième entité (ensemble 27). Mais il s'agit là avant tout d'un regroupement spatial plutôt que d'un ensemble architectural structuré et cohérent. Les vestiges concernés nous paraissaient en effet trop éloignés et détachés des structures architecturales de l'ensemble 28. En dehors des éléments architecturaux, certains groupes de structures ont pu recevoir une interprétation : on trouve les vestiges d'un atelier de métallurgie au nord-est de l'ensemble 29. De même, une activité similaire a été perçue au sud-ouest de l'ensemble 28. Pour l'ensemble 27, on distingue au sud-ouest une zone de fosses dépotoirs. La partie centrale de l'ensemble a livré des lambeaux de sol, et une meule en cours d'ébauche, en place, qui pourrait permettre de localiser l'atelier de finition supposé se trouver sur le site.

### 2.1.1. L'ensemble 27 : un atelier de finition de meules ?

Cet ensemble est situé sur l'angle sud-est de l'emprise de fouille (planche 3, fig. 90). Comme pour les deux autres ensembles situés en façade nord-est de l'îlot (28 et 29), le degré de conservation des vestiges est très médiocre. Ils ont été largement détruits par les installations ultérieures : la période flavienne (phase C) voit une reconstruction complète de cette partie de

l'emprise. Seuls quelques rares éléments permettent de structurer cet espace. Toutefois, ils sont cohérents avec ceux des deux autres ensembles. Deux des traces de sablière basses présentes dans ce secteur montrent une orientation légèrement divergente à la trame urbaine antique classique, identique à celle des vestiges architecturaux épargnés au sein des ensembles 28 et 29. Cet espace peut être divisé en trois parties, structuration que l'on retrouve également sur les ensembles 28 et 29.

**Figure 90** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 27




Au nord-est, on ne retrouve presque aucun vestige spécifiquement rattaché à cette phase. Sous les niveaux associés de la phase C, on retrouve directement les vestiges des derniers états de bâtiment de la phase A. Quelques rares couches se trouvent dans une position stratigraphique intermédiaire. Mais, en dehors d'une fosse arasée (Us 2963), il s'agit essentiellement de remblais (Us 2120, Us 2934, Us 2962). Il n'est pas impossible que le dernier bâtiment de la phase A de ce secteur (*supra* ensemble 23) ait pu perdurer un peu plus longtemps que la fin du règne

de Tibère. Le cellier supposé Us 3006 contient du mobilier céramique qui pourrait témoigner d'une occupation poussée jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C. Mais dans tous les cas, il ne semble pas que les structures liées à cette construction aient été présentes jusqu'à la période flavienne (début de la phase C). On ignore aussi la nature de l'occupation qui se développe dans cette partie de l'ensemble 27. On notera que dans les parties nord-est des ensembles 28 et 29, on retrouve la plupart du temps une situation similaire. Si des niveaux sont perceptibles, les restes de structures architecturales sont quasi inexistants.

Dans la partie centrale de l'ensemble 27, on observe des vestiges qui témoignent de la présence d'un bâtiment, très probablement en matériaux périssables. En effet, sur le bord sud-est, on trouve une petite tranchée (Us 1793), marquant l'emplacement d'une sablière basse, probablement calée sur un solin (fig. 91 a et b). Elle marquerait la bordure sud-est de la construction. Nous n'avons pas observé de retour vers le nord-ouest. Mais, l'emplacement à partir duquel on la perd au sud-ouest, correspond plus ou moins à la projection de la limite sud-ouest des bâtiments de la partie centrale des ensembles 28 et 29. C'est d'ailleurs approximativement sur cet axe que l'on retrouve une série de trous de poteaux : TP3043, TP3300 et TP3398 (fig. 91 c, d et e). Ils pourraient participer de l'architecture de la cloison sud-ouest dudit bâtiment. Des sols peuvent être associés à cette construction. L'empreinte de solin Us 1793 coupe un sol de graviers et de terre (Us 2165) qui se développait sur son côté sud-est. Une monnaie de Caligula a été mise au jour sur ce niveau et les remblais qui le scellaient (Us technique Us 2163) contenaient du mobilier céramique daté du milieu du Ier s. ap. J.-C. Un second sol de terre (Us 2750), situé à la même altitude et scellé par les niveaux de la phase C a été dégagé plus au nord-ouest. Il s'agit peut-être de la continuité du premier. Il était trop lacunaire pour que la jonction entre les deux ait pu être observée. Il était recouvert d'un niveau noir charbonneux (Us 2751). Par contre, une ébauche de meule (*meta* en grès) était posée sur ce sol, soutenue par un petit calage de fragments de tuiles. Le nombre d'ébauches découvertes sur le site parmi les nombreux fragments mis au jour, incite L. Jaccottey – qui les a étudiées – à envisager la présence d'un atelier de finition de meules dans la proximité immédiate de l'emprise ou au sein de cette dernière (cf. Vol. 3, Mobilier lithique : les meules). La présence d'une *meta*, en place, *a priori* en cours de finition, permet d'émettre l'hypothèse que ce dernier soit situé dans ce bâtiment dont il ne reste que quelques vestiges.




**Figure 91 a** Vue des vestiges du solin de l'Us 1793=2026
**b** Vue en coupe de l'empreinte de sablière basse 1793=2026
**c** TP 3300 coupé par la fosse 3042
**d** Fond du TP 3043 coupé par les fosses 3042 et 3044
**e** Le TP 3398


b



c



d



e

Dans la partie, sud-ouest de l'ensemble 27, on retrouve deux types de vestiges qui relèvent probablement de deux états différents. En effet, on a pu observer deux structures en creux linéaires parallèles (Us 2536 et Us 2545) que l'on peut interpréter comme l'emplacement de sablières basses ou de solins qui les soutenaient (fig. 92). Elles pourraient marquer les limites nord-ouest et sud-est d'un bâtiment en matériaux périssables qui aurait pris place dans cette partie de l'ensemble 27. Il occuperait un espace d'environ (5,8 x 5 m). Aucun sol associé avec ces structures n'a été mis au jour. Juste au nord-est de l'extrémité de la trace de sablière Us 2536, on trouve une structure bâtie plus ou moins linéaire (Us 2538), dont l'orientation paraît légèrement divergente de la perpendiculaire de l'axe de Us 2536 ou Us 2545. Toutefois, elle est très mal conservée. Elle est essentiellement constituée d'un lit de fragments de tuiles (fig. 93 a). Son articulation avec les deux traces de sablières (ou avec le bâtiment qui semble se développer plus au nord-est) n'est pas observable. Est-ce un tronçon de solin ? Ou bien est-ce là le fond d'une petite canalisation (caniveau, évacuation d'eau de pluie) arasée ?

Les autres vestiges qui se développent dans cette partie de l'ensemble 27 semblent difficilement compatibles avec la présence d'un bâtiment. Il s'agit en effet de fosses dépotoirs que l'on attendrait plutôt dans une espace ouvert (fig. 93 b et c). On observe une dizaine de ces fosses. Elles sont de tailles variables (entre 60 cm et 2 m de long). Elles sont plus ou moins riches en mobilier. Mais on retrouve pour la plupart un assemblage de mobilier comprenant de la céramique, de la faune et quelques pièces d'*instrumentum*. C'est en effet au sein de ces fosses que l'on rencontre la grande majorité du mobilier hors céramique de l'ensemble 27. Il ne présente pas de particularité. On y trouve des éléments vestimentaires (fibules, une plaque boucle de *cingulum*), mais également une boîte à sceau, des fragments d'outils (manche), de lampe à huile, ainsi que quelques déchets liés à la métallurgie du fer (en petite quantité). Faut-il associer ces derniers à l'atelier supposé présent à la même période, juste au sud-ouest, dans l'ensemble 8 ? Les quantités sont toutefois bien trop faibles pour correspondre à des fosses dépotoirs spécifiques d'atelier de métallurgie.

Cet espace était déjà marqué à la période augusto-tibérienne (phase A, ensemble 24) par la présence d'une série de quelques fosses de même nature. Doit-on y voir le signe que ces fosses se placent dans la continuité de la phase A et auraient donc précédé le bâtiment sur sablières basses évoqué plus haut.

Comme pour les autres ensembles de la façade nord-est de l'îlot, l'occupation de l'ensemble 27 au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. reste mal définie, du fait du médiocre état de conservation. Si le mobilier – en particulier céramique – a permis de mettre en évidence une séquence de vestiges qui prennent place à cette période, leur nature et leur organisation restent incertaines. Il est très probable qu'un bâtiment en matériaux périssables occupe au moins la partie centrale. Il a pu accueillir l'atelier de finition de meules mis en évidence par l'étude de ces dernières. La partie sud-ouest est dévolue à une zone de rejet, mais s'y installe également (dans un deuxième temps ?) un autre bâtiment sur sablières basses.

**Figure 92 a** La trace de sablière 2545 (à droite) coupant la fosse 2546
**b** Coupe de structures en creux des phases A et B dans le secteur 21 (ensemble 23 et 27)



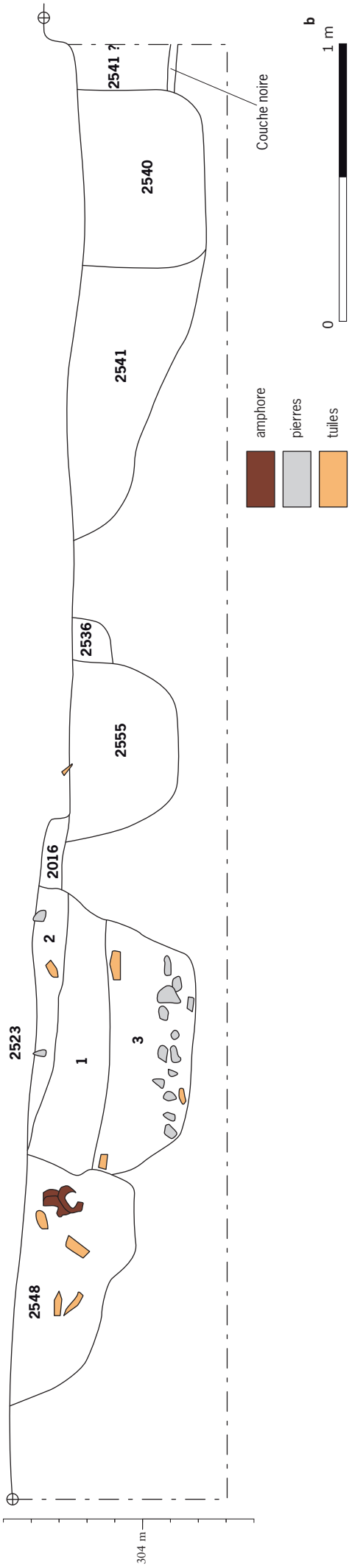









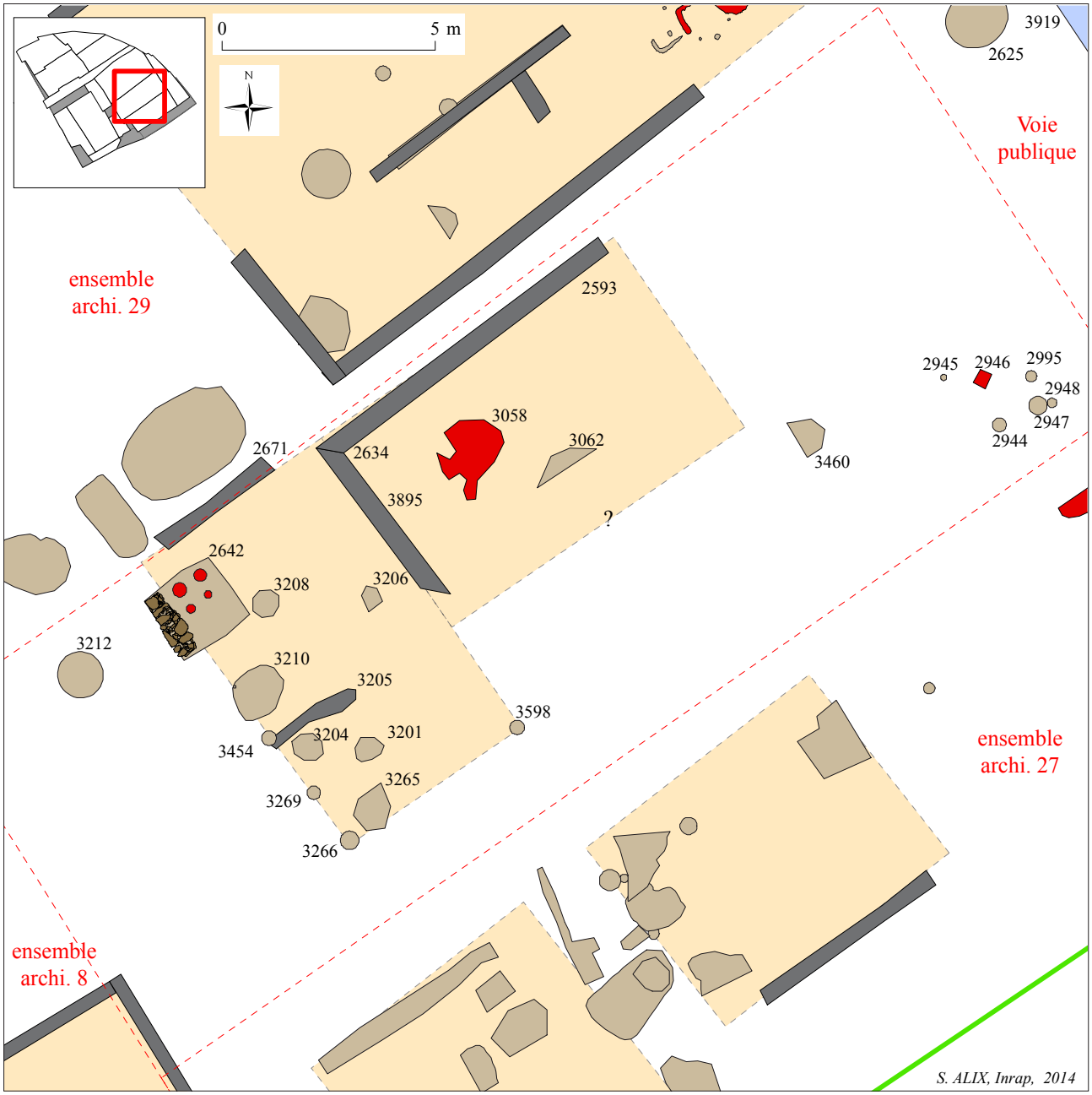



**Figure 93 a** Structure bâtie 2538
**b et c** Exemple de fosses de la partie S-O de l'ensemble 28: Us 2542 et Us 2535 coupée par TR 2522

### 2.1.2. L'ensemble 28

*Le bâtiment nord-est et les structures associées.*
Ce bâtiment est seulement connu au travers de deux tranchées perpendiculaires (Us 2593 et Us 2634, une seule us générique pour les murs restitués: Us 3893) qui se joignent pour en former l'angle ouest (planche 3, fig. 94). Mais son extension et sa structuration restent complètement incertaines. La tranchée TR2593 limite à l'ouest le bâtiment (fig. 95). On la suit sur environ 8 m. Elle s'interrompt, au nord-est, au niveau d'un léger ressaut de terrain. A cet endroit, un aménagement excavé de la phase C (Us 3880) ainsi qu'un mur de la phase D ou E (MR2070) ont peut-être détruit le retour du mur vers le sud-ouest. Mais il n'est pas exclu qu'il se poursuive plus au nord-est. Mais il serait alors moins fondé ou prendrait une forme architecturale différente. Si le bâtiment se fermait au nord-est à l'endroit ou on perd la tranchée TR2593, on aurait un corps de bâtiment qui ne se développait pas jusqu'à la façade de l'îlot. Peut-être faut-il restituer alors un autre corps de bâtiment en matériaux plus légers qui occupait l'espace entre le bâtiment fondé en pierre et la voie publique. Au sud-ouest, comme on l'a évoqué, la tranchée d'épierrement TR2634 (planche 19) témoigne d'un mur qui ferme le bâtiment dans cette direction.

**Figure 94** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 28



Elle n'a été observée que sur une petite distance (moins de 2 m) et on ignore son extension vers le sud-est. On ne retrouve pas de trace de cette tranchée au-delà de la tranchée TR3057 (mur nord-ouest de l'ensemble 3, phases postérieures), alors que l'altitude d'apparition du substrat est légèrement plus haute qu'au niveau de la partie dégagée de la tranchée TR2634. Il est possible que l'on ait encore là un retour masqué par l'axe des murs postérieurs (TR3057). Si c'est bien le cas, on aurait un bâtiment assez petit d'environ 8,80 x 4,6 m (soit près de 30 x 15 pieds romains). Ce qui est proche des modules de bâtiments qui ont été vus pour la période tibérienne. Les tranchées dégagées présentent une largeur assez classique de l'ordre de 60 cm. Une partie de la tranchée TR2593 laisse voir sur son fond les restes d'un blocage de fondation constitué de pierres brutes de petit module (15 cm). S'il semble bien que nous ayons là des murs plutôt que des supports de sablière basse, avons-nous des élévations en pierres complètes ou des murs-bahuts (partie supérieure en matériaux périssables) ?





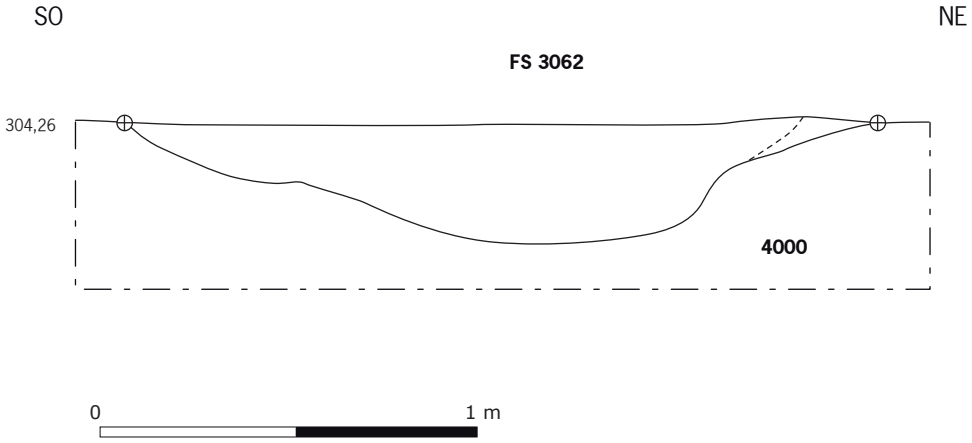


**Figure 95 a** Extrémité N-E de la tranchée 2593 scellé par le sol de fond de l'aménagement excavé 3880 (phase C)
**b** Fond du blocage de fondation de la tranchée 2593 après enlèvement du sol de fond de l'aménagement excavé 3880 (phase C)

Aucun sol pouvant être associé avec cette construction n'a été mis en évidence. On notera toutefois la présence, dans l'emprise probable du bâtiment, d'une zone rubéfiée (Us 3058), qui nous indique la présence d'un foyer. Mais elle est mal calée stratigraphiquement et peut dépendre d'un état ultérieur. À proximité, on trouve la fosse Us 3062 (fig. 96). Elle

semble avoir un plan ellipsoïde assez vaste (plus de 1,6 m de long). Mais elle est largement recoupée par la tranchée TR3057. Elle a livré du mobilier céramique du milieu du Ier s. ap. J.-C.

**Figure 96** Profil de la fosse 3062



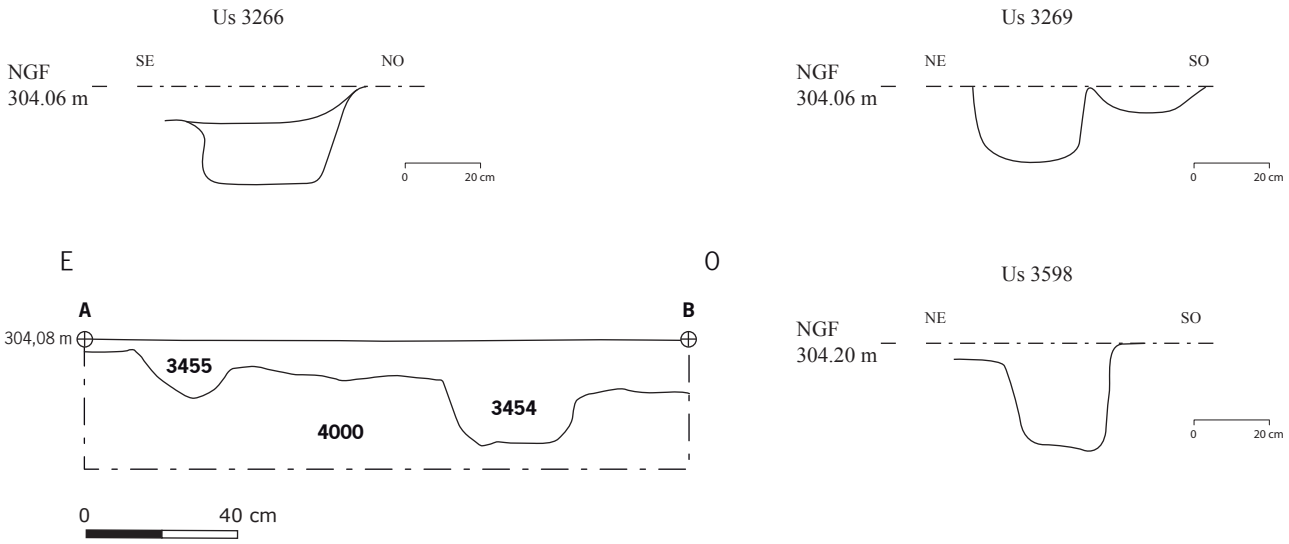

Plus à l'est, près de la voie publique, on trouve une série de structures qui forment un groupe isolé, que l'on a néanmoins rattaché à l'ensemble 28. Il s'agit d'une trace rubéfiée d'un petit foyer (Us 2946), ainsi qu'une série de trous de poteaux (TP2944, TP2945, TP2947, TP2948, TP2995, fig. 97). Ces structures sont posées sur un sol de terre battue (Us 2943, cf. *supra* phase A, ensemble 22, fig. 57) qui n'a été vu que de façon très lacunaire (il était essentiellement conservé au niveau du groupe de structures et au niveau de la façade nord-est de l'îlot. Un niveau d'occupation charbonneux (Us 3087) reposait sur une partie du sol SL2943. Une fosse peu profonde (Us 3460, simple dépression ?) a été observée un peu plus au sud-ouest. Cet ensemble témoigne d'une occupation de cette zone, probablement sous la forme d'un bâtiment. Mais les structures conservées ne permettent pas d'inférer de sa structuration, pas plus que de sa nature.
Le mobilier céramique associé à ces différents vestiges est marqué par la présence de formes tibériennes (forte résidualité). On trouve toutefois des ensembles qui sont plus typiques de la phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.). Le mobilier hors céramique est peu abondant. Il est centré sur des objets plutôt que sur des déchets artisanaux : fond de récipient en bronze, pelle de foyer (fer), manche (?) en fer, outil à tranchant (fer). On ne trouve pas de déchets de métallurgie contrairement à la zone sud-est de l'ensemble 28 (cf. *infra*). Faut-il y voir un espace plutôt dédié à l'habitat ?

**Figure 97** Vue du TP 2995 coupant le foyer 2979 de la phase A



*Des vestiges liés à la métallurgie au sud-ouest de l'ensemble 28.*
Au sud-est de la tranchée TR2634, a été mise au jour une série d'aménagements qui témoignent de la présence d'activité métallurgique, peut-être abrités dans un bâtiment en matériaux périssables.
Dans la moitié sud-est de cette zone, on trouve en effet une série de trois trous de poteaux alignés (TP3266, TP3269 et TP3454). Plus à l'est on observe un quatrième emplacement de poteau (TP3598, fig. 98). Sa position le place presque à angle droit par rapport à une cloison supportée par les trois premiers. Si on restitue un dernier poteau d'angle, au nord-est, pour former un quadrilatère, on s'aperçoit que sa position le place au niveau de la tranchée d'épierrement TR3057, ce qui pourrait expliquer sa disparition. Une structure en creux linéaire (Us 3205) peut correspondre à une empreinte de sablière. Ces traces de supports architecturaux suivent l'orientation des murs décrits plus haut. On aurait donc un petit bâtiment sur poteaux et sablière basse (clos par des murs ou simple appentis ?).
Il occuperait un espace d'environ (4,8 x 3,3 m). Ce secteur est recouvert par un niveau d'occupation charbonneux (Us 3087), qui déborde au nord-ouest en direction de FS2642, où on le perd. Plusieurs fosses de taille assez modeste (0,70 à 1,1 m, 10 à20 cm de profondeur) s'ouvrent dans cette couche (FS3204, FS3201, FS3265). Leur fonction reste indéterminée. Mais leur remplissage est marqué par une dominante charbonneuse qui les rapproche de la couche Us 3087.

**Figure 98** Profils des TP 3266, 3269, 3454 et 3598




En dehors du mobilier céramique, on retrouve dans cette zone quelques éléments liés à la métallurgie des alliages cuivreux : deux chutes de tôle (Us 3087, Us 3208), trois scories de cuivre (Us 2639=Us 3208). Le sol SL3087 a également livré ce qui pourrait être un fragment de gouttière de bouclier en bronze et une ébauche de charnière en os (résiduelle, de l'époque tibérienne ?).
On ignore si la construction sur poteaux s'étend au nord-ouest de la trace de sablière Us 3205. On ne trouve en effet plus de trace de poteau. Mais il n'est pas exclu qu'un bâtiment léger ait pu prendre appui sur les murs MR2671, FAN3895 (TR2634), voire sur le mur MR3127 (structure excavée Us 2642), si celui-ci se prolonge en élévation. Toutefois, le segment de mur MR2671 (fig. 99 a), s'il reprend bien l'orientation particulière des murs des ensembles 28 et 29, n'est pas dans l'alignement de la tranchée TR2593 (FAN2593). Il est donc difficile de savoir s'il a fonctionné avec l'ensemble 28 ou 29, voire matérialisé la limite des deux ensembles mitoyens sur l'arrière des bâtiments. Cette zone accueille trois fosses (FS3206, FS3208 et FS3210, fig. 99 b et c), de différentes

tailles (60 à 130 cm d'envergure), qui sont, comme celles situées plus au sud-est, marquées par un remplissage sombre charbonneux. Toutefois, leur destination reste incertaine. Un peu plus au sud-ouest, on trouve une quatrième fosse subcirculaire (Us 3212). On notera que les fosses FS3212 et FS3206 ont une position chronologique incertaine et peuvent dater de la phase C (ensemble 4 dans ce cas).




**Figure 99 a** La fondation du mur 2671 (à droite) sur le bord S-E de la fosse 2655 **b** Fosse Us 3208 recoupant le fossé 3207 **c** Fosse Us 3210

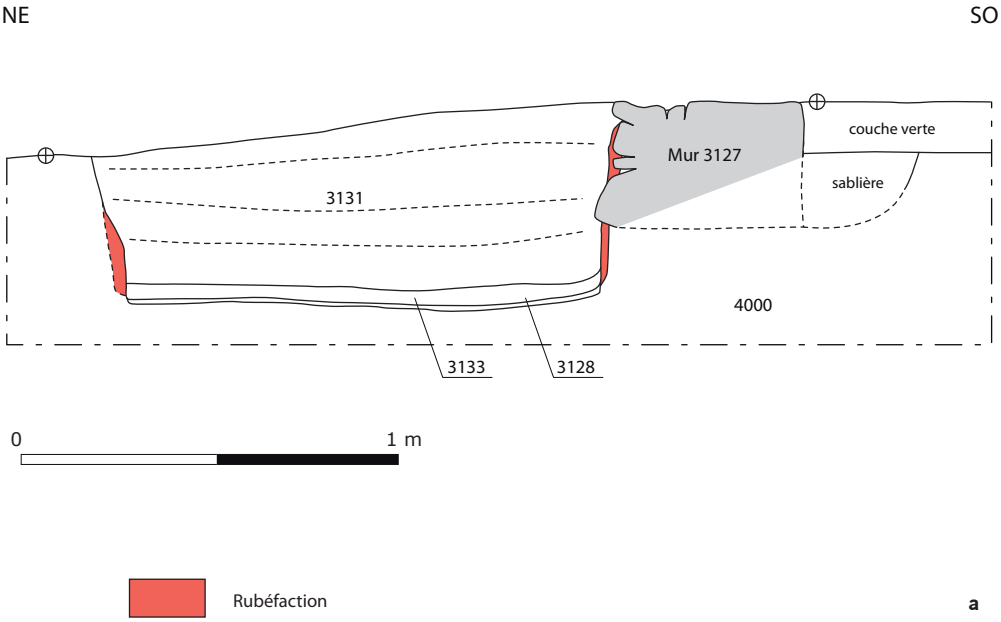
Mais la structure la plus marquante de cet espace reste l'aménagement excavé Us 2642 (fig. 100). Il se présente comme un creusement quadrangulaire aux parois verticales d'un peu moins de 2 m de côté, pour une profondeur de près de 60 cm. Appuyé sur son côté sud-ouest, on trouve un mur de facture assez fruste. Il est constitué de pierres brutes, disposées en un parement grossier sur l'intérieur de la structure (largeur 50 cm environ). Il est lié à l'argile. On ignore s'il se limitait à la hauteur de l'excavation ou s'il s'élevait plus haut. Son parement était recouvert d'une chape d'argile. Comme les autres parois, dénuées elles de maçonnerie, on voit des traces de rubéfaction importantes. Sur les parois en terre, l'impact thermique s'observe sur 10 cm d'épaisseur et l'argile est réellement cuite au niveau de la surface des parois, et non juste rubéfiée. Toutefois cette chape d'argile rubéfiée n'est présente que sur la moitié nord-ouest de la structure. Sur le fond de la structure, on trouve deux sols d'occupation. Le plus ancien – Us 3128, posé sur le fond du creusement – est constitué d'une mince couche de charbons (environ 2 cm). Deux objets en terre cuite circulaires (Us 3129 et Us 3130) sont posés sur ce sol dans la partie nord-ouest du creusement Us 2642. Deux traces argileuses circulaires permettent de

restituer la présence de deux autres de ces éléments. Les deux objets ont une forme tronconique aplatie et laissent voir un creux en leur centre. Elles sont elles aussi marquées par l'action du feu. Certaines parties (sur l'extérieur) sont en effet vitrifiées, d'autres (intérieur) juste rubéfiées. Un sol (Us 3133) semble avoir fonctionné avec ces objets qu'il entoure. Il est composé d'un limon gris à noir, cendreux et charbonneux, épais d'environ 4 cm. La partie sud-est est plus marquée par la présence des charbons. Le reste de la structure est comblée par une série de passes de limon sableux, hétérogènes qui correspondent à l'abandon et au remblaiement de cet aménagement (Us 3131). Nous sommes donc en présence d'une structure de chauffe excavée, marquée par une chaleur élevée. Le foyer proprement dit semble se développer dans la partie nord-ouest tandis que la partie sud-est sert en partie de cendrier (retrait des charbons de la partie nord-ouest ?). Le mur a pu servir à la fois de support pour une couverture (au sein d'une construction plus vaste ?) et de protection des vents (ouest). La destination de cet aménagement n'est pas établie. Toutefois, la présence des objets en terre permet d'émettre des hypothèses. Ceux-ci ont été étudiés par M. Pieters (cf. Vol. 4, Métallurgie : le four de cémentation). Ces éléments présentent une cuisson différentielle : ils ont été façonnés en terre crue et c'est l'action du foyer qui en a cuit (et même vitrifié) une partie. Il semble qu'ils étaient recouverts d'une cloche dont certains fragments sont encore collés sur l'objet le mieux conservé. Leur étude a montré qu'il ne s'agit pas de moules pour couler des objets en bronze. On a pensé dans un premier temps à des supports bipartites pour dorer des pièces en fer. Mais, d'une part la présence de cloches fermées ne cadre pas avec l'agencement fonctionnel de tels supports, d'autre part, la forme générale ne renvoie à aucun type d'objet en fer connu. M. Pieters suggère plutôt que l'on aurait affaire à des cloches destinées à la cémentation d'objets en fer qui y seraient enfermés avec des éléments carbonatés. La succession de deux niveaux d'utilisation distincts conservés laisse penser que les objets en terre cuite étaient retirés après leur utilisation. Dans tous les cas, la spécificité de la structure et les températures mises en œuvre nous renvoient plutôt sur des activités artisanales, plus probablement de la métallurgie. Le comblement n'a pas livré d'indice clair pouvant nous renseigner. On y trouve trois (NMI) coulures de bronze et une coulure de plomb sur le sol SL3133. Mais on retrouve des déchets liés à la métallurgie des alliages cuivreux dans les structures juste au sud-est (*supra*). Le sol SL2133 contenait un peu de mobilier céramique daté entre 20 et 80 ap. J.-C. Le creusement Us 2642 (et le mur MR3127) sont recoupés par une fosse (FS3348) associée à la phase C (monnaie de Domitien). Il coupe le remblai d'abandon de la fin de l'époque tibérienne et des structures de la phase correspondante (phase A).

*Bilan sur l'ensemble 28*

Les vestiges de cet ensemble sont mal conservés et nous n'avons aucune certitude sur sa structuration, voire sur sa cohérence en tant qu'unité architecturale. Toutefois, il semble qu'un bâtiment construit au moins pour partie en pierres prenait place dans sa partie centrale et se développait éventuellement au-delà dans la partie nord-est. Sa destination reste incertaine. On n'y trouve pas de trace d'activité artisanale, mais ses vestiges sont très lacunaires. Immédiatement au sud-ouest, on rencontre une série de structures qui suggèrent la présence d'une construction assise en partie sur poteaux (et sablières basses), qui couvrait la moitié sud-est de cette zone. L'aménagement de la moitié nord-ouest reste incertaine (murs légers sur une base en pierres, prolongation de la construction sur poteaux ? Dans tous les cas, quelques indices de métallurgie du bronze sont présents (rares déchets), mais on remarquera surtout la présence d'une structure excavée (Us 2642) marquée par la présence d'un foyer à température élevée dont la vocation artisanale est très probable. Il pourrait s'agir d'un four destiné à la cémentation d'objets en fer.

**Figure 100 a** Coupe de la fosse 2642
**b** Vue de la fosse 2642 en cours de fouille
**c** Vue de la fosse 2642 après dégagement







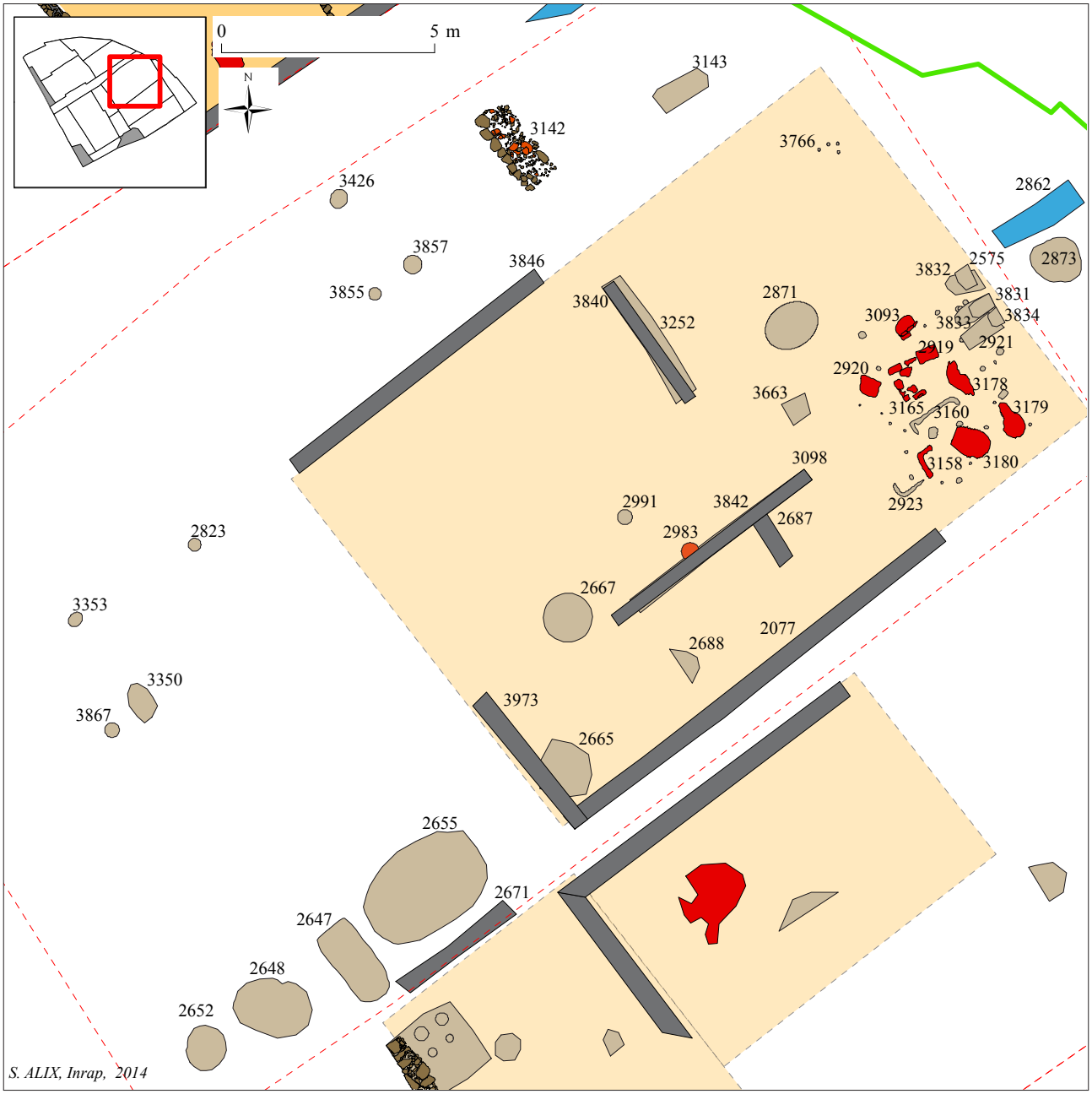


### 2.1.3. L'ensemble 29

Les vestiges regroupés dans l'ensemble 29 (planche 3, fig. 101) peuvent être divisés en trois sous-ensembles. Au sud-ouest, on trouve essentiellement une série de structures en creux. Cette partie pourrait plutôt correspondre à des espaces ouverts (cours en arrière des bâtiments dans un schéma « classique »). Mais des bâtiments légers sur poteaux sont peut-être présents. Dans la partie centrale, une série de bases de murs et des sols témoignent de la présence d'un ou plusieurs bâtiments. Enfin, sur l'extrémité nord-est, en façade de l'îlot, on ne trouve plus de murs ou de supports architecturaux pouvant aisément être associés à des cloisons. Il est possible qu'ils aient été entièrement détruits par les installations ultérieures. Toutefois, il se peut que l'occupation change de nature en bordure d'îlot et que des bâtiments légers (sur sablières basses par exemple) occupent cette zone. On retrouve une configuration similaire dans l'ensemble 28 au sud-est (cf. *supra*). Dans tous les cas les aménagements postérieurs ont probablement détruit les traces de supports. En effet, on trouve dans cet espace, des vestiges liés à un atelier de métallurgie (*infra*) qui peut difficilement avoir fonctionné complètement à l'air libre. Dans l'espace correspondant au trottoir dans l'emprise de la voie publique (cf. *infra*), on note la présence d'une structure en creux linéaire sud-ouest/nord-est (Us 2862). Elle marque la présence d'un caniveau. S'il est identique aux autres caniveaux des différentes phases observées dans cette partie de la voie, il est alors destiné à évacuer les eaux usées ou de toiture de bâtiments de la façade nord-est de l'îlot.

*La partie nord-est : les vestiges d'un atelier de métallurgie.*
Cette partie de l'ensemble 29 est inégalement conservée et étudiée. Elle est scellée par les sols de la phase flavienne (phase C) de deux ensembles distincts (ensembles 4 et 5). Les vestiges de la phase B sont posés sur une couche de remblai verdâtre (parfois ténue) qui marque, comme dans beaucoup de secteurs, l'abandon des constructions tibériennes (vers 40 ap. J.-C.). La moitié nord-ouest de cette partie de l'ensemble 29, décapée mécaniquement en fin de fouille, n'a été vue qu'au travers de sondages ponctuels et de coupes. Ceux-ci ont montré la présence de sols de terre (Us 2870=Us 2615=Us 3870) et de quelques aménagements légers sur piquets (numéro d'Us générique Us 3766). Cet espace n'a pas été suffisamment dégagé pour en analyser la structuration et la fonction, en particulier sur son extrémité nord-est. Les sols de terre battue, ainsi que les poteaux plaident plutôt pour des aménagements intérieurs comme on en retrouve dans la zone de forge plus au sud-est.
Par contre, la moitié sud-est de cette partie de l'ensemble 29 a révélé un groupe de vestiges liés à la métallurgie du fer et, dans une moindre mesure, du bronze (fig. 102 et 103). Ces structures et le sol qui les accueille sont assis sur une couche de limon verdâtre (Us 2574) caractéristique des remblais de la fin de la période tibérienne. Il est peu épais à cet endroit par rapport à certains secteurs de la façade nord-est de l'îlot (redressement, différence d'altitude du substrat ?). Ces aménagements sont scellés par les remblais et sols de la phase C (première phase concernée par l'ensemble 4). Comme on l'a évoqué, si ces aménagements prennent probablement place dans un espace couvert, il est difficile d'en appréhender la nature : appentis, bâti fermé en matériaux périssables ou sur support de pierre, dans la continuité ou non des bâtiments du centre de l'ensemble 29… Toutefois, leur disposition les circonscrit dans un quadrilatère dont les bords sud-est et nord-est correspondent aux limites attendues de l'ensemble 29 avec la voie publique et l'ensemble 28. Les murs de façade plus tardifs ont recoupé l'extrémité nord-est des vestiges. Même chose pour la partie sud-est.
Les structures en place montrent là encore un alignement qui suggère la présence d'une paroi ou d'une bordure dans le prolongement de la limite sud-est de l'ensemble 29, matérialisée par le mur MR2076.On a dans cette

**Figure 101** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 29



zone trois types de vestiges récurrents : des foyers, des trous de poteaux ou de piquets, et une série de fosses pour l'abrasion (façonnage/finition) d'objets en alliage cuivreux. La densité de vestiges est importante : presque tout l'espace concerné est couvert. Toutefois, d'une part, certaines structures ne peuvent avoir fonctionné les unes si près des autres (foyers collés les uns aux autres), d'autre part, l'observation des aménagements montre que certains se recoupent. Même s'il est difficile d'en reconstituer les différentes étapes, ce lieu a visiblement connu toute une série de réaménagements. Ceux-ci prennent place sur un niveau de sol (Us 2573=Us 2577) constitué d'un feuilletage de recharges de terre battue marquée par de nombreuses traces de rubéfaction. Nous ignorons s'il est complet ou si une partie a été détruite au cours des réaménagements. Il était recouvert d'un niveau d'occupation charbonneux (Us 2572=Us 2925).

**Figure 102** Plan de détail des vestiges de l'espace de métallurgie N-E de l'ensemble 29

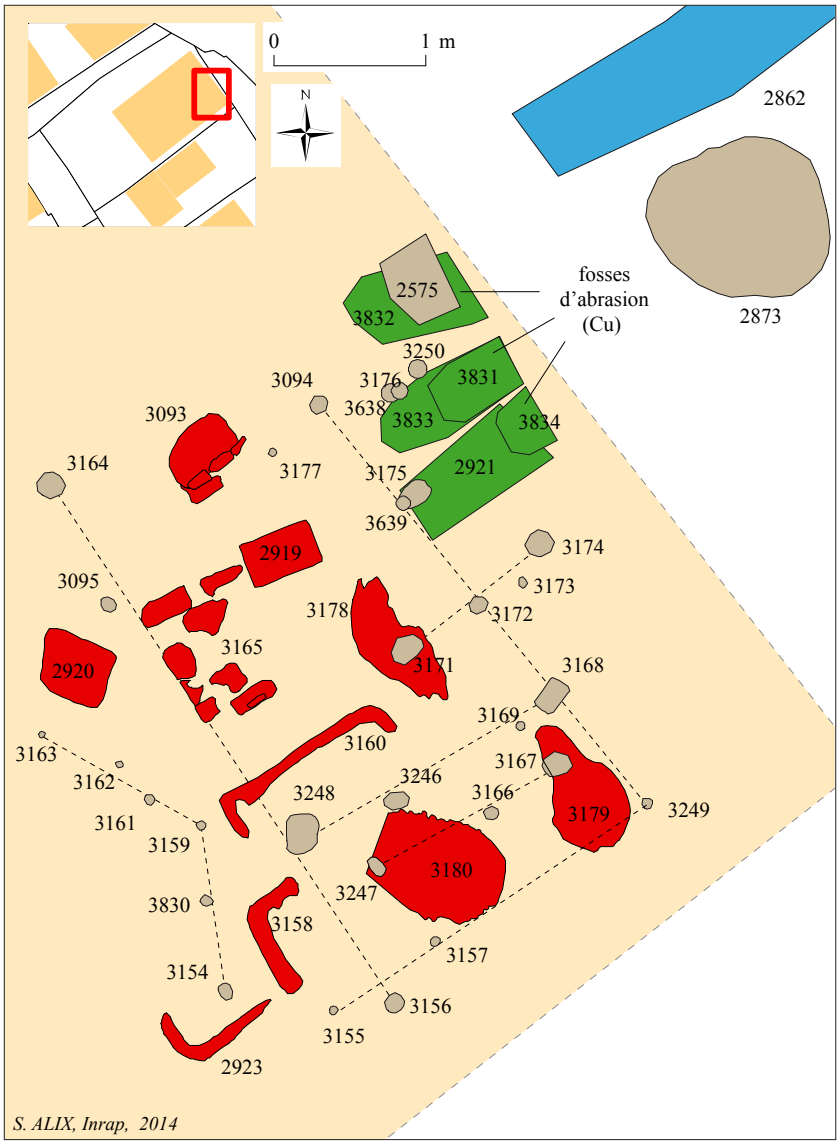
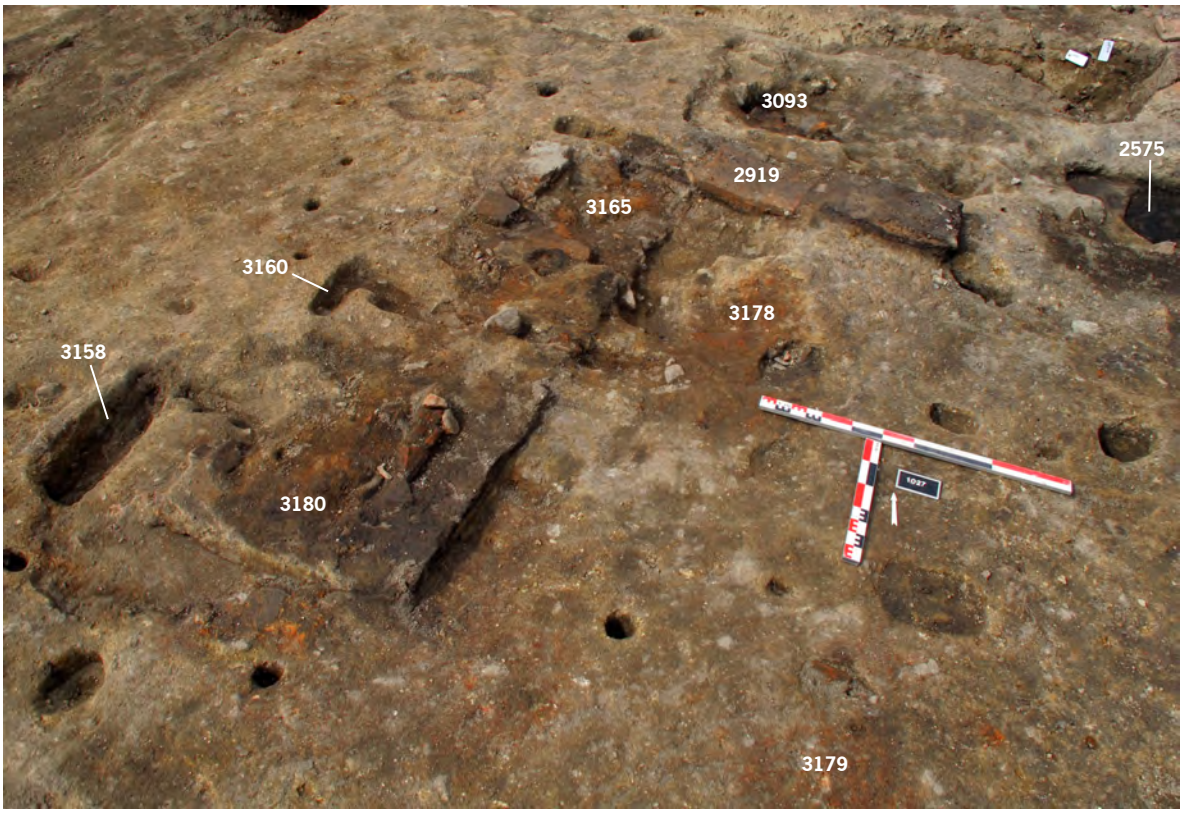
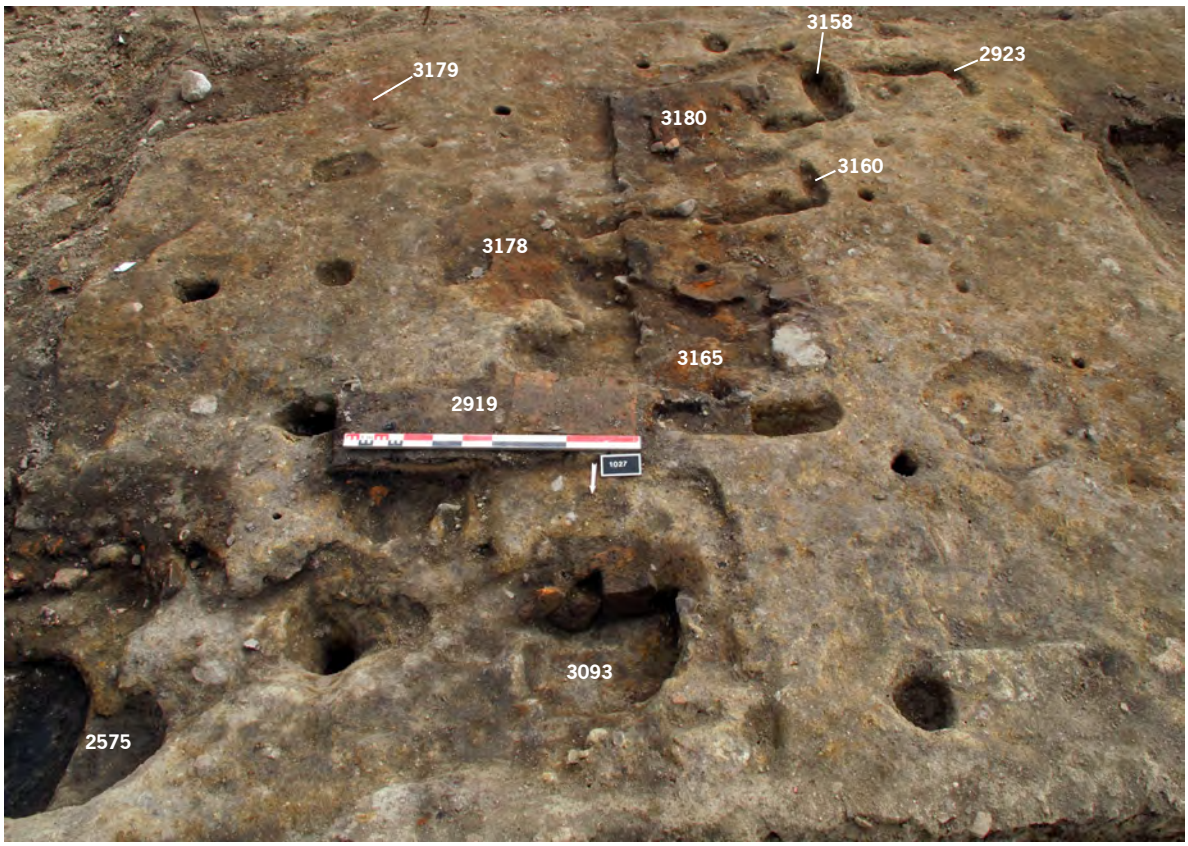


**Figure 103** Vues générales des vestiges de l'espace de métallurgie N-E de l'ensemble 29



Concentrées au nord-est, de cette zone on trouve une série de cinq fosses oblongues (fig. 104, planche 20, coupe 168) dont l'extrémité nord-est est recoupée par la tranchée d'épierrement (post-antique) de la façade de l'îlot (Us 2005).
Dimensions approximatives :
Us 2921: 95 x 45 cm
Us 3831: 100 x 45 cm
Us 3832: 85 x 50 cm
Us 3833: 60 x 40 cm
Us 3834: 30 x 40 cm




**Figure 104** Exemple de fond de fosse d'abrasion (Us 2921, à gauche)

Ces creusements, dont certains se recoupent, présentent un profil en cuvette avec un léger replat. Ils sont peu profonds 5 à 15 cm selon le degré de conservation. Leur fond est couvert complètement ou en partie d'un agglomérat de limaille de bronze. Il s'agit de structures liées au façonnage ou/et à la finition d'objets en bronze. Cette étape de la production des objets (façonner ou retailler certaines parties, nettoyer les défauts de coulée, etc.) se fait dans des fosses, probablement remplies d'eau, au fond desquelles les limailles d'alliage cuivreux finissent par s'accumuler.
Les vestiges disparates de dix foyers ont été mis au jour. Certains ne sont plus visibles que par l'emplacement de la mince tranchée d'ancrage de leur paroi. C'est le cas des foyers Us 2923, Us 3158, Us 3160. Il s'agit de minces creusements linéaires (larg. env. 10 cm) peu profonds (5 à 10 cm). Dans les trois cas ils forment des angles. L'Us 3160 montre un double retour qui permet d'estimer une dimension d'environ 1,1 m de côté pour le foyer. Pour certains, il ne reste que des traces de rubéfaction sur le sol (Us 2920, Us 3178, Us 3179, Us 3180). Le foyer FY3165 possède encore des vestiges de sa sole. Elle est composée de fragments de tuiles plates. Il faut peut-être y associer la plaque de terre cuite rubéfiée Us 2919, s'il ne s'agit pas d'un foyer distinct. L'ensemble aurait une forme quadrangulaire d'environ 1,2 x 1 m. Enfin, plus au nord-ouest on trouve un foyer en creux (FY3093 : 50 x 35 cm, prof. 20 cm, fig. 105). Un calage de pierres le borde au sud-ouest.

**Figure 105** Le foyer 3093




Les piquets ou trous de poteaux sont difficiles à interpréter. Ils ne répondent pas à une organisation globale qui pourrait témoigner, par exemple, de l'emplacement des supports d'architecture. D'ailleurs, certains sont recoupés ou recoupent des foyers : s'il s'agissait de traces de support architecturaux, cela impliquerait un remaniement du bâti, en plus des aménagements intérieurs. Certains présentent des alignements sur de petites distances qui concordent souvent avec l'orientation attendue du bâti. Il est donc difficile de savoir quelle est leur fonction : on pense à de petites cloisons et à des supports de mobilier (établis par ex.). Certains peuvent correspondre à des emplacements de petits supports de frappe.
Trois autres fosses sont présentes dans ce secteur. L'une d'elles (FS2575) est située dans le secteur des fosses d'abrasion. Mais elle n'en a ni la morphologie ni le comblement. En effet, elle montre un plan grossièrement quadrangulaire assez ramassé (60 x 40 cm env.) et elle est plus profonde (45 cm). Son comblement est noir charbonneux et chargé de battitures (fig. 106 a). On y retrouve aussi des sels de cuivre, des petits fragments de scories et des morceaux de blocs tuyère. Elle est recoupée par la fosse d'abrasion FS3832. On en ignore la fonction précise, mais elle a visiblement servi dans un contexte de métallurgie. Les deux autres fosses (FS2871 et FS3663) sont situées plus en périphérie (ouest) du groupe de structures. La première est une fosse ovale (1,3 x1 m) peu profonde (ou arasée : 20 cm) à la fonction indéterminée. La deuxième (FS3663, fig. 106 b) s'est révélé être une fosse quadrangulaire aux dimensions proches de FS2575 (60 x 40 cm). Elle a également un comblement charbonneux, mais n'a pas livré de battitures.
Tout ce secteur de l'ensemble 28 concentre une quantité relativement importante de déchets liés à la métallurgie. La liste en est fournie ci-dessous Comme on vient de l'évoquer, on trouve en particulier des battitures dans les comblements d'abandon de certaines structures, dans le niveau d'occupation ou en surface de certains foyers. Les quantités sont assez importantes à l'échelle du site. Si une partie des structures concernées varie entre 2 et 6 g, d'autres atteignent plusieurs dizaines de

grammes après tamisage ou en test à l'aimant. Le foyer FY3093 et la fosse FS2575 sont ceux qui en ont livré le plus. Il est difficile de dégager une zone préférentielle, compte tenu des contextes différents (surface de foyer, structures en creux…). Il semble toutefois que si on en retrouve presque partout, les quantités de battitures sont plus grandes au nord-ouest. D'autres déchets sont présents : des scories (en petit nombre) et des fragments de blocs-tuyères. Le cuivre est peu représenté (quelques coulures) en dehors des résidus en fond de fosses d'abrasion. On trouve également plusieurs outils lithiques (pierre d'affûtage, une table à polir). Pour le fer, il faut très probablement associer à ces éléments ceux qui proviennent de la fosse dépotoir FS2873. Elle est en effet située, à la même période, sur l'emprise du trottoir de la voie publique juste devant la zone de l'atelier. Elle a livré 45 scories et une bonne proportion de battitures dans les prélèvements (140 g/l en test à l'aimant et 48 g sur un autre prélèvement tamisé).



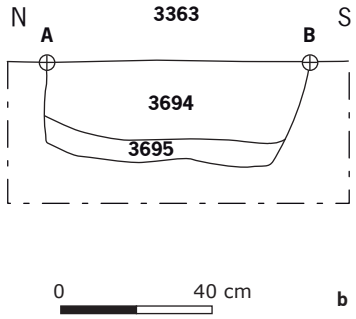




**Figure 106 a** La fosse 2575 avec son comblement charbonneux contenant une grande quantité de battitures
**b** Coupe de la fosse Us 3663

**Mobilier :**

| *Fait* | *Us* | *Identif.* | *NR* | *Type de déchet* |
|---|---|---|---|---|
| 2575 | 2575 | Fosse | 15 | Bloc tuyère |
| 2575 | 2575 | Fosse | 1 | Bloc tuyère |
| 2921 | 2921 | Fosse | 1 | Coulure Cu |
| 2919 | 2919 | Four / foyer bâti | 1 | Pierre à affûter |
| 2921 | 2921 | Fosse | 10 | Scorie |
| 2925 | 2925 | Niveau d'occupation | 1 | Scorie |
| 2575 | 2575 | Fosse | 1 | Table à polir |
| 2925 | 2925 | Niveau d'occupation | 1 | Tuyère ventilation |

**Battitures, prélèvements tamisés** (cf. étude de C. Dunikowski) **:**

| *Fait* | *Us* | *Identif.* | *Qté (g)* |
|---|---|---|---|
| 2575 | 2575 | Fosse | 116 |
| 2575 | 2575 | Fosse | 110 |
| 2921 | 2921 | Fosse | 7 |
| 3158 | 3158 | Four / foyer bâti | 2 |
| 3160 | 3160 | Four / foyer bâti | 4 |
| 3165 | 3165 | Four / foyer bâti | 2 |
| 3168 | 3168 | Trou de poteau | 2 |
| 3171 | 3171 | Trou de poteau | 5 |
| 3175 | 3175 | Trou de poteau | 2 |
| 3248 | 3248 | Trou de poteau | 2 |

Battitures, prélèvements testés à l'aimant :

| *Fait* | *US* | *Identif.* | *Qté (g/litre)* |
|---|---|---|---|
| 3093 | 3093 | Four / foyer bâti | 225 |
| 3098 | 3098 | Tranchée de récup. | 65 |
| 2921 | 2921 | Fosse | 60 |
| 2925 | 2925 | Niveau d'occupation | 60 |
| 2575 | 2575 | Fosse | 50 (présence de sels de Cu et de micro scories) |
| 2920 | 2920 | Foyer (utilisation) | 45 |
| 3254 | 3254 | Remblai | 23 |
| 2925 | 2925 | Niveau d'occupation | 12 |

Mis en relation avec les structures de combustion et les fosses d'abrasion, il semble assez évident d'identifier cet espace à un atelier de métallurgie. Le fer semble dominer (forge). Mais on a affaire à une activité conjointe avec la métallurgie du bronze. Toutefois, la nature des productions nous échappe faute de chutes de production et d'ébauches. Au vu des indices fournis par le mobilier lithique, M. Pieters émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir, au moins en partie, de coutellerie.

*Les parties bâties au centre de l'ensemble 29.*

La partie centrale de l'ensemble 29 est marquée par une série de murs qui ont servi partiellement à en définir l'emprise (cf. *supra* fig. 101). Il s'agit de vestiges très arasés, ou pour certains, entièrement épierrés. Quand il reste une partie de la construction, elle se présente soit comme un blocage de fondation, soit comme des solins constitués de pierres brutes locales (grès ou schiste), sans présence de mortier. Même pour les plus importants d'entre eux, il est possible que l'on ait affaire à des murs-bahuts plutôt qu'à des élévations entièrement en pierres. Ces murs partagent une orientation légèrement divergente de la trame urbaine.

Comme on l'a vu, il est difficile de restituer l'organisation du ou des bâtiments qui occupent cette partie de l'ensemble : arasement, reprise partielle des axes des murs par des tranchées d'épierrement ultérieures, etc. Au sud-est, on suit un segment de tranchée d'épierrement et une arase de mur (TR2077 et MR2076) qui se connectent, formant l'angle d'une construction. Du côté nord-est, les vestiges du mur MR2076 se fondent dans la tranchée d'épierrement TR2590 (fig. 107). Et on ne sait pas où se situe la limite du bâtiment de ce côté. La tranchée d'épierrement TR2680 permet de restituer un mur d'une direction similaire à MR2076 (FAN3846). Le niveau d'apparition de ce creusement reste incertain. Mais il n'était pas visible en surface lors du premier décapage : il est apparu très tardivement lors des nouveaux décapages. Même s'il subsiste un doute, il est très probablement scellé par les niveaux des phases C et postérieurs et il coupe les remblais d'abandon de la période tibérienne (phase A). Au nord-est, il ne semble pas se poursuivre au-delà des tranchées TR2020 et TR2466, qui correspondent à des phases ultérieures. Au sud-ouest, pareillement, il finit au niveau de TR2145. Cette dernière a pu masquer un retour vers l'ensemble FAN3973 (TR2076)/MR2077. On aurait alors un bâtiment limité par ces murs. Il aurait une envergure d'environ 11 m sur 8-9 m ou plus. Comme pour l'ensemble 28, l'articulation avec la partie nord-est de l'ensemble reste complètement incertaine. Cette dernière est-elle englobée dans un même ensemble bâti ?




**Figure 107** Coupe au niveau de la fusion des tranchées 2076 (à gauche) et 2590

On note la présence de plusieurs traces d'autres murs : FAN3840 (TR3252), FAN3842 (TR3098), MR2687 (fig. 108). Ils peuvent constituer des cloisons internes, si on retient l'hypothèse d'un bâtiment unique fermé par les murs cités plus haut. La tranchée TR3252 est peu profonde (10 cm) et suggère plutôt la présence d'un mur léger sur solin. La tranchée TR3098 est étroite (30 cm) et peu profonde également (15 cm). L'Us 2687 est un blocage de pierres un peu plus large (40 cm), mais qui n'est conservé que sur à peine plus d'un mètre. Il a été interprété également comme une base de mur, plutôt un solin qu'une fondation. Il faut également mentionner la présence d'une tranchée tardive (TR2482/ FAN3842) qui suit une orientation similaire aux autres murs. La stratigraphie montre que le démontage est à l'évidence tardif (fin de l'Antiquité ou Moyen Âge). Mais ne pourrait-on pas avoir affaire à la récupération opportuniste d'une maçonnerie ancienne, scellée jusque là par les couches des phases postérieures au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. Dans cette hypothèse le plan serait alors complété : on aurait un bâtiment divisé en trois grands espaces allongés nord-est/sud-ouest. Mais cette proposition reste fragile du fait du manque de données.
D'autres aménagements sont visibles. Des sols ont été mis au jour dans cet espace bâti. Leur degré de conservation et le fait que les murs aient été récupérés rend difficile leur liaison avec ces derniers. Autour des murs FAN3842 (TR3098) et MR2687, des lambeaux d'un sol de terre ont été observés (SL2896, niveau d'occupation charbonneux Us 2611). Plusieurs aménagements en creux sont visibles dans cette zone : quatre fosses indéterminées de taille assez variable : FS2665, FS2667, FS2688 et FS2991. La dernière est peut-être un trou de poteau (35 cm de diamètre). On note la présence d'un fond d'amphore en place (Us 2983) sur le côté nord-est du mur FAN3842 (TR3098). Son contenu a livré des déchets cuivreux (micro-scories, micro fragments et sels) Ils sont dans doute à mettre en relation avec les structures mises au jour dans l'atelier de métallurgie perçu au nord-est.
Au nord-ouest de cet espace bâti, on trouve également une série de petites fosses ou de poteaux (Us 3426, Us 3855 et Us 3857). Ils ont essentiellement été vus en coupe, ce secteur de la fouille ayant été étudié sommairement avant le décapage sur les niveaux augusto-tibériens. Les poteaux Us 3855 et Us 3857 pourraient être des supports architecturaux d'un petit bâtiment ou d'un appentis prenant appui sur le mur FAN3846 (TR2680). Ces structures s'ouvrent dans un sol de terre (Us 3858, occupation Us 3856). Ils n'ont été observés que sommairement pour les mêmes raisons.







**Figure 108 a** Vue de détail d'un segment de la tranchée 3098
**b** Le solin 2687



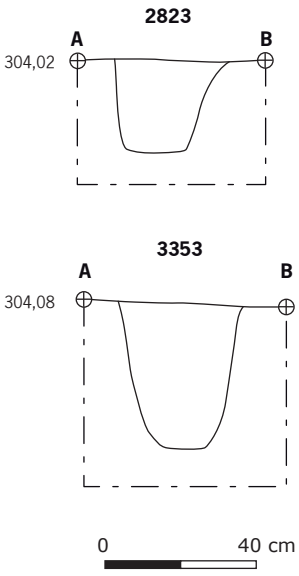

**Figure 109** La fosse 3143

Juste au nord-ouest, on observe un empierrement linéaire (Us 3142) qui n'est conservé que sur environ 2,25 m (fig. 110). Il est constitué de pierres sans liant sur une assise. Il suit toujours la même orientation. Il semble qu'il forme une sorte de parement du côté nord-est. De ce côté on note la présence d'une couche composée de pierres de petits calibre, de fragments de tuiles et d'amphores. Est-ce un simple remblai d'abandon ? Ou une sorte de radier ? Il pourrait encore s'agir du comblement d'un caniveau dont le muret serait un des piédroits conservé. Si on retient cette hypothèse, la canalisation permettrait alors de relier l'angle potentiel entre FAN3846 (TR2680) et FAN3840 (TR3252) et le caniveau qui borde la voie interne (Us 1832). S'il s'agit d'un solin de sablière et d'un remblai, alors il appartient à un bâtiment trop détruit pour que sa nature puisse être précisée. On note enfin la présence d'une dernière fosse (Us 3143) au nord-est de l'Us 3142 (fig. 109). Il s'agit d'un creusement au plan grossièrement quadrangulaire (1,3 x 0,6 m) avec fond plat et bords droits verticaux (prof. 30 cm). Sa fonction nous échappe.



**Figure 110** La structure bâtie 3142

**Figure 111** Profils des trous de poteau 2823 et 3353

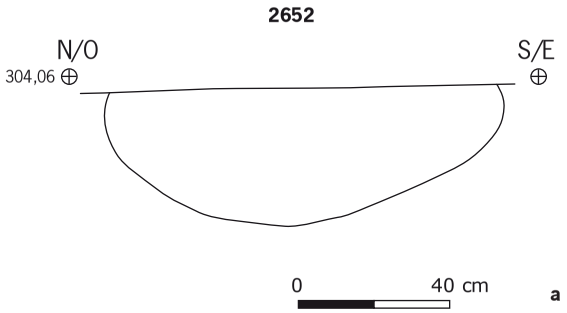


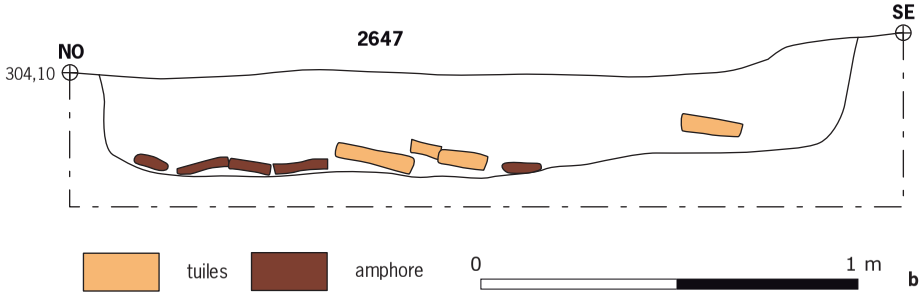

*La partie sud-ouest : entre espace ouvert et bâtiments légers ?*

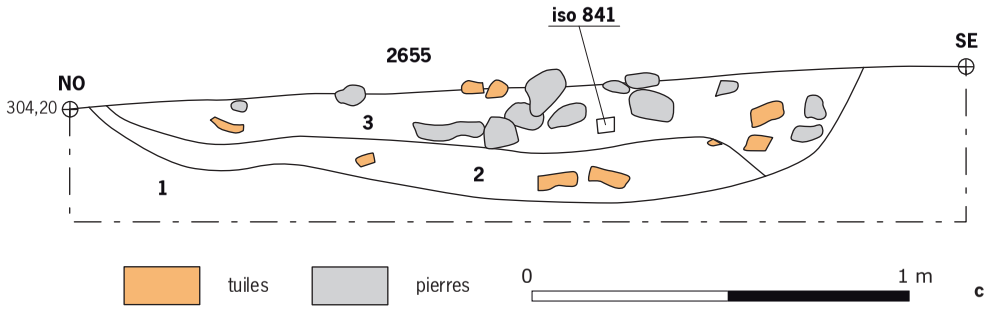
La partie sud-ouest de l'ensemble 29 concentre peu de vestiges. Ce sont pour l'essentiel des structures en creux. Dans la moitié nord-ouest de cet espace, on trouve deux trous de poteaux (TP2823 et TP3353, fig. 111). Mais leur position stratigraphique reste incertaine : ils pourraient appartenir à la phase C (période flavienne).

Un peu plus au sud-est, la fosse tibérienne FS3310 (liée aux évacuations de la zone de stabulation ensemble 25/26) a piégé au sommet de son comblement, par tassement, un feuilletage de niveaux, qui sont probablement des lambeaux de sol en terre (Us 3686 à Us 3691, cf. ; *supra* phase A, ensemble 25/26). Un trou de poteau (PO3867) coupe le dernier niveau. L'ensemble est scellé par un remblai (Us 3685) qui pourrait faire la transition avec la phase C. Le mobilier céramique associé est compatible avec le milieu du Ier s. ap. J.-C. Ces éléments très lacunaires sont à associer avec les lambeaux de sols en terre (Us 2132 = Us 3404=Us 3875) qui ont été mis en évidence sous l'aile sud-ouest de l'ensemble 4 (phase C et suivantes ?). Ces sols de terre sont-ils l'indice que l'on est dans cette partie de la zone fouillée dans des espaces couverts ? Les rares traces de supports architecturaux (poteaux) présents ne permettent pas de l'affirmer. On note dans le même secteur une petite fosse (FS3350) qui a également livré du mobilier du milieu du Ier s. ap. J.-C. et une chute de production d'objet en fer (indéterminé).

Sur l'extrémité sud-est de cette partie de l'ensemble 29, on trouve une série de fosses. Elles présentent la particularité de s'aligner avec la limite supposée des ensembles 28 et 29. Deux d'entre elles (FS2648 et FS2652, fig. 112 a et e) n'ont pas une chronologie assurée et pourraient faire partie de la phase suivante (phase C, angle sud-ouest de l'ensemble 4). Une autre, la fosse FS2647 est particulière (fig. 112 c et d). Elle montre un plan quadrangulaire (2 x 1 m) avec des parois droites verticales (prof. conservée 30 cm). Le fond était en partie recouvert d'un lit de fragments de tuiles et d'amphores, formant une sorte de sol. On peut interpréter ce creusement comme un petit cellier enterré. Le mobilier céramique qu'il a livré correspond au milieu du Ier s. ap. J.-C. (40/80 ap. J.-C.). Quant à la fosse FS2655 (fig. 112 b), située immédiatement au nord-est, elle possède un plan ovale assez vaste (3,1 x 2 m), mais reste peu profonde (30 cm, profil en cuvette). Son comblement contenait des éléments de démolition (tuiles, pierres…). On y trouve également du mobilier lié à la métallurgie : un polissoir et une pierre d'affûtage, ainsi que deux coulures de bronze. Au sud-est les fosses FS2655 et FS2647 sont bordées par le mur MR2671. De ce dernier, n'est conservé qu'un tronçon de blocage de fondation en blocs et pierres de grès. Il pourrait s'agir d'un mur de limite entre les







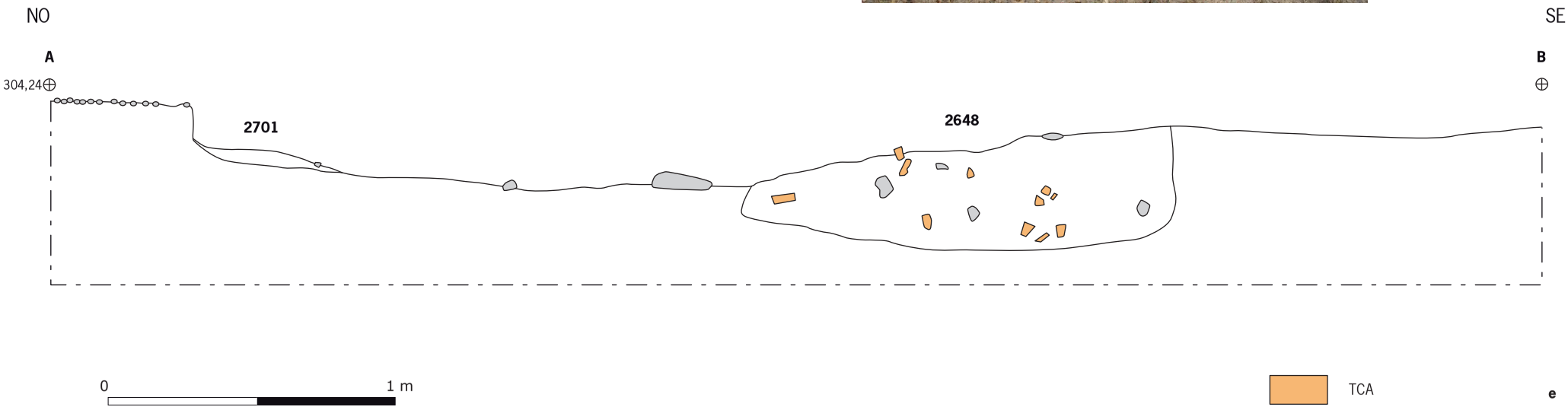



**Figure 112 a** Coupe de la fosse Us 2652
**b** Coupe de la fosse Us 2647
**c** Coupe de la fosse Us 2655
**d** Vue de la fosse Us 2647 après enlèvement du comblement
**e** Coupe de la fosse Us 2648

espaces arrière des ensembles 28 et 29. Toutefois, du fait de la présence du cellier supposé (FS2647), ne faut-il pas y voir un mur supportant un bâtiment dans cette partie de l'ensemble 29 ? La fosse FS2655 a-t-elle dans cette hypothèse, une fonction primaire en relation avec un éventuel bâtiment (vide sanitaire par exemple) ?

*Bilan sur l'ensemble 29*
Les vestiges de cet ensemble restent très difficiles à lire et à interpréter, comme tous ceux de cette phase dans cette partie de l'emprise. On devine la présence d'un ensemble bâti au centre de la zone. Les rares éléments en place permettent quand même de présenter l'hypothèse de la présence d'une architecture encore assez légère (sablières sur solins, murs bahuts…). Mais même le plan est difficilement lisible. Comme pour l'ensemble 28, il est possible que la partie nord-est ne soit pas incluse dans le bâtiment que révèlent les vestiges de la partie centrale. On y trouve toutefois les restes d'un atelier de métallurgie (bronze et fer, coutellerie ?) curieusement plutôt bien conservé eu égard au degré de conservation du reste de l'ensemble. Quant à la partie sud-ouest, elle accueille sans doute des espaces ouverts et éventuellement un ou des petit(s) bâtiment(s).
Les datations du mobilier céramiques sont parfois ambiguës. D'une part on retrouve une quantité importante de mobilier résiduel d'époque tibérienne. D'autre part, certaines structures ont livré du mobilier qui n'est pas incompatible avec la phase C (fin du Ier s. - début du IIe s. ap. J.-C.). De fait, quand la stratigraphie n'apporte pas de renseignements complémentaires certains aménagements restent incertains entre les deux phases. Pourtant, nombre de couches de sols et des comblements de structures ont livré du mobilier qui se limite bien aux bornes de la phase B (40-70 ap. J.-C.). L'abandon de l'atelier nord-est semble se faire entre 60 et 80 ap. J.-C. Une monnaie de Néron était présente dans le démontage d'une paroi de foyer (Us 2923).

## 2.2. L'ensemble architectural 1 aux phases B et C

L'ensemble architectural 1 occupe un espace situé sur la bordure sud-ouest de l'emprise de fouille (fig. 113) Il se caractérise notamment par sa position topographique en contrebas d'un talus par rapport aux zones immédiatement à l'ouest. Cette position a certes permis la création et la conservation d'une stratigraphie plus importante. Mais, d'une part, l'étude de cet ensemble a été restreinte par la limite de l'emprise qui tronque sa partie ouest. En particulier, au sud-est, l'exploration a été très partielle du fait de la présence de la base vie. D'autre part, les vestiges de la partie centrale ont été largement oblitérés par la cave de la maison close construite au XXe s (cf. Vol. 1, §1. Déroulement de l'opération).
La partie dégagée de l'ensemble 1 s'étend sur une longueur d'environ 90 m (nord-ouest/sud-est) pour une largeur comprise entre 3 m (au nord-est) et 7 m (au nord-ouest). Elle se détache clairement de l'ensemble architectural 2, à l'est, par la présence d'un talus et d'un mur continu (MR3592) le long de ce dernier. Cette séparation perdure (avec des reprises) depuis la mise en place de l'ensemble jusqu'à la fin de l'occupation antique (début IVe s. ap. J.-C.). Au sud-est, le mur MR3592 abouti en T sur le mur MR3931, qui marque la limite de l'ensemble 1 comme celle de l'ensemble La structuration interne s'organise en 5 espaces. Au nord-ouest, un espace (1BC-1), en partie couvert, s'ouvre sur la ruelle interne de l'îlot. C'est la seule partie de l'ensemble 1 pour laquelle la stratigraphie et le mobilier datant nous permettent d'établir une distinction entre les phases B et C. Néanmoins, les aménagements et l'organisation de cet espace montrent une grande continuité du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C. Suit, plus au sud-ouest, un bâtiment (pièce 1BC-2) d'environ 5 m de large.

**Figure 113** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase B



Il donne ensuite sur un espace (1BC-3) difficile à appréhender à cause des constructions modernes (cave, cf. *supra*). Néanmoins on est tenté d'y voir un espace ouvert, probablement une cour centrale, sur une dizaine de mètres. Enfin, sur l'extrémité sud-est, on trouve un autre corps de bâtiment, divisé en deux volumes : 1BC-4 et 1BC-5. Le premier, assez étroit (1,6 m de large) étant plutôt un espace de circulation (galerie ou couloir), tandis que le second, d'une largeur d'un peu plus de 3 m, devait accueillir une ou plusieurs pièces.

### 2.2.1. L'espace 1BC-1 (secteurs de fouille 50)

#### 2.2.1.1. L'installation au milieu du Ier s. ap. J.-C. (phase B)

Les aménagements de l'espace 1BC-1 s'installent sur des remblais qui scellent les niveaux augusto-tibériens (Us 3232=Us 3420, phase A/B). Au sud-est, on retrouve le mur FAN3939. Il est restitué à partir de la tranchée d'épierrement TR3240. Mais celle-ci n'a été observée que partiellement. En effet, elle est recoupée par l'installation du mur MR2472, au début de la phase E (fin IIe s. ap. J.-C.), qui reprend presque le même emplacement et le même axe. Aussi, ne pouvons-nous guère avoir d'idée de ses dimensions. Toutefois, si ce mur fait le pendant du mur MR3798 plus au sud-est, on peut alors penser qu'il lui est similaire (MR3798 : largeur de 40 cm, fondation débordante, double parement de moellons bruts ou équarris liés au mortier, avec bourrage interne, fig. 114 a). Même constat à l'est, où la tranchée de récupération (TR2162) du grand mur de séparation (MR3886 dans sa phase post Ier s. ap. J.-C.), a oblitéré les états anciens. Certaines observations menées sur la coupe (planche n°13) laissent à penser qu'un mur plus étroit a précédé l'état final. Ce que semble corroborer le mur ouest de la cave N° 2-BC 3, pièce de l'ensemble 2 (MR3592) qui est une partie plus profonde de ce même mur : sa largeur avoisine les 50 cm. Au nord-est, toujours pour des raisons de reconstruction tardive, on ne peut se faire une idée de la forme prise par la limite de l'ensemble architectural 1 au Ier s. ap. J.-C. (construction à la fin du IIIe s. ap. J.-C. du mur MR1147, phase F). Néanmoins, on observe la présence de deux trous de poteaux (Us 3215, fig. 114 b et Us 3220, plan circulaire, diamètre de 45-50 cm) qui pourraient être les supports d'une cloison en matériaux périssables, voire marquer l'emplacement d'une ouverture, donnant sur la voie interne. Le plus à l'est est séparé du mur MR3592 d'au moins 3 m et l'écart entre les deux est d'environ 2 m. Sur le mur tardif MR1147 (bordure nord-ouest de l'ensemble 1 à la phase F), un dé en pierre massif indique l'emplacement d'une ouverture dans le même axe que celle que laissent imaginer les deux poteaux évoqués. Si ceux-ci marquent bien l'emplacement d'une ouverture centrale, et que l'on restitue des distances symétriques à l'ouest et à l'est, on obtient une largeur d'un peu moins de 9 m (30 pieds ?). Toutefois, la limite ouest du bâtiment, quant à elle, comme on l'a évoqué, n'a pas été dégagée (hors limites d'emprise).

Cet espace accueille différents aménagements qui permettent de restituer des séparations en son sein. Dans la partie ouest, un creusement linéaire assez évasé (Us 3346) limite à l'ouest une zone comprise entre la voie interne, le mur MR3939 (sud-est) et le grand mur est (MR3592). La structure Us 3346 correspond à la trace d'une sablière basse, peut-être installée sur solins (*supra* fig. 113). La cloison a été entièrement démontée lors de la mise en place de la structure Us 3137 dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. (cf. *infra*). Cette partition semble se pérenniser, sous différentes formes, tout au long de la vie de l'ensemble 1. Pour la phase B, nous avons donc affaire à un bâtiment léger, soit complètement clos, soit en partie ouvert sur le côté ouest, d'environ 6,5 à 7 m sur 1,6 à 2 m. On y trouve un sol en terre constitué d'une matrice de limon argileux verdâtre renforcée de




**Figure 114 a** Mur MR3798
**b** Trou de poteau Us 3215

fragments de tuiles (sols Us 3260=Us 3408). Un niveau d'occupation de limon noir charbonneux (Us 2763) prend place sur le sol lui-même. Deux plots maçonnés sont installés dans cette pièce (Us 3330, fig. 115 a et Us 3531, fig. 115 b) et ont fonctionné avec le sol Us 3260=Us 3408. Le plus au nord-est (Us 3330) est de plan quadrangulaire (90 x 75 cm). Il est constitué d'un appareillage de moellons bruts (ou équarris) liés au mortier de chaux. Un parement peu soigné est visible sur toutes ses faces excepté celle du nord-ouest ou il est détruit. L'intérieur est constitué d'un bourrage de pierres plus petites. Il est conservé sur trois assises. Il est pratiquement collé au mur MR3592 tel qu'on est amené à le restituer. Plus au sud, le plot Us 3531 est de facture similaire. Il est moins bien conservé que le précédent : seuls ses parements nord-ouest et sud-est sont préservés. Il est de taille sensiblement identique (85 x 75 cm). La destination de ces deux constructions reste incertaine. Elles ont été vues dans un premier temps comme des contreforts du mur MR3592. Mais si leur côté nord-est est endommagé, il l'a surtout été par la tranchée de récupération tardive TR2162, du grand mur nord-est FAN3886 (IV$^{e}$ s. ap. J.-C.). On ne peut donc juger de leur relation avec le mur nord-est présent durant la phase B. Les arrachements de ce côté ne sont donc pas forcément consécutifs à la destruction d'une éventuelle liaison avec ce mur. Par ailleurs, les deux plots ne sont pas alignés. Enfin, le système de talus, remblayé et soutenu

par un mur qui sépare les ensembles architecturaux 1 et 2, pourrait laisser envisager la présence de renforts. Mais on n'en comprendrait pas bien leur nécessité au nord-est dudit mur, où la différence de niveau est la plus faible, alors que l'on n'en trouve nulle trace plus au sud-est où la rupture de pente est marquée. Il faut peut-être plutôt voir dans ces deux maçonneries des supports, éventuellement en lien avec l'activité de forge qui semble prendre place dans l'espace 1BC-1 (cf. *infra*). Il pourrait s'agir de bases de supports de frappe.







**Figure 115 a** Plot Us 3330
**b** Plot Us 3531

Dans le reste de l'espace 1B-1, on trouve un sol de terre (Us 3219) et son niveau d'occupation (Us 3216) (fig. 116 a). Une petite structure en creux (Us 3230, diamètre 25 cm, profondeur 15 cm) a été observée près du centre de la zone (fig. 116 b). Le sol charbonneux autour est induré et en partie rubéfié. Il est peu probable pourtant qu'il s'agisse d'un foyer de coulée de bronzier : la terre est trop peu rubéfiée alentour. Il faut peut-être plutôt y voir le négatif d'un aménagement qu'on aurait tendance à lier avec l'activité de forge supposée de cet espace (support de frappe ou « machine » plutôt que poteau porteur). Dans la partie ouest, non loin de cette structure, les vestiges d'un foyer ont été mis au jour. Il s'agit d'une plaque de limon rubéfié ovale de 85 x 65 cm. Elle se fond dans un sol de terre dégradé, mais marqué par la rubéfaction. À l'est, une différence de niveau dans le sol SL3219 crée un effet de paroi qui laisse envisager un aménagement

autour du foyer FY3218. Sur la bordure nord de ce dernier, un fragment de *tegula* à plat va dans ce sens, de même qu'une plaque de schiste (Us 3941) posée à plat encore un peu plus au nord (*supra* fig. 116 a). On est tenté de restituer un sol grossièrement pavé ou empierré autour du foyer, presque entièrement démonté par la suite. Il est probable que cet ensemble ait été abrité, là encore, dans un bâtiment léger. Il ferait le pendant à celui observé à l'est de l'espace 1B-1. Le poteau TP3238, situé au nord-ouest, pourrait participer à une telle construction.





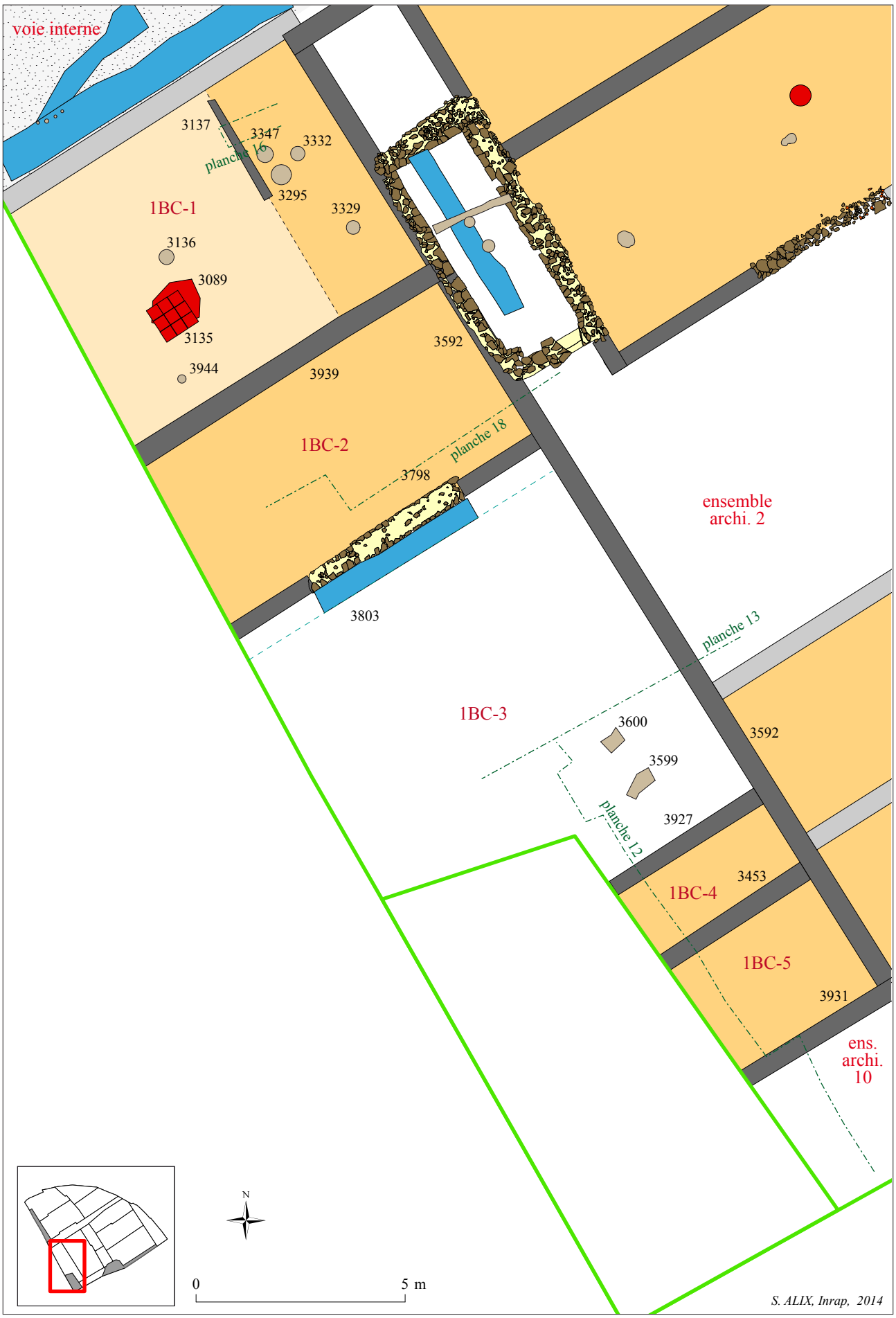


**Figure 116 a** Pièce 1B-1 avec sol de terre (Us 3219) et son niveau d'occupation (Us 3216) **b** Structure Us 3230

### 2.2.1.2. Évolution dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. (phase C)

Durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. l'espace 1C-1 est réaménagé, mais garde une configuration similaire à celle qui avait été mise en place au milieu du Ier s. ap. J.-C (fig. 117).
À l'est, on retrouve un petit bâtiment installé en long contre le mur MR3592. Il est construit sur un remblai (Us 2759=Us 3262) limité à l'ouest par un muret de terrasse (MR3137, fig. 118 et planche n°16). Ce dernier est constitué d'une simple série de blocs (pierres locales brutes de 20/30 cm) alignés, conservée sur une assise. Deux fragments de meules ont été réemployés dans ce muret. Il est paremenété sur le côté ouest. Il

**Figure 117** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase C



n'est préservé que sur 2,7 m de long. Avec le remblai Us 2759=Us 3262, il constitue une plateforme qui devait accueillir un petit bâtiment en matériaux légers prenant la suite de la construction de la phase précédente. Il est légèrement plus large (environ 2,4 m de large sur toujours 6,5/7 m de long). La relation entre cette plateforme et les plots maçonnés (Us 3330 et Us 3531) décrits plus haut n'est pas pleinement assurée. Il semble qu'ils soient recouverts par le remblai. Mais, il n'est pas totalement exclu qu'ils aient pu être toujours présents durant la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. On observe plusieurs creusements dans cette pièce : deux sont situés près du mur MR3137 (TP3295 et TP3347) et leur destination reste indéterminée. Deux autres (TP3329 et TP3332), en revanche, sont situés sur un axe qui passe par le centre du bâtiment dans le sens de sa longueur. Il s'agit visiblement des traces laissées par des poteaux de soutènement de la structure (*supra* fig. 117).

**Figure 118** Solin Us 3137



Dans la partie ouest, on retrouve une série de sols charbonneux, de recharges argileuses et de zones rubéfiées formant un feuilletage qui a été globalisé dans l'Us 3138, ainsi que Us 3092 (fin de l'occupation) (planche n° 16, fig. 119 a). Il semble que les poteaux Us 3215 et Us 3220, témoignant d'une limite au nord-ouest de l'espace 1B-1, ne soient plus présents durant la fin du Ier s. ap. J.-C. Dans le quart sud-ouest, on retrouve un foyer (FY3135) presque à l'emplacement du foyer FY3218 qui fonctionne au milieu du Ier s. ap. J.-C. Le nouvel aménagement est constitué de neuf dalles de terre cuite de 30 cm de côté. Elles sont disposées de manière à former un carré de 3 dalles de côté. Elles sont marquées par des températures élevées. Les deux du nord-est sont presque entièrement détruites, mais leur emplacement est bien visible (fig. 119 b). Une nouvelle sole (Us 3089) est construite sur ces dalles pendant la phase C. Mais il s'agit d'une simple recharge d'argile très rubéfiée. Un poteau (TP3136) est présent près de l'angle nord-est du foyer FY3135. Il a pu servir d'appui pour une toiture abritant la zone des foyers FY3135/FY3089. On aurait alors une bâtisse légère (appentis ?) prenant la suite des aménagements de la phase précédente autour du foyer FY3218 (phase B, *supra*).

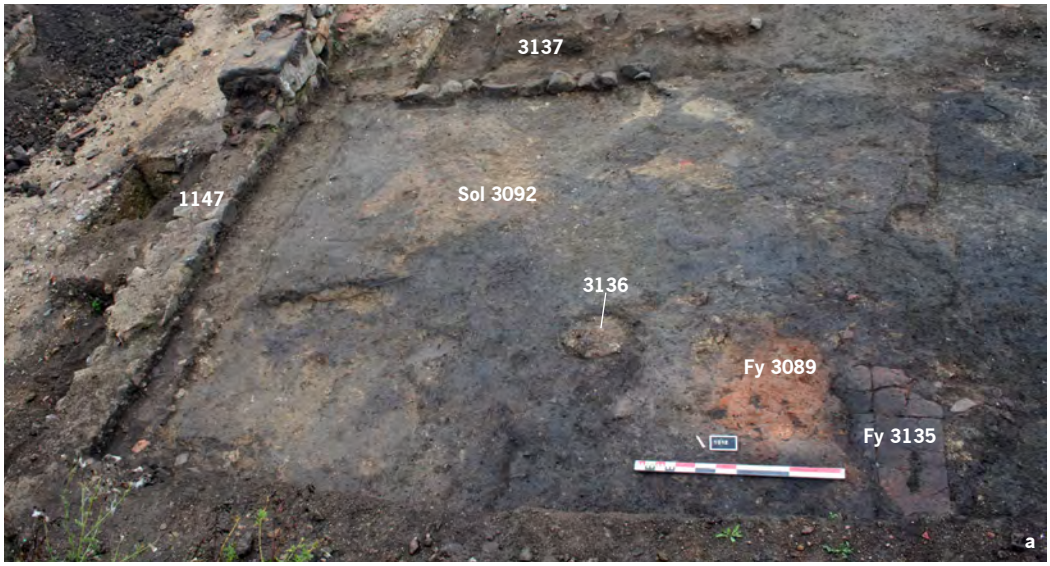






**Figure 119 a** Pièce 1C-1 avec feuilletage de sols (Us 3138 et Us 3092) et foyers
**b** Foyer FY 3135

### 2.2.2. La pièce 1BC-2 (secteurs de fouille 49)

Située au sud de l'espace précédent, la pièce 1BC-2 est fermée au nord-ouest par le mur FAN3939 (restitué d'après la tranchée TR3240), au sud par le mur MR3798 (*supra* fig. 114 a) et à l'est par le mur de séparation avec l'ensemble 2, MR3592. Rappelons qu'environ un tiers a été détruit par l'installation de la cave de la maison close dans les années 1920. L'arase du mur sud-est (MR3798) a toutefois été mise au jour sous le sol de ladite cave. Il est constitué de moellons bruts ou grossièrement équarris, liés au mortier et disposés en un double parement avec bourrage interne. Sa semelle de fondation est débordante. Son élévation n'est pas très large (40 cm). La partie est du mur a été récupérée, peut-être à l'occasion du démontage du mur FAN3929 au III^e^ s. ap. J.-C. Il est bordé sur son côté sud d'un caniveau (Us 3803, cf. *infra* cour 1BC-3). La pièce occupe un espace d'au moins 6,5 m (limite inconnue à l'ouest) sur 5 m (nord-ouest/sud-est). Peu de vestiges ont été mis au jour dans cette pièce. On n'y trouve que des sols en terre battue qui se succèdent, ainsi que leurs niveaux d'occupation. Le premier installé est le sol SL3539. Il est constitué de gravillons pris dans une matrice argileuse jaune perçue sur une faible surface. Un niveau cendreux (Us 3538) semble constituer son occupation. Par la suite, une série de recharges de sols est présente dans cette pièce. Elles ont été globalisées

dans l'Us 3951. On ne peut pas établir précisément de différence entre les phases B (milieu du Ier s. ap. J.-C.) et C (deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.). L'accrétion de niveaux de sols se fait sur la durée d'occupation des phases B et C.

### 2.2.3. La cour 1BC-3

Comme on l'a déjà évoqué, cet espace est largement détruit par l'installation d'un bâtiment au XXe siècle. Peu d'éléments ont été mis en évidence. Deux structures (mur MR3798 et fossé FO3803) forment sa limite nord-ouest. Mais l'essentiel des couches mises au jour l'a été au sud-est, au nord du mur MR3927, qui le ferme au sud-est. La présence du fossé FO3803 (fig. 120 a), le long du parement sud-est du mur MR3798 permet d'inférer que nous avons affaire à un espace découvert, probablement une cour au centre des bâtiments de l'ensemble 1. Ce caniveau est taillé dans les couches de sable induré et de graviers du substrat. Il présente une section à bords droits inclinés et fond plat (largeur env. 50 cm, prof. 50 cm). Vu sa morphologie, il peu probable qu'il s'agisse d'un aménagement intérieur : il devait canaliser les eaux de ruissellement de la toiture du bâtiment situé au nord, ainsi que celle de la cour. On a là un espace ouvert d'environ 10 m dans le sens nord-ouest/sud-est sur au moins 6,5 m sur direction la perpendiculaire.
Toutefois, la limite sud-est n'est pas absolument établie : la présence de la cave moderne permet d'imaginer que la cour se fermait avant le mur FAN3927. Toutefois, la mise au jour de l'arase du mur MR3798 laisse envisager qu'une construction fermant la cour plus au nord-ouest eût été mise au jour, même sous forme de tranchée de récupération.
Le mur FAN3927 n'est perceptible que par sa tranchée d'épierrement (TR2807) datant de la fin de la phase C (fin Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.). Les liaisons stratigraphiques directes sont donc impossibles à faire avec le mur et ce d'autant plus qu'un mur plus tardif – MR2767 – a de toute façon détruit le contact entre les couches du Ier s. ap. J.-C. et la tranchée.
On observe néanmoins une série de niveaux que l'on peut mettre en rapport avec l'occupation des phases B et C (planches n°12 et n°13). Les deux phases s'inscrivent dans une continuité sans que l'on puisse mettre en évidence de rupture nette. Ces couches sont constituées d'un étagement de niveaux de sols en terre ou en sable et mortier induré (sans être de véritables sols maçonnés) avec leurs niveaux d'occupations (couches sombres organiques ou charbonneuses). Vient d'abord une série assez mince (Us 3576, Us 3575, Us 3574) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, suivent des recharges un peu plus importantes, sur une trentaine de centimètres (Us 3573, Us 3588, Us 3124, Us 3086 et Us 3085). Par recharges successives l'accrétion de sols atteint environ 40 cm.
Deux traces d'arrachement (Us 3599 et Us 3600) sont visibles au moins à partir du sol SL3574 (le niveau d'apparition n'est pas connu avec certitude). Elles prennent la forme de creusements irréguliers peu profonds. Plus au nord-ouest, dans la coupe stratigraphique de la bordure sud de la cave moderne (planche n°13), on aperçoit un creusement (comblé par la couche Us 3124, scellé par le sol SL3086) qui pourrait être assimilé aux deux précédents. On pourrait voir dans ces creusements les traces de plots (fig. 120 b). Leur alignement, parallèle au mur MR3592 (à environ 2,15 m de ce dernier), laisserait alors envisager la présence d'une galerie couverte sur cette partie de la cour 1BC-3. Néanmoins, en l'absence d'indices supplémentaires, cet aménagement reste très hypothétique. Il pourrait ne s'agir que de simples parties détruites des sols.







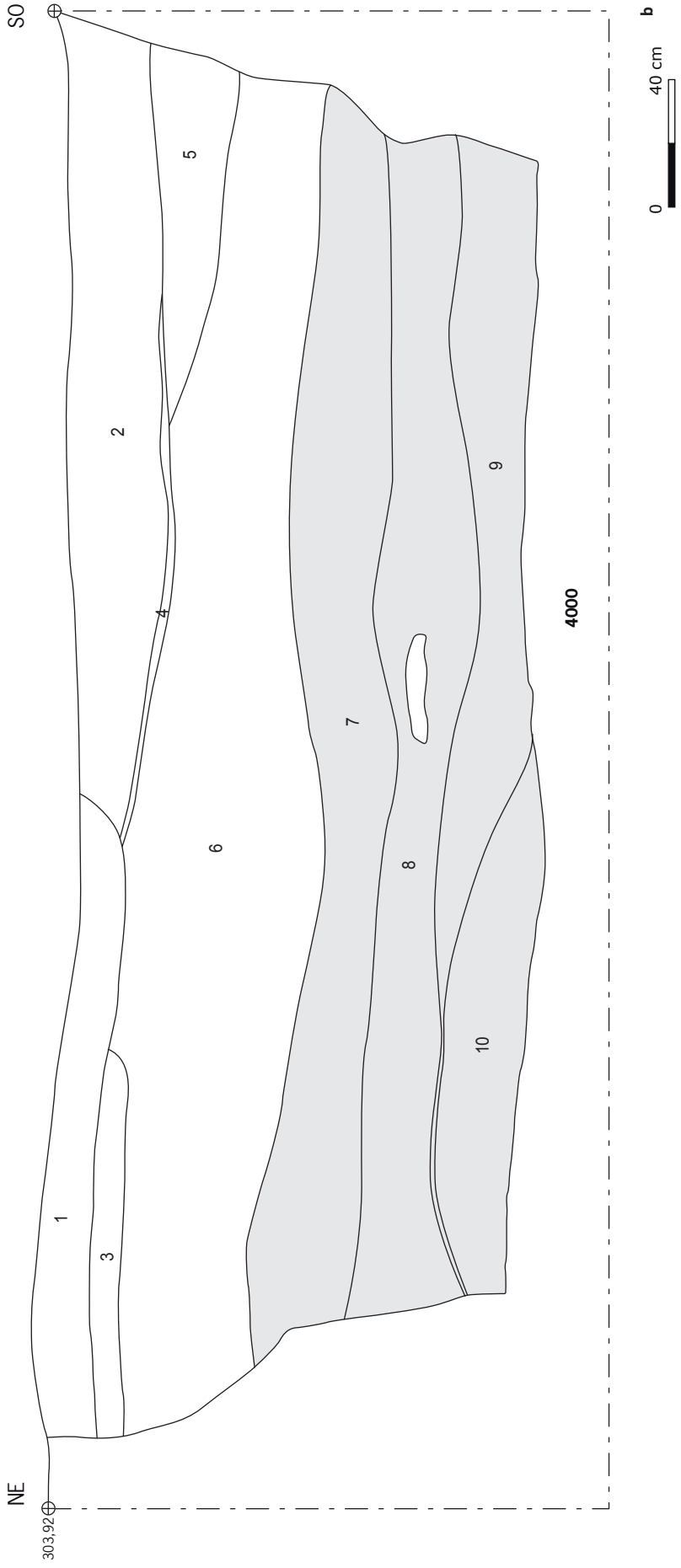
**Figure 120 a** Fossé FO3803
**b** Creusements Us 3599 et Us 3600

### 2.2.4. La pièce 1BC-4 : une galerie ?

Des deux salles qui forment le bâtiment au sud-est de l'ensemble architectural 1 dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., la pièce 1BC-4 est la plus étroite (1,65 m). Elle est comprise entre les murs FAN3927 au nord-ouest et MR3453 au sud-est. Dans les deux cas, il s'agit de murs récupérés (tranchée TR2807 pour FAN3927 et tranchée TR3541 pour MR3453). Dans le cas de MR3453 (fig. 121 a), quelques éléments du blocage de fondation (pierres brutes liées au mortier) ont été mis au jour en fond de tranchée. Les largeurs de murs que l'on peut restituer sont de l'ordre de 50 cm.
Aucun sol de cette pièce n'a été perçu. Seule une série de remblais de terre (Us 3078 à Us 3081) a été observée (fig. 121 b). L'altitude du niveau supérieur du substrat est la même que dans la cour 1BC-3. Les sols qui se situeraient à leur sommet sa surface seraient plus ou moins au même niveau que les dernières couches d'occupation de la cour. Par contre, au sud-est du mur FAN3453, le niveau supérieur du substrat remonte et les sols de la pièce 1BC-5 (cf. *infra*) devaient se situer jusqu'à 40 cm plus haut que ceux de la salle 1BC-4.

**Figure 121 a** Blocage de fondation du mur MR3453
**b** Coupe longitudinale dans la galerie BC-4



Compte tenu de son étroitesse, cet espace 1BC-4 correspond à une zone de passage. Comme elle longe un espace ouvert, il s'agit probablement d'une galerie donnant sur la cour 1BC-3. Le mur FAN3927 peut être envisagé dès lors comme un stylobate, s'il ne s'agit pas d'une galerie fermée.

### 2.2.5. La pièce 1BC-5

Cette salle est comprise entre le mur MR3453 au nord-ouest, FAN3592 au nord-est et MR3931– mur qui clôt l'ensemble architectural. Elle occupe un espace de 3 m (nord-ouest/sud-est) sur au moins 3,5 m (nord-est/sud-ouest). La base du mur MR3931 est en partie conservée vers le sud-ouest : le mur MR2772 (phase D) est venu s'appuyer sur l'arase de MR3931, mais présente un léger décalage vers le sud-est. Cinq assises de fondation sont visibles, constituées de lits de pierres brutes liées au mortier de chaux, sur une largeur d'environ 70 cm.
Comme on l'a évoqué plus haut, le substrat remonte dans cette partie du site. Sur les niveaux augusto-tibériens, on trouve une couche de mortier dégradé qui correspond peut-être au niveau de chantier de la construction du bâtiment. Un remblai de sable compact verdâtre épais d'environ 25 cm est mis en place dessus. À son sommet, les vestiges – très mal conservés – d'un petit radier de pierre (Us ?) sont visibles par endroits. Mais, comme pour la pièce précédente, les sols ne sont plus en place. Leur altitude supposée les situe plus haut que ceux de la galerie 1BC-4 d'environ 30 à 40 cm. Aucun autre aménagement n'a été perçu dans cette zone.

### 2.2.6. Synthèse : l'ensemble architectural 1 du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C.

L'ensemble architectural 1 est créé au milieu du Ier s. ap. J.-C. (phase B) et, à quelques aménagements près, conserve sa forme jusqu'à la fin du siècle (phase C). Comme on le verra, son organisation générale va rester globalement la même pour presque toutes les phases jusqu'à son abandon au début du IVe s. ap. J.-C. Dans la plupart des cas, en dehors du premier niveau d'installation, il nous est impossible de distinguer entre les phases B et C.
Il s'articule autour de deux corps de bâtiments principaux, bâti en pierres : 1BC-2 au nord-ouest et 1BC4-5 au sud-est. Ils sont séparés par une cour centrale (1BC-3). Au nord-est, un espace semi-ouvert, donnant sur la voie interne, accueille une série de bâtiment léger en matériaux périssables (1BC-1).
Il est probable que ce dernier ait accueilli une activité de métallurgie du fer. Les indices de cette activité sont toutefois ténus. Les sols contiennent des battitures, mais en petite quantité, ce que l'on ne retrouve néanmoins pas ailleurs dans l'ensemble architectural. La nature des sols observés (feuilletages de sols charbonneux avec nombreuses petites recharges, traces de rubéfactions ponctuelles…) correspond à la morphologie attendue des niveaux d'occupation d'un atelier. La série de foyers FY3218, FY3135 et FY3089 peut avoir servi dans ce cadre, de même que les plots Us 3330 et Us 3420 ont pu être les bases de supports de frappe.
Les vestiges mobiliers mis au jour pour les phases B et C dans l'ensemble 1 sont peu abondants et sont essentiellement concentrés dans l'espace 1BC-1. En dehors des battitures évoquées plus haut, on note tout de même la présence d'un déchet d'épuration lié à la métallurgie du fer. Outre cet élément, les objets découverts ne renvoient pas spécialement à cette activité. On notera la présence de deux boucles de ceintures militaires, dont la présence pose toujours question en contexte civil (cf. Vol. 4, § 2.2. Étude du mobilier métallique non ferreux). Pour le reste, il s'agit de vestiges de nature assez polyvalente ou renvoyant à la sphère domestique/personnelle

(fragments de vaisselle en verre, verre à vitre, clef, outil tranchant, fibule, lampe à huile…).Malgré le peu d'indices, on peut tout de même supposer une activité de métallurgie du fer dans cette partie de l'ensemble 1 (cf. Vol. 4, § 3.5. Étude des restes métallurgiques en fer). Elle prend place à la fois dans des espaces ouverts et dans les bâtiments légers mis en évidence dans ce secteur.

Le bâtiment abritant la pièce 1BC-2 a livré très peu de vestiges. En dehors des éléments céramiques, ses sols en terre n'ont livré qu'une clef en bronze. Les prélèvements dans les sols n'ont pas révélé la présence de battitures. Pour ce que l'on peut en juger, il renvoie une image plutôt modeste, sans fonction utilitaire particulière (habitat ?). Il a pu être pourvu d'un étage au vu de l'épaisseur de ses murs.

La cour 1BC-3 n'a presque pas livré de mobilier en dehors des éléments céramiques des niveaux de sols perçus au sud. Mais les niveaux ont été largement détruits par les constructions modernes.

Le bâtiment sud-est présente, lui, une particularité. L'essentiel des découvertes de mobilier est constitué par des fragments d'enduits peints et des plaques décoratives mis au jour dans les remblais et niveaux de sols (Us 3078, Us 3124, Us 3576, et Us 3588). Ils témoignent visiblement des réfections de la décoration du bâtiment au cours de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Ils sont toutefois trop peu abondants pour donner une idée des décors. On note des couleurs basiques : blanc, noir, rouge. Des filets laissent envisager des panneaux et des séparations. Mais ce sont les tranchées d'épierrement TR2807 et surtout le sommet de la tranchée TR3541 (Us 3406) qui ont livré des enduits qui nous donnent une idée de la décoration du lieu avant les réfections de la phase D (fin Ier / début IIe s. ap. J.-C.). Les éléments plus nombreux de l'Us 3406 montrent un décor fin et d'une bonne qualité de réalisation : une partie avec des motifs de feuillages verts et blanc sur fond rouge bordeaux, la partie médiane avec des panneaux séparés par des candélabres (fig. 122) (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints, décor O). L'ensemble paraît assez précoce à J. Boislève qui y voit la diffusion du IIIe style pompéien. En dehors de ces vestiges de décors architecturaux, le bâtiment n'a livré qu'un nombre réduit d'objets (hors céramique et faune) : deux fragments d'outils (dont un pour le cuir ?) et un peu de verre. Compte tenu des éléments de décor et de la morphologie du bâtiment qui présente une galerie en façade, on peut y voir une unité essentiellement tournée vers l'habitation. Par comparaison avec l'autre corps de bâtiment de l'ensemble 1 évoqué plus haut, il apparaît relativement riche.

Si on regarde l'organisation de l'ensemble 1, avec ses deux corps de bâtiment distincts, on peut toutefois se poser la question des accès. En effet, l'entrée que l'on peut restituer par la voie interne, au nord-ouest, oblige à passer par l'espace d'activité métallurgique pour aller vers le bâtiment qui parait plus « riche », au sud-est. La limite commune au sud-est et nord-ouest et les dimensions (90 pieds), que l'on retrouve sur d'autres ensembles incite pourtant à réunir les deux corps de bâtiment. Toutefois, il faut peut-être envisager un accès plus direct vers la partie sud-est de l'ensemble 1, soit par le sud, soit par l'ouest. Dans ce dernier cas, il faut peut-être restituer une ruelle d'accès nord-ouest/sud-est comme on en rencontre entre l'ensemble 2 et l'arrière des bâtiments qui longent la voie publique à l'est de l'îlot.

**Figure 122** Exemple de fragment de hampe de candélabre



## 2.3. L'ensemble architectural 2 du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C.

L'ensemble architectural 2 (planches 3 et 4, fig. 123 et 124) prend place au sud-est, de la voie interne et jouxte l'ensemble 1 à l'ouest. Au sud-est, il est limité par l'ensemble 10, dont les murs nord-ouest semblent former la limite sud des ensembles 1 et 2. La limite orientale est plus floue. En effet, il semble qu'une aire ouverte, probablement une zone de passage ait séparé l'ensemble 2 des ensembles architecturaux de l'est de l'îlot (cf. ensemble 9). Pour les phases B et C, il est difficile de juger de la limite exacte à l'est. Les seuls vestiges sûrs sont situés dans la partie sud-est (à cheval sur les ensembles 2 et 8). On peut se baser sur la restitution du mur FAN2124 (TR2125) comme limite la plus ancienne observée sur ce côté. Elle se déplace légèrement par la suite vers l'ouest lors des réaménagements dans l'ensemble 8 (mur FAN3965, cf *infra*). Le mur tardif FAN3829 (phase D (?) et E), peut également donner une idée de la bordure nord-est de l'ensemble 2 : comme dans beaucoup de cas sur le site, la configuration générale des grands ensembles, une fois en place, reste constante jusqu'à la fin de l'occupation antique. La longueur nord-ouest/sud-ouest est identique à celle de l'ensemble 1 : environ 27 m (90 pieds romains ?). Pour la largeur (sud-ouest/nord-est), elle varie autour d'une quinzaine de mètres (16,5 m environ au plus large avec le mur FAN2124).

Il convient de rappeler que l'étude de cet ensemble architectural a été rendue difficile par son état de conservation. En effet, comme on l'a déjà évoqué pour l'ensemble 1 (cf. *supra*), la construction d'un bâtiment et de sa cave au XXe s. a oblitéré une partie des vestiges sur la partie centrale de la bordure ouest (au sud de la cave 2BC-3). Les liaisons entre les parties nord-ouest et sud-est de l'ensemble 2 sont coupées dans cette zone. De plus, une grande part de la surface est largement endommagée par la présence de fosses de plantation datant du XXe s. qui s'organisent en lignes serrées et descendent presque jusqu'au substrat pour certaines d'entre elles. Elles sont particulièrement présentes sur les secteurs de fouille 29 et 38. De plus un puits moderne, réutilisé comme dépotoir au XXe s., est installé dans le secteur 38. Par ailleurs, la puissance stratigraphique d'une partie de l'ensemble 2 est assez réduite. Notamment, le nord-est correspond à une zone du site où le substrat fait un point haut et où les couches ont fait l'objet d'ablation, sans doute dès l'Antiquité. Enfin, en particulier dans le secteur 29, les réaménagements tardifs semblent avoir donné lieu à beaucoup de démontages des niveaux anciens qui ne sont dès lors qu'au mieux partiellement conservés. Par manque de point d'ancrage stratigraphique et de datation absolue, il en résulte un certain nombre d'incertitudes sur la chronologie des différents aménagements. Dès lors les différentes descriptions que nous ferons tant pour cette phase que pour les suivantes sont à prendre avec précaution : il s'agit des hypothèses qui nous paraissent les plus logiques ou les plus probables. Néanmoins, on dispose tout de même de certains éléments pour nous guider dans l'interprétation des différents états.

Pour les phases B et C (milieu –fin Ier s. ap. J.-C.), les parties les mieux conservées le sont au nord-ouest avec la pièce 2BC-2 et la cave 2BC-3. Comme pour l'ensemble 1, la plupart du temps, on ne saurait distinguer les phases B et C qui s'inscrivent dans une continuité. L'ensemble s'organise en 3 grands espaces.

Au nord-ouest, malgré les lacunes, on peut avancer l'hypothèse d'un corps de bâtiment bipartite donnant sur la voie interne nord-est/sud-ouest (2BC-1, 2BC-2). Sur son côté nord-ouest vient s'accrocher une cave (1BC-3), comblée à l'époque flavienne. Immédiatement au sud-est, suit un espace ouvert (2BC-4). Enfin, sur la bordure sud-est on trouve un nouveau corps de bâtiment (2BC-5).

**Figure 123** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 premier état

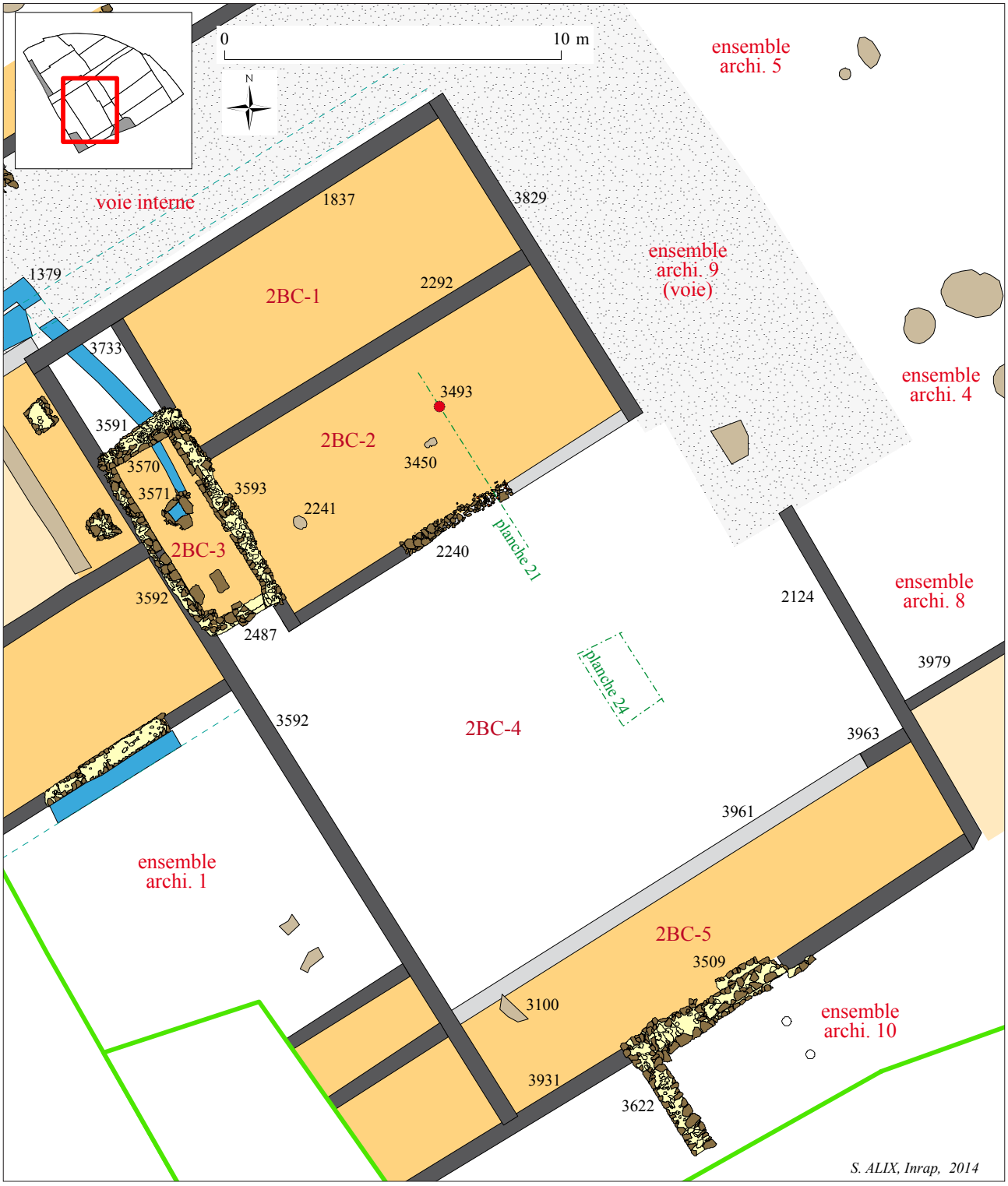
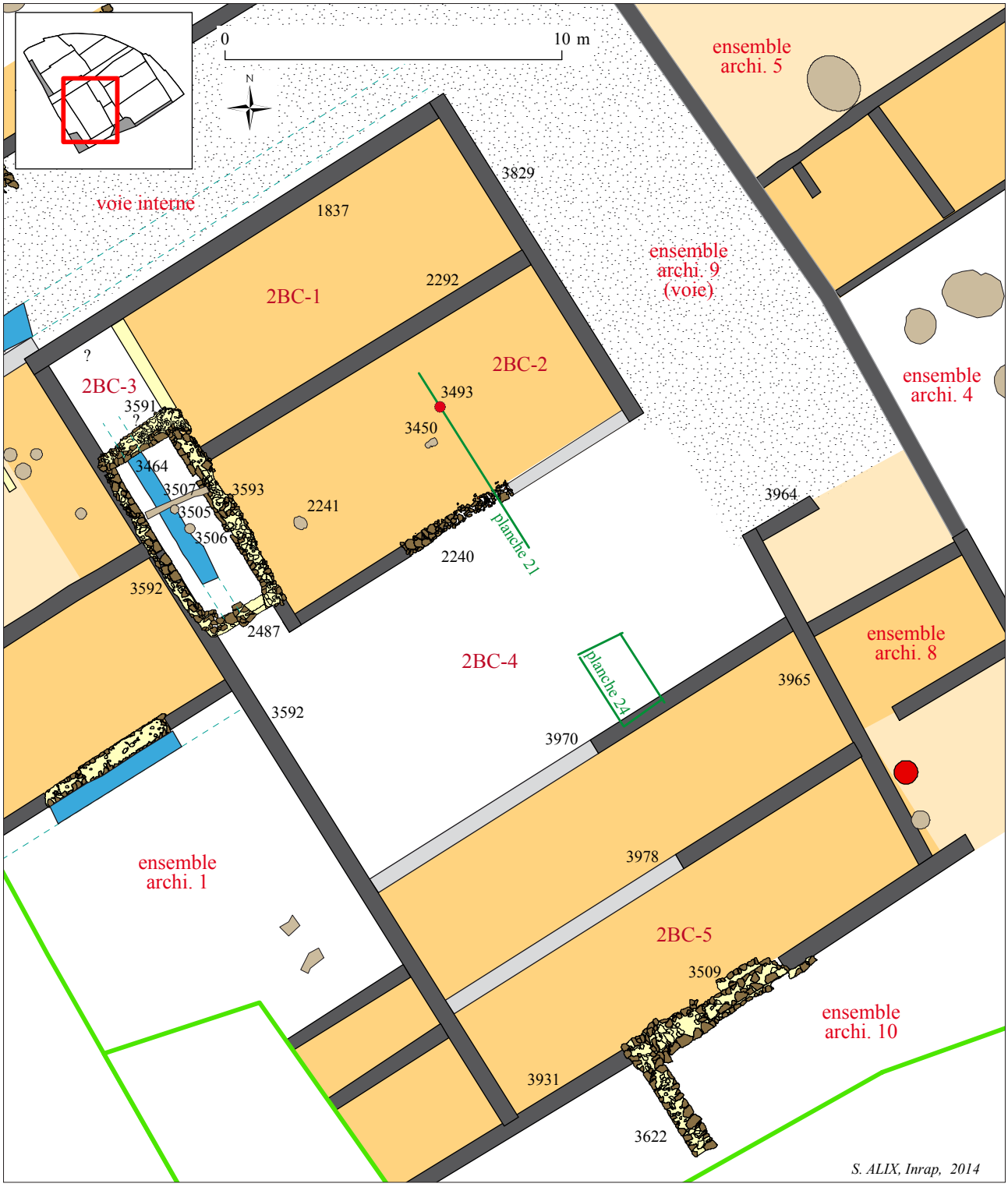


**Figure 124** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 deuxième état



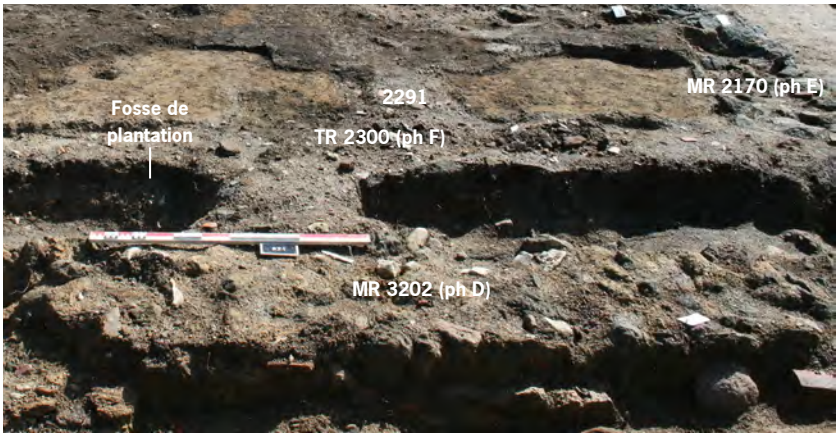
### 2.3.1. Le bâtiment nord-ouest.

#### 2.3.1.1. Structuration générale du bâtiment

Pour les raisons que l'on a évoquées la restitution de ce bâtiment repose sur des vestiges très lacunaires et reste hypothétique. Les murs de la phase C encore en place sont peu nombreux. Au sud-est de la pièce 2BC-2, le mur MR2240 (planche 21) en grande partie arasé en forme la limite pour ce côté. Le mur nord-est de la cave 2BC-3 en donne la limite sud-ouest (MR3593, cf. *infra*). Pour le reste on a connaissance de deux tranchées d'épierrement que l'on peut relier à la phase B/C. La tranchée nord-est/sud-ouest TR2291 (FAN2292) sépare les pièces 2BC-1 et 2BC-2 (fig. 125 a). Elle n'a été reconnue que de façon très lacunaire : elle est presque entièrement recoupée par des fosses de plantation modernes. Toutefois, il semble qu'elle puisse être prolongée jusqu'au mur plus tardif FAN3829. Mais elle ne semble pas aussi profonde que peuvent l'être les murs du IIe et surtout du IIIe s. ap. J.-C. (elle n'apparaît plus lors des re-décapages au niveau du mur FAN3829). Ce qui correspond au mur MR2240 qui est le moins profondément fondé des différents remaniements des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Au nord-ouest, la reprise du sondage de diagnostic n°6 (planche 22, bord sud-est de la coupe) a fait apparaître la présence d'une tranchée d'épierrement (TR1836) recoupée par un mur parallèle, installé très probablement au IIe s. ap. J.-C. et repris au IIIe s. ap. J.-C. (fig. 125 b). Le mur que l'on peut restituer (FAN1837) ferme probablement le bâtiment au nord-ouest. Dans l'angle nord-ouest de la pièce 1BC-1, on trouve le creusement d'épierrement d'un puits (Us 3732, cf. ensemble 2 phase D). Toutefois, cette structure a été mise en place au IIe s. ap. J.-C. (phase D). Il s'agit d'un puits engagé, qui donne sur l'angle du bâtiment dans les états des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Il est très peu probable qu'il ait déjà été en place au Ier s. ap. J.-C. L'épierrement du puits et les différents réaménagements ont détruit la liaison entre les différents états de la façade nord-est et ceux des murs qui bordent au nord-est l'espace de la cave 2BC-3. Toutefois, si on projette les murs MR3593 et FAN1837, leur jonction se fait au niveau du creusement du puits. Or, les exemples de puits engagés qui ont été mis au jour sur le site, montrent que, s'ils sont situés au niveau des angles de construction, ils en sont toujours légèrement en retrait. Cela permet sans doute un report de charge plus facile pour l'ouverture, quelle qu'elle soit, qui accueille le puits. Dès lors, il est plus logique de supposer que ledit puits n'est mis en place qu'au IIe s. ap. J.-C. A la phase B/C, le bâtiment se referme sur un angle formé par les murs FAN1837 (TR1836) et MR3593. Au nord-est, nous n'avons pas de certitude non plus quant à la limite du bâtiment. Toutefois, on voit que les murs FAN2292 (TR2291) et FAN1837 (TR1836) se prolongent vers le nord-est jusque vers le mur FAN3829 (actif des phases D à F ?). Ce mur limite au nord-est les bâtiments plus tardifs. Nous n'avons pas de trace d'une prolongation des murs du Ier s. ap. J.-C. au-delà de cette tranchée. Mais, comme c'est le cas pour d'autres murs, elles ont pu être détruites par des aménagements ultérieurs ou les fosses de plantations modernes. Toutefois, on restitue dans cette zone (ensemble 9) une voie d'accès nord-ouest/sud-est dans l'axe de son pendant éphémère sur la bordure nord-est de l'ensemble 6 (cf. ensemble 6 phase B/C). Il nous paraît probable que le mur FAN3829 reprenne assez précisément la limite nord-est du bâtiment du Ier s. ap. J.-C.

Cette configuration des différents murs nous permet de restituer un bâtiment bipartite d'environ 12 m (30 pieds ?) dans le sens nord-ouest/sud-est pour près de 11 m dans l'autre direction. La pièce nord-est fait environ 5 m de large tandis que l'autre présente une largeur à peine supérieure (5,6 m). Cette structuration en deux baies est classique. On la retrouve d'ailleurs sur le bâtiment nord-ouest de l'ensemble 1 au moins à partir du IIIe s. ap. J.-C. et elle constitue la structure de base des bâtiments qui occupent la façade nord-est de l'îlot (ensembles 3 à 5). Le mur central sert

de support pour la toiture. Dans le cas de l'ensemble 2, l'orientation est parallèle à l'axe circulation qui le borde, tandis que les constructions qui bordent la voie publique (ens. 3 à 5) sont orientées perpendiculairement.
Le corps principal du bâtiment (pièces 2BC-1 et 2BC-2) pourrait ne pas aller jusqu'au mur qui sépare les ensembles 1 et 2 (MR3592). On ignore, en effet, si le mur FAN1837 (TR1836) se poursuit jusqu'au mur mitoyen.
Une cave a été bâtie dès l'origine dans cet espace le long de la construction (cf. *infra* 2BC-3). Ses limites nord-ouest et sud-est ne sont pas non plus dans l'alignement des façades supposées du corps de bâtiment principal. Même si la totalité de cette partie de l'ensemble 2 est couverte (même au nord-ouest de la cave), on est tenté d'y restituer une construction appuyée sur le côté du corps de bâtiment principal : un bâtiment bas, peut-être en partie ouvert.



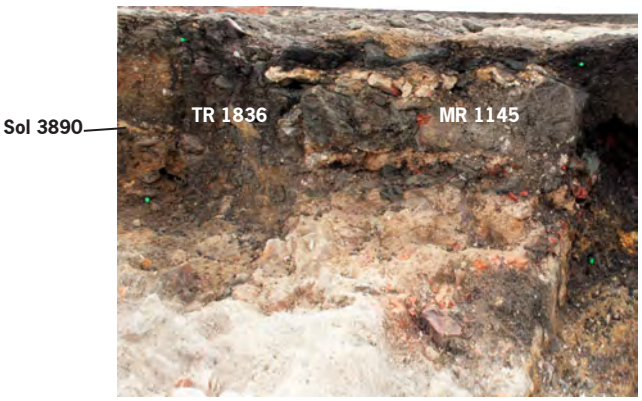




**Figure 125 a** Vue du départ S-O de la tranchée 2291
**b** Vue en coupe des murs sur le bord N-O de l'ensemble 2 (vue vers le S-O)

### 2.3.1.2. La pièce 2BC-1

Comme on l'a évoqué, cette zone est très largement détruite par des fosses de plantation. Les rares vestiges perçus peuvent difficilement être reliés entre eux par des liens stratigraphiques et le mobilier collecté est peu parlant. L'espace 2BC-1 forme la pièce la plus au nord est.
La coupe (planche 22), a permis de voir que le mur tardif MR1145, qui limite l'espace au nord, est précédé par une autre construction dont on perçoit la tranchée d'épierrement (TR1836, mur restitué FAN1837).
Il fonctionne avec le sol SL3890 (*supra* fig. 125 b). Ce sol de graviers compactés se développe au moins sur le nord de l'espace 2BC-1. Mais nous ne possédons pas d'éléments de datation fiable quant à sa mise en place. Son existence dès le milieu (ou la seconde moitié) du I^er^ s. ap. J.-C. reste hypothétique.
En dehors du sol SL3890, la canalisation Us 3733 constitue la seule autre structure de cet espace. Il s'agit d'une tranchée étroite (40 cm) et

profonde (env. 1,4 m), comblée de limon sableux (fig. 126). Le fond est plus hydromorphe (limon argileux grisâtre) témoignant de la présence d'eau. Le segment dans l'espace 2BC-1 est relié à la canalisation de la cave 2BC-3 (Us 3750). Il trouve sa suite, au nord-ouest, dans la voie interne, avec la tranchée Us 1379 qui tourne à angle droit pour aller vers le sud-ouest. Aucun vestige de la canalisation elle-même n'a été retrouvé : elle était probablement constituée d'une conduite en matériau périssable. Nous n'avons pas trouvé de frette, mais la tranchée n'a été testée que par sondage.



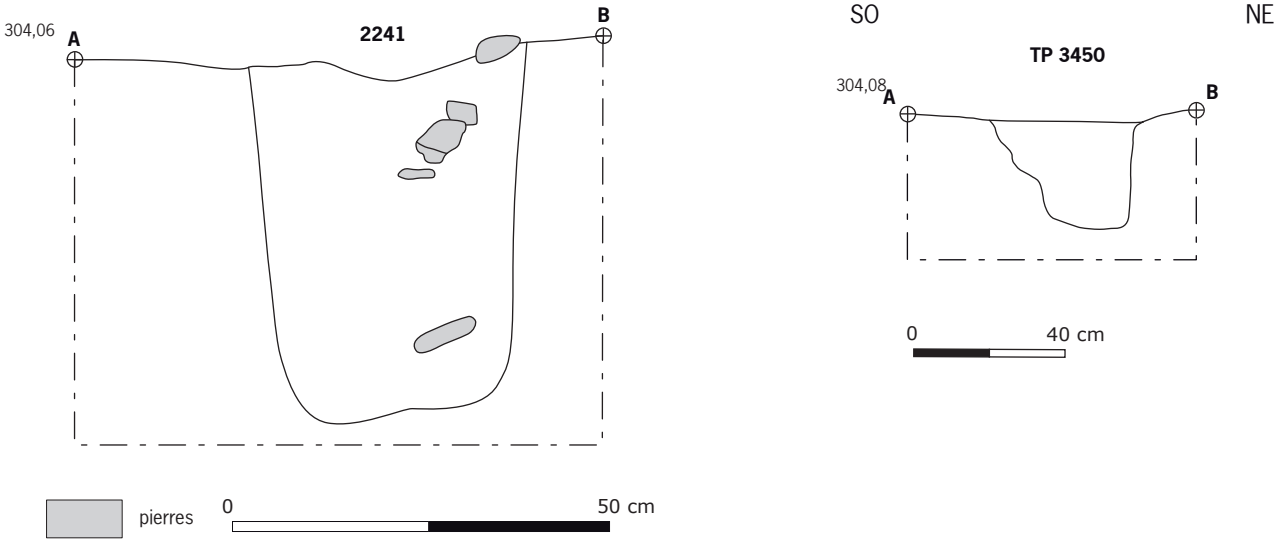
**Figure 126** Vue en coupe de la tranchée de canalisation 3733

### 2.3.1.3. La pièce 2BC-2

La pièce 2BC-2 est limitée au sud-ouest par le mur MR3593, qui la sépare de la partie du bâtiment accueillant la cave 2BC-3. La partie conservée de ce mur est située dans la cave (cf. *infra*). Au sud-est, elle est bordée par le mur MR2240. Il est en grande partie récupéré (notamment sur sa partie sud-ouest). Il reste une partie de sa fondation, constituée d'un blocage de pierres brutes sans liant avec quelques tuiles. Au nord-ouest, une tranchée d'épierrement (TR2291) a été perçue malgré les fosses de plantation modernes. Quelques éléments de blocage de fondation ont été perçus (MR2292). Ce mur ferme la pièce de ce côté pour les phases B à D (Ier - IIe s. ap. J.-C.). Au nord-est, comme on l'a évoqué, la pièce devait être fermée au niveau du mur restitué FAN3829 (TR3730). Seuls les deux tiers sud-ouest de la pièce montrent des vestiges du Ier s. ap. J.-C. Le tiers nord-est a été largement détruit par les installations ultérieures (terrazzo de la phase F, fin IIIe s. ap. J.-C. )
Toutefois, pour les phases B et C, les vestiges conservés sont très restreints. Aucun des niveaux de sols observés dans cet espace ne paraît compatible avec le mur MR2240. Ils se situent tous trop bas par rapport au niveau de fondation du mur. Deux trous de poteaux (TP2241 et TP3450) ont pu fonctionner avec cet état (fig. 127). L'axe qui passe par leur centre est parallèle aux murs nord-ouest et sud-est, même s'il n'est pas placé tout à fait au milieu de la pièce. Il s'agit probablement de l'emplacement de deux

poteaux de renfort, soit pour un plancher, soit pour une toiture. Toutefois, leur position stratigraphique ne permet que de les caler avant la phase E. Ils ont éventuellement pu appartenir à l'état D (IIe s. ap. J.-C.). Toutefois, au IIe s. ap. J.-C., la position du poteau TP3450 paraît peu compatible avec la proximité immédiate de deux foyers. Enfin, un foyer (FY2493) a été observé au nord-est du poteau TP3450 (planche 21). Il s'agit d'une petite structure en cuvette (diamètre 50 cm) couverte d'argile rubéfiée dans laquelle ont été disposés des fragments de tuiles. Elle est scellée par le foyer Us 3436 (phase D), installé sur un radier de petits galets (Us 2492) que l'on retrouve dans la dépression du foyer FY2493. Le mobilier céramique de son comblement d'abandon date du milieu du Ier s. ap. J.-C. Il n'y a pas de trace d'activité particulière dans cette pièce pour le milieu et la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C. Peu de mobilier a été collecté (un peu de verre et de la céramique, cf. *infra*). Les vestiges en place de cette partie du bâtiment évoquent plutôt un habitat assez modeste ou des pièces domestiques fonctionnelles.

**Figure 127** Profils des TP 2241 et 3450




### 2.3.1.4. L'espace connexe au sud-ouest du bâtiment : la cave 2BC-3 et son évolution.

Comme on l'a déjà évoqué, le principal vestige de cet espace latéral est une cave (*supra* fig. 123 et 124). Elle constitue une des parties les mieux conservées de l'ensemble 2. Elle a été bâtie sur la rupture de pente qui sépare l'ensemble 2 (partie haute) de l'ensemble 1 (partie basse). On retrouve ici une situation topographique identique à la cave de l'ensemble 7. La construction dans un talus devait faciliter la mise en œuvre architecturale. Mais elle est creusée plus profondément par rapport à celle de l'ensemble 7.

*Installation et fonctionnement (40-70 ap. J.-C.)*
La cave (fig. 128) occupe un espace allongé, assez étroit, d'un peu plus de 5 m de long pour un peu moins de 2 m de large (hors murs). Les quatre murs qui la ceinturent (MR2487, MR3591, MR3592 et MR3593), sont bâtis de la même manière, même s'ils présentent des aménagements et des états de conservation différents. Ils prennent place sur les bords du creusement initial. Contre les parois du creusement de fondation, les murs présentent un simple bourrage irrégulier ; les parements soignés ne sont présents que du côté intérieur de la cave et sans doute sur le haut des

élévations dépassant du creusement. Les murs présentent une épaisseur variable (selon la profondeur de bourrage), mais on peut restituer une largeur d'environ 50 cm sur les élévations. Ils sont constitués de moellons bruts ou équarris, liés au mortier avec des tuiles en réemploi, soit dans le bourrage du mur, soit dans une assise de régulation, bien visible, à environ 1 m de haut, au sein des murs MR3591 et MR3593 (fig. 129). Un enduit blanc-jaune les recouvre. Avec MR2487, le mur MR3593 est le mieux conservé, avec une élévation sur près de 2,40 m (23 assises), nous donnant une idée de la hauteur sous plafond de la cave. Il est toutefois plus dégradé dans sa moitié nord-ouest. En effet, lors des reprises de mur du IIe s. ap. J.-C. (phase D), cette partie a été partiellement arasée pour accueillir une série de blocs (« fondation ») afin mieux asseoir la nouvelle construction.

**Figure 128** Vues générales de la cave 2BC-3
















**Figure 129 a** Le mur N-O de la cave 2BC-3 (MR 3591)
**b** La partie N-O du mur N-E de la cave (MR 3593)
**c** La partie S-E du mur N-E de la cave (MR 3593)

Deux des murs présentent la particularité d'avoir une série de petits aménagements en creux, mis en place lors de la construction : trois sont visibles sur le mur nord-est (MR3593), deux sur le mur nord-ouest (MR3591). Ils se présentent un peu comme des trous de boulin, mais leur forme, en T inversé, est inattendue (fig. 130). En effet, la partie supérieure est de forme carrée (9/10 cm de côté), tandis que la partie inférieure est une feuillure de 30 ou 60 cm de long pour 4 cm de haut. Ils s'enfoncent dans le mur d'une vingtaine de centimètres. Ils sont espacés de 120 à 145 cm. Le creusement le plus à l'ouest sur le mur MR3591 est légèrement différent : la feuillure inférieure n'est présente que du côté ouest et de dépasse donc pas de chaque côté du creusement carré supérieur. Quelques clous découverts dans ces creusements confirment qu'ils accueillaient des aménagements en bois. Il doit s'agir d'ancrage supports en bois, peut-être un système d'étagère. Mais, on s'interroge sur la fonction des feuillures inférieures. S'agit-il de renforts pour soutenir les poutres qu'accueillaient les trous carrés ? Ou bien est-ce un système destiné à faciliter le démontage de la structure Situé au centre du mur sud-ouest (MR3592), on note la présence d'un autre aménagement en creux (Us 3488). Il s'agit d'un aménagement de 25 x 15 cm réalisé dans le mur à sa construction. Il est visible sur la hauteur conservée du mur. On peut l'interpréter comme un emplacement de pilier en bois servant d'appui pour un plancher au sommet de la cave.







**Figure 130 a** Un des aménagements du mur de la cave 2BC-3 vue de dessus après enlèvement de la partie supérieur du mur **b** Un des aménagements du mur de la cave 2BC-3 vue de face après enlèvement de la partie supérieur du mur

Le mur sud-est (MR2487) est pourvu d'un soupirail qui est encore bien conservé (fig. 131 a). Il présente une hauteur d'environ 60 cm pour une largeur de près de 30 cm. Les deux piédroits et la partie inférieure du mur sont bâtis en biais sur la largeur du mur ; l'ouverture allant en s'élargissant vers l'intérieur. Deux aménagements en creux sont visibles de part et d'autre de la base de l'encadrement du soupirail. Ils étaient vraisemblablement destinés à recevoir la base d'un système de fermeture. Le piédroit sud-ouest du soupirail est paremenété également sur sa face sud-ouest. On peut situer à cet endroit l'entrée de la cave. En effet, au pied de la partie sud-ouest du mur MR2487, on observe deux blocs quadrangulaires (Us 3512) servant probablement d'appui pour un escalier en bois (fig. 131 b).





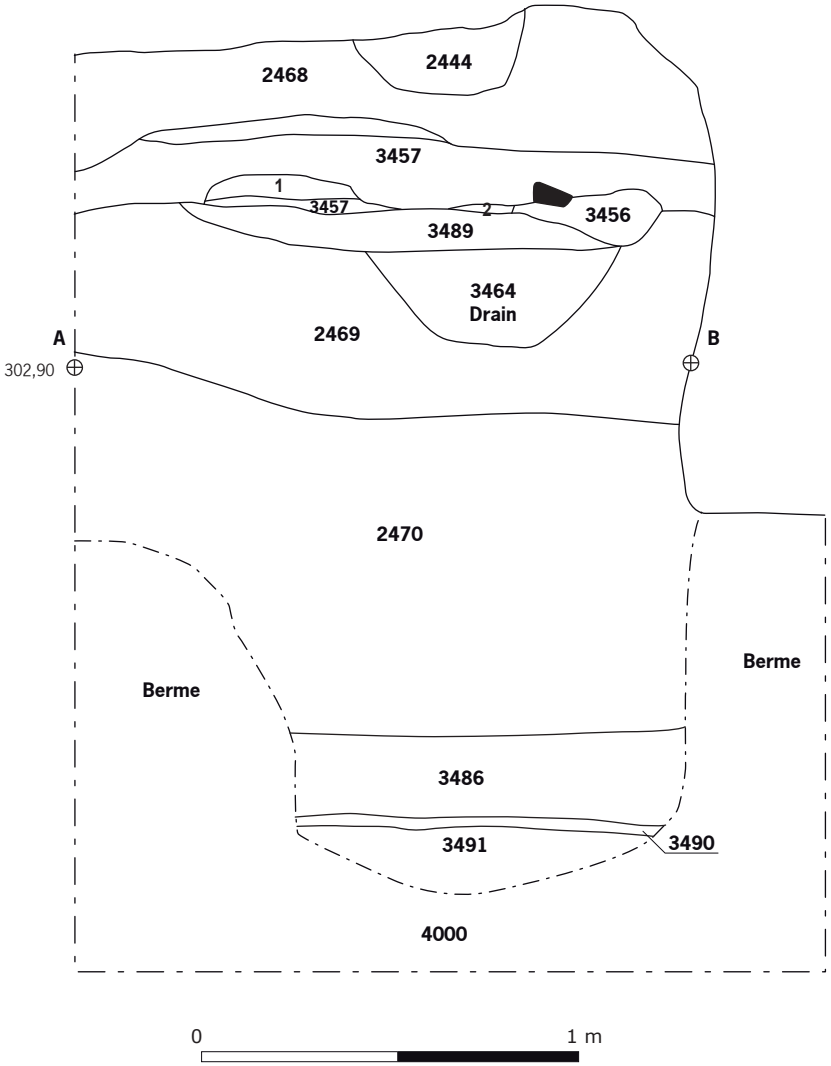


**Figure 131 a** Vu du soupirail du mur 2487 au **sud-est de la cave 2BC-3**
**b** Les plots Us 3512 (support d'escalier ?)

Ils sont ancrés dans le sol de la cave qui est constitué d'un niveau de terre battue (SL3490) posé sur un radier de pierres (Us 3491, fig. 132 a). À la jonction des murs et du sol, un placage d'argile (Us 3594) a pour rôle d'empêcher les infiltrations d'eau. D'autres aménagements sur le sol de la cave participent à l'évacuation d'éventuelles infiltrations. Au centre de la cave, on trouve un puisard carré (40 cm de côté approximativement), paremenété d'une série de blocs et de moellons en pierres brutes (Us 3571, fig. 132 b). Il est profond d'environ 40 cm. Il est joint à un petit fossé

(Us 3570) qui permet d'en évacuer le trop-plein (fig. 132 c). Cette canalisation passe au travers du mur MR3591 en direction du nord-ouest. Elle se poursuit (Us 3733) jusqu'à la voie interne, où elle tourne à angle droit vers le sud-ouest (Us 1379). On observe donc la présence d'une série d'aménagements liés à la gestion de l'eau. Ils témoignent du problème que devait poser le maintien de caves dans cette partie de la ville. De fait, comme pour la cave de l'ensemble 7 (pièce 7BC-3), elle n'est pas occupée au-delà du Ier s. ap. J.-C. Son abandon est même plus précoce : les remblais d'abandons peuvent être datés du début de l'époque flavienne. Une nouvelle pièce, aménagée sur son emplacement, perdure jusqu'au début du IIe s. ap. J.-C. Les niveaux d'occupations de la cave n'ont livré que très peu de mobilier (cf. *infra*).

**Figure 132 a** Coupe de l'intérieur de la cave 2BC-3
**b** Le puisard 3571
**c** La canalistion du trop plein Us 3570









*Abandon de la cave et aménagement d'une nouvelle pièce (de 70 au début du IIe s. ap. J.-C.)*
La cave est remblayée par une série de couches (*supra* fig. 132 a) : Us 3486, Us 2470 et Us 2469. L'Us 3486 est peut-être un remblai réalisé pendant l'occupation de la cave (exhaussement du sol d'une vingtaine de cm ?). Sur ces remblais prennent place une série d'aménagements qui témoignent d'une occupation de cet espace à la fin du Ier s. ap. J.-C. Les murs de la cave sont conservés, mais le changement d'altitude du niveau de circulation implique des modifications dans l'architecture. En effet, les nouveaux sols sont situés environ 1,6 m au-dessus de celui de la cave. Ils dépassent légèrement la hauteur du bas du soupirail, qui a dû être bouché. L'entrée a pu continuer de se faire par l'entrée initiale. Mais, si un étage était présent au dessus de la cave, il a nécessairement été rebâti, ou, plus simplement, détruit. À l'intérieur de cette pièce, creusé dans le sommet des remblais, on trouve un fossé peu profond (Us 3464) comblé de limon, de tuiles et de fragments d'amphores (en majorité des Dr. 7/11). Il s'agit d'un drain, destiné à empêcher ou, au moins, à limiter l'humidité de la pièce. Il est surmonté d'un remblai (Us 3489) qui le sépare du sol de la pièce. Celui-ci est mal conservé, mais il était constitué d'un radier de fragments de tuiles (Us 3456) sur lequel on trouve un niveau d'occupation charbonneux (Us 3457). Des tests à l'aimant sur des prélèvements, réalisés dans ce dernier, ont livré des battitures en quantité non négligeable à l'échelle du site (8 g/litre de sédiment aimanté). Mais nous n'avons pas de trace de foyer qui corresponde à une activité de forge. Dans ce sol on note la présence de deux trous de poteaux situés près du centre de la pièce : TP3505 et TP3506. Les poteaux qui leur correspondent ont pu servir de support pour une charpente (ou un plancher si on restitue un étage). On observe aussi la présence d'une empreinte de sablière basse (Us 3507) de direction nord-est/sud-ouest entre les murs MR3592 et MR3593. Soit elle marquait l'emplacement d'une cloison légère au sein de la petite pièce, soit elle servait de support à un plancher. Dans ce dernier cas, en l'absence d'autre sablière au sud-est, on peut sans doute restituer une estrade sur la partie nord-ouest de la salle. On ne retrouve d'ailleurs pas les aménagements de tuiles (Us 3456) dans cette partie de la pièce.

### 2.3.2. La cour 2BC-4

Au sud du corps de bâtiment précédemment décrit, on trouve un espace ouvert d'environ 15 x 12 m. Comme on l'a vu plus haut, les données sur cette zone sont assez réduites du fait des réaménagements tardifs et des destructions du XXe siècle (grand nombre de fosses de plantation).
Cette cour est bornée au nord-ouest par le mur MR2240, au sud-ouest par le mur MR3592. Au sud-est c'est le mur FAN3961 (TR3680) qui la limite, puis, peut-être, par le mur FAN3970. Au nord-est c'est d'abord le mur FAN2124 qui la borne, remplacé ensuite par le mur FAN3965. Cette modification a rogné l'espace dévolu à cette cour.
Sur la bordure sud-ouest, le mur MR3592 est situé en bas d'une rupture de pente. Du côté de l'ensemble 2, le talus est compensé par une série de remblais : Us 2850, Us 3722 et Us 3723 (planche 13).
Le sol SL3934 (limon argileux brun jaunâtre compact) a été observé sur une petite surface au nord-est de la cour. Il doit s'agir d'un des sols du Ier s. ap. J.-C. Aucun autre aménagement n'a pu être mis en évidence. Sur le côté nord-est, on note que le mur FAN2124 se prolonge au nord-ouest du bâtiment 2BC-5 initial sur environ 7 m. Mais, contrairement à ce qu'on aurait attendu d'un mur de clôture, il ne se prolonge pas au-delà du mur FAN3964. Ce mur ne semble pas avoir de fonction particulière dans l'espace 8, en dehors de la partition de l'espace. Sa prolongation sert peut-être d'appui à un appentis (?), situé sur le côté nord-ouest de la cour 2BC-4, avant les réaménagements de la partie sud-est de l'ensemble 2.

### 2.3.3. Un corps de bâtiment au fond de la cour (pièce 2BC-5)

Comme pour la zone précédente et pour les mêmes raisons, les données sur cet espace sont limitées. Les coupes stratigraphiques (planche 23 coupe ouest) montrent clairement que les aménagements des IIe et IIIe s. ap. J.-C. ont détruit les niveaux du Ier s. ap. J.-C. Seules les tranchées de récupération de mur permettent d'avoir une idée de la configuration de cette partie de l'ensemble 2 (cf. *supra* fig. 123 et 124).
Une tranchée d'épierrement nord-est/sud-ouest (TR3680) est visible dans la partie sud-est de l'ensemble 2. On ne la suit pas sur toute la largeur de l'ensemble : on la perd en direction du sud-ouest. Son altitude de fond la place au dessus des niveaux de la phase A encore en place. Au dessus de ces derniers, on ne trouve que des remblais postérieurs au Ier s. ap. J.-C. mais largement bouleversés par les réfections ultérieures et des fosses de plantation. Cette tranchée est assez large (environ 1m). Elle correspond très probablement au démontage conjoint de deux murs différents (FAN3961 et FAN3978). La moitié sud-est de la tranchée se prolonge au nord-est jusqu'au mur FAN2124 par la tranchée TR3963, alors que la moitié nord-ouest s'arrête soit à la tranchée TR3668 (FAN3938, phase E), soit à la tranchée TR3727 (FAN3965, phase C/D). On a donc affaire aux murs de deux états successifs. L'étude de l'ensemble 8 (*infra*) montre que le mur FAN2124 (TR2125) est détruit à la période flavienne, remplacé par le mur FAN3965 (TR3727). Soit la construction à laquelle appartient le mur FAN3961 continue de s'appuyer sur ce mur qui est simplement réduit, soit le changement de mur que laisse voir la largeur de la tranchée TR3680 (FAN3978) est réalisé à cette période. Par ailleurs, une seconde tranchée (TR3969, FAN3970), parallèle à TR3680, a été observée, de façon très lacunaire également, un peu plus au nord-ouest (planche 24). Comme pour la première, on la perd au sud-ouest (même problème d'altitude de fond). Au nord-est, elle ne dépasse pas la tranchée TR3727. Elle n'a donc pas fonctionné avec le mur FAN2124 (TR2125). Les tranchées TR3680 et TR3969 sont scellées par des remblais mis en place à la phase E (Us 3676 : mobilier céramique du milieu/fin IIe s. ap. J.-C.). Les derniers états de murs auxquels elles correspondent ont donc été actifs à la phase D (IIe s. ap. J.-C.). Mais ni la stratigraphie ni le mobilier ne nous permet de savoir si les murs FAN3970 et FAN3978 ont été mis en place dès la période flavienne ou bien durant la phase D (IIe s. ap. J.-C.).
La présence du mur FAN3961, se prolongeant jusqu'au mur FAN2124 nous permet de supposer la présence d'un bâtiment au sud-est de la cour 2BC-4 dès le milieu du Ier s. ap. J.-C. (phase B). Cette construction allongée serait fermée au sud-est par le mur MR3509 et au sud-est par MR3592. Elle aurait une emprise d'environ 15,75 x 3,25 m.
Par la suite, ce bâtiment subit une série de reprises soit à la période flavienne soit au IIe s. ap. J.-C. C'est la mise en place des murs FAN3970 et FAN3978. On est tenté de les faire fonctionner ensemble, mais nous n'en avons pas la preuve formelle. Si c'est le cas, le nouveau bâtiment occupe donc un espace d'un peu plus de 14 x 8 m. Il s'organise en deux grandes parties d'une largeur de 3,6 m au sud et 3,75 au sud. Son plan bipartite est du même type que celui du bâtiment nord-ouest. En dehors des deux murs cités, il prend toujours appui sur les mêmes constructions au sud-est et au sud-ouest. Par contre au nord-est, il se serait appuyé sur le nouveau mur FAN3965 (TR3727) qui sépare les ensembles 2 et 8.

### 2.3.6. Synthèse : l'ensemble architectural 2 durant les phases B et C

Malgré les lacunes de données pour les phases de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., on peut avoir une idée de la structuration de l'ensemble architectural 2. Celle-ci est proche de celle de l'ensemble 1. Elle s'organise

en deux corps de bâtiment séparés par une cour centrale. Les évolutions au sein de cette période sont difficiles à saisir. Mais on a pu mettre en évidence l'abandon de la cave et la réutilisation de cet espace avant la fin de la phase C. Il est également possible qu'une reprise complète du bâtiment sud-est (1BC-5) ait lieu dès cette même période, mais il ne reste que les traces des principaux murs pour en témoigner. Les murs mis au jour sur les deux corps de bâtiments ont une largeur suffisante pour envisager un étage. Pour le bâtiment situé au sud-est (2BC-5), sa reconstruction en fait une bâtisse plus grande. Mais aucun élément ne permet d'en préciser la fonction.
Les accès à l'ensemble 2 peuvent se faire à la fois directement depuis la voie interne, mais également latéralement par l'ensemble 9. Cette zone semble en effet être un passage nord-ouest/sud-est desservant les bâtiments.
Les phases B/C ont livré peu de mobilier hors céramique. Beaucoup viennent des remblais d'abandon de la cave 2BC-3. On y trouve du mobilier domestique ou polyvalent comme une lampe à huile (dans le CN 3570) ou une boîte à sceaux. On observe également un petit ensemble d'éléments liés à la métallurgie du cuivre ou du plomb (4 coulures et un fragment de creuset). Leur position secondaire ne permet pas d'avoir de certitude quant à leur provenance. Une activité de métallurgie du cuivre semble prendre place dans la pièce 2BC-2 durant les phases suivantes (phases D voire E). Mais ces quelques maigres indices mobiliers sont bien légers pour inférer d'une activité se déroulant dans ce bâtiment durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. D'autant qu'aucun indice fiable ne vient corroborer cette hypothèse au niveau des vestiges. La phase d'occupation post-abandon de la cave (70-début du IIe s. ap. J.-C.) pose le même problème avec la métallurgie du fer. Le sol contient des battitures et un déchet de production en fer a été mis au jour dans le remblaiement post-occupation de la pièce. Mais il n'y a pas de trace de foyer observé (sol en mauvais état de conservation). Là encore ces indices sont bien minces pour être affirmatif.
Les vestiges architecturaux en position secondaire sont plus pauvres que dans l'ensemble 1. On n'en retrouve que quelques fragments de placage de marbre et de rares éléments d'enduits peints. Ces derniers proviennent du comblement de la cave. Il s'agit d'une quinzaine de fragments monochromes rouges.

## 2.4. L'ensemble architectural 3 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)

L'ensemble 3 est situé à l'angle sud-est de l'emprise de fouilles (planche 4, fig. 133). Il fait partie d'un groupe mitoyen d'au moins quatre ensembles, qui forment la façade nord-est de l'îlot au sud-est de la voirie interne (ensembles 3, 4 et 5, un quatrième, attenant, se développe sur son côté sud-est, hors emprise). Parmi ceux-ci, il est le mieux conservé, même si, comme pour les autres une bonne partie de ses murs ont été épierrés.
Sa mise en place, à la période flavienne, se fait en rupture avec les aménagements qui forment les ensembles de la phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.) dans cette zone. Ces derniers ont largement pâti de ce réaménagement, mais pour le peu que l'on puisse en voir (cf. *supra* ensembles 27 et 28) les constructions flaviennes n'en reprennent ni les limites, ni l'organisation générale. La mise en place de l'ensemble 3 se fait à la même période que la réfection de la voie publique et l'édification du système d'égout couvert maçonné (cf. *infra* voie publique, phase C). L'organisation générale de l'ensemble 3 et des ensembles mitoyens, qui se met en place à la phase C, va perdurer au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Malgré des reprises complètes (milieu IIe s. ap. J.-C.), la




**Figure 133** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phase C

structuration générale ne change pas réellement jusqu'à la phase F (début IVe s. ap. J.-C.). L'état bâti correspondant à la phase C perdure visiblement jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C., avec des réaménagements internes au IIe s. ap. J.-C. Il dépasse donc légèrement la borne chronologique supérieure de la phase C que l'on place plutôt vers 110-120 ap. J.-C. Ces réaménagements du début du IIe s. ap. J.-C. seront traités ultérieurement dans la partie descriptive de la phase D.
L'ensemble 3 occupe un espace en lanière d'une profondeur de 28 m (proche des 90 pieds romains) sensiblement identique à celle des ensembles 4 et 5 (et 7 de l'autre côté de la voie interne). Sa largeur est de 13 m. Il est un peu plus large que les ensembles 4, 5 et 7 (9 m à 12 m). On peut le diviser en deux grandes zones : d'une part, au nord-est, l'espace est occupé par une construction presque carrée qui constitue visiblement le bâtiment principal. Tandis que la moitié sud-est correspond à un espace ouvert qui loin d'être une simple cour, accueille un corps de bâtiment attenant à la construction du nord-est sur sa moitié sud-est et sa bordure nord-est. Elle est par ailleurs, probablement dotée d'une galerie.

### 2.4.1. Le bâtiment nord-est (pièces 3C-1 et 3C-2).

#### 2.4.1.1. Description générale

Les murs que l'on peut associer à l'état de la phase C sont détruits en très grande partie par les reconstructions du bâtiment qui ont lieu au milieu du IIe s. ap. J.-C. Les murs de ces dernières reprennent en effet souvent le même emplacement que ceux de la phase C. Par ailleurs, ces murs plus tardifs sont souvent plus profondément fondés. Toutefois, les vestiges de certains murs anciens ont été mis au jour, recoupés par les tranchées d'épierrement de l'état D et E, ou scellés par les murs de ces mêmes phases. La liaison entre ces vestiges architecturaux et les sols conservés de la phase C est rarement établie. Toutefois, les murs ou les tranchées plus tardifs recoupent ces sols, datés notamment par la céramique, qui eux-mêmes scellent les niveaux de la phase B. Il est logique d'associer ces murs avec l'état de la fin du Ier s. ap. J.-C. et de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (phase C et début phase D). Seuls deux segments de murs sont en place : MR2184 et MR2583 (fig. 134 a et b). Les deux sont arasés mais encore bien lisibles. Le premier correspond à la limite sud-est du bâtiment, le second au mur de façade donnant sur la voie publique au nord-est de l'îlot (planche 25, extrémité nord-est). Le chaînage des deux constructions a pu être observé malgré l'état d'arasement. De fait seule la fondation des murs est visible. La vue en coupe (fig. 134 c) montre bien la différence de fondation entre le mur le mur MR2184 (phase C) et le mur FAN3912 (TR2185) de la phase D/E. La tranchée de récupération du premier recoupe le second et elle montre une fondation environ 70 cm plus profonde que pour le mur MR2184 (fig. 134 d). De ce dernier, comme du mur MR2583, il ne reste qu'une assise de fondation constitué d'un blocage de pierres brutes, avec quelques fragments de tuiles, de petit calibre (15 cm max.). On n'observe pas de liant à la base. Mais du mortier apparaît au sommet de ce blocage, notamment à l'angle formé par les deux murs, au nord-est du bâtiment. Il est probable que nous soyons encore dans la fondation, ou au mieux dans une assise de réglage avant l'élévation. Ces quelques éléments architecturaux permettent de restituer un bâtiment construit en pierre et mortier. Si les l'assises des murs permettent d'y voir une architecture plus massive que celle des bâtiments de la période précédente (phase B : sablière sur solins ou murs bahuts), il est patent que les élévations ne sont pas aussi importantes que dans les états ultérieurs. Elles suffisent peut-être néanmoins pour restituer un étage.
Les autres murs ou tranchées d'épierrement qui correspondent aux bâtiments des phases ultérieures ont détruit toute trace des murs qui

**Figure 134 a** Vue du chaînage de MR 2583 et MR 2184
**b** Vue de l'arase du mur 2583 sous la fondation du mur de façade des phases D/E (MR 3911)
**c** Vue en coupe de la tranchée 2185 recoupant l'arase du mur 2184
**d** Vue générale de la bordure su-est de l'ensemble 3









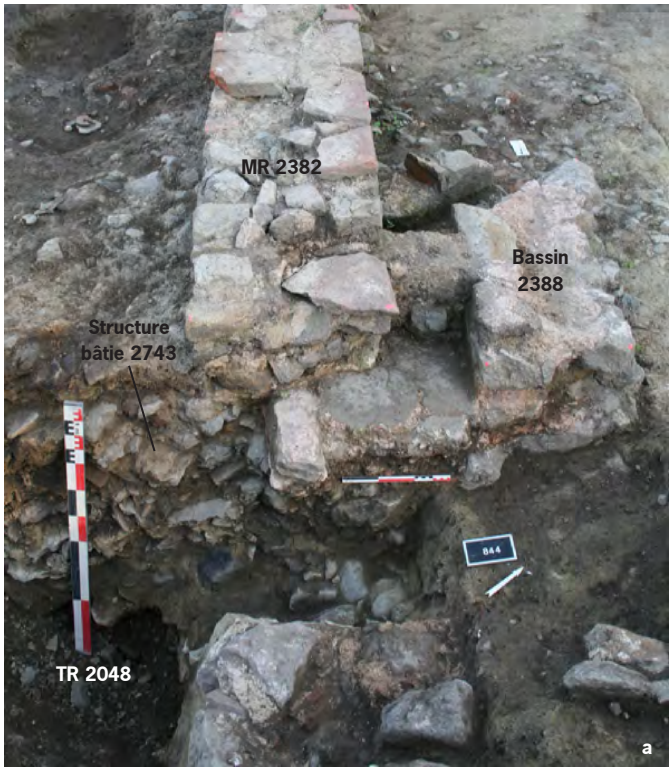



pouvaient correspondre à l'état de la phase C. Toutefois, la position des sols permet de supposer que, comme dans le cas des murs MR2184 et MR2583, les murs de la phase C étaient situés dans l'axe des murs (ou des tranchées d'épierrement) de l'état ultérieur. Globalement, on aurait donc affaire à une construction qui occuperait un espace d'environ 14 x 13,3 m (murs compris). Elle semble former le corps de bâtiment principal au nord-est de l'ensemble 3. Les bâtiments qui « ceinturent » la cour viennent néanmoins s'appuyer dessus. On ignore toutefois si cette construction était pourvue dès cette période d'un mur porteur central, comme c'est le cas dans l'état des phases D/E (FAN3899/TR2048). La portée entre les murs latéraux (plus de 12 m) paraît trop importante pour qu'il n'y ait pas des éléments de report de charge, au moins sous la forme de piliers. Il semble que l'on puisse distinguer les sols de terre de part et d'autre de la tranchée tardive centrale (Us 2048). Nous restituerons donc au moins deux pièces (ou ensemble de pièces) distinctes : 3C-1 au nord-ouest et 3C-2 au sud-est.

#### 2.4.1.2. Les aménagements de la pièce 3C-1

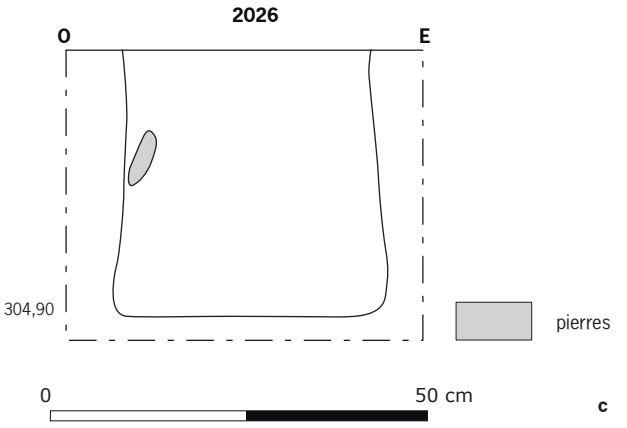
Au niveau du centre de façade, on note la présence d'une structure bâtie (Us 2743), qui reste difficile à interpréter (fig. 135 a). Elle est recoupée par la tranchée tardive TR2048 évoquée plus haut et par le mur de façade tardif MR2382. Il s'agit d'un blocage quadrangulaire de 1,70 m de long, pour au moins 70 cm de large et d'une profondeur de près d'un mètre. Il est constitué de pierres brutes de différents calibres (5 à 25 cm). Il s'engage sous les restes d'un petit bassin (Us 2388, fig. 135 b). Ce dernier dépasse sur le trottoir. Mais sa position parait engagée dans la maçonnerie, de la même façon que les deux puits que l'on observe sur les façades nord-est des ensembles 3 et 5 aux phases D et E (cf. *infra*). Il est conservé sur 1,3 x 90 cm, mais son plan reste incomplet. Il est constitué d'un radier de petites pierres et de mortier qui prend appui directement sur la structure Us 2743. Le fond accueille une chape de mortier de tuileau lissée qui devait en assurer l'étanchéité. Il est bordé au nord-est et au nord-ouest par un muret qui n'est pas recouvert de mortier de tuileau (détruit ?), mais que l'on retrouve dans sa maçonnerie. Au niveau de l'angle N, un canal (larg. 22 cm) a été aménagé au moment de la construction. Il devait permettre l'évacuation de l'eau en direction du fossé FO3917 qui borde le trottoir et la voie et alimente à son tour l'égout Us 2027. Même si les réaménagements successifs du trottoir n'ont pas rendu leur relation très explicite, il semble que l'acheminement de l'eau vers le fossé se soit fait par le caniveau CN2026 (dont il ne reste qu'une tranchée, profil : fig. 135 c). Si ce bassin correspond à une fontaine, nous n'en avons pas trouvé la source d'alimentation (pas de trace de canalisation au niveau du trottoir ou dans le bâtiment. Le blocage Us 2743 peut être interprété comme un support ou une fondation massive. Si son rôle est architectural sa position ne nous aide pas à l'éclairer. Mais peut-être faut-il y voir plutôt un support en relation avec le bassin. Avons-nous affaire à la fondation d'un système de citerne, dont le bassin ne serait que l'exutoire ? Il est difficile de trancher dans l'état des vestiges.
Pour le reste la pièce 3C-1 est pourvue d'un feuilletage de sol et de niveaux d'occupation (Us 2737, Us 2736 et Us 2734) qui apparaissent par lambeaux sous les sols du début de la phase D. Ces niveaux charbonneux prennent tous appui sur un sol d'argile jaune qui scelle, lui, directement les niveaux d'abandon de la phase A (pas de trace de vestiges de la phase B, cf. *supra*). Des relations stratigraphiques ont pu être observées entre ces couches, mais elles restent soumises à caution, vu leur morphologie et leur degré de conservation. Le mobilier céramique associé est daté du I^er^ s. ap. J.-C.
Plusieurs aménagements sont visibles, en lien avec ces sols. D'abord on trouve une structure en creux linéaire (Us 2788) assez étroite (moins de 30 cm de large) et peu profonde (20 cm). Plusieurs pierres étaient calées dans le fond de la structure. Il s'agit visiblement d'un solin de sablière basse,

**Figure 135 a** Vue en coupe de la structure 2743, du bassin 2388 et du mur de façade 2382 (ph. D)
**b** Vue de dessus du bassin 2388
**c** Profil du cresuement du caniveau 2026









qui matérialise l'emplacement d'une cloison légère, scindant l'espace 3C-1. Toutefois, ses extrémités sont détruites par des aménagements ultérieurs et les vestiges du solin étaient scellés par un foyer de l'état suivant (fig. 136).
La pièce au nord-est de la cloison concentre la totalité des structures de l'espace 3C-1. Deux foyers sont visibles : FY2734 et FY2733. Le premier (FY2734, fig. 137 a), d'après la stratigraphie des niveaux d'occupation, précède l'autre. Sa sole (ou l'assise de celle-ci) est constituée d'un conglomérat de petites pierres et d'argile marquée par une forte rubéfaction. Il semble avoir une forme ellipsoïde d'environ 100 x 90 cm. Mais ses bords sont mal conservés. Le niveau sous-jacent (sol initial Us 2732) est bien marqué par une trace de rubéfaction (Us 2839) au niveau du foyer FY2734. Dans un second temps, un autre foyer (Us 2733, fig. 137 b) prend place le long de la cloison Us 2788. Une partie de sa sole, faite de fragments de *tegulae* et d'argile est conservée. Elle permet de restituer une base de foyer quadrangulaire d'environ 1,25 x 1 m.
Outre les foyers, quatre petits creusements circulaires (Us 2744 à Us 2747, 30 à 45 cm de diam.) sont également visibles, perçant le sol Us 2732 et les niveaux d'occupations qui le recouvrent. S'il s'agit de trous de poteaux, ils sont peu profonds et leur position ne les désigne pas *a priori* comme des supports architecturaux. Peut-être faut-il plutôt y voir les empreintes d'aménagements annexes de la pièce, ancrés au sol ou semi-enterrés. Comme on l'a évoqué, aucun aménagement au sud-ouest de la cloison Us 2788 ne peut-être relié à la phase C.
L'utilisation de l'espace 3C-1 reste incertaine. Toutefois, les indices permettant d'affirmer qu'une activité artisanale y a pris place sont très minces : on a relevé 1 g de battitures dans chacun des deux prélèvements réalisés dans les couches d'occupation (Us 2735 et Us 2736). Le peu de mobilier (hors faune et céramique) qui y a été mis au jour relève plutôt du domaine domestique (fragments de vaisselle en verre) ou personnel (une fibule Riha 5.6, de la fin de du Ier s. ap. J.-C., assez rare à Autun, anneau de ceinture en fer). On aurait plutôt tendance à voir des pièces liées à de l'habitat.

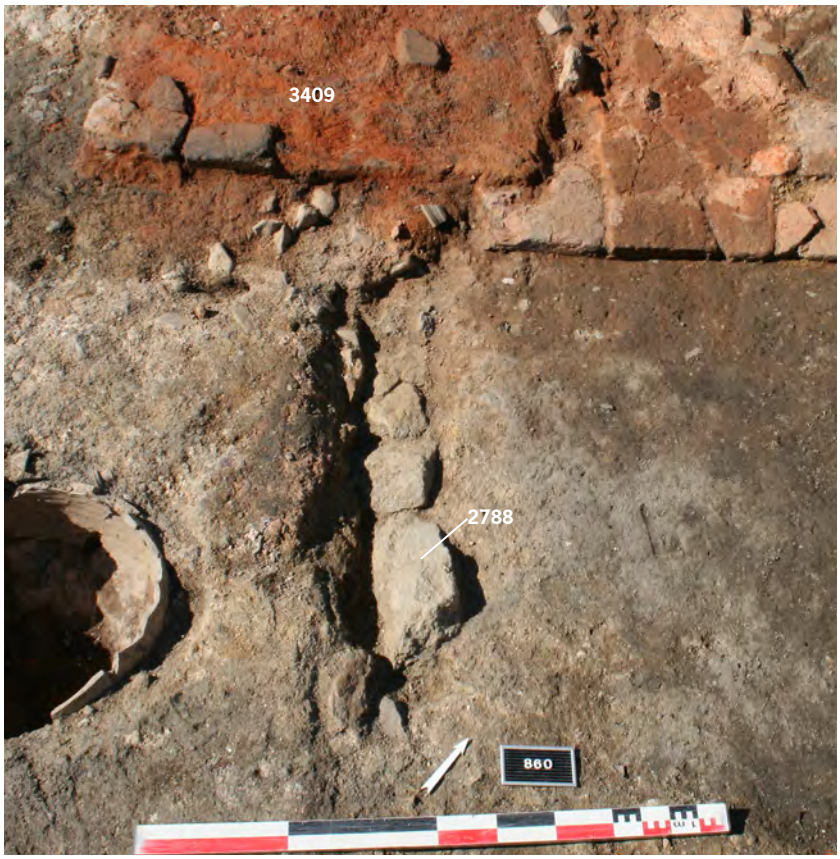



**Figure 136** Vue du solin de sablière 2388 passant sous le foyer de la phase D (Us 2409/2410)







**Figure 137 a** Le foyer 3734
**b** Le foyer 3733

### 2.4.1.3. Les aménagements de l'espace 3C-2

Comme pour l'espace au nord-ouest du bâtiment, un sol initial, constitué d'une chape d'argile jaune, est installé sur les couches plus anciennes.
Il est partiellement conservé et des numéros d'Us ont été attribués à ses différentes portions : Us 2786 (nord-est) (planche 26) et Us 2935 = Us 2960 (sud-ouest) (planche 27). Le sol Us 2960 scelle l'empreinte de sablière basse Us 1793 de la phase B. Un niveau d'occupation (Us 2785) contenant du mobilier céramique d'époque flavienne est conservé sur le sol Us 2786.
Sur la partie sud-ouest, on ne trouve qu'un remblai (Us 2930 = Us 2359) qui scelle le sol Us 2935 et les structures qui y sont installées. Il a livré du mobilier céramique de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Au contact du sol Us 2960 et de ce remblai deux fibules ont été découvertes. Elles sont très communes au milieu du Ier s. ap. J.-C. mais leur diffusion est attestée sur tout le Ier s. ap. J.-C. après la période augustéenne.
Plusieurs aménagements sont visibles sur ces sols, malgré leur état lacunaire. Au nord-est, deux parties de meules en grès (une *meta* finie et une ébauche) étaient disposées sur le sol au contact de la tranchée tardive TR2048 (reprenant l'axe d'un mur de la phase C ? cf. *supra*). Elles ne sont visiblement pas en place. Elles pourraient avoir été réemployées comme supports. Au centre de la pièce, on observe un foyer (Us 3906, planche 28, coupe sud-ouest) qui n'est plus visible que par la trace de rubéfaction qu'il a laissée (au moins 100 x 65 cm). Au sud-est du foyer Us 3906, on trouve deux trous de poteaux (TP2712 et TP2713, environ 25 cm de diamètre fig. 138). On ignore à quel type d'aménagement ils pouvaient correspondre. Par ailleurs, leur position stratigraphique et chronologique n'est pas assurée : ils peuvent appartenir à l'état suivant (début de la phase D, continuité de l'état architectural de la phase C).

**Figure 138** Les trous de poteau 2712 et 2713 recoupé par le foyer 2361






Dans l'angle sud-ouest, le sol Us 2960 accueille une concentration de structures (fig. 139). On y trouve en effet des traces de rubéfactions éparses (FY2955) qui montrent deux plus grandes concentrations pouvant correspondre à l'emplacement de foyers plus pérennes. Toute cette zone est marquée également par une grande quantité de trous de piquets (numéro d'Us générique Us 2957). On peut y discerner certains alignements ou des concentrations mais l'ensemble reste ininterprétable en l'état. Enfin, un trou de poteau (TP2956) occupe le centre (diam. 38 cm). Cet ensemble fait fortement penser à des structures que l'on retrouve en contexte d'atelier (cf. par exemple la forge tibérienne de l'ensemble 20/21). Toutefois, dans ce cas précis, on ne dispose d'aucun indice matériel (déchets) pouvant laisser penser qu'une activité artisanale (métallurgie ou autre) ait eu lieu dans cette zone. Comme on l'a évoqué, les seuls objets en dehors du mobilier céramique ou de la faune sont des fibules assez communes du Ier s. ap. J.-C.



**Figure 139** Vue du sol 2960 et des aménagements associés

### 2.4.1.4. Les états du deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. au sein du bâtiment principal. (Pièces 3CD-2)

Dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C., on distingue certains réaménagements au sein de l'espace 3C-2 (fig. 139). En effet, si un état spécifique à cette période a existé au sein de la pièce 3C-1, les réaménagements du milieu du IIe s. ap. J.-C. les ont alors détruits. Certaines structures de l'espace 3C-2, abandonnées au milieu du IIe s. ap. J.-C. sont recoupées par les murs de l'état suivant, contribuant à dater la construction de l'état suivant un peu plus tardivement que le *terminus* retenu en ce qui concerne la phase C (vers 120 ap. J.-C.) pour le reste du site.
Un sol de terre brun jaune (SL2784) recouvre les niveaux de sol et les structures sous-jacents. Au sud-est de la pièce on observe une structure en creux linéaire (Us 2868, fig. 140). Son profil est irrégulier, montrant parfois des bords droits et un fond plat et parfois une section plus en cuvette (larg. entre 40 et 55 cm, prof. de 20 cm environ). Sous le comblement de limon brun, une série de pierres sur chant a été mise au jour contre son bord sud-est. On a probablement affaire aux vestiges d'une canalisation. On ne connaît pas ses points d'aboutissement. Au sud-ouest, on la perd au niveau du mur (tardif) MR2030. Au nord-est, elle est recoupée par le mur de façade MR3911 de l'état des phases D/E. Elle n'a pas été observée au-delà, dans l'espace du trottoir de la voie publique, où elle a très probablement été détruite par les réaménagements ultérieurs. Il est probable qu'elle ait été destinée à évacuer des eaux usées ou de ruissellement vers les fossés et

l'égout de la voie publique. Il est difficile d'en préciser plus sans connaître son point d'origine. Rien, dans les pièces arrière du bâtiment (3C-3, 3C-5…) ne peut être associé avec cette canalisation. Il est possible qu'un branchement se soit fait sur son côté sud-est au sein de la pièce 3CD-2. Toutefois, il pourrait s'agir d'un épiphénomène lié au démontage et à l'abandon de la structure.




**Figure 140** Le caniveau 2868

Dans la partie nord-est de la pièce, toujours installées dans le sol SL2784, on trouve un groupe de structures qui ont pu fonctionner ensemble (fig. 141 a). Au centre, on peut voir une fosse circulaire (FS2780). Cette ouverture dans le sol correspond en fait à l'emplacement d'une grande amphore bétique enterrée (fig. 141 b). Cette dernière a dû probablement servir de réserve de liquide (eau ?). Le haut de la fosse correspond à l'abandon de la structure et recouvre l'amphore qui est cassée au niveau du col. On ignore donc comment était aménagé précisément l'accès à cette « citerne ». On peut voir un petit fossé (FO2787) qui part de la fosse FS2780 en direction du nord-ouest. Comme pour le fossé Us 2868 évoqué plus haut, il est coupé par le mur MR3911 de l'état suivant (phase D/E). On peut supposer que cette structure a pu servir de déversoir (trop-plein) pour évacuer de l'eau depuis la réserve constituée par l'amphore de la fosse FS2780. Mais là encore, la suite de ce creusement n'a pas été perçue dans la zone du trottoir au nord-est du bâtiment. Toujours à proximité de la fosse FS2780, on peut voir trois empierrements. L'Us 2778, au nord-est de FS2780 est constituée d'un blocage de petites pierres et de fragments de tuiles. Au centre, on peut voir quatre pierres de chant qui semblent former le calage quadrangulaire d'un poteau (env. 20 cm de côté). Au sud-est de la fosse, on retrouve un calage de petites pierres (Us 2782, 70 x 50 cm), mais on n'y retrouve pas de calage quadrangulaire. Immédiatement au sud-est de l'Us 2782, on observe la base d'un plot maçonné grossièrement quadrangulaire (env. 75 x 70 cm). Il est également constitué d'un blocage de petites pierres brutes, mais qui sont liées au mortier de chaux. Par ailleurs,

la position stratigraphique de cette structure n'est pas assurée. Elle a pu fonctionner avec l'état suivant. Ces structures restent difficiles à interpréter. Toutefois, leur position à proximité de la fosse à amphore FS2780 incite à les associer. Il pourrait par exemple s'agir de supports en lien avec un système de « puisage ». Faut-il y voir des aménagements en rapport avec l'activité de poterie dont témoigne le four FR3109 (3C-8) ? Sommes-nous en présence d'un poste de travail en lien avec le façonnage des pièces produites (crapaudine, réserve d'eau, support de tour…) ?
En dehors de ces éléments on retrouve une série de trous de poteaux isolés. Les trous de poteaux TP2712 et TP2713 sont situés à proximité du caniveau Us 2868. Mais comme on l'a vu plus haut, ces deux structures peuvent avoir fonctionné durant le début de l'occupation flavienne (phase C). Plus au sud-ouest on trouve trois autres trous de poteaux : TP2372, TP3907 et TP3772. Une monnaie d'Hadrien a été mise au jour dans le comblement du trou de poteau TP2372.







**Figure 141 a** Vue de la partie N-E de la pièce 3CD-3
**b** Vue de l'amphore bétique en réemploi dans la pièce 3CD-2

### 2.4.2. La cour sud-ouest et les bâtiments sur sa périphérie (pièces 3C-3 à 3C-5)

La partie sud-ouest de l'ensemble 3 est une zone particulièrement complexe à analyser. On y rencontre un nombre assez important de vestiges architecturaux par rapport au reste de l'ensemble 3. Mais les reprises et les épierrements – partiels parfois – sont nombreux. Les éventuels lambeaux de sol ne sont pas toujours faciles à mettre en relation avec les segments de murs conservés. Au terme de l'analyse (stratigraphie et mobilier datant), il subsiste malgré tout de nombreux doutes ou des possibilités multiples dans le détail des aménagements. Comme pour le reste du site, nous présenterons ici les résultats qui nous semblent les plus probables. Mais certaines alternatives sont envisageables.
La phase C voit la construction d'une partie bâtie dans le prolongement du bâtiment nord-est. Comme on l'a évoqué plus haut, elle vient s'asseoir au nord-est sur le corps de bâtiment « principal » (espaces 3C-1 et 3C-2) et occupe également près de la moitié sud-est de cette partie de l'ensemble 3. Ces constructions s'ouvrent visiblement sur un espace ouvert (une cour) qui s'étend sur le tiers nord est de cette partie de l'ensemble 3. Contrairement à la pièce 3C-2, on peine à distinguer ici les états de la phase C de ceux qui lui font suite jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C. (début de la phase D pour le reste du site). Il semble que les aménagements de la phase C soient toujours en place jusqu'à cette période. Si des réfections ont cours au début du IIe s. ap. J.-C., on ne les distingue pas. Vers le milieu du IIe s. ap. J.-C. (début admis de la phase D pour l'ensemble 3), comme pour le bâti nord-est, la partie sud-ouest subit une reconstruction, dont témoignent les remblais chargés d'éléments de démolition qui scellent une part des vestiges de la phase C.

#### 2.4.2.1. Le bâtiment en L au nord-est et sud-est (espaces 3C-3 et 3C-4)

*Les structures bâties*
Dans la partie sud-ouest de l'ensemble 3 (fig. 142), on observe deux murs perpendiculaires (MR2034 et MR2318) qui définissent un corps de bâtiment en L qui s'appuie au nord-est sur la construction « principale » (3C-1 et 3C-2) et au sud-est sur les murs qui limitent l'ensemble 3 dans cette direction (MR2012 et MR2184). Il ne reste qu'une partie de la fondation du mur MR2318. Elle est composée d'un blocage de pierres brutes locales, pris dans un mortier chaux, conservé sur l'équivalent de trois assises (largeur 55 cm environ). Le mur MR2034 est mieux conservé. Sa fondation, légèrement débordante est identique à celle de MR2318. Elle est surmontée de 4 assises de moellons de pierres locales brutes ou équarries liés au mortier. Ils sont organisés en un double parement avec bourrage interne (largeur 40/45 cm). On distingue les vestiges d'un enduit simple à la chaux sur la face nord-ouest du mur.
La jonction entre les deux maçonneries est détruite. Il est très probable que les deux murs se joignaient en angle. Malgré les difficultés de lisibilité au sein des remblais ultérieurs, aucune tranchée d'épierrement prolongeant l'un ou l'autre mur n'a été perçue. La prolongation vers le sud-ouest du mur MR2034 n'était pas visible, même si on peut logiquement la supposer. En effet, une tranchée du diagnostic de 1989 (sondage 9) prend place à son extrémité. Mais aucune donnée fiable n'était disponible dans le rapport pour ce sondage. Le re-décapage de la zone a permis de mettre en évidence des tranchées d'épierrement tardives (TR2522 et TR2523). Il semble que les murs auxquels elles correspondent soient des reprises associées à l'état des phases D/E. Ils ont détruit le prolongement initial de du mur MR2034. Toutefois, le segment conservé de ce dernier reste toujours en élévation au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Le même problème se pose pour

le mur MR2318, que l'on perd au nord-ouest au niveau de l'axe médian de l'ensemble 3. A ce niveau il est recoupé par une base de pilier (support de galerie) qui fonctionne très probablement avec l'état des phases D/E. Au-delà, du fait de l'installation d'autres bases de pilier, et de la mauvaise lisibilité au sein des couches de remblai tardives, nous n'avons pu nous assurer de la présence d'une tranchée d'épierrement. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être retenues. On observe en effet la présence d'une tranchée d'épierrement perpendiculaire (TR3986) qui joint l'extrémité conservée du mur MR2318 avec la tranchée TR3750 (emplacement du mur arrière du bâtiment nord-est). Mais cette tranchée correspond à un mur (FAN3987) dont on ignore s'il est présent dès la phase C, ou s'il a été mis en place, plus tardivement, aux phases D/E. On peut donc penser que le bâti s'arrête à ce niveau avec un retour vers le nord-est formé par le mur FAN3987 (TR3986). Mais on peut imaginer que le mur MR2318 se prolonge au nord-ouest jusqu'à la limite de l'ensemble 3, clôturant un bâtiment qui s'étendrait sur toute la largeur de celui-ci. Des portions d'un sol de tuileau (SL2250 cf. *infra*) ont été piégés par le tassement d'une large fosse tibérienne sous-jacente au centre de cet espace. On en retrouve des fragments également conservés, pour les mêmes raisons, plus au nord-ouest. On est tenté d'y voir une continuité dans les sols d'une pièce qui serait alors fermée par un mur se prolongeant jusqu'à la limite nord-ouest de l'ensemble 3.




**Figure 142** Vue générale des vestiges autour de la cour S-E de l'ensemble 3 (vue vers l'est)

Retenir cette hypothèse implique la présence d'un mur limite qui vient fermer la pièce au nord-ouest, au moins sur sa largeur, si ce n'est sur toute la longueur de l'ensemble 3. Le mur FAN3894 (TR3057) remplit cette fonction au moins pour les phases D et E. Mais il est peut-être déjà en place dès la période flavienne qui nous concerne. Pour la limite sud-est (fig. 143), on observe un mur dont il ne reste que le blocage de fondation (MR2012). Il correspond à la suite du mur MR2184. Il est chaîné à un retour vers le sud-est (mur MR2520). Ce dernier marque peut-être la limite sud-ouest d'un bâtiment de la même période qui se développe au sud-est de l'ensemble 3. On perd le mur MR2012 au-delà de l'angle avec MR2520. À ce niveau, on observe un autre mur (MR2011), plus massif (fondation plus profonde), qui vient prendre appui sur l'angle. Ce mur pourrait être lié à la reprise de bâti que l'on a évoquée plus haut pour le mur MR2034. Si c'est bien le cas, il faut alors restituer une extension du mur MR2012 vers le sud-ouest, pour fermer le bâtiment limité au nord-ouest par le mur MR2034.

L'ensemble de ces murs limite donc une pièce en L. Sa largeur est constante : environ 3,3 m. Elle s'étendrait pour sa partie nord-est, soit sur une moitié de la largeur du bâtiment nord-est, soit, plus probablement, sur toute la largeur de l'ensemble 3. Son retour au sud-est se développe sur au moins une dizaine de mètres de long. Mais peut-être s'étendait-il sur toute la longueur de la partie sud-ouest de l'ensemble 3. Il est possible que cette partie du bâtiment supporte un étage.




**Figure 143** Jonction des murs chaînés 2012 et 2520 avec la reprise 2011 (ph. D)

*Les aménagements internes*

Il ne reste aucun des aménagements intérieurs pour la partie sud-ouest (3C-4). En effet, on n'y observe que des couches de remblais et de démolition (planche 29 - coupe 136). L'une d'elles Us 2511, contenait du mobilier céramique flavien et correspondait peut-être à l'assise des sols de la phase C. Son altitude correspond approximativement à celle des sols en place de la phase C observés plus au nord-est (Us 2565, cf. *infra*). Elle est directement scellée par les couches de remblais (Us 2511) qui marquent le passage à l'état architectural des phases D /E.

La situation est différente dans la partie nord-est du bâtiment en L (3C-3). En effet, à la jonction des deux parties de cet espace, on a pu observer un sol de terre (Us 2365) brun noir avec des gravillons (planche 29 - coupe 35). On le suit au nord-ouest légèrement au-delà de l'angle des murs MR2034 et MR2318. Au-delà, on le perd au niveau d'une fondation de mur plus tardive (MR2288) et du sol de béton SL2250. Coupant le sol Us 2365, près du mur tardif MR2288, on trouve une fosse à la fonction indéterminée (FS2387). Son plan est circulaire (diam. env. 75 cm) et montre un profil en cuvette peu profond (env. 30 cm). Son comblement contenait essentiellement des fragments de tuiles et un peu de mobilier céramique daté du milieu du I$^{er}$ s. ap. J.-C.

Le sol SL2250 (planche 29 - coupe 35, fig. 144) est scellé par les remblais de démolition Us 2205 et Us 2058 qui marquent le passage à l'état des phases D/E (vers le milieu du IIe s. ap. J.-C.). Il présente un aspect particulier, formant une cuvette. Il est en effet positionné à l'aplomb d'une large fosse de la période tibérienne (FS3045, cf. *supra* phase A, ensemble 23). Comme à plusieurs autres endroits du site, le tassement de son comblement a provoqué le soutirage qui a déformé les couches postérieures. Mais ce tassement à également permis de les préserver. Il ne reste donc qu'une portion de ce sol d'environ 4 m². Par ailleurs, il a également été rogné par l'installation d'une série de solins de sablières, probablement à la fin du IIIe s. ou au début du IVe ap. J.-C. (phase F : murs MR2264, MR2287, MR2288). Le sol SL2250 est constitué d'un béton de tuileau dans lequel on retrouve des petits fragments de marbre (ou de calcaire) blanc et de schiste noir en décoration (pas de disposition en motifs, fig. 145 a). Le sol lui-même est assis sur un radier de petites pierres et de gros graviers. C'est le seul endroit où ce sol est conservé sur une grande portion. Comme on l'a vu plus haut, on ignore s'il se limite au mur FAN3987 (TR3986), où s'il se poursuit, de même que toute cette partie du bâtiment, sur toute la largeur de l'ensemble 3. Dans la partie nord-ouest de l'espace 3C-3, on retrouve un phénomène similaire au piégeage du sol de tuileau SL2250. Par tassement, la fosse tibérienne FS3749 a permis la conservation de fragments d'un sol de mortier de tuileau (SL3756). La médiocre conservation de ces fragments n'est pas suffisante pour s'assurer qu'il s'agisse strictement du même sol que SL2250 (surface endommagée). On retrouve une série de remblais qui scellent les lambeaux du sol SL3756 (Us 3056, Us 3061, Us 3585, Us 3587) et qui contiennent des éléments de démolitions. En particulier, la couche Us 3056 a piégé tout un ensemble de fragments d'enduits peints (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints, décor F). Les restes d'enduit sont assez nombreux et parlants pour proposer dès la phase d'expertise – en attendant une étude complète – une première proposition de remontage des grands ensembles du décor (fig. 145 b). C'est un décor assez simple, mais qui comporte une palette chromatique assez variée pour ce niveau de complexité. Le mobilier céramique piégé dans ces remblais varie entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. Un fragment de lampe à huile de la période flavienne est piégé dans un des remblais inférieurs (Us 2587). On est tenté de voir dans ce décor d'enduit l'habillage de la pièce 3C-3 et par extension celui qui ornait le retour sud-est 3C-4. On notera que les lambeaux de sol de mortier SL3576, piégés par la fosse tibérienne FS3749 reposent sur une couche d'argile jaune qui est soit un sol antérieur (phase B ou C ?) soit la préparation pour l'installation du sol de tuileau SL3756.

**Figure 144** Vue du sol 2250





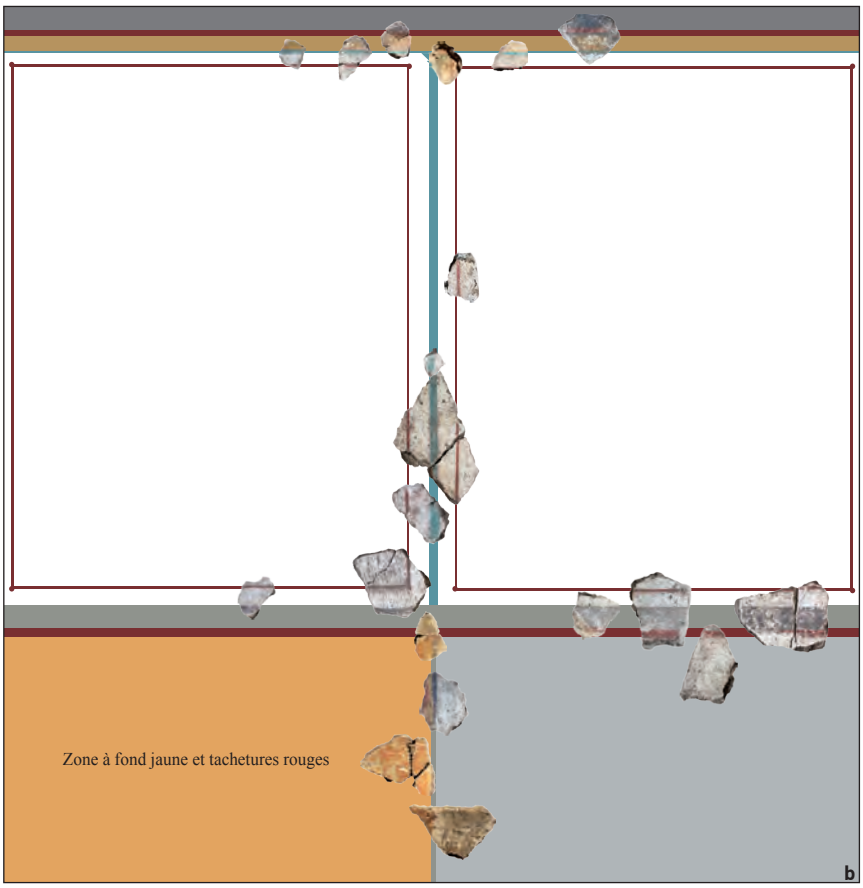




**Figure 145 a** Vue de détail de la décoration du sol 2250
**b** Proposition de reconstitution de décor à partir des fragments d'enduits peints de l'Us 3056
(J. Boislève)

Le dernier aménagement visible dans cette partie du bâtiment est un foyer (FY2251), construit sur le sol de tuileau SL2250 (fig. 146). Sa sole a été conservée, toujours du fait des phénomènes de tassement de la fosse sous-jacente FS3045. Il est lui aussi scellé par les couches de démolition du milieu du IIe s. ap. J.-C. Sa partie conservée est constituée d'un assemblage de plaques de terre cuite et de morceaux de *tegulae* liés à l'argile. L'ensemble présente des traces de chauffe (rubéfaction) Il ne reste rien de l'élévation éventuelle. Mais sa taille conservée (env. 100 x 70 cm) le rapproche du foyer FY1385 (ensemble archi. 7 phase C) pour lequel des éléments en brique d'une élévation ont été observés.




**Figure 146** Le foyer 2251 posé sur le sol 2250

Le mobilier, hors céramique et faune, associé aux aménagements en place des pièces 3C-3 et 3C-4 provient du sol Us 2365 et de la fosse FS2387. Sur le sol Us 2365, on trouve une série d'objets longs en fer difficilement identifiables. Au moins deux d'entre eux sont des fragments d'objets à pointe (mais hors clou *a priori*). On retrouve deux de ces objets dans les remblais d'abandon (cf. *infra* bilan sur l'ensemble 3, phase C). On observe également quelques fragments de vaisselle en verre, un ardillon de fibule et un battant de cloche en fer, ainsi qu'une coulure de bronze isolée.

#### 2.4.2.2. Les constructions ceinturant la cour (3C-5, 3C-6 et 3C-7).

Au sud-est du mur MR2318 et au nord-ouest du mur MR2034, on retrouve plusieurs segments de murs qui définissent deux espaces de petite dimension accolés au bâtiment en L évoqué plus haut (*supra* fig. 142, espaces 3C-3 et 3C-4).
Le mur MR2333 (fig. 147 a) est parallèle au mur MR2318. Il n'est conservé que sur environ 1 m. Sa fondation, peu profonde, est constituée d'un blocage de pierres brutes pris dans du mortier de chaux. Il subsiste une assise d'élévation, mais le parement est endommagé du côté sud-ouest. Le côté nord-est permet de restituer très probablement un mur classique à double parement et bourrage interne (largeur env. 40 cm). Il est constitué de moellons équarris d'un calibre de 15-20 cm liés au mortier de chaux. Les traces d'un enduit à la chaux simple sont visibles sur le parement nord-est, très proche de celles que l'on retrouve sur le mur MR2034 (cf. *supra*). Il s'arrête au nord-ouest sur un plot quadrangulaire monolithe en grès (45 x 40 cm, hauteur 20 cm env.). Au sud-est, il prend fin sur une tranchée d'épierrement (Us 2515). On peut supposer que le mur auquel elle correspond (FAN3877) formait un retour vers le sud-ouest. Au-delà, en direction du sud-ouest, on trouve une série de pierres alignées, qui constitue à la fois un emmarchement et une sorte de solin (Us 2518 cf. *infra*). Celui-ci correspond à un seuil marquant un passage entre l'angle des murs FAN3877 (TR2515)/mur MR2333 et le mur MR2034 plus au sud-est. Le plot en tête du segment de mur MR2333 pourrait être une fondation de pilier. Si on retient cette hypothèse, on est tenté de restituer une galerie sur piliers parallèle au mur MR2318, dont elle serait éloignée d'environ 1,9. Si le mur MR2318 ferme bien une pièce couvrant toute la largeur de l'ensemble 3, une telle galerie couvrirait très probablement la même longueur, allant jusqu'à la limite nord-ouest de l'ensemble 3. Il ne reste toutefois aucun vestige en place d'éventuels plots correspondant à un tel aménagement

dans l'axe du mur MR2333. S'ils ont existé, ils ont été retirés lors des reprises architecturales ultérieures. On a toutefois mis au jour des fragments d'un bloc de nature identique au plot qui termine le mur MR2333. Mais ils étaient épars sous les remblais de la phase D/E. Un sol constitué de pierres de petit module (Us 2320) est conservé entre les murs MR2333 et MR2318 (fig. 147 b). S'il s'agit bien d'une galerie, il en occupe la partie sud-ouest. Mais on le perd au nord-ouest de la tête du mur MR2333. Il est très proche dans sa structure du sol SL2517 (*infra* pièce 3C-6), dont il n'est séparé que par le seuil (?) MR2518.

**Figure 147 a** Le mur 3333 et son plot de fondation de pilier (premier plan)
**b** Vestiges du sol 2320







La tranchée d'épierrement TR2515 permet de restituer un mur nord-est/sud-ouest (FAN3877), perpendiculaire au mur MR2333, dont il forme le retour ver le sud-ouest. On ignore si ce mur se poursuit dans cette direction au-delà des 2,5 m de tranchée qui ont été dégagés. En effet, le sondage de diagnostic n°9 a détruit tous les vestiges à ce niveau sans que cette tranchée ait été repérée. Si on peut supposer que l'espace 3C-5 défini par les murs MR2318 et MR2333 puisse être une galerie, celui qui se développe entre le mur FAN3877 (TR2515) et le mur MR2034, paraît de nature différente. L'écart entre les murs est plus restreint (1,2 m). Par ailleurs, on observe un aménagement particulier au nord-est de l'espace 3C-6. En effet, partant de l'angle des murs FAN3877 (TR2515) et MR2333, en direction du mur MR2034, on trouve un alignement de moellons bruts ou équarris sur une assise (MR2518, fig. 148 a). Son emplacement correspondant à une rupture dans le niveau du sol (celui de l'espace 3C-6 est plus haut d'une quinzaine de centimètres que celui de 3C-5). Mais cette structure bâtie ne constitue pas seulement un emmarchement. En effet, dans son prolongement sud-est, on observe, au sein du parement du mur MR2034, une gorge de section quadrangulaire (env. 8 cm de côté) aménagée dans la maçonnerie dès sa construction. Avec la structure bâtie MR2518, elle témoigne de la présence d'un système de fermeture dont l'encadrement et le support

étaient visiblement en bois. Les sols de la pièce 3C-6 (SL2517, fig. 148 b) est constitué d'un lit de pierres de petit module, compacté, très proche dans sa structure du sol au sud-est de l'espace 3C-5 (cf. *supra* Us 2320). Deux segments de mur complètent l'architecture de cet espace. Le mur MR2519 semble fermer l'espace au sud-ouest. Seule sa fondation est conservée. Elle est de faible largeur (30 cm). Elle est constituée de pierres locales brutes liées au mortier formant un double parement assez grossier. Cette construction n'est pas chaînée avec le mur MR2034. Elle vient s'appuyer contre la base de ce dernier. Par ailleurs, son orientation diverge de la perpendiculaire du mur MR2034. On peut y voir une fermeture de l'espace 3C-6 venue dans un second temps. Mais il pourrait s'agir d'un aménagement destiné à supporter un escalier. L'espace 3C-6 est-il en effet un couloir d'accès reliant l'arrière du bâtiment nord-est (3C-3) aux constructions de l'ensemble 8 ? Ces dernières semblent en effet s'ouvrir vers l'ensemble 3 à cette période. Ou bien a-t-on affaire à un départ d'escalier permettant un accès à un éventuel étage ?
On note enfin, sur le nord-ouest de la tranchée d'épierrement TR2515, la présence d'un petit segment de construction très mal conservée (MR2496). Seule sa limite nord-est est visible. S'il s'agit d'un mur il se développait parallèlement au mur MR2333 et perpendiculairement à FAN3877 (TR2515). Mais il pourrait également s'agir d'un simple contrefort. Si on retient l'hypothèse du mur, on peut y voir la limite d'une petite construction (3C-7) fermée par les murs MR2496, MR2333 et FAN3877 (TR2515).
Au nord-ouest, s'alignant avec le plot en tête du mur MR2333, on trouve deux trous de poteaux (TP2356 et TP2357). Leur position stratigraphique n'est pas assurée, mais il semble qu'ils soient scellés par les remblais de démolition précédant le passage à la phase D. Ils pourraient constituer les supports d'un système de fermeture en matériaux légers. On aurait alors affaire à un petit appentis, ou une pièce technique de petite dimension (env. 1,5 x 1,3 m). Deux couches pouvant correspondre à des sols ont été observées dans cette espace (Us 2353 et Us 2354). Mais aucune n'a livré de mobilier datant. Elles ont livré du mobilier daté du Ier s. ap. J.-C. et du IIe s. ap. J.-C.






**Figure 148 a** Détail de l'emarchement (?) Us 2518 et de l'encoche correspondante dans le mur 2034
**b** Le sol 2517 entre les murs 2034, 2519 et la tranchée 2515

### 2.4.2.3. La cour sud-ouest et le four de potier (3C-8)

Le reste de la partie sud-ouest de l'ensemble 3 semble occupé par un espace ouvert, probablement une cour. Malheureusement, les décapages intermédiaires réalisés, en plusieurs fois, ont considérablement gêné l'observation des relations stratigraphiques entre les structures et les couches de cette partie de l'ensemble 3 avec celles plus proche du bâtiment. Le four FR3109, structure la plus marquante de cette zone, n'a été vu que dans les dernières phases du chantier. Par ailleurs, il jouxtait une zone de stockage de matériel (container) qui a empêché d'en dégager les abords. Néanmoins, on retrouve dans ce secteur une série de remblais (Us 3225) qui semble marquer le passage des phases du milieu du Ier s. ap. J.-C. à la phase C. Un sol de terre (SL3410) a été vu sur ce remblai sur l'extrémité sud-ouest de l'espace 3C-8 (à proximité de l'ensemble 8, cf. *infra* § 2.9). Ces niveaux correspondent a ceux de la phase C que l'on retrouvent à proximité ou au sein des bâtiments situés sur les bordures nord-est et sud-est de la cour 3C-8.
Le seul aménagement visible au sein de cet espace ouvert est un four de potier (FR3109, fig. 149). Le mobilier céramique des différentes couches qui comblent sa chambre de chauffe (Us 3125, Us 3111 et Us 3110) et sa fosse de travail (Us 3224) montre qu'il est abandonné très probablement au milieu du IIe s. ap. J.-C. (au moment du réaménagement architectural sur les bâtiments nord-est). Par contre on ignore s'il est implanté dès le début de la phase C (période flavienne) ou un peu plus tardivement au début du IIe s. ap. J.-C. La chambre de chauffe enterrée, a été conservée. Mais le haut du four est détruit à partir des parties hautes des supports de sole. Il montre une architecture assez classique. Sa forme en plan est globalement ovale (creusement d'installation : env. 1,6 x 1,25 m). Les parois sont constituées de moellons de grès bruts ou équarris liés à l'argile. Ils forment un parement grossier sur l'intérieur du four. La paroi et le fond sont recouverts d'un enduit d'argile marqué évidemment par une forte rubéfaction. Une partie du dispositif de soutien de la sole est conservé. Au centre de la chambre, on peut voir les vestiges d'un muret constitué d'un assemblage de fragments de tuiles. Il est en partie effondré vers le sud-ouest. Le long des parois, sont accolées des pilettes bâties de la même façon. Trois sont encore conservées. L'ouverture vers la fosse de travail est toujours en place. Elle est quadrangulaire (section d'env. 35 x 30 cm). Le sommet est fermé par des *tegulae* en réemploi. La fosse de travail (Us 3892) est assez étroite (plan ovale d'environ 1,80 x 1,30 m ; profil en cuvette, prof. 40 cm). On observe, au fond, un surcreusement linéaire à fond plat et bords droits (Us 3226), au comblement très charbonneux. On peut l'interpréter comme un petit canal de drainage de la zone du foyer. Le comblement d'abandon de la chambre de chauffe a livré une grande quantité de mobilier céramique visiblement issu de la production du four (série, surcuit). Il s'agit essentiellement de productions de céramiques fines connues pour le début du IIe s. ap. J.-C. On en retrouve de semblables sur les ateliers mis au jour Rue des Pierres en 1987, non loin, à l'est du site du Faubourg d'Arroux. Nous renvoyons ici à l'étude d'Anne Delor-Ahu (cf. *infra* § cf. Vol. 3, Le mobilier céramique et amphorique) pour une analyse plus détaillée sur cet ensemble céramique.

**Figure 149 a** Le four 3109 : chambre de chauffe en cours de fouilles
**b** Le four 3109 : chambre de chauffe dégagée vue vers le N-E
**c** Le four 3109 : chambre de chauffe dégagée vue vers le N-E
**d** Le four 3109 : effondrement de la paroi dans la tranchée 3105 (vue vers le S-O)
**e** Le four 3109 : coupe de la fosse de travail 3224
**f** Le four 3109 : la fosse de travail 3224 après enlèvement du comblement


















### 2.4.3. Bilan : l'ensemble 3 à la phase C et jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C.

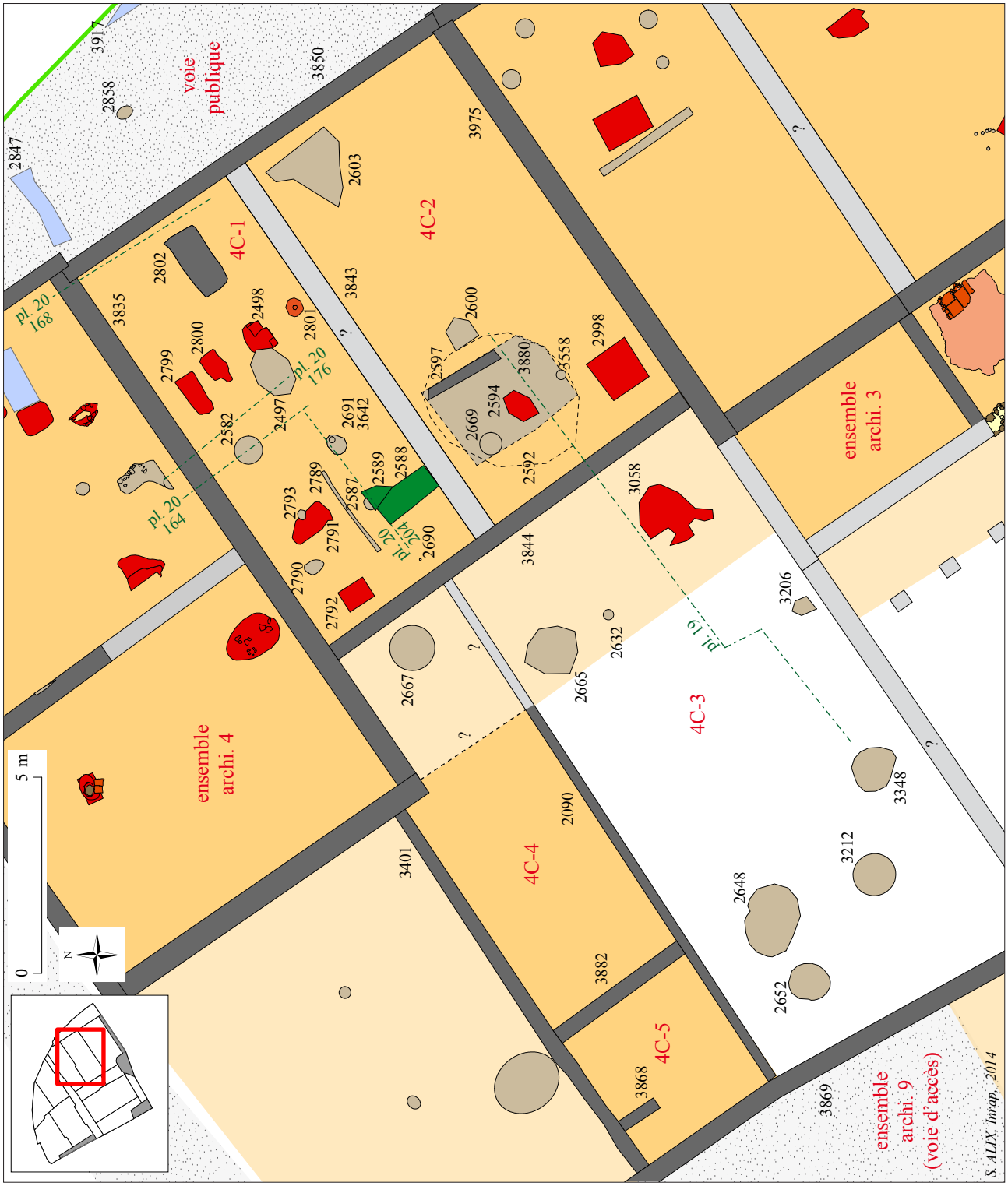
La période flavienne voit la construction d'un premier état de ce bâtiment qui restera en place jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C. Il est érigé sur ceux de la phase B (ensemble 27) qu'il a détruit en grande partie. L'organisation générale et l'emprise de cet ensemble vont ensuite perdurer jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. malgré une reconstruction au milieu du IIe s. ap. J.-C.
Ce premier état de l'ensemble 3 est constitué d'un corps de bâtiment principal situé au nord-est, dont la façade donne sur la voie publique. Seules quelques unes de ses structures architecturales ont été conservées, et il n'en reste en général que la fondation (mur sud-est, mur nord-est). Les vestiges de murs possèdent des fondations moins profondes et massives que les murs de l'état suivant (phase D/E). Ils suffisent peut-être toutefois à soutenir un étage. Il est probable que ce bâtiment ait été partagé en deux grands espaces, ne serait-ce que pour des questions de portée de la couverture ou des planchers d'étage. Toutefois, si un mur central a existé comme au IIe/IIIe s. ap. J.-C., il a été entièrement détruit par la mise en place de l'état suivant (TR2048). Ces espaces sont occupés par des sols en terre. La destination des aménagements que l'on y trouve en petit nombre est parfois difficile à interpréter (cf. par ex. l'angle sud-est de la pièce 3C-2). Mais la plupart relèvent de structures banales : foyers, cloison. On notera la présence dans le mur nord-est d'un bassin engagé dans la maçonnerie. Il faut peut-être le relier à un lourd plot de fondation sur lequel il est en partie bâti (support de citerne ?). Des réaménagements sont visibles dans l'espace 3C-2 au deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. On trouve notamment, au nord-est de la pièce, une grosse amphore enterrée, constituant probablement une réserve d'eau et une série de blocages de pierres qui constituent la base de supports indéterminés. Faut-il les associer à l'activité de poterie (façonnage ?), dont témoigne la présence du four FR3109 dans la cour à la même période ?
Une série de murs mieux conservés témoignent de la présence de parties bâties qui viennent s'accoler au sud-ouest du bâtiment « principal » et le long de la bordure sud-est de l'ensemble. Il s'agit d'un bâtiment en L, peut-être en partie longé par une galerie. Il semble que ce soit des pièces d'habitat : on y trouve les vestiges d'enduits peints polychromes relativement soignés, bien que communs, et de sols en tuileau décorés de petites incrustations.
Ces constructions ceinturent une cour qui occupe le sud-ouest de l'ensemble 3. On y trouve un four de potier. Il a produit des céramiques fines au début du IIe s. ap. J.-C., mais il était peut-être en place dès le début de la phase C.
L'ensemble 8 est situé dans une zone intermédiaire entre les ensembles 2 et 3. Du fait des limites de l'emprise de fouilles, il est souvent difficile de savoir s'il s'articule avec l'un ou l'autre de ces ensembles architecturaux voire s'il fonctionne avec ceux qui se développent au sud-est hors emprise. À la phase C, l'organisation de ses murs pourrait indiquer qu'il s'ouvre et communique avec l'arrière de l'ensemble 3.
Le mobilier hors céramique (ainsi que les restes de faune) présent dans les couches en place est peu abondant. Au sein du corps de bâtiment nord-est, il relève essentiellement de la sphère personnelle et domestique : fibules, anneau de ceinture, fragments de vaisselle en verre. Au sein du bâti sud-ouest, on trouve également un peu de vaisselle en verre, un fragment de lampe à huile, mais également une petite série d'objets (tiges ou fragments de tiges) en fer, dont certains sont des morceaux d'outils à pointe. Mais la grande majorité du mobilier provient des niveaux de remblais de démolition et d'abandon qui scellent les bâtiments bordant la cour, marquant le passage à l'état architectural de la phase suivante (D/E). Ce mobilier peut provenir au moins en partie des bâtiments de la phase C, mais si des apports extérieurs (remblais) ne sont pas exclus. Ce mobilier est rattaché

aux Us 2205, Us 2249, Us 2989, Us 2319, Us 2058, Us 2509. Il est assez varié. On y trouve quelques déchets de métallurgie en très petite quantité (3 chutes de production en fer et deux tiges en bronze) qui ne semblent pas très significatifs. Le reste du mobilier comprend quelques outils indéterminés (outils à pointe en fer rappelant la série du sol Us 2365, manches en fer, un poids en fer). Le reste du mobilier renvoie plus clairement à la sphère domestique ou personnelle (aiguille en os, nombreux fragments de vaisselle en verre (gobelet, plats, bol…). On observe enfin quelques éléments liés à l'équipement immobilier ou à l'architecture : une frette de canalisation, des plaques décoratives en marbre, des restes (position secondaire toujours, mais déposés en groupe) d'un segment de décor en *opus sectile* (schiste).
Si le four FR3109 permet d'attester de l'activité de poterie, force est de constater qu'elle a laissé peu de traces. En dehors du comblement de la chambre de chauffe, on n'observe aucun dépotoir. Par ailleurs, le mobilier cité plus haut ne témoigne pas d'une activité artisanale particulière. Comme celui qui a été découvert dans les aménagements en place, il renvoie plutôt à de l'habitat et à des activités domestiques.

## 2.5. L'ensemble architectural 4 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)

L'ensemble 4 (planche 4, fig. 150) fait partie des trois ensembles architecturaux de la façade nord-est de l'îlot qui sont rebâtis à la phase C fin du Ier s. ap. J.-C. Cette reprise semble se faire de concert pour les trois ensembles 3, 4 et 5, qui sont mitoyens. Il s'agit d'une reconstruction complète : par rapport à la phase B (ensembles 27 à 29, cf. *supra*) la morphologie, l'organisation et les limites des ensembles architecturaux changent. Toutefois, les niveaux de la phase C sont difficiles à étudier. D'une part, l'ensemble 4 ne bénéficie pas d'un bon niveau de conservation. Ce qui rend la lecture de la stratigraphie difficile et son interprétation incertaine dans une bonne partie de l'ensemble 4. En effet, les niveaux antiques dans cette partie de l'emprise ont largement été perturbés par des fosses de plantation modernes, en particulier dans le secteur de fouilles 28. En outre, deux puits modernes, (dont l'un auquel il a été adjoint au XXe s. une canalisation d'eaux usées, en faisant une fosse de vidange d'eaux usées) ont contribué à détruire les niveaux anciens. Par ailleurs, la reconstruction de l'ensemble au IIe s. ap. J.-C. (phase D) – au moins celle du bâtiment principal – s'est faite en réimplantant le bâtiment sur ses limites du Ier s. ap. J.-C. Quelques indices permettent de voir que les tranchées d'épierrements et les segments de murs conservés, apparus au décapage, ne correspondent pas à ceux de l'état de la fin du Ier s. ap. J.-C. Les niveaux en place le sont essentiellement dans la partie nord-ouest du bâtiment principal, où la séquence stratigraphique est la plus complète.
On peut néanmoins saisir l'organisation générale de cet ensemble. Après sa mise ne place à la période flavienne, elle est restée globalement identique jusque à la fin de la phase E, malgré les reprises du IIe s. ap. J.-C. Ses dimensions générales sont d'environ 27 x 12 m (90 x 40 pieds romains ?). Il suit la disposition assez classique des parcelles urbaines en lanière. Au nord-est on trouve le corps de bâtiment principal. Il est mitoyen avec ceux des ensembles 3 et 5 qui le flanquent au sud-est et au nord-ouest. Il donne du côté nord-est sur la voie publique qui borde l'îlot. La partie sud-est est occupée par un espace ouvert (cour). Sur le bord nord-ouest de ce dernier, les vestiges –mal conservés – d'une aile de bâtiment nord-est/sud-ouest ont été mis au jour. Cet édifice est mal calé chronologiquement, mais il a pu être bâti dès la phase C. L'extrémité sud-ouest de l'ensemble 4 donne sur un espace de circulation (ensemble 9) qui s'intercale entre l'ensemble 2 et l'arrière des ensembles 4 et 5.

**Figure 150** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase C



### 2.5.1. Le bâtiment nord-est

#### 2.5.1.2. Description générale

L'existence d'un état architectural du Ier s. ap. J.-C. – qui précède celui immédiatement apparent au décapage des IIe-IIIe s. ap. J.-C. – a d'abord été déduite de l'observation de deux tranchées d'épierrement successives sur le côté nord-ouest du bâtiment principal (planche 30). La profonde tranchée TR2093 suit et recoupe la tranchée TR2576. L'axe de cette dernière est légèrement décalé par rapport à la première, ce qui a permis sa conservation malgré sa plus faible profondeur. Elle est par ailleurs scellée par le niveau de sol Us 2096, qui correspond à l'état IIe-IIIe s. ap. J.-C. (phases D/E). Enfin, son altitude de fond ne peut avoir permis au mur qui lui correspond (FAN3835) de fonctionner avec les niveaux de sol de la phase B de ce secteur de fouilles (sols SL2577, SL2572). Le plus logique est donc que cette tranchée corresponde à l'état du bâtiment de la fin du Ier s. ap. J.-C. À l'autre extrémité du bâtiment, une série de murs chaînés sont apparus dès le décapage (MR2024, MR2070, MR2382). Ils fonctionnent avec l'état des IIe-IIIe s. ap. J.-C. (phases D/E). En effet, leur fondation est installée dans un remblai (Us 2255/Us 2256) qui est daté de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, cette série de murs est chaînée avec le mur de façade de l'ensemble 3, contigu. Or, la séquence stratigraphique de l'ensemble 3 permet d'attribuer ces murs à la phase D (2e moitié du IIe s. ap. J.-C.). Pourtant, on retrouve sur toute la surface de la moitié sud-est du bâtiment principal un niveau de sol cohérent (SL2599). Il est difficilement compatible avec la disposition des bâtiments de la phase B (40-70 ap. J.-C.). Compte tenu de ces données et de la présence de sols et d'aménagements internes (cloisons légères, foyers…) de la phase C, circonscrits dans l'emprise du bâtiment de l'état des IIe-IIIe s. ap. J.-C., il est logique de restituer un édifice au même emplacement pour la fin du Ier s. ap. J.-C. Mis à part la tranchée TR2576 évoquée plus haut, les constructions ultérieures ont visiblement détruit tous les vestiges des murs de la phase C. Toutefois, il est possible que certains éléments aient été repris à la période suivante.
Pour ce bâtiment construit à la période flavienne (phase C), on peut donc restituer un plan carré de près de 12 m de côté (40 pieds ?). Il est limité par les murs suivants : FAN3835 (TR2576) au nord-ouest, FAN3844 (TR2826) au sud-ouest, FAN3975 (précédant MR2024) au sud-est et FAN3850 (TR2005) pour la façade nord-est. L'état des IIe/IIIe s. ap. J.-C. montre la présence d'un mur central nord-est/sud-ouest qui partage le bâtiment en deux grands volumes (cf. *infra* phases D/E) et sert de probablement de report de charge pour la charpente. On ignore si une telle construction est présente dès la fin du Ier s. ap. J.-C. Les structures architecturales visibles pour la phase C sur les ensembles de la façade sud-ouest paraissent moins fondées et laissent envisager des bâtiments de moindre envergure. Néanmoins, la portée de la pièce dépasse les dix mètres. Il très probable que des supports intermédiaires aient été nécessaires, que ce soit pour un plancher d'étage ou directement pour la couverture de l'édifice. Si le mur central présent au le IIe s. ap. J.-C. n'a pas repris l'emplacement d'un équivalent de la phase C, il a pu détruire les vestiges d'autres types de supports (trous de poteaux, bases de pilier…). L'état de conservation des sols et leur nature permet de s'assurer de leur continuité sur l'ensemble du bâtiment et d'en inférer la présence d'une rupture entre les parties du bâtiment. Par commodité, nous décrirons séparément les espaces nord-ouest et sud-est de l'édifice.

### 2.5.1.3. La partie nord-ouest du bâtiment (4C-1)

*Les aménagements du premier état.*
Dans cette moitié du bâtiment, des niveaux de sols et d'aménagements associés à la phase C ont été observés. Ils sont installés sur une série de remblais. Plusieurs numéros d'Us ont été attribués à ces derniers, mais ils relèvent de la même dynamique : Us 2571, Us 2581, Us 2730 (partie nord-est) et Us 2610 (partie sud-ouest). Ces remblais scellent les niveaux de la phase B. Le mobilier céramique qui y a été collecté renvoie essentiellement aux trois premiers quarts du Ier s. ap. J.-C. Toutefois, le remblai Us 2571 a livré des tessons de poterie d'époque flavienne qui correspondent au début de la phase C.
Une série de sols de terre sont installés sur ces remblais (planche 30). Dans la moitié sud-ouest de la pièce c'est un sol (SL2609) de limon argileux brun jaune compacté (épaisseur de l'ordre de 3 à 5 cm). Il est surmonté d'un niveau d'occupation (Us 2608) constitué d'un limon gris-verdâtre sombre. Dans la partie nord-est de la pièce la séquence est moins nette. L'approche initiale par sondage a amené à donner plusieurs numéros d'Us (SL2570, Us 2569, SL2578) à ce qui semble être une séquence de sols, de recharges et de niveaux d'occupations plus ou moins lacunaires. Néanmoins, comme pour les remblais, cet ensemble relève d'une même séquence d'occupation. La séquence SL2570/Us 2569 est très proche de SL2609/Us 2608. Nous n'avons pas la trace d'une séparation entre ces deux parties de la pièce. Il est plus probable que les difficultés à raccorder explicitement les deux séquences de sols soient plutôt dues à leur nature (sol d'atelier en terre avec de nombreuses réfections)
Au sud-ouest de la pièce on note la présence de deux creusements qui se recoupent l'un l'autre : FS2588 et FS2589 (fig. 151). Le premier est installé dans le sol Us 2608/SL2609 et il est recoupé par FS2589. Les deux montrent un profil semblable : des bords courbes évasés et un fond légèrement en cuvette ou avec un replat (prof. 25/30 cm). FS2588 est détruite en grande partie : seule son extrémité sud-est est visible. Mais FS2589 est mieux conservée. Elle présente un plan quadrangulaire (1,5 x 0,7 m). Le fond de ces deux creusements est occupé par une couche de limaille de bronze agglomérée d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur. Il s'agit de fosses qui servent au travail d'abrasion lors de la mise en forme des pièces moulées. Ce type de structure est bien identifié (Chardon-Picault & Pernot 1999).




**Figure 151** Vue des fonds de fosse d'abrasion 2588 et 2589

On trouve également, à proximité des fosses, sur l'extrémité sud-ouest de l'espace 4C-1, un trou de piquet (PI2690). Du côté nord-est des fosses d'abrasion, Un trou de poteau isolé a été mis au jour (TP3642/TP2691). Il s'agit d'un creusement ovale d'environ 50 x 40 cm (prof 40 cm). On note un calage de tuiles bien en place sur le fond (fig. 152). Le négatif de la structure n'était pas comblé et s'est préservé en espace vide après décomposition ou arrachement du poteau.

**Figure 152** Le TP 2691




Du côté nord-est de l'espace 4C-1 (fig. 153 a), les vestiges de trois foyers ont été mis au jour. Pour deux d'entre eux (FY2799 et FY2800), les vestiges se résument à une trace de rubéfaction sur le sol sur une zone plus ou moins quadrangulaire, sur laquelle on trouve des fragments de tuiles et des galets. On a affaire ici aux restes de l'assise de deux foyers mal conservés ou peut-être abandonnés au cours de la période d'activité (reconstruction successives ou utilisation conjointe ?). Le foyer FY2799 occupe un espace de 110 x 60 cm. FY2800 s'étend sur 90 x 60 cm. Immédiatement au sud-est des deux structures précédentes, dans le même alignement nord-ouest/sud-est, on trouve un troisième foyer (FY2498, fig. 153 b). Celui-ci est un peu mieux conservé que les deux précédents, même s'il a été en partie détruit par une fosse tardive (FS2480, cf. *infra* ensemble 4, phase F). Il est caractérisé par une trace de rubéfaction sous-jacente à sa sole. Des éléments de cette dernière ont été observés en place. Il s'agit d'un dallage composé de dalles de terre cuite d'environ 30 cm de côté. La partie conservée du foyer s'étend sur 90 x 70 cm. Compte tenu de la taille des dalles de terre cuite, on peut probablement restituer un foyer d'au moins 90 x 90 cm avec 9 dalles. Le foyer FY3135, actif à la même période au sein de l'ensemble 1 est construit de cette manière.

La fosse FS2497 borde au sud-ouest le foyer FY2498. Elle est de plan ovale (110 x 90 cm). Son profil montre un fond plat et des bords courbes ou droits évasés. Compte tenu de l'état de conservation des vestiges, il est difficile de savoir si elle était fonctionnellement associée au foyer (comme cendrier p. ex.) ou s'il s'agissait d'une fosse creusée lors d'une réfection ou de l'abandon de l'atelier. Le mobilier céramique qui a été collecté est flavien et on y a trouvé des déchets de métallurgie (cf. *infra*).

Au sud-est du foyer FY2498, toujours dans le même axe d'alignement, un fond d'amphore bétique (Dr. 20 ?) ancrée dans le sol a été mis au jour (Us 2801). Il est manifestement réemployé pour constituer une réserve d'eau ou petit bac de trempage si on se réfère au contexte d'atelier qui semble être celui de cet espace (*infra*). Le diamètre en surface du fond d'amphore est d'environ 45 cm.







**Figure 153 a** Vue de la partie N-E de la pièce 4C-1
**b** Le foyer 2498 et le fond d'amphore en place Us 2801

Près de l'extrémité nord-est de la pièce, on trouve la fondation d'une structure bâtie (Us 2802, fig. 154). Il s'agit d'un blocage de pierres brutes quadrangulaire d'environ 1,8 x 0,8 m. Il est installé dans le sol flavien (Us 2569) et scellé par celui de la phase suivante (Us 2096). Son extrémité nord-est ne se joint pas au mur de façade. Sa fonction reste incertaine du fait de son état de conservation. Nous n'avons pas observé de traces de rubéfaction qui permettraient d'y voir un foyer. Si c'est bien le cas, il s'agirait de foyer en élévation. La taille des modules de pierres est largement supérieure aux blocages sur lesquels sont assis les autres foyers. En contexte d'atelier, il pourrait également s'agir de la base d'un support de frappe. Il est situé à proximité des foyers. On aurait alors affaire à un support de frappe beaucoup plus lourd que ceux qui ont pu être mis au jour sur le site (cf. p. ex. sur l'enclume découverte dans l'ensemble 1 pour la phase D).

**Figure 154** La structure bâtie 2802



*Des vestiges témoignant d'un second état.*
La séquence stratigraphique présente dans la partie sud-ouest de la pièce a permis de voir un second état de la pièce (fig.155). Un sol de terre (SL2507) est en effet mis en place sur le sol SL2609/Us 2608 et les fosses d'abrasion FS2588 et FS2589. Comme le reste de la pièce il est scellé par un petit niveau de démolition. (Us 2080) et le sol Us 2096 (phase D). Ce réaménagement se place donc dans la continuité des niveaux précédents. Les structures que l'on y a mises au jour ont également livré des déchets de métallurgie (cf. *infra*). Comme il n'est visible que sur l'extrémité sud-ouest, on ne peut affirmer que cette reprise ait touché le reste de l'espace 4C-1.
Le sol SL2507 est constitué de limon argileux grisâtre compacté sur une épaisseur de 5 à 10 cm. On distingue, creusée dans ce sol, l'empreinte d'une cloison légère (sablière basse directement implantée dans le sol ?) d'environ 10 cm de large. Elle suit un axe nord-est/sud-ouest et on peut la suivre sur un peu moins de 2,5 m. Elle partage l'extrémité sud-ouest l'espace 4C-1 en deux parties égales. Toutefois, il n'est pas sûr que le bâtiment nord-est soit séparé en deux baies par un mur central (FAN3843/TR2590). On ne sait donc pas si cette séparation s'applique à l'espace 4C-1 comme espace clos au sud-est, ou si on a affaire à une autre organisation des cloisonnements qui nous échappe du fait de l'état de conservation.
Au nord-ouest de cette cloison, plusieurs aménagements ont été mis en évidence. D'une part deux emplacements de foyers sont visibles (FY2791 et FY2792). Comme pour FY2799 et FY2800, il n'en reste que l'empreinte de rubéfaction sous-jacente et quelques fragments de terres cuites architecturales qui en formaient soit la sole soit le radier de celle-ci. Malgré leur médiocre état de conservation, il semble qu'ils étaient de plan quadrangulaire (dimensions des parties conservées FY2791 : 120 x 60 cm, FY2792 : 75 x 60 cm). Le foyer FY2791 est recoupé (ou associé) par un creusement subcirculaire de faible profondeur (Us 2793) : 25 cm de diamètre, 5 cm de profondeur. On observe entre les deux foyers un creusement (Us 2790) de plan ovale (50 x 40 cm, prof. environ 20 cm). Sa position stratigraphique par rapport au sol SL2507 n'est toutefois pas assurée : il a pu fonctionner avec l'un ou l'autre des états de la pièce. Un peu plus au nord-est, la fosse FS2582 a été mise au jour (plan circulaire, profil en cuvette, 70 cm de diamètre, prof. 25 cm). Elle est scellée par le sol SL2096, ce qui permet de l'attribuer à la phase C. Mais son contact avec l'un ou l'autre sol de la phase C n'a pas pu être observé. Toutefois, son altitude d'apparition correspondrait plutôt au deuxième état.




**Figure 155** Vue des structures du second état de la partie S-O de la pièce 4C-1

*Des déchets de métallurgie du fer et du bronze.*
Les différents aménagements de cette partie du bâtiment nord-est ont livré une quantité relativement importante de déchets liés à la métallurgie du bronze et du fer.

- fosse FS2588 :
- sel de cuivre sur tout le fond (abrasion),
- coulures de bronze (140 éléments)
- battitures en petite quantité (1 g en tamisage).
- fosse FS2589 :
- sel de cuivre sur tout le fond (abrasion)
- coulures de bronze (16 éléments)
- 1 raté de fabrication indéterminé
- battitures (6 g en tamisage et 8 g/l en test à l'aimant)
- une scorie de fer (culot), nombreuses micro scories ou fragments
- fond d'amphore en place Us 2801 : 4 g de battitures en tamisage (comblement)
- fosse FS2497 : 44 scories de fer, une coulure de cuivre (dont parois et culots)
- sol SL2609 : 10 g/l de battitures en test à l'aimant.

Des déchets de métallurgie ont également été découverts dans les structures du second état (sud-ouest de la pièce). Une petite quantité de battitures provient d'un prélèvement réalisé en surface du foyer FY2792 (1 g en tamisage). Une autre petite quantité a été mise en évidence dans le creusement Us 2793 (2 g en tamisage). Pour le bronze, on y a découvert 7 déchets de production indéterminés (ébauches ?), ainsi que 7 coulures de fonte. Enfin, il faut tenir compte des fosses plus tardives qui percent ou atteignent ces niveaux. On y trouve également des déchets de métallurgie (cf. ensemble 4 phase D/E et F). Toutefois, il convient d'être prudent en ce qui concerne la phase F, pour laquelle une activité de métallurgie du fer est très probablement présente. On notera la découverte, au sein de la fosse FS2589, d'un petit polissoir en pierre. Après étude (cf. Vol. 3, Mobilier lithique (M. Pieters), il s'avère qu'il était plutôt destiné à la finition de pièces de tabletterie. Toutefois, on peut envisager que l'on en ait eu l'usage pour la finition d'éléments en os joints aux productions métalliques (p. ex. des manches d'outils comme des couteaux).

L'ensemble de ces éléments permet d'affirmer que cette partie au moins du bâtiment a abrité un atelier de métallurgie mêlant fer (forge) et bronze (fonte, abrasion). Les structures décrites plus haut s'associent bien avec les déchets collectés.

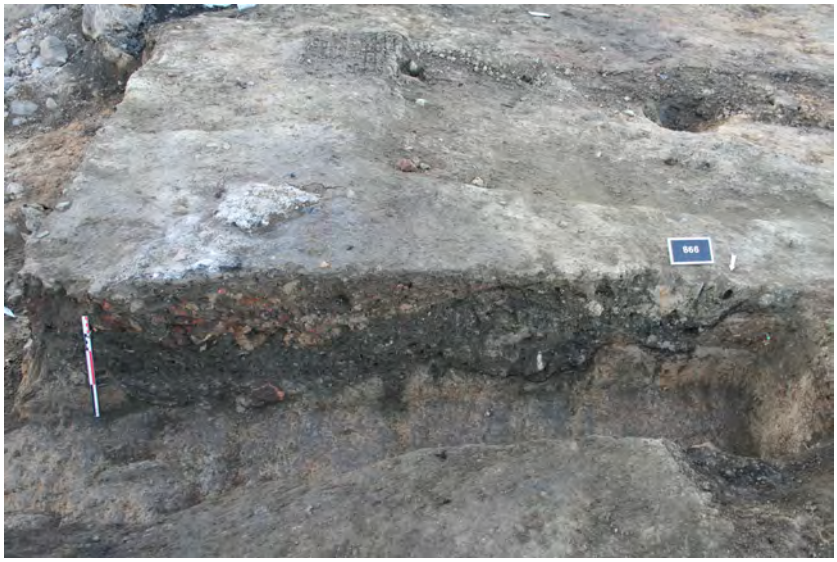
#### 2.5.1.4. La partie sud-est du bâtiment (4C-2)

Cette partie du bâtiment est particulièrement touchée par les fosses de plantation modernes. Elles ont détruit la plupart des aménagements antiques. Pour la phase C, il ne reste qu'une couche de limon argileux jaune (Us 2599) de 5 à 10 cm d'épaisseur qui couvre toute cette partie du bâtiment. Il s'agit d'un sol ou d'une préparation de sol dont la partie supérieure a été en partie écrêtée. On perçoit par endroit des traces de rubéfaction mais elles restent trop diffuses pour que l'on puisse caractériser les éventuels foyers qui les ont produites. Ce niveau est posé directement sur le remblai d'abandon augusto-tibérien : les aménagements de la phase B ont donc tous été détruits dans cette zone.
Au nord-est de cet espace on trouve une fosse (FS2603, fig. 156) qui coupe le niveau de sol SL2599. Elle est de forme irrégulière, formant une sorte de pointe en direction du sud-ouest. Du côté nord-est, elle est tronquée par la tranchée d'épierrement TR2005 (mur de façade). Elle occupe une surface en plan d'environ 2 x 1,85 m. Elle montre un profil irrégulier et des bords évasés. Le fond montre un surcreusement de 10 cm de profondeur avec bords droits et fond plat qui occupe une bonne partie du fond.
Le comblement montre deux couches : la majorité du comblement est composée d'un limon brun sombre charbonneux qui remonte sur les bords. Au centre et en surface on observe une petite accumulation en cuvette avec de la cendre, de l'argile cuite (rejets de foyer ?) et du limon. La fosse a livré une concentration de déchets de métallurgie, relevant majoritairement du travail des alliages cuivreux :

- plusieurs fragments de four de bronzier (forte vitrification, présence de d'alliage cuivreux)
- 90 coulures de fonte de bronze
- 3 scories de fer (paroi)
- une très petite quantité de battitures (1 g en tamisage)

Ces éléments peuvent être reliés à l'activité perçue dans l'autre moitié du bâtiment (*supra*). Néanmoins, le creusement atteint les niveaux augusto-tibériens où une activité de métallurgie du fer est attestée (cf. *supra* ensemble 21). Certains déchets peuvent donc être intrusifs. Le contenu de la fosse correspond à un ou plusieurs foyers détruits. On ignore dans quelle mesure la fosse elle-même ne correspond pas au démontage d'une structure liée à la métallurgie (foyer ou autre). Le sol SL2599, sans doute écrêté, ne permet pas de juger de l'aménagement de cette partie du bâtiment. La fosse FS2603 est l'une de trois seules structures en creux qui ont laissé des traces.
Plus au sud-ouest on trouve un deuxième creusement (FS2600). Il s'agit d'une petite fosse ovale, coupée au sud-ouest par le décaissement FS2592 (cf. *infra*). Elle n' pas livré de mobilier.
Le dernier aménagement visible est en effet un large décaissement qui présente en surface un plan subcirculaire d'environ 3,6 m de diamètre (FS2592, planche 19). Ce décaissement correspond en fait à la destruction et au démontage d'un aménagement en creux. Le comblement de FS2592 est en effet recouvert par l'hypocauste SL2821 et coupé par son mur nord-est (MR2070) ainsi que sa tranchée d'épierrement (TR3881). Le sol d'hypocauste et ce mur appartiennent à l'état du bâtiment de la phase D/E. La fosse FS2592 scelle en fait un sol (Us 3560) situé au fond d'un décaissement initial (Us 3880). Ce sol recouvre lui-même l'arase du mur d'un bâtiment de la phase B (40-70 ap. J.-C.) : FAN3895 (TR2593). Cette position stratigraphique nous permet de caler cet aménagement dans la phase C.

**Figure 156** Vue en coupe de la fosse 2603



Compte tenu de son altitude de fond, inférieure d'environ 35 cm par rapport au niveau de sol SL2599, nous sommes en présence d'un aménagement excavé (creusement Us 3880, fig. 157 a). Sa forme exacte n'est pas connue, du fait de son démontage (FS2592). Toutefois, un léger surcreusement dans le fond permet de lui restituer une emprise de fond quadrangulaire de 3,2 x 2,3 m. On y observe un sol de limon brun sombre charbonneux compacté (Us 3560). Les vestiges d'un foyer y sont visibles sous la forme d'une trace de rubéfaction ovale de 90 x 65 cm. Au nord-est du décaissement, on trouve l'arase d'un muret ou d'un solin (Us 2597). Il n'en reste qu'une assise, formée d'une ligne de pierres brutes implantées dans une petite tranchée (10 cm de profondeur, 25 cm de large). On le suit sur un peu plus de 2 m. Il est largement endommagé par l'implantation et la destruction du mur MR2070 (phase D/E). On ignore s'il s'agit de la seule cloison en bordure de l'excavation. Les autres côtés ont pu en avoir qui n'ont pas laissé de trace. De même, on ne peut juger s'il s'agit d'une cloison avec élévation complète ou seulement d'un simple muret soutenant les bords de la structure. On observe enfin trois trous de poteaux qui percent le sol Us 3560 et sont scellés par la structure Us 2592. Deux sont circonscrits dans le fond du décaissement : TP2669 et TP3558. Le premier est assez important (55 cm de diamètre, 30 cm de profondeur) ; le second (fig. 157 b) est plus petit mais bien marqué (diamètre 18 cm, profondeur 30 cm). S'ils participent à l'aménagement de cet espace légèrement excavé, leur fonction exacte reste incertaine.

Cette structure reste donc énigmatique. Elle n'a pas livré de mobilier qui permette de l'associer avec l'activité de métallurgie visible dans la moitié nord-ouest du bâtiment. On ignore la raison d'isoler ainsi ce foyer au sein d'un espace légèrement décaissé. Cela répond-il a des nécessités liées au travail artisanal ? Ou au contraire est-ce en rapport avec une partie domestique du bâtiment ?



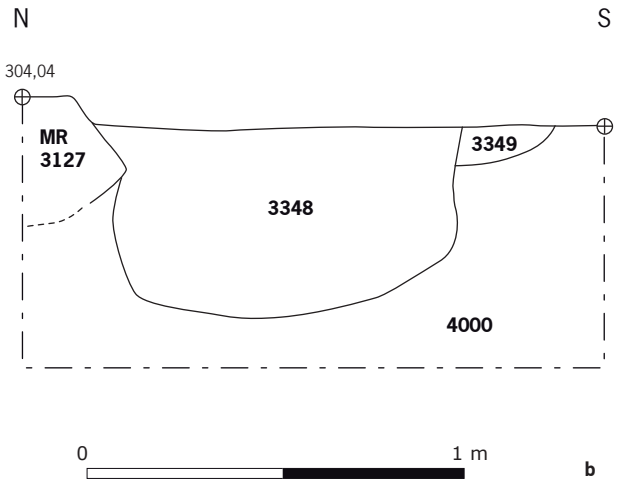

**Figure 157 a** Vue du fond d l'aménagement excavé 3880
**b** Vue du trou de poteau 3558 au S-E de l'aménagement excavé 3880

### 2.5.2. La cour arrière 4C-3

Au sud-ouest du bâtiment principal, se développe un espace ouvert d'environ 15 m de long. Sa largeur dépend de la présence ou non, dès la phase C, de l'aile bâtie dégagée sur sa bordure nord-ouest (cf. *infra* 4C-4 et 4C-5) : près de 12 m en son absence (largeur totale de l'ensemble 4) ou environ 7,5 m si elle est construite dès cette période. La cour est probablement fermée au sud-ouest par un mur de clôture, si l'aile est bâtie. Par contre on ignore si des séparations en matériaux légers ou des murs sont présents entre les cours arrière des ensembles 3, 4 et 5.
Le sol de la cour n'a pas été conservé. Le remblai qui occupe le sommet de la séquence stratigraphique (Us 2834, planche 19) peut dater de l'installation de la phase C. Il recouvre des niveaux appartenant à la phase B mais n'est pas daté avec certitude.
Plusieurs fosses ont été découvertes dans l'emprise de la cour. Trois d'entre elles ont livré un mobilier céramique assez homogène qui les place dans la phase C : FS2652, FS3212, FS3348 (fig. 158). Il s'agit probablement de fosses dépotoirs ponctuelles qui prennent place dans la partie sud-ouest de la cour. Deux d'entre elles FS3212 et FS3348 ont livré quelques déchets liés à la métallurgie (une chute de production indéterminée en fer et une chute de tôle en bronze).

**Figure 158 a** La fosse 2652
**b** Coupe de la fosse 3348



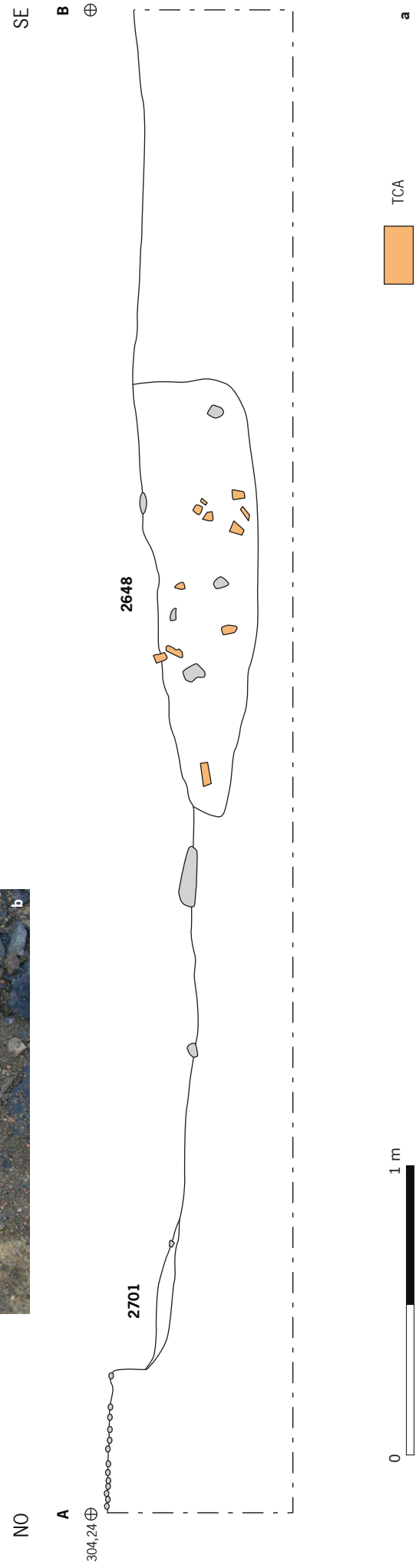

Quatre autres fosses ont une position chronologique incertaine entre les phases B et C : FS2648, FS2665, FS2667 et FS3206. La fosse FS2667 est potentiellement sur l'emprise de l'aile nord-ouest (fig. 159).
Un foyer (FY3058) a été dégagé au sud-ouest du mur FAN3844 (TR2628). Il n'en reste que la trace rubéfiée au sol. Ce foyer est mal calé chronologiquement. Le plus probable est qu'il appartienne à la phase B, mais il n'est pas exclu qu'il puisse être associé aux phases suivantes.
Enfin, on note la présence d'un trou de poteau (TP2632) dans la partie nord-est de la cour. Il est isolé. En l'absence d'autres supports visibles, il est difficile de restituer à partir de ce seul élément un appentis sur la partie arrière du bâtiment nord-est. Mais si l'aile nord-ouest est en place, on peut imaginer qu'il ait constitué le support d'une structure légère prenant appui sur les murs perpendiculaires des deux corps de bâtiments

### 2.5.3. Mise en place d'une aile de bâtiment (4C-4 et 4C-5) au nord-ouest de la cour ?

Sur le côté nord-ouest de la cour, le décapage a fait apparaître un corps de bâtiment arasé avec des sols en mortier (fig. 160 a). Du fait de la nature des aménagements et de leur position stratigraphique, ainsi que de leur état de conservation, il n'a pas été possible de les caler chronologiquement. Cette construction est postérieure à la phase B (cf. *infra*), mais on ignore s'il s'agit d'une création de la fin du I^er^ s. ap. J.-C. ou si elle est bâtie durant les phases suivantes (D/E).
Elle est limitée au nord-ouest par le mur MR3401 (TR2135), dont il ne reste qu'une partie du blocage de fondation (fig. 160 b). Ce mur marque également la séparation entre les parties sud-ouest des ensembles 4 et 5. Il vient probablement s'appuyer sur l'angle des murs FAN3845 (TR2672) et FAN3847 (TR2145) qui complète les limites du bâtiment. Au sud-ouest, c'est le mur FAN3869 (TR 3402) qui en marque la limite. Il se prolonge au nord-ouest et au sud-est, fermant l'arrière des ensembles 4 et 5. Au sud-est le bâtiment est limité par le mur MR2090 (TR2701). Il n'en reste que quelques éléments du blocage de fondation, très perturbés par la canalisation moderne Us 2065 qui mène au puits PT2139. Même la tranchée d'épierrement est largement détruite par des perturbations postérieures (fosses de plantations modernes notamment). Au nord-est enfin, c'est le mur FAN3844 (TR2628) qui ferme l'édifice, marquant la jonction avec le corps de bâtiment du nord-est. Au total, il occupe une emprise de 15,5 x 4,5 m.

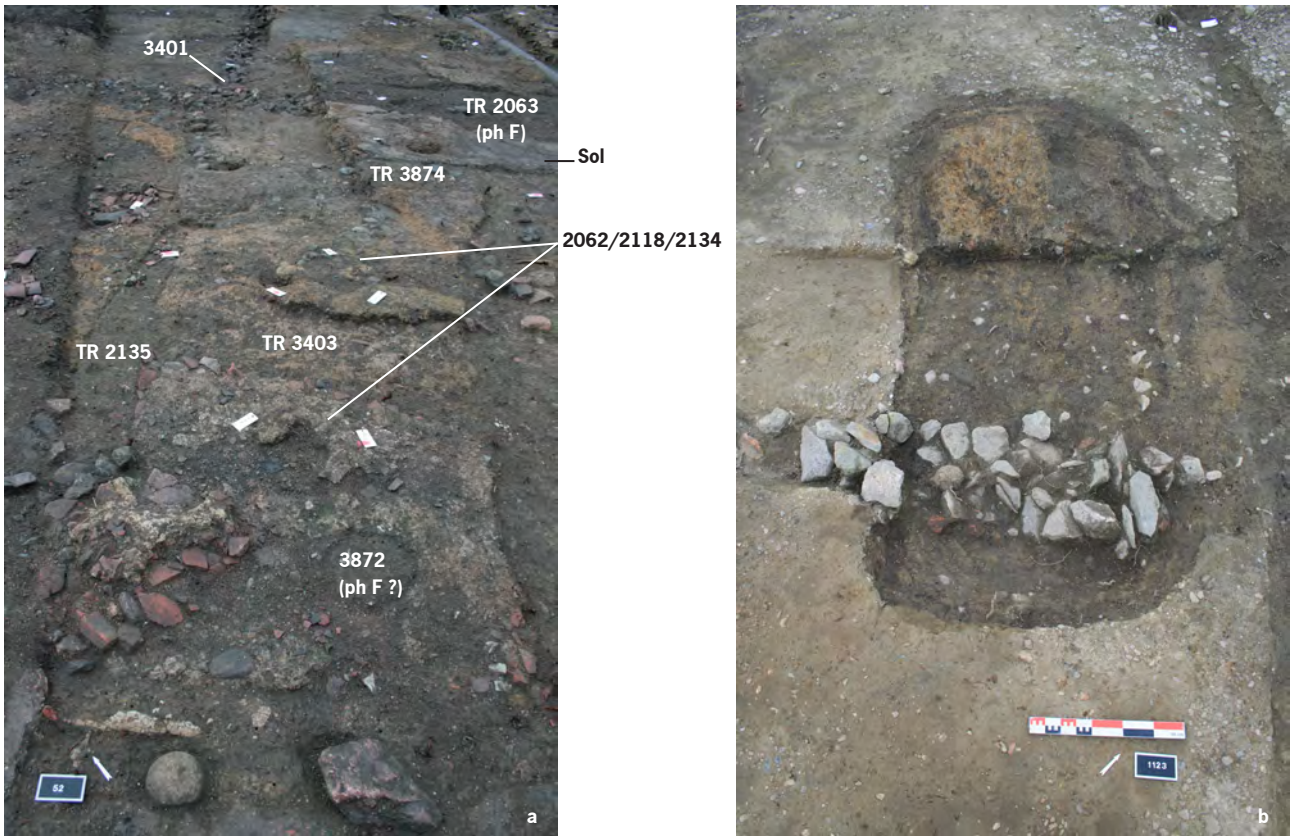
**Figure 159 a** Coupe de la fosse 2648 et du bor de tranchée 2701
**b** La fosse 2667 avant fouille

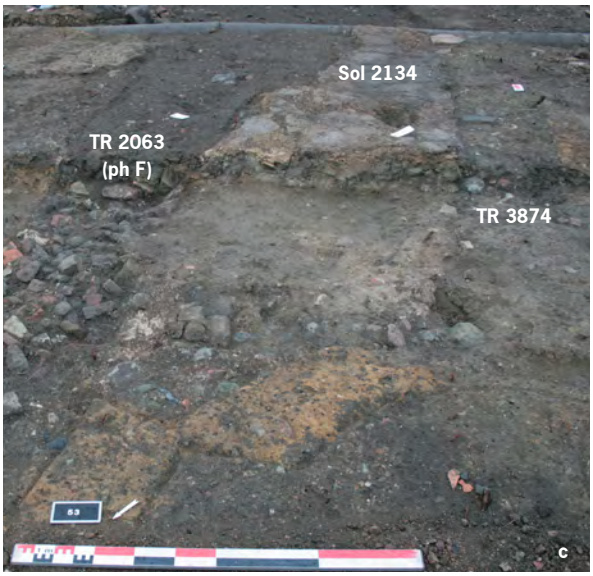


À l'intérieur, deux tranchées d'épierrement permettent de restituer deux murs. FAN3882 (TR3874) divise l'espace en deux, cloisonnant une pièce quadrangulaire au sud-ouest (4C-5 : 3,8 m de côté). On y trouve, dans l'angle nord-ouest, la trace du second mur : FAN3868 (TR3404). Il est très court (env. 1 m). On ignore la fonction de l'espace ainsi réservé. Si d'autres séparations étaient présentes, on n'en trouve plus trace. Mais l'extrémité nord-est du bâtiment est particulièrement mal conservée (puits moderne PT3139, fosses de plantation). Ces murs sont tous de faible largeur (de l'ordre de 40 à 45 cm et les fondations paraissent peu profondes. Il est probable qu'ils aient supporté un bâtiment sans étage. Les sols intérieurs ont été en partie conservés dans la pièce 4C-5 et sur la partie sud-ouest de l'ensemble 4C-4. Il s'agit de sols en béton de tuileau (SL2062= SL2118=SL2134) à la surface lissée, assis sur un radier constitué d'une couche de galets posés de chant (fig. 160 c).

**Figure 160 a** Vue générale de sols et arases de mur l'aile de bâtiment 4C-4/4C-5
**b** Segment de fondation du mur 3401 recoupant la fosse tibérienne Us 3310
**c** Vue du sol de mortier Us 2134 à l'intérieur de la pièce 4C-4



Le bâtiment recoupe ou scelle un niveau de sol qui a été vu par morceaux (Us 3404). Il a été attribué à la phase B (40-70 ap. J.-C.). Ce qui nous donne un *terminus post quem*, mais ne nous permet pas de dater précisément la création de l'édifice. Toutefois, la tranchée d'épierrement TR2063 et le mur qui lui correspond (FAN3879) recoupent les sols et les murs de ce bâtiment. Ce mur est daté de la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C., début IVe s. ap. J.-C.). Cette construction est donc édifiée entre le Ier s. ap. J.-C. et le IIIe s. ap. J.-C. C'est une aile de bâtiment, probablement dédiée à l'habitat, qui borde la cour au nord-ouest.

### 2.5.4. Synthèse : un atelier de métallurgie en façade de l'îlot.

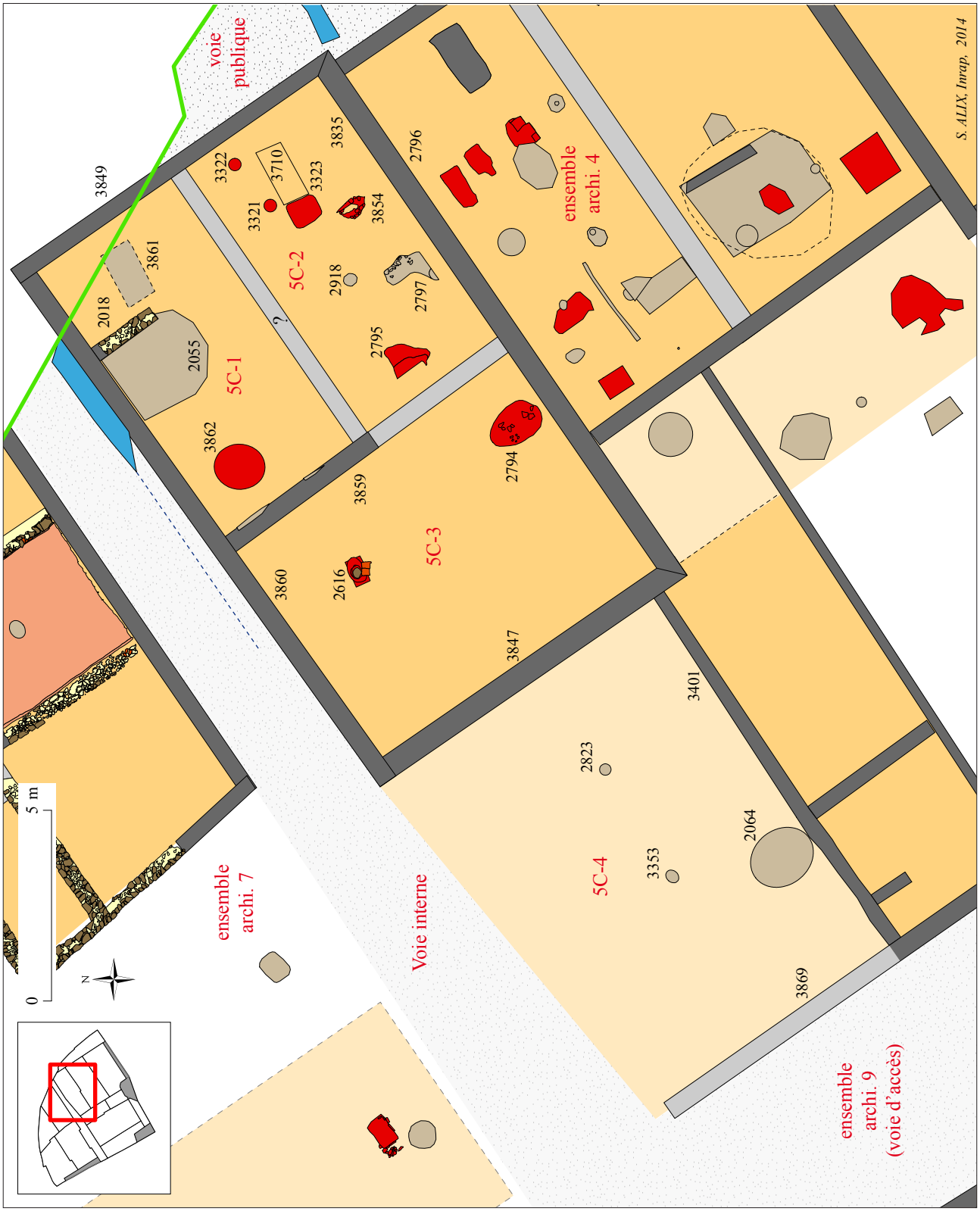
La fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C) voit la mise en place de l'ensemble 4, après la destruction d'une série de bâtiments présents dans cette partie de l'emprise durant la phase B (40 – 70 ap. J.-C.). Son organisation générale restera identique au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase E). Il occupe un espace quadrangulaire d'environ 27 x 12 m (90 x 40 pieds romains ?), allongé du sud-ouest au nord-est. Cette dernière extrémité donne sur la voie publique. À l'autre bout, il donne sur une courte voie d'accès qui le sépare de l'ensemble 2. Au nord-ouest et au sud-est, il est flanqué des ensembles 4 et 5, à la morphologie similaire, dont les bâtiments principaux sont mitoyens.
La partie nord-est de l'ensemble 4 est en effet occupée par un bâtiment quadrangulaire d'environ 12 m de côté. Ses murs et les tranchées de récupération de ces derniers ont presque entièrement été détruits lors de la construction de l'état suivant, plus massif (phase D/E). Néanmoins, quelques indices (cf. *supra* tranchée TR2576) permettent de restituer des murs positionnés approximativement aux emplacements des murs de la phase suivante. Un mur central de report de charge est présent dans l'état architectural des phases suivantes. On ignore si l'état de la phase C possède une structure similaire, même si la portée générale du bâtiment laisse supposer un système de report de charge (étage/charpente). Les niveaux de la phase C sont inégalement conservés au sein de ce bâtiment. Dans la partie nord-ouest, des vestiges en place ont été mis au jour. Un second état de l'aménagement intérieur a même pu être identifié. Les structures (foyers, fosses d'abrasion… cf. *supra*) et le mobilier collecté témoignent d'une activité de métallurgie du fer et du bronze. Pour le bronze, comme souvent on ne peut préciser la nature de la production. Néanmoins, les traces des deux grandes étapes de la production d'objet – fonte et mise en forme/finition par abrasion – ont été identifiées. Pour le fer, on trouve des restes d'une activité de forge, mais les déchets, pas plus que pour le bronze, ne permettent de se faire une idée de la nature de la production. La partie sud-est du bâtiment est endommagée par les fosses de plantations modernes. En dehors du niveau de sol, seuls quelques aménagements en creux sont visibles. Au nord-est, une fosse, où des déchets liés à la métallurgie ont été découverts, correspond peut-être au démontage d'une structure (foyer ?). Au sud-ouest, une partie de l'espace est décaissé sur quelques m². Cet aménagement excavé est bordé au moins en partie par une cloison sur solin ou un muret. Elle accueille un sol de terre sur lequel les traces d'un foyer sont visibles. On ignore s'il faut l'associer aux activités artisanales ou à des fonctions domestiques. Toutefois, aucun déchet de métallurgie n'a été mis au jour dans cette partie du bâtiment.
La partie sud-ouest de l'ensemble est occupée par une cour, dans laquelle on trouve quelques fosses qui correspondent à des dépotoirs ponctuels. Cet espace est peut-être clos par des murs qui le séparent des autres ensembles et de la petite voie d'accès au sud-ouest.
Sur sa bordure nord-ouest, une aile de bâtiment a été mise au jour.
Les données stratigraphiques et les éléments de datation absolus sont insuffisants pour connaître avec certitude la date de sa construction. Il est

possible qu'elle ait été édifiée dès la phase C (implantation aux phases C, D ou E). Il s'agit d'un corps de bâtiments aux murs peu massifs (pas d'étage ?), mais qui est doté de sol en béton de tuileau. Elle semble s'étendre sur tout le côté nord-ouest de la cour et venir s'appuyer sur le côté sud-ouest des bâtiments principaux des ensembles 4 et 5. Elle est divisée au moins en deux pièces. On l'interprète *a priori* comme un espace dédié à l'habitat.
La grande majorité du mobilier, hors faune et céramique, qui a été collecté correspond à des déchets de métallurgie évoqués plus haut. Les éléments relevant du domaine domestique ou personnel sont peu nombreux. On notera la présence sur le sol SL2599 d'une fibule en bronze, dont le type (Riha 4.4.) et le contexte de découverte laisse à penser qu'elle n'état plus en usage. Un fragment de couvercle ou de placage en os a été mis au jour dans le trou de poteau TP2669 (partie sud-ouest du bâtiment principal). La fosse FS2667 (incertaine phase B ou C) a livré des fragments de vaisselle en verre et une fibule (Riha 5.7.3). Des fragments d'un fléau de petite balance ont été découverts dans le remblai des phases D, E (Us 2256) qui scellait le sol SL2599. Si ce n'est pas un élément rapporté, ce petit outil de pesée pourrait être mis en lien avec l'activité de métallurgie. Les décors architecturaux ne sont presque pas représentés. Une antéfixe a été découverte dans la fosse FS2652 ainsi qu'une plaque décorative en schiste dans sur le niveau de sol Us 2802 (contexte d'atelier : remploi ?). On le voit, les objets témoignant d'un contexte domestique, d'habitat sont rares. L'essentiel du corpus renvoie à l'activité de métallurgie, même s'il paraît très probable que l'ensemble 4 ait eu des fonctions d'habitat (étage, aile nord-ouest dans la cour…), conjointement à l'artisanat.
Comme on l'a évoqué plus haut, la plupart des murs doivent être restitués sous les reprises de la phase suivante. Néanmoins, les sols et les aménagements correspondent aux différents espaces bâtis ou ouvert restitués. Ils viennent sceller les constructions attribuées à la phase B.
Le mobilier céramique des sols permet de voir une mise en place de cet ensemble à la phase C, vers 70 ap. J.-C. Une reconstruction des bâtiments prend place probablement au milieu du IIe s. ap. J.-C. (phase D, cf. *infra* ensemble 4 phases D/E). Mais l'organisation générale de l'ensemble 4, et en particulier l'emprise du bâtiment nord-est, ne change plus, au moins jusqu'à la phase F (fin du IIIe s. ap. J.-C.).

## 2.6. L'ensemble architectural 5 à la phase C (fin Ier s. / début IIe s. ap. J.-C.)

La mise en place de l'ensemble 5 s'inscrit dans la continuité de la construction des ensembles 3 et 4, qui sont mitoyens (planche 4, fig. 161). Comme pour ceux-ci, on note une rupture avec les ensembles de la phase B qui occupent la partie sud-est de l'emprise (ens. arch. 27 à 29). La morphologie, l'organisation et les limites des ensembles architecturaux changent. La reconstruction complète qui est opérée sous les Flaviens dans cette zone va figer l'organisation de l'espace jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. La structuration globale des ensembles architecturaux 3, 4 et 5 va en effet rester la même au moins jusqu'à la fin de la phase E.
On retrouve sur cet ensemble les mêmes difficultés d'analyse que sur l'ensemble 4. Même si les niveaux sont moins systématiquement détruits, des creusements tardifs, parfois d'assez grande envergure, ont perturbé les niveaux antiques. Par ailleurs, si des sols de la phase flavienne ont été mis en évidence, les murs qui leur correspondent ont été détruits. Les segments encore en place font partie d'une reconstruction globale visible sur cette partie de l'îlot au IIe s. ap. J.-C. On a toutefois pu mettre en évidence l'existence d'un état architectural propre à la fin du Ier s. ap. J.-C. La

**Figure 161** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase C



tranchée d'épierrement TR2576 (cf. *supra* ensemble 4 phase C) correspond à un mur mitoyen (FAN3835) qui sépare à cette période les ensembles 4 et 5. Cette tranchée est presque entièrement détruite par la tranchée TR2093. Cette dernière correspond au mur des phases D/E, qui reprend le même axe. Seul un léger décalage latéral a permis de préserver une partie de la tranchée du Ier s. ap. J.-C. C'est l'un des rares indices matériels de l'état architectural de la phase C. Pour le reste on ne peut que supposer leur existence en fonction des sols mis au jour. Ceux-ci semblent bien s'inscrire dans les mêmes limites globales, induisant la présence de murs aux mêmes emplacements que ceux des phases suivantes.
L'ensemble 5 lors de sa création suit une organisation globale proche de celle des ensembles visibles au sein de l'emprise sur la façade nord-est de l'îlot. On a affaire à un espace en lanière d'environ 27 x 9 m (90 x 30 pieds ?). Au nord-est, son petit côté ouvre sur la voie publique qui borde l'îlot au nord-est. Au sud-est, il jouxte l'ensemble 4. Au Sud-ouest, il est bordé par la petite voie d'accès (ens. 9) qui sépare les ensembles 4 et 5 de l'ensemble 2. Son côté nord-ouest, enfin, donne sur la voie interne nord-est/sud-ouest qui dessert l'intérieur de l'îlot (secteur de fouilles 16 et 35). Son organisation interne suit également un schéma similaire à celle de ses deux voisins plus au sud-est (ens. 3 et 4). La moitié nord-est est occupée par un bâtiment dont la particularité est d'être un peu plus long que ceux des autres ensembles attenants. Mais pour la phase C, on ignore la nature de la partie arrière de l'édifice (pièce à part entière ou appentis). La partie sud-est de l'ensemble est très probablement un espace totalement ou partiellement ouvert (présence d'appentis ?). Des murs semblent le fermer au sud-ouest et sans doute sur les autres côtés.

### 2.6.1. Le bâtiment nord-est : un atelier de métallurgie

#### 2.6.1.1. Organisation générale

Comme on l'a déjà évoqué, la seule trace tangible d'un mur périphérique pour cette époque est constituée par la tranchée d'épierrement TR2576 (planche 20 cf. *supra* ensemble 4). Le mur qui lui correspond (FAN3835) limite le bâtiment au sud-est. Il est mitoyen aux ensembles 4 et 5. Au nord-est et au nord-ouest, on restitue par défaut deux murs de façade (FAN3849 et FAN3860) du fait de la discontinuité entre les sols de la phase C de l'ensemble 5 et ceux des deux espaces de circulation qui le bordent. Mais on ignore leur configuration précise.
La nature et la disposition de la partie sud-est du bâtiment pose problème. En effet, la présence d'un four de bronzier (*infra*) laisse penser que cette partie était couverte (protection du foyer et nécessité de bien visualiser la couleur du métal en fusion). Toutefois, la limite sud-est du sol dans lequel s'inscrit cette structure n'est pas très lisible. Par défaut, sur les plans nous avons restitué une pièce couverte identique à celle des phases D/E. Mais, on ignore si le mur FAN3847 (TR2145) qui constitue la limite du bâtiment dans l'état du IIe s. ap. J.-C. correspond à une limite déjà présente au Ier s. ap. J.-C. Peut-être faut-il restituer dans cette partie de l'ensemble 5, un bâti relativement léger, plus restreint que la pièce sud-ouest de l'état du IIe s. ap. J.-C. Il serait alors accolé a l'arrière du bâtiment principal.
En effet, une tranchée d'épierrement nord-ouest/sud-est (TR2466, FAN3859, planche 14) sépare la partie sud-ouest (5C-3) où se trouve le four de bronzier, de la partie nord-est (pièce 5C-1). Elle marque très nettement la limite sud-ouest du sol de la pièce 5C-1. Il s'agit de l'emplacement d'un mur peu fondé, peut-être la trace d'un solin de sablière basse (largeur 45 cm, profondeur 20 à 25 cm seulement). Son altitude de fond est proche de celle de la tranchée TR2576 (cf. *supra*). On perd cette tranchée dans la moitié sud-est du bâtiment. Mais sa faible profondeur a pu la rendre peu visible dans cette partie là, où les sols sont moins nettement

lisibles qu'au nord-ouest. Où, encore, elle a pu être détruite ultérieurement. La cloison qui correspond à cette tranchée (FAN3859), soit ferme le bâtiment au sud-ouest, soit constitue une séparation interne. Dans ce dernier cas, il faudrait alors probablement restituer les limites du bâtiment dans son état du Ier s. ap. J.-C. au niveau de celles de l'état du IIe s. ap. J.-C. ; à savoir à l'emplacement du mur FAN3847 (TR2145).
La discontinuité apparente entre les sols de la partie nord-ouest (SL2438 cf. *infra* pièce 5C-1) et ceux de partie sud-est du bâtiment (Us 2805, cf. *infra* pièce 5C-2), laisse penser qu'un mur nord-est/sud-ouest partitionnait la moitié nord-est du corps de bâtiment en deux baies. Mais, comme c'est le cas pour les ensembles 3 et 4, si une tranchée d'épierrement permet de restituer un mur pour l'état des phases suivantes, elle a oblitéré toute trace des éventuels aménagements précédents. On en est réduit à des conjectures pour le Ier s. ap. J.-C. Qu'une cloison soit présente ou non, et quelle que soit sa nature, il est assez probable qu'un système de report de charge ait été présent compte tenu de la largeur du bâtiment (9 m).
Les indices qui permettent de se faire une idée de l'architecture du bâtiment à la fin du Ier s. ap. J.-C. sont donc rares. On l'a vu, seules deux tranchées d'épierrement (TR2466 et TR3576) peuvent directement être reliées à l'état de la phase C. Elles partagent néanmoins une caractéristique commune : les murs auxquels elles correspondent étaient peu fondés par rapport aux niveaux de sols en place. Par comparaison, les éléments en place et les tranchées d'épierrement de l'état des IIe/IIIe s. ap. J.-C. laissent voir des murs bien plus massifs. Les dimensions de la tranchée TR2466 évoquerait plutôt des murs en matériaux périssables sur solin. Mais, il pourrait s'agir d'une cloison interne (cf. *supra*). Dans l'angle nord-est du bâtiment, on trouve un petit mur (MR2018, cf. *infra* 5C-1). Il fonctionne avec les niveaux de sol de la phase C (SL2438). Même s'il peut s'agir d'un mur bahut, il ne s'agit pas d'un simple solin mais bien d'une construction assez soignée liée au mortier et parementée. Il serait assez étonnant que cette petite cloison intérieure soit bâtie de cette façon et que les murs extérieurs aient été construits sur sablières basses et solins.
Le bâtiment nord-est peut donc avoir deux emprises possibles. Si le mur FAN3849 (TR2466) est une cloison interne, alors l'édifice occupe une surface d'environ 16,5 x 9 m. Si ce mur correspond à la limite sud-ouest du bâtiment principal, ce dernier présente un plan carré d'environ 9 m de côté. Toutefois, comme on l'a évoqué, compte tenu de la présence d'un foyer de bronzier, il est très peu probable que l'espace au sud-est du mur FAN3849 (TR2466) ait été découvert. Il faut alors restituer un appentis ou une construction légère accolée au bâtiment principal. Dans tous les cas, on peut distinguer trois espaces distincts. D'une part les deux moitiés nord-ouest et sud-est de la partie nord-est du bâtiment (5C-1 et 5C-2) et, d'autre part, la zone ou la pièce au sud-ouest du mur FAN3849 (TR2466) : 5C-3.

#### 2.6.1.2. La pièce 5C-1 : espace pour l'abrasion des pièces de bronze

Cette pièce occupe un espace (hors murs) d'environ 8,3 x 4,7 m. Sa séparation avec la partie sud-est du bâtiment (pièce 5C-2) n'est que supposée, du fait de la discontinuité des niveaux de sol. On suppose que cette limite se trouvait au niveau du mur MR2022 (TR2021), actif aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. mais on ne connaît pas sa nature. Dans l'angle nord-est, on observe un petit mur (MR2018, fig. 162 a) qui isole un espace d'environ 2,4 x 2 m. L'arrachement visible sur l'extrémité nord-est du mur laisse supposer qu'il se joignait au mur nord-ouest du bâtiment. L'autre bout du mur est parementé. La tête de mur est conservée, montrant que ce dernier ne dépassait pas les 2m de long et ne venait pas se chaîner avec une autre cloison. Il est constitué de moellons en pierres locales équarries ou brutes, liées au mortier de chaux, disposées en d'un double parement avec bourrage interne (largeur env. 40 cm). Une assise d'élévation est conservée. Le mur

est assis sur une fondation constituée de deux assises de blocage de pierres également liées au mortier de chaux.
Deux niveaux de sols ont été mis en évidence. Il s'agit en fait d'un même sol. Chacun a reçu un numéro (Us 2055 et Us 2438), du fait de leur séparation par des creusements plus tardifs et par leur aspect rendu différent par l'activité d'abrasion de pièces de bronze visible dans la partie est de la pièce. En effet, dans cette zone, on trouve un sol (Us 2438 *supra* fig. 162 a) constitué d'une couche jaune compactée de sable, d'argile et de graviers. Elle est installée sur un radier composé d'un simple blocage de pierres de petit module (5-10 cm). Sa surface montre les vestiges d'un niveau d'occupation noir charbonneux. Il présente la caractéristique particulière d'être partiellement recouvert d'une importante quantité de sels d'alliage cuivreux (bronze, fig. 162 b). On peut lier ces résidus à une activité d'abrasion sur des pièces de bronze. Il s'agit très probablement de la finition d'objets coulés (cf. le four FR2616 dans la pièce 5C-3). Les vestiges de cette activité se distinguent de ceux perçus habituellement. En effet, au sein de l'emprise, dans la plupart des autres cas, ces sels de cuivre sont observés dans le fond de fosses quadrangulaires et non épandus sur un sol. Celui-ci vient s'appuyer sur la face nord-est du mur MR2018. L'empreinte d'un aménagement mobilier quadrangulaire (Us 3861) d'environ 1,5 m de long pour au moins 80 cm de large était visible près du mur MR2018 (fig. 163). Faut-il y voir les restes d'un établi ou d'un aménagement lié à l'outillage d'abrasion ?



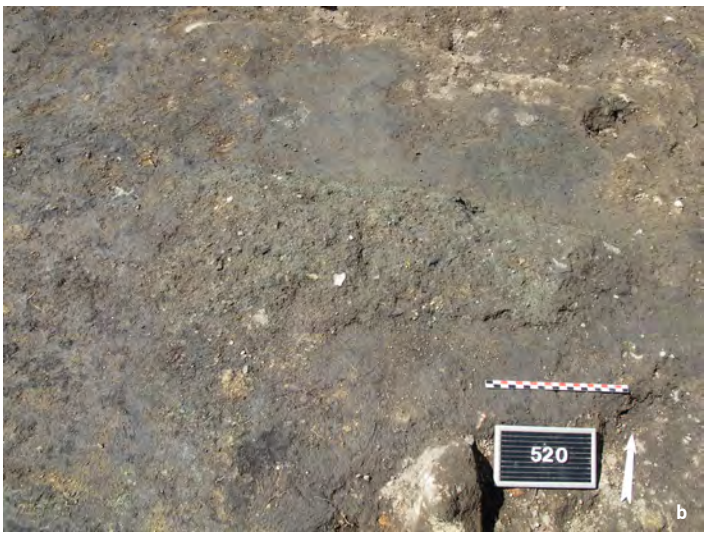




**Figure 162 a** Le sol 2438 et l'extrémité sud-est du mur 2018 (arrière plan)
**b** Amas de limaille sur le sol 2438



**Figure 163** Empreinte de l'aménagement Us 3861 (négatif au premier plan)

L'autre niveau de sol (SL2451) était visible dans les parties ouest et sud-ouest de la pièce (fig. 164). Il est constitué à l'identique du sol SL2438 dont il est le prolongement. Toutefois, on a pu observer un rechapage du sol (Us 2450). Il est moins soigné que le sol d'origine, mêlant sable/argile jaune avec des éléments divers (tuiles…). Sur sa surface, une trace de rubéfaction circulaire, d'un peu plus de 1 m de diamètre (Us 3862), permet de restituer un foyer. Aucun de ces deux niveaux de sol ne montrait des épandages de cuivre comme sur le sol SL2438.
Au sud-ouest du mur MR2018, on observe un large creusement (Us 2055) d'environ 2,4 x 1,8 m, profond d'environ 30 cm. Ses limites sont difficiles à percevoir : sa partie sud-est est recoupée par la fosse FS2439. Au sud-ouest, il est entamé par le mur MR2019. Il n'a toutefois pas endommagé la base du mur MR2018. Sa relation stratigraphique avec le sol SL2315 (phase D/E) reste incertaine. Il est possible (et probable) que ce dernier ait recouvert le comblement du creusement. Dans tous les cas le mur MR2019, qui est bâti durant l'état des phases D/E, recoupe son comblement. Cette fosse est donc comblée la fin de la phase C. Soit il s'agit d'un creusement effectué lors de la transition entre les deux états architecturaux ; soit on est en présence d'un aménagement excavé qui a été détruit et comblé à la fin de la phase C. On ne dispose pas de données qui permettraient d'en déterminer la nature (petite réserve d'eau, de matière première, zone de travail…).
Cette pièce a livré de nombreux déchets liés à l'activité métallurgique, en particulier la fabrication d'objets en bronze. Mais des résidus de métallurgie du fer ont également été mis au jour :

-Sol SL2438 :- épandages de sels de cuivre
-Sol SL2450 : - une table à polir en grès ayant servi à travailler du fer
- une quantité de battitures de 4 g sur prélèvement tamisé, 7,5 g/l en test à l'aimant sur sédiment non tamisé.
- une dizaine de coulures de bronze
-Sol SL2451 :- une petite quantité de battitures (3 g sur prélèvement tamisé)
- 3 déchets de production en fer
- 9 coulures de bronze
-Fosse FS2055 :- 5 scories de cuivre
- 129 coulures de bronze
- les fragments de 2 creusets (un en céramique, l'autre en pierre)
- les fragments de 3 moules en céramique (dont un pour des

fibules similaires au type 1 du Lycée militaire)
- une ébauche d'anneau en bronze
- une quantité de battitures de 7 g sur prélèvement tamisé et de plus de 5 g/l en test à l'aimant sur sédiment non tamisé)

On peut y ajouter des éléments en position secondaire mis au jour dans les remblais Us 2273 et Us 2435. Il s'agit de couches qui scellent les niveaux de la phase C et servent d'assise aux sols de la phase D. Il est possible qu'une partie du mobilier qu'ils contiennent proviennent de l'état de la phase C de l'ensemble 5 compte tenu de leur nature. Des déchets liés à la métallurgie y ont été collectés : 1 scorie de bronze, 15 coulures de bronze, et une chute de tige ronde en bronze. Un prélèvement dans le remblai Us 2273 a livré une petite quantité de battitures (2 g, tamisés, 4,5 g/l en test à l'aimant sur sédiment non tamisé). Ces vestiges mobiliers témoignent d'une activité métallurgique, essentiellement centrée sur le bronze (mais non exclusive) qui a pris place dans cette pièce. Les autres espaces du bâtiment témoignent également d'une activité similaire.




**Figure 164** Vue des sols Us 2450/2451, reoccupés par le creusement tardif 2439

### 2.6.1.3. La pièce 5C-2

Cet espace occupe la partie sud-est du bâtiment et mesure (hors murs) 9 x 3,6 m. Il est *a priori* plus petit que la partie nord-ouest (5C-1), mais on ignore si une séparation formelle les sépare (fig. 165 a). Le sol d'argile et de sable jaune compacté bien identifié dans la partie nord-ouest cède ici la place à une couche plus sableuse brun gris hétérogène de 5 cm d'épaisseur, avec des cendres et des charbons pris dans la matrice. Ce niveau de sol (SL2805) s'appuie sur un ensemble de couches lacunaires (Us 2614, Us 2869 et Us 3764), vues seulement par lambeaux, qui sont soit des états de sol initiaux soit des remblais peu épais qui séparent le sol SL2805 des niveaux plus anciens. Elles ont été traitées mécaniquement et rapidement faute de temps.
Plusieurs foyers sont visibles sur le sol SL2805. Au sud-est de la pièce, quelques fragments de dalles en terre cuite rubéfiées et une trace de rubéfaction sur le sol témoignent de la présence d'un foyer (FY2795, fig. 165 b). Il est très endommagé. La partie encore visible s'étend sur



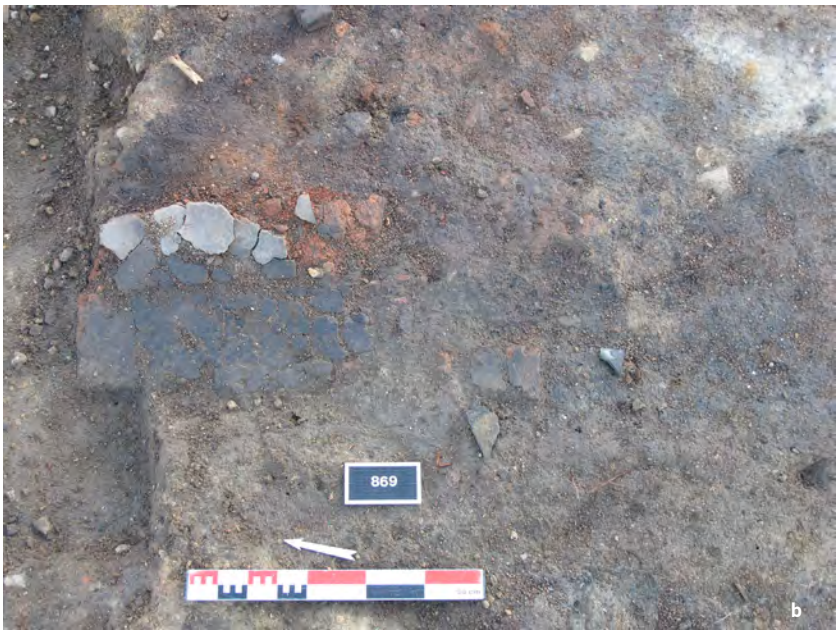




**Figure 165 a** Vue générale des vestiges de la pièce 5C-2
**b** Foyer 2795

environ 1 x 0,8 m. On trouve les vestiges également très perturbés d'un foyer (FY3854) sur le bord du creusement tardif (phase F ou postérieur) FS2483=FS2798. Il n'en reste, comme pour le précédent, qu'une trace de rubéfaction et quelques fragments de la sole en dalles de terre cuite ou tuiles récupérées. La partie encore visible mesure en plan 80 x 50 cm. Deux traces rubéfiées circulaires nous permettent de restituer deux petits foyers dans la partie nord-est de la pièce (FY3321 et FY3322, fig. 166). Pour ce dernier on observe une trace de rubéfaction épaisse de moins de 5 cm, pour un diamètre de 30 cm environ. Mais dans le cas du foyer FY3321, une coupe a montré que sa structure est plus complexe. La trace rubéfiée est d'un diamètre similaire à celle de FY3322, mais elle est plus épaisse (10 cm). Par ailleurs, le pourtour et le fond brun-rouge se distinguent de

la partie centrale en cuvette, dans laquelle on retrouve de la terre rubéfiée. Cette dernière, bien que tassée, n'est probablement pas en place. Il pourrait s'agir du fond d'un four de fusion de bronzier détruit et écrêté. Le foyer FY3323 se présente comme un léger creusement quadrangulaire (80 x 70 cm, prof. 10 cm) dont le fond plat est rubéfié. Il a été comblé après destruction avec des éléments de démolition (fragments de tuiles, pierres…) dont certains ont pu faire partie de sa structure. Son creusement recoupe la fosse FS3710.

Cette dernière fait partie des quelques creusements (hors foyers) qui ont été mis en évidence dans le sol SL2805 (fig. 167 a). Elle présente un plan rectangulaire d'environ 150 x 70 cm, et un profil en cuvette d'environ 20 cm de profondeur. Des sels de cuivre étaient plaqués sur une partie de la paroi nord-ouest. On en retrouvait également dans le comblement. Cette fosse était une fosse d'abrasion pour la finition d'objets en bronze. Elle a été abandonnée dans un second temps au profit du foyer FY3323 (fig. 167 b).

Sur le côté sud-est de la pièce on trouve une fosse irrégulière (FS2797) contenant des fragments de tuiles. S'il s'agit des vestiges d'un aménagement, il reste indéterminé (pas de traces de rubéfaction pouvant laisser envisager un foyer). Il peut également s'agir d'une fosse liée à la transition entre cet état architectural et le suivant. Enfin, on observe la présence de deux creusements plus petits (environ 35 cm de diamètre). Ils correspondent probablement à des trous de poteaux. L'un est situé près du mur sud-est du bâtiment (Us 2796). Il est recoupé par la tranchée d'épierrement du mur de l'état des phases D/E (TR2093) et recoupe lui-même le comblement de la fosse FS2797. Le second (Us 2918) occupe une position plus centrale. On ignore la fonction des poteaux qui leur correspondent.

En dehors des sels de cuivre observés au sein de la fosse FS3710, des déchets de métallurgie ont été mis en évidence dans cette partie du bâtiment. Ils renvoient essentiellement à la métallurgie du bronze. Pour la plupart, ils ont été mis au jour sur le sol SL2805 :




**Figure 166** Foyer 3321

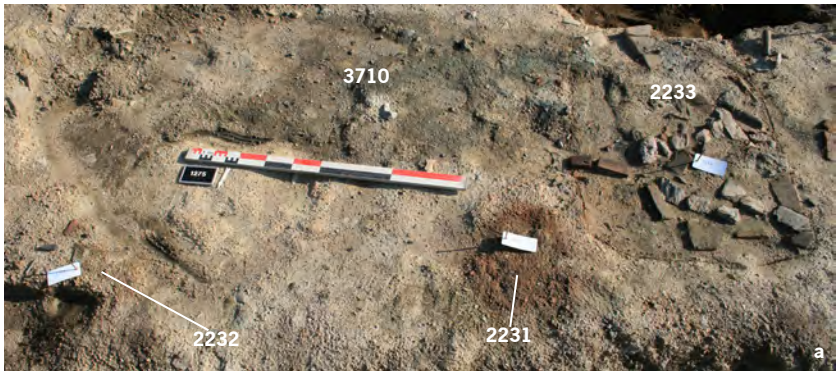






**Figure 167 a** Cliché de trvail des structures 3710, 3321 et 3323 avant fouille
**b** Vue en coupe du foyer 3323

- Sol SL2805 : - 1 creuset en céramique
  - 5 coulures de bronze
  - 1 objet indéterminé en bronze (recyclage probable)
  - 2 scories de fer
  - une petite quantité de battitures (3 g sur prélèvement tamisé)
- Trou de poteau TP2918 : une scorie de fer

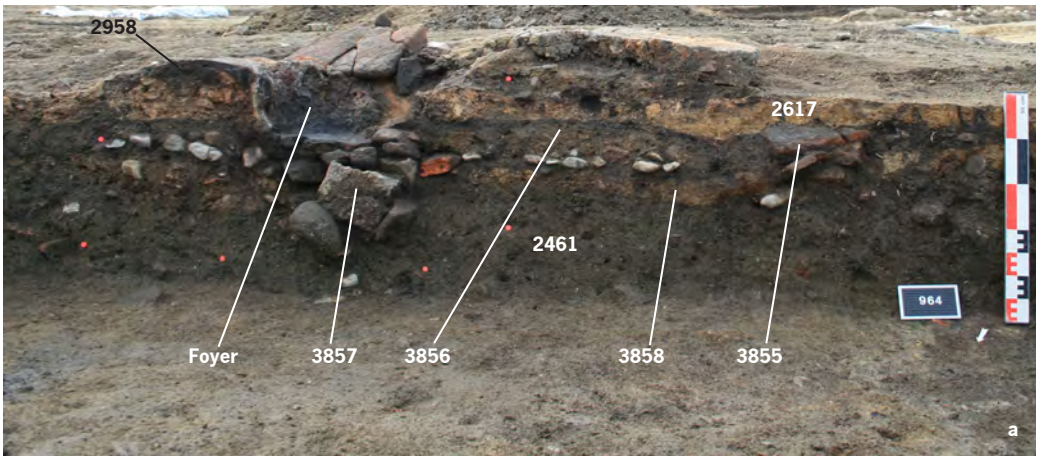
Le niveau Us 3764 a livré deux tiges rondes en bronze (chutes de production) et un cône de coulée de bronze. Mais l'interprétation de ce niveau reste incertaine (cf. *supra*). Comme pour l'espace 5C-1, on retrouve majoritairement des vestiges mobiliers et immobiliers liés à la production d'objets en bronze (fonte, mise en forme/finition). La métallurgie du fer reste anecdotique, bien que modestement représentée par quelques déchets.

### 2.6.1.4. La pièce 5C-3 : un four de fusion de bronzier

Les vestiges de cet espace sont très lacunaires. Néanmoins, la séquence stratigraphique est mieux conservée sur son côté nord-ouest. Comme on l'a vu précédemment, les limites de cet espace pour la phase C ne sont plus visibles. En l'absence d'indices sur d'autres limites, le plus probable est que celles-ci aient été reprises et détruites par les murs de l'état des IIe/IIIe s. ap. J.-C. Par défaut, nous restituerons donc les murs de la pièce à l'emplacement de ceux des phases D/E. La pièce 5C-3 occupe donc un espace d'environ 9 x 7 m. Il est situé sur l'arrière (sud-ouest) du bâtiment principal par rapport à la voie publique. On ignore toutefois si elle constitue une unité accolée au bâtiment principal, avec une rupture dans les volumes architecturaux, ou si le bâtiment forme un ensemble continu qui l'inclut (cf. *supra* les interrogations sur le mur FAN3859/TR2466).
Le sol initial de la pièce (SL2617, fig. 168 a), comme dans l'espace 5C-1 est constitué d'une couche de sable et d'argile jaune orangé compactée, épaisse de 5 à 10 cm. Il est bien visible dans la partie nord-ouest de la pièce mais on le perd en allant vers le sud-est. Des lambeaux d'un niveau d'occupation (Us 2958), couche brun sombre de 5 cm d'épaisseur) ont pu être mis au jour car piégés sous un rechapage du sol (Us 2618). Ce dernier n'est visible qu'autour du foyer FY2616 (cf. *infra*). Il est constitué de manière similaire à SL2617. Les traces de rubéfaction aux alentours du four permettent d'affirmer qu'il a bien fonctionné à la phase C et qu'il ne s'agit pas d'un sol postérieur. Dans la partie sud-est de la pièce, on retrouve des lambeaux d'un sol en argile et sable compacté sur lequel viennent s'asseoir les vestiges du foyer FY2794. Il correspond probablement au sol SL2617.
Les deux seuls aménagements qui ont été perçus dans cette pièce sont deux foyers. Au sud-est on observe une zone rubéfiée (FY2794), recouverte de fragments de tuiles ou de dalles en terre cuite épars. Il s'agit très probablement des vestiges d'un foyer. Il est très mal conservé : deux tranchées de récupération plus tardives (TR2482, TR2672) en ont détruit les bords nord-ouest et sud-est. On peut restituer un foyer compris dans une emprise ovale (ou quadrangulaire) d'environ 1,2 x 1 m. L'autre foyer (Us 2616, fig. 168 b), situé dans la partie nord-ouest de la pièce, est bien mieux conservé. Il présente toutes les caractéristiques d'un four de fusion pour le bronze. Le four est installé dans un creusement grossièrement cylindrique d'environ 30-35 cm de diamètre pour 15-20 cm de profondeur. Le fond est constitué d'un lit de petits fragments de tuiles recouverts d'argile. Les parois elles aussi ont été tapissées d'argile. L'action du feu à rubéfié à divers degrés le pourtour du foyer, que ce soit la masse du sédiment encaissant ou les niveaux de sol. Les parois, en particulier sur le côté sud-est, ont été vitrifiées par l'action de la chaleur. Le four a été réparé au moins une fois. En effet, du côté sud, une première couche vitrifiée est visible derrière la paroi conservée. Bien que petit, cet élément paraît en place. Par ailleurs, associé à ce premier état, on note la présence, toujours sur le même côté, d'un fragment de tuyère, resté en place malgré le réaménagement. Derrière la paroi, on retrouve des fragments de terre cuite qui correspondent probablement à d'anciennes parties de la première paroi. Peut-être ont-ils été volontairement disposés sur le pourtour pour mieux asseoir la seconde chape d'argile. On observe des traces de rubéfaction sur les deux sols de la pièce autour du four : les deux états visibles du four correspondent-ils également aux réfections du sol de la pièce que nous avons pu mettre en évidence ? On note la présence de fragments de *tegulae* toujours sur le côté sud/sud-est du foyer. Ce petit aménagement pourrait être associé à la présence d'une tuyère sur ce côté (vitrification plus importante dans ce secteur, présence d'un fragment de tuyère pour le premier état du four) : support, plaque de protection… L'essentiel du comblement du four était composé de limon brun sombre. Le sédiment du fond était plus compact avec des passes cendreuses avec des charbons de

bois et de très petites coulures de bronze (billes/gouttelettes). Des battitures ont également été piégées dans le comblement de cette structure.
On peut évidemment associer ce foyer aux vestiges d'activité métallurgique présents dans la partie nord-est du bâtiment. Il témoigne d'une partie du bâtiment destinée à la fonte du bronze.

**Figure 168 a** Vue en coupe des sols au niveau du four de bronzier 2616
**b** Vues du four de bronzier 2616









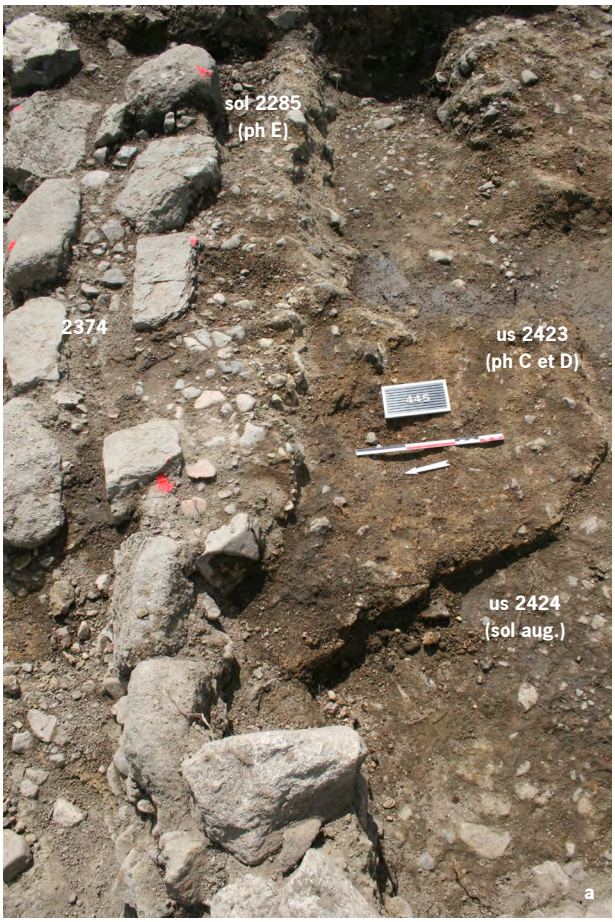


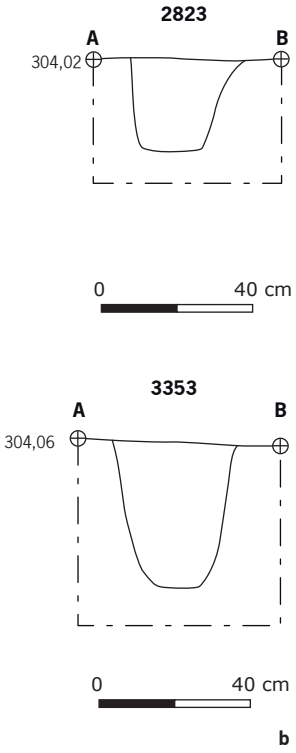

### 2.6.2. La partie sud-ouest : un espace ouvert (5C-4)

La partie sud-ouest de l'ensemble 5 correspond probablement à une cour. Cet espace occupe une emprise d'environ 11,5 x 8,8 m au maximum. Son plan est toutefois trapézoïdal. Son côté sud-est suit plus ou moins (léger retrait ?) le prolongement de la limite entre les bâtiments des ensembles 4 et 5. En revanche du côté nord-ouest, la limite avec la voie publique s'infléchit très probablement. En effet, la voie est plus étroite au niveau du bâtiment, tandis qu'elle occupe une plus grande largeur au niveau de l'arrière de la cour (confirmé par la limite du muret de clôture sud-ouest).
Les seuls aménagements que l'on peut mettre en évidence pour cette période sont des lambeaux de niveaux de sols lités, constitués de sable jaune avec des graviers qui sont indistinctement associés avec les phases C et D (ils sont scellés par un cailloutis compact daté du III^e^ s. ap. J.-C.). Ce sol a essentiellement été observé au nord-ouest (Us 2423, planche 36, fig. 169 a). Mais on en retrouve des lambeaux au sud-est. En particulier la fosse augusto-tibérienne FS3310 (récupération d'urine d'une zone de stabulation : cf. phase A ensemble 25-26) en a piégé une partie suite au tassement prononcé de son comblement (sol SL3684, très proche du sol SL2423). Ces sols sableux et graveleux correspondent à des niveaux de circulation attendus dans cet espace ouvert.
En dehors de ces derniers, on note seulement deux aménagements qui peuvent être mis en relation avec la phase C : les trous de poteaux TP2823 et TP3353 (fig. 169 b). Ils sont situés au centre de la cour. Ils pourraient

correspondre à l'emplacement de supports pour un appentis. Mais leur position stratigraphique n'est pas assurée : ils peuvent également faire partie des phases suivantes (D/E) ou de la phase B. Sur la bordure sud-ouest, séparant la cour 5C-4 de la petite voie d'accès nord-ouest/sud-est (ensemble 9), une tranchée d'épierrement (TR3402) permet de restituer un mur de clôture. Mais là encore sa position stratigraphique ne permet pas de savoir s'il est déjà présent dès la phase C (cf. les incertitudes sur la position chronologique du bâtiment latéral dans la partie sud-ouest de l'ensemble 4 phase C et D/E).

**Figure 169 a** Vue des sols deu secteur 36 (ensemble archi 5 et 26)
**b** Profils des TP 2883 et 3353




### 2.6.3. Synthèse : l'ensemble 5 à la période flavienne : un atelier de métallurgie.

Malgré des incertitudes sur l'architecture, on peut restituer un schéma d'organisation pour l'ensemble 5 similaire à celui des autres ensembles de la façade nord-est de l'îlot. L'emprise est en « lanière ». On trouve au nord-est un bâtiment qui en occupe toute la largeur. Les quelques indices disponibles sur les murs permettent de voir que la structure du bâtiment était bien plus légère à la fin Ier s. ap. J.-C. que pour l'état des phases D/E. On ignore toutefois s'il faut restituer des murs bahuts – dont la partie supérieure serait en matériaux périssables – ou des élévations de pierres complètes. La partie nord-est du bâtiment s'organise probablement en deux pièces. La séparation en deux baies présente au IIe/IIIe s. ap. J.-C. a pu oblitérer celle de la phase C. Soit la partie sud-ouest du bâtiment est constituée par une pièce qui occupe la largeur du bâtiment et s'inscrit dans la continuité de la partie nord-est ; soit on a affaire à un corps de bâtiment accolé à la partie nord-est. Au sud-ouest la partie arrière de l'ensemble est occupée par un espace ouvert – une cour. Il est possible qu'un bâtiment léger soit présent dans cet espace.

Toutefois, on ne retrouve pas de bâtiment annexe ou d'aile latérale comme sur d'autres ensembles de la même période.
Le bâtiment accueille majoritairement des structures et du mobilier associés à la métallurgie du bronze : sol avec accumulation de sels de cuivre, fosses d'abrasion, nombreux foyers, dont au moins un four de fusion, sels de cuivre, scories et coulures, chutes de production ou ébauches, creusets et moules… On rencontre également des vestiges mobiliers reliés à la métallurgie du fer mais en moindre quantité (battitures, scories, une table d'abrasion). On peut envisager d'attribuer des tâches spécialisées à certains espaces : la pièce 5C-1 semble être avant tout destinée à une activité d'abrasion des objets de bronze, tandis que la partie nord-ouest de la pièce arrière (5C-3) n'accueille *a priori* que la fonte et la coulée pour le bronze. La pièce 5C-2 a livré des vestiges que l'on peut relier aux deux aspects. Dans tous les cas, l'activité métallurgique, avec dominante des alliages cuivreux, était bien l'activité principale au sein de cet ensemble. Comme la plupart du temps pour les ateliers mis au jour sur cette fouille, les rares déchets ne permettent pas d'avoir de certitude quant à la nature des productions. L'association au sein d'une même unité du bronze et du fer (malgré une dominante bronze ici) laisse envisager une certaine polyvalence de l'atelier, qui se démarque des zones de production « en série » comme on en trouve au Lycée militaire (Chardon-Picault & Pernot 1999). Les structures permettent de restituer une chaîne opératoire complète pour le bronze de la fusion du matériau à la finition (abrasion) des objets. Le seul fragment de moule parlant correspond à la production de fibules, mais on trouve aussi une ébauche d'anneau.
Si une grande partie du mobilier se rapporte à l'activité métallurgique (cf. *supra* pour le détail dans chaque espace), d'autres objets (hors faune et céramique) ont été mis au jour. La sphère domestique et personnelle est représentée par de la vaisselle en verre omniprésente en petite quantité (y compris un jeton et des petits balsamaires) et un fragment de couvercle de récipient en bronze. On peut y ajouter des éléments de petit ameublement (clou décoratif de coffret en bronze, applique en bronze, plusieurs éléments de charnière en os). Ont également été mis au jour cinq fibules (complètes ou fragments), un jeton en os et une boite à sceaux en bronze. Le luminaire est représenté par plusieurs fragments de lampe à huile en terre cuite. L'outillage, en dehors des éléments spécifiques à la métallurgie, est très peu présent (un manche en fer). De même, seuls trois fragments de marbre ou de calcaire témoignent des décors architecturaux. Cette moindre représentation des décors pour la phase C, par rapport aux phases suivantes, se retrouve dans les autres ensembles, au moins pour cette partie de l'emprise de fouilles. Toutefois, on ignore si ces plus faibles proportions témoignent d'un décor moins riche, ou si elles résultent simplement d'une évacuation presque systématique des déchets lors des réfections ultérieures. Dans tous les cas, les quelques éléments du quotidien permettent d'envisager que l'ensemble 5, pour la phase C, ne se soit pas limité à son rôle productif, mais ait également eu une fonction d'habitat.
Les données chronologiques (mobilier céramique) collectées dans les sols permettent de dater leur mise en place de la période flavienne. Ce qui est cohérent avec les grandes modifications architecturales de cette partie de l'emprise (les ensembles 3, 4 et 5, mitoyens, paraissent évoluer de concert). Ces sols sont en effet incompatibles avec les vestiges architecturaux de la phase B qu'ils scellent. La reprise architecturale de cet ensemble et de ses voisins semble se faire dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (cf. *infra* ensemble 5, phase D/E). Il est possible qu'elle ait plutôt lieu vers le milieu du IIe s. ap. J.-C., si elle se fait conjointement à celle des ensembles 3 et 4.

## 2.7. L'ensemble architectural 6 au Ier s. ap. J.-C. (phase B et C)

Cet ensemble architectural occupe approximativement le quart nord-ouest de l'emprise (Planche 4, fig. 170). Dans la plupart des secteurs de fouilles qui le composent, l'état de conservation est mauvais, notamment en ce qui concerne les sols et les aménagements intérieurs. Les éléments les plus visibles sont avant tout les murs ou leur trace sous forme de tranchées d'épierrement. Il semble que les destructions ne soient pas seulement du fait des périodes post-antiques, mais qu'à chaque grande période de réfection, des enlèvements aient eu lieu plutôt que des remblaiements. Au final, la puissance stratigraphique est assez faible. Dans beaucoup d'endroits, elle se limite à une dizaine ou une vingtaine de centimètres. Parfois (secteur 12), les aménagements médiévaux sont au contact du substrat et seules les structures en creux antérieures ont été conservées. Une partie des vestiges est donc positionnée sur le même horizon stratigraphique, malgré l'appartenance à des périodes diverses. Cet état général entraîne donc des incertitudes de datation pour un certain nombre de structures. Toutefois, à partir de certains points d'accroche stratigraphiques et chronologiques, nous avons pu restituer une évolution générale de l'ensemble 6, même si une partie reste hypothétique.

D'emblée, dès la phase de terrain, les relevés topographiques de cette partie de l'emprise ont fait apparaître un ensemble bâti au plan très structuré (que l'on attribue maintenant à la phase D), qui frappe par sa symétrie générale (fig. 171). En particulier, la partie sud-est du bâtiment montre deux ailes dont les façades donnant sur la voie interne sont légèrement avancées par rapport à la partie centrale en retrait. L'intérieur de cette dernière est découpé en trois pièces allongées, dont la partie centrale est probablement un couloir. Il donne au nord-ouest sur une pièce allongée perpendiculaire et au-delà sur un ensemble quadrangulaire qui a pu être une cour, avant d'être occupé par des pièces fermées. Ce plan plus complexe et la taille générale de l'ensemble diffèrent de la morphologie des autres ensembles mis au jour ; en particulier les « parcelles » rectangulaires, partagées entre un bâtiment principal donnant sur la rue et une cour arrière (cf. les ensembles du côté de la voie publique à l'est de l'emprise). L'analyse fine des vestiges montre que cette organisation ne correspond pas à un programme architectural mis en place dès l'origine. Ce plan relève en fait d'un réaménagement du IIe s. ap. J.-C. (phase D) qui s'appuie sur des éléments architecturaux déjà présents au Ier s. ap. J.-C. (Phase B/C).

On peut en effet, distinguer quatre grands états architecturaux. D'abord la construction d'un premier bâtiment dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. (pas de distinction possible entre les phases B et C) : l'essentiel du bâti est situé dans la partie sud-ouest de l'ensemble 6, tandis qu'une petite voie nord-ouest/sud-est occupe la partie nord-est. Puis au IIe s. ap. J.-C., on assiste à la mise en place, du plan plus complexe que nous avons évoqué plus haut. Il englobe certains éléments de l'état Ier s. ap. J.-C. Dans un deuxième temps, toujours au IIe s. ap. J.-C., la cour (?) au nord-ouest de l'ensemble est découpée en plusieurs pièces par l'ajout de murs et d'un sol de béton. Enfin, au IIIe s. ap. J.-C., l'atelier du coroplaste Pistillus occupe cet ensemble. Des réaménagements architecturaux sont alors réalisés : des bâtiments sont détruits et des constructions plus légères sont rebâties à certains endroits. Des fours sont aménagés ; l'un d'eux casse un des murs du IIe s. ap. J.-C.

**Figure 170** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 aux phases B/C

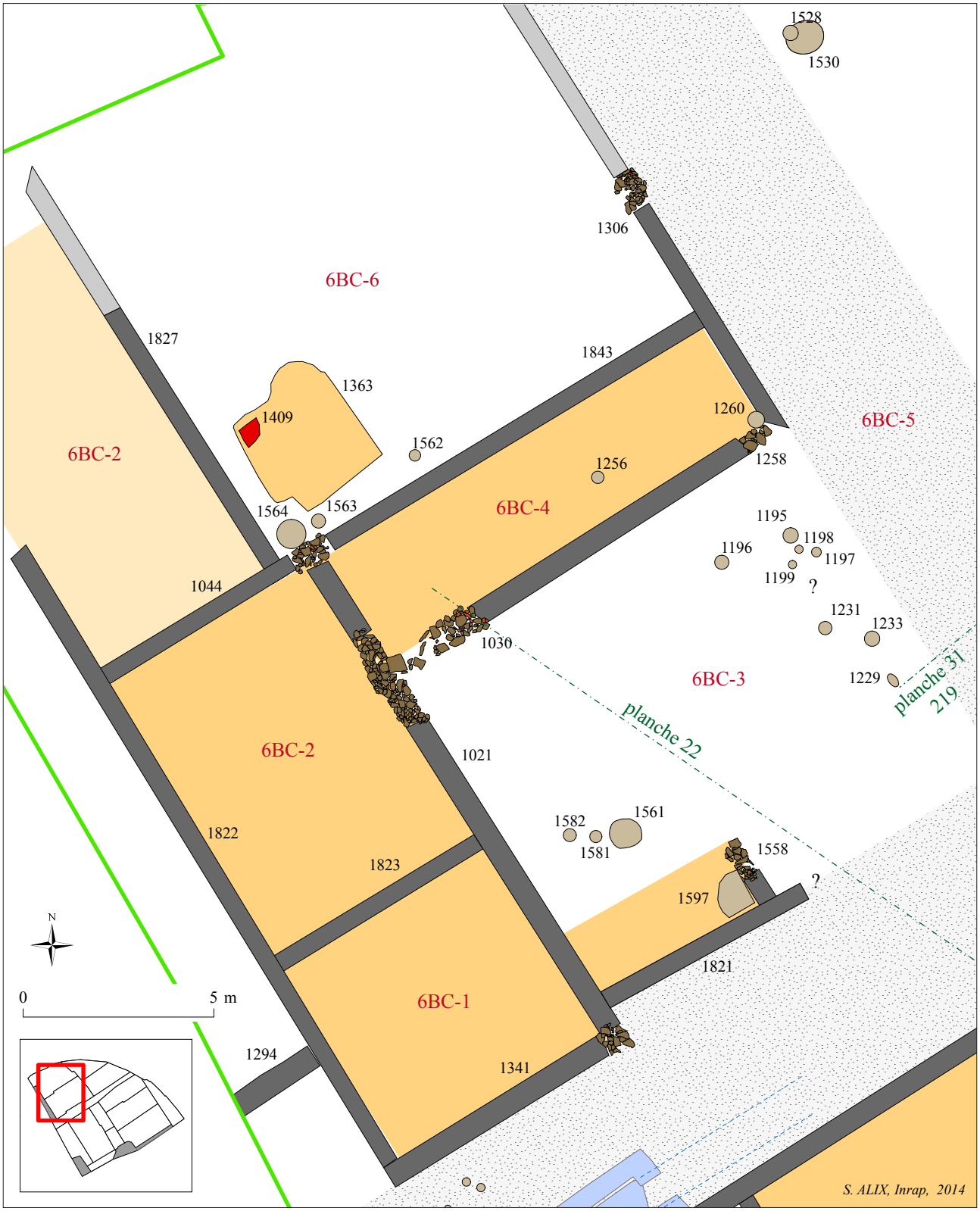





**Figure 171** Plan synthétique de la domus à plan centré (phase D)

### 2.7.1. Mise en évidence des structures du Ier s. ap. J.-C.

Déterminer l'appartenance de certaines structures aux phases du Ier s. ap. J.-C. se fait souvent par déduction et par défaut à partir de points d'accroches chronologiques et stratigraphiques sur des éléments postérieurs (fig. 172). La morphologie des architectures rentre aussi en ligne de compte. Si on considère la partie sud-est de l'ensemble 6, on remarque que les murs (ou les tranchées d'épierrement qui témoignent de leur présence) : TR1512, TR1183, MR1259, TR1218, TR1189, TR1134, MR1042, MR1131, partagent des caractéristiques communes. Leur orientation vise légèrement plus à l'ouest que la trame classique de la ville (autour de 34-36° O/Nl). Cette orientation les distingue en tous cas d'une partie des murs plus à l'ouest. Autant que l'on peut en juger, leur altitude de fond est très cohérente que ce soit les fonds de tranchées d'épierrement ou les segments de murs conservés : 303,7 m. Les éléments conservés sont des fondations en blocage de pierres brutes liées au mortier de chaux. Dans la zone des fours de l'atelier de Pistillus, on dispose d'une courte séquence stratigraphique et de datation céramique qui permettent de caler leur mise en place. En particulier, le dernier sol du Ier s. ap. J.-C. (SL1220) est recouvert par un niveau de remblai du IIe s. ap. J.-C. et recoupé par les murs et les tranchées que nous avons évoqués (planche 31). Les segments de murs conservés ne le sont qu'au niveau de la fondation et ils ont difficilement pu fonctionner avec les sols du Ier s. ap. J.-C. La tranchée de récupération TR1034 correspond au mur central de façade donnant sur la voie interne. Or cette tranchée n'est pas rectiligne, mais présente une rupture assez nette de direction à l'ouest de son embranchement avec le mur MR1131. Ce changement d'orientation est assez discordant pour exclure qu'il s'agisse d'un effet lié à la récupération. Sauf à restituer des murs d'une faible largeur, la tranchée témoigne d'une rupture de direction dans le mur de façade. Cette discordance est étonnante si l'ensemble de la façade appartient au même état architectural. On s'attendrait à observer

un mur continu, vu l'effet esthétique recherché par le retrait du mur et la symétrie des deux ailes. Surtout si on considère les murs de la partie est, évoqués plus haut, qui présentent une relative unité d'orientation. Cet état de fait s'explique mieux si on considère que les structures architecturales est viennent s'appuyer sur un bâti plus ancien.

**Figure 172** Déterminations du phasage du bâti (phases BC / phase D)




Le tronçon de mur correspondant à la partie ouest de la tranchée TR1034 suit une direction qui se rapproche plus de celle du mur MR1030 et de la perpendiculaire au mur MR1021. Or ces murs semblent plus anciens que les constructions du IIe s. ap. J.-C. En effet, dans les deux cas, on observe à une de leurs extrémités, un tronçon de fondation sur lequel des constructions du IIe s. ap. J.-C. viennent prendre appui. C'est le cas du segment de fondation MR1258, à l'extrémité nord-est du MR1021, avec le mur MR1259 (fig. 173 a). C'est aussi le cas avec le tronçon MR1341, sur lequel s'appuie le mur MR1040, construit au IIe s. ap. J.-C. (fig. 173 b). Le même cas de figure se présente avec le mur MR1558, à l'extrémité duquel vient se rajouter le mur MR1131 (fig. 173 c).
Avec ces murs et ces tronçons de fondations, un autre ensemble cohérent semble émerger. On y regroupe les murs évoqués : FAN1821 (TR1034), MR1021/MR1341, MR1030/MR1258 et MR1558. Il faut y ajouter le segment de fondation MR1044, au nord-ouest de MR1021, ainsi que FAN1842 (TR1550), qui part au nord-est de MR1044 ; mais également FAN1823 (TR1343), à l'ouest de MR1021/MR1341.
À l'instar du groupe de murs du IIe s. ap. J.-C. que nous avons décrit plus haut, ils partagent de leur côté des caractéristiques communes. Là encore, on observe une assez grande cohérence de l'altitude de la base des fondations, autour de 303,45 m ; soit une différence assez notable (20 à 30 cm) avec le groupe de murs du IIe s. apr. J.-C. Ils sont orientés sur 30-32° O/Nl. Les quelques segments de murs conservés pour ce groupe sont également des blocages de fondation, plus ou moins lâches et dégradés selon leur niveau d'arasement. Contrairement au groupe du IIe s. ap. J.-C.,




**Figure 173 a** La fondation maçonné de MR 1259 s'appuyant sur le blocage de fondation Us 1258
**b** La fondation maçonné de MR 1040 s'appuyant sur le blocage de fondation de MR 1341
**c** La fondation maçonné de MR 1131 s'appuyant sur le blocage de fondation de MR 1558

ils ne sont pas liés au mortier. Ces deux différences (liant et changement de direction) sont bien visibles sur la jonction entre MR1558 (Ier s. ap. J.-C.) et MR1131 (IIe s. ap. J.-C.) : la jonction ne se fait pas sur un angle, mais dans la continuité de l'axe du mur. Le petit reste de fondation MR1044 semble former une jonction avec MR1021. Un début de tranchée dans l'axe de MR1021 se développe sur son côté sud, mais elle est recoupée par la tranchée de récupération TR1549. Il ne semble pas se poursuivre directement vers le nord-est même si la tranchée TR1550 vient s'appuyer sur lui. À l'ouest, il a pu se prolonger. Toutefois, le niveau d'arasement des couches est inférieur à la base de sa fondation et ne permet pas d'en avoir la certitude. Pour ce qui est des aménagements potentiels ou avérés (pièce excavée FS1363) de la partie nord de l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C. nous reviendrons dessus dans la description de détail des vestiges.
Ce groupe de murs semble antérieur au IIe s. ap. J.-C. Mais on ne dispose pas d'élément de datation absolue pour se faire une idée précise de leur mise en place ou de leur fonctionnement. Toutefois, il paraît probable que nous ayons là des éléments des bâtiments du Ier s. ap. J.-C. Nous partirons de cette hypothèse pour décrire la forme de l'ensemble 6 pour ce siècle. Nous traiterons globalement les phases B et C. Les données stratigraphiques ou le mobilier ne permettent pas de distinguer les deux phases pour la grande majorité des aménagements.
Ces aménagements prennent place pour partie, sur un ensemble de remblais constitués de graviers et limon assez compact (Us 1029=Us 1331=Us 1339, cf. planche 22). Il a visiblement servi à asseoir les premiers bâtiments et niveler les irrégularités et la pente (vers le nord) du sol de la période augusto-tibérienne. Quelques structures en creux de la phase A ont été mises en évidence après enlèvement de ces remblais.
Les aménagements que l'on peut attribuer au Ier s. ap. J.-C. sont constitués par un bâtiment rectangulaire nord-ouest/sud-est qui occupe le tiers sud-ouest de l'ensemble 6Sud (pièces 6BC-1 et 6BC-2). Immédiatement au nord-est, se développe une cour quadrangulaire (6BC-3), bordée au sud-est par un mur, voire une petite construction. Au nord-ouest de la cour, on trouve une autre partie bâtie (6BC-4), qui est peut-être ouverte vers le sud-est (galerie). Sur toute la frange nord-est de l'ensemble 6 (espace 6BC-5), on ne trouve aucune construction, mais les niveaux de graviers accumulés laissent envisager la présence d'une ruelle qui sépare les ensembles 11 et 7 de l'ensemble 6. Enfin, dans la partie nord de l'ensemble 6, la présence d'un bâtiment est envisageable à l'ouest (6BC-6) tandis que dans la partie est (6BC-7, cour ou bâtiment ?), on trouve une pièce excavée qui a servi de dépotoir pour une activité de métallurgie.

### 2.7.2. Le bâtiment sud-ouest (pièces 6BC-1 et 6BC-2).

Ce bâtiment est défini au nord-est par le mur MR1021 (fig. 174) et au sud-est par le prolongement sud-ouest de MR1341, qui constitue l'angle de ces deux murs. La direction de MR1341 est sans doute divergente de MR1040 qui prend sa suite, plus proche de 30-32° O/NL. Au nord-ouest le petit segment de mur MR1044 doit former l'angle du bâtiment (jonction MR1044/MR1021). Il ne semble pas se prolonger plus au nord-ouest. Dans tous les cas, la présence de la pièce excavée FS1363, active durant la même phase, permet d'exclure un tel prolongement. Dès lors, on peut supposer que le mur MR1044 devait s'étendre vers le sud-ouest et fermer le bâtiment. Comme on l'a déjà évoqué, le niveau d'arasement des couches à l'ouest de MR1044 descend sous l'altitude de la fondation et ne permet pas de vérifier cette hypothèse ni de l'exclure. Pour fermer le bâtiment au sud-ouest, on retrouve le mur restitué FAN1822. En effet, on a observé à cet endroit la tranchée de récupération TR1038 et quelques très rares lambeaux de fondation. Plus au sud-est, le mur MR1039 occupe cet axe, mais il est chaîné avec MR1040 avec lequel il est bâti au IIe s. ap. J.-C. (phase D). On

ne retrouve pas de trace d'architecture (tranchée ou lambeau de fondation) décalée par rapport à l'axe TR1038/MR1039. On suppose donc qu'un mur similaire (FAN1822) ait occupé cette place au Ier s. ap. J.-C. (phase B/C). Même si cette hypothèse est probable pour la partie sud-est du bâtiment, on ignore l'extension au nord-ouest d'un tel mur. Le bâtiment est enfin scindé en deux pièces par le mur FAN1823, dont on suppose qu'il appartient à cette phase. Les éléments architecturaux conservés (mur MR1021, MR1341) correspondent à des fondations constituées d'un blocage de pierres locales sans liant.

Le bâtiment ainsi défini s'étend un espace d'environ 15,5 x 7 m (murs inclus, 50 x 20 pieds en interne ?). Deux pièces de taille différente occupent l'intérieur : La plus petite, carrée (6 m de côté), est située au sud-est, la plus grande, rectangulaire (9 x 6 m), au nord-est.

Aucun niveau de sol, et presque aucun aménagement du Ier s. ap. J.-C. n'est conservé à l'intérieur des pièces. Le quart nord-est de la pièce 6BC-1 est détruit par l'installation d'un puits moderne (PT1037). On observe un remblai contenant du mobilier céramique de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. (Us 1330, mise en place de la phase E, cf ; *infra* ensemble 6 phase E). Il repose directement sur le remblai scellant les vestiges de la phase augusto-tibérienne (Us 1331=Us 1029). Dans la pièce 6BC-2, le remblai Us 1029 (=Us 1331) apparaît directement au décapage.

La seule structure de cette phase mise au jour est une fosse ovale (FS1022). Il s'agit probablement d'un creusement qui a servi de dépotoir au cours de la phase B. Elle contient un ensemble relativement important de mobilier céramique (beaucoup d'éléments résiduels de la phase A mais également des marqueurs de la phase B). Elle a également livré une perle en verre et un fermoir de coffre en bronze en cours de fabrication. Ce dernier élément est à rapprocher de l'activité de bronzier dont témoignent les déchets mis en évidence dans la pièce excavée FS1363 (cf. *infra*).

Au vu des données disponibles (absence de sols, aménagements intérieurs détruits…), il s'avère impossible de déterminer une fonction précise pour ce bâtiment.



**Figure 174** Le blocage de fondation du mur 1021

### 2.7.3. L'espace 6BC-3 : une cour avec un appentis ?

À l'est du bâtiment précédemment décrit, on observe un assez vaste espace sans construction d'environ 11 m de côté. Il est limité à l'ouest par le mur MR1021. Au nord-ouest, c'est le mur (ou la galerie) matérialisé par les structures MR1030 et MR1258 qui le ferme. Au nord-est, aucune construction ne semble borner cet espace pour cette période. Sur la frange nord-est, on rencontre une série de sols en gravier et leur niveau d'occupation, qui se développent dans la partie est de l'ensemble 6. Il s'agit probablement des niveaux de circulation d'une ruelle nord-ouest/sud-est qui occupait cet espace (cf. *infra*). Au sud-est, enfin, l'espace est limité par un mur (FAN1821) qui correspond à la partie ouest de la tranchée d'épierrement TR1134. Il semble peu probable qu'il se soit prolongé vers le nord-est au-delà de 5 m. La suite de la tranchée correspond plus à l'installation du groupe de murs du IIe s. ap. J.-C. que nous avons évoqué plus haut (changement d'orientation). Il s'arrêtait probablement au niveau du mur MR1558, qui forme un retour vers le nord-ouest sur 2 m environ. Il est peu probable qu'il se soit prolongé beaucoup plus loin. Le mur de la phase D (MR1131) qui vient prendre appui sur son extrémité nord-ouest, a pu en détruire une partie. Mais du fait de son orientation divergente, il est peu probable qu'il ait pu masquer complètement une tranchée d'épierrement longue. Dès lors ces deux murs témoignent plutôt de la présence d'une petite construction – un appentis – ouverte vers le nord-ouest, qui occupe une emprise d'environ 2 x 5 m.
Des lambeaux de sols ont été conservés au sud-est de la cour (secteur de fouille 44, fig. 175). Ils occupent l'emprise de l'appentis, mais en déborde. Ils ne lui sont donc pas spécifiquement liés. Il s'agit d'un empierrement (SL1502) qui occupe le sommet du remblai Us 1029. Il s'en distingue par la présence d'un peu plus de fragments de terres cuites architecturales et d'une plus grande proportion de pierres. Une recharge de pierres et graviers (Us 1501) a été mise au jour dans la partie est du secteur de fouilles 44. Une légère dépression a piégé à cet endroit une couche limoneuse (Us 1500) qui correspond peut-être à la couche d'occupation. Des fragments d'amphores du haut Empire (Dr20, gauloise 4) ont été observés à plat sur le niveau Us 1501. Le reste du mobilier céramique collecté dans ces niveaux renvoie à la première moitié du Ier s. ap. J.-C. On aurait tendance à penser que leur mise en place s'est faite dès la phase B (40-70 ap. J.-C.).



**Figure 175** Vue générale des sols empierrés au sud-est de l'espace 6BC-3

Dans l'angle des murs MR1131/TR1558 et de la tranchée TR1134 (FAN1821), on trouve une fosse (FS1597, fig. 176 a) en quart de cercle. Elle perce les niveaux de sols et elle a été pratiquée précisément dans l'angle. Elle contient du mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. On aurait tendance à la rattacher aux phases B/C. Mais sa position chronologique n'est pas certaine : elle pourrait être plus tardive, surtout si on considère le degré de résidualité du mobilier céramique. Un peu plus au nord-est, on trouve une fosse (FS1561) et deux poteaux assez similaires (TP1581 et TP1582) qui sont apparus au décapage, creusés dans le niveau Us 1502 ou Us 1501 (fig. 176 b). En l'absence de niveau les scellant, leur position chronologique pose le même problème que pour la fosse FS1597. Le mobilier céramique date également du Ier s. ap. J.-C. Si leur fonction au sein de la cour 6BC-3 reste incertaine, on peut douter de leur présence au sein de la pièce fermée qui est bâtie à cet endroit lors de la phase D (IIe s. ap. J.-C.). Toutefois, malgré le mobilier, ils peuvent avoir été creusés encore plus tard, par exemple lors de la réoccupation des lieux par l'atelier de Pistillus, voire à la période médiévale. On trouve une autre fosse (FS1130), assez large, perçant le niveau de remblai Us 1029 (planche 22). Elle est recoupée par le mur MR1131, qui s'installe au IIe s. ap. J.-C. Sa fonction reste incertaine. Elle est comblée par un sédiment sableux proche du substrat.
Un nombre important de trous de poteaux ont été mis au jour dans les environs des fours de Pistillus (secteur de fouilles 24, FR1186 et FR1413). Les données stratigraphiques qui les concernent sont assez réduites de même que les possibilités de datation absolue par le mobilier. La plupart sont, sans doute, soit liés aux fours eux-mêmes, soit plus tardifs. Toutefois, un certain nombre empiètent sur l'est de l'emprise de l'espace 6BC-3 : TP1229, TP1233, TP1231, TP1199, TP1198, TP1197, TP1195 et TP1196. Tous sont compatibles stratigraphiquement avec les phases B et C. Certains contenaient du mobilier du Ier s. ap. J.-C (TP1195, TP1196 et TP1199). Mais seul le trou de poteau TP1231 est scellé par une couche du Ier s. ap. J.-C. Pour le reste, ils peuvent relever autant du Ier s. ap. J.-C. que d'une phase plus tardive. S'ils font partie des aménagements de l'espace 6BC-3, leur destination précise reste incertaine. On notera juste, qu'ils sont concentrés sur sa frange nord-est (possibilité d'appuis pour une palissade ?).
Le sol SL1501 a livré quelques objets en dehors de la céramique et de la faune : un fond de lampe à huile, un fragment de fer appartenant peut-être à une balance. Quelques uns ont été mis au jour dans la fosse FS1597 : une coulure de bronze ainsi qu'un ardillon de fibule et un clou décoratif en bronze également.
Tout cet espace est donc très probablement un espace ouvert – une cour empierrée – bordée par les bâtiments du sud de l'ensemble 11 et qui ouvre au nord-est comme au sud-est sur des espaces de circulations (ruelle N/O-S/E et voirie interne sud-ouest/nord-est).

**Figure 176 a** La fosse Us 1597
**b** Vue de la fosse 1561 et des TP 1581 et 1582



### 2.7.4. Le bâtiment 6BC-4 : une galerie ?

Au nord-ouest de la cour 6BC-3, on trouve un bâtiment allongé nord-est/sud-ouest. Il est bordé au sud-ouest par le mur MR1021/MR1044. Au nord-ouest, sa limite doit se situer au niveau de la tranchée TR1550. Cette tranchée de récupération est recoupée à la fois par le mur MR1018 (phase E, IIIe s. ap. J.-C.) et par la tranchée de récupération TR1549 (FAN1828, phase D, IIe s. ap. J.-C.). Ces deux structures sont parallèles à TR1550 et empêchent de clairement en voir les limites. Toutefois, les bords nord-ouest et sud-est sont alternativement visibles dans différentes coupes (fig. 177). Il semble que l'on puisse restituer une largeur d'environ 40 cm. L'aboutissement sud-ouest du mur qui occupait cette tranchée (FAN1843) vient prendre appui légèrement en retrait sur l'angle des murs MR1021-MR1024. Son extrémité nord-est n'est pas visible (multiples recoupements). Au sud-est, la limite est marquée par les tronçons de mur MR1030 et MR1258. Le tronçon MR1258 ne se poursuit pas au nord-ouest comme on pourrait s'y attendre pour fermer le bâtiment. Il ne semble pas se prolonger au nord-est non plus. On ne voit pas de trace d'une tranchée dans la fosse de travail du four FR1413 (cf. phase E, IIIe s. ap. J.-C.) qui se situe immédiatement au nord-est. On peut se demander si cette structure n'est pas un plot de fondation de pilier. Le segment MR1030, au sud-ouest paraît plutôt correspondre à une fondation de mur. Toutefois si on examine attentivement sa structure, on constate que sa partie sud-ouest n'est constituée que de quelques éléments épars. Seule sa moitié nord-est est constituée par un réel blocage de pierres. Est-ce aussi un plot ? Une tranchée d'épierrement (TR1232) relie les deux segments. Toutefois, ces maçonneries sont intégrées dans le nouveau bâtiment érigé au IIe s. ap. J.-C. Elles pourraient correspondre à un mur installé lors de cet état. Ces blocages de fondation pourraient donc être des embases de pilier.
Qu'il s'ouvre au sud-est sur la cour (galerie ou appentis) ou qu'il s'agisse d'une construction fermée, le bâtiment occupe une emprise d'environ 12 x 3,5 m. Au vu du décalage du mur FAN1843, par rapport à l'angle de MR1044/MR1021, et de la taille de la tranchée TR1550, il est probable que nous ayons affaire à un bâtiment de plut petite envergure, qui vient prendre appui sur le bâtiment sud-ouest (pièces 6BC-1 et 2).

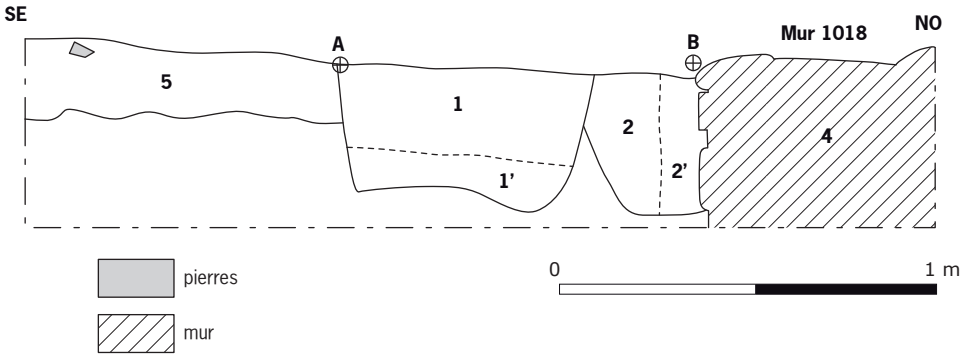


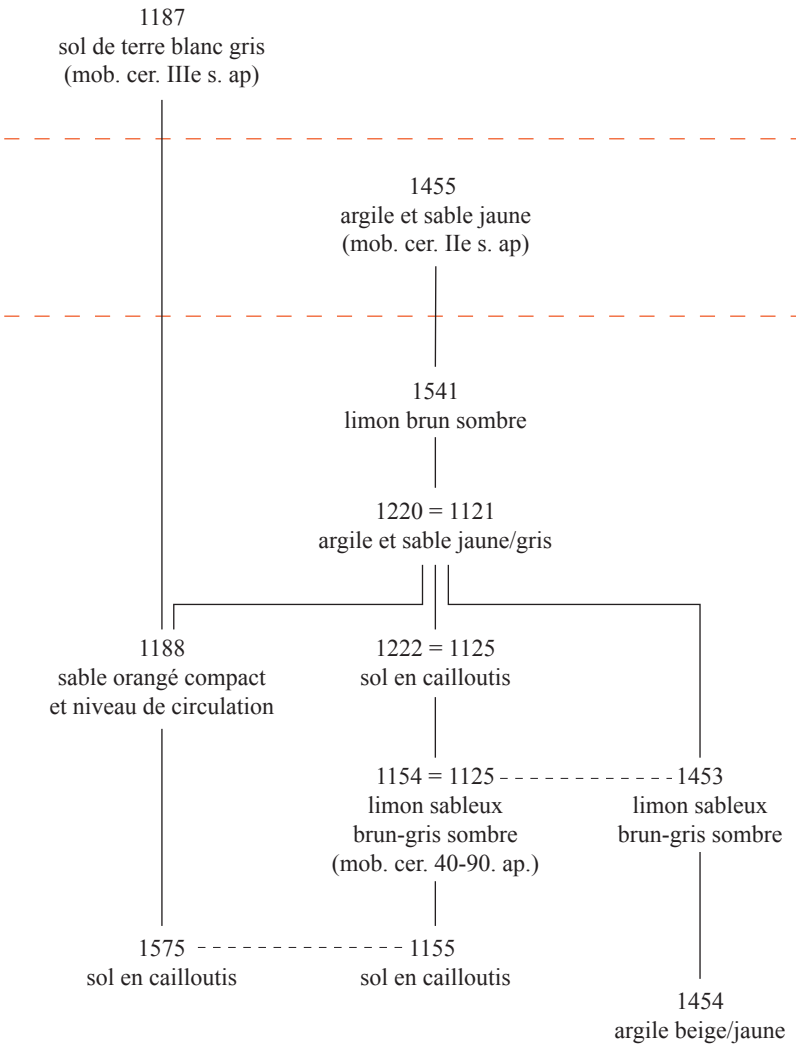

**Figure 177** Coupe des tranchées d'épierrement 1549 et 1550

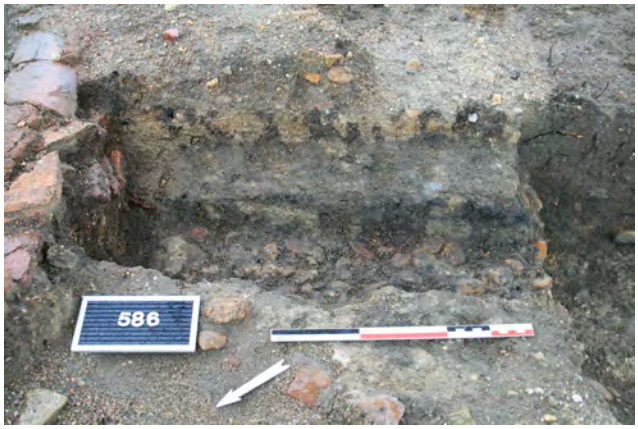
### 2.7.5. L'espace 6BC-5 : une voie interne longeant l'ensemble 6 ?

Compte tenu de la faible épaisseur stratigraphique et des réaménagements ultérieurs, la frange nord-est de l'ensemble 6 est difficile à caractériser pour le Ier s. ap. J.-C.
On retrouve, dans la zone qui accueille au IIIe s. ap. J.-C. les fours de Pistillus (secteur de fouilles 24) une série de niveaux de sols. Ils sont bien visibles sur les coupes aux alentours des fours de Pistillus installés au IIIe s. ap. J.-C. FR1186 (planche 31). Il semble que l'on ait une alternance de sols en cailloutis et de remblais sableux ou limono-argileux. Des traces des niveaux d'occupation sont parfois présentes. Toutefois, ces niveaux sont largement érodés : leur état de conservation se détériore particulièrement en allant vers le nord-ouest, où c'est le remblai de fond (Us 1029) qui finit par affleurer au décapage. La figure 173 c montre l'agencement stratigraphique de ces différents niveaux.
Les niveaux de cailloutis de fond prennent appui sur le remblai Us 1029. On peut voir qu'ils débordent de part et d'autre du mur MR1259 (phase D). Ils sont relativement bien construits. Au nord du four FR1186, on trouve un premier sol en argile jaune compacté (SL1454). Il est assez similaire à celui que l'on retrouve sous la voie interne nord-est/sud-ouest au niveau du sondage de diagnostic n°6 (SL1136, planche 22). Les niveaux qui viennent ensuite constituent visiblement des recharges, assises sur des remblais peu épais. Le niveau de sable orangé compact Us 1188 occupe une large part de la zone autour des fours et a dû constituer un sol en soi. À l'ouest, (fig. 178 b) les recharges prennent la forme de cailloutis (Us 1222=Us 1225). Le dernier niveau attribuable au Ier s. ap. J.-C. (Us 1220=Us 1221) est sans doute plutôt une séquence de remblai destinée à accueillir un sol qui fait défaut. Peu d'éléments de datation absolue sont disponibles. Toutefois, une des strates a livré un peu de mobilier du Ier s. ap. J.-C. et un remblai daté du IIe s. ap. J.-C. (Us 1455) scelle la couche Us 1220. Un sol de terre daté du IIIe s. ap. J.-C. (SL1187, sol de fonctionnement de l'atelier de Pistillus) repose également directement sur le remblai Us 1220.
En l'absence d'une coupe complète, on ignore comment se fait la jonction avec les niveaux de sols empierrés mis au jour dans la cour 6BC-3. Aucune structure, murs ou autre, ne semble séparer les deux espaces. Les couches de sols visibles à l'ouest du four FR1186 semblent se prolonger sur quelques 4 m en direction de l'ouest, donc déjà à l'intérieur de l'emprise de la cour 6BC-3. Ces couches correspondent donc peut-être à l'extrémité des empierrements de celle-ci. Les couches qui semblent spécifiques à l'espace 6BC-4 seraient donc plutôt SL1188 et SL1575. Toutefois, les niveaux de sols empierrés SL1575 et Us 1155 (fig. 178 c) sont assez similaires et proches de l'Us 1502 qui a été mise au jour dans la partie sud-ouest de la cour. Peut-être l'empierrement initial participe-t-il d'un même aménagement, tant dans la cour que dans l'espace 6BC-4 ?
Plus au nord (secteurs de fouille 51 et 10), la continuité de l'espace 6BC-3 est presque dépourvue de vestiges pouvant se rattacher au Ier s. ap. J.-C. Les aménagements ultérieurs ont largement entamé les couches, parfois jusqu'au substrat. On observe toutefois une couche très caillouteuse (Us 1308) qui pourrait participer de ces systèmes de sol. Il s'agirait alors, d'après le mobilier céramique (70-100 ap. J.-C.), d'une recharge réalisée à la phase C. Mais la position chronologique de cette couche reste ambiguë : il pourrait également s'agir d'un remblai constitué lors des réaménagements du IIe s. ap. J.-C. (phase D).
Dans tous les cas, il semble que l'on ait affaire à un espace ouvert. La présence du bâtiment 6BC-4 le restreint à environ 6 m de large (20 pieds romains ?). Au sud de la voie interne nord-est/sud-ouest, dans le prolongement sud-est de l'espace 6BC-5, on trouve un espace de circulation qui reste plus ou moins pérenne sur toute la durée de l'occupation

antique (Il sépare l'arrière des ensembles de la façade nord-est de l'îlot de l'ensemble 2. On peut émettre l'hypothèse que l'espace 6BC-5 constitue également une voie d'accès nord-ouest/sud-est. Mais elle n'aurait pas été active au-delà du Ier s. ap. J.-C., les constructions de la phase D s'étendant sur son emprise. Cela expliquerait la facilité de mise en place de la pièce 11D-4, aux murs divergents : elle n'aurait pas empiété sur un ensemble bâti, mais sur un espace ouvert.

**Figure 178 a** Arbre stratigraphiques des sols du secteur 24 (espace 6BC-5)
**b** Séquences de sols à l'ouest du four 1186
**c** Le sol empierré Us 1155 et la couche sableuse Us 1154






### 2.7.6. L'espace 6BC-6 : la partie nord de l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C.

Au nord de la ligne formée par le mur MR1044 et la tranchée TR1550 (FAN1843), les vestiges pouvant se rattacher formellement au Ier s. ap. J.-C. sont presque inexistants. Le seul aménagement bien calé chronologiquement est une structure excavée quadrangulaire (creusement : FS1363, fig. 179 a). Elle avait été perçue lors du diagnostic de 1989 (extrémité nord-ouest du sondage 6), mais interprétée comme une fosse sans plus de précision. Elle avait toutefois retenu particulièrement l'attention par les nombreux déchets de métallurgie qu'elle contenait, dont ce qui était apparu comme des témoins potentiels de réduction de minerai de fer. La tranchée de diagnostic l'a amputé d'au moins un quart de sa surface dans sa partie sud-est. On ne connaît donc pas les limites exactes de la pièce dans cette direction. Toutefois, elles ont été observées au nord-est et au sud. Elles permettent de restituer approximativement l'angle manquant.
La structure se présente donc comme un creusement, réalisé dans le substrat et le remblai Us 1029, de 3 m de côté, profond d'environ 90 cm. Les bords sont droits verticaux et le fond plat (fig. 179 b). Deux irrégularités sont visibles dans sa forme générale. D'une part, l'angle sud-ouest, dont le décrochement de 60 cm de côté fait un angle saillant à l'intérieur de la fosse. Il faut y adjoindre une petite plateforme au fond de la structure, dans son prolongement nord-est. Elle possède une largeur comparable au décrochement, et se situe environ 30 cm plus haut que le fond du creusement. Par ailleurs, elle est marquée par une déclivité en son centre (15 cm de profondeur). Ces deux éléments aménagés lors du creusement même de la structure générale sont peut-être les traces d'appuis pour un accès, par exemple un petit escalier en bois. D'autre part, on observe un décrochement en arc de cercle sur son côté nord-est. Il ne s'agit probablement que d'un effondrement de parois lors de son abandon.
La fonction première de cette pièce reste difficile à appréhender. Il ne s'agit pas d'une cave au sens propre du terme. Si on envisage un espace couvert, il devait être surmonté d'une superstructure pour qu'un homme puisse y tenir debout. Or, nous avons peu de vestiges (cf. *infra*) pouvant correspondre à des structures architecturales en lien avec ce creusement. Mais les installations postérieures ont dû détruire certains aménagements (notamment murs et sols de béton du IIe s. ap. J.-C., SL1365=SL1158). De simples empreintes de sablières basses ne seraient sans doute plus visibles. Il est peu probable que ce creusement corresponde à un bassin : aucun élément collecté ne permet d'aller dans ce sens. Si c'était le cas, il faudrait plutôt envisager une structure légère (bardage de bois, étanchéité à l'argile. On ne retrouve, en effet, aucune trace d'aménagement hydraulique maçonné (dalles en terre cuite, mortier de tuileau, trace de radier…), pas plus que d'un autre type de système d'étanchéité…
Les niveaux de comblements laissent apparaître deux couches qui peuvent être considérées comme des niveaux de sols. Sur le fond, une mince couche charbonneuse (Us 1408) se distingue d'un premier comblement qui la recouvre sur 20 cm (Us 1369). Elle est directement posée sur le substrat (*supra* fig. 179 a, après fouille). Le seul aménagement visible est une trace de rubéfaction sur l'angle nord-ouest, qui témoigne de la présence d'un foyer (FY1409, fig. 180 a). Mais on ne saurait dire s'il s'agit d'un foyer ponctuel ou pérenne. La première couche de remblai, ainsi que le sol SL1408 contiennent, comme toutes les strates de l'intérieur de la structure, beaucoup d'éléments en lien avec la métallurgie du bronze et du fer. Un second sol (SL1368, fig. 180 b) est assis sur le remblai Us 1369. Il prend également la forme d'une fine couche charbonneuse très noire qui se distingue bien des remblais d'abandon. Suivent deux couches de limon charbonneux, qui comblent le haut du creusement et marquent l'abandon de la structure.

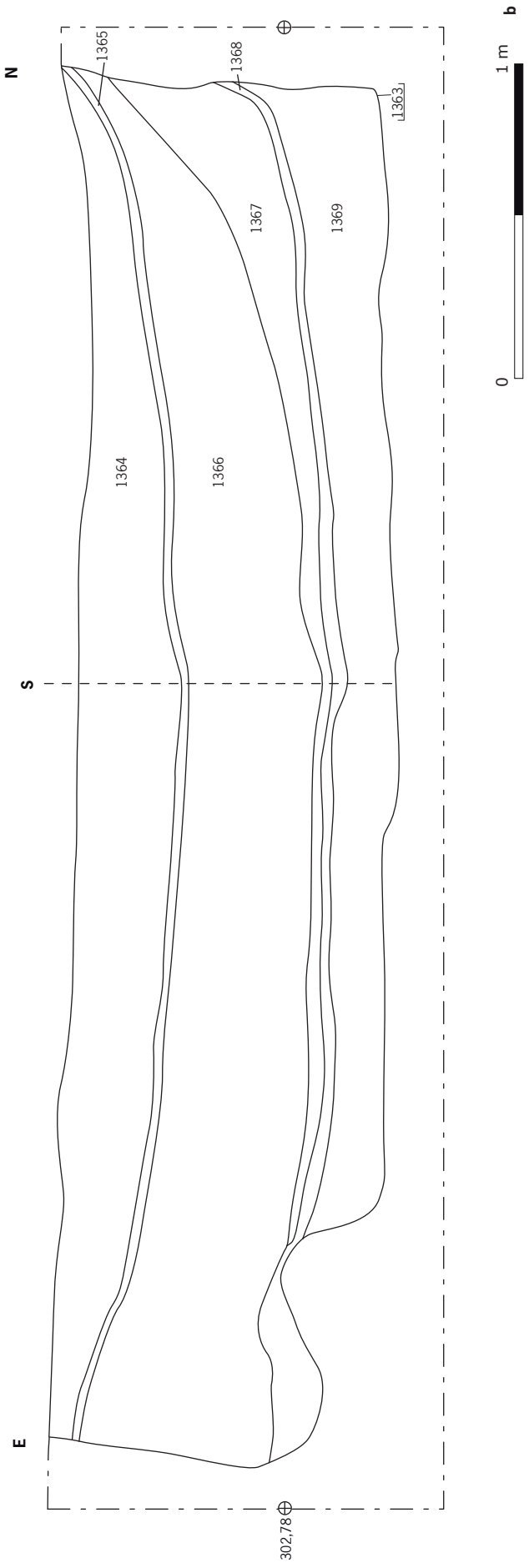
**Figure 179 a** L'aménagement excavé Us 1363, avant fouille et après fouille
**b** Coupe de L'aménagement excavé Us 1363







a




b

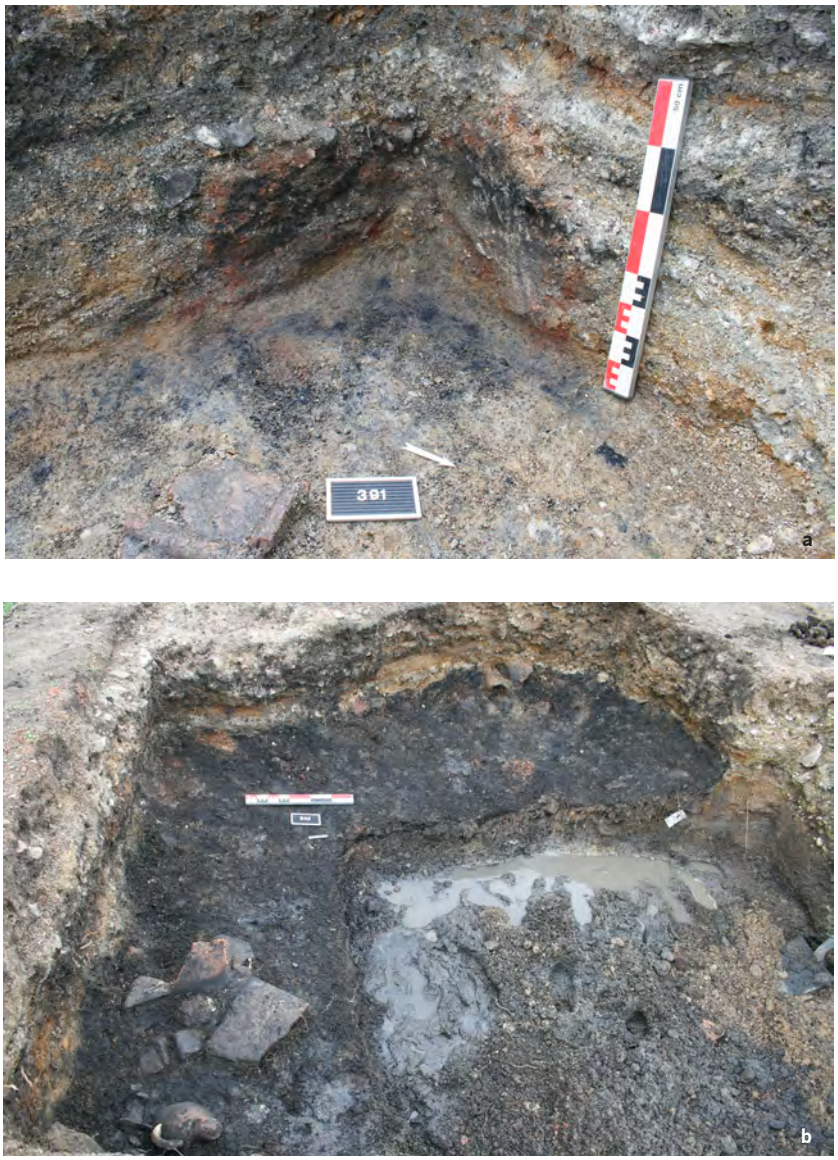



**Figure 180 a** Les traces de rubéfaction Us 1409
**b** Le sol Us 1368

L'ensemble est scellé par un béton de sol (SL1365) du IIe s. ap. J.-C. qui accompagne un remaniement de cet espace dans un second temps de la phase D. Le tassement des couches sous-jacentes a entraîné une déformation vers le bas dudit sol. On n'observe aucune couche pouvant être reliée au premier état de la phase D. Ce qui laisse supposer une abrasion des couches lors de l'installation du sol maçonné SL1365. Le mobilier céramique contenu dans les Us du fond (Us 1369 et SL1408) n'est pas très discriminant. Par contre celui qui provient des niveaux supérieurs (notamment du sol SL1368) peut être daté de la phase C (70-120 ap. J.-C.). Il semble donc que l'utilisation de la structure se soit faite en partie en lien avec l'activité métallurgique, durant les phases B et C (40-110 ap. J.-C.). Pour une étude plus poussée sur les vestiges mobiliers en lien avec l'activité métallurgique tant du fer que du bronze, nous renvoyons aux parties spécialisées qui leurs sont consacrées. On observe du mobilier dans toutes les couches liées au travail des deux métaux. Pour les cupro-alliages, ce sont des éléments de four (tuyère), des ratés de productions (trop abimés pour être identifiés), des coulures issues d'opération de fonte, des sels de cuivre (abrasions des pièces moulées), un fragment de creuset (céramique), et les restes très abîmés de deux moules (céramique). L'un d'eux est un morceau de moule en grappe, l'autre d'un autre type indéterminé. Pour le travail du fer, on observe de nombreuses scories et des culots, ainsi que des battitures en grande quantité. Cette structure a livré une majorité des scories du

site, du fait de son utilisation comme dépotoir. Pour la plupart des autres ateliers avérés ou supposés, les déchets font défaut (évacuation extérieure à l'emprise). En dehors du mobilier céramique, les couches de comblement/remblai Us 1369 et Us 1366 contenaient de la faune. Mais on ne rencontre aucun autre objet. La structure a donc servi de dépotoir pour des activités métallurgiques. Mais les niveaux de sols nous indiquent qu'elle a également été utilisée pendant que cette activité avait cours. Toutefois, le seul indice de foyer que nous ayons est le FY1408, situé au fond de la fosse. La structure a-t-elle directement servi pour la métallurgie ? Par contre la présence de mobilier liée à cette activité sur les deux sols de fonctionnement permet d'envisager qu'elle se déroulait à proximité.

Les déchets témoignent donc de la présence d'un atelier dans l'ensemble 6, au moins dans sa partie nord. Les résidus collectés dans la structure FS1363 montrent une polyvalence certaine. On a affaire aux deux métaux (cupro-alliage et fer). Mais en ce qui concerne ce dernier, on observe à la fois une activité de forge et, également, des éléments qui étaient apparus au diagnostic comme des déchets de réduction. L'analyse de C. Dunikowski ne permet pas de trancher définitivement sur le sujet : il pourrait également s'agir de raffinage de fer.

Les seules autres structures visibles près de la pièce excavée FS1363 sont trois creusements : une fosse (FS1564) d'environ 60 cm de diamètre, mais peu profonde (10 cm), et deux trous de poteaux TP1562 et TP1563 (fig. 181 a et b). TP1562 est le seul à être scellé par une autre couche (fosse FS1551, probablement du IIIe s. ap. J.-C., voire plus tardive). Pour les autres, on ne possède pas d'élément de calage stratigraphique. Aucun de ces creusements n'a livré de mobilier. Ils peuvent donc appartenir aux phases B ou C, mais également être plus tardifs…

En dehors de ces structures se pose la question de savoir si des murs définissent des bâtiments dans la partie nord de l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C. Dans cette zone, on ne trouve pas de tranchées de récupération ou de murs en dehors de ceux qui ont fonctionné à une date plus tardive (II-IIIe s. ap. J.-C.). Mais trois d'entre eux ont pu exister dès le Ier s. ap. J.-C., même s'ils ont été repris par la suite. Le mur MR1306, dont il ne subsiste qu'un segment du blocage de fondation (fig. 181 c), correspond à la limite nord-est de la « cour » qui semble constituer le centre de l'ensemble bâti du premier état du IIe s. ap. J.-C. (« *domus* » avec effet de symétrie). Il pourrait avoir été présent dès le Ier s. ap. J.-C. Il formerait la limite nord-est de la partie nord de l'ensemble 6. À l'instar de certaines autres maçonneries de la phase B/C il aurait ensuite été repris dans le système architectural du IIe s. ap. J.-C. Son pendant au sud-ouest de cette cour – FAN1827 (TR1024) – a également pu venir prendre appui sur le mur MR1044. Il fermerait au nord-est un bâtiment, dont le prolongement de FAN1822 (TR1038) formerait le mur sud-ouest. La présence de ces murs ou d'un état du Ier s. ap. J.-C. de ces murs reste purement hypothétique. Nous n'avons aucune donnée qui nous permette d'affirmer ou d'infirmer leur présence. On s'étonne qu'aucun bâtiment n'ait été présent dans cet espace aux phases B/C. La pièce excavée FS1363 suggère néanmoins qu'une partie au moins du nord de l'ensemble 6 est un espace ouvert. Mais sa position reste compatible avec l'idée d'un bâtiment dans la partie sud-ouest de la zone nord. Ne serait-elle pas appuyée sur un angle formé par les murs MR1044/FAN1843 et FAN1822 ? Par ailleurs, la présence du mur FAN1822 dès le Ier s. ap. J.-C. pourrait être une explication du décrochement que fait l'angle sud-ouest de la cour de la « *domus* » du IIe s. ap. J.-C. par rapport aux ailes de du bâtiment de la partie sud.










**Figure 181 a** Le TP 1562
**b** Le TP 1563
**c** Le blocage de fondtion du mur 1306 recoupé par le mur 1640

### 2.7.7. Synthèse : l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C.

Le Ier s. ap. J.-C. voit donc s'implanter un premier état architectural de l'ensemble 6. Cette construction a probablement lieu dès la phase B (40-70 ap. J.-C.) sur ce qui était des espaces ouverts *a priori* sans construction à la période tibérienne (phase A). Comme on l'a vu, le médiocre état de conservation, les reprises successives et les intégrations d'anciens murs dans les architectures ultérieures rendent délicate la lecture de ces vestiges. Certaines des restitutions restent au stade de l'hypothèse. Néanmoins, l'analyse permet de faire émerger un bâtiment structuré avec une aile ou une galerie, une cour et un appentis. Il est probablement bordé au nord-est par une ruelle qui disparaît au IIe s. ap. J.-C. au profit des nouveaux bâtiments. La partie nord est plus énigmatique. Le seul vestige bien calé est une pièce semi-enterrée dont les sols et le comblement témoignent d'une activité métallurgique (cupro-alliages et fer) proche, probablement au sein de ce même ensemble. La présence de cette pièce permet peut-être d'envisager que la partie de l'ensemble où elle est située est un espace ouvert. Toutefois, un bâtiment allongé nord-ouest/sud-est est peut-être présent sur son côté sud-ouest.
On peut se demander si l'on a affaire à un seul ensemble architectural ou à deux unités séparées. Dans le deuxième cas, la partie nord de ce que nous avons défini comme l'ensemble 6 constituerait plutôt une cour (bordée par un bâtiment ?) à l'arrière de bâtiments situés plus au nord-ouest le long de la voie publique qui borde l'îlot au nord-ouest. Dans une telle configuration, les deux parties nord et sud de l'ensemble 6 auraient une

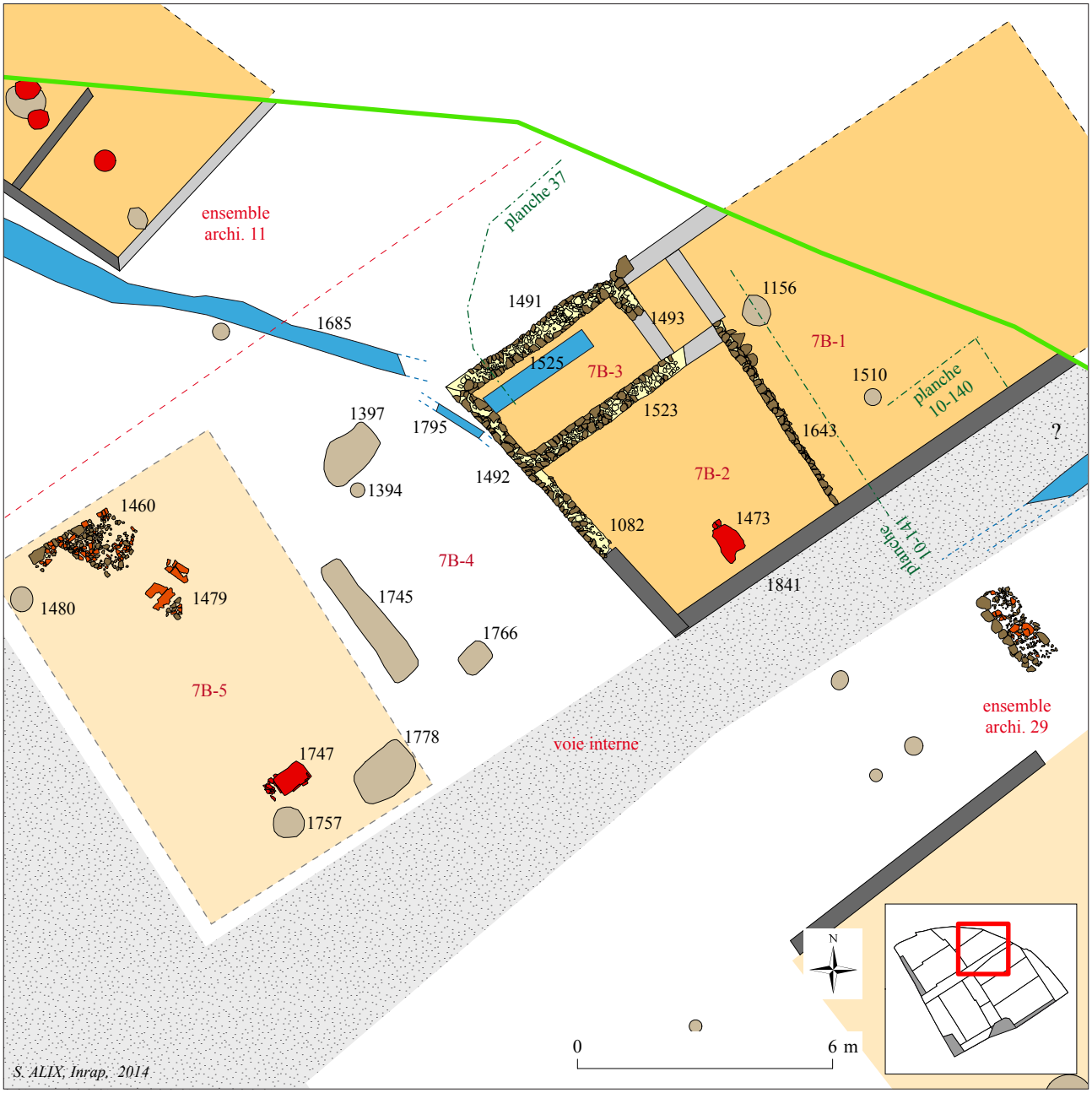
organisation architecturale assez semblable : bâtiment en L du côté nord et ouest et cour avec dépendance sur le reste de leur emprise.
Le mobilier mis au jour est peu abondant pour cette phase. Seul le comblement de la structure excavée FS1363 a livré un lot important de mobilier – essentiellement des déchets de métallurgie. Pour le reste on ne dispose pas d'indices sur d'autres activités qui pourraient avoir eu cours au sein de l'ensemble 6 au Ier s. ap. J.-C.
Au IIe s. ap. J.-C., ces bâtiments, quels qu'ils soient, sont entièrement repris au sein d'un ensemble architectural plus massif, englobant en partie la probable ruelle nord-est.

## 2.8. L'ensemble architectural 7

### 2.8.1. Installation de l'ensemble architectural 7 : phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.).

L'ensemble architectural 7 (planche 3, fig. 182) s'installe à la phase B au nord-est de la zone de fouille. Il est délimité au nord par l'ensemble 11, au sud par la voie interne est-ouest (secteur 16 et 35) et à l'ouest par l'ensemble 6 (sud). Compte tenu de la morphologie de la parcelle, nous n'avons pu en observer la partie orientale. En particulier, le contact avec la voie publique et son trottoir, ainsi que la forme que prennent ceux-ci demeurent inconnus. Il se développe sur une longueur d'environ 23 m (longueur dégagée) – que l'on peut étendre à environ 27 m, si l'on va jusqu'à la projection théorique du tronçon de voie publique – pour une largeur d'un peu moins de 12 m. Soit une surface de l'ordre de 325 m².
Converties en mesures romaines, ces distances sont proches de 90 pieds monétaux de long pour 40 pieds de large.
Cet ensemble prend la forme d'un bâtiment de plusieurs pièces (pièces 7B-1 à 3), construit en pierres, qui s'ouvre probablement sur la rue dans sa partie est, et se prolonge à l'arrière par un espace ouvert (cour). Dans la partie sud-ouest de cette dernière, on observe la présence d'aménagements légers, mal conservés, qui témoignent de la présence d'un espace couvert. Il abrite très probablement une activité de métallurgie du bronze.
Les dénivellations qui marquaient le terrain lors de l'installation du quartier, à la période augustéenne, sont toujours présentes. Pour cette phase, les sols de l'ensemble architectural 11, qui s'installe dès la fin du Ier s. av. J.-C. dans la partie basse, au nord, reste environ 1 m à 1,30 m plus bas. Une rupture de pente sépare donc les deux entités. Mais la dénivellation est présente sur une partie de l'ensemble 7, au nord de la cave 7B-3 (secteur 52) : la rupture de pente se situant sur une ligne NO-SE dans le prolongement nord-est de la cave.
Ce corps de bâtiment s'installe sur des remblais qui le séparent des structures de la période augusto-tibérienne. Ils permettent, selon les endroits, de niveler le terrain et de compenser certaines pentes, comme c'est le cas notamment sous la pièce 7B-2 (secteur 2). La partie basse, présente au nord de la cave 7B-3, résulte donc d'un choix : la cave se retrouve dans une position semi-enterrée, une partie de sa façade nord-ouest étant alors en élévation. La lecture des vestiges de cette phase est rendue difficile par les reprises des périodes suivantes qui ont en partie oblitéré certains niveaux ou certains murs. Dans la partie nord-est, les bermes de sécurité et la présence de bâti des phases suivantes ont limité la vision de cette zone, déjà amputée par la limite de parcelle.

**Figure 182** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase B



### 2.8.1.1. La pièce 7B-1 :

Cette pièce est la plus orientale dégagée du corps de bâtiment. Elle occupe un espace d'au moins 5 x 5 m. Le mur MR1643 ferme la pièce au sud-ouest. Il est très dégradé et seul son parement ouest a été conservé par les réinstallations successives (fig. 183). Il est construit avec des moellons en matériaux locaux liés au mortier. Quelques blocs conservés au niveau de la fondation permettent d'envisager une largeur de 50/60 cm. Au nord, la limite de la pièce n'est pas perceptible, notamment à cause des reconstructions de la fin du Ier et IIe s. ap. J.-C. Potentiellement, le mur MR1643 pourrait se prolonger au nord-ouest, fermant ainsi un espace couvert, englobant toute la largeur de l'ensemble architectural 7, dans sa partie est. De même, il n'est pas possible de dire si le mur MR1388 (*infra* phase C), perpendiculaire à MR1643, qui est attesté pour la phase C (2e ½ du Ier s. ap. J.-C.) est déjà présent durant la phase B. Enfin, le mur qui devait logiquement limiter la pièce au sud-est a été détruit par l'installation du mur MR1033 au IIe s. apr. J.-C. On restitue ici un mur (FAN1841) pour fermer l'espace au sud-est. Il devait se connecter avec MR1643.



**Figure 183** Extrémité N-O du mur 1643 et du mur

L'intérieur de cette pièce a livré peu de structure (planche 10, fig. 184 a). Un sol de terre battue a été mis en évidence : SL1505. Il prend appui sur les remblais scellant les niveaux précoces (Us 1506, Us 1532, Us 1617). Il est constitué d'une épaisseur d'environ 5 cm de limon brun orangé ; l'occupation du sol apparaissant sous la forme résiduelle d'une fine couche charbonneuse. Ce sol se prolonge au nord-est par la couche Us 1333, qui a été vue dans un sondage (planche 10) au nord-est du mur MR1321 (phase C).
La seule autre structure visible est un trou de poteau (TP1510, fig. 184 b et c). Il est situé dans l'angle sud-ouest de la pièce à environ 1,5 m des murs MR1643 et FAN1841. La pièce a livré une série d'éléments mobiliers liés à la tabletterie : un objet fini (cuillère *cochléaria*), 3 chutes de travail et une base de matière première. Toutefois, cette concentration d'ébauche est sans doute résiduelle : de nombreux éléments liés au travail des matières dures animales sont attestés dans ce secteur pour la phase précédente : des éléments résiduels sont présents dans les couches de toutes les phases suivantes.
On note la présence d'une fosse (FS1156) dans l'angle ouest de la pièce. Mais il s'agit très probablement d'un creusement réalisé à la fin de la phase B (démontage), juste avant les modifications architecturales de la phase C.

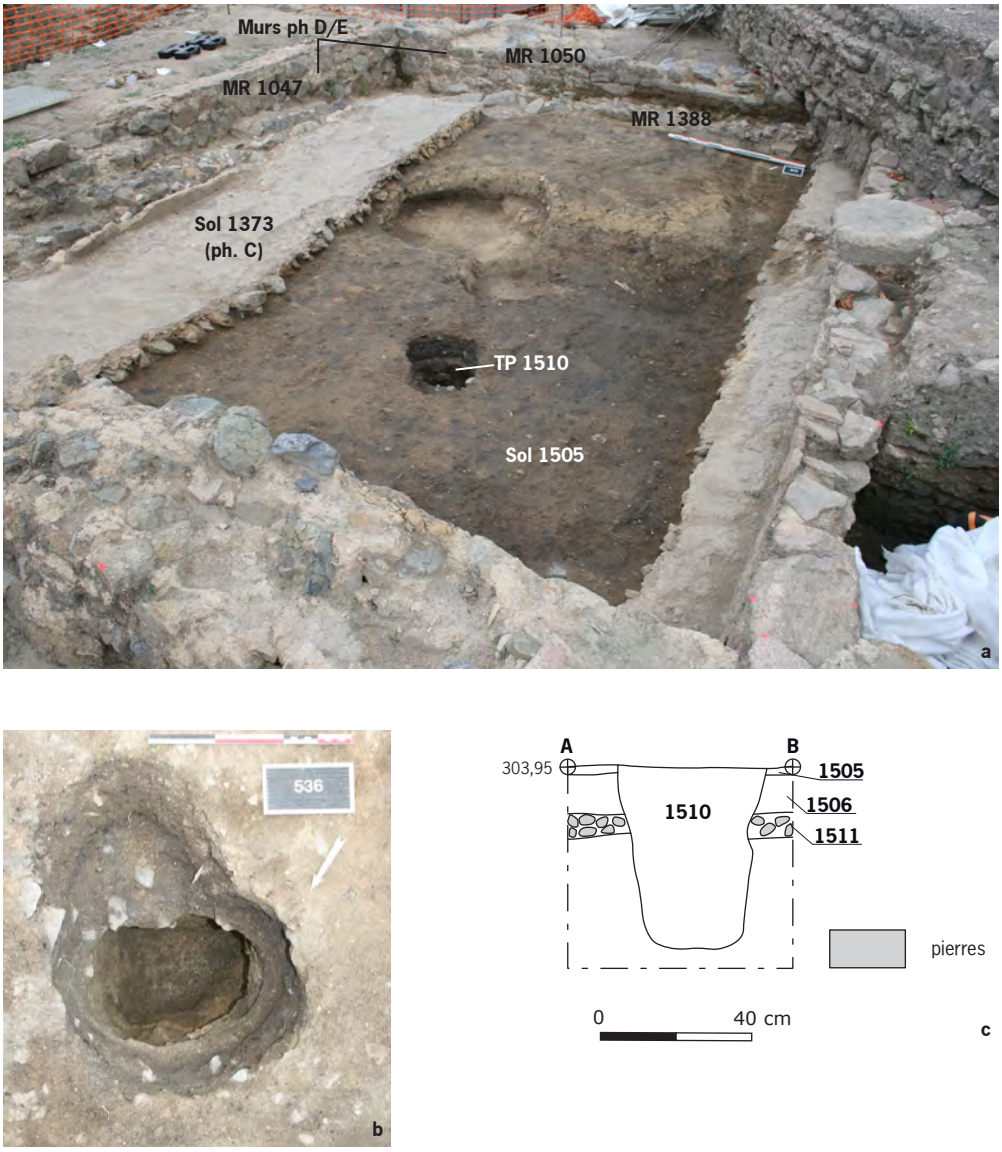



**Figure 184 a** Vue générale de la pièce 7B-1
**b** Le TP Us 1510
**c** Coupe du Tp 1510

### 2.8.1.2. La pièce 7B-2

La pièce 7B-2 est située immédiatement au nord-ouest de la précédente. Elle occupe un espace trapézoïdal de 4,5 x 5 m. Elle est donc fermée à l'est par le mur MR1643 (cf. *supra*). Le mur MR1523, qui limite la cave (7B-3) sur son côté sud, peut également être le mur nord de la pièce. Compte tenu de son arasement, après l'abandon de la cave, on ne peut en être certain. Toutefois, le sol de la cave présente une différence d'altitude de moins de 1,5 m avec celui de la pièce 7B-2. Dès lors, il est peu probable que cette dernière se prolonge au-dessus de la cave. Au sud, elle est séparée de la voie interne par le mur restitué FAN1841. À l'ouest, la pièce et le bâtiment se ferment par le mur MR1082 (fig. 185 a) qui est en grande partie détruit (notamment dans sa partie sud) par l'installation du mur MR1048 (fin du I$^{er}$ / début du II$^{e}$ s. ap. J.-C.). Ce mur, commun avec la cave, présente la particularité d'avoir une orientation discordante avec le reste du bâtiment. Il donne sa forme trapézoïdale à la pièce. Cette orientation résulte probablement de l'installation de la cave. Comme dans le cas du bâtiment principal de l'ensemble 11, les murs ont été calés sur l'orientation des ruptures de pente. Dès lors, la prolongation du mur au niveau de la pièce 7B-2 s'est faite dans la continuité. Il est bâti en moellons de pierres locales liés au mortier de chaux (environ 45 cm de large, parement double et bourrage interne). Son fond de fondation prend appui sur le substrat

sableux et descend logiquement plus profondément en allant vers le nord, dans le sens de la pente, pour atteindre son maximum au niveau de la cave. La pièce 7B-2 est bâtie sur un remblai (Us 1472) qui la sépare des niveaux augusto-tibériens et dont le niveau supérieur a dû servir de surface de circulation ou accueillir un sol, aujourd'hui non perceptible. La seule structure conservée dans cette pièce est un foyer (FY1473, 185 b) probablement quadrangulaire (1 x 0,7 m) dont il ne reste que la trace sous forme de limon rubéfié et deux des pierres qui devaient le border au nord. La pièce n'a pas livré de mobilier particulier, en dehors du mobilier céramique.







**Figure 185 a** Vue de dessus des murs 1523, 1492 et 1082
**b** Les vestiges du foyer Us 1473 sur le sommet du remblai Us 1472

### 2.8.1.3. La cave 7B-3

Cette cave (fig. 186 a) occupe un espace d'environ 4 x 1,85 m (env. 7,5 m²). Comme on l'évoquait plus haut, elle est installée dans une pente nord-sud et est-ouest. Au nord, on trouve un espace ouvert en partie basse, alors que tous les autres niveaux de circulation sont plus ou moins sur un même plan plus élevé. Dès lors, elle se trouve donc dans une position semi-enterrée du côté nord. Elle est circonscrite par une série de quatre murs chaînés : MR1082=MR1492 (cf. *supra*), MR1491, MR1493 et MR1523 (fig. 186). Mis à part MR1082 qui est un peu moins large que les précédents, ils présentent tous les mêmes caractéristiques : largeur d'environ 55 cm, double parement avec bourrage interne en moellons et pierres locales liés au mortier de chaux. Le parement côté encaissant dans les parties basses est moins soigné et peut par endroits être plutôt assimilé à un simple bourrage de pierres plus grosses. En dehors de MR1082/MR1492, les murs ont été en grande partie récupérés lors de l'abandon de la cave à la fin du Ier s. ap. J.-C. Les vestiges des murs ne montrent pas de trace d'enduit.

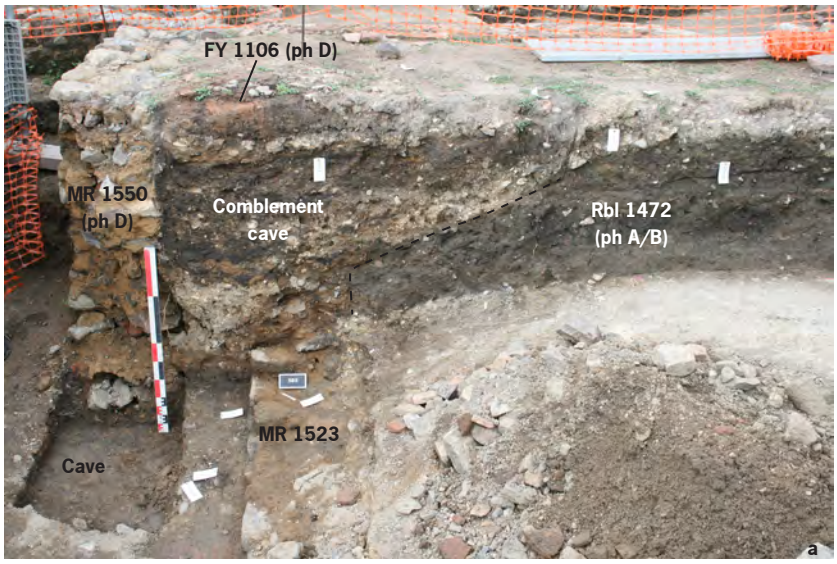









**Figure 186 a** Vue de la stratigraphie au niveau de la pièce 7BC-2 et de la cave 7BC-3
**b** Chaînage des murs 1523 et 1492
**c** Chaînage des murs 1491 et 1492

Compte tenu des reconstructions postérieures, la façon d'accéder à la cave reste incertaine. Toutefois, on peut émettre l'hypothèse d'un accès par sa partie nord-est. À cet endroit, un bloc de pierre plat semble joint au mur MR1493, dans le prolongement de MR1491. Il pourrait s'agir d'une partie du seuil de l'escalier menant à la cave. Celui-ci serait alors situé entre le mur MR1493 et une hypothétique prolongation du mur MR1643 (cf. *supra*). L'accès proprement dit à la pièce se ferait alors au travers du mur nord-est (MR1493).
Le sol initial de la cave (SL1524) est constitué d'un radier de petites pierres (5-10 cm) sur lequel est posée une couche de sable compactée. L'ensemble atteignant une épaisseur d'environ 10 à 15 cm. Ce sol est percé par un creusement allongé semblable à un tronçon de fossé (Us 1525) comblé de limon sableux brun-grisâtre. Il présente une section à bords droits verticaux et à fond plat. Il mesure 35 cm de large, pour 15 cm de profondeur et on le suit sur plus de 2,8 m. Le contact avec le mur MR1493 (est) n'a pas pu être observé. À l'ouest, la structure s'arrête sur le mur MR1082 (=MR1492). Le plus probable est qu'il s'agisse d'une structure de drainage, soit qu'elle serve de puisard, soit que l'eau soit évacuée dans un endroit non observable. Une structure d'évacuation (puisard et canalisation) a été aménagée dès la construction de l'autre cave observée sur le site (ensemble archi. 2, secteur 30, phase B).
En dehors du mobilier céramique, les niveaux du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. ont livré un mortier de pierre en grès (cf. Vol. 3, Mobilier lithique : les meules n° 54).
Cette pièce a été d'emblée considérée comme une cave, du fait du creusement dans lequel elle prend place. Toutefois, comme on l'a signalé plus haut, si son niveau de circulation initial présente une différence de près de 1,5 m avec les sols de la maison, son dénivelé avec le sol extérieur nord-est, est de l'ordre de 50 cm. Au vu du creusement et des aménagements frustes de la pièce, on est visiblement en présence d'une pièce technique, très probablement de stockage. Mais elle est presque de plain-pied avec l'extérieur. Comme on l'a vu (*supra*), la trop faible différence entre le niveau de la cave et celui de la pièce 7B-2, ne permet pas une continuité directe de celle-ci au dessus de la cave 7B-3. Toutefois les murs nord et sud de la pièce permettent d'envisager un étage au dessus. Si on restitue une hauteur sous plafond d'environ 2 m à la cave, alors, le niveau de la pièce supérieure serait situé environ 50 cm au-dessus de celui de la pièce 7B-2). Mais on peut également envisager une couverture directement installée au-dessus. La présence d'un caniveau en tuiles longeant l'extérieur du mur MR1082, dès cette période (Us 1795, cf. *infra*), plaide peut-être pour une couverture unique de l'arrière de la maison descendant vers l'ouest. La première hypothèse (pièce au-dessus de la cave serait alors à envisager)

#### 2.8.1.4. La cour 7B-4

À l'arrière du bâtiment, se développe un espace ouvert en L qui s'étend sur près de 7 m de large pour sa partie principale. On a déjà largement évoqué la partie de cette cour située dans la partie basse, au nord de la cave 7B-3. Mis à part cette partie, le reste de la cour se positionne à la même altitude générale que les niveaux de circulation du bâtiment. Le sol semble être constitué du remblai (Us 1423) qui recouvre les niveaux augusto-tibériens. Un système de fossé et caniveau permet d'évacuer l'eau vers l'aval. On a déjà évoqué le caniveau en *imbrices* (CN1795, fig. 187 a) qui longe le mur MR1082. Il a été perçu seulement sur un petit tronçon près de l'extérieur de l'angle nord-ouest de la cave 7B-3. En effet, la partie sud de cette canalisation a été oblitérée par la construction d'un autre drainage (FO1495, phase D). Légèrement en aval, on trouve le tronçon le plus méridional d'un fossé (FO1685) qui longe la rupture de pente. Il est destiné à évacuer les eaux de ruissellement et à les empêcher d'atteindre

les constructions situées en aval (ensemble archi. 11, secteur 46). Il est probable que le caniveau CN1795 se soit déversé dans le fossé FO1685. Ce fossé a aussi dû avoir pour rôle le drainage de la partie basse de la cour, au nord de la cave 7B-3.
On observe plusieurs structures en creux au sein de cette zone. La fosse FS1397, outre de la céramique et de la faune, a livré quelques éléments métalliques (dont une fibule en bronze et un anneau de serrage en fer). Mais cette fosse peut également dater de la période suivante (phase C). La fosse FS1745 (fig. 187 b) est située sur le bord sud-est de la cour. Il s'agit d'un creusement allongé au profil à bord obliques et fond plat. Son comblement montre un feuilletage de couches. Le fond de la structure a livré du mobilier céramique correspondant à la phase B. Son interprétation reste incertaine. Peut-elle être mise en rapport avec la zone d'activité métallurgique. Sa position pourrait la placer éventuellement à l'intérieur du bâtiment restitué dans l'espace 7BC-5. La dernière fosse visible (FS1766, fig. 187 c) est un petit creusement quadrangulaire situé au sud-est de l'espace 7BC-4.

**Figure 187 a** La canalisation Us 1795
**b** La fosse 1745
**c** La fosse 1766









### 2.8.1.5. Le bâtiment d'arrière-cour 7B-5

Dans la partie arrière de la cour, les aménagements observés laissent envisager la présence d'un bâtiment léger en matériaux périssables. Pour ces structures, le mobilier et la stratigraphie ne permettent pas de distinguer entre les phases B (milieu du Ier s. ap. J.-C.) et C (2e ½ du Ier s. ap. J.-C.). L'ensemble de ces éléments a dû être dégradé par les reconstructions de la phase D (fin Ier s. ap. J.-C. /début IIe s. ap. J.-C.). Ils s'installent là encore sur des remblais qui les séparent des niveaux augusto-tibériens.
Au nord, les vestiges d'un radier de sol (Us 1460, fig. 188), constitué de pierres et de tuiles, peuvent être observés sur moins de 3 m² (2,5 x 1,5 m). Ce radier s'installe sur le remblai Us 1462. Un alignement de pierres et tuiles est visible sur sa bordure nord, formant une limite nette. Par endroits, il est couvert d'une couche de limon argileux jaune (Us 1463), seuls restes du sol qui le recouvrait. Immédiatement au nord, des dépôts de sels de cuivre ont été observés. Ils résultent très probablement d'abrasions pratiquées sur des objets en alliage de cuivre au cours de leur fabrication. La couche Us 1459 qui les contient repose elle aussi, directement sur le remblai Us 1462. Elle contient entre autres des cendres et du charbon ainsi que des fragments de creusets. Dans l'état de conservation des vestiges, il est difficile de savoir si cette couche correspond à un niveau d'abandon. Dans ce cas, l'effet de paroi visible sur la partie nord du radier Us 1460 pourrait témoigner de la présence d'une cloison fermant au nord cet espace. Mais le radier Us 1460 pourrait aussi être vu comme une plateforme de travail et la zone qui accueille la couche Us 1459, une partie basse où sont rejetés les résidus lors de la confection d'objets. Immédiatement au sud, on rencontre les vestiges d'un ou plusieurs foyers (FY1479, fig. 189). Les vestiges sont très frustes : il ne reste que quelques fragments des *tegulae* qui ont été disposés pour servir d'assise à cette structure de combustion. Des fragments de pierres et de tuiles posés à plat les jouxtent et permettent d'envisager que le ou les foyers faisaient partie de la plateforme Us 1460 évoquée plus haut. On note également la présence d'une petite fosse circulaire (FS1480, 55 cm de diamètre) à l'ouest des vestiges du radier Us 1460. Une petite quantité de battitures a été mise en évidence dans son comblement (10 g après tamisage). Pour les phases B et C, cet espace (secteur de fouille 47) a livré, en dehors des creusets évoqués plus haut, plusieurs objets de parure en bronze (3 fibules - 2 complètes et un ardillon-, une bague et une épingle), ainsi qu'une petite quantité de déchets, qu'on peut lier au travail du bronze (coulure, fragments de tôle…).

**Figure 188** Le radier Us 1460



**Figure 189** Le foyer 1479



Cette zone (secteur de fouille 47) est recouverte par un remblai (Us 1436) qui marque son abandon à la fin du Ier s. ap. J.-C. et qui a livré un autre fragment de creuset.
Plus au sud on trouve un autre ensemble de structures assez semblables. En effet, on observe les restes d'un sol (SL1754) constitué essentiellement de limon sableux jaunâtre ou brun sombre (pas de radier, épaisseur de 10 cm max.). Il peut être associé à une petite fosse circulaire (FS1757, 70 cm de diamètre, fig. 190 a au comblement charbonneux), ainsi qu'à un foyer (FY1747, fig. 190 b). Ce dernier adopte une forme quadrangulaire (80 x 50 cm). Il est ceinturé de fragments *tegulae* placés de champ. Une sole (en tuiles ?) devait occuper le centre, mais seule la rubéfaction du limon sous-jacent témoigne de la présence du foyer. Sur la bordure ouest, quelques fragments de tuiles complètent l'aménagement. À l'est du foyer FY1747, s'ouvre la fosse FS1778 (fig. 190 c). Elle présente un plan quadrangulaire (1,5 x 1 m) des bords obliques et un fond plat (prof. 25 cm). Son comblement présente des effets de parois qui permettent de restituer un comblement primaire en limon sableux jaunâtre proche du substrat. Il ceinture un comblement central en trois couches (charbons sur le fond, niveau de graviers fins au centre et comblement d'abandon final en limon grisâtre). Il faut probablement restituer une sorte de caisson quadrangulaire (limité par des planches ?) au centre de la fosse. Il s'agit peut-être d'une zone de stockage (charbon ?) en lien avec l'activité métallurgique de ce secteur.

**Figure 190 a** La fosse 1757
**b** Le foyer 1747
**c** Vue en coupe de la fosse 1778










Le mobilier céramique permet de dater l'installation de cet ensemble au milieu du Ier s. ap. J.-C. Comme pour le groupe précédent, il est impossible de distinguer entre les phases B et C.
La nature des vestiges (sols de terre battue, foyers, métallurgie du bronze) laisse à penser que cet espace de fond de cour était couvert. Mais, mis à part l'effet de paroi sur le radier Us 1460, aucune trace de cloison (non plus que des trous de poteaux) n'a été observée. Il faut probablement restituer un bâtiment léger en matériaux périssables installé sur sablières basses.

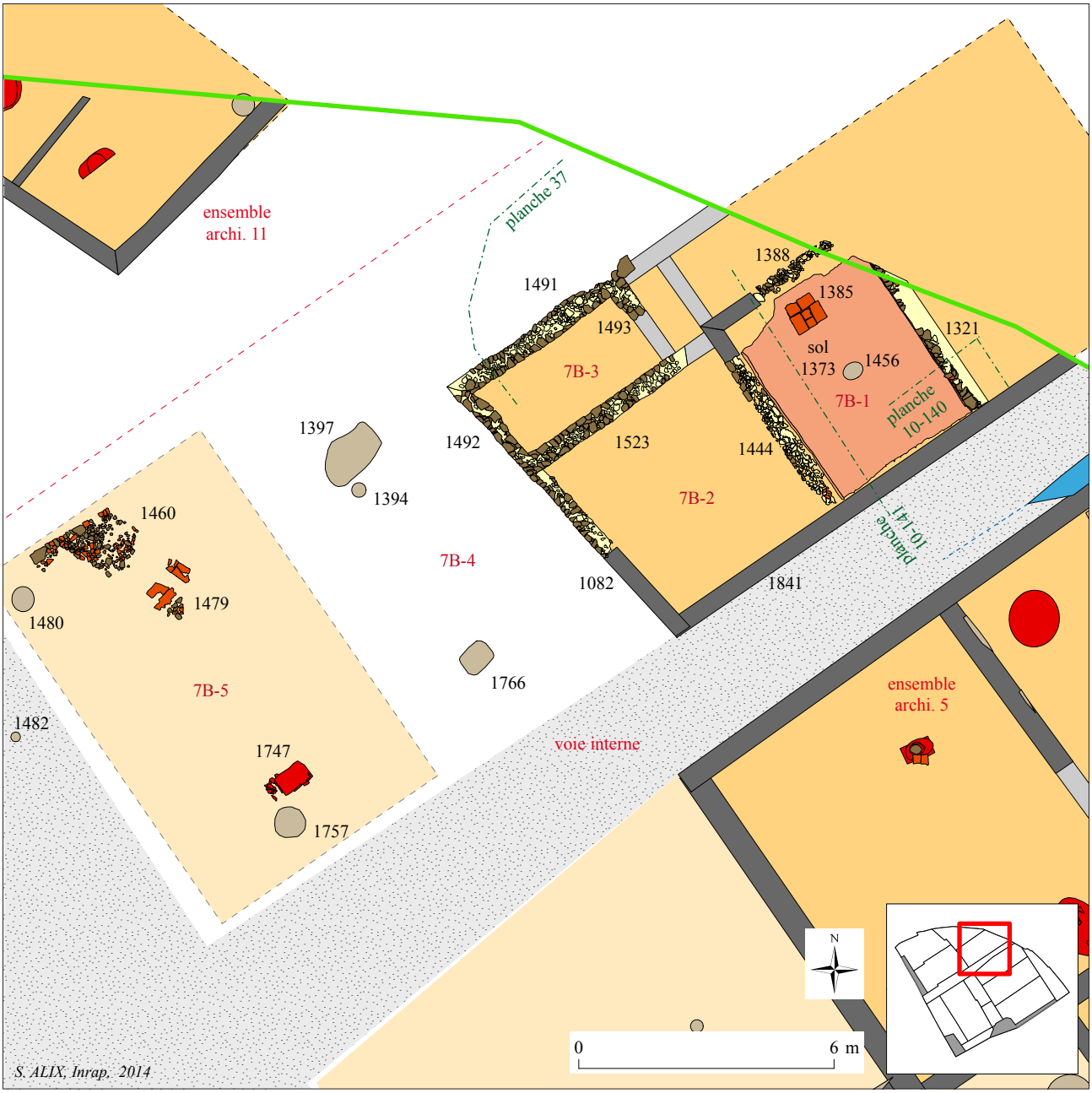
### 2.8.2. L'ensemble 7 durant la phase C (2e moitié du Ier s. ap. J.-C.)

Durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., les modifications perceptibles affectent essentiellement le corps de bâtiment principal dans la partie est de l'ensemble architectural (planche 4, fig. 191). Comme évoqué plus haut, pour la plupart des aménagements de la cour et de la partie sud-ouest, il n'est pas possible de distinguer entre les phases B et C. Pour le corps de bâtiment, on observe des changements notables essentiellement au niveau de la pièce 7C-1.

#### 2.8.2.1. La pièce 7C-1

Cette pièce est entièrement reprise durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. (planche 10, fig. 192 a, b et c). Ses dimensions sont de 4,7 x 3,6 m, soit environ 17 m². Au sud-est, on continue de restituer une cloison théorique (Us 1841). Le mur ouest de la période précédente (MR1643),

**Figure 191** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase C



est abandonné et remplacé par le mur MR1444. De ce dernier, il ne reste presque que la fondation (blocage de pierres locales brutes). Quelques moellons de parement de la première assise sont toutefois visibles. L'ensemble permet de restituer un mur de 60 cm de large de facture classique (double parement avec bourrage interne). Au nord, la pièce est fermée par le mur MR1388 dont les vestiges sont encore plus succincts : il ne reste qu'une partie du blocage de fondation au fond de la tranchée d'épierrement du mur. On peut toutefois estimer qu'il possédait une largeur identique au mur ouest. Le mur le mur MR1321 (fig. 192 d et e) est bâti à l'est pour fermer la pièce. La partie visible de ce mur a subi une forte altération du fait d'une démolition au début du IIe s. ap. J.-C. En dehors de la tranchée de récupération, un creusement semble avoir entamé sa moitié est. Il est difficile de restituer sa largeur, mais il présente les mêmes caractéristiques que les autres murs de la pièce. Sa partie ouest est restée suffisamment intacte pour conserver une partie de son enduit d'origine.

**Figure 192 a, b et c** Vues générales de la pièce 7C-1
**d et e** Le mur 1321















Les murs MR1444 et MR1321 (fig. 193) présentent en effet la caractéristique d'avoir conservé en place une faible portion de leur enduit. Il s'agit d'un enduit peint moucheté bordeaux et noir sur fond blanc. Ce type de décoration est assez caractéristique des parties inférieures de décor, position où il a été mis en évidence dans la pièce (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints, décor J). Le remblai qui scelle l'état de la phase C (Us 1370) a livré quelques éléments complémentaires qui éclairent la composition de ce décor (simples panneaux avec filet noir dans la partie centrale, séparés du bas par une bande bordeaux). L'ensemble reste assez simple et décorait soit une demeure modeste soit une pièce de second ordre. On remarquera que l'enduit a été piqueté afin d'asseoir la fixation d'un second enduit. Quelques rares traces montrent qu'il a dû s'agir d'un décor différent sur une base de fond rouge.










**Figure 193 a et b** Reste d'enduits peints sur le mur 1444
**c** Détail de l'enduit du mur 1321 (traces de piquetage)

La partie basse de l'enduit se joint à un sol de béton (SL1373, planche 10, fig. 194) qui recouvrait toute la pièce. Il est constitué d'un béton de tuileau d'une épaisseur de 4 à 5 cm posé sur un radier de pierres (de 5 à 30 cm) posées en hérisson. Ce dernier est posé directement sur le sol de la phase précédente (SL1505, milieu du I$^{er}$ s. ap. J.-C.). Il est dégradé sur une bonne partie de l'emprise de la pièce. Par ailleurs, le tassement des couches sous-jacentes a entraîné un affaissement de sa partie centrale. On observe des différences d'altitude de l'ordre d'une vingtaine de centimètres entre les parties les plus hautes et les plus basses, sans qu'il y ait de grosses fragmentations du béton. On retrouve ce phénomène à plusieurs endroits (le béton de sol de la phase E dans l'ensemble architectural 3 par exemple). Le foyer FY1385 (fig. 195 a et b) a été installé contre le mur nord-ouest

de la pièce. Il est lui aussi très dégradé : il ne reste en place que les plaques de céramique de sa partie inférieure qui sont posées sur le sol de tuileau et maintenues par un bourrelet de mortier rapporté. Il n'a été installé qu'une fois le sol fini, sans que l'on puisse déterminer la durée de l'intervalle (dans la continuité, aménagement réellement postérieur). La partie conservée occupe un espace quadrangulaire d'environ 80 x70 cm. Elle est constituée de 5 plaques rectangulaires (dont une fragmentée en deux) posées à plat (longueur entre 25 et 50 cm). On distingue au centre, une partie assez dégradée, circulaire : elle correspond soit à l'emplacement du foyer lui-même, soit à la trace d'un aménagement aujourd'hui disparu. Des briques ont été retrouvées sur ces vestiges. La forme courbe de certaines d'entre elles suggère que l'on avait affaire à une élévation du foyer en cul de four. Les plaques conservées du foyer FY1385 ne vont pas jusqu'au mur, laissant un espace vide d'environ 30 cm. Le béton de sol est très bien conservé dans cet interstice : il est probable que le foyer ait été plus grand que ne le suggèrent les plaques encore en place et venait se joindre au mur. Au sein même de cette phase, la pièce subit un certain nombre de modifications. La fin de l'occupation est marquée par la présence d'une couche (Us 1387, fig. 195 c) constituée d'un limon brun sombre charbonneux. Elle paraît peu compatible avec le soin, même modeste apporté à l'aménagement de cette pièce (béton de sol, enduits…). Il semble qu'une partie du béton dégradé soit prise sous des lambeaux de ce niveau d'occupation. Par ailleurs, la fosse FS1456 (45x35 cm, profondeur 25 cm, fond plat) est creusée dans le béton de sol. Il pourrait éventuellement s'agir d'un emplacement de poteau (renfort architectural, support d'un autre type d'aménagement ?). Il semble donc que la pièce 7C-1 change de statut, pour devenir une pièce technique où l'apparat et le confort peuvent être négligés. Il est également possible que l'ensemble du bâtiment subisse un amoindrissement de son statut, mais ce n'est pas perceptible dans les autres pièces mises au jour. Les prélèvements effectués dans le niveau d'occupation Us 1387, dans la fosse FS1456 et sur les couches d'abandon du foyer FY1385 ont révélé la présence régulière de battitures, mais en petites ou très petites quantités (de l'ordre de quelques g. pour les prélèvements tamisés, 1 à 14 g/litre de sédiment récolté pour les tests simples à l'aimant). Ces faibles quantités correspondent toutefois au « bruit de fond » des autres ateliers mis au jour sur le site. Faut-il y voir l'indice de la présence d'une forge *in situ* ou seulement le témoignage de la proximité de cette activité au sein du bâtiment (partie nord-est par exemple).

Au niveau de l'*instrumentum*, la pièce et son remblai d'abandon (Us 1370) ont livré une demi-douzaine de fragments de verre (dont un jeton), ainsi qu'une poignée d'objets en fer indéterminés (dont une probable charnière).



**Figure 194** Vue du sol 1373 en cours de démontage







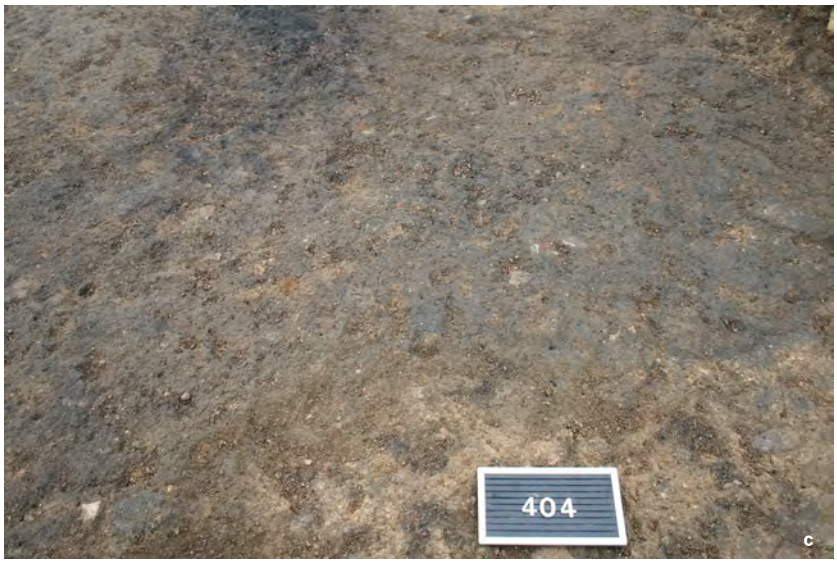



**Figure 195 a** Le foyer 1385 en cours de dégagement
**b** Le foyer 1385 sur le sol 1373
**c** Détail du sol 1387 au contact du terrazzo 1373

#### 2.8.2.2. La pièce 7C-2

Dans cette pièce, seul un remblai (Us 1101) témoigne d'un aménagement durant la phase C. Cette couche de limon brun sombre, d'une épaisseur d'environ 30 cm, s'installe sur le niveau de sol du milieu du Ier s. ap. J.-C. Il est lui-même recoupé par les creusements résultant du démontage, puis du remblaiement de la cave 7C-3 (Us 1105). Les sols ou les aménagements qui devaient prendre place au sommet de ce remblai n'ont pas été mis en évidence. Le sol de la phase suivante (Us 1104) recouvre à la fois l'abandon de la cave et la couche 1101, suggérant que les niveaux de circulations de la 2e moitié du Ier s. ap. J.-C. ont été détruits lors des importants changements de la phase D.
Dans la couche 1101, une fibule (M 1074) et une coulure de cuivre (M 624) ont été collectées.

#### 2.8.2.3. La cave 7C-3

Dans la cave 7C-3, les modifications sont peu importantes avant l'abandon à la fin du Ier s. ap. J.-C. On constate simplement la mise en place d'un nouveau sol (Us 1546). Il est constitué d'une couche de limon sableux beige. Il recouvre le creusement Us 1525.
Deux poids de balance (ou curseur) en bronze ont été retrouvés sur ce sol. Les couches d'abandon de la cave ont, elles, livré une cuillère à parfum en matière dure animale (Us 1490) et une pierre utilisée comme table d'abrasion (Us 1470).

#### 2.8.2.4. La cour 7C-4

La plupart des vestiges de la cour à l'ouest du bâtiment principal ne peuvent être attribués avec certitude entre les phases B et C.
Toutefois, dans la partie basse, au nord de la cave 7C-3, on observe un exhaussement du sol par une série successive de remblais et de sols : Us 1498, SL1688, SL1497 et SL1494 (planche 37). Ils ont livré notamment quelques monnaies et du mobilier céramique ancrés dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Ils correspondent à une remise en état des sols, comme on peut l'observer dans l'ensemble architectural 7. Mais ils participent également de l'exhaussement progressif, qui a été vu dans les phases C et B, dans la partie basse de l'îlot au niveau de l'ensemble architectural 11 contigu.
Le système de caniveau qui longe le mur ouest du bâtiment (CN1795) et son prolongement au nord-ouest dans l'ensemble 11 *via* le fossé FO1685 est comblé. Dans la cour, un remblai nivelle l'ancien emplacement du caniveau. Aucun système remplaçant ce dispositif n'a été observé pour cette phase.

### 2.8.3. Synthèse sur l'ensemble architectural 7 aux phases B et C.

Malgré des reprises architecturales importantes sur sa partie est, l'ensemble architectural 7 ne montre pas de modification majeure dans sa structuration générale durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Le corps de bâtiment et l'organisation générale des espaces (bâtiment / cour / bâtiment léger d'arrière-cour) restent identiques sur cette durée.
On trouve sur la partie est, le corps de bâtiment principal, donnant sur la voie. Il est recoupé en plusieurs volumes (au moins à partir de la phase C), mais on note la présence d'un mur central (dans le sens longitudinal, nord-est/sud-ouest) qui semble partager la construction en deux. Cet ensemble occupe un espace quadrangulaire (restitué) d'environ 12 x 9 m.

Il est prolongé au sud par un ensemble de pièces saillant, comportant une cave, qui n'occupe pas toute la largeur supposée de l'ensemble architectural. Suit une cour avec un petit bâtiment en matériaux périssables au fond.
Ce schéma d'organisation architectural se retrouve plus au sud, sur les bâtiments 3 à 5, à partir de la phase C (deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.) : corps de bâtiment bipartite, cour arrière, avec éventuellement des aménagements plus légers.
Les murs de la partie est, qui ont été mis au jour, sont suffisamment fondés et épais pour supporter un étage. Le mur central de la partie est du bâtiment (au moins à partir de la phase C) pouvait avoir un rôle de support pour le système de toiture : on restituerait dans ce cas une double pente : sud-est (vers la voirie interne) et nord-ouest (vers l'ensemble architectural 11). Pour l'arrière plusieurs hypothèses sont envisageables, avec un étage ou non (cf. *supra*). Le caniveau qui longe le mur qui clôture au sud-ouest le corps de bâtiment (MR1082) suggère une pente vers le sud-ouest (vers la cour). L'architecture du bâtiment arrière nous échappe, on restitue simplement un espace couvert construit en matériaux périssables (cf. *supra*).
Les modifications architecturales mises en évidence pour la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. montrent, au moins sur une pièce, une augmentation de la richesse des aménagements. Le sol en terre est remplacé par un béton de sol qui accueille une cheminée. Les murs sont recouverts d'enduits, certes modestes, mais qui montrent déjà une recherche minimale de la décoration et reprend certains des grands canons classiques des enduits romains (plinthes à mouchetis bicolore/ligne de séparation/panneaux). Par ailleurs, une série d'une vingtaine de lots de fragments de plaques décoratives (marbre, calcaire…) a été mise au jour dans une seule couche de remblais : Us 1286. Cette couche fait partie des remblais mis en place dans la cour 7B/C-4 au moment du remaniement architectural qui marque le début de la phase D. Ces éléments proviennent donc potentiellement de démolitions sur les états architecturaux des phases B et C. Toutefois, cette couche est située au nord du *praefornium* de l'hypocauste construit au IIe s. apr. J.-C. dans cette zone (cf. *infra* ensemble 7, phase D), dans un espace maintes fois remanié : les risques d'intrusion sont élevés. Si ces éléments sont bien datés du Ier s. ap. J.-C., ils témoignent de décorations murales assez recherchées. En dehors de cette couche, deux autres fragments de plaque décorative proviennent également de la cour. On signalera également la présence d'un fragment de verre à vitre pris dans le sommet de l'arase du mur MR1082.
L'examen du mobilier de l'ensemble architectural 7 pour les phases B et C montre une petite quantité d'éléments domestiques (fragments de vaisselle en verre, mortier en pierre, lampe à huile, couteau en fer…). Ces éléments sont peu abondants, mais témoignent d'activités domestiques attendues en contexte d'habitat.
Comme on l'a évoqué plus haut, le nord de l'arrière-cour (toujours le secteur de fouille 47) a livré plusieurs fragments de creusets, ainsi que des déchets de production sous la forme de fragments de tôle, coulure de bronze et petits fragments informes, ainsi que des sels de cuivre qui renvoient à l'activité d'abrasion (finition des objets). On retrouve quelques autres fragments de bronze, dans la cour (partie basse au nord de la cave) et dans la pièce 7B/C-2. Le mobilier associé à cet espace artisanal est peu abondant, mais les traces d'activités sont indéniables. On est également tenté de rapprocher ces éléments des poids (ou curseurs) de balance découverts dans la cave 7B/C-3. Ils pourraient avoir servi dans un contexte artisanal, par exemple pour la pesée de matière première.
On note également la présence de certains éléments de parure corporelle/vêtements en bronze (plusieurs fibules, une bague, une épingle) dont la majorité a été mise au jour dans la partie nord du bâtiment d'arrière-cour 7B/C-5[6]. Il s'agit d'objets finis. Mais leur concentration dans cette espace pose la question de leur appartenance à la production de ce modeste atelier

[6] 3 fibules, la bague et l'épingle viennent du nord du bâtiment 7B/C-5 (secteur de fouille 47). Les autres fibules viennent de la cour 7B/C-4 et de la pièce 7B/C-2.

(produits finis perdus, articles collectés pour refonte…). Hélas, aucun indice ne permet de trancher formellement dans ce sens et l'on ne peut que rester dans l'hypothèse.
Le mobilier et les vestiges mis au jour ne permettent pas de percevoir d'autres activités. Le mobilier de travail de l'os (découpes d'os pour de la tabletterie) correspond à des résidus des activités de boucherie/préparation de la phase augusto-tibérienne (phase A). On en retrouve en abondance dans les niveaux d'abandon sous l'ensemble architectural 7. Quant aux battitures, comme on l'a vu, leur présence est avérée, mais en faible quantité.

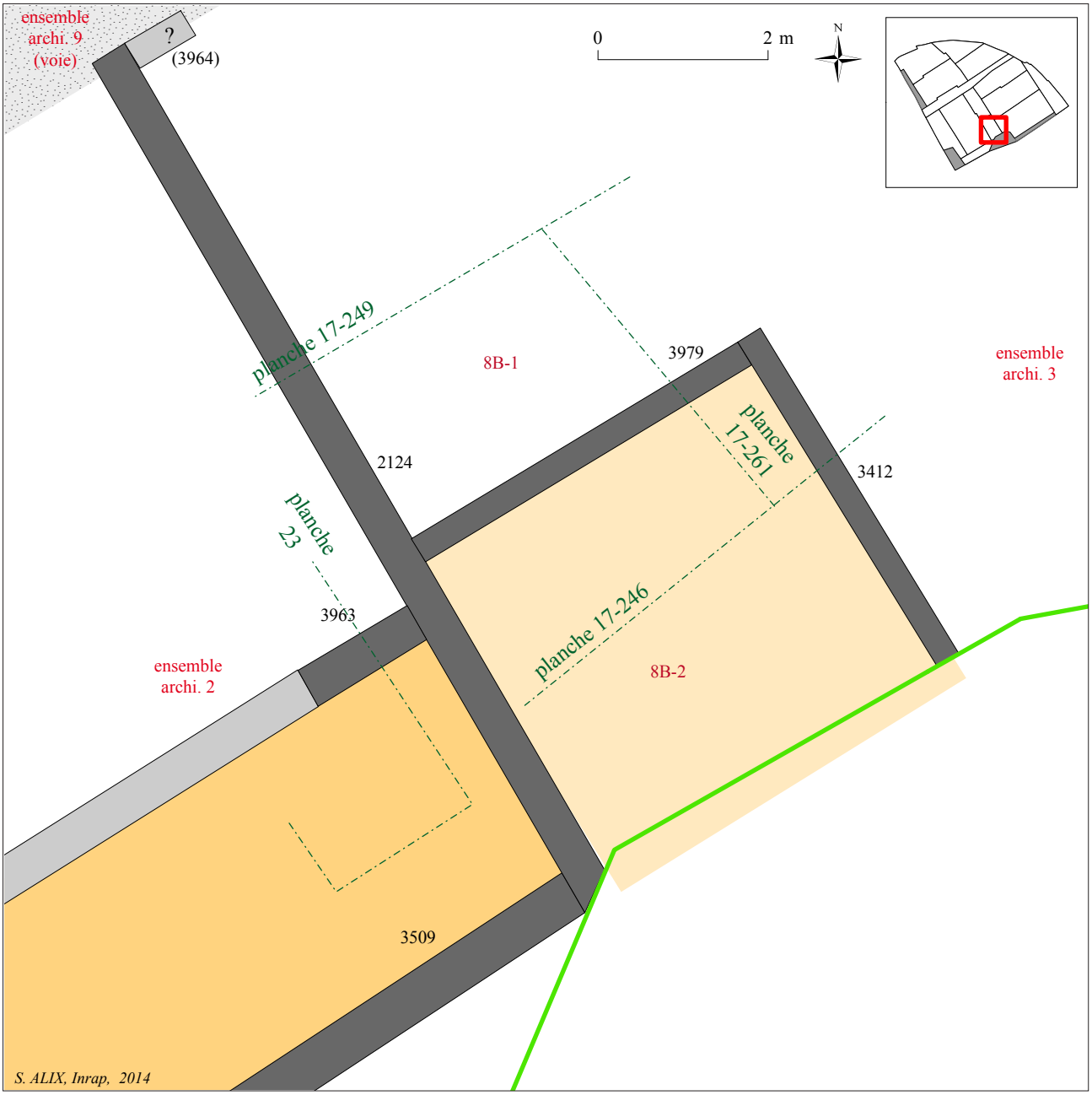
## 2.9. L'ensemble architectural 8

Cette partie du site se trouve dans une position particulière. Les vestiges qui la composent, à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C., sont situés sur la bordure est de l'ensemble architectural 2 et l'arrière (sud-ouest) de l'ensemble 3 (planche 3). Elle occupe un espace allongé nord-ouest/sud-est d'environ 10x5 m. Ce qui correspond aux secteurs de fouille 17, 18 et 37 (sud-est). Au nord-ouest de l'ensemble 8, on retrouve, sur une largeur comparable, une zone de circulation (ensemble 9). Elle se situe au-delà de la limite sud-ouest des ensembles architecturaux de l'est du site (3 à 5). Au sud-est, les vestiges sont tronqués par la limite d'emprise. La bordure ouest de l'ensemble 8 a servi d'accès pour le chantier de fouille (rampe piétons et véhicules) pendant presque toute la durée de celui-ci, gênant son étude. Elle n'a pu être complétée qu'*in fine*, avec l'emploi de moyens mécaniques. Dès lors, le rattachement de l'ensemble 8 à l'un ou l'autre des ensembles architecturaux, ou son éventuelle autonomie, reste incertaine.
Bien que de petite dimension, les nombreux remaniements de cet espace ont livré une intéressante séquence stratigraphique, qui a permis d'apporter des éléments de datation, y compris sur les zones connexes. Toutefois, les vestiges sont mieux conservés au sud-est, alors qu'ils se dégradent de plus en plus en allant vers le nord-ouest. Des rangées de fosses de plantations modernes ont contribué à détruire les vestiges antiques.
Pour la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. on note trois étapes de construction. Dans un premier temps, les niveaux augusto-tibériens sont scellés par des remblais, qui présentent la même morphologie que dans l'est du site (limon gris-verdâtre, Us 3284=Us 3083). Sur ces couches on note la présence d'une strate plus sombre (Us 3283) qui correspond à une occupation de la zone (sol extérieur ?) vers 40 ap. J.-C. On ne note presque aucun aménagement pour cette sous-phase. Seul le creusement Us 3920 a été observé en coupe (planche 17-246). Rapidement et parallèlement aux premiers aménagements de l'ensemble 2, un bâtiment est mis en place (phase B : 40-70 ap. J.-C.), dont la structure dure jusqu'au début de l'époque flavienne. Puis, toujours conjointement avec l'ensemble 2, le bâtiment est ensuite entièrement repris et légèrement agrandi vers l'ouest (phase C : 70 - début du IIe s. ap. J.-C.).

### 2.9.1. La phase B (40-70 ap. J.-C.)

Pour cette phase, on distingue deux espaces (8B-1 au Nord-ouest et 8B-2 au Sud-est) qui sont séparés par le mur FAN3979 (fig. 196, planches 17 et 23). Au sud-ouest, l'ensemble est limité par le mur FAN2124, commun avec l'ensemble 2. Au nord-est, rien ne vient borner l'espace 8B-1. La pièce 8B-2, fermée par des murs plus légers vient se caler à l'ouest sur ce mur plus massif qui la sépare de l'ensemble 2. Pour cette phase, ce mur (FAN2124) semble marquer une séparation nette entre les deux ensembles. On est tenté

**Figure 196** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 8 à la phase B



dès lors, de rattacher cet espace soit à l'ensemble 3, à l'ouest, soit à des ensembles bâtis, au sud, voire d'en faire un espace « indépendant ».

#### 2.9.1.1. L'espace 8B-1

Il s'agit visiblement d'un espace ouvert le long du mur FAN2124, au nord de la pièce 8BC-2 (dimensions : 6 x 3,6 m). Comme on l'a déjà évoqué pour l'ensemble 2 (cf. *supra*), la tranchée de récupération du mur FAN2124 (TR2125), s'arrête brutalement sur celle du mur FAN3964 (TR3708). On ne sait si ce petit segment de mur était déjà présent pour la phase B. Auquel cas, bien que laissant l'espace ouvert il formaliserait la séparation avec la zone de circulation de l'ensemble 9.
Le seul aménagement perçu pour cette zone est un sol de graviers, pierres et fragments de tuiles, pris dans une matrice de limon argileux compacté (SL3281, fig. 197). L'apport d'éléments grossiers est plus ou moins important selon les endroits. Ses limites vers l'est et le nord sont mal cernées. Il doit s'agir d'un sol extérieur. Comme dans le cas de l'ensemble 2, la partie nord-ouest du mur FAN2124, si elle ne constitue pas une simple séparation, a pu servir d'appui pour un aménagement léger de type appentis. Mais nous n'avons pas d'élément allant formellement dans ce sens (trous de poteaux ou bases de piliers…). On note toutefois la présence d'un fond de vase calé en place, détruit par moitié par l'installation ou le démontage du mur FAN3924 (TR3105).




**Figure 197** Sol 3281 avec vase en place (recoupé par la tranchée 3105)

#### 2.9.1.1. L'espace 8B-2

La pièce 8B-2 (planche 17) est un espace fermé au nord-ouest par le mur FAN3979 (TR3416), au nord-est par le mur MR3412 et au sud-ouest par le mur FAN2124 (TR2125). La limite sud-est n'est pas connue. La partie de la pièce dégagée se développe sur 4,5 m du nord-est au sud-ouest pour au moins 3,5 m dans l'autre sens.
Le mur MR3412 (fig. 198), bien qu'en grande partie récupéré et essentiellement vu en coupe, est le seul à donner des indices sur l'architecture des cloisons. On n'observe pas de traces de mortier dans les quelques vestiges de fondation. On y trouve des pierres brutes assez réduites. La largeur de la structure est de l'ordre de 30 cm. Ce sont des sablières basses sur solin ou de petits murs bahuts (la tranchée de récupération TR2125 du mur FAN2124 est, elle, large de 50 à 60 cm).

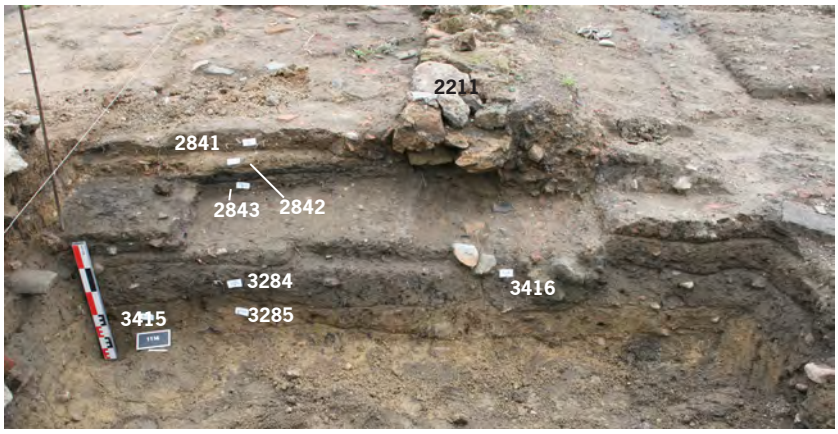






**Figure 198** Vues en coupe de l'extrémité S-E de la pièce 8BC-2

L'intérieur de la pièce accueille dans sa moitié ouest une série de sols charbonneux ou argileux dont le feuilletage a été globalisé dans l'Us 2843. La pièce est coupée en son milieu par une construction de direction nord-ouest/sud-est (Us 3433, fig. 199). Il s'agit d'un muret, d'une largeur de 15 à 20 cm, parementé du côté nord-ouest seulement, composé de moellons de pierres brutes et de briques cuites. Il limite en fait une petite terrasse qui se développe au sud-ouest. Elle est constituée d'un radier de pierres brutes (simple blocage) surmonté d'un sol de terre (limon argileux et graviers compactés). Cet aménagement forme donc une sorte d'estrade, qui marque un dénivelé d'environ 15 à 20 cm par rapport au sol Us 2843. Il est probable que cet aménagement ait été mis en place dans un second temps et repose sur les premiers niveaux composant Us 2843 dans la partie ouest de la pièce.
Les niveaux de sols Us 2843 ont livré un peu moins d'une trentaine de scories de fer et une ébauche de clou en fer. On peut envisager la présence de métallurgie du fer dans cette pièce. Mais nous n'avons pas de donnée sur la présence de battitures et aucun foyer n'a été perçu dans la partie de la pièce dégagée. La présence des scories n'est cependant pas anodine. Sur le site, très peu de structures – dans ce qui apparaît pourtant comme des contextes d'ateliers – ont livré des scories…







**Figure 199** La construction 3433 et le sol 3434

### 2.9.2. La phase C (70 –début du IIe s. ap. J.-C.)

Conjointement avec le sud-est de l'ensemble 2, l'ensemble 8 fait l'objet d'un remaniement architectural au début de l'époque flavienne (fig. 200, planches 4, 17 et 23). Un nouveau mur sépare les deux ensembles (FAN3965) décalé à l'ouest d'environ 1,5 m. Le nouveau bâtiment qui prend place dans l'ensemble 8 se divise en 3 espaces : deux sont ouverts (nord-ouest et sud-est), tandis que celui situé au centre est une pièce fermée.

#### 2.9.2.1. L'espace 8C-1

L'espace 8C-1 est le plus au nord-ouest. Il est bordé au sud-ouest par le mur FAN3965, au sud-est par FAN2122 (fig. 201), au nord-est par FAN3869 et au nord-ouest par FAN3964. Dans quatre cas, il s'agit de restitutions : ils ont tous été récupérés. Le mur FAN3964 ne couvre pas toute la largeur de l'espace, ne s'avançant que sur un peu moins de 2 m à partir du mur FAN3965. Quant au mur FAN3869, on n'en connaît pas avec certitude la date de construction. Toutefois, son orientation parallèle avec le mur FAN3965 et discordante avec les autres orientations des ensembles architecturaux de la partie est du site, donne un argument pour sa création. Mais il a pu être bâti dans un second temps. L'espace 8C-1 s'étend donc sur 5 x 2,8 m.

**Figure 200** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 8 à la phase C

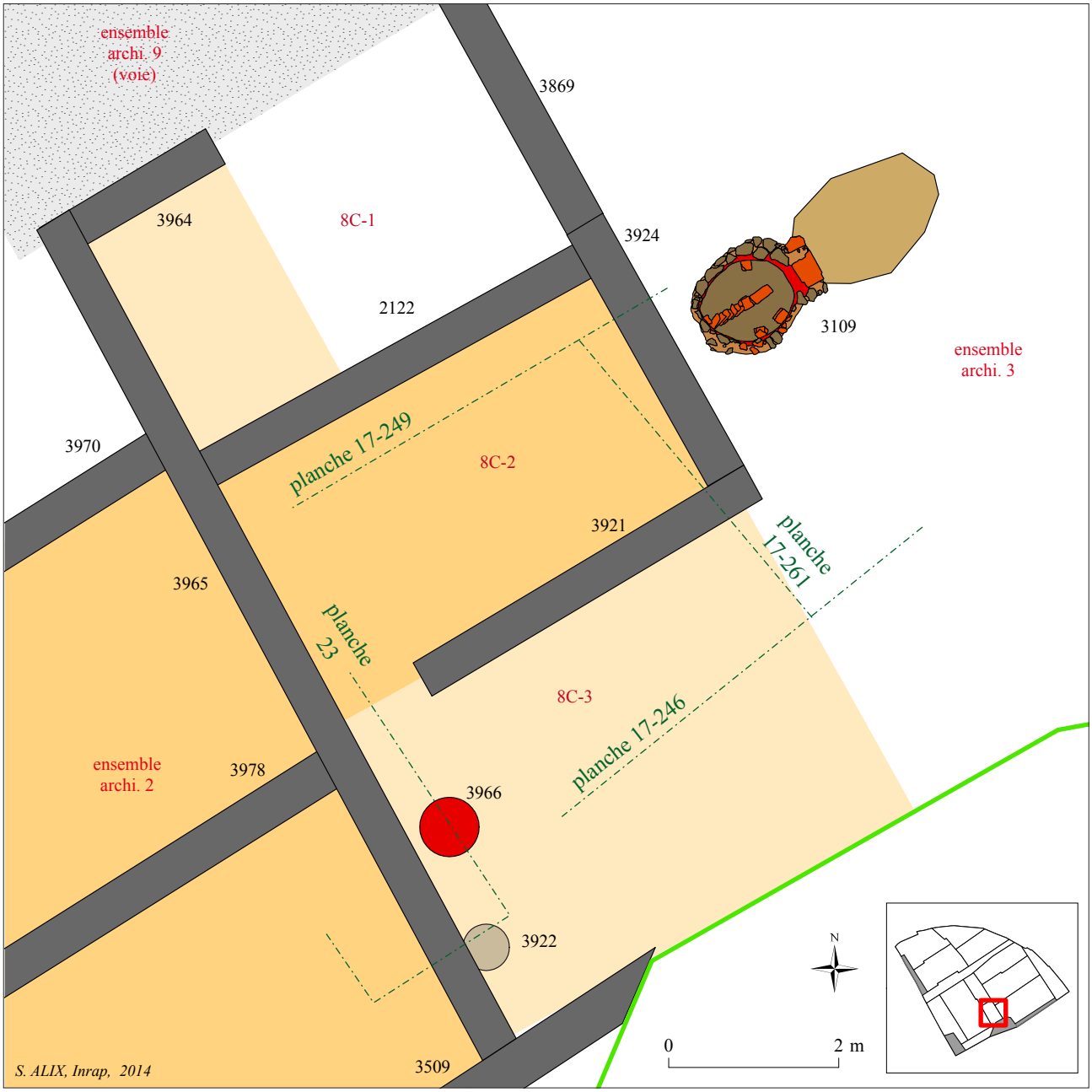





**Figure 201** Coupe de la tranchée 2123 (FAN 2122)

Les niveaux n'ont pas été conservés dans cette partie de l'ensemble au dessus du sol SL3281 mis en place au milieu du Ier s. ap. J.-C. (*supra* phase B). Soit celui-ci continue de fonctionner sur la fin du Ier s. ap. J.-C. dans cette partie du bâtiment, soit il nous manque les sols correspondant à la nouvelle construction. Aucun autre aménagement n'a été mis au jour. Cet espace est probablement ouvert : une sorte de cour. Le retour formé par le mur FAN3964 peut suggérer la présence d'un appentis dans la partie sud-ouest.

### 2.9.2.2. La pièce 8C-2

Cette pièce est comprise entre les murs FAN2122 (nord-ouest), FAN3965 (sud-ouest), FAN3924 (nord-est) et FAN3921 (sud-est). La pièce ainsi définie occupe un espace d'environ 5 x 2,8 m. Le mur FAN3924 se situe très probablement dans la continuité du mur FAN3869 et suit l'orientation générale du bâtiment légèrement différente de la précédente (quelques degrés vers l'est). Il vient s'appuyer sur le mur FAN3921 qui reprend l'axe et l'orientation du mur FAN3979. Ce mur ne semble pas aller jusqu'au mur nord-ouest (FAN2122). Du moins, nous n'avons pas de tranchée d'épierrement faisant la liaison. Dès lors, on peut restituer une ouverture au sud-ouest.
Dans cette pièce, on observe la présence d'une séquence de remblai (Us 3280) qui recouvre le sol de la phase précédente (planche 17). Il sert d'assise à un sol (SL3279), constitué d'un lit de cailloutis, petites pierres et nodules d'argile pris dans une matrice limoneuse. L'ensemble est surmonté d'une nouvelle séquence de remblai de terre (Us 3278), mais soit il s'agit de la couche qui sert d'assise au sol de la phase suivante (SL2127, phase D), soit le sol correspondant a disparu.
Aucun aménagement n'a été perçu dans l'emprise de la pièce en dehors des sols.

### 2.9.2.3. L'espace 8C-3

Cet espace est limité au nord-ouest par le mur FAN3921 et au sud-ouest par le mur FAN3965. La limite d'emprise n'a pas permis de s'assurer de la présence ou non d'une cloison au sud-est. Quant au côté nord-est il semble qu'il ouvre sur la cour arrière (sud-ouest) de l'ensemble 3. On a donc affaire à un espace d'environ 5,5 m par au moins 4 m.
Cette zone est occupée par le sol SL2841 (cf. *supra* fig. 198). Il est constitué d'un lit de petites pierres et de fragments de tuiles pris dans une matrice de limon argileux brun ou grisâtre. Il est assis sur une série de remblais qui le séparent du sol de la phase précédente (notamment la couche Us 2842, qui compense la dénivellation de la « terrasse » formée par la bordure nord-est du sol SL3434, cf. *supra* phase B).
Au sud-ouest, contre le mur FAN3965, on note la présence d'un foyer (FY3966, fig. 202). Il n'en reste qu'une trace rubéfiée d'environ 70 cm de diamètre.

**Figure 202** Vue de la coupe au niveau de la berme N-E de la tranchée 3668 (FAN 3965)




### 2.9.3. Synthèse sur l'espace 8 du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C.

Les bâtiments de l'ensemble 8 peuvent probablement être interprétés comme des bâtiments annexes. Reste la question de leur rattachement à l'un ou l'autre des ensembles architecturaux. Dans les deux phases de construction du Ier s. ap. J.-C. (B et C), on constate qu'un mur sépare nettement l'ensemble 8 de l'ensemble 2. Alors que dans les deux cas, l'ouverture sur le fond sud-ouest de l'ensemble 3 semble plus marqué. On aurait donc tendance à les joindre.
Dans les deux phases de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. on serait donc en présence de petits bâtiments situé en fond de cour. On a vu que pour la phase pré-flavienne (B), la partie bâtie mise au jour a pu abriter une activité métallurgique. Les scories constituent l'essentiel des découvertes hors céramique et faune. On notera la présence d'une fibule (type Riha 7.4.1) sur le sol 3434.
Pour la deuxième séquence (phase C), nous n'avons pas d'élément attestant d'une activité. Mais, dans l'ensemble 3, le four qui a produit des céramiques fines durant la première moitié du IIe s. ap. J.-C. est peut-être déjà en activité après 70 ap. J.-C. Les locaux construits dans l'ensemble 8, s'ils sont bien

en relation avec l'ensemble 3, sont peut-être à mettre en relation avec cette activité.

## 2.10. L'ensemble architectural 9 : une voie d'accès ?

Cet ensemble correspond exclusivement à un espace ouvert compris entre l'ensemble architectural 2 au sud-ouest, l'ensemble 29 (phase B) puis les ensembles 4 et 5 (phase C) au nord-est, l'ensemble 8 au sud-est et, enfin, la voie interne au nord-ouest (planches 3 et 4).
La stratigraphie des niveaux antiques est particulièrement mince dans cette partie de l'emprise de fouille. Topographiquement on est sur l'un des points les plus élevés du relief original du substrat. Les aménagements modernes ont sans doute détruit une bonne partie des vestiges potentiels. Mais on n'a rencontré que très peu de structures en creux et aucun mur ou tranchée dans cet espace.
Vu sa forme allongée, sa situation et l'absence patente d'aménagements, il faut sans doute voir dans cette zone un espace de circulation annexe qui vient en complément de la voirie interne pour desservir l'intérieur de l'îlot. On notera que sa situation reste très floue jusqu'à la phase C, où elle est mieux limitée, notamment par les murs qui bornent l'extrémité sud-ouest des ensembles architecturaux 4 et 5.
On y observe en tout et pour tout une seule petite fosse qui semble datée du début de la phase B (milieu I^er^ s. ap. J.-C.), un lambeau de remblai daté de la phase C (Us 3711) et une petite fosse de datation incertaine (FS2694).

## 2.11. L'ensemble architectural 10

L'ensemble architectural 10 regroupe les zones au sud-est des ensembles 1 et 2 (fig. 203, planches 3 et 4). Elles en sont séparées par les murs MR3931 et MR3509. Elles correspondent au sud-est du secteur de fouille 57 et au secteur 62. Elles occupent une bande de moins de 3,5 m le long de la limite sud-est de l'emprise de fouille (présence de la plateforme technique). Dès lors, elles ne forment pas un ensemble architectural cohérent et complet. L'ensemble 10 est donc plus un regroupement géographique des structures observées entre les ensembles 1 et 2 et la limite d'emprise. Et on ne saurait tirer des informations sûres de la vue partielle qu'a amenée la fouille de cet espace. On peut le diviser en deux unités séparées par le mur MR3622.

### 2.11.1. L'espace 10BC-1

Cet espace est fermé par les murs 3931, au nord-ouest, et 3622, sur le côté nord-est. Tous deux s'installent sur les remblais d'abandon augusto-tibériens (Us 3630, 3650, 3655). Le mur 3622 (fig. 204 a) est essentiellement conservé au niveau de la de fondation qui est constituée de quatre lits de pierres brutes liées au mortier avec un léger ressaut par rapport à l'élévation. Seule une assise de cette dernière est en place (parement double, bourrage interne, lié au mortier comme la fondation). Sur l'extrémité nord-ouest du mur, on remarque du côté ouest une irrégularité témoignant d'un arrachement, dans la direction du mur 3931, qui devait lui être lié. De l'autre côté la le mur 3509 n'est pas chaîné au mur 3622 (fig. 204 b et cf. *infra*).

**Figure 203** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 10 aux phases B et C

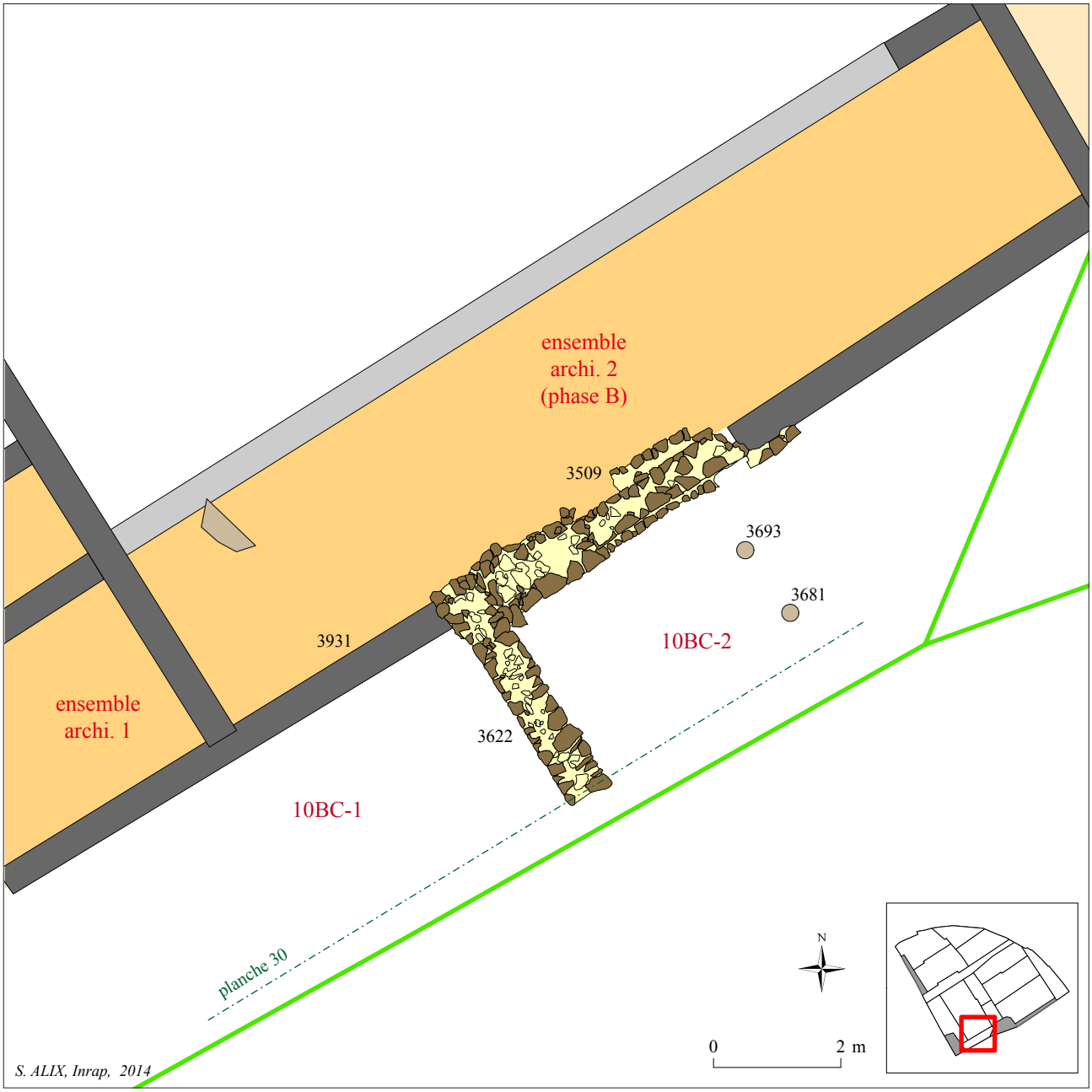





**Figure 204 a** Vue de détail du mur 3622
**b** Vue de la jonction des murs 3622 et 3509

Cet espace a livré peu de couches des périodes B et C (planche 30) Vu l'altitude du sommet de la couche 3630, vis-à-vis du début de l'élévation du mur 3622, il n'est pas impossible qu'elle ait pu fonctionner comme sol. On notera qu'elle suit une pente générale d'est en ouest, comme c'est le cas pour le sommet du substrat. Cette couche est plus sombre que les remblais d'abandons augusto tibériens observés sur la parties est du site. Peut-être a-t-elle fonctionné comme un sol de terre extérieur ?
Sur la bordure ouest de la zone, une fine couche de gravillons blancs/rosés (Us 3656) a été mise en évidence (essentiellement en coupe). Elle s'installe sur le même remblai d'abandon augusto-tibériens (Us 3655 dans cette partie du secteur 57). Il pourrait s'agir des vestiges d'un sol.
Les couches qui viennent ensuite (Us 3629, 3657=3658, 3807) correspondent à des remblais de démolition. Ils sont surmontés par les niveaux de sol de la phase D (fin I$^{er}$/début II$^{e}$ s. ap. J.-C.). Dans ces couches, un ensemble d'enduits peints a été vu. Ils ont fait l'objet d'un prélèvement partiel (ils ont été isolés dans l'Us technique 3441, cf. Vol. 3, Étude des enduits peints). Il s'agit très certainement du même ensemble que celui que l'on retrouve au sommet de la tranchée d'épierrement 3541 (Us 3406, cf. ensemble architectural 1 *supra*).
La destination de cet espace reste donc incertaine au vu des rares vestiges mis en évidence pour les périodes B et C. S'il n'y pas eu enlèvement d'aménagements avant les dépôts de remblais de démolition (sols…), on

peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de l'arrière d'un ensemble bâti (cour) se développant vers le sud-est.

### 2.11.2. L'espace 10BC-2

Situé à l'est du précédent, l'espace 10BC-2 est fermé au sud-ouest par le mur 3622 et au nord-ouest par le mur 3509. Les limites sud-est et nord-est n'ont pas été dégagées (hors emprise de fouille). Le mur 3509 n'est pas chaîné au mur 3622 et a dû être installé dans un second temps. Il vient prendre appui sur l'angle formé par MR 3622 et Mr 3931. On peut voir au niveau de la jonction de leur fondation un bourrage de pierres rapportées. Pour le reste le mur 3509 est constitué d'une fondation en pierres brutes liées au mortier sur trois assises (double parement, bourrage interne). Elle est assez large (1 m). L'élévation n'est conservée que sur une assise. Elle présente les mêmes caractéristiques que la fondation, mais pour une largeur plus réduite (60 cm).
Les aménagements situés dans cet espace sont un plus nombreux que pour le précédent. On observe deux trous de poteaux (Us 3681 et 3693) dont l'alignement nord-ouest/sud-est est parallèle au mur 3622. Ils en sont éloignés d'environ 3,75 m. Ils sont creusés dans la couche 3650. Dès lors, ils ont pu fonctionner avec les murs 3622 et 3509. Toutefois, compte tenu de leu niveau d'apparition, il est plus probable qu'ils aient précédé l'installation des murs (au tout début de la phase B). Le trou de poteau 3693 a livré les restes d'une petite lampe à huile de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.
Ils sont scellés par deux couches de remblais – Us 3649 et 3760 (=3653) – qui accueillent à leur sommet un radier de sol (Us 3652, fig. 205). Ce dernier est composé d'un lit de graviers et de pierres de petit calibre pris dans une matrice de limon sableux compact. Il n'est que partiellement conservé. Il a fonctionné avec les murs 3509 et 3622.
Comme pour l'espace 10BC-1, l'organisation exacte et la fonction de cette zone ne sauraient apparaître clairement du fait de la vision partielle que nous en avons. Les reconstructions et les démolitions des périodes postérieures ont par ailleurs contribué à endommager les vestiges de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Les lambeaux de radier de sol (Us 3652) la distinguent de la partie ouest de l'ensemble 10. Toutefois, il est impossible trancher entre un extérieur (p. ex. cour à l'arrière d'un bâtiment se développant vers le sud-est) ou l'extrémité d'un bâtiment.

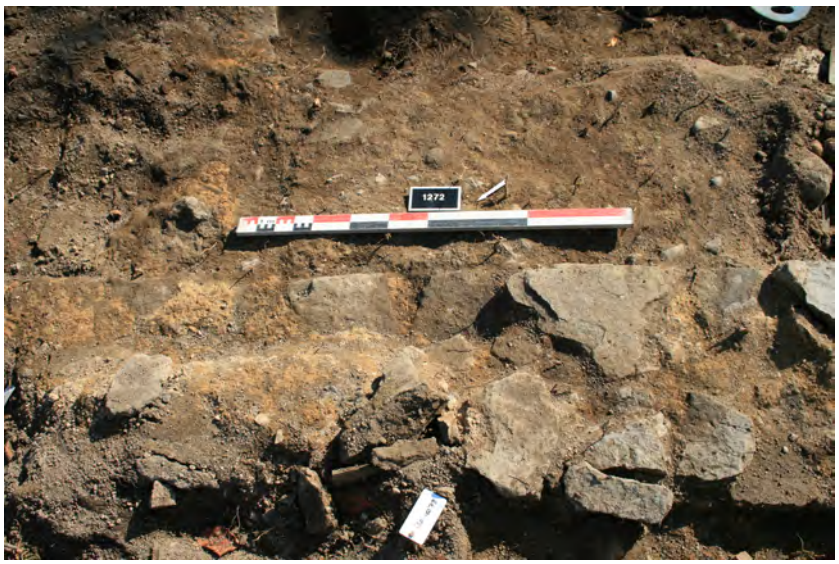



**Figure 205** Vue du mur 3509 et du radier 3652 (second plan)

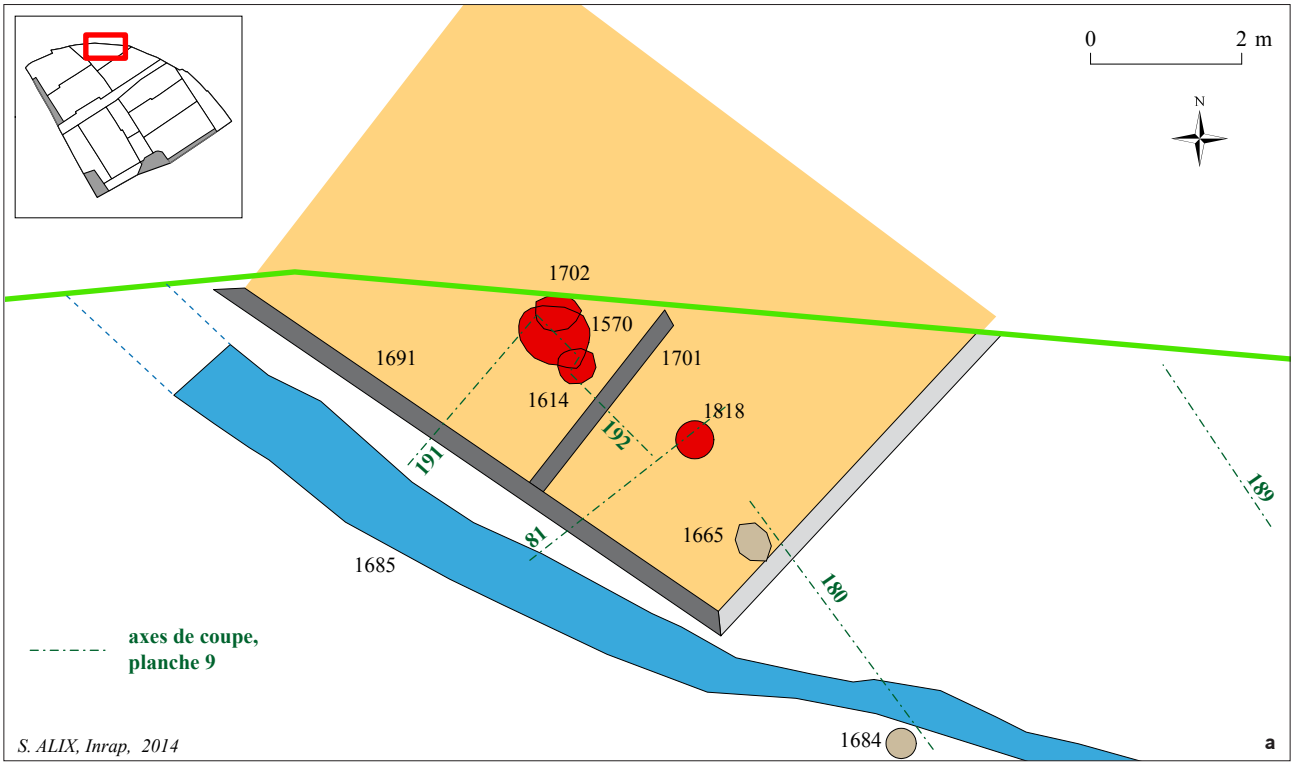
## 2.12. L'ensemble architectural 11 aux phases B et C

Durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., l'organisation générale de l'ensemble architectural 11 se place dans la continuité de la phase précédente (phase A : période augusto-tibérienne). Nous n'avons pas observé de nivellement général des structures, comme c'est le cas pour les ensembles de l'îlot plus au sud. Les structures architecturales montrent une grande permanence. Bien qu'ils évoluent, les murs et les cloisons intérieurs sont situés presque au même emplacement jusqu'à la fin du Ier s. ap. J.-C., période qui voit un remaniement complet de l'architecture de cet espace (début de la phase D, cf. *infra* § 3.11.). L'architecture se complexifie toutefois, passant à des sablières sur solin (phase B) (Planche n°3) puis à des murs de pierres (phase C) (Planche n°4). Les parties mises au jour du bâtiment occupent un espace de 8 x 5 m, réparti en deux pièces sensiblement de même proportion (la pièce sud-est est sans doute légèrement plus petite).
Malgré des remblaiements (cf. *infra*), cette zone occupe une position basse par rapport aux espaces alentour (installations d'époques augustéennes en contrebas d'une rupture de pente, cf. *supra* § 1.1). Du fait de l'emprise fouillée, nous n'en avons qu'une vision très partielle. Nous avons là un ensemble bâti séparé en deux pièces qui doit probablement former l'arrière d'un corps de bâtiment. Il reste situé en fond de partie basse par rapport aux espaces contigus, même s'il est exhaussé par des remblais. L'orientation de la partie bâtie visible s'inscrit également dans la suite de celle de la période augusto-tibérienne et elle reste conditionnée par le talus de rupture de pente qui ceinture l'espace 11.

### 2.12.1. La phase B (milieu du Ier s. ap. J.-C.) :

Pour la phase B, les parties bâties visibles de l'ensemble 11 sont structurées par des sablières basses assises sur des solins : Us 1691 et Us 1701 (Fig. 206 a). Ceux-ci ont été vus dans une fenêtre réduite (fig. 206 b) et ils ont été dégradés lors de leur récupération et de la construction des murs de la phase suivante, qui s'est faite sur le même emplacement. Les vestiges observés permettent toutefois de restituer des tranchées de 40 à 50 cm qui accueillaient des blocages de pierres, dont certains ont été conservés (pierres locales brutes, calibre de 10 à 25 cm).
Les vestiges de Us 1701 observés montrent qu'il est moins fondé que Us 1691 et qu'il s'agit d'une cloison interne qui ne doit pas avoir réellement un rôle porteur dans l'architecture du bâtiment. Si la jonction en T entre Us 1691 et Us 1701 permet de mettre en évidence les limites sud-ouest et sud-est de la pièce la plus au nord (11B-1), on en ignore toutefois l'extension dans les autres directions. Les reconstructions de la phase C (MR1611) n'ont pas permis de percevoir un retour de Us 1691 au nord-est qui fermerait le bâtiment. Néanmoins, les observations en coupe (planche n°9), comme la nature des couches environnantes nous autorisent à restituer une cloison à l'emplacement de Us 1611. Très probablement de même nature que Us 1691 et Us 1701, elle fermerait la pièce 11B-2. En effet, on observe à l'est de Us 1691 et au sud-est de Us 1701 sont des feuilletages de sols (cf. *infra*), qui ne se retrouvent pas au sud du mur MR1611 (phase C), alors même que ces sols lui sont antérieurs. De plus ils sont morphologiquement très proches de ceux que l'on retrouve au nord-ouest de Us 1701. Ces structures correspondent à l'extrémité ouest d'un corps de bâtiment construit en matériaux périssables, le reste de l'ensemble 11 étant dévolu à des espaces extérieurs (espaces 11B-4 et 11B-5).

**Figure 206 a** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase B
**b** Solins Us 1691 et Us 1701






#### 2.12.1.1. La pièce 11B-1

Le premier sol (Us 1669) de cette pièce est installé sur des remblais qui scellent la phase précédente (Us 1704, Us 1706) (planche n°9, dessin 192). Il est constitué d'un limon très charbonneux compact d'environ 5 cm. Il est associé à un foyer (Us 1702) matérialisé par une portion de sol rubéfié circulaire d'environ 50 cm de diamètre. Il est situé à 1,8 m du mur Us 1691 et à 90 cm de Us 1701. Il n'est donc pas installé directement le long d'une des cloisons mises en évidence. Bien que variant légèrement, cet emplacement restera globalement le même pour les foyers de la pièce, y compris dans la phase suivante. Ce niveau de sol présente une légère différence d'altitude (15 cm environ) par rapport à son équivalent au sud de la cloison Us 1701. Il s'agit sans doute de la dernière manifestation du système de pente de cette zone au sein du bâtiment.
Par la suite, un remblai de terre de 15 à 20 cm prend place dans cette pièce (Us 1632). Il supporte un sol presque identique au précédent (Us 1615 et Us 1815, limon charbonneux compact). Le foyer FY1614 prend place sur ce niveau. Il n'en reste qu'une plaque limoneuse compacte rubéfiée à même le sol. Par rapport au niveau précédent, il prend place plus près de la cloison Us 1701, à environ 1,3 m du mur Us 1691. Un niveau charbonneux (Us 1570) qui le recouvre doit correspondre à sa dernière utilisation ou à son abandon.

#### 2.12. 1.2. La pièce 11B-2

Les aménagements de cette pièce sont très proches de ceux de la précédente (fig. 207). On retrouve un premier sol (Us 1670 = Us 1663) constitué d'un limon charbonneux compact prenant place sur un léger remblai qui le sépare des niveaux inférieurs (phase A). Aucun aménagement en association avec ces niveaux n'a été mis en évidence.
Comme pour la pièce 11B-1, on observe la présence d'un remblai qui indique une réfection des sols au sein de cette phase. Les nouveaux sols s'installent donc sur le remblai de terre Us 1703 (10 à 15 cm d'épaisseur). Le sol qu'il accueille n'a pas été perçu à proximité directe de la cloison Us 1701, mais des niveaux d'occupation qui lui correspondent sont présents juste au-dessus de Us 1703 (Us 1569 et Us 1568). Dans le secteur de fouille 04, ces niveaux ont également été perçus (sol Us 1661 sur remblai Us 1662). Le sol Us 1568 a livré une petite série d'objets (hors céramique) : une fibule en bronze (type Riha 7.2.2), un mélangeur en verre et une lame en fer.
Deux aménagements ont été mis au jour dans cette pièce en association avec ces nouveaux sols. D'une part, on note la présence d'un foyer, perceptible par l'empreinte de limon rubéfié (50 cm de diamètre environ) qu'il a laissée sur le sol Us 1661. Il n'est pas positionné contre une des parois, mais occupe plutôt une position centrale dans la pièce (90 cm de la cloison Us 1701, entre 1,3 et 1,7 m des murs extérieurs.)
D'autre part, on observe une fosse (Us 1665) située à proximité du mur sud-est (restitué) de la pièce (plan ovale 45x55 cm, prof. 30 cm). Cette fosse est recoupée par la tranchée d'épierrement Us 1611 (mur phase C). Vu sa position stratigraphique, elle résulte plutôt du démontage du bâtiment de la phase B que de son occupation (planche n°9).

#### 2.12.1.3. L'espace extérieur 11B-3

Sur son extérieur ouest et sud (espace 11B-3), le bâtiment est ceinturé par un système de remblais qui vient contre les cloisons, nivelant en partie la pente qui conduit dans la partie basse où il est installé (Planche n°35).




**Figure 207** Les différentes couches et sols dans la pièce 11B-2

À l'ouest, le remblai Us 1646 compense une petite rupture de pente bien visible dans le substrat. Mais sa surface continue d'être marquée d'une pente jusqu'au fossé FO1685 (fig. 208). Ce remblai comble une partie du creusement du fossé, montrant l'antériorité de son aménagement (phase A). On retrouve des remblais similaires dans tous les secteurs de fouilles (04, 05 et 06) jusqu'à l'extrémité est de l'ensemble où on trouve un espace plan (11B-4, secteur de fouille 03, cf. *infra*). Au sud du bâtiment (secteur de fouille 04) le remblai Us 1666 montre une pente à la fois vers la partie bâtie et en direction de l'espace plan 11B-4. Le remblai Us 1443 est confiné entre la tranchée d'épierrement Us 1738 et le mur MR1167 (phase D). Sa position rend difficile une attribution chronologique, mais il semble que ce remblai constitue la transition entre les phases B et C pour l'extérieur du bâtiment.

Dans cette partie de l'ensemble 11, suivant la courbe de la rupture de pente, on suit le fossé FO1685. Il a probablement été installé dès la phase A (cf. *supra*). Mais, il continue d'être actif au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. Il joue un rôle protecteur pour le corps de bâtiment, collectant les eaux de ruissellement venues des parties hautes. Comme on l'a vu pour l'ensemble architectural 7, il permet aussi de drainer les eaux d'écoulement des toitures. Cet aménagement semble être remblayé durant la phase suivante (phase C, cf. *infra*).

Dans cette zone il n'y a pas d'autres aménagements visibles qui pourraient nous renseigner sur une éventuelle fonction spécifique. On est visiblement sur un extérieur, à l'arrière d'un ensemble bâti sans structuration caractéristique.

**Figure 208** Fossé FO1685



### 2.12.1.4. La cour (?) 11B-4

Sur l'extrémité est, on trouve une partie plane dont l'altitude correspond à celle de l'espace en partie basse au nord-ouest de la cave 7BC-3 (cf. *supra*, ensemble architectural 7). Le sol Us 1668 occupe cet espace (fig. 209 a). Il est composé d'un limon argileux brun avec des passes charbonneuses. Il prend appui sur une série de remblais (Us 1694 et Us 1695) qui le séparent de la phase précédente. On notera que le sol suit une pente qui remonte vers l'est. Cet espace se situe donc en partie basse par rapport à son environnement ouest, sud (ens. archi. 7) et est. Une série d'objets (hors céramique) a été mise au jour dans ce niveau : deux fragments de lampes à huile (avec bandeau et réservoir), une fibule en bronze (type Riha 4.8), un fragment de bouteille en verre (fig. 209 b) et une tête de statue en pierre calcaire (fig. 209 c). Cette dernière retient particulièrement l'attention par son style archaïsant, marqué par des caractéristiques mêlant romanité et monde gaulois. S. Deyts a mené une analyse de cette pièce (cf. Vol. 3, La statuaire gallo-romaine). Elle est située en position secondaire dans la « masse » du sol. Il est donc probable qu'elle ait été utilisée durant la phase augusto-tibérienne (phase A) qui précède.

**Figure 209 a** Sol SL1668
**b** Goulot de bouteille en verre
**c** Tête sculptée archaïsante







b



### 2.12.2. La phase C (70-120)

À la fin du Ier s. ap. J.-C., le corps de bâtiment subit une modification supplémentaire de ses structures architecturales (fig. 210). Comme on l'a déjà évoqué, l'organisation de la partie bâtie reste la même, mais de nouveaux murs s'installent sur les précédents. Ils ont été démontés au début du IIe s. ap. J.-C. et ils ne sont perceptibles qu'au travers de leurs tranchées de récupération : à l'ouest, MR1439 (fig. 211 b) (TR1802) ; au sud-est, MR1611 (fig. 211 a) (TR1829). Les tranchées observées laissent envisager des murs d'une quarantaine de centimètres de largeur, donc légèrement moins larges que les murs d'environ 60 cm que l'on retrouve la plupart du temps. Les rares vestiges de fondations et les déblais des tranchées et des niveaux d'abandon permettent de restituer des murs assis sur des blocages de pierres brutes, liées au mortier de chaux. Il n'est pas exclu que l'on ait affaire à des murs bahuts. Une cloison interne (Us 1509) prend la place de celle qui était déjà présente au milieu du Ier s. ap. J.-C. (Us 1701, phase B) . Elle continue de partager le bâtiment en deux pièces, pendant la plus grande partie de la phase C. Il s'agit d'une cloison légère, sur sablière basse, assise sur un solin de pierres d'environ 15 à 20 cm (fig. 211 c). Tout en gardant son organisation et ses dimensions, la partie visible du bâtiment acquiert des structures architecturales plus « massives », poursuivant une progression débutée avec la phase B.

**Figure 210** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase C

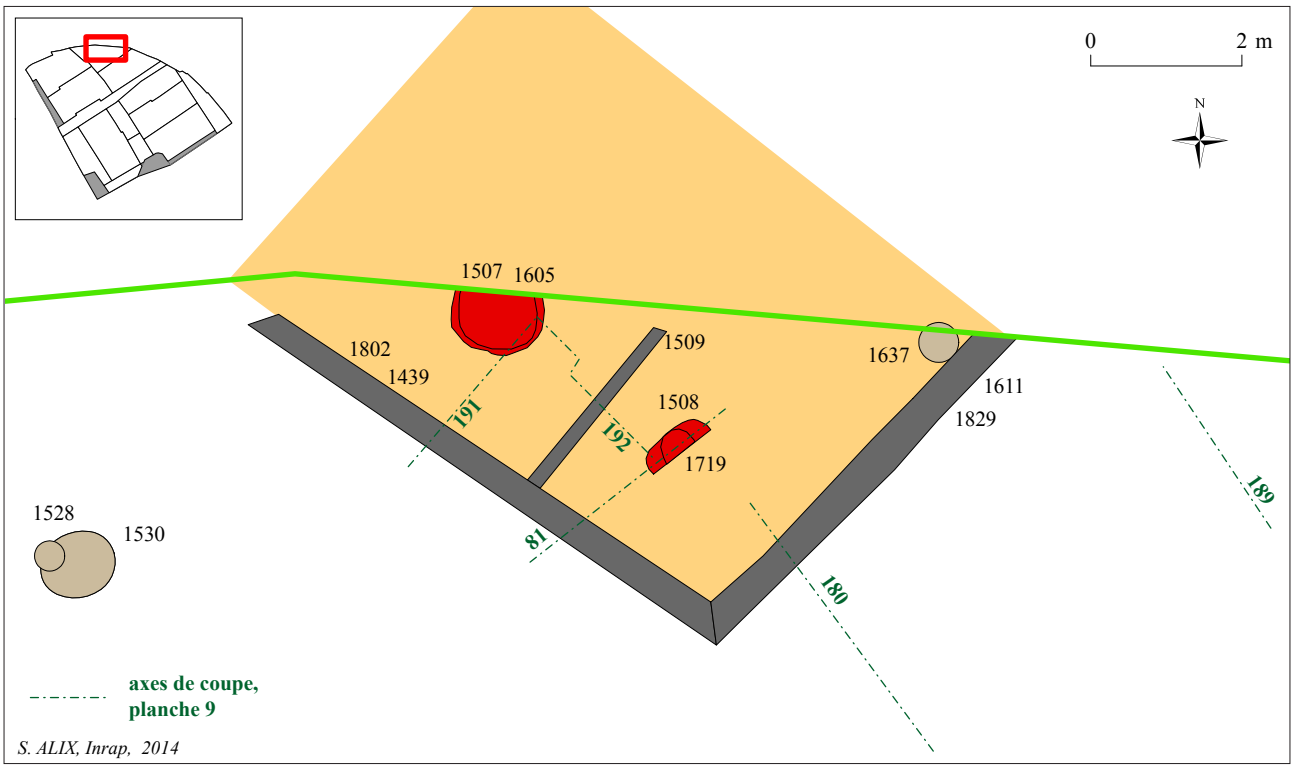


**Figure 211 a** Mur MR1611
**b** Mur MR1439
**c** Cloison Us 1509





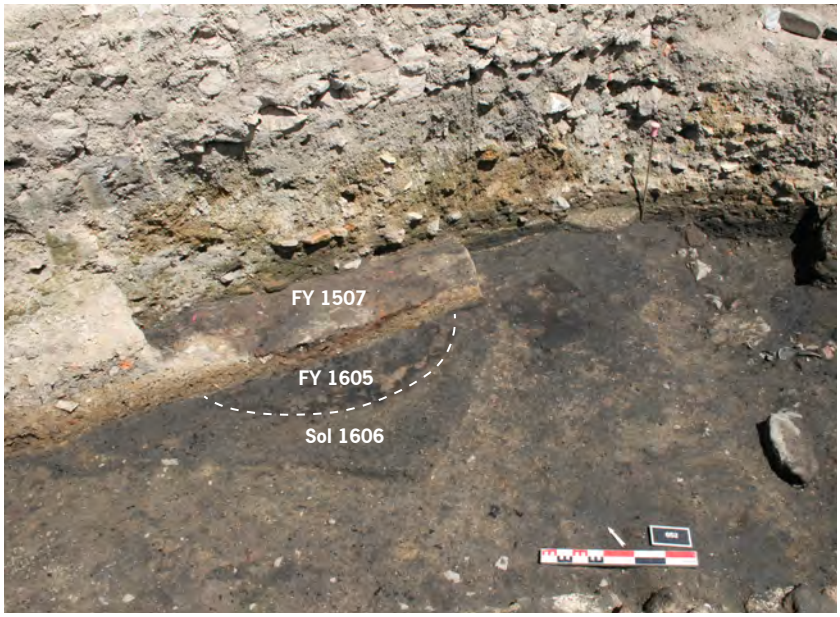




### 2.12.2.1. La pièce 11C-1

Dans cette unité, on retrouve comme à la phase précédente, une accumulation de sols de terre, qui est constituée de recharges successives de faible épaisseur (de l'ordre de 5-10 cm). Les occupations se signalent par une accumulation de limon charbonneux.
On trouve une première séquence avec le sol SL1606 (sur recharge Us 1615) sur lequel s'installe le foyer FY1605 (fig. 212). Ce dernier est là encore constitué d'une plaque rubéfiée circulaire de près de 1,2 m de diamètre. Il est situé dans ce qui doit être le centre de la pièce, presque à l'aplomb du premier foyer identifié pour la phase précédente (FY1702, cf. *supra* phase B). On a pu identifier une séquence de recharge de ce sol : Us 1814, niveau d'occupation Us 1503 (planche n°9, dessin n°191).
La deuxième séquence se différencie un peu de la précédente dans la mesure où elle s'accompagne d'un changement architectural. Il semble que la cloison Us 1509 soit détruite et que les deux pièces soient réunies. Un nouveau sol (Us 1441) occupe ce nouvel espace, s'appuyant sur le remblai Us 1607. Dans la partie nord, correspondant à l'ancienne pièce 11C-1, un nouveau foyer est installé, exactement à l'emplacement du précédent : FY1507. Il reste quelques-uns des fragments de tuiles qui devaient former sa sole. Pour le reste, il présente le même état de conservation que les autres foyers de cette phase : une plaque rubéfiée circulaire (1 m de diamètre).
En dehors de la faune et des éléments céramiques, la pièce a livré très peu de mobilier (un fragment de bol en verre, un crochet de suspension en fer, une coulure de cuivre et clou spécifique d'assemblage).

**Figure 212** Succession de foyers dans la pièce 11C-1

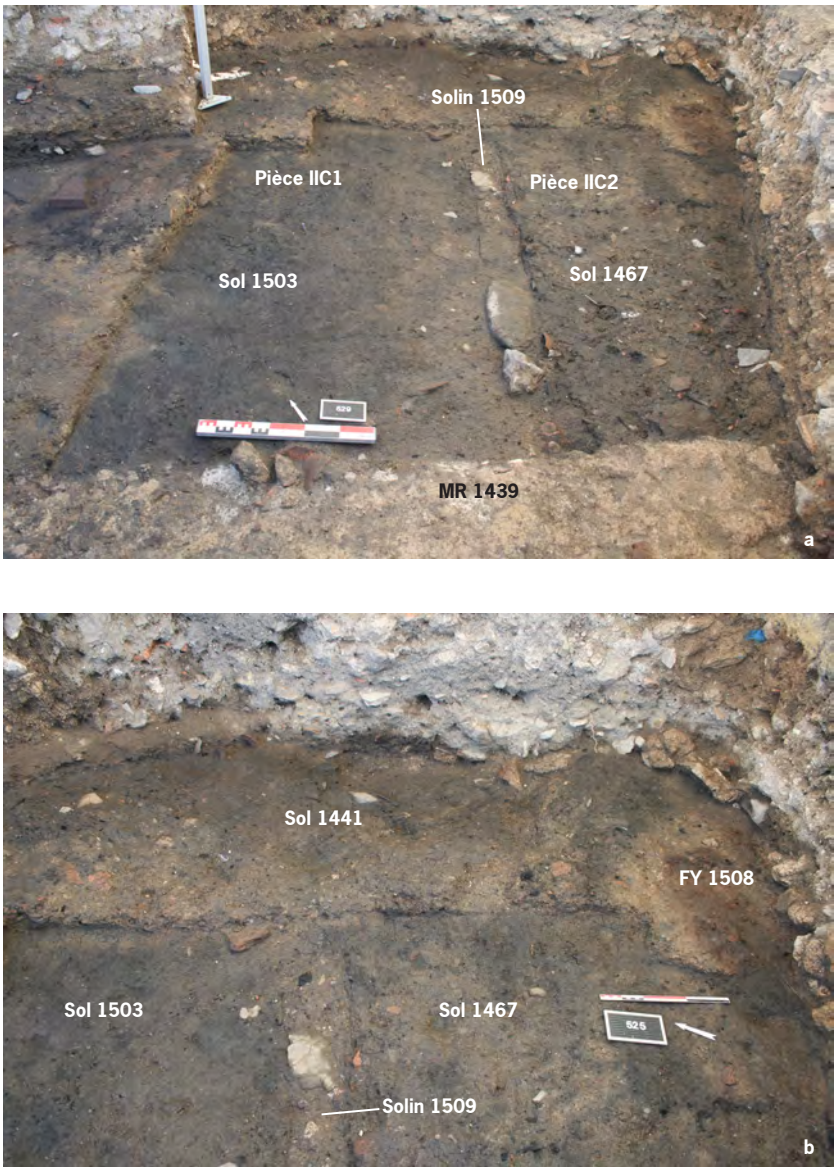



### 2.12.2.2. La pièce 11C-2

Globalement on retrouve dans cette pièce les mêmes séquences de sols que dans la précédente. Ils présentent une morphologie similaire (sol de terre, occupation avec forte présence de charbons) (fig. 213 a).
On observe un premier sol SL1467 qui s'installe sur le niveau Us 1568. Il accueille le foyer FY1719. Ce dernier prend place à l'aplomb du foyer FY1818 de la phase B. Il a laissé une plaque rubéfiée circulaire – plus modeste que celles de la pièce 11C-1 – de 50 cm de diamètre.

On trouve ensuite le sol SL1441 qui occupe l'ensemble de l'espace des deux pièces 11C-1 et 2 réunies en une seule (cf. *supra*). Le foyer FY1508 est mis en place au-dessus du précédent (Us 1719). La plaque foyère prend une forme allongée (environ 1 x 0,50 (?) m) (fig. 213 b).
Comme dans la pièce 11C-1, l'*instrumentum* est très peu abondant se résumant à une lampe à huile et un clou spécifique d'assemblage.

**Figure 213 a** Pièces 11C1 et 11C2
**b** Sol SL1441 et foyer FY1508




### 2.12.2.3. Les extérieurs ouest 11C-3

Sur la périphérie ouest et sud du bâtiment, on observe des remblais qui viennent exhausser les niveaux extérieurs (Planche n° 9, dessin n°180). Ils viennent s'appuyer sur les nouveaux murs. Encore une fois, la partie basse où est installé le bâtiment est peu à peu remblayée et la rupture de pente compensée.
On notera que les remblais de cette phase scellent le fossé FO1685. Comme on l'avait déjà évoqué pour l'ensemble 7 (*supra*), le système de collecte des eaux de ruissellement est modifié pour cette phase, sans que l'on ait pu observer des aménagements qui en prennent le relais. Autour du bâtiment, les remblaiements doivent suffisamment compenser les effets de pentes pour qu'un ouvrage détournant l'eau ne soit plus nécessaire, ce qui est sans doute

à mettre en relation avec la nouvelle architecture en pierre et mortier des murs.
Sur l'extrémité ouest de cet espace ouvert, on note la présence de quelques petits creusements (Us 1528, Us 1529, Us 1530, Us 1533). Leur fonction reste indéterminée. Ils ont livré très peu de mobilier, voire aucun.

### 2.12.2.4. La cour (?) sud-est 11C-4

L'occupation de cet espace semble s'inscrire dans la continuité de la phase précédente. Durant la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., deux sols s'y succèdent, prenant la suite du sol Us 1668. Comme ce dernier, ils sont constitués de limon brun sombre charbonneux. Le premier (Us 1488) prend appui sur un remblai (Us 1686) qui le sépare du sol Us 1668 (phase B). Il est lui-même surmonté d'une recharge de limon brun jaune (Us 1487) qui accueille le second : Us 1486 (fig. 214). Cette séquence correspond aux niveaux Us 1689-Us 1498-Us 1688-Us 1497, que l'on retrouve dans le secteur de fouille 07 (nord de la cave 7BC-3) à la même période.
Comme au milieu du Ier s. ap. J.-C., les correspondances avec les niveaux du nord de la cave 7C-3 et l'absence de limites nous invitent à restituer un espace ouvert plan qui fait la jonction entre les ensembles architecturaux 7 et 11. Aucun aménagement particulier n'a été mis au jour en dehors des recherches de sol. On note seulement la présence d'une petite fosse (Us 1638) qui se situe de fait au milieu de cet espace et qui a livré un petit lot de fragments de verre et un fragment de statuette en terre blanche.
Ce qui marque particulièrement cet espace, ce sont les nombreux objets qui y ont été mis au jour. Même en dehors des conditions de fouilles (pas de mécanisation), force est de constater que cette partie de l'ensemble 11 a livré beaucoup d'éléments hors céramique et faune- bien plus qu'il n'en a été mis au jour dans l'intérieur du bâtiment. L'ensemble est assez hétéroclite, mêlant effets personnels (fibules, *militaria*), harnachement, objets domestiques (lampes, outils, récipient en verre), ameublement (rivets…), fragments de statuettes en terre blanche… Faut-il y voir simplement une forte fréquentation ? Ce qui est assez curieux pour un espace qui ne semble pas avoir servi de passage. Ou bien est-ce une zone qui a pu servir en partie de dépotoir ? Certains objets de bronze, bien que finis, peuvent-ils être mis en lien avec le petit atelier qui fonctionne à la même période dans l'ouest de l'ensemble 7 ?

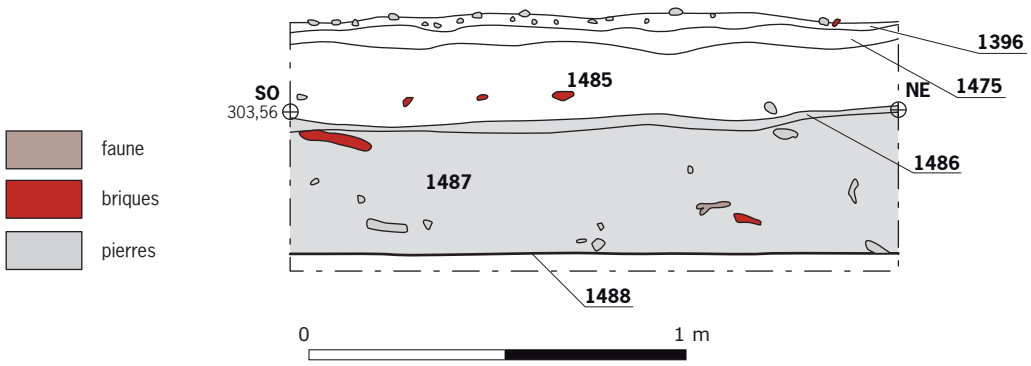



**Figure 214** Coupe des sols et remblais dans la cour 11C4

### 2.12.3. Synthèse : l'ensemble architectural 11 du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C.

Pour le milieu et la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., la partie accessible de l'ensemble architectural 11 a donc livré l'extrémité d'un bâtiment. Il est installé dans une partie basse, en contrebas d'une rupture de pente qui le ceinture à l'ouest et au sud. Son architecture s'inscrit dans la continuité directe des structures mises au jour pour la phase A (période augusto-tibérienne). À chaque changement (milieu Ier s. ap. J.-C., courant de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.), les murs extérieurs et les cloisons internes reprennent les emplacements de leur analogue dans la phase précédente.
Malgré cette permanence, on constate une évolution continue des éléments architecturaux qui passent de simples sablières posées en terre (phase A) à des murs maçonnés (deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.), en passant par des sablières sur solins de pierre pour la phase B. Parallèlement à ces remaniements, des remblais successifs exhaussent les niveaux de circulation, gommant au moins en partie la rupture de pente.
La structuration de l'ensemble architectural 11 dans sa globalité est difficile à mettre en évidence compte tenu de la faible part qui en a été dégagée. La partie visible apparaît comme un bâtiment assez léger sur un seul niveau. Même pour la dernière période, les murs ne semblent pas être des murs massifs. Par ailleurs, la présence constante de foyers au centre des pièces pose le problème de l'évacuation des fumées si un étage est présent.
Nous ignorons tout d'une éventuelle suite du bâtiment à l'est ; et, surtout, de l'articulation des orientations du bâtiment, nettement divergentes avec la voie publique. Se prolongent-elles jusqu'au trottoir ? Ou avons-nous des aménagements à l'arrière d'un corps de bâtiment, qui seuls divergent, tandis que la partie principale est conforme au plan urbain ? La partie de bâtiment dégagée n'est pas sans rappeler la partie arrière de l'ensemble architectural 7, dont certains murs sont d'orientation nord-ouest orthogonale, alors que la partie principale, à l'est, semble inclinée avec les orientations de voie publique. Les distances jusqu'à la voie publique, telle qu'on peut la restituer, sont suffisantes (35 m environ) pour accueillir un bâtiment plus massif en avant des deux pièces mises au jour. On notera que ces directions « discordantes » se retrouvent dans une partie des murs de la phase suivante (phase D, cf. *infra* § 3.11.), alors même que la partie basse est entièrement remblayée et ne présente plus cette rupture de pente qui semble avoir en partie présidé à l'orientation du bâtiment aux phases A à C. Faut-il y voir l'indice de la présence d'autres éléments architecturaux divergents pérennes qui continuent de la conditionner ?
Parmi le mobilier quelques éléments architecturaux sont présents. Dans les remblais d'abandon qui scellent l'occupation au sud (Us 1654), plusieurs fragments de plaque décorative ont été découverts. Des fragments d'enduit peint ont été mis en évidence. On retiendra notamment ceux qui viennent de deux niveaux de la « cour » 11C-4 : Us 1686 (remblai sur phase B) (fig. 215) et Us 1488 (recharge entre les sols Us 1486 et Us 1488). En dehors de morceaux blancs, on trouve des décors simples de mouchetis bi-chromes noir et bordeaux. D'après J. Boislève (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints) ces deux lots peuvent être rapprochés, mais, malgré la similitude de décor, ils se distinguent par contre des enduits trouvés en place ou en position secondaire dans la pièce 7C-1. Ces lots de mobiliers sont en position secondaire et ne sauraient être mis en rapport direct avec tel ou tel bâtiment. Mais ils nous renseignent tout de même sur les aménagements décoratifs de cette phase. On peut supposer (au moins pour les enduits) qu'ils ne viennent pas d'un endroit très éloigné. On retrouve les aspects mis en relief pour l'ensemble 7 : des décors basiques, mais dénotant un certain soin dépassant le stade utilitaire.

**Figure 215** Mouchetis noir et bordeaux



Pour le reste, force est de constater que l'intérieur du bâtiment lui-même a livré peu d'objets, la majorité provenant des niveaux d'abandon/remblaiements à l'ouest et au sud du bâtiment et de la cour 11C-4. Nous ne reviendrons pas sur ces derniers (cf. *supra*). Pour les autres, on trouve quelques coulures d'alliage cuivreux qui sont peut-être à mettre en lien avec le petit atelier de l'ensemble 7.
Les parties dégagées de l'ensemble architectural 11 renvoient plutôt l'image d'une activité domestique. Les pièces 11BC-1 et 2, avec leurs foyers, leurs sols de terre charbonneux, la présence notable de faune dans les sols sont donc soit des pièces d'habitat assez frustres, soit des espaces utilitaires (cuisines ?) associés à un bâtiment plus complexe.

## 2.13. La voie interne nord-est/sud-ouest du milieu du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C. (phase B et C)

Lors des changements architecturaux radicaux qui ont lieu au sein de l'îlot à la fin du règne de Tibère, une voirie interne nord-est/sud-ouest est construite au sein de l'îlot (planches 3 et 4, fig. 216). Sur son extrémité orientale, elle s'installe en partie sur un tronçon de voie, de même direction, présent durant la période tibérienne (cf. *supra,* phase A, ensemble 12). Bien que suivant la même direction, elle est implantée plus au sud-est, de sorte que le fossé bordier de l'ancienne voie se retrouve à l'aplomb du milieu de la plus récente.
Elle reprend donc l'orientation générale de la trame urbaine. Elle traverse de part en part l'emprise de fouille (on le suit sur plus d'une cinquantaine de mètres), laissant penser qu'elle puisse traverser l'îlot en entier. Plus large qu'un petit *ambitus* qui séparerait les murs de deux maisons mitoyennes, il s'agit d'une véritable ruelle interne qui permet un accès aisé à l'intérieur de l'îlot. Toutefois, sa largeur varie entre les deux extrémités. À l'ouest, il est difficile de préciser la largeur exacte de la bande de circulation du fait des incertitudes qui pèsent sur les limites des bâtiments et des reconstructions successives. Mais elle est de l'ordre d'un peu plus de 3 m (3,3 m pour la phase C ?). À l'est, elle est réduite de presque moitié (environ 1,8 m). Il est même possible qu'il n'y ait pas de découché de ce côté à la phase B.
Le tracé n'est donc pas rectiligne du fait de ce rétrécissement à l'est. Malheureusement, l'emprise ne nous a pas permis de dégager la jonction avec la voie publique à l'est.
La structure de la voirie change peu, quelle que soit la période. Les réaménagements successifs observés montrent qu'elle est constituée de lits de graviers ou de pierres et tuiles compactés. Ils peuvent être installés sur des remblais de terre plus ou moins épais selon les endroits. Les puissances stratigraphiques sont en effet différentes le long de la voie. Les deux extrémités, sud-ouest et nord-est, montrent une épaisseur de stratigraphie totale (toutes phases confondues) de l'ordre de 50 à 70 cm. Dans la partie centrale, l'accumulation de couches de voirie observées ne dépasse pas 25 à 30 cm. La topographie originelle a conditionné la topographie de la voie. Elle est marquée par une partie haute au centre à partir de laquelle descend une pente vers le nord-est et le sud-ouest. Les difficultés de datation des couches dans la partie centrale n'ont pas permis de dire si les réaménagements plus nombreux, perçus sur les extrémités, résultaient d'une volonté de compenser ces pentes, ou si une partie des couches était manquante au milieu de la voie.
On remarque la présence d'un certain nombre d'aménagements hydrauliques : essentiellement des fossés, mais également des canalisations enterrées. Les évolutions les plus nombreuses ont été observées sur l'extrémité sud-ouest. Ces systèmes évacuent à la fois les eaux de

**Figure 216** Plan des vestiges de la voieinterne aux phases B/C (bâti environnant représenté : phase C)

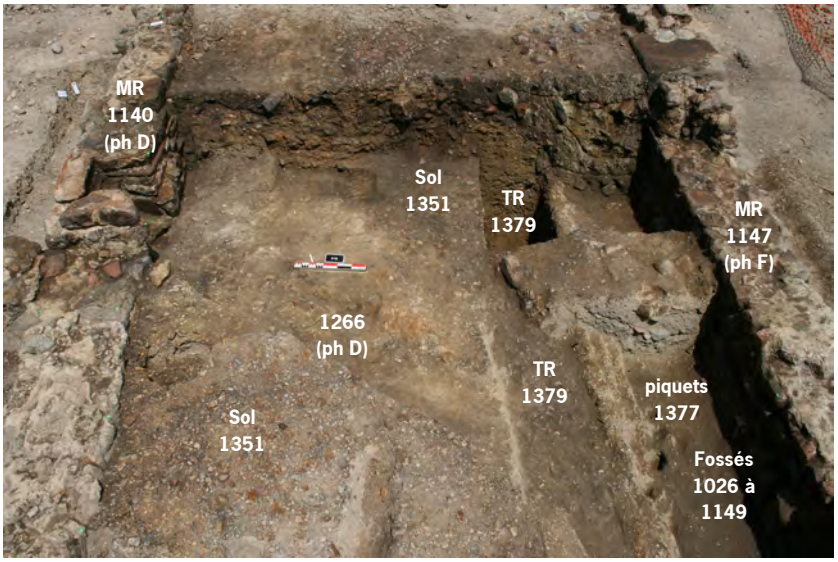


ruissellement de la voie elle-même, en direction de l'une ou l'autre des extrémités, mais collectent également des eaux venant des bâtiments (toitures et éventuellement intérieurs).
Les niveaux et aménagements qui peuvent être rattachés aux phases de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. n'ont pas livré de mobilier spécifique en dehors des fragments de céramique et des restes de faune.

### 2.13.1. L'extrémité sud-ouest (secteur de fouille 15)

Le niveau de circulation le plus ancien (Us 1351) est constitué d'un lit de sable, de graviers et de petites pierres compacté, d'une épaisseur de 2 à 10 cm (planche 38, fig. 217). Sur sa bordure nord, on a pu observer qu'il venait prendre appui sur le remblai 1339. Cette couche participe probablement des systèmes de terrassement qui semblent avoir précédé l'installation des niveaux du milieu du Ier s. ap. J.-C. dans le quart nord-ouest du site. L'installation primaire serait donc bien datée de cette phase. Le lit de gravier comble un léger creux venant se poser directement sur le substrat sableux compact, présent à cet endroit. La bande circulation serait donc plutôt de l'ordre de 2,8 m.

**Figure 217** L'extrémité sud-ouest de la voie interne après dégagement des niveaux anciens




Le sol 1351 est percé par la tranchée 1379. Elle est profonde (environ de 1,5 m) et relativement étroite (40 à 50 cm). Elle est comblée de sable jaune compact sur la surface et beaucoup plus meuble en profondeur. Elle a été d'abord perçue comme une tranchée d'épierrement. Mais il s'agit de la suite de la tranchée d'installation d'une canalisation qui permet l'évacuation des eaux collectées par le puisard de la cave située au sud-est dans le bâtiment 2 (sect. de fouille 30 : cf. Us 3733 et 3570). Ces aménagements sont mis en place au milieu du Ier s. ap. J.-C. nous permettant de dater l'installation de cet état de voirie. Les sondages dans la tranchée 1379 (ou 3733) n'ont pas permis d'appréhender la nature de la canalisation elle-même : aucun vestige n'a été retrouvé. Même si aucune frette n'a été mise au jour, il est néanmoins probable que l'on ait affaire à une canalisation en bois, peut-être a-t-elle été récupérée après son abandon. Mais le mobilier collecté – assez précoce – et son comblement très homogène ne donnent pas cette impression.
En dehors de cet aménagement, la voie est bordée sur son côté sud par le fossé 1206 (cf. *infra*). Il est comblé d'un limon gris-verdâtre, qui a livré du mobilier céramique de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. Nous n'avons pas de lien stratigraphique formel pour en avoir la certitude. Toutefois, rien

n'exclut que le creusement initial du fossé ait pu être réalisé dès le milieu du Ier s. ap. J.-C. Le côté sud du fossé est détruit. Néanmoins on peut restituer un profil à fond plat et bords droits inclinés, d'une largeur d'environ 1 m à l'ouverture. On note un alignement de trous de piquets (us unique pour l'ensemble : 1377) implantés dans le fossé 1206. Il ne semble pas qu'il en perce le comblement. Aussi peut-on y voir les supports d'un franchissement permettant de passer le fossé 1206 pour rejoindre l'ensemble architectural 1, au sud-est.
La voie est ensuite rechargée avec un lit de graviers compacté de 5 cm posé sur un petit remblai sableux (us 1213, fig. 218). Ce deuxième état est lui aussi daté du milieu du Ier s. ap. J.-C.

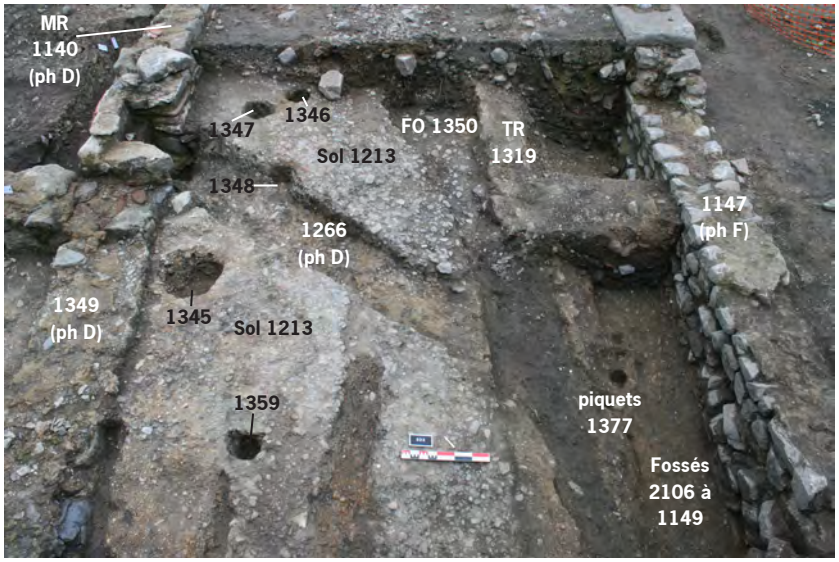



**Figure 218** L'extrémité sud-ouest de la voie interne après dégagement du niveau 1213

Un fossé (us 1350) est également installé sur le niveau de circulation 1213. ses bords sont mal conservés et ils présentent un aspect irrégulier qui n'était peut-être pas celui d'origine. Il est creusé en biais par rapport à la voie. Il se raccorde sur son extrémité sud-ouest au fossé 1206. Du côté nord-est, son aboutissement n'a pas pu être observé. Mais il part en direction de l'ensemble architectural 6 (sud), peut-être vers un angle de l'état du Ier s. ap. J.-C. (Us 1341). Il est probable que nous ayons affaire à une canalisation collectant l'eau d'un des bâtiments de cette zone (toiture ou eaux usées).
On note enfin une série de trous de poteau creusés dans la voie 1213 : us 1346, 1347, 1348 et 1359. Ils sont assez semblables (environ 15-20 cm de diamètre). Trois d'entre eux (1346, 1348, 1359) forment un alignement parallèle au mur 1341 (ensemble 6, phase B/C). Il pourrait s'agir de vestiges de poteaux ayant servi de montant pour un échafaudage lors de la construction du bâtiment.
On observe enfin deux niveaux de recharges en graviers compactés (Us 1120 et 1296, fig. 219), posés l'un sur l'autre. Elles scellent les structures en creux précédemment décrits (TP : 1346, 1347, 1348 et 1359 et fossé 1350). La datation par la céramique du sol 1120 renvoie à l'époque flavienne. Il s'agit donc de réfection qui ont cours durant la phase C (70-110 ap. J.-C.). Sur le bord sud-est de la voie le fossé 1206 est toujours actif.

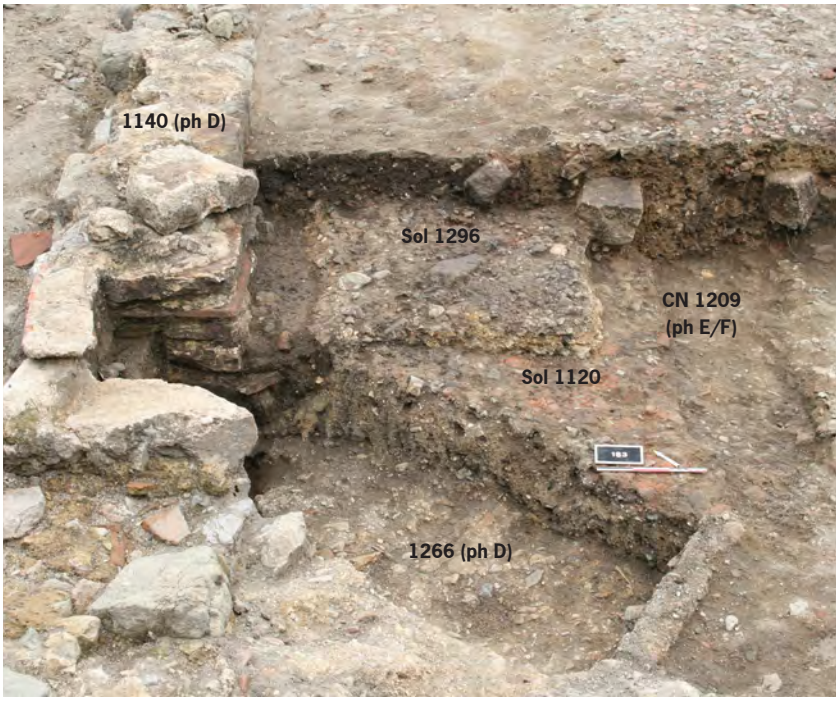



**Figure 219** Niveau de voirie de la phase C dans la partie N-O du secteur 15

### 2.13.2. La partie centrale

Dans sa partie centrale, la voirie montre une série de niveaux de circulation (planche 22) constitués de couches de graviers et de sable compactés, ainsi que de niveaux de circulation (limon sombre) : us 1136, 1137, 1141, 1140, 1139 et 1138. Ils n'ont pas pu être datés formellement, mais témoignent des accrétions de la voie sur une trentaine de centimètres (cf. *supra*). On notera cependant que le premier sol (us 1136) s'installe sur un remblai proche du substrat (us 1135) qui peut être apparenté aux exhaussements réalisés dans le quart nord-est du site à la phase B et déjà évoqués plus haut. Il date donc probablement de la phase B. Il est antérieur au mur de la tranchée 1134 (FAN 1821) qui est aussi bâti à cette période. Alors que les autres couches ne se retrouvent pas de l'autre côté de la tranchée. Des fragments de céramique du début du IV^e^ s. ap. J.-C. ont été collectés en surface du dernier niveau (us 1138). S'ils sont en place, cela permet de penser à une fréquentation tardive sur ce dernier niveau.
À l'est de la partie centrale de la voie, des segments de caniveau ont été mis au jour en fin de fouille (Us 1800 et 1840, fig. 220). Malheureusement, ni la stratigraphie (quasi inexistante à cet endroit), ni le mobilier céramique qu'ils contenaient n'ont permis de réellement préciser leur datation. Le caniveau 1800 traverse en biais la voie. Il est probable qu'il aboutisse dans CN 1840, ou dans une structure qui reprenait le même tracé. Sa largeur est d'environ 70 cm. Des quelques-uns des moellons de son piédroit est sont conservés. Le caniveau 1840 possède la même largeur, mais il s'agit d'un simple fossé. L'articulation de ces deux aménagements hydrauliques est semblable à ceux que l'on retrouve dans la partie sud-ouest de la voie interne. Un caniveau qui conduit l'eau depuis les bâtiments et un autre situé sur la bordure sud qui collecte les arrivées tout au long de la voie et draine les ruissellements des niveaux de circulation eux-mêmes.



**Figure 220** Le caniveau 1800 (à gauche) en cours de dégagement en fin de fouille

### 2.13.2. La partie nord-est (secteur de fouille 16).

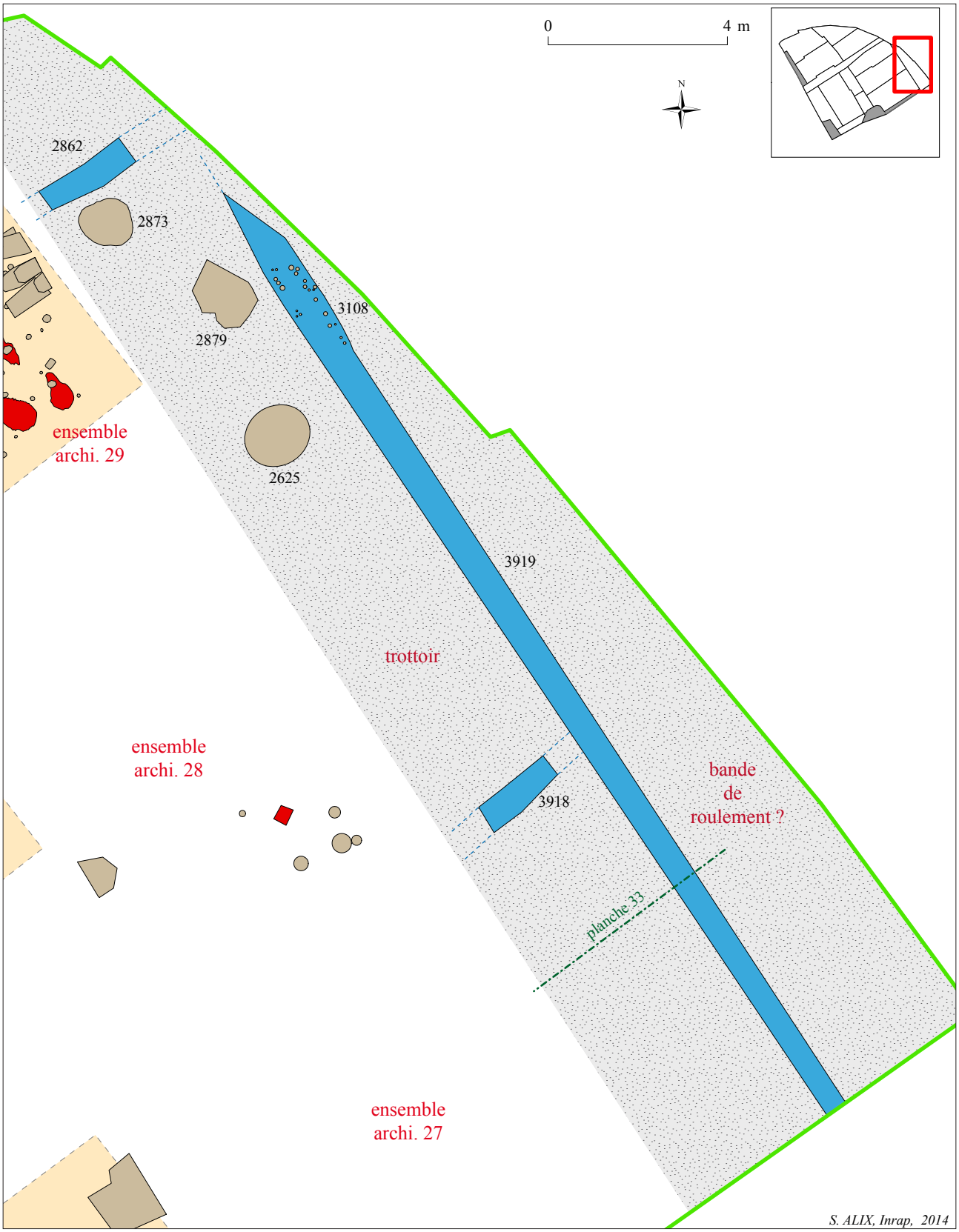
Sur son extrémité nord-est, le premier niveau de la voie interne (Us 1178=1625) est constitué d'une masse de graviers et pierres compacte, prise dans une matrice sableuse, d'une épaisseur d'environ 25 cm (planche 38). La surface constitue le niveau de circulation. Il semble que cet aménagement ait duré du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C (phase B/C). Il est bâti sur le remblai d'abandon de la phase augusto-tibérienne (U 1179).
On retrouve là encore un fossé sur sa bordure sud-est (Us 1832) qui sera repris dans les phases ultérieures. Il est assez semblable au fossé que l'on retrouve à l'autre extrémité de la voie. Il confirme l'idée, pour la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., d'un drainage continu de la ruelle par un fossé qui court tout le long de sa bordure sud-est.
Il subsiste toutefois un doute sur la présence ou non d'un débouché nord-est de la voie interne vers la voie publique à la phase B (cf. *infra* Vol. 4, Synthèses, § 6.1.). Peut-être se réduit-elle à un simple passage d'échelle entre les ensembles 7 et 29. Mais cette portion de la voirie interne est au moins active à la phase C.

## 2.14. La voie publique du milieu à la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase B et C)

Cet ensemble correspond au secteur de fouille 19, situé sur la bordure est de l'emprise (planche 3 et 4). C'est essentiellement la partie « trottoir » de la voie qui est couverte par la fouille. Aucune bande de roulement n'a d'ailleurs été mise en évidence, quelque soit la période. Une couche de sable et de gravillons, assez meuble, a été observée sur le sommet de l'égout public construit à la fin du Ier s. ap. J.-C. Elle peut être interprétée comme un des remblais préparatoires à la voie. Cet espace est limité à l'ouest par les façades orientales des ensembles architecturaux 3, 4 et 5, occupés entre les phases C et F (fin Ier s.-début IVe s. ap. J.-C.). Ces façades s'inscrivent dans une continuité, suivant une même limite. La voie publique est l'un des *cardines* secondaires de la ville. Elle a été mise au jour sur plusieurs tronçons, ainsi que le système d'égout. En particulier, les diagnostics récents dans le centre ville menés par le Service d'Archéologie Municipal (secteur de l'Hexagone) ont mis au jour la suite de cette voie au centre de la cité antique. Comme pour d'autres secteurs les remaniements successifs

ont largement détruit les vestiges les plus anciens. L'égout flavien, et le large fossé qui semble prendre sa suite (avec son mur de soutènement) ont coupé la plupart des liaisons stratigraphiques des couches anciennes (planche 33). La puissance stratigraphique des niveaux antiques varie entre environ 50 et 90 cm.

**Figure 221** Plan des vestiges de la voie publique à la phases B



### 2.14.1. La phase B (40-70 ap. J.-C.) : continuité de l'époque augusto-tibérienne

Comme on l'a vu, lors de la phase augusto-tibérienne un espace dégagé de circulation est déjà présent. Il est probablement déjà accompagné du caniveau primitif 3919, qui préfigure l'égout maçonné flavien. Quelle que soit sa nature exacte, le système de voierie est déjà en place dans ses grandes lignes. Jusqu'à la période flavienne, on ne constate pas de grand remaniement : l'organisation générale reste inchangée par rapport au début du siècle. Comme pour la phase A, les vestiges structurants (murs, sablières), des ensembles architecturaux bordant la voie (27, 28 et 29) ne sont pas conservés. Aussi, il reste difficile de d'appréhender la limite exacte entre la voie et les bâtiments. Toutefois, il est probable que les façades des ensembles architecturaux aient été situées au même niveau que celles des Ier s. – IVe s. ap. J.-C. En effet, on n'observe aucun poteau, sablière ou vestige de mur dépassant vers l'est au-delà de la ligne des façades tardives. Par contre deux tronçons de caniveau nord-est/sud-ouest (Us 2862 et 3918) partent de la ligne de façade pour aller en direction du caniveau 3919 (les liaisons directes sont coupées par des constructions postérieures). Ces deux canalisations étaient destinées à évacuer l'eau (ruissellement des toitures, eaux usées ?) vers l'égout primitif de la voie publique. Dès lors, on peut restituer un trottoir d'environ 3 à 3,5 m de large entre les façades. Ce qui correspond à une largeur de 10 à 12 pieds romains.
Deux types de niveaux de circulation ont été mis en évidence pour cette phase. Au sud-est, un niveau d'occupation de limon brun foncé (Us 2530, fig. 222 a) repose directement sur les niveaux d'abandon augusto-tibériens (ou sur le substrat par endroits). Plus au nord, les aménagements sont plus complexes. On retrouve sur les niveaux d'abandons une couche compactée de limon et graviers (Us 2380 et 2861) de 15 à 20 cm d'épaisseur. Elle repose soit directement sur les niveaux augusto-tibériens, soit sur un remblai (Us 2861, fig. 222 b). Ce dernier présente la particularité d'être constitué de fragments d'enduits peints en vrac. Ce sont uniquement des fonds rouges (un fragment à bande blanche, cf. étude sur les enduits peints de J. Boislève, caisse 69 et 70). Il est évidemment impossible de savoir s'ils viennent d'un réaménagement d'un des bâtiments du site, où s'il s'agit de matériaux hexogènes. Ces couches scellent les fosses dépotoir 2873 et 2879, datées de la même phase (cf. *infra*), montrant que ces sols n'ont pas été immédiatement mis en place après le remaniement de l'îlot, à la fin de la phase augusto-tibérienne. Aucun des vestiges mis au jour ne suggère la présence d'une couverture sur le trottoir. Mais, l'installation tardive (fin du IIIe s. ?) du mur 2299 (soutien du trottoir et probable stylobate) et du fossé 2004 (qui remplace l'égout maçonné 2027) a pu détruire d'éventuels supports. Toutefois, on notera que l'orientation des bâtiments de la phase B à l'est du site, légèrement différente de la trame urbaine (donc de la rue), complexifie un peu la mise en place d'un tel aménagement.

Sur l'emprise du trottoir on observe une série de structures en creux. Les deux caniveaux évoqués plus haut (Us 2862 et 3918)sont matérialisés par deux tranchées d'une largeur d'environ 60 cm pour 10 à 15 cm de profondeur (bords droits verticaux, fond plat). Le CN 2862 est situé en face de l'ensemble architectural 29, tandis que CN 3918 est placé au nord-est de l'ensemble 27. Trois fosses sont également creusées sur l'emprise du trottoir (Us 2625, 2873 et 2879, fig. 223). Elles sont toutes situées dans sa partie nord-ouest. Il s'agit de creusements au profil en cuvette de plan ovale dont la longueur varie entre 1,2 et 1,5 m, pour une profondeur d'environ 35 à 45 cm. La fosse 2873, outre un fragment de lampe à huile en terre cuite, contenait de nombreux résidus liés à la métallurgie du fer (battitures et scories). Elle est liée à l'activité artisanale (fer, bronze) qui a cours à proximité, dans l'ensemble 29. Les deux autres ont livré un mobilier plus




**Figure 222 a** Vue de la coupe du trottoir au niveau de la coupe G148 (cf. planche 30)
**b** La couche Us 2861

courant, relevant plus du domaine domestique (lampe à huile, vaisselle en céramique et verre). On signalera un fragment d'antéfixe dans FS 2625, d'un type différent des autres mis au jour sur le site (cf. Vol. 3, Étude des antéfixes). La position de ces fosses dépotoir est intéressante. Au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. comme pendant la période augusto-tibérienne, la zone du trottoir est utilisée pour des rejets privés. Ce qui ne sera plus le cas par la suite. L'utilisation de l'espace public reste encore en partie informel, du moins dans cette portion de la cité. On peut également relier ce phénomène à la gestion des déchets dans la ville : une gestion globale semble se mettre en place à l'époque flavienne (Labaune, Kasprzyk 2002).
Immédiatement à l'est du trottoir, séparant ce dernier de la voie, se trouve le caniveau 3919. On a déjà décrit cet aménagement, probablement mis en place dès la période augusto-tibérienne. Nous renvoyons à la description des vestiges de la phase A (Augusto-tibériens).
Le niveau de circulation de la voie elle-même n'est pas perceptible du fait des réaménagements postérieurs (égout 2027). Une partie du substrat sur l'extrémité est se différencie par une couleur grisâtre, témoignant peut-être de la présence de la bande de circulation immédiatement au dessus (pollution, infiltration). Le même phénomène se retrouve sous le caniveau 3919.

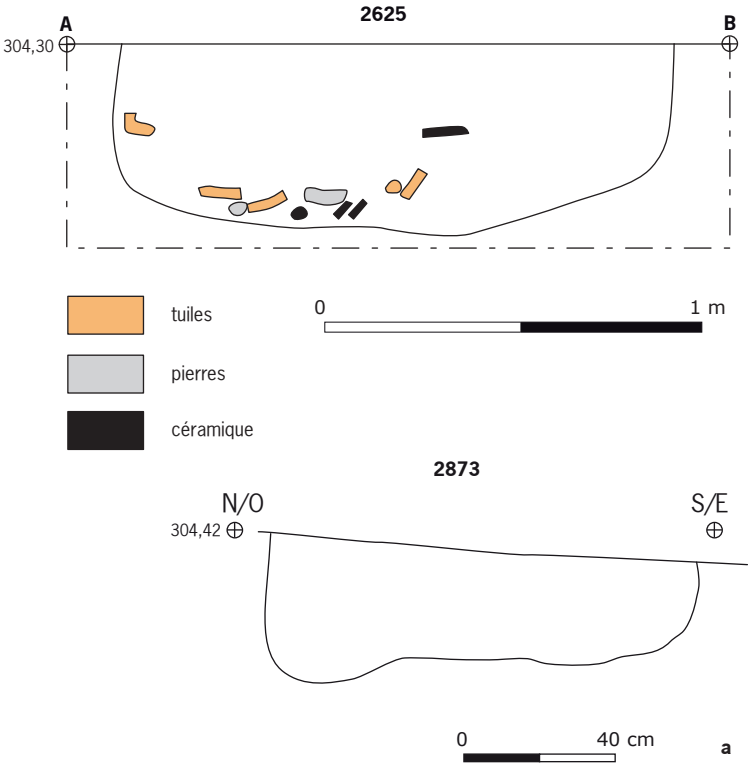






**Figure 223 a** Profils des fosse 2625 et 2873
**b** Vue de la fosse 2879 (second plan)

### 2.14.2. La phase C (70 – début du IIe s. ap. J.-C.) : restructuration de la voie publique

La période flavienne voit se réaliser un vaste remaniement dans la partie est du site. Les bâtiments jouxtant la voie sont entièrement reconstruits, posant les bases d'une structuration qui va durer au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. La voie elle-même est complètement réaménagée (planche 4, fig. 224). Le vestige le plus marquant de cette reconstruction est l'égout public (us 2027) mis au jour sur l'extrémité est de l'emprise.

**Figure 224** Plan des vestiges de la voie publique à la phases C



### 2.14.2.1. L'égout flavien, seul vestige de la voie publique

Cette construction est d'une conception fonctionnelle mais soignée. Les parties qui n'ont pas été détruites par des installations ultérieures sont en très bon état de conservation. L'égout a pu être suivi sur un tronçon d'environ 20 m. Dans l'angle est, l'emprise permettait de l'appréhender sur presque la totalité de sa largeur. Une coupe transversale a été réalisée (fig. 225). Toutefois, le dallage et les fondations ont été préservées, de même que le mur est, de façon à ne pas déstabiliser la berme du chantier (présence en surplomb de la route actuelle et de réseaux). Dès lors la section réalisée de la canalisation n'est pas complète, même si elle est suffisante pour en comprendre la structure.



**Figure 225** Vue générale de la section d'égout coupée dans l'angle sud-est de l'emprise

L'ensemble de la conduite a été aménagée dans un creusement (us 2725, comblement Us : 2727 et 2506, planche 33), qui passe au travers des couches plus anciennes et entame le substrat. Le creusement d'installation a été perçu du côté ouest de l'égout (l'autre côté étant hors emprise). Ses limites se confondent quasiment avec le bord de la maçonnerie et ses dimensions devaient être très proches de celles de la maçonnerie. Par endroit la tranchée est un peu plus large : on a pu y prélever du mobilier céramique qui date de la période flavienne.
Le peu qui a été perçu de la fondation de l'égout 2027 laisse envisager un blocage de pierres locales brutes ou équarries (du granite notamment) liées au mortier de chaux. L'ensemble forme une semelle de fondation très solide occupant toute la largeur de la construction (1,8 m).
Un dallage en terre cuite, destiné à former le sol à l'intérieur du conduit est maçonné directement dessus (fig. 226 a). Il est composé de plaques d'argile cuites rectangulaires d'environ 45 x 30 cm pour 4 cm d'épaisseur. Elles sont disposées très régulièrement en suivant une alternance du sens de la longueur : une rangée de 2 dalles avec le grand côté des dalles perpendiculaires à la conduite suivie d'une rangée de 3 dalles au grand côté dans le sens de la conduite. On notera que la disposition des dalles n'est pas orthogonale par rapport à la maçonnerie (décalage de l'ordre de 6°). Nous ne voyons pas de nécessité technique à une telle différence. Il est plus probable qu'elle résulte de la mise en place initiale du dallage dans un tronçon dont l'axe diffère légèrement de celui que nous avons mis au jour.

Par ailleurs, une partie du dallage est prise sous le départ des piédroits, sans doute afin d'assurer une bonne continuité entre le sol et les murs (étanchéité relative).
Les deux piédroits sont constitués de moellons équarris assez réguliers, en pierres locales, d'un calibre de 15-20 cm, liés au mortier de chaux. Ils s'élèvent sur 11 assises avant le départ de voûte et ont une épaisseur d'environ 60 cm. Ils sont parementés sur l'intérieur du conduit, tandis que l'extérieur des murs est constitué d'un blocage plus irrégulier.
La voûte vient prendre appui sur les deux piédroits à environ 1,3 m du sol. Le sommet de l'*intrados* est, lui, situé à environ au dessus 1,6 m du dallage. La voûte est essentiellement bâtie de grands blocs (40-60 cm) allongés, disposés de champ suivant l'arc de la voûte et liés au mortier de chaux. L épaisseur de la voûte est du même ordre que celui des piédroits (60 cm). La surface de l'intrados est couverte d'une couche de mortier dans laquelle on peut voir les empreinte des planches qui ont servi de coffrage pour le montage de la voûte (fig. 226 b).
La section utile de canalisation définie par la voûte et les piédroits est donc de 1,6 m de haut (maximum de la voute, 1,3 m si on exclue la voûte) pour 60 cm de large. Un comblement limon argileux hydromorphe gris sombre d'environ 50 cm de haut occupait le fond de la canalisation (fig. 226 c). Il s'agit à l'évidence du comblement d'abandon primaire qui s'est accumulé avec l'abandon de l'égout. Malheureusement, il ne contenait presque aucun mobilier et ne peut être utilisé pour apporter des éléments sur l'abandon de la structure. Au dessus de cette couche, la conduite est vide. On peut la suivre sur plusieurs mètres en direction du sud-est. Au nord-est, un effondrement ancien (médiéval, moderne ?) bouchait en partie la canalisation. Mais au-delà, l'égout est identique, avec le même comblement grisâtre sur le fond.

**Figure 226 a** Vue de détail de l'élévation du piedroit N-E et du dallage de l'égout 2027
**b** Les traces de coffrage sur la voûte de l'égout 2027
**c** Vue de face de la section d'égout avec son comblement d'abandon









Le dégagement du bord ouest de la structure, ainsi que les coupes perpendiculaires réalisées le long, ont permis de comprendre le système de collecte des eaux usées qui l'alimentait. On observe, en effet à l'aplomb de la tranchée de fondation, un fossé qui longe le bord de l'égout (planche 33, Us 3917, comblement Us 2503 et 2504). Son comblement est recoupé par le fossé tardif 2004. Aussi est-il difficile de juger de ses dimensions. On peut restituer une profondeur de l'ordre de 50 cm pour une largeur d'environ 50-60 cm. Le fond du creusement est plan. La maçonnerie de l'égout constitue son bord du côté est. Ce fossé devait collecter à la fois les eaux de ruissellement de la voie et celles qui provenaient des maisons, amenées par des caniveaux (eaux usées, ruissellement, toitures) au travers du trottoir. Des conduites aménagées dans la paroi de l'égout permettent ensuite l'écoulement vers l'intérieur de l'égout. Trois de ces entrées ont été mises en évidence. Elles sont espacées d'environ 8,2 m. Deux types différents sont visibles. Les deux plus aux sud-est sont constituées d'une canalisation plus ou moins cylindrique légèrement en pente, en *imbrices*, qui traverse le piédroit (fig. 227 a). Elle est située 60 cm plus haut que le sol intérieur de l'égout. Sur l'extérieur, elle débouche près du fond du fossé de collecte des eaux. Un surcreusement au fond du fossé grossièrement parementé de fragment de tuiles ou de pierres permet de faire passer l'eau. L'ouverture mise au jour plus au nord-est, diffère par sa nature et sa position (fig. 227 b). Il s'agit plutôt d'un conduit de section quadrangulaire (env. 30 x 20 cm) aménagé dans la maçonnerie en pierre et mortier. Il est surmonté d'une sorte de linteau, constitué d'une dalle de terre cuite. Il est situé plus haut que les canalisations précédentes, au niveau du départ de voûte. Peut-être constitue-t-il une sorte de trop plein en cas d'engorgement des autres systèmes de collecte par le fond du fossé.

Comme on l'a évoqué plus haut, la bande de roulement de la voie publique n'est plus présente. Les quelques restes de remblais sableux qui surmontent l'extrados de l'égout incitent à la restituer passant au-dessus de la canalisation. Compte tenu de l'altitude des niveaux de circulations du trottoir de l'époque flavienne (*infra*), cette configuration entraîne un décalage d'au moins 50 cm entre le niveau du trottoir et celui de la voie. Cette différence est sans doute due à la construction du réseau d'égout qui respecte des pentes régulières d'une certain de degré. Elles sont probablement définies à l'échelle du réseau, ou au moins à l'échelle d'un large tronçon. Dès lors, des décalages peuvent apparaître avec tel ou tel îlot. Par ailleurs, dans cette configuration, on ignore comment était réalisé le bord de la voie donnant sur le fossé. Une partie du côté ouest de la voûte devait logiquement servir de bord au fossé (fig. 227 c et d).

Le comblement du fossé latéral de collecte des eaux marque l'abandon de cette structure. Les céramiques collectées dans le comblement (Us 2503 et 2504) permettent de restitué un abandon au III^e^ s. ap. J.-C. L'exploration du segment mis au jour n'a pas permis d'observer un éventuel problème, au niveau de l'ilot, qui aurait pu justifier cet abandon. On ne peut d'ailleurs pas inférer, à partir de ce seul tronçon, du maintien ou non du reste du système d'égout de la cité à la même période. Mais l'abandon de la canalisation marque tout même un tournant important dans la gestion des équipements publics au moins au niveau de cet îlot.

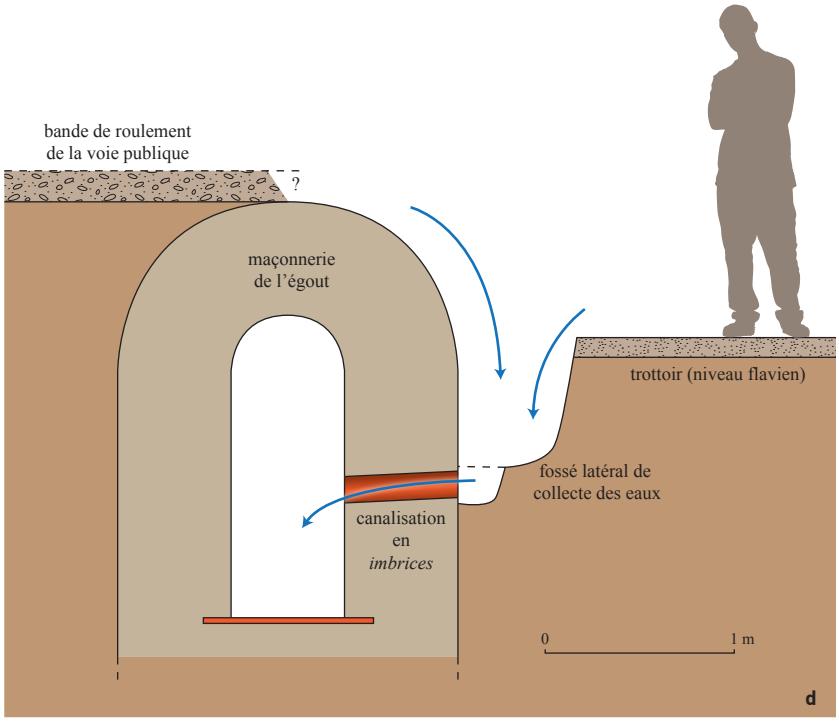
**Figure 227 a** Vue de détail d'une canalisation en imbrices reliant l'égout et le fossé latéral 3917
**b** L'ouverture N-O dans l'*extrados* de l'égout 2027
**c** Vue de l'extrérieur de la voûte de l'égout 2027 en cours de dégagement
**d** Schéma de fonctionnement de l'égout et du trottoir









### 2.14.2.2. Le trottoir

La structuration du trottoir lui-même change peu malgré les remaniements de l'époque flavienne. Les vestiges mis au jour montrent que l'on a toujours affaire à des sols en terre, peut-être plus soignés. Comme pour la phase B, les reconstructions successives rendent difficile une estimation de la largeur. Toutefois, l'emplacement des murs de façade est connu. On peut restituer une distance d'environ 4,2 m entre le bord supposé du fossé de collecte de l'égout 2027 et la façade des bâtiments de l'est du site (près de 4,5 m au centre du fossé, soit 15 pieds romains).
Comme pour la phase précédente les sols présentent des faciès différents entre le nord-ouest et le sud-est du segment de trottoir. C'est-à-dire, en face de l'ensemble architectural 4 pour les premiers et 3 pour les seconds. Au sud-est, Un sol d'argile jaune (Us 2529, planche 33, fig. 228 b) recouvre le niveau du milieu du Ier s. ap. J.-C. Il est surmonté d'un niveau d'occupation noir (Us 2524). Au nord-ouest, on observe d'abord une série de sols de limon argileux compacté (Us 2857, 2378), par endroits appuyés sur un remblai (Us 2379), avec également un niveau d'occupation de limon noir (Us 2855, fig.228 b). La datation de cette première série semble pouvoir la rattacher à la phase C. Mais les données restent ambiguës. Une seconde série de sols vient s'appuyer sur la première (toujours des feuillages limono-argileux, avec des couches d'occupation plus ou moins lisibles : Us 2856-2854, 2311-2310).
Les aménagements qui ont pu être observés sur l'emprise du trottoir de cette période concernent essentiellement la gestion de l'eau. Deux creusements longilignes ont été vus. Ils présentent un faciès similaire : largeur d'environ 60 cm, profondeur autour de 40 cm, bords droits verticaux ou obliques, fond plat) Ils correspondent au démontage de caniveaux qui font la jonction entre les bâtiments de l'est de l'emprise et le fossé latéral de l'égout public. Tout au nord-ouest, le CN 2847 (fig. 228 c) suit un axe perpendiculaire au trottoir et aux façades. Les vestiges de son piédroit sud-est ont pu être observés (simple alignement de pierre ancrées de champ le long du creusement). L'autre (Us 2026) était entièrement récupéré et suit une trajectoire oblique (vers le nord, dans le sens de la pente) par rapport au plan urbain, probablement pour faciliter l'écoulement. Le caniveau 2026 prend naissance sur l'angle nord d'un petit bassin (Us 2388, cf. *supra* ensemble 3 phase C). Ce dernier était en partie inclus dans le mur de façade de l'ensemble architectural 3. Il devait probablement en assurer la vidange et l'évacuation du trop plein.
Pour les mêmes raisons que pour la phase B (reconstructions postérieures, fossé 2004 et mur 2299), il est impossible de savoir si le trottoir disposait d'une couverture, que celle-ci ait été un simple toit ou une extension de l'étage du bâtiment. On notera toutefois que les sols n'ont pas été bâtis en dur. Par ailleurs, deux trous de poteaux ont été mis au jour dans l'emprise du trottoir (Us 2525 et 2858, planche 33-148). Ils sont positionnés au centre du trottoir dans sa la largeur. On peut se demander s'il n'ont pas participé à un système de galerie : plutôt des renforts internes, vu que nous n'avons pas observé d'autres trace de poteau en dehors de ces deux structures. Le trou poteau Us 2525 et le caniveau Us 2026 ont livré du mobilier datant (céramique et monnaie) permettant d'envisager un abandon dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C.
Le mobilier hors céramique et faune est peu abondant. On notera toutefois, dans les niveaux situés en face de l'ensemble 4, une petite série d'outils indéterminés en fer (Us 2855, cf. *infra* partie études) et des vestiges liés à la métallurgie du cuivre (coulures et sels de cuivre). L'un et l'autre sont à mettre en liaison avec les activités artisanales qu'abritent ces bâtiments au Ier s. ap. J.-C.

**Figure 228 a** Le niveau d'occupation 2855 (1er plan) et le sol 2856 (2nd plan)
**b** Le sol 2529 déformé par la présence sous-jacente du caniveau 3918 (ph. B )
**c** Le caniveau 2847



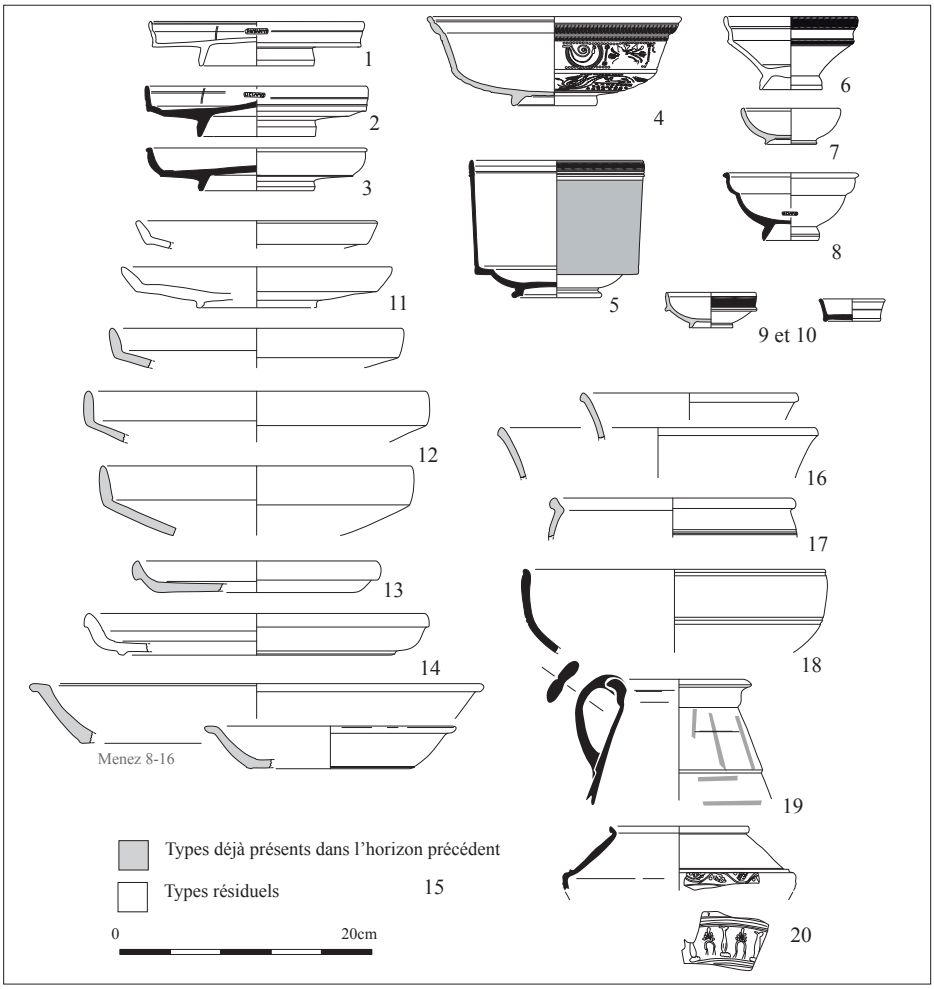






## 2.15. Le mobilier céramique et la chronologie pour les phases B et C (S. Mouton Venault)

Cet horizon est marqué par le début du phénomène de résidualité, qui se traduit les assemblages de vaisselle fine, comme dans ceux de vaisselle culinaire. L'argumentaire chronologique se fonde sur l'apparition de nouvelles formes, bien attestées à partir des années 40.




***Les arguments , en résumé :***

**Les sigillées (n°1-10)**

- une forte résidualité des productions italiques, dont le répertoire correspond pour l'essentiel aux produits avant les années 20/30 (service Ib, service II) . Seul un individu du service IV (Consp. 26.1) pourrait être en contexte.
- domination des produits du sud de la Gaule
- présence des sigillées non grésées de Lezoux.

Les types recensés débutent pour un grand nombre leur production un peu avant le milieu du siècle : (Dragendorff 15/17, 16, 18, 19, 24/25, 27, 4/22, Ritterling 1, 5, 8, 9, 12, Haltern 5, 14 et 16 et, pour les formes décorées, Drag. 29b et 30.

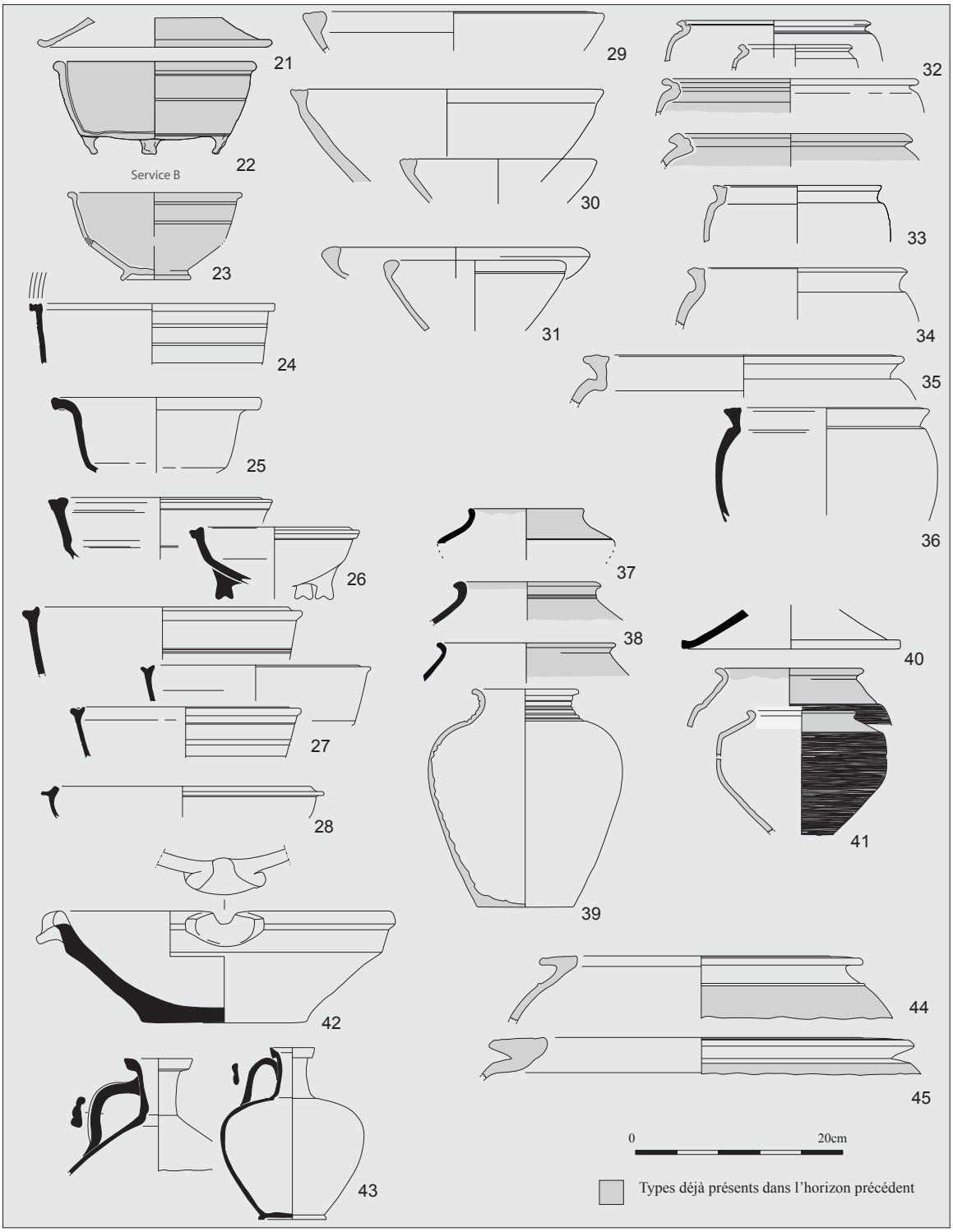
**Productions anecdotiques et rares** : sigillée marbrée, produit spécifique des années 40/70 après J.-C., lagènes plombifères de l'Allier et parois fines lyonnaises et mallavoises, dont la production est restreinte aux années 30 à 70 après J.-C.

**Les *terra nigra (n° 11-20)***

- maintient des types plus anciens
- prépondérance des assiettes de type Menez 8/16, et des Menez 22, plus profondes, apparues au début de l'horizon 2.
- La jatte à bandeau et celle carénée (Menez 60) sont les types les mieux attestés.
- Absence de nouveaux types, à l'exception de la jatte XX qui apparait à la fin de l'horizon 2 et est surtout caractéristique de l'horizon 3, à l'image du pichet à col lissé.

A noter : un exemplaire de gobelet à décor moulé, en *terra nigra* (n°20).

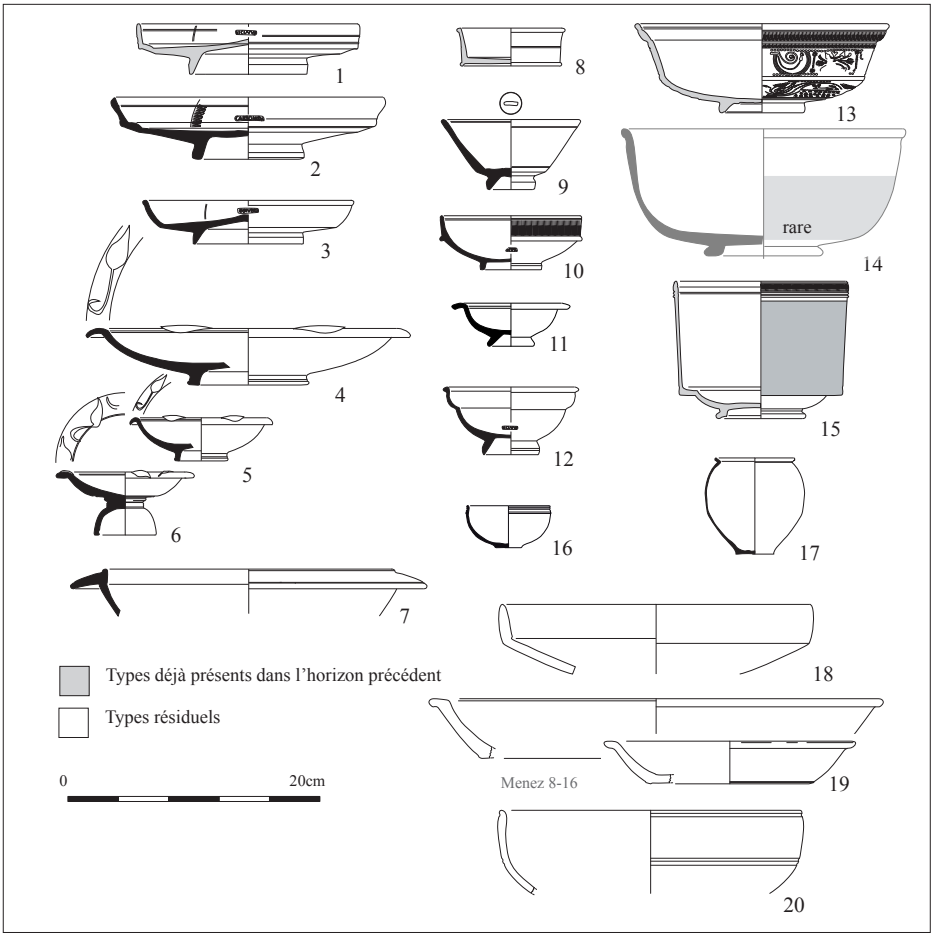
*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase B.**
**Horizon 3. Années 40 ap. J-C à 70 ap. J-C**




**Le vaisselier culinaire.**
Le répertoire se caractérise par
- la persistance des formes apparues à la période augusto-tibérienne : pot à col côtelé chalonnais et pot caréné.
- il s'enrichi de nouvelles formes, dont celle emblématique de l'horizon 3 et 4 : les marmite tripodes (n°26-27) et notamment le type (n°27), qui correspond à la forme phare de cet horizon.
- le mortier à lèvre en bandeau devient fréquent

Cet horizon, à l'image du précédent continue à être fortement marqué par une résidualité marquée à laquelle s'ajoute la résilience de certaines formes. Néanmoins, la période flavienne marque un renouvellement du répertoire des sigillées et l'apparition de certaines formes au sein du répertoire culinaire.

## La vaisselle fine




***Les arguments , en résumé :***

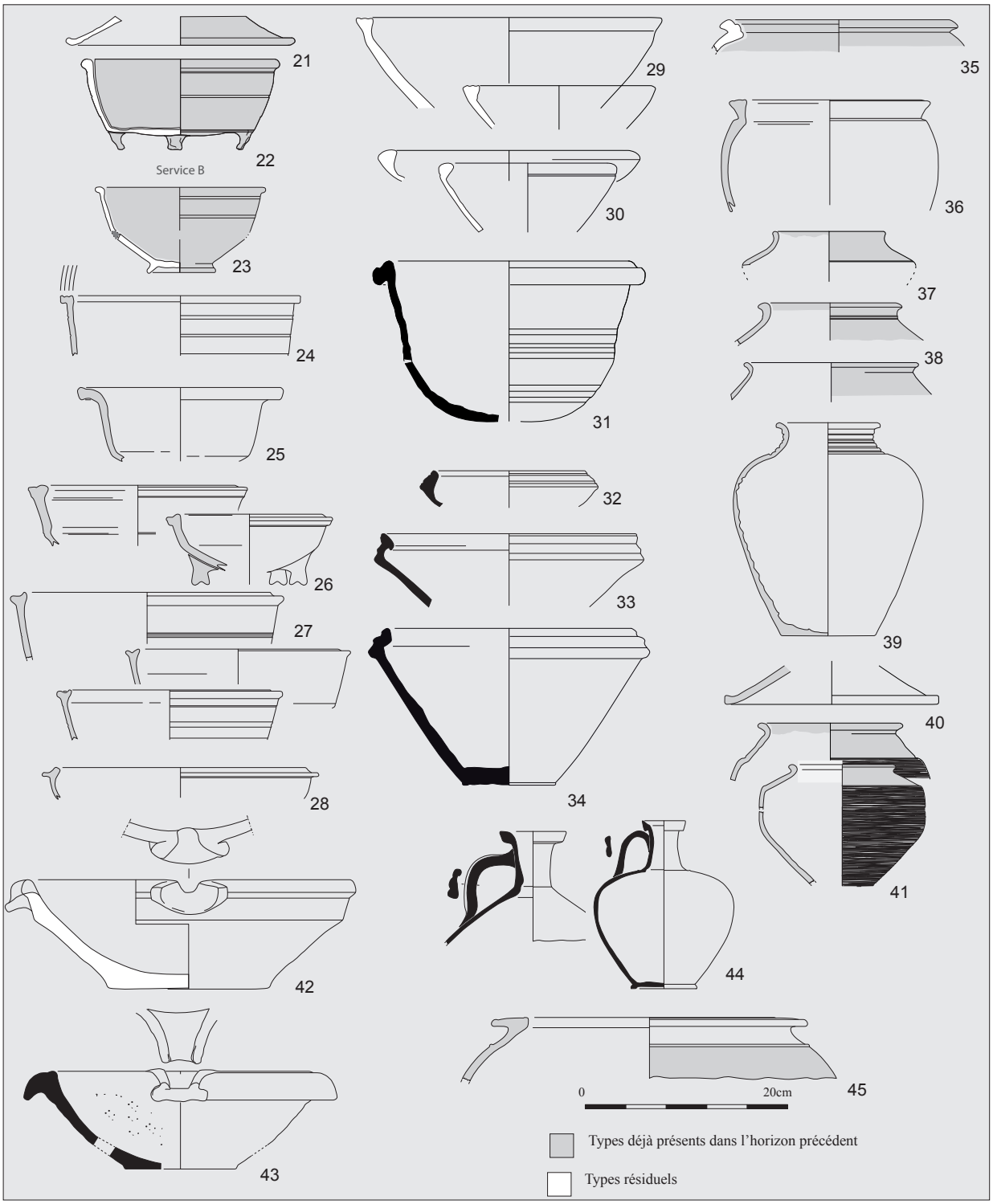
**Les sigillées (n°1-15)**
La vaisselle fine de la phase C est presque exclusivement illustrée par du mobilier sigillée.
- Le groupe de Millau La Graufesenque prédomine avec un répertoire spécifique de la période flavienne où sont exempts les modèles tardifs : assiettesDragendorff 15/17, 18, 18/31, coupes Dragendorff 24/25, 27, 33, 4/22, bols et mortiers Ritterling 8, 9 et 12, services A et C, jattes et calices moulées Dragendorff 11, 29, 30.
Parmi les élements les plus tardifs, on ne compte qu'un seul exemplaire de Drag. 37
- Les productions non grésées du Centre Gaule (phases 2 et 3). La présence des productions de la phase 4 confirme la chronologie flavienne. Principaux types : Lezoux 026, 034, 058 et 094.

**Les parois fines (n°16-17).** cette catégorie est dominée par les importations lyonnaises (bols et gobelets Bertrant 5 et 16 ; Desbat et al. 2000 ; Bertrand 2000 ; Desbat, 2001)

**Productions anecdotiques et rares** : On note un vase bilobé en sigillée de Montans et pour les parois fines : une coupe tripode de Lezoux et une pièce en coquille d'eau de Bétique
**Les *terra nigra (n° 18-20) : il s'agit de types résiduels.***

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase C.**
**Horizon 4. Années 70 à 110 ap. J-C**

**Le service culinaire**




**Le vaisselier culinaire.**
Le répertoire se caractérise par
- la persistance des formes apparues au cours des années 40 : notamment la marmite tripode (n°26) et le pot caréné (n°41)
- il s'enrichi de nouvelles formes, dont celles emblématiques du IIe : les jattes à bandeau rainuré (n°33 et 34) ainsi que de la marmite à lèvre en collerette (n°31), en usage aussi au IIe .
- avec l'appararition du mortier à lèvre en collerette, cette forme s'installe véritablement dans le vaisselier.

## 2.16. Bilan sur l'occupation du milieu du Ier s. ap. J.-C. à la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (phase B et C).

Cette partie descriptive regroupe deux phases distinctes : la phase B (40-70 ap. J.-C.) et la phase C (70-début du IIe s. ap. J.-C.). En effet, si la phase B a pu être bien individualisée grâce à certains ensembles stratigraphiques et céramologiques, elle se distingue mal de la phase C dans un certains ensembles architecturaux. Aussi a-t-il été nécessaire de rassembler les descriptions dans un seul bloc descriptif.
Dans tous les cas, le début de ces phases correspond à remaniement complet de l'occupation, visible sur la totalité du site. À la fin du règne de Tibère, au plus tard avant celui de Claude, les ensembles architecturaux de la phase A sont tous détruits. Dans beaucoup de secteurs de l'emprise, ils sont alors scellés par une couche de démolition caractéristique constituée d'un limon gris à verdâtre, chargée de mobilier de la phase A (céramique, faune…).
La reconstruction de nouveaux bâtiments se fait sur ces remblais. Si les orientations de la trame urbaine sont globalement respectés (cf. *infra*), les nouvelles constructions ne s'inscrivent pas le système parcellaire tibérien ; soit que les bâtiments sont érigés sur des espaces ouverts, soit que les nouveaux ensembles s'affranchissent des limites anciennes. La rupture phase B / phase C a été fixée aux alentours de 70 ap. J.-C. par l'analyse conjointe de la céramique et des données stratigraphiques. La fin de la phase C pose plus de problème. On peut la situer dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Mais il semble qu'il faille la repousser au milieu du IIe s. ap. J.-C. pour les ensembles du quart sud-est (pour plus de détails voir le bilan de la phase D).
On observe des états spécifiquement associés à la phase B dans certaines parties de l'emprise. C'est en particulier le cas pour tout le quart sud-est de l'emprise. Malheureusement, la plupart des ensembles concernés (27 à 29) sont très arasés et très mal conservés : ils ont été très largement détruits par les installations flaviennes (et postérieures). La lecture même des plans des bâtiments reste incertaine. Si certains vestiges architecturaux peuvent nous indiquer des ruptures entre des bâtiments, le découpage en trois ensembles reste quelque peu artificiel. On peut tout de même restituer la présence de bâtiments qui présentent la particularité d'avoir une orientation légèrement divergente du reste de l'emprise, mais qui reste cohérente sur tout le quart sud-est. Nous reviendrons dans les synthèses sur ces problèmes d'orientation divergente (cf. *infra* § Vol. 4, Synthèses, § 6.1.). Les bâtiments mis en place paraissent correspondre à des unités un peu plus vastes qu'à la période tibérienne. Elles s'organisent probablement toujours en parcelles allongées perpendiculairement à la rue, comme à la phase A. Toutefois, les vestiges architecturaux le long de cette dernière sont particulièrement arasés laissant dans l'incertitude quant à la nature des constructions. Les rares traces de murs ont été perçues plus en arrière. Il s'agit probablement de simples murs bahuts soutenant des élévations en matériaux périssables. L'usage de la pierre reste limité dans cette partie de l'emprise à la phase B. Dans la partie nord-est, l'ensemble 11 présente un état que l'on peut spécifiquement associer à la phase B. La structure globale de cet ensemble situé dans un bas de pente n'est pas visible du fait de la limite d'emprise. Pour ce que l'on peut en voir, on a affaire à là encore à un bâtiment construit en matériaux périssables (sablières basses sur solins de pierre). Pour les autres ensembles (1, 2, 6, 7…), comme on l'a évoqué plus haut, les phases B ne se distinguent pas de la phase C. On peut éventuellement attribuer certains niveaux, ou certains éléments architecturaux spécifiquement à la phase B. Mais cela reste assez restreint. La plupart des structures architecturales semblent mises en place au cours de la phase B. Certaines couches présentes au sud-ouest de l'emprise (ensemble 1, 10) pourraient indiquer un temps de latence entre la destruction des niveaux

tibériens et la mise en place des bâtiments de ces ensembles dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. L'évolution des vestiges architecturaux au sud-est de l'ensemble 2, conjointement à l'ensemble 8, permet de restituer la mise en place de bâtiments en dur dès la phase B. De même les caves des ensembles 2 et 7 sont construites à cette période.
Pour la phase C, les principaux changements visibles se situent donc sur les ensembles de la partie sud-est, qui sont entièrement rebâtis, ainsi que sur l'ensemble 11 (nord-est) qui est reconstruit sur le même plan. S'y ajoutent les modifications de l'ensemble 8 et du sud-est de l'ensemble 2. Qu'ils soient bâtis à la période flavienne ou déjà mis ne place un peu plus tôt, ces ensembles partagent certaines caractéristiques. Dans la majorité des cas, on a affaire à une structuration bi- ou tripartite dans une parcelle allongée. On retrouve un bâtiment, souvent le plus grand (qualifié dans les descriptions de « principal ») en façade (voie publique ou voie interne). Le reste de l'espace accueille une cour qui s'étend jusqu'au fond de la parcelle ou juste dans la partie centrale. Un bâtiment plus ou moins important peut prendre place au fond ou sur le côté de la cour. Ce schéma va perdurer, en se complexifiant, jusqu'au IVe s. ap. J.-C. De même, sauf dans quelques cas (moitié nord-ouest, reconstruction sur une voie interne), les parcelles vont rester les mêmes jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. voire jusqu'à la fin de l'occupation antique. Seul l'ensemble 6 présente une disposition différente. Mais l'état d'arasement de cette phase ne permet pas d'avoir des certitudes quant à son architecture initiale. L'architecture est plus résolument tournée vers la pierre et le mortier. Toutefois, une partie des murs (ou de traces de murs) mis en évidence montrent que certains bâtiments sont moins fondés qu'ils ne le seront lors des reconstructions de la phase D. C'est en particulier le cas des ensembles du quart sud-est. L'équipement des bâtiments inclut les premiers aménagements « de confort » ou d'apparat, bien que de facture assez modeste. On ne note pas encore la présence d'hypocauste, mais on observe la construction d'une galerie sur la façade certains bâtiments (bâtiment sud-est de l'ensemble 2) ou à l'arrière des bâtiments principaux (ensemble 3, peut-être ensemble 4). Plusieurs sols en mortier de tuileau ont été mis au jour. Dans la partie sud-est du bâtiment principal de l'ensemble 3, le sol de mortier de tuileau est décoré de petits éclats de schiste et de marbre ou de calcaire.
Les niveaux de roulement de la voirie n'étant pas conservés, la voie publique n'est visible qu'au travers du système d'égout/caniveau et des niveaux de trottoirs. Ces derniers présentent une facture classique (remblais, sols en graviers…). Du fait des réaménagements de la phase F (nouveau mur de soutien du trottoir bordant un large fossé remplaçant le caniveau flavien), on ignore tout de la présence d'une éventuelle couverture. Le caniveau en place à la phase B est constitué d'une simple tranchée bardée de planches, dont les piquets de soutien ont été mis au jour. Il est remplacé à la période flavienne par un égout maçonné d'une facture soignée. Il est alimenté par un fossé latéral qui draine l'eau de ruissellement depuis les trottoirs et la bande de roulement, ainsi que les eaux usées depuis des canalisations venant des maisons. Sa mise en place correspond vraisemblablement à un remaniement complet de la voirie au moins à l'échelle de la rue. À l'intérieur de l'îlot, on observe une série d'espace de circulation. Le plus évident est une voirie nord-est/sud-ouest qui débouche sur la voie publique au moins à période flavienne. Cette ouverture n'est peut-être qu'un simple passage d'échelle à la phase B. Quoi qu'il en soit, cette voie interne sera pérennisée jusqu'à la fin de l'occupation antique et peut-être même au Moyen Âge. Elle joue également un rôle dans les systèmes d'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux usées. On notera qu'elle possède une largeur plus importante du côté sud-ouest. Il est possible que son débouché le plus important se fasse de l'autre côté de l'îlot au niveau du *cardo « maximus »*. On observe également la présence d'un axe de circulation interne perpendiculaire. Sa partie nord-ouest peut être déduite de l'agencement des vestiges de l'état des phases B/C

de l'ensemble 6. Toutefois, il n'en reste presque rien (des lambeaux de niveaux de circulation en graviers). Cette partie est en effet réoccupée par l'extension des ensembles 6 et 11 au IIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, la puissance stratigraphique est faible dans ce secteur. Par contre, au sud-est on observe un espace qui reste ouvert tout au long de l'occupation antique. Il correspond vraisemblablement à un accès pour les ensembles 2, 3 et 8 (ce dernier le ferme au sud-est).

Du point de vue des activités perceptibles au sein de l'îlot, la phase B et surtout la phase C sont très marquées par l'artisanat. On compte jusqu'à 5 ateliers de métallurgie pour la phase B et jusqu'à 6 pour la phase C. En outre, un atelier de finition de meules est présent au sud-est de l'emprise (ens. 27) à la phase B. Une production de céramique fine est attestée dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (peut-être dès la période flavienne) au sein de l'ensemble 3. La phase C constitue l'apex de la composante artisanale de l'occupation de l'emprise. Néanmoins, certains ensembles, ou certaines parties bâties d'ensemble possèdent des aménagements qui témoignent plutôt d'une fonction d'habitat (galerie, sols décorés…). Par ailleurs, il semble que ce soit à partir de cette période que le gestion des déchets solides s'oriente vers un traitement collectif. Quelle que soit la modalité, l'évacuation vers les extérieurs de la ville (au moins à partir de la période flavienne) complique considérablement l'analyse des témoins matériels de l'activité économique ou de la vie privée. De fait, les derniers dépotoirs visibles dans l'emprise de la voie sont datés de la phase B.

La seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. marque un renouvellement complet par rapport à l'occupation tibérienne. Certes, elle en reprend certaines caractéristiques, comme l'orientation dans l'implantation du bâti, ou les limites d'îlots. Mais le changement se manifeste tant par l'évolution architecturale (passage à la pierre et au mortier, augmentation de l'emprise des ensembles et des bâtiments…), que dans la surface même de cette occupation qui s'étend sur toute l'emprise. La structuration de cette occupation, telle que mise en place à la période flavienne, va perdurer dans ses grande lignes au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

# 3. Phase D, première moitié du IIe/fin du IIe ap. J.-C.

## 3.1. L'ensemble architectural 1

Comme on l'a déjà évoqué pour les états du Ier s. ap. J.-C., certains biais ont considérablement gêné la lecture des vestiges de cet ensemble. Il occupe un espace sur la frange sud-ouest de l'emprise de fouille. Du fait de la limite de décapage, seule sa moitié nord-est a pu être étudiée. Par ailleurs, une cave construite au début du XXe s. a oblitéré la plupart des niveaux de sa partie centrale.
Les reprises de l'ensemble architectural 1 du IIe s. ap. J.-C (cf. planche n°5 , fig. 229) se font dans la continuité de la structure bâtie qui occupait cette zone au Ier s. ap. J.-C. Malgré des reconstructions qui peuvent être assez lourdes (bâtiments sud-ouest) l'organisation, (voire la forme des bâtiments) reste identique. L'espace reste divisé en trois unités. Au nord-ouest un grand bâtiment donne sur la rue. Une activité de métallurgie y est attestée. Suit, au sud-est, un espace visiblement ouvert qui doit être une cour. Enfin, dans la partie sud-est, un bâtiment avec galerie en façade est rebâti sur le même plan que celui qui occupait cet endroit au Ier s. ap. J.-C.

### 3.1.1. La partie nord-ouest (pièces 1D-1 et 1D-2)

Ce bâtiment occupe un espace qui se répartissait au Ier s. ap. J.-C. (phase B/C) en trois unités. Dans la partie sud-est, on trouvait un bâtiment ceinturé de murs maçonnés. La partie nord-ouest était occupée par un bâtiment léger sur son côté nord-est, tandis que le reste était dévolu à un espace ouvert ou semi-ouvert (appentis ?) accueillant peut-être une activité de métallurgie. Au IIe s. ap. J.-C. cette partie de l'ensemble 1 est restructurée en deux entités, séparées par un mur sur solin et sablière, dont on trouve l'empreinte (Us 2757 = Us 3258). Elle reprend presque la même position que la cloison Us 3137 du bâtiment léger qui se situait sur le côté nord-est au Ier s. ap. J.-C (cf. planche n°16). Les deux tiers sud-ouest de la partie décapée sont occupés par un bâtiment dont les sols recouvrent la tranchée d'épierrement du mur nord-ouest (TR 3240) du bâtiment maçonné du Ier s. ap. J.-C. Celui-ci est donc détruit lors des restructurations du IIe s. ap. J.-C. Ces sols ne sont conservés que sur le tiers nord-est de la zone (1D-2) qui forme un long espace étroit, le long du bord nord-est de l'ensemble 1.

#### 3.1.1.1. Le bâtiment 1D-1 : un atelier de métallurgie

Le bâtiment 1D-1 pose problème quant à sa structuration. On le suit essentiellement au travers d'un ensemble de sols cohérents et seule sa cloison nord-est est bien perçue (fig. 230 a). Un creusement linéaire (Us 2757=Us 3258) (fig. 230 b) témoigne de sa présence. Il s'agit visiblement de l'empreinte d'une sablière basse ou de son solin (largeur : 30 à 40 cm, profondeur : 20 cm). Signalons qu'elle a livré plusieurs objets dont une fibule en bronze (datée de 50 à 50 d'après le type : Riha 1979 n°1402) et un poids de pesage en fer. 3 monnaies y ont également été découvertes : une monnaie de Caligula, une de Trajan et un aureus à l'effigie de Sabine ((fig. 230 c) cf. étude numismatique, cat. 172). Le mobilier céramique

**Figure 229** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase D



date également du IIe s. ap. J.-C. Au sud-ouest, la limite d'emprise ne nous permet pas de juger de son extension. Au nord-ouest, la reprise du mur MR1145 par le mur MR1147 à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F) a détruit toutes les anciennes limites. Toutefois, on voit que les sols du IIe s. ap. J.-C. s'avancent jusqu'au niveau de ce mur marquant la limite de l'ensemble 1 et de la voie interne. Du fait des vestiges de la ruelle correspondant au IIe s. ap. J.-C. on peut restituer un mur fermant l'espace 1D-1 à l'emplacement approximatif du mur tardif MR1147. On ne connaît pas la limite sud-est du bâtiment. La cave construite au XXe s. a détruit les sols de la phase D peu avant le mur MR3798 (bordure sud-est du bâtiment maçonné du Ier s. ap. J.-C.). Ce dernier clôture-t-il encore le bâtiment du IIe s. ap. J.-C. ? Étant donné que le mur nord-est du bâtiment maçonné du Ier s. ap. J.-C. est démonté (TR3240) et que la seule paroi du nouveau bâtiment est une cloison sur sablière basse avec solin (Us 2757), il paraît curieux (mais pas impossible) que le mur MR3798 soit maintenu au moins partiellement. On pourrait imaginer la mise en place d'un bâtiment construit globalement sur des structures plus légères. Mais le maintien de ce mur au sein de l'architecture de la nouvelle construction n'est pas impossible. Il est d'ailleurs démonté au nord-est de l'angle qu'il devait former avec la cloison Us 2757. Dans tous les cas, il faut sans doute restituer la limite sud-est de l'espace 1D-1 à ce niveau. On a donc là une construction de l'ordre de 12 m de long dans le sens nord-ouest/sud-est et au moins 4,5 m de large dans la direction perpendiculaire (incertitudes dues à la limite d'emprise).

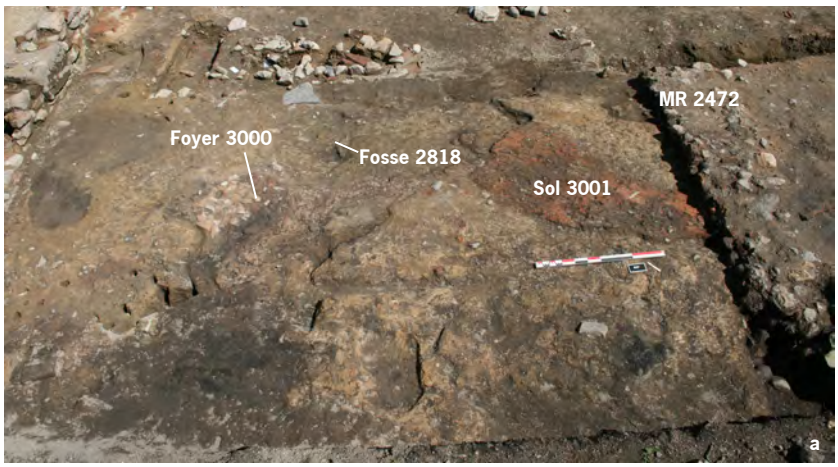









**Figure 230 a** Vue générale des sols du bâtiments nord-ouest de l'ensemble 1 phase D
**b** sablière Us 2757
**c** Aureus à l'effigie de Sabine

On retrouve au sein de cette construction une série de niveaux de sol dont certains sont marqués par des traces de rubéfaction. Il s'agit d'un feuilletage de recharges. Ils sont mieux conservés dans la partie sud-est du bâtiment, tandis qu'une partie d'entre eux disparaissent en sifflet au nord-ouest. De ce fait le niveau d'apparition de certains aménagements reste incertain. Toutefois, l'ensemble de ces sols paraissent participer de la même dynamique d'occupation du bâtiment. À la base, ces niveaux sont installés sur un remblai de terre hétérogène (Us 3091) qui contenait du mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. Il est proche de celui que l'on retrouve sous le niveau de sol de l'espace latéral 1D-2 (Us 2180=Us 3291 cf. *infra*). Les sols qui viennent ensuite sont constitués d'une série de préparations en limon argileux jaune compacté, surmontés de niveaux d'occupations charbonneux noirs. Certaines recharges, Us 3001 (sommet du sol Us 2826) ont été ponctuellement réalisées avec des tuiles réduites en petits fragments (*supra* fig. 230 a). Nous ne décrirons pas chacun de ces niveaux dans le détail. Le mobilier céramique qui leur est associé renvoie au IIe s. ap. J.-C. et confirme leur positionnement au sein de la phase D.
Différents aménagements ont été mis au jour sur ces sols. Au nord-ouest, on observe deux séries de trous de piquets, mélangeant formes de plan carré ou circulaire. Un premier groupe (Us 2808 à Us 2811) est situé le long de l'empreinte de sablière Us 2757, au nord-est de la pièce. Les autres (Us 2705 à Us 2709 et Us 2812 à Us 2817) sont positionnés à l'ouest du foyer Us 3000 (*supra* fig. 229). S'ils forment des groupements, ils ne dessinent pas de forme particulière et on peine à interpréter les aménagements dont ils constituent les supports. On a retrouvé ces structures dans des contextes de métallurgie (voir par exemple l'atelier des ensembles 20/21 pour la phase A). Il peut s'agir de supports d'établi ou de petite machinerie, ou encore des traces laissées par de petits supports de frappe. À proximité du second groupe de piquets, on trouve la trace d'un petit foyer très dégradé (Us 3000) (fig. 231 a). Il ne reste que sa base constituée de fragments d'amphores disposés à plat. Sa bordure est marquée par des traces de rubéfaction qui permettent de l'interpréter comme une structure de chauffe. Immédiatement à l'est, on trouve un bloc de pierre installé dans un creusement peu profond (Us 2818). Il s'agit d'un bloc architectural réemployé comme enclume, comme le montre l'étude de M. Pieters (cf. § Vol. 3, §3.1. Les outils de métallurgistes). Cette enclume a été réalisée dans un bloc architectural en calcaire coquillé dur, dont la surface supérieure porte des traces de percussion (fig. 231 b). Il forme un parallélépipède rectangle de 43 cm de long, 28 cm de large et 9,5 cm d'épaisseur. Sa taille permet de travailler des pièces de dimensions importantes, mais de section limitée : sa faible épaisseur et son poids modeste de 28 kg ne permettent pas des frappes trop puissantes. Au sud est de la pièce, on trouve une structure en creux (Us 3072). La surface de creusement circulaire de 50 cm de diamètre était recouverte de fragments de céramique. Cet aspect la rapproche de la structure Us 3000, mais aucune trace de rubéfaction ne permet d'affirmer que l'on ait affaire à un foyer. Un peu plus au nord-ouest, on trouve une fosse de forme allongée (Us 3945, 1,6 m x 0,5 m, profondeur 30 cm). Cette structure n'a pas livré de mobilier et sa fonction reste indéterminée (*supra* fig. 229). Enfin, les traces de deux supports architecturaux ont été mises au jour (fig. 231 c) : sur le côté sud-ouest de l'emprise, on observe un trou de poteau isolé (Us 3943), un peu plus à l'est, un creusement linéaire a été découvert (Us 2867). Il s'agit d'une empreinte de sablière basse. Elle présente un effet de baïonnette et témoigne sans doute de la présence accolée de deux poutres distinctes ou de deux états. On la suit sur environ 2,8 m selon une direction nord-est/sud-ouest correspondant aux orientations du bâtiment. Compte tenu de l'état de conservation des sols, on n'est pas sûr de son extension totale. Sa section quadrangulaire est d'environ 20 cm. La position chronologique de cet aménagement n'est pas assurée entre les IIe et IIIe s. ap. J.-C. Il peut s'agir de cloisonnement interne ou de support d'estrade.




**Figure 231 a** Foyer Us 3000
**b** Enclume dans la fosse Us 2818
**c** Sablière basse (Us2867) et trou de poteau (Us 3943)

Le mobilier collecté dans les niveaux de sols comprend au moins 8 déchets de production en fer. Deux chutes de tôle en alliage cuivreux ont aussi été mises au jour sur le sol Us 2826. Mais les seules scories de cette zone sont en position secondaire : elles proviennent de la tranchée de fondation du mur tardif MR1147 (TR2181). Les battitures sont également rares. On en trouve toutefois une quantité minime autour de l'enclume Us 2818. Le petit prélèvement effectué dans le sol Us 2825 en a également livré une concentration plus importante (15 g/l récoltés en test à l'aimant). De même, celui réalisé dans la couche Us 2892 (voir *infra* au sujet des datations) a donné une concentration modeste (10 g/l récoltés en test à l'aimant). Une fois encore, nous avons là un atelier de métallurgie dont les structures et surtout la production sont très difficiles à cerner. Les déchets sont rares. On a pourtant ici les éléments de base d'une forge avec une enclume en place, un foyer et des traces d'établi ou de support de frappe. Viennent s'y ajouter une petite quantité déchets de fer et seulement deux de bronze. On peut restituer une activité de forge et peut-être une activité diversifiée vers le bronze. Encore une fois la gestion des déchets paraît soigneuse avec une évacuation vers l'extérieur. Il est également possible que les réfections ultérieures aient donné lieu à des curages.
Les dernières couches mises au jour dans cette pièce pouvant correspondre à la phase D sont mal calées chronologiquement. Le dernier lambeau de sol (Us 2826) pourrait relever de la phase suivante, du fait d'un fragment de céramique qui peut dater de la fin du IIe s. ap. J.-C. Mais c'est surtout la couche Us 2892 qui est ambiguë. Elle a été identifiée comme un niveau d'occupation. Il s'agit d'une couche qui est au contact des derniers sols IIe s. ap. J.-C. (Us 2825, Us 2826) et des aménagements de la phase F. Elle contient du mobilier du IIIe s. ap. J.-C. et des monnaies de la fin du IIIe s. ap. J.-C. Il faut sans doute plutôt y voir la base des remblais des installations de la phase F, qui sont directement au contact des sols du IIe s. ap. J.-C. Les aménagements du IIIe s. ap. J.-C. (phase E) ont été presque tous détruits dans cette zone : seul le sol Us 2826 pourrait éventuellement être rattaché à la phase E, ainsi que la couche Us 2859, qui est peut-être la base d'un foyer très mal conservé.

#### 3.1.1.2. Le passage latéral 1D-2

L'espace 1D-2 occupe une partie large de 2 m et longue de 10 m environ entre le bâtiment 1D-1 et le mur (FAN3886/TR2162) qui sépare au nord-est, les ensembles 1 et 2 (*supra* fig. 229). Comme on l'a déjà évoqué, cette limite entre les ensembles est marquée par un dénivelé. L'ensemble 1 se trouve dans une partie basse par rapport aux zones plus au nord-est. Il est probable qu'un nouveau mur soit implanté au IIe s. ap. J.-C. et remplace l'ancienne construction qui bordait l'ensemble 1 au Ier s. ap. J.-C. Comme aux phases B et C, ce mur est situé en contre-bas de la rupture de pente et sert de mur de terrasse. On ignore par contre comment s'articule la jonction entre l'espace 1D-2 et la ruelle au nord-ouest ou la cour 1D-3. Il est possible que l'on ait affaire à des ouvertures libres (cf. *supra* le démontage de la partie nord-est du mur du Ier s. ap. J.-C. MR3798). De même nous ignorons si cette zone était couverte ou non.
Elle n'a livré aucun aménagement en dehors d'un niveau de sol Us 2179 (fig. 232). Celui-ci est constitué d'argile blanc/jaune compactée sur 5 cm. Il prend appui sur un remblai de limon brun qui recouvre les niveaux du Ier s. ap. J.-C. Après avoir accueilli un appentis au Ier s. ap. J.-C., cet espace devient au IIe s. ap. J.-C. un passage qui permet de contourner le bâtiment de l'atelier pour accéder directement à la cour arrière et au bâtiment sud-est.

**Figure 232** Coupe du sol Us 2179




### 3.1.2. La cour centrale (espace 1D-3)

Cet espace est défini au nord-ouest par le mur MR3798 (érigé au Ier s. ap. J.-C.), au nord-est par le grand mur FAN3886 (TR2162) qui sépare les ensembles 1 et 2 et au sud-est par le mur MR2767, construit au IIe s. ap. J.-C. (cf. *infra* pièce 1D-4). La limite sud-ouest est hors emprise (cf. planches 12, 13 et *supra* fig. 229). Au total l'emprise de cet espace est de 9 m dans le sens nord-ouest/sud-est, et d'au moins 7 m dans la direction perpendiculaire. Ces dimensions diffèrent peu de celles que présentait cette partie de l'ensemble 1 au Ier s. ap. J.-C. (cf. *supra* phase B/C).
Du fait de l'installation de la cave du XXe s., on dispose de peu de données sur cette zone. Comme pour l'état du Ier s. ap. J.-C., on l'interprète comme une cour centrale, séparant le bâtiment nord-ouest du bâtiment sud-est. L'extrémité nord-ouest des coupes réalisées dans ce dernier bâtiment permet de mettre en évidence une série de couches qui correspondent au niveau de circulation de cet espace. On peut voir une première couche principalement constituée de mortier de chaux dégradé sur une épaisseur d'environ 5 cm (Us 2915 = Us 2643). Il s'agit soit de niveau de chantier lié à l'installation du nouveau bâtiment soit d'un sol servant de base à la circulation au sein de l'espace 1D-3. Il scelle les derniers niveaux de sol du Ier s. ap. J.-C. Il est surmonté d'un feuilletage perturbé de niveaux de limon brun sombre (Us 2884, épaisseur 20 cm environ) qui constituent les couches d'occupation proprement dites au dessus de l'Us 2915 (fig. 233).
Pour la période du IIe s. ap. J.-C. aucun aménagement particulier n'a été mis en évidence dans la cour 1D-3. Les seules structures visibles sont d'une part une fosse ovale (Us 2985) calée le long du bord nord-ouest du mur MR2767 et qui contenait quelques déchets liés à la métallurgie du fer et des cuproalliages (cf. synthèse *infra*). D'autre part, un trou de poteau (Us 3928) était visible en coupe, creusé dans les niveaux du IIe s. ap. J.-C. et scellé par le plot de fondation Us 2771 (phase E, IIIe s. ap. J.-C.). Compte tenu du degré d'arasement du reste de la cour 1D-2, il s'avère isolé et il n'est pas possible de le rattacher à un aménagement particulier.




**Figure 233** Vue du sol Us 2915 et du feuilletage de couches Us 2884

### 3.1.3. Le bâtiment sud-est (pièces 1D-4 et 1D-5).

Bien qu'il garde la même organisation spatiale, le bâtiment sud-est est entièrement rebâti au IIe s. ap. J.-C (fig. 243 a). Les murs du Ier s. ap. J.-C. de l'avant du bâtiment (FAN3927/TR2807 et FAN3453/TR3541) sont presque entièrement récupérés (*supra* fig. 229). Au sud-est l'arase du mur MR3931 est réemployée comme base de fondation. Au nord-est, comme le reste de l'ensemble 1, le bâtiment sud-est s'appuie sur le mur FAN3886 (TR2162). Au sud-ouest, la limite des bâtiments est hors emprise. Au sud-est, on suit un mur (MR2772) qui ferme à la fois l'ensemble 1 et l'ensemble 2. Il prend appui sur le mur MR3931. En effet, ce mur du Ier s. ap. J.-C. est arasé, mais sa fondation sert de base pour la construction de MR2772. En coupe (cf. planche 12), on observe un léger décalage entre les deux murs. La fondation est conservée sur 4 à 5 assises. Elle est constituée de moellons en pierres locales liés avec un mortier de chaux jaune. Ils sont organisés en un double parement (peu soigné sauf sur la dernière assise : début de l'élévation ?) avec un bourrage interne. Le mur mesure 45 cm de large. Plus au nord-est, fermant la pièce 1D-5, on trouve un mur soigné (MR2768). Il « remplace » le mur FAN3453 (TR3541) érigé au Ier s. ap. J.-C. mais il est légèrement décalé vers le nord-est. Il mesure 55 cm de large et il est conservé en élévation sur près d'un mètre. La fondation et l'élévation sont constituées de moellons en pierres locales équarries (fig. 234 b). Ils sont liés avec un mortier de chaux blanc assez fin qui se distingue des mortiers sableux jaunes qu'on rencontre habituellement. Sur le côté nord-ouest, ils sont disposés en un parement assez soigné. Tandis que du côté sud-est, le parement est un peu plus grossier, même s'il reste de bonne facture. On compte 3 assises de fondation et quatre d'élévation. Bien que la fondation soit bâtie dans le même alignement vertical que l'élévation, la distinction est aisée du fait de l'enduit qui recouvre la face nord-ouest du mur MR2768. En effet celui-ci montre une ligne d'arrachement à sa base, à l'endroit ou il s'incurvait pour se joindre au sol qui a été récupéré. Sur le haut du mur, cet enduit à la chaux a été décoré par des joints tirés au fer. Sur sa face sud-est, on ne retrouve qu'un enduit grossier. Cela s'explique par la différence d'altitude des sols de part et d'autre du mur. Sur son côté sud-est, il prend appui sur des remblais et des niveaux anciens qu'il retient, jouant le rôle de « mur de terrasse ». Juste au nord-est, le mur MR2767, qui « remplace » le mur FAN3927 (TR2807), est construit un peu différemment (fig. 234 c). Il est constitué lui aussi de moellons en pierres locales équarries, liés avec un mortier de chaux blanc. Ils sont organisés en un double parement qui est toutefois plus grossièrement disposé au niveau de la fondation. Celle-ci

se distingue par un petit ressaut. On compte pour ce mur 4 assises de fondation et autant pour la partie conservée de l'élévation. L'enduit du mur est encore visible. Mais on ne retrouve pas le décor de joint tiré au fer visible sur le mur MR2768. Le mur MR2767 est également moins large (40 cm). Compte tenu de la distance qui le sépare de MR2768, il s'agit probablement d'un mur fermant une petite galerie (pièce 1D-4) qui court sur la façade nord-ouest du bâtiment.










**Figure 234 a** Vue générale des pièces 1D-4 et 1D-5
**b** Vue de détail du mur MR2768
**c** Vue de détail du mur MR2767

Les murs que nous venons d'évoquer délimitent donc deux pièces. Au nord-ouest (1D-4) on retrouve comme au Ier s. ap. J.-C. une galerie de façade d'une largeur d'environ 1,5 m. Les vestiges conservés du mur ne permettent pas de savoir s'il délimite un espace fermé ou ouvert, auquel cas MR2767 jouerait le rôle de stylobate. Les sols de cette pièce n'ont pas été conservés. Avec la trace d'arrachement perceptible dans l'enduit du mur MR2768, on peut en restituer l'altitude (qui correspond sur MR2767 au ressaut de fondation). Mais leur nature reste incertaine. Un lambeau de mortier (Us 3645) pouvant appartenir à un sol a été mis au jour près de MR2768. Mais il n'est plus réellement en place. Dans l'emprise de la pièce, on trouve seulement les remblais des périodes suivantes, qui viennent directement recouvrir les niveaux anciens. Ce démontage systématique suggère peut-être la présence de sols en dur que l'on a voulu récupérer.
La pièce 1D-5 mesure près de 3,6 m dans le sens nord-ouest/sud-est et au moins 3,2 m dans la direction perpendiculaire. Au IIe s. ap. J.-C. on y trouve une série de niveaux de sols en terre (cf. planche 12). Les plus profonds (Us 3119 et Us 3118) occupent une position stratigraphique incertaine (Ier ou IIe s. ap. J.-C. ?). Le sol Us 3117 (=Us 3264) correspond lui à un sol du IIe s. ap. J.-C. Il est constitué d'un limon sableux jaune compact sur une épaisseur de 4 cm. Une partie du sol est constitué d'éléments de démolition (Us 3264) (fig. 235), en particulier toute une série d'enduits peints. S'ils proviennent bien de l'ensemble 1, ils témoignent de décors installés aux phases B/C (cf. l'étude de Julien Boislève, décor M). Ce sol est surmonté d'une couche d'occupation de limon charbonneux noir épaisse d'environ 4 cm. Le seul aménagement qui a été découvert dans la portion dégagée de la pièce est un foyer (Us 3116) situé au centre de la partie dégagée de la pièce. Il n'en reste qu'une partie de la sole. Cette dernière était constituée de *tegulae* récupérées. Une couche (Us 3123) scelle le sol Us 3117 et ses aménagements. Cette Us correspond en fait à un feuilletage de plusieurs niveaux de sol, alternant recharges en limon sableux jaune et niveaux d'occupation noirs. Ils ne sont conservés que par lambeaux. Cet ensemble est surmonté par un remblai (Us 3114) constitué de graviers et de sable jaune sur une épaisseur de 20 cm. Un sol en mortier de tuileau (Us 2777) vient s'y poser. Il est constitué d'un mince radier en fragments de tuiles et petites pierres, recouvert par une chape d'environ 3 cm d'épaisseur. Son état de conservation est médiocre et sa surface quand elle est conservée est parfois déformée par les tassements des couches antérieures. Un foyer (Us 2776) constitué de morceaux de *tegulae* posés à plat est installé sur ce sol, dans l'angle sud-est de la pièce. La position chronologique de ce dernier sol maçonné n'est pas assurée. Il a en effet peut-être été construit à la phase suivante (phase E, IIIe s. ap. J.-C.). Les niveaux Us 3115, Us 3123 et Us 3114 recèlent des éléments de datation (céramique/monnaie) qui renvoient plutôt à la première moitié du IIe s. ap. J.-C.




**Figure 235** Vue du sol Us 3264 dans la pièce 1D-5

### 3.1.4. Synthèse : l'ensemble 1 au IIe s. ap. J.-C. atelier et habitat

L'organisation générale de l'ensemble 1 change peu entre les Ier at IIe s. ap. J.-C. : on retrouve une division en trois grandes entités : un bâtiment du côté nord-ouest donnant sur la ruelle, puis une cour centrale et, enfin un bâtiment, calé sur l'arrière. La partie nord-ouest est toutefois largement remaniée. Le bâtiment maçonné et les bâtiments plus légers qu'on y trouvait au Ier s. ap. J.-C. sont détruits pour faire place à une construction d'un seul tenant (1D-1), donnant sur la ruelle au nord-ouest. Il reprend peut-être un des murs en pierre de la phase B/C. Mais l'empreinte de sablière basse du seul autre mur perceptible permet de restituer une architecture en matériaux périssables. On a affaire à un bâtiment assez léger sans étage, avec des sols en terre. Les vestiges (foyer, enclume) et le mobilier (ratés, déchets, battitures) montre qu'il accueille une activité de métallurgie du fer (peut-être du bronze dans une moindre mesure). Sur le côté de ce bâtiment, est aménagé un passage qui permet de contourner l'atelier et d'accéder directement à la cour.
Cette dernière reste sensiblement identique par rapport à la période précédente. Du moins tel qu'on peut en juger malgré les destructions liées aux constructions modernes.
Sur la partie sud-est, le bâtiment est entièrement rebâti mais reprend exactement la même structuration en deux entités : une ou des pièce(s) à l'arrière et une galerie de façade donnant sur la cour. Les nouveaux murs sont soignés (façade avec enduit et décor de joints tirés au fer resté en place). Les sols mis au jour sont en terre battue. Un sol en béton de tuileau est construit au sein des pièces arrières, mais cette installation a peut-être lieu seulement au IIIe s. ap. J.-C. On note dans ou autour de ce bâtiment des fragments d'enduits peints qui témoignent des décors qui y ont été réalisés au IIe s. ap. J.-C. Sur les niveaux d'occupation de la cour (Us 2884) au contact avec les remblais du IIIe s. ap. J.-C., on trouve une série de fragments polychromes avec des décors simples (lignes, filets) de bords de panneaux. Le remblai Us 3114 sur lequel se pose le terrazzo Us 2777 (pièce 1D-5, IIe ou IIIe s. ap. J.-C. ?), contenait une cinquantaine d'éléments simples blancs et rouges. Au sein de la galerie les remblais du IIIe s. ap. J.-C. contenait également un fragment blanc et noir. Ces quelques éléments de décors restent modestes dans leur facture pour peu que l'on puisse en juger. On retrouve des fragments assez semblables dans le remblai Us 2477, qui, à la phase suivante, recouvre une partie du bâtiment nord-est. Il n'est pas certain que les éléments qui le composent proviennent de l'ensemble 1, mais il est constitué en partie de démolition. On y trouve des décors sur fond blanc ou rouge et des décors simples du type plinthe mouchetée ou filets et bandes de bord de panneaux, mais les coloris sont variés. Par ailleurs, cette couche a aussi livré une série de 8 placages de marbre (et deux de simple calcaire).
Le mobilier (hors faune et céramique) mis au jour dans les niveaux du IIe s. ap. J.-C. de l'ensemble 1 concerne avant tout le domaine de la métallurgie (déchets et chutes de production, enclume…). Mais on trouve une série d'objets plus inattendus dans la zone de l'atelier : un stylet en fer et une boîte à sceaux en bronze (fig. 236). Tous deux proviennent des niveaux de sols de la pièce 1D-1. L'empreinte de sablière Us 2757 a également livré un poids en fer. On a ici du matériel de mesure et d'écriture qui est peut-être en relation avec l'activité artisanale. On trouve également dans cette partie de l'ensemble 1 des objets qui peuvent relever de l'activité artisanale ou d'un usage quotidien (une lame de force, une aiguille en os, une lampe à huile, une charnière en os). Le domaine personnel est presque absent (une fibule en bronze). On trouve également des fragments épars de vaisselle en verre. Pour la partie sud-est, en dehors des éléments de décors, évoqués plus haut, et de verre en petite quantité, mais régulièrement présents dans les couches les seuls éléments notables viennent de la cour. Un fragment de statuette

**Figure 236** Boîte à sceaux en bronze



en terre blanche provient de la couche d'occupation de la cour (Us 2884). Viennent s'y ajouter quelques déchets de métallurgie issus du comblement de la fosse FS2985 (Us 2986). On y trouve deux scories de fer et un raté de fabrication en alliage cuivreux, probablement un fragment de vaisselle en bronze. Ces éléments sont sans doute à mettre en relation avec l'activité qui a cours dans la partie nord-ouest du bâtiment. Ils témoigneraient alors, modestement, de la poly-activité de l'atelier. Le fragment de vaisselle constitue un des rares indices du site sur la nature des productions des ateliers que l'on a pu mettre en évidence.

## 3.2. L'ensemble architectural 2

Au IIe s. ap. J.-C., des reprises architecturales importantes ont lieu sur l'ensemble 2 (planche 5, fig. 237). Toutefois, pour ce que l'on peut en juger, il garde l'organisation générale qu'il avait à la phase B/C. Un corps de bâtiment bipartite occupe le tiers nord-ouest (2D-1/2D-2). Il est flanqué sur son côté sud-est par un espace couvert (2D-3). Suit, au sud-est, une cour (2D-4), probablement bordée elle aussi sur son côté sud-est par une galerie (2D-5). Au sud-est, les rares vestiges laissent supposer la présence d'un bâtiment peut-être mis en place dès la fin du Ier s. ap. J.-C. (2D-6).
On se référera aux descriptions de la phase B/C au sujet des difficultés rencontrées sur cet ensemble. Pour résumer, son étude est rendue difficile non seulement par les reconstructions successives (en particulier celles de la phase F), mais aussi par la construction d'une cave du XXe s. qui mord sur sa partie est et par de nombreuses fosses de plantations modernes (XIX-XXe s.). les zones les mieux conservées sont les deux tiers sud-ouest de la pièce 2D-2 et une partie de l'espace 2D-3 (au dessus de la cave 2BC-3 du Ier s. ap. J.-C.).

### 3.2.1. Le corps de bâtiment nord-ouest

*Reconstructions opérées sur le bâtiment*
Le mur nord-ouest du corps de bâtiment du Ier s. ap. J.-C. (TR 1836) est remplacé par le mur 1145 (planche 22), construit immédiatement sur son côté nord. La partie conservée de ce mur montre une fondation bien maçonnée constituée de plusieurs lits de blocs de grès bruts liés au mortier de chaux. La dernière assise, bien que mal conservée présente un léger décalage latéral par rapport à la base de la fondation et elle est essentiellement constituée de petits blocs de schistes bruts liés avec un mortier plus jaune. Cette association est similaire à celle des murs de la reprise du bâtiment qui a lieu à la phase E (fin du IIe s. ap. J.-C.). Aussi, nous interprétons cette dernière assise de fondation comme une reprise du mur correspondant aux modifications du bâtiment dans la phase E. Nous faisons donc l'hypothèse que la base du mur relève des modifications de la phase D. Mais nous ne disposons pas de preuve formelle de pour asseoir cette interprétation. Toutefois, dans les secteurs de fouilles 30 et 33 (2D-2 et 2D-3), on lit bien des reprises lourdes (changement de mur ou reprise complète) dans l'architecture du bâtiment. Cette fondation est assez large : 70 cm et bien ancrée.
Sur le côté sud-ouest, un nouveau mur (MR 2302) est réimplanté sur l'ancien mur nord-est de cave 2BC-3 (MR 2592). Son démontage montre clairement la mise en place de blocs de fondations posés de chant sur le reste de la maçonnerie du Ier s. ap. J.-C. (fig. 238). Par ailleurs, ce mur coupe un remblai (Us 2468). Celui-ci scelle les niveaux de circulation de la phase C (époque flavienne) installés sur le comblement de la cave. On compte jusqu'à quatre assises de fondation constituées de lits de pierres

**Figure 237** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 à la phases D



locales (schistes et grès) liées au mortier de chaux. La fondation du mur atteint une largeur d'environ 70 cm. Dans cet angle du bâtiment, un puits épierré (Us 3732, fig. 239) a été mis au jour. Comme on l'a évoqué lors de la description des vestiges de la phase B/C, il s'agit très probablement d'un puits engagé dans le mur du bâtiment. On en retrouve au nord-est de l'emprise sur les murs de façade des bâtiments donnant sur la voie publique (ensembles architecturaux 3 et 5). L'agencement des murs du bâtiment du Ier s. ap. J.-C. les rende très probablement incompatible avec le puits. Par contre, les nouveaux mur du IIe s. ap. J.-C. (MR 1145 et 2302) lui donnent une position légèrement en retrait de l'angle du bâtiment, position que l'on retrouve sur les deux autres puits engagés vus dans l'emprise. Cet emplacement facilite l'intégration de l'ouverture, quelle qu'elle soit, qui abrite le puits. Les charges du bâtiments peuvent se reporter sur l'angle de la maçonnerie d'un côté et sur le reste du mur 2302 de l'autre. Néanmoins, on n'est pas certain que le puits ait été mis en place à la phase D. L'épierrement du puits à détruit toutes les liaisons avec les parties encore conservées des murs. Il a donc pu faire partie des aménagements réalisés à la phase E (fin IIe s. ap. J.-C.), voire F. Sa fosse d'épierrement, d'environ 1,9 m de diamètre, donne une idée des dimensions externes de son cuvelage. On ne connaît pas sa profondeur : nous n'avons pas eu la possibilité de le fouiller entièrement et seuls les premiers mètres ont été testés à la pelle hydraulique. Le mobilier céramique issu du comblement de l'épierrement date du IIIe s. ap. J.-C. Le creusement est ceinturé par une sorte de tranchée en U (Us 3734) de largeur irrégulière (de l'ordre de 50 à 60 cm). Elle est entièrement remplie d'une argile gris bleu très compacte. Ce creusement rempli d'argile devait avoir pour rôle d'assurer une certaine étanchéité entre le cœur du puits et l'extérieur. Le but était probablement ici de se prémunir d'infiltrations directes depuis des niveaux de sols potentiellement pollués. Ce type de couche d'argile se retrouve sur d'autres puits antiques vus sur le site (cf. *infra* ensemble 5, phase D). Suivant notre interprétation du bâtiment, la tranchée déborde à l'intérieur de la pièce 2D-2 et sur l'espace 2D-3. La configuration de l'ouverture accueillant le puits nous échappe. S'il répond aux mêmes dispositions que ceux de la façade nord-est de l'îlot, on peut penser qu'il était accessible depuis la rue interne qu'il jouxte. L'accès se faisait plus probablement par une ouverture à l'extrémité nord-ouest de l'espace 2D-3. En effet, la partie nord-est du puits dépasse sur la pièce 2D-1, qui est visiblement un intérieur, séparée de la rue interne de l'îlot par le mur 1145.

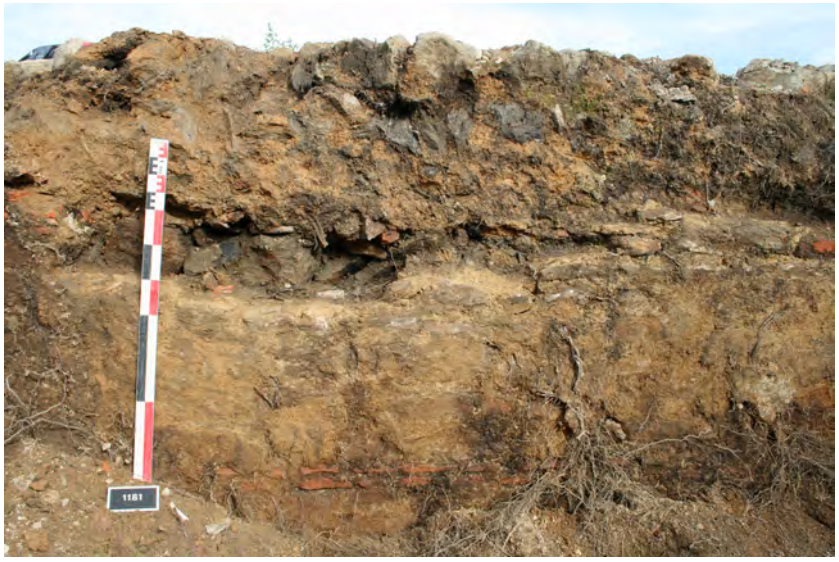



**Figure 238** Le mur 2302 en reprise sur le mur de cave 3593




**Figure 239** La puits 3732 en cours de dégagement en fin fin d'opération

Au sud-est du bâtiment, le mur est lui aussi repris. L'ancien mur (MR 2240) est abandonné au profit d'un nouveau (MR 2229) qui est bâti immédiatement sur son côté nord-ouest. La construction (planche 21) recoupe le mur 2240 et les niveaux de sol du IIe s. ap. J.-C. viennent s'appuyer contre son côté nord-ouest. De ce mur, il ne reste qu'une partie du blocage de fondation (pierres brutes grossièrement liées avec du mortier de chaux). La cave du XXe s. n'a épargné qu'une petite partie de la jonction avec le mur sud-ouest (MR 2302). Par contre au nord-est, on le perd. Les reconstructions de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (MR 2169 et terrazzo attenant, cf. *infra* ensemble 2, phase F) l'ont détruit. La largeur de la fondation (environ 40 cm) détonne par rapport à celle des murs nord-ouest et sud-ouest (70 cm, blocage ou lit de pierres plus gros module bien maçonnées). Faut-il y voir une différence entre les parties nord-ouest (2D-1) et sud-est (2D-1) du bâtiment ? Cette dernière, du fait du mur 2229, ne soutiendrait alors pas une élévation (étages) aussi importante que la pièce nord-est, créant une dissymétrie dans l'agencement du bâtiment. Au centre du bâtiment, comme on l'a déjà évoqué pour la phase B/C (cf. *supra* § 2.3, ensemble 2 phase B/C) une tranchée d'épierrement (TR 2291) a été perçues malgré la quasi destruction par des fosses de plantation moderne. Le mur auquel elle correspond (FAN 2292) a été actif au avant le IIIe s. ap. J.-C. Mais on ignore si c'est le cas sur toute la durée des phases B à D (Ier /IIe s. ap. J.-C.). Toutefois, la logique de construction du bâtiment le suggère. Pour la phase D, il a pu être repris. Il constituerait le point d'appui pour la partie nord-ouest du bâtiment, éventuellement élevée que celle du sud-est. Au nord-est, enfin, le mur FAN 3829 (TR 3730), constitue, comme au Ier s. ap. J.-C., la solution la plus logique pour fermer le bâtiment. Toutefois, ce mur a presque été entièrement récupéré et ne peut être relié stratigraphiquement à aucune couche bien datée. On constate simplement que sur ce côté du bâtiment, aucune trace d'un autre mur n'est visible. Aussi, même s'il a pu subir de multiples reprises, on suppose que son emplacement est resté le même sur toute la durée d'activité de l'ensemble 2. Au total, la reconstruction du bâtiment au IIe s. ap. J.-C. ne fait guère évoluer les surfaces des pièces visibles. Elles ont une longueur identique à celle du Ier s. ap. J.-C. (environ 11 m hors murs). Pour la largeur, la pièce au nord-ouest (2D-1) reste à environ 5 m, tandis que la pièce 2D-2 est légèrement réduite à 4,5 m. Comme on l'a vu, les différences de profondeur de fondation des murs pourraient indiquer que l'élévation n'est pas la même au-dessus des deux pièces. Un espace séparé reste toujours en place sur le côté sud-ouest du bâtiment, mais il est réaménagé (cf. *infra* 2D-3). Enfin, il est probable qu'une galerie soit mise en place sur le côté de la cour 2D-4. Elle permettrait de rejoindre les corps de bâtiment nord-ouest et sud-est (cf. *infra* 2D-4 et 2D-6).

*L'espace 2D-2 : un atelier de métallurgie ?*

En dehors du puits, aucun aménagement de la pièce 2D-1 n'a été conservé. Seule la pièce 2D-2 a livré des structures et des niveaux de la phase D. En effet, cette partie du bâtiment est l'un des rares endroit où des lambeaux de sols et des aménagements ont été conservé. Seuls les deux tiers sud-ouest sont concernés. Au nord-est, les reconstruction de la phase F (voire E) semble avoir détruit tous les aménagements internes. Et encore, les niveaux sont moins bien conservés en allant vers l'extrémité sud-ouest de la pièce. Deux niveaux de sol très lacunaires ont été observés qui peuvent être associés à la phase D . Il s'agit du sol 2488 (niveau de terre) et du niveau d'occupation 2490. Ces deux niveaux sont scellés par le feuilletage de sols du IIIe s. ap. J.-C. Comme le montrent les coupes transversales du secteur de fouille 33 (planche 21), l'altitude de ces niveaux ne leur permet d'avoir fonctionné avec le mur 2240 (phase B/C). Le niveau 2488 vient en premier et repose directement sur le sol augusto-tibérien 2232. Il s'agit d'un simple niveau de limon compact. Le niveau 2490 est constitué principalement de limon très charbonneux. Il s'agit sans doute d'un niveau d'occupation. Il est mêlé de mortier dégradé (recharge, perturbation de la phase suivante ?). Deux foyers ont fonctionné avec cet état. Ils sont situés à proximité l'un de l'autre dans la partie centrale de la pièce. Le foyer 2436 (fig. 240 a) est composé de plaques de céramique (module 32 x 26 ?), très dégradées et présentant de fortes marques de rubéfaction. Il est difficile d'en connaître l'extension. En effet, sur trois côté, le foyer est cerné et recoupé par des installations de la phase E (IIIe s. ap. J.-C.) : MR 2170 au nord-ouest, le muret ou solin 2230 au sud-est et le mur FAN 3937 (TR 3709) au nord-est. Il semble que l'on puisse restituer au moins deux rangées de plaques pour une dimension totale conservée d'environ 80 à 90 cm de côté. En profondeur le niveau sous-jacent est rubéfié sur 2 ou 3 cm. Il est installé sur un petit lit de galets (us 2492) qui le sépare du foyer 2493 (Ier s. ap. J.-C.) L'autre foyer (Us 2448) se présente comme une zone rubéfiée elliptique d'environ 1m de diamètre. La rubéfaction est importante, visible sur plusieurs centimètres de profondeur. En surface, des fragments de *tegulae* irrégulier ont été mis au jour (fig. 240 b). Il pourrait s'agir de restes de la sole. Rien ne permet de savoir si les deux foyers ont fonctionné en même temps ou successivement.

On le voit, très peu des aménagements de cette pièce ont été conservés. Le mobilier retrouvé ne donne pas d'indice sur sa fonction.



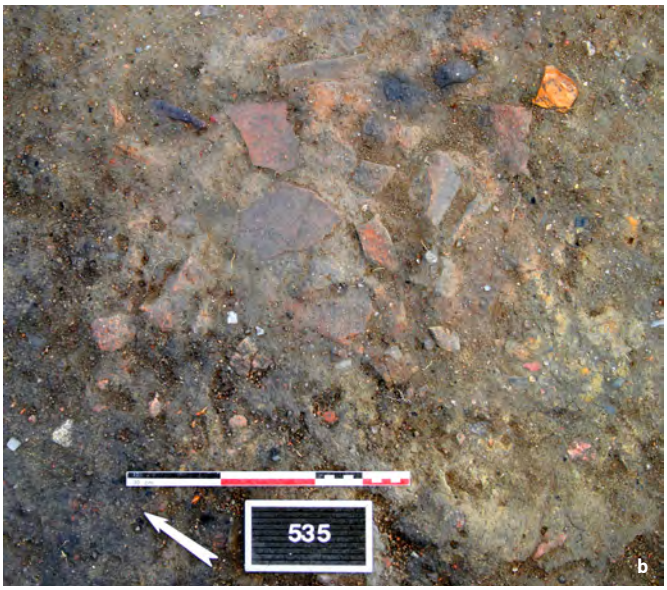
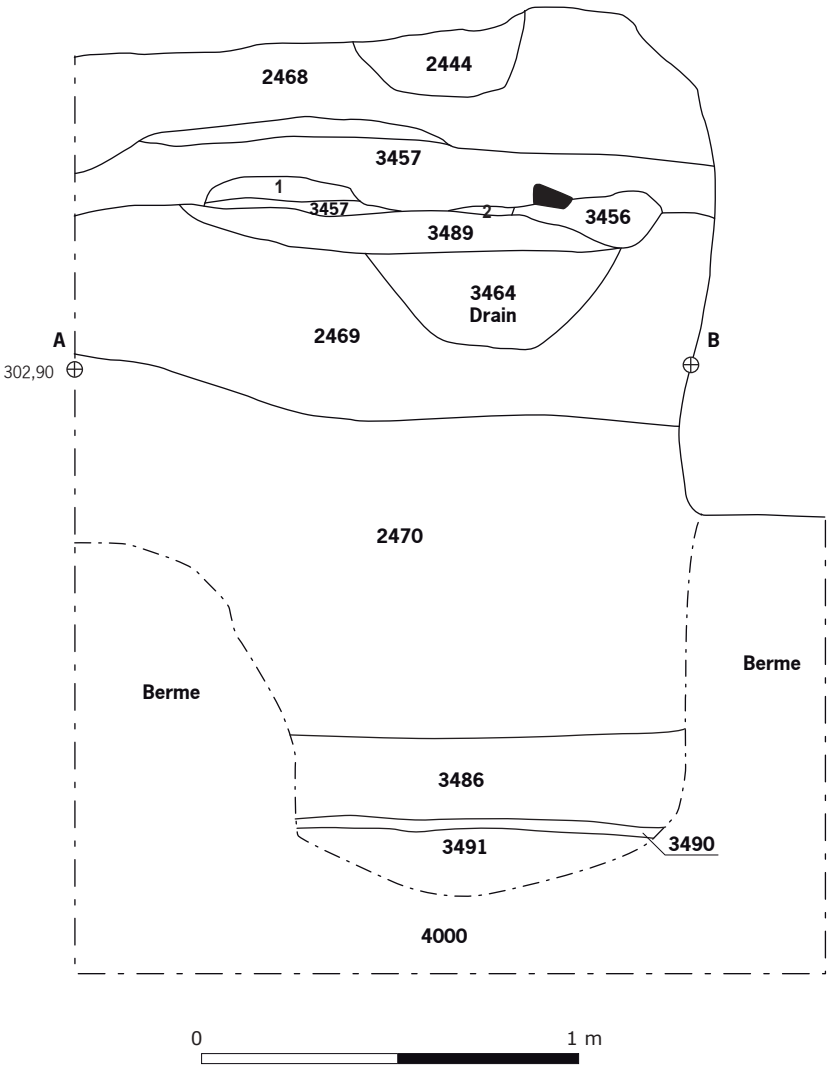




**Figure 240 a** Vestiges de la sole du foyer 2436
**b** Surface du foyer 2448 avant fouilles

*Le côté sud-ouest du bâtiment (2D-3)*
Cet espace étroit (un peu moins de 2 m de large) est compris entre le mur de séparation des ensembles 1 et 2 (FAN 3886/TR 2162) et le mur sud-ouest du corps de bâtiment 2D-1/2D-2. Au Ier s. ap. J.-C., cet espace a d'abord abrité une cave (phase B). Puis elle a été remblayée, mais une pièce a continué de s'inscrire dans l'emprise initiale. Au IIe s. ap. J.-C., avec la reprise du bâtiment, on assiste à la mise en place d'un remblai de terre (Us 2468=2445, (fig. 241) qui scelle complètement les murs de la cave. Des petits lambeaux d'un niveau d'occupation brun-noir (épaisseur 2/3 cm) ont été perçus sur le sommet du remblai.

**Figure 241** Coupe de l'espace 2D-3 (cave 2BC-3)




Un mur transversal (MR 2471, fig. 242) est bâti entre les murs FAN 3886 (TR 2162). Il n'en reste que le blocage de fondation, installé dans le remblai 2468. Il est constitué de trois assises de pierres locales brutes, sans liant très grossièrement disposées en un double parement. Il ferme au sud-est l'espace 2D-3. Il n'est pas construit dans l'alignement de la nouvelle façade sud-est (MR 2229) du corps de bâtiment, mais légèrement en retrait (un peu moins de 2m). ce retrait est peut-être destiné à permettre un accès depuis le côté du bâtiment au sein de la galerie latérale de la cour (cf. *infra* 2D-4 et 2D-6), tout en gardant une séparation nette avec l'espace 2D-3 qui ouvrait sans doute sur la rue interne du fait de la présence du puits engagé 3732 (cf. *supra*).

**Figure 242** Le mur 2471




En dehors des rares lambeaux du sol 2213, on ne compte que trois aménagements pouvant être en lien avec la phase D dans cet espace. D'une part deux petits trous de poteaux (Us 3458 et 2215, diamètre d'environ 20 cm). Ils ont positionnés sur un axe plus ou moins centré par rapport à l'espace 2D-3. Compte tenu de la faible largeur de cet espace, il est peu probable que l'on ait affaire à des supports supplémentaires d'une couverture. Mais il peut s'agir de poteaux liés à des échafaudages (phase de construction). Si la zone n'est pas couverte, ils pourraient témoigner de la présence d'un tout petit appentis… Un peu plus au nord-ouest, situé au dessus de l'angle de la tranchée rempli d'argile (TR 3734) qui ceinture le puits 3732. On trouve deux élément lithiques en réemploi (un petit bloc quadrangulaire en grès taillé et une meule) empilés l'un sur l'autre. S'agit-il là aussi d'un support de poteau, ou sommes-nous en présence d'éléments réemployés pour former le radier des aménagements qui entourent le puits dans cette partie du bâtiment ? Sur la façade de l'ensemble 3, le puits engagé qui a été découvert était précédé (côté rue) d'une sorte de banquette maçonnée. Par ailleurs, ces deux éléments sont mal calés stratigraphiquement : il ont pu être mis en place lors des phases suivantes. Les données disponibles ne permettent pas de savoir si l'espace 2D-3 est couvert ou non. On suppose qu'il s'ouvre à au nord-est si le puits 3732 fonctionne comme ceux que les deux que l'on rencontre sur la façade nord-est de l'îlot.

### 3.2.2. La partie sud-est de l'ensemble 2

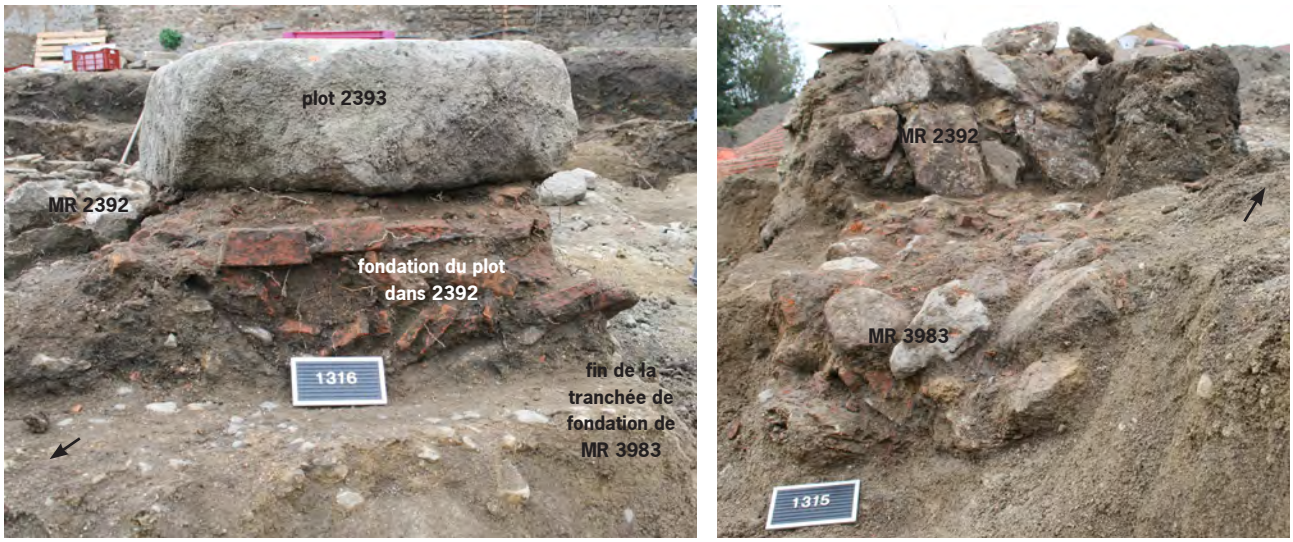
*La cour 2D-4*

Au sud-est du corps de bâtiment que nous venons de décrire, on trouve un espace ouvert. Comme pour le Ier s. ap. J.-C. (cf. *supra* § 2.3), les niveaux de sol et les éventuels aménagements n'ont pas été conservés. Le seul sol qui puisse avoir fonctionné avec la phase D est le sol 3934 (planche 24), vu sur le côté est de la zone. Mais il peut s'agir d'un sol du Ier s. ap. J.-C.
Pour les mêmes raisons qu'avec les phases du Ier s. ap. J.-C., les incertitudes qui pèsent sur le déploiement du bâtiment sud-est ne permettent pas de juger avec certitude de l'emprise de la cour 2D-4. Si le mur FAN 3970 (TR 3969) constitue la limite du bâtiment sud-est, elle mesure environ 8 m dans le sens nord-ouest/sud-est. Si – plus probablement – le bâtiment se réduit au mur FAN 3978 (TR3680), alors elle atteint environ 12 m. Dans la direction perpendiculaire, si on restitue une galerie limitée par le mur 3983 (cf. *infra*), elle mesure également près de 12 m. Elle s'ouvre au nord-est

sur l'ensemble 9 qui constitue une courte voie d'accès donnant sur la rue interne nord-est/sud-ouest de l'îlot.

L'adjonction d'une galerie latérale sur le côté de la cour (2D-6)?
Du côté sud-ouest, certain indices nous font restituer un mur (MR 3983) qui délimiterait un espace latéral (2D-6, une galerie ?) dans la continuité sud-est de l'espace 2D-3. En effet, à cet emplacement on trouve à la fin du IIIe s. ap. J.-C. un blocage de fondation (MR 2392) intégrant au moins un plot de fondation de pilier (Us 2393), laissant envisager une galerie à colonnes (cf. *infra* phase F). Lors du démontage, il est apparu que sous une partie de cette construction, on trouvait, suivant le même axe, une tranchée accueillant un autre blocage de fondation (fig. 243). Les deux blocages sont séparés par un petit lit de tuiles. Mais, surtout, le blocage inférieur perce un niveau de sol augustéen 2270 et s'arrête juste au nord-ouest du plot 2393, dont la fondation est posée sur ce sol ancien. On peut donc en inférer la présence d'un mur antérieur à la fin du IIIe s. ap. J.-C.
Cet arrêt brusque sans retour sur le côté laisse envisager que cette maçonnerie (Us 3983) venait s'appuyer sur un mur perpendiculaire. Il ne semble pas qu'il en existe un qui soit compatible parmi les réaménagements du IIIe s. ap. J.-C. Le mur FAN 3978 (TR3680) est construit au Ier ou au IIe s. ap. J.-C. La partie sud-ouest de da tranchée d'épierrement est détruite. Mais si on le projette, il arrive exactement au niveau de l'arrêt du mur 3983. Comme on l'a vu lors de la description des phases B/C, la tranchée de fondation de ce mur ne descend pas assez profond pour entamer le sol augustéen 2270. La tranchée aurait donc pu être complètement masquée par la mise en place du plot tardif 2393.

**Figure 243** Vues des fondations de mur 3983, 2392 et du plot 2393




Toute la partie nord-ouest du mur 3983 est détruite par la cave du XXe s. Mais, si on le prolonge dans cette direction, on voit qu'il peut prendre appui sur l'angle sud-ouest du corps de bâtiment de la phase D. La nouvelle construction qui prend place à la phase E est légèrement décalée vers l'est. Il est peu probable qu'un nouveau mur ait été construit en décalage de l'angle du nouveau bâtiment.
On peut également se poser la question d'une mise en place dès le Ier s. ap. J.-C. Une galerie paraît difficilement compatible avec la présence de la cave de la phase B (40-70 ap. J.-C.), notamment du fait d'un soupirail qui donnerait alors sur un intérieur. Cependant, une fois cette dernière remblayée (période flavienne), la chose est peut-être envisageable.
Cette galerie relierait donc les corps de bâtiments nord-ouest et sud-ouest. La position en retrait du mur 2471 (*supra* espace 2D-3) facilitait peut-être

le passage vers la galerie en maintenant une séparation avec l'ouverture sur la rue de l'espace 2D-3 (puits). Du fait de sa faible largeur (environ 2m), il s'agit avant tout d'un espace de circulation couvert. Mais on ignore si l'on a affaire à une galerie ouverte (colonnade, pilier ou baies) ou si elle était fermée. Une galerie assez semblable est bâtie dans l'ensemble 1 au IIIe s. ap. J.-C. (phase E).

*Le corps de bâtiment sud-est (2D-5).*
Comme on l'a vu (cf. *supra* phase B/C) les données sont très lacunaires sur cette partie de l'ensemble 2. Nous renvoyons ici aux descriptions faites pour le Ier s. ap. J.-C. pour ce corps de bâtiment. Un bâtiment allongé est mis en place au milieu du Ier s. ap. J.-C. sur l'extrémité sud-ouest de l'ensemble 2 (limite nord-est : FAN 3961). Ce bâtiment est ensuite repris à la phase C (Flaviens) pour devenir une construction plus vaste bipartite (murs FAN 3970/TR 3969 et FAN 3978/TR 3680), comme le corps de bâtiment nord-ouest. L'articulation avec le mur de galerie 3983 n'est pas certaine. Ce dernier s'appuierait sur FAN 3978. Quant à 3970, il est probablement détruit (le bâtiment sud-ouest est alors antérieur à MR 3983). Il est donc possible que la mise en place du mur 3983 ait impliqué une réduction de la larguer du bâtiment 2D-5, soit à la transition des phases C et D, soit au cours de la phase D. Au nord-est, le mur qui limite le bâtiment est FAN 3965 (TR3727).
Il ne reste presque aucun aménagement intérieur de ce bâtiment qui n'est connu que par les tranchées d'épierrement de ses murs. La seule structure associée à la phase D est une fosse (Us 3699, fig. 244) contenant du mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. et des matériaux de démolition (notamment des tuiles…). Elle est située au sein de la pièce nord-ouest. Elle est recoupée par une tranchée d'épierrement de mur du IIIe s. ap. J.-C. Faut-il y voir l'indice d'une démolition de la partie nord-ouest du bâtiment ? Ou bien est-elle liée aux modifications de la phase E ?

**Figure 244** La fosse 3699 avant fouille




### 3.2.3. Synthèse : l'ensemble 2 au IIe s. ap. J.-C.

Malgré un état de conservation globalement médiocre, on peut se faire une idée assez précise des modifications apportées à l'ensemble 2 au IIe s. ap. J.-C. Le bâtiment nord-ouest est entièrement reconstruit, mais son plan et son emplacement reste presque identique à ceux du Ier s. ap. J.-C. On a affaire à un bâtiment séparé en deux grands volumes identiques par un mur central, configuration assez classique que l'on retrouve dans l'ensemble 1

et surtout dans les ensembles de la façade nord-est de l'îlot. Il est possible que l'élévation soit plus importante sur la partie nord-ouest dont les murs sont mieux fondés. La fonction du bâtiment reste toutefois incertaine. L'adjonction d'un puits, engagé dans la maçonnerie de l'angle nord-ouest du bâtiment, constitue une modification notable. On y accède depuis la rue interne de l'îlot par le côté sud-ouest du bâtiment (2D-3). Cet espace est fermé au sud-est par un nouveau mur et les niveaux de circulation scellent définitivement les murs de la cave de la phase B, encore employée à la période flavienne. Par contre on ignore si l'on a affaire à un espace couvert. Dans la partie sud-est, on retrouve, comme au Ier s. ap. J.-C. un espace ouvert – une cour – qui sépare le corps de bâtiment nord-ouest de celui présent au sud-est. Le démontage d'une construction de la fin du IIIe s. ap. J.-C. laisse apparaître l'arase d'un mur sur le côté sud-ouest de la cour. Il délimite une galerie ou un passage qui permet de relier les deux corps de bâtiment. La forme du bâtiment sud-est au IIe s. ap. J.-C. n'est pas certaine du fait de l'aspect lacunaire des vestiges. Soit on a affaire à un bâtiment bipartite assez massif, comme au nord-ouest, soit il est réduit à un bâtiment allongé d'un seul tenant comme au milieu du Ier s. ap. J.-C. Aucun niveau de sol ou aménagement n'étant conservé, on ne peut inférer de la fonction de ce bâtiment.
Le mobilier hors céramique et faune est peu abondant. On y trouve un maillon de chaîne de ceinture (?) en bronze qui vient de l'épierrement du mur 2292 et un fragment de fer indéterminé qui vient de la fosse 3699. Ces quelques éléments n'apportent guère de renseignements complémentaires sur l'usage des bâtiments de l'ensemble 2. On retrouve très peu d'occurrence de décors architecturaux pour cette phase. Faut-il y voir l'indice d'une décoration moins riche que, par exemple, pour l'ensemble 1 ?

## 3.3. L'ensemble architectural 3 au IIe s. ap. J.-C. (phase D)

Au milieu IIe s. ap. J.-C., l'ensemble 3 est reconstruit (planche 5, fig. 245). Mais il reste similaire dans ses limites et son organisation à l'état de la fin du Ier s. ap. J.-C. et du début du IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* § 2.4.). Ses vestiges architecturaux sont en partie conservés (murs nord-ouest et nord-est), même si une bonne partie des murs a été récupérée. Dans tous les cas (tranchées ou murs en place), ces vestiges recoupent ou scellent les éléments architecturaux associés au Ier s. ap. J.-C. dont ils reprennent souvent les axes. On notera que cette reconstruction s'est opérée de conjointement avec le bâtiment nord-est de l'ensemble 4 mitoyen. En effet, ils partagent le même mur (Us 2024) et le mur de façade des deux ensembles forment une même construction continue.On retrouve dans l'ensemble 3, comme pour l'état précédent, un corps de bâtiment principal qui occupe toute sa largeur dans sa moitié nord-est. Il donne dans cette direction sur la voie publique. Il est divisé en deux espaces par un mur central (3D-1, 3D-2). Accolée au bord sud-ouest de bâtiment et sur la bordure sud-est de l'ensemble 3, on trouve une construction en L avec une galerie (3D-3 et 3D-4). Elle ceinture une cour qui occupe le reste de la partie sud-ouest (3D-5). On est dans un configuration proche de l'état de la phase C. Une portion de la partie bâtie au sud-ouest reprend des murs érigé au Ier s. ap. J.-C. Mais l'architecture a été globalement remaniée. Cette phase architecturale va perdurer jusqu'au dernier quart du IIIe s. ap. J.-C. (phase E), même si l'intérieur des pièces va être remanié. Pour la partie sud-ouest (3D-3 à 3D-5), on ne peut pas distinguer d'aménagements spécifiquement rattachés à la phase E.

**Figure 245** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phases D



### 3.3.1. Le corps de bâtiment nord-est (3D-1, 3D-2)

*Organisation générale*
Comme on l'a évoqué, le bâtiment qui se développe au nord-est est reconstruit mais reste presque dans ses dimensions de l'état de la phase C. Au nord-est, il est limité par un mur qui constitue sa façade sur la voie publique. Deux tronçons sont conservés (fig. 246) : Us 2382 et Us 3911 (l'interruption est due à l'épierrement du mur central : FAN 3899 / TR 2048). Ce mur se poursuit au nord-ouest (seulement 2 m conservés) pour former la façade du bâtiment nord-est de l'ensemble 4 qui est mitoyen. Au niveau de l'ensemble 3, il recouvre les arases des installations de la phase C (mur 2583, plot 2743, bassin 2388). Sa fondation est constituée, à sa base, de gros blocs de pierres bruts, posés de champ. Ils sont suivis d'un blocage de fragments de tuiles et de pierres brutes de plus petit calibre noyés dans du mortier de chaux. Une ou deux assises de réglage en moellons bruts ou équarris liés à la chaux (double parement) couronne l'ensemble. La fondation est débordante (60 à 70 cm de large). Jusqu'à trois assises d'élévation sont conservées. Elles sont constituées de moellons en pierres locales brutes (calibre 20/35 cm) ou équarries, ainsi que de fragment de *tegulae* ou de plaque de terre cuite. Les éléments sont liés au mortier de chaux et ils s'organisent en un double parement avec bourrage interne. La largeur de l'élévation est d'environ 50 cm.







**Figure 246 a** Coupe du mur 3911, installé sur l'arase du mur 2583
**b** Le parement interne du mur 2382

On note la présence d'un aménagement particulier dans l'angle nord-est du bâtiment. En effet, un puits (Us 2558, fig. 247) a été bâti au sein de la maçonnerie du mur 2382. De part sa position, il doit pouvoir être accessible à la fois depuis le trottoir et depuis l'intérieur de l'espace 3D-1. Il n'a pas pu être fouillé au-delà d'environ 1,5 m de profondeur. Il est bâti dans un creusement de plan circulaire d'environ 1,70 m de diamètre. Le cuvelage est constitué de pierres brutes ou équarries. L'intérieur est grossièrement parementé, tandis que le reste est constitué d'un blocage. La plupart des pierres utilisées sont d'un calibre d'environ 10 à 40 cm. Mais on note la présence d'au moins un bloc architectural (grès en remploi). Le cuvelage est monté sans liant jusqu'au niveau du contact avec le mur 2382. À ce niveau le puits est « chaîné » à la maçonnerie de la façade. Le haut du cuvelage est détruit dans l'intérieur du bâtiment. Mais du côté trottoir, un entablement quadrangulaire maçonné devait former la base de la margelle côté rue. L'ouverture du puits est d'environ 80 x 60 cm. Ce puits engagé n'est pas le seul présent sur le site. On note deux autres exemples (Us 3732 pour l'ensemble 2 et Us 3782 dans l'ensemble 5). Dans les deux cas, il semble que leur mise en place date également du IIe s. ap. J.-C. (phase D). Techniquement, les deux autres puits sont également situés près d'un angle de mur, sans toutefois, empiéter sur l'angle lui-même. Cette disposition devait permettre d'asseoir correctement l'aménagement qui les couronnait (voûte, arc, linteau…). Ce qui devait permettre l'accès des deux côté sans affaiblir la construction dans laquelle ils sont engagés.

**Figure 247** Le puits 2558



Au nord-ouest, le bâtiment est fermé par le mur 2024, qui vient se chaîner en T avec le mur 2382 (et le puits 2558). Il a été largement arasé et détruit ponctuellement par des fosses de plantation modernes. Ce mur forme la limite mitoyenne avec le bâtiment nord-est de l'ensemble 4. On le suit sur environ 8,5 m de puis la façade de l'îlot. Au-delà en direction du nord-est, il a été récupéré (TR 3057). Il se poursuit au-delà de l'angle du bâtiment, fermant au nord-ouest la partie sud-ouest de l'ensemble 3. Son architecture est similaire à celle des murs de façade. Mais sa fondation est plus profonde. Les tranchées d'épierrement Us 2049 et 3750 permettent de restituer un mur qui limite le bâtiment au sud-ouest (FAN 3893/ FAN 3878). Au sud-est, la tranchée Us 2185 (FAN 3912) ferme la construction. Le mur qu'elle permet de restituer est fondé assez profondément (beaucoup plus que le mur de l'état de la phase C, fig. 248). Comme son pendant au nord-ouest, il s'agit d'un mur mitoyen avec les constructions qui se développent au sud-est. Enfin, on constate la présence d'une tranchée centrale nord-est /sud-ouest (Us 2048). Le mur auquel elle

correspond (FAN 3899) partage le bâtiment en deux grands espaces (3D-1, 3D-2). La tranchée s'avance jusqu'au sein du mur de façade nord-est : il très probable que le mur FAN 3899 était chaîné avec ce dernier. D'après les dimensions de la tranchée, la fondation est profonde (plus d'un 1m). Ce mur n'a pas seulement une fonction de cloison : il a une fonction de report de charge au sein de la structure architecturale. Ce type de disposition est assez classique et se retrouve sur d'autres bâtiments vus au sein de l'emprise : ensembles 4, 5 et 7 au nord-est, ou les bâtiments nord-ouest des ensembles 1 et 2 à l'intérieur de l'îlot.
Le bâtiment ainsi défini occupe un espace d'environ 14 x 13 m (murs compris). La taille des murs et la profondeur de leur fondation (jusqu'à plus d'un mètre) leur permettent de soutenir au moins un étage.



**Figure 248** La fondation du mur 2024, recoupée par la fosse tardive 2404

*L'espace 3D-1 : une forge ?*
L'espace 3D-1 (fig. 249) correspond presque à l'emprise de son équivalent de l'état de la phase C. Il occupe une emprise d'environ 12 x 5,45 m (hors murs). L'intérieur est toutefois entièrement réaménagé. Un nouveau sol de terre (Us 2418) est mis en place. Il est sensiblement identique à celui de la phase précédente (argile brun jaune, 5 cm d'épaisseur). La cloison légère (solin de sablière basse Us 2788) nord-ouest / sud-est disparaît. Elle est scellée par un foyer (Us 2409) installé sur une plateforme posée sur le sol 2418.
Cette plate-forme (Us 2408) est constituée d'un lit compact de graviers et de petites pierres . On en ignore l'extension : les aménagements ultérieurs l'ont largement endommagée. Toutefois, il semble qu'elle vienne s'appuyer au sud-ouest sur le mur 2434 (cf. *infra*). On la perd au nord-est avant le mur 2024. Dans les autres direction elle est très vite érodée au-delà du foyer 2409.
Sur son sommet, on observe les restes du foyer 2409 : une zone rubéfiée d'environ 1,5 x 1,5 m (fig. 250 a). Sur ses bords et sa surface on trouve quelques fragments de plaques de terre cuite (fragments de *tegulae* ?) et des traces d'arrachement qui permettent de restituer une foyer quadrangulaire où la rubéfaction est plus importante.
Accolée au bord sud-est du foyer 2409, on trouve une construction basse (Us 2410) dont il manque sans doute l'extrémité nord-est. Elle est limitée et soutenue au sud-est par un petit alignement de pierres posées sur chant. Le reste de la structure est constitué d'un blocage de pierres plates brutes (calibre 20-25 cm). Celle qui occupe le centre est un peu plus large (40 cm). Elle occupe toute la largeur du côté sud-est du foyer 2409 (env. 1,5 x 50 en plan). Cette structure bâtie a probablement été construite

une fois le foyer mis en place, mais elle a pu fonctionner dès le départ avec celui-ci. Compte tenu de l'interprétation donnée à la pièce (forge, cf. *infra*), on peut avoir affaire à un support d'enclume en bordure du foyer.
On trouve, juste au sud-est de la structure précédente, un fond d'amphore bétique (Us 2411, fig. 250 b), en place, enterré dans le sol 2418. Son comblement charbonneux contenait des battitures (4 g/l sur sédiment tamisé, cf. *infra*). Dans le contexte, il pourrait s'agir d'un bac de trempe, surtout si on retient l'hypothèse d'une enclume située à proximité immédiate.
Au sud-ouest du foyer 2409, on observe les vestiges d'un mur de faible largeur (Us 2434, cf. *supra* vue générale fig. 249). Il est constitué d'un blocage de pierres brutes sans liant sur une seule assise. Le sol 2418 vient s'appuyer dessus et il limite le blocage de la plateforme du foyer (Us 2408). On le suit sur seulement environ 1,6 m. Au sud-est, il est recoupé par une large fosse probablement médiévale (Us 2404). Au nord-est, on le perd, mais compte tenu du degré de conservation du sol à cet endroit et de la présence de structures en creux postérieures, il est difficile de savoir si cette limite est d'origine ou si la construction se prolongeait plus avant en direction du mur 2024. Il pourrait s'agir d'une simple bordure destinée à soutenir la petite « plate-forme » du foyer. Mais on pourrait avoir affaire au solin d'une cloison légère séparant les parties nord-est et sud-ouest de l'espace 3D-1. Une telle configuration était présente dans l'état de la phase C.

**Figure 249** Vue générale de la pièce 3D-1

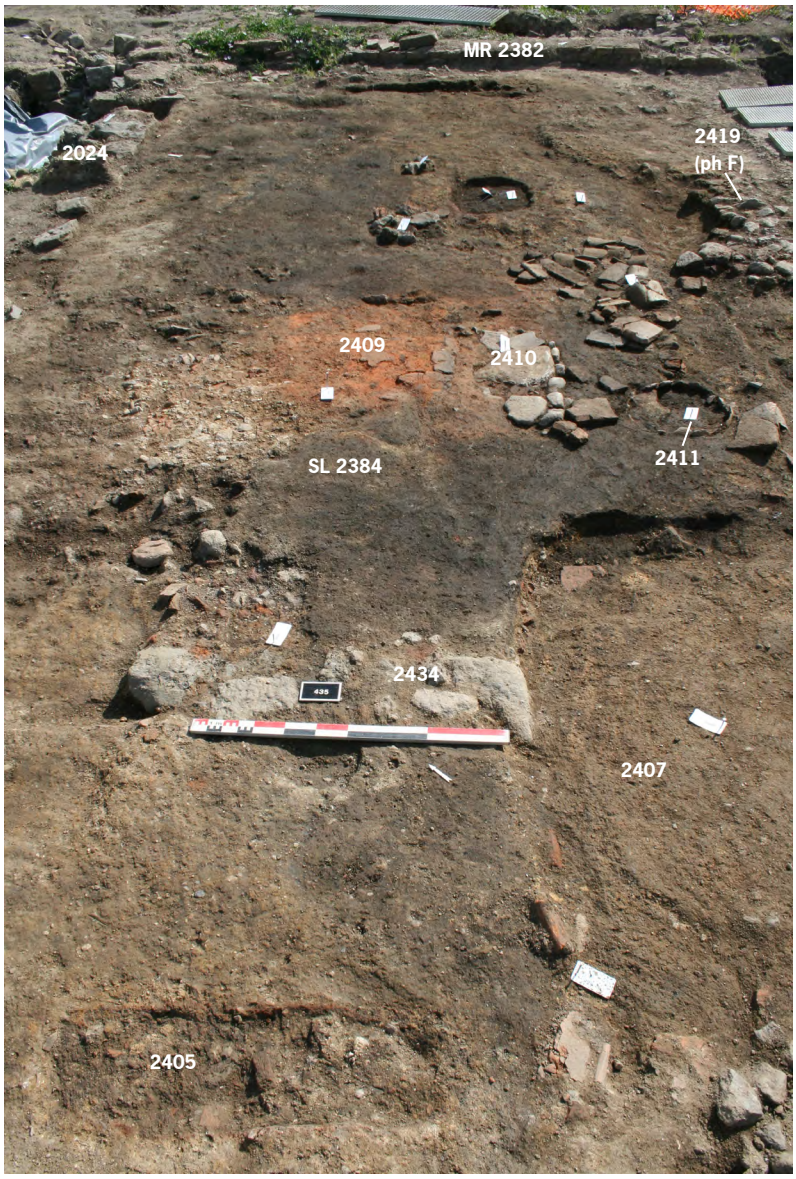








**Figure 250 a** Le foyer 2409 et l'aménagement Us 2410
**b** Le fond d'amphore 2411

Au sud–ouest du mur 2434, on trouve une dernière structure aménagée dans le sol 2418. Il s'agit d'une structure en creux (us 2405, fig. 251) allongée aux extrémités arrondies (100 x 30 cm). Elle présente un profil à fond plat bords droits (prof. env. 20 cm). Ses parois rubéfiées permettent de l'interpréter comme un foyer.
L'ensemble de l'espace 3D-1 était recouvert d'une couche charbonneuse (Us 2384) correspondant à l'origine à un niveau d'occupation. Mais il a été remanié lors des changements architecturaux de la phase suivante (phase E, IIIe s. ap. J.-C.). Au sud-ouest du foyer 2409, une couche également charbonneuse sous-jacente (Us 2420) a été isolée sous 2384. Il peut s'agir d'un lambeau de la couche d'occupation encore en place.
Des prélèvements ont été effectués dans les différentes couches et sur les sommets de différents aménagements. Dans tous on retrouve des battitures mais en petite quantité (1 à 5 g/l). Les taux le plus importants ont été observés autour du foyer 2409, dans l'amphore 2411 et dans la comblement du foyer 2405. Compte tenu des taux assez faibles de battitures rencontrés sur ce site, de telles quantité associées à un foyer restent un indice pertinent. On ne retrouve pas de scories, mais au moins un déchet de forge. Comme pour le reste du site, se pose la question du nettoyage des ateliers et de l'évacuation de déchets. Même dans les ateliers de métallurgie avérés, les quantités sont souvent très faibles. Si on retient l'hypothèse d'une forge, on peut alors interpréter certaines structures : le

foyer, bien entendu, mais également la structure bâtie 2410 ; l'amphore bétique en place dans le sol pourrait être un bac de trempage. Quant au foyer 2405, dans un contexte de métallurgie du fer , sa morphologie inciterait à le voir destiné à la cémentation.

**Figure 251** Le foyer allongé Us 2405




*Les aménagements de l'espace 3D-2*
Les aménagements de l'espace 3D-2 sont très endommagés par les installations du IIIe s. ap. J.-C. (phase E : entre autre des sol en terrazzo et une pièce à hypocauste), en particulier dans la partie sud-ouest. Toutefois, dans la partie nord-est, des aménagements ont été observés. D'abord un feuilletage de sols de terre brun rougeâtre, comportant des traces de rubéfaction : Us 2366=2367, Us 2280 (planche 28, fig. 252 a). Le sol Us 2343, plus au nord-ouest de la pièce, est légèrement différent (brun jaune avec quelques inclusions de tuiles), mais il participe de la même séquence. Ils viennent s'appuyer au nord sur le mur 3911. Dans l'angle nord-est, Les sols sont très lacunaires et ne retrouve qu'un remblai (us 2783) qui scelle le sol de 2784 (planche 26) de l'état précédent. Il a livré du mobilier céramique de correspondant à la phase C (70-120 ap. J.-C.). Un fin niveau d'occupation (Us 2314) était observable sur le sol 2343. Il contenait du mobilier céramique et une monnaie de la fin du IIe s. ap. J.-C. Peu d'aménagements installés sur ces sols ont été mis au jour. Au nord-est de la pièce on trouve une courte empreinte linéaire (Us 2837) partant perpendiculairement à la tranchée 2048 (mur central FAN 3899).
Elle se lit assez bien dans le niveau de sol sous-jacent, mais les coupes stratigraphiques (planche 28) montrent qu'elle coupe le remblai Us 2783. Elle se prête à plusieurs interprétations : petite cloison, empreinte de mobilier ?

Accolé au mur nord-est (MR 3911), on observe une fosse allongée (Us 2829, 2,1 x 0,9 m, fig. 252 b). Son plan est irrégulier. Ses bords sud-est et sud-ouest sont droits. Mais, au nord-ouest, sa limite suit une courbe qui abouti au niveau du mur 3911 à l'emplacement d'une ouverture maçonnée communicant avec le caniveau 2043 (fig. 252 c). Ses bords sont droits verticaux et son fond plat (prof. environ 50 cm). On peut y voir les vestiges d'un système destiné à l'évacuation d'eaux usées vers la rue et son égout. Il pourrait s'agir également de l'emplacement d'un petit bassin destiné à stocker cette eau en plus de pouvoir l'évacuer. Aucune trace de maçonnerie n'était perceptible. Soit elle a été entièrement récupérée ; soit, le système hydraulique était bardé de bois. Immédiatement au sud de la fosse 2829, on trouve un petit trou de poteau (Us 2338, fig. 252 b) creusé dans le sol 2280.



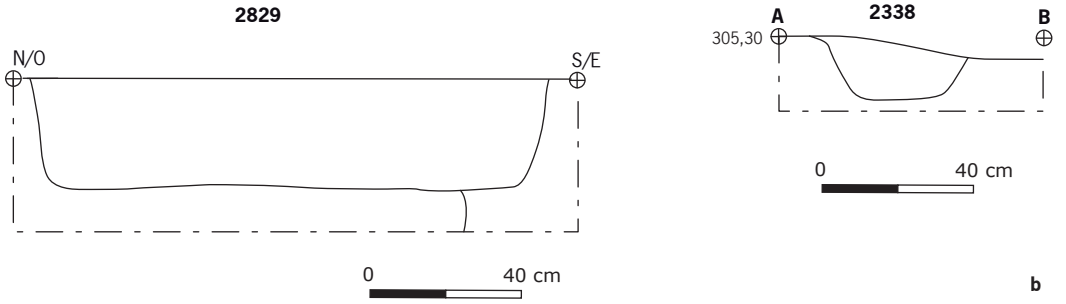





**Figure 252 a** Vue des sols rubéfiés de la phase D au S-O de la pièce 3D-2
**b** Profils de la fosse 2829 et du TP 2338
**c** Embouchure du caniveau 2043 dans le mur 3911

Au centre de l'espace 3D-2, trois aménagements particuliers ont été mis au jours. Le plus facile à interpréter est un surcreusement quadrangulaire peu profond (Us 2361, 1,6 x 1 m, fig. 253 a). On y retrouve des traces de rubéfaction peu marquées. Quelques fragments de tuiles tapissent une petite partie du fond et quelques éléments sur chant étaient encore disposés sur les bords. Il s'agit très probablement d'un foyer sur sole en terres cuites architecturales réemployées. Mais, il est très mal conservé. Immédiatement à l'ouest, la structure bâtie 2371 (planche 28, fig. 253 b) est plus énigmatique. Il s'agit d'un plot maçonné plus ou moins quadrangulaire (1,6 x 1,25 m en plan). Il est constitué d'un blocage de petites pierres brutes

de fragments de tuiles sur une profondeur totale d'environ 90 cm. Ils sont disposés en lits alternant avec du mortier sur les 45 cm du haut, tandis que le fond est constitué d'un blocage des mêmes constituants mais sans liant. Le profil du creusement d'installation montre des bords droits verticaux, devenant obliques vers le fond, qui est plat. On ignore la destination de ce qui semble être un massif plot de fondation. Sa position centrale dans l'espace 3D-2 pourrait indiquer qu'il sert de base à un système de report de charge. Mais on ne trouve pas d'équivalent dans l'espace 3D-1. Peut-être des installations particulières dans les étages de cette partie du bâtiment justifiaient-elles cette construction ? On peut également y voir le support d'un aménagement au sein de la pièce elle-même. Mais nous ne disposons pas d'indices permettant de nous aiguiller quant à sa fonction. Une petite quantité de mobilier céramique de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. était piégée dans le sommet de la maçonnerie. Un autre plot maçonné de plus petite envergure (Us 2781) était peut-être présent au nord du foyer 2361. Sa position stratigraphique est ambiguë. Comme on l'a vu plus haut (cf. *supra* §. 2.4.), il a pu faire partie des aménagements de l'état de la phase C.

Enfin, au nord-ouest du plot 2371, on trouve un creusement ovale qui est soit une petite fosse, soit un trou de poteau (Us 2342). Isolé également, on peine à connaître sa fonction.

**Figure 253 a** L'empreinte du foyer Us2361
**b** Sommet du plot Us 2371






Comme on vient de la voir, malgré la présence de quelques aménagements, la fonction cet espace reste difficile à définir. On remarquera tout de même que le sol 2366 a livré une petite quantité de battitures (5g/l en test à l'aimant) à proximité du foyer Us 2361. Elle qui n'est pas négligeable au regard des quantités habituelles du site. Il faut y ajouter quelques éléments mis au jour dans les remblais Us 2279/2281 : dans une coulure de cuivre, un marteau de cinglage (?), ainsi qu'un déchet de production en fer (incertain). Cependant ces indices restent maigre pour faire de cet espace une zone d'atelier dans la continuité de celle qui semble prendre place dans la partie nord-ouest du bâtiment. Les aménagements ultérieurs (terrazzo du IIIe s. ap. J.-C. et reprises architecturales au IVe s. ap. J.-C.) ont largement contribuer à détruire le somment des installations de la 2ème moitié du IIe s. ap. J.-C. dans ce secteur.

### 3.3.2. Le corps de bâtiment sud-ouest et la cour arrière (3D-3, 3D-4, 3D-5)

Comme on l'a vu pour la phase C (*supra* § 2.4.), les constructions accolées au bâtiment sud-ouest du bâtiment nord-est de cet état sont en grande partie détruites. Elles sont scellées par des remblais, dans lesquels on retrouve des éléments de démolition, provenant probablement de la destruction des bâtiments de la phase C (remblais : Us 2205, 2509, 2510, 2334, 2058, 2527 : cf. planche 29).
Malgré les reprises architecturales, on retrouve, accolée au bâtiment principal nord-est et à la limite sud-est de l'ensemble 3, une construction en L. Son emprise est proche de celle de son pendant de la phase C. Il est certain que le mur 2034, bâti à la fin du Ier s. ap. J.-C., est toujours présent : il émerge des remblais qui viennent s'appuyer dessus. Il ferme le bâtiment au nord-ouest. Il semble que le mur 2318 ait été arasé. Toutefois, les vestiges de sa fondation ont pu servir de stylobate aux piliers d'une galerie qui se développe visiblement au sud-ouest du bâtiment principal 3D-1/3D-2. En effet, deux assemblages de blocs ont été mis au jour (Us 3863, 3988, fig. 254 a). Ils sont constitués de fragments de blocs architecturaux et de meules en réemploi, installés dans le remblai 2058. Le premier recoupe la fondation du mur 2318. Le second est placé dans l'alignement du mur, à environ 1,5 m au nord-ouest du second. Il s'agit visiblement de bases de pilier. Ils permettent de restituer la présence d'une galerie (espace 3D-3) ouvrant sur la cour et s'appuyant sur le bâtiment nord-est. Elle se développe sur une partie seulement de la largeur de l'ensemble 3. En effet, du fait de la présence du mur 2034, elle s'arrête au niveau de ce dernier. L'espace 3D-3 occupe donc une emprise de 9 x 3,2 m. Le démontage de l'angle des murs 2034 et 2318 nous empêche de connaître l'articulation éventuelle entre la galerie et l'aile sud-ouest (3D-4). En particulier, on ignore si cette partie du bâti est séparée de la galerie 3D-3 par une cloison (fig. 254 b).
Si le mur 2318 n'est pas arasé, alors le bâti sud-est (3D-4) présente un retour en L jusqu'à l'extrémité conservée du mur 2318. Au niveau de cette dernière, se situe l'aboutissement du mur FAN 3987 (TR 3986). Comme on l'a vu (*supra* phase C, § 2.4.). On ignore si ce mur doit être associé aux états de la phase C, des phases D/E ou au deux. Par ailleurs, même si cette construction date bien de la phase C, comme le mur 2318, il a pu être reconstruit dans l'état architectural qui nous concerne. La galerie 3D-3 pourrait alors se limiter à la partie au nord-ouest du mur FAN 3987 (TR 3986), soit une emprise d'environ 5,1 x 3,2 m. Toutefois, dans une telle configuration, la base de pilier 3863 mord légèrement sur l'angle du bâtiment, suggérant un pilier engagé, réinstallé dans le mur 2318.
La partie bâtie au sud-ouest (3D-4) est fermée sur la cour par le mur 2034. au sud-est, elle est limitée par le mur 2012 déjà présent à la phase précédente (suite du mur 2184, limite sud-est du bâtiment principal, phase C). Seul son blocage de fondation est conservé : on ignore s'il a été

intégré en entier à l'état des phases D/E ou si il a été en partie reconstruit dans la suite du mur FAN 3912 (2185). Dans tous les cas, on observe la fondation d'un autre mur (Us 2011) qui vient prendre appui sur l'angle qu'il forme avec l'arase du mur 2520 (fig. 254 c). Elle est constituée de moellons de pierres brutes liées au mortier organisées en un double parement assez grossier (5 assises). Elle est plus profonde et plus massive que celle du mur 2011. On la suit en direction du sud-ouest sur 2,5 m, puis il est entièrement récupéré. À ce niveau, la tranchée de récupération fait un retour vers le nord-ouest (Us 2522). Le mur auquel elle correspond (FAN 3811) fermerait le bâtiment 3D-4 au sud-ouest. On observe une autre tranchée de récupération (Us 2523) qui se raccorde en L à l'extrémité de la tranchée 2522. Elle se retrouve dans le prolongement du mur 2034. Mais, d'une part, elle suit une orientation légèrement divergente de ce dernier et d'autre part, elle atteint une profondeur supérieure à celle du fond de fondation du mur 2034. Il est probable que le mur auquel elle correspond (FAN 3876) participe d'une reconstruction et puisse être associé aux murs 2012 et FAN 3811. Il n'est pas certain que la mise en place de ces constructions date du milieu du IIe s. ap. J.-C. Toutefois, c'est l'hypothèse qui paraît la plus probable. La bordure sud-ouest de l'ensemble 3 accueille donc un bâtiment d'environ 9,4 x 3,5 m (hors murs). Soit il s'ouvre directement sur la galerie 3D-3, soit la pièce présente un retour de 3,5 m vers le nord-ouest jusqu'au mur FAN 3987 (TR 3986). Deux lambeaux de sol en terre ont été mis au jour dans l'emprise de l'espace 3D-3, sur les remblai qui scellent les installations du Ier s. ap. J.-C. Il s'agit des seuls aménagements internes qui soient conservés pour cette partie de l'ensemble 3 aux phases D et E. Il semble que les occupations ultérieures (notamment les fosses de plantations du XXe s. ?) ait détruit toute la partie supérieure des couches romaines dans cette zone. L'un d'eux (Us 2057) est situé sur le remblai 2058 (planche 29). Le mobilier provenant de cette couche est daté de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. Il pourrait s'agir des premiers niveaux d'occupation du début de l'état des phases D/E. L'autre (Us 3055, chape d'argile jaune) est situé au niveau de la galerie au nord-ouest. Il a livré seulement un peu de mobilier céramique résiduel du Ier s. ap. J.-C. Mais sa position stratigraphique le place entre la phase C et les réinstallations de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F). On trouve également la trace rubéfiée d'un foyer (Us 3054). Mais il s'agit plus probablement de l'impact thermique d'un foyer plus tardif (phase F).

On retrouve, comme à la phase C, un espace a priori ouvert (3D-5) dans le reste de la partie sud-ouest de l'ensemble 3. L'espace de cour est limité au nord-ouest par le mur FAN 3894 (TR 3057). Au sud-ouest, il est fermé par les murs FAN 3924 (TR 3105) et MR 2110, qui la séparent de l'ensemble 8. On y retrouve les remblais qui scellent les structures de la phase C, et leur équivalent plus au sud-ouest (Us 3233 et Us 3084 ?). Mais on ne dispose pas de niveau de sol associé à cet état dans cette partie de l'ensemble 3.

Il semble que le four 3109, actif jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C. soit abandonné au moment du changement architectural de la phase D.

Comme pour le corps de bâtiment 3D-3/3D-4, très peu d'aménagements sont visibles. On observe un trou de poteau isolé (Us 2516) situé près du mur 2034, qui recoupe la tranchée d'épierrement Us 2515. Mais sa position chronologique n'est pas assurée : il pourrait être plus tardif.










**Figure 254 a** Vue des plots Us 3863 et 3988 **b** Vue générale de la partie S-O de l'ensemble 3 (vestiges phases C à F) **c** La fondation du mur 2011 (à dr.) en appui sur l'angle des murs 2012/2520 (ph. D)

### 3.3.3. Bilan : l'ensemble 3 au dans la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C.

L'ensemble 3 est entièrement rebâti au milieu du IIe s. ap. J.-C. Toutefois, les constructions reprennent presque le plan de l'état de la phase précédente. C'est particulièrement patent au nord-est, où le nouveau bâtiment principal s'inscrit dans les mêmes limites que le précédent. Mais son architecture mise en place est plus massive (fondations nettement plus profondes), laissant supposer une élévation supérieure du bâti. Il s'appuie sur un lourd mur central qui sert visiblement de support et de report de charge pour les étages et probablement la toiture. Ce plan se retrouve d'ailleurs sur plusieurs maisons dégagées dans l'emprise de fouilles, notamment dans les ensembles mitoyens de l'ensemble 3. On notera la mise en place, près de l'angle nord-ouest, d'un puits engagé dans la maçonnerie de la façade (accès depuis l'intérieur et depuis la rue ?). là encore, plusieurs autres occurrences de type d'aménagement ont été mises au jour pour la même période sur le site. L'arrière du bâtiment reprend en partie les murs des bâtiment accolés sur sa façade sud-ouest dans l'état précédent. Toutefois, on note des modifications du plan et l'érection de nouveaux murs redéfinissant les limites des pièces. On trouve dans cette partie une galerie, visible par ses plots de fondation de pilier, qui s'ouvre sur une cour au sud-ouest. Sur le bord sud-est de cette partie du bâti, on peut restituer un bâtiment fermé, même si l'articulation entre la galerie et ce dernier reste difficile à lire.

Les aménagements intérieurs restent simples et fonctionnels (du moins pour la partie visible au rez-de-chaussée). On a affaire à des sols de terre battue et des foyers sur sols de terre cuite, parfois montés sur des plates-formes de graviers. Les sols de terrazzo décorés présents à la phase C dans la partie sud-ouest du bas n'ont apparemment pas été remplacés. Une petite cloison sur solin pourrait scinder l'emprise de l'espace 3D-1 en deux partie inégales. L'espace nord-ouest (3D-1) du bâtiment principal pourrait correspondre à une forge si on met en relation les structures qui y ont été mises au jour (foyers, support en pierre, réserve d'eau, fond sous forme d'amphore enterrée) et les déchets – toujours peu abondants – correspondant à cette activité artisanale (notamment des battitures présentes au niveau des foyers). Les autres pièces et la cour n'ont pas livré suffisamment d'indices pour pouvoir être qualifiées, malgré des aménagements un peu similaires à l'espace 3D-1 dans 3D-2 et la présence d'un petit lot de battitures. On notera que cet artisanat prend la suite au milieu du IIe s. ap. J.-C. de la production de céramique fine dont témoignait la présence du four 3109 dans la cour de l'état architectural de la phase C (70-150 ap. J.-C.).
La grande majorité des occurrences de mobilier hors céramique et faune concerne des déchets de métallurgie provenant de l'espace 3D-1. Toutefois, on y trouve également des éléments d'huisserie, ainsi qu'une bague en bronze (Ier ou IIe s. ap. J.-C.). Un fragment de vaisselle métallique (bronze) en position secondaire témoigne plutôt des équipements du Ier s. ap. J.-C. On retrouve peu de verre : un fragment de verre à vitre provenant du sol 2366 (3D-2). Le sol 2057, dans les parties sud-ouest du bâtiment (3D-4), a donné un mobilier un peu plus hétéroclite : pilon de broyage (culinaire, artisanal ?), un fragment de vaisselle en verre, une chute de production en bronze (tige)… Encore une fois, malgré la présence de sols en terre les éléments d'*instrumentum* sont peu abondants.

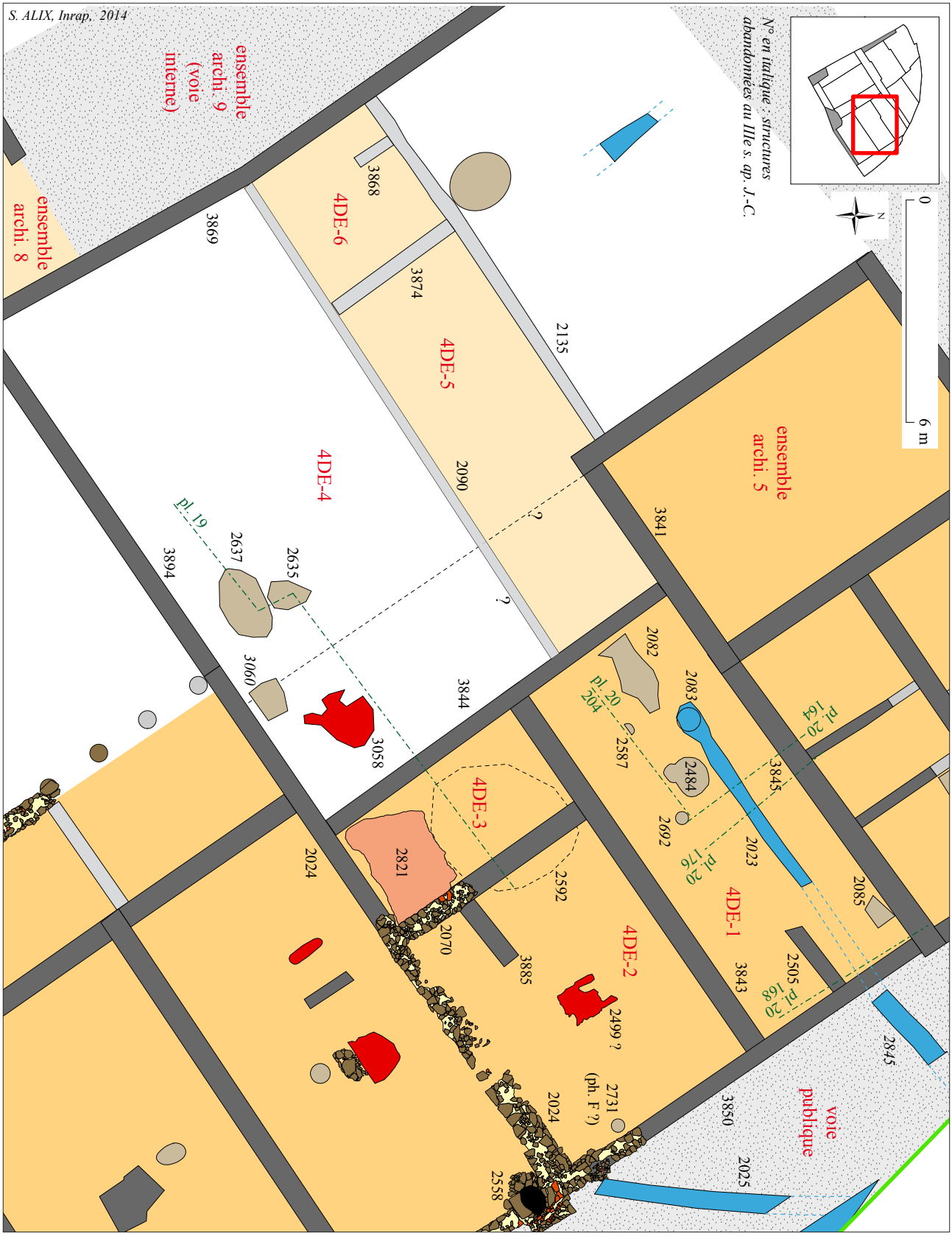
Le mobilier céramique isolé dans les sols en particulier permet de caler cet état de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. : on retrouve parfois des occurrences de la première moitié de ce siècle, mais surtout en positon secondaire dans les remblais d'installation où dans la masse des sols de terre. Les niveaux d'occupation les plus tardifs (Us 2314 notamment) semblent indiquer un abandon des sols à la fin du IIe s. ap. J.-C. ou au début du IIIe s. ap. J.-C. (post 180 ap. J.-C.). On observe alors une dernière

réfection qui a eu lieu à l'intérieur du même bâtiment (cf. *infra* phase E). Elle caractérise l'état du IIIe s. ap. J.-C., marqué par des adjonctions plus soignées : sols en mortier de tuileau et hypocauste.

## 3.4. L'ensemble architectural 4 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)

Les vestiges de l'ensemble architectural 4 postérieurs au Ier s. ap. J.-C. sont mal conservés (planches 5 et 6, fig. 255). En particulier, on a peu de trace des aménagements intérieurs. En effet, dans la moitié nord-ouest du bâtiment nord-est (pièce 4DE-1) il ne subsiste qu'un sol ou préparation de sol, recoupé en grande partie par des fosses plus tardives. La moitié sud-est du même édifice est très largement impactée par la présence de très nombreuses fosses de plantations modernes (fig. 256). Par ailleurs, deux puits modernes sont présents sur l'emprise. L'un d'eux a servi de déversoir à une canalisation d'eaux usées venant de la maison close construite au XXe s. dans la partie ouest de l'emprise. Mis à part quelques structures, il est impossible de distinguer l'état de la phase D de celui de la phase E. La structure générale ne semble pas changer entre les deux phases. Pour simplifier la description, nous traiterons donc ici l'ensemble des IIe s. et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E).
Les tranchées de récupération permettent toutefois d'avoir une idée de la configuration de l'ensemble, même si des incertitudes subsistent. La seule partie des murs qui est conservée se situe sur la frange sud-est. Il s'agit notamment du mur mitoyen 2024, qui sépare les ensembles 3 et 4. Comme on l'a vu (cf. ensemble 4, phase C), malgré l'état de conservation, des éléments suggèrent que le bâtiment nord-est a eu un premier état à la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C, jusqu'au milieu IIe s. ap. J.-C. ?). Ce dernier scellait lui-même sur un ensemble de bâtiments datant du milieu du Ier s. ap. J.-C. (ensembles 28 et 29, phase B). En effet, sur la bordure nord-est (séparation avec l'ensemble 5), la tranchée d'épierrement la plus tardive (TR 2093) recoupe une tranchée plus ancienne de même direction (TR 2576), qu'elle recouvre en grande partie (planche 20). Compte tenu de son altitude de fond, le mur correspondant à cette tranchée (FAN 3835) n'a pas pu fonctionner avec les niveaux de la phase B. De plus, elle a été abandonnée au IIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, sur le côté opposé (sud-est), les murs conservés (MR 2024, 2070, 2382) sont implantés dans un remblai (Us 2255/2256) qui date plutôt de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, ces murs sont tous chaînés, y compris avec le mur de façade de l'ensemble 3 qui semble bâti en continu sur les ensembles 3 et 4. Or l'analyse stratigraphique de l'ensemble 3 montre que ces murs forment un second état du bâti, reprenant l'emplacement des murs de la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C). Mais la rupture se fait sans doute un peu plus tard que 110-120 ap. J.-C., date retenue comme fin de la phase C. : le remaniement du bâtiment se fait sans doute plutôt au milieu du IIe s. ap. J.-C. Les bâtiment principaux des deux ensembles étant mitoyens, faut-il en induire la simultanéité des reprises ? Dans tous les cas, l'ensemble 4 est rebâti au IIe s. ap. J.-C. On ne perçoit pas de modification majeures ultérieures au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Même s'il fait l'objet de réaménagements à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F), il est possible qu'ils se fassent sur la base de l'organisation mise en place au IIe s. ap. J.-C. (cf. *infra* ensemble 4 phase F).
L'emprise et l'organisation générale de l'ensemble 4 restent donc identiques à celles qu'il avait au à la fin du Ier s. ap. J.-C. Il est mitoyen de l'ensemble 3 au sud-est et de l'ensemble 5 au nord-ouest. Au nord-est sa façade donne sur la voie publique qui longe l'îlot. Au sud-ouest, il s'arrête sur la petite voie d'accès nord-ouest/sud-est (ensemble 9) perpendiculaire à la voirie

**Figure 255** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 aux phases phases D et E



nord-est/sud-ouest interne à l'îlot. Ses dimensions générales demeurent les mêmes qu'au Ier s. ap. J.-C. (environ 27 x 12 m : 90 x 40 pieds romains ?). Au nord-est, comme au Ier s. ap. J.-C., l'emprise est occupée par un bâtiment (pièces 4DE-1 à 4DE-3). Dans la partie sud-est on retrouve un espace ouvert (4DE-4). Il est possible que la bordure nord-ouest de ce dernier, soit occupée par une aile de bâtiment dont la position chronologique reste incertaine (4DE-5 et 4DE-6).



**Figure 256** Vue des fosses de plantation modernes du secteur 28 (angle est de 4DE-2)

### 3.4.2. Le bâtiment nord-est, organisation générale

L'absence de traces de démontage de murs suggère que le nouveau bâtiment (*supra*) reprend majoritairement l'emplacement des murs de la construction du Ier s. ap. J.-C. Il montre un plan carré de près de 12 m de côté (40 pieds ?). Il est classiquement divisé en deux parties, légèrement inégales, par un mur nord-est-/sud-ouest (4,9 m hors murs pour la partie nord-ouest et 5,9 m pour la moitié sud-est). Dans la moitié sud-est, un mur perpendiculaire au mur central définit une pièce plus petite, occupant l'angle sud-ouest du bâtiment (4DE-3). Un hypocauste y a été aménagé. Le bâtiment est donc divisé en trois grands espaces distincts :

- 4DE-1 : 11,4 x 4,9 m
- 4DE-2 : 7,5 x 5,9 m
- 4DE-3 : 5,9 x 3 m

Comme on l'a évoqué, la plupart des murs ont été récupérés. Toutefois, les segments de murs conservés sur la bordure sud-est de l'ensemble 4 permettent d'avoir une idée de l'architecture des murs. Les parties conservées (MR 2024, 2070 et 2382) sont toutes chaînées et construites de la même façon. La fondation est composée de moellons en pierre locale (grès, schistes) brute. Ils sont disposés en un double parement grossier, avec des éléments de bourrage interstitiel. On compte jusqu'à 8 assises de fondation sur le mur 2024 (plus d'un mètre de profondeur, cf. *supra* §3.3.). Les dernières sont liées au mortier de chaux. L'élévation est perceptible sur une assise au nord-est : la construction est identique mais les parements sont plus soignés. Les murs sont bâtis sur une fondation débordante variant de 60 à 80 cm de large (60 cm pour le mur 2070, env. 80 cm pour le mur de façade et MR 2024). Les rares segments d'élévation visibles sont de l'ordre de 60 cm de large.

Les tranchées d'épierrement permettent d'appréhender des différences entre les murs. La tranchée 2093 (mur nord-ouest, planche 20) montre des caractéristiques qui font du mur restitué FAN 3841 l'équivalent de 2024

(profondeur de 1 m, 70 à 80 cm de large, altitude de fond similaire. Les autres tranchées permettent de restituer des murs moins imposants et moins profondément fondés. La tranchée du mur médian (TR 2590 / FAN 3843, fig. 257) est un peu moins profonde (altitude de fond 20 cm au dessus de celle des murs de côté) et moins large (45 à 50 cm). La tranchée correspondant au mur sud-ouest (TR 2628/ FAN 3844, planche 19) est également plus étroite et moins profonde (larg. 50/60 cm, alti. de fond 20/30 cm au dessus de celles des tranchées nord-ouest et sud-est, prof. 50 à 60 cm). Le mur de façade, tel le segment de mur 2382, permet de le voir, correspond lui aux dimensions du mur 2024 (mur sud-est). Les deux murs latéraux (MR 2024 et FAN 3841/TR 2093) semblent donc les éléments les plus structurants du bâtiments. Ces murs sont partagés avec les bâtiments mitoyens. Le mur de la façade partage également des proportions similaires. Les autres murs doivent servir d'appui (mur central) mais ont un rôle structurant moindre. On notera le changement de proportion dans la fondation des murs ainsi que le fait apparaître la tranchée de récupération 2576, seul élément encore perceptible du bâtiment du Ier s. ap. J.-C. Comme pour l'ensemble 3, les fondations des constructions IIe/IIIe s. ap. J.-C. renvoient l'image d'un édifice plus massif, sans doute doté de plus d'étages.




**Figure 257** La jonction des tranchées 2590 (à gauche) et 2076 (à droite, phase B)

### 3.4.2. La pièce 4DE-1

Cette pièce occupe la moitié nord-ouest du bâtiment principal de l'ensemble 4. Dans cette pièce est conservée le seul sol correspondant aux phases D/E (us 2096, planche 20, fig. 258 a). Il s'agit d'une couche de limon argileux jaune/beige compacté, épaisse d'environ 10 à 15 cm. Il ne semble pas qu'il s'agisse à proprement parler de la surface de circulation (ou celle-ci a été érodée). On a plutôt affaire à une préparation de sol. On y trouve ponctuellement des inclusions qui correspondent à des éléments de démolition (mortier, fragments de tuiles, micro fragments d'enduits…). Malgré le lacunes (creusements postérieurs : phase F et ou tardifs), il est probable qu'il recouvrait la totalité de la pièce 4DE-1.
On ne trouve que quelques aménagements qui peuvent être reliés aux états des phases D et E. Au nord-est de pièce, on observe la fondation d'une cloison (MR 2505, fig. 258 b) qui a été mise en place en même temps que le sol 2096. Il n'en reste qu'un segment d'un peu moins de 1,8 m. Il est constitué d'un blocage de pierres locales brutes sur une assise, organisées grossièrement en un double « parement », avec bourrage interstitiel. Il s'agit plutôt d'un solin de cloison en matériaux périssables. Perpendiculaire au

mur de façade, il sépare ne deux le nord-est de la pièce 4DE-1. Du fait de la présence d'une fosse plus tardive (fosse 2480, fin de la phase F ou postérieure), on ignore son extension au sud-ouest. Mais elle ne dépasse pas le centre de la pièce (présence du sol 2096 non perturbé dans l'axe du mur).



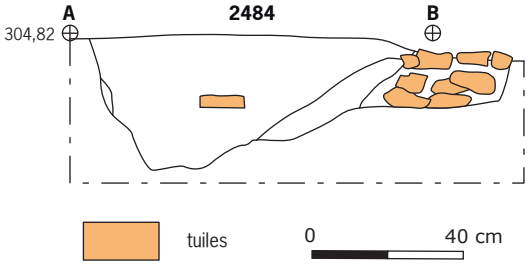




**Figure 258 a** Lambeau du sol 2096, fosse 2484 et canalisation 2023
**b** Fondation du mur 2505

Près de du centre de la pièce, on trouve la fosse 2484 (fig. 259). Elle se présente comme un creusement circulaire, avec une extension sur son côté sud (total : 1 x1 m). Son fond est plat et ses bords légèrement évasés (profondeur 20 cm). Elle était comblée par un limon brun sombre. Elle présente la particularité d'avoir sur son côté sud-est les vestiges d'une petite structure bâtie. Elle est composée d'un petit lit de pierres, sur lequel a été mis au jour un blocage de tuiles mêlé d'argile. La fosse et la structure semblent avoir fonctionné ensemble : la petite construction borde la fosse et ne paraît pas se développer au-delà (certitude au nord-est, plus incertain au sud-ouest). Elle fait penser à un solin de cloison avec les restes effondrés de cette dernière. Mais sa faible longueur (70 cm) semble démentir cette interprétation. La nature de cet aménagement reste donc malheureusement inconnue, d'autant que les vestiges perceptibles correspondent plutôt à son démontage. Le comblement a livré du mobilier céramique qui ne dépasse pas le début du IIe s. ap. J.-C. Mais il peut s'agir en partie de mobilier provenant des couches sous-jacentes (sols de l'état précédent : atelier de métallurgie, phase C) percées par la fosse. Des objets ont été découverts dans son comblement : trois aiguilles en os et un instrument chirurgical en bronze. Ce dernier est probablement un outil d'oculiste (cf. Vol. 4, § 2.2. Étude du mobilier métallique non ferreux). Quant au trois aiguilles en os, objets plus communs, on constate qu'on les retrouve en majorité, au sein de l'emprise de ces fouilles, dans les contextes du IIe s. ap. J.-C. (cf. Vol. 4, Artisanat des matières dures animales)

**Figure 259** Coupe et vue de la fosse 2484






Dans la moitié nord-ouest de la pièce, un creusement linéaire a été observé (Us 2023, planche 20). S'étendant sur un axe nord-est/sud-ouest sur environ 6 m. On le perd au nord-est du fait d'une structure plus tardive construite dans un décaissement (cf. ens. 4 phase F, Us 2084). Mais dans son prolongement, un caniveau qui traverse le trottoir de la voie publique (Us 2845) peut lui correspondre. Au sud-ouest, le creusement se termine par un évasement prenant une forme circulaire (Us 2083), dont le comblement est identique à celui de l'Us 2023. Son profil présente des différences. Mais en majorité, on observe un fond plat ou légèrement en cuvette, avec des bords droits verticaux (largeur env. 30 cm, profondeur 25/30 cm. Le comblement d'abandon a livré du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. Ce qui est aussi le cas pour la canalisation du trottoir. On peut l'interpréter comme l'empreinte ou la tranchée de démontage d'une canalisation. L'évasement de l'extrémité sud-ouest correspond probablement à l'emplacement d'un réceptacle. On a affaire ici à une conduite d'évacuation d'eaux usées, qu'elle se branche sur un circuit plus complexe, ou qu'elle ait servi à partir seulement de cette partie de la pièce.
Quatre autres structures peuvent potentiellement être associées aux phases D et E. Il s'agit de structures en creux dont le niveau d'apparition ne nous permet pas de les placer stratigraphiquement avec certitude (pas d'us postérieure). Deux sont des trous de poteau : Us 2587 et 2692 (fig. 260). Le deuxième est abandonné au fin IIIe s. ap. J.-C. (présence de 3 éléments de la production de Pistillus dans le comblement). Les deux autres sont des fosses indéterminées : Us 2082 et 2085.

**Figure 260 a** Le trou de poteau 2587
**b** Le trou de poteau 2692






### 3.4.3. La pièce 4DE-2

La presque totalité des niveaux de cette pièce a été détruite par des fosses de plantation modernes. On a évoqué plus haut le remblai d'installation (Us 2255/2256) de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. qui recouvre les fondations. En dehors de cette couche, on n'observe que trois structures. La fosse 2731 (fig. 261 a) est un petit creusement calé contre le parement intérieur du mur de façade. Son comblement contient une très grosse proportion de battitures. La position de cette fosse reste incertaine. Toutefois, elle est au moins du IIe s. ap. J.-C. Si elle date des phases D/E, elle constituerait l'unique témoignage d'une activité métallurgique. C'est pour cela que l'on est tenté de l'associer aux activités de forge qui ont été mises en évidence pour la phase F (cf. *infra* § 5.4). Au centre de la pièce, on trouve les vestiges très mal conservés (fosses de plantation) d'un foyer *a priori* quadrangulaire (Us 2499, au moins 1,5 x 1 m). Il est constitué de dalles ou fragments de *tegulae* réemployés (fig. 216 b). La structure est marquée par les phénomènes de combustion. Là encore la position stratigraphique est incertaine. Faut-il l'associer aux phases D/E ou bien à la phase F ? Enfin, près de l'angle sud-est de la pièce, on note la présence d'une courte tranchée d'épierrement (Us 2605). Elle n'a été perçue que dans les couches inférieures, après enlèvement des niveaux supérieurs perturbés. Toutefois, des traces d'arrachement montrent que le mur auquel elle correspond (FAN 3885) devait se chaîner avec le mur 2070 qui sépare les pièces 4DE-2 et 4DE-3. Le mur ne devait pas dépasser 50 cm de large pour une longueur de moins de 2 m. Là encore, il est difficile d'interpréter la fonction de cette petite cloison. Elle délimite un cour espace d'une largeur de moins d'environ 1,6 m. Si ce n'est pas un espace réservé au sein de la pièce, il pourrait s'agir du mur d'appui d'un escalier permettant l'accès à l'étage. Il est peu probable que cet espace soit à mettre en liaison directe avec l'hypocauste de la pièce adjacente. En tout cas il ne semble pas qu'il s'agisse de l'emplacement du *praefornium*.

**Figure 261 a** La fosse 2731
**b** Le foyer 2499






### 3.4.4. La pièce sur hypocauste (4DE-3)

Cette pièce accueillait un hypocauste dont il ne reste que la partie sud-est du sol de du fond (fig. 262). Ce dernier est constitué d'un béton de tuileau coulé sur un radier de petites pierres. L'ensemble est épais d'environ 15 cm. Deux éléments de pilettes rondes étaient encore présents sur le sol. Les traces des autres n'étaient pas assez marquées pour restituer l'organisation du système de suspension. Le sol s'appuie sur les murs 2070 et 2024. Il est probable qu'il ait été bâti dès le IIe s. ap. J.-C. Mais on ne peut exclure la possibilité d'un rajout ultérieur (phase E ?).

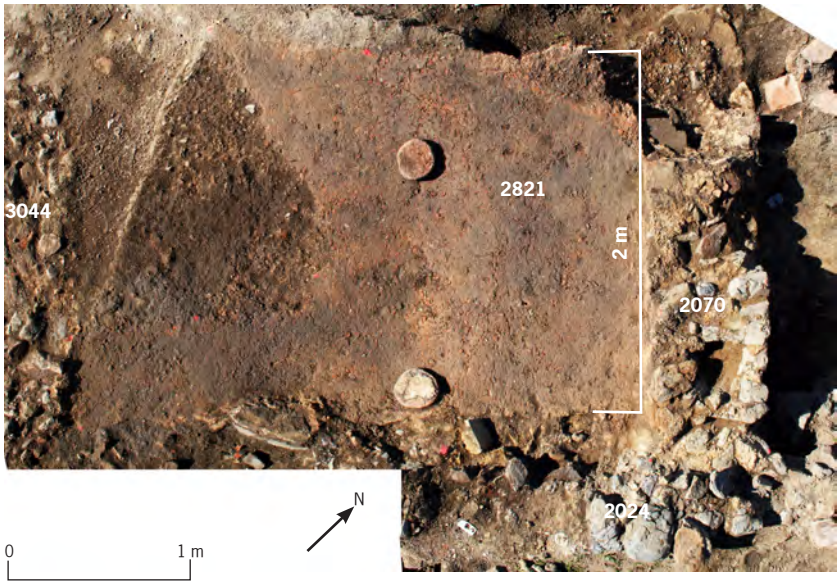



**Figure 262** Vue sommitale des vestiges de l'hypocauste 2821 (photo redressement)

Étant donné l'absence apparente de mur de refend, on peut supposer que l'hypocauste recouvrait la totalité de la pièce. Son *praefornium* n'a pas été localisé. Au sud-ouest du mur FAN 3844/ TR 2628, se trouve une trace de rubéfaction (Us 3058) correspondant à un foyer. Elle est apparue au décapage et n'est pas calée stratigraphiquement : elle peut appartenir à n'importe quel état postérieur à la phase A. Elle marque un sol qu'on aurait tendance à associer avec la phase B. Mais sa position stratigraphique et sa localisation (y compris en altitude absolue) pourrait laisser penser que l'on a affaire à une marque laissée par la combustion au sein du *preafornium*. Toutefois, un tel foyer serait assez un éloigné de l'espace à chauffer (environ 1 m), là où les autres *praefornia* sont accolés au mur extérieur de l'hypocauste…
Les vestiges en place ne permettent pas de juger de la nature de l'hypocauste (simple pièce chauffée ou fonction balnéaire). La large fosse (silo ?) tardive Us 2404 recoupe à la fois le mur 2024 et l'extrémité sud-est du sol 2821. On y a mis au jour un large fragment de *suspensura* (fig. 263). Vu la proximité de la localisation de cet élément, son poids et sa taille (environ 90 x 70 cm), il est légitime de penser que nous ayons affaire à un morceau provenant à l'hypocauste de la pièce 4DE-3. Il est constitué de béton de tuileau sur une épaisseur de 15 cm. Sa surface est lissée. Sur un côté on observe la présence d'un ajout en béton de tuileau en biseau. Il pourrait s'agir d'un boudin d'étanchéité que l'on retrouve communément sur des cuves et des bassins. Si cette hypothèse est retenue, on serait en présence d'un élément d'un balnéaire qui occupait au moins en partie la pièce.



**Figure 263** Le fragment de sol en béton de tuileau découvert dans la fosse 2404

### 3.4.5. La cour sud-ouest (4DE-4) et aile nord-ouest (4DE-5 et 4DE-6)

L'état de la partie sud-ouest de l'ensemble 4 au IIe et IIIe s. ap. J.-C. reste incertain. La majorité de cet espace semble toujours dévolue à une cour ou en tout cas à un espace ouvert à l'arrière du bâtiment principal. Le niveau dégagé en surface après décapage (us 2634, planche 19) est très perturbé. Il pourrait s'agir des vestiges du remblai mis en place à la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C). Mais sa datation reste incertaine.
On note une série de fosses mal calées stratigraphiquement qui peuvent appartenir potentiellement aux états des phases D/E : Us 2635, 2637, 3060 (mobilier du IIIe s. ap. J.-C. dans l'abandon). Ces fosses restent cantonnées sur la bordure sud-est de la cour. On a également vu qu'un foyer était présent dans l'angle est (us 3058 cf ; *supra* pièce à hypocauste 4DE-3). Mais, même si sa position stratigraphique est incertaine, il est plus probable qu'il faille l'associer avec la phase B (ensemble archi. 28).
Dans la partie nord-ouest de cet espace, les vestiges d'une aile de bâtiment ont été découverts. Comme on l'a vu lors de la description de la phase précédente , on ignore si ce corps de bâtiment est présent dès le Ier s. ap. J.-C. – et, dans ce cas, s'il est toujours actif au IIe et IIIe s. ap. J.-C. – ou si sa création est à placer au IIe ou au IIIe s. ap. J.-C. Nous avons décrit les vestiges de cette construction dans la phase C. Pour le détail, nous renvoyons ici à cette description (*supra* § 2.5.). Pour résumer, il s'agit d'une aile d'environ 15 x 4,5 m (50 x 15 pieds ?). Les murs sont de faible largeur. Elle est divisée en (au moins) deux pièces. Toute la partie conservée possède un sol en mortier. Sa partie nord-est n'est pas conservée. Mais, si elle est toujours en place au IIe et IIIe s. ap. J.-C., elle devait faire une jonction avec la façade sud-ouest de la pièce 4DE-1.

### 3.4.6. Synthèse : l'ensemble 4 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Compte tenu des lacunes et des destructions, l'état de l'ensemble 4, il est impossible de distinguer les états des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D/E). Peu de vestiges ont été conservés en place.
On peut toutefois restituer un bâtiment principal qui en occupe comme au Ier s. ap. J.-C. la partie sud-est. Les quelques murs encore en place et les tranchées d'épierrement laissent envisager que cet état est plus massif que la construction du Ier s. ap. J.-C. Sa date de mise en place est difficile à cerner. Toutefois, du fait des chaînage de mur avec l'ensemble 3 (au sud-est), on peut penser que la date de la reconstruction est identique : à savoir le milieu

du IIe s. ap. J.-C. plutôt que la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Ce bâtiment principal est divisé en trois grands espaces par des murs de refend. Cette organisation répond à un schéma classique : un mur central nord-est/sud-ouest doit servir pour les reports de charge de la charpente. Au nord-ouest, on trouve un vaste espace (4DE-1), probablement subdivisé (au moins une cloison interne mise au jour). Il comprend une conduite d'évacuation des eaux usées. Elle débouche très probablement sur une conduite dans le trottoir de la voie publique qui part en direction de l'égout maçonné. La partie sud-est du bâtiment accueille deux pièces. Les aménagements de celle du nord-ouest ont presque entièrement été détruits. Les vestiges d'un foyer sont peut-être à associer avec cet état. Une courte cloison interne est visible au sud-ouest de pièce. La dernière pièce, au sud-ouest correspond à un hypocauste. Des fragments de la *suspensura* trouvés en position secondaire suggère qu'une partie de l'hypocauste ait eu une fonction balnéaire.
Comme au Ier s. ap. J.-C., la partie sud-ouest de l'ensemble est occupée par une cour. Une aile d'habitation (?) se développe peut-être sur sa bordure nord-ouest. La position chronologique de ce corps de bâtiment reste incertaine (création entre les phases C et E, abandon certain à la phase F, mais peut-être antérieur). Ce bâtiment paraît assez soigné avec des sols en béton. On retrouve ce genre d'extension latérale au sein de la cour de l'ensemble 2 et de celle l'ensemble 7 dans les états du IIe s. ap. J.-C. ou de l'ensemble 1 au IIIe s. ap. J.-C. Elles se développent en particulier pour permettre la jonction entre un corps de bâtiment arrière et le bâtiment de façade. Mais il s'agit plutôt de galeries qui servent de passage couvert que de pièces d'habitation. L'aile nord-est qui est bâtie sur le côté de la cour intérieur de l'ensemble 1 au IIIe s. ap. J.-C. en est plus proche. Pour la fin du Ier s. ap. J.-C. le seul exemple que nous ayons au sein de l'emprise est constitué par un corps de bâtiment sur le côté sud-ouest de la cour arrière de ensemble 3 (immédiatement au sud-est de l'ensemble 4).
Vu le faible degré de conservation des aménagements il est difficile de se faire une idée des fonctions de la plupart des pièces. Les équipements encore visibles renvoient plutôt à des fonctions d'habitats nantis d'un certain luxe. (hypocauste, sols en béton). Il ne semble pas que l'ensemble 4 accueille une activité de métallurgie comme au Ier s. ap. J.-C. On trouve des déchets de métallurgie en petite quantité (FS 2484 : très petite quantité de battitures, deux coulures de cuivre, FS 2082 : 1 chute de matière et une coulure en bronze, une chute production en fer). Mais il s'agit essentiellement de deux fosses qui recoupent des niveaux de la phase C où un atelier semble attesté. Par ailleurs, dans le cas de la fosse 2082, sa position stratigraphique peut permettre de l'associer à la phase F durant laquelle on suppose une activité métallurgique.
Le reste du mobilier hors céramique est épars et peu parlant. Si le mobilier de la fosse 2484 est bien associé avec les phases D/E, il reste l'un des plus abondant. On a déjà évoqué les aiguilles en os et l'instrument d'oculiste. Il faut y rajouter entre outre quelques fragments de vaisselle en verre. La plupart des objets découverts sont dans des positions chronologiquement ou/et stratigraphiquement incertaines, ce qui rend difficile tout regroupement. On citera tout de même l'épingle en os mise au jour dans le comblement de la canalisation 2023, ainsi que le fragment couvercle de pyxide en os mis au jour sur les restes du foyer, où a également été trouvée une soie d'outil en fer. Les restes de décors architecturaux sont très peu représentés et toujours en position incertaine : on trouve deux plaques en marbre (surface du sol d'hypocauste 2821) et quelques fragments d'enduit commun dans la fosse 3060.
Le bâtiment ou l'emplacement du bâtiment est probablement toujours occupé, avec de probables réfections, à la période F (fin IIIe s. ap. J.-C. / IVe s. ap. J.-C. : cf. *infra* § 5.3). Les marqueurs chronologiques qui permettent de juger de la transition sont peu nombreux. Encore une fois, on ne trouve aucune monnaie postérieure à 270 ap. J.-C. dans les niveaux en place qui pourraient relever de la phase E.

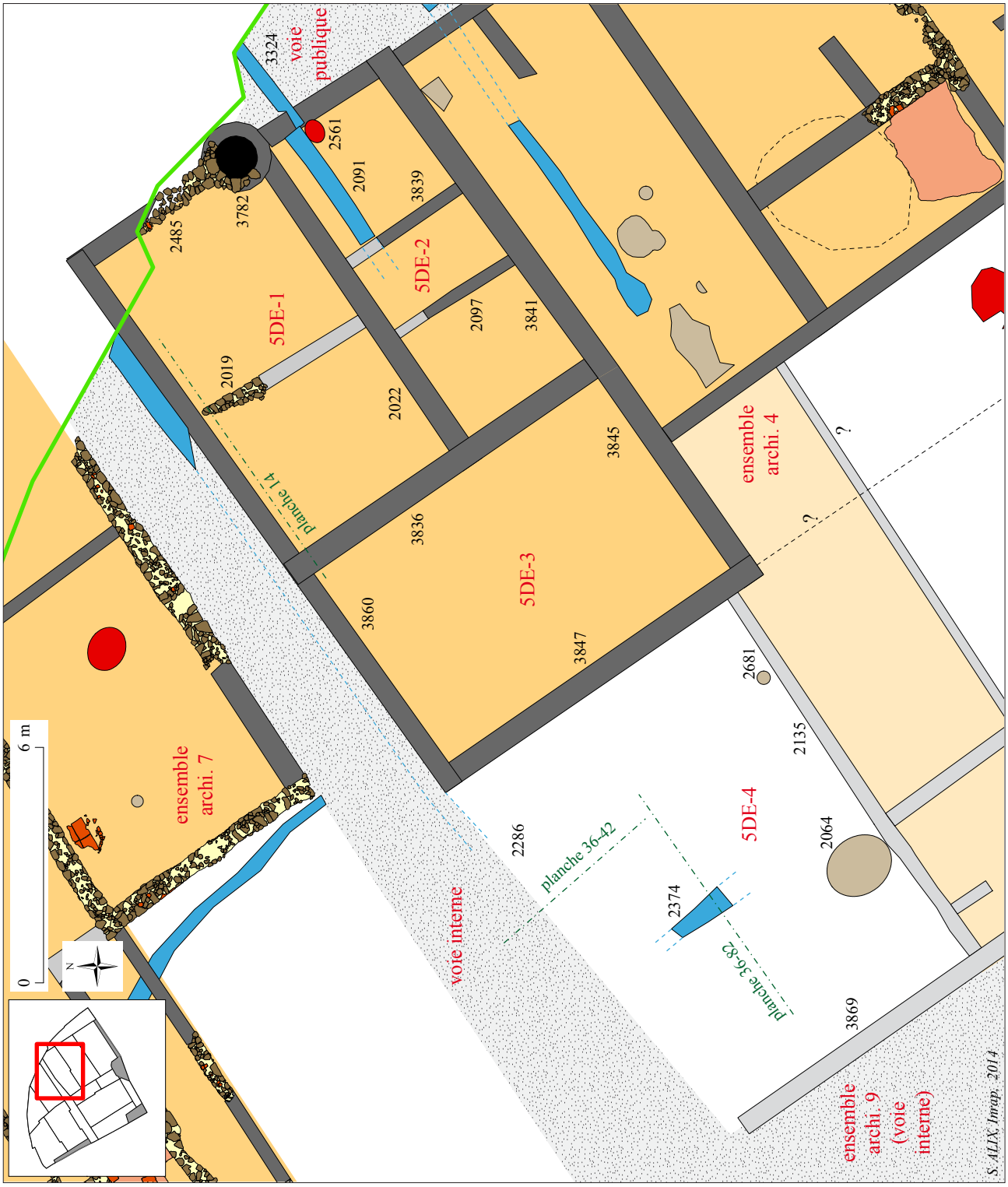
## 3.5. L'ensemble architectural 5 aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)

L'ensemble architectural 5 voit la mise en place d'un nouvel état au IIe s. ap. J.-C. (planches 5 et 6, fig. 264). Comme on l'a vu, il reprend les limites et l'organisation générale de celui de la fin du Ier s. ap. J.-C. Toutefois, il semble que l'on ait affaire à une reprise complète de l'architecture, les bâtiments étant entièrement reconstruits pour ce que l'on peut en voir (cf. *supra* ensemble 5 phase C). De fait, comme on l'a évoqué pour la phase C, la plupart des murs conservés ou les tranchées d'épierrement visibles sur cet ensemble datent de cet état. Dans la plupart des cas, ils semblent avoir repris les emplacements des murs du Ier s. ap. J.-C. : seuls quelques cas de décalage nous permettent d'avoir une idée précise des murs de l'état de la phase C (cf. *supra* ensemble 5 phase C). Pour les phases D et E, les emplacements des murs sont donc bien visibles. Toutefois, le reste des aménagements est globalement mal conservé dans une majorité des espaces de l'ensemble 5. Dans la partie sud-est du bâtiment principal (cf. *infra*), les vestiges sont mieux conservés. Toutefois, les structures de cet état apparaissent directement sous les niveaux de terres végétales post-antiques (modernes). Par ailleurs, des fosses tardives (phase F ou postérieures ?), parfois de grande envergure ont oblitéré une partie des vestiges (touchant également les nivaux plus anciens). Il en résulte que si l'état de la phase C a pu être individualisé, nous ne sommes pas en mesure de distinguer un état distinct pour la phase D (IIe s. ap. J.-C. ) et la phase E (IIIe s. ap. J.-C.). Il est probable qu'une partie des réaménagements du IIIe s. ap. J.-C. nous échappe. Il ne semble toutefois pas y avoir eu de remaniement architectural lourd comme entre les phase C et D. Nous traiterons donc globalement les phases D et E dans un même ensemble descriptif, distinguant quand cela est possible l'attribution des structures à une phase ou une autre.
Comme pour les ensembles 3 et 4, qui sont mitoyens, les limites de l'ensemble 5 restent les mêmes que pour la phase C. On a affaire à un espace en lanière d'environ 27 x 9 m (90 x 30 pieds ?). Au nord-est, son petit côté ouvre sur la voie publique qui borde l'îlot au nord-est. Au sud-est, il jouxte l'ensemble 4. Au Sud-ouest, il est bordé par la petite voie d'accès (ens. 9) qui sépare les ensemble 4 et 5 de l'ensemble 2. Son côté nord-ouest, enfin, donne sur la voie interne nord-est/sud-ouest qui dessert l'intérieur de l'îlot (secteur de fouilles 16 et 35). Son organisation interne suit également un schéma similaire à celle de ses deux voisins plus au sud-est (ens. 3 et 4). La moitié nord-est, est occupée par un bâtiment qui en recouvre toute la largeur, tandis que la partie sud-est est très probablement un espace ouvert (cour).

### 3.5.1. Le bâtiment nord-est : organisation générale

Comme pour les ensembles 3 et 4, la moitié nord-est de l'ensemble 5 accueille un bâtiment allongé du nord-est au sud-ouest. Une série de tranchées d'épierrement et des segments de murs conservés permettent d'en lire le plan. Le mur FAN 3847 (TR 2145) lui donne sa limite sud-ouest. Au nord-ouest, il est borné par le mur FAN 3860 (TR 2067, fig. 265 a) et au sud-est par la continuité des murs FAN 3845 (TR 2672) et FAN 3841 (TR 2093, *supra* § 3.4.). Au nord-est, il reste des segments de la fondation du mur 3485 qui forme la façade du bâtiment donnant sur la voie publique (fig. 265 b). Au centre de ce mur de façade un puits engagé a été bâti, chaîné à la construction (Us 3782, cf. *infra* ). Le mur n'est conservé sur la plupart de sa partie dégagée que par un blocage de fondation. Ce dernier est constitué de pierres locales brutes et de fragments de tuiles de diverses tailles. Sur le fond, les éléments sont plus gros et ne sont pas liés

**Figure 264** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 5 aux phases D et E



au mortier, contrairement au sommet. Quelques segments d'une première assise d'élévation (ou de régulation) sont présents dans la partie sud-est du mur. La construction est classique (moellons bruts ou équarris en double parement avec bourrage interne). Le mur a une largeur d'environ 60 cm. Au total le bâtiment occupe un espace d'environ 16,6 x 9,8 m (murs compris).



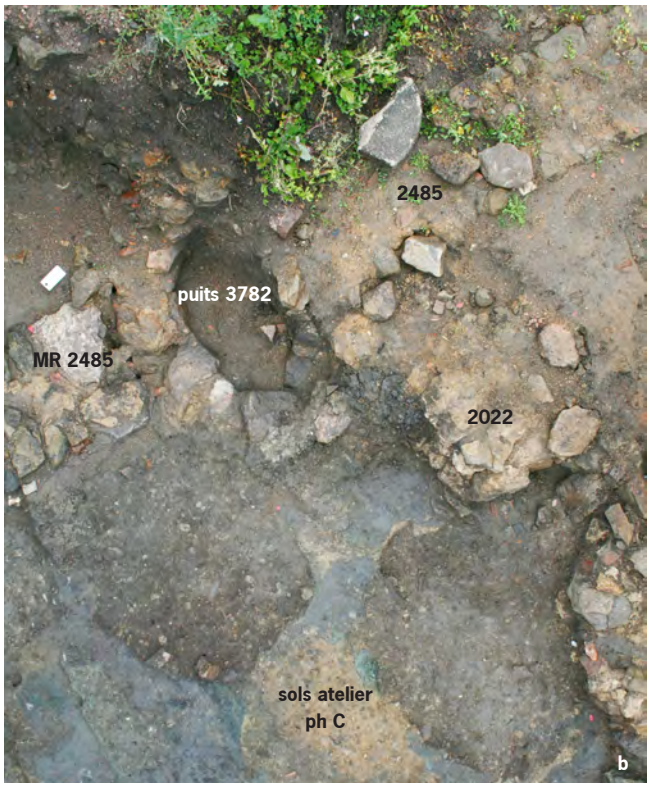




**Figure 265 a** Vue ne coupe de la tranchée 2067
**b** Vue de la jonction entre les murs 2485, 2022 et le puits 3782

Il est subdivisé en trois grands espaces par des murs connus par leur tranchées d'épierrement. Ces dernières permettent de restituer des murs assez massifs qui sont plus que de simples cloisons. Au nord-est du bâtiment, on trouve le mur 2022 qui sépare cette partie de l'édifice en deux baies allongées nord-est/sud-ouest (espaces 5DE-1 et 5DE-2). Cette configuration classique se retrouve sur les autres bâtiments de façade des ensembles architecturaux contigus 3 et 4. Le mur 2022 vient se chaîner avec le mur 2485 et le cuvelage du puits 3782. Il est construit à l'identique du mur 2485. On a affaire ici à un élément porteur qui permet un report de charge pour l'aménagement d'éventuels étages et de la toiture. Le mur n'est pas construit sur l'axe du bâtiment. En effet même s'ils ont été bâtis ensemble, la position centrale du puits 3782 a prévalu sur celle du mur. Ce dernier, pour des raisons probables d'accès au puits depuis l'intérieur et pour des questions de contraintes architecturales (nécessité d'un appui stable), se chaîne avec le cuvelage et le mur de façade du côté sud-est du puits. Les deux grands espaces définis par MR 2022 occupent une emprises de 8,9 x 4,7 m au nord-ouest et 8,9 x 3,4 m au sud-ouest (hors murs). Toutefois, contrairement aux bâtiments des ensembles 3 et 4, le mur 2022 ne s'étend pas sur toute la longueur du bâtiment. Il établit une jonction en « T » avec le mur FAN 3836 (TR 2020, planche 14) qui suit, donc, lui, une s'étend, perpendiculairement (nord-ouest/sud-est), sur toute la largeur du bâtiment. L'espace ainsi isolé (5DE-3) occupe une emprise (hors murs) de 8,76 x 5,9 m. A l'intérieur de ces espaces des cloison plus légères (cf. *infra*) subdivisent ces grands espaces : deux cloisons (MR 2097 et FAN 3839/TR 2500) partitionnent ainsi, en trois pièces, l'espace au sud-est du mur 2022 (5DE-2). Le mur 2019 (malheureusement détruit en grande partie) scinde

probablement en deux l'espace au nord-ouest du mur 2022 (5DE-1). Si d'autres cloisons internes étaient présentes elles ne sont plus perceptibles. Comme pour les ensembles 3 et 4, les profondeurs de fondation des murs de l'état IIe/IIIe s. ap. J.-C. sont plus importantes d'environ 30 à 40 cm de plus que celles des murs de celui du Ier s. ap. J.-C. On retrouve des altitudes de fond de tranchée ou de mur similaires à celle de l'ensemble 4 pour les murs du pourtour du bâtiment. Les murs internes (FAN 3836 et 2022) sont moins profondément fondés. Il faut très probablement voir la volonté d'augmenter le nombre d'étages du bâtiment. Peut-être également avons-nous affaire à un changement dans la l'architecture si le bâtiment du Ier s. ap. J.-C. était constitué de murs bahuts avec des élévations en matériaux périssables. L'organisation des murs porteurs internes permet de restituer au nord-est une toiture en deux pans de part et d'autre du mur 2022. Dans la partie sud-ouest du bâtiment (5DE-3) il faut très probablement restituer un système de toiture propre à cette unité et d'orientation différente. Sur le haut de l'élévation les volumes des parties sud-ouest et nord-est du bâtiment devaient se distinguer. Par exemple, on peut envisager que la partie sud-ouest ait eu une hauteur inférieure à celle du nord-est.

### 3.5.2. L'espace 5DE-1 (bâtiment nord-est)

Dans cette partie du bâtiment des fosses tardives (FS 2439, 2066, 2068, 2274, 2098, phase F ou postérieures) ont largement contribué à détruire les vestiges. Toutefois, une partie du sol a été conservée dans la partie nord-est, ainsi que des remblais d'installation et un mur de refend. Ce dernier (MR 2019, fig. 266) a été évoqué plus haut. Il n'en reste qu'un segment d'environ 1,70. Au nord-ouest, il devait établir une jonction en T avec le mur de façade nord-ouest. On le perd au-delà de ce cette construction. Son extension sud-est a été détruite par la fosse 2439. Il est constitué d'une fondation constituée de moellons en pierres locales brutes, liées au mortier, et visible sur trois assises, dont la plus basse est légèrement débordante. Les éléments sont grossièrement parementés. On peut supposer que cette cloison s'étendait sur toute la largeur de l'espace 5DE-1, le scindant en deux pièces distinctes. Mais il pourrait également s'agir d'un cloisonnement partiel définissant un espace ouvert.







**Figure 266 a** Le mur 2019 coupant les sols de la phase C (Ier s.)
**b** Le mur 2019 (premier plan)

Le seul lambeau de sol conservé (Us 2315, fig. 267 a) est constitué d'une chape d'argile compacte posée sur un remblai de terre (Us 2273). Au sud-ouest du mur 2019, on retrouve un remblai de terre qui correspond ou est équivalente probablement à l'Us 2273 : les niveaux de la phase C ont été scellés sous des remblais lors de la reconstruction du bâtiment. Ces remblais accueillent les sols. Aucun autre aménagement n'est présent à l'intérieur de cet espace. On ignore si la pièce a été réaménagée au cours des phases D et E. On note la présence d'un remblai d'argile et de sable jaune (us 2297) qui scellait le niveau de sol 2315 : vu sa position stratigraphique, on ignore à quelle phase l'attribuer à partir de la phase D. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'une reprise au sein de l'état D/E que d'un élément postérieur (phase F ?). On notera que la fosse 2439, qui recoupe tous les niveaux, comportait dans son comblement supérieur des fragments (env. 0,25 m²) d'un sol en béton de tuileau (fig. 267 b). Faut-il y voir les restes d'un sol aménagé au sein du bâtiment lors du IIe ou IIIe s. ap. J.-C. ?





**Figure 267 a** Le niveau de sol 2315
**b** Fragments de béton de tuileau (à dr.) sur le bord N-O de la fosse 2439

Le seul autre aménagement concernant cet espace se trouve sur sa périphérie. Comme on l'a vu dans son angle est, se trouve un puits engagé dans la paroi (Us 3782, cf. *supra* fig. 265 b) dont une partie ouvre au sein de la pièce et sa partie nord-est sur le trottoir de la voie publique. Il est situé au centre de la façade nord-est du bâtiment. Deux autres puits

similaires ont été dégagés sur la façade de l'ensemble 3 et légèrement sur le côté du bâtiment nord est de l'ensemble 2. Il est probable qu'ils aient également été bâtis au IIe s. ap. J.-C. (phase D). L'état de conservation ne permet évidemment pas de restituer le type d'élévation qui a été construite au-dessus du puits pour s'intégrer au mur. On peut toutefois supposer que sa position était destinée à permettre un accès extérieur et intérieur. Si le premier pouvait rester ouvert sur la rue, pour le deuxième il faut probablement restituer un système de fermeture. Le puits lui-même est constitué d'un cuvelage de pierres maçonnées au mortier de chaux ayant les caractéristiques générales des murs 2022 et 2485 avec lesquels il est chaîné. Il est arasé jusqu'au niveau des fondations des murs attenants (fosse d'épierrement en surface : Us 2326). Il possède une facture classique avec un parement sur l'ouverture centrale, tandis que le pourtour est constitué d'un blocage. Le creusement d'installation est de l'ordre de 1,9 m de diamètre tandis que l'ouverture centrale atteint 1m. Il n'a pas pu être fouillé au delà des premiers 50 cm de son comblement. On notera que sur le pourtour du puits, juste sous le niveau de circulation du sol, un niveau d'argile bleu-gris très compact (Us 2325) a été installé. Il doit s'agir d'une couche permettant l'assainissement des eaux du puits en empêchant des infiltrations directes depuis le sol de la pièce. On retrouve un dispositif assez similaire sur le pourtour du puits 3732 de l'ensemble 2 (*supra* ensemble 2 phase D).
Les vestiges conservés n'apportent pas d'indices directs sur la fonction des deux pièces de cet espace. La présence du puits et l'absence de vestiges d'artisanat contrairement à l'espace sud-est (5DE-2) permettent d'envisager une dévolution plutôt domestique (pièce technique, habitat ?).

### 3.5.3. Les pièces de l'espace 5DE-2 (bâtiment nord-est) : un atelier de forges

L'espace 5DE-2 est mieux conservé. En particulier la partie nord-est a livré une série de vestiges témoignant d'une activité de métallurgie du fer. Deux cloisons légères nord-ouest/sud-est recoupent l'espace en trois pièces. La cloison 2097 est la mieux préservée 5 (fig. 268 b). On peut en observer la base qui est constituée d'un blocage de petits fragments de tuiles sur une largeur de 30-35 cm (hauteur environ 15 cm). On la suit sur 2,3 m depuis la tranchée d'épierrement 2093 (mur sud-est du bâtiment), mais on la perd avant la jonction avec la tranchée d'épierrement 2021 (mur central 2022) : cette partie de l'espace 5DE-2 est perturbée par le démontage de la canalisation 2091 et le haut de la tranchée d'épierrement 2021. Il est toutefois probable qu'elle se soit étendue sur toute la largeur de l'espace 5DE-2. Compte tenu de la nature des vestiges, il est logique de l'interpréter comme le solin d'une cloison interne en matériaux périssables. Légèrement plus au nord, on trouve une petite tranchée de récupération (Us 2500= 2041, fig. 268 a) dont la morphologie (largeur de 40 cm, profondeur de 15 cm, bords droits, fond plat, orientation nord-ouest/sud-est) permet de restituer une cloison similaire à 2097 (FAN 3839). Les trois pièces définies par ces cloisons ont les dimensions suivantes :

- nord-est : 3,3 x 3,3 m
- centrale : 3,4 x 1,9 m
- sud-ouest : 3,4 x 3 m

Une série de sols sont visibles sur une bonne partie de la surface de l'espace 5DE-2 : SL 2098 au sud-ouest de MR 2097, SL 2095 entre TR 2500 et MR 2097 et SL 2502 au nord-est de TR 2500 (Us 2097 et 2095 : cf. *supra* fig. 268 b). Il sont similaires et semblent avoir été constitués dans une même séquence. Ils sont constitués d'une masse d'argile brun-jaune compactée, épaisse de 10 à 15 cm qui prend appui directement sur les derniers niveaux conservés de la phase C. Leur surface porte des

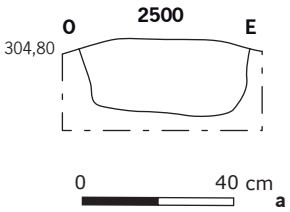






**Figure 268 a** Profil de la tranchée de 2500 **b** Solin en fragments de tuiles de la cloison Us 2097

traces charbonneuse liée à leur fonctionnement. Dans la partie nord-est, une couche d'occupation charbonneuse a été distinguée (us 2092 =2565).
En dehors des sols (et, peut-être, de la prolongation de la canalisation 2091-cf. *infra*) aucun aménagement n'a été observé dans les pièces centrales et sud-ouest. Par contre deux structures en creux ont été vues sur dans la pièce nord-est. La première est un creusement linéaire (Us 2091) d'orientation nord-est/sud-ouest que l'on suit au sein de la pièce depuis le mur de façade 2485, au moins sur l'étendue de la pièce nord-est. Au-delà de la tranchée 2500 (FAN 3839) des perturbations empêchent de le suivre facilement. Il est toutefois probable qu'il se poursuive. Néanmoins ses relations avec les murs 2097 et FAN 3839 (TR 2500) ne sont pas assurés. De même son point d'aboutissement au sud-ouest reste incertain. Son profil montre un fond plat. Les bords sont plus irréguliers (droits ou évasés) sans doute à cause d'effondrements ponctuels (dimensions : 50 cm de large pour 20 cm de profondeur). On a sans doute affaire à une tranchée correspondant au démontage d'une canalisation enterrée. Les vestiges du mur 2485 sont trop arasés à sa jonction avec 2091 pour montrer un passage aménagé. Toutefois, dans le même axe, traversant le trottoir en direction du fossé latéral de la voie publique, on trouve l'empreinte d'un caniveau (Us 3324). Jouxtant la canalisation, on a pu observer une fosse de petite dimension (Us 2561, fig. 269) que C. Dunikowski interprète comme le fond d'un foyer de forge. Il s'appuie contre le mur de façade 2485 et est creusé dans le sol 2502 avec lequel il fonctionne visiblement. Son plan est légèrement ovale (50 x 60 cm). Son profil est en cuvette (20 cm de profondeur). Il est peu marqué par la rubéfaction. On note toutefois que le bord est induré, du côté sud-ouest où le sédiment encaissant a pris une coloration grise résultant probablement d'un effet thermique. Pour le reste, les parois ont pu être démontées. Des résidus rubéfiés trouvés dans le comblement de la tranchée 2091 pourraient correspondre. Le comblement était très charbonneux et contenait des déchets de forges (cf. *infra*). La tranchée 2091 et le niveau d'occupation charbonneux (Us 2565 = 2041) de 5 à 10 cm d'épaisseur, observé sur une partie de la surface du sol, ont également livré des résidus de productions liées à la métallurgie du fer :

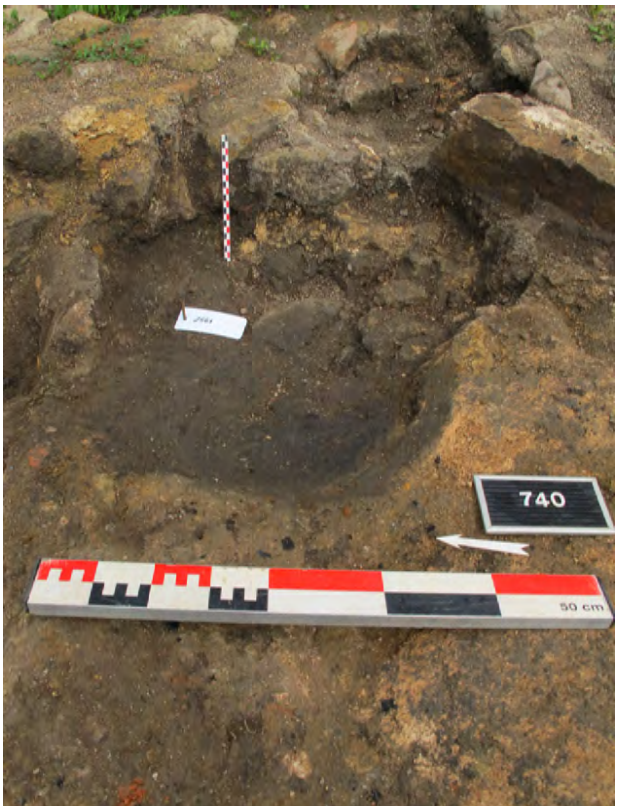
- fossé 2091 :
  - scories de fer : 58 éléments
  - battitures : 108 g sur prélèvement tamisé
  - chute de production : une tôle moyenne en bronze

- niveau d'occupation 2092/2565 :
  - scories de fer : 25 éléments
  - battitures 464 g/l sur prélèvement tamisé
  - chute de production : une tôle moyenne en bronze

- foyer (?) 2561 :
  - battitures 136 g/l sur prélèvement tamisé

On signalera également que la fosse tardive (post antique) 2798 = 2483, située dans cette partie du bâtiment, a livré des éléments liés essentiellement à la métallurgie du bronze, mais également quelques scories de fer, qui sont probablement du mobilier résiduel des couches antiques.
La pièce nord-est de l'espace 5DE-2 peut être identifiée comme un petit atelier de forge. Contrairement à la phase précédente, où les activités de métallurgie se répartissaient dans tout le bâtiment, les vestiges semblent témoigner qu'elles se concentrent dans cette seule pièce pour les phase D/E.

**Figure 269** Le foyer 2561




### 3.5.4. La pièce 5DE-3 (bâtiment nord-est)

Dans l'emprise de cette partie du bâtiment presque aucun vestige pouvant être relié à des phases postérieures à la phase C n'a été mis au jour. En dehors des tranchées des murs, on trouve les vestiges d'un sol de terre battue (us 2481) dans la partie sud-est de l'espace 5DE-3. Il est constitué d'un niveau d'argile et de sable brun-jaune assez similaire à ceux que l'on retrouve dans l'espace 5DE-2. Ce seul vestige ne permet pas de témoigner de la destination de cet espace pas plus que de son organisation interne. Deux rejets de production en fer ont été identifiés sur le sol 2481, mais ils peuvent être en position secondaire.

### 3.5.5. La cour sud-ouest (espace 5DE-4)

Au sud-ouest du bâtiment, se développe un espace ouvert correspondant à une cour (planche 36). Il présente une forme trapézoïdale. En effet, si la séparation entre les ensembles 4 et 5 suit une limite droite, la limite entre la voie interne et la cour de l'ensemble 5 montre une divergence de direction par rapport à la bordure nord-ouest du bâtiment. La cour se réduit en allant au sud-ouest au profit de la voie interne. C'est à cet endroit que s'ajuste la largeur de la voie interne beaucoup plus réduite dans sa partie nord-est (entre les ensembles 5 et 7) qu'au sud-ouest de l'emprise de fouille.
Une partie de cet espace a un degré de conservation très limité du fait de vastes fosses creusées tardivement (phase F ou plus probablement Moyen Âge) dans sa partie nord-ouest (fig. 270). En particulier, on ignore si la cour était entourée d'une palissade ou d'un muret. Du coté sud-est, les seuls vestiges apparents sont ceux du bâtiment latéral construit dans la partie sud-ouest de l'ensemble 4. Mais il est très mal calé chronologiquement et stratigraphiquement. Il peut avoir été construit entre les phases C et E. Il sûr qu'il est abandonné à la phase F (cf. *supra* ensemble 4 phase C et D/E). Au sud-ouest, une tranchée d'épierrement permet de restituer un mur. Mais, pareillement, on ignore s'il est présent au IIe et IIIe s. ap. J.-C. Quant au côté nord-ouest, les fosses évoquées plus haut ont largement perturbé cette zone. La fouille a tout de même permis de restituer un creusement linéaire (Us 2286) qui correspond, au vu de son tracé, au caniveau bordant la voirie interne au sud-est.



**Figure 270** Vue générale du secteur 36 (5DE-4) recoupé par les fosses médiévales

Au sein de la cour un sol de graviers (us 2285, fig. 271) a été mis en place. Il repose sur des niveaux de sol de terre attribués aux phases B et C. Il contenait du mobilier céramique postérieur à la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. Il est constitué d'un lit de petites pierres (10 cm max.), de graviers et de sable compacté de 5 à 10 cm d'épaisseur. Il devait couvrir l'ensemble de la cour 5D-4, mais il n'est conservé que dans sa partie centrale.
En dehors de ce sol empierré, on n'observe presque aucun aménagement que l'on puisse associer à l'état des phases D/E. Une fosse (us 2064) est située au sud-ouest de la cour. Il s'agit essentiellement d'un piégeage lié au soutirage créé par une large fosse augusto-tibérienne (Us 3310) sous-jacente. Le tassement du comblement a piégé des lambeaux de sol et des rechapages des phase B et C. La « fosse » 2064 en constitue en fait le sommet. On y trouve du mobilier céramique qui marque plutôt la fin de la

phase C. Le segment de caniveau 2374, observé au centre de la cour 5DE-4 pourrait appartenir à cette phase. Il est constitué d'un double alignement de pierres posées à plat au sein du sol empierré. Il aurait alors servi à drainer cet espace en collectant les eaux depuis sa position centrale.

**Figure 271** Le sol empierré 2285 et le caniveau 2374



### 3.5.6. Synthèse : l'ensemble 5 au II et IIIe s. ap. J.-C.

Comme pour l'ensemble 4, les vestiges mis au jour ne permettent pas de clairement distinguer les états des phases D et E. S'il semble que les structures architecturales n'aient pas changé entre les II et IIIe s. ap. J.-C., certains réaménagements nous échappent probablement compte tenu de l'état de conservation de ces niveaux, en particulier pour la phase E.
Si l'on est obligé de globaliser les deux phases au sein d'un même état, les vestiges permettent néanmoins de se faire une idée assez précise de l'organisation de l'ensemble durant cette période. Il se développe toujours au sein des mêmes limites que celles mises en place à la phase C. Et on retrouve une organisation bipartite avec un bâtiment principal sur la moitié nord-est et une cour empierrée au sud-ouest. Comme pour les ensembles 3 et 4 qui sont mitoyens, on assiste à une reconstruction du bâtiment principal. Les éléments architecturaux visibles sont là aussi plus massifs (largeur et profondeur des murs) qu'à la phase C. Il se reprend l'emplacement de celui de la phase C dont il a détruit la plupart des vestiges architecturaux. Ce bâtiment suit un tracé légèrement différent de celui des autres bâtiments de la façade nord-est. Si on retrouve bien un mur porteur central séparant la partie nord-est en deux espace distincts, celui-ci ne s'étend pas sur toute la longueur de l'édifice. En effet, il vient se joindre en T à un mur perpendiculaire qui délimite un volume séparé dans la partie sud-ouest. Par ailleurs, comme pour les ensembles 2 et 3, un puits engagé est bâti au sein d'un des murs (façade sur la voie publique).
Les aménagements intérieurs sont mal conservés dans la plupart des pièces. On a pu toutefois mettre au jour des lambeaux de sols et des cloisonnements internes. Dans la partie sud-est (5DE-2), le niveaux sont mieux préservés. On y observe des sols de terre et les vestiges de deux petites cloisons. Ces dernières permettent de restituer trois petites pièces. La plus au nord-est a livré des vestiges mobiliers (déchets de production) et immobiliers (foyer) qui témoignent d'une activité de métallurgie du fer au moins pour la phase D.
L'essentiel du mobilier collecté pour cette phase au sein de l'ensemble 5 concerne la métallurgie du fer et dans une moindre mesure celle du cuivre

(éléments résiduels ?). Ces vestiges ont été listés plus haut. En dehors de la céramique et des restes fauniques, on note également la présence de quelques objets liés à la sphère domestique. D'abord une série de tessons épars témoignant de l'usage de vaisselle en verre. Mais également des pièces probablement liées à un ou des de coffrets : fragments de charnières en os et clous décoratifs en bronze (sol 2315, espace 5DE-1, un clou isolé sur le sol 2098). Le domaine personnel est représenté par seulement deux éléments de parure : une fibule (type Riha 1.4.1) et une épingle en os. Les deux proviennent du sol de l'atelier (5DE-2 nord-est). L'outillage n'est quasiment pas représenté : on relève seulement une aguille ne os qui vient également de la zone de l'atelier. Quant aux vestiges de décors et d'aménagements architecturaux ils sont aussi très modestement représentés par un fragment de verre à vitre. On ne trouve pas de restes de placages de marbre ou de calcaire, ni de reste d'enduits peints. La modestie de l'*instrumentum* découvert interroge encore une fois, au-delà du degré de conservation, sur la gestion des déchets tant en milieu domestique qu'artisanal.
En ce qui concerne les datations, la mise en place de cet état semble se faire dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Les deux autre ensembles de la façade nord-est ont été repris plutôt au milieu du IIe s. ap. J.-C. Si l'ensemble 5 a été reconstruit dans la continuité, ce qui semblerait logique compte tenu de la mitoyenneté des bâtiments, les marqueurs chronologiques à notre disposition et la stratigraphie ne permettent pas de le confirmer. Le mobilier céramique découvert dans la masse des sols encore en place montre une mise en place à la fin de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (sols 2098, 2481, remblai d'installation 2273 du sol 2315, remblai 2435 scellant les niveaux de la phase C). Les rares niveaux d'occupation (ceux de l'atelier de métallurgie 5DE-2, Us 2092=2565) ont livré des fragments de céramique du IIe s. ap. J.-C. Se pose donc la question de la durée de vie de l'atelier et de la nature d'éventuels réaménagements au IIIe s. ap. J.-C. Aucun niveau clairement daté du IIIe s. ap. J.-C. n'a été mis au jour au sein du bâtiment. Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait de modification architecturale majeure au-delà du IIe s. ap. J.-C. si on s'en tient à ce que nous voyons des murs. La cour arrière a livré quelques éléments du IIIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, tout l'environnement extérieur laisse supposer que le bâtiment nord-est est toujours présent au IIIe s. ap. J.-C. Une série de reprises pourraient dater de la phase F. une série d'indices témoigne d'une continuité du bâti au début du IVe s. ap. J.-C. (même si sa forme exacte nous reste inconnue) sur les ensembles 4 et 5. Quand bien même les réaménagements internes nous échappent, il est très probable que l'ensemble 5 reste sensiblement identique dans sa structuration globale au IIIe s. ap. J.-C.

## 3.6. L'ensemble architectural 6

Au début du IIe s. ap. J.-C., l'ensemble 6 est entièrement remanié (planche 5, fig. 272). Toutefois, comme on l'a vu (cf. phase B/C § 2.7.), les nouveaux murs qui sont érigés viennent s'appuyer sur les constructions du Ier s. ap. J.-C. qui sont en grande partie maintenues. Nous renvoyons à cette même partie pour le détail de la distinction entre les murs du Ier s. ap. J.-C. et les constructions ultérieures.
Dans la partie sud-est, une série de nouveaux murs sont implantés (murs ou tranchées d'épierrement TR 1512/FAN 1820, MR 1183, MR 1259, MR 1189, TR 1134/FAN 1842, MR 1042, MR 1131, TR 1232). Comme on l'a évoqué lors des descriptions des vestiges du Ier s. ap. J.-C., ces murs partagent une même morphologie différente de celle des vestiges du Ier s. ap. J.-C. : les segments conservés montrent une fondation constituée d'un premier blocage de pierres brutes et de tuiles, dont le sommet est lié par

**Figure 272** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 à la phase D



une couche de mortier de chaux dans laquelle est noyée la suite du blocage de fondation. Ils possèdent également une orientation similaire (autour de 34-36° O/Nl) qui les distingue, là encore, de celle des murs des phases B/C. Ces implantations viennent s'appuyer sur les constructions du Ier s. ap. J.-C. et complètent un plan symétrique avec deux ailes (fig. 273). Le corps de bâtiment de la phase B/C en devient la partie sud-ouest, tandis que les nouveaux murs donnent naissance à une aile sud-est et à la partie centrale de la moitié sud de l'ensemble 6D. Ces nouveaux corps de bâtiments remplacent la cour présente à l'ouest de la construction du Ier s. ap. J.-C. et la ruelle probablement présente à cette époque entre l'ensemble 6 et les ensembles 7 et 11. Malgré le parti pris esthétique évident (retrait dans la façade sud, symétrie du plan…), le souci de conserver une partie des anciennes maçonneries créent des « distorsions » au niveau de certaines jonctions (c'est le cas sur la façade par exemple).

**Figure 273** Déterminations du phasage du bâti (phases BC / phase D)




Dans la partie nord, il est plus délicat de savoir quelles sont les parties anciennes qui ont été conservées. Nous ne sommes pas sûrs de la forme du bâti au Ier s. ap. J.-C. Au IIe s. ap. J.-C., cette partie l'ensemble 6 est occupée par un vaste espace central quadrangulaire, probablement une cour. Elle est définie par les murs MR 1306, FAN 1827 (TR 1024) et FAN 1828 (TR 1549). Il est possible que les deux premiers qui la bordent au nord-est et sud-ouest aient déjà été présents dès le Ier s. ap. J.-C ; en particulier du côté sud-ouest (TR 1024/MR 1827), qui aurait alors constitué la limite nord-est d'un corps de bâtiment (cf. *supra* § 2.7.). L'existence de ce dernier pourrait expliquer le décrochement des limites de la cour centrale par rapport aux bordure des ailes de la partie sud de l'ensemble. Toutefois, cet état de fait résulte peut-être d'un choix délibéré. L'espace central est flanqué au sud-ouest et au nord-est par de deux corps de bâtiments. Encore plus au nord-ouest, les reconstructions ultérieures, en particulier les décaissements liés à la mise ne place d'une voie médiévale, ont complètement détruit les niveaux

et les vestiges architecturaux. On ignore donc la nature de l'organisation du bâtiment dans cette zone. Par ailleurs, la limite d'emprise ne nous permet pas de voir la jonction entre ces bâtiments et la voie publique qui bordait l'îlot.
Le plan se distingue par ailleurs des autres ensembles. On peut y voir une architecture plus marquée par une organisation méditerranéenne classique. La surface bâtie de cet ensemble au IIe s. ap. J.-C. est relativement plus vaste que celle des autres constructions mises au jour sur l'emprise. Notamment la largeur de l'ensemble atteint près de 24 m (80 pieds romains ?), ce qui constitue la plus grande largeur d'unité architecturale du site.
L'installation de cette phase se fait en concomitance avec les ensembles 7 et 11. la bordure sud-ouest de l'ensemble 7 laisse une largeur standard à l'aile sud-est de l'ensemble 6. Ce dernier a englobé la probable ruelle présente au nord-est au Ier s. ap. J.-C. Par contre, le redéploiement de la partie sud-ouest de l'ensemble 11 au IIe s. ap. J.-C. s'établit en partie sur l'emprise de la petite voirie interne nord-ouest/sud-est. Les murs de ce dernier montrent une divergence de direction très nette par rapport à la trame urbaine classique (cf. *infra*). Elle s'explique probablement à la fois par une résilience des anciennes orientations, influencées par la topographie, et par la possibilité d'extension sur un espace auparavant dénué de bâtiments.
Si les éléments architecturaux qui composent l'état du début du IIe s. ap. J.-C. sont observables ou peuvent être déduits par l'analyse stratigraphique, les aménagements intérieurs et les sols ont presque tous été oblitérés par les reconstructions ultérieures sans laisser de trace. Tout au plus observe-t-on quelques vestiges des remblais qui ont précédé l'installation de la phase D. C'est probablement le cas, par exemple, dans le secteur de fouilles 24 avec la couche Us 1455.
Les seuls niveaux bien attestés de cette période sont des sols de béton, mais qui sont bâtis dans un second temps, au sein de l'espace 6D-11 (la « cour centrale »). En effet, l'emprise de cette partie du bâtiment est entièrement reprise au cours du IIe s. ap. J.-C. Cet espace très probablement ouvert se voit découpé en au moins 5 pièces différentes par une série de murs bien maçonnés et fondés qui se distinguent bien des autres constructions. Cet état prend place avant une réfection que nous lions à la mise en place de l'atelier de Pistillus, au sein de l'ensemble 6, à la fin du IIe s. ap. J.-C. Cette dernière reprise marque le début de la phase E (fin IIe et IIIe s. ap. J.-C.).

### 3.6.1. L'aile sud-est (pièce 6D-1 et 6D-2).

Ce qu'on peut définir comme l'aile sud-est de l'ensemble 6 est limité au nord-ouest par le mur 1401, au sud-ouest par le mur 1259 (fig. 274 a), au sud-est par le mur FAN 1820 (TR 1512, fig. 274 b) et au nord-est par une série de trois murs, qui la sépare des ensembles 7 et 11 : MR 1069/1070, FAN 1806 (TR1408) et MR 1065. Une lacune a été observée dans le blocage de fondation du mur 1069/1070. On peut se demander s'il s'agit d'une simple dégradation des vestiges ou si elle témoigne de d'une communication entre les ensembles architecturaux 6 et 7. À cette période la partie de l'ensemble 7 sur laquelle donnerait un tel passage est une cour, qui ouvre elle-même sur la ruelle interne nord-est/sud-ouest. Le mur 1259 s'appuie sur la fondation du mur (ou du plot ?) du Ier s. ap. J.-C. MR 1258. Mais pas plus que la construction 1258, le nouveau mur ne semble se prolonger vers le nord-ouest. Si les fondations trahissent la réalité des cloisonnements (il pourrait exister une cloison plus légère, ou moins fondée qui n'a pas laissé de trace), il faudrait donc restituer un passage ouvert entre le couloir 6D-3 et la pièce 6D-2. Le mur 1065 (=1066) amorce la divergence de direction par rapport à la trame urbaine classique qui marque l'extrémité sud-ouest de l'ensemble 11.



**Figure 274 a** La fondation du mur 1259
**b** Les tranchées d'épierrement de l'angle S-O de l'espace 6D-1

Cette partie du bâtiment est recoupée en deux par le mur 1189 (fig. 275). Les deux pièces ainsi formées sont de taille similaire (environ 6,8 x 5,5 m), ne serait-ce la réduction induite par la direction du mur 1065 évoqué ci-dessus. Le remblai 1455 (datation du mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C.) marque peut-être l'installation du bâtiment (planche 31, fig. 276). Aucun autre niveau ou aménagement de la phase D n'a été conservé dans ces pièces. On passe directement des sols du Ier s. apr. J.-C. (niveaux de voirie probables) aux reprises du IIIe s. ap. J.-C. (fours de Pistillus, cf. *infra* § 4.6.).



**Figure 275** La fondation de 1189, coupé par le four 1186 (ph. E)

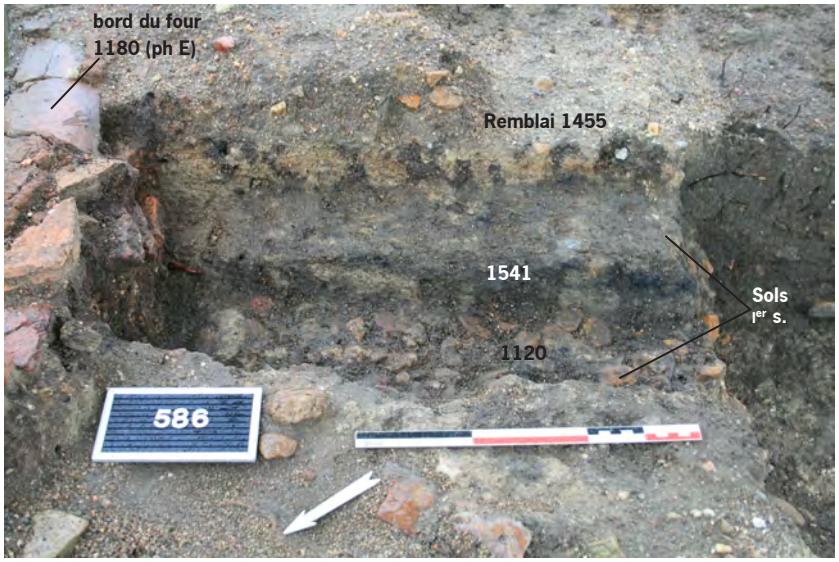



**Figure 276** Enchainement de sols à l'ouest du four 1186 (ph. E)

### 3.6.2. La partie centrale du sud-est du bâtiment (pièce 6D-3 à 6D-6)

La partie située entre les deux ailes est occupée par un ensemble de quatre pièces longues, dont deux sont visiblement des couloirs. Au niveau de la ruelle, cette part du bâtiment est située en retrait par rapport aux deux ailes latérales, produisant un effet esthétique sur la façade. Les dimensions de l'ensemble de cette zone sont d'environ 13,5 x 11,5 m.
On observe au nord-ouest une pièce allongée nord-est/sud-ouest (6D-3 : 11 x 2,9 m). Ses dimensions et sa morphologie suggèrent qu'il s'agit d'un couloir. Il permet de distribuer les côté du bâtiment (pièces 6D-9, au sud-ouest, et 6D-2, au nord-est) à partir du couloir 6D-4, avec qui il fait une jonction en T. Sa position, le long du côté sud-est de l'espace 6D-11, laisse la possibilité que ce corridor ait également pu être une galerie ouvrant sur la cour.
La pièce 6D-4 a une morphologie proche de celle de 6D-3 (10,6 x 2,9 m). Il s'agit visiblement d'un couloir d'accès, positionné au centre de l'axe du bâtiment. Il permet l'accès depuis l'extérieur directement vers la cour et les ailes via le corridor 6D-3.
Deux pièces inégales flanquent le couloir 6D-4. Cette inégalité s'explique sans doute par le fait que certains des murs de la pièce sud-ouest (6D-5) font partie du bâti qui précède l'érection de la construction du IIe s. apr. J.-C. Leurs dimensions sont d'environ 10,6 x 5 m, pour la pièce sud-ouest (6D-5), la plus grande, et 10,6 x 3,8 m pour la pièce nord-est (6D-6)
Là encore, en dehors des murs, aucun aménagement de cette phase n'a été conservé (fig. 277 a).

### 3.6.3. L'aile sud-ouest (pièce 6D-7 et 6D-8)

L'aile sud-ouest est définie au nord-ouest par la prolongation sud-ouest (restituée) du mur 1044 et au nord est par le mur 1021. Ce sont des éléments du bâtiment du Ier s. ap. J.-C. intégrés dans la construction IIe s. ap. J.-C. Au sud-ouest, une grande partie du mur a été récupérée. L'extrémité sud-est de cette cloison (MR 1039, fig. 277 b) fait partie des maçonneries reprises au IIe s. ap. J.-C. Mais le démontage de la suite du mur ne permet pas de savoir si cette reconstruction s'étendait à toute la longueur du mur.
Le mur 1039 est chaîné en T à deux murs qui courent le long de la ruelle : MR 1040 qui constitue la façade de l'aile sud-ouest et sa prolongation sud-ouest MR 1349. Ce dernier faisait partie d'un ensemble architectural qui

se développe au sud-ouest de l'ensemble 6, mais dont nous n'avons qu'une très faible partie sur l'emprise de fouille. L'espace global de l'aile s'étend sur environ 15 x 6,7 m. Deux murs découpent cet espace en plusieurs pièces : d'une part le mur 1020 (fig. 277 c), dont l'architecture et l'orientation laissent à penser que sa construction s'est faite en même temps que les reprises de la façade ; d'autre part le mur FAN 1823 (TR 1343), partie intégrante du bâtiment du Ier s. ap. J.-C., mais dont la récupération tardive laisse à penser qu'il était toujours en place au moins jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C.









**Figure 277 a** La fondation du mur 1131 recoupant les niveaux du Ier s. ap. J.-C.
**b** Le mur 1039 et les aménagements sur sa bordure sud-ouest
**c** Vue en coupe de la fondation du mur 1020

Les parties des nouveaux murs encore conservées montrent une facture classique, mais assez soignée : une fondation débordante liée au mortier de chaux dont les blocs inférieurs, d'assez belle dimension (50 cm), sont posés de chant. Les restes d'élévation (largeur 60 cm) sont constitués de pierres et moellons d'origine locale (grès, schiste…) liés au mortier et disposés en un double parement avec bourrage interne. Le mur 1040 vient s'appuyer sur le reste de fondation du mur du 1341 (cf. *supra* § 2.7.) qui forme l'angle sud-est de cette aile.
Si les deux murs internes (FAN 1823 et MR 1020) sont bien en place à cette période (cf. *supra*), l'aile est divisée en trois pièces. Au sud-ouest, la pièce 6D-7, limitée par le mur FAN 1823, reste donc presque identique à l'état du Ier s. ap. J.-C. (6,7 x 6,5 m). Au nord-ouest, le mur 1020 délimite

une pièce d'environ 6,7 x 5,8 m (6D-8). Entre les deux, on trouve une pièce de plus petite taille (6,7 x 2,9 m). Sa largeur est identique à celle des couloirs de la partie centrale. Il pourrait s'agir d'un espace d'accès.
Au sud-ouest de la pièce 6D-7, on trouve l'un des rares aménagements intérieurs de l'ensemble 6 que l'on peut dater du IIe s. ap. J.-C. Il s'agit de la tranchée d'une canalisation (us 1329) qui passait au travers du mur 1040 pour se prolonger dans la rue par le caniveau 1266 (fig. 278) qui aboutissait lui-même dans le caniveau 1204. On a affaire ici à une tranchée de récupération de 60 cm de large pour 25 cm de profondeur. Il est scellé par un remblais contenant du mobilier céramique de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. (Us 1330). Il doit correspondre à la mise en place des sols de la phase suivante (Phase E, IIIe s. ap. J.-C.). La suite du caniveau dans la ruelle (Us 1266) semble abandonnée à la fin du IIe s. ap. J.-C. Son passage au sein du mur 1040 est construit en même temps que le mur. Il ne s'agit pas d'un réaménagement postérieur. Nous ne connaissons pas son point d'aboutissement au sein de la pièce (extrémité nord-ouest érodée). Nous ignorons donc si un réceptacle permettait l'évacuation d'eaux usées juste à partir de cette pièce, ou s'il était relié à un système plus complexe. Après l'abandon du caniveau 1266 dans la ruelle, un réaménagement dans le mur 1039 a probablement permis de créer un nouveau débouché pour l'évacuation des eaux usées, via le caniveau 1292 au sud-ouest. Mais cette reprise a sans doute eu lieu au IIIe s. ap. J.-C.



**Figure 278** Le débouché du CN 1329=1266 dans le mur 1040 et sa prolongation dans la voirie

### 3.6.4. Le premier état de partie nord de l'ensemble 6 (pièce 6D-9 à 6D-11)

Dans un premier temps, la partie nord de l'ensemble 6 au IIe s. ap. J.-C. est occupée par un grand espace quadrangulaire central (6D-11) – probablement une cour – flanquée de deux pièces latérales au sud-ouest et au nord-est (6D-9 et 6D-10).
Les vestiges de l'extrémité nord-ouest de cette zone on été détruits par des décaissements ultérieurs (voie médiévale cf. *infra* § 6.). On est donc dans l'incapacité de savoir comment se terminait l'ensemble 6 à cet endroit. De plus, la limite d'emprise ne permet pas de connaître la liaison avec la voie publique. Enfin, les réaménagements du second état dans la cour 7D-11 (cf. *infra*) ont oblitéré tous les sols antérieurs, y compris ceux du début du IIe s. ap. J.-C.
Pour le début de la phase D, on ne dispose donc que des tranchées d'épierrement des murs qui définissent la cour 6D-11 : Us 1024 (FAN 1827) au sud-ouest, 1549 (FAN 1828) au sud-est, et 1552 au nord-est. Pour cette dernière, un segment de la fondation subsiste (Us 1306), mais il pourrait

s'agir d'un segment de l'état du Ier s. ap. J.-C. S'y ajoutent les murs qui séparent l'ensemble 6 de l'ensemble 11 et le mur qui le limite à l'ouest, dont il ne reste qu'un lambeau (Us 1039).
La pièce sud-ouest (6D-9) occupe un espace quadrangulaire d'au moins 16 m de long pour 5,8 de large. Elle est fermée au sud-est par le mur 1020. Mais il existe dans doute des murs de refend ou des cloisons qui nous échappent.
Du côté nord-est (pièce 6D-10), la disposition de la pièce est particulière du fait des décrochements et des orientations divergentes imposés par les pièces de l'extrémité sud-ouest de l'ensemble 11. Ce dernier est en effet rebâti à la même période. Mais cette disposition, peu cohérente avec le plan général symétrique de l'ensemble 6, indique peut-être que la reconstruction de l'ensemble 11 l'a précédé.
L'espace central (6D-11) occupe une emprise d'environ 13 m du nord-est au sud-ouest. Sa dimension nord-ouest/sud-est reste inconnue. Mais du fait de l'inclinaison du mur 1067 (partagé avec l'ensemble 11), si on prolonge vers le nord-ouest le mur 1306, elle ne pouvait guère dépasser les 12 m.

### 3.6.5. Les reprises au sein de l'espace 6D-11.

Toujours durant le IIe s. ap. J.-C. (phase D) l'espace 6D-11, interprété comme une cour, est entièrement repris. On y bâtit une série de murs assez massifs (MR 1012, 1014, 1640, 1641, 1642) qui partagent l'espace en une série de pièces (6D-11a à 6D-11e). Dans un premier temps, ces bases de murs avaient été interprétées comme les fondations de constructions plus minces dont l'élévation suit et prend appui sur ces premières maçonneries. Un examen plus minutieux a montré qu'il s'agissait de deux phases séparées. En effet, un sol de béton est présent dans la plupart de ces pièces, plus ou moins bien conservé. Or il est patent que ce sol vient s'accrocher sur le haut des maçonneries les plus larges, à la jonction de l'élévation et de la fondation de ces murs (fig. 279 et 280 a). Les murs plus petits sont nettement séparés de ce sol de béton. Les murs d'origine, les plus massifs, ont donc été démontés jusqu'au niveau du sol, puis ont été remplacés par les constructions plus minces (attribuées à la phase E, IIIe s. ap. J.-C.). On ne peut donc pas juger de l'élévation de ces murs. Toutefois, les points d'accroche des sols de béton suggèrent que la largeur des bases conservées se maintenait au niveau de l'élévation. Pour le reste ces murs partagent une même architecture (fig. 280 b et281). Ils mesurent environ 65 cm de large. Leur fondation est profonde d'environ 50 cm. Elle est constituée d'une série de 5 à 6 lits de pierres brutes (10 20 cm) liées au mortier de chaux. L'ensemble forme une base très solide qu'il a été difficile d'entamer même à la pelle mécanique.

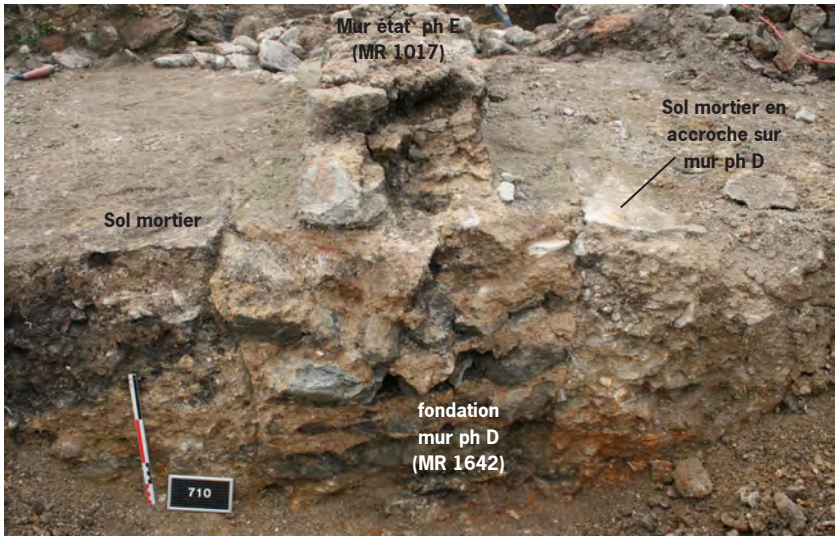
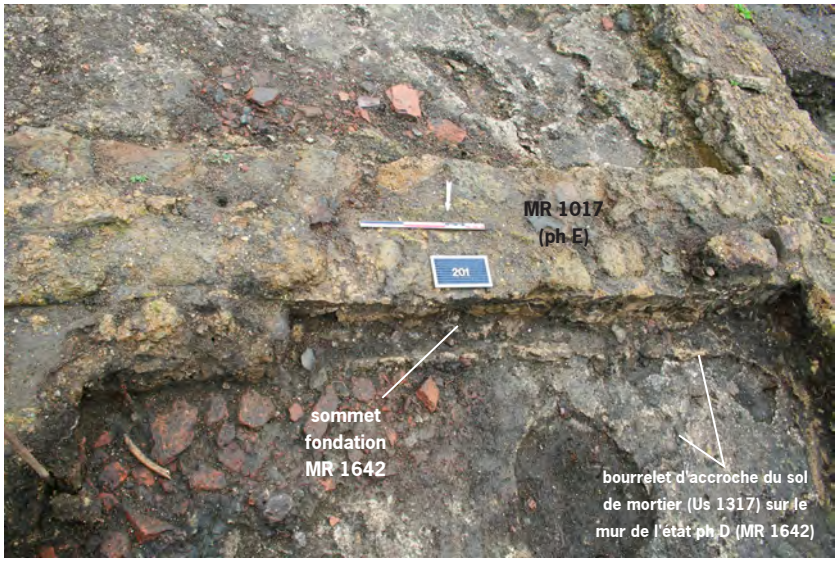



**Figure 279** Vue en coupe des murs 1641 et 1017 et de l'accroche des sols en mortier

**Figure 280 a** Vue de l'accroche des sols en mortier en déclage avec l'élevation des murs tardifs
**b** Vues en coupe des murs du second état de l'espace 3D-11




a













b

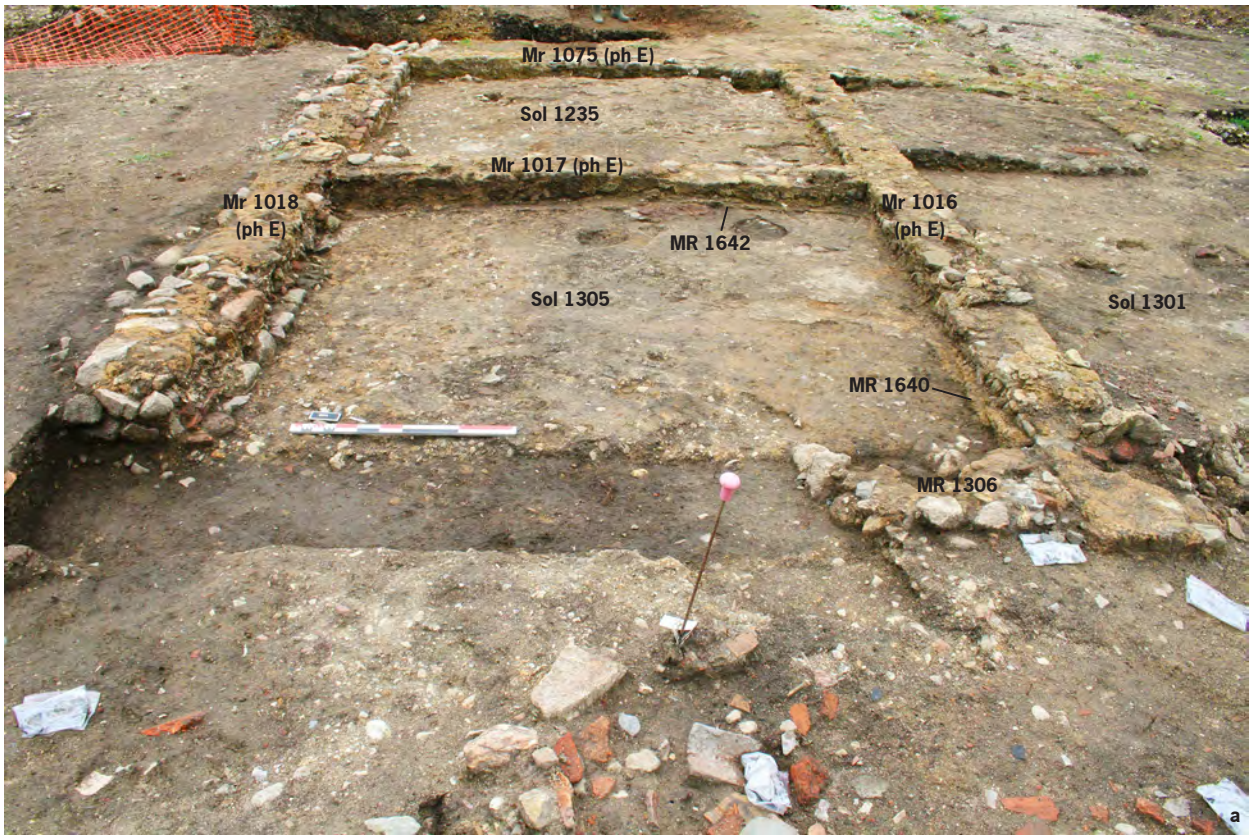


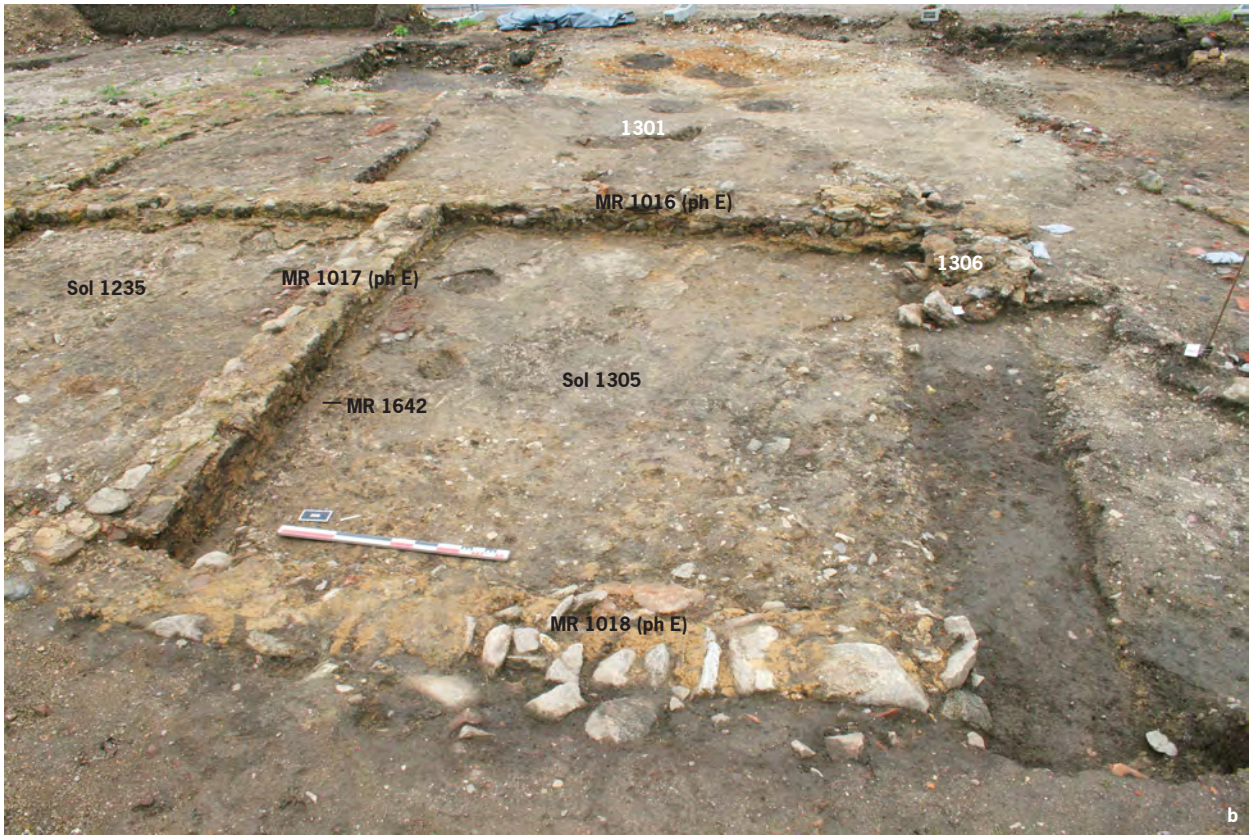

**Figure 281** Ex. de chaînage des murs du second état : 1012/1641

Cet ensemble de murs vient s'appuyer sur les maçonneries qui ceinturaient la cour. C'était notamment visible au niveau de la liaison entre le segment de mur 1306 (premier état) et le mur 1640. L'aspect massif des fondations s'explique peut-être par le fait que ces aménagements sont construits au milieu d'un ensemble déjà bâti. Ces murs soutenaient une élévation assez importante pour dépasser les toitures du premier état afin d'avoir accès à la lumière dans les nouvelles pièces qu'ils définissent.
De ces dernières, trois ont des limites bien cernées (6D-11a à c). Deux sont des petits modules identiques (6D-11a et b) : 5,2 x 3,6 m. La troisième (6D-11c) est plus vaste (environ 8 x 5,8 m). Les limites exactes des deux autres espaces plus au nord-ouest nous échappe. La pièce 6D-11d se développe en L dans sa partie ouest. Et elle devait être limitée à au nord-est par la prolongation du mur 1306. Ses dimensions supposées sont donc de 7,2 m sur l'axe nord-est/sud-ouest (décrochement compris) tandis que sur l'axe perpendiculaire elle devait atteindre au moins 6,8 m. On note un contrefort dans le décrochement sud-ouest de la pièce, lié au parement sud-est du mur 1012. Il s'agit probablement d'un renfort rendu nécessaire par l'élévation supérieure de ces pièces intérieures. Il est moins probable qu'il s'agisse d'un aménagement intérieur, comme un support pour un escalier par exemple. On ne trouve d'ailleurs pas de trace sur le sol qui pourrait le confirmer. Enfin, au nord-ouest, la pièce 6D-11e est très probablement limité au sud-ouest par le mur FAN 1827 (TR 1024). On peut lui restituer une longueur de près de 8 m sur l'axe nord-est/sud-ouest et d'au moins 4,6 m sur la perpendiculaire.

Le seul aménagement visible au sein de ces pièces est une série de sols identiques en mortier blanc gris (Us 1235, 1301, 1305, 1365, 1831, fig. 282). Malgré leur état de dégradation, on les retrouve sur toutes les surfaces. Toutefois, ils sont très dégradés dans la partie nord-ouest. Dans la pièce 6D-11e, il n'en reste qu'un lambeau dans l'angle des murs 1012 et 1014. Il est constitué d'une chape au mortier de 2 à 3 cm d'épaisseur, posée sur un radier de sable compacté et de petites pierres. Au dessus de la pièce excavée 1363 (cf. *supra* phase C), le tassement des couches de comblement a provoqué son effondrement.
Avec ces réaménagements, on a donc affaire à l'installation d'une série de pièces à l'architecture relativement soignée, au moins du point de vue technique, au sein de ce qui a un temps probablement été une cour. Toutefois, on ne dispose d'aucun élément qui permette de juger de la destination de ces pièces.

**Figure 282** Vue générale des sols de mortier
(le murs en élévations sont postérieurs : ph. E)
**a** F3.6_15a : pièces 6D-11a et b
**b** F3.6_15b : pièce 6D-11a
**c** F3.6_15c : pièce 6D-11c
**d** F3.6_15d : pièce 6D-11d




murs médiévaux
MR 1012
Sol de mortier effondré
Sol 1158
MR 1015 (ph E)
FS 1363 (ph C/D)
c


MR 1640
MR 1016 (ph E)
Sol 1301
305
d

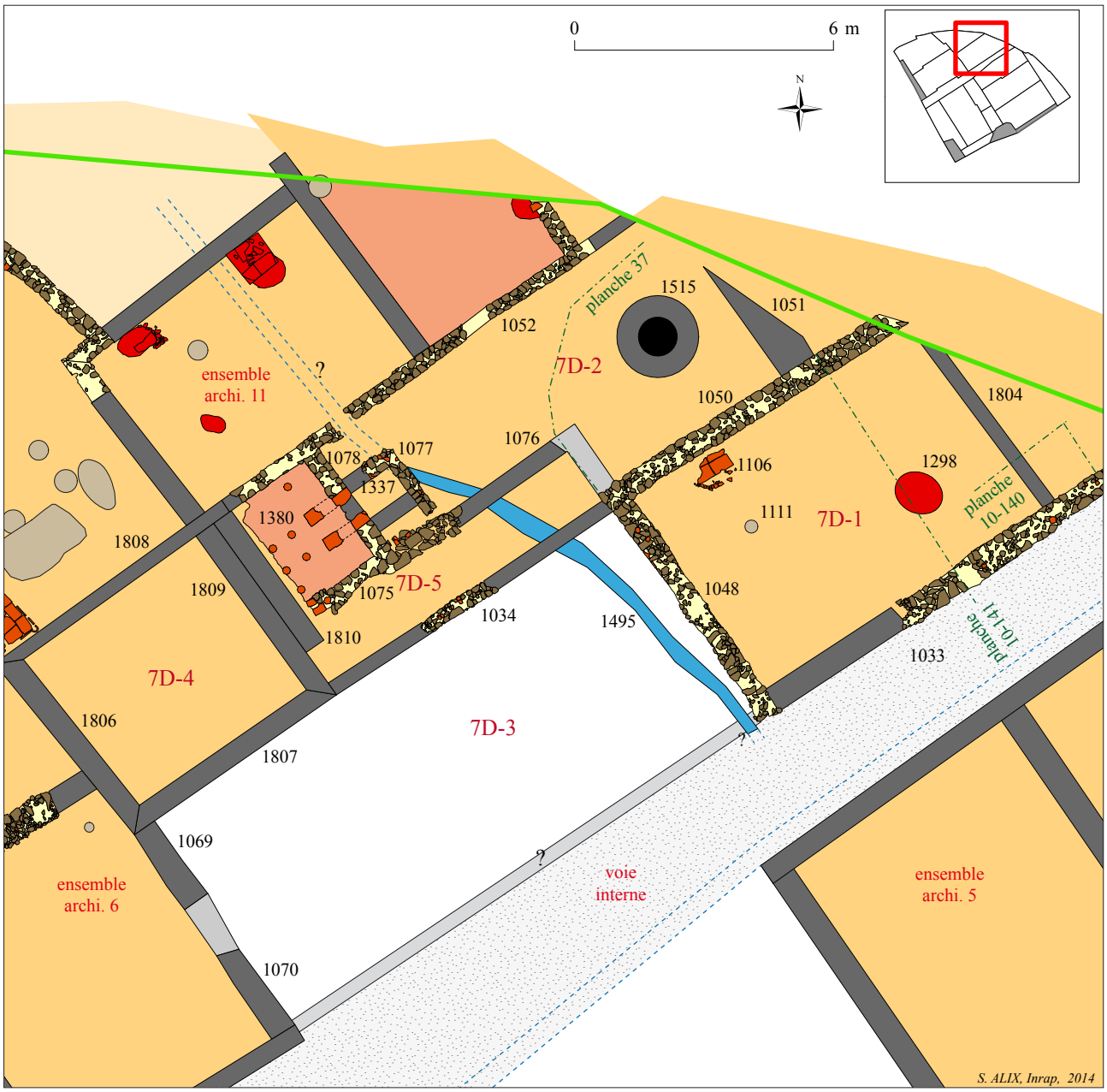
### 3.6.6. Synthèse : l'ensemble 6 au IIe s. ap. J.-C., une *domus* au plan architectural particulier

Le IIe s. ap. J.-C. voit donc se réaliser de grandes modifications sur l'emprise de l'ensemble 6. L'étude de détail des vestiges de mur a permis de voir que les constructions préexistantes, mises en place au milieu du Ier s. ap. J.-C., sont englobées dans un projet architectural plus vaste. Le degré d'arasement des bâtiments (pas de sols ou d'aménagements conservés) ne permet pas d'en connaître autre chose que son plan. On peut toutefois y lire la volonté de trancher avec les ensembles bâtis plus communs qu'on retrouve ailleurs sur l'emprise. On a ici le souci de créer un bâtiment symétrique, avec deux grandes ailes qui se détachent en façade par le jeu d'un léger renfoncement. La partie centrale de la moitié sud est pourvue de couloir permettant un accès aisé aux salles latérales. Par ailleurs, ils vont directement de la voirie interne de l'îlot vers ce grand espace central quadrangulaire que l'on peut très probablement interpréter comme une cour. Ce dernier élément rappelle indubitablement des plans plus méditerranéens. Si on retrouve des cours et des espaces ouverts dans les ensembles bâtis de l'emprise depuis la période tibérienne, ce sont plus généralement des vides à l'arrière d'un corps de bâtiment principal. Peu des bâtiments mis au jour possèdent des salles latérales. Au mieux des galerie fermées améliorent l'accès à un bâtiment arrière, souvent dans un second temps. Ici on a affaire à un projet architectural pensé d'emblée avec sa cour.
Toutefois, on voit que rapidement, au cours de la phase D, cet espace ouvert est comblé par la création d'une série de pièces dont nous restent des bases de murs soignés et des sols en mortier.
Il est bien difficile d'en savoir plus sur cet ensemble compte tenu comme on l'a déjà évoqué de son degré d'arasement. On ne retrouve pas, au sein des parties dégagées, de trace de l'activité métallurgique importante du Ier s. ap. J.-C. dont témoignent les restes découverts dans la pièce excavée Us1363 (cf. *supra* phase B/C). Le plan du bâtiment incite à voir un habitat plus cossu que les maisons à plan plus simple. Mais il n'est pas exclu que des pièces hors emprise sur la façade nord-ouest de l'îlot (ou détruites au sein de l'emprise) aient abrité une activité artisanale. Du point de vue de l'*instrumentum*, les vestiges de cette phase n'ont laissé aucun élément du fait de leur nature (sol de béton, éléments d'architecture…)
Enfin, on remarquera que les reconstructions des ensembles 6 et 11 au IIe s. ap. J.-C. se fait au détriment de la petite voie nord-ouest/sud-est qui étaient présente entre les deux au Ier s. ap. J.-C. et qui disparaît complètement.

## 3.7. L'ensemble architectural 07

Au début du IIe s. ap. J.-C., de profondes modifications sont réalisées sur l'ensemble 7 (planche 5, fig. 283). Toutefois, les nouvelles constructions se développent au sein d'une emprise semblable à celle qu'il occupait depuis le milieu du Ier s. ap. J.-C. De plus, malgré les reconstructions, sa structuration continue également de répondre à la même organisation générale, avec un bâtiment (principal ?) au nord-est, une cour plus au sud-ouest, puis un bâtiment plus petit dans l'angle ouest.
On rappellera que seule la partie ouest de cet ensemble a été dégagée du fait de la limite d'emprise. Nous n'avons pas pu observer son contact avec la voie publique au nord-est, pas plus que les pièces ou les espaces qui se trouvent entre celle-ci et les parties mises au jour.

**Figure 283** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase D

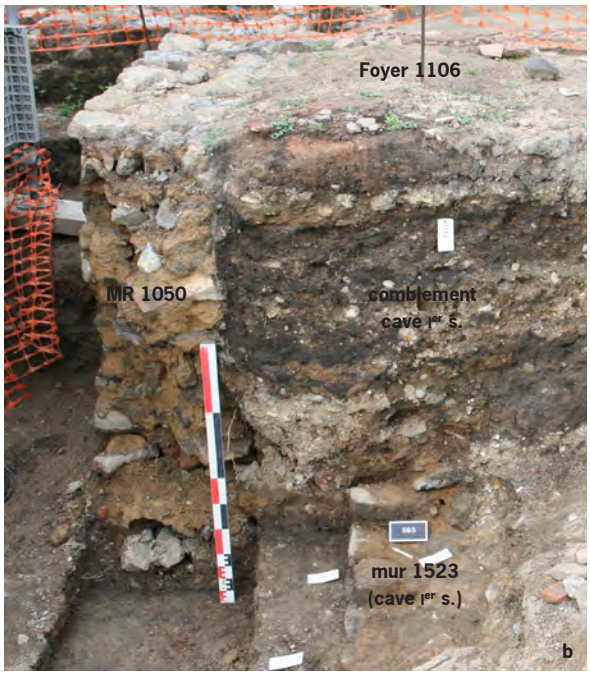


### 3.7.1. Le bâtiment nord-est (pièce 7D-1)

Ce bâtiment semble occuper toute la largeur de l'ensemble 7 dans sa partie nord-est (environ 11, 6 m de large, soit près de 40 pieds romains). Dans la partie visible, il se divise en au moins deux entités. D'une part, dans la moitié sud-est, la partie la mieux dégagée, la pièce 1 occupe un quadrilatère allongé nord-est/sud-ouest de 8,4 x 6,5 m. Elle est séparée de la prolongation du bâtiment, au nord–est, par un petit mur de cloison (FAN 1804/ TR 1281). Mais il s'agit de la même « unité » architecturale si on suit la projection du mur porteur 1050. Dans sa moitié nord-ouest, le bâtiment ne va pas aussi au loin au sud-ouest. Il est limité par le mur 1051, qui ferme le renfoncement constitué par l'espace 7D-2 (*infra*). Si le bâtiment se prolonge jusqu'à la voie publique, on peut lui restituer une longueur d'environ 14,5 à 15 m (50 pieds romains ?) pour la moitié sud-est et près de 10 m pour la moitié nord-ouest.
Les murs qui ceinturent la pièce 7D-1 (MR 1033 au sud-est, MR 1048 au sud-ouest et MR 1050 au nord-est, fig. 284 a, b et c) sont chaînés et construits sur le même modèle. Ils sont bâtis en pierres locales (moellons bruts ou équarris de grès et schistes très friables, parement double, bourrage interne), liées au mortier de chaux, sur une largeur d'environ 60 cm (2 pieds). Ils sont conservés sur 3 ou 4 assises. On note un ressaut de fondation dans la plupart des cas (bien visible au nord-ouest du Mr 1050 p. ex.), mais pas toujours net (partie sud-ouest du MR 1033). Les fondations sont constituées selon les endroits d'un blocage de pierres ou de lits plus réguliers, mais liés à la terre. Comme dans d'autres secteurs la profondeur des fondations changent selon l'altitude d'apparition du substrat. Ainsi, le mur 1050, installé au milieu de la cave de la phase B/C, est-il pourvu d'une fondation d'environ 1,3 m, qui atteint les niveaux de substrat sous la cave. Le mur 1033 a une fondation bien moins profonde, tandis que celle de MR 1048, parallèle à la pente, croît avec la pente naturelle et la présence de la cave du I^er^ s. ap. J.-C. Ces murs assez massifs forment visiblement la structure porteuse du bâtiment. Au nord-est de la pièce, une tranchée d'épierrement post III^e^ s. apr. J.-C. (Us 1281, planche 10) indique la présence d'un mur de cloison (FAN 1804), plus léger, qui devait relier les murs 1033 et 1050. Sur le côté nord-ouest du mur 1033, on ne note pas de trace d'arrachement : la cloison devait être simplement appuyée sur les murs porteurs. Pourtant cette structure supporte une dénivellation d'environ 20 à 30 cm entre la pièce au nord-est et la pièce 7D-1. L'installation des murs se fait après remblaiement des niveaux anciens : Us 1370 (planche 10) dans les secteur de fouilles 01, l'Us 1105 qui correspond au comblement de la cave après démontage des murs… On notera que les murs porteurs sont assez massifs pour supporter au moins un étage.L'intérieur de la pièce 7D-1 correspond aux secteurs de fouille 1 et 2. Dans ces deux espaces, le sommet des niveaux antiques conservés est proche de l'horizon du II^e^ s. apr. J.-C. Parfois (notamment dans le secteur de fouille 2), les couches de la phase D affleuraient directement au décapage. Par ailleurs, des creusements tardifs ont perturbé les niveaux des II^e^ et III^e^ s. ap. J.-C. Malgré cela, le sol de la pièce a pu être mis en évidence. Il est constitué d'une couche de limon argileux compacté brun à jaunâtre (Us 1104 = 1280, fig. 284 d) d'environ 5 cm d'épaisseur. Il prend appui, au moins dans la partie sud-ouest de la pièce, sur un radier de petites pierres et de graviers (Us 1110). Dans la partie nord-est de la pièce (secteur 02), un niveau d'occupation charbonneux (Us 1282) a été mis en évidence sur le sol 1280.

**Figure 284 a** Vue depuis le N-E des fondations du mur 104
**b** Vue en coupe du mur 1050
**c** Vue en coupe du mur 1033
**d** Vue générale du N-E de l'espace 7D-1









En dehors des sols, très peu d'aménagements ont été mis en évidence. Au nord-ouest de la pièce, le long du mur 1050, on trouve les restes d'une sole (Us 1107, fig. 285) constituée de fragments de tuiles (environ 1 x 0,9 m). La disposition des petits fragments qui en forment la limite sud pourrait indiquer qu'il se développait en arc de cercle. Mais se foyer a été aménagé dans un second temps. Il est en effet séparé du sol 1104 par une couche charbonneuse (Us 1447) où sont inclus des nodules de terre cuite. On ne sait si ce foyer appartient à cette phase ou à la suivante (Phase E, IIIe s. ap. J.-C.). Aucun indice mobilier ne permet de trancher. Dans tous les cas, il probable qu'il constitue une reconstruction d'un premier foyer situé au même emplacement. On observe également un trou de poteau (Us 1111, planche 11) qui recoupe le niveau 1104. Toutefois, son niveau d'apparition n'est pas connu (il est apparu sous le décapage). Il n'occupe pas un emplacement central qui lui donnerait une position privilégiée de renfort architectural. Sa fonction reste donc incertaine. Sur le sol 1280, près du centre de la partie nord-est de la pièce 7D-1, des traces de rubéfaction ont été mises en évidence. Elles se limitent à des nodules rubéfiés : elles pourraient témoigner de l'emplacement d'un foyer.

L'essentiel du mobilier (hors céramique et faune) correspondant à la phase D de ce bâtiment a été mis au jour dans les niveau 1280 et 1282. Pour l'architecture, on notera quelques fragments d'enduit peint banal (rouges). Une plaque décorative en marbre a été mise au jour dans le remblai 1099, immédiatement au-dessus de 1282. Elle provient potentiellement de l'état de la phase D. L'Us 1282 a livré des battitures en petite quantité (10g dans le prélèvement réalisé). Mais c'est l'unique élément relevant de la métallurgie du fer. On les considérera donc plutôt en position secondaire. Dans l'Us 1282, on trouve également un petit groupe se rapportant à la parure corporelle (2 aiguilles en os, un ardillon de fibule), un outil à pointe indéterminé en fer, une chute de sciage pour tabletterie, probablement résiduelle (cf. niveaux de boucherie de la phase A dans l'ensemble 12), ainsi qu'un fragment de harnachement en bronze. Pour le reste, l'Us 1282 a livré des éléments d'ameublement (clous décoratifs) et un fragment de vase en verre. L'élément marquant est constitué par un ensemble de 6 jetons de jeux en os (sur les 22 du site) mis au jour. Il faut sans soute leur adjoindre celui qui a été découvert sur le bord de la tranchée de récupération 1281. Environ 1/3 des jetons en os du site sont donc concentrés dans la partie sud-est de la pièce 7D-1. Il s'agit de pièces finies qui ressortissent au même type (typologie AXXXIII,3 ou 8). On a-t-on affaire à un ensemble appartenant à un même jeu, perdu dans cette partie de la pièce ?

Les espaces au nord-est des murs 1051 et 1804 n'ont pas pu être observés correctement du fait du manque d'espace jusqu'à la limite d'emprise. Les niveaux situés au-delà de FAN 1804, ont été explorés via un sondage (planche 10) réalisé à la jonction des murs 1033, 1321 (phase C) et de la tranchée 1281 (Fan 1804). On observe dans tous les cas que les zones situées au sud-est (pièces 7D-1 et espace 7D-2) sont placées en contre-bas des espaces nord-est. Les murs ont une fonction de limite de terrasse. C'est bien visible pour 7D-2 où le mur 1051 est épais et la dénivellation est de l'ordre de 60 cm. Mais, comme on l'a déjà évoqué, même le mur de cloison FAN 1804 marque une discontinuité d'altitude d'au moins 20 cm. Au nord est, au sommet des couches, on trouve un remblai (Us 1325) qui soit scelle les couches du Ier s. ap. J.-C., soit était déjà présent dès la phase C. Dans ce dernier cas, les niveaux de sol des phases D ont alors disparu. On notera la présence d'une meule en réemploi positionnée le long du mur FAN 1804. Elle vient sur la tranchée d'épierrement 1322 (fin phase C) et un de ses côté a été repris pour pouvoir se plaquer contre le mur 1804. Il s'agit visiblement d'un support (pilier ?).

**Figure 285** Le foyer 1106




### 3.7.2. L'espace 7D-2 : renfoncement de la cour avec un puits.

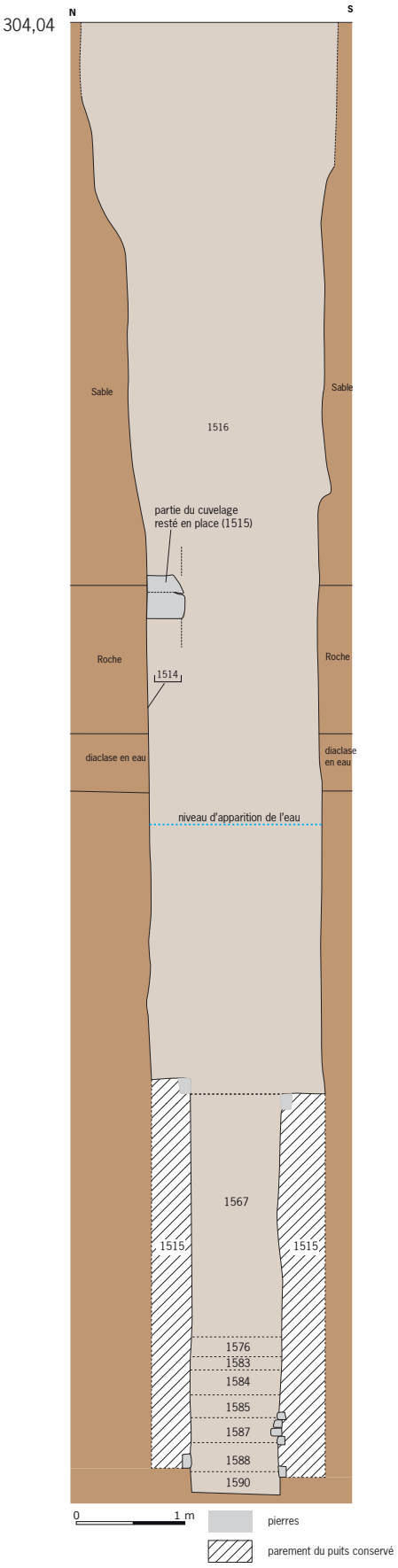
Cette partie de l'ensemble 7, redéfinie par la construction du bâtiment nord-est au IIe s. apr. J.-C., est à cheval sur la cave du précédent bâtiment (cf. *supra* phase B/C : pièce 7BC-3) et sur l'espace ouvert en partie basse au nord-ouest de celle-ci. Les niveaux inférieurs (remblais, sols de la cour, comblement de la cave et arase de ses murs) sont scellés par un remblai d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (Us 1494, planche 37). Il est constitué d'un limon brun sombre avec des passes jaunâtres, dans lequel sont pris des pierres et des fragments de tuile. Son sommet a servi de niveau de circulation : sur le dessus un niveau d'occupation plus sombre a été mis en évidence par endroits. Sa surface se situe plus ou moins à l'altitude du ressaut de fondation du mur 1053, qui sépare les ensembles 7 et 11 . Il le recouvre par endroits (fig. 286).

**Figure 286** Vue du niveau Us 1494




Malgré les reconstructions, un dénivelé est toujours présent entre cet espace et les zones environnantes. La différence avec les niveaux de sols du bâtiment nord-est est de l'ordre de 60 à 70 cm. On retrouve une différence également avec la cour 7D-3 d'environ 30-40 cm. Le renfoncement que constitue l'espace 7D-2 marque donc une rupture nette de niveau de

**Figure 287 a** Profil du puits 1515
**b** Vue du niveau d'apparition du cuvellage en place du puits 1515




circulation avec le bâtiment nord-est, tandis qu'une pente permet de le joindre la cour 7D-3.
Un seul aménagement a été mis au jour dans cette partie de l'ensemble 7. Il s'agit du puits 1515. Il atteint 14 m de profondeur (fig. 287 a). Il est bâti avec un cuvelage en pierres sèches dont l'ouverture centrale est d'environ 80 cm de diamètre, son creusement d'installation avoisinant les 2 m (fig. 287 b). Son attribution chronologique n'est toutefois pas assurée. Stratigraphiquement, son creusement d'installation mord sur le mur ouest de la cave présente aux phases B et C (Ier s. ap. J.-C.). Le seul élément de dation absolue est une céramique fine prise dans la maçonnerie et datée de la fin du Ier s. ap. J.-C. ou du IIe s. ap. J.-C. Il est très probable qu'il soit construit après l'abandon de la cave. Toutefois, toutes les couches supérieures sont recoupées par un une grande fosse (Us 1261) qui résulte de la destruction du puits (cf. *infra* phase E). Elle rend impossible la lecture des relations stratigraphiques avec le puits lui-même. Nous ne pouvons donc pas savoir avec certitude s'il est installé dès le IIes. apr. J.-C. Mais c'est l'hypothèse que nous retiendrons. Nous décrirons plus avant cette structure avec les vestiges de la phase E, en raison de l'abondant mobilier de son comblement d'abandon (vers 270 ap. J.-C.).
Dans un premier temps, cet espace semble être un espace *a priori* ouvert, une sorte cour où prend place ce puits. Sans vue d'ensemble du bâtiment nord-est, il est difficile de savoir ce qui a décidé à un tel agencement en renfoncement. Peut-être la topographie (présence d'une partie basse dans les phases précédentes) a-t-elle induit cette structuration du bâti  Elle s'ouvre à l'est sur une autre zone ouverte (7D-3). Par la suite, avec la mise en place de la pièce à hypocauste 7D-5 et ses aménagements connexes, cet espace est très probablement couvert. Il ouvre sur la cour 7D-3 par l'intermédiaire de la galerie limité par les murs 1076 et 1034.



### 3.7.3. L'espace 7D-3 : une cour sur l'arrière du bâtiment principal.

Cette zone est un espace ouvert qui se développe au sud-ouest du bâtiment principal. Il occupe une emprise d'environ 12,5 x 6 m sur toute la moitié sud-est de la partie « arrière » de l'ensemble 7. Cette cour est limitée sur 3 côtés par la présence de bâtiments. Mais au sud-ouest, elle s'ouvre librement sur la voie interne de l'îlot.
Les niveaux correspondant aux phases postérieures au Ier s. ap. J.-C. ne semblent pas avoir été conservés. Le seul aménagement que l'on peut relier à la phase D est un caniveau (Us 1495, cf. *supra* fig. 286 et fig. 288). Il n'en

reste toutefois qu'une tranchée d'environ 30-40 cm de large, pour 20-30 cm de profondeur. Elle a été comblée avec des pierres, parmi lesquelles on trouve quelques fragments de meules en grès. Il part de l'angle sud-ouest du bâtiment principal (angle des murs 1048 et 1033). Son tracé est contraint par la présence de l'arase du mur 1082 (cf. phases B/C) sur lequel il s'appuie. Ce qui explique son tracé divergent par rapport au mur 1048. Il oblique ensuite dans une direction O-nord-ouest. ce qui l'amenait probablement à passer par l'ensemble 11 (comme le fera au IIIe s. ap. J.-C. la conduite Us 1271). Son tracé plus au nord-ouest n'est cependant pas connu. La construction de l'hypocauste dans un second temps, durant la phase D, l'a coupé. Sa trace au sein de l'ensemble 11 a peut-être été oblitérée par la conduite 1271 si elle a suivi le même tracé. Son empreinte a peut-être été perçu dans le remblai 1438 (cf. *infra* ensemble 11, pièce 11D-5). Si sa position stratigraphique au sein de la cour n'est pas assurée, en revanche sa partie nord-ouest coupe le remblai 1494 (cf. *supra*) qui scelle les niveaux du Ier s. ap. J.-C. Dans sa partie sud-est, il recoupe presque directement les niveaux augusto-tibérien : on y a d'ailleurs découvert du mobilier céramique relevant de cette période.




**Figure 288** Le segement comblé du caniveau 1495 contre l'extrémité S-E du MR1048

### 3.7.4. Le petit bâtiment sud-ouest (pièce 7D-4)

Dans l'angle ouest de l'ensemble 7, on construit au IIe s. apr. J.-C. un partit bâtiment presque carré (5,7 x 5,2 m). Tous ses murs ont été récupérés : tranchées de récupération 1071, 1127, 1477 et 1478 (fig. 289). Ces dernières permettent de restituer les quatre murs qui le ferment (FAN 1806 à 1809). On notera que ses murs sud-ouest et nord-ouest sont mitoyens avec les ensembles 6 et 11. Le mur FAN 1808 se situe dans le prolongement du mur 1052, construit au IIe s. ap. J.-C. qui sépare les ensembles 11 et 7. Aucun niveau postérieur au Ier s. ap. J.-C. n'a été conservé dans ce secteur. Il est donc difficile d'interpréter la nature de cette construction. Toutefois, l'adjonction d'une extension sur hypocauste (cf. *infra* 7D-5) permet d'envisager que l'on ait affaire à une pièce à vivre, au moins à partir de l'installation de la pièce chauffée.







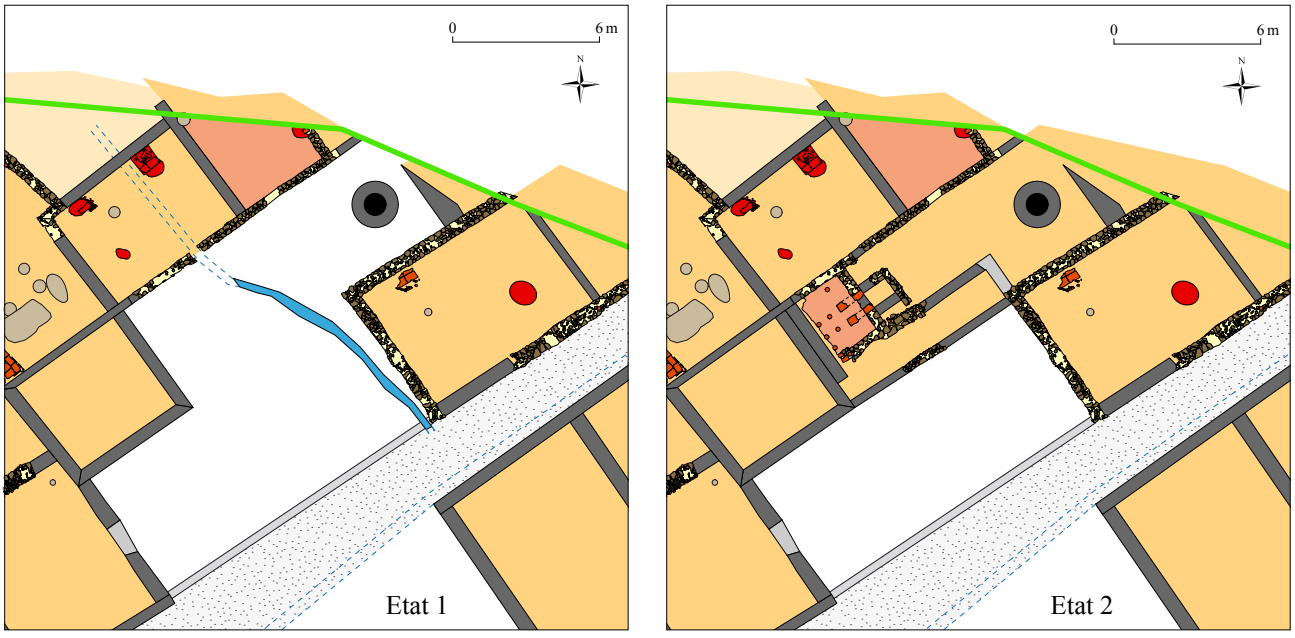



**Figure 289 a** Vue en coupe de la tranchée double Us 1227 (FAN 1809 et 1810)
**b** Vue en coupe de la tranché Us 1071 (FAN 1808)
**c** Vue de la tranchée Us 1478 (FAN 1806), au second plan

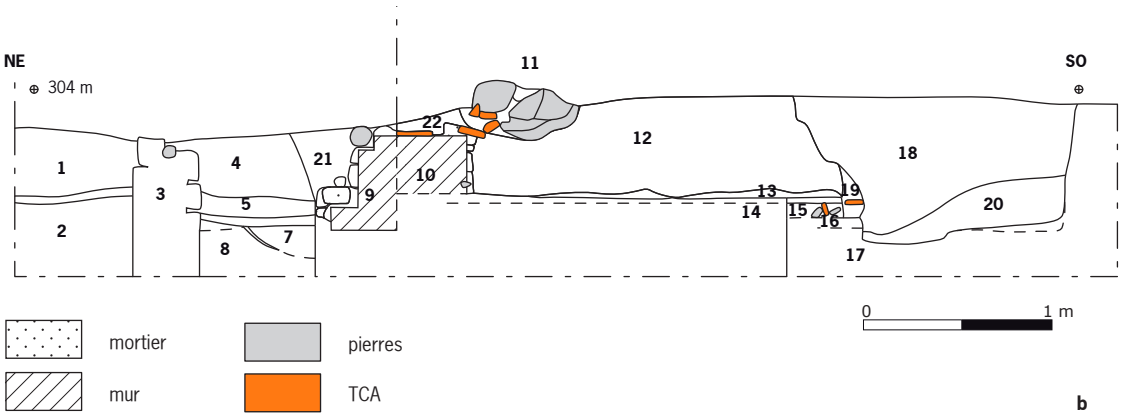
### 3.7.5. Mise en place d'un hypocauste sur le bâtiment sud-ouest (espace 7D-5)

Comme on l'a déjà évoqué (recoupement de CN 1495), c'est dans un second temps, au cours du IIe s. apr. J.-C., qu'un hypocauste est installé sur le côté nord-est du bâtiment 7D-4 (fig. 290). La tranchée d'épierrement 1127 est en effet très large (environ 1,1 m). Mais seule sa moitié sud-ouest se prolonge au sud-est de l'emprise de l'hypocauste pour venir se joindre au retour qui ferme la pièce 7D-4 au sud-est (TR 1477, FAN 1807). Ces données suggèrent la présence de deux murs. On suppose donc que l'installation de la pièce 7D-4 et de l'hypocauste ne sont pas concomitantes, ce dernier venant s'appuyer sur la première déjà en place. Les nécessités techniques qui ont conduit au doublement du mur ne sont pas établies. Le système de tuyère de l'hypocauste pourrait avoir entraîné cette construction. Mais peut-être est-ce la jonction entre les deux pièces (percement d'un mur porteur ?) qui a obligé à la création de cette maçonnerie.

**Figure 290 a** Evolution en deux états de l'ensemble 7 à la phase D
**b** Coupe de la pièce à hypocauste 7D-5




a




b

L'hypocauste en lui-même occupe une très petite surface : 2,8 x 2 m (hors murs). Seule sa partie inférieure a été conservée (zone de circulation des fumées (fig. 291 a). Le niveau de circulation (chape, *suspensurae)* et le système de tuyères ont été entièrement détruits et récupérés. De plus, le système de chauffe à subi plusieurs modifications (cf. *infra*) induisant la destruction partielle du canal de chauffe et le bouchage de son ouverture. L'hypocauste est fermé au nord-ouest par le mur 1074. Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du mur 1052, dont il partage les caractéristiques architecturales (fig. 291 b). Il s'agit du mur de séparation des ensembles 7 et 11. L'installation de l'hypocauste réemploie ce segment de mur. Un peu de mobilier céramique de la fin Ier - début du IIe s. ap. J.-C. a été mis au jour dans la maçonnerie. Au nord-est, l'hypocauste est clôturé par le mur 1078 qui est chaîné avec le mur 1075 et prend appui sur la mur 1074. Il est constitué de moellons et pierres locales organisés en un double parement avec bourrage interne, lié au mortier de chaux. Il est conservé sur 3 assises d'élévation. Sa largeur est d'environ 45 cm. La fondation est constituée de deux assises grossières avec pierres et tuiles liées au mortier. La fondation est légèrement débordante. L'ouverture entre le canal de chauffe et *prefornium* prend place au milieu de ce mur (fig. 291 c). Elle mesure environ 35 cm de large (hauteur conservée env. 20 cm). Ses piédroits sont constituées d'un empilement de *tegulae* récupérée. Sa base (sur la hauteur de la fondation du mur) est également bâtie avec des *tegulae* posées de chant sur lesquelles une tuile est posée à plat. Le canal de chauffe se prolonge à l'intérieur de la chambre de chauffe dans l'axe des piédroits (cf. *infra*). Le dernier mur (MR 1075), au sud-est, est bâti sur le même modèle que 1074 auquel il est chaîné. Son parement sud-est a été endommagé par un creusement plus tardif. De même sa partie sud-ouest a été percée pour créer un canal de chauffe pour le nouveau *prefornium* aménagé au IIIe s. ap. J.-C (cf. *infra*, phase E). À l'intérieur de l'hypocauste, on trouve une chape en béton de tuileau (Us 1202) qui constitue le sol de la chambre de chauffe. Il s'appuie sur un radier de pierres (Us 1290) et vient recouvrir la base du mur 1074. Plusieurs débuts de pilettes (Us « générique » 1381) étaient conservés sur une ou deux assises. Elles sont toutes identiques (forme circulaire, 18 cm de diamètre, épaisseur 3 cm). Les éléments conservés et les traces d'arrachement permettent d'en restituer 5 rangées de 3, espacées de 50 ou 60 cm. Deux des rangées ne comptent que 2 pilettes du fait de l'avancée des murets du canal de chauffe dans l'axe desquels leurs lignes se situent. Ces murets font un peu plus de 30 cm de large et s'avance d'environ 75 cm à l'intérieur de la chambre de chauffe. Ils sont constitués principalement de tuiles ou dalles de terre cuites réemployées agencées en parement soigné sur les bords. Leur partie nord-est a été détruite par la suite au moment de la construction du nouveau *prefornium* (IIIe s. ap. J.-C., cf. *infra*).

Sur le côté nord-est de cette petite pièce on trouve le *prefornium* de l'hypocauste (fig. 291 d). Dans une première phase, il est constitué d'un creusement quadrangulaire (env. 3 x 1,1 m) qui longe probablement tout le côté nord de la pièce. Il est bordé au nord-est par un muret de 30 cm de large (Us 1077), qui est implanté dans l'extrémité sud-ouest du remblai 1494 (cf. *supra* espace 7D-2). Celui-ci est bâti de moellons équarris et de pierres, et de fragments de tuiles, liés au mortier de chaux. Il est parementé sur 3 assises, seulement du côté du creusement. L'autre côté, retenant la terre du remblai 1494, n'est constitué que d'un blocage. Un niveau d'utilisation de ce premier état du *praefornium* a été mis au jour (Us 1252, 1253, 1371). Il s'agit de passes charbonneuses plus ou moins homogènes. Le mobilier céramique de la couche la plus profonde (Us 1253) donne un *terminus post quem* au milieu du IIe s. ap. J.-C. Cette date cadre assez bien avec une installation de l'hypocauste postérieure aux premières installations de la phase D, chronologie induite par le recoupement de CN 1495.

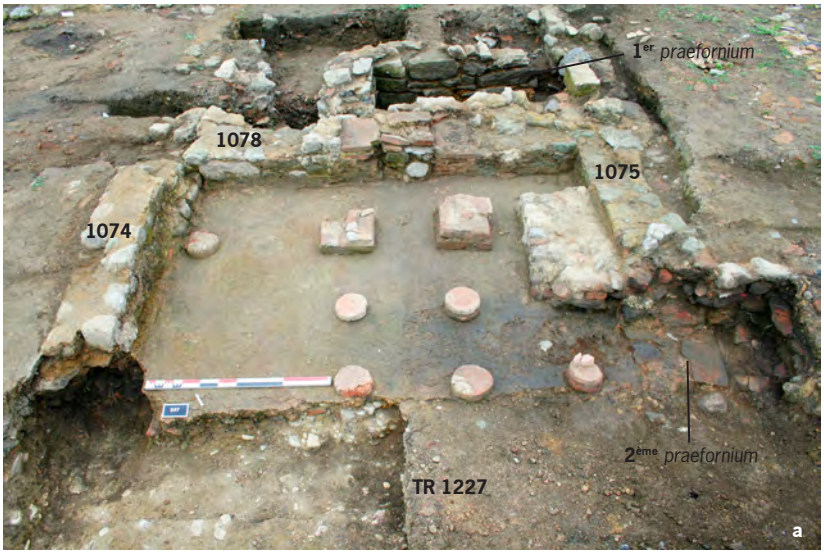















**Figure 291 a** Vue générale de l'hypocauste dégagé
**b** Fondation du mur 1074 (côté N-O de l'hypocauste 7D-5)
**c** Détail de l'ouverture du canal de chauffe (mur 1078) après enlèvement du bouchage
**d** Le premier *prefornium* de l'hypocauste 7D-5 (mur 1077 et muret N-O Us 1337)

Le *praefornium* subit des modifications à la fin de la phase D ou au début de la phase E. Une nouvelle couche de remblai est installée dans l'espace 7 (Us 1283). À cette occasion, le *praefornium* est rebâti sur un plan plus restreint. Le muret 1077 est en partie conservé et sans doute exhaussé dans sa partie centrale (fig. 292). Son tronçon nord-ouest est probablement démonté. Deux petits murets viennent refermer le nouvel espace de foyer au nord-ouest et au sud-ouest : MR 1337 et MR 1336. Ils prennent appui sur la base de MR 1077. Du côté opposé la jonction avec le mur 1078 a été détruite par l'aménagement d'une canalisation postérieure (Us 1289, cf. *infra,* ensemble 7 phase E). Ils sont parementés sur l'intérieur du *praefornium*, tandis que le blocage externe montre qu'il s'appuyait sur des remblais. Ils sont bâtis sur les derniers niveaux d'utilisation du premier état du *praefornium*. Le nouvel espace excavé occupe un espace quadrangulaire restreint d'environ 1,1 x 60 cm. Au fond une couche contenant du mortier de chaux (Us 1251) scelle les couches du premier état. Une couche d'utilisation charbonneuse (Us 1249) et un remblai d'abandon (Us 1248) ont été mis au jour. Le niveau d'utilisation du deuxième état a livré un mobilier céramique datable entre 100 et 230 apr. J.-C. Le mobilier de la couche d'abandon n'est pas discriminant. Les deux états se seraient donc succédé assez rapidement, le deuxième débordant peut-être sur le début de la phase E (IIIe s. ap. J.-C.).

La question d'une éventuelle couverture de l'espace dévolu au *praefornium* se pose. On note la présence au sud-est de celui-ci de l'arase d'un mur (MR 1034), très peu fondé (10-15 cm). Il n'est conservé que sur un tronçon de moins de 2 m. Sa position chronologique reste incertaine du fait de la stratigraphie : on ne peut pas le rattacher formellement avec l'un ou l'autre état de l'hypocauste. Il s'agit visiblement d'un muret, d'un solin, voire d'un stylobate, plutôt que d'un mur porteur (largeur 35 cm, fondation légère). Plus au nord-est, on observe un mur parallèle au MR 1034 : MR 1076. Il prend appui sur l'angle de 1075 et 1078. Sur son extrémité nord-est, il a été coupé par la fosse tardive 1267. Mais il est probable qu'il ait fait un retour vers le sud-est pour se raccorder à l'angle des murs 1050 et 1048, fermant l'espace 7D-2. Il n'en reste essentiellement que le blocage de fondation lié au mortier, mais il est mieux fondé et un peu plus large que MR 1034 (env. 45 cm) Sa position stratigraphique nous montre qu'il a été mis en place postérieurement au premier état du premier *praefornium* (il coupe MR 1077 et le remblai 1283). Mais il est déjà en place lors de la construction de la canalisation 1289 ; ou il est contemporain ce cette dernière (changement de position du *praefornium*, cf. *infra* phase E). L'ensemble de ces deux murs pourrait former une sorte de galerie fermant à la fois la zone du *praefornium* et l'espace 7D-2, où on trouve le puits 1515. Cet espace allongé d'environ 1,3 m pourrait correspondre à une galerie permettant de relier les bâtiments 7D-4/7D-5et 7D-1.

L'espace 7D-5 n'a livré que très peu de mobilier, en dehors de la céramique et de la faune. Quelques fragments de verre et un clou en bronze (ameublement) ont été mis au jour dans les niveaux d'utilisation du premier état du *praefornium*. Une série d'objets assez hétérogène a été découverte dans le remblai 1283. Ils témoignent potentiellement de l'occupation de la première moitié du IIe s. apr. J.-C. On y retrouve deux fragments de charnière en os, un fragment de bol en verre, une plaque décorative en marbre, un élément de harnachement en bronze et un fragment de statuette en terre blanche.

Les couches de dernière utilisation et d'abandon du abandon du deuxième état du premier *praefornium* (Us 1248 et 1249) ont, elles, livré deux fragments d'objets coroplastiques (peut-être du répertoire de Pistillus) et quelques fragments d'enduit peint classique (aplats rouges ou blanc).

**Figure 292 a** Le premier *prefornium* de l'hypocauste 7D-5 avec les murets MR 1066 et 1337
**b** Le muret N-O du *prefornium* (MR 1336)
**c** Le muret S-E du *prefornium* (MR 1337)










### 3.7.6. Synthèse : l'ensemble 7 au IIe s. ap. J.-C.

Au IIe s. ap. J.-C. l'ensemble 7 subit un remaniement complet, de l'ensemble de ses parties bâties. On reste toutefois globalement dans la même emprise que pour la phase C et le cadre la structuration générale de l'espace diffère finalement peu de celle de la phase précédente. Au nord-est on trouve un grand bâtiment, qui donne probablement sur la voie publique. Il est suivi au sud-ouest par un espace ouvert, au sein duquel un plus petit bâtiment est aménagé.
On peut voir au sein même de la phase des évolutions centrées sur le petit bâtiment ouest : création, rajout d'un hypocauste puis réaménagement de celui-ci.
Le mur 1076 et le muret 1034 font peut-être la liaison, dès cette phase, avec les parties nord-est ; la moitié nord-ouest de l'arrière de l'ensemble 7 se trouverait alors couverte (la zone du puits 7D-2 et la pièce à hypocauste 7D-4/7D-5), formant une aile nord-est/sud-ouest du bâtiment. Mais dans un premier temps, il est probable que le petit bâtiment ouest ait été isolé.

Le mobilier découvert –essentiellement dans la pièce 7D-1 – s'inscrit surtout dans le registre domestique ou personnel, et témoigne plutôt d'un habitat. On n'observe pas pour cette phase de trace patente d'artisanat. Le mobilier céramique et numismatique découvert dans les couches d'installation (voire dans les maçonnerie) permet de dater l'installation du début du IIe s. ap. J-C., sans pouvoir être plus précis.

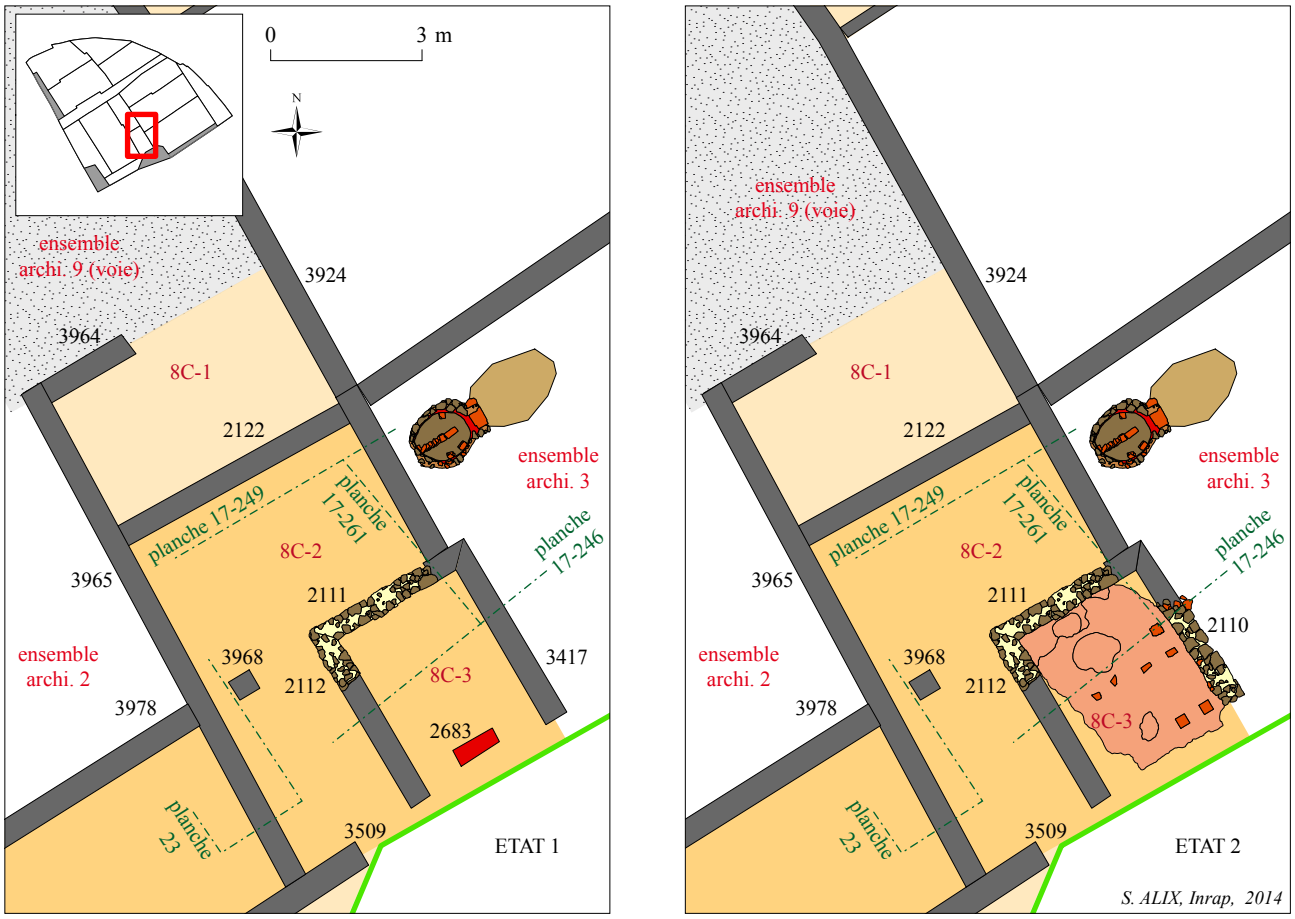
## 3.8. L'ensemble architectural 8 au IIe s. ap. J.-C.

Comme on l'a vu pour les phases B et C (Ier s. ap. J.-C.), l'ensemble 8 rassemble les vestiges d'une succession de bâtiments et d'espaces ouverts qui sont situés dans un espace « intermédiaire » entre les ensembles 2 et 3. Il est difficile de le rattacher clairement à l'un ou l'autre des ensembles architecturaux. Le plus souvent, il semble que la séparation avec l'ensemble 2 soit assez marquée. On aurait tendance à l'associer plutôt avec l'ensemble 3, dont il formerait des bâtiments « annexes ». Mais il se peut également qu'il ait été en connexion avec des bâtiments situés au sud-est, hors emprise de fouilles.
Au IIe s. ap. J.-C., on assiste à une série de remaniements de l'état de la phase C. Deux états sont visibles pour cette phase (fig. 293 a). Cette succession avec un changement au cours du IIe s. ap. J.-C. est identique à ce qui a été vu pour l'ensemble 3 (au nord-est) renforçant l'idée d'un rattachement entre les deux entités.
Malheureusement, les données stratigraphiques et le mobilier ne permettent pas d'être affirmatif pour certains éléments architecturaux quant à leur durée d'activité. La majorité des vestiges conservés appartenant à la phase D sont situés dans la partie sud-est de l'ensemble 8 (secteur de fouille 17).

### 3.8.1. La partie nord-ouest de l'ensemble 8 (8D-1) : espace ouvert ou continuité des constructions de l'état du Ier s. ap. J.-C. ?

Dans cette partie de l'ensemble 8, se pose pour la phase D, la question du maintien des murs mis en place au Ier s. ap. J.-C. : FAN3964 (TR3708), FAN3965 (TR3727), FAN2122 (TR2123). Ces trois murs ceinturaient l'ensemble 8 au nord-ouest, au sud-ouest et scindaient sa partie nord-ouest en deux pièces. Or au IIe s. ap. J.-C., une aile est bâtie sur la bordure nord-est de l'ensemble 2 à la jonction avec l'ensemble 8. Le mur qui ferme cette pièce du côté nord-est (FAN3968/TR3668). Les deux murs ont peut-être pu fonctionner ensemble, se collant l'un contre l'autre, surtout si l'on a affaire à des ensembles différents. Toutefois, il paraît également possible que le système de murs du Ier s. ap. J.-C. ait été démantelé lors des remaniements du IIe s. ap. J.-C., conjointement dans les deux ensembles. Nous ne disposons pas d'argument formel pour trancher. Un mince indice va dans le sens d'une destruction des constructions de la phase C. Au sud-ouest, entre la pièce 8D-3 et le mur FAN3938, on note la présence de ce qu'on peut interpréter comme une base de pilier (Us 3968) (fig. 293 b). Elle se trouve dans le prolongement du mur nord-ouest de la pièce 8D-3 et elle marque la limite de l'espace 8D-2. Or elle se situe à égale distance de l'angle des murs MR2112/MR2111 (pièce 8D-3) et du mur MR3938. Il paraîtrait étrange que l'on ait positionné ce plot en ne laissant sur son côté sud-ouest qu'un passage étroit. Si le mur FAN3965 (Ier s. ap. J.-C.) est toujours présent, seulement 50 cm le séparent de ce dernier, contre environ 1m avec le mur FAN3938. L'espace du côté nord-est est de toute façon plus vaste, avec 1,4 m entre le plot Us 3968 et le mur MR2112.

**Figure 293 a** Plan de l'ensemble 8 à la phase D
**b** Base de pilier Us 3968




a




b

Nous sommes donc réduits à l'incertitude quant à l'état architectural de cette partie nord-ouest de l'ensemble 8. Dans le cas où les murs érigés au Ier s. ap. J.-C. sont démolis, il est possible que cette zone soit ouverte et s'inscrive dans la continuité de l'ensemble 9 au nord-ouest : à savoir un espace de circulation interne desservant le côté et l'arrière des ensembles bâtis.
En dehors des traces de construction, les seuls vestiges mis au jour sont un sol (SL2127, fig. 294) et un remblai qui le recouvre (Us 2126). Tous deux se développent au sud du mur MR2111 sur lequel ils viennent prendre appui. Toutefois, ils ne sont pas conservés plus au nord-ouest (pas de contact avec les tranchées TR2123 et TR3727 ou des structures au-delà). Le sol SL2127 est un cailloutis épais d'environ 10 cm. Le remblai Us 2126, qui repose sur SL2127, est constitué de limon brun foncé avec quelques pierres et fragments de tuiles. Il présente la même épaisseur que SL2127. Du mobilier céramique du début du IIe s. ap. J.-C. a été mis au jour dans ce remblai.

**Figure 294** Vue de l'ensemble 8, phase D




### 3.8.2. La partie sud-est de l'ensemble 8 (8D-2 et 8D-3) : réaménagement successifs du bâtiment

Cette partie de l'ensemble 8 appartient à un ensemble bâti composé de deux espaces distincts. Toutefois, on en ignore l'extension au sud-est du fait de la limite d'emprise du chantier (*supra* fig. 293 a).
Au sud-ouest (8D-2), on trouve un espace défini : au sud-ouest par le mur FAN3965, au nord-est par le mur MR2112, bâti au début du IIe s. ap. J.-C. (détails cf. *infra*), et au nord-ouest par la base de pilier Us 3968 dont il ne reste que le fond du blocage de fondation (moellons et pierres locales brutes ou équarries, pas de liant). Son extension en plan n'est pas totalement établie mais elle a pu être restituée par défaut. Au total, cet espace mesure entre 2,3 m et 2,7 m de large pour au moins 3,5 m de long

(extension sud-est inconnue). On retrouve dans cet espace un remblai de limon clair brun/vert de 10 à 15 cm d'épaisseur (Us 2155=Us 3670). Il scelle les niveaux de sols du Ier s. ap. J.-C. Il est surmonté d'un sol de limon argileux brun jaune compact (Us 3270), dont il ne subsiste que des lambeaux (fig. 295). Au vu de la présence du pilier et du sol en terre battue, on peut envisager un espace couvert mais directement ouvert sur les espaces au nord-ouest. Soit il permet un accès sur les pièces qui s'y situent, si elles sont conservées. Soit, si l'on suit l'hypothèse d'une destruction des murs érigés au Ier s. ap. J.-C. (cf. *supra* 8D-1), il s'agit plutôt d'un passage, une entrée. Il permettrait de faire communiquer des zones plus au sud-est avec la « ruelle » que constitue l'ensemble 9, au-delà l'intérieur de l'îlot.

**Figure 295 a** Remblai Us 2155=Us 3670 qui scelle les niveaux de sols du Ier s.
**b** Sol argileux jaune Us 3270







L'espace 8D-3 correspond à une pièce d'assez faible largeur (2,7 m), dont nous ne connaissons pas l'extension sud-est (au moins 3,5 m). Elle est fermée au nord-ouest par le mur MR2111, au sud-ouest par MR2112 et au nord-est par le mur MR3417. Ce dernier n'était plus visible : il a été repris au moment de l'installation d'un hypocauste dans la pièce (cf. *infra*). Son arase a toutefois servi de fondation au mur MR2110 qui prend sa place (planche n°17, dessin n°246). Les deux autres murs (MR2111 et MR2112) sont chaînés et bâtis à l'identique (*supra* fig. 294). Il n'en reste toutefois qu'une fondation bien réalisée, conservée sur 3 assises. Elle est constituée de moellons en pierre locale (module 15-30 cm), organisés en un double parement plus ou moins soigné avec un bourrage interne qui comprend des tuiles. Le mortier de chaux utilisé comme liant est très blanc et assez fin. Ces murs sont peu épais (45 cm de large environ). À l'intérieur de la pièce, on trouve un premier état de sol en terre (Us 2684). Il est constitué d'une fine couche de limon argileux brun clair à laquelle se mêle du mortier (fig. 296 a). Il est assis sur un remblai de limon-sableux (Us 2840) épais d'environ 10 cm contenant des pierres, des fragments de tuiles et du mortier. Il recouvre les niveaux de sol du Ier s. ap. J.-C. Un seul aménagement a été mis au jour dans cette petite pièce pour cet état. Il s'agit

des vestiges d'un foyer (FY2683). Il est composé d'une série de plaque en terre cuite assez dégradées (fragments de tuiles remployées ou dalles spécifiques ?) et fortement marquées par l'action du feu (fig. 296 b). La partie dégagée du foyer occupe une emprise quadrangulaire de 90 x 30 cm. Mais il semble se poursuivre au sud-est au-delà de la limite de décapage. Le mobilier céramique découvert dans le remblai Us 2840 renvoie à une datation de la première moitié du IIe s. ap. J.-C.
La pièce 8D-3 est reprise dans un second temps, soit au cours de la phase D, soit, plus tard, au IIIe s. ap. J.-C. Ni la stratigraphie, ni le mobilier ne permettent de trancher. On aurait tendance à associer ces réaménagements avec ceux qui ont cours dans la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. au sein de l'ensemble 3, situé immédiatement au nord-est. Lors de cette reprise, la pièce voit s'installer un hypocauste sur toute sa surface. Il n'en reste que le sol de tuileau inférieur (Us 2061) et les départs d'une série de pilettes carrées (fig. 296 c). De ces dernières, seules les amorces de deux rangées nord-est/sud-ouest sont conservées. Le module des pilettes est de 20 cm de côté. Le sol de tuileau est composé d'une chape de moins de 5 cm d'épaisseur posée sur un radier de petites pierres et fragments de tuiles disposées à plat ou de champ). Le mur qui ferme l'hypocauste au nord-est (MR2110, *supra* fig. 294) constitue une reprise sur l'arase de MR3417 qui l'a précédé (cf. *supra*). Son architecture se distingue assez bien de celle des murs MR2110 et MR2111 qui continuent de fermer la pièce à au sud-ouest et au nord-est, notamment par l'emploi d'un mortier de chaux jaune plus grossier. Pour le reste, il n'est conservé que sur une assise, constituée de pierres locales brutes organisées de façon classique en un double parement avec bourrage interne. Il est à peine plus large que les murs MR2111 et MR2112 (50 cm) et son orientation diverge légèrement de la leur. La fouille n'a pas permis d'apporter d'explication quant à la nécessité de refaire cette cloison en particulier. Les parties dégagées de cette pièce à hypocauste n'ont pas révélé l'emplacement du *praefornium* qu'il faut chercher plus au sud-est. La réfection du mur nord-est est-elle en lien avec cette partie technique de l'hypocauste ?

### 3.8.3. Synthèse : l'ensemble 8 au IIe s. ap. J.-C.

Cet ensemble architectural accueille toujours au IIe s. ap. J.-C. un petit ensemble bâti qui constitue probablement une série de pièces et d'espaces annexes d'un plus grand ensemble. On est tenté de le relier à l'ensemble 3, tant du point de vue de sa position, que du fait des rythmes des réfections qui y ont cours. Du point de vue fonctionnel, on a visiblement là des espaces de vie. Ce qui se confirme évidemment avec l'hypocauste, même si une incertitude pèse sur sa position chronologique (phase D ou E ?). On retiendra également le rôle d'accès/ passage couvert, interne à l'îlot, que constitue potentiellement l'espace 8D-2
On trouve peu de mobilier, pour la phase D, en dehors de la céramique et des quelques vestiges de faune. On signalera une clé en fer prise dans le remblai Us 2126 et une aiguille en os dans le remblai d'installation de l'hypocauste (Us 2682). On trouve également quelques éléments architecturaux dans le remblai de démolition qui recouvre l'hypocauste Us 2061 : un fragment de plaque décorative en marbre et des morceaux d'un même enduit peint à fond blanc. Quelques autres vestiges architecturaux proviennent du premier état de la pièce 8D-3 : une plaque décorative en calcaire (FY2683) et une série de fragments d'enduits peints blancs (remblai Us 2155). Mais, de fait, ils témoignent plutôt des décors des états du Ier s. ap. J.-C.










**Figure 296 a** Sol SL2684
**b** Foyer FY2683
**c** Sol d'hypocauste en béton de tuileau Us 2061

## 3.9. L'ensemble architectural 9 au IIe s. ap. J.-C.

Cet espace est, comme à la période précédente (Ier s. ap. J.-C.) presque dépourvu d'aménagements. Les rares éléments mis en évidence renvoient plutôt à la phase C (cf. *supra*, § 2.10). Seule la fosse 2694, dont la datation est incertaine pourrait potentiellement avoir été creusée au IIe s. ap. J.-C. Comme on l' a déjà évoqué pour les phases B et C, il est probable que cette zone dégagée soit à interpréter comme un espace de passage ; une ruelle se branchant perpendiculairement sur la voie interne nord-est/sud-ouest, donnant accès aux ensembles 2 et 8, aini qu'à l'arrières des ensembles 3, 4 et 5.
Au IIe s. ap. J.-C., les ensembles architecturaux qui entourent l'ensemble 9 (ensembles 4 et 5 au nord-est, sur la façade de l'îlot, ensemble 2 au sud-ouest) n'empiètent pas sur son emprise, laissant un espace vide d'environ 6 m de large (20 pieds romains ?), toujours dans le même axe nord-ouest/sud-est. Comme on l'a évoqué dans la description des vestiges de l'ensemble 8 pour le IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* ensemble 8 phase D), il est possible que cette voie d'accès regagne sur l'emprise des bâtiments du Ier s. ap. J.-C. si ceux-ci sont bien détruits (partie nord-ouest de l'ensemble 8). Dans ce cas, il est possible que l'espace 8D-2 ait constitué un passage ouvert (mais couvert) vers la ruelle (cf. *supra* ensemble 8 phase D).

## 3.10. L'ensemble architectural 10 : les aménagements des IIe et le IIIe s. ap. J.-C.

Comme on l'a déjà évoqué lors de la description des phases précédentes, nous n'avons qu'une vision très partielle de l'ensemble 10. Seule une partie de son extrémité nord-ouest est touchée par l'emprise. Dès lors, il est très difficile d'interpréter les vestiges visibles : la majorité de l'ensemble architectural dont ils relèvent se développe au sud-est, hors emprise. Cet ensemble regroupe donc tous les vestiges situés au sud-est des ensembles 1 et 2, sans que l'on sache si l'on a affaire à une ou plusieurs entités architecturales
On a pu toutefois mettre en évidence, pour les phases B et C, la mise en place de deux bâtiments (ou deux parties) au sud-est des ensembles 1 et 2, concomitante de la construction des murs 3931/3622 et 3509. Un système de sols et de remblais ainsi que des trous de poteaux ont pu être associés à cet état de l'ensemble 10.
Les états à partir de la phase D sont bien plus incertains : les vestiges ne permettent pas de distinguer une évolution entre les IIe et IIIe s. ap. J.-C (planche 5 et 6, fig. 297). Aussi, nous traiterons ici les installations d'un seul bloc, bien que certaines puissent correspondre à des états distincts relevant de l'une ou l'autre phase (D ou E). Il est probable que ces installations soient toujours en place à la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C. début du IVe s. ap. J.-C.). On note l'implantation de nouveaux murs dans la partie sud-ouest de cet ensemble, mais il est plus probable qu'ils soient post-antiques (cf. les vestiges médiaux *infra* § 6.1.)

**1. La partie sud-ouest (10DE-1 et 10DE-2).**
Comme on l'a déjà évoqué plus haut, le mur limite sud-est de l'ensemble 1 est rebâti très probablement au IIe s. ap. J.-C. (phase D) : le mur 2772 prend la place du mur 3931 lors des réfections du bâtiment (planche 12). Au sud-est de cette construction, on note la présence d'une tranchée d'épierrement (Us 2886, FAN 3952), qui vient se joindre

**Figure 297** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 10 aux phases D et E



perpendiculairement à la tranchée 2773 (du mur 2772). Elle ne descend pas à la profondeur du mur perpendiculaire des états B et C (MR 3931). Elle coupe le radier d'installation des sols associés au Ier s. ap. J.-C., que l'on retrouve dans cet espace (Us 3631). On a donc un réaménagement de cette partie de l'ensemble 10 qui était défini au Ier s. ap. J.-C. par les murs 3931/3622. Outre la reconstruction du mur limite évoqué plus haut, on voit donc la mise en place d'un mur (FAN 3952 / TR 2886), qui sépare cet espace en deux pièces (10DE-1 et 10DE-2). Dans la première, une partie des sols ont été conservés. En effet, on voit s'installer une série de sols en terre (Us 3807, planche 12) sur les sols du Ier s. ap. J.-C. (Us 3620/ US 3806) que l'on associe à la phase D. Toutefois, leur liaison avec les murs n'est pas assurée du fait des destructions ultérieures. On ne retrouve pas ces sols, plus au nord-est, dans la pièce 10DE-2, mais ils ont pu être détruits. L'état final de ce système de sol est un terrazzo en mortier de tuileau (Us 3309, fig. 298). Au nord-est du mur FAN 3952 (TR 2886), dans la pièce 10DE-2, le seul vestige pouvant être associé à cet état est un fossé très dégradé (Us 3621). Il est orienté nord-ouest/sud-est et se situe au centre de cet espace. Il se matérialise par un creusement linéaire irrégulier, marqué par la présence de fragments de tuiles (restes des bordures et du fond de la canalisation ?).

**Figure 298** Le terrazzo Us 1095



**La partie nord-est (10DE-3).**
La lecture de cette zone est rendue peu compréhensible par la faible emprise dégagée. Par ailleurs, aucun sol n'est conservé. On voit l'installation de deux murs nord-ouest/sud-est (Us 3510 et 3565) qui viennent prendre appui au nord-ouest sur le mur 3509. Il semble que le mur 3510 soit antérieur au remblai de démolition 3698/3569, daté du IIIe s. ap. J.-C. Pour le mur 3565 (fig. 299), on ne dispose pas de liaisons stratigraphiques claires. Les deux murs sont très proches et découpent l'espace en sections de petite largeur (1,70 m). Il est peu probable que les deux aient pu fonctionner ensemble et avec le mur 3622. Toutefois, leur chronologie relative reste incertaine. Peut-être le mur 3510 a-t-il été bâti d'abord (par exemple pour une galerie ou un couloir le long de 3622) ; puis abandonné au IIIe s. ap. J.-C. ou au IVe s. ap. J.-C. au profit de 3565.

**Figure 299** Le mur 3565



## 3.11. L'ensemble architectural 11 : habitat et artisanat du bronze

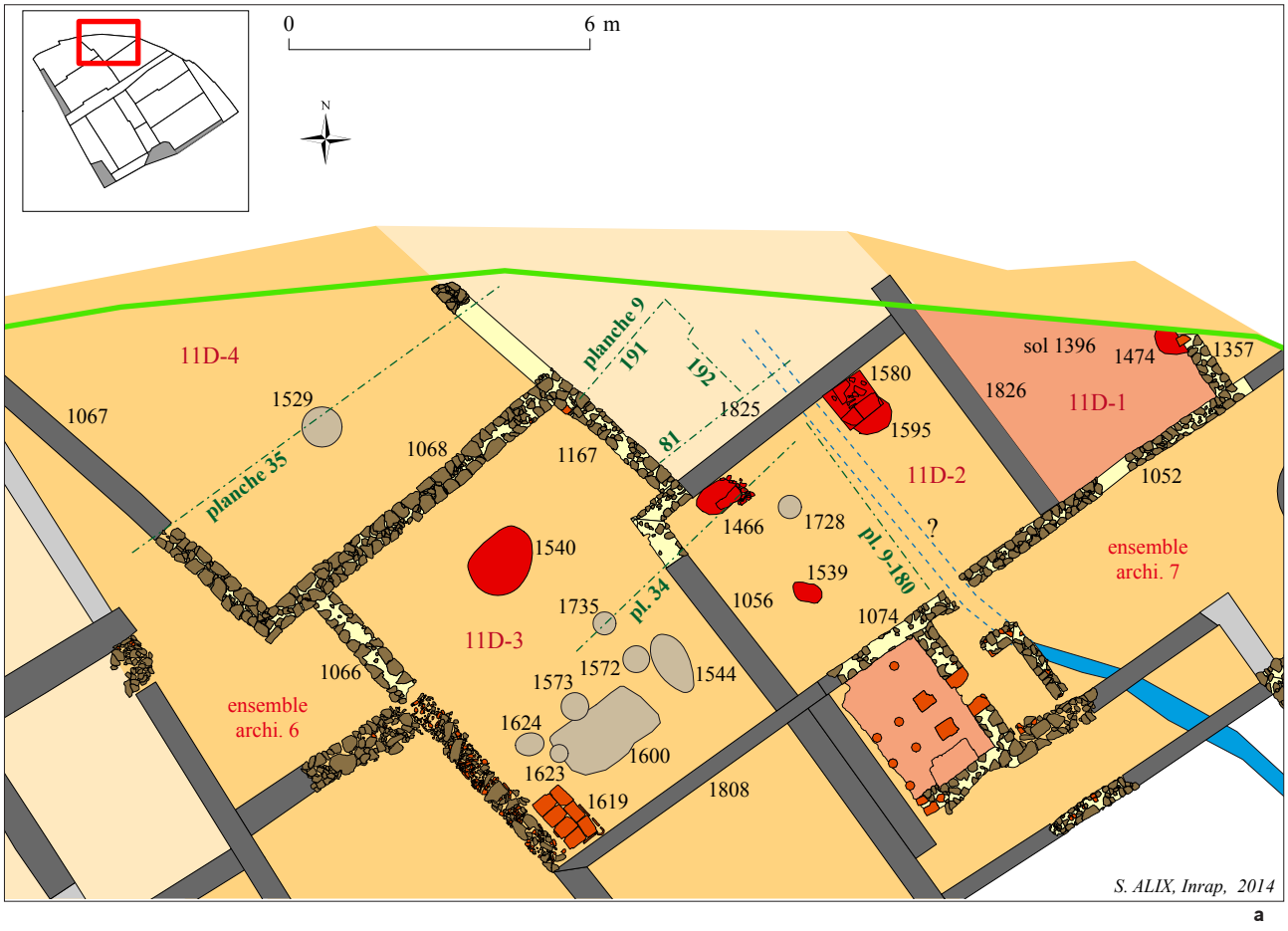
Au début du IIe s. ap. J.-C., comme beaucoup d'autres espaces, le nord-est de l'emprise est marqué par un remaniement complet du bâti (fig. 300). Dans l'espace de l'ensemble 11, cette reprise est particulièrement notable. Elle marque une rupture complète avec l'ancienne organisation de l'espace de cette zone, qui avait prévalu depuis la période tibérienne. Les reprises architecturales successives s'étaient en effet toujours maintenues dans une même continuité spatiale. Ce réaménagement se déroule conjointement avec, ou peu après, ceux que l'on voit réalisés dans l'ensemble 7. En effet, les deux ensembles sont séparés par des murs conjoints : MR1052 et MR1808.

### 3.11.1. Mise en place de l'état du IIe s. ap. J.-C. : Rupture architecturale

*Le système de remblais précédent l'installation*
Avec le début du IIe s. ap. J.-C., l'emprise de l'ensemble 11 est globalement remblayée, scellant les niveaux de la phase C (70-110 ap. J.-C.). En particulier, les remblais recouvrent les arases du bâtiment précédent. Ce phénomène est visible dans tous les secteurs de fouilles correspondant à l'ensemble 11. Ces remblais ont des morphologies variables. Par endroit, on peut distinguer plusieurs couches, mais il semble bien que le phénomène soit global, résultant d'un seul projet. Ils sont bien visibles dans les diverses coupes réalisées au sein de l'ensemble 11 (planche n°9, planche n°35, planche n°37, fig. 300 b). Ils prennent la forme suivante :

| Secteur | US | Épaisseur approx. | Nature |
|---|---|---|---|
| 3 | 1485 = 1494 | 30 cm | limon sableux hétérogène jaunâtre avec éléments de démolition |
| 4 | 1679 = 1604 | 20 cm | limon sableux hétérogène jaunâtre avec éléments de démolition |
| 4 | 1592 | 30 cm | limon sableux hétérogène jaunâtre avec éléments de démolition |
| 5 | 1542 = 1731 | 30-40 cm | limon hétérogène brun |
| 6 | 1557 | 40 cm | limon hétérogène brun |
| 46 | 1438 = 1737 = 1442 | 30 - 40 cm | limon sableux hétérogène jaunâtre avec éléments de démolition |
| 53 | 1519 | 40 cm | limon argileux hétérogène brun jaune |

On notera que ces remblais, malgré leur hétérogénéité, présentent deux grands faciès. Un groupe comprend une proportion dominante de matériaux de démolition (mortier de chaux dégradé, tuiles…). Il se situe sur et immédiatement autour de l'emprise du bâtiment présent dans



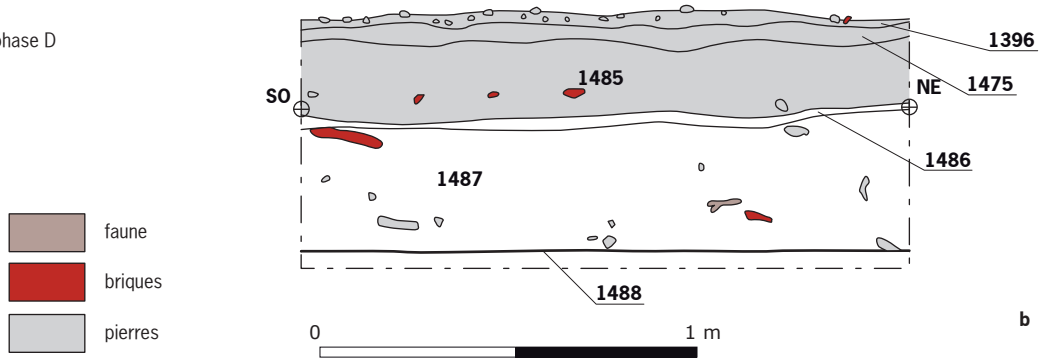




**Figure 300 a** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase D
**b** Remblai d'installation de la phase D

l'ensemble 11 au Ier s. apr. J.-C. Alors que sur l'ancienne périphérie, les remblais sont plutôt constitués de limon sombre. Il semble bien qu'une partie de ces remblais ait été en partie constituée par la démolition du bâtiment du dernier état du Ier s. apr. J.-C. (phase C). Les niveaux ont déjà été exhaussés dans cette partie du site. Ces derniers terrassements, concomitants de l'installation des bâtiments du IIe s. apr. J.-C., vont complètement niveler l'ancienne zone basse située dans cette partie de l'emprise (cf. *supra* phase A, niveaux augustéens). On notera d'emblée que les niveaux de circulation viennent s'asseoir sur le sommet de ces remblais. Mais dans certains secteurs de fouilles correspondant à l'ensemble architectural 11, ils constituent le sommet de la stratification antique : les niveaux supérieurs ont été détruits par l'installation de la voie médiévale ou érodés à l'époque médiévale ou moderne.

*Les murs de l'ensemble 11 à la phase D : organisation et architecture*
Un certain nombre de murs s'installent dans ces remblais. À plusieurs

endroits des tranchées d'installation ont été perçues. Par ailleurs, le dégagement des constructions a bien montré que seules les fondations des murs descendent dans ces niveaux, les élévations venant juste au dessus. Comme on peut le voir sur le plan général (*supra* fig. 300 a), la limite d'emprise ne nous permet pas d'avoir une vision extensive de tout cet ensemble. On ne peut donc pas affirmer que nous ayons bien affaire à un bâtiment dont les parties fonctionnent réellement de concert. Nous avons, par commodité, regroupé toutes ces parties dans un seul ensemble. Toutefois, pour un certain nombre de pièces, les activités semblent similaires (métallurgie). Cet ensemble bâti devait donner sur la voie publique à la fois au nord-est (celle mise au jour) et sur la voie fermant l'îlot au nord-ouest (hors emprise). Nous n'avons donc pu en observer que la partie sud-est
La séparation entre les ensembles architecturaux 11 et 7 est constituée d'un grand mur nord-est/sud-ouest que l'on suit sur plus de 17 m. Mais seul le segment qui se trouve au nord-est (Us 1052) correspond au mur primitif. En effet, plus au sud-ouest, le mur qui longe au nord-est le petit hypocauste de l'ensemble 7 (Us 1074) a du être repris durant la phase D lors de la mise en place de ladite pièce chauffée (REF *supra* § Ensemble 7, phase D). Le segment le plus au sud-est a été récupéré à la fin de l'occupation antique (tranchée TR1071, III^e^ ou IV^e^ s. ap. J.-C.). L'hypocauste de l'ensemble 7 vient s'appuyer sur un petit bâtiment préexistant fermé au nord-ouest par un mur (FAN1808, tranchée TR1071 (fig. 301) dans le prolongement sud-ouest du mur de séparation. Le mur de séparation mis en place à la phase D ne peut donc que se développer sur la totalité du bord sud-ouest de l'ensemble 11 dans le prolongement du mur MR1052. On ne peut avoir une idée de cette construction qu'à partir du segment conservé au nord-est (mur MR1052) mis au jour dans les secteurs 3, 4 et 7). Il est constitué d'un double parement de moellons en pierres locales brutes ou équarries (d'un module de 10-20 cm) avec bourrage interne. Il est lié au mortier de chaux. Trois assises d'élévation sont conservées au maximum. La fondation est composée d'un blocage de pierres liées à la chaux. Sur son sommet, une assise de régulation forme un ressaut. À certains endroits, sa base est constituée de blocs plus imposants posés de champ (fig. 302). La profondeur de la fondation change selon les variations de niveaux du substrat ; les constructeurs, conscients de la présence d'une zone basse remblayée, ayant cherché à s'appuyer sur les sables naturels compacts, ou à descendre suffisamment dans les couches de remblais et les niveaux anciens. Il est d'assez faible largeur (seulement 35 cm environ pour l'élévation).
Le parement interne au niveau de la pièce 11D-1 (secteur 3) montre des lambeaux d'enduit peint rouge. Mais nous n'avons pas pu déterminer s'ils ont fonctionné dès la phase D ou s'ils sont à associer avec les reprises de la phase suivante (Phase E, III^e^ s. ap. J.-C.).




**Figure 301** Mur MR1074 avec dans son prolongement la tranchée de récupération TR1071




**Figure 302** Mur MR1052, fondation et élévation

Tout au nord-est de la partie dégagée de l'ensemble 11, on trouve un mur (MR1357) qui vient se chaîner en T sur le mur MR1052. Il ferme au nord-est la pièce 11D-1 (fig. 303). Il est construit de façon similaire à MR1052. Toutefois, il est un peu plus large (45 cm). Il présente la particularité d'inclure une série de briques ou de fragments de tuiles en réemploi qui marquent l'emplacement d'un foyer (cheminée ?) (fig. 304 c). Des traces de rubéfaction ont été mises au jour sur différents sols, suggérant une utilisation continue au-delà de la phase D.

**Figure 303** Vue générale de la pièce 11D-1



**Figure 304 a** Détail du sol de terrazzo SL1396
**b** Tranchée de récupération TR1434 du mur FAN1826
**c** Foyer ou cheminée dans le mur MR1357

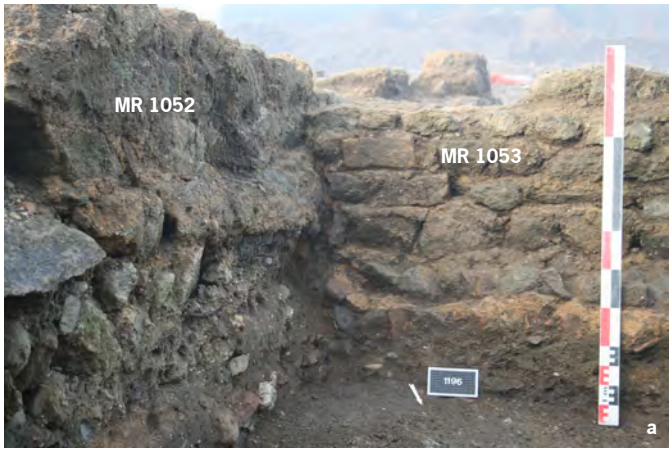
La pièce 11D-1 est fermée au sud-ouest par un mur (FAN1826) dont il ne reste que le départ à l'extrémité du mur MR1825. On n'en trouve en effet que la trace sous la forme de la tranchée de récupération TR1434 (fig. 304 b). Cette tranchée est scellée par le sol maçonné SL1396 (fig. 304 a) (un nouveau mur est construit légèrement plus au sud-ouest : MR1053, fig. 305 a). Le mobilier céramique qui a été collecté date du IIe s. ap. J.-C. Elle montre un profil classique : bords droits irréguliers, fond plat (largeur de 65 cm, prof. 50 cm). On ne note pas de trace d'arrachement à l'aboutissement sud-est du mur FAN1826 sur le parement du mur MR1052. Le mur FAN1826 n'était donc pas chaîné et venait prendre appui sur le mur MR1052. À l'extrémité nord-ouest, le contact avec le mur MR1825 est plus complexe. En effet ce dernier a visiblement été repris au IIIe s. ap. J.-C. : le mur apparent au décapage est celui de phase E (MR1083). Par contre, il est apparu que des parties du mur initial étaient conservées sous les assises de MR1053 qui a intégré une partie de l'ancienne construction. C'est à ce niveau que l'on peut voir un arrachement marquant le départ nord-ouest du mur FAN1826 (fig. 305 b). Par ailleurs, le mur MR1825 ne semble pas se poursuivre au-delà du mur FAN1826. En effet, dans le prolongement nord-est du mur MR1825, les vestiges conservés de la jonction MR1825-FAN1826 présentent un parement nord-ouest/sud-est. Nous avons donc soit une jonction en T (le plus probable) soit un angle simple. La limite d'emprise et les profondes fondations d'un mur moderne qui ceinture la parcelle ne permettent pas de trancher. La pièce 11D-1 se prolonge donc en direction du nord-ouest.











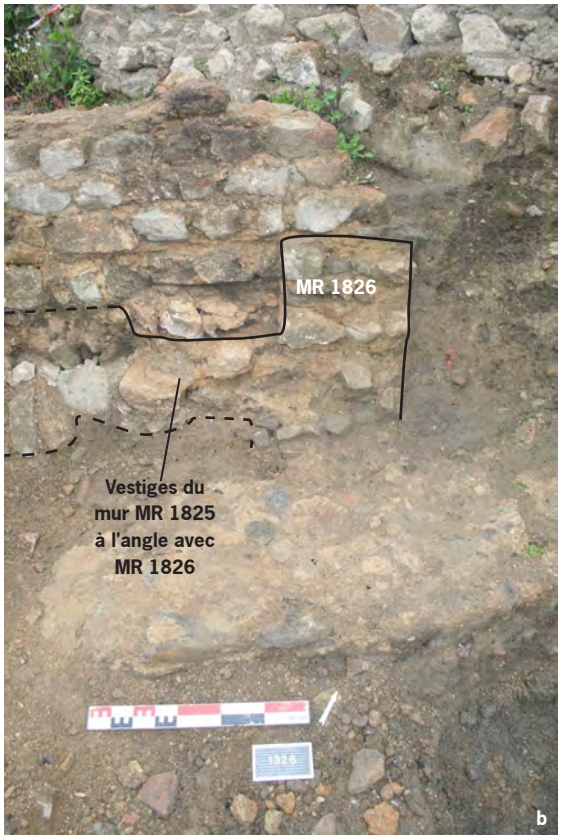
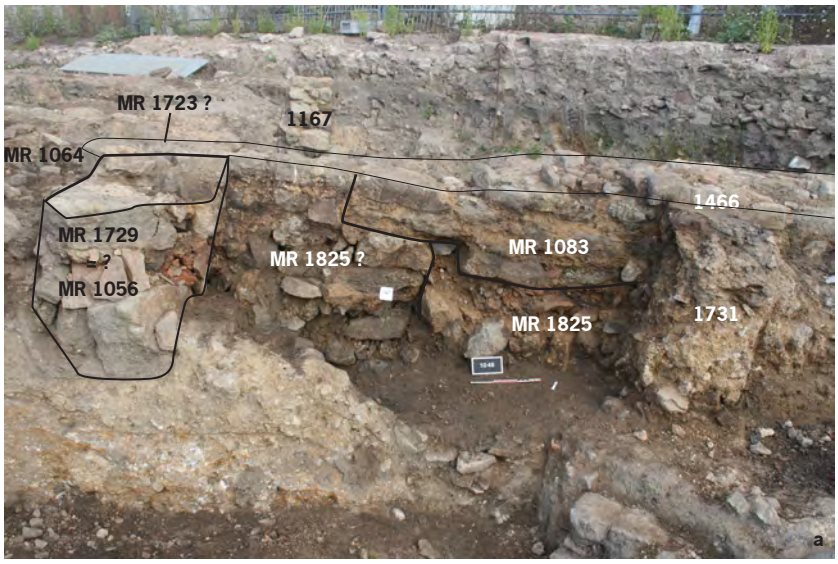



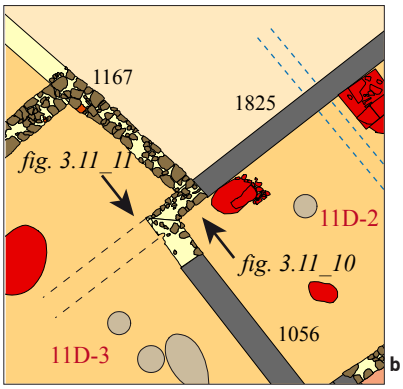

**Figure 305 a** Mur MR1053 postérieur à MR1052
**b** Vestiges de l'angle des murs MR1825/ MR1826

Le mur MR1825 forme donc la limite nord-ouest de la pièce 11D-2. Comme on vient de l'évoquer, il ne dépasse pas, au nord-est, le mur FAN1826. La partie centrale du mur a été reprise au IIIe s. ap. J.-C. (Phase E, mur MR1083). Mais son extrémité sud-ouest est restée en place. Dans cette partie, il est chaîné avec deux autres constructions : d'une part, le mur MR1056 (fig. 306 a), avec lequel il forme un angle où se termine le mur MR1825, dessinant un retour vers le sud-est, et, d'autre part, le mur MR1167 qui se joint en « T » à MR1825 sur son parement nord-ouest, à environ 80 cm de son extrémité. Ce segment conservé du mur 1825 nous permet de juger de sa construction (fig. 306 c). La fondation est constituée d'un blocage de pierres de divers calibres et de fragments de tuiles, le fond étant constitué de gros blocs. Elle prend appui sur le substrat dans cette partie du mur. Elle ne présente pas de ressaut, mais une couche de mortier de chaux plus ou moins débordante marque le début de l'élévation. Celle-ci est conservée sur quatre assises. Elle s'agence de façon classique en un parement double avec bourrage central, constitué de moellons de pierres locales brutes ou équarries liées au mortier de chaux. Nous n'avons pas observé de trace d'enduit. Sa largeur de 45 cm environ est similaire à celle de MR1357 (fig. 306 b).

Le mur MR1056, comme nous l'avons vu, forme le retour du mur précédent vers le sud-est et clôture la pièce 11D-2 au sud-ouest. Il n'est conservé que sur quelques dizaines de centimètres au-delà de son chaînage avec MR1825. Il est identique à ce dernier. Sa fondation est un peu moins profonde du fait de l'altitude supérieure du substrat sur lequel elle prend appui. L'altitude de la base de sa fondation est supérieure d'environ 50 cm, à celle de MR1825. La partie sud-est du mur a été récupérée. La tranchée qui en résulte (TR1072) fait une jonction avec la tranchée d'épierrement du mur de séparation des ensembles 7 et 11. Aucune des deux constructions n'étant conservée, nous ne sommes pas en mesure de qualifier leur agencement (appui, chaînage ?).

**Figure 306 a** L'angle nord-ouest de la pièce 11D-2 avec la jonction des murs MR1825, MR1056 et la récupération de MR1825 dans MR1083
**b** Localisation des figures 10 et 11
**c** Fondations des murs MR1167 et MR1825







Le mur MR1167 ferme au nord-est la pièce 11D-3, formant avec les murs MR1056 et MR1825 un décrochement en baïonnette. Sa partie nord-ouest constitue également la limite nord-est de la pièce 11D-4. Comme on l'a vu, ce mur est chaîné à son extrémité sud-est avec le mur MR1825. Il l'est aussi avec le mur MR1068 qui vient se joindre en T sur son parement sud-ouest. Son point d'aboutissement au nord-ouest n'est pas connu du fait des limites d'emprise. Sa construction est similaire à celles de MR1056 et MR1825 : Il est constitué de moellons bruts ou équarris en pierre locale (module 10 à 20 cm), liés au mortier de chaux, agencés d'un parement double avec bourrage interne. L'élévation est conservée sur 3 à 4 assises et présente une largeur de 45 environ. La fondation est constituée d'un blocage de pierres avec des fragments de tuiles. Là encore le fond de la fondation est formé d'un hérisson de plus gros blocs. Celle-ci s'enfonce plus profondément en allant vers le nord-ouest, suivant la déclivité initiale du substrat, passant de l'ordre de 40 cm à près d'un mètre. Il fait partie des murs de l'ensemble 11 qui suivent une direction divergente par rapport à la trame urbaine.

Le mur MR1068 ferme au nord-ouest la pièce 11D-3. Comme on l'a évoqué, au nord-est il est chaînée en « T » avec le mur MR1167. À son autre extrémité, il forme un angle avec le mur MR1067, avec qui il est chaîné et forme un retour vers le nord-ouest. Un peu plus d'un mètre au nord-est de cet angle, le mur est chaîné en « T » avec le mur MR1066, qui

part lui vers le sud-est (fig. 307). Les trois murs partagent une architecture similaire. Leur largeur est de 55 à 60 cm. Leur élévation n'est conservée que sur une ou deux assises. Elles sont constituées de moellons bruts ou équarris liés au mortier de chaux et agencés en parement double avec bourrage interne. Les fondations sont là encore constituées d'un blocage de pierres et fragments de tuiles (notamment pour les murs MR1066 et MR1067). On n'observe pas de gros blocs sur le fond pour les fondations de MR1066 et MR1067 : la proximité du sommet du substrat n'en a pas amené la nécessité. Par contre la profondeur de la fondation de MR1068, augmente en allant vers le nord-est, suivant la pente initiale du substrat, comme c'est le cas des autres murs du secteur. Elle comporte, elle, des gros blocs posés de chant. Ces trois murs présentent la particularité avec le mur MR1167 d'avoir une orientation divergente des autres constructions contemporaines de l'ensemble 11 qui restent globalement calées sur la trame urbaine (*supra* fig. 300 a).




**Figure 307** Angle nord-ouest de la pièce 11D-3 formé par les murs MR1066 et MR1068 et angle sud-ouest de la pièce 11D-4 formé par MR1067 et MR1068

Le mur MR1066 ferme la pièce 11D-4 au sud-ouest et marque la limite de l'ensemble 11 pour ce même côté. La première assise d'élévation n'est conservée que sur un peu plus de 2 m de long dans la partie nord-ouest du mur. Au-delà, on passe brusquement sur le blocage de fondation (Us 1065) (fig. 308). À son extrémité sud-est, le contact avec l'angle nord-ouest du bâtiment arrière de l'ensemble 7 n'a pu être établi. En effet, les murs de ce dernier ont été épierrés. Or se pose le problème de la jonction entre des murs qui ne présentent pas la même orientation. Quant au mur MR1067, c'est sa partie nord-ouest qui a été épierrée (TR1356), peut-être au moment de la mise en place de la voie médiévale qui recouvrait ce secteur.
La reconstruction de l'ensemble 11 à la phase D s'inscrit donc en rupture complète avec la succession des bâtiments qu'il a accueillis dans les phases précédentes. Ici nous avons une série de cinq espaces, dont il apparaît qu'au moins quatre sont des pièces fermées. Leur situation sur la périphérie sud-est et sud-ouest pourrait faire de l'espace 11D-5, le plus au nord, une zone centrale. Faut-il y voir une cour ou une pièce donnant accès à une couronne de pièces ? La lecture des vestiges est considérablement gênée par l'absence de certaines couches de circulation, détruites par des

réfections ultérieures, et, surtout, au niveau de l'organisation générale, par la situation hors emprise d'une bonne partie du bâtiment. La particularité architecturale notable de cet ensemble est d'avoir des orientations divergentes. Ces dernières s'accentuent en allant vers le nord-ouest. Les pièces 11D-1 et 11D-2 restent proches des orientations de l'ensemble7 (33 à 35° O/Nl), tandis que les murs de la partie nord-ouest sont calés sur un azimut d'environ 48-50° O/Nl. Dans la partie dégagée de l'ensemble 11, pour la phase D, s'établit donc la jonction entre les orientations classiques (ensemble 7) et des orientations divergentes qui prennent probablement naissance au niveau de la façade nord-ouest de l'îlot (hors emprise). Les raisons – choix ou contraintes – qui ont présidé à cette organisation architecturale restent inconnues. On notera, d'une part, que l'ensemble immédiatement au sud-ouest de l'ensemble 11 (ensemble 6) suit, lui, des orientations classiques. D'autre part, les bâtiments des phases précédentes suivaient eux aussi une orientation divergente (à env. 45° O/Nl), probablement induite par la topographie (bord du talus ceinturant la partie basse). Par ailleurs, la nouvelle emprise bâtie de l'ensemble 11, qui prend place durant cette phase, semble « déborder » vers l'est (mur MR1067). La pièce 11D-4 s'étend plus loin au sud-ouest que la pièce 11D-3 et la partie sud-ouest de l'ensemble 7.

On aura noté la relative faible largeur des murs de cet ensemble ; les plus épais ne dépassant pas les 50 cm, le mur de séparation avec l'ensemble 7 (MR1052) tournant autour de 35 cm. Certes ces murs sont bien fondés, mais on peut se demander s'ils ont pu soutenir des étages.




**Figure 308** Fondation (Us 1065) du mur MR1066

### 3.11.2. La pièce 11D-1 (secteur de fouilles 03)

Nous ne pouvons juger des dimensions totales de la pièce 11D-1. Comme on l'a vu (cf. *supra*), d'une part, la limite d'emprise de fouilles n'a pas permis de la dégager en totalité et, d'autre part, le mur MR1826, qui la ferme au sud-ouest, se prolonge en direction du nord-ouest. D'après la partie dégagée, l'espace se présente comme un rectangle de 4 m de large sur au moins 5 m de long (une restitution est envisageable avec les motifs du sol SL1396, cf. *infra*).

Le sol de cette pièce est d'abord constitué par le sommet du remblai d'installation Us 1485. Un niveau d'occupation (Us 1475) constitué d'un limon brun sombre plus ou moins charbonneux le recouvre (*supra* fig. 300 b). On le suit sur toute la surface de la pièce. Il présente une épaisseur d'un peu moins d'une dizaine de centimètres. Le mobilier céramique est daté du IIe s. ap. J.-C. Il a livré un nombre relativement important de mobilier (hors faune et céramique). Une partie relève du champ de la métallurgie du bronze et, dans une moindre mesure, du fer (déchet, chute de tôle, ébauche d'anneau, marteau à tranchant…). Pour le reste, les objets correspondent essentiellement, soit à des éléments d'ameublement (clous décoratifs, plaque de serrure, bouton en os), soit à des objets de parure corporelle (épingle en os, perle en verre, bague en bronze).

Pour le reste, la partie dégagée de la pièce n'accueillait que peu d'aménagements en lien avec ce sol. On a déjà évoqué le briquetage (Us 1468) présent dans le mur MR1357 qui témoigne de la probable présence d'une cheminée. Le sol SL1475 présente bien à cet emplacement une trace de rubéfaction (fig. 309 b). Mais il ne reste aucune trace d'une éventuelle sole dudit foyer sur le niveau SL1475. On note la présence d'une fosse (Us 1637) dans la partie nord-ouest de la pièce. Mais son niveau d'apparition n'est pas très lisible. Il pourrait ne s'agir que d'un épiphénomène lié au remblai Us 1485. Enfin, sur le bord nord-est de la tranchée TR1434, un alignement de pierres (Us 1445) a été mis au jour (fig. 309 a). Son rapport stratigraphique avec le sol SL1475 n'est pas certain. Dès lors, sa fonction en bordure immédiate du mur FAN1826, n'est pas établie. Il pourrait tout simplement s'agir de pierres intégrées dans la base du sol SL1396 mis en place par la suite.







**Figure 309 a** Structure Us 1445
**b** Foyer présumé sur le sol SL1475

En effet, au cours du IIe s. ap. J.-C., l'aménagement intérieur subit également des changements, notamment au niveau du sol de la pièce. Un sol maçonné (Us 1396) est en effet construit (fig. 310 a). Il est mal conservé sur la périphérie de la pièce. Il a pu subir quelques reprises (Us 1433). Néanmoins, sa partie centrale reste assez bien préservée. Il est recoupé par la tranchée d'épierrement du mur MR1826 (TR1434), mais on voit bien que le sol se limite à la bordure nord-est de la tranchée. Il s'agit d'un béton incorporant des graviers et des petites pierres. En particulier dans la partie où la surface est mieux conservée, on observe qu'un lit de petites pierres (module 3 à 5 cm) affleure, formant la surface de circulation (il présente d'ailleurs des traces d'usure). Par contre, il est probable qu'une partie du mortier de surface qui noyait ces éléments ait disparu, les mettant plus en évidence qu'ils ne l'étaient à l'origine. Des éléments de décoration en marbre sont disposés à la surface du sol. Un motif central se détache. Même s'il n'a pas été entièrement dégagé, on peut le restituer par symétrie. Il est probablement composé de 9 carreaux de marbre (6 visibles) disposés sur trois rangs, suivant les orientations de la pièce. Chaque rangée est distante d'environ 40 cm des autres. Les carreaux font environ 12 à 15 cm de côté. Le motif central est entouré d'un ensemble de fragments de marbre plus petits disposés moins régulièrement. Deux lignes se forment au sud-est du motif central. Mais au sud-ouest la disposition est plus chaotique. Il s'agit visiblement d'incrustations éparses qui devaient décorer le reste du sol. Le motif central est disposé à égale distance des murs sud-ouest et nord-est : environ 1,4 m depuis le bord, un peu moins de 2 m si on part du centre. Si on suppose une semblable symétrie des distances dans le sens nord-ouest/sud-est, on peut alors restituer une dimension nord-ouest/sud-est d'un peu moins de 6 m (20 pieds ?). Mais, il est également envisageable que la pièce se poursuive au-delà en direction du nord-ouest, le motif dégagé ne formant qu'une partie d'un ensemble plus vaste.

Au nord-est de la pièce, à l'aplomb du briquetage du foyer (Us 1468) inséré dans le mur MR1357, on trouve des traces de rubéfaction (Us 1474) qui indiquent une continuité d'utilisation de cet aménagement avec le terrazzo (fig. 310 b).

Comme on l'a évoqué, plusieurs des murs montrent des traces d'enduit. Mais vu leur état de dégradation il est difficile de les associer à la phase D ou à la suivante. Les couches de démolition qui scellent la pièce à la fin de la phase E (Us 1393 et, surtout, Us 1360) ont livré une grande quantité d'enduit peint (26 caisses). Au moins quatre décors ont été reconnus (décors B à E, cf. Vol. 3, Étude des enduits peints). Aucun de ces vestiges ne témoigne d'une décoration peinte luxueuse. Néanmoins, il s'agit de peintures classiques, mais soignées. Durant la phase suivante (phase E, IIIe s. ap. J.-C.), un simple sol de terre prend la place du terrazzo et la pièce est peut-être dévolue à de l'artisanat. Si la pièce a pu accueillir un nouvel enduit peint, on peut le supposer assez simple. Les fragments à motifs mis au jour, *s'ils viennent bien de cette pièce*, seraient donc plutôt à associer avec l'état du IIe s. ap. J.-C. et le terrazzo.

On a donc affaire ici, au moins avec le terrazzo SL1396, à une pièce d'habitat dont les aménagements plus soignés contrastent avec les autres pièces.







**Figure 310 a** Sol de terrazzo SL1396
**b** Traces de rubéfaction (Us 1474) sur le terrazzo SL1396, probablement associées au foyer (Us 1468)

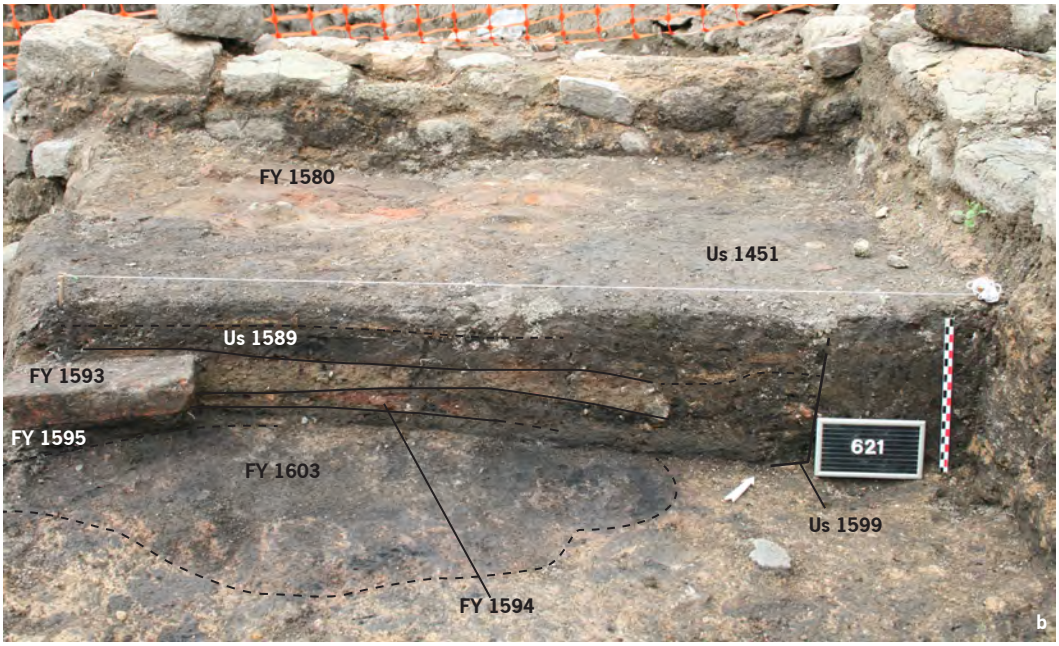
### 3.11.3. La pièce 11D-2 (secteur de fouilles 04) : métallurgie du bronze ?

La pièce 11D-2 est celle où les niveaux du IIe s. apr. J.-C. sont les mieux conservés. Son emprise est d'environ 6 x 4,5 m. Elle est fermée par les murs MR1825 (nord-ouest), FAN1826 (nord-est), MR1052-MR1074 (sud-est) et MR1056 (sud-ouest) (*supra* fig. 300 a, fig. 311 a). On y trouve une succession de niveaux de sols en terre, marqués par de fortes inclusions de charbons. Ils sont assis sur les remblais d'installation mis en place au début de la phase D (Us 1679 = Us 1604 et Us 1592) (planche n°9-180). Ce feuilletage est plus marqué dans la moitié nord-est. Ces sols sont associés à des foyers.
Le niveau d'occupation le plus ancien est une couche brun sombre, charbonneuse, qui se développe sur une épaisseur d'environ 20 cm. Des feuilletages y sont visibles par endroits, mais ils n'ont pas été individualisés. Du fait de la coupure nord-ouest/sud-est qu'a créée la présence du caniveau

CN1271 plus tardif (cf. phase E, IIIe s. ap. J.-C.), la couche a été numérotée différemment à l'ouest (Us 1602) et à l'est (Us 1591) de la pièce. Des foyers sont associés à la couche Us 1591 (fig. 311 b). Ils sont visibles sous la forme d'une série de traces de rubéfaction et d'éléments de sole démontés (fragments de dalle ou tuile en terre cuite encore visibles) qui se succèdent au même emplacement (Us 1603, Us 1595, Us 1594 et Us 1593). Il s'agit visiblement de reprises sur la même structure de chauffe, mais aucun des états n'est bien conservé (rassemblés sous le numéro de fait FY1595). Ils se situent à environ 1 m du mur FAN1826 et 60 cm du mur MR1825. Ils occupent un espace d'environ 70 à 90 cm de diamètre. Ce sont des foyers bâtis avec une sole en terre cuite. Mis à part une très petite quantité de battitures (Us 1591), ces niveaux n'ont pas livré de mobilier spécifique que l'on puisse associer à de l'artisanat. On notera la présence de trois appliques de harnais de cheval mis au jour dans la couche Us 1591. Ces niveaux contiennent beaucoup de mobilier céramique résiduel du Ier s. ap. J.-C. ou des éléments non discriminants. Mais leur position stratigraphique ne laisse pas de doute sur leur situation chronologique.

**Figure 311 a** Vue générale de la pièce 11D-2
**b** Etagement de foyers et de sols dans la pièce 11D-2



Dans la partie nord-est de la pièce, on observe un niveau de sol assez fin (Us 1589), toujours sombre et charbonneux, qui vient sceller les derniers vestiges des foyers. Il n'a pas été observé (ou pas distingué ?) dans la partie sud-ouest. Il accueille un nouveau foyer (FY1580), situé toujours à la même distance du mur FAN1826 (environ 1 m), mais plaqué contre le mur MR1825 (donc recoupé par sa réfection MR1083, au IIIe s. ap. J.-C.). Il occupe un espace carré d'environ 90 cm de côté. Les parties conservées montrent une sole constituée de fragments de *tegulae* liés à l'argile (fig. 312).

Enfin, sur le sommet des couches de la phase D, on trouve à l'est, le niveau de sol Us 1451, qui scelle le foyer FY1580 et son équivalent à l'ouest du caniveau CN1271, le sol Us 1465. On ne trouve plus de foyer dans la partie nord-est de la pièce. Par contre le sol Us 1465 en accueille deux. Au sud-ouest, on remarque une trace de rubéfaction (Us 1539) de taille assez modeste (60 x 35 cm) qui témoigne de la présence d'une structure de combustion. Au nord-ouest, calé contre le mur MR1825, on trouve le foyer FY1466 (fig. 313). Il a été endommagé par la réfection (MR1083) de ce mur au IIIe s. ap. J.-C. et par deux aménagements plus tardifs : la fosse FS1057 (moderne ?) et la latrine (?) médiévale (Us 1058). Toutefois, une partie de sa construction reste visible. Il possède une sole ovale (85 x 60 cm) constituée de fragments de *tegulae* réemployées. Sur le côté sud-ouest, la paroi du foyer n'est pas conservée. Mais sur le côté nord-est, on observe la base d'une paroi, constituée d'un blocage de pierres et essentiellement de fragments de céramiques (TCA). Elle permet de restituer un foyer dont la sole ovale est circonscrite dans une construction extérieure quadrangulaire (120 x 70 cm environ ?). La fonction de cette structure n'est pas assurée. Il pourrait s'agir de la base d'une simple cheminée ou d'un foyer de cuisine. Néanmoins, sur sa surface, une concentration de coulures de bronze permet d'imaginer qu'elle a pu servir à une activité artisanale. Elle fait ici le pendant avec les indices de métallurgie du cuivre découverts dans la pièce 11D-1 (sol SL1475).

Le trou de poteau PO1728 pose problème. Il recoupe la tranchée d'épierrement du bâtiment de la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C), mais son niveau d'ouverture n'a pas été perçu dans les niveaux supérieurs. Ce poteau pourrait être lié à la construction de l'état du IIe s. ap. J.-C. et ne pas avoir d'usage au-delà.

La fonction de cette pièce pour le IIe s. ap. J.-C. reste ambiguë. Sommes-nous dans des pièces d'habitat ou des communs (cuisine…), ou bien ces sols et ces foyers sont ils liés à une activité de métallurgie dont les témoins mobiliers sont surtout visibles à la phase suivante (IIIe s. ap. J.-C.) ? Les artéfacts mis au jour sont trop lacunaires pour trancher avec certitude.




**Figure 312** Vue de détail du foyer FY1580




**Figure 313** Vue de détail du foyer FY1466

### 3.11.4. La pièce 11D-3 (secteur de fouilles 05 et 06)

Cette pièce occupe une emprise de 7,3 m de long pour 6 m de large (*supra* fig. 300 a). Plusieurs aménagements prennent place sur le sommet du remblai d'installation Us 1542/Us 1731. Malheureusement, dans le secteur 5 en particulier (sud-est de la pièce 11D-3), les niveaux d'occupation sont, soit détruits, soit très perturbés. La plupart des structures se retrouvent sur le même horizon stratigraphique, sans qu'il soit possible de trancher absolument entre une attribution au IIe ou IIIe s. ap. J.-C., (voire de plus tardives pour certaines ?). Le mobilier datant n'est pas toujours suffisamment discriminant. On rencontre notamment un certain nombre de structures qui sont très probablement liées à une activité de forge. Certaines sont visiblement abandonnées à la fin de la phase E. On est tenté de caler l'activité de métallurgie plutôt sur le IIIe s. ap. J.-C., mais elle a pu débuter dès cette période.
La partie nord-ouest de la pièce correspond au secteur de fouilles 06 (séparé du 05, au sud-est, du fait de la présence du mur tardif MR1064). Au dessus du remblai d'installation Us 1557, on ne trouve qu'un lambeau de sol rubéfié très dégradé (Us 1556). Il indique la présence d'au moins une structure de chauffe au centre de cet espace, sans que l'on puisse la qualifier plus avant (Us 1540). Son altitude est légèrement inférieure (env. 15 cm) à celle des niveaux et sommet d'ouverture des aménagements mis au jour dans la partie sud-est de la pièce. Par contre, elle correspond à celle des lambeaux de niveaux de chantier (Us 1723) qui ont été identifiés à l'angle des murs MR1167 et MR1056 (fig. 314). Le sol rubéfié Us 1556 est recoupé par un trou de poteau (Us 1555) à l'évidence plus tardif (phase E ou F ?). Ce sont les seuls aménagements de cette partie de la pièce.
Au sud-est de la pièce 11D-3 (secteur de fouille 05), on trouve une grande fosse (FS1600). Elle présente un plan plus ou moins quadrangulaire de 2 x 1,15 m. Le peu de mobilier qu'elle contient est plutôt résiduel (Ier s. ap. J.-C. alors qu'elle coupe le remblai d'installation du IIe s. ap. J.-C. – Us 1542). Sa fonction reste énigmatique. Pourrait-il s'agir d'une fosse de stockage (type cellier) ? Elle est scellée par le niveau de sol SL1620 et percée par les fosses Us 1573 et Us 1623. Le sol SL1620 est sans doute un niveau de chantier : il fonctionne avec un bac à chaux situé dans l'angle sud-ouest de la pièce (Us 1619). Comme on l'a évoqué, les autres aménagements sont mal calés chronologiquement. Néanmoins, les lambeaux du niveau d'occupation (Us 1522), qui ont été mis au jour dans la pièce semblent dater du IIIe s. ap. J.-C. Ils recouvrent le sol SL1620. On

partira de l'hypothèse que la fosse FS1600 correspond à l'installation du IIe s. ap. J.-C., tandis que les autres structures, en partie liées à la métallurgie du fer, viendraient plutôt à la phase E, après les reprises architecturales qui marquent le début de cette phase.



**Figure 314** Vue de détail du lambeau de niveau de chantier Us 1723

### 3.11.5. La pièce 11D-4 (secteur de fouilles 53)

La limite nord-ouest de cette pièce est hors emprise de fouille. Les dimensions de la partie dégagée laissent envisager une assez grande unité : 7 m de largeur (nord-est/sud-ouest) et au moins de 8 m de long. Comme on l'a déjà évoqué, les murs qui la circonscrivent suivent une orientation particulière (env. 39° O/Nl) (*supra* fig. 300 a).
Malheureusement, les niveaux de fonctionnement des phases D et E ont été largement perturbés par l'installation de la voie médiévale VO1165. Au dessus des remblais d'installation (Us 1519 cf. *supra*), seuls des lambeaux d'un sol de terre ont pu être observés (Us 1517) (planche n°35). Ce dernier correspond probablement au premier sol mis en place avec le bâtiment dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Une partie des lambeaux était marquée par des traces de rubéfaction et contenait des charbons. Les parties de ce sol conservées font penser à un niveau de circulation d'atelier de métallurgie. Mais aucun autre indice ne permet de l'affirmer.
Aucun aménagement n'a été mis au jour dans cet espace en dehors d'une fosse (Us 1529) dont la relation stratigraphique avec le sol n'est pas certaine. Vu sa situation centrale dans le sens de la largeur, il pourrait s'agir de la trace d'arrachement d'un support pour la couverture de la pièce. Mais ce pourrait n'être également qu'un épiphénomène du système de remblai.

### 3.11.6. L'espace 11D-5 (secteur de fouilles 46)

La partie nord de l'espace 11D-5 est hors emprise de fouille. On ne peut mesurer que sa dimension nord-est/sud-ouest, soit 5,4 m. Dans le sens nord-ouest/sud-est, il dépasse les 6 m (*supra* fig. 300 a). Des niveaux de circulation du IIe s. ap. J.-C., il ne reste presque rien. En effet, l'espace a été remblayé au IIIe s. ap. J.-C. (phase E) et seule est visible une interface entre

les remblais d'installation de la phase D (Us 1438, Us 1442, Us 1737) et ceux de la phase suivante (Us 1429, mobilier céramique fin IIe s. ap. J.-C.). L'angle des murs MR1825 (et sa reconstruction Us 1083) et MR1167 laisse voir un niveau de mortier plus ou moins dégradé (Us 1736) qui doit correspondre au sol de travail, lors de la construction du bâtiment (fig. 315). Il est situé à la même altitude que la jonction entre la fondation et le début de l'élévation. On retrouve le même au sud-ouest du mur MR1167 dans la pièce 11D-3 (*supra* fig. 314). Aucun aménagement n'a été mis au jour. Néanmoins, il est possible qu'un caniveau l'ait traversé dans sa direction nord-ouest/sud-est, préfigurant celui qui a été mis au jour pour la phase E. En effet, parmi les vestiges de la phase D dans l'ensemble architectural 7, on note la présence d'un caniveau rapidement remblayé (Us 1495), suite à la construction de l'hypocauste qu'on trouve dans la partie sud-ouest de cet ensemble. Or il se dirige vers la pièce 11D-2 et a pu se poursuivre dans l'espace 11D-5. Par ailleurs, dans les coupes du remblai Us 1438, une trace pouvant correspondre à l'emplacement remblayé du caniveau a été perçue. Le contraste de couche était toutefois très ténu et la couche n'a pas été isolée lors de la fouille (planche n°9, dessin n°81).
Le remblai Us 1429 est donc la seule couche qui a livré du mobilier (hors céramique et faune) potentiellement en lien avec l'activité de l'ensemble 11 pour la phase D dans l'espace 11D-5. Mais son attribution stricte à l'ensemble 11 reste soumise à caution, puisqu'il s'agit d'un remblai. On y trouve toutefois quelques éléments en fer qui pourraient être relié à la métallurgie du fer (déchets), mais en petite quantité.
La destination de cet espace est donc difficilement interprétable. De par sa situation, on pourrait y voir un espace de distribution de la couronne de pièces qui le ceinture. Etait-il couvert, ou s'agit-il d'une cour intérieure ?




**Figure 315** Vue de détail du lambeau de sol de travail Us 1736

### 3.11.7. Synthèse : l'ensemble 11 au IIe s. ap. J.-C. : reprise architecturale complète

Le IIe s. ap. J.-C. voit donc une modification complète tant de la topographie que des bâtiments de l'ensemble 11. La datation précise de cette implantation reste toutefois difficile à cerner. Les remblais d'installation contiennent essentiellement du mobilier céramique de la fin du Ier s. ap. J.-C., voire début du IIe s. ap. J.-C., marqueur chronologique de la phase précédente. Il est issu au moins en partie de la démolition des bâtiments précédents. Les sols qui ont livré du mobilier céramique datant comme Us 1475, donnent une fourchette entre 70 (normalement début de la phase précédente) et 150/170 ap. J.-C. Le dernier sol de la pièce 11D-2 (Us 1451) a livré une monnaie émise vers 125/128 ap. J.-C. Compte tenu des phénomènes de résidualité (large présence de mobilier de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. jusque dans les couches les plus tardives), nous proposons donc une mise en place des bâtiments dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C.
La partie visible dans l'emprise de fouilles ne correspond toutefois qu'à une partie des constructions de cet ensemble. On est ici plutôt sur des installations à l'arrière des bâtiments par rapport aux voies publiques qui encadrent l'îlot au nord-ouest et nord-est. Mis à part le second état de la pièce 11D-1, les pièces dont les installations sont suffisamment conservées ne montrent pas une grande richesse. On a des aménagements simples et pratiques : sols de terre, foyers en tuiles réemployées… La pièce 11D-1, avec le sol maçonné à incrustations (SL1396), se distingue des autres. On notera que les niveaux du IIe s. ap. J.-C. ont livré quelques éléments lapidaires de décoration : plaque en brèche (Us 1475, pièce 11D-1), corniche en marbre (TR1434, pièce 11D-1/2), dalle calcaire (remblais/ démolition Us 1429, espace 11D-5). Mais ils sont peu nombreux par rapport à ceux qu'on trouve dans l'abandon des niveaux de la phase suivante. Toutefois, une partie de ces éléments ont pu être mis en place dès le IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* pièce 11D-1 les remarques sur les enduits des niveaux d'abandon de la pièce au IIIe s. ap. J.-C.). Faut-il y voir l'indice d'une distinction simple entre deux parties d'habitat proches de la rue, tandis que les parties arrière accueilleraient les communs et les espaces d'artisanat ?
Il est difficile de caractériser ces espaces. Nous avons des structures et du mobilier qui témoignent de la présence d'un artisanat du bronze : un outil, quelques chutes de tôle ou de tige et une ébauche d'anneau (pièce 11D-1), des coulures de fonte de bronze dans un foyer (pièce 11D-2). La pièce 11D-2 paraît la plus à même d'avoir accueilli une partie de ces activités (nombreux foyers, sols charbonneux…). Dans aucune des pièces dégagées nous n'avons mis au jour des traces de limaille de bronze qui indiqueraient des activités de mise en forme par abrasion. Sommes-nous plutôt ici en présence d'espaces de fonte ? Trois appliques de harnais de cheval en bronze ont été mises au jour dans le sol Us 1591 (pièce 11D-2). Mais il s'agit d'objets finis. Est-ce du recyclage ? Une autre a également été découverte dans la pièce 11D-3 (sol Us 1556), ainsi qu'une petite statuette représentant un chien couché. Enfin, l'aiguille en os à chas multiples, qu'a livrée le sol Us 1451, est teintée par le contact avec du cuivre.
Pour le fer, des indices convergents existent dans la pièce 11D-3. Mais l'examen des structures laisse penser qu'il faut plutôt placer cette activité au IIIe s. ap. J.-C. (phase E). Même si, comme on l'a vu, des doutes subsistent sur la position chronologique de ces aménagements entre les phases D et E.
Quelques éléments du mobilier (hors céramique et faune) renvoient au registre personnel (parures ou soin) : épingle, perle, bague, cure-oreille. Ils viennent tous de la pièce 11D-1 (sol Us 1475), de même que la plupart des objets relevant de la quincaillerie ou de l'ameublement (clou décoratif, plaque de serrure). Ailleurs, en dehors des éléments pouvant être associés à la métallurgie, on ne trouve que peu de mobilier. On signalera la

présence de quatre aguilles de différents types (une vingtaine d'aiguilles ont été découvertes sur le site dont 6 dans l'ensemble 11 toutes périodes confondues). Mais là encore, deux se trouvent dans la pièce 11D-1 (toujours dans le sol Us 1475). On est donc en présence d'un mobilier qui renvoie plutôt à des fonctions personnelles/domestiques, mais cantonné majoritairement au nord-est de la partie dégagée de l'ensemble 11. La pièce 11D-1 assume des fonctions d'habitat, au moins dans un second temps.

## 3.12. La voie interne au IIe s. ap. J.-C. (phase D)

On observe des remaniements de la voirie interne au IIe s. ap. J.-C. qui accompagnent les modifications ou les reconstructions qui ont cours sur la plupart des bâtiments alentour. Toutefois, elle ne change pas radicalement de morphologie, ni dans sa structure, ni dans son emprise. Elle montre toujours une dissymétrie entre ses parties sud-ouest (secteur de fouille 15) et sud-ouest (secteur 16). Quant à la partie centrale le degré d'arasement et le manque de point d'appui chronologique ne permettent guère d'individualiser les niveaux du IIe s. ap. J.-C.

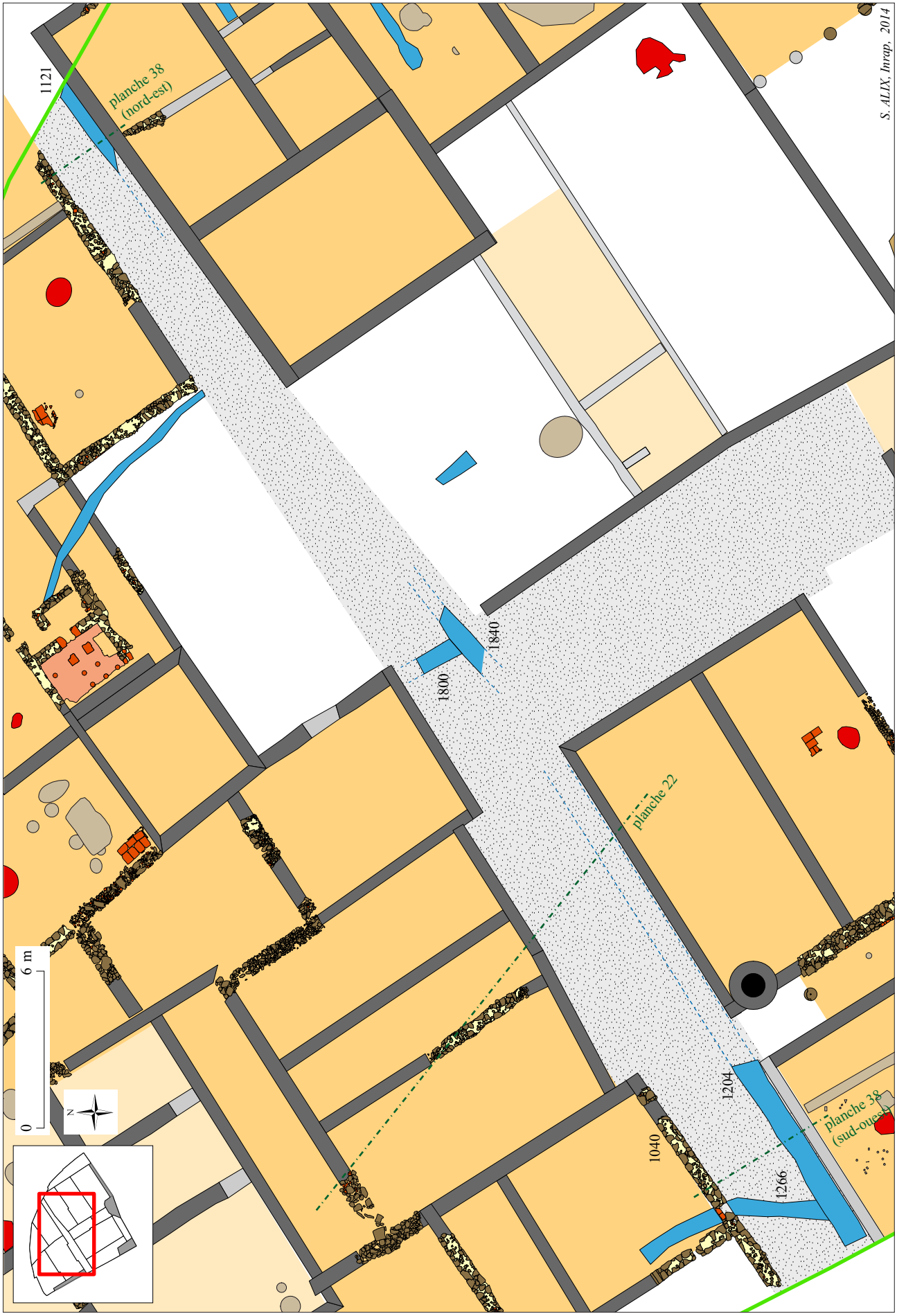
### 3.12.1. L'extrémité sud-ouest (secteur de fouille 15)

Comme on l'a vu dans la description des vestiges des phases B et C, l'extrémité sud-ouest de la voie présente un bon état de stratification qui permet de distinguer plus aisément les différentes phases au sein des reprises successives (planche 5 et 38).
Le IIe s. ap. J.-C. voit la mise en place d'une nouvelle chaussée (Us 1161, fig. 316 et 317 a). Elle est constituée d'un blocage de pierres d'un module plus important que les niveaux de gravier des périodes précédentes, constitués essentiellement de lits de graviers (pierres de 10-15 cm, avec des fragments de tuiles et des graviers). Il est net que ce sol de voirie recouvre la tranchée de fondation du mur de façade sud-est de l'ensemble 6 (MR 1040). Ce dernier correspond à la reprise du bâti au IIe s. ap. J.-C.
Les ménagements mis au jour pour cette période sont peu nombreux. On y trouve la tranchée de caniveau 1266 (fig. 317 b) qui traverse la voirie dans sa largeur. On a déjà évoqué (cf. ensemble 6) cette structure qui constitue l'aboutissement d'une conduite qui prend naissance dans l'aile sud-ouest de cette *domus* érigée au IIe s. ap. J.-C. Ce creusement, qui correspond au démontage du caniveau, montre un profil à bord droit et fond plat (largeur env. 60 cm, prof. au moins 20 cm). Le caniveau 1266 a livré du mobilier céramique du milieu du IIe s. ap. J.-C. Il rejoint le fossé 1204 qui borde le côté sud-est de la voie interne, reprenant le tracé du fossé du Ier s. ap. J.-C. L'organisation de la voie à cette extrémité de l'emprise ne diffère donc pas de celle qui avait cours au Ier s. ap. J.-C. : bande de roulement empierrée, fossé latéral pour la collecte des eaux usées et de ruissellement, jonction vers les maisons par de petits caniveaux transversaux.

### 3.12.2. La partie centrale (secteur de fouille 35)

Nous renvoyons ici à la description globale faite dans le cadre de la phase B/C. en effet, en l'absence d'éléments de chronologie (mobilier ou stratigraphie), il est impossible d'attribuer un phasage chronologique à la plupart des couches qui ont été mises au jour dans cette partie de la voie. Globalement, on a affaire à des recharges de graviers, souvent assez minces. La puissance totale des couches de voirie conservée est de l'ordre de 30 cm. Dans cette partie de la voirie, la suite du caniveau latéral (bordure sud-est

**Figure 316** Plan des vestiges de la voie interne à la phase D



de la voirie) a été suivie. Nous n'avons pas d'élément de datation formelle permettant d'avoir la certitude que ce segment mis au jour puisse être rattaché à telle ou telle phase. Néanmoins, la stratigraphie et le mobilier des deux extrémités de la voie nous montrent que ce fossé latéral a été actif du Ier au IIIe s. ap. J.-C. Même si la fouille n'a pas permis de voir la jonction de chaque tranche avec les autres, il est peu probable que ce système d'évacuation n'ait pas fonctionné d'un seul tenant. On peut donc inférer de sa présence dans la partie centrale de la voie interne à la phase C. Un caniveau transversal (Us 1800) a pu fonctionner également à cette période (absence de données chronologiques formelles, cf. *supra* phase B/C). Son piédroit nord-est, composé de alignements de moellons de pierres a été conservé. S'il est actif à la phase D, il se dirige vers l'angle extérieur de l'aile sud-est de la *domus* de l'ensemble 11.

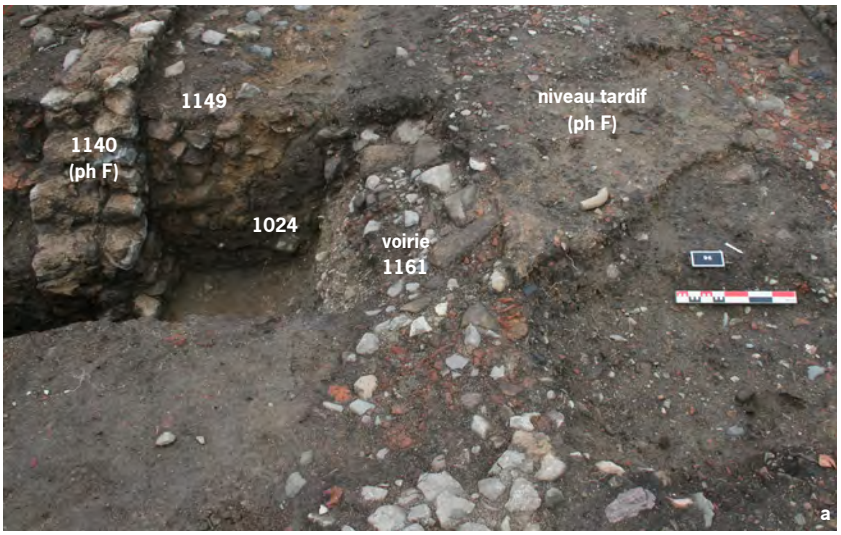






**Figure 317 a** Vue des niveaux supérieurs de l'extrémité S-O de la voirie interne
**b** L'empreinte du caniveau Us 1266 dans les niveaux de voiries antérieurs

### 3.12.3. L'extrémité nord-est (secteur de fouille 16)

L'extrémité nord-est de la voirie suit une structuration semblable à celle de la partie sud-ouest (planche 38). On retrouve une reprise du sol de circulation : sol 1177 (fig. 318). Ce dernier est constitué d'éléments un peu plus massifs que les couches du Ier s. ap. J.-C. (pierres d'un module de 10-15 cm avec graviers et fragments de tuiles sur une épaisseur de 10-15 cm). On retrouve un fossé latéral sur la bordure sud-est (Us 1121). Il est en partie comblé au IIe s. ap. J.-C., où il a servi dépotoir On retrouve, un lot ponctuel mais relativement abondant de restes de faune, mais également deux petits éléments lapidaires (déco. indéterminée) et quelques déchets de métallurgie du bronze (coulures, chutes de tôle). Il sera curé au IIIe s. ap. J.-C. (Us 1834). On n'a pas mis au jour, dans cette partie de la voie interne, de fossé transversal amenant des eaux usées vers le fossé latéral.




**Figure 318** Vue en coupe des niveaux de l'extrémité N-E de la voirie interne

## 3.13. La voie publique au nord-est de l'îlot au IIe et IIIe s. ap. J.-C. (phase D et E)

Au IIe s. ap. J.-C. la structuration de la voie publique et du trottoir, telle qu'on peut la percevoir dans la zone dégagée, ne subit pas de changement par rapport à celle qui a été mise en place à la période flavienne (planche 5, fig. 319). Les dimensions restent les mêmes.
Le système d'égout en particulier (égout maçonné mis en place à la fin du Ier s. ap. J.-C.) est toujours utilisé. Quant à la voie elle-même, nous n'avons pas plus de données sur son état au IIe s. ap. J.-C. que pour les autres périodes (arasement quasi complet des niveaux au-dessus de l'égout au sein de l'emprise). Nous renvoyons aux descriptions faites pour le Ier s. ap. J.-C. (cf. *supra* phase C) pour plus détails. Une partie des aménagements mis en place à partir de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. (voire avant pour l'égout public) sont toujours en place ou utilisés au IIIe s. ap. J.-C.
Les caniveaux et l'égout semblent abandonnés à la fin du IIIe s. ap. J.-C. En dehors du remblai d'installation, les niveaux de sols de la 2e moitié du IIe et du IIIe s. ap. J.-C. ont été détruits à la phase F (cf. *infra*). Nous globaliserons donc ici la description pour les phases D et E (IIe et IIIe s. ap. J.-C. ).
Pour ce qui est de l'espace du trottoir, il convient de noter qu'une partie des aménagements de la phase C (ceux qui sont situés dans la moitié sud-est de la voie publique) continuent très probablement d'être en usage

**Figure 319** Plan des vestiges de la voie publique aux phases D et E



jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C. C'est en effet à cette période qu'on assiste à des reprises, conjointement avec celles qui sont réalisées sur l'ensemble architectural 3. Ils sont scellés par la mise ne place d'un remblai (Us 3916, planche 33) de limon brun clair épais d'environ 20 cm. Il s'agit du dernier niveau visible dans cette partie de la voie publique. Le sol proprement dit correspondant à la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. et ses éventuels réaménagements postérieurs (IIIe s. ap. J.-C.) n'ont pas été conservés. Dans la partie nord-ouest des lambeaux d'un sol constitué d'une chape de mortier (Us 2278) ont été mis au jour (fig. 320). Elle est épaisse d'environ 5 cm. Il s'agit soit d'un niveau de chantier , soit de l'assise d'un sol du début du IIe s. ap. J.-C. Cette couche est recouverte par un niveau brun clair/ verdâtre d'environ 20 cm d'épaisseur (Us 2276) qui est très probablement la continuité du sol 3916 identifié au sud-est. Le sol de tuiles 2003 qui prend appui directement sur cette couche de remblai date de la phase F (fin IIIe – début IVe s. ap. J.-C.) : il scelle un caniveau abandonné au IIIe s. ap. J.-C. Il semble donc que les réaménagements tardifs aient détruit les niveaux de circulation de la deuxième moitié du IIe et du IIIe s. ap. J.-C.




**Figure 320** Le niveau de mortier de chaux Us 2278

Comme pour les phases précédentes on retrouve des caniveaux qui prennent naissance du côté sud-ouest du trottoir, au niveau de la façade des bâtiments ou à l'intérieur de ceux-ci, et se prolongent en direction du fossé latéral de l'égout maçonné. Leur jonction avec l'égout n'est toutefois pas visible du fait de la mise en place à la fin du IIIe s. ap. J.-C. du fossé 2004 et du mur 2299. On en dénombre trois dans la partie mise au jour. Au sud-est, le caniveau 2043 (fig. 321) passe au travers du mur de façade par une ouverture maçonnée qui le relie à une structure en creux positionnée juste de l'autre côté du mur (FS 2829). La tranchée résultant de son abandon ou de soin démontage montre un profil à bords droits verticaux avec un fond plat (largeur environ 60 cm, profondeur 30 cm). On ignore la nature des parois (bardage de bois ou piédroits en pierres ?). Il est abandonné au IIIe s. ap. J.-C. (phase E). Plus au nord-ouest, on observe une tranchée (CN 2025, fig. 322 a) qui suit elle aussi une direction en presque nord-sud probablement pour accentuer l'effet de pente pour l'écoulement en suivant plus le sens de la pente sud-est/nord-ouest. Il est un peu moins large que le caniveau 2043 (largeur 40 à 50 cm, profondeur 25 cm). Une partie des piédroits en pierre et tuiles (simple alignement sur une « assise ») était encore en place. Il prend naissance en avant de la jonction du mur 2024, qui sépare les ensembles 3 et 4, avec le mur de façade de ces derniers. Il ne continue donc pas à l'intérieur des bâtiments. Était-il simplement destiné à évacuer des ruissellements de toitures ? Sur

l'extrémité nord-ouest, on trouve deux tranchées correspondant à des caniveaux qui traversent perpendiculairement le trottoir. CN 2845 est à l'aplomb de la moitié nord-ouest de l'ensemble 4 (fig. 322 b). Il n'est pas certain qu'il ait été actif dès le IIe s. ap. J.-C. La tranchée coupe au moins le remblai d'installation du IIe s. ap. J.-C. Le mobilier céramique que contenait son comblement d'abandon est daté du IIIe s. ap. J.-C. Il est scellé par le sol 2003, que l'on peut dater de la phase F (fin IIIe – début IVe s. ap. J.-C.). Il montre une section conservée de 60 à 80 cm de large pour 30 cm de large avec des bords évasés droits et un fond plat. Il est possible qu'il se connecte à l'intérieur de l'ensemble 4 sur la canalisation US 2023. Enfin, au nord-ouest, on trouve le caniveau 3324. Il passe au travers du mur de façade 2485, dont une partie maçonnée est conservée. Il se connecte probablement sur la canalisation 2091. Il présente un profil à bords droits verticaux et fond plat (prof. conservée 25 cm, largeur 40 cm).
Avec ces vestiges on a donc affaire aux seuls restes, sur la voie publique, des aménagements des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Des sols postérieurs au milieu du IIe s. ap. J.-C., il ne reste que le remblai d'installation initial mis en place sur le trottoir dans la deuxième partie de la phase D. On ignore donc la nature des niveaux de circulation proprement dits tant sur la voie que sur le trottoir. Du fait de l'installation à la phase F du fossé 2004 (remplace l'égout) et du mur 2299 (soutien du trottoir sur le bord du fossé 2004), tous les aménagements potentiels de bord de trottoir ont été oblitérés. Comme pour les états du Ier s. ap. J.-C., il est impossible de savoir si une galerie couvrait l'espace de circulation des piétons. Les seuls vestiges bien visibles sont les tranchées correspondant aux caniveaux destinés à évacuer les eaux usées des maisons ou les eaux de ruissellement. Ils semblent abandonnés à la fin de la phase E. Quant au système d'égout principal, il se maintient également aux phase D et E.
En dehors de la céramique et des vestiges de faune, l'essentiel du mobilier mis au jour provient du comblement d'abandon des caniveaux et du fossé latéral de l'égout. Il est toutefois peu abondant. Une petite série de 3 déchets liés à la métallurgie du cuivre vient du caniveau 2043. Le CN 2025 a livré lui un déchet de production en fer. Trois fragments d'outils ont été mis au jour (une soie d'emmanchement et deux lames). Il faut y ajouter un morceau de placage décoratif en os découvert dans le CN 2845.




**Figure 321** Le caniveau Us 2043 en cours de fouilles

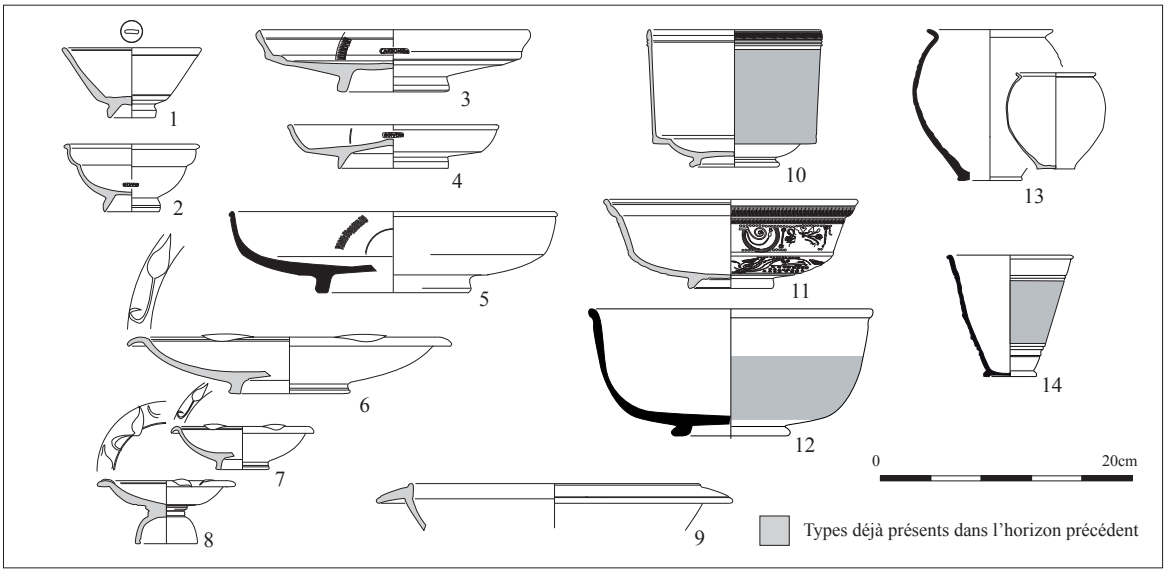
**Figure 322 a** Le caniveau Us 2025
**b** La tranchée du caniveau 2845 (à droite)






## 3.14. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase D (S. Mouton Venault)

Cet horizon correspond à une période charnière où les schémas d'approvisionnement en céramique sigillée évoluent : le développement des ateliers du Centre Gaule, la chute des officines méridionales, la multiplication des groupes de production et notamment la naissance du groupe de Gueugnon.
Aussi au cours de cette phase le site accueille un petit atelier de production de gobelets en parois fines engobées. le matériel résiduel est abondant.




***Les arguments , en résumé :***

**Les sigillées (°1-12) :** plusieurs arguments invitent à proposer une datation centrée sur les premières décennies du siècle

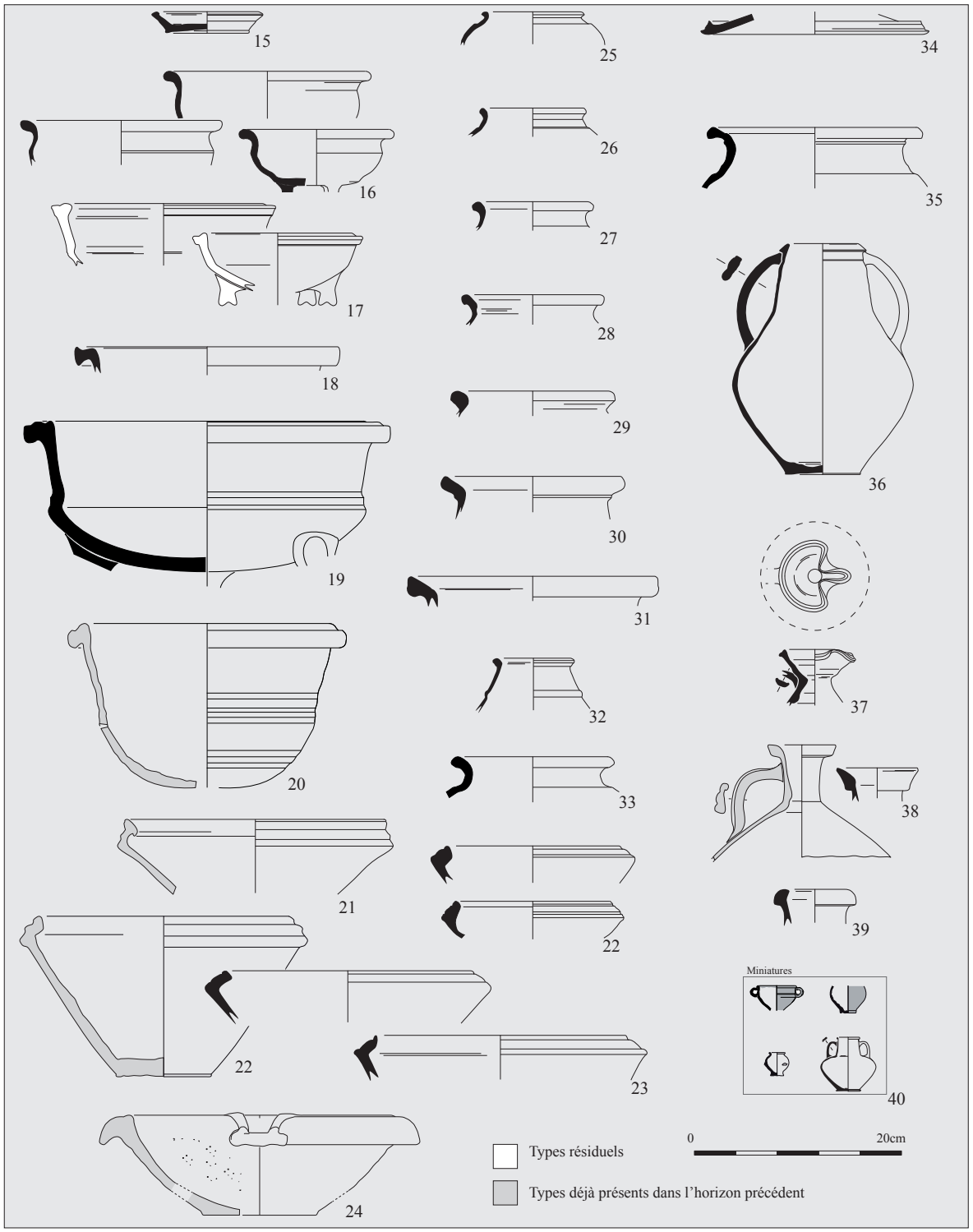
- La domination des sigillées du Sud de la Gaule : majoritaires et particulièrement bien représentées dans les niveaux de cette phase.
- la présence exclusive pour les sigillées arvernes, des pâtes non grésées, ayant pour corolaire, l'absence de sigillée de la phase 5 de Lezoux dans nos contextes phasés
- la rareté des ces pièces, comme celle des vases des Martres-de-Veyre, pose un hiatus dans la consommation céramique du site au cours du IIe siècle. En effet, sur le territoire sénon, le passage aux produits grésés du Centre Gaule est synchrone avec la mutation des circuits commerciaux et transparait surtout dans les contextes du second tiers du IIe siècle (Delor, 2001). La sigillée millavoise disparait totalement à partir du milieu du IIe siècle.
- le grand nombre de jattes carénées décorées au moule Dragendorff 29, et la présence marginale les bols Dragendorff 30 et 37. Le **faible taux de bols hémisphériques moulés étaye l'hypothèse d'une datation précoce dans le siècle**

Le répertoire typologique est particulièrement riche, phénomène à l'image de la majorité des sites flaviens et de la période de transition vers le IIe siècle :
assiettes Dragendorff 15/17, 18, 18/31, coupes Dragendorff 27, 33, bols Ritterling 8 et 9, gobelets Knorr 78 et Déchelette 64, services flaviens A, C, D, E et F, mortiers lisse Ritterling 12.

- la présence des derniers services flaviens, créés **après 90, distinguent ces lots de ceux de la phase C**.
- Absence de la sigillée de Gueugnon qui n'apparait pas avant le milieu du IIe, à l'image des contextes de la boutique de la Maison de Retraite (Simon 2005 p. 235 et 364) dont l'assemblage sigillée est constitué d'un tiers des productions attribuées au « potier à la rosette » de Gueugnon (Creuzenet, 1986 ; Creuzenet, 1991, p. 86).

**Les parois fines (n°13-14) :**
En dehors des niveaux d'abandon et de démolition du four où les parois fines locales sont logiquement exclusives (Ahü Delor, Alix, 2012), la consommation des parois fines témoigne de courants commerciaux diversifiés depuis la péninsule ibérique, la vallée du Rhône (Lyon) et le centre Gaule avec Lezoux. Parmi les produits régionaux, majoritaires, on notera des gobelets à bord simple éversée type Bet 331b, des gobelets référencés sous les types 5 et 6 par J. Simon, probablement originaires d'un atelier bourguignon (Gueugnon ; Notet 2012, fig. 22 n° 17, p. 36). L'apparition du gobelet à bord en corniche (type 6) pourrait être située au début du IIe siècle tandis que la version 5, à lèvre épaissie éversée, serait attestée dès la période flavienne à Autun (Simon 2005 p. 247) ; elles sont contemporaines des premières sigillées et caractéristiques du IIe siècle sur l'officine gueugnonnaise (Notet 2012, p. 39)

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase D**
**Horizon 5. Années 110 à 150 ap. J-C**




**Le vaisselier** se caractérise par le maintient des types apparus dès la période flavienne, comme la marmite (n°20) ou la jatte (n°21-23). Le pot (n°35) et le couvercle (34) apparaissent dans les contextes de production du four : le couvercle est très fréquent sous cet horizon.L'apparition des pâtes claires (Au gpe 5) est caractéristique de cet horizon**.**
- par la création de nouveaux types : la multiplication des marmites tripodes semble traduire la place privilégiée qu'occupe cette forme au sein de la batterie de cuisine. Les types à lèvre éversée (n°16) se substituent au type à lèvre à double inflexion (n°17). Ces types, sur le chalonnais sont plutôt datés des années 150 ap. J-C à l'image des pots à lèvre épaissie : (n°27-31).

## 3.15. Bilan sur l'occupation à la phase D (120/150 à 180 ap. J.-C.)

Cette phase correspond à un renouveau du bâti sur la presque totalité de l'emprise. Néanmoins, une grande partie de ces reconstructions s'inscrivent dans les limites des ensembles telles qu'elles étaient définies à la période précédente (phase C : 70-120 ap. J.-C. ). Dans un certain nombre de cas, elles reprennent presque entièrement le plan de l'état précédent, ce qui a souvent gêné l'analyse de l'état de la phase C. Les constructions de la phase D sont plus massives et les nouveaux murs ont souvent détruit la presque totalité des traces d'architecture de la phase C. Dans la plupart des cas, les bâtiments fondés à cette période se maintiennent en place sans modification majeure (du moins sur la structure générale et le plan) jusqu'à la fin de la phase E (IIIe s. ap. J.-C.).

Le bornage chronologique de cette phase pose quelques problèmes. Globalement, le croisement entre l'analyse stratigraphique et les données céramologiques et numismatiques tendent à la faire démarrer dans le courant de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Mais cette datation semble plutôt se situer au milieu du IIe s. ap. J.-C. en ce qui concerne l'ensemble architectural 3, pour lequel les données stratigraphiques sont les mieux conservées et les plus parlantes. Par extension, il est très probable que cette datation concerne aussi les ensembles attenants qui sont mitoyens (ensembles 4 et 5). Il faut donc admettre une date de mise en place pour cette phase entre le début et le milieu du IIe s. ap. J.-C. ; les modifications de bâtiments n'ayant évidemment pas forcément toutes été menées de concert. C'est dans la moitié nord-ouest de l'emprise que les modifications de plan sont les plus importantes. Dans le quart nord-est (ensemble 7 et 11), les reconstructions s'accompagnent d'un remblaiement complet de la partie basse encaissée qui accueillait les états bâtis anciens (phase A à C) de l'ensemble 11 et s'étendait jusqu'au bâti de ceux de l'ensemble 7 (débouché de la cave du bâtiment principal de l'ensemble 7 aux phases B et C). Ces remblais finissent de gommer les irrégularités du sol initial dans ce secteur. Les ensembles 7 et surtout 11 sont alors globalement sur un même niveau par rapport au reste de l'emprise. Le nouvel état de l'ensemble 7 s'inscrit dans l'emprise globale qu'il avait au Ier s. ap. J.-C. Par contre, le plan du nouvel état de la phase 11 est complètement modifié. Se partageant l'espace avec l'ensemble 6, il gagne sur la probable voirie interne anciennement située entre les ensembles 6 et 7/11. De même, dans le quart nord-ouest, le plan de l'ensemble 6 change radicalement. Il inclut (ou s'appuie sur) des éléments architecturaux de l'ancien état. Mais c'est un ensemble au plan assez original par rapport au reste de l'emprise qui est mis en place. C'est le seul ensemble qui présente un plan plus méditerranéen centré sur une cour centrale fermée. On observe également dans le plan, une recherche d'effet esthétique sur la façade donnant sur la rue interne (décrochement au niveau des ailes). Ce plan se ra modifié dès la phase D (installation de pièces au sein de la cour). Comme on l'a évoqué, dans le quart sud-est (ensembles 3, 4 et 5), les reprises, bien que complètes, reprennent globalement les plans de la phase C. De même dans le quart sud-ouest (ensembles 1 et 2) les modifications ne modifient pas la structuration générale. Outres les reconstructions d'unités déjà présentes, on assiste à des adjonctions d'ailes entre les bâtiments avants et arrières. Au niveau des espaces de circulation (voie publique, voie interne nord-est/sud-ouest), on n'observe pas de changement majeur, en dehors de la disparition de la probable voie d'accès nord-ouest/sud-est qui courait entre les ensembles 6, 7 et 11.

En revanche, on assiste à des changements dans l'architecture des bâtiments nouvellement érigés. Dans la plupart des cas, ils sont plus massifs, avec des murs plus profondément fondés. Outre le plan plus méditerranéen de l'ensemble 6 évoqué plus haut, les autres ensembles restent principalement sur le schéma précédent, déjà présent sous une forme plus modeste à la période tibérienne. On observe, au sein d'une parcelle allongée, une répartition bi- ou tripartite : bâtiment principal en façade, espace ouvert au centre et bâtiment arrière. Ce dernier peut soit être plus modeste que le précédent soit d'une emprise comparable. Mais la phase D voit le début de l'installation d'éléments de confort tels des hypocaustes. Les décors semblent s'enrichir (placages de marbre, enduits peints décorés de facture plus recherchée, statuaire). Par ailleurs, cette organisation des bâtiments classiques pour les maisons modestes du nord de la Gaule, se dote d'éléments plus méditerranéen et plus riches, comme les galeries latérales qui relient les différentes parties du bâti, ou des galeries de façade. L'équipement de quatre ensembles (2, 3, 5 et 7) inclut des puits. Trois d'entre eux présentent la caractéristique d'être engagés dans la façade des maisons et accessibles depuis l'espace public. Ce qui constitue un changement dans l'approvisionnement en eau au sein de l'emprise. Elle devait jusque là se faire via des citernes ou des fontaines publiques situées hors emprise. Par contre, contrairement au I^er^ s. ap. J.-C., aucune cave ou pièce semi-enterrée n'est présente dans les nouvelles constructions.

La présence de l'artisanat commence à se faire moins importante par rapport à l'apex de la phase C. Toutefois, on compte a priori quatre ateliers de métallurgie : trois semblent tournés exclusivement vers la métallurgie du fer (ensembles 2, 3 et 5) et un dernier mêle bronze et fer (ensemble 11). Deux de ces ateliers (ens. 3 et surtout 5) semblent occuper une place relativement restreinte au sein des bâtiments qui les accueillent. La présence d'un atelier dans un bâtiment n'exclut pas celle de pièces plus « luxueuses » dédiées à l'habitat comme le montre par exemple l'ensemble 11. La métallurgie semble être la seule activité artisanale présente entre le milieu et la fin du II^e^ s. ap. J.-C. La production de céramique fine qui a cours au début du II^e^ s. ap. J.-C. dans l'ensemble 3 (et peut-être dès la période flavienne) prend visiblement fin avec les modifications architecturales du début de la phase D. Bien que ressortissant peut-être à un second état situé chronologiquement au début du II^e^ s. ap. J.-C., cette activité a été associée à la fin de la phase C.

L'occupation du II^e^ s. ap. J.-C. reste toujours marquée par la dimension artisanale. Mais on observe un glissement vers des formes où l'habitat, caractérisé par des aménagements plus fréquents de confort, voire d'un certain « luxe », trouve une place plus grande.

# 4. Phase E : fin du IIe s. ap. J.-C. – fin du IIIe s. ap. J.-C.

## 4.1. L'ensemble architectural 01

À la fin du IIe s. ou au IIIe s. ap. J.-C., l'ensemble 1 voit se réaliser une série de modifications architecturales. Comme aux phases précédentes, l'organisation globale tripartite (bâtiment avant – cour – bâtiment arrière) reste en place. Toutefois, le bâtiment nord-ouest fait l'objet d'une reprise globale (cf. planche n°6, fig. 323). Malheureusement, une grande partie des aménagements du IIIe s. ap. J.-C. de cette partie de l'ensemble 1 a été détruite lors des reprises ultérieures (phase F). Une galerie est construite sur le côté nord-est de la cour. Elle permet de faire la jonction entre le nouveau bâtiment nord-ouest et le bâtiment sud-est de l'ensemble 1. L'édifice sud-est (IIe s. ap. J.-C.) reste identique, même si ses sols sont repris.

### 4.1.1. Le bâtiment nord-ouest et sa galerie sud-est (1E-1 et 1E-2)

De cet édifice il ne nous reste que quelques vestiges qui permettent de voir sa mise en place au IIIe s. ap. J.-C. Le principal témoin en est le mur MR2472, qui le ferme au sud-est. Il n'en reste que la fondation et la première assise et il est presque entièrement épierré sur ses deux extrémités. Sa largeur est d'environ 50-55 cm. Sa fondation est constituée d'un blocage de pierres locales brutes (module 10-20 cm), liées au mortier de chaux. La partie de sa première assise qui est conservée s'organise en un double parement avec blocage interne (lié au mortier de chaux). On note la présence d'un bloc architectural taillé en réemploi dans le mur (fig. 324 a). Il s'agit probablement d'un entablement ou d'une corniche. Cet élément en grès fait toute la largeur du mur, mais il a été retaillé. Il montre des trous pour des tenons, dont on ne sait s'ils sont d'origine ou s'ils ont été réalisés pour sa nouvelle fonction. Dans la maçonnerie, il a pu servir de seuil ou, plus probablement, de base pour un piédroit. Dans tous les cas, il faut sans doute restituer une porte à ce niveau entre la pièce 1E-1 et la galerie 1E-2. La fondation du mur MR2472 recoupe les niveaux de sols du bâtiment qui se trouvait à cet emplacement au IIe s. ap. J.-C. Il ne reste presqu'aucun élément à l'intérieur de la pièce 1E-1 pour la caler stratigraphiquement (cf. *infra*) : elle est apparue directement au décapage. Par contre du côté de la galerie 1E-2 et de la cour 1E-3, un remblai (Us 2477), que le mobilier céramique nous permet de dater de la fin du IIe s ou du début du IIIe s. ap. J.-C., vient prendre appui sur le mur MR2472. L'équivalent de ce remblai se retrouve au sud-est dans la cour et dans les galeries de façade et de côté (fig. 324 b). Ce mur (comme le remblai Us 2477) recoupe l'ancien passage qui longeait le bâtiment du IIe s. ap. J.-C. au nord-est (cf. *supra* phase D, 1D-2). On peut supposer qu'il vient prendre appui sur le grand mur FAN3886 (TR2162) qui sépare les ensembles 1 et 2.

**Figure 323** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase E

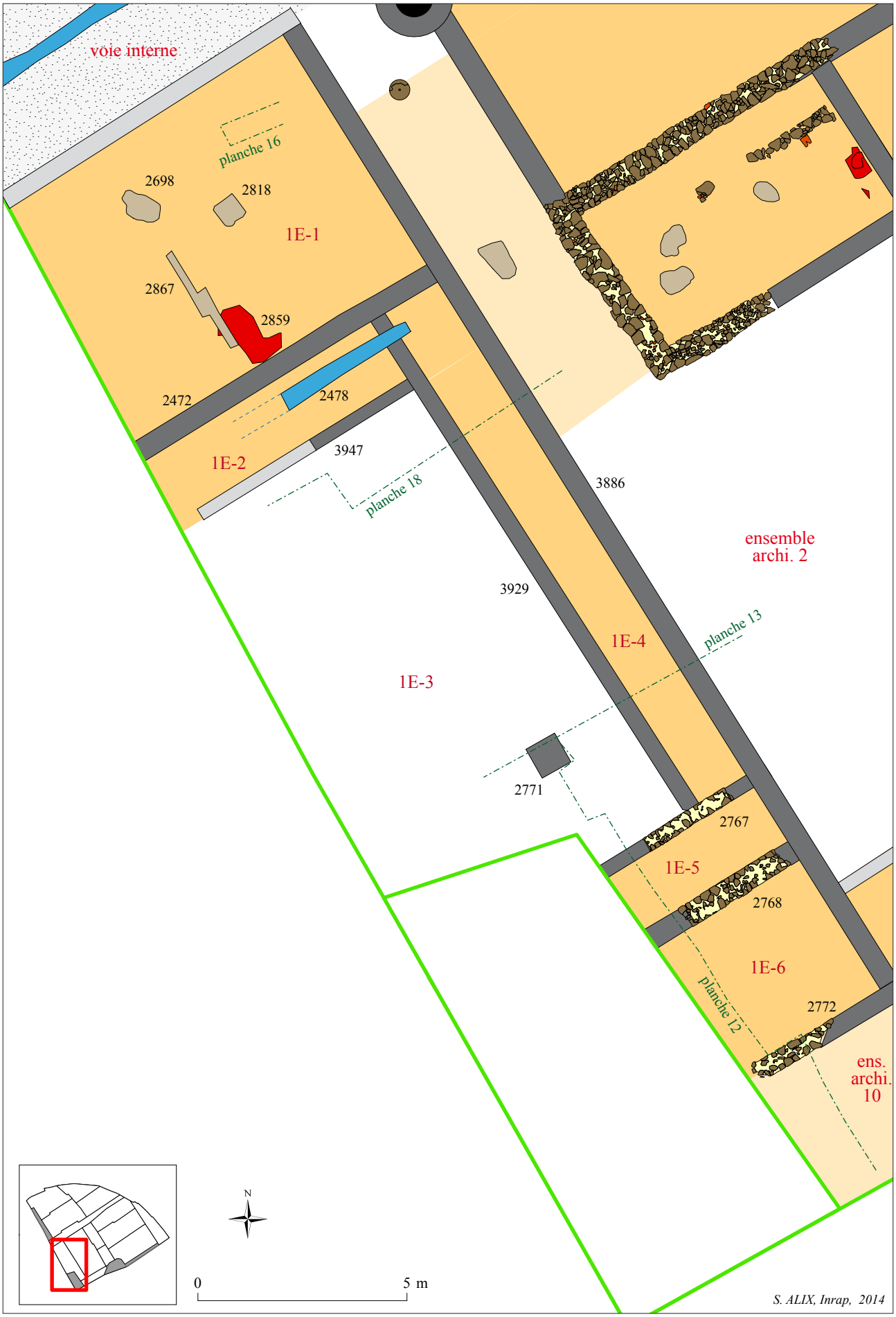





**Figure 324 a** Mur MR 2472 avec bloc en réemploi
**b** La galerie 1E2

La pièce 1E-1 serait donc limitée au nord-est par le mur FAN3886 et au sud-est par le mur MR2472. Au sud-ouest, la limite d'emprise ne permet pas de connaître l'extension du bâtiment. Quant au côté nord-ouest, comme pour les périodes précédentes, la limite quelle que soit sa nature, a été détruite par l'installation à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F) du mur MR1147. Mais la présence, au-delà, des niveaux de voirie du IIIe s. ap. J.-C. permet de restituer, à l'emplacement approximatif de ce mur tardif, la cloison qui fermait le bâtiment au nord-ouest. Cela permet de restituer un édifice qui occupe une emprise d'environ 7 m dans le sens nord-ouest/sud-est, pour au moins autant dans la direction perpendiculaire (*supra* fig. 323). Des aménagements intérieurs, on ne connaît presque rien : ils ont visiblement été détruits lors des réfections de la phase F. Les niveaux mis en place à cette période sont directement au contact avec ceux du IIe s. ap. J.-C. Deux couches pourraient dater du IIIe s. ap. J.-C. Comme on l'a déjà évoqué (*supra* phase D), le lambeau de sol Us 2826 (couche de limon argileux jaune) a peut-être pu fonctionner au IIIe s. ap. J.-C. Mais c'est surtout la couche Us 2859 qui pourrait constituer le seul témoin des aménagements au sein de la pièce 1E-1. Elle n'est conservée que sur un lambeau très dégradé. Il s'agit d'un niveau constitué essentiellement d'argile

comportant des nodules rubéfiés et des charbons, mais également des fragments de tuiles et des pierres. Il semble qu'il vienne prendre appui sur le côté nord-ouest du mur MR2472. Il a été interprété comme une base de foyer dans un premier temps. Mais il s'agirait plutôt d'un radier de sol ou d'un remblai constitué en partie d'éléments de démolition, dont une partie a vraisemblablement appartenu à un ou des foyers (fig. 325). Au vu de ces quelques rares éléments, il est impossible de connaître la fonction de ce bâtiment ; en particulier de savoir si l'activité de métallurgie s'y maintient ou si on le destine à d'autres activités. On notera juste, compte tenu de la présence d'un mur maçonné (MR2472) que ce nouveau bâtiment est plus massif que celui du IIe s. ap. J.-C. dont il prend la suite. On peut envisager la présence d'un étage. Par ailleurs, via le système des galeries qui entourent la cour, une continuité est établie avec l'édifice sud-est.On a évoqué plus haut le remblai Us 2477 qu'on retrouve au sud-est du mur MR2472. Il s'agit d'une couche sableuse jaune comportant beaucoup de mortier dégradé et des éléments de démolition (enduits peints polychromes à décors simples, placages de marbre et dalles calcaires). Il est épais de près de 40 cm. On le suit de la limite d'emprise au sud-ouest jusqu'au mur FAN3886 (TR2162) au nord-est (Planche n°18). Il s'appuie sur le mur MR2472 au nord-ouest. Au sud-ouest on le perd au sein de l'emprise de la cour où il a été détruit par la cave installé au XXe s. Mais les niveaux de remblais que l'on retrouve au sud de la cour lui correspondent très probablement. Sur le sommet du remblai, un sol de terre battue (Us 2476) a été mis au jour. Il n'est que partiellement conservé du fait de la mise ne place d'un sol bétonné (Us 2447 et Us 2473) durant la phase F. Il est constitué d'un limon argileux brun jaune compacté, épais de d'environ 5 cm.

**Figure 325** Us 2859




On observe une série de tranchées qui recoupent le sol et le remblai. L'une d'elle (TR2474) suit une direction nord-ouest/sud-est. Elle aboutit sur le mur MR2472 au nord-ouest. Dans la direction inverse, on la perd au niveau de la cave du XXe s. Mais à l'autre extrémité de la cour, la tranchée TR2803 lui correspond (Planche n°13). Leur morphologie est similaire (bord droits verticaux, fond plat à une altitude très proche). Ces deux segments de tranchée peuvent être interprétés comme l'épierrement d'un mur – FAN3929 – parallèle au mur de limite FAN3886 (TR2162). Il partirait de la galerie de façade du bâtiment sud-est pour aboutir à celle du bâtiment nord-ouest, se branchant directement sur le mur sud-est de la pièce 1E-1 (MR2472). Il limite au sud-ouest une galerie qui borde la cour (cf. *infra* 1E-3 et 1E-4). Deux autres creusements suivent une direction perpendiculaire : TR2478 immédiatement au sud-est de MR2472

et TR2495, légèrement plus au sud-est (*supra* fig. 323). Cette dernière tranchée ne se poursuit pas au-delà de la tranchée TR2474. Elle est large d'environ 30 cm et profonde d'autant (bords droits, fond plat). Il s'agit de l'épierrement d'un mur (FAN3947) qui fermait au sud-est une galerie de façade (1E-2) qui bordait le bâtiment du côté de la cour. Son écartement du mur MR2472 (1,6 m) est proche de celui qu'on retrouve sur les autres galeries bordant la cour. L'épaisseur assez modeste du mur que l'on peut restituer correspond par ailleurs plus à celui d'un bord de galerie ne supportant qu'une charge réduite.
L'autre tranchée (TR2478) est plus énigmatique. Sa morphologie est proche de celle de TR2495 (bord droits, fond plat, largeur entre 30 et 40 cm, profondeur 30 cm). Son remplissage est également assez similaire bien que plus argileux. Toutefois, elle n'est séparée du mur MR2472 que d'une trentaine de centimètres. Par ailleurs, au nord-est, elle se prolonge légèrement au-delà de la tranchée 2474 (FAN 3929), sans pour autant aller jusqu'au mur FAN3886 (TR2162). Du fait de l'emprise, on ignore son extension au sud-ouest, tout comme celle de TR2495 (FAN3947) ou de MR2472. L'ensemble de cette zone est recouvert par un terrazzo (à la phase suivante après démontage des murs qui fermaient les galeries. Ce sol de béton (Us 2447 et Us 2473) est dégradé et déformé du fait de tassements différentiels dans les couches sous-jacentes (en particulier la tranchée TR2474). Mais il semble bien qu'il recouvre la tranchée TR2478. Cette structure reste donc malaisée à interpréter. Il peut difficilement s'agir de l'arrachement d'un mur, dont on comprendrait mal la disposition compte tenu des autres cloisons en place à cette période. Il pourrait s'agir en fait d'une tranchée de canalisation. Dans cas, sa position chronologique est incertaine. En effet, elle aurait pu être mise en pace au début de la phase F avec la construction du sol de béton. Un caniveau (Us 2819) est mis en place à la phase F (fin IIIe-début IVe s. ap. J.-C.). Il se situe au nord-ouest du mur MR2472 mais dans l'axe du mur FAN3929 (TR2474). Mais la continuité du mur MR2472 (créé au IIIe s. ap. J.-C.) rend impossible une connexion. Si cette tranchée correspond à une canalisation, quelle que soit sa position chronologique, il faut restituer un écoulement en direction du sud-ouest. Dans le cadre de l'architecture du bâtiment du IIIe s. ap. J.-C., elle prendrait naissance sur le bord de la galerie nord-est. Peut-être faut-il y voir une récupération des eaux de ruissellement des toitures ?
On peut donc restituer sur le côté sud-est du bâtiment 1E-1, une galerie de façade donnant sur la cour centrale. Comme pour les autres, on ignore si elle est ouverte sur la cour (piliers, colonnade,…) ou si elle est fermée par un mur. Dans tous les cas, compte tenu de la prolongation du mur FAN3929 (TR2474), elle ne forme pas un péristyle d'un seul tenant ceinturant la cour, au moins dans son architecture d'origine. Les sols mis au jour, tant dans la cour qu'à l'intérieur sont en terre battue. En dehors de l'éventuelle canalisation, aucun autre aménagement n'a été mis au jour dans cette partie du bâtiment pour le IIIe s. ap. J.-C.

### 4.1.2. La cour et la galerie nord-est (1E-3 et 1E-4).

Si sa limite sud-est (MR2767) reste la même qu'au IIe s. ap. J.-C., la cour 1E-3 s'agrandit au nord-ouest d'environ 2,5 m. Le mur FAN3947 (TR2495) lui donne sa nouvelle bordure dans cette direction. Au nord-est, au contraire, la création d'une galerie latérale fermée par le mur FAN3929 (TR2474/TR2809) la réduit légèrement. On peut donc pour la phase E lui restituer une dimension de 12 m dans le sens nord-ouest/sud-est et au moins 5 m dans la direction perpendiculaire (extension hors limite d'emprise). La présence de la cave implantée au XXe s. ne nous permet pas d'appréhender d'éventuels aménagements. En son centre, notre vision se limite à ses deux extrémités sud-est et nord-ouest. Dans les deux cas on retrouve une séquence similaire. Au nord-ouest comme on l'a vu, un remblai (Us 2477)

d'une trentaine de centimètres recouvre les sols anciens. Il est surmonté par des niveaux de sol en terre battue (Us 2476). Au sud-est, un remblai assez semblable (Us 2770), contenant une forte proportion de mortier dégradé, d'une épaisseur de 20 à 30 cm (planche n°12). Sur le sommet de celui-ci, on trouve quelques passes de mortier localisées qui peuvent correspondre à des résidus de chantier. À l'interface avec les couches qui le recouvrent, on peut restituer un sol de terre, mais il n'est vu que par lambeaux. Ces couches supérieures recouvrent la tranchée d'épierrement (TR2803) du mur de la galerie nord-est (FAN3929) ainsi qu'une base en pierre (Us 2771) dont le creusement d'installation recoupe nettement le remblai Us 2770. Ce qui nous assure de l'existence d'un niveau intermédiaire entre les deux séquences de remblais. Par ailleurs, le sommet de l'Us 2770 se situe à une altitude très proche de celle du niveau de sol que l'on retrouve au nord-ouest de la cour.

Le seul aménagement mis au jour dans cette partie de la cour est constitué par le plot de fondation Us 2771 (fig. 326, planche n°13). Il est installé dans un creusement quadrangulaire d'un peu plus d'un mètre de côté, pour une profondeur d'environ 50 cm. Le fond est plat et les bords droits légèrement obliques. Ce creusement de fondation est plus large que le plot lui-même. Celui-ci est constitué de deux grands blocs de grès taillés en réemploi. Ils présentent tous deux des trous de tenon ou de louve ainsi que des rainures. Des accroches de mortier sont également visibles, indiquant leur intégration dans une maçonnerie. Ils proviennent visiblement d'un bassin ou d'une fontaine. Les rainures sont en effet caractéristiques des systèmes qui assurent l'étanchéité (bourrage d'argile pure) lors de l'assemblage des blocs. Ils sont ici disposés l'un sur l'autre afin de constituer une base. Elle n'est pas située à égale distance des deux murs de galerie nord-est et sud-est et on ne retrouve pas d'équivalent sur l'extrémité nord de la cour. Elle reste isolée et on ignore de quel aménagement elle constitue le support : statue, pilier…

**Figure 326** Plot Us 2771



Comme on l'a déjà évoqué le mur FAN3929 (TR2162) permet de restituer une galerie nord-ouest/sud-est (1E-4) qui borde au nord-est la cour et fait la jonction entre les bâtiments des deux extrémités de l'ensemble 1. On a vu qu'au nord-ouest on suit sa tranchée de récupération jusqu'au mur MR2472. Au sud-est, il vient prendre appui sur le mur MR2767 construit à la phase précédente. On voit une encoche dans ce mur, dans l'axe de

la tranchée TR2803 (FAN3929) qui suggère que l'accroche du mur de la galerie nord-est s'est faite en détruisant une partie du mur MR2767 (fig. 327). Il faut peut-être en déduire que l'élévation de l'extrémité nord-est de MR2767 a été démontée pour permettre un passage direct entre les galeries 1E-4 et 1E-5. L'emprise de la galerie 1E-4 est donc d'un peu moins de 14 m de long pour 1,4 m de large. On retrouve aux deux extrémités la même séquence de remblai que dans la cour (nord-ouest : Us 2477, sud-est : Us 2954). Par contre, le sol mis au jour est celui qui a été vu au nord-ouest : sol de terre Us 2476, similaire à celui de la cour. La question de l'ouverture sur la cour se pose mais reste sans réponse. Comme on l'a évoqué plus haut, la prolongation du mur FAN3929 jusqu'au mur MR2472 nous assure que le péristyle n'est pas continu autour de la cour 1E-3.

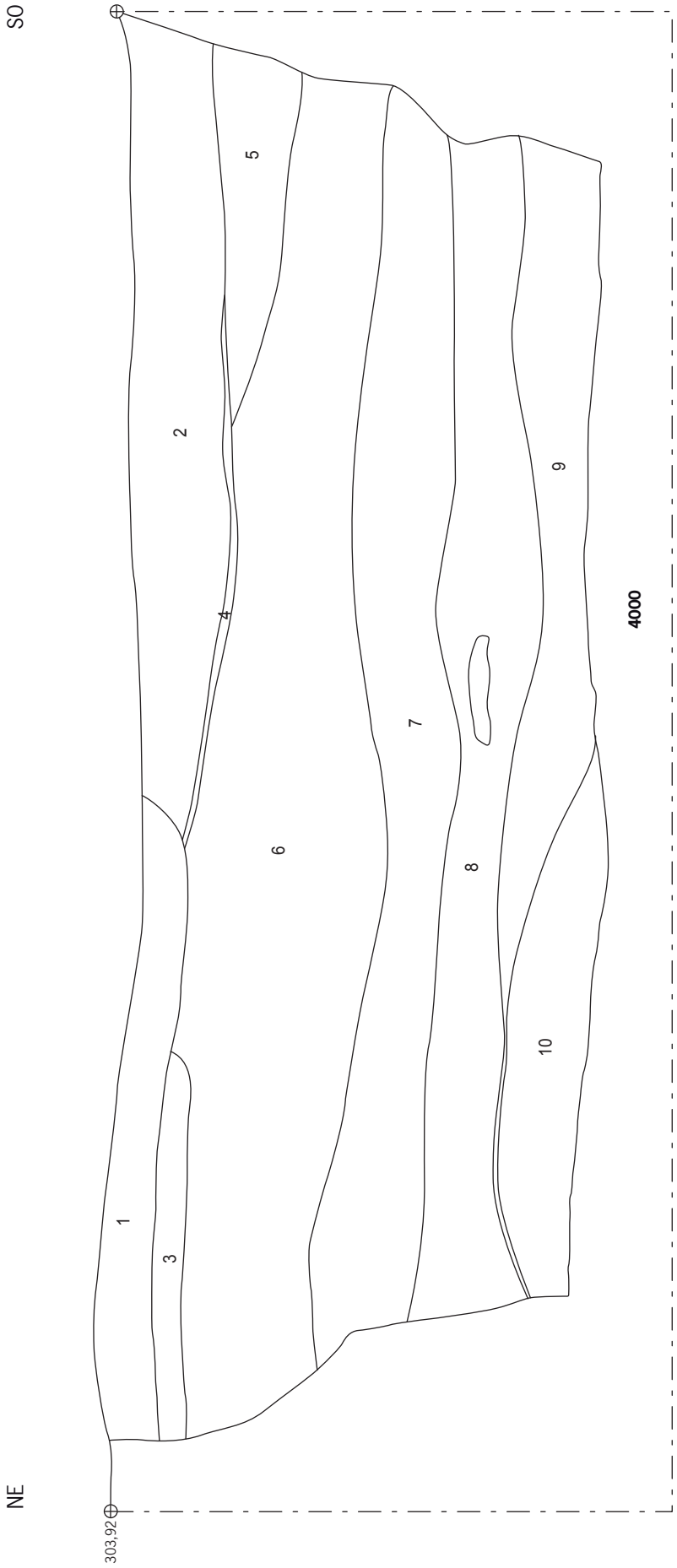


**Figure 327** Détail du mur MR2767

### 4.1.3. Le bâtiment sud-est et sa galerie de façade (1E-5 et 1E-6).

Cet édifice construit au IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* phase D), change peu dans sa structure architecturale au IIIe s. ap. J.-C. Les murs ne sont pas repris (sauf adjonction de la galerie 1E-4, cf. ci-dessus). On reste donc avec le même bâtiment dont l'espace principal se développe sur la partie sud-est (1E-6) tandis que la partie nord-ouest est occupée par une galerie de façade (1E-5). Les aménagements intérieurs du IIIe s. ap. J.-C. sont peu lisibles. Dans la galerie 1E-5, on trouve une série de remblais (Us 2622 et Us 3077) qui peuvent correspondre à ceux que l'on trouve au niveau de la cour (cf. planche 12). Des lambeaux d'un sol de terre (Us 3076) étaient visibles sur le sommet de cette séquence (fig. 328). Mais il est mal conservé : comme pour la partie sud-est de la cour, les réfections et remblaiements de la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C.) ont détruit une partie des aménagements. L'altitude de ce niveau de sol correspond néanmoins à celle du niveau de circulation que l'on retrouve dans la cour. À l'intérieur, comme on l'a vu pour la phase D, le dernier sol mis en place avant les remblais de la phase F est un terrazzo (Us 2777, cf. *supra* phase D, ensemble 1). Nous n'avons pas d'indice chronologique ou stratigraphique permettant de savoir s'il est mis en place au cours du IIe s. ou du IIIe s. ap. J.-C. par exemple au moment des réfections de la phase E (galeries, bâtiment nord-ouest).

**Figure 328** Coupe longitudinale dans la galerie 1E-5



### 4.1.4. Synthèse : les réaménagements de l'ensemble 1 au IIIe s. ap. J.-C.

Les modifications apportées à l'ensemble 1 au cours de la phase E ne modifient pas sa structuration globale, qui reste inchangée depuis le Ier s. ap. J.-C., malgré des reprises complètes de bâtiments : un corps de bâtiment au nord-ouest, une cour centrale et un autre édifice au sud-est. Si le bâtiment sud-ouest n'est que peu modifié (réaménagements des sols), la partie bâtie au nord-ouest, qui s'ouvre sur la ruelle, est, elle, entièrement reprise. On y construit un nouvel édifice, en pierres et mortier de chaux, qui est sans doute plus massif que le bâtiment en bois qui abritait un atelier de métallurgie, à cet emplacement, au IIe s. ap. J.-C. Sur sa façade sud-est on bâtit une galerie qui répond à celle du bâtiment sud-est de l'autre côté de la cour centrale. Enfin, sur le côté nord-est de cette dernière, une troisième galerie est construite. Elle permet une jonction couverte entre les deux bâtiments de l'ensemble 1. Cependant, nous n'avons pas là une cour entourée d'un péristyle complet. Il est plus probable que la galerie latérale au nord-est soit fermée et constitue un couloir.
La très mauvaise conservation des niveaux de sols et des aménagements du bâtiment nord-ouest ne nous permet pas d'en connaître les fonctions. On ignore si une activité de métallurgie y a toujours cours ou s'il est dévolu à d'autres fonctions. Le bâtiment sud-est correspond, plus probablement, comme au IIe s. ap. J.-C. à un habitat.
En dehors de la faune et de la céramique, le mobilier est rare et n'apporte pas de renseignement complémentaire sur l'activité. Un cache de serrure en bronze a été découvert dans le sol Us 2476. La partie nord-ouest de la tranchée d'épierrement du mur de la galerie latérale (TR2474) a livré un bloc architectural. Pour le reste, les éléments collectés sont tous des fragments d'enduits peints qui se trouvaient dans la partie sud-est de la même tranchée (Us 2803). Ils appartiennent à une figure unique (fig. 329). Il s'agit d'une partie d'une scène figurée représentant un gladiateur. Sur la partie découverte, l'assemblage des fragments fait apparaître le bras armé du combattant, tenant un glaive. On distingue une petite partie de son torse, où est figurée ce qui semble être une ceinture décorée. La représentation est approximativement réalisée au tiers de la taille réelle. Nous renvoyons ici à l'étude de J. Boislève pour plus de détails (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints). Celui-ci souligne le caractère exceptionnel de ce type de décor peint, dont il n'est connu qu'une poignée d'exemples en Gaule.
Sans prendre l'ampleur d'une *domus* patricienne, on voit qu'au IIIe s. ap. J.-C., l'ensemble architectural 1 gagne en luxe et en commodités. En témoignent notamment les systèmes de galeries et ces riches fragments d'enduits peints qui se placent au-dessus des décors simples, mais déjà soignés qu'on pouvait rattacher au IIe s. ap. J.-C.



**Figure 329** Figure de gladiateur sur un fragment d'enduit peint

## 4.2. L'ensemble architectural 02

Comme pour les deux phases précédentes, l'ensemble 2 subit une nouvelle série de modification à la phase E. Ces modifications sont assez importantes (planche 6, fig. 330). Le bâtiment nord-ouest est une nouvelle fois presque entièrement repris, même ses limites ne bougent que très peu. L'espace au sud-ouest de ce corps de bâtiment n'est plus bouché et devient le principal accès à la cour sud-est. En effet, depuis le Ier s. ap. J.-C., une ouverture vers la voie d'accès nord-ouest/sud-est de l'ensemble 9 était située sur le côté nord-est de la cour. Une nouvelle aile de bâtiment est érigée sur ce côté. Par ailleurs, le bâtiment du fond de cour est rebâti lui aussi.
Nous rappellerons ici la médiocre conservation des vestiges de l'ensemble 2 (cf. phase B/C § 2.3. pour plus de détails). Les reconstructions de la phase F, ainsi que les aménagements modernes (cave du XXe s. sur la partie est, et nombreuses fosses de plantation) ont beaucoup endommagé les niveaux inférieurs. Dès lors, l'interprétation ou la chronologie de certaines structures ne pourront être qu'hypothétiques.

### 4.2.1. Le bâtiment nord-ouest (pièces 2E-1, 2E-2, 2E-3).

*Reconstructions opérées sur le bâtiment*
Les éléments conservés de cette reprises sont essentiellement visibles dans le secteur de fouille 33 (pièce 2E-2). En effet, une nouvelle série de trois murs chaînés (MR 2167, 2168 et 2170) ceinture cet espace (fig. 331, planche 21). Leur position chronologique est assurée. Le mur 2167 coupe le mur 2229 et s'appuie sur le mur 2302 (qu'il longe), tous deux des maçonneries du IIe s. ap. J.-C. La tranchée d'épierrement 3724 de MR 2168 est coupée par un mur attribué à la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C.). Par ailleurs des remblais contenant du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. viennent s'appuyer au moins sur le mur 2167.
Ils sont bâtis en décalage par rapport aux constructions plus anciennes, mais il est très probable, pour la cohérence générale du bâtiment qu'une partie des murs bâtis au IIe s. ap. J.-C. continuent d'être utilisés, ou bien sont rebâtis sur les mêmes emplacement.
Au sud-ouest, le bâtiment est fermé par le mur 2167. Celui-ci n'est conservé que sur sa partie sud-est, le long de la pièce 2E-2. La partie nord-ouest a été récupérée (TR 2300, FAN 3889). Seule la fondation du mur est vraiment conservée. Elle est constituée d'un blocage de pierres (où les schistes dominent), noyées dans du mortier de chaux. On y distingue également quelques fragments de tuiles. Le sommet de la fondation s'organise par endroit en un double parement assez grossièrement disposé. Elle atteint une largeur d'environ 70 cm. Avec près de 60 cm, son creusement descend nettement plus profond que la plupart des murs des périodes antérieures.
Au nord-ouest, on suppose que le mur 1145 probablement installé au IIe s. ap. J.-C. est repris. Comme, on l'a vu (cf. *supra* ensemble 2 phase D et planche 22) la fondation primitive est surmontée par un lit de pierres légèrement décalé où les schistes dominent, noyés dans du mortier de chaux jaune. Cette configuration rappelle la nature des murs du IIIe s. ap. J.-C. de la pièce 2E-2. Mais on manque d'éléments formels pour avoir un calage chronologique sûr.
Le puits 3732, probablement mis en place lui aussi au IIe s. ap. J.-C. est visiblement conservé (cf. *supra* § 3.2.). Il s'intègre dans la maçonnerie du IIIe s. ap. J.-C. de la même façon que pour la phase D, malgré le décalage vers le nord-est du mur sud-ouest du bâtiment.

**Figure 330** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 à la phases E






**Figure 331** Vue générale du bâtiment nord-ouest de l'ensemble 2 après décapage

Au sud-est, le mur 2168 est chaîné en angle avec le mur 2167. Il est constitué à l'identique. Le blocage de fondation conservé ne l'est que sur un peu plus de 3 m dans l'angle sud-ouest. Au-delà, en direction du nord-est, il a été presque entièrement épierré (TR 3724).Cette tranchée est recoupée par deux murs de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (MR 2221 et 2169). Elle s'étend légèrement au nord-est de du mur FAN 3829 (TR 3730) qui ferme le bâtiment de ce côté. À cet endroit elle forme un angle avec la tranchée 3668 (FAN 3938) limite nord-est de la nouvelle aile installée durant cette phase, cf. *infra*). Il est difficile d'expliquer pourquoi ce décrochement a été réalisé, plutôt qu'une jonction directe des trois murs en T. Peut-être faut-il y voir l'effet de la reprise et prolongation d'un mur bâti au IIe s. ap. J.-C. (limite nord-est du bâtiment arrière de l'ensemble 2 à la phase D).
Au nord-est, le mur FAN 3829 (TR 3730) constitue toujours la seule cloison perceptible. Il a dû être également repris, ne serait-ce qu'au niveau des jonctions avec la nouvelle façade sud-est du bâtiment qui est décalée par rapport à celle de la phase précédente.
Deux nouveaux murs subdivisent l'espace interne de cet état du bâtiment nord-ouest. Le mur 2170 est chaîné avec MR 2167, avec lequel il devait faire une jonction en T. On le suit sur toute la longueur de la pièce 2D-2 dont il forme la limite nord-ouest. Il presque entièrement arasé sur sa partie nord-est, où on le suit jusqu'à sa jonction en T avec FAN 3829 (TR 3730). Il est bâti à l'identique de MR 2168. Ce mur limite au sud-est une grande pièce (2E-1) et, à l'inverse, ferme au nord-ouest deux pièces plus petites (2E-2 et 2E-3). Il reprend la fonction porteuse du mur FAN 2292 (TR 2291) actif aux Ier et IIe s. ap. J.-C. Mais il n'est pas centré comme l'était ce mur. Enfin, la fouille a montré que le mur tardif 2169 (fin IIIe s. ap. J.-C.) est directement installé sur la tranchée d'épierrement d'un mur plus ancien (TR 3709), dont il suit le tracé (fig. 332, planche 24). La tranchée est remplie de matériaux de démolition assez lâches sur lesquels les petits murs de la phase F sont reconstruits. Le tracé de cette tranchée fait un coude assez net au niveau du mur 2168. Sa partie nord-ouest accueillait un

mur dont l'orientation correspond à celle du bâtiment, tandis que la partie sud-est correspond au mur sud-ouest de la nouvelle aile bâtie sur le côté de l'ensemble 2. L'orientation de cette dernière diverge de celle du bâtiment nord-ouest. Au nord-ouest, la tranchée ne dépasse pas le mur 2170 (phase E). Le mur FAN 3937 (nord-ouest de TR 3709) a donc formé la limite entre les pièces 2E-2 et 2E-3.

Le corps de bâtiment nord-ouest occupe donc une emprise presque carrée d'environ 12,5 x 11,7 m. La profondeur de l'ensemble des fondations par rapport au IIe s. ap. J.-C. laisse à penser que la partie sud-est pouvait accueillir une élévation supérieure à celle de l'état précédent (IIe s. ap. J.-C.). Toutefois, la dissymétrie des volumes intérieurs (grande pièce 2E-1) pourrait indiquer une différence d'étages entre la partie du bâtiment situés de part d'autre du mur 2170. Les trois pièces visibles ont des surface très dissemblables :

- 2E-1 : 10,6 x 6,9 m (hors murs)
- 2E-2 : 6,4 x 3,8 m
- 2E-3 : 3,8 x 3,5 m

L'espace 2E-1 est assez vaste. S'il était subdivisé par des cloisons légères, il n'en reste aucune trace.




**Figure 332** Vue en coupe de la tranchée 3704 et des vestiges des murs 3888 et 2169

*Les aménagements intérieurs : un atelier de métallurgie dans la pièce 2E-2 ?*
Pour les raisons que nous avons évoquées lors des descriptions de la phase B/C et D (fosses de plantations, aménagements de la phase F cf. *supra* § 2.3. et 3.2.), nous n'avons trouvé presque aucun aménagement dans les pièces 2E-1 et 2E-3. Pour la première, le puits 3732 est la seule structure associée à cet phase. Comme pour la phase D, on suppose qu'une ouverture permettait le puisage à partir de l'intérieur du bâtiment.
La pièce 2E-2 a, elle, conservé une partie de ses niveaux de sols (planche 21). Ils sont particulièrement visibles dans la partie nord-est, mais on les retrouve également dans la partie sud-est. On a affaire à une séquence de niveaux d'occupation et de recharges. Si des passes argileuses ont été observées, l'essentiel est constitué de limon noir très charbonneux. On les suit sur une épaisseur de 15 cm au maximum. Ils scellent les rares lambeaux de sols du IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* phase D). Plusieurs numéros

d'us leur ont été attribués selon leur localisation mais il s'agit bien d'une même séquence (Us 2231, 2237, 2327 et 2349 ; 2346 et 2263 au sommet, fig. 334). Ces niveaux ont livré du mobilier céramique de la fin du IIe s. ap. J.-C. et du IIIe s. ap. J.-C. correspondant bien à la phase E. Ils sont recouverts par les remblais 2233 et 2260 (phase F) et recoupés par les murs 2169 et 2221 (phase F également). Ils présentent la particularité de contenir des déchets de métallurgie du cuivre et du bronze et du fer (cf. *infra*).
Sur le côté nord-ouest de la pièce, on trouve un empierrement linéaire (us 2230, planche 21) qui est soit la fondation d'un muret, soit un solin. Il n'est conservé que sur environ 3,8 m. : on le perd en allant vers le sud-ouest. Les vestiges ne permettent pas de savoir s'il est détruit ou s'il ne s'étendait pas sur toute la longueur de la pièce. Il est constitué d'un blocage de pierres locales (et quelques fragments de tuiles) de différents modules (5 à 30 cm) disposés dans une étroite tranchée taillée dans les remblais. On ne trouve aucun lambeau de sol dans l'espace étroit (90 cm) entre cette structure et le mur 2170 (nord-ouest). Alors que le sol 2263 vient s'appuyer sur les pierres du côté sud-est (cf. *supra* fig. 334 a). On pourrait avoir affaire à un support de cloison. Il s'agirait alors plutôt de définir un espace de circulation vue la faible largeur isolée. Mais on s'interroge sur l'utilité d'un couloir dans l'espace d la pièce 1. Il pourrait aussi s'agir du support d'une estrade. On retrouve ce genre de structure au sein d'ateliers de métallurgie (Chardon-Picault & Pernot 1999), par exemple pour isoler des matériaux de l'humidité. Cette structure vient dans un second temps : elle coupe en effet une partie des niveaux de sols. Par contre il semble qu'elle soit scellée par les remblais de la phase F.







**Figure 334 a** Sommet de la séquence de sol (Us 2263) au sud de MR 2230
**b** La couche Us 2327 en cours de dégagement

Deux foyers sont présents dans la partie nord-est de la pièce. Du foyer 2437, il ne reste qu'une plaque en terre cuite de la sole, fortement marquée par la chaleur et des traces rubéfaction assez légères sous-jacentes (fig. 335 a). On ignore la taille du foyer. Les traces de rubéfaction incitent à penser qu'il n'était pas très important. Il est calé sur le côté sud-est du solin 2230. Le foyer 3442 est également très mal conservé (fig. 335 b). Il n'en reste qu'une plaque de terre rubéfiée (environ 70 x 40 cm), sans doute sous-jacente à la sole réelle. Son centre est creusé d'une légère dépression circulaire à fond plat (30 cm de diamètre, moins de 5cm de profondeur) où du charbon s'est accumulé. Quelques minuscules gouttelettes de bronze ont été observées sur son pourtour. Un troisième structure s'apparente peut-être à la dernière. L'Us 2268 (fig. 336) est une petite fosse peu profonde à fond plat (diamètre 35 cm, profondeur 5 cm). Il est installé dans ce qui semblait être une sorte de radier (Us 2267) mais qui s'est révélé n'être que le sommet du comblement des tranchées d'épierrement des murs sud-est des états Ier et IIe s. ap. J.-C. du bâtiment. Néanmoins, ce petit creusement était comblé avec un limon très charbonneux qui a livré des battitures en petite quantité. S'agit-il du fond d'un foyer ou du creusement d'installation d'un support de frappe ? Le sédiment alentour ne garde pas de trace de rubéfaction. Mais il est principalement constitué d'un blocage de pierres de petit module avec peu d'argile. Il est probable que le haut des épierrements ait été volontairement remblayé de pierres pour former la sorte de radier que l'on retrouve sur le sommet des épierrement. Ce dernier a dû former une sorte de plate-forme plus ou moins de niveau avec les sols du IIIe s. ap. J.-C.







**Figure 335 a** Le foyer 2437 et le solin 2230
**b** Les vestiges du foyer Us 3442

**Figure 336** La structure Us 2268




On trouve enfin trois creusements au sein de cette pièce qui peuvent se rattacher à la phase E : les fosses 2225, 2242 et 2275 (fig. (fig. 337). Malheureusement, elles ne sont pas scellées ou recoupées par des aménagements de la phase F. Aussi peuvent-elles appartenir à une phase postérieure. La fosse 2275 est située à moins de 2 m à au sud-est des foyers. Elle présente une ouverture de plan ovale (65 x 45 cm). Son profil est dissymétrique : évasé au sud-est, tandis qu'il montre un bord droit vertical au nord-est (profondeur 35 cm). le fond est plat. On ignore sa destination. Il pourrait s'agir d'un trou de poteau. Si on retient l'hypothèse d'une activité métallurgique (*infra*), il pourrait là aussi s'agir de l'emplacement d'un support de frappe. La fosse 2242 montre un plan et un profil irrégulier (80 x 60 cm, profondeur 32 cm), avec des surcreusements en plusieurs points. Elle a livré un peu de mobilier céramique résiduel du I^er^ s. ap. J.-C. Mais, elle coupe le sol 2231 (III^e^ s. ap. J.-C.). En dehors de ces éléments elle n'a livré qu'un fragment de verre. Le dernier creusement (Us 2225) est irrégulier (80 x 55 cm en plan, profondeur 7 cm). Les bords sont droits et le fond plat. La faible profondeur et son profil incitent à en faire l'empreinte d'un aménagement plutôt qu'une fosse dépotoir. Son comblement a livré les fragments d'un grand creuset de bronzier.
Ce dernier est assez remarquable avec une contenance estimé d'environ 10-12 kg (type LMA module 3). Nous renvoyons ici à l'étude mené par M. Pieters et à la synthèse sur la métallurgie (cf. Vol. 4, §3.3.1. Les creusets). Il fait partie d'un ensemble d'éléments liés à la fonte du bronze. Quelques très petites gouttelettes de bronze ont été perçues autour du foyer 3442 (cf. *supra*). Trois coulure de bronze viennent de la fosse 2275, une du sol 2237. Les rares déchets liés à la mise en forme sont des chutes de tôle : l'un est issu de la fosse 2225, l'autre du sol 2327, le dernier du sol 2263. Vient s'y ajouter une petite barre en bronze (sol 2349). Un outil d'abrasion (émoulage ?) en grès (meulet avec plusieurs faces fortement usées) a été découvert sur l'arase du solin 2230.
Une série déchets en rapport avec la métallurgie du fer est également concentrée au même endroit, mais toujours en modeste quantité.
Des battitures ont été relevées dans plusieurs structures ou niveaux : structure 2668 (2 g/l en test à l'aimant, 3 g/l en tamisage), fosse 2275 (3 à 4 g/l en test à l'aimant), sols 2327 (4 g/l en test à l'aimant, ainsi que des petits fragments de scorie) et 2231 (2 g/l en test à l'aimant) et 2439 (au-dessus de FY 2436 : 4g en tamisage). Les chutes de production sont très peu abondantes : on en compte deux : l'une dans la fosse 2225 (petite barre) et l'autre dans le sol 2327.

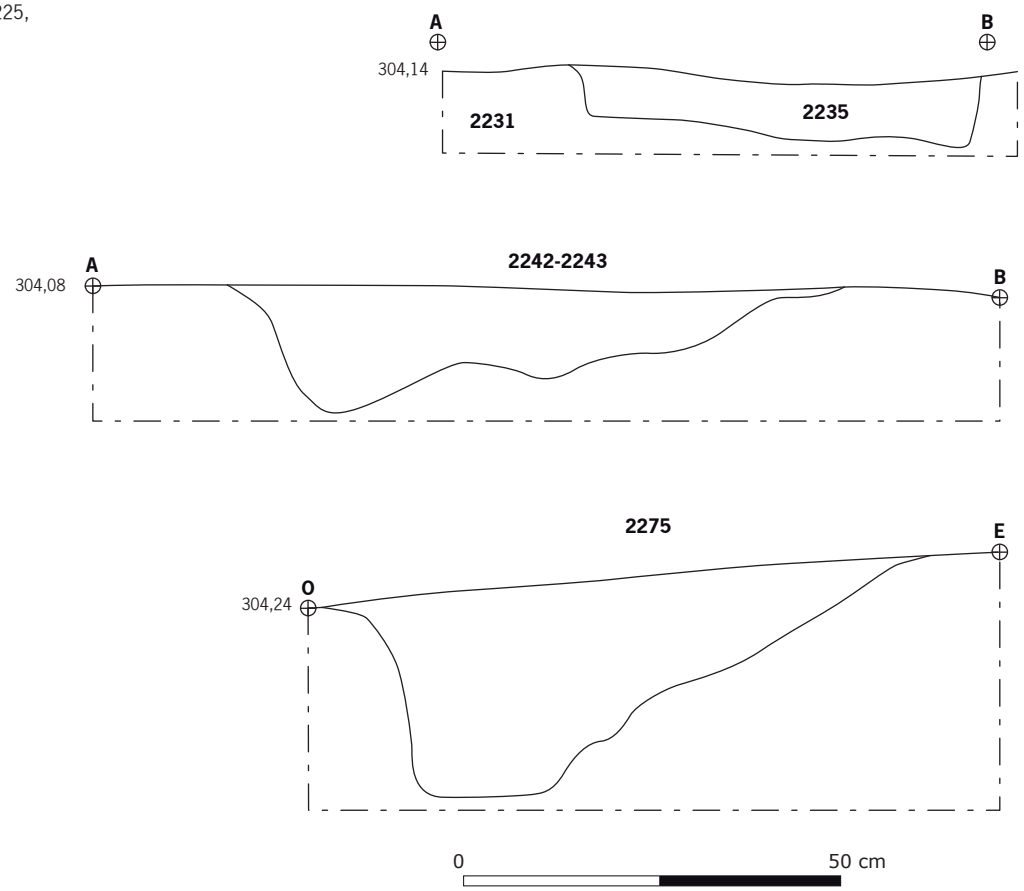



**Figure 337** Profils des fosses 2225, 2242 et 2275

Les indices de métallurgie concernent le fer (forge) et le bronze (fonte et mise en forme). Mais ils sont présents en faible quantité. Toutefois, ils sont concentrés dans un espace restreint avec des foyers. De plus, on est en présence d'un ensemble de fragments correspondant à un seul grand creuset de bronzier, jeté dans une fosse dépotoir. On n'a pas affaire à un élément isolé, potentiellement résiduel. Ces associations conduisent, malgré la faiblesse des indices matériels, à supposer une activité dans cet zone. Malheureusement, comme pour le IIe s. ap. J.-C., nous n'avons pas d'indices directs (moules, ébauche…) sur la nature de la production. Encore une fois, il faut supposer que les dépotoirs ne sont pas sur place.

### 4.2.2. L'espace 2E-4 : un passage d'accès vers la cour

Sur le côté sud-ouest du corps de bâtiment nord-ouest, on retrouve, comme au IIe s. ap. J.-C., un espace allongé (2E-4). Il est limité au sud-ouest par le mur FAN 3886 (TR 2162) qui sépare les ensembles 1 et 2. Il fait la jonction entre la voie interne de l'îlot (au nord-ouest) et la cour 2E-5 (au sud-est). Le mur 2471 érigé à la phase D est détruit. À la phase E, on n'observe pour cet espace qu'un remblai (Us 2443, (fig. 338) constitué de limon sableux grisâtre contenant de nombreuses pierres. Il est de niveau avec l'arase du mur 2302 (phase D), formant l'assise de sols dont les niveaux de circulation ont disparu. Il a livré du mobilier céramique du II-IIIe s. ap. J.-C. le seul autre aménagement potentiel est le plot constitué d'un bloc architectural et d'une meule placée au dessus de l'angle de la tranchée d'argile 3734 (cf. *supra* § 3.2., aménagements du puits Us 3732). Mais la position stratigraphique de cette structure ne nous permet pas de dire si elle appartient au IIe ou IIIe s. (voire IVe s.) ap. J.-C. Si elle s'associe aux niveaux du IIIe s. ap. J.-C., il pourrait s'agir d'une base faisant partie d'un système de fermeture

(portail…). Elle serait juste en retrait du puits 3732, permettant son accès depuis la voie interne de l'îlot, tout en interdisant un passage direct vers l'intérieur de l'ensemble 2.
Du fait de la construction d'une aile sur le côté nord-est de l'ensemble 2, cet espace devient le seul point d'accès direct vers la cour. Le décalage des nouveaux murs du bâtiment nord-ouest (MR 2167 remplaçant MR 2302) agrandit la largeur du passage d'environ 50 à 60 cm. Et la destruction du petit mur transversale Us 2471 (*supra* § 3.2.) libère l'accès de toute contrainte. Par contre, nous n'avons pas d'indice pour savoir s'il s'agit d'un passage couvert ou non.

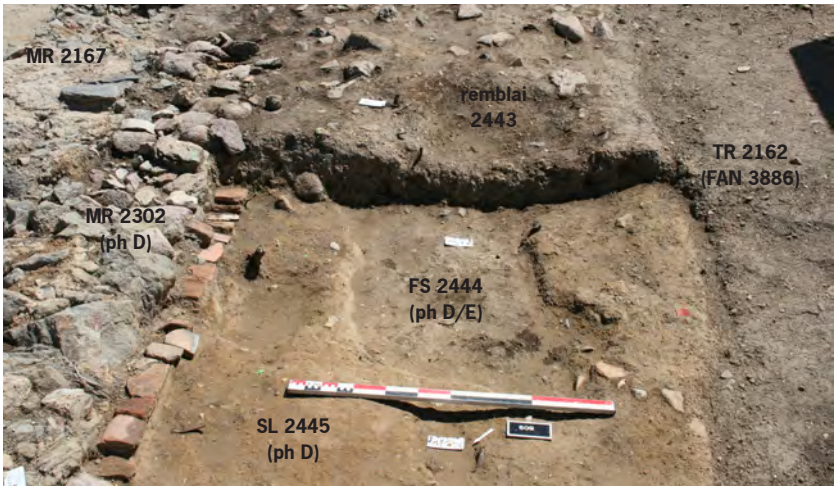



**Figure 338** Le remblai Us 2443 dans l'espace 2E-4

### 4.2.3. La cour 2E-5

Au sud-est, on retrouve comme pour les phases précédentes un large espace, très probablement découvert, que l'on interprète comme une cour interne. La construction d'une aile sur le côté nord-ouest et la reprise complète des bâtiments au sud-ouest en change la taille. Dans le sens nord-ouest/sud-est, elle mesure environ 12 m, tandis qu'elle atteint environ 9,5 m dans la direction perpendiculaire.
Comme on l'a vu son seul accès ouvert semble se faire par l'espace 2E-4. La mise en place de l'aile nord-est ne permet plus de passage direct vers l'ensemble 9 (petite voie d'accès nord-ouest/sud-est). Sur la partie sud-ouest, se pose la question du maintien éventuel du mur 3983 érigé au IIe s. ap. J.-C. Il est peu probable qu'il ait été conservé au IIIe s. ap. J.-C. Sa présence gênerait l'accès par l'espace 2E-4. De plus, la prolongation nord-ouest du mur ne peut pas prendre appui sur l'angle du bâtiment nord-ouest comme au IIe s. ap. J.-C. : celui-ci est, en effet, décalé vers l'est (MR 2167/2168). Par ailleurs, le mur sur lequel il devait prendre appui au sud-est (FAN 3978 / TR 3978) est détruit à la fin de la phase D. Le plus probable est donc qu'il soit arasé à la phase E. Au mieux, on peut envisager son maintien sur un segment sud-est.
Les niveaux de sol au sein de la cour ont été très largement détruits. Seul un lambeau d'environ 1 m² (Us 2272, (fig. 339) a été épargné dans l'angle nord-est (MR 2168 et FAN 3888/TR 3709). Il est scellé par un remblai de la phase F (Us 2233) et recoupé par l'installation de murs de la même phase (Us 2169 et 2221). Il a livré du mobilier céramique de la deuxième moitié du IIe s. et du IIIe s. ap. J.-C. Ailleurs, on ne distingue qu'un remblai de terre (Us 2390, planche 24) qui contient du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C et des monnaies début Ier s. ap. J.-C. ou début IIIe s. ap. J.-C. Il est posé directement sur les niveaux d'abandon de la phase tibérienne (Us 2294). Compte tenu des éléments datant, il a du qui a du être mis en place au moment au début de la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C.). Il est scellé

par les niveaux de démolitions du IVe s. ap. J.-C. (Us 2219). Cette séquence implique une destruction et un arasement des niveaux anciens dans la toute cette partie de l'ensemble 2 à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 339** Le niveau de sol 2272 (en haut)




### 4.2.4. La nouvelle aile nord-est (pièces 2E-6, 2E-7, 2E-8).

Les niveaux à l'est de la cour 2E-5 sont également érodés ou détruits par les réaménagements de la fin du IIIe s. ap. J.-C. La nouvelle construction qui y est érigée à la fin du IIe s. ap. J.-C. est surtout visibles au travers des tranchées de récupération de ses murs.
Un long mur la sépare de la cour 2E-5 (Fan 3888/ TR 3709, planche 24). Comme à l'intérieur du corps de bâtiment nord-ouest, un mur assez peu fondé (MR 2169) est rebâti à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F), directement sur le comblement d'une tranchée d'épierrement plus profonde (TR 3709, environ 60 cm de profondeur pour 70 cm de large). Cette dernière recoupe la fosse 3699 (cf. *supra* § 3.2), qui contient du mobilier céramique de la 2e moitié du IIe s. ap. J.-C. Cette tranchée est comblée par du sable et par un empierrement assez lâche, constitué de fragments de tuiles de pierres brutes de petits modules (5cm). Si l'ensemble sert de fait de fondation au mur 2169, on a plutôt le sentiment qu'il s'agit d'une tranchée d'épierrement systématiquement comblée pour y asseoir le mur 2169. Par ailleurs, on suit la tranchée 3709 au sud-est jusqu'au mur 2396, tandis que le mur 2169 se poursuit au-delà. On a donc affaire à l'emplacement d'un mur qui a fonctionné à la phase E.
Au nord-est le bâtiment est fermé par un mur parallèle à FAN 3888 (TR 3709) que l'on peut restituer à l'emplacement de la tranchée d'épierrement 3668 : FAN 3938. Les deux murs sud-ouest et nord-est de cette aile suivent une direction légèrement divergente de celle des murs du corps de bâtiment nord-ouest. La jonction avec ce dernier présente d'ailleurs un décrochement qui constitue l'angle nord-est de l'aile nord-est de l'ensemble 2. On peut s'étonner de cette discontinuité dans la ligne de façade nord-est, alors que tout l'ensemble 2 paraît être repris à la phase E. Il faut probablement y voir la nécessité de réutiliser et prolonger des murs du corps de bâtiment sud-est déjà en place dès le IIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, sur le côté nord-est, les orientations sont influencées par des murs de direction divergente mis en place, plus à l'est, dès le Ier s. ap. J.-C. La tranchée 3668 (planche 23) est très large et correspond, au moins dans sa partie sud-est au démontage de plusieurs murs successifs. Il est difficile de se faire une idée de la morphologie des murs qui pouvaient lui correspondre. Toutefois, vu sa taille, elle a pu abriter des murs importants.

**Figure 340** Vue en coupe de la tranchée Us 3726




Le mur FAN 3977 (TR 3724) sépare cette aile du corps de bâtiment nord-ouest. Il s'agit en fait du prolongement du mur 2168, le fond de fondation a été mis au jour lors du re-décapage à la fin de l'opération. Il présente la même morphologie (dominante d'éléments en schiste et mortier de chaux très jaune).
Au sud-est l'aile nord-est vient s'appuyer sur le mur 2396 (planche 24-248), qui ferme au nord-est un nouveau bâtiment construit du fond de la cour 2E-5. Ce mur est moins profondément fondé que les autres murs de l'aile nord-est. faut-il y voir l'utilisation d'un effet de terrasse dans le sens de la pente sud-est/nord-ouest ?
Le bâtiment ainsi défini occupe une emprise d'environ 12 x 5 m. L'intérieur est potentiellement découpé en 3 pièces inégales par les murs FAN 3935 (TR 3726, planche 24, fig. 340) et FAN 3960 (TR 3678). La tranchée 3726 recoupe tous les niveaux antiques, y compris le terrazzo de la phase F. on ne sait donc pas si cet épierrement correspond à un mur tardif ou a un mur déjà présent au début du IIIe s. ap. J.-C. La situation est plus claire pour la tranchée 3678, puisqu'il semble qu'elle était recouverte par le terrazzo 3664 (phase F). Elle contenait du mobilier céramique des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, le terrazzo 3664 est mal conservé ; aussi subsiste-t-il un doute . Si les deux murs sont bien présents, les trois pièces ont les dimensions suivantes (hors murs) :

- 2E-6 (nord-ouest) : 4,70 x 3,9 m
- 2E-7 (centre) : 4,70 x 3,9 m
- 2E-8 (sud-est) : 1,60 x 3,9 m

On a donc deux pièces de surface équivalente et une plus petite. Son plan allongé et étroit laisse envisager qu'il s'agissait plutôt soit d'une pièce annexe, soit plutôt d'un passage. Faut-il y voir l'emplacement d'un escalier permettant d'accéder à un étage ? De fait, si on se réfère aux tranchées d'épierrement, les murs du bâtiment permettent la présence d'un étage.
La seule séquence stratigraphique conservée et observée au sein de l'aile nord-est l'a été au niveau de la pièce 2E-7. Il s'agit d'un remblai (us 3933, planche 24) qui scelle la tranchée d'épierrement du mur du bâtiment Ier-IIe s. ap. J.-C. (TR 3969/FAN 3970), ainsi que le sol de la cour (Us 3934) rattaché à ces mêmes périodes. Ce remblai est surmonté d'un niveau de sol de terre (Us 3932) qui pourrait être un niveau de circulation de la phase E à l'intérieur de l'aile. Toutefois, nous ne disposons d'aucun indice de datation formelle (céramique, monnaies…). Le remblai 3933 pourrait aussi être l'équivalent de du remblai 2390 que l'on retrouve dans la cour 2E-5, mis en place à la fin de la phase E lors des réfections massives liées à la phase F. Si c'est le cas, cette séquence n'est alors qu'un ensemble préparatoire à la mise en place des sols bétonnés que l'on retrouve dans l'aile nord-est à la phase F. Vu les niveaux d'arasement observés tant dans la cour que qu'au sein du bâtiment nord-ouest, il est plus probable que nous ayons affaire à des niveaux tardifs. Ces pièces n'ont livré aucun mobilier en dehors de la céramique et de la faune. On ne peut inférer de leur destination au vu des données disponibles.

### 4.2.5. L'aile sud-est (pièces 2E-9, 2E-10, 2E-11)

Comme pour l'aile nord-est du bâtiment, le bâtiment qui est construit au sud-est n'est connu que par une série de murs et de tranchées d'épierrement. Les réaménagements opérées à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F) font peser nombre d'incertitudes sur l'organisation de cette partie de l'ensemble 2 au IIIe s. ap. J.-C. Comme pour les phases précédentes, on ne trouve aucun sol en place. On observe, comme dans la cour, un remblai (Us 2390), daté par son mobilier céramique de la fin du IIIe s. ap. J.-C. Il s'appuie directement sur les phases anciennes : des périodes intermédiaires, il ne reste que les traces des murs.

Le bâtiment est fermé au nord-ouest par un mur (MR 2396, planche 24-248) dont il ne reste qu'une partie de la fondation. Comme on l'évoqué précédemment, il est moins profondément fondé que les murs de l'aile nord-est ou ceux du bâtiment nord-ouest de la même période. La partie conservée de la fondation est constituée d'un blocage de pierres brutes (où dominent les schistes), liées par un mortier de chaux très jaune (configuration que l'on retrouve sur une bonne partie des murs construits à la fin du IIe s. ap. J.-C. (phase E), au sein de l'ensemble 2. Dans sa partie sud-est, il recoupe le remblai 3676 (planche 23) qui est installé à la phase E (mobilier céramique fin IIe s. ap. J.-C.). Au sud-est, l'ensemble 2 est toujours fermé par la ligne de murs 2772 (installée au IIe s. ap. J.-C., démontage au IVe s. ap. J.-C.) et 3509 (construction au Ier s. ap. J.-C.). Au sud-ouest, on retrouve pour limite le grand mur séparant les ensembles 1 et 2 (FAN 3886/ TR 2162). Le mur FAN 3938 (TR 3668) ferme le bâtiment (et l'ensemble) sur le côté nord-est. Le corps de bâtiment ainsi défini occupe un espace allongé d'environ 14,5 x 3 m installé au fond de la cour 2E-5.
La fondation et une petite partie de l'élévation du mur 3509 sont conservées (cf. *supra* ensemble 2 et 10, phase B/C). Leur étude montre que deux murs rajoutés postérieurement (MR 3793 et 3802), venaient prendre appui sur son côté nord-ouest (fig. 341 et 342). Il n'en reste plus que de courts segments appuyés sur le mur 3509. Le mur 3793 est le plus facilement lisible : la petite partie conservée de da fondation recoupe nettement celle du mur 3509. Plus au nord-ouest on les perd. Stratigraphiquement, la seule certitude est qu'ils sont recouverts par le remblai de démolition tardif 2219 (IVe s. ap. J.-C.). La relation avec 2390 est plus difficile à cerner, mais il semble que l'on ne perçoive pas leur tranchée d'épierrement au sein du remblai 2390 (début de la phase F, cf. cour 2E-5). Il est donc probable qu'ils aient été arasés à la fin de la phase E à laquelle on peut les associer. Par ailleurs, on perçoit une lacune sur le mur 2396, dans l'axe du mur 3793, qui incite à voir une accroche du dernier sur le premier. Si ces deux murs ont bien fonctionné avec cet état, ils partagent le bâtiment sud-est en trois pièces inégales. Au nord-est, une pièce allongée (2E-9, 6,9 x 2,4 m), fait la jonction avec l'aile nord-est. Au centre, on trouve une petite pièce presque carrée (2E-10, 2,4 x 2,3 m). Au sud-ouest, la pièce 2E-11 occupe une emprise légèrement plus vaste (3,6 x 2,4 m). On a affaire à de petites pièces. La plus grande reste assez étroite (2,4 m). Nous n'avons pas d'indice sur leur usage.




**Figure 341** L'accroche du mur 3793 sur le mur 3509




**Figure 342** L'accroche du mur 3802 sur le mur 3509

### 4.2.6. Synthèse

À la fin du IIe s. ou au début du IIIe s. ap. J.-C., l'ensemble 2 est à nouveau remanié. Même tous ses murs semblent rebâtis, le bâtiment nord-est reste sur emprise proche de celle des Ier et IIe s. ap. J.-C. Toutefois, son organisation interne change. On n'a plus affaire à un bâtiment à deux baies symétriques. On retrouve toujours une partition générale sur un axe nord-est/sud-ouest mais elle définit des espaces de surface différente : une vaste pièce au nord-ouest, tandis que la partie sud ouest, moins large, est scindée elle-même en deux pièces inégales. La pièce 2E-3 est la seule pour laquelle des niveaux de sol sont conservés et parlants. Le mobilier qui y a été collecté permet d'y restituer autour de quelques foyers une activité métallurgique. Les déchets – peu abondants – qu'ont livrés les sols, permettent d'entrevoir de la forge (battitures) et du travail du bronze (fonte et émoulage).
Sur le côté sud-ouest du bâtiment on trouve un espace qui permet de faire la jonction entre l'intérieur de l'ensemble 2 (cour) et la voie interne nord-est/sud-ouest de l'îlot. Le mur qui bloquait l'accès est détruit. Au nord-ouest de ce passage, on peut toujours accéder, depuis la ruelle, au puits mis en place au IIe s. ap. J.-C.
Ce passage est le seul accès direct à la cour centrale de l'ensemble. En effet, une nouvelle aile est bâti au nord-est qui limite ferme l'ancien accès depuis la petite voie d'accès de l'ensemble 9. Ce nouveau corps de bâtiment compte probablement plusieurs pièces et un étage. Mais, il est essentiellement connu au travers de ses murs et de leur épierrement et on ne dispose de guère plus que son plan.
Il se joint au sud-est à un bâtiment allongé qui ferme l'ensemble 2 sur cette

extrémité. Les données le concernant dont nous disposons sont également très lacunaires. Là encore les subdivisions que nous restituons en son sein restent soumises à caution, du fait des difficulté de calage stratigraphique de certains murs.
Ces trois corps de bâtiments ceinturent une cour centrale qui change de dimension mais reste dans la position qu'elle occupe depuis le Ier s. ap. J.-C. Comme on l'a vu l'accès se fait par le passage au sud-ouest du bâtiment nord-ouest.
Les points d'accroche stratigraphiques et le données céramologiques ou numismatiques nous permettent de voir une mise en place de cet état dans les dernières années du IIe s. ou au début du IIIe s. ap. J.-C. Ce qui correspond à la définition de la phase E pour l'ensemble du site. Pour l'abandon, il semble que l'on retrouve encore une fois le dernier tiers du IIIe s. ap. J.-C. ; probablement après 270 ap. J.-C. (aucun des niveaux en place ne contient de monnaie postérieure à cette date, contrairement aux structures de la phase suivante).
En dehors de la céramique, l'essentiel du mobilier est constitué des éléments liés à la métallurgie qui ont été découverts dans la pièce 2E-2 (bâtiment nord-ouest). Le remblai qui fait l'interface entre les états des phases E et F a livré un polissoir qui est peut-être à mettre en relation avec l'activité métallurgique (s'il provient bien de l'ensemble 2). On trouve très peu d'éléments d'architecture Deux plaques décoratives ont été découvertes : une en calcaire dans le remblai 2390, l'autre dans le sol 2272, en marbre. Le remblai 2766 (même position stratigraphique que 2390) a livré deux fragments d'enduit peint (vert et rouge). La sphère domestique se résume à quelques fragments de verre (vaisselle), une « palette à fard » en schiste et une poignée de vaisselle en fer. Deux fragments d'outils à pointe indéterminés ont été mis au jour dans les niveaux de sols de la pièce 2E-3 (atelier). En dehors de la pièce qui semble dévolue à la métallurgie, on a donc affaire à un mobilier très peu abondant qui ne permet pas d'apporter de précisions quant à la fonction des différents espaces. Toutefois, si une activité artisanale a eu lieu dans une partie du bâtiment, l'agencement du reste de l'ensemble 2, le nombre de pièces et la possibilité d'un étage permettent de restituer d'autres activités, notamment d'habitat : pièces fonctionnelles, pièces à vivre, etc.

## 4.3. L'ensemble architectural 03 au IIIe s. ap. J.-C. : retour à des fonctions d'habitat

Comme on l'a évoqué pour la phase D (*supra* § 3.3.), on ne lit pas de grande modification architecturale sur la structure générale des bâtiment de l'ensemble 3 au IIIe s. ap. J.-C (phase E : planche 6, fig. 343). Si des modifications ou des réfections ont eu lieu, elles nous échappent. Le plan général de l'ensemble reste le même que celui mis en place au milieu du IIe s. ap. J.-C. Au nord-est, on trouve un grand bâtiment carré qui occupe toute la largeur de l'ensemble. Il est mitoyen avec les bâtiments des ensembles adjacents. Il est partagé en deux espaces principaux par un mur central bien fondé qui joue un rôle porteur pour toute la structure architecturale. Les fondations assez massives, en particulier sur les murs latéraux nord-ouest et sud-est, permettent de restituer une élévation comportant au moins un étage. Un puits engagé dans la maçonnerie de la façade a été bâti dès le départ, près de l'angle du bâtiment nord-est. La moitié sud-ouest de l'ensemble est occupée par un bâti en L accolé à la façade sud-ouest du bâtiment principal et à la limite sud-est de l'ensemble. La partie nord-est de cette dernière construction correspond à une galerie (quelques bases de pilier conservés. La liaison entre cette galerie et la partie et le retour bâti sud-est reste toutefois incertaine. Le reste de la partie sud-ouest de

**Figure 343** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phases E



l'ensemble 3 semble occupé par un espace ouvert, limité par les bâtiments ou des murs mitoyens avec les ensembles 8 (sud-ouest) et 4 (nord-ouest). Les changements perceptibles que l'on peut associer avec la phase E (IIIe s. ap. J.-C.) se situent au sein du corps de bâtiment nord-est (espaces 3E-1 à 3E-5). En effet, dans la moitié sud-ouest toute trace des sols et d'éventuels aménagements du IIIe s. ap. J.-C. ont été détruits. Seuls subsistent les remblais qui scellent les vestiges de la phase C (fin Ier s. /milieu IIe s. ap. J.-C.), sur lesquels sont érigées les constructions du milieu du IIe s. ap. J.-C., ainsi qu'un lambeau de sol du IIe s. ap. J.-C (Us 2057, cf. planche 29). On se reportera donc pour cette partie de l'ensemble 3 aux descriptions faites pour la phase D (cf. *supra* § 3.3.). Dans l'espace 3E-1, les aménagements tardifs (phase F et postérieure) les ont très largement détruits : on ne perçoit plus que les lambeaux d'un sol en mortier de tuileau qui devait recouvrir la pièce. Dans la partie sud-ouest du bâtiment, en revanche, il reste plus de vestiges des installations mises ne place au IIIe s. ap. J.-C. : sol en mortier de tuileau également, mais aussi construction d'une petite pièce sur hypocauste et quelques murs internes.

### 4.3.1. L'espace 3E-1 : réfection du sol et changement de fonction.

Dans cette partie du bâtiment, la seule trace d'aménagement est donc un sol de tuileau (Us 2368=2391) qui devait couvrir toute l'espace ou au moins son côté nord-est. Il est très dégradé mais les parties conservées permettent de restituer un radier de petites pierres et de fragments de tuiles (épaisseur 10 cm), sur lequel est coulée une chape de mortier de tuileau d'environ 3 à 5 cm (?).
Des traces de sol ont été perçues en particulier sur les bords, le long des murs ou des tranchées d'épierrement. Au nord-ouest, le sol Us 2368 vient s'appuyer sur le mur 2024 (fig. 344 et 345). Il vient s'installer sur le niveau d'occupation Us 2384. Il s'agit du dernier niveau d'utilisation visible de la pièce à la phase précédente (IIe s. ap. J.-C.). Le mobilier céramique de ce niveau est daté entre la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. et le début du IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 344** Vestiges du sol 2368



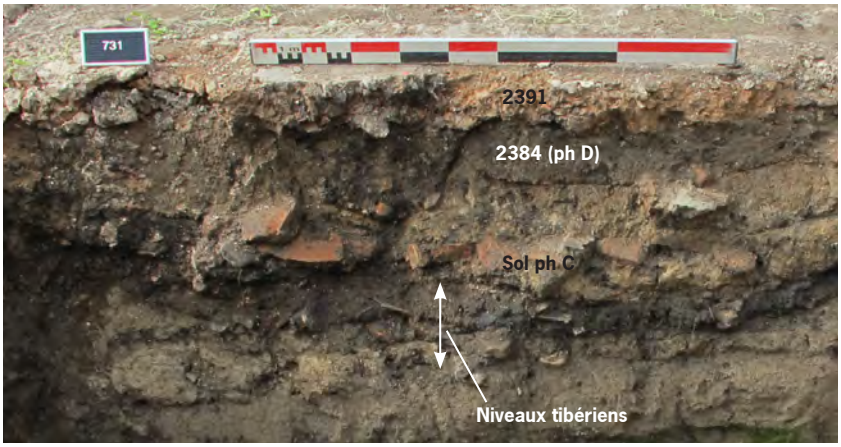



**Figure 345** Vestiges du sol 2391 sur la bordure sud-est de la pièce 3E-1

Ce sol de charbonneux (Us 2384) est marqué par la présence de déchets de forges (battitures) qui indiquent, avec la présence de structures idoines, la très probable utilisation de cet espace comme atelier de forge au IIe s. ap. J.-C. La mise en place d'un sol en tuileau, au IIIe s. ap. J.-C., laisse supposer un changement de fonction. La pièce serait plutôt dévolue à l'habitat, comme le laisse penser également le reste des autres modifications dans la partie sud-est du bâtiment (hypocauste, sols en tuileau…).
En dehors du sol de mortier de tuileau, le seul aménagement que l'on peut potentiellement associer avec l'état de la phase E est une fosse (Us 2407=2997) située dans la moitié sud-ouest de la pièce. Elle a un plan quadrangulaire (2 x 1,45 m). Elle montre un profil à fond plat avec des bords droits (profondeur 20 cm). Sa position stratigraphique n'est pas assurée. Elle coupe, certes, le mur 2434 et le niveau d'occupation 2384, qui appartiennent à la phase D (IIe s. ap. J.-C.). Mais il n'est pas assuré qu'elle ne puisse pas appartenir à la phase suivante (phase F, fin IIIe - début IVe s. ap. J.-C. ). Le peu de mobilier céramique, daté du Ier s. ap. J.-C., est a priori résiduel et n'apporte pas de précision. Le comblement de limon brun sombre masquait, outre des éléments de démolition, un lit de fragments d'enduits peints (3 caisses, fig. 346 a). Il s'agit de morceaux provenant d'un même décor (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints, décor N) : de simples panneaux à fond blanc délimités par un liseré noir (fig. 346 b). Compte tenu qu'à la phase F le bâtiment est détruit et remplacé par une construction bien plus modeste, en matériaux périssables, il paraît plus probable que ces fragments homogènes proviennent de la démolition du bâti de la phase E. Dès lors, cette fosse correspondrait au démontage d'une structure indéterminée située au sein de l'espace 3E-1. Son comblement aurait piégé une partie de la démolition de l'état du IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 346 a** Enduits dans fosse 2997 en cours de dégagement
**b** Fragment d'enduit peint de la fosse 2407






### 4.3.2. L'espace central 3E-2/3E-3

Au IIIe s. ap. J.-C., l'espace au sud-est du mur central FAN 2899 (TR 2048) est séparé du reste de la partie sud-est du bâtiment principal par la construction de l'hypocauste 2036 (cf. *infra*) et la mise en place d'une cloison légère nord-est/sud-ouest (Us 2175). On ignore si cet espace allongé (11,8 x 3 m) constitue une ou deux pièces. En effet, on observe la présence d'une structure bâtie (Us 2329) presque au centre. On ignore s'il s'agit d'un aménagement au sein de la pièce ou si ses murs servent de cloisons.
Cet espace se caractérise par la présence d'un sol de tuileau (Us 2046 au sud-ouest, 2331 au nord-est, fig. 347). Comme le sol de la pièce 3E-1, il est très dégradé lui aussi : sa surface est très érodée et il largement détruit par les réaménagements postérieurs. Il est constitué d'une chape de mortier de tuileau posée sur un radier de petites pierres et de fragments de tuiles (épaisseur environ 10 cm).



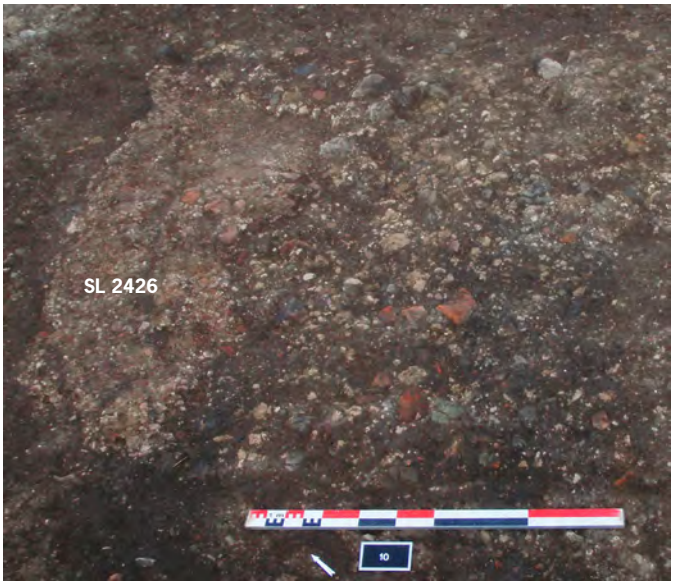



**Figure 347 a** Vue de détail d'un lambeau du sol de mortier 2331 (N-E de la pièce 3E-2) **b** Vue de détail d'un lambeau du sol de mortier 2046 (S-E de la pièce 3E-3)

La structure bâtie centrale est constituée d'un angle de mur (Us 2329, fig. 348) dont les orientations sont identiques à celles du bâtiment. Il est bâti avec des moellons de pierres locales équarries et des fragments de tuiles liés au mortier de chaux, qui s'organisent en un double parement avec bourrage interne. Le mur est conservé sur deux assises au maximum. Il ne semble pas spécialement bien fondé. Il s'installe dans le sol Us 2343 du IIe s. ap. J.-C. Sur l'extrémité sud-ouest (conservée) du mur 2329, on observe une ligne de fragments de tuiles. À l'intérieur de l'angle formé par le mur 2329, on distingue les restes d'un sol de tuileau. Le long du mur sont disposés deux fragments quadrangulaires de tuiles. Un espace vide dans le mortier laisse penser que d'autres étaient disposées sur toute la bordure formant une sorte de bande le long de la paroi.(on distingue la remontée du mortier le long de la base du parement du mur). Cette structure est difficile à interpréter, en particulier du fait de la présence au nord-est et sur sa bordure sud-ouest de sondages du diagnostic de 1989 qui ont détruit les liaisons avec le reste de la pièce et probablement emporté une partie de la structure. Il semble toutefois que des lambeaux du sol de tuileau Us 2046=2331 qui couvre la ou les pièces viennent s'appuyer sur la structure. La présence de ce même sol au sud-ouest de la pièce 3E-2 limite l'emprise possible de cette construction. Elle ne peut dépasser au sud-ouest le sondage de diagnostic. Du côté nord-ouest, il est probable qu'elle ait pris appui sur le mur central FAN 2899 (TR 2048). Au total, ses dimensions sont d'environ 1,8 m de large pour au maximum 3,2 m de long (mur compris). A-t-on affaire à la limite d'une petite pièce ? Sa faible largeur interne (1,3 m) suggérerait alors qu'il s'agit d'un passage, peut-être une cage d'escalier. Toutefois, la présence du rang de tuiles perpendiculaire au mur (*supra*) dans lequel il est intégré rappelle l'entrée d'un *praefornium*, même si les traces de chauffe ne sont pas patentes. Elles avaient pourtant été signalées lors du diagnostic où cette structure apparaît en coupe. Faut-il y voir la base d'un petit hypocauste, peut-être pour un petit bassin chauffé ou une chaudière. L'hypocauste attesté dans l'ensemble 7 à la même période n'est guère plus vaste (2,7 x 2 m).

**Figure 348** La structure bâtie 2329




Au nord-est de l'espace 3E-1, on trouve creusement linéaire (Us 2130, fig. 349 a) le long du parement interne du mur 3911. Cette petite tranchée montre des bords irréguliers et un fond avec un replat (largeur 40 cm ; profondeur environ 30 cm). On la suit sur la largeur de la pièce 3E-1, entre les murs FAN 2899 (TR 2048) et la cloison correspondant à la tranchée Us 2175. Son comblement a livré du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. Stratigraphiquement, elle peut correspondre à un aménagement

postérieur à la phase E. Toutefois, on notera que son extrémité sud-est se situe au niveau de l'ouverture du caniveau Us 2043 dans le mur 3911. Or la fosse Us 2829, qui semblait servir de collecteur pour ce caniveau dans l'état de la phase D, est comblée et scellée par le sol de tuileau 2106 (*infra* pièce 3E-4) et la cloison Us 2175. Pourtant le caniveau 2043, présent dans le sol du trottoir devant l'ensemble 3, ne paraît pas abandonné avant la fin du IIIe s. ap. J.-C. d'après le mobilier céramique. On peut donc se demander si cette courte tranchée (Us 2310) ne correspond pas au démontage d'une canalisation permettant d'amener des eaux usées jusqu'au caniveau 2043.
Le dernier aménagement visible borde la pièce 3E-2/3E-2 au sud-est. Il s'agit de la tranchée de démontage d'une cloison légère (Us 2175, fig. 349 b). Elle sépare les espaces 3E-2/3E-3 et 3E-4 et perce leur sol de tuileau (Us 2046=2331 et 2106). Elle montre un profil à bords droits verticaux et fond plat, malgré des irrégularités dues au démontage (largeur 25-30 cm, profondeur 20 cm). Ponctuellement, des éléments de calage sont visibles sur les parois (série de fragments de tuiles dans la partie sud-est). À l'extrémité nord-est du creusement, deux pierres sont visibles dans l'axe de la cloison. Elles correspondent très probablement à un reste du solin qui supportait la construction. On a donc affaire à un mur en matériaux périssables, installé probablement de concert avec les sols de tuileau. Elle s'appuie au nord-est sur le mur de façade 3911. Au sud-ouest les liaisons sont coupées par un sondage de diagnostic, mais elle devait venir prendre appui sur l'angle formé par les murs 2030 et 2959.

**Figure 349 a** Le creusement linéaire Us 2130, le long du mur 3911
**b** Négatif de paroi Us 2175 (extrémité N-E)

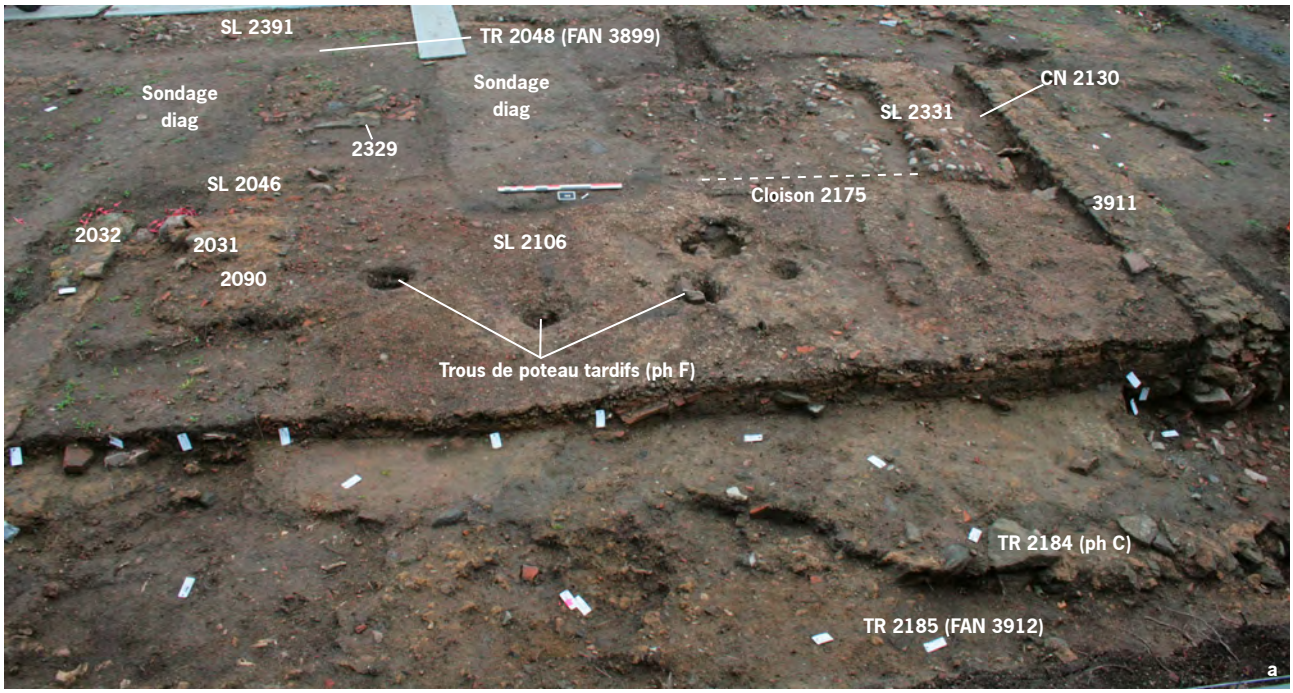





### 4.3.3. La pièce sud-est 3E-4

Limité au nord-ouest par la cloison Us 2175 (*supra*) et au sud-ouest par les murs 2032 puis 2030 (cf. *infra*), cet pièce est située dans l'angle sud-est du bâtiment (fig. 350 a). Elle occupe une emprise d'environ 7,7 x 3,9 m (hors murs). Bien que lui aussi largement recoupé et endommagé par les occupations ultérieures, un sol de mortier de tuileau (Us 2106) recouvre la totalité de la pièce (planche 25, fig. 350 b). Il est construit de la même façon que les autres terrazzo mis en place dans le reste du bâtiment : une chape de mortier de tuileau qui recouvre un radier d'une dizaine de centimètres d'épaisseur constitué de petites pierres brutes et de fragments de tuiles. On notera toutefois que dans l'angle sud-ouest de la pièce, à proximité du mur 2030, le sol est marqué par une forte déclivité. Le sol n'a pas été détruit mais s'est déformé, suite au tassement d'une fosse sous-jacente. Ce phénomène a été observé à plusieurs reprises sur le site. En général, ces déformations se font à l'aplomb d'une grande fosse de la période tibérienne. C'est le cas ici (fosse Us 3748). Le sol a été repris suite à cette déformation pour le remettre de niveau. On a pu observer ponctuellement des traces de reprise sur le sol qui doivent correspondre à cette réfection (fig. 350 c). On peut se demander si elle est également en lien avec la mise en place des murs 2030 et 2031.

**Figure 350 a** Vue générale des pièces sud-est du bâtiment principal de l'ensemble 3 phase E
**b** Vue de détail du sol 2106 (les trous de poteaux appartiennent à la phase F)
**c** Reprise du sol 2106









En effet, on peut observer les vestiges de deux murs (Us 2030 et 2031), dont la tranchée d'installation (Us 2358) coupe le sol initial (Us 2106). Chaînés à angle droit, ils sont bâtis avec des moellons de pierres locales brutes ou équarries (et quelques fragments de tuiles) liés au mortier de chaux (fig. 351). Ils sont disposés de façon classique en un double parement avec bourrage interne (largeur 45 cm). Le mur est conservé sur deux assises. La fondation, peu profonde, elle est constituée d'un simple blocage de pierres de petit module. Le mur 2031 vient s'appuyer sur le mur 2032, qui limite au nord-est la pièce sur hypocauste 3E-5, ainsi que sur le bord de la cloison us 2175. L'extrémité sud-est du mur 2030 est détruite. On ignore donc si le mur se prolongeait jusqu'au mur sud-ouest du bâtiment (FAN 3912/ TR 2185). L'espace circonscrit par les murs 2030 et 2031 est étroit (90 cm de large, pour une longueur comprise entre 1,6 m et 3,1 m. On a peut-être affaire au support d'une cage d'escalier. Il pourrait s'agir d'une modification de l'accès à la pièce sur hypocauste 3E-5, dont le sol de circulation devait se situer bien plus haut que le niveau du sol 2106. Le fond de l'hypocauste est au même niveau que les sols en terrazzo du bâtiment.

**Figure 351** Photos redressées des murs 2030, 2031 et 2032



### 4.3.4. La pièce sur hypocauste 3E-5

Dans l'angle sud-ouest du bâtiment, une pièce sur hypocauste est construite au IIIe s. ap. J.-C. Elle est fermée par les murs du bâtiments sur les côtés sud-est et sud-ouest (FAN 3912/TR 2185 et FAN 3878/TR 2049). Deux nouveaux murs la limitent au nord-est (MR 2032) et au nord-ouest (MR 2959). Les deux sont chaînés en angle. Le mur 2032 (cf. *supra* fig. 351) montre une architecture habituelle. Il est constitué de moellons de pierres locales brutes ou équarries liées au mortier de chaux, auxquelles viennent s'adjoindre quelques fragments de tuiles. Ils sont disposés en un double parement avec bourrage interne de pierres de plus petit module (largeur du mur : environ 55 cm). Il est conservé sur quatre assises, la fondation ne se distinguant pas de l'élévation. Le mur 2959 (fig. 352) est construit de manière identique, mais seules les deux assises du fond sont conservées.




**Figure 352** Vue de détail du vestige de fondation du mur 2959

À l'intérieur de la pièce, on trouve un sol de fond d'hypocauste en mortier de tuileau (Us 2036, fig. 353). Il est constitué d'une chape d'environ 5 cm reposant sur un radier de petites pierres d'environ 10 à 15 cm d'épaisseur. Les contacts entre le sol et les murs sont rompus. Toutefois, il paraît logique de restituer sa présence sur l'ensemble de la pièce. Sur le sol on peut voir les vestiges d'une série de pilettes rondes en terre cuite, ou leur empreinte sur la surface du sol. Leur disposition ne semble pas parfaitement régulière. Leur écartement approche les 60 cm de centre à centre, avec des pilettes supplémentaires autour du *preafornium*. Ce dernier est visible au centre du côté nord-ouest de la pièce 3E-5 par la présence de plaques de terre cuite disposées sur le sommet du sol. Les plus grandes devaient constituer le sol de l'aboutissement du canal de chauffe : la plus au nord-est est très marquée par l'action du feu. Les deux plaques plus petites sur le côté sud-ouest devaient constituer la base du piédroit dudit canal. La présence du *praefornium* n'est pas lisible dans la pièce 3E-2, où le sol en terrazzo est extrêmement dégradé. Il est probable qu'il ait été de faible dimension et ne dépassait guère au nord-est de la largeur du mur 2959. L'impact thermique sur la dalle de fond du canal en témoignLa pièce n'est pas de très grande dimension. Avec un plan carré d'environ 3,5 de côté (hors murs), cette pièce sur hypocauste reste toutefois la deuxième plus grande parmi les quatre mises au jour.

**Figure 353** Vestiges de l'hypocauste 2036



### 4.3.5. Bilan : l'ensemble 3 au IIIe s. ap. J.-C.

Si l'ensemble 3 subit des modifications au IIIe s. ap. J.-C., la structure bâtie reste identique à celle mise en place au milieu du IIe s. ap. J.-C. (phase D). Les reprises perceptibles concernent essentiellement l'aménagement interne du bâtiment nord-est. Les vestiges de ces aménagements sont très dégradés. Toutefois, on peut voir la mise ne place, sur les niveaux de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C., de sols en mortier de tuileau dans toutes les pièces. Dans la partie sud-ouest, où les structures sont plus lisibles, on peut voir que l'espace initialement divisé en deux grandes parties par le mur central est re-cloisonné par un mur en matériaux périssables, qui isole un espace longitudinal au milieu du bâtiment. Par ailleurs, prolongeant ce système de cloisonnement, une pièce sur hypocauste est créée dans l'angle sud-ouest du bâtiment. La partie sud-ouest de l'ensemble 3 reste inchangée dans sa structuration générale. Si des modifications ont eu lieu, elles ne sont pas perceptibles ou ne se distinguent pas de aménagements du milieu du IIe s. ap. J.-C. (phase D). un bâtiment en L avec une partie en galerie vient s'appuyer sur le corps de bâtiment nord-est et sur la limite sud-est de l'ensemble. Il s'ouvre sur une cour (?) qui occupe le reste de l'espace. La liaison avec l'ensemble 8 reste incertaine. On ignore en effet comment s'articule ce petit ensemble bâti avec les ensembles adjacents (ensemble 2, 3 et bâti hors emprise au sud-ouest).

Les aménagements mise en place à la phase E montre un changement de fonction du bâtiment nord-est. En effet, à la période précédente, on pouvait resituer une forge au moins dans sa partie nord-est. La construction de sols en tuileau et d'un hypocauste laisse penser que l'espace du rez-de-chaussée est dévolu au IIIe s. ap. J.-C. à des fonctions d'habitat, domestiques ou

d'agrément. Certaines constructions restent difficiles à cerner (Us 2329). Si on se réfère à la position du *praefornium*, il semble que la pièce 3E-2 ait une fonction avant tout technique. L'état de conservation des vestiges ne permet guère d'aller plus loin et de définir plus précisément le rôle des différentes pièces.
Le mobilier (hors céramique et faune) associé à l'état du IIIe s. ap. J.-C. de l'ensemble 3 est surtout constitué d'éléments architecturaux : du verre à vitre, des éléments décoratifs en marbre. Mais ils sont peu nombreux. Si la fosse 2407 correspond bien au démontage de l'état de la phase E (cf. *supra* §. 4.3.1.), les enduits peints qui ont été collectés pourraient alors témoigner des décors de la pièce 3E-1, ou en tout cas d'une pièce proche. Les trois caisses de fragments permettent de restituer un décor simple avec des panneaux blancs ceinturés de simples filets noirs. Ce type est répandu en Gaule et se retrouve plutôt dans des pièces secondaires.
L'abandon de l'ensemble 3 est difficile à dater. On se heurte encore une fois au problème des marqueurs céramique de la période tétrarchique qui se différencient du IIIe s. ap. J.-C. Le bâti de l'ensemble 3 tel qu'il est mis en place au milieu du IIe s. ap. J.-C. est visiblement détruit au IVe s. ap. J.-C. Nous ne disposons de trop peu d'éléments pour juger de la rupture. Toutefois, nous la placerons à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (post 270 ap. J.-C.), date retenue pour le passage à la phase F et qui semble se confirmer sur le reste du site.

## 4.4. L'ensemble architectural 04 au IIIe s. ap. J.-C.

Compte tenu du degré de conservation des vestiges de cet espace, il n'a pas été possible de distinguer les phases D et E. Même si des reprises architecturales ont pu avoir lieu, il semble que l'ensemble 4 conserve la même organisation générale aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. Par commodité nous avons rassemblé la description des vestiges relevant de ces deux phases dans une seule partie à laquelle nous renvoyons ici : cf. *supra* ensemble 4 phase D, § 3.4.

## 4.5. L'ensemble architectural 05 au IIIe s. ap. J.-C.

Pour les mêmes raisons que pour l'ensemble 4, il n'a pas été non plus possible de distinguer les phases D et E. l'organisation générale de cet ensemble semble perdurer au IIIe s. ap. J.-C. sur ses bases du IIe s. ap. J.-C. (phase D). Nous avons donc rassemblé, là encore, la description des vestiges des phase D et E en une seule partie : cf. *supra* ensemble 4 phase D, § 3.5. . On précisera alors si certaines structures peuvent être distinguées entre les deux phases.

## 4.6. L'ensemble architectural 06 : l'atelier de Pistillus

Pour les mêmes raisons que nous avons évoquées précédemment – le degré d'arasement du nord-ouest de l'emprise de fouilles (*supra*, ensemble 6 phase B/C et D) – certaines attributions chronologiques restent difficiles. Les niveaux de sols ont disparu dans beaucoup d'endroits. Néanmoins les grandes lignes de l'évolution du bâti ont pu être restituées. En ce qui concerne la phase E, on assiste, très probablement, à la fin du IIe s. ap. J.-C., à un remaniement général du grand bâtiment érigé au début de la phase D.

En effet, c'est à cette période que les fours du coroplaste Pistillus sont actifs. Leur installation coupe certains murs ou des tranchées d'épierrement, permettant de lire des remaniements architecturaux (planche 6, fig. 354). Ailleurs (nord-est de l'ensemble), ce sont de nouveaux murs qui sont érigés sur les arases de l'état précédent. Globalement, une grande partie du bâtiment du IIe s. ap. J.-C. semble détruit. Toutefois, l'état de conservation d'une partie des bâtiments, notamment au nord-ouest, reste incertaine.

**Figure 354** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 à la phases E



### 4.6.1. Le bâtiment sud-ouest (6E-1)

Au sud-ouest de l'ensemble 6, la partie correspondant à l'aile ouest du bâtiment du IIe s. ap. J.-C. (construction déjà présente au Ier s. ap. J.-C.) est sans doute conservée. Le mur nord-est du bâtiment paraît en effet toujours debout : le dépôt d'argile 1559 (fig. 355 a) semble clairement s'appuyer sur l'angle qu'il forme avec le mur 1821. Par ailleurs, on retrouve au sud-est de ce bâtiment un lambeau de radier de sol qui date du IIIe s. ap. J.-C. (Us 1344, fig. 355 b). Il s'agit d'un assemblage hétérogène de pierres et de fragments de tuiles de petit calibre (20 cm max.). Il est posé sur un remblai terreux (Us 1330) qui contient du mobilier céramique daté au plus tôt du dernier tiers du IIe s. ap. J.-C. Malheureusement, nous n'avons pas de liaison stratigraphique entre ces couches et les murs conservés. Les tranchées de récupération du mur nord-est (Us 1372) et d'un des murs internes (Us 1343) contiennent du mobilier probablement médiéval, permettant d'inférer une récupération tardive.
Le mur fermant au sud-est l'ancienne cour centrale (FAN 1828, TR1549, phase D, 1er état) est détruit au IIIe s. ap. J.-C. (le four 1413 mord sur l'angle de la tranchée). Un nouveau mur parallèle est érigé (MR 1018) pour fermer au sud est le petit bâtiment présents au nord-est de l'ensemble. Or, ce mur ne semble pas se poursuivre jusqu'au bâtiment 6E-1 au sud-ouest de l'ensemble. L'absence de ces murs du bâtiment du IIe s. ap. J.-C. a sans doute obligé à revoir la fermeture nord-ouest du bâtiment. De fait, précisément dans cette zone, l'arase d'un mur (MR 1019) a été mise au jour. Il permettrait de clore la construction entre les murs 1021 et 1039. Il est situé juste en dessous de l'angle que formaient les murs démontés limitant au sud-est et sud-ouest la cour du IIe s. ap. J.-C. La fondation mur 1019 est constituée d'un blocage, sans liant, de pierres de dimensions assez modestes (max. 20 cm). Il comprenait également des fragments de corniche en marbre qui ont pu provenir des décors de l'un des états précédents. Du mobilier céramique piégé dans le blocage a été daté du IIIe s. ap. J.-C. En l'absence de relations stratigraphiques strictes, on ne peut toutefois avoir la certitude que ce mur soit bien érigé à cette période.
En dehors du radier de sol Us 1344 évoqué plus haut, le seul aménagement mis au jour est la tranchée de canalisation 1299 CN1329. On a vu que l'aboutissement de cette dernière au sein de la voie interne (CN 1266) était abandonné à la fin de la phase D. Toutefois, elle se connecte au sud-ouest sur la canalisation CN1292, dont il ne reste que la tranchée. Un passage a été aménagé en sous-œuvre dans le mur MR1039 (fig. F4.6_4). Il pourrait relier les deux canalisations. L'évacuation se ferait ainsi non pas directement vers la rue mais via les bâtiments qui se développent plus au sud-ouest (hors emprise). A l'intérieur du bâtiment, il est possible que les deux murs de refend (FAN1823/TR1343 et MR1020) soient toujours présents. Ils scinderaient l'espace en trois pièces de surfaces inégales, comme au IIe s. ap. J.-C.

### 4.6.2. L'espace 6E-2 : un espace ouvert.

L'état de l'espace 6E-2 reste incertain. On ne dispose de presque aucune information pour ce qui concerne le IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, une partie des murs au nord-est (la zone des fours) a été détruite. Il est possible qu'il faille voir dans ces espaces des zones de travail en lien avec l'atelier.
Le seul aménagement que l'on peut facilement relier avec cette phase chronologique est une fosse peu profonde (Us 1559, cf. *supra* fig. 355 a), d'environ 2 m de diamètre. Il s'agit en fait de la base d'un tas d'argile qui s'appuie sur les murs 1021 et FAN 1821. Cet argile a pu être utilisé pour la production céramique au sein de l'atelier de Pistillus.
On est tenté de voir dans cette zone un espace ouvert, au moins en partie.










**Figure 355 a** Dépôt d'argile Us 1559
**b** Détail du radier 1344 contre la tranchée du mur 1039
**c** Jonction entre la canalisation 1299 et 1292 au travers du mur 1039

Les murs qui constituaient les pièces de cette parties du bâtiment auraient été alors démontés au moins en partie. Les limites du tas d'argile suggèrent que le mur FAN 1821 fermait toujours (au moins en partie) cet espace au sud-est.

### 4.6.3. La zone des fours (6E-3)

#### 4.6.3.1. L'environnement des fours

La partie de l'ensemble 6 qui correspond à l'aile nord-est de la domus du IIe s. ap. J.-C. voit s'implanter deux fours (FR1186 au sud-est et FR1413 au nord-ouest). Ces deux fours se distinguent notamment par le fait que le premier a réellement servi alors que le second a été abandonné en cours de construction.
Lors de la construction du four FR1186, sa fosse de travail coupe l'arase du mur MR1819/TR1189 induisant la destruction de ce dernier. Par contre, le mur MR1259, au sud-ouest des fours, montre un traitement différent sur ses parties nord-ouest et sud-est. Au nord-ouest le mur est arasé jusqu'à son blocage de fondation. Au sud-est, le mur est systématiquement récupéré jusqu'au fond de fondation (TR1183). La tranchée qui résulte de cette dernière opération a livré du mobilier médiéval (fig. 356). Il est donc possible que le segment nord-ouest du mur ait été détruit jusqu'à son niveau de fondation ; cette dernière étant conservée pour éviter de laisser un vide dans le passage. Quant au tronçon sud-est, on peut émettre l'hypothèse qu'il ait pu être maintenu en élévation (FAN1838) pour servir de support à une couverture du four. On voit en effet qu'il s'arrêterait au nord-ouest au niveau de l'extrémité de la fosse de travail du four FR1186. On peut donc penser qu'un espace couvert avec les ouvertures idoines pour le passage des fumées est présent dans la partie sud-est de l'espace 6E-3. Pour la partie nord-est, le doute subsiste : l'arasement du mur MR1259 induit-il une simple ouverture large sur la zone des fours ; ou bien faut-il y voir l'indice d'un espace non-couvert ? Le mur adjacent (MR1065) permet en effet d'imaginer qu'une toiture ait pu venir s'y appuyer. En dehors des fours et des séries de poteaux mis au jour autours de ceux-ci (cf. *infra*), on ne trouve pas d'aménagements pour cette période. Comme on l'a évoqué lors de la description des vestiges du Ier s. ap. J.-C. (cf. *supra* ensemble 6, phase B/C), les niveaux autour des fours sont très arasés. On ne trouve presque que des couches de sol du Ier s. ap. J.-C. qui correspondent probablement aux niveaux d'une voirie interne. Toutefois, au sud-est du four FR1186, on a pu observer un niveau de sol constitué de limon argileux gris blanchâtre (SL1187, planche 31-219 et fig. 357). Il a livré du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. Il s'agit visiblement du seul témoignage de sol ayant pu fonctionner avec les fours.



**Figure 356** Les deux parties de la récupération du mur 1259

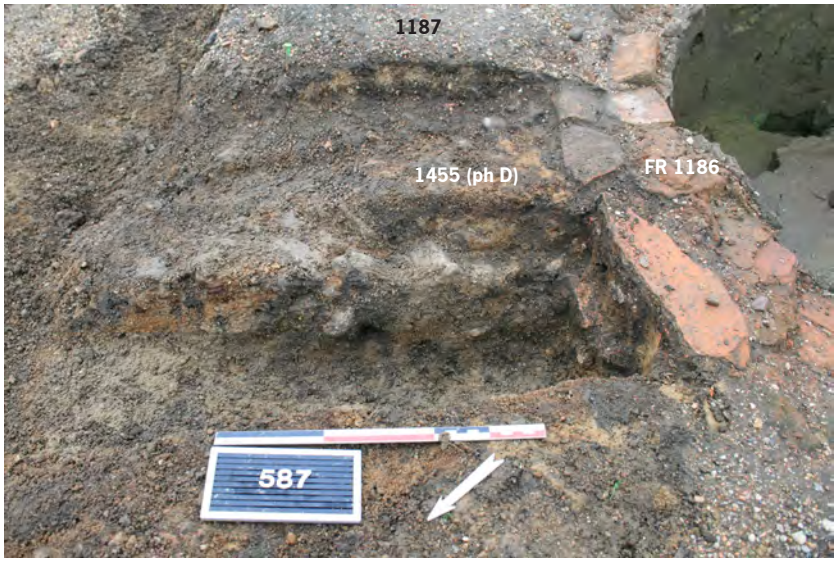



**Figure 357** L'étagement de remblais et sols au N-E du four 1186

Aux alentours des fours, en particulier au nord-est de FR1413 et entre ce dernier et FR1186, on trouve une série de poteaux. Globalement, ils semblent suivre des alignements relevant de la direction de la trame urbaine générale. Toutefois, dans le détail il est difficile de les associer formellement entre eux. Du fait de l'arasement général de cette zone, on ne dispose pas, pour la plupart, d'appui stratigraphique suffisamment fiable pour les caler chronologiquement. Seuls certains d'entre eux ont livré du mobilier céramique pertinent du point de vue des datations. À quelques exceptions près, ils sont majoritairement à placer entre le Ier s. ap. J.-C. et l'époque moderne. Toutefois, le plus probable est qu'ils soient postérieurs au IIe s. ap. J.-C. En effet, au Ier s. ap. J.-C. (phase B/C) ils sont disposés en grande partie sur l'emprise de ce qui est vraisemblablement une voie interne de l'îlot dont ils coupent les niveaux de circulation en graviers. Au IIe s. ap. J.-C. (phase D), ils sont situés à l'intérieur même d'une des ailes de la grande domus qui occupe forme l'ensemble 6 à cette période. Sauf s'il s'agit de supports liés au chantier de construction, il est peu probable qu'ils aient été actifs à cette phase. Restent plus probablement, les niveaux tardifs. Ils entourent en partie (forme globale en L) le four FR1413 (en construction). Il pourrait s'agir de supports pour une couverture du chantier. Elle impliquerait que cette partie de l'ensemble 6 n'est pas couverte (cf. *supra*). Mais rien n'empêche que tout ou partie de ces creusements soient plus tardifs, même si le mobilier céramique collecté ne dépasse pas le IIIe s. ap. J.-C. On peut avoir affaire à une construction du IVe s. ap. J.-C. ou à un bâtiment plus tardif encore. À proximité immédiate du four FR1413, on trouve un fond de cabane médiéval (Us 1194) et des vestiges médiévaux ont été identifiés au nord-ouest de l'ensemble 6. Nous synthétiserons ici dans le tableau suivant les données disponibles sur ces creusements (fig. 358).

| Us | Alti. fond (NGF) | Mobilier céramique | *Term. post quem* stratigraphique |
|---|---|---|---|
| 1182 | 303,52 | 71-200 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1191 | Non fouillé | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1192 | 303,73 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1195 | 303,4 | 1-100 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1196 | 303,68 | 61-120 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1199 | 303,54 | 1-90 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1228 | 303,46 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1257 | Non fouillé | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1260 | 303,7 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1285 | 303,66 | 181-300 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1424 | 303,48 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1425 | 303,46 | 1-250 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1426 | 303,4 | 41-70 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1427 | 303,48 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1428 | 303,34 | 21-50 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1482 | 303,38 | | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |
| 1547 | 303,62 | | Remblai du IIe s. ap. J.-C. |
| 1571 | 303,34 | 41-100 | Sols milieux-fin Ier s. ap. J.-C. |

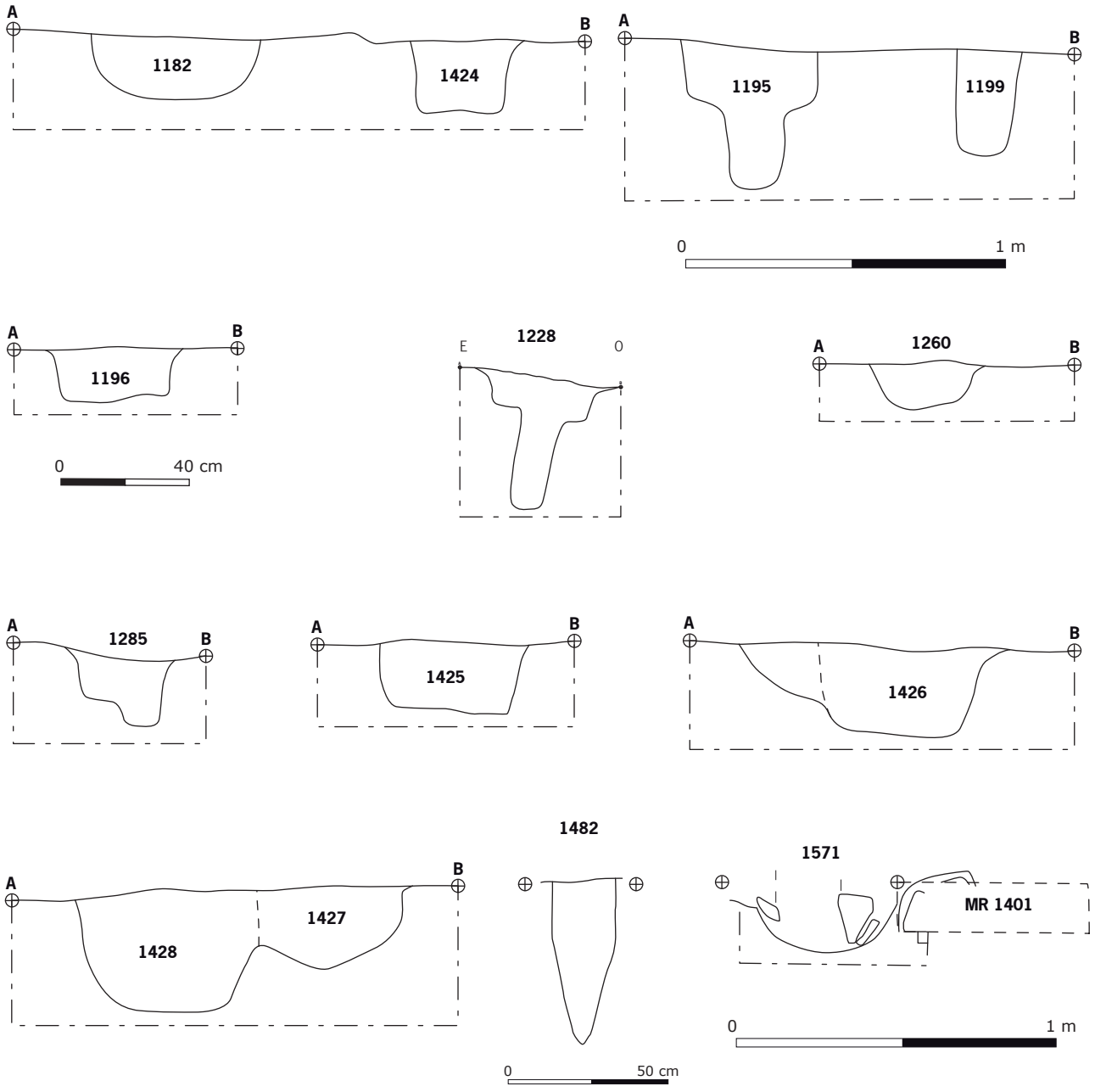



**Figure 358** Profils des trous de poteau Us 1182, 1195, 1196, 1199, 1228, 1260, 1285, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1482 et 1571

### 4.6.3.2. Les fours FR1186 et FR1413, principaux vestiges de l'atelier de Pistillus

Le four FR1186, qui a été en activité, présente un bon état de conservation (fig. 359 et 360 a). Il est installé dans un décaissement cylindrique (FS1214) d'environ 1,6 m de diamètre. Sa profondeur est d'au moins 1,1 m d'après la hauteur conservée. La structure du four est essentiellement bâtie en tuiles récupérées liées à l'argile. Toutes les parties construites ont été chemisées avec de l'argile (Us 1739 et Us 1740) sur environ 2 à 3 cm d'épaisseur (jusqu'à 10 cm à certains endroits). On peut voir sur certaines parties de cet « enduit » les traces de doigts (fig. 360 b) résultant de l'application de l'argile. Cette couche a pris en cuisant et surcuisant une teinte grise. Les parois (Us 1186) de la chambre de chauffe et du laboratoire sont épaisses d'environ 10 cm au sud-est, tandis qu'elles atteignent 30 cm au départ de l'alandier au nord-ouest (fig. 364 c). Elles sont le plus souvent plaquées contre celles du creusement d'installation. Plus rarement, elles sont légèrement décalées, laissant la place à un comblement de terre (parois sud-est : Us 1452). La paroi est marquée par un léger décrochement au niveau de la sole Us 1275, les parois du laboratoire venant déborder légèrement sur celle-ci. Dans la chambre de chauffe, des « pilettes » engagées (Us 1741, fig. 360 d), toujours recouvertes du mêmes enduit, saillent des parois sur environ 10 cm. Elles sont destinées à soutenir la sole. Celle-ci est également assise sur un muret central (Us 1405, fig. 360 e et f). Il est constitué, comme le reste, de fragments de tuiles liés à l'argile et enduits d'argile également. Il mesure environ 80 cm de long pour 25 cm de large. Il est assis directement sur le substrat sableux au fond du creusement. Sa position centrale et sa longueur, inférieure au diamètre de la chambre de chauffe, permet à l'air de circuler sur tout son pourtour. Le fond du four (fig. 361 a) est dallé par un assemblage de plaques de terre cuite et de fragments de tuiles (Us 1578). Ces éléments sont assis sur un petit radier composé de fragments de tuiles plus petits posés sur le fond du creusement, disposés après le début du montage du muret MR1405.
La sole est composée de deux niveaux : il semble qu'elle ait été rechapée. Toutefois, la lecture de ces vestiges n'est pas complètement assurée du fait des cuissons successives qui ont « fondu » certains éléments. Le niveau inférieur (Us 1275, fig. 361 b) forme donc une première sole. Elle est constituée de plusieurs plaques distinctes disposées grossièrement « en pétales », atour d'un point central situé au niveau du muret. On distingue des petits éléments en terre cuite qui viennent se caler dans les interstices. Cette configuration répond peut-être au besoin de pouvoir rapidement et plus facilement changer une partie de la sole endommagée. Cette sole possède une épaisseur d'environ 6 cm. Elle est percée sur son pourtour d'au moins 6 évents qui communiquent avec la chambre de chauffe. Deux évents centraux semblent présents dès cet état. Une seconde sole (Us 1273, fig. 361 c et d) vient s'asseoir sur la première. Elle est composée d'une plaque d'argile unique d'environ 6-8 cm d'épaisseur. Elle ne recouvre pas toute la surface de la première. En effet, sur le pourtour du laboratoire la première sole a été laissée visible, ainsi que les évents périphériques. On peut voir sur une partie du tour de cette sole les empreintes de plaques (probablement des dalles de terre cuite ou des fragments de tegulae) qui devait la ceinturer séparant au moins partiellement le laboratoire de l'arrivée directe de l'air chaud des évents périphériques. À moins qu'il ne se soit agi d'empêcher les objets à cuire de les obstruer. Les deux évents centraux sont toujours présents.

**Figure 359** Coupe du four 1186

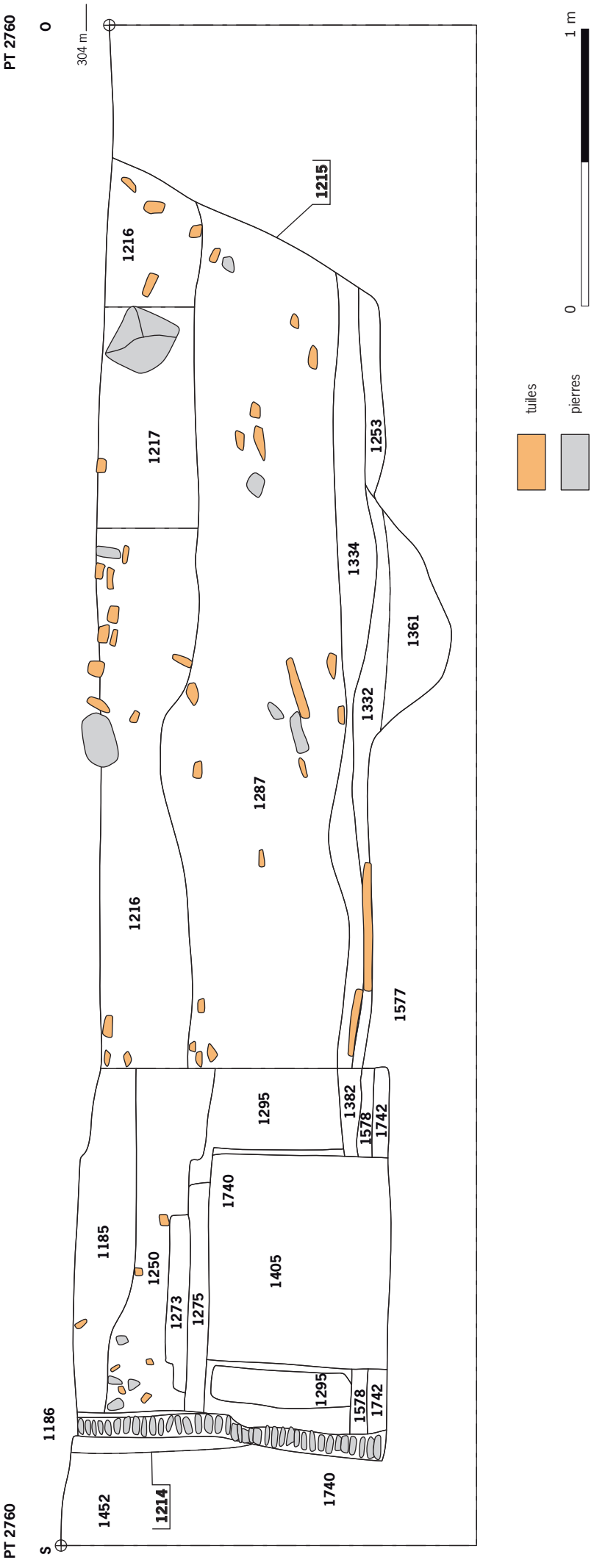


**Figure 360 a** Vue générale du four dégagé
**b** Détail de traces de lissage au doigt sur le chemisage de la paroi du laboratoire
**c** La paroi externe du four après démontage général
**d** Pilettes engagées dans la paroi externe soutenant la sole
**e** Muret centrale soutenant la sole après enlèvement du chemisage d'argile
**f** Vue générale des structures soutenant la sole






























**Figure 361 a** Le dallage de la chambre de chauffe après démontage du four
**b** Le niveau inférieur de la sole (Us 1275)
**c** Vue de détail du niveau de sole supérieur (Us 1273)
**d** Vue zénithale du four après dégagement (sole 1273 Us visible)

L'alandier (fig. 362 a) prolonge la chambre vers le nord-ouest sur environ 60 cm. L'épaisseur de la paroi de l'alandier est d'environ 30 cm. Dans la continuité de la chambre de chauffe, elle est également constituée de fragments de tuiles et enduite d'argile. A la base, on retrouve des tuiles réemployées, qui servent de sol au foyer. Ni pour le laboratoire, ni pour l'alandier, les départs des couvertures (cloche, voûte) n'ont été conservés.
La fosse de travail est assez vaste (creusement Us 1215, 1,5 x 2 m, pour environ 1 m de profondeur). Elle possède des parois droites obliques assez régulières. Elle a été taillée directement dans les couches antérieures et dans le substrat. Sur son fond on observe un petit surcreusement (Us 1361, fig. 362 b). Il est relié par un petit canal à l'alandier. Il s'agit vraisemblablement d'un petit dispositif de drainage.
Sur le fond de la chambre de chauffe, ainsi que sur celui de la fosse de travail, des couches charbonneuses (respectivement Us 1382 et Us 1352) ont été mises au jour. Elles correspondent aux dernières utilisations. Sur le fond de la partie nord-ouest de la fosse de travail on distingue une couche sableuse faiblement charbonneuse (Us 1353) qui est probablement un petit remblai d'assainissement. La couche Us 1334, dans la fosse de travail, correspond au fond du comblement d'abandon qui se mêle avec la couche charbonneuse des dernières utilisations (Us 1352). Pour le reste le comblement se fait en deux séquences. Une première strate de limon sableux brun jaune se retrouve à la fois dans la fosse de travail, sur et sous la sole (respectivement sous les numéros : Us 1287, Us 1250, Us 1295). Le comblement supérieur du laboratoire (Us 1185) et de la fosse de travail (Us 1216) est constitué d'un limon plus sombre. Ces dernières couches diffèrent des couches inférieures et ont dû constituer un apport plus tardif au comblement (nivellement ou colluvionnement après tassement du comblement initial ?).
Le four FR1413 (fig. 363, 362 c et 364 a) est situé au nord-ouest du précédent et lui fait face : son ouverture est tournée vers le sud-est. Comme on l'a évoqué il présente la particularité ne pas avoir été achevé avant de son abandon. Sa facture s'apparente à celle du four FR1186, avec un usage majoritaire de tuiles récupérées liées à l'argile. Il est installé dans un décaissement ovale d'environ 4,5 x 2,2 m, profond de près d'un mètre. La partie nord-ouest est occupée par la chambre de chauffe, tandis que la moitié sud-est constitue la fosse de travail. La paroi de la chambre de chauffe est construite avec des fragments de tegulae liés à l'argile. Elle vient se coller sur le pourtour nord-ouest du décaissement, où elle atteint une épaisseur de près de 30 cm. Du côté interne, elle présente un profil vertical avec un parement assez régulier essentiellement formé des bords des tegulae. Elle a été bâtie directement sur le substrat. Du côté sud-ouest, la paroi sépare la chambre de chauffe de la fosse de travail. Elle forme alors un muret à double parement, toujours en tuiles, d'une épaisseur supérieure (env. 70 cm). Sa partie supérieure se différencie par une architecture en pierres. On y distingue trois assises de moellons en pierres locales brutes liées à la terre, auxquelles viennent s'adjoindre quelques fragments de tuiles. Du côté de la fosse de travail ce muret supérieur est assez bien parementé et s'inscrit dans la continuité de la « façade » du four. Du côté nord-ouest, il est plus irrégulier (inachevé ?). Il est moins épais que la base en tuiles : 40 cm de large. L'ensemble de la façade conservée du four (paroi de tuiles et assises de pierres) atteint 1 m. L'ouverture de l'alandier a été aménagée dans cette partie de la paroi et elle est encore conservée (fig. 364 b et c). Elle mesure environ 40 cm de large pour 50 cm de haut. Sa voûte est en bâtière, constituée de fragments de tuiles comme le reste de la paroi. Les faces des piédroits sont parementées régulièrement. La fosse de travail présente un fond plat et des parois droites obliques. Elle mesure en plan environ 2,2 x 2 m à l'ouverture mais la surface plane au fond est réduite à 1,2 x 1 m.
Sur ce four, la construction s'est interrompue avant que le sol de la chambre de chauffe, la sole et les éléments de suspension (pilettes, muret ou autres) aient commencé d'être bâtis. De même, on n'a mis au jour aucune trace

**Figure 362 a** L'alandier du four 1186
**b** Surcreusement Us 1361 au fond de la fosse de travail Us 1215
**c** Vue du four 1413 depuis le S-E









**Figure 363** Coupe du four 1413

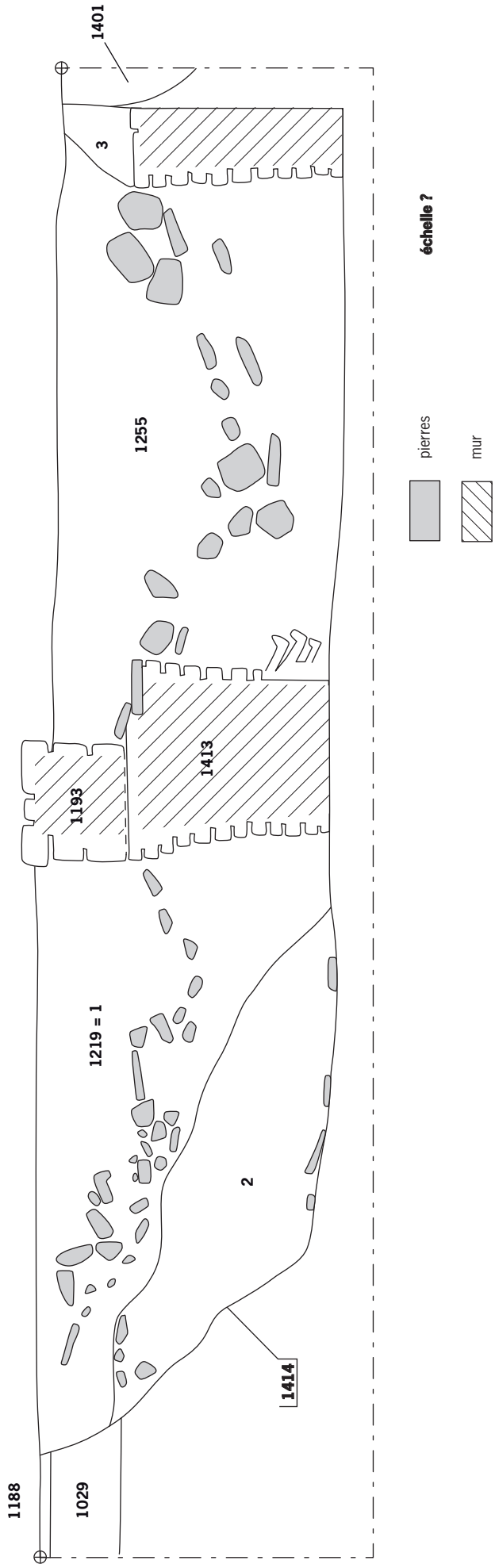











**Figure 364 a** Vue du four 1413 depuis le N-O
**b** Détail de l'ouverture du four depuis la fosse de travail
**c** Détail de l'ouverture du four depuis la chambre de chauffe

d'enduit en argile sur les parois. Quant à l'alandier, son sol n'a pas été aménagé (dallage) et on n'y relève évidemment aucune trace de chauffe.
Les couches d'abandon du four FR1413 ont été globalisées : Us 1219 pour la fosse de travail et Us 1255 pour la chambre de chauffe. Elles sont proches de celles du four FR1186.
En dehors de l'inachèvement de FR1413, la taille distingue également les deux fours. La surface de la sole est de 1,3 m² (diamètre interne env. 130 cm) pour le four FR1186, tandis que le diamètre interne de FR1413 (160 cm) permettrait d'en restituer une de près de 2 m² ; soit 1,5 fois la capacité du premier. Si on retranche une surface correspondant à la bande de 15 cm du pourtour où l'on trouve les évents dans le four FR1186 (cf. *supra*), on obtient une surface utile de la sole de 1 m² pour FR1186 et 1,65 m² pour FR1413. Cette estimation reste indicative. On ignore en effet comment étaient constituées les cloches des fours et leur incidence sur la capacité de chargement de chaque four.
Les couches des fours ont livré une grande quantité de mobilier. Il s'agit essentiellement de vaisselle et d'objets liés à la coroplastie : statuette,

moules et modèles. Mais on retrouve également d'autres types de mobilier : tabletterie, lapidaire…
La masse des éléments de coroplastie collectés dans ces fours a d'emblée permis d'envisager qu'ils aient pu servir à la production de statuettes en argile blanche (fig. 365 a). Parallèlement, une quantité importante de moules ou d'objets finis portaient la signature Pistillus (fig. 365 b). Ce coroplaste bien connu était supposé avoir exercé son art dans la cité et cette zone de la ville pouvait potentiellement avoir accueilli son atelier. Le tableau ci-dessous quantifie les découvertes de statuettes ou d'éléments liés à la coroplastie sur le chantier en général, et pour les phases E/F et dans les fours en particulier. Pour plus de détails nous renvoyons à l'étude spécialisée de I. Beenhouver dans ce présent rapport.







**Figure 365 a** Statuette de mouton surcuite (comblement de la chmabre de chauffe du four 1186, cliché D. Gliksman )
**b** Signature caractéristique de Pistillus sur un moule provenant du four 1413 (cliché D. Gliksman)

| | Nombre d'individus | | | % par rapport au total « toutes phases » | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Tous types | Prod. de Pistillus identifiées | Éléments liés à la production | Tous types | Prod. de Pistillus identifiées | Éléments liés à la production |
| **Total toutes phases** | 224 | 44 | 34 | 100% | 20% | 15% |
| **Total phase E/F** | 185 | 41 | 31 | 83% | 18% | 14% |
| **FR 1186** | 118 | 26 | 18 | 53% | 12% | 8% |
| **FR 1413** | 31 | 9 | 0 | 14% | 4% | 0% |
| **FR 1186 couches d'utilisation** | 14 | 4 | 1 | 6% | 2% | 0% |
| **FR 1186 combl. d'abandon** | 99 | 21 | 16 | 44% | 9% | 7% |
| **FR 1186 combl. sup.** | 5 | 0 | 1 | 2% | 0% | 0% |

*Prod. de Pistillus identifiées : produit fini, moule ou modèle identifié comme étant produit par Pistillus (signature, série…). Éléments liés à la production : moules, surcuits, modèles, tampon…*

On voit que sur les 224 objets liés à la corpolastie, la très grande majorité (83 %) proviennent des horizons des phases E (et F). Et, au sein de ces derniers, la plupart viennent des deux fours (67 % du total général), notamment de FR1186. Si on regarde les productions identifiées de Pistillus, là encore les fours accueillent presque la totalité des vestiges (16 % des 20 % du total général).
Enfin, ils concentrent également la moitié des éléments témoignant d'une production, le reste relevant presque exclusivement de la phase E (quelques individus dans des couches de nettoyages). La conjonction de témoins de production (moule, surcuits…) et d'éléments reconnus comme produits par Pistillus au niveau des fours laissent peu de doute sur la présence du ou d'un atelier de ce coroplaste dans l'ensemble 6. De plus, tant des produits finis que des moules ont été retrouvés avec signature. Les 224 individus collectés sont également à mettre en relation avec le total des collections du musée

d'Autun qui était de l'ordre du millier pour toute la ville.
Mais le four FR1186 a également produit de la céramique métallescente comme l'assure la présence de milliers de tessons de céramique métallescente, surcuits voire vitrifiés, découverts dans les niveaux d'utilisation du petit four FR1186 (Us 1352, Us 1353 et Us 1361) mais surtout de comblement des deux structures foyères. Les céramiques métallescentes ne semblent pas avoir été la seule catégorie cuite dans ce four et plusieurs indices indiquent la conduite de cuissons mixtes où le laboratoire devait être empli de gobelets métallescents et/ou de statuettes en terre blanche. Un fond de gobelet imprimé dans une calle en terre blanche a été mis au jour (fig. 366). Nous renvoyons ici à l'étude menée par A. Delor-Ahu et S. Mouton-Venault (cf. Vol. 3, Le mobilier céramique et amphorique).



**Figure 366** Trace de fond de gobelet sur une calle du four (cliché J. Beenhouver)

### 4.6.4. La partie nord-ouest de l'ensemble 6 (6E-4)

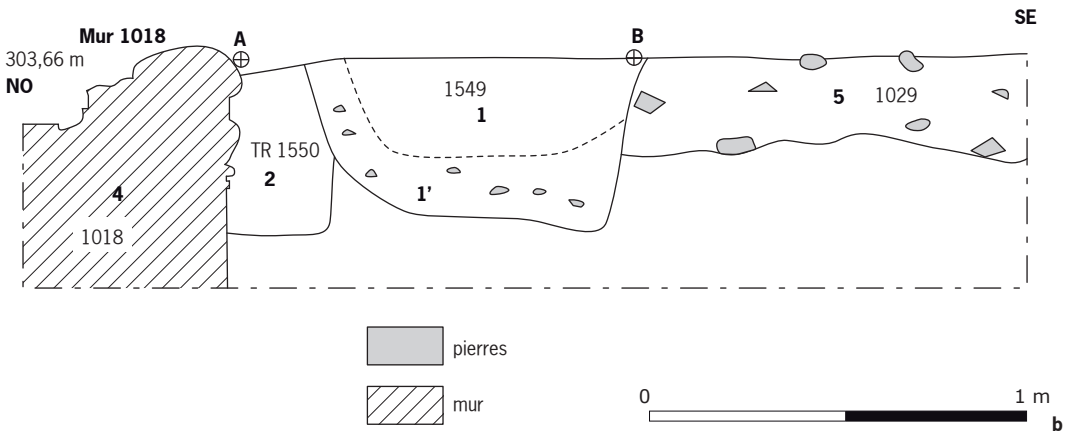
L'état du IIIe s. ap. J.-C., dans la partie nord-ouest de l'ensemble 6, reste complètement incertain. Les données stratigraphiques disponibles ne permettent pas de savoir exactement quelles parties du bâti sont préservées. Aucun niveau de sol n'est conservé. Faut-il voir une discontinuité entre le bâtiment sud-ouest (6E-1) et les éventuels bâtiments présents dans cette partie ? On note qu'au Moyen Âge un petit bâtiment quadrangulaire s'installe dans l'angle nord-nord-ouest de l'emprise. Ses limites nord-est et sud-ouest, bien que complètement reconstruites, reprennent exactement les emplacements des murs du bâtiment du IIe s. ap. J.-C. On peut en inférer une mémoire des constructions antérieures, qui passe peut-être par une conservation de ces murs au IIIe s. ap. J.-C.
On aurait donc un bâtiment dans la partie correspondant au côté sud-ouest de l'ancienne partie centrale de la domus du IIe s. ap. J.-C. Par contre, plus au nord-est, la zone entre le mur FAN1827 (TR1024) et le mur MR1015 construit au IIIe s. ap. J.-C. constitue potentiellement un espace ouvert. Même s'il est obligatoirement en partie conservé (appui du mur MR1015), la partie sud-ouest du mur MR1012 a pu être démontée dès cette période. On remarquera la petite prolongation sud-ouest du mur MR1018, au-delà du mur MR1015. Il est possible que ce segment ait été rajouté plus tard. Il ne semble pas qu'il ait pu se prolonger jusqu'au bâtiment nord-ouest (présence de creusements qui n'ont pas été détruits par une tranchée d'installation ou d'épierrement). Il faut peut-être plutôt y voir le support d'un appentis qui aurait bordé au sud-ouest le bâtiment de l'espace 6E-5.

### 4.6.5. Les reprises de bâtiment au nord-est de l'ensemble 6 (6E-5)

En dehors des fours de l'atelier de coroplastie, c'est sur le nord-est de l'ensemble 6 que les niveaux et les reconstructions du IIIe s. ap. J.-C. sont les plus clairement visibles (fig. 367 a). On a déjà évoqué l'arasement du mur sud-est (FAN1828/TR1549, fig. 367 b et 368) de la partie centrale de la domus du IIe s. ap. J.-C. (cour puis série de pièces, cf. phase D, espace 6D-11 (cf. *supra* § 3.6.). On fait également le choix d'araser les larges murs qui fermaient les pièces installées dans un second temps à l'intérieur de l'espace de cour 6D-11. On a probablement affaire ici à une démolition générale du bâti du IIe s. ap. J.-C. : la reconstruction qui lui succède est plus légère. Toutefois, les arases des murs internes du IIe s. ap. J.-C. sont réemployées comme fondation pour une partie des murs. Ainsi le plan général ne change presque pas : on trouve toujours au moins deux petites pièces fermées 6E-5a et b. Pour les autres espaces, leur couverture est incertaine.

**Figure 367 a** Vue générale des reprises du bâtiment 6E-5
**b** Coupe de la tranchée 1549



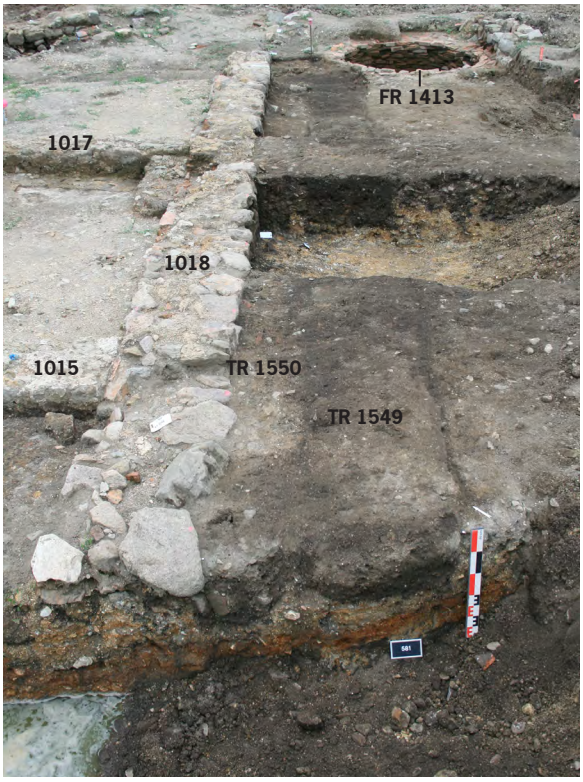



**Figure 368** Vue du mur 1018 et de la tranchée 1549

Ces deux pièces sont fermées au sud par un nouveau mur (MR1018). Il en reste trois assises de fondation (fig. 369 a), composées de pierres brutes ou de fragments de tuiles, liés au mortier de chaux, disposées en un double parement avec bourrage interne. Il présente une largeur d'environ 45 à 50 cm. Un mur (MR1015) identique ferme le bâtiment au sud-ouest. Mais il est ici bâti sur le tracé de l'ancien mur MR1641. Il se prolonge jusqu'au mur MR1012 sur lequel il vient s'appuyer, permettant d'affirmer qu'au moins un segment de ce mur du IIe s. ap. J.-C. est conservé. Chaîné en T avec le mur MR1015, le mur MR1016 ferme les deux pièces sur le côté nord-ouest. Il présente les mêmes caractéristiques (construction, largeur…) que MR1015 et MR1018. Il est posé, lui, sur l'arase du mur MR1640. Il se prolonge au nord-est jusque sur le dessus de la fondation de MR1306, impliquant peut-être que le mur fermant la pièce 6E-5b ait été refait à cette période, ou bien qu'elle ait été ouverte sur son côté nord-est. Les deux petites pièces sont séparées par un mur de refend (MR1017). Il est moins large (40 cm) que MR1015, MR1016 et MR1018 et il n'est pas chaîné avec MR1016 et MR1018 sur lesquels il s'appuie.
À l'intérieur des deux pièces on trouve un remblai de terre (Us 1234 pour la pièce 6E-5b et Us 1304 pour 6E-5a, fig. 369 et 370). Ces deux couches prennent appui sur les nouveaux murs qui ceinturent ces pièces et reposent sur un niveau composé de limon sableux contenant beaucoup de fragments de tuiles (Us 1317). Ce dernier ne couvre pas toute la surface de pièces 6E-5a et b. Il s'agit probablement de la base du système de remblai constitué d'éléments de démolition. Il est lui-même posé directement sur les niveaux de sol en béton du IIe s. ap. J.-C. Ces remblais contiennent du mobilier céramique qui en chronologie ne dépasse pas la fin du IIe s. ap. J.-C. Visiblement il s'agit de couches sur lesquelles devaient s'asseoir les sols correspondant à la phase E (post 180 ap. J.-C.). Mais ceux-ci ne sont pas conservés. Le sommet du remblai Us 1304 a livré un surcuit de production coroplastique (Inv. d'étude 5253). Il nous permet de lier ces petites pièces à l'atelier de Pistillus centré sur les deux fours précédemment décrits.

**Figure 369 a** Fondation du mur 1018
**b** Coupe du remblai Us 1234
**c** Vue du remblai Us 1234 en cour de fouille dans la pièce 6E-5a



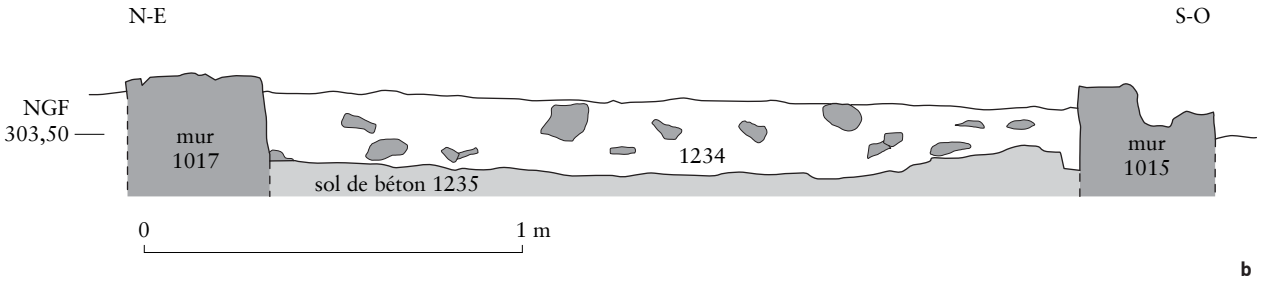








**Figure 370** Vue du remblai Us 1304 en cour de fouille dans la pièce 6E-5b

Les seuls aménagements mis au jour au sein de ces pièces sont des fosses situées dans la pièce ouest (6E-5a). En effet, dans trois des angles, on retrouve des petites fosses (long. entre 50 et 70 cm) peu profondes (FS1241, FS1244 et FS1245). Il s'agit visiblement de petits dépotoirs contenant notamment des restes de faune (fig. 371 a). Deux de ces fosses (FS1244 et FS1245) s'appuient nettement sur les angles, témoignant de la présence desdits murs. On trouve également un petit trou de poteau (TP1240) proche de l'angle sud-ouest de la pièce. Compte tenu de leur niveau d'apparition (sous les niveaux de décapage), il n'est pas certain que ces structures appartiennent à cette phase. Elles peuvent être plus tardives. Le mobilier céramique donne un *terminus post quem* IIe s. ap. J.-C.
La structuration de l'espace plus au nord-est (6E-5c) est incertaine. En effet on ne sait pas si cette petite partie de l'ensemble 6, contrainte entre la pièce (6E-5b) et les murs qui ferment au sud-ouest l'ensemble 11, forme une pièce ou une simple zone de passage vers les fours. En effet, on ignore si le mur MR1401 (IIe s. ap. J.-C.) est toujours en place au IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, on observe la présence d'une petite fosse dépotoir (FS1406 : rejets de foyers, faune…) contenant du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. qui s'installe dans l'angle formé par le mur MR1401 et le mur MR1066. Sa position rappelle les petites fosses mises au jour dans la pièce 6E-5a. Faut-il y voir l'indice qu'une partie du mur MR1401 était toujours présente ? Sa position n'est pas incompatible avec la construction du four FR1413. Toutefois, la liaison avec la réfection du bâtiment 6E-5a et b parait difficile.
Le statut de l'espace situé au nord-ouest du mur MR1016 reste incertain. En effet, l'arasement des murs ne permet pas d'être formel quant à la présence des murs du IIe s. ap. J.-C. au sein de cette phase. Toutefois, plusieurs données peuvent nous guider. Le mur MR1015 ferme cette zone au sud-ouest. Il prend appui sur le mur MR1012, qui est donc au moins en partie conservé. Quant au mur MR1014, il semble que le foyer FY1375 vienne prendre appui sur son côté nord-est. Cet ensemble MR1015-MR1012-MR1014 constituerait la limite sud-ouest de la pièce 6E-5d, tandis que le mur MR1067 la séparerait au nord-est de l'ensemble architectural 11. Cette pièce en L serait dès lors assez vaste, ses plus grandes dimensions dépassant les 7 m.
À l'intérieur, on retrouve des séquences de couches identiques à celles des pièces 6E-5a et b. Une couche hétérogène, comportant beaucoup de tuiles (Us 1279), radier à base de démolition ?, fig. 371 b) semble former la base d'un remblai dont le sommet est essentiellement composé de limon (Us 1300). Les niveaux de circulation proprement dits ne sont pas conservés. On a déjà évoqué le foyer FY1375 qui a pu fonctionner avec cet

état, suggérant dans tous les cas le maintien du mur MR1014. On trouve également quelques fosses (FS1302 et FS1303) qui peuvent dater de cette période. Mais là encore, ni la stratigraphie ni le mobilier ne permettent d'avoir de certitude quant à leur position chronologique.







**Figure 371 a** La fosse Us 1241 en cours de fouille
**b** Vue générale de l'espace 6E-5d en cours de dégament (Us 1279)

### 4.6.6. Synthèse : les vestiges de l'atelier de Pistillus.

Au IIIe s. ap. J.-C., on assiste donc à un remaniement complet du grand bâtiment érigé au IIe s. ap. J.-C. L'ensemble 6 voit s'installer l'atelier du coroplaste Pistillus.
Même si le manque de données stratigraphiques laisse des doutes sur certaines parties du bâti, on peut distinguer quatre grandes zones au sein de l'ensemble 6 pour la phase E. Le côté sud-ouest est occupé par des bâtiments (6E-1 et 4). Ceux de l'angle sud-ouest reprennent globalement l'emprise de l'aile sud-ouest du bâtiment du IIe s. ap. J.-C. Plus au nord-ouest la situation est plus incertaine, mais il est vraisemblable que nous ayons à cet endroit un autre bâtiment qui perdure jusqu'à la fin de l'antiquité, voire au début du Moyen Âge. En allant vers le nord-est, à la place de la partie centrale du bâtiment du IIe s. ap. J.-C., on trouve probablement un espace ouvert (6E-2). Il est possible que cette cour se

prolonge au nord-ouest. Entre les bâtiments de la frange sud-ouest (6E-1 et 4) et ceux de la zone nord-est (6E-5). L'ancienne aile sud-est est occupée par l'espace consacré aux fours de potier (6E-3). C'est un espace en partie couvert. On a peut-être réemployé une partie des murs du IIe s. ap. J.-C. pour soutenir cette couverture qui protège les fours. De ces deux derniers, seul celui du sud a été actif. L'autre n'était pas achevé lors de l'abandon de l'atelier. Enfin, au nord-est, on trouve une partie bâtie (6E-5), constituée d'un bâtiment reconstruit qui s'appuie en partie sur d'anciens murs ou sur leur arase. Il est composé d'un espace assez vaste au nord, tandis que trois petites pièces occupent sa partie sud-est.

Pour ce bâtiment nord-est, comme pour celui sud-ouest, il est difficile d'inférer de son usage compte tenu du peu d'aménagements conservés. Toutefois, un certain nombre de petites fosses dépotoirs permet d'envisager la présence, au moins partiellement ou ponctuellement d'un espace de vie. Mais ce dernier n'est pas incompatible avec des espaces de travail. Mis à part la zone des fours, les zones de travail liées à la coroplastie ou à la production de vaisselle n'ont pas laissé de traces évidentes, comme c'est souvent le cas. Il faut toutefois, imaginer des espaces de stockage de combustible, de matière première (le tas d'argile Us 1559 mis en évidence de la cour 6E-2 ?), de façonnage et de séchage et probablement des espaces de vie. On remarquera que les remaniements architecturaux de la phase E sont d'une facture plus fruste, que ce qui paraît émerger de la lecture des vestiges des bâtiments du IIe s. ap. J.-C. dont ils prennent la place. Ils donnent l'impression d'un ensemble bâti essentiellement pratique. On ne voit pas émerger de zone résidentielle plus luxueuse, telle qu'on pourrait l'imaginer pour un potier sans doute assez renommé. Même si des personnes liées à l'atelier ont pu vivre ici, l'ensemble 6 paraît plutôt consacré à la production. De cette dernière, on retiendra qu'en sus de toute la gamme des statuettes déjà bien connue du potier (nous renvoyons ici à l'étude de J. Beenhouver), on produit aussi ici de la vaisselle (métallescente), dans des styles proches de ceux des ateliers mis au jour non loin à l'est, sur le chantier de la rue des Pierres. Toutefois, cet atelier ne peut vraisemblablement pas constituer la seule officine du coroplaste dont les productions se retrouvent dans toutes les Gaules, et même au-delà (Norique…).

Les objets mis au jour proviennent essentiellement des fours. Il s'agit évidemment avant tout de vaisselle produite sur place et des nombreux objets entiers et fragmentaires liés à la production de statuettes (produits finis, moules, modèles…). Mais il est intéressant de noter que les fours semblent avoir été remblayés ensembles en une seule fois (on retrouve des collages de céramique entre les comblements des deux structures). Ce comblement rapide, chargé d'objets, s'apparente à d'autres structures en creux de la moitié nord-est de l'emprise, qui semblent abandonnées au même moment : par exemple, dans l'ensemble 7, le puits PT1515 où plus modestement le second *praefornium* de l'hypocauste au sud-ouest de cet ensemble. On retrouve d'ailleurs dans ces structures, un certain nombre d'éléments liés à la production de Pistillus. Il semble que l'on ait remblayé toutes ces structures en y jetant les débris alentour et on y retrouve nombre d'objets. Si comme on l'a dit, les couches d'abandon du four contiennent avant tout de la céramique produite sur place, on y trouve également d'autres éléments comme des gobelets métallescents produits à Trèves, qui faisaient probablement partie d'un vaisselier au sein de l'ensemble 6. Par ailleurs, d'autres types d'objets ont également été rejetés dans le comblement des fours : lapidaire (corniches, plaques décoratives), épingle en os, fragments de vaisselle en verre, lame de couteau en fer… Ces objets témoignent probablement de l'instrumentum présent dans l'ensemble 6. Il faut y adjoindre les rares autres mis au jour dans le reste des pièces. On y trouve une petite série de fragments (chutes, coulures) liés à la métallurgie des alliages cuivreux. Ils ont été mis au jour dans les remblais des pièces du bâtiment 6E-5. Leur position secondaire ne permet pas de savoir d'où ils proviennent réellement. Très peu d'autres éléments ont été découverts et la

sphère domestique ou personnelle est de fait peu représentée.
La date d'implantation de l'atelier n'est pas certaine. On sait qu'il prend place sur un bâtiment qui a été érigé au début du IIe s. ap. J.-C. Mais on dispose de peu d'indices pour préciser cette date. Les remblais liés à l'installation des nouveaux éléments architecturaux (6E-5) ne comportent pas de mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. Ils nous indiqueraient un terminus post quem au maximum de la fin du IIe s. ap. J.-C. Il faut donc envisager une installation aux environs du début de la période sévérienne. Malheureusement le contexte stratigraphique du four FR1186 n'apporte lui aussi que peu de données. Il s'installe sur les niveaux de voierie du Ier s. ap. J.-C. mais sa relation avec les remblais datés du IIe s. ap. J.-C. dans cette zone (Us 1455) n'est pas complètement assurée. L'abandon de l'atelier est lui bien mieux documenté, par les nombreux restes de mobilier céramique. Nous renvoyons ici pour plus de précision à l'étude de A. Delor-Ahu. La dernière couche d'utilisation du four FR1186 a livré du mobilier qui permet de placer l'abandon de la fosse de travail au court du troisième quart du IIIe siècle, dans les années 255/260 – 270/280 après J.-C.

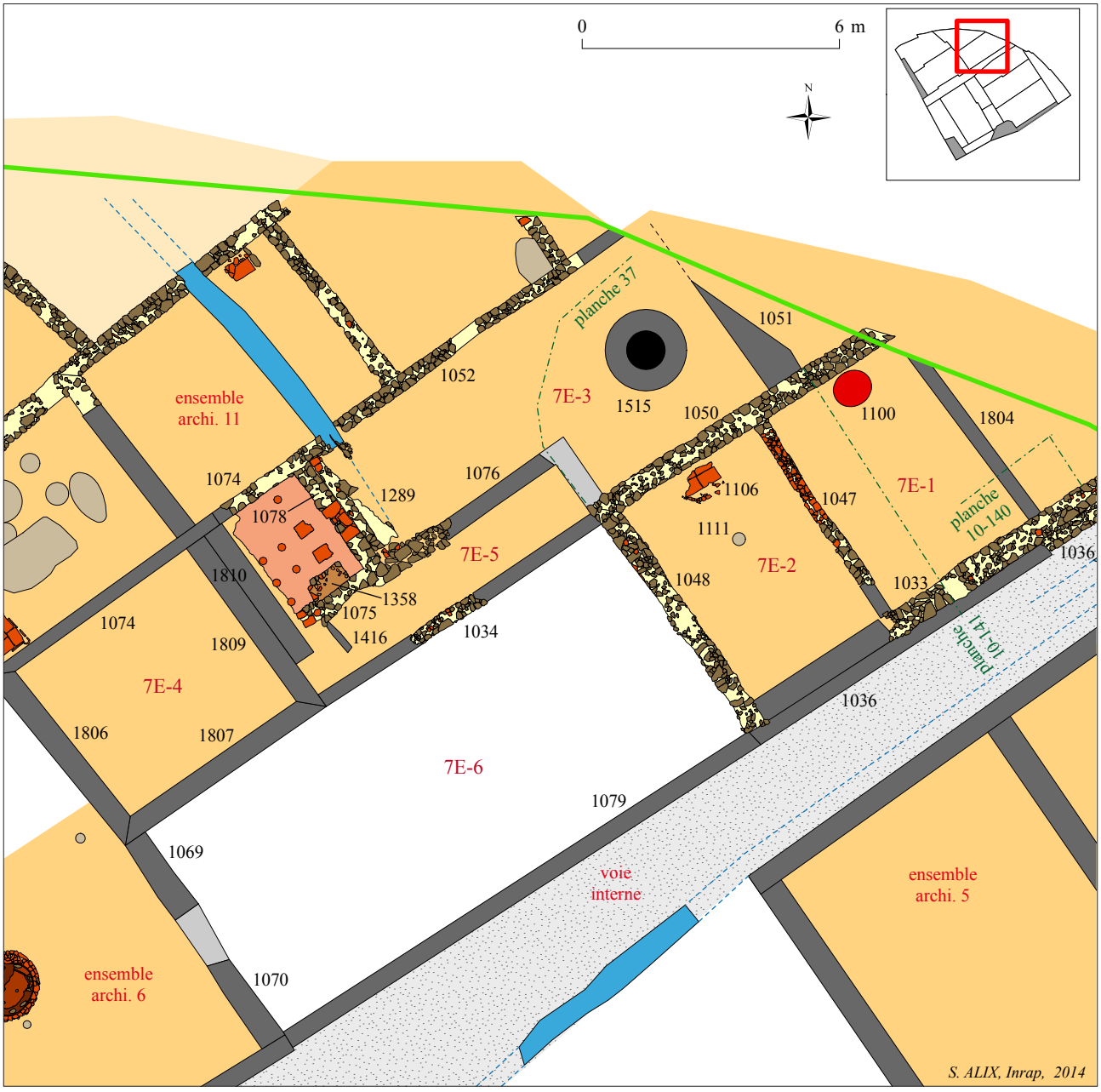
## 4.7. L'ensemble architectural 07

L'occupation de l'ensemble 7 au IIIe s. apr. J.-C. s'inscrit dans la continuité de celle de la phase D (planche 6, fig. 372). La structuration de l'espace reste identique. Au nord-est, on observe un bâtiment principal (pièces 7E-1 et 7E-2) dégagé seulement en partie, du fait de la limite d'emprise. La partie sud-ouest est occupée par une aile de bâtiment le long du côté nord-ouest de l'ensemble (pièces avec hypocauste et zone de puisage : espaces 7E-3 à 7E-5) et une cour (7E-6). Une partie des niveaux du IIIe s. ap. J.-C. ont été détruits et n'ont pu être observés lors de la fouille.

### 4.7.1. Le bâtiment nord-est (pièces 7E-1 et 7E-2).

On observe deux modifications sur les murs du bâtiment. À l'intérieur, une cloison (MR1047) est ajoutée (fig. 373 a). Elle sépare en deux parties égales l'ancienne pièce 7D-1. Sur son côté sud-ouest, sa tranchée d'installation a pu être observée (Us 1157). Elle recoupe le remblai Us 1107 et contient du mobilier céramique du IIIe s. apr. J.-C. Sur l'extérieur sud-ouest du bâtiment, le long du mur MR1033, un renfort est bâti (MR1036). Il prend directement appui sur les niveaux de circulation empierrés du IIe s. ap. J.-C. de la voie interne, qui passe au sud-ouest de l'ensemble 7 (fig. 373 b). Il est constitué de pierres locales liées au mortier de chaux. Il n'est paramenté que du côté voie : un bourrage de pierres fait le contact avec le mur MR1033. Il n'a pas réellement de fondation et n'est conservé que sur une assise. Le niveau de sol de la voie interne SL1032 vient s'appuyer sur cette première assise. Sa fonction précise reste difficile à déterminer. Ce doublage porte le mur à environ 90 cm de large. A-t-il été rendu nécessaire par des problèmes de dégradation du mur MR1033 ? Ou témoigne-t-il d'une reprise architecturale plus complexe (construction d'un étage supplémentaire par exemple ?). On notera que les autres murs, du côté nord-ouest et sud-ouest du bâtiment, ne reçoivent pas un tel doublage.
La pièce 7E-1, créée par l'adjonction du mur MR1047, occupe un espace d'environ 5,2 x 3,6 m. On observe une série de remblais de terre scellant les niveaux du IIe s. ap. J.-C. (Us 1094 et Us 1099). Le sommet de ces petites couches a dû servir de sol. Dans la partie nord-est de la pièce, on trouve quelques lambeaux de placage de limon argileux jaunâtre qui peuvent en être un vestige. Par ailleurs, le long du mur MR1050, en position centrale, un petit foyer (FY1100) a été aménagé (fig. 374 a). Il n'en reste

**Figure 372** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase E Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase E



que des traces de rubéfaction sur le sol. Une couronne de petites pierres (bordure ? effet de paroi ?) qui l'entoure permet d'envisager que sa forme était elliptique (environ 90 x 80 cm). Sa morphologie le rapproche du foyer FY1106 dont l'attribution chronologique reste incertaine (cf. *infra*). Dans la partie nord-est de la pièce, on trouve sur moins d'un ½ m² une couche constituée d'un mortier de tuileau très dégradé (SL1277, fig. 374 b). Il pourrait témoigner de la présence d'un sol en béton mis en place durant la phase E. Toutefois, il s'agirait de l'unique partie conservée. Une couche mêlant graviers, pierres, mortier de chaux dégradé et un peu d'enduit (Us 1278, fig. 374 c) recouvre l'ensemble de la pièce. On y a vu une couche de démolition. Mais on peut s'étonner de l'absence de fragments de tuiles et du calibrage relatif des éléments. Peut-être faut-il y voir plutôt un remblai servant de radier à un sol tardif (phase E ou postérieure ?), qui, lui, n'a pas été conservé. Faut-il l'associer au lambeau de mortier SL1277 ?
Au sein de la pièce 7E-2, les niveaux de cette phase sont presque tous détruits. Le remblai Us 1107 en est peut-être le seul vestige. Il a pu être installé au moment d'un réaménagement de la pièce IIIe s. ap. J.-C. On peut y adjoindre deux structures déjà évoquées pour la phase D (*supra*, § 3.7., pièce 7D-1) : le foyer FY1106 et le trou de poteau TP1111. Leur position chronologique n'étant pas assurée.
Hors céramique et faune, les niveaux du IIIe s. ap. J.-C. de ce bâtiment n'ont presque pas livré de mobilier. On notera toutefois, dans le sol Us 1094, la présence de deux monnaies, dont une émise en 230 ap. J.-C. Compte tenu des vestiges et du mobilier, la destination de ces pièces reste incertaine. Elles ont pu être dévolues à de l'habitat ou à un rôle plus fonctionnel. L'artisanat du métal paraît toutefois exclu.

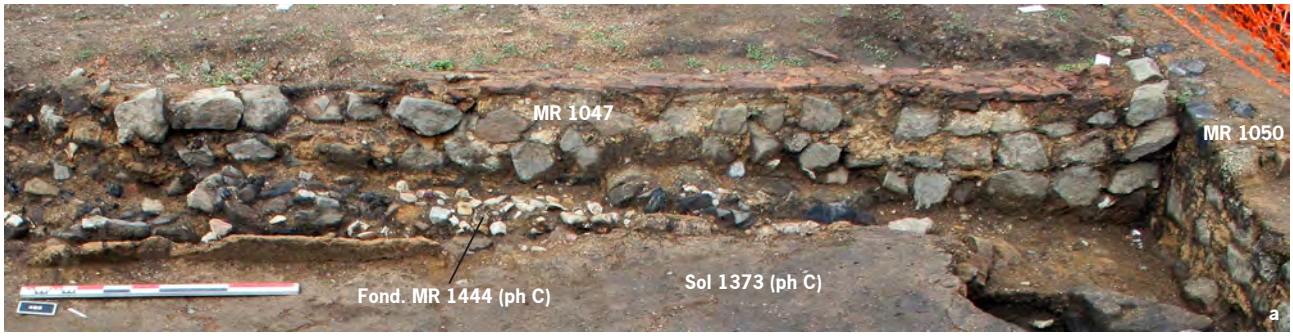






**Figure 373 a** Vue de la fondation du mur 1047 (après dégagement des niveaux de la phase C) **b** Fondation du mur 1036 prenant appui sur les niveau de voirie des phases C et D



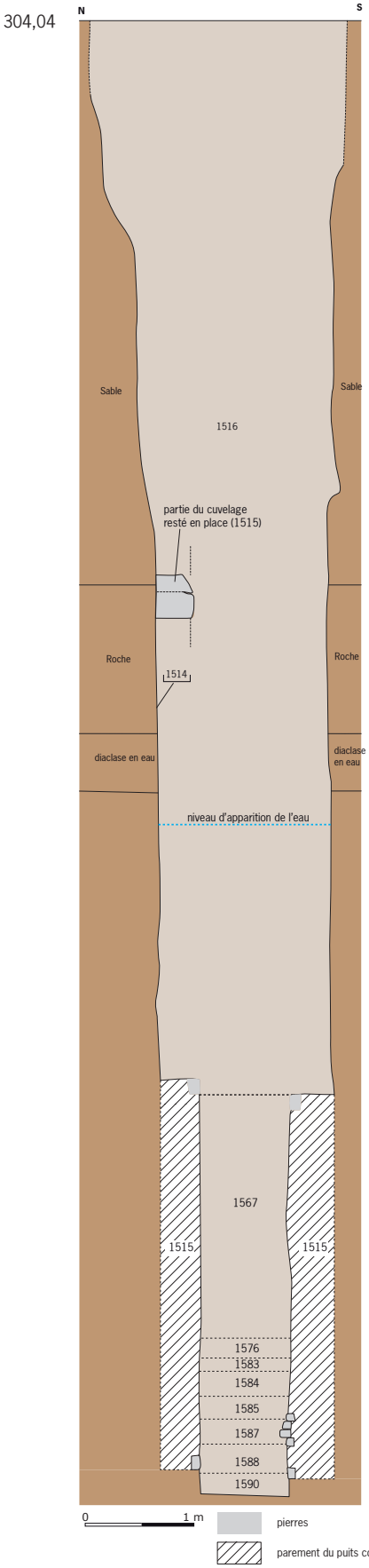







**Figure 374 a** Foyer 1100 en cours de fouille
**b** Lambeau de sol de béton Us 1277
**c** Vue générale de la pièce 7E-1 après décapage (Us 2178)

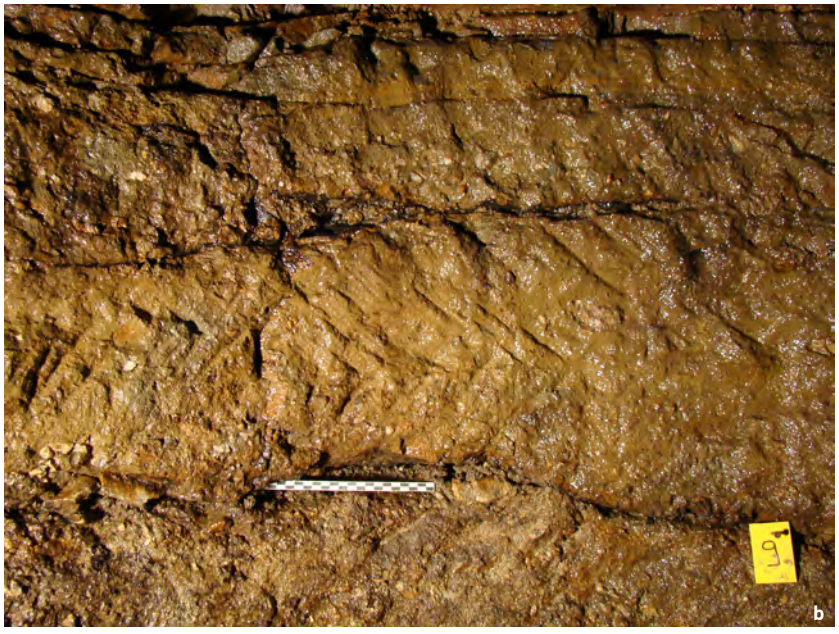
**Figure 375 a** Profil du puits 1515
**b** Ex. de traces de pic, en chevron, sur la paroi rocheuse du cresuement du puits (prof. 7 m)




## 4.7.2. L'espace 7E-3: la zone de puisage

Aucun changement majeur ne semble affecter cet espace au-delà des aménagements qui ont été décrits pour la phase D. Comme on l'a vu, on a probablement dans un premier temps un espace ouvert qui accueille un puits (PT1515). Puis dans un second temps, à une période qui peut éventuellement se situer dans la phase E, il est probablement fermé (cf. zone de l'hypocauste 7D-5 ou 7E-5). Cour ou pièce technique, aucun aménagement postérieur au remblai Us 1283 n'y a été mis en évidence. Sur son extrémité nord-est, on observe un petit niveau de pierres (simple lit) sur quelques dizaines de cm². Il pourrait s'agir de l'assise d'un petit sol mis en place postérieurement au remblai Us 1283, donc potentiellement à la phase E. Toutefois, cette structure n'a été observée que très ponctuellement. Comme on l'a mentionné, le principal aménagement de cet espace est le puits PT1515, probablement construit dès la phase D (cf. *supra* § 3.7.). Il est installé dans un profond creusement cylindrique (fig. 357 a) d'environ 13,5 m de profondeur (depuis le sommet du substrat), sur environ 1,6 m de diamètre dans sa partie la plus régulière (2,2 m à l'ouverture). La cote de fond est proche de celle du niveau de l'Arroux, la rivière locale, située en contrebas des remparts, à 150 m à vol d'oiseau au nord-ouest de l'emprise. En descendant à ce niveau, on a dû vouloir s'assurer d'une alimentation constante. Toutefois, le niveau d'eau actuel a été rencontré à 7,40 m de profondeur. Des arrivées d'eau naturelles étaient clairement visibles sur le pourtour à environ 6,5 m et 7,2 m, via des diaclases dans la roche. Des entrées d'eau se font également à la base du puits. D'autres ont été observées via la paroi à un peu moins de 13 m.

Le creusement d'installation a été réalisé sur le haut dans le substrat sableux compact, puis entame la roche à environ 5 m de profondeur. On perçoit bien les traces de pic sur les parois (fig. 375 b). Le creusement est régulier et vertical : les constructeurs n'ont pas cherché à se servir de la roche pour la substituer au cuvelage dans les parties profondes. Le creusement d'installation cylindrique se termine par une cupule de puisage de quelques centimètres de profondeur, dont le diamètre correspond à celui de l'orifice du cuvelage.



La base du cuvelage est assise sur le décrochement formé par ce surcreusement. Il est composé de blocs et moellons en pierre locales (grès, granit) bruts – certains peut-être équarris (modules 15 à 30 cm, fig. 376). Ils forment un parement plus ou moins régulier du côté de l'orifice, tandis qu'un blocage de plus petits éléments complète la construction du côté paroi. L'épaisseur du mur avoisine les 40 cm. Le cuvelage n'est pas lié au mortier ; mais une partie des pierres s'est solidarisé par l'effet de concrétions et d'oxydations. L'orifice du puits est d'environ 80 cm.







**Figure 376 a** Cuvellage au niveau d'apparition de sa partie en place
**b** Cuvellage de la partie inférieur du puits 1515 en fin de fouille

Une margelle monobloc, taillée dans le grès devait surmonter le cuvelage au sommet. Elle a été dégagée dans le fond de la fosse FS1265/Us 1261 (fig. 377 a) qui résulte probablement de l'effondrement du puits (cf. *infra*). Elle mesure environ 90 cm de diamètre, avec un orifice de seulement 50 cm environ (parois de l'ordre de 20 cm d'épaisseur). Sa hauteur est de 55 cm. Sa facture est simple, mais relativement soignée (fig. 377 b). L'un des sommets est endommagé et assez irrégulier. L'autre côté est bien mieux conservé et presque toute la surface est encore visible. On peut y voir deux creusements carrés d'approximativement 6 cm de côté, pour 3 cm de profondeur. S'agit-il de trous d'ancrage pour le système de puisage ? Les

trous sont peu profonds pour asseoir une potence. Peut-être faut-il plutôt y voir des ancrages disposés sur le lit de pose de la margelle, permettant de la stabiliser au sommet du puits. Par ailleurs, son diamètre est à peine supérieur à celui de l'orifice du cuvelage. Ce dernier devait donc se resserrer au sommet ; ou un système de corbeaux permettait d'asseoir la margelle.









**Figure 377 a** La margelle monolithe du puits 1515 en cours de dégagement
**b** La margelle monolithe du puits 1515

Le cuvelage n'est conservé sur tout son pourtour que sur les 4 derniers mètres environ. Au-dessus, certaines parties sont restées en place, notamment au nord-est (fig. 378 a). Les effets de concrétions ont solidarisé une partie des blocs. Tout le reste de la construction s'est effondré dans le creusement. La couche de comblement Us 1516, qui occupe les 10 premiers mètres est en grande partie composée des pierres du cuvelage écroulé. Lors de l'effondrement, un phénomène de soutirage a entraîné la création d'une sorte de cratère en surface (FS1265). Cette « fosse »occupe une grande partie du sommet de l'espace 7 recoupant toutes les couches (diamètre de près de 3 m). Le sommet de cette fosse a été comblé dans un second

temps, essentiellement avec des matériaux de démolition. On y retrouve un bel ensemble d'enduits peints (8 caisses, fig. 378 b). Ils forment un décor cohérent (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints, décor G). Bien que sur fond blanc, il est assez raffiné. On reconnaît à sa base un motif de barrière, surmonté de panneaux avec des décorations florales. Ce type de peinture se retrouve dans les pièces principales des habitats moyennement aisés (ou dans des pièces de moindre importance de demeures patriciennes ou des espaces publics). Vient s'y associer tout un lot de plaque décoratives et de baguettes en simple calcaire ou en marbre (quelques décors simples : lignes et feuillures). Ces éléments proviennent probablement des ensembles architecturaux proches (ens. 7 lui-même, ou le 11 qui le jouxte…). Le mobilier céramique découvert dans l'Us 1261/FS1265 est essentiellement daté du IIIe s. ap. J.-C. Toutefois certains indices (notamment de l'amphore africaine) semblent montrer que le comblement final a eu lieu au IVe s. ap. J.-C. (à associer à la phase F donc, même si une partie des démolitions témoigne plutôt des phases antérieures, probablement des aménagements qui ont eu cours au IIIe s. ap. J.-C.).

**Figure 378 a** Elements de l apartie supérieure du cuvellage maintenus en place
**b** Enduits peints provenant de la fosse 1261









Au contact de la couche de démolition Us 1516 et de la partie du cuvelage conservée, on trouve une petite nappe sableuse où a été récupéré un seau de puisage. Les trois cerclages, l'anse de levage et le début de la chaîne ont été retrouvés au même emplacement et appartiennent au même seau tombé à cet emplacement puis recouvert par les gravats (fig. 379).
Le puits a subi une première phase d'abandon et de comblement avant son effondrement et son bouchage définitif. En effet, la partie inférieure du cuvelage conservée est comblée par une masse de sable et de pierres (Us 1516) qui prend place sous la couche intermédiaire de sable où a été découvert le seau de puisage. Ces couches correspondent à une première phase de comblement du fond du puits. Il est possible qu'elles aient permis à cette partie du cuvelage, ainsi retenue, de ne pas s'effondrer. C'est à partir de ce niveau que se mêlent au comblement des objets parfois assez massifs et en grande partie complets qui ont été visiblement jetés dans le puits au

moment de cette phase de comblement (pour les objets cf. *infra*). Plusieurs couches de comblement ont été isolées à la fouille sous Us 1567 (de haut en bas Us 1576, Us 1583, Us 1584, Us 1585, Us 1587, Us 1588 et Us 1590). Toutefois, on a globalement des couches de sable qui contiennent plus ou moins de résidus organiques. Les couches du fond étaient les plus riches en matières organiques et macro-restes.



**Figure 379** Elements *in situ* du seau de puisage

Les couches du fond (couche sableuse presque vierge Us 1590 et la couche organique Us 1588, voire l'Us 1587, peuvent éventuellement témoigner de la dernière utilisation. Mais on constate que tous ces niveaux peuvent être datés, d'après le mobilier, du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. Certains type d'objets se retrouvent d'ailleurs dans différentes couches (ex. des chaudrons) ou débordent sur plusieurs niveaux (planches). Nous interprétons les couches entre Us 1587 et Us 1567 comme le résultat d'un premier abandon du puits qui a eu lieu vers 270 ap. J.-C. Des objets et du sédiment ont été jetés dans le puits. Certains sont peut-être à associer à la dernière période d'utilisation et leur présence peut résulter de chutes accidentelles. Toutefois, vu la masse d'objets accumulées sur ces quelques mètres et la taille de certains d'entre eux, il est plus probable que le puits ait servi de dépotoir à la fin du IIIe s. apr. J.-C. Mais cette fonction a pu être ponctuelle et rapide. Le reste du puits, au-delà des 4 mètres les plus profonds, a dû rester dégagé jusqu'à l'effondrement à la fin du IIIe s. ap. J.-C. ou au IVe s. ap. J.-C.

Le puits a livré un lot exceptionnel d'objets (fig. 380 et 381). Contrairement au comblement de la fosse supérieure FS1265/Us 1261, le fond du puits comporte peu de mobilier en lien avec l'architecture. On y retrouve toutefois deux fragments de verre à vitre dans (Us 1583 et Us 1584). La sphère personnelle est proportionnellement peu représentée : en dehors d'une perle en verre, on trouve 7 épingles en os majoritairement issues du fond du comblement inférieur (Us 1587 et Us 1588). C'est également dans l'Us 1587 qu'une aiguille à chas en bronze a été mise au jour, tandis que l'Us 1588 a livré le seul objet de soin (un cure-oreille en bronze). On note un médaillon de lampe à huile en terre cuite (plutôt daté du Ier s. ap. J.-C. : résiduel ?) dans la couche du fond US 1590. Sur toute la hauteur du comblement inférieur, on rencontre des objets utilitaires qui forment le gros

des découvertes. En particulier, 14 outils (ou associés) ont été découverts : des fragments de manches (cf. étude xylologique), plusieurs outils à lames dont 1 tranchoir à viande, des couteaux – dont deux avec leur manche en corne ou en bois – deux têtes de hache, une pierre à aiguiser. Toujours dans le registre utilitaire, on note la présence de 7 éléments d'huisserie (6 clefs en fer et une charnière). Il faut leur adjoindre un loquet en bois (Us 1587). En dehors du seau de puisage mis au jour entre les couches Us 1567 et Us 1516, un cerclage de fond de seau a été découvert dans l'Us 1587. Deux objets en bois relèvent aussi du domaine du puisage : une ébauche d'éclisse de seau en buis (Us 1585) et une douelle de seau en chêne (Us 1587). La plupart des objets en bois relèvent aussi de la catégorie utilitaire (cf. Vol. 3, Expertise xylologique). Pour l'ameublement, on notera un lot de 5 planches (Us 1586) au contact des couches Us 1584 et Us 1585 (et touchant Us 1587) qui font partie d'un meuble. Un fragment de coffret (languette en chêne avec agrafe en fer) est également présent (fond du puits, sans précision stratigraphique). Nous renvoyons ici à l'étude xylologique pour plus de précision et un inventaire complet. Enfin, on retrouve un registre d'usage bien représenté : celui de la cuisine et du service de table. En effet, en dehors de la céramique (notamment des gobelets métallescents), le domaine est particulièrement riche sur le haut du comblement inférieur avec 5 chaudrons en bronzes (Us 1576 et Us 1583), ainsi qu'un rare exemplaire de bouilloire en fer (Us 1567). Certains des chaudrons présentent des rapiéçages rivetés. Il faut leur adjoindre une crémaillère en fer (Us 1567) et trois fragments de meules (Us 1567, mais l'une d'elles est une ébauche). À part quelques fragments de vaisselle en verre le fond du comblement inférieur n'a livré que peu d'éléments de ce registre. Toutefois, une belle cruche en bronze était présente dans l'Us 1588.

Ces objets s'inscrivent globalement dans un registre essentiellement utilitaire (outillage, découpe, cuisine, service), même si certains éléments peuvent être plus prestigieux (cruche en bronze) ou rares (bouilloire en fer). Le domaine purement artisanal n'est presque pas représenté dans le comblement du fond du puits. On note toutefois quelques fragments de statuettes en terre blanche (Us 1576, Us 1583 et Us 1585, bien moins que dans la fosse FS1265/Us 1261, au sommet). Deux déchets liés à la tabletterie sont présents, mais il peut s'agir d'éléments résiduels de la phase A, comme on en retrouve ponctuellement dans cette partie de l'emprise.

Des prélèvements effectués dans les sédiments du fond du puits ont permis de réaliser à la fois une étude carpologique et palynologique. Nous renvoyons auxdites études pour les résultats qui apportent surtout des données à l'échelle de la ville (référentiel). Au niveau de l'ensemble 11, l'analyse pollinique montre des résultats attendus : forte présence d'herbacées qui vivent en milieu anthropisé (typiquement des végétaux poussant en marge des cours, en bordure de bâti, etc.) et une faiblesse de la part arboréenne. On notera la présence dans l'Us 1585 (peut-être du fait des planches de meubles) d'un fort taux de parasites végétaux. Certains réputés essentiellement coprophiles, impliquerait la possibilité de rejets organiques de type latrine dans le puits. L'étude carpologique fait écho à celle des pollens (herbacées et plantes vivant en marge du milieu urbain fortement anthropisé). Mais elle permet d'ouvrir une fenêtre sur la consommation locale. Huit espèces de fruits ont été perçues, dont des pépins de raisins fragmentés qui témoignent probablement d'une préparation culinaire (des usages médicinaux sont connus). On trouve évidemment des traces de céréales, qu'accompagnent des légumineuses et des plantes aromatiques. L'ensemble renvoie à des activités culinaires qu'on attend plutôt d'un habitat. On ne possède pas de comparatifs sur Autun pour exploiter pleinement cet ensemble, mais il forme en lui-même une base référentielle précieuse pour les futures analyses en contexte archéologique.

**Figure 380 a** Couteau à manche en os
**b** Semelle de chaussure en cuir cloutée avec élement de lanière
**c** Bouilloire en fer
**d** Cruche en bronze
**e** Planche en bois (meuble ?)
**f** Fragements de vaisselle en céramique métallescente



















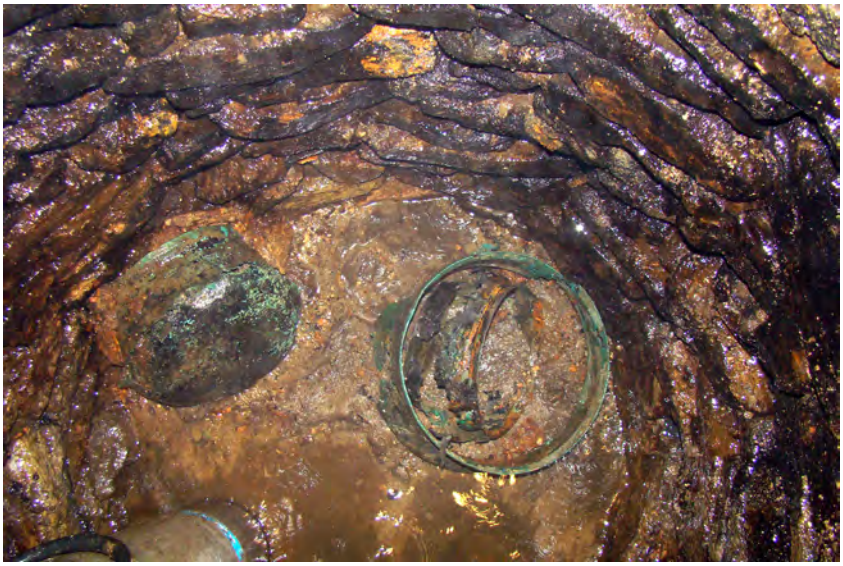





**Figure 381 a** Série de chaudrons en bronze, tuile et vases en céramique
**b** Chaudrons en bronze
**c** Chaudron en bronze, crémaillère et tête de hache

### 4.7.4. Le bâtiment à hypocauste (7E-4 et 7E-5)

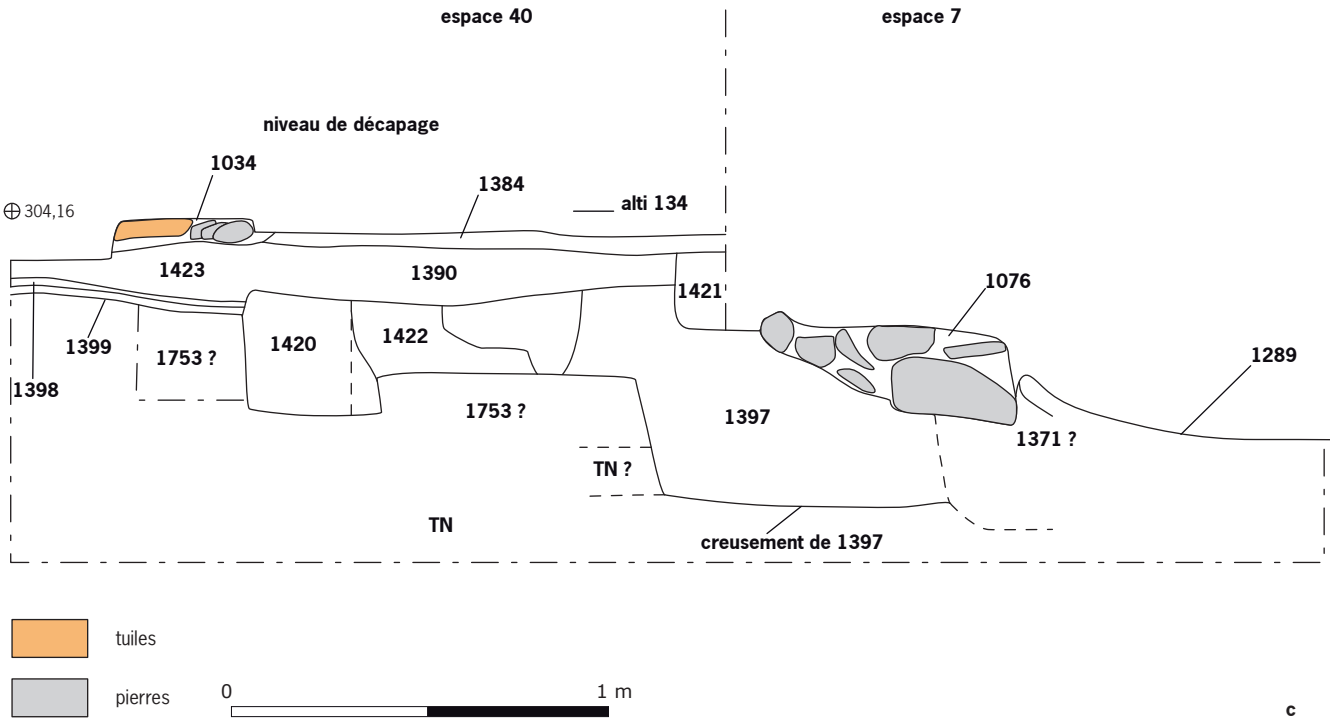
Comme on l'a déjà évoqué pour la phase D, les niveaux postérieurs au Ier s. ap. J.-C. ne sont pas conservés dans la pièce 7E-4. On ne perçoit pas de changement dans l'agencement de cette partie du bâtiment depuis sa fondation au IIe s. ap. J.-C. Mais nous ne pouvons juger, d'après les seuls emplacements des murs, que de son architecture générale.
Par contre, la zone de l'hypocauste qui lui est adjointe (7E-5) voit se réaliser une nouvelle série de modifications. On a vu (cf. *supra* phase D, § 3.7.) que cet hypocauste était construit dans un second temps par rapport au bâtiment 7E-4, puis voyait modifier son *praefornium* (réduction par adjonction de murets). Cette reprise a pu avoir eu lieu à la fin du IIe s. ap. J.-C. et donc se placer à la charnière des phases D et E, ou au début de la phase E. Quoi qu'il en soit, durant le IIIe s. ap. J.-C., l'hypocauste a été modifié une nouvelle fois.
En effet, le *praefornium* du côté nord-est est abandonné pour être reconstruit sur le côté sud-est (MR1075). L'ouverture du canal de chauffe Us 1380 est bouchée (MR1376, fig. 382 a). Sur le côté nord-est du mur MR1078, on construit alors une conduite de direction sud-est/nord-ouest (Us 1289, fig. 382 b). Elle perce les deux murets MR1336 et MR1337 qui limitaient les côtés nord-ouest et sud-est du second *praefornium*. Elle est assez endommagée, mais son piédroit sud-ouest, accolé au mur MR1078, est bien conservé. Il est constitué de petits moellons en pierres locales et de fragments de tuiles liés au mortier de chaux, disposés sur deux assises. Le fond de la canalisation est constitué d'un lit de pierres recouvert d'une chape de mortier de chaux. Il présente un profil légèrement concave : la remonté étant bien visible sur le piédroit sud-ouest. On suit la canalisation au sud-est jusqu'à environ 60 cm de l'angle de la pièce à hypocauste. Elle s'arrête au niveau du mur MR1076 qui prend appui sur ce même angle. L'état de conservation de la chape de mortier rend difficile la lecture de sa relation avec ce mur. Toutefois, la coupe (fig. 382 c) permet de voir que la chape de mortier vient s'appuyer sur le mur MR1076. Le piédroit nord-est est presque entièrement détruit. La question s'est posée de savoir si on n'avait pas affaire à un petit bassin réaménagé dans l'ancien *praefornium*. Mais la présence du muret MR1336 et la canalisation au sud-est de ce dernier, rendent impossible cette interprétation. Par ailleurs, la coupe transversale réalisée sur cette zone (cf. *supra* § 3.7.5) montre bien que la canalisation recoupe le comblement d'abandon du second *praefornium* (épierrement de Us 1289, Us 1335). La canalisation oblique légèrement au nord-ouest pour franchir le mur MR1052/MR1074 et continuer au sein de l'ensemble 11 (CN1271). Un segment de son piédroit nord-est est conservé à cet endroit. Il prend la forme d'un blocage de petites pierres qui soutiennent une série de morceaux de tuiles posées de chant. Le décalage entre l'axe initial de la canalisation Us 1289 et le franchissement du mur MR1052 vient sans doute de la volonté de reprendre au moins en partie l'ouverture probablement utilisée pour l'ancien caniveau CN1495 présent au début du IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra*, phase D, § 3.7.5). La canalisation montre clairement une pente du sud-est vers le nord-ouest. Sa fonction reste énigmatique. Elle ne débouche pas sur un bassin. Elle est placée au sein d'une partie de bâtiment qui peut être considérée comme intérieure. On pourrait y voir une commodité aménagée pour évacuer des eaux usées. Ce cas de figure se présente sur d'autres bâtiments de l'îlot (p. ex. au nord-est de l'ensemble 3 à la phase D/E). Toutefois, la proximité avec l'hypocauste incite à se demander si l'on n'est pas en présence d'un système d'évacuation, en lien avec un petit balnéaire installé dans la pièce ; ou, au moins, d'une facilité pour se défaire d'eaux usées si les installations de bain ne sont pas pérennes.

**Figure 382 a** Bouchage du canal de chauffe de l'hypocauste 7E-5
**b** Vue zénithale des reprises sur le 1er *praefornium*
**c** Coupe stratigraphique N-O/S-E au niveau de la structure US 1289









On sait par ailleurs que la chape de l'hypocauste est refaite (fig. 383 a). En effet, comme on l'a évoqué, les extrémités nord-est des piédroits du canal de chauffe sont détruites. Les parties conservées peuvent alors être assimilées à des pilettes. La volonté était ici de conserver des appuis pour le sol de la pièce tout en permettant à l'air chaud de circuler facilement depuis le nouveau *praefornium* au sud-est. Pour une raison inconnue, on observe la mise en place sur le sol de béton de la chambre de chauffe (SL1202), le long du mur MR1075, d'une banquette quadrangulaire (Us 1358, 95 x 50 cm). Elle est constituée de pierres et de fragments de tuiles liés dans une masse d'argile. Une petite couche charbonneuse (utilisation de l'hypocauste avec le premier *praefornium*) est présente sous cette installation. Ces deux réfections impliquent d'avoir détruit le premier sol de la pièce. L'a-t-on repris dans l'optique d'en faire un bassin ? Les vestiges architecturaux mis au jour dans les déblais comblant l'hypocauste (Us 1172) comprennent des suspensura de forme carrée (un peu plus de 29 cm de côté soit un pied romain) et de gros fragments de béton de tuileau. Mais ils ne suffisent pas à prouver l'utilisation de la pièce comme bassin chauffé.
Au sud-est, le mur MR1075 est percé à côté de l'angle qu'il devait former avec le mur FAN1810 (fig. 383 b). Des traces de rubéfaction et la présence de tuiles rapportées chauffées témoignent de l'emplacement de la zone de chauffe du second *praefornium* installé à cet endroit. Ce dernier prend la forme d'un petit décaissement en pente (FS1812) d'environ 1 x 0,6 m, qui atteint une profondeur maximum de 45 cm. Il est bordé au nord-est par un petit muret (MR1416), conservé sur 5 assises. Celui-ci est constitué d'une seule ligne de petits moellons en pierres brutes ou équarries, sans liant.
Un sol de terre battue (SL1419) est visible sur le fond de la structure. Une première couche d'utilisation est posée dessus. Elle contient du mobilier céramique datant plutôt du IIe s. ap. J.-C. Suit une nouvelle chape de terre (SL1417 et un autre niveau d'utilisation cendreux, daté lui du IIIe s. apr. J.-C. Deux couches d'abandon ont été distinguées : Us 1410 (partie inférieure) et Us 1320 (partie supérieure). Elles contiennent toutes deux du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C.
Ce nouveau *praefornium* prend place dans ce qui semble être une petite galerie (avec escalier ?) définie par les murs MR1076 et MR1034. Ces murs présentent des incertitudes sur leur position stratigraphique, mais il est possible qu'ils aient été construits dès le IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* phase D pour leur description).
Le mobilier hors céramique et faune des couches d'abandon de la zone de l'hypocauste est relativement abondant. On y trouve des éléments architecturaux, essentiellement représentés par des enduits peints. Deux très petits ensembles de quelques fragments classiques (blancs ou rouges) proviennent de l'arase du mur MR1034 et de la couche d'abandon Us 1335. Mais ce sont surtout les déblais comblant l'hypocauste (Us 1172) qui ont livré un lot important et cohérent (8 caisses). Il permet de se faire une idée des décors concernés (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints décor H et I). L'un d'eux (décor H) est un décor à fond blanc, dont nous ne connaissons que quelques éléments appartenant probablement aux encadrements des panneaux de zone médiane (filets et bandes de couleurs). L'autre (décor I) présente des éléments avec un champ rouge, séparé d'un champ noir par un filet blanc. Ces minces éléments évoquent les décors à panneaux rouges et inter-panneaux noirs dont les exemples sont innombrables en Gaule (schéma développé par les artisans provinciaux à partir des modèles italiens des peintures de IIIe style). Ces fragments d'enduits peints sont mêlées à la démolition de l'hypocauste (chape en mortier de tuileau, suspensura) ; ce qui suggère qu'ils aient pu faire partie d'un décor situé à proximité immédiate (pièce 7E-4 ou hypocauste lui-même). On rencontre également plusieurs fragments de verre à vitre, mais presque pas de lapidaire (1 seul bloc architectural en calcaire : tranchée TR1291). La sphère personnelle est, elle, très peu représentée (un fragment de boucle de ceinture en bronze – Us 1034 – et un porte ardillon de fibule

en fer – Us 1171). Pour le reste, la sphère domestique domine : fragments de vaisselle en verre (MR1034, TR1291, Us 1410, FY1411), un mortier de cuisine en basalte (et non une meule, Us 1171), un bloc de cadenas en fer, un jeton de jeux en os et deux crochets en fer... On trouve des éléments de coroplastie, dont une statuette de Venus, signée de Pistillus, presque complète (remblai du deuxième *praefornium* : Us 1410).
Concernant les niveaux d'abandon de cette zone, il convient d'attirer l'attention sur le comblement du second *praefornium* de l'hypocauste (Us 1410). Il a livré une série d'artefacts qui comprenait un certain nombre d'objets peu abîmés (statuette de Vénus signée Pistillus, flacon en verre bleu…) et en nombre assez grand pour un espace si petit. On peut les rapprocher des deux vases presque complets qui ont été découverts à l'interface de la couche d'utilisation de l'hypocauste et des remblais d'abandon (Us 1200). Ces deux pots ont, en effet, pu rouler depuis le second *praefornium*. Toute proportion gardée, on est tenté de rapprocher ce comblement de celui du puits PT1515 et des fours de l'atelier de Pistillus. En effet, les creux ou les vides que formaient ces structures ont été visiblement remblayés à la même période (vers 270-280 ap. J.-C.). Il ne s'agit pas d'un comblement naturel. Elles contiennent beaucoup d'objets appartenant à différents registres, témoignant visiblement de l'équipement mobilier (et immobilier) des ensembles architecturaux du nord de l'emprise (6, 7 et 11).





**Figure 383 a** Vue générale des vestiges de l'hypocauste 7E-5
**b** Vue de détail du muret N-E du 2nd *praefornium* (Us 1416)

### 4.7.5. La cour sud-ouest (7E-6)

Aucun aménagement daté du IIIe s. apr. J.-C. n'a été mis au jour au sein de cet espace ouvert. Comme on l'a signalé, les niveaux postérieurs au Ier s. ap. J.-C. sont très endommagés ou détruits dans ce secteur.
Toutefois, sur sa bordure sud-est, une petite tranchée de récupération peu profonde, a été mise au jour (TR1081). Elle correspond à un mur peu fondé qui ferme la cour sur ce côté, la séparant formellement de la voie publique. Elle était toutefois difficile à percevoir en plan. L'extrémité nord-est du mur restitué (FAN1079) se positionne au-delà de l'angle formé par les murs MR1048 et MR1033 implantés au IIe s. apr. J.-C. (phase D). Il est donc probable que le mur de renfort MR1036, bâti au IIIe s. apr. J.-C., ait été présent lors de la construction de FAN1079, ce dernier prenant appui sur le nouvel angle de maçonnerie (MR1033, MR1036 et MR1048).

### 4.7.6. Synthèse : l'ensemble 7 au IIIe s. ap. J.-C.

L'occupation de l'ensemble 7 au IIIe s. ap. J.-C. ne diffère guère de celle de la phase D (IIe s. ap. J.-C.). Les objets découverts, de même que les structures relèvent de domaines qui témoignent plutôt d'un habitat. On ne trouve pas de trace évidente d'une activité artisanale. Étant donné l'arasement de certains des niveaux du IIIe s. ap. J.-C., il est toutefois difficile de qualifier certains secteurs.
Du point de vue de l'architecture, on assiste à des changements internes, qui ne remettent toutefois pas en cause la structuration générale mise en place au début du IIe s. ap. J.-C. À l'intérieur du bâtiment principal nord-est, la grande pièce de la phase D est scindée en deux par une cloison. Un sol en béton remplace peut-être le sol en terre battue dans l'une des nouvelles pièces. Au nord-ouest, la pièce excentrée à laquelle on a adjoint un hypocauste est formellement reliée au corps principal, formant une aile du bâtiment (ces modifications se font peut-être à la fin de la phase D). L'hypocauste continue de subir des modifications : au IIIe s. ap. J.-C. a lieu une reconstruction complète avec déplacement du *praefornium*. L'ancienne zone de foyer est en effet occupée par une canalisation qui semble partir de la pièce chauffée. Peut-être faut-il y voir le signe de l'aménagement d'un petit balnéaire. On retrouve donc sur cet ensemble des signes d'enrichissement, même modeste, de l'équipement immobilier. Les restes d'enduit peint retrouvés dans les niveaux d'abandon permettent de restituer des décors assez simples, mais de bonne facture. Avec les quelques éléments de décor en calcaire ou en marbre, ils vont dans le sens d'un aménagement intérieur qui n'est pas modeste, sans être celui d'un patricien de la cité.
Du point de vue des datations, l'abandon de cet ensemble semble pouvoir être daté de la fin du IIIe s. ap. J.-C. C'est ce qui ressort de l'étude du mobilier céramique, en particulier du puits et de l'hypocauste. La fin du 3ème quart du IIIe s. ap. J.-C. semble pouvoir être retenue comme dans nombre d'autres endroits de l'emprise.

## 4.8. L'ensemble architectural 8 au IIIe s. ap. J.-C.

Les seuls aménagements qui pourraient dater du IIIe s. ap. J.-C. au sein de l'ensemble 8 sont l'hypocauste (SL2061), situé dans la partie sud-est, et le mur MR2110 (mur nord-est de la salle à hypocauste) refait lors de l'installation de la structure de chauffage (planche 6, fig. 384 et 385). Une incertitude chronologique pèse sur ces aménagements qui peuvent avoir été mis en place dès le IIe s. ap. J.-C. ou au IIIe s. ap. J.-C. Même si leur construction remonte à la seconde partie de la phase D, ils sont de toute façon potentiellement toujours actifs durant la phase E.
Nous renvoyons ici aux descriptions faites de ces structures pour le IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* ensemble 8, phase D).

**Figure 384** Plan de l'ensemble 8 aux phases D et E

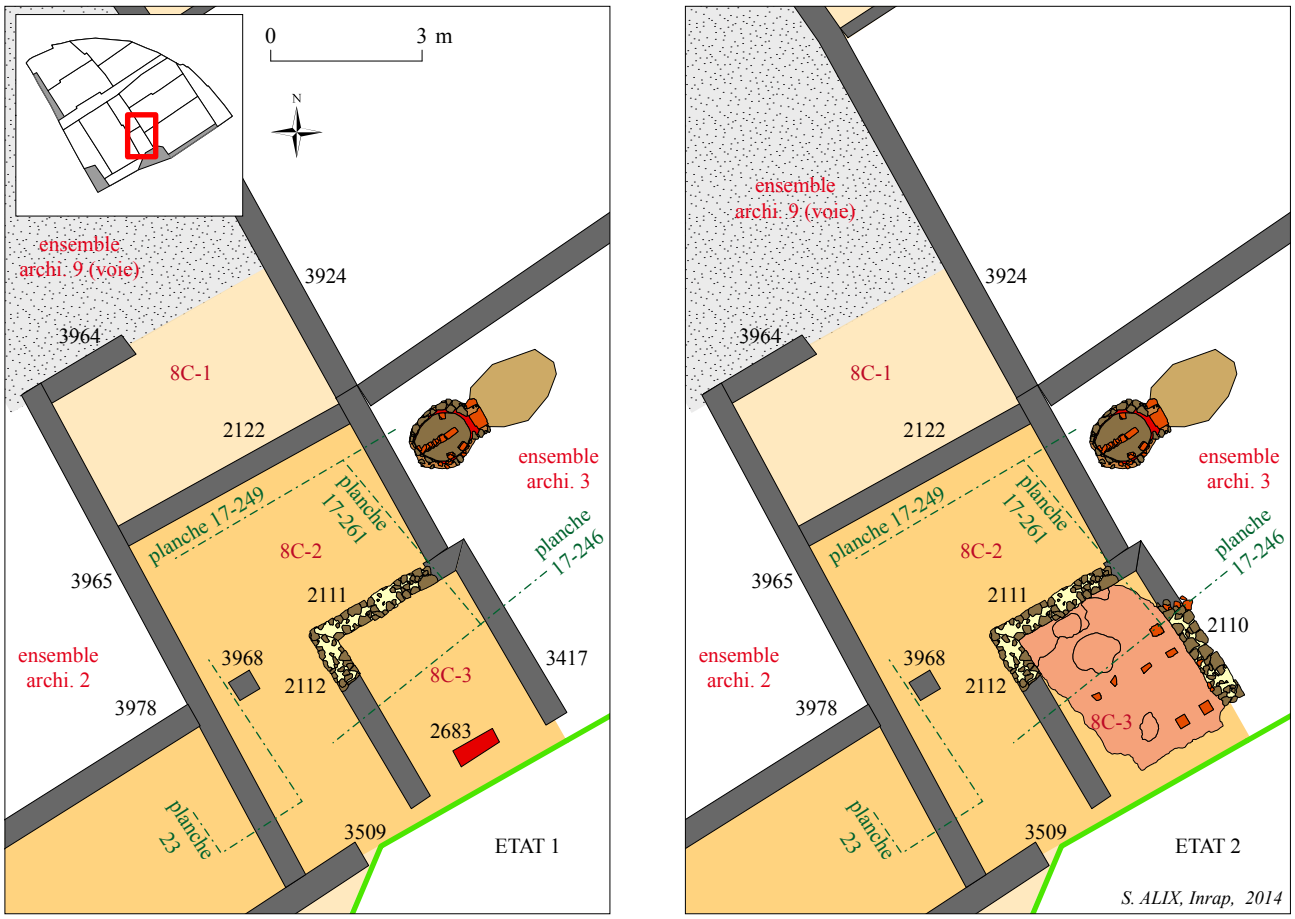


**Figure 385** Sol d'hypocauste SL2061



## 4.9. L'ensemble architectural 9 au IIIe s. ap. J.-C.

La situation est identique à celle du IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra* ens. 9 phase D). La zone ne contient presque pas de vestiges, et aucun qui puisse être vraiment relié à la phase E. On a affaire à un espace dégagé sur lequel les ensembles architecturaux n'empiètent pas. Il s'agit probablement d'une ruelle intérieure. Nous renvoyons ici aux phases B/C et D pour des informations complémentaires, bien que les données sur cette zone soient très limitées

## 4.10. L'ensemble architectural 10 au IIIe s. ap. J.-C.

Les données stratigraphiques et le mobilier archéologique ne permettent pas de clairement distinguer un état pour cet ensemble à la phase E. On se reportera à la description de la phase D (*supra* § 3.10.) qui présente les vestiges pour les phases D et E.

## 4.11. L'ensemble architectural 11 au IIIe s. ap. J.-C.

À la fin du IIe s. ap. J.-C. l'ensemble 11 voit se réaliser un certain nombre de modifications architecturales (fig. 386). L'organisation générale des bâtiments et des pièces, telle qu'elle a été mise en place au début de la phase D (début IIe s. ap. J.-C.), change assez peu. Ces nouveaux éléments et les aménagements plus anciens maintenus, forment le cadre architectural de l'occupation de cette partie de l'emprise pour le IIIe s. ap. J.-C. (phase E). On

se référera aux descriptions des vestiges de l'ensemble 11 pour la phase D (*supra* § 3.4.) ; on décrira seulement ici les nouveaux aménagements et les niveaux d'occupation de la phase E.
Comme on l'a déjà évoqué pour la phase D, il faut avoir en tête que la limite d'emprise ne permet pas d'avoir une vue globale de l'ensemble 11. Nous n'avons que la partie sud-ouest, d'un ou de plusieurs bâtiments, formant vraisemblablement la partie nord de l'îlot. Par ailleurs, dans quelques unes des pièces du bâtiment, les niveaux du IIIe s. ap. J.-C. ont été mal conservés, voire détruits, rendant difficile l'interprétation des espaces concernés.

**Figure 386** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase E



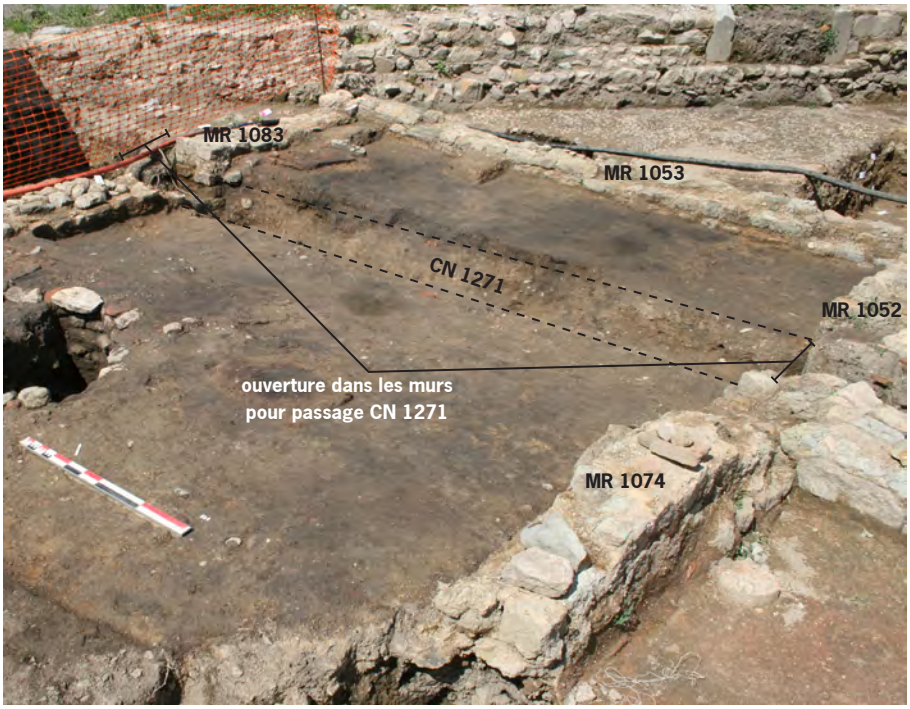
**Figure 387** Mur MR1083



### 4.11.1. Reprise de mur et nouvelles cloisons

À la fin du IIe s. ap. J.-C., deux modifications des murs affectent les pièces 11E-1, 11E-2 et 11E-6 (secteurs de fouilles 3, 4 et 46). En effet, le mur MR1825 subit une reprise sur une bonne partie de sa longueur (nouvelle construction : MR1083) (fig. 387). Toutefois, sur son extrémité sud-ouest, il est maintenu en place (au moins en partie sur sa base). De même sur son extrémité nord-est, la nouvelle construction prend appui sur les restes de l'ancien mur (angle MR1825/MR1826) qu'elle recouvre. La reprise se fait sur le même mode architectural que l'ancien mur : parement double avec bourrage, en moellons bruts ou équarris liés au mortier de chaux, fondation profonde avec blocs sur chant dans le fond, largeur d'environ 45-50 cm. Les principales modifications sont en fait, d'une part, la mise en place d'un passage pour le caniveau CN1271 qui permet de faire transiter de l'eau depuis l'ensemble 7 vers le nord-ouest (fig. 388). Le passage est parementé sur la tranche du mur, montrant bien que l'aménagement est conçu dès la construction. Et, d'autre part, le nouveau mur continue en direction du nord-est, fermant la pièce 11E-1, alors que le mur de l'état précédent (MR1825) venait buter en T sur le mur MR1826.

**Figure 388** Aménagement Du mur MR1083 pour le passage du caniveau CN1271

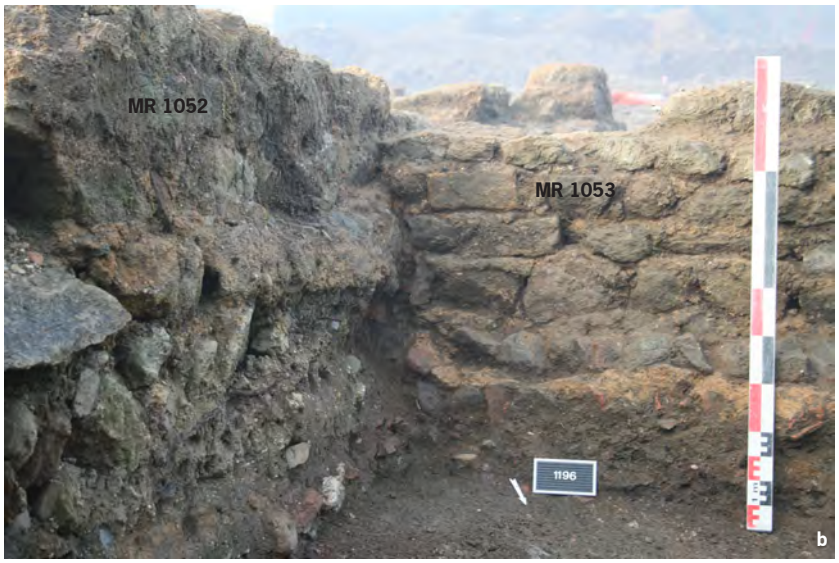


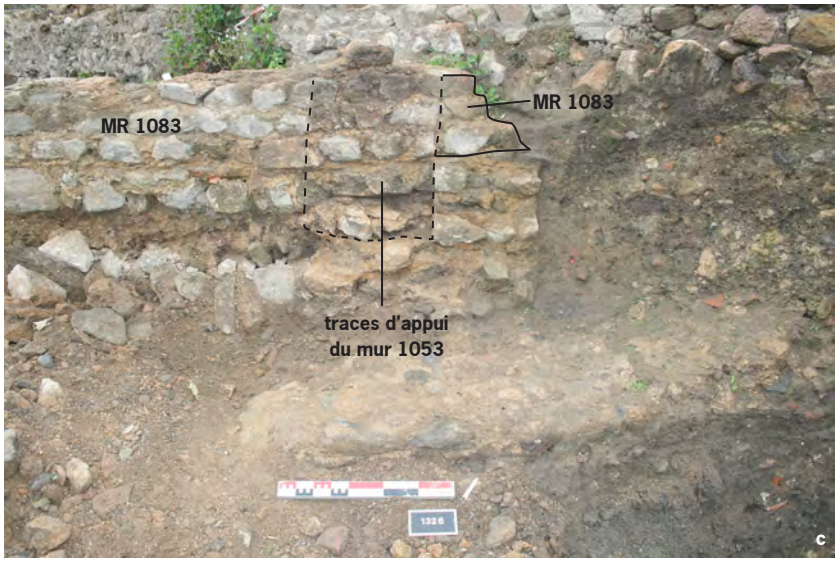

Ce dernier est épierré (TR1434) et une nouvelle cloison (MR1053) vient séparer les pièces 11E-2 et 11E-3, agrandissant la première des deux pièces. Ce nouveau mur n'est chaîné à aucune de ses deux extrémités (fig. 389 a). S'il s'appuie naturellement sur le mur MR1052 (fig. 389 b), plus ancien, il n'a pas non plus été chaîné au nouveau mur MR1083 (fig. 389 c). Ce mur lui aussi est construit sur le même mode architectural : parement double avec bourrage, en moellons bruts ou équarris liés au mortier de chaux, largeur d'environ 45 cm. Il est conservé en élévation sur deux assises. Une tranchée d'installation d'environ 5-10 cm, recoupant la tranchée d'épierrement TR1434, est visible sur le côté nord-est du mur. La fondation marque un ressaut par rapport à l'élévation. Elle est constituée de 5-6 assises de pierres liées à la chaux, grossièrement agencées. Le fond est réalisé avec un blocage de pierres et tuiles, on rencontre quelques gros

blocs, mais cela ne forme pas un hérisson systématique. Là encore, comme pour la plupart des murs de la zone, la fondation s'enfonce profondément dans les remblais et niveaux anciens pour venir s'appuyer sur le substrat. Des traces d'un enduit très dégradé étaient visibles sur le parement nord-est du mur.

**Figure 389 a** Relation MR1053 avec MR1052 et MR1083
**b** Relation MR1052 et MR1053
**c** Trace d'appui du mur MR1053 sur MR1083



Séparant l'ancienne pièce 11D-3 en deux, un nouveau mur (MR1064) est bâti (fig. 390). Il vient s'appuyer au nord-est sur l'angle de MR1056-MR1825/MR1083. Au sud est, il s'arrête en T sur le mur MR1066. Il se trouve donc dans le prolongement du mur MR1825/MR1083. La partie émergente au décapage est le tout début de l'élévation (assise de réglage). En dessous, on trouve 5 assises de fondation. Elles sont constituées de pierres brutes (avec quelques tuiles éparses) grossièrement posées en hérisson, chaque assise étant recouverte d'un lit de chaux. On observe donc un décalage entre le départ d'élévation des murs de la phase (comme MR1167 ou MR1056) d'environ 40 cm. Ce mur est mis en place très probablement à la phase E. Mais en l'absence de liaisons visibles avec les niveaux du IIIe s. ap. J.-C., il subsiste un doute sur sa datation.

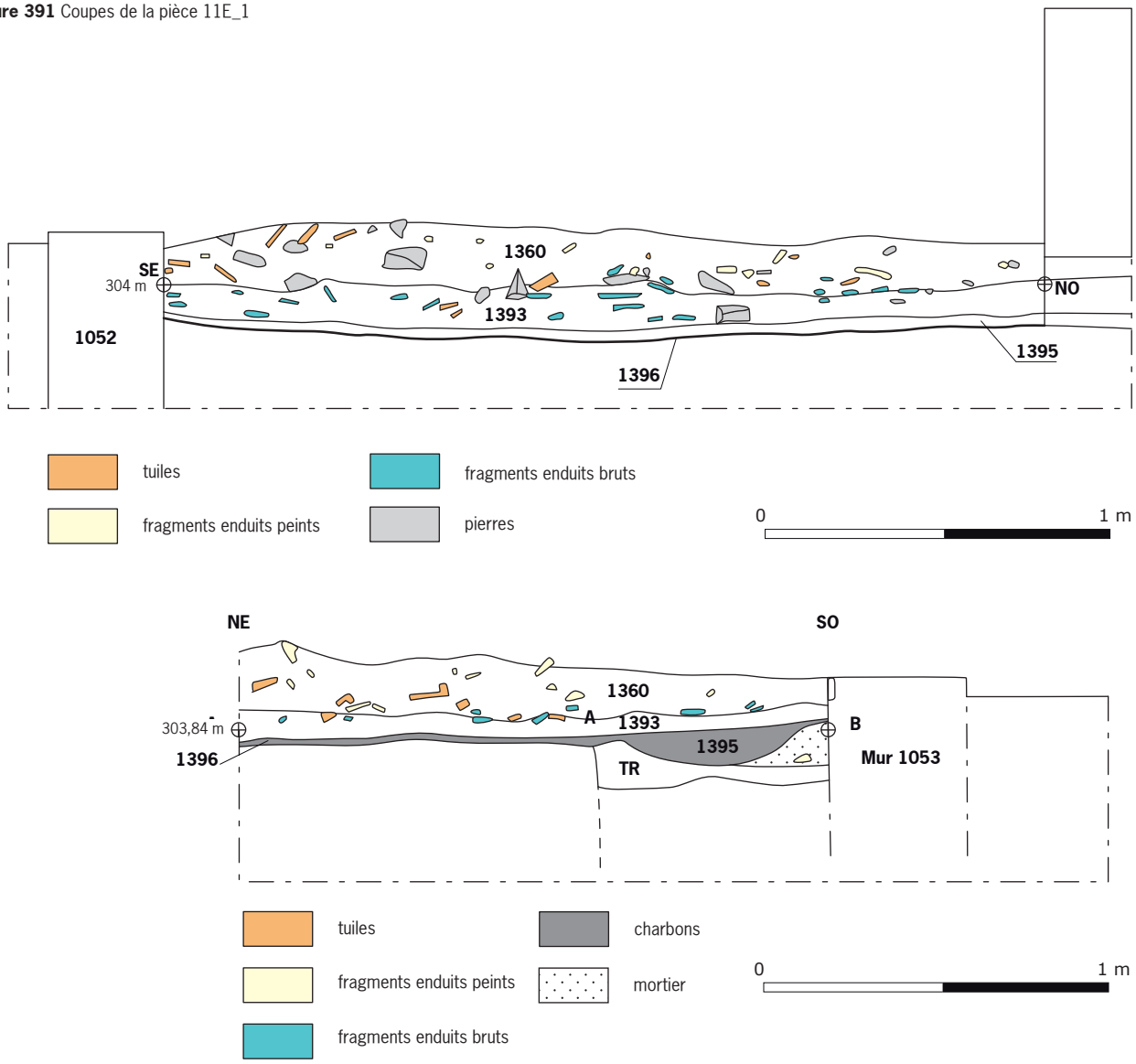



**Figure 390** Détail du mur MR1064 et de sa liaison avec l'angle des murs MR1056/MR1825

### 4.11.2. La pièce 11E-1 (secteur de fouille 3): changement de fonction

Comme on l'a vu, les modifications changent la taille et la disposition de cette pièce par rapport à son équivalent du IIe s. ap. J.-C (*supra* fig. 386). Elle est alors fermée au nord-ouest par le prolongement du mur MR1083. Au sud-ouest le mur MR1053 constitue sa nouvelle limite. Elle reste close au nord-est et sud-est par les mêmes murs qu'à la phase D (MR1357 et MR1052). Ainsi redéfinie, l'emprise intérieure de la pièce – presque carrée – est de 4,5 x 4,3 m (proche de 15 pieds romains de côté).
La pièce est occupée par un niveau de fonctionnement (Us 1395), constitué de limon brun noir charbonneux. Il recouvre à la fois le terrazzo mosaïqué SL1396 implanté au IIe s. ap. J.-C. et la tranchée d'épierrement TR1434 (fig. 391). Il s'agit d'un niveau dont l'épaisseur est de 2 à 4 cm, sauf au dessus de la tranchée TR1434, où des phénomènes de tassement ont piégé une plus grande quantité de sédiment (env. 10 cm). Le *terrazzo* SL1396 a peut-être fait l'objet de quelques réfections rapides (Us 1433) après modification de la pièce. Le sol Us 1395 correspond à l'utilisation de la pièce, les vestiges du sol bétonné et le sommet de la tranchée TR1434 constituant le sol initial du nouvel état. On a donc ici un changement de fonction de la pièce qui perd son statut de pièce d'un habitat relativement soigné. Le mobilier céramique que la couche Us 1395 a livré, renvoie une datation IIIe s. ap. J.-C., ou au moins postérieure à 175-180 ap. J.-C. (date globale retenue pour le début de la phase E).

**Figure 391** Coupes de la pièce 11E_1




La partie dégagée de la pièce ne comporte presque aucun autre aménagement que le sol. On observe une partie rubéfiée près du mur MR1357, qui indique une continuité d'utilisation du foyer FY1468, construit à l'origine avec le mur. Mais l'état de conservation de la sole (simple trace de rubéfaction visible) ne nous permet pas de juger de la forme que prend ce foyer à la phase E (fig. 392). Dans l'angle est de la pièce, une fosse (FS1638) a été mise au jour. Elle recoupe le *terrazzo* SL1396, mais sa relation avec le sol Us 1395 reste incertaine. Elle a livré quelques fragments de vaisselle en verre et une monnaie du IIIe s. ap. J.-C. (post Sévères). S'agit-il d'un aménagement en usage lors de l'utilisation de la pièce (petite fosse dépotoir : elle contient un peu de faune) ou bien est-ce une structure liée à l'abandon et la démolition de la pièce ?
En dehors des éléments céramiques et de la faune, une série de quelques objets a été mise au jour dans le sol Us 1395. Comme pour le premier sol du IIe s. ap. J.-C. (Us 1475), se mélangent des éléments de la sphère domestique ou personnelle (clou décoratif de coffret ?, épingle en os, perle en verre) et d'autres relevant de l'artisanat du métal (chute de mise en forme en bronze et probable déchet d'huisserie en fer). Au vue de ces seuls éléments la fonction de la pièce reste incertaine.

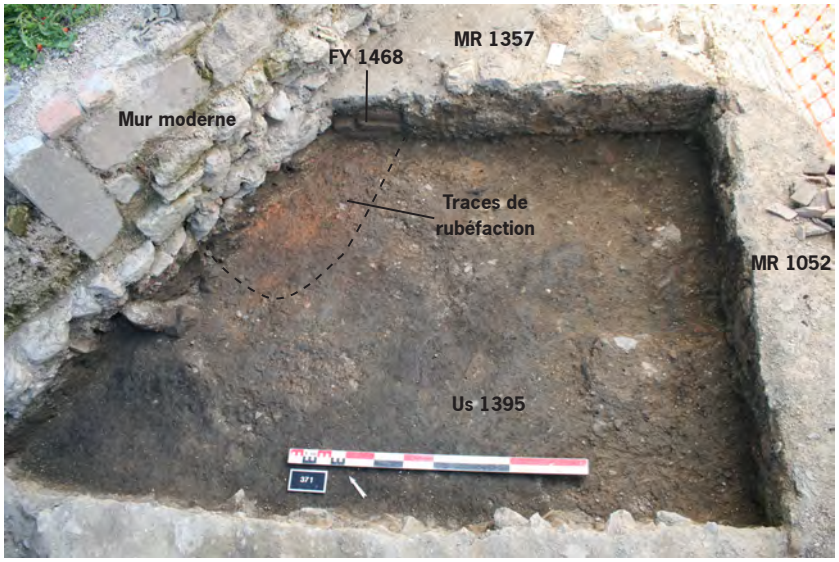



**Figure 392** Traces d'utilisation du foyer FY1468 durant la phase E

Une série de couches de démolition recouvre le sol Us 1395 sur 30 à 40 cm : Us 1393 et Us 1360 (*supra* fig. 391). Comme on l'a déjà évoqué, elles recelaient une assez importante quantité d'enduit peint (26 caisses, dont 22 dans la couche supérieure Us 1360). Plusieurs décors appartenant ou non aux mêmes ensembles picturaux ont été identifiés (cf. décors B à E, Vol. 3, Étude des enduits peints). Certains fragments importants montrent des angles (ouverture, pilastre ?). Les enduits de ces éléments sont plaqués sur des tubulures en réemploi (fig. 393). Une partie des décors est assez soignée, mais ne relève pas d'une décoration luxueuse, reprenant par ailleurs des motifs connus. Au vu de leur disposition on a plutôt affaire à un remblai accumulé lors de la démolition. Mais, a priori, les enduits ne sont pas tombés in situ. On n'est donc pas sûr de leur provenance, même s'il est probable qu'ils viennent de cet ensemble architectural. Nous renverrons aux remarques faites plus haut (cf. *supra* phase D, ensemble 11 pièce 11D-2) au sujet de la possibilité qu'une partie de ces décors ait été mise en place au IIe s. ap. J.-C. en même temps que le terrazzo SL1396. Les niveaux de démolition comportaient d'autres éléments architecturaux. Outre du mortier de chaux, des fragments de tuiles et des moellons, on notera la présence d'une plaque décorative en calcaire (Us 1360). Par ailleurs, le remblai Us 1393 (couche du fond au contact du sol SL1395) a livré une très petite quantité de battitures et un déchet de production en fer. Ces niveaux de remblai contiennent du mobilier céramique datable du IIIe s. ap. J.-C. (post 180 ap. J.-C.). Il n'y a pas d'élément qui témoigne d'une activité métallurgique au-delà de la fin de ce siècle.







**Figure 393 a** Exemple d'enduit peint sur des tubulures
**b** Exemple d'enduit peint dans le remblai Us 1360

### 4.11.3. La pièce 11E-2 (secteur de fouille 4) : maintient d'un artisanat du bronze ?

Les modifications architecturales de la fin du IIe s. ap. J.-C. ont amené une réduction des dimensions de cette pièce par rapport à la phase précédente (*supra* fig. 386). Elle occupe une emprise de 5,45 x 4,5 m. Les murs qui la ferment au sud-est et sud-ouest demeurent les mêmes. Par contre, au nord-ouest, le mur MR1083, s'il reste au même emplacement, est une reprise de MR1825. Quant au côté nord-est, il est bordé par le mur MR1053, nouvellement bâti.
La pièce est occupée par un sol (SL1435) qui est constitué d'une couche de terre brun sombre d'environ 10 cm d'épaisseur. Près de l'angle nord-est de la pièce, un petit foyer (FY1450) est aménagé dans le sol SL1435. Il reste une partie de sa paroi nord-est, constituée de deux pierres posées de chant. La sole était composée d'un assemblage de fragments de tegulae. Ses dimensions sont de 80 x 60 cm (fig. 394).
La pièce est traversée du sud-ouest au nord-est par un fossé : CN1271. Il résulte du démantèlement d'une canalisation qui vient du sud-est. Elle se connecte dans l'ensemble 7 sur un système d'écoulement qui prend place sur l'ancien *praefornium* d'un hypocauste. La canalisation CN1271 passe au travers des murs MR1052 et MR1083 par des passages aménagés (*supra* fig. 388). Elle en ressort au-delà, en direction du nord-est. On ne connaît pas la forme que prenait ce système d'écoulement au sein de la pièce. Il est peu probable que cela ait été un simple fossé. *A minima*, un système de couverture venait le fermer. Mais on pouvait avoir aussi une architecture plus complexe, en bois ou terre cuite (tuyaux ou TCA récupérées…).

Le mobilier céramique collecté dans ces niveaux permet de dater l'occupation du IIIe s. ap. J.-C. (postérieure à 180 ap. J.-C. pour le début). Pour l'abandon, il semble que l'on n'ait pas de marqueur au-delà de la fin du IIIe s. ap. J.-C. Le comblement du caniveau CN1271 a livré une monnaie de la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. Il n'y a pas d'indice d'occupation tardive (début / milieu du IVe s. ap. J.-C.)

**Figure 394** Foyer FY1450




**Figure 395** Statuette d'Apollon



En dehors de la faune et de la céramique, une série d'objets a été mise au jour. Elle provient soit du sol SL1435, soit du comblement de CN1271. Venant du premier, on trouve surtout des éléments de la sphère domestique ou personnelle : tabletterie (épingles, jeton et poinçon), fragments de vaisselle en verre. S'y ajoutent deux fragments de plaques décoratives, en brèche et en marbre. Dans le comblement de la conduite CN1271, on trouve des pièces domestiques ou personnelles : lampe à huile, fragments de vaisselle en verre, clous décoratifs en bronze, fibule à disque en bronze (type Riha 7.2.3, plutôt typique de l'époque flavienne, ref cat). Viennent s'y adjoindre six éléments lapidaires : cinq fragments de plaque de marbre et une statuette d'Apollon en calcaire (fig. 395) (cf. Vol. 3, La statuaire de style greco-romain). Cette dernière est incomplète et cassée en plusieurs morceaux. Mais l'iconographie est bien reconnaissable. Le comblement a été fouillé finement dans le but de n'en rien laisser échapper. Enfin, on note trois éléments liés à la métallurgie du bronze (une ébauche d'anneau, une chute de tôle et un fragment de creuset). On remarque aussi la présence d'un déchet de production de coroplastie et un anneau passe-guide d'attelage en bronze.
Les éléments découverts en association avec le sol SL1435 renverraient donc plutôt une image d'habitat. Les découvertes du CN1271 résultent, elles, de l'abandon des niveaux du IIIe s. ap. J.-C., voire de la destruction du bâtiment. Compte tenu de la présence d'une activité de métallurgie du bronze (avec des éléments mobilier proches) à la phase D dans l'ensemble 11 (probablement dans la pièce 11D-2), il est possible que les objets liés à la métallurgie en proviennent. Le caniveau CN1271 coupe en effet les sols concernés. Toutefois, le déchet de production coroplastique qui provient très probablement de l'atelier de Pistillus, dans l'ensemble architectural voisin, nous montre que le comblement s'est aussi fait avec des éléments exogènes.

### 4.11.4. La pièce 11E-3 (secteur de fouille 5) : métallurgie du fer

Cette pièce correspond à la partie sud de la pièce 11D-3 après implantation du mur MR1064 (*supra* fig. 386). L'espace ainsi défini s'étend sur 5 x 3,8 m. On se référera aux remarques faites lors de la description des vestiges de la pièce 11D-3 (cf. *supra* ensemble 11, phase D). L'étude des niveaux et des aménagements mis au jour dans le secteur de fouille 5 ne permet pas, en effet, d'avoir des certitudes quant à la datation de certaines structures. Toutefois, l'hypothèse retenue est de positionner au IIIe s. ap. J.-C. les structures qui y ont été découvertes.
Au sud-ouest de la pièce on trouve un petit bac en tuile (Us 1619). Ce dernier est aménagé dans un creusement tapissé sur le fond comme sur les côtés de tuiles (complètes ou fragments, à plat ou sur chant) réemployées (fig. 396). Il est calé dans l'angle sud-ouest de la pièce. Ses dimensions en plan sont d'environ 120 x 80 cm, pour une profondeur conservée de 20 cm. Sur le fond du comblement d'abandon, on a prélevé un sédiment blanchâtre que l'on pensait pouvoir être en lien avec l'activité du potier Pistillus (bac de décantation d'argile). Or il s'est avéré qu'il s'agissait majoritairement de chaux avec un peu de sable (alors que le bac n'est pas maçonné). Il paraît donc probable que cette structure corresponde à un bac pour le travail du mortier de chaux en lien avec une réfection (construction du mur MR1064 par exemple ?).




**Figure 396** Vue de détail du bac à chaux Us 1619

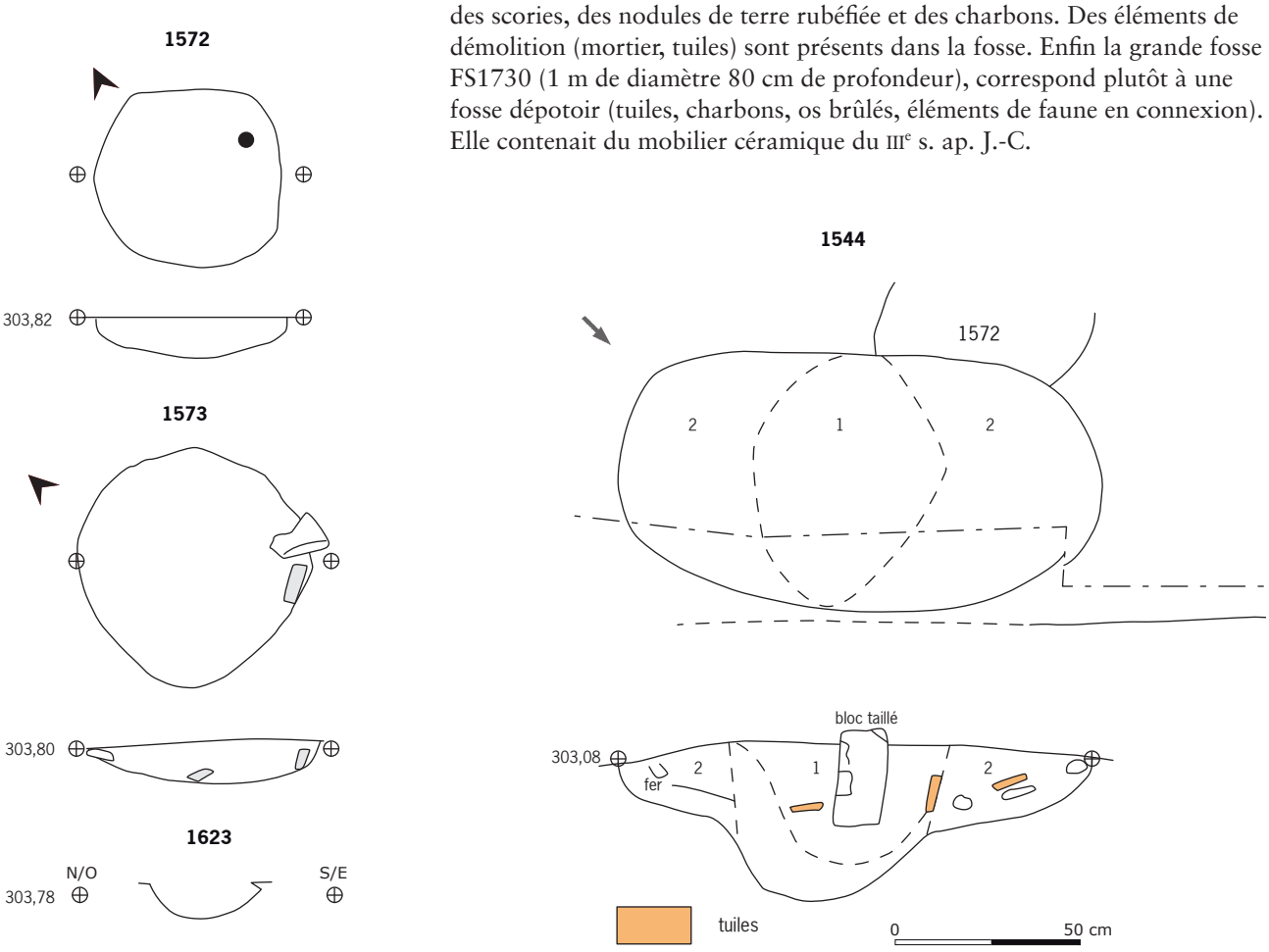
Le sol SL1620, qui entoure le bac et fonctionne avec, serait donc plutôt un sol temporaire de travail (traces de mortier). Un niveau d'occupation perturbé (Us 1522) recouvre le sol SL1620. Il se confond malheureusement avec l'abandon de la pièce. Il contient des éléments céramiques des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Sa relation avec les autres aménagements de la pièce n'est pas établie.

Parmi ceux-ci (*supra* fig. 386) on trouve une fosse peu profonde (FS1572) qui a livré une monnaie de la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. (ref cat). Une concentration de 50 g de battitures a été mise en évidence dans un prélèvement réalisé dans la structure. Mis à part la fosse FS1730 (cf. *infra*), le mobilier céramique livré par ces structures (y compris FS1572) relève de la fin du Ier s. ap. J.-C. ; alors qu'elles s'installent au moins dans le remblai du IIe s. ap. J.-C (Us 1542). Parmi elles, deux contiennent des éléments relevant de la métallurgie du fer (FS1544 et FS1735) qui les rapprochent de la fosse FS1572. La fosse FS1573 coupe la fosse FS1600 que l'on a attribuée à la phase D et la fosse FS1623 coupe, elle, le sol SL1620 (niveau de chantier post phase D). Aussi, malgré les incertitudes inhérentes à la stratigraphie et aux datations absolues (forte résidualité), nous partirons de l'hypothèse que ces structures appartiennent au même horizon chronologique (phase E).

Les fosses FS1572, FS1573 et FS1623 (fig. 397) ont une morphologie assez semblable : les deux premières sont un peu plus grandes (diamètre de l'ordre de 50 cm), la troisième plus petite (diam. 35 cm). Mais les trois ont un plan circulaire et un profil à fond plat, ou légèrement concave. Elles sont peu profondes (env. 10 cm). Toutes contiennent des charbons. La fosse FS1572 est également marquée par des traces légères de rubéfaction. Elle contient aussi plusieurs fragments de fer qui sont identifiés comme des déchets de forge, ainsi que des battitures comme on l'a évoqué plus haut.

À proximité, la fosse FS1544 (fig. 397) présente un plan ovale en surface (130 x 70 cm). Son profil en cuvette montre un surcreusement en son centre (prof. 45 cm). Le comblement comporte des nodules de terre rubéfiée et des charbons. La partie centrale (surcreusement) contient un sédiment plus fin. Une concentration de battitures a été extraite des prélèvements (32 g). On y trouve aussi une dizaine de fragments de fer correspondant à des déchets de production, ainsi qu'une tête de marteau. La fosse FS1735 proche du mur, a elle aussi, livré des battitures (30 g/litre en test à l'aimant), ainsi que des scories, des nodules de terre rubéfiée et des charbons. Des éléments de démolition (mortier, tuiles) sont présents dans la fosse. Enfin la grande fosse FS1730 (1 m de diamètre 80 cm de profondeur), correspond plutôt à une fosse dépotoir (tuiles, charbons, os brûlés, éléments de faune en connexion). Elle contenait du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 397** Plan et coupe des fosses FS 1572, 1573, 1623 et 1544



Les structures que nous venons de décrire permettent d'envisager la présence d'une activité de métallurgie du fer dans cette pièce au IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, l'état de conservation des vestiges ne permet pas d'en saisir l'organisation. Certaines de ces fosses évoquent plutôt des dépotoirs (en cours d'occupation ? lors de l'abandon ?). D'autres pourraient correspondre à des emplacements de billot ou de support de frappe plus massifs (Us 1544). Reste la question du foyer. Pour la période tibérienne (phase A), le même problème s'est posé pour l'ensemble architectural 21 (forte présence de battitures, traces d'établi, etc., mais pas de trace de foyer). Faut-il y voir un problème de conservation : les traces légères de rubéfaction de la structure FS1572 pourraient-elle correspondre à un foyer très dégradé ? Ou à un foyer surélevé détruit ? La concentration de battiture est très localisée dans la partie nord-est de la pièce, laissant supposer un travail de forge dans cette zone.

### 4.11.5. La pièce 11E-4 (secteur de fouille 6)

La pièce 11E-4 correspond à la partie nord de la pièce 11D-3, après installation du mur MR1064 qui la ferme au sud (*supra* fig. 386). Son emprise couvre un espace allongé de 6 x 2,65 m.
Les niveaux postérieurs au IIe s. apr. J.-C. ont été détruits (installation de la voie médiévale SL1165 ?). Le seul aménagement postérieur visible est un trou de poteau (TP1555). Sa fonction reste incertaine, d'autant qu'il peut appartenir à une phase ultérieure. Il ne contenait pas de mobilier.

### 4.11.6. La pièce 11E-5 (secteur de fouille 53) : e

Cet espace ne subit pas a priori de remaniement architectural (*supra* fig. 386). Toutefois, probablement suite à l'installation de la voie médiévale SL1165, aucune couche antique postérieure au IIe s. apr. J.-C. n'a été conservée.

### 4.11.7. L'espace 11E-6 (secteur de fouille 46) : e

L'emprise de cet espace a dû être redéfinie à la phase E. En effet, la prolongation nord-ouest de la pièce 11D-1 devait fermer au moins en partie cette zone au nord-est au IIe s. ap. J.-C. La mise en place du mur MR1083 redéfinit la limite nord-ouest de la pièce 11E-1. Aussi, pour la phase E, nous ne pouvons pas juger de la dimension nord-est/sud-est de l'espace 11E-6 (*supra* fig. 386).
Dans cette zone, on a pu observer un remblaiement au dessus du niveau du sol du IIe s. ap. J.-C. Le remblai Us 1429 est contemporain de la réfection du mur MR1825/MR1083. Il est constitué de limon sableux brun ocre, avec des éléments de démolition (mortier, tuiles, pierres…), accumulé sur environ 30 cm. Le mobilier qu'on y trouve témoigne plutôt de l'occupation de la phase D (IIe s. ap. J.-C.).
Malheureusement, les niveaux supérieurs ont été détruits. Des lambeaux de limon brun en surface pourraient avoir appartenu à un sol posé sur le remblai. La couche Us 1431 correspond à l'isolat qui a été fait du sommet du remblai Us 1429, incluant ce sol potentiel. On n'y trouve pas de mobilier céramique, mais 5 monnaies ont été découvertes. Les plus récentes sont du dernier quart du IIIe s. ap. J.-C.
Le caniveau CN1271 se poursuit dans cet espace en direction du nord-ouest. Il s'installe dans le remblai Us 1429 (planche n°9, dessin n°81).

### 4.11.8. Synthèse : l'ensemble 11 au IIIe s. ap. J.-C.

Au IIIe s. ap. J.-C., l'ensemble 11 subit un certain nombre de réfections architecturales, même si une majorité du bâti mis en place au IIe s. ap. J.-C. (phase D) ne change pas d'organisation (utilisation des mêmes murs).
Une partie de ces modifications se fait en concertation avec l'ensemble 7 adjacent : le caniveau CN1271 vise à évacuer de l'eau en provenance de l'arrière de l'ensemble 7.
On observe des changements dans l'organisation et la fonction des pièces : la nouvelle et plus petite pièce 11E-1, n'est plus un espace un peu luxueux avec sol décoré : un simple sol de terre remplace le terrazzo. La pièce 11E-2, espace probablement dévolu au travail du bronze au IIe s. ap. J.-C., perd son rôle artisanal au profit de fonctions domestiques. Pour le reste, le degré de conservation rend impossible toute interprétation. Seule la pièce 11E-3, malgré un mauvais état de conservation de ses structures, témoigne de la présence d'une activité de forge.
Aucun indice d'une occupation antique postérieure à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (vers 270-280 ap. J.-C. ?) n'a été relevé. Les structures postérieures mises au jour dans cette zone sont médiévales (en particulier une voie – SL1165 – qui a largement entamé certains niveaux) ou modernes.

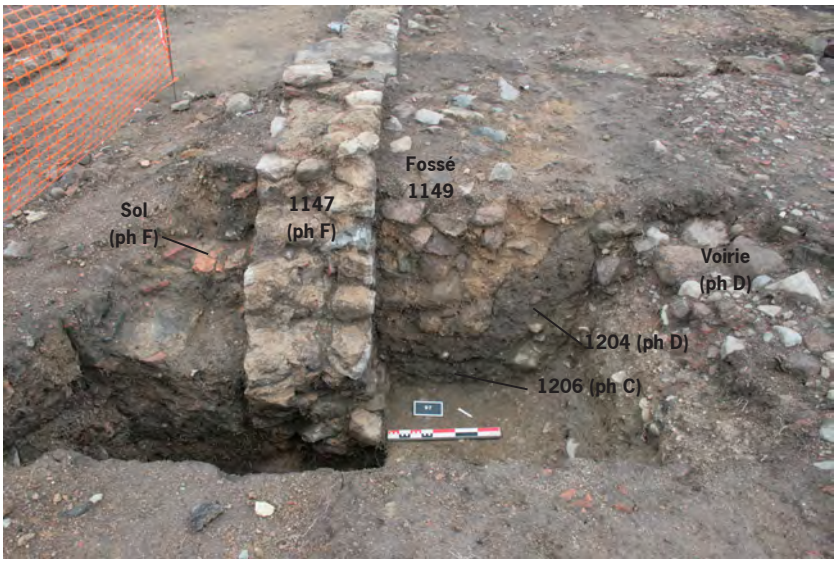
## 4.12. La voie interne au IIIe s. apr. J.-C. (phase E)

Au IIIe s. ap. J.-C., comme à la phase précédente, la voie interne ne subit pas de modification d'emprise majeure (planche 6, fig. 398). Elle continue de présenter une largeur différente entre ses parties nord-est (plus étroite) et sud-ouest. Cette différence est accentuée légèrement par le resserrement de l'espace de circulation au nord-est (secteur de fouille 16) consécutivement au doublement du mur sud-est du bâtiment principal de l'ensemble 7 (MR1033 et MR1036). Les niveaux de circulation restent identiques à ceux du IIe s. ap. J.-C. Un rechapage a été observé dans les niveaux de l'extrémité nord-est (Us 1176, planche 38).
Les plus grandes modifications concernent les systèmes d'évacuation des eaux usées et de ruissellement. Il semble probable que le fossé latéral sur la bordure sud-est de la voie soit conservé. Sur les deux extrémités de la voie dans l'emprise, on perçoit un recreusement (FO1149 et FO1844) qui ne sera pas comblé à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (phase F). Le mur MR1147, construit à cette période, est en effet bâti avant le comblement du fossé FO1149, qui vient s'appuyer sur le côté nord-ouest de sa fondation (fig. 399 a). Le mobilier céramique et numismatique collecté renvoie une datation IIIe s. ap. J.-C. de ce comblement, ce qui n'est guère discriminant pour les phases E et F. Le fossé FO1149 est donc peut-être toujours actif à la phase F. Par contre A l'extrémité nord-est de la voie interne, le sol de la phase F (Us SL1032, fin IIIe s. ap. J.-C.) vient par-dessus le comblement du fossé latéral.
On observe également un autre système de canalisation qui a été mis au jour sur les deux extrémités de la voie (FO1175/FO1181 au nord-est et FO1209 au sud-ouest, planche 38, fig. 399 b et 400). Toutefois, deux attributions chronologiques sont possibles. Il se présente sous la forme d'une tranchée aux parois droites et au fond plat ou légèrement en cuvette (au sud-ouest). Des moellons pouvant correspondre à des vestiges de piédroit ont été observés dans la partie sud-ouest (FO1209). Elle est comblée d'un sédiment sableux avec quelques pierres de petit module et des fragments de tuile épars. On ne la perçoit pas dans la partie centrale de la voirie. Est-ce dû à un état d'arasement ? Ou bien ces deux segments sont-ils réellement des structures différentes. Dans les deux cas, on observe que la tranchée coupe les niveaux de circulation des II-IIIe s. ap. J.-C., mais qu'elle

**Figure 398** Plan des vestiges de la voie interne à la phase E



est scellée par le sol fin IIIe -début IVe s. ap. J.-C. (SL1032 et SL1148). Deux interprétations sont donc possibles. Il pourrait s'agir d'une canalisation mise en place à la phase E et récupérée à la phase F. Mais dans ce cas, la ruelle serait parcourue par deux types de structures hydrauliques : ces canalisations centrales et le fossé latéral sud-est qui semble toujours actif comme on l'a vu. Il faudrait alors attribuer une fonction particulière à ces conduites centrales : elles auraient plutôt, dans ce cas, permis l'évacuation des eaux usées des maisons, tandis que le fossé restait dévolu aux eaux de ruissellement. De fait, la tranchée FO1209 coupe le caniveau transversal CN1266 qui servait à cet usage à la phase D et qui ne semble pas active au-delà du IIe s. ap. J.-C. (cf. ensemble 6, phases D et E et voie interne phase D). Ces conduites formeraient alors de petits égouts probablement couverts.



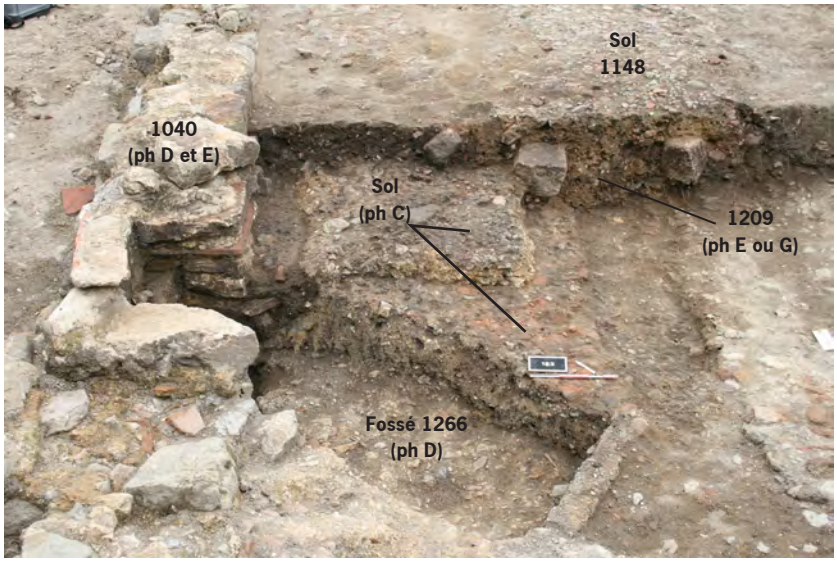




**Figure 399 a** Le fossé 1149 et le mur 1147 **b** Vue de détail e la coupe de l'empreinte de canalisation Us 1209



**Figure 400** Vue de détail e la coupe de l'empreinte de canalisation Us 1175

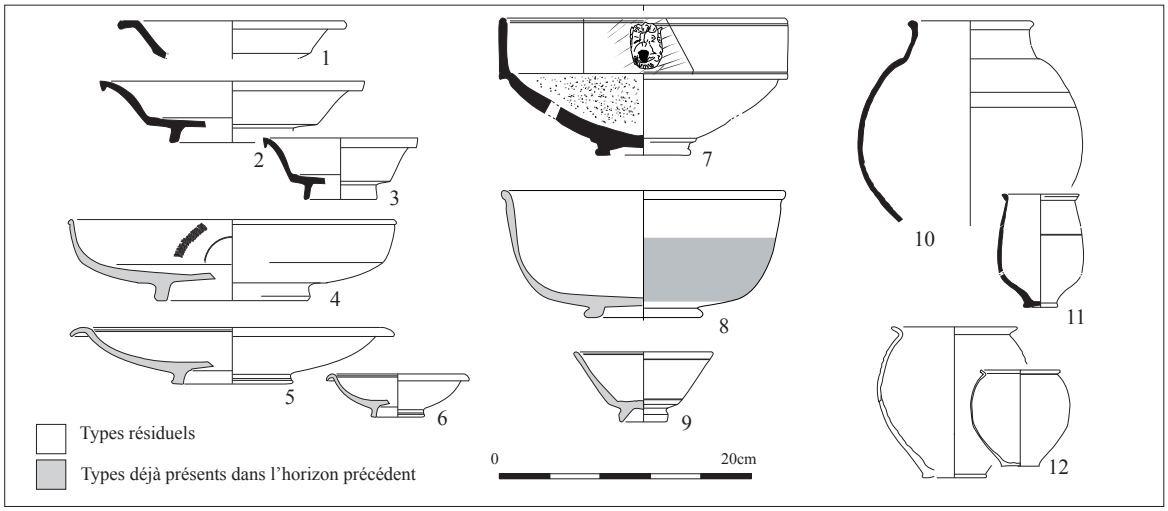
Mais on peut également envisager qu'il y ait eu là une ou des canalisations enterrée(s) en bois mises en place à la phase F. Il faudrait alors y voir des systèmes d'évacuation des eaux usées en lien avec les bâtiments des ensembles 1 et 5, aux deux extrémités de la voirie, qui sont justement repris à cette phase. Une canalisation perce en effet le mur MR1147 (phase F) en direction de la tranchée FO1209, mais leur jonction n'a pas été observée. Les moellons mis au jour dans la tranchée FO1209 s'apparenteraient alors plutôt à des éléments de calage. Nous n'avons toutefois découvert aucune frette à mettre en lien avec une hypothétique canalisation en bois. Un système assez similaire était en place au milieu du Ier s. ap. J.-C. dans le même secteur (évacuation d'eau enterrée depuis la cave de l'ensemble 2, phase B).
Dans la partie centrale, on retrouve peut-être les creusements de caniveaux CN1800 et CN1840. Mais comme on l'a déjà évoqué pour les phases précédentes (B à D), nous ne disposons pas de données stratigraphiques ou de mobilier pour établir une attribution chronologique fiable. On remarquera que le tracé du petit segment de fossé FO1840 ne s'ajuste pas facilement avec celui du tronçon FO2286 mis au jour dans le secteur de fouille 36 (largement recoupé par des creusements a priori médiévaux). Ce dernier segment (FO2286) semble daté, lui, du IIIe s. ap. J.-C.

## 4.13. La voie publique au IIIe s. ap. J.-C. (phase E)

Nous renvoyons ici à la description faite pour la phase D (*supra*) où nous avons globalisé les phases D (2e ½ du IIe s. ap. J.-C.) et E. En effet, une partie des aménagements mis en place au IIe s. ap. J.-C. sont toujours actifs au IIIe s. ap. J.-C. Aucun aménagement mis en place spécifiquement à la phase E n'a été observé. En particulier, les niveaux de circulation du trottoir ont été détruits à la phase F La bande de roulement de la voie n'est pas conservée (cf. *supra* phase C pour la mise en place de l'égout public Us 2027).

## 4.14. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase E (S. Mouton Venault)

Cet horizon est illustré principalement par les premiers comblements des fours de « Pistillus » et les structures et niveaux qui lui sont associés..
Ces lots recensent plusieurs centaines de pièces fines engobées formant ainsi un ensemble tout à fait pertinent quantitativement mais pas représentatif de la consommation en raison du contexte artisanal de découverte. Le mobilier résiduel y figure à hauteur de 10 % environ




***Les arguments , en résumé :***

**Les sigillées (°1-12) :** La céramique sigillée identifiée au cours de cette phase provient encore prioritairement des ateliers du Centre Gaule (Lezoux) ; Gueugnon est environ deux fois moins présents dans ces contextes.
Le répertoire typologique n'est pas très diversifié et corrobore les données acquises sur l'ensemble du territoire de la commune (Creuzenet 1991 ; Simon 2005 horizons 7 et 8) : assiette Lezoux 029/30, coupe Lezoux 036/Dragendorff 33 et Lezoux 042/43, mortier à mufle de lion Lezoux 100/Dragendorff 45, jatte hémisphérique Dragendorff 37 et enfin gobelet Déchelette 72 (exclusif aux officines arvernes).
La présence récurrente des gobelets excisés destinés à une consommation individuelle des liquides, qui semblent plutôt caractéristiques de la première moitié du siècle mais surtout des exemplaires ornés de reliefs d'appliques et de rinceaux à la barbotine qui perdurent jusqu'au début du IVe siècle (Delage, 2003, p. 185).
Les gobelets à lèvre simple éversée sont encore présents en une dizaine d'exemplaires et intègrent probablement le mobilier résiduel.

**La céramique métallescente** extraite des comblements des fours ne correspond pas à des rejets de production.
L'atelier autunois ne semble avoir produits que des gobelets à col tronconique de type Niederbieber 33 et une partie du lot correspond à des rebus domestiques (pas de surcuisson, traces d'utilisation) et est attribuée, sur des critères typologiques et techniques, à l'atelier de Gueugnon (coupes dérivées des formes sigillées Lezoux 015 et 043, coupe à bord en marli oblique, jatte à bandeau verticale, gobelets (Notet, 2000 fig. 26 p. 52 et 2012).

La construction – et l'abandon immédiat – du four 1413 et l'abandon du four 1186 interviennent donc au cours de la seconde moitié de la phase, au cours du IIIe s. (à partir du troisième quart).
En effet, sur le plan technique, les sigillées de Lezoux issues de ce comblement correspondent à des productions de la phase 7 ; beaucoup d'entre elles témoignent d'une technicité moindre avec des parois lourdes et une cuisson moins aboutie préfigurant la phase de production suivante.
On remarquera aussi que l'officine bourguignonne se présente à cette période comme un concurrent solide aux importations de la Gaule du Centre avec près de la moitié de la sigillée inventoriée dans ces niveaux. Les jattes décorées au moule proviennent prioritairement de Gueugnon tandis que les pièces de prestige, comme les grands gobelets à décors d'applique et barbotine, sont fabriquées dans les ateliers de Lezoux. Ces pièces de grande taille, globulaires ou ovoïdes selon les modèles, sont caractéristiques du IIIe s. et leur suprématie presque totale face au décor excisé conforte l'hypothèse d'un comblement au cours de la seconde moitié du siècle, IIIe s. (à partir du troisième quart). (Delage 2003, p. 185).
Les monnaies extraites dans les premiers niveaux de comblement étayent cette datation (Antoninien, imitation locale, Tetricus II, 273-274).

On note par ailleurs, la présence d'un petit lot de **sigillée claire B/Luisante** .

*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase E**
**Horizon 6. Années 150 à 270 ap. J-C**




A cette période le vaisselier connait un profond remaniement : le plat et la bouilloire, trouvent leur place définitive dans le vaisselier au cours du IIIe s.
La variété des répertoires, toutes formes confondues (pots, marmites et *caccabi*) semble traduire le dynamisme des officines de potiers de la rue des pierres et du Lycée militaire. La présence du plat à engobe rouge interne, produit à Autun (Simon 2004) en est un exemple. Parmi les autres formes emblématiques de cette période se distinguent plus particulièrement le pot à décor estampé ou non, à engobe doré (n°35-36) à lèvre à méplat interne. Très fréquent, à l'image du pot à lèvre épaissie (n°31-33), il côtoie les marmites tripodes, jusqu'au milieu du IIIe au moins. La forme caccabus (marmite peu profonde, à fond plat ou bombé permettant une cuisson sur feu direct) apparait à cette période mais reste anecdotique.
La bouilloire (n°43) en revanche connait une percée significative. On la retrouve dans des contextes contemporains depuis Chalon-sur-Saône jusqu'à Lyon.

## 4.15. Bilan de l'occupation à la phase E (180-270 ap. J.-C.)

Au IIIe s. ap. J.-C., une grande partie de l'occupation au sein de l'emprise de fouille se place dans la continuité de la phase précédente. On assiste certes à des réaménagements architecturaux. Mais, dans la plupart des cas, ils n'impliquent pas une reconstruction complète des bâtiments, plutôt des aménagements internes. Toutefois, ceux-ci peuvent accompagner des changements radicaux dans la fonction des bâtiments.
La date retenue pour le début de la phase correspond à la présence des marqueurs céramiques du IIIe s. ap. J.-C. au sens large du terme. Leur diffusion commence à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Pour le bornage de fin de phase, la situation est plus problématique. Les éléments de datation céramique sont beaucoup plus compliqués à mettre en œuvre sur la période de la Tétrarchie (cf. phase F, analyse céramique et bilan). La date de 270 ap. J.-C. correspond à une date de rupture à la fin du IIIe s. ap. J.-C. qui ressort souvent des analyses céramiques. Pourtant, sur l'emprise fouillée, cette rupture semble lisible dans la fin d'occupation et le renouvellement de certaines constructions. Si la céramique ne permet pas forcément de distinguer entre les niveaux de la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. et la période tétrarchique, d'autres marqueurs, comme les monnaies, associés à l'analyse stratigraphique, montrent indubitablement des reprises post 270 ap. J.-C. Cette date a une signification particulière pour la cité d'Augustodunum qui, pour s'être ralliée à Claude II, est assiégée et pillée par les troupes de Victorinus. Mettre une rupture chronologique à cette date, c'est aussi poser la question d'un lien potentiel avec cet événement. Or on ne dispose pas à l'évidence de témoins matériels directs de cet épisode (cf. *infra* bilan de la phase F). Quelle que soit la date précise, les témoins matériels associés à la stratigraphie indiquent un changement à cette période, qui permet de distinguer une dernière phase (F) dans l'occupation antique.
Au niveau de l'occupation de l'espace, les changements les plus manifestes prennent place au sein de l'ensemble 6. Ce bâtiment, dont le plan se distingue des autres ensembles de l'emprise, déjà remanié pendant la phase D, voit s'installer un atelier du coroplaste Pistillus. Une grande partie de la portion sud-est de l'ensemble, qui devait être couverte, est démontée pour faire place à des aires ouvertes sur lesquelles donnent les fours, principaux témoins de cette activité artisanale. Compte tenu du niveau d'arasement de cette partie du site, la stratigraphie est très ramassée. Il est difficile d'interpréter le reste des espaces de l'ensemble 6 ou de leur attribuer une fonction. Pour le reste, en dehors de l'ajout de bâtiments dans certains ensembles (aile nord-est de l'ensemble 2), on observe surtout des transformations intérieures. Certaines peuvent correspondre à des modifications de la structure des pièces (ensemble 7). On retrouve aussi, dans la continuité de la phase D, la mise en place d'éléments de « confort », comme des sols maçonnés (par exemple pour l'ensemble 3). Rappelons qu'il est toutefois difficile de savoir, pour certains de ces aménagements, s'ils ont été mis en place dès le IIe s. ap. J.-C. ou au dans la phase E (hypocauste de l'ensemble 4 par exemple). Les espaces de circulation (voie interne, voie publique) restent inchangés dans leur structuration générale, même si on observe des modifications dans les systèmes de fossés secondaires et de recharges de sol.
Au niveau des activités visibles au sein de l'emprise à cette période, on suit la même tendance à la diminution pour la métallurgie qu'à la phase D. Trois ateliers sont présents au maximum. Deux poly-métallurgiques : l'ensemble 2, qui semble créé à cette date, et l'ensemble 11 pour lequel les phases D et E se distinguent mal dans les espaces dédiés à l'artisanat. Il faut y rajouter l'ensemble 1 où la forge installée au IIe s. ap. J.-C. se maintient peut-être au IIIe s. ap. J.-C. Par contre, à l'inverse on voit s'installer un

atelier du coroplaste Pistillus, dont les installations occupent une large part de l'ensemble 6, ce qui réduit quelque peu la part des bâtis couverts. Mais comme au IIe s. ap. J.-C., en dehors de l'ensemble 6, on atteint le maximum de surface occupée par des bâtiments, légèrement supérieur au niveau déjà atteint dès la période flavienne (phase C). En dehors des ateliers cités plus haut, le reste de l'occupation paraît dédié à de l'habitat. Mais on ne peut exclure la présence d'activités économiques qui n'ont pas laissé de traces. Des ateliers disparaissent à l'évidence : dans l'ensemble 3, la forge très probablement présente à la phase D est recouverte par des sols en mortier de tuileau qui évoquent plutôt des fonctions d'habitat.
Cette avant dernière phase de l'occupation antique confirme les tendances visibles au IIe s. ap. J.-C. L'occupation prend des formes matérielles plus riches, visibles dans l'équipement des bâtiments. Mais la composante artisanale du quartier, si elle a un peu diminué, reste encore bien présente.

# 5. La phase F : fin IIIe - début IVe s. ap. J.-C.

Il semble que la fin du IIIe s. ap. J.-C. soit marquée par un réaménagement des structures architecturales au sein de la portion d'îlot dégagée. Toutefois, du fait du degré de conservation, la situation reste très incertaine dans beaucoup de zones. C'est en particulier le cas pour la partie au nord-ouest de la voie interne. Si on note l'abandon d'un nombre significatif de structures (fours de Pistillus, hypocauste de l'ensemble 7, puits de l'ensemble 7), on ignore si la phase F voit une continuité d'occupation, et, si oui, sous quelle forme. Nous n'avons pas observé de reprises architecturales que l'on puisse à l'évidence relier avec la phase F. Des reprises médiévales dans cette zone (nord-est de l'ensemble 6 par ex.) nous incitent à penser qu'une partie du bâti était à minima visible dans le paysage. Mais elle n'était peut-être pas (ré)occupée pour autant à la fin du IIIe s. et au début du IVe s. ap. J.-C. On se reportera à la synthèse de la phase F (*infra* § 5.9.) pour plus de détail.

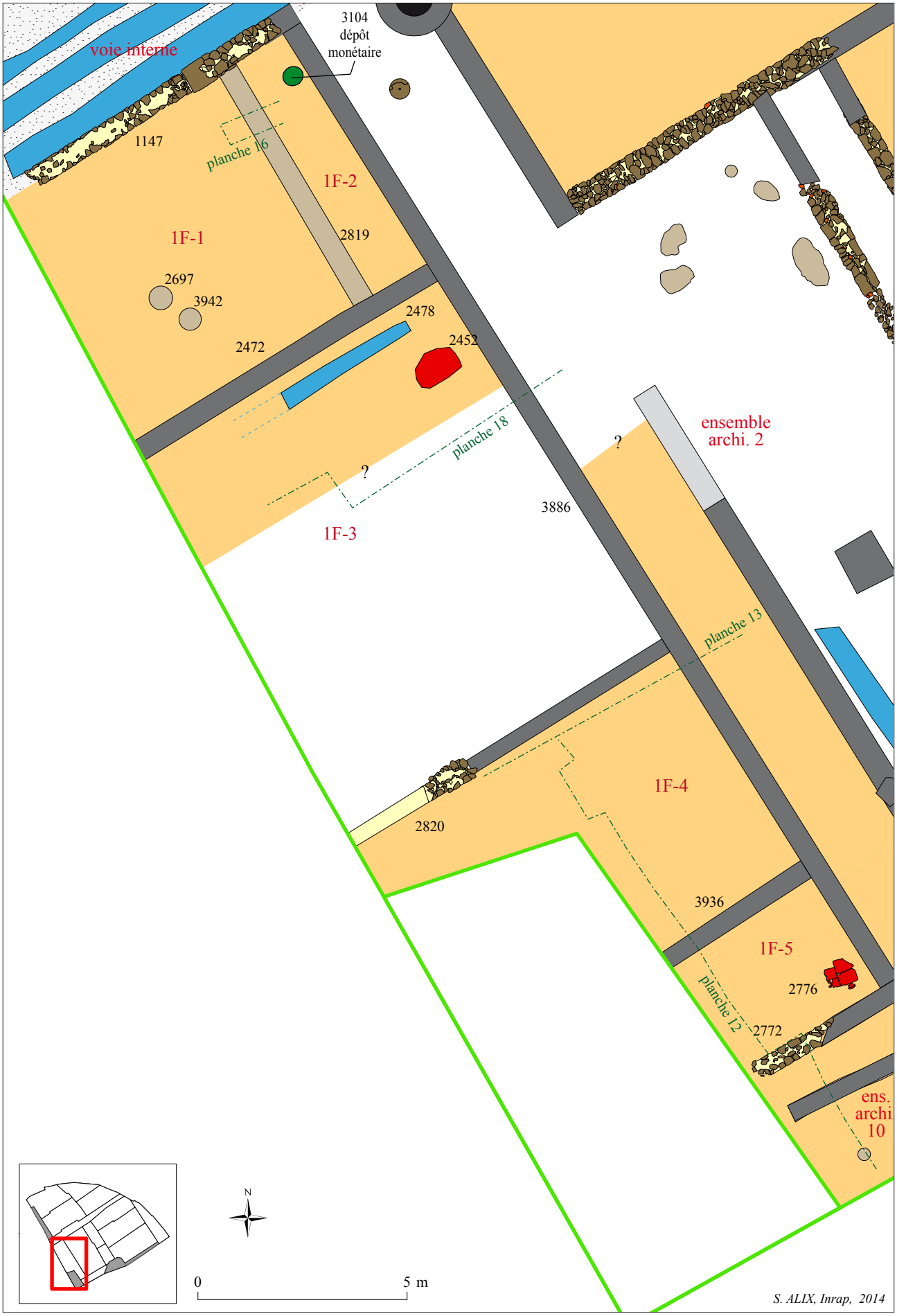
## 5.1. L'ensemble architectural 01 : une reconstruction complète

L'ensemble 1 est une des zones de l'emprise où des réaménagements de la fin du IIIe s. ap. J.-C. sont bien cernés (planche 7, fig. 401). Ils concernent une reprise complète des bâtiments en place à la phase précédente, même si quelques murs semblent conservés, au moins en tant que fondation.
Au nord-ouest, on trouve un corps de bâtiment qui reprend en partie les volumes de la phase E, mais s'étend plus au sud-est à la place des galeries qui ceinturaient la cour centrale. Il se répartit en un espace de travail (1F-1 et 1F-2) Le sud-est du bâtiment (1F-3) accueille une salle avec un sol en terrazzo dont on ignore l'extension. On ne sait si un espace de cour, présent depuis le Ier s. ap. J.-C. au centre du bâti est conservé (1F-4). Au sud-est, on trouve un autre corps de bâtiment scindé en deux pièces (1F-5 et 1F-6). L'état de conservation des sols est assez médiocre, même pour les terrazzos. On rappellera également que la présence d'une cave du XXe s. au centre de l'ensemble 1 a détruit la plupart des aménagements postérieurs au milieu du Ier s. ap. J.-C. Par ailleurs, la limite d'emprise ne nous a pas permis de fouiller la totalité de cet ensemble architectural, laissant dans l'ombre toute sa frange sud-ouest.
Globalement les reconstructions de la fin du IIIe s. ap. J.-C. semblent postérieures à 270 ap. J.-C. Elles se font par la destruction et le remblaiement de la plupart des murs et des aménagements de la phase précédente.

### 5.1.1. Les pièces 1F-1 et 1F-2 du bâtiment nord-ouest

Le mur MR1147 constitue la façade du bâtiment nord-ouest sur la voie interne. Ce mur est bâti à la fin du IIIe s. ap. J.-C. comme le montre la monnaie de bronze émise sous Tetricus (imitation : 271-274 ap. J.-C.), découverte dans sa tranchée de fondation (Us 2181). Il s'agit de la

**Figure 401** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase F



maçonnerie la plus soignée et la plus massive conservée pour la phase F (fig. 402). Ce mur, d'une largeur de 60 cm, est constitué de moellons en pierres locales liées à la chaux, organisées en un double parement avec blocage interne. Les parements sont assez soignés des deux côtés. On observe 6 assises qui correspondent à la fondation. Les trois premières, disposées moins régulièrement que les suivantes, font un léger ressaut bien visible sur le côté nord-ouest. Si le fossé FO1149 est toujours actif durant la phase F, ce ressaut correspond alors au fond du fossé qui longe le mur. Sur la 6ème assise, un gros bloc de grès taillé en parallélépipède (Us 1208) a été mis en place. Il possède la même largeur que le mur (long. 67 cm, larg. 60 cm, haut. 35 cm). Il s'agit manifestement de la base du piédroit d'une ouverture qui se développait au sud-ouest. Les assises d'élévation conservées au nord-est du mur viennent la recouvrir en partie. Du côté sud-est, on note également les restes d'une petite maçonnerie (Us 1207) qui prend appui sur la base monolithe Us 1208 et la dernière assise de fondation. Sa réalisation est moins soignée que celle du mur dont elle se distingue nettement. Il s'agit d'une condamnation tardive (post-antique ?) de l'ouverture du mur. Un seuil devait être présent à cet emplacement mais il a été démonté au moment du bouchage. Sur la partie nord-est du mur MR1147, quatre assises d'élévation sont conservées. Du côté sud-est, le sol en fragments de tuiles SL2177 passe au-dessus de la tranchée de fondation et vient s'appuyer sur la première assise d'élévation (fig. 403 a). Enfin, un passage a été construit dans ce mur pour permettre le débouché du caniveau CN2819 vers la voie interne au nord-ouest. Cet aménagement s'est probablement fait en sous-œuvre dans un second temps (fig. 403 b).

**Figure 402** Mur MR1147 en plan, fossé Us 1149









**Figure 403 a** Mur MR1147, fossé Us 1149 et sol Us 2177 en coupe
**b** Mur MR1147, bouchage Us 1207 et caniveau CN2819

Au nord-est la pièce devait être fermée par le mur FAN3886 (TR2162). Même si la maçonnerie de cette construction a pu être reprise, il semble bien que son épierrement définitif intervient tardivement (terminus post quem de 298 ap. J.-C. d'après les monnaies mises au jour dans la tranchée). Comme on l'a déjà évoqué pour les phases précédentes, ce mur sert à la fois de limite avec l'ensemble 2 et de mur de terrasse du fait du dénivelé séparant les deux ensembles. Au sud-est la pièce semble être fermée par le mur MR2472. Ce dernier est construit au IIIe s. ap. J.-C. (phase E), mais il marque toujours une limite au niveau des sols des pièces 1F-1 et 1F-3, qui témoigne de son existence durant la phase F. Là encore, son arasement ne nous permet pas de savoir s'il a été en partie rebâti à partir de la fondation du IIIe s. ap. J.-C. Enfin, du côté sud-ouest, la limite d'emprise ne nous permet pas de connaître l'extension du bâtiment. L'espace ainsi défini reprend plus ou moins celui qu'occupait le bâtiment du IIIe s. ap. J.-C. Il mesure 6,3 m (hors murs) dans le sens nord-ouest/sud-est et au moins 7 m dans la direction perpendiculaire.
À environ 1,4 m au sud de la limite nord-est du bâtiment (mur FAN3886/TR2162) un caniveau (CN2819, comblement Us 2685) a été mis au jour. On le suit depuis le mur MR1147 sur au moins 3 m. Il est installé dans un creusement d'environ 50 cm de large pour 20 cm de profondeur. Des piédroits constitués d'un alignement de moellons de grès non liés ont été disposés sur chaque bord. Ils ne sont conservés que sur certaines parties.

Comme on l'a évoqué plus haut, ce caniveau débouche dans la rue interne via un aménagement dans le mur MR1147 (*supra* fig. 403 b). Cette évacuation d'eau a peut-être été mise en place dans un second temps. Quoi qu'il en soit, les sols que l'on retrouve de part et d'autre du caniveau présentent des différences qui suggèrent qu'une cloison a été présente à ce niveau. Mais il n'en reste pas de trace tangible, à moins que l'un des piédroits du caniveau ait pu en constituer le solin, ou encore que la canalisation en ait pris la place. Toutefois, il convient d'être prudent. Les deux sols sont très dégradés et celui situé au nord-est de CN2819 n'est conservé que sur une petite surface de moins de 1 m². En effet, le sol SL2177, que nous avons déjà évoqué, se développe au nord-est du caniveau. Il est constitué d'une chape d'argile jaune compacte dans laquelle un lit de fragments de tuiles a été disposé (épaisseur 5 cm). Nous n'avons pas de trace d'un éventuel niveau de circulation ou d'occupation. Il est posé sur un remblai de limon brun gris (Us 2178). Au sud-est de la canalisation, donc sur la majeure partie de la pièce, on trouve un radier de pierres (Us 2686) Ces dernières sont d'un module assez important (10 à 30 cm) et correspondent peut-être à des éléments de démolition. Elles forment un lit sur lequel vient prendre appui un sol (SL2696) majoritairement constitué d'argile jaune. Il est surmonté par les vestiges d'une couche d'occupation charbonneuse. Le sol n'est pas conservé sur toute la surface de la pièce, laissant apparaître les niveaux sous-jacents (fig. 404). En particulier, la destruction de sa partie nord-ouest ne permet pas d'observer formellement son articulation avec le mur MR1147.

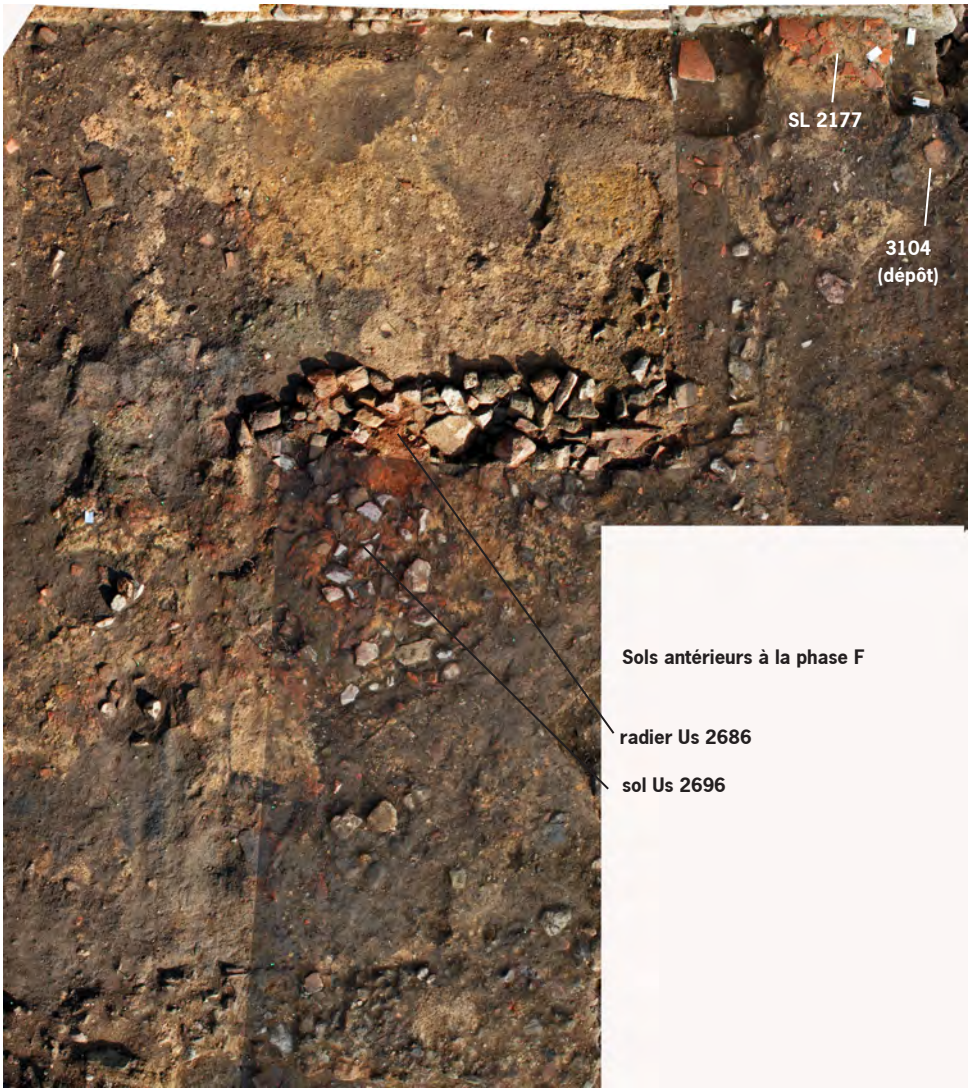



**Figure 404** Vue d'ensemble de la pièce 1F-1

Des traces de rubéfaction éparses émaillent sa surface. Mais elles sont particulièrement concentrées au centre de la partie décapée de la pièce, témoignant de la présence d'un foyer (FY3982). Deux creusements côte à côte percent ce sol dans sa partie ouest (*supra* fig. 401). Les bords de la fosse FS2697 (fig. 405) sont assez irréguliers (dégradation) mais sa forme est grossièrement quadrangulaire (70 x 50 cm). Elle est peu profonde (10 cm) avec des bords droits et un fond plat. Des petites pierres (module 10 cm) étaient présentes sur la partie est de son pourtour. La fosse Us 3942 est un creusement circulaire d'environ 50 cm de diamètre (profondeur 15 cm, bords droits fond plat). Il pourrait s'agir d'un fond de trou de poteau. Quelques pierres et des fragments de tuiles sont présents dans son comblement (restes de calage ?).

**Figure 405** Fosse FS2697

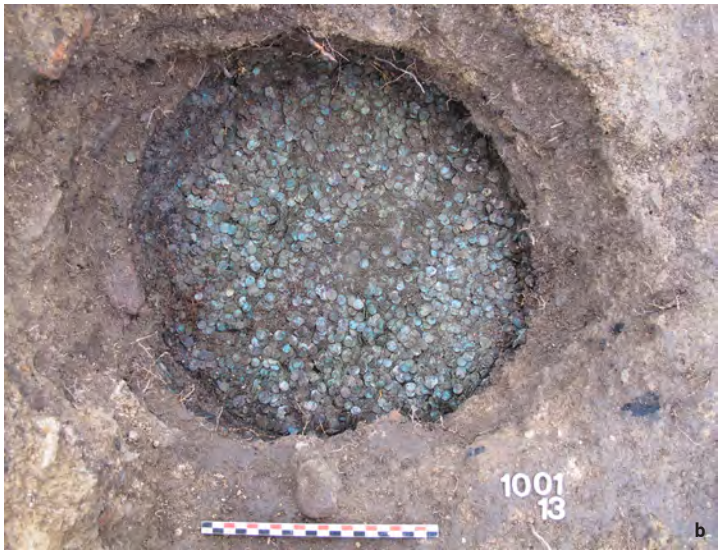



Sur la bordure nord-est de la pièce 1F-2, on trouve un autre creusement (FS3104) qui a livré un exceptionnel dépôt monétaire de plus de 110 000 pièces de bronze (environ 40 kg au total). Il se présente comme une fosse de plan ovale (50 x42 cm), avec des bords droits et un fond légèrement en cuvette (profondeur environ 35 cm). Au fond, conservés sur un peu plus de 15 cm de hauteur, on trouve les restes d'un panier en vannerie souple (fig. 406 a). La masse d'alliage cuivreux du dépôt monétaire en a permis la conservation. Nous renvoyons ici à l'étude spécialisée menée par Magali Cullin-Mingaud pour ce rapport (REF). Le panier contenait la totalité des pièces (fig. 406 b). Elles ont fait l'objet d'une étude particulière par A. Burgevin, au sein de la partie numismatique du rapport (cf. Vol. 4, §1.4. Le dépôt monétaire). Quelques fragments de tuiles étaient placés juste au dessus du dépôt (fig. 406 c); le haut de la fosse étant scellé par un limon brun contenant quelques fragments de tuiles. Les monnaies qu'il contient sont assez particulières. La majorité des pièces est constituée par des imitations assez grossières de la deuxième moitié du III$^{e}$ s. ap. J.-C. reprenant souvent des éléments du petit monnayage Tetricus. Les canons de ces émissions sont toutefois mal respectés. Ce type particulier de monnaie est connu : il est qualifié de monnayage de nécessité. Il s'intègre dans une petite économie locale. Il s'agit de faux, plus ou moins tolérés par un pouvoir central qui ne peut faire face, du fait des crises qui frappent l'Empire à cette période. On trouve également quelques rares émissions officielles. L'ensemble du dépôt est homogène et a dû être constitué en une seule fois. L'étude permet d'estimer sa constitution postérieurement à 270 ap. J.-C., probablement au début des années 280 ap. J.-C. Il est tout

à fait plausible que ces monnaies aient été retirées du circuit économique suite aux réformes du début de la Tétrarchie. Mais il n'est pas exclu que ce soit les premières mesures similaire menées par Probus ou Carus, avant Dioclétien, qui aient amené à sa constitution. Dans tous les cas, ces pièces n'ont plus cours et sont probablement destinées à la refonte. La valeur de ce dépôt est uniquement celle de sa masse métallique, déjà importante. Ce qui explique la volonté de dissimulation. On sait qu'un second dépôt, similaire (même type de monnayage) était présent dans la même zone. De nombreuses pièces trouvées dans ce secteur ne provenant pas du premier, qui était intact. Le second a probablement été détruit lors du démontage du mur FAN3886 (TR2162). En effet, on retrouve nombre de ces pièces, tant dans la tranchée, que, éparses, dans le remblai de démolition qui scelle les pièces 1F-1/1F-2 (Us 2176).
Ces dépôts permettent d'envisager que le bâtiment, du moins cette partie, ait été dévolue à une activité métallurgique. Les masses de monnaies constitueraient alors des stocks de bronze destinés à la refonte. Les structures mises au jour dans la pièce 1F-1 sont en effet, « compatibles » avec la présence d'un atelier (sol rubéfié, charbons, fosses peu profondes pouvant marquer des emplacements de supports de frappe…). Mais elles ne suffisent pas à elle seules à témoigner de la présence d'une telle activité. Malheureusement, aucun autre indice ne permet d'aller dans ce sens. Les déchets habituellement présents (chutes, coulée, sels de cuivre…) n'ont pas été décelés dans ce lieu. On ne peut écarter l'hypothèse de caches au sein d'un espace qui n'est pas en lien avec la métallurgie des alliages cuivreux. Dans tous les cas, les deux dépôts, ou au moins celui de la fosse FS3104, n'ont pas été récupérés lors de l'abandon du bâtiment.

**Figure 406 a** Vue du panier de vannerie qui contenait le dépôt monétaire, dans la fosse Us 3104
**b** Le dépôt monétaire
**c** Fosse Us 3104 avec la couverture de tuiles qui masque le dépôt monétaire






### 5.1.2. Le bâtiment 1F-3 et sa prolongation sud-est

Le mur MR2472 (construit à la phase E) continue de séparer les pièces 1F-1/1F-2 et 1F-3 (cf. *supra*). Sur son côté sud-est, on trouve un sol de béton (SL2447) (fig. 407). Il vient prendre place sur une préparation (Us 2473) qui n'est pas un radier de pierres mais un remblai argileux blanchâtre très compact d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (planche n°18). Le terrazzo lui-même est constitué de mortier de tuileau (épais de 3 cm max.) Il est très dégradé. Sous l'effet de tassements différentiels des couches sous-jacentes (la tranchée TR2474 en particulier, dans ce cas précis), sa surface s'est largement déformée. On a déjà évoqué ce phénomène pour un certain nombre d'autres sols de béton mis au jour dans l'emprise de la fouille. Le seul aménagement visible sur la petite surface conservée du sol SL2447 est une trace de rubéfaction ovale (FY2452, 110 x 80 cm) (*supra* fig. 401). Elle témoigne de l'installation d'un foyer dans la partie nord-est de la pièce, presque contre le mur FAN3886 (TR2162). Mais on ignore s'il s'agit d'une installation tardive ou d'une structure qui a pris place sur le sol peu après sa construction. Le seul autre aménagement potentiel est constitué par la tranchée TR2478, que nous avons déjà évoquée pour la phase E (cf. *supra* § 5.1.). Il peut s'agir de l'empreinte laissée par une canalisation. Elle a pu dès lors, être mise en place sous le sol SL2447. Mais, comme on l'a vu, on ne saurait trancher quant à sa position chronologique.

**Figure 407** Vue générale du sol Us 2447



Le sol et sa préparation viennent se poser sur le sol SL2476 et scellent la tranchée d'épierrement TR2474. Ces deux éléments (en particulier le mur correspondant à la tranchée) peuvent être reliés à la phase E (IIIe s. ap. J.-C.). On suppose donc que la mise en place du sol correspond aux réfections du bâtiment qui ont cours à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Mais on ne dispose pas d'éléments formels de datation correspondant à la phase F pour les vestiges que nous venons d'évoquer.
L'extension sud-est de la pièce 1F-3 reste soumise à caution. En effet, l'installation de la cave du XXe s. a détruit presque toutes les couches antiques. On ignore donc jusqu'où se prolongeait la pièce avec son sol de béton. Le seul élément constituant une limite est un mur nord-est/sud-ouest (MR2820, cf. *infra*) situé au sud-est de ladite cave (*supra* fig. 401). Si aucune autre cloison ne venait restreindre l'espace, la pièce 1F-3 mesurait alors un peu plus de 10 m dans le sens nord-ouest/sud-est et plus de 7 m dans la direction perpendiculaire. Un tel espace couvert aurait des portées

importantes pour ses charpentes. Par ailleurs, pour la première fois depuis le début de la mise en place de l'ensemble 1, cet espace ne serait plus ouvert. Mais la lacune au sein des vestiges, provoquée par la présence de la cave, ne permet pas de trancher quant à l'aménagement de cette zone du bâtiment.

### 5.1.3. Le bâtiment sud-est (pièces 1F-4 et 1F-5)

Comme on l'a vu ci-dessus, la présence de la cave moderne ne permet pas de savoir si l'ensemble 1 présente une continuité de bâti du nord-ouest au sud-est. Toutefois, il semble que sa partie sud-est soit une zone bâtie et couverte (*supra* fig. 401). Le mur MR2820 en forme la limite nord-ouest. Il n'en subsiste plus qu'un tronçon d'environ 1,40 m (fig. 408). Sa partie nord-est ayant été détruite par la cave du XX^e^ s. Il est constitué d'une fondation débordante (60 cm de large), qui descend dans les couches antérieures sur près de 80 cm. Elle est composée à sa base de blocs de pierres brutes (module 30 à 40 cm) disposés de chant. Ils sont surmontés d'un blocage de plus petits éléments. Leur sommet est noyé dans du mortier de chaux sur lequel vient se poser une assise de régulation grossièrement organisée en un double parement. Enfin, une seule assise de l'élévation est conservée. Elle est formée d'un double parement de moellons en pierres locales brutes avec blocage interne Elle est liée au mortier de chaux et présente une épaisseur d'environ 40 cm. Les remblais qui scellent les niveaux de la phase E (Us 2765 voir *infra*) viennent prendre appui sur le décrochement de la fondation. Sur le côté nord-est, le mur FAN3886 (TR2162), probablement mis en place au II^e^ s. ap. J.-C., constitue toujours la limite du bâtiment. Au sud-est, on observe une tranchée de récupération nord-est/sud-ouest (TR3003). Elle permet de restituer un mur (FAN3936) qui divise la partie sud-est de l'ensemble 1 en deux pièces. Cette tranchée jouxte le mur II^e^/III^e^ s. ap. J.-C. (MR2768) et reprend l'emplacement du mur du I^er^ s. ap. J.-C. (FAN3453, TR3541). Au sud-est, le bâtiment est très probablement toujours fermé par le mur MR2772 (bâti au II^e^ s. ap. J.-C.). L'extension sud-ouest du bâtiment nous échappe du fait des limites de décapage ; en particulier à cet endroit où était située la base de vie.

**Figure 408** Mur MR2820



La pièce 1F-4 occupe une emprise d'un peu moins de 6m dans le sens nord-ouest/sud-est et au moins 7m sur la perpendiculaire. On y trouve une série de remblais (Us 2765, Us 2769 et Us 3074) constitués de limon sableux et d'éléments de démolition (planche 12). La couche Us 2769, plus chargée en mortier de chaux dégradé, est située sous l'Us 2765. Elle nivelle en particulier le sommet de la tranchée d'épierrement TR2803. Cette dernière correspond au mur de galerie latéral mis en place à la phase E

(IIIe s. ap. J.-C.). Ces remblais ont livré du mobilier de la fin du IIe et du IIIe s. ap. J.-C. Un sol en béton de tuileau (SL2728) est posé sur le sommet de ces remblais (fig. 409). Comme pour le sol de la pièce 1F-3, il est très mal conservé et il n'en subsiste qu'une petite surface dans la partie nord-ouest de la pièce. Il est sujet lui aussi à de larges déformations, notamment du fait de la présence de la tranchée TR2803 et du tassement différentiel des remblais. Il est appuyé sur un radier constitué d'un lit de galets ou petites pierres, lié au mortier de chaux. La surface est constituée de béton de tuileau lissé.

**Figure 409** Sol de béton SL2728



La pièce 1F-5 est plus petite avec une dimension de 3 m dans le sens nord-ouest/sud-est et d'au moins 3,5 m dans la direction perpendiculaire (limites hors emprise). Dans cet espace, les vestiges sont très lacunaires. Soit la séquence stratigraphique est incomplète et les sols de la phase F ont été détruits, soit le sol de béton SL2777 correspond au niveau de circulation. Nous avons déjà décrit ce lambeau de terrazzo, sur lequel est installé un foyer (FY2776, fig. 410) : il est potentiellement associé à la phase E, mais sa position stratigraphique est également compatible avec la phase F (pas d'élément de datation absolu). Dans ce cas, ce serait alors les niveaux du IIIe s. ap. J.-C. qui auraient été détruits. Le sol SL2777 se trouve à peu de chose près à la même altitude que celui de la pièce 1F-4 (SL2728).
Au IIIe s. ap. J.-C. le bâtiment sud-est de l'ensemble 1 (cf. *supra*) est bâti « en terrasse » : la pièce principale 1E-6 se situe en surplomb par rapport à la galerie de façade 1E-5 et la cour 1-E3. À la fin du IIIe s. ap. J.-C., la reconstruction de l'ensemble 1 passe par des remblais au niveau de la cour et de l'ancienne galerie de façade, mais, à l'inverse, on a pu abattre des niveaux sur l'arrière du bâtiment pour disposer les sols des deux pièces sur un même niveau.

**Figure 410** Foyer FY2776




### 5.1.4. Synthèse : l'ensemble 1, de la fin du IIIe s. ap. J.-C. au début du IVe s. ap. J.-C.

À la phase F, l'ensemble 1 fait l'objet d'une reconstruction importante même si elle intègre visiblement quelques structures architecturales plus anciennes. Étant donné l'état d'arasement ou d'épierrement de ces dernières, on ignore le degré de reprise dont elles font l'objet. Il est difficile de trouver, notamment dans le mobilier céramique, des marqueurs chronologiques qui distinguent bien cette phase de la précédente (phase E, IIIe s. ap. J.-C.). Toutefois, on constate que, stratigraphiquement, cette série de reprises scelle des niveaux et des tranchées d'épierrement de murs du IIIe s. ap. J.-C. Le mobilier numismatique nous fournit des terminus post quem plus précis : la tranchée de fondation du mur MR1147, au nord-est, a été comblée après 270 ap. J.-C. (monnaies de Tétricus). Comme ailleurs sur le site, la charnière des deux phases se positionne autour de la fin du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. La couche Us 2892 dans la pièce 1F-1, qui fait le lien (remblai, démolition ?) entre les niveaux du IIe s. ap. J.-C. et le radier de sol de la phase F contient quatre monnaies de cette période (Victorin et Tétricus) émises entre 269 et 274 ap. J.-C. Au sud-est, la couche de démolition Us 3074, qui précède l'installation du terrazzo SL2778 (phase F), a livré une monnaie de Gallien (267-268 ap. J.-C.).
La structure de l'ensemble 1 reste semblable à celle de la phase E dans la partie nord-ouest (pièces 1F-1 et 1F-2). On retrouve un corps de bâtiment donnant sur la voirie interne nord-est/sud-ouest. Il est peut-être divisé en deux espaces de part et d'autre du caniveau CN2819, mais les traces d'une éventuelle cloison ne sont plus visibles : si elle a existé, ce devait être un élément léger (terre et bois sur sablière basse ?). Il est difficile d'interpréter la fonction de cette pièce (habitat, atelier…). La découverte d'un exceptionnel dépôt de plus de 110 000 monnaies (FS3104) constitue le vestige le plus marquant de cet espace. Un deuxième dépôt devait être présent, détruit par les démolitions et récupérations ultérieures. Ils contenaient des monnaies de nécessité (cf. *supra* pièce 1F-2 et cf. Vol. 4, §1.4. Le dépôt monétaire) retirées du circuit et destinées à la refonte.
Les autres structures et surtout les autres vestiges mobiliers (absence de déchets) ne sont pas assez probants pour affirmer que l'on est en présence d'un atelier de fondeur/bronzier. Mais rien ne l'exclut. Les niveaux mis au jour pourraient être ceux d'un atelier (sol SL2696, foyer FY3982). Au sud-est du mur MR2472, maintenu au moins en partie de la phase E, se développe une nouvelle pièce (1F-3) avec un sol en béton. Ici se situe un changement majeur, puisque la galerie mise en place sur le côté de la cour

centrale au IIIe s. ap. J.-C. est détruite ; restructuration que l'on retrouve au sud-est. L'incertitude (cave du XXe s.) qui pèse sur l'extension sud-est de la pièce 1F-3 ne nous permet pas de savoir si la cour centrale, présente sous différentes formes depuis le Ier s. ap. J.-C., est maintenue. Sur l'extrémité sud-est, on trouve un autre corps de bâtiment scindé en deux pièces (1F-4 et 1F-5). Il est entièrement reconstruit sur les vestiges de l'ancien édifice présent à cet endroit, dont les décombres sont en partie scellés par un important remblai (au niveau de la cour). En effet, si la pièce 1F-5, tout au sud-est, reprend plus ou moins l'emplacement de son équivalent du IIIe s. ap. J.-C., la pièce 1F-4, juste au nord-ouest, est plus vaste, elle s'étend sur l'ancienne cour et ses galeries périphériques. Le sol de cette pièce est en béton de tuileau, mais c'est le seul aménagement interne encore visible. Pour l'autre pièce, on ne sait si le sol en béton SL2777 (et le foyer FY2776 qui s'y appuie) sont à associer à la phase E ou à la phase F.

En dehors des céramiques et de la faune, peu de mobilier est associé à la phase F. On a déjà évoqué le dépôt monétaire qui constitue la découverte la plus marquante. Son comblement supérieur contenait quelques objets : un peu de verre, un fragment de charnière en os et une applique de harnais en bronze. Dans le même bâtiment (1F-1 et 1F-2), le comblement d'abandon du caniveau CN2819 (Us 2685) en a livré la plus grande partie. On y trouve simplement deux jetons en os et deux petits crochets en fer, ainsi qu'un fragment de vaisselle en verre. Dans la couche de démolition Us 2722, qui scelle les sols du corps de bâtiment sud-est, ont été mis au jour un fragment d'enduit peint noir et plusieurs objets en fer. Parmi ces derniers, deux sont difficilement lisibles (même si l'un d'eux est potentiellement un déchet de métallurgie). On trouve aussi un fragment d'outil indéterminé et un tribulum. Ce dernier est clairement identifiable, mais sa présence dans cette couche de démolition reste énigmatique. Il constitue le seul élément d'armement pour l'ensemble 1 à cette phase. Enfin, la tranchée de récupération du grand mur nord-est (TR2162) a livré également quelques objets. Mais, il convient évidemment de rester prudent quant à son attribution spatiale (limite des ensembles 1 et 2). On y reconnaît deux plaques décoratives en calcaire et en marbre, des fragments de vaisselle en verre et un déchet (?) de production en fer.

La datation de l'abandon de l'ensemble 1 rencontre les mêmes difficultés que pour le reste des vestiges de la phase F : comme pour la mise en place, les marqueurs céramiques sont peu discriminants par rapport à la phase E. Toutefois, en soi c'est une indication : on ne rencontre pas d'amphores ou de vaisselle typique de la fin du IVe ou plus tardive. Là encore, les monnaies apportent des terminus post quem. En effet, plusieurs pièces du IVe s. ap. J.-C. ont été mises au jour dans les couches d'abandon. Une monnaie de Constantin (émise en 320-321 ap. J.-C.) provient de la couche de démolition Us 2176, qui recouvre le sol de la pièce 1F-1/1F-2. Une monnaie similaire a été découverte dans la tranchée de récupération du mur MR2772 (TR2773), qui ferme au sud-est les ensembles 1 et 2. Dans la tranchée du mur nord-est (TR2162, mur FAN3886) une monnaie un peu plus précoce a été mise au jour (Constance Chlore : émise en 298 ap. J.-C.). Ces quelques éléments nous indiquent une démolition postérieure au début du IVe s. ap. J.-C. (320 ap. J.-C.). Ces monnaies ont pu certes circuler longtemps. Mais si on considère l'absence de marqueurs céramiques patents du milieu et de la fin du IVe s. ap. J.-C. Il est plus probable que l'abandon ne dépasse pas le milieu du IVe s. ap. J.-C.

## 5.2. L'ensemble 2 à la phase F

L'ensemble 2 fait partie des quelques espaces de l'emprise de fouilles où on a pu appréhender des reconstructions postérieures au dernier tiers du IIIe s. ap. J.-C. – période de définition de la phase F (fig. 411). Toutefois, la plupart des vestiges en place, contrairement aux périodes précédentes, le sont sur l'aile nord-est du bâtiment ainsi que dans la cour. Pour le reste (bâtiment nord-ouest) on en est réduit à des conjectures à partir des éléments en place.
Si on ignore la situation exacte du bâtiment nord-ouest, les constructions de la phase F impliquent qu'il ait été au moins en partie détruit (partie sud-est de l'état de la phase E). Par contre, on peut supposer que sa partie nord-ouest, maintenue ou entièrement remaniée est encore en place. L'aile nord-est semble entièrement reprise, tant au niveau des murs que des sols. Des sols en béton sont visibles sur une bonne partie de cette zone. La cour et le bâtiment sud-est sont eux aussi remaniés. On voit s'installer une cour ceinturée sur trois côtés d'une galerie, probablement à colonne/piliers sur le côté sud-ouest.

### 5.2.1. Le bâtiment nord-ouest (2F-1)

La mise en place de la galerie le long de l'aile nord-est et la réfection du mur sud-ouest de cette dernière (murs MR2221 et MR2169, cf. *infra*), impliquent une destruction au moins de la partie sud-est du bâtiment mis en place à la fin du IIe s (*supra* fig. 411). ap. J.-C. (phase E). En effet, ces deux murs recoupent l'épierrement du mur MR2168 (TR3724) qui en formait la façade sud-est. Cette démolition est également confirmée par une fosse (FS2235) qui coupe également la même tranchée d'épierrement. Elle contenait deux monnaies de la fin du IIIe s. ap. J.-C. émises en 257/258 (Gallien) et 271/274 ap. J.-C (Tétricus).
On perd les murs MR2169 et MR2221 au sud-est du mur MR2170. On ignore donc s'ils ont pu fonctionner ensemble. Toutefois, la pièce la plus au nord-ouest de l'aile nord-est, ainsi que la galerie doivent se fermer sur leur extrémité nord-ouest. Sauf à supposer la présence de murs assez légers entièrement détruits, le mur MR2170 est le meilleur candidat pour cette fonction. On ne retrouve en effet aucune trace des murs MR2169 et MR2221 au-delà de ce dernier. Par ailleurs, il semble que le sol de béton de tuileau SL2282 vienne s'appuyer sur le mur MR2170 (fig. 412 a). On peut alors émettre l'hypothèse que la partie nord-ouest du bâtiment construit à la phase E ait été maintenue en place, même si ses murs ont été repris. Comme dans le cas du mur MR2169, de nouvelles élévations ont pu être rebâties directement sur les arases ou les épierrements comblés des constructions de la fin du IIe-début du IIIe s. ap. J.-C (planche n°24, dessin 171 et fig. 412 b). Ce bâtiment serait donc limité au sud-est par le mur MR2170, au nord-est par le mur FAN3829 (TR3730) et au nord-ouest par le mur MR1145 (planche n°22) (cf. *supra* 3.2. et 4.2.). Au sud-ouest, si le mur MR2167 (=FAN 3889/TR2300) continue d'être utilisé, il se retrouve en décalage vers l'est par rapport à la projection nord-ouest du mur de galerie MR2392. La cave construite au XXe s. a détruit toutes les liaisons. Mais si la galerie se prolonge sur toute la longueur de la cour, il serait curieux que l'aboutissement du mur MR2392 soit en décalage avec l'angle du bâtiment nord-ouest. Peut-être faut-il donc, dans cette configuration, restituer une limite sud-ouest du bâtiment au niveau du mur MR2302, arasé à la fin de la phase D (fin du IIe s. ap. J.-C.). Mais on peut également envisager que la galerie n'aille pas jusqu'au niveau du bâtiment nord-ouest. Ce qui faciliterait l'accès à la cour par le passage au sud-ouest du bâtiment 2F-1. Quelle que soit la configuration, l'édifice nord-ouest supposé, circonscrit un espace interne (hors murs) d'environ 10,5 à 11 m par 6,8 m. Aucun

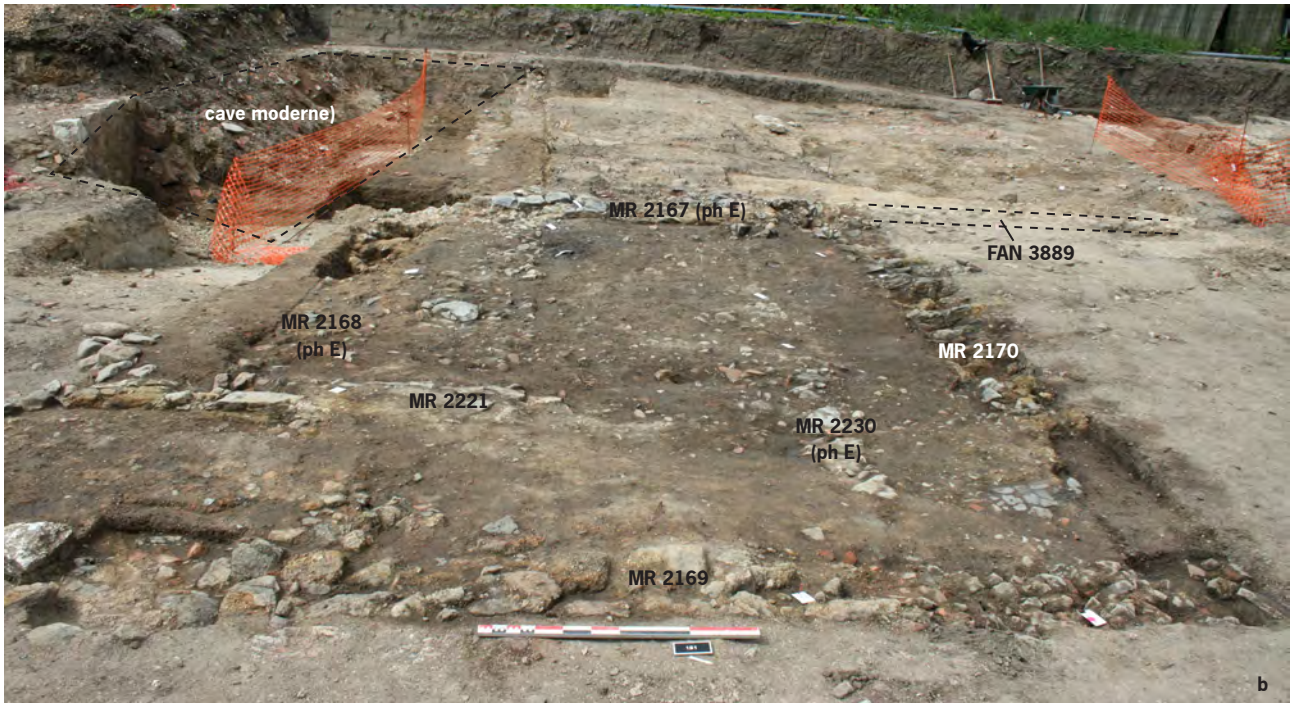
**Figure 411** Plan de l'ensemble 2 à la phase F



aménagement interne n'a été conservé (présence de nombreuses fosses de plantation, cf. phase B/C pour les difficultés d'analyse de l'ensemble 2). On ignore si le puits PT3732 est toujours actif à cette période. Mais rien ne nous permet d'affirmer le contraire. Le mobilier céramique collecté date de la fin IIe s. à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 412 a** Sol construit SL2282
**b** Vue générale du bâtiment nord-ouest 2F_1



### 5.2.2. L'espace 2F-2 : maintien d'un passage entre la cour et la voierie interne

Au sud-ouest du bâtiment précédent, on retrouve le même espace qu'au IIIe s. ap. J.-C. (phase E) (*supra* fig. 411). La configuration reste apparemment identique : aucun aménagement spécifique à la phase F n'a été reconnu. Du fait de leur position stratigraphique incertaine, des éléments peuvent toutefois avoir été mis en place à cette période (plot sur l'angle de la tranchée TR3734 par exemple). En l'absence de données supplémentaires, on restitue à cet endroit, dans la continuité de la phase E, un passage qui relie la rue interne de l'îlot à la cour. Il permet éventuellement un accès au puits engagé PT3732 depuis la voie.

### 5.2.3. L'aile nord-est (pièces 2F-3 à 2F-6)

L'aile nord-est reprend l'emplacement de celle qui a été bâtie à la phase E (*supra* fig. 411). Toutefois, comme on l'a vu pour la période précédente (cf. *supra* ensemble 2, phase E), le mur initial (FAN3888/TR3709) est démonté et sa tranchée d'épierrement, plus ou moins bien comblée, sert d'appui – plus que de réelle fondation – à un nouveau mur (MR2169) (fig. 413). Celui-ci est constitué de moellons de pierres locales brutes ou équarries d'un module de 25 à 40 cm. Elles sont organisées en un double parement serré (45/50 cm de large) avec bourrage interstitiel de plus petits éléments dont des tuiles. La maçonnerie est liée au mortier de chaux. L'élévation est conservée sur une ou deux assises seulement. Comme on l'a dit, soit elle repose directement sur le comblement de la tranchée d'épierrement du mur du IIIe s. ap. J.-C., soit un blocage de pierres noyées dans le mortier fait la jonction avec le sommet du bourrage.




**Figure 413** Coupe du mur MR2169 installé sur le comblement de la tranchée de récupération TR3709

Au sud-est, c'est le mur MR3509 qui ferme le corps de bâtiment. Ce mur de construction ancienne (Ier s. ap. J.-C.) marque (avec le mur MR2272) la limite entre les ensembles 2 et 10. La tranchée de récupération de MR2272 (TR2273) a livré une monnaie de 270-271 ap. J.-C. (Claude II) et une autre du début IVe s. ap. J.-C. (Constantin, 320-321 ap. J.-C.). Au sud-est, le mur MR2169 coupe la tranchée d'épierrement du mur MR2396, qui est également recouvert par le béton de sol de la phase F. Le bâtiment sud-est de l'état du IIIe s. ap. J.-C. que fermait le mur MR2396 est détruit. Contrairement au IIIe s. ap. J.-C. (phase E), l'aile nord-est à la phase F s'étend donc jusqu'au mur MR3509.

Au nord-est, le mur FAN3938 (TR3668) limite la construction, quelle que soit sa forme à cette période. Le mobilier de la tranchée d'épierrement TR3668 montre une récupération du mur à la fin IVe s. ap. J.-C. (387-388 ap. J.-C.). Ce mur fait un décrochement à sa jonction avec le mur FAN3829 (TR3730). En effet c'est ce dernier mur qui ferme la pièce 2F-3 au nord-ouest du corps de bâtiment. Ce mur a dû être rebâti ou au moins prolongé pour aller jusqu'au mur FAN3971 (TR3716) qui ferme la pièce au sud-est et remplace le mur MR3168 pour la jonction des murs FAN3829 (TR3730) et FAN3938 (TR3668).
Si on restitue un bâtiment nord-ouest basé sur les murs de l'édifice érigé au IIIe s. ap. J.-C. (cf. *supra*), c'est le mur MR2170 qui ferme a priori l'aile nord-est au nord-ouest (*supra* fig. 412 b). Le réaménagement de l'aile nord-est à la fin du IIIe s. ap. J.-C. en fait un bâtiment qui reprend la largeur de la construction de la phase E (env. 5 m), mais gagne en longueur (env. 20 m).
Trois tranchées d'épierrement permettent de restituer des murs de refend qui scindent l'aile nord-est en quatre pièces de dimensions assez semblable. On a déjà évoqué le mur FAN3971 (TR3716), situé dans la partie nord-ouest. Sa position stratigraphique n'est pas assurée (il a été vu seulement lors du dernier décapage mécanique de fin d'opération). Mais il est compris entre les murs qui encadrent au nord-est et au sud-ouest l'aile nord-est aux phases E et F. Toutefois, sa situation est a priori incompatible (vu la proximité) avec le mur MR2168, dont on a vu qu'il disparaissait à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Il est donc logique de penser qu'il a plutôt été érigé à la phase F. Comme on l'a vu plus haut, il sert alors d'appui aux murs FAN3829 (TR3730) et FAN3938 (TR3668) (jonction en baïonnette sur la façade nord-est). Plus au sud-est, la tranchée TR3726 (FAN3935) coupe le terrazzo SL2282. Même si le mur a pu être bâti dès la phase E, il est visiblement toujours en élévation au début du IVe s. ap. J.-C. Enfin, dans la partie sud-est du bâtiment, on trouve une dernière tranchée de récupération nord-est/sud-ouest (TR3678). Sa position stratigraphique est elle aussi soumise à caution. Néanmoins, comme la tranchée TR3716, elle est bornée par les murs nord-est et sud-ouest du bâtiment. Le mur qu'elle permet de restituer (FAN3960) a été mis en place soit à la phase E soit à la phase F. Dans le premier cas, il a pu être conservé jusqu'au IVe s. ap. J.-C. Si tous ces murs étaient bien en fonction à la phase F, on avait alors quatre pièces dont les dimensions sont les suivantes (hors murs, du nord-ouest au sud-est) :

- 2F-3: 4,6 x 3,5/4 m
- 2F-4: 4 x 3,9 m
- 2F-5: 4,7 x 4 m
- 2F-6: 4,7 x 4 m.

On a affaire à des surfaces proches. Les sols de trois de ces pièces ont pu en partie être mis au jour. Il s'agit de sols de béton de tuileau. Leur état de conservation était assez médiocre, leur surface très dégradée et ils étaient détruits sur une bonne partie de leur emprise. L'un d'eux est conservé sur la partie nord-ouest de la pièce 2F-3 (SL2282) (*supra* fig. 412 a). Le sol atteint une épaisseur de l'ordre de 10 cm. Il n'est pas assis sur un radier organisé. Mais, on trouve dans la masse de béton des éléments qui proviennent en partie de récupération : quelques pierres de petit calibre, des graviers, mais également une série de tesselles de mosaïque qui n'étaient pas en surface mais bien dans la masse du sol. Plus au sud-est, on retrouve le même sol (partie nord-ouest de la pièce 2F-5 (le même numéro d'Us lui a été attribué malgré la séparation spatiale). Enfin on retrouve un sol équivalent (SL3664), de même facture, dans la pièce sud-est 2F-6 (fig. 414 a). Comme on l'a vu pour la phase précédente (*supra* ensemble 2 phase E), certaines des couches sous-jacentes aux sols de béton (fig. 414 b) sont mal calées chronologiquement : soit il s'agit de remblais et de sols de la phase E, soit il s'agit d'installations précédant la mise en place des sols de béton (remblais Us 3675, Us 3674, Us 3933, SL3932). Ces sols de béton constituent les seuls vestiges en place des aménagements internes de la phase F.




**Figure 414 a** Sol construit SL3664
**b** Coupe du sol SL3664 et des remblais Us 3675 et Us 3674

### 5.2.4. La cour et sa galerie périphérique (2F-6)

Comme pour les phases précédentes, on retrouve une cour centrale au sein de l'ensemble 2 (*supra* fig. 411). Toutefois, celle-ci change encore de morphologie. À l'instar de l'aile nord-est, elle s'étend vers le nord-ouest, sur la partie sud-est du bâtiment de façade mis en place à la phase précédente. L'ensemble de la cour est couvert par un remblai de terre (Us 2390) qui prend appui sur les couches plus anciennes. Le mobilier céramique qu'il a livré date du IIIe s. ap. J.-C. Il a donc été mis en place après le début de la phase E. il s'agit selon toute vraisemblance de la couche préparatoire aux aménagements de la phase F. Mais cette préparation implique l'arasement d'une grande partie des niveaux plus anciens, au moins dans la cour (planche n°24). Les niveaux de sol proprement dits de la cour n'ont été perçus que sur un unique lambeau dans le secteur de fouilles 33. Là où la séquence stratigraphique est la plus complète. C'est un simple sol de terre (SL2234), posé sur le remblai Us 2281 (équivalent de Us 2390 ?). La couche Us 2281 contenait du mobilier céramique de la fin du IIIe s. ap. J.-C. Ailleurs, sur le remblai Us 2390, on trouve directement la couche de démolition Us 2219, datée du IVe s. ap. J.-C.
La cour 2F-6 est bordée par des galeries sur trois de ses côtés (MR2221, MR2397 et MR2392). La partie découverte occupe un espace allongé d'un peu plus de 17,2 x 5,2 m. Au nord-est, on assiste à la mise en place du mur MR2221. Il présente la même facture que le mur MR2169 : moellons bruts ou équarris de grès, organisés en double parement avec bourrage interstitiel,

le tout lié au mortier de chaux (fig. 415). Par contre, contrairement à MR2169, il ne s'appuie pas sur l'arase d'un mur plus ancien. Il constitue bien une création tardive, sans état antérieur. Il est peu fondé : on observe un simple blocage de pierres plutôt de petit calibre (5/15 cm). Les vestiges de ce blocage permettent de suivre le mur au sud-est jusqu'à sa jonction avec le mur MR2397. Le mur MR2221 est parallèle au mur MR2169, dont il est séparé d'environ 1,30 m. L'espace longiligne ainsi défini (environ 19 m de long) apparaît comme une galerie latérale. On ne peut dire s'il s'agit d'un passage ouvert, auquel cas le mur MR2221 serait plutôt un stylobate, ou d'un couloir d'accès fermé. Dans la partie nord-ouest de la galerie (secteur de fouilles 33), la séquence stratigraphique était mieux conservée. On a pu observer des lambeaux du sol de béton de tuileau (SL2259) qui couvrait la galerie. Il est posé sur une couche de limon noir peu épaisse, qui est probablement un sol intermédiaire (Us 2260) et sur un remblai de sable orangé installé visiblement seulement à l'intérieur de la galerie.




**Figure 415** Vue générale de l'amorce de la galerie nord-est

Comme le mur MR2169, MR2221 se perd avant sa jonction éventuelle avec le mur MR2170 (limite sud-est du bâtiment nord-ouest). Or, tangent avec la projection de la bordure sud-ouest du mur MR2221, on trouve un vase complet en place, fiché dans le sol (fig. 416 a). Il s'agit d'un modèle réduit de cruche en pâte claire (fig. 416 b) dont la datation reste incertaine. Initialement, le vase a été associé au sol du IIIe s. ap. J.-C. SL2327. Il s'agit en fait du premier niveau où le vase a été perçu, mais il paraît difficilement compatible avec ce niveau d'atelier. Il ne présente aucune possibilité fonctionnelle (goulot étroit, taille très réduite, pâte plutôt fragile…) qui pourrait en faire un aménagement de l'atelier. Il faut plutôt voir un enfouissement plus tardif, dont le creusement (étroit) n'a pas été perçu dans le remblai d'installation de la phase F. La proximité avec le mur MR2221 et la spécificité de la poterie (miniature), de l'avis des céramologues, font envisager un dépôt votif, enfoui lors de la fondation des constructions de la phase F.

Au sud-est, un nouveau mur est bâti au sein du remblai Us 2390 (MR2397). Il jouxte le mur MR2396 qui fermait le bâtiment sud-est de la phase précédente, et qui a été démonté à cette période (fig. 416 c). Il est très mal conservé. Il ne reste qu'une partie de son blocage de fondation, peu profond (pierres locales brutes liées au mortier). Néanmoins, il semble qu'il ne dépasse pas les murs MR2221 au nord-est et MR2392 au sud-ouest. Il est probablement chaîné avec ces deux constructions (arases des murs perturbées et peu lisibles), formant la continuité de la galerie de la cour dans sa partie sud-est (*supra* fig. 411). Il est en effet séparé du mur sud-est de l'ensemble 2 d'environ 1,8 m (murs MR3509 et MR2772, épierrement

au IVe s. ap. J.-C.). Cette largeur est supérieure à celle de la galerie nord-est, mais elle se retrouve sur la galerie sud-est. Aucun niveau de sol n'est conservé. Les murs MR3793 et MR3802 ont potentiellement pu appartenir à cette phase. Leur calage stratigraphique reste incertain. Toutefois, il serait étrange de trouver deux murs de refend au sein d'un espace si peu large, que l'on interprète plutôt comme une galerie. On les associe plutôt avec la phase précédente.










**Figure 416 a** Découverte d'une cruche en pâte claire dans un contexte de sol d'atelier
**b** Cruche en pâte claire. Dépôt votif ?
**c** Coupe du mur MR2397

Du côté sud-ouest, on trouve la fondation d'un mur (MR2392) qui définit lui aussi un espace allongé (largeur environ 1,80 m) le long du bord sud-ouest de l'ensemble 2 (FAN3886/TR2162). On a déjà évoqué ce mur lors de la description des vestiges de la phase D (IIe s. ap. J.-C.). En effet, il est bâti sur l'arase (fondation) d'un mur de galerie de cette période (MR3983, cf. ensemble 2, phase D) (fig. 417 a). Du mur MR2392, il ne reste que la fondation : un blocage de pierres locales brutes, sans liant. On le suit au sud-est jusqu'à sa jonction avec le mur MR2397. Dans sa partie sud-est, sa fondation ne repose plus sur l'arase de MR3983 qui s'interrompt avant. La partie nord-ouest reste incertaine : la cave du XXe s. a détruit tous les vestiges anciens dans cette partie de l'ensemble 2. Comme on l'a déjà évoqué lors de la description du bâtiment nord-ouest, deux options sont possibles. Le mur – et la galerie – se prolonge jusqu'au bâtiment nord-ouest. Mais dans ce cas, cela suppose probablement que l'angle sud-ouest du bâtiment a été rebâti pour que le mur MR2392 vienne y prendre appui. L'autre possibilité est que cette galerie, quelle que soit la forme qu'elle

prenne, ne s'étende pas jusqu'au nord-ouest. Cette interruption permettrait, entre autres, de faciliter le passage vers la cour depuis le passage 2F-2.
En outre, une galerie moins longue serait également compatible avec les bâtiments du IIIe s. ap. J.-C. (phase E). Le mur pourrait alors avoir été érigé à cette période. Ce qui expliquerait plus facilement la continuité de bâti entre le mur MR2392 et le mur MR3983 du IIe s. ap. J.-C. Le tronçon conservé de MR2392 présente un aménagement particulier. En effet, à environ 1,5 m au nord-ouest de la jonction avec MR2396, on trouve une base de pilier (Us 2393) constituée d'un grand bloc de grès taillé en réemploi (fig. 417 b). Il est posé sur une fondation en fragments de tuiles. Cette dernière, très dissemblable du reste de la fondation de MR2392 paraît la recouper. On n'a la trace que d'une de ces bases. Mais la fondation du mur est très mal conservée plus au nord-est. Est-ce un aménagement d'origine ou une modification ? Dans ce dernier cas on pourrait avoir ici la trace de l'éventuel réaménagement à la phase F, d'un mur préexistant à la phase E. La présence de cette base nous incite à voir sur le côté sud-ouest de la cour une galerie ouverte.

**Figure 417 a** Mur MR2392 construit sur l'arase de fondation du mur de la phase D, MR3983
**b** Pilier Us 2393







Le mur MR2392 est longé sur son côté nord-est par un caniveau (CN2394) que seul un tronçon conservé a permis d'observer (fig. 418). Il ne reste qu'une assise de pierres perturbée de chacun des piédroits. Ils flanquent un creusement à fond plat et bord droit d'environ 60 cm de large ; la profondeur estimée devait atteindre au moins 40 cm si on considère le niveau des fondations. Aucune de ses deux extrémités n'a été clairement reconnue. On suppose qu'au sud-est il vient dans l'angle des murs MR2392 et MR2397. Au nord-ouest, on le perd au niveau de la cave du XXe s. le plus probable est qu'il ait pour fonction de collecter les eaux de ruissellement des toitures des bâtiments ceinturant la cour – et de la cour elle-même. En conséquence l'évacuation finale devait se faire via les caniveaux de la voie interne à l'îlot qui borde l'ensemble 2 au nord-ouest.
Au nord-ouest de la cour, dans l'emprise de la partie sud-est du bâtiment actif au IIIe s. ap. J.-C. (phase E) on trouve une série de creusements que nous avons déjà évoqués (FS2225, FS2242, FS2275 : cf. ensemble 2 phase E). En effet, leur position stratigraphique ne permet pas d'avoir la certitude que ces fosses sont associées à la phase E. Toutefois, les déchets et le mobilier associés à la métallurgie le suggèrent : cette partie de l'ensemble 2 accueille une telle activité à cette période. Deux autres creusements prennent place dans cette partie de la cour 2F-6. D'une part, un trou de poteau (TP2236) a été mis au jour non loin de l'angle de la galerie nord-est et du mur MR2170. Il reste isolé et il est difficile d'en connaître la fonction. D'autre part, une petite fosse ovale (FS2235) recoupe le sol SL2234, au dessus de la tranchée d'épierrement d'un mur du IIIe s. ap. J.-C. (MR2168). Comme on l'a vu, elle a livré deux monnaies du IIIe s. ap. J.-C. dont une des années 271-274 ap. J.-C. (Tetricus).

**Figure 418** Vestiges du caniveau CN2394




Enfin, la cour est pourvue de deux aménagements similaires (Us 2226 et Us 2296). Il s'agit de constructions quadrangulaires d'environ 1,15 x 1 m en plan. Elles sont conservées sur 30 à 40 cm de haut. Installées dans le remblai Us 2390, elles sont constituées de 3 assises de pierres locales (grès) équarries ou brutes, liées au mortier de chaux simple ou au mortier de tuileau. Elles sont parementées plus ou moins grossièrement sur leurs quatre côtés. Il s'agit de supports positionnés au sein de la partie sud-est de la cour (fig. 419). Si on interprète cette partie de l'ensemble 2 comme une cour d'agrément ou/et d'apparat (galerie), on est alors tenté d'y voir les emplacements de statues. Mais la destination de ces bases reste incertaine.

**Figure 419 a** Les bases de piliers Us 2226 et Us 2296
**b** Us 2226
**c** Us2296









### 5.2.5. Synthèse

S'il est perceptible, l'état de l'ensemble 2 à la phase F reste incertain sur de nombreux aspects. Les vestiges de la partie sud-est (cour et aile nord-est) sont mieux conservés et plus faciles à appréhender.
Au nord-ouest, on suppose la présence d'un corps de bâtiment (2F-1) dans la continuité de la partie nord-ouest de celui qui a été bâti à la phase précédente. Sa partie sud-est est détruite au profit de la cour centrale. Le passage au sud-est (2F-2) est très probablement maintenu, de même que le puits engagé. Au nord-est, l'aile construite au début du IIIe s. ap. J.-C. est maintenue, mais en partie réaménagée. Elle est agrandie sur ses extrémités nord-ouest et sud-est, gagnant sur les anciens bâtiments du IIIe s. ap. J.-C. L'aménagement intérieur est assez soigné : on y trouve des sols en béton de tuileau dans au moins trois de ses quatre pièces. Elle donne sur une cour qui occupe le reste de l'ensemble 2. Cette dernière est bordée sur trois côtés par des galeries. On ignore si ces dernières sont fermées à la manière d'un couloir de liaison ou si elles forment un péristyle. Deux arguments vont dans le sens de cette dernière option. D'une part, sur le mur sud-est, on a retrouvé les vestiges d'une base de pilier. D'autre part, il n'existe pas de bâtiment arrière comme c'était le cas par exemple au IIe ou IIIe s. ap. J.-C. L'aile nord-est est le corps de bâtiment nord-ouest sont joints directement. Les galeries ne permettent pas spécifiquement de joindre des bâtiments séparés par une cour. Elles donnent plutôt l'impression de ceinturer une cour, sans autre utilité que l'agrément. La partie sud-est de la cour accueille d'ailleurs deux constructions que l'on est tenté d'interpréter comme des bases de statues. Il est possible que la galerie sud-ouest ne s'étende pas jusqu'au bâtiment nord-ouest mais laisse un espace qui facilite l'accès à la cour depuis la rue au nord-ouest. La cour formait-elle un ensemble homogène ? Ou bien avions nous un espace dédié à l'agrément au sud-est (galerie, statues ?), tandis que la partie nord-ouest de la cour avait une destination plus fonctionnelle ?
Le mobilier collecté hors de la céramique et de la faune provient en grande majorité de la couche de démolition Us 2219, qui recouvre une grande partie de la cour. On y trouve une proportion non négligeable d'éléments de décors architecturaux. Plusieurs lots d'enduits peints y ont été mis au jour :

- Us 2217 (nettoyage surface de Us 2219), 1/3 de caisse : quelques fragments avec aplats blancs et rouges, un fragment avec motif
- Us 2219 : deux caisses, proche du décor L ?
- Us 3665 : 2,5 caisses, décor M

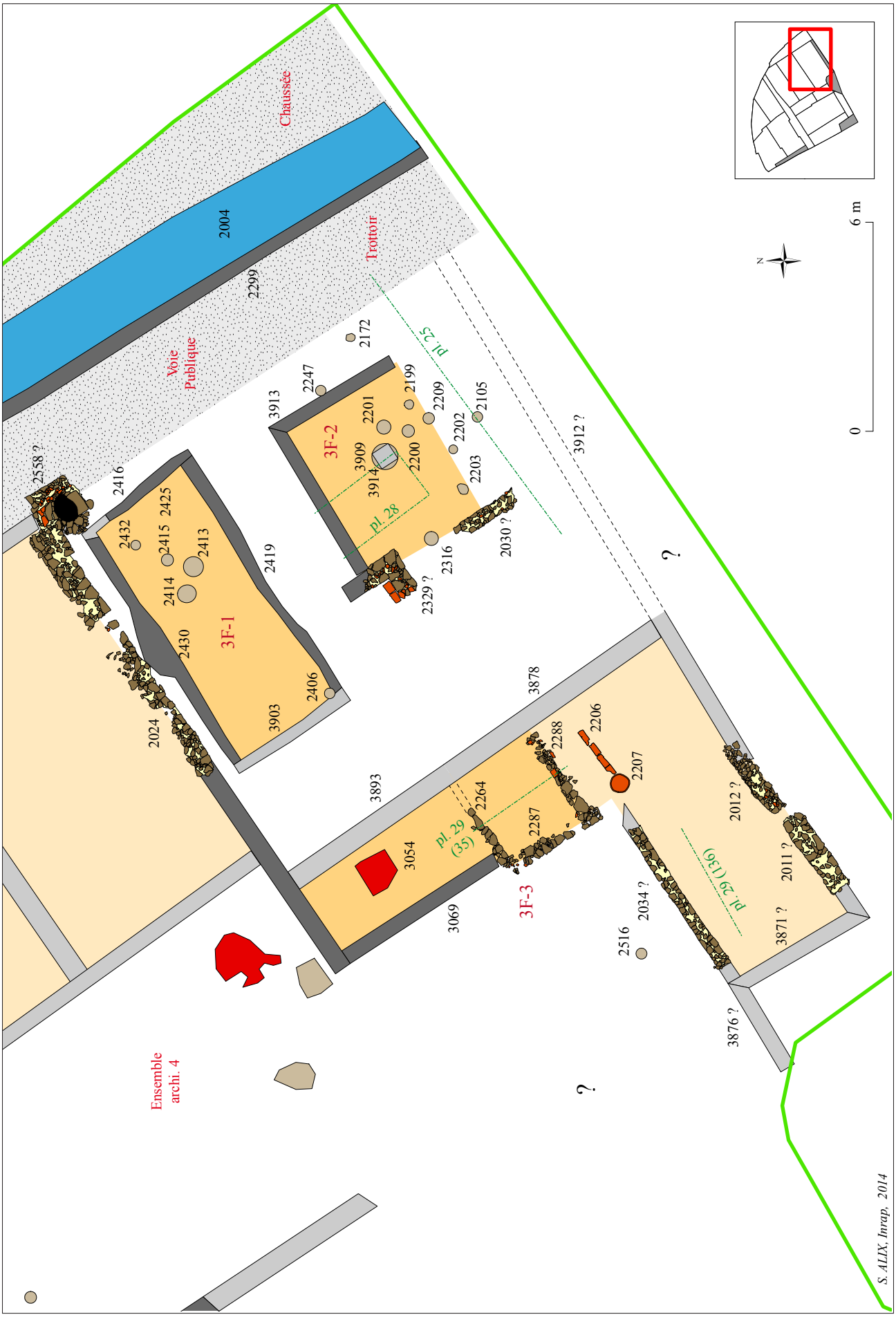
Pour Julien Boislève (cf. Vol. 3, Étude des enduits peints), avec l'Us 2219 on a affaire à des décors figurés avec palette très variée et motif fin. La position stratigraphique de l'Us 3665 (fond ou sous Us 2219, au contact des couches anciennes cf. *supra*) laisse un doute sur son appartenance chronologique. Les enduits fins rouges de l'Us 3665 évoquent plus le Ier s. ap. J.-C. Des éléments lapidaires viennent s'y joindre, notamment des décors en marbre, y compris une corniche.
Pour le reste on est dans le registre domestique (quincaillerie, serrurerie, vaisselle en verre). On trouve également plusieurs éléments du domaine personnel (aiguilles en os, deux bagues en bronze). On trouve tout de même quelques rejets de métallurgie (coulures et chûtes de tôles de plomb, ainsi que de coulure de bronze), indices par trop légers pour témoigner à eux seuls d'une activité. L'ensemble 2 renvoie plutôt l'image d'un habitat assez soigné avec des parties visiblement dédiées à l'agrément.
Du point de vue des datations, les couches d'installations contiennent du mobilier céramique datable du IIIe s. ap. J.-C. stratigraphiquement les niveaux de sol, les remblais et les nouveaux murs scellent ou recoupent des aménagements qui ont été actifs au IIIe s. ap. J.-C. On est en présence d'une reprise plutôt située dans la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C., probablement dans le dernier tiers. Les monnaies apportent quelques

éléments plus précis. On ne trouve aucune monnaie postérieure à 270-71 ap. J.-C. dans les niveaux en place de la phase E. On retrouve encore une fois cette date, comme dans le cas de l'ensemble 1. A l'inverse, les niveaux de la phase F ont livré des pièces du règne de Tétricus ou postérieures : démolition Us 2219, fosse FS2235, nettoyage Us 2217, tranchée d'épierrement TR3724 d'un mur de la phase E du bâtiment nord-ouest, remblai Us 2381, sous-jacent du sol SL2234). Dater l'abandon de l'ensemble pose problème. Le mobilier céramique des niveaux de démolition ne montre pas de marqueurs de la deuxième moitié du IVe s. ap. J.-C. ou plus tardifs. Le mobilier collecté est toujours très marqué par les ensembles ayant déjà cours au IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, des monnaies du IVe s. ap. J.-C. ont été découvertes dans les tranchées d'épierrement (TR3668 : Aes IV de 387 ap. J.-C., Us 2773 : nummus de Constantin de 320 ap. J.-C.). Comme pour l'ensemble 1, on est tenté de dater cet état entre la Tétrarchie et le milieu du IVe s. ap. J.-C.

## 5.3. L'ensemble 3 à la phase F : réoccupation et artisanat lié à la faune

L'ensemble 3, à la fin du IIIe s. ap. J.-C. est totalement remanié (planche 7, fig. 420). Si la rupture entre les bâtiments occupés au IIe et IIIe s. ap. J.-C. est nette, on a évoqué plus haut les incertitudes qui pèsent sur la datation de ce remaniement architectural (cf. § 4.3., ensemble 3, phase E). En effet, le mobilier céramique pose toujours le même problème de datation pour la fin du IIIe s. et le début du IVe s. ap. J.-C. : on ne trouve pas de marqueurs qui distinguent clairement la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. du début du IVe s. ap. J.-C. Toutefois, les structures que nous jugeons pouvoir associer à la phase F ont livré ce type de mobilier céramique, mais il recoupe également des niveaux mis en place et actifs au IIIe s. ap. J.-C. Par ailleurs, si on trouve des monnaies résiduelles du Ier s. ap. J.-C., certaines datent de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. L'une d'elle au moins est clairement postérieure à 270 ap. J.-C., date après laquelle on retrouve les changements architecturaux de la phase F. Par ailleurs, un sol recouvert d'ossements de faune (*infra*), a été daté du début ou de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. par trois analyses C14 distinctes. Enfin, du point de vue céramique rien n'indique que les structures mises en place soient médiévales.
Tout ce qui constituait dans l'état des phases D et E le corps de bâtiment nord-est est en grande partie détruit et remplacé par deux petites unités. Dans l'ancienne partie nord-ouest du bâtiment (3F-1) s'installe une petite construction sur sablières basses. Dans la partie sud-est (3F-2), on voit également s'ériger une petite unité bâtie, également sur sablières basses (ou murets) et poteaux. Mais elle s'appuie peut-être sur une partie des éléments architecturaux internes du bâtiment antérieur. Peut-être juste pour reprendre leur arase comme solin. L'agencement de la moitié sud-ouest (3F-3) est plus incertain. De nouvelles constructions légères (sablières sur solin ?) viennent s'installer sur l'emplacement de la galerie arrière du bâtiment de l'état IIe-IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, elles semblent s'appuyer sur le mur arrière de ce dernier, même s'il est en grande partie détruit. Par ailleurs, il n'est pas impossible que la partie sud-est du bâtiment arrière de l'état IIe-IIIe s. ap. J.-C. ait été conservé. On aurait alors un ensemble bâti en L, donnant sur un espace ouvert au sud-ouest.

**Figure 420** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phase F



### 5.3.1. L'espace 3F-1 : un bâtiment sur sablières basses

La partie nord-ouest du bâtiment principal de l'état des phases D/E est visiblement entièrement détruite. Seul reste probablement le mur arrière réemployé dans les constructions de la partie sud-ouest (cf. *infra*). À la place, on trouve un bâtiment quadrangulaire plus petit que la pièce d'origine. Il est matérialisé uniquement par des petites tranchées qui correspondent au démontage de solins de sablières basses. Elles recoupent le sol de béton de tuileau du IIIe s. ap. J.-C. C'est surtout visible sur les côtés de l'ancienne pièce de la phase E (dans la partie centrale le béton de tuileau est très largement détruit). On ne dispose, outre ces traces de solin, que de quelques structures en creux. Aucun sol n'est conservé pour ce bâtiment (fig. 421 et 422 a).
Le bâtiment occupe une emprise d'environ 8,4 x 3,7 m, allongée du nord-est au sud-ouest. Il est donc limité par quatre empreintes de sablières : Us 2416, Us 2419, Us 2430 et Us 3903. Leur tracé est plus ou moins régulier (effondrement, recoupement) : leur largeur est d'environ 25 à 45 cm, pour une profondeur de 20 à 30 cm. La trace de sablière Us 3903 est peu marquée (tronquée ?), mais on la lit notamment au travers d'un reste de solin formé d'un blocage de petites pierres et de tuiles.
Des segments de ces solins se retrouvent ponctuellement dans les autres creusements.
Plusieurs autres creusements sont visibles à l'intérieur de la structure ou sur sa périphérie : Us 2406, Us 2413, Us 2414, Us 2415, Us 2425 et Us 2432 (fig. 422 b). Il s'agit soit de fosses soit de trous poteaux. Toutefois, leur position chronologique n'est pas assurée du fait de la stratigraphie : certains (ou tous) pourraient être plus tardifs. Il est difficile de savoir si certains peuvent correspondre à des supports architecturaux. C'est sans doute le cas pour Us 2425, qui se confond avec l'empreinte de sablière Us 2416, ou Us 2406, situé au niveau de l'angle sud-ouest. Les structures situées plus au centre du bâtiment n'ont pas une position qui rend évidente leur attribution comme support architectural.
Comme on l'a évoqué plus haut, la datation reste difficile, du fait de l'absence de marqueurs bien établis pour le début du IVe s. ap. J.-C. dans le mobilier céramique. La fosse Us 2414 a toutefois livré une monnaie à l'effigie de Tétricus II émise en 273 ap. J.-C. Par ailleurs, une bague attribuable à la première moitié du IVe s. ap. J.-C. (type Riha 24, inv. M1182) a été découverte dans la trace de sablière Us 2430. L'instrumentum est peu abondant. Dans la fosse Us 2414, toujours, deux outils tranchants en fer ont été mis au jour, attribuable au travail du cuir ou/et à la découpe de viande. Ils sont à mettre en rapport avec l'épandage d'ossement de boucherie (Us 2052) que l'on trouve dans le bâtiment 3F-2. Pour le reste, on trouve deux chutes de production de métallurgie (bronze et fer).

**Figure 421** Vue zénithale (photos redressées) de l'espace 3F-1





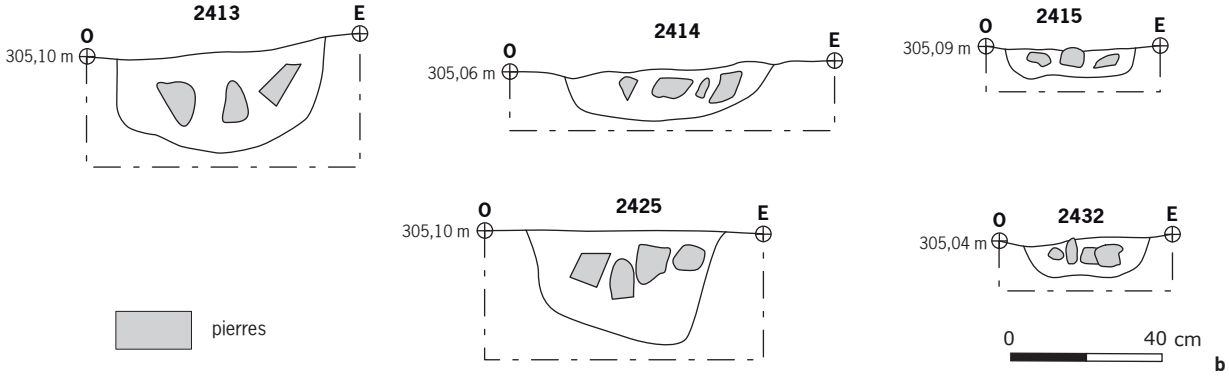




**Figure 422 a** Vue générale de l'espace 3F-1
**b** Profil des différents creusements de l'espace 3F-1

### 5.3.2. L'espace 3F-2 : un bâtiment lié à une activité de boucherie ?

Cette partie de l'ensemble 3 partage les mêmes problèmes de conservation et de datation que l'espace 3F-1. Les structures que l'on peut associer à la phase F sont situées immédiatement sous les terres végétales. D'une part, elles sont sujettes à des perturbations et des risques d'intrusion de mobilier ; d'autre part, leur position stratigraphique n'est pas toujours pleinement assurée : certaines structures pourraient être plus tardives.
Comme pour 3F-1, on retrouve ici un bâtiment sur solin et sablières basses, associé à une série de trous de poteaux et de fosses (fig. 423). Il prend place au sein de l'ancienne partie sud-est du bâtiment présent aux IIe et IIIe s. ap. J.-C., au nord-est de l'ensemble 3. Là aussi, cette position implique la destruction de cette part du bâti. Toutefois, la configuration des vestiges laissent penser qu'une partie des murs internes ait pu, soit être encore en élévation, soit que leur arase ait pu servir de solin pour les réinstallations de cette période.

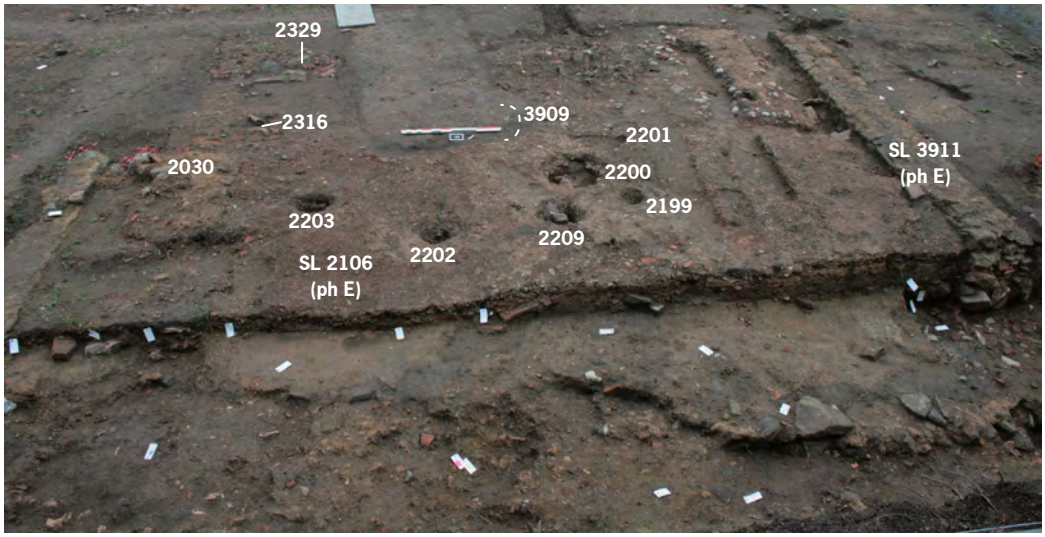
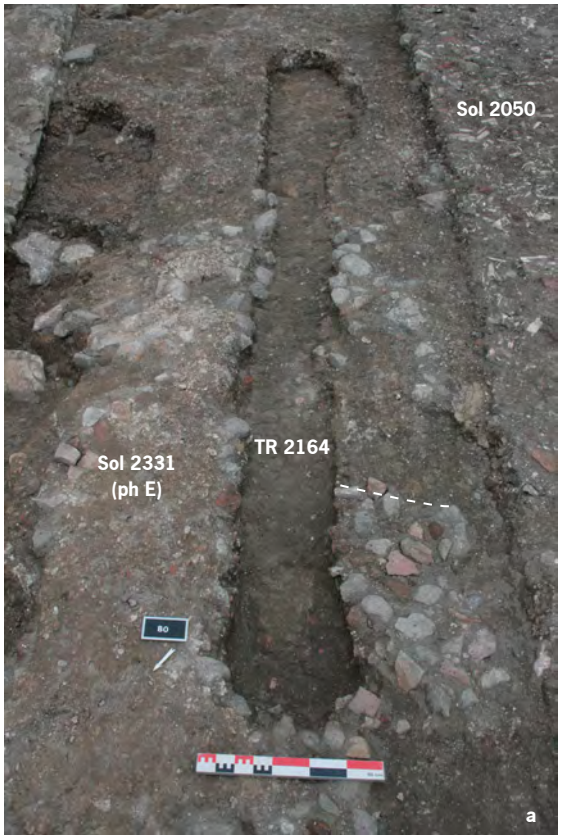
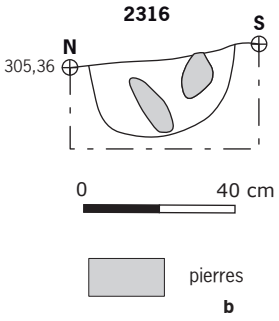



**Figure 423** Vue générale du secteur 20 (espace 3F-2) après enlèvement des couches tardives

Le plan du bâtiment est défini par une tranchée d'épierrement (TR2164, fig. 424 a) qui recoupe les sols de tuileau installés au IIIe s. ap. J.-C. Elle était bien visible au nord-est de l'espace suivant une direction nord-ouest/sud-est. Sur son extrémité nord-ouest, elle présente un retour vers le sud-ouest (même numéro d'Us). Son tracé est alors plus confus (perturbations et démolitions ultérieures. Toutefois, il semble qu'elle vienne aboutir au droit du mur MR2329. Son profil n'est pas régulier : sa largeur est d'environ 40 à 50 cm. Mais elle est peu profonde (10-15 cm). Son fond est plat et ses bords droits obliques ou verticaux. Comme pour l'espace 3F-1, on a très probablement affaire au démontage de solins soutenant des sablières basses. Ces cloisons limiteraient ce petit bâtiment sur les côté nord-est et nord-ouest. Sur le côté sud-ouest, on ne retrouve pas de trace de sablière ou de mur. Toutefois, le retour de la tranchée TR2164 aboutissant au niveau du mur MR2329 (phase E), on est tenté de restituer une cloison au niveau de cette construction. Elle pourrait se poursuivre par le mur MR2030 plus au sud-est. Comme on l'a évoqué plus haut, ces deux éléments, soit seraient réutilisés dans leur élévation, soit leur arase servirait d'assise à une sablière basse. Ces deux segments de maçonnerie ne sont pas jointifs (même à l'origine, cf. phase E, ensemble 3). On observe un trou de poteau entre les deux (TP2316) qui pourrait participer au support de l'architecture du bâtiment (fig. 424 b). La limite sud-est du bâtiment reste également problématique. En effet, là non plus on ne retrouve pas de trace d'un solin ou d'un mur. La tranchée TR2164 se termine au sud-est sur un creusement assez net sans laisser voir de retour éventuel vers le sud-ouest. Toutefois, il est possible que le bâtiment ait été ouvert sur ce côté. Parmi la série de trous de poteaux qui ont été mis au jour à l'intérieur du bâtiment, quatre pourraient correspondre au support d'une cloison en matériaux périssable et participer au support de la couverture : TP2199, TP2202, TP2203 et TP2209 (fig. 424 c et d). Ils ne sont pas alignés, mais légèrement décalés, formant un léger arc vers le sud-ouest. Toutefois, leur position vis-à-vis de l'extrémité sud-est de la tranchée TR2164 rend plausible leur interprétation comme vestige d'une cloison fermant au sud-est la construction. Ces poteaux recoupent le sol de mortier de tuileau du IIIe s. ap. J.-C. (SL2106).

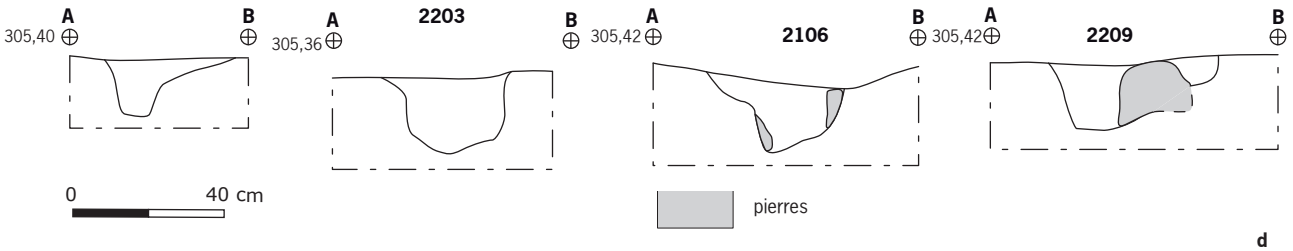
**Figure 424 a** Vue de la tranchée Us 2164 (FAN 3913) en cours de fouilles
**b** Profil du trou de poteau 2316
**c** Vue générale des poteaux de façade du bâtimen 3F-2 perçant le sol 2106 (ph. E)
**d** Profils des poteaux de la façade du bâtiment 3F-2 : 2199, 2202, 2203 et 2209









La destination des autres trous de poteau pouvant se rattacher à cet état (TP2105, TP2172, TP2200, TP2201et TP2247, fig. 425) reste incertaine. Leur emplacement ne permet pas d'inférer d'une fonction évidente ou supposée dans l'architecture du bâtiment. Presque au centre de la construction, on observe un creusement plus vaste (FS3909), qui n'a été perçu que dans un second temps. Il est en grande partie détruit par le sondage de diagnostic n°4 (planche 28). Il recoupe la tranchée d'épierrement de la petite cloison Us 2175 (phase E) et il a un temps été confondu avec. Son plan semble sub-circulaire (diamètre environ 75 cm), ses parois droites verticales et son fond plat (prof. 40 cm). Il pourrait s'agir de l'emplacement d'un poteau plus massif, ou d'un plot de fondation de pilier central, soutenant la couverture.

Contrairement au bâtiment de l'espace 3F-1, un niveau d'occupation de cette construction a été conservé (Us 2050). Il est endommagé et perturbé par les niveaux médiévaux/modernes qui se posent dessus. Il repose sur un remblai de terre peu épais (Us 2052, 10-20 cm) qui le sépare du sol de tuileau du IIIe s. ap. J.-C. Ces niveaux sont d'une morphologie proche de ceux qui les recouvre. Mais le niveau d'occupation a pu être identifié du fait de la présence importante d'ossements de faune sous la forme de centaines de fragments (fig. 426). Ils sont situés entre le mur MR2030 et la tranchée TR2164 qui les limite au nord-est. Ils matérialiseraient le sol intérieur du bâtiment. Ces niveaux avait été jugés comme médiévaux dans un premier temps (la forme et les dimensions du bâtiment sont proche d'une construction médiévale située au nord-ouest du site). Trois analyses C14 ont été réalisées sur trois fragments d'os différents (cf. Vol. 5 Annexes, Analyse C14). Elles donnent une date le plus certainement située au IVe s. ap. J.-C., plus probablement dans la première moitié du IVe s. ap. J.-C. Elles confirment l'appartenance du bâtiment à la phase F et indiqueraient un abandon vers la fin de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. Ces ossements n'ont malheureusement pas pu faire l'objet d'une étude en bonne et due forme dans le cadre de la post-fouille. Du fait de la datation a priori médiévale, la couche n'a pas été retenue dans les échantillons de faune à étudier. Ceux-ci ont été sélectionnés très tôt au début de la phase d'étude et privilégiaient l'Antiquité. Néanmoins, D. Cambou, archéozoologue pour l'inter région Grand Est sud, a pu mener un examen superficiel du lot. Il en ressort que près de 90 % semble constitué de bœuf (quelques éléments de porc et de cheval ont été vus). Par ailleurs, les restes sont triés : on retrouve toujours les mêmes parties : extrémités d'os long, côté, crâne (dans une moindre mesure ?), omoplate. Enfin, même en prenant en compte un éventuel piétinement, les os se présentent en assez petits fragments. Ces caractéristiques, en plus de la concentration inhabituelle infirment l'hypothèse de reste de consommation directe. Cela correspond plutôt aux restes d'une activité liée au traitement artisanal de la faune : abattage ou des activités qui se placent en aval dans la chaine opératoire de la boucherie, par exemple préparation pour la pelleterie, la tannerie, la tabletterie ou encore la fabrication de colle…

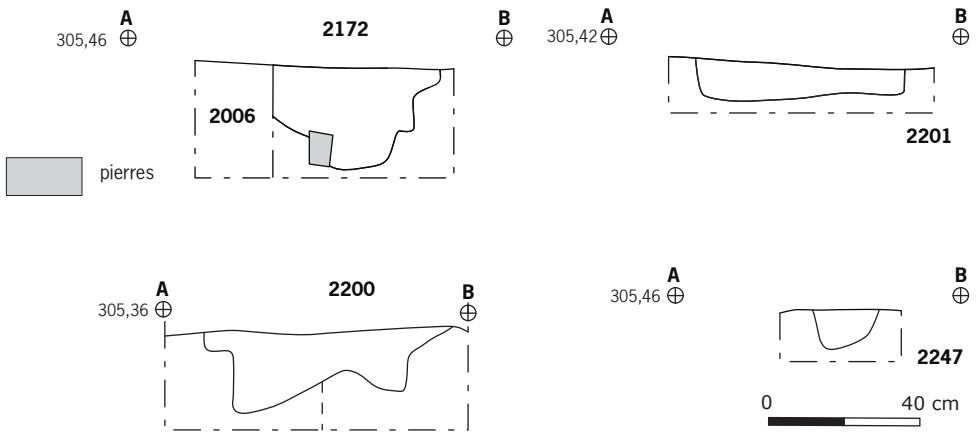



**Figure 425** Profil du trou de poteau 2172, 2200, 2201 et 2247



**Figure 426** Le sol 2050 au sud ouest de la tranchée 2164

### 5.3.3. Les réinstallations dans partie sud–ouest de l'ensemble 3 (espace 3F-3 à 3F-6)

Plusieurs aménagements de la partie sud-ouest de l'ensemble 3 peuvent être associés à la phase F, essentiellement par leur position stratigraphique et leur incompatibilité avec les installations de l'état IIe-IIIe s. ap. J.-C. Ils se situent dans la partie arrière du bâtiment principal de l'état des phases D/E. Ils se calent d'ailleurs dans les limites approximatives de la galerie qui occupait cet espace. Il est très probable qu'ils aient pris appui sur le mur sud-ouest du bâtiment principal (mur nord-est de la galerie), qui soit a été repris, soit est en partie conservé, malgré la destruction des pièces nord-est. Au nord-est de cet espace on trouve une tranchée d'épierrement (TR3068) peu profonde (10 cm) qui recoupe le sol de terre SL3055 (phase D/E). On la suit sur 2,9 m au nord-ouest de la tranchée d'épierrement TR3057 qui lui est perpendiculaire. On la perd ensuite, mais, dans son prolongement, on observe une petite construction en pierre sèche (MR3069) conservée sur environ 70 cm de long. Ces deux structures nous invitent à restituer la présence d'un solin de sablière qui viendrait se caler entre le mur FAN3894 (TR3057) – au moins en partie conservé – et un solin de sablière basse (Us 2264, cf. *infra* 3F-4) situé au sud-est. On aurait affaire à un solin d'une largeur de 45-50 cm, constitué d'un blocage de pierres brutes avec des fragments de tuiles. Sa présence permet de restituer un espace couvert (3F-3). Mais il faut alors admettre, comme pour l'espace 3F-4 (*infra*), que le mur FAN3893 (TR3750) était alors toujours en élévation ou a été repris, pour fermer la pièce. La pièce occuperait une emprise d'environ 5 x 2,3 m. Les niveaux de sols de cet espace n'ont pas été conservés. Une zone rubéfiée est présente toutefois au centre de cette pièce (FY3054). Elle doit correspondre à la présence d'un foyer. Elle se lit sur le sol d'argile SL3055 qui appartient à l'état de bâti des phases D/E. Mais on ignore si le foyer auquel elle correspond appartenait à ces phases ou résulte de la présence d'un foyer à la phase F. La nature de cet espace au IIe et IIIe s. ap. J.-C. (une galerie ouverte avec piliers) incite plutôt à retenir la seconde hypothèse. Immédiatement au sud-est de l'espace 3F-3, trois vestiges de solins ferment un petit espace (3F-4) qui correspond spatialement à l'emplacement d'une grande fosse tibérienne (FS3045) qui a provoqué l'effondrement d'un sol de tuileau du Ier s. ap. J.-C. (SL2250) et rendu la lecture des vestiges de cette zone assez délicate (confusion entre les limites du radier du sol et les restes perturbés des solins). Toutefois, après analyse il semble bien que nous ayons affaire à trois solins de sablières basses (Us 2264, Us 2287 et Us 2288, fig. 427 et 428). Ils sont constitués de pierres brutes et de fragments de

tuiles, organisés en un double parement grossier ou blocage simple. Le solin Us 2264 est le plus clairement lisible. Il s'installe sur une tranchée d'épierrement (TR3986) et se distingue bien des vestiges du sol de tuileau SL2055. Les deux autres structures bâties s'en détachent moins. Pour le solin Us 2288, on observe en surface une série de tegulae posées à plat sur un blocage sous-jacent. Comme pour 3F-3, il faut envisager le maintien d'un mur au niveau de la tranchée TR2049 (FAN3878), pour fermer la pièce au nord-est. Ce petit espace occupe une emprise d'environ 2,8 x 2,4 m. Là encore, les sols ne sont pas conservés : les installations coupent les niveaux des IIe-IIIe s. ap. J.-C.







**Figure 427 a** Le solin Us 2264
**b** Le solin Us 2288

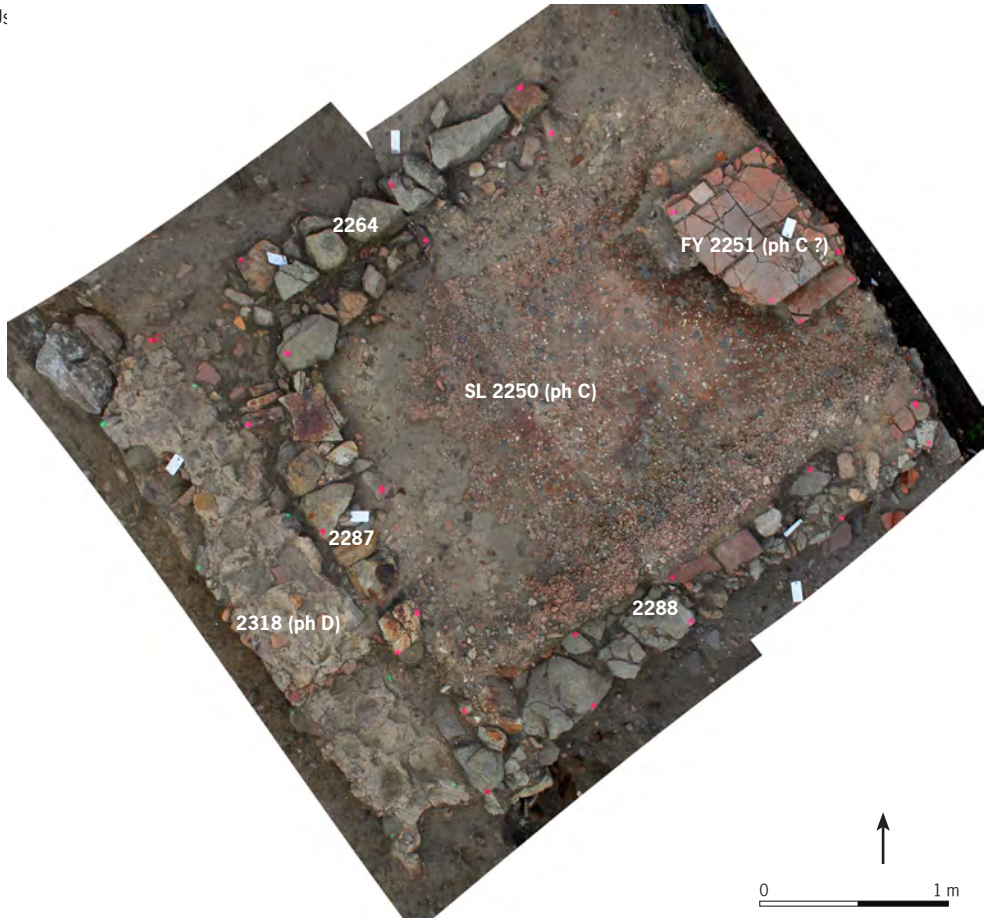



**Figure 428** Vue zénithale des solins Us 2287 et 2288

L'occupation de la zone sud-est de cette partie de l'ensemble 3 (3F-5) reste incertaine. Le mur MR2034, construit Ier s. ap. J.-C. reste actif au moins jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. Il était affleurant dans les niveaux d'abandon de la période antique. Potentiellement, il aurait pu continuer d'être utilisé à la fin du IIIe s. ap. J.-C. et au début du IVe s. ap. J.-C. Si c'est le cas, il faut alors probablement restituer un bâtiment formant un retour sud-ouest des constructions 3F-3 et 3F-4. Toutefois, cela reste purement hypothétique. Par ailleurs, on observe une petite installation hydraulique (fig. 429) au sud-est du solin Us 2288. Elle est constituée d'un fond d'amphore bétique Dressel 20 (Us 2207), enchâssée dans les niveaux des IIe/IIIe s. ap. J.-C. (les sols de la phase F ne sont pas conservés). Un conduit sud-ouest/nord-est long d'1,6 m construit à partir d'imbrices retournées (Us 2206) est situé au nord-est de l'amphore Us 2207. Les différences d'altitude prises sur le fond des imbrices ne sont pas très marquées, mais il semble que l'écoulement se soit fait depuis l'amphore : on aurait alors affaire à un trop plein, plutôt qu'à un conduit d'adduction. Le comblement de l'amphore a livré une série de « jetons » grossièrement retaillés dans des fragments d'amphores ou de poteries communes. On ignore la destination de cette installation. Si le mur MR2034 continue, à la fin du IIIe s. ap. J.-C. de fermer un bâtiment au sud-est de cette zone, alors elle se trouve plutôt en intérieur.

Le reste de l'espace sud-est de l'ensemble 3 (3F-6) ne présente pas de vestiges que l'on peut associer à la phase F. La seule structure pouvant potentiellement être rattachée à cette période est le trou de poteau TP2516, dont la position stratigraphique et chronologique reste incertaine. Il est probable qu'il faille voir ici un espace ouvert dans la continuité des phases précédentes (au moins C à E). Mais il n'est pas exclu que des structures légères n'aient pas laissé de trace.

**Figure 429** Canalisation Us 2206 et fond d'amphore 2207



### 5.3.4. Synthèse : l'ensemble 3 de la fin du IIIe s. ap. J.-C. au début du IVe s. ap. J.-C.

L'ensemble 3 voit s'opérer un remaniement complet à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Comme dans la plupart des cas pour la phase F, les marqueurs de datation clairs sont peu abondants. Toutefois, on sait que les vestiges que l'on a décrit plus haut s'installent sur les constructions qui étaient actives au IIIe s. ap. J.-C. On retrouve là encore quelques indices numismatiques qui plaident pour une occupation postérieure à 270 ap. J.-C. Quant à l'abandon, les marqueurs disponibles que l'ont a vu plus haut (bague Riha 24, analyses C14… cf. *supra*) permettent d'envisager un abandon au milieu du IVe s. ap. J.-C. De fait, on ne trouve pas de marqueurs chronologiques antiques clairement rattachés à la deuxième moitié du IVe s. ap. J.-C. De même, aucun mobilier visiblement médiéval n'a été mis au jour dans ces structures.
Les installations de la fin du IIIe s. ap. J.-C. sont situées sur l'emplacement du bâtiment principal en place au IIe/IIIe s. ap. J.-C. Au nord-est, on retrouve deux petits bâtiments sur sablières basses (avec solins) et poteaux. Leur position indique clairement que l'essentiel du bâti antérieur est détruit. Toutefois, pour celui situé au sud-est, on peut envisager qu'il prend appui sur une partie des murs internes de l'ancien bâtiment. Pour la partie sud-ouest, on voit également une réinstallation dans ce qui formait à la phase précédente une galerie à l'arrière du bâtiment principal. Là encore, on a affaire à des solins de sablières basses. Les bâtiments qu'elles supportent prennent appui sur un des murs de l'état précédent qui est, soit conservé malgré la destruction du bâtiment, soit repris. La construction sud-est de la partie arrière de l'ensemble 3 aux états précédents est peut-être maintenue. Dans tous les cas on peut se demander si les reconstructions de la fin du IIIe s. ap. J.-C. forment un ensemble cohérent. La partie sud-ouest ne correspond-elle pas alors à un ensemble bâti tourné vers un espace ouvert au sud-ouest ? Les deux bâtiments légers au nord-est pourraient dessiner de leur côté un ensemble fonctionnel cohérent.
En effet, si on ignore la fonction de la partie sud-ouest, quelques indices permettent d'associer les deux bâtiments nord-est à une activité de boucherie ou à des travaux en annexe de cette activité (préparation pour la pelleterie, la tannerie, la tabletterie ou encore la fabrication de colle…). En effet, le bâtiment 3F-2 a livré un sol recouvert de fragments d'ossements de bœuf spécifiques (cf. *supra*). Par ailleurs, deux outils de découpe ont été identifiés dans une des structures (Us 2414) de la construction 3F-1. Ils sont interprétés comme des outils en lien avec la boucherie ou le travail du cuir. On aurait donc là les vestiges d'une installation artisanale (avec ou sans habitat sur place ?) liée à la boucherie, installée sur un ancien bâtiment arasé à la fin du IIIe s. ap. J.-C. On notera que ces constructions et celles de la partie sud-ouest de l'ensemble 3 sont assez frustes. Elles diffèrent en cela des bâtiments érigés à la même époque dans l'ensemble 1 ou 2 dans le quart sud-ouest de l'emprise.

## 5.4. L'ensemble 4 à la phase F : des indices d'activité métallurgique

Comme on l'a déjà vu pour les phases D et E, la préservation des vestiges de l'ensemble 4 s'est avérée médiocre. Dans le secteur de fouilles 28 (partie sud-est du bâtiment « principal » de l'ensemble 4), presque toute la séquence stratigraphique est tronquée. À la fois par des remaniements des IIe-IIIe s. ap. J.-C. et, surtout, par une série de fosses de plantations denses et profondes qui ont largement oblitéré les niveaux supérieurs. Ailleurs (sect. de fouilles 30-31, 54 sud-est, 60 ouest) ce sont surtout les vestiges du Ier s. ap. J.-C. qui ont été préservés. Des niveaux IIe-IVe s. ap. J.-C., on saisit surtout les structures architecturales ; la plupart du temps par les tranchées d'épierrement des murs.
Pour la dernière phase d'occupation antique, les vestiges en place attestés sont très restreints (planche 7, fig. 430). Il s'agit essentiellement de structures en creux qui ont été épargnées de par leur nature. Toutefois, elles permettent d'attester d'aménagements de cette période au niveau de l'ensemble 4. Par ailleurs, des observations au niveau de la voierie publique au nord-est, apportent des indices sur la structuration de cet ensemble malgré les données lacunaires. Il est probable qu'une construction soit maintenue dans l'emprise du bâtiment nord-est en place au IIIe s. ap. J.-C. En outre le mobilier et les prélèvements permettent d'envisager qu'une activité de métallurgie ait pris place dans cet ensemble à la fin du IIIe s. ap. J.-C. et au début du IVe s. ap. J.-C.

### 5.4.1. Les structures associées à la phase F

Une petite série de structures mises au jour dans la partie sud-est du secteur 54 (pièce 4F-1) peuvent être associées à la phase F. Malgré leur faible nombre, elles apportent des informations précieuses sur l'activité dans cette zone.
Le seul élément construit conservé est une structure énigmatique. En effet, l'Us 2084 (fig. 431 a) est un aménagement légèrement excavé sur le fond duquel on a installé un sol fait essentiellement de fragments de tegulae. Le creusement d'installation est difficile à cerner. Il apparaît plus nettement au niveau du sol Us 2096/SL2087 (IIe-IIIe s. ap. J.-C.), mais son niveau d'ouverture initial se situait plus haut. Il recoupe le creusement FO2023, dont le comblement est daté du IIIe s. ap. J.-C (cf. *supra* ensemble 4, phase D/E). Il présente un plan plutôt elliptique bien qu'irrégulier du côté nord. Son profil est en cuvette avec un important replat au centre (prof. 15 cm). C'est sur cette partie plane qu'a été construit une sorte de sol, composé de plusieurs lits de tegulae réemployées, auxquelles viennent se joindre des plaques de terre cuite et quelques éléments lithiques, dont un bloc architectural (calcaire, moulure sur le côté et un angle). Si le niveau inférieur (fig. 431 b) tient plus du simple blocage et sert de radier, le reste de la construction est bien agencé. On a pris soin de positionner les fragments de manière jointive. Malheureusement, la partie conservée reste très lacunaire. Elle n'a été préservée que par sa position en fond de creusement. Son interprétation reste incertaine. Il ne s'agit pas a priori d'un foyer : les « dalles » ne présentent pas de traces de chauffe qui pourraient indiquer qu'il s'agit d'une sole. Faut-il envisager un petit bassin/ réserve d'eau, même si l'étanchéité d'un tel système n'est pas parfaite ? Il peut plus simplement s'agir d'un espace de stockage au sens plus général du terme : le fond d'un cellier domestique, ou une réserve de matériaux (en lien avec les indices de métallurgie ? cf. *infra*). Le comblement d'abandon est daté au moins de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (mobilier céramique IIIe s. ap. J.-C. et monnaie de 271 ap. J.-C.).

**Figure 430** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase F

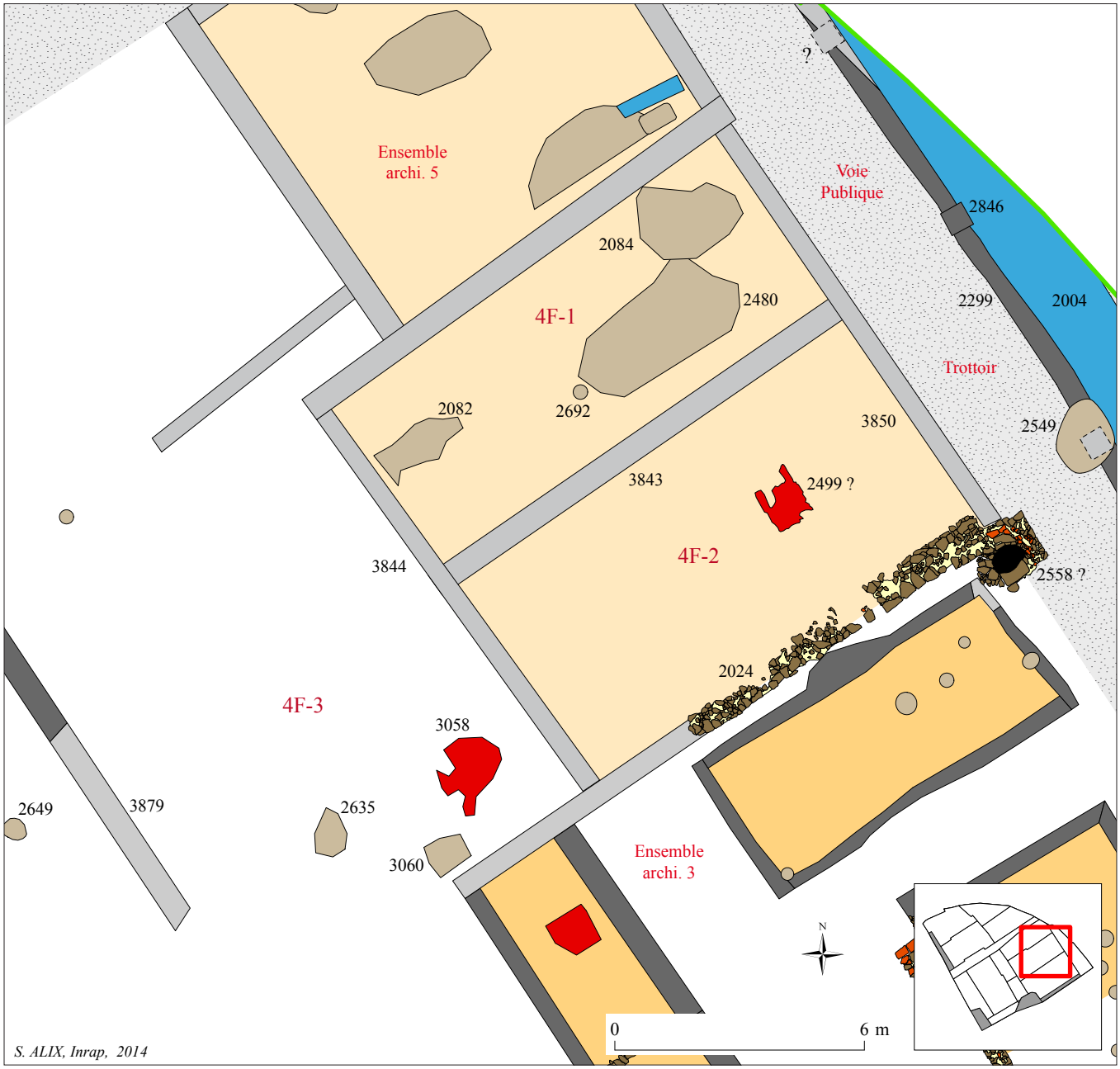


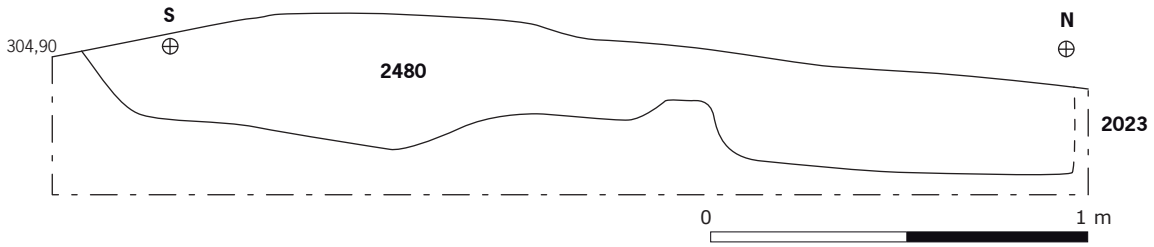
**Figure 431 a** La structure bâtie Us 2084
**b** « Radier » de la structure 2084






Une grande fosse a également été creusée dans cet espace (FS2480, fig. 432). Elle recoupe le comblement de la structure précédente. Son plan est grossièrement ovale (excroissance au nord). Elle mesure en plan près de 4,5 x 2 m, pour une profondeur de 30 cm environ. Elle possède un fond relativement plat et des bords droits verticaux ou évasés. Soit il s'agit de l'empreinte d'une structure qui a été démontée, soit plus simplement d'une fosse dépotoir à mettre en lien avec la destruction des constructions antiques. Là encore, son comblement a livré du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. et une monnaie de 271 ap. J.-C. Elle est donc contemporaine ou postérieure à la phase F ; sa position stratigraphique ne permet pas de trancher. Toutefois, elle n'a pas livré de mobilier datant d'époque médiévale ou moderne et on y a mis au jour des déchets liés à la métallurgie que l'on est tenté de relier à la phase F (cf. *infra*).

**Figure 432** Profil de la fosse 2084




Une autre fosse se retrouve dans la même situation stratigraphique. Il s'agit de la fosse FS2082. Elle perce le sol Us 2096/SL2087. Le mobilier céramique qui a été collecté renvoie à la période flavienne (phase C). Son creusement a atteint les niveaux de la phase C, sous le sol Us 2096/SL2087. Le mobilier peut provenir de là. Elle contient également des déchets de métallurgie, mais on ne sait s'il faut les relier à l'atelier de la phase C où à l'activité supposée de la phase F. Le creusement lui-même montre un plan allongé irrégulier d'environ 2,2 x 1 m. Son profil en cuvette est profond d'environ 20 à 30 cm.

Toujours dans la même configuration stratigraphique, on trouve le trou de poteau TP2692 (plan circulaire, 35 cm de diamètre, bords droits, fond plat).

Il perce également le sol Us 2096/SL2087. Il a livré du mobilier céramique qui correspondrait plutôt à la phase B (30-80 ap. J.-C.). Mais trois éléments de coroplastie correspondant à la production de Pistillus y ont été mis au jour. Cette structure est donc stratigraphiquement postérieure au IIe s. ap. J.-C. Son comblement est-il à dater de la fin de la phase E (abandon de l'atelier de Pistillus vers 270 ap. J.-C.) ou avons-nous affaire à des éléments rapportés lors de l'abandon des structures de la phase F ?

Parmi ces quelques structures, seule l'Us 2084 correspond à un aménagement en place. La position stratigraphique et le mobilier des autres structures ne permettent pas de les attribuer avec certitude à la phase F. Par ailleurs, pour deux d'entre elles, il s'agit de fosses qui peuvent dater de la démolition des bâtiments antiques (FS2082 et FS2480).

On signalera enfin la couche de démolition Us 2086 visible essentiellement sur la partie nord-est de l'ensemble 4 (au niveau du secteur de fouilles 54). Elle contenait de la céramique du IIIe s. ap. J.-C. et une monnaie de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (Tétricus, 271-274 ap. J.-C.). Par ailleurs, l'Us technique de nettoyage de cette partie de l'ensemble 4 (Us 2054) a également livré deux monnaies de Tétricus.

En dehors des structures décrites ci-dessus, on trouve très peu d'aménagements pouvant être associés à la phase F dans le reste de l'ensemble 4. Dans l'espace 4F-2, la presque totalité des couches postérieures au IIIe s. ap. J.-C. ont été détruites par des fosses de plantation

modernes. Les vestiges (perturbés) d'un foyer ont toutefois été mis au jour (FY2499, fig. 433). Comme on l'a vu pour la phase D/E, il est postérieur au remblai d'installation du bâtiment des phases D/E (Us 2255/Us 2256). Mais il peut dater potentiellement de la phase F également. Un petit creusement (FS2731, 35 cm de diamètre, prof. 30 cm), collé contre le mur MR2382, se trouve dans la même situation stratigraphique (sur les remblais Us 2255/ Us 2256). Là encore la position chronologique reste incertaine entre le IIe et le IVe s. ap. J.-C., voire au-delà (cf. *supra* ensemble 4 phase B/C). Les rares fragments de céramique sont résiduels (augusto-tibériens). Son comblement présente toutefois la particularité d'être presque entièrement composé de battitures.

**Figure 433** Le foyer 2499




Au sud-ouest de l'ensemble 4, deux autres aménagements relèvent de la phase F, ceux-ci avec plus de certitude. On a observé en effet, une tranchée d'épierrement nord-ouest/sud-est (TR2063, fig. 434 a) qui coupe des vestiges plus anciens (Ier-IIIe s. ap. J.-C.). La position stratigraphique de cette tranchée dans l'emprise de l'ensemble 4 ne permet pas de la dater avec certitude. Toutefois, plus au nord-ouest, le blocage de fondation du mur correspondant à cette tranchée (MR2375=FAN3879) est conservé (voir *infra* ensemble 5). L'agencement des couches permet de mieux le cerner (planche 36, cf. ensemble 5). Il est postérieur au niveau de cour empierré (SL2285) du IIIe s. ap. J.-C., mais l'arase du mur est scellée par un niveau de démolition (Us 2376). Ce dernier contient du mobilier céramique du IIIe s. ap. J.-C. À moins qu'il ne corresponde à une construction tardive au sein de la phase E, ce mur date donc très probablement de la phase F. Soit il s'agit d'une extension sud-ouest de bâtiments situés dans la partie nord-ouest des ensembles 4 et 5 ; soit nous avons affaire à un nouveau mur de clôture de cour sud-ouest. Dans le premier cas, la continuité du mur sur l'emprise de deux ensembles jusque là distincts, laisserait à penser que les réaménagements de la phase F amalgameraient ces deux ensembles en un seul. Si c'est la deuxième interprétation qui est retenue, les deux ensembles ont pu rester séparés. Mais l'ancienne limite sud-ouest des ensembles 4 et 5, qui semble perdurer depuis le Ier s. ap. J.-C. serait alors modifiée.

Enfin, au sud-ouest du mur FAN3879, la fosse FS2649 a été mise au jour. Elle présente un plan presque circulaire de 65 x 55 cm. Son sommet est entamé par des creusements postérieurs (fosses de plantation). Elle est conservée sur seulement 15 à 20 cm de profondeur (fig. 434 b). Le fond est plat et les bords droits verticaux ou évasés. Il s'agit visiblement d'une fosse

dépotoir. Elle est l'une des rares structures à avoir livré quelques fragments de céramique datés du début du IVe s. ap. J.-C. Le prélèvement effectué dans son comblement s'est avéré riche (à l'échelle du site) en battitures (66 g/l en test à l'aimant). On peut l'interpréter comme un petit dépotoir situé sur la périphérie sud-ouest de l'ensemble 4, soit à l'extérieur des bâtiments, soit à l'extérieur même de la cour, selon l'interprétation donnée au mur FAN3879.




**Figure 434 a** La tranchée 2063, recoupant les sols d'un bâtiment antérieur de l'ensemble 4 **b** Profil du fond de fosse 2649

### 5.4.2. Synthèse : maintien d'un ensemble bâti avec une activité métallurgique ?

On le voit, les structures potentiellement associées à la phase F sont peu nombreuses. Il reste toutefois indéniable que ce secteur de l'emprise est occupé à la fin du IIIe s. ap. J.-C. et au moins au début du IVe s. ap. J.-C. Une structure bâtie accueille-t-elle ces aménagements ? Le bâtiment des II-IIIe s. ap. J.-C. est-il encore en place ? Ni les rares murs conservés (segment de la façade MR2382) ni les tranchées d'épierrement ne permettent d'apporter des indices de réponse.
Toutefois, on sait que la voie publique (qui borde au nord-est l'ensemble 4) est refaite à la phase F (cf. *infra* § 5.7.). Parmi les aménagements de la voie associés à cette période, on note la présence d'une fondation de pilier (Us 2846), constituée de blocs taillés réemployés. Elle est située au niveau du mur MR2299 séparant le trottoir du grand fossé (FO2004) qui remplace l'égout construit sous les Flaviens. Il induit qu'une partie au moins du trottoir était couverte. Ce plot de fondation se trouve dans l'axe du mur central du bâtiment nord-est de l'état des IIe-IIIe s. ap. J.-C. (FAN3843, TR2590). Dans l'axe du mur sud-est (MR2024), on trouve, toujours sur le tracé du mur de soutènement MR2299, une fosse étroite et profonde (FS2549). Si cette dernière n'est pas plus tardive (datation incertaine), elle pourrait correspondre à l'emplacement d'une autre fondation de pilier (récupéré celui-ci). La limite d'emprise ne nous a pas permis de vérifier si une autre base en place ou un autre creusement était présent dans l'axe du mur nord-ouest (FAN3841/TR2093) de l'ensemble 4. Néanmoins, le plot Us 2846 (et la coïncidence du creusement FS2549) permettent de restituer une couverture du trottoir à l'aplomb de la façade nord-est de l'ensemble 4. Ce qui implique l'existence d'un bâtiment dans la partie nord-est de l'ensemble 2 pour soutenir l'autre bord de la couverture. À l'inverse, plus au sud-est, l'ensemble 3 ne paraît pas conservé en tant que tel. À la fin du IIIe s. ap. J.-C., des installations plus légères (petits bâtiments sur sablières basses) semblent prendre la place des bâtiments des phases précédentes. Or,

on ne trouve pas de base de pilier (ou de creusement d'épierrement pouvant leur correspondre) dans cette zone.
Même si on déduit la présence d'un bâtiment au nord-est de l'ensemble 4, on en ignore la nature. Néanmoins, on ne conserve aucune trace de reconstruction en dehors du mur FAN3879 dans la partie sud-ouest de l'ensemble. Ce dernier indique pourtant que des réaménagements ont eu lieu dans les ensembles 4 et 5 à cette période. Ailleurs (ensemble 3, dans une moindre mesure ensemble 5), les reprises postérieures au IIIe s. ap. J.-C. sont perceptibles. On est tenté d'en déduire que, même si des reprises ont eu lieu, la structure globale du bâtiment de l'état des phases D/E (IIe/IIIe s. ap. J.-C.) est conservée.
On l'a déjà évoqué, une série d'éléments collectés permet d'envisager qu'une activité de métallurgie ait pris place dans l'ensemble 4 à la phase F. Il convient de rester prudent. D'une part, on sait qu'une activité similaire existait à cet endroit au Ier s. ap. J.-C. Une partie des artefacts collectés peuvent être des éléments résiduels de cette période (notamment dans certaines fosses qui recoupent ces niveaux). D'autre part, comme on l'a vu plus haut, les structures en place sont peu nombreuses. Néanmoins les indices sont assez marquants à l'échelle des quantités moyennes de déchets métallurgiques du site :

- Structures de la phase F ou postérieures:

- 2084 (structure bâtie indet.) : scories de fer (une dizaine), 3 déchets de production (fer)
- 2480 (fosse) : 18 scories (fer), 20 g de battitures en tamisage sur prélèvement
- 2649 (fosse) : forte proportion de battitures dans le comblement (66 g/l en test à l'aimant)
- 2093 (tranchée d'épierrement nord-ouest) : très forte concentration de battitures (258 g en tamisage sur prélèvement)

- Structures ayant potentiellement du mobilier résiduel du Ier s. ap. J.-C. :

-2082 (fosse) : chute de matière (barre, alliage cuivreux), coulure (alliage cuivreux), chute de production (fer).
- 2072 (ensembles des fosses de plantation du secteur) : 4 scories

- Structures à la dation incertaine:

- 2054 (nettoyage de surface avant fouille de l'ensemble 2) : une scorie (fer), une chute de production (fer), une scorie d'alliage cuivreux, deux chutes de production en bronze (tôle forte, tige), une coulure de bronze, un fléau de petite balance.
- 2731 (fosse) : très forte proportion de battitures dans le comblement (772 g en tamisage)

Ces découvertes sont à mettre en relation avec un ensemble de 70 scories qui ont été mises au jour dans le comblement du fossé FO2004 (voie publique) au niveau de l'ensemble 4. C'est l'un des lots les plus importants du site. Ce fossé est creusé à la phase F, remplaçant l'égout maçonné construit sous les Flaviens.
Au regard du faible nombre de structures associées à la phase F, ces divers éléments montrent la très forte probabilité qu'une activité de métallurgie ait pris place dans l'ensemble 4. Il reste toutefois, trop peu de vestiges pour en comprendre l'organisation. Elle semble essentiellement tournée vers le fer, même si des déchets liés aux alliages cuivreux sont présents. Comme souvent, les déchets de production sont trop mal conservés, trop peu nombreux pour se faire une idée de la nature de la production de la forge.
En dehors du mobilier et des déchets associés à la métallurgie, les autres types d'artefacts sont peu abondants. L'architecture est très peu représentée (quelques fragments d'enduits peints à fond blanc dans la fosse FS2084), deux plaques décoratives (calcaire FS2084 et marbre FS2480) et une agrafe

de construction (FS2084). En dehors des fragments de vaisselle en verre, les domaines domestiques et personnels sont également très peu représentés (une de ferrure de mobilier, 2 épingles en os, un pilon de broyage en pierre – possible usage artisanal). S'y ajoutent deux ustensiles (un fragment d'outil à pointe et un poids, tous deux en fer).
Les datations des structures associées à la phase F posent toujours le même problème (cf. ensembles 1 et 2). Si on voit bien qu'une série de structures se réinstallent sur l'abandon des niveaux du IIIe s. ap. J.-C. (phase E), les marqueurs chronologiques du IVe s. ap. J.-C. sont très rares. On les trouve ici essentiellement sur la fosse FS2469. Par contre il semble bien que les monnaies postérieures à 270 ap. J.-C. ne se retrouvent pas dans les niveaux de la phase E, mais bien dans ceux de la phase F, comme pour les autres ensembles concernés par des réaménagements à cette période. L'abandon est mal cerné donc, mais, en l'absence de mobilier céramique tardif, on peut supposer que l'occupation antique prend fin courant (milieu ?) IVe s. ap. J.-C. On voit toutefois, que l'ensemble 4, comme les ensembles 1 et 2 fait l'objet d'une reprise et d'une occupation postérieure à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

## 5.5. L'ensemble 5 à la phase F

Les vestiges pouvant être associés à la phase F dans l'emprise de l'ensemble 5 sont peu nombreux et leur attribution chronologique reste soumise à caution (planche 7, fig. 435). Toutefois, comme on l'a vu avec l'ensemble 4, il se pourrait que des bâtiments soient toujours actifs ou rebâtis au à la fin du IIIe s. ap. J.-C. et au début du IVe s. ap. J.-C. dans les ensembles 4 et 5 (cf. *supra* ensemble 4 phase F). Par ailleurs, un certain nombre de fosses observées dans l'ensemble 5 datent au moins du IIIe s. ap. J.-C. Mais on ignore si ce sont des éléments réellement tardifs (médiévaux, modernes) ou s'il s'agit de creusements se plaçant chronologiquement entre les phases E et F ou bien à la fin de la phase F.
Sur la bordure nord-ouest de l'ensemble 5, un court segment de mur a été mis au jour (MR2183, fig. 436). Il présente la particularité d'avoir été construit en reprenant l'emplacement du mur des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (FAN3860/TR2067). C'est une construction conservée sur seulement une assise. Elle est constituée de moellons en pierres brutes locales, grossièrement organisées en double parement et liées au mortier de chaux. Elle repose sur un blocage composé d'éléments de démolition (mortier dégradé, tuiles et pierres). Il comble la tranchée du mur des phases D/E, dont quelques uns des gros blocs de fondations sont encore en place. La portion du mur MR2183 est mal conservée mais possède une largeur inférieure (40 cm) à celle du mur de l'état précédent (plutôt autour de 60 cm). La stratigraphie de la voirie interne permet de caler chronologiquement cette construction à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (le sol attribué à la phase F vient prendre appui dessus). Ce type de reprise sur tranchée comblée a déjà été observé sur l'ensemble 2 pour la phase F.
Les restes de la construction ne sont pas suffisants pour savoir si c'est un mur bahut ou à une élévation complète en pierres. Mais dans tous les cas, l'architecture semble bien plus légère et moins fondée que pour l'état des IIe - IIIe s. ap. J.-C.

**Figure 435** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 5 à la phase F

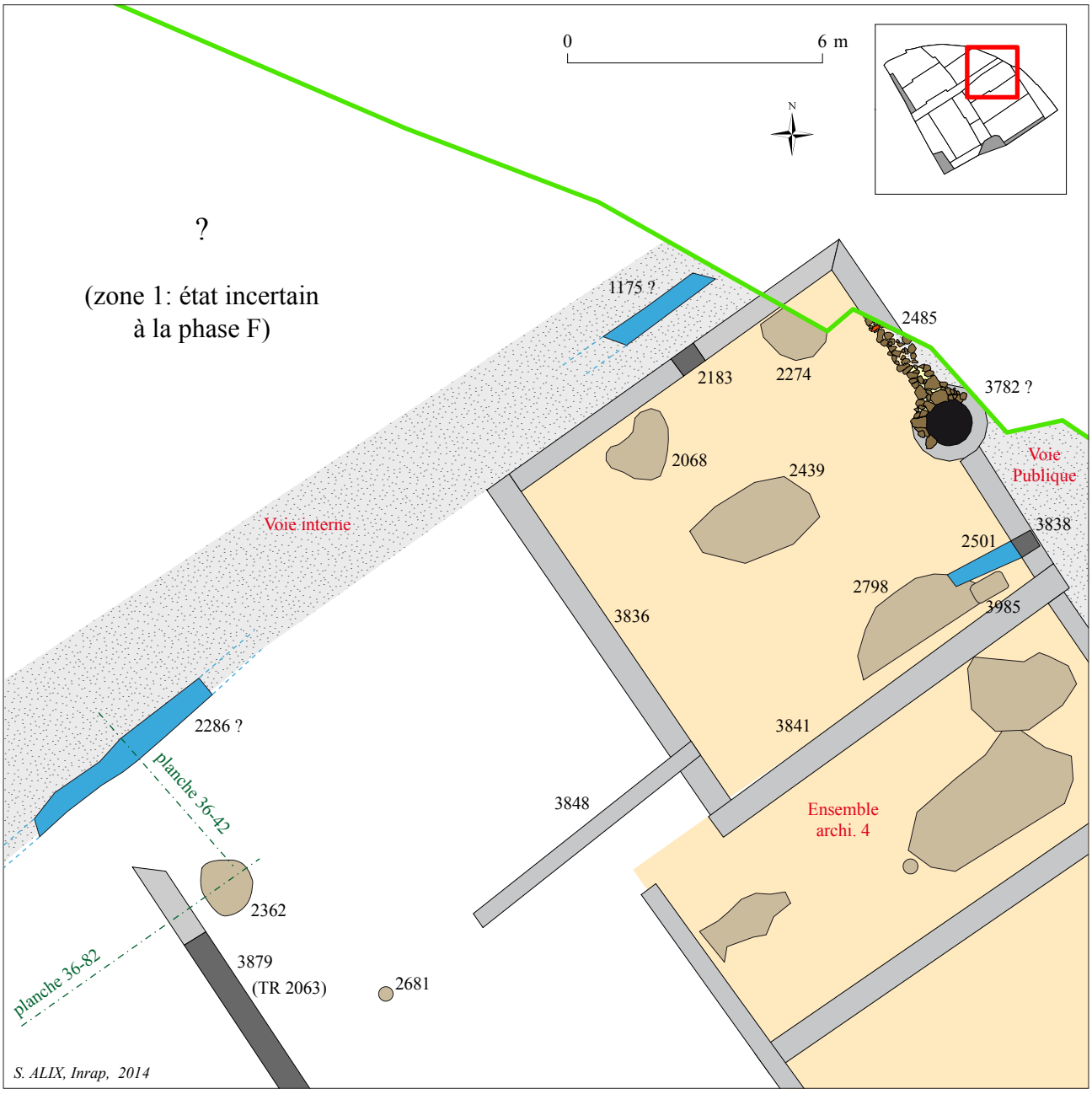


**Figure 436** La reprise de mur Us 2183







Sur le côté nord-est de l'ensemble 5, on note la présence d'une autre série de vestiges qui peuvent être probablement associés à la phase F. En effet, on peut voir également, sur un court tronçon, une reprise du mur de façade (MR3838, similaire au mur MR2183). Il s'appuie sur l'arase du mur MR2485. Le sol SL2094 (niveau d'argile brun jaune) vient s'appuyer sur ce mur. Il recouvre les aménagements de forges datés du IIe s. ap. J.-C. peut-être toujours actifs au IIIe s. ap. J.-C. Ce sol est recoupé par deux structures en creux : d'une part une fosse quadrangulaire (FS3985) et d'autre part un segment de tranchée (CN2501, fig. 437). Cette dernière correspond à l'emplacement soit d'une petite maçonnerie interne, soit, plus probablement, d'une conduite ou d'un caniveau. On ne dispose pas de données chronologiques permettant d'affirmer que cet ensemble de structures a fonctionné à la phase F. Mais la reprise du mur peut être rapprochée de celle qui a été citée plus haut. On aurait alors affaire aux seuls aménagements conservés pour la fin du IIIe et le début du IVe s. ap. J.-C. dans cette partie de l'ensemble 5.
Sur la partie sud-est, on trouve une tranchée d'épierrement (TR2063) qui recoupe le sol empierré de l'état D/E. Le mur restitué (FAN3879=MR2375) s'étend du nord-ouest au sud-est, à la fois sur l'ensemble 5 et l'ensemble 4 (cf. *supra* ensemble 4 phase F, § 5.4.). La tranchée est recouverte par une couche de démolition contenant du mobilier de la fin du IIIe s. ap. J.-C.

(cf. planche 36-82). Dans la même position stratigraphique, on trouve la base d'un caniveau (CN2374). Le court tronçon conservé longe le mur sur son côté sud-ouest.
Comme pour l'ensemble 4, ces quelques rares structures, dont le calage stratigraphique n'est pas toujours pleinement certain, rendent difficile toute interprétation. On est toutefois tenté de restituer un bâtiment reprenant en partie les limites (au moins au nord-est et au nord-ouest) de l'état des IIe/IIIe s. ap. J.-C. En effet, comme on l'a vu pour l'ensemble 4, la réfection de la voie publique au IVe s. ap. J.-C. (présence d'une galerie) laisse penser que des bâtiments sont présents le long du trottoir. On ignore si le puits engagé est préservé au IVe s. ap. J.-C. On s'interroge également sur le nouveau mur mis en place sur la partie arrière des ensembles 4 et 5 (FAN3879). Est-ce un mur de limite de propriété, ou bien avons-nous affaire à une nouvelle configuration des bâtiments (unification des deux ensembles ?).
Quant au mobilier hors faune et céramique, il est absent des quelques structures en place. Deux grandes fosses tardives (fin de la phase F ou postérieures : FS2439 et FS2798=FS2483) ont livré du mobilier, mais on en ignore la provenance exacte. On notera toutefois qu'une partie concerne la métallurgie du fer et des alliages cuivreux (scories de fer, creuset, chute de tôle en bronze…), ainsi que des éléments de démolition y compris des placages de marbre et de calcaire.




**Figure 437** Le creusement 2501 au contact de la reprise de mur 3838

## 5.6. La voie interne à la phase F.

On dispose de peu de données sur cette période pour l'occupation de la voie interne nord-est/sud-ouest. Toutefois, il semble qu'elle soit toujours active à cette période (planche 7, fig. 438). Elle reste a priori dans les mêmes limites que celles qu'elle occupe au moins depuis le IIe s. ap. J.-C.
Sur l'extrémité sud-ouest, on observe un sol (SL1148, planche 38, fig. 439) qui peut être associé avec cette phase. Il s'agit du dernier niveau de recharge visible dans cette partie de la voie. Il est constitué d'un lit de fragments de tuiles et de graviers compactés. S'il n'est pas plus tardif, il est possible qu'un petit caniveau (FO1150) remplace le fossé bordier FO1149, peut-être comblé au à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (début de la phase F). De même, on ignore si la conduite enterrée FO1209 est toujours active à cette période (pour FO1209 et FO1149, voir la phase E). Le fossé FO1150 a livré un antoninien de Tétricus émis entre 270 et 273. Il montre un profil en cuvette (largeur 40 cm, profondeur 20 cm). À la fin du IIIe s. ap. J.-C., l'ensemble 1, au sud-est de cette portion de la voie, est rebâti (*supra* phase F, ensemble 1). Le mur MR1147 comporte dans sa maçonnerie un gros bloc quadrangulaire (Us 1208), qui forme la base du piédroit nord-est d'une ouverture donnant sur la voie.

À l'autre extrémité de cette voie interne (secteur de fouille 16, planche 38), on note également quelques indices ténus de réfection. On observe en effet un sol de petits graviers et de fragments de tuiles (SL1173) qui vient s'appuyer sur le mur MR2183. Ce dernier constitue l'un des rares témoignages de reprise architecturale de la phase F sur l'ensemble 5. Cet ensemble – SL1173/MR2183 – implique que le fossé bordier présent à la phase D et sans doute E également, est abandonné. La canalisation FO1175 parait alors le seul système d'évacuation d'eau compatible avec les installations de la phase F. Mais elle a pu ne servir qu'au IIIe s. ap. J.-C. seulement (phase E).
Dans la partie centrale, il est impossible de savoir si les couches sommitales de voirie correspondent bien aux niveaux de circulation tardifs. Compte tenu de la topographie générale des niveaux antiques, les niveaux supérieurs de cette partie haute et peu stratifiée ont pu être en partie détruits. Toutefois, la présence de niveaux de circulation associés à la phase F sur les deux extrémités permet d'envisager une continuité de circulation du nord-est au sud-est, comme pour les périodes antérieures.

**Figure 438** Plan des vestiges de la voirie interne à la phase F

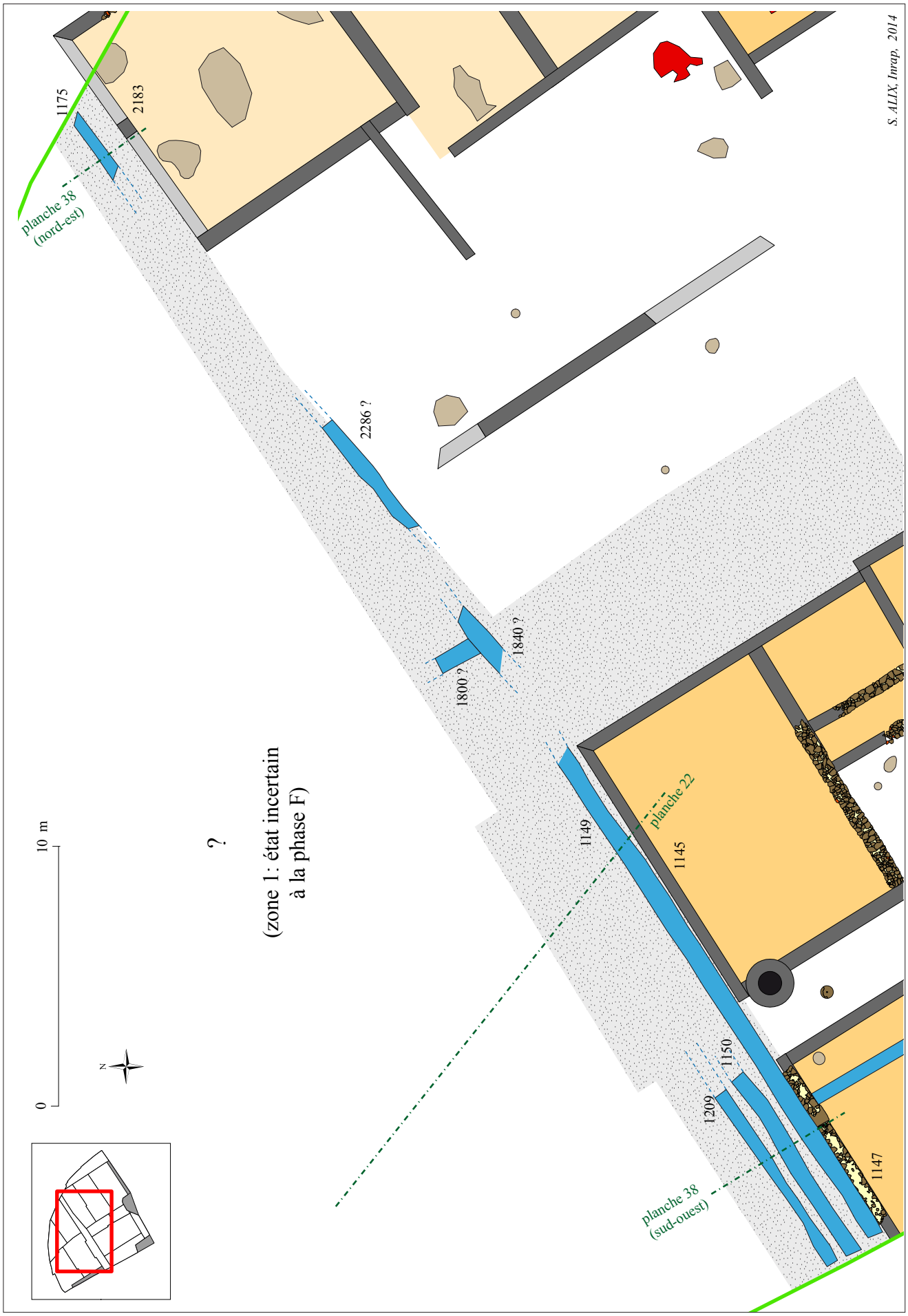


**Figure 439** Le niveau de sol Us 1148



## 5.7. La voie publique à la phase F : les réaménagements de la fin du IIIe s. ap. J.-C.

L'espace de la voie publique au nord-est de l'îlot fait partie des zones où des réaménagements de la fin du IIIe s. ap. J.-C. ont été mis au jour (fig. 441). Ces reprises sont particulièrement intéressantes car elles concernent la voie publique. Elles constituent la première modification importante de la voie depuis la fin du Ier s. ap. J.-C. (phase C).

**Figure 440** Vue du mur MR2299




L'abandon de l'égout maçonné (Us 2027) installé à la fin du Ier s. ap. J.-C. peut être situé à la fin du IIIe s. ap. J.-C. En effet, le fossé latéral qui l'alimente (FO3917) est comblé au IIIe s. ap. J.-C. comme l'atteste le mobilier céramique (comblement Us 2503 et Us 2504). Un fossé (FO2004) s'installe sur le côté sud-ouest de l'ancien égout (fig. 442). Son creusement recoupe le comblement du fossé FO3917. Il montre un profil dissymétrique. Du côté nord-est, il présente un bord oblique. Son fond est marqué par un replat. Son bord sud-ouest est constitué par un mur (MR2299). Il mesure environ 1 m de large à l'ouverture pour une profondeur de 90 cm. Le mur MR2299 possède une largeur de 50 à 60 cm. Il est constitué de moellons et de blocs assez hétérogènes, en pierre locale brutes, incluant des fragments de tuiles. Les modules vont de moins de 10 cm à 30 cm. Du côté nord-est (côté fossé), il présente un parement assez grossier réalisé avec des blocs calés par des éléments interstitiels plus petits. Il est mal conservé : il semble que le mur ait commencé en partie de s'effondrer dans le fossé. L'arrière du mur est constitué d'un bourrage qui prend appui sur les couches plus au sud-ouest. Sa fondation est réalisée avec un blocage de pierres d'assez gros module (20-30 cm). Des fragments de fût de colonne en grès ont été observés dans la maçonnerie. L'élévation est liée au mortier de chaux, mais le travail est irrégulier (fig. 440). À l'évidence le rôle de ce mur est avant tout de retenir la masse des couches inférieures constituant le trottoir, afin d'éviter tout effondrement dans le fossé. Le même soin n'a pas été apporté sur le bord nord-est de celui-ci. En effet, la bande de roulement, quelle qu'elle ait été à cette période, continuait de prendre appui sur l'extrados de l'égout flavien, même si celui-ci n'était plus en fonction.

**Figure 441** Plan d'ensemble des vestiges de la voie publique phase F

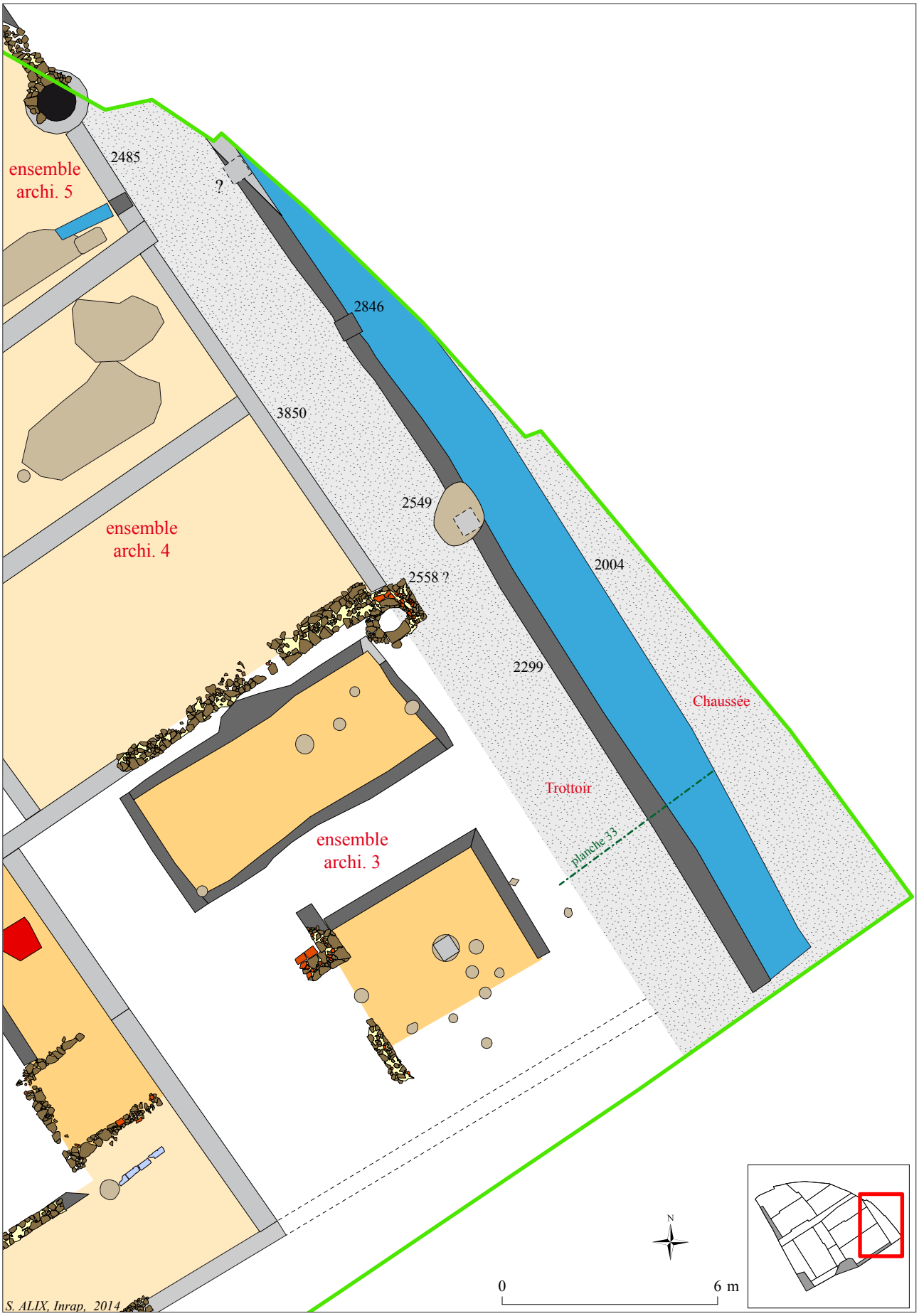





**Figure 442** Coupe du fossé FO2004 et du mur MR2299

Le (ou l'un des ?) niveau(x) de circulation du trottoir de cette période a pu être observé (fig. 443 b). Il s'agit d'un lit de fragments de tuiles (SL2003), qui a été reconnu sur toute la partie nord-ouest de la zone ; c'est-à-dire globalement le long de la façade de l'ensemble 5. Comme on l'a vu (cf. *supra* phase D), il prend appui directement sur le remblai d'installation du trottoir mis en place au milieu du IIe s. ap. J.-C. (Us 2276) (fig. 443 a). Mais il scelle un caniveau abandonné au IIIe s. ap. J.-C. (CN2845) Les réfections apportées à la voirie à cette période ont donc impliqué la destruction des niveaux des IIe et IIIe s. ap. J.-C. installés sur le remblai Us 2276. Ce niveau de tuiles incluait des fragments posés à plat d'une plaque de marbre portant une inscription (fig. 443 c et d). D'autres éléments de cette plaque ont été retrouvés non loin dans la terre végétale. L'inscription correspond à une dédicace faite à Tibérius Claudius Potitus Sabinianus, un chevalier romain inconnu jusque là, qui a été tribun dans la XXIIe légion Primigenia. Les noms des dédicants et les raisons de la dédicace ne sont pas connus. On se référera au commentaire fait par Y. Lebohec pour ce rapport (cf. *infra* § Vol. 3, Un officier de l'armée romaine). L'inscription est approximativement datée du IIe s. ap. J.-C. Le niveau Us 2003 est recouvert par une couche de limon (Us 2002) qui correspond à l'utilisation du trottoir. On y a collecté du mobilier du IIIe s. ap. J.-C. et des monnaies de la fin du IIIe s. ap. J.-C. (273/274 ap. J.-C. pour les plus récentes).
Dans la partie nord-ouest du mur MR2299, on observe une fondation de pilier (Us 2846). Il est constitué de deux dés en grès taillé, d'environ 50 cm de côté, posés l'un sur l'autre (*supra* fig. 443 a et fig. 444). Ils sont en réemploi, mais on ignore leur destination primaire. On observe un creusement d'installation semi-circulaire dans les couches anciennes qui a permis la manipulation des blocs en arrière du mur MR2299. Toutefois, la liaison avec ce mur n'est pas assurée (dégradation du mur) pas plus qu'avec le sol SL2003. Aussi, on ne sait pas si le plot est mis en place dès la construction du mur ou s'il est installé dans un second temps. C'est le seul élément de ce type qui a été mis au jour. Toutefois, le mauvais état de conservation de certaines parties du mur pourrait masquer la présence d'autres points d'appui. On notera que ce pilier se trouve au niveau de l'angle sud-est du bâtiment principal de l'ensemble 5 pour lequel on sait que des réfections ont lieu à la phase F (cf. *supra*, § 5.5.). On peut donc restituer un portique couvrant le trottoir au moins sur la façade de l'ensemble 5 (*supra* fig. 441). Plus au sud-est, la situation est moins claire quant à l'état de l'ensemble 4 à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Par contre au niveau de l'ensemble 3, la présence d'un portique est peu probable. Les bâtiments des phases précédentes sont détruits et des bâtiments plus légers se réinstallent en s'appuyant sur les vestiges. Toutefois, ces petites constructions ne présentent plus la continuité de bâti au niveau de la façade comme aux siècles précédents.

**Figure 443 a** Coupe du trottoir SL2003
**b** Niveau de circulation du trottoir SL2003 phase F
**c** Plaque de marbre réemployée dans le trottoir SL2003
**d** Inscription sur la plaque de marbre trouvée en partie dans le trottoir SL2003

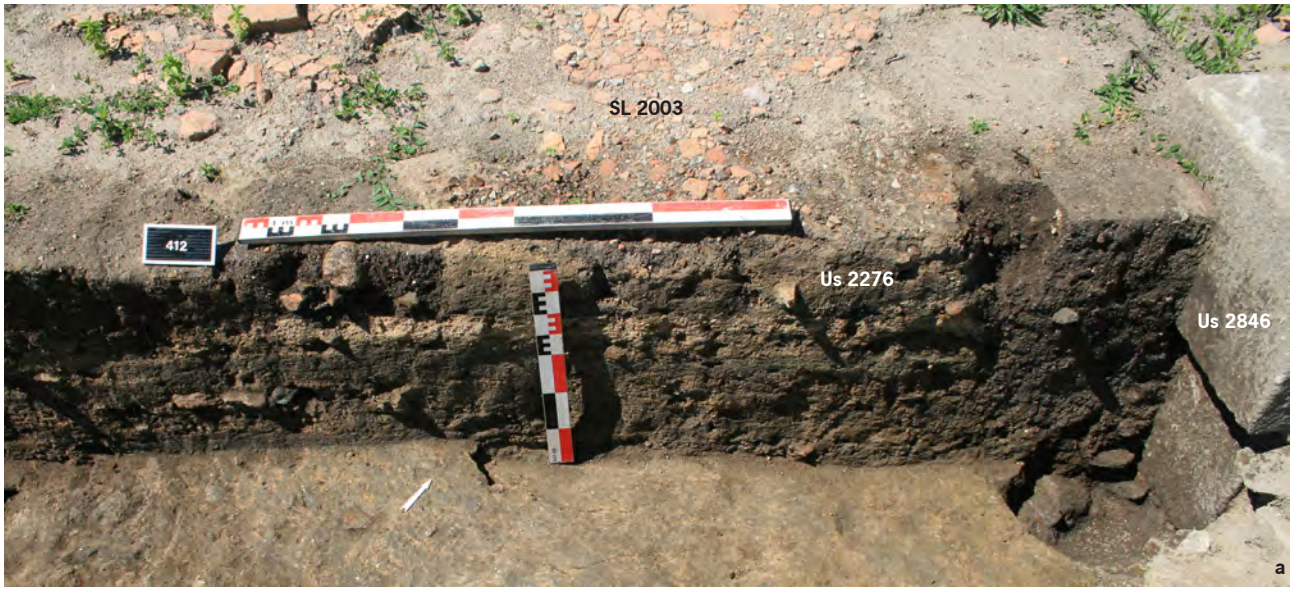











**Figure 444 a** Détail du bloc supérieur du pilier Us 2846
**b** Détail du bloc supérieur du pilier Us 2846 avec tête de statuette trouvée dans le comblement du trou de louve
**c** Détail du bloc inférieur du pilier Us 2846









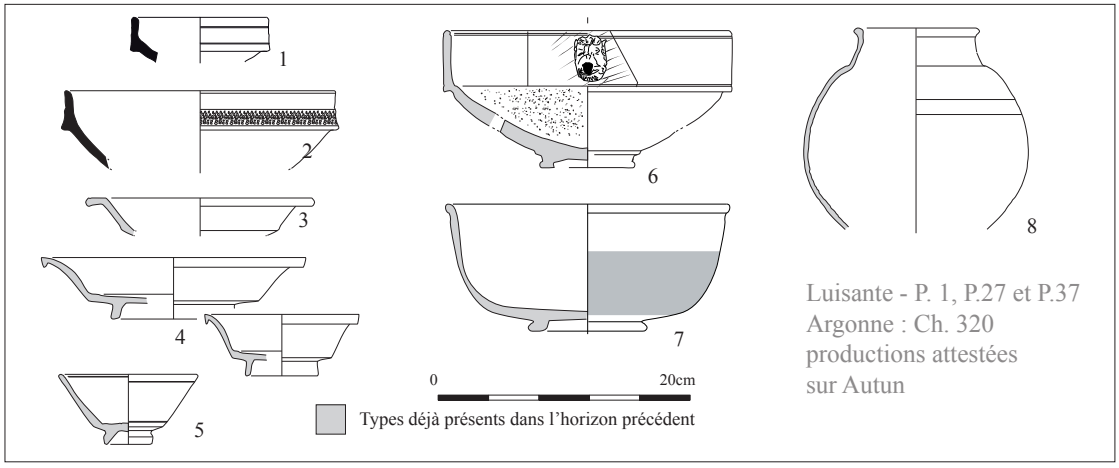
Pour cette phase, malgré les réfections, on a une structure assez semblable à ce qui avait cours aux trois premiers siècles de notre ère. L'emprise du trottoir est d'environ 3 m (10 pieds romains ?). Elle est légèrement réduite mais compte tenu de l'emprise initiale du fossé latéral de l'égout flavien, la diminution est peu importante. Le principal changement résulte dans l'abandon de l'égout maçonné Us 2027 et la mise en place d'un moyen de collecte des eaux usées et des eaux de ruissellement. Le nouveau système (fossé FO2004 et mur MR2299) est plus sommaire par rapport aux aménagements flaviens, mais il suppose une gestion globale de la voie publique qui est refaite dans son ensemble.
Le mobilier, hors céramique et restes de faune, que l'on peut relier à la phase F au niveau de la voie publique provient essentiellement de la couche Us 2002 qui recouvre le niveau de trottoir SL2003 et du comblement du fossé FO2004. Ce dernier en a livré une quantité plus importante, qui témoigne d'éléments rejetés lors de l'abandon de la structure. On y trouve des éléments lapidaires issus de démolitions (plaques décoratives en marbre ou calcaire), mais également tout un ensemble de scories essentiellement concentré à l'aplomb de l'ensemble 4 (70 éléments, soit l'un des lots les plus importants). Il est possible que nous ayons les témoins d'une activité de forge, qui a eu cours au sein de cet ensemble à la fin du IIIe s. ap. J.-C. et au début du IVe s. ap. J.-C. Vient s'y ajouter une cale à polir. On y a également collecté une épingle en os et deux fragments d'outil en fer (soie d'emmanchement et lame). Pour ce qui est de la couche Us 2002, on y trouve un mobilier plus hétérogène : deux coulures de bronze, un manche en fer, des fragments de vitre et quelques fragments d'enduit peint.
L'abandon de la voirie antique est mal cerné. Comme pour la plupart des vestiges de la phase F, on ne retrouve pas de marqueurs dépassant le début du IVe s. ap. J.-C.

## 5.8. Le mobilier céramique et la chronologie pour la phase F

(S. Mouton Venault)

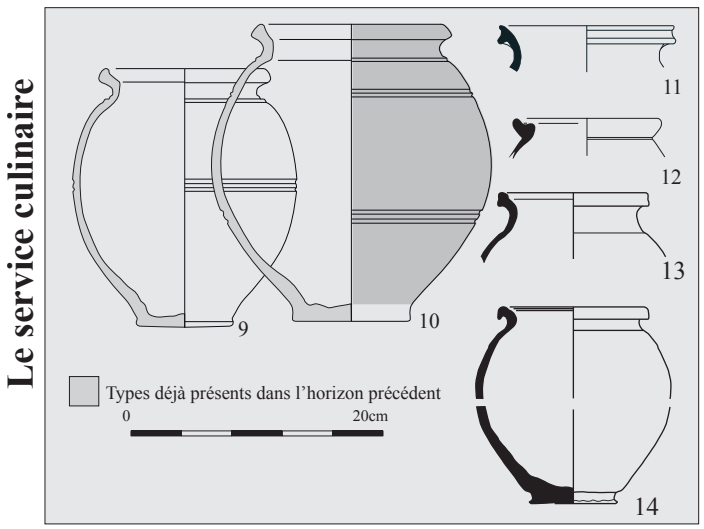
*Le mobilier céramique et la chronologie.* **Phase F.**
**Horizon 7. Années 280/300 à 450 ap. J-C**

L'ensemble le plus pertinent pour cette dernière phase correspond au comblement final des fours de l'ensemble architectural 6sud. Le fossé de la voie interne us 1149 intègre lui aussi cette phase




La vaisselle fine ne correspond qu'à une petite partie du mobilier récolté mais il représente tout de même une quarantaine d'individus. Les éléments résiduels sont présents. On note l'absence de parois fines.
Dans ces niveaux, la sigillée est encore presque aussi nombreuse que la céramique métallescente régionale. Cette première catégorie est largement dominée par les produits de l'officine de Gueugnon : Drag. 37, Drag. 33 ou les gobelets Déch. 72. On note la place prise par l'officine régionale sur le marché autunois à la fin du Haut Empire : la capitale de cité se présente comme l'une des débouchés majeurs de l'officine (Notet 2012, fig. 197, p. 247).
La sigillée reste une catégorie très présente contrairement au nord de la Bourgogne et à la Gaule de l'Est de manière plus générale où les céramiques dérivées des sigillées (de Jaulges ou d'Argonne) prennent le relais à cette phase.
**La sigillée lezovienne ne se limite plus qu'à une série très restreinte de formes-phares pour la fin du IIIe siècle** (Lezoux 029, 043, 100 et 102 à reliefs d'appliques) **techniquement attribuables aux phases 7 et 8** (Bet, Wittmann, 1995 ; Delage, 2003).

La jatte Chenet 323A diffusée depuis Jaulges & Villiers-Vineux dans l'Yonne, mise au jour dans us technique 2171 pourrait intervenir à cette phase tardive. La forme aurait été distribuée durant tout le IVe siècle et jusqu'au début du Ve siècle (Séguier 2011).
Les productions luisantes et d'Argonne sont absentes des contextes retenus, mais sont par ailleurs attestées sur Autun (Kasprzyk, Mouton-Venault 2012)




Le vaisselier culinaire est mal attesté : le mobilier est souvent résiduels, et en l'absence de contextes fiables, seuls les types attestés par ailleurs sont figurés.
Les productions chalonnaises sont ponctuellement présentes, aux cotés de produits locaux. Les productions engobées et fumigées qui caractérisent le Val-de -Loire (jattes carénées) ne sont pas présentes sur les lots recencés, mais attestées sur Autun (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011).

Enfin, la fréquentation au Ve s. est avérée par la présence d'une amphore africaine de type Spathéion, dans le remplissage supérieur d'un puits.

## 5.9. Bilan sur l'occupation à la phase F (fin IIIe s. ap. J.-C. – 1ère ½ du IVe s. ap. J.-C.)

La phase F correspond a priori à une période de reprise complète au sein de l'îlot. Dans certaines parties cette reconstruction s'inscrit dans la continuité des phases D/E (voire C) ; en d'autres endroits, elle marque une rupture dans l'occupation. Mais elle est surtout caractérisée par une grande incertitude dans la forme que prend l'occupation sur une grande partie de l'emprise. La situation dans la moitié nord-ouest, en particulier, reste vraiment incertaine. Le quart sud-ouest de l'emprise est la zone la mieux conservée. Le quart sud-est, dans une moindre mesure, reste relativement lisible.

En effet, la plupart des vestiges de cette période sont très mal conservés, voire complètement arasés. Dans beaucoup de secteurs de la fouille, les niveaux du IIIe s. ap. J.-C. (en place ou démolition) constituent le sommet de la stratigraphie antique. Toutefois, Dans certaines zones, on a pu mettre en évidence des réaménagements qui s'installent sur les niveaux du IIIe s. ap. J.-C. Il peut s'agir de simples structures isolées, dont certaines témoignent de la présence d'une occupation ou d'un bâtiment (segment de mur), ou bien de bâtiments complets dont les plans et les aménagements sont conservés (ensembles 1 et 2 notamment). Comme on l'a évoqué dans le bilan de la phase E, la datation de cette occupation antique tardive pose problème. En effet, les marqueurs chronologiques issus du mobilier céramique font souvent défaut : dans beaucoup de cas les formes céramiques ne permettent pas de distinction entre la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. et la période tétrarchique. On ne trouve toutefois que très peu de formes céramiques du IVe s. ap. J.-C. et elles ne se retrouvent que dans les abandons. Ces difficultés de datation ont été soulevées par M. Kasprzyk dans sa thèse sur les cités d'Autun et Chalon dans l'Antiquité tardive (Kasprzyk 2011). Toutefois, certains éléments de datation, en particulier des monnaies ont permis de mettre en évidence un terminus post quem de 270 ap. J.-C. pour les aménagements associés à cette phase (par exemple les reconstructions de l'ensemble 1). Cette date correspond à la fourchette chronologique retenue par M. Kasprzyck pour une première rupture dans l'occupation urbaine à Autun. Plus généralement, le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. est une date charnière pour le reste de la cité, voire pour le quart nord-est de la Gaule (Kasprzyk 2011). La fin de la phase est également difficile à fixer. Mis à part quelques cas spécifiques, le mobilier céramique n'a pas livré de marqueurs chronologiques caractéristiques d'une occupation qui aurait dépassé le milieu du IVe s. ap. J.-C. En ce qui concerne les monnaies antiques, aucune ne dépasse le IVe s. ap. J.-C. et on ne dispose que d'une demi-douzaine de pièces (sur un total de 365) qui sont datés de la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C. Quand elles ne viennent pas des terres noires (décapages), elles sont associées à des couches de démolition (tranchées d'épierrement ou remblais de démolition). Une seule (Aes III de Valens émis entre 367 et 375 ap. J.-C.) est située sur le sommet du dernier niveau de sol conservé du centre de la voirie interne nord-est/sud-ouest. Un ensemble un peu plus important (12 monnaies) date de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. Mais aucune n'est en place dans des niveaux d'occupation. Celles qui sont associées à des structures antiques se retrouvent également dans des niveaux de démolition. Une analyse C14 a été mené sur des ossements d'un sol de bâtiments réinstallés dans l'emprise des bâtiments de l'état de la phase E (IIIe s. ap. J.-C.). Elle renvoie une datation centrée sur la première moitié du IVe s. ap. J.-C. Sans certitude, nous arrêtons donc cette phase, qui marque la dernière occupation antique urbanisée dans la continuité des précédentes, dans les années 350-375 ap. J.-C.

On peut diviser l'emprise en trois zones principales pour cette phase. Au sud-ouest, les ensembles 1 et 2 sont largement, voire totalement rebâtis.

Ces nouvelles constructions s'inscrivent toutefois dans la continuité des états des IIe s.-IIIe s. ap. J.-C., tant en terme de structuration des bâtiments qu'au niveau de l'emprise parcellaire. On a affaire à un bâti globalement aussi soigné que pour les installations des IIe/IIIe s. ap. J.-C., mis à part certains murs (ensemble 2) qui reprennent des axes de murs anciens et sont bien moins fondés. Mais ils correspondent probablement à des constructions sans étage. Pour le reste, on retrouve une répartition bi- ou tripartite : bâtiment sur la façade de la parcelle, espace ouvert au centre et bâtiment plus ou moins vaste à l'arrière. Dans le cas de l'ensemble 1, les remaniements touchent la plus grande partie de l'état précédent, avec des remblaiements importants. Le bâtiment « arrière est dès lors plus vaste que son pendant qui donne sur la voie interne. Pour l'ensemble 2, c'est surtout la partie arrière qui est réaménagée (une partie du bâtiment de façade est conservée). En plus des reconstructions sur l'aile qui borde la cour au nord-est, cette dernière se voit bordée d'un petit portique sur au moins deux côtés. Par ailleurs, des plots constitués de blocs en réemplois sont disposés dans la partie ouverte centrale. Il pourrait s'agir de bases de statue ou d'aménagements de décoration. Certaines parties de ces maisons disposent de sols de mortier de tuileau (bâtiment sud-est pour l'ensemble 1, aile nord-est pour l'ensemble 2). Globalement on est en présence d'un bâti qui ne détonne pas vraiment par rapport aux aménagements du quartier dans les états précédents.

Dans la partie sud-est de l'emprise (ensembles 3, 4 et 5), la situation est plus incertaine : dans la plupart des ensembles concernés, la médiocre conservation des niveaux de cette période ne permet guère de dépasser le niveau de la conjecture. Toutefois, on peut dresser plusieurs constats. D'une part il semble que l'on assiste là encore à une reconstruction ou à une réfection des ensembles et de la voie publique. Pour cette dernière, les vestiges attestent d'une reprise complète. L'égout flavien semble abandonné et remplacé par un vaste fossé qui sépare la chaussée et le trottoir. Un mur de soutènement borde le fossé du côté du trottoir. Au niveau de l'ensemble 4, il inclut des bases de pilier qui témoignent de la présence d'une galerie abritant le trottoir. On n'en retrouve pas, plus au sud-est, le long de l'ensemble 3. Au nord-ouest, le mur sort de l'emprise et on ignore si des piliers sont présents. Les structures de l'ensemble 4 associées à la phase F sont très lacunaires, mais la présence de la galerie témoigne très probablement de l'existence d'un bâtiment sur lequel elle s'appuie. Il peut s'agir d'une reconstruction où du maintien de l'édifice de l'état de la phase E. L'état de conservation des structures tardives pose le même problème pour l'ensemble 5, toutefois, la présence d'un petit segment de mur qui reprend l'axe de la tranchée d'épierrement d'un mur des phases D/E permet d'envisager là encore la présence d'un bâtiment, dont on ignore par ailleurs la structuration exacte. De plus, une tranchée d'épierrement témoigne de la présence d'un mur nord-ouest/sud-est, pour cette phase, dans les parties sud-est des ensembles 4 et 5. On peut éventuellement envisager que les deux ensembles soient fusionnés dans une seule unité architecturale. Au sud-est, l'ensemble 3 montre une situation différente. Là, l'état de la phase E est en très grande partie détruit (quelques murs sont peut-être repris). Sur l'emplacement des pièces nord-est du bâtiment principal s'installent deux petits bâtiments sur sablière basses. Dans la partie sud-est du même bâtiment, on observe également une réinstallation de bâtis également en matériaux périssables (sablières basses sur solins). Il est possible que le mur sud-est soit conservé et serve d'appui à ces constructions. Dans les deux bâtiments nord-est, on observe, une probable activité s'inscrivant dans la chaîne opératoire de la boucherie. Même si on a beaucoup plus de mal à le lire, le quart sud-est de l'emprise est donc en grande partie reconstruit. Une partie se place peut-être dans la continuité des bâtiments présents au début du IIIe s. ap. J.-C. Mais on observe une rupture nette dans les formes architecturales au niveau de l'ensemble 3.

La moitié nord-ouest reste la partie de l'emprise sur laquelle pèse le plus d'incertitude. On est en effet dans l'incapacité de savoir si elle est abandonnée, où si elle a vu ses bâtiments continuer d'être utilisés ou rebâtis. Les Us que l'on peut associer à la phase F sont en effet très peu nombreuses. Il s'agit essentiellement de couches d'abandon dans des structures en creux. Pour le reste, on passe directement des niveaux du IIIe s. ap. J.-C. (phase E) aux structures médiévales présentes. Les structures abandonnées vers 270 ap. J.-C. sont toutefois intéressantes. Il s'agit de structures bâties, enterrées ou semi-enterrées : on retiendra parmi elles le puits PT1515 (ens. 7), le second état du *praefornium* de l'hypocauste sud-est de l'ensemble 7, les deux fours de l'atelier Pistillus (ens. 6). Leur comblement primaire présente des caractéristiques similaires. On y retrouve en effet un grand nombre d'objets variés et relativement peu fragmentés. Certains sont liés à l'activité du coroplaste (moules, surcuits…) : on en retrouve dans les fours, évidemment, et en grande quantité, mais également dans les deux autres structures. Mais s'y mêlent, y compris dans les fours, d'autres objets. Dans les fours, on retrouve de la tabletterie, du verre, mais aussi des céramiques fines de Trèves qui se distinguent des céramiques métallescentes visiblement produites en complément des statuettes dans l'atelier. Le *praefornium*, malgré sa petite taille, a livré la statuette de Vénus la plus complète, une bouteille carrée en verre archéologiquement complète, un fragment de vase phallique… Quant au puits PT1515, une grande quantité d'objets complets ou en fragments y ont été mis au jour : outillage (hache, couteaux…), ustensiles (plusieurs chaudrons en bronze et fer, des éléments de crémaillère, une bouilloire en fer, une aiguière en bronze, des gobelets en céramique métallescente…), des fragments de meuble en bois, des meules, des épingles en os, une chaussure en cuir, placages de marbres, etc. Ces quatre structures semblent avoir été remblayées vers 270 ap. J.-C. (d'après les monnaies et le mobilier céramique) avec toutes sortes d'objets glanés dans les environs. Les fours et le *praefornium* semblent être nivelés. Pour le puits, seuls les derniers mètres sont concernés, mais ces déchets le rendent inutilisable à l'évidence. On est tenté d'y voir un véritable nettoyage des zones alentours. On constate que les deux fours de l'atelier sont remblayés en même temps (collages de céramique entre les deux comblements). De plus on se souviendra que le deuxième four de l'atelier (FR1413) est abandonné en cours de construction. Quant au puits, soit immédiatement (volontairement ou non ?), soit plutôt dans un second temps, il s'effondre sur lui-même. Une large fosse se crée au sommet de l'effondrement ; elle est elle-même remblayée à son tour. Ces différents éléments incitent à voir un abandon assez subit (four en construction, puits mis hors d'usage, abondance d'objets en relativement bon état) de cette partie de l'emprise. Mais on ignore si cet épisode est suivi d'une reconstruction ou d'une réoccupation. Une couche (Us 1216), au sommet du comblement de la fosse de travail du four de Pistillus (FR1186), a livré un nummus de Maximum Daia (310-313). Mais elle se distingue du reste du comblement (pas de présence abondante de mobilier). Il pourrait s'agir du comblement d'un creux dû au tassement du comblement primaire. Le sommet de la fosse créée par l'effondrement du puits a livré un fragment d'amphore africaine (cf. Vol. 3, Le mobilier céramique et amphorique fin IVe s. ap. J.-C.). Il pourrait donc y avoir une fréquentation de cette partie du site au IVe s. ap. J.-C. Mais ce sont les seuls témoins matériels bien datés dont on dispose pour cette période. Au niveau de l'activité, des indices permettent d'envisager la présence d'un atelier de forges dans l'ensemble 4. Mais, sa présence reste hypothétique. Quant à l'ensemble 3, on a vu qu'il accueillait une activité liée à la boucherie : soit que les ossements découverts témoignent d'un abattage primaire, soit qu'ils s'inscrivent plus en aval dans la chaîne opératoire. On observe ici à la fois une continuité dans l'activité du quartier (métallurgie) et même un retour aux métiers exercés au début du Ier s. ap. J.-C. (boucherie). Le bâtiment nord-est de l'ensemble 1 a livré un dépôt de plus de 110 000 monnaies, auquel il faut ajouter un second (plus modeste ?), de même

nature, dispersé dans les remblais de démolition. Nous renvoyons ici à l'étude menée par A. Burgevin (*infra* Vol. 4, § 1.4. Le dépôt monétaire) pour plus de détail. Le bâtiment où ils ont été découverts possède un sol marqué par des zones de rubéfaction qui évoque le sol typique d'un atelier de métallurgie. Mais aucun autre indice ne vient corroborer cette hypothèse. On ignore donc le contexte exact qui a mené à l'enfouissement de ces masses de monnaies. Toutefois, si le métal avait par lui-même une certaine valeur, il peut s'agir de monnaies de commodités retirées de la circulation. On n'a pas ici affaire à un dépôt « de peur », mais plutôt à un stockage dans l'attente d'une refonte. Ces deux dépôts n'ont toutefois pas été déterrés avant l'abandon du bâtiment.

Le début de la phase F correspond à la période de rupture de la fin du IIIe s. ap. J.-C. mise en valeur par M. Kasprzych dans sa thèse. Il est tentant de relier l'abandon qui paraît assez brutal et la reconstruction d'une bonne partie du site à l'épisode du siège par les troupes de Victirorin en 269. Toutefois, aucun autre élément ne vient étayer cette hypothèse. Dans son analyse M. Kasprzych distingue une deuxième phase, de relative stabilité, au début du IVe s. ap. J.-C. Sur le site du Faubourg d'Arroux, il n'est pas possible de distinguer l'occupation de la fin du IIIe s. ap. J.-C. de celle du début du IVe s. ap. J.-C. Mais les reconstructions aussi bien que les abandons potentiels d'une partie de l'îlot s'inscrivent dans les phénomènes qui sont visibles à l'échelle de la cité pour ces périodes.

# 6. les vestiges post-antiques (phases G et H)

## 6.1. Les témoignages d'une occupation médiévale

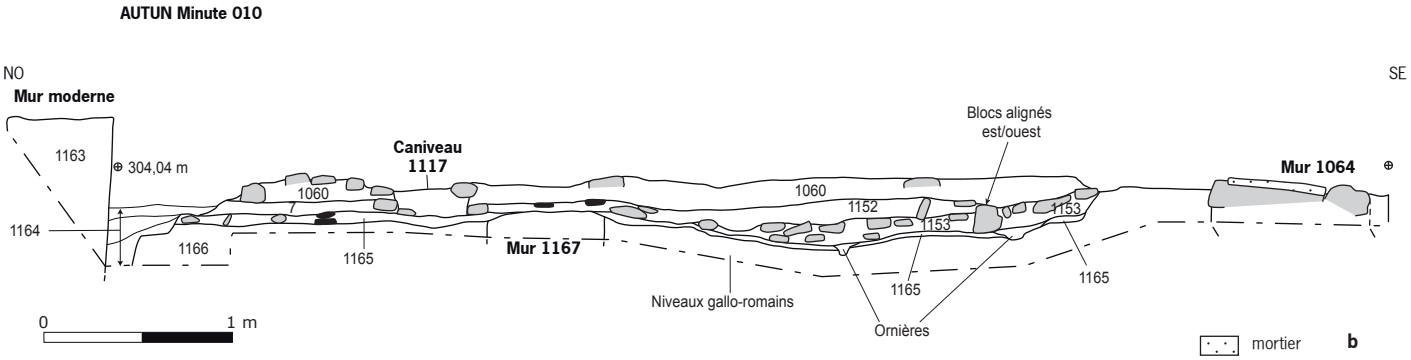
Si certains vestiges médiévaux ont pu être identifiés (planche 8), ils n'ont pas fait l'objet d'une étude poussée. Compte tenu de la masse de données à traiter pour la période antique, en regard du faible nombre de structures médiévales et de leur médiocre état de conservation, le choix a été fait de n'aborder que succinctement cette période. Cette lacune devra être comblée lors d'une éventuelle publication par une étude préalable plus poussée du mobilier et des vestiges.
Dans le cadre de ce rapport, une première approche a été menée essentiellement au travers d'une courte étude du mobilier céramique exécutée par Alban Horry (cf. Vol. 3, La céramique médiévale). En effet, dès la phase de terrain, certaines structures ont été perçues comme médiévales (présence évidente de mobilier de cette période). Par la suite, l'analyse stratigraphique a permis d'émettre l'hypothèse qu'un certain nombre d'autres vestiges puissent être eux aussi de la même époque. L'approche d'A. Horry a permis de faire un premier tri et d'attester de la présence de structures du Moyen Âge. Son travail nous permet également de proposer une fourchette de datation pour l'occupation mise en évidence (IX-XI$^{e}$ s. ap. J.-C., avec, peut-être, des vestiges plus anciens : V-VII$^{e}$ ap. J.-C.). L'état de conservation de ces vestiges est médiocre (planche n°8). Stratigraphiquement, ils se situent à l'interface entre le sommet des couches antiques et les terres noires. Comme on l'a vu plus haut la lecture des derniers états de l'occupation antique est difficile (phase F). Les structures médiévales posent le même problème. Elles sont les premières touchées par l'utilisation agricole de la parcelle à différentes époques ; en particulier, les fosses de plantations du XIX$^{e}$-XX$^{e}$ s. L'essentiel des vestiges correspond à des structures en creux, mais on a pu identifier un peu de bâti, ainsi qu'un segment de voie qui préfigure la route qui borde la courbure nord-est de la parcelle fouillée. En dehors de cette voie empierrée (cf. *infra*) aucun sol n'est conservé.

### 6.1.1. La voie médiévale

Le décapage des terres végétales de la partie nord-est de l'emprise a fait apparaitre un sol empierré (Us 1060) qui s'est avéré après nettoyage être une voie que l'on suit sur une vingtaine de mètres (fig. 445 a). Il a rapidement été constaté, d'une part que le segment dégagé suivait une courbe similaire à la limite de parcelle sur laquelle elle vient se caler ; d'autre part qu'elle recouvrait l'arase de murs romains et les couches antiques les plus hautes de ce secteur (fig. 445 b).
La voie est constituée d'une série de recharges de pierres et de graviers. On en distingue au moins trois états dans la coupe qui a été réalisée. Mais on note certains remblais qui semblent plus correspondre au comblement d'affaissements ponctuels qu'à une réfection complète de la chaussée.
À la base, elle prend la forme d'un simple lit de graviers et de tuiles compactées (Us 1165) d'une épaisseur d'environ 5 cm. Après quelques recharges ponctuelles (Us 1153) (fig. 445 c), on observe un second niveau (Us 1152). Il est constitué d'un blocage de pierres brutes

**Figure 445 a** Voie médiévale Us 1060
**b** Coupe de la voie médiévale Us 1060 et premiers vestiges gallo-romains.
**c** Premier état de la voie Us 1060 avec une recharge






(granite, grès… calibre 5 à 20 cm) et de fragments de tuiles, pris dans une matrice de limon brun sombre, sur une épaisseur de 10 cm environ (fig. 446). La dernière recharge (Us 1060) est constituée également d'un blocage de pierres brutes (grès, granit…) de calibre variable (5 à 30 cm). Mais l'empierrement est plus compact et contient moins de sédiment limoneux. On y trouve des éléments de démolition venant des niveaux gallo-romains.

**Figure 446** Deuxième état de la voie médiévale




Un caniveau (Us 1117) s'ouvre dans le dernier état de voirie (fig. 447 a). Il n'est pas exclu qu'il ait pu être en place dès le deuxième état de voirie, mais il n'était pas présent lors de la construction initiale (Us 1165). Il suit la courbure de la voirie. Il mesure environ 15 à 20 cm de profondeur pour une largeur de 35 cm. Son profil montre un fond plat et des bords droits verticaux (*supra* fig. 445 b).

La partie dégagée de la voirie atteint entre 4 et 5 m de large. Toutefois, elle est recoupée par un mur de limite de parcelle qui suit la même courbure : on ignore donc son extension totale sur son côté nord. Si le caniveau est au centre de la voie, elle atteindrait alors une largeur de 7 à 8 m.
Sa datation pose problème : on dispose de peu d'éléments mobiliers datant. Le mobilier céramique piégé dans la structure est relativement peu abondant. Il est marqué par une forte résidualité de la période antique. Toutefois, on note la présence d'une série de tessons de panse à pâte grise qui sont visiblement postérieurs à la période romaine sans plus de précision. Par ailleurs, la voie recouvre en partie une structure bâtie (Us 1058) dans laquelle du mobilier mérovingien a été mis en évidence. Enfin, dans le deuxième niveau de voirie, un cabochon en alliage cuivreux a été mis au jour (fig. 447 b et c). Il porte une inscription en lettres gothiques (« RUALA »). Ce type d'objet et le style de lettrage permettent de le dater

plutôt de la fin du Moyen Âge (XIVe-XVe s. ap. J.-C.). On aurait donc une voirie assez tardive qui ne se met peut-être pas en place avant le Moyen Âge médian, voire plus tardivement.
Dans sa partie sud-ouest, elle est installée dans un décaissement qui entame les niveaux sous-jacents jusqu'au substrat. Lors de sa mise en place, on s'affranchit du système de terrasse antique et du maillage de la ville romaine. On ignore la destination exacte de cette voie. Mais sont côté sud-ouest la reliait probablement à l'axe viaire hérité du cardo principal de la ville antique. Sa courbure, qui coupe en fait l'angle de l'îlot gallo-romain, l'amène en direction de l'abbaye de Saint Jean le Grand / Sainte Marie, fondée au VIe s. ap. J.-C. La courbe formée par la voirie est visible dans les plans les plus anciens disponibles, comme celui de Pierre de Saint-Julien-de Baleure, daté de 1580. Dans la parcelle voisine, on retrouve des vestiges de voirie, dans la continuité sud-ouest du segment mis au jour (CAG 71/2, vestige 4.09, vu par A. Rebourg). Il avait été interprété comme un élément de voirie antique qu'il convient de placer à la période médiévale. Les vestiges des bâtiments antiques mis au jour montrent clairement que la voie publique de la période romaine et la limite d'îlot sont à déplacer plus au nord-ouest (fig. 448).

**Figure 447 a** Caniveau Us 1117
**b** Cabochon médiéval avec inscription
**c** Dessin de l'inscription par H. Lagagner







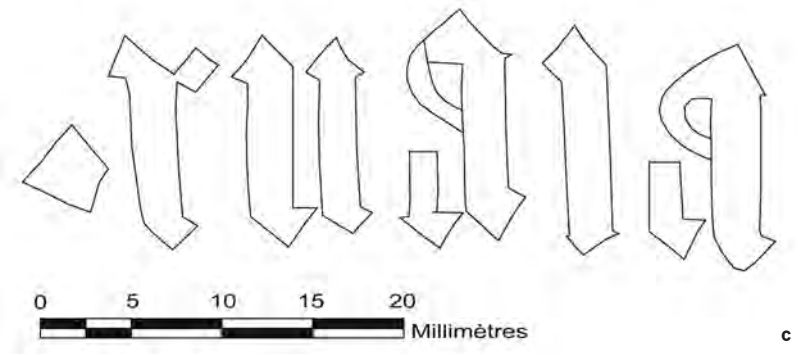
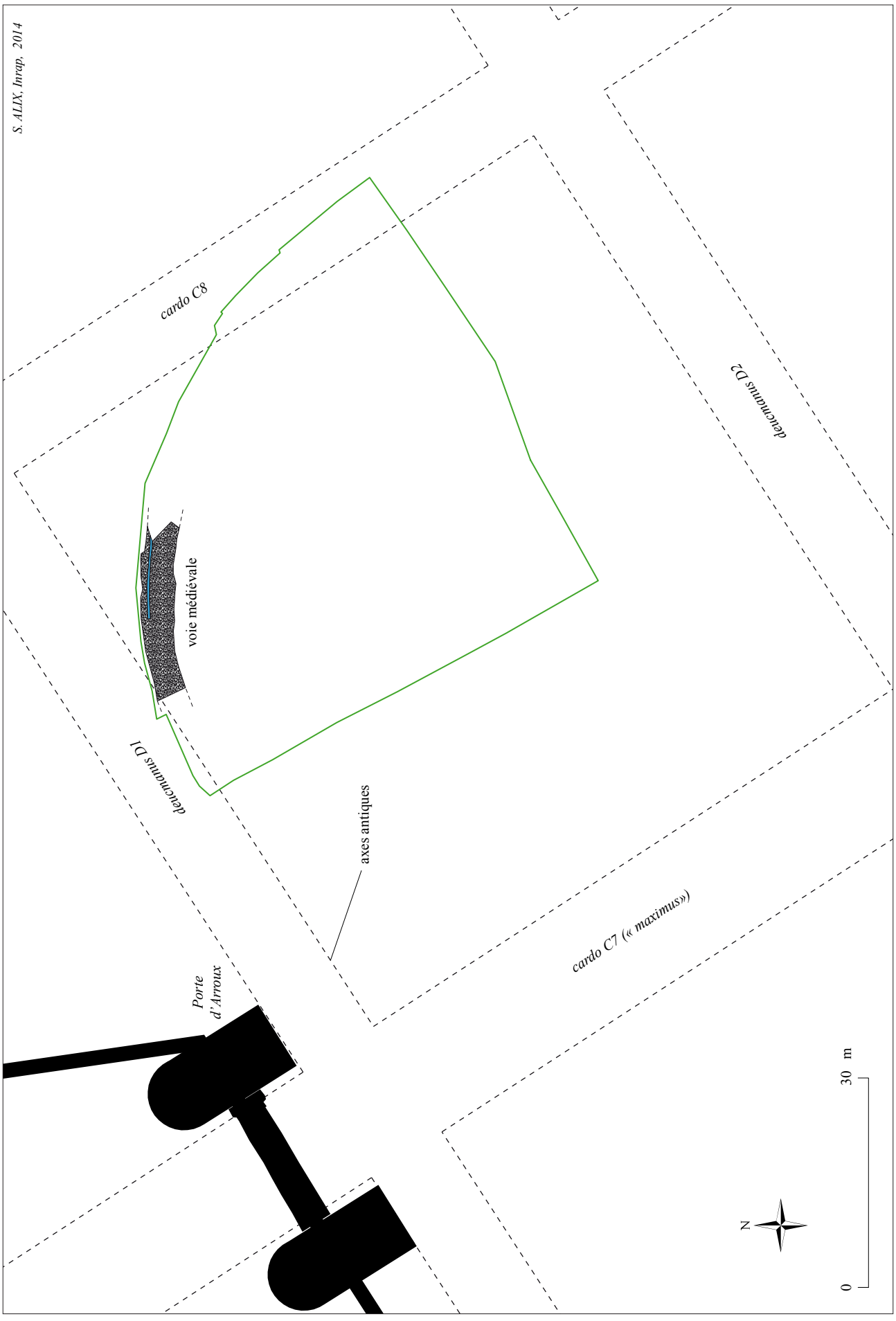


**Figure 448** Emprise de la voie médiévale par rapport aux axes de circulation antiques



### 6.1.2. Le bâtiment nord-ouest

Au nord-ouest de l'emprise, une série de fondation de murs (MR1008, MR1010, MR1011, MR1124 et MR1128) et une fondation de pilier (Us 1009) ont été mis au jour (fig. 449). Ils sont constitués d'un blocage de pierres brutes et de fragments de tuiles sans liant (largeur des fondations : 60 à 70 cm). Ils correspondent à une série de murs qui délimitent un bâtiment quadrangulaire d'environ 6,5 x 4,5 m. La base de pilier occupe une position centrale (fig. 450 a). On n'observe pas de murs sur le côté nord-ouest, mais d'éventuelles constructions ont pu être détruites, par exemple lors des décaissements liés à la voirie médiévale. On peut toutefois envisager d'avoir affaire à un bâtiment utilitaire (abri à vocation agricole, hangar ?) ouvrant sur ce côté. Aucun sol n'a été conservé : les fondations sont installées dans les niveaux de démolition de la période antique et apparaissent directement sous la terre végétale qui couvre l'ensemble de la parcelle. En revanche, la fondation du mur nord-est (MR1011) est en partie installée sur une fosse (FS1125) (fig. 450 b et c) qui a livré du mobilier du haut Moyen Âge (décor à la mollette, impression de petits carrés). Enfin, on notera que les limites nord-est et sud-ouest reprennent celles du bâtiment antique. Cette continuité est-elle due à la simple présence des vestiges dans le paysage ou témoigne-t-elle de bâtiments antiques restant en élévation ? La fosse FS1125 située sous la fondation MR1011 est de forme ovale (3,20 x 2,15 m) avec un fond inégal en cuvette et des bords droits verticaux (profondeur : 65 cm). Elle était comblée par un sédiment limoneux homogène brun sombre.




**Figure 449** Vue générale du bâtiment médiéval nord-ouest










**Figure 450 a** Vue générale du bâtiment médiéval nord-ouest avec au centre la base de pilier Us 1009
**b** Fosse FS1125
**c** Fosse FS1125

### 6.1.3. Le fond de cabane Us 1489 (Us 1194) et les poteaux environnant

Au sud de la voie Us 1060 et à l'est du bâtiment évoqué précédemment, un fond de cabane (creusement Us 1489) a été mis au jour (fig. 451). Il est de plan ovale (2,7 x 2,3 m). Son profil montre un fond sub-plan et des parois verticales ou obliques (prof. 70 à 80 cm). Alignés sur un axe nord-ouest/sud-est, deux trous de poteaux surcreusent le fond de la structure (Us 1483 et Us 1484 : plan circulaire 30 à 40 cm de diamètre, 15 à 20 cm de profondeur). Ces deux structures permettent d'identifier la nature cette excavation. Elle recoupe tous les niveaux antiques. Son comblement (Us 1194) comportait un grand nombre d'éléments de démolition en particulier des blocs de grès ou de granit. Parmi quelques rares tessons potentiellement médiévaux, on note la présence d'un fragment de panse à décors ondé alto-médiéval.
Autour de cette structure, on retrouve une série poteau (cf. *supra* Ensemble 6 phase E, § 4.6) que nous ne détaillerons pas ici. Nous avons déjà évoqué, lors du descriptif des niveaux antiques, la difficulté de caler chronologiquement ces différents creusements, qui n'appartiennent probablement pas tous à la même période. L'absence de relations stratigraphiques parlantes (ils apparaissent sous le décapage) et de marqueurs mobiliers, rend impossible des attributions certaines. En particulier, certains ont pu faire partie de l'environnement du système de four de l'atelier de Pistillus (phase E). Mais ils peuvent avoir pris place après l'abandon de l'atelier à la phase F, ou plus tardivement à la période médiévale, voire moderne…

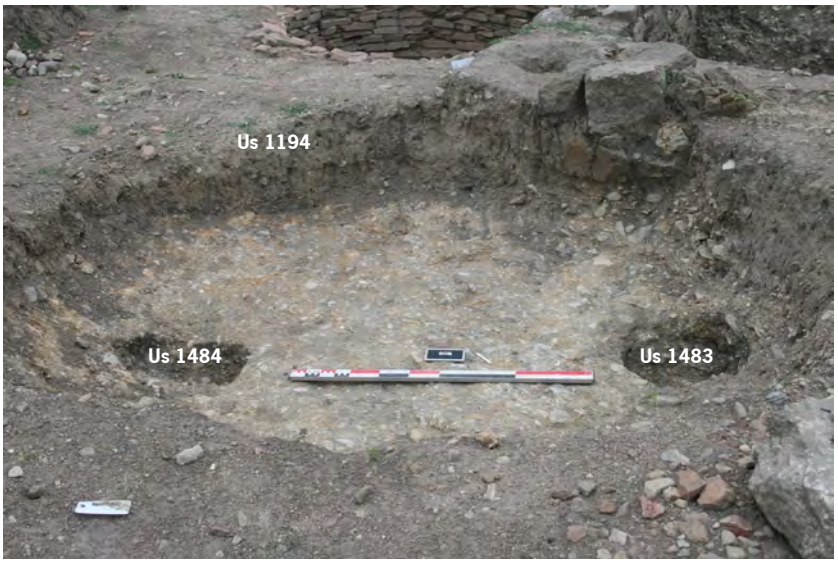



**Figure 451** Fond de cabane Us 1194

### 6.1.4. La structure bâtie Us 1058 et les installations environnantes

En partie scellé par la voie Us 1060, à l'est du fond de cabane Us 1194, une sorte de puits (Us 1058) a été mis au jour (fig. 452 a). Il s'agit d'un creusement circulaire d'environ 1,6 m de dia mètre. Il est paramenté d'un cuvelage peu épais (30 cm de large) constitué de pierres brutes (grès, granit, calibre 15-20 cm) et de quelques fragments de tuiles. La structure n'a pu être fouillée que sur un mètre de profondeur environ et le fond n'a pas été atteint. Toutefois, on a pu faire apparaitre que le parement n'est présent en profondeur que dans les endroits où le creusement touche des niveaux anthropiques (remblais, sols antiques…). Au sud-est, là où du fait de sa position, il descend dans les niveaux sableux compacts du substrat,

il n'a pas été jugé nécessaire de solidifier les parois par un parement. Le comblement de limon noir (Us 1059) à livré une panse avec un décor à la molette. Compte tenu de sa structure (cuvelage assez mince servant de renfort seulement sur une partie du pourtour) il est peu probable que cette structure soit un puits. Il pourrait plutôt s'agir soit d'une latrine, soit d'un espace de stockage (petite glacière par exemple).
À proximité, on observe un certain nombre de creusements qui recoupent également les niveaux médiévaux (FS1057, qui recoupe Us 1058, FS1061, FS1062, Us 1226). Il peut s'agir de structures médiévales ou modernes. Nous ne disposons pas d'assez d'information pour trancher. Mais ces fosses ou trous de poteaux ne forment pas d'ensemble architectural cohérent (planche 8 ). Au sud-est de l'Us 1058, on trouve un segment de fondation nord-ouest/sud-est (Us 1073) conservé sur environ 2 m (fig. 452 b). Il est constitué d'un blocage de pierres brutes et de quelques tuiles liées au mortier de chaux. Il est installé dans le comblement de l'hypocauste situé dans la partie sud-ouest de l'ensemble 7. Il est donc au moins postérieur au IIIe s. ap. J.-C. Il pourrait faire partie d'installations de la phase F, médiévale voire moderne.







**Figure 452 a** Structure bâtie Us 1058
**b** Vestige de fondation du mur MR1073

### 6.1.5. Le groupe de fosses du secteur 36

Au centre de l'emprise de fouille, sur la bordure sud-est de la voie interne nord-est/sud-ouest de la période antique, on observe un groupe de structures fossoyées de plus ou moins grande envergure dont certaines se recoupent (planche 8). Les formes en plan sont soit ovales soit circulaires. Les tailles varient notablement, allant de un mètre de diamètre à des plans ovales de 4 x 2,3 m (fig. 453 et 454). L'attribution médiévale de tous les éléments de ce groupe n'est pas certaine. Les creusements recoupent (sauf surcreusements) les niveaux antiques tardifs. On retrouve par ailleurs dans le mobilier céramique, outre de nombreuses pièces antiques résiduelles, des fragments de panses à pâtes grises qui semblent plutôt attribuables à la période médiévale par les spécialistes. Trois de ces creusements (FS2222/ Us 2223, cf. *infra*, FS2283, FS2337) ont livré des tessons identifiables comme médiévaux (décors à la molettes, fond ou bords caractéristiques). Même s'il n'est pas exclu que certaines de ces structures soient antiques voire modernes, leur regroupement laissent à penser que l'on affaire à une série chronologiquement cohérente (fig. 454 b).
La structure excavée FS2222 présente la particularité d'avoir un bord nord-est renforcé par un petit muret de pierres sans liant (Us 2224) qui descend sur toute la profondeur du creusement (env. 1m) (fig. 453). Le comblement de limon (Us 2223) noir à livré, entre autres, un tesson avec un décor à la molette.
On ignore la destination ce cette série de creusement. On aurait tendance à y voir, comme pour la structure PT1058, soit des zones de rejets (voire latrine pour FS2222) soit des espaces de stockage (fond de silos ?).

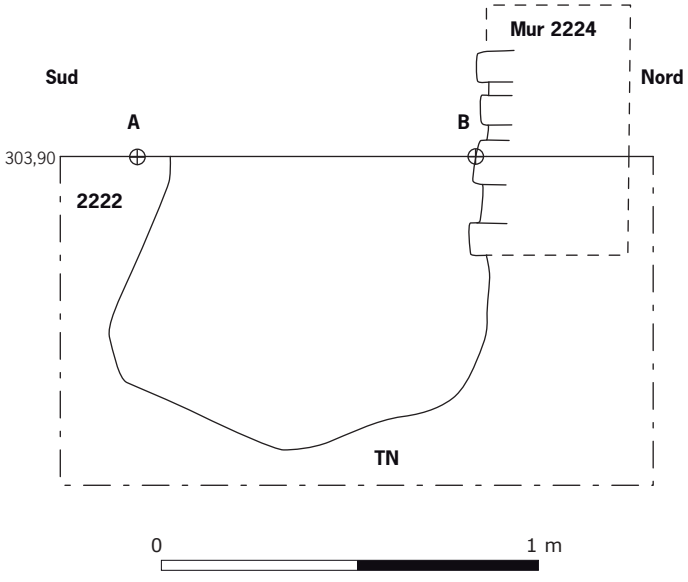
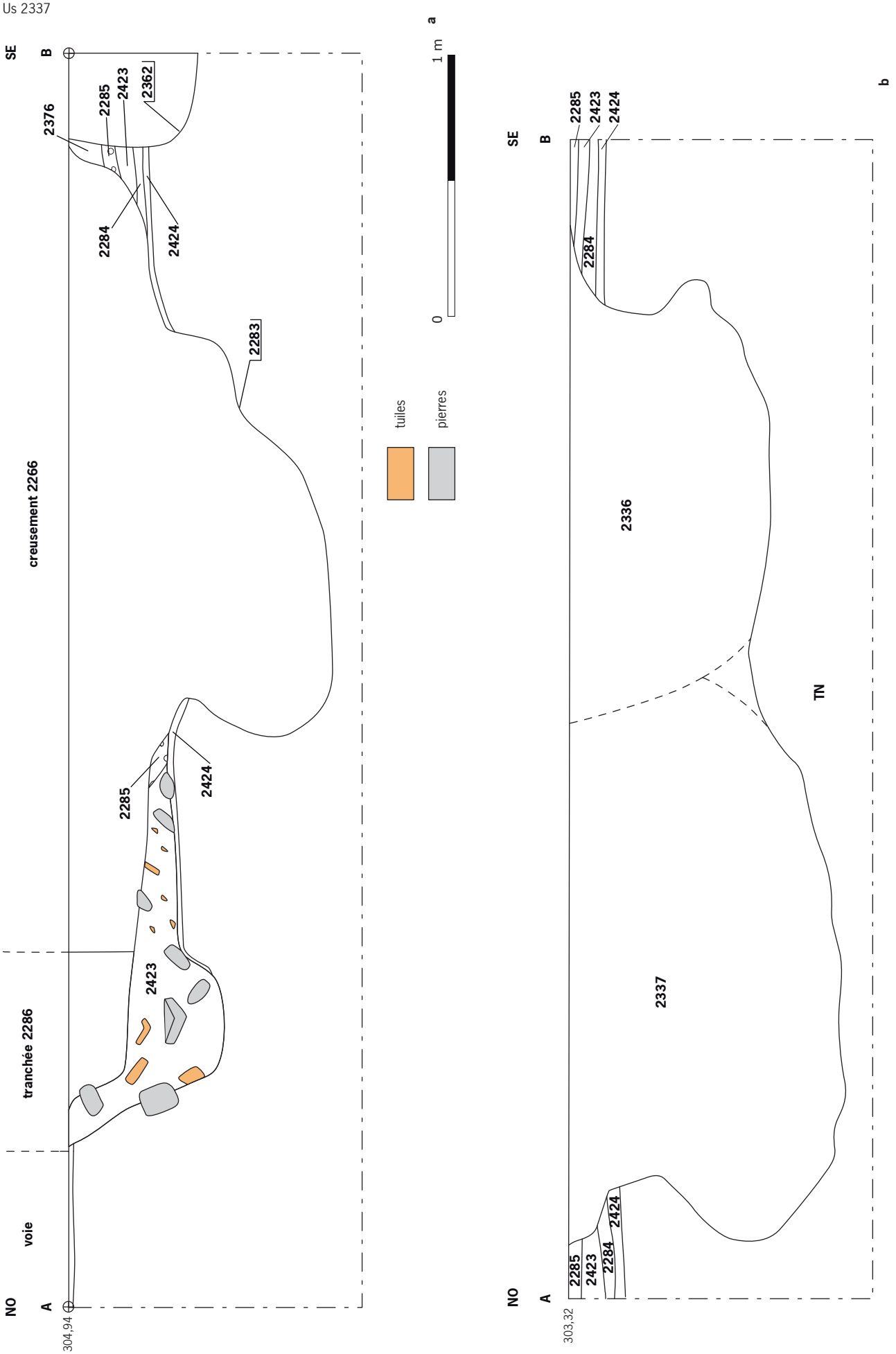



**Figure 453** Détail de la fosse FS2222 et du mur MR2224

**Figure 454 a** Coupe de la fosse FS2283
**b** Coupe des structures excavées Us 2336, Us 2337



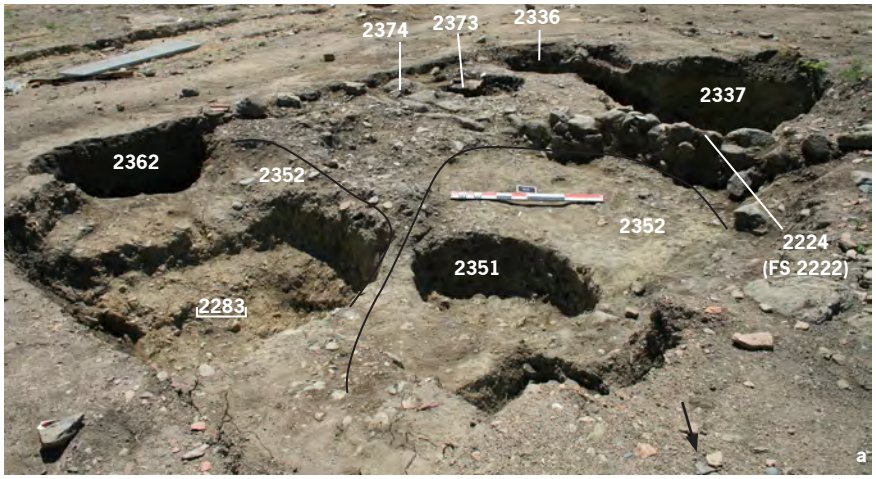






**Figure 455 a** Vue générale de l'ensemble des fosses du secteur 36
**b** Détail de la fosse FS2222 et du mur MR2224

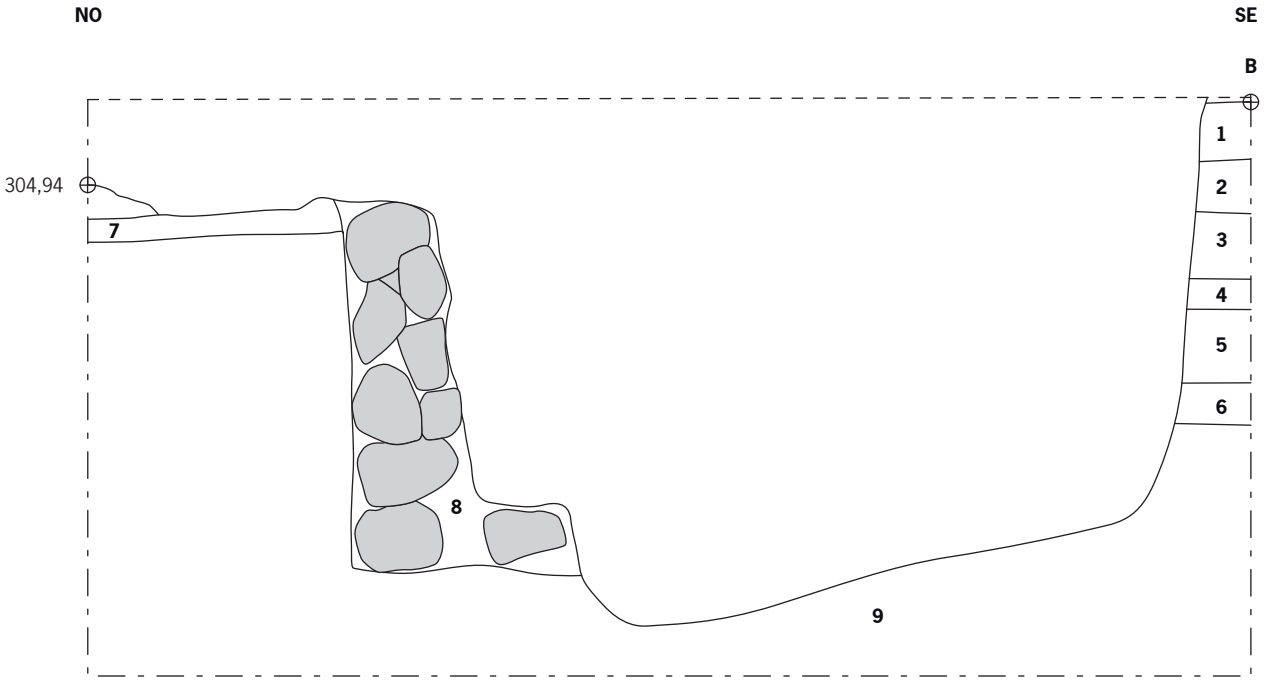
### 6.1.6. Le groupe de fosses au sud-est

On retrouve un petit groupe de ces fosses au sud-est de l'emprise : FS2404, FS3751 et FS3752 (planche 8). La première est un grand creusement circulaire (diam. 2,5 m) assez profond (1,2, à 1,4 m). Le profil montre des bords droits verticaux ou obliques avec un fond globalement plat malgré des irrégularités (fig. 456). Les deux autres sont des structures fossoyées de plan circulaires plus modestes (1,1 m et 1,2 de diamètre, profondeur entre 30 et 60 cm). Leur datation reste incertaine. On trouve des fragments de panse de poteries qui pourraient être médiévales dans les deux dernières structures. Toutefois, FS2404 et FS3752 coupent des maçonneries (MR2024) ou des tranchées d'épierrement de mur (TR3750) qui sont encore en place au début du IVe s. ap. J.-C. (phase F). Quant au creusement FS3751, elle recoupe FS3752. Ce sont donc des structures visiblement tardo-antiques ou post-antiques. Là encore il est difficile de leur attribuer une fonction. Ce petit groupe de fosses invite à voir une zone de rejet ou de stockage (silos).

### 6.1.7. La fosse à poteries FS3090

Sur la bordure sud-ouest de l'emprise, une structure fossoyée (FS3090) a pu être observée dans la coupe de la berme (fig. 457). Il s'agit d'un creusement de plan a priori sub-circulaire (1,4 m de diamètre) à fond plat et bords droits verticaux d'une profondeur de 90 cm. Son comblement hétérogène a livré le lot de céramiques médiévales le plus important du chantier, dont de nombreux bords tous très proches (cruches à bec ponté). Cet ensemble particulièrement homogène dans ses formes pose la question de leur interprétation comme rejets de fabrication, même si on ne dispose pas d'éléments surcuits. Ce mobilier céramique est daté du Xe-XIe s. ap. J.-C. Proche de cette structure, on retrouve deux trous de poteaux (Us 3949 et Us 3950), ainsi que deux fosses (FS2453 et FS2904) post antiques (planche 8).

**Figure 456 a** Coupe de la fosse FS2404
**b** Fosse FS2404




Légende :

1 : argile jaune
2 : remblai sableux jaune
3 : remblai argileux verdâtre
4 : ocupation gris-noir
5 : remblai vert avec CDB
6 : ..... argile blanc-vert
7 : terrazo
8 : mur
9 : encaissant

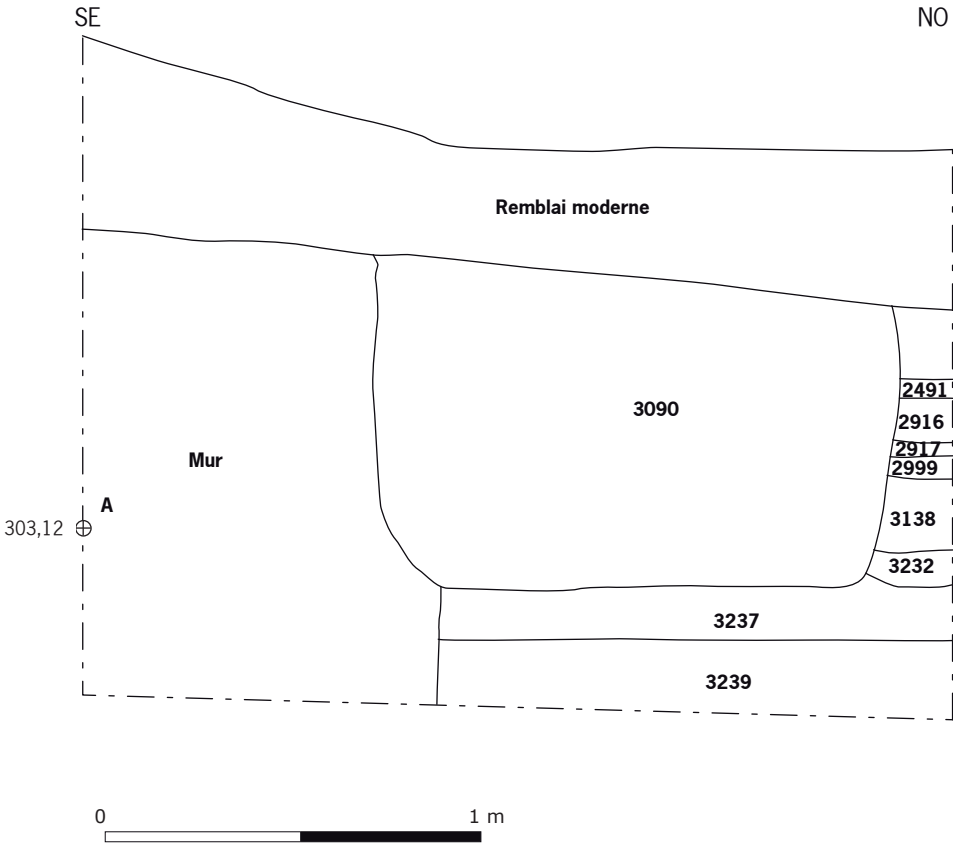
pierres

0 1 m

a



**Figure 457** Coupe de la fosse FS3090




### 6.1.8. Les vestiges de l'angle sud-ouest de l'emprise

Dans la partie sud-ouest de ce qui correspond aux derniers états en place de l'ensemble 10, on observe les fondations d'un mur (MR3308) qui recoupent le sol de mortier de tuileau antique (planche 8).. Cette maçonnerie est très endommagée. On la suit sur moins d'un mètre. Elle est constituée d'un blocage de pierres brutes liées au mortier de chaux (fig. 458). Elle pourrait dater de la phase F. Néanmoins, elle parait difficilement compatible avec le mur MR2772 qui semble encore en élévation au début du IVe s. ap. J.-C. Aussi, est-on tenté d'en faire une construction post antique. Mais nous manquons d'éléments fiables, tant sur le plan stratigraphique qu'au niveau de la chronologie absolue, pour en juger avec certitude. Si cette construction est bien médiévale, on ignore également à quel bâtiment elle pouvait se rattacher.
À proximité, on trouve un creusement quadrangulaire (FS3355) qui recoupe également le niveau de sol de tuileau SL3309 (empreinte d'une construction ?). Dans la même position stratigraphique que MR3308, il présente les mêmes incertitudes de datation. Même chose pour le trou de poteau TP3926 qui se place sur le même horizon stratigraphique.

**Figure 458** Mur MR3308




### 6.1.9. Bilan provisoire sur les vestiges médiévaux

Cette présentation, assez rapide, des vestiges pouvant correspondre à la période médiévale montre les incertitudes sur l'attribution chronologiques de certains d'entre eux à l'une ou l'autre des périodes post-antiques, voire tardo-antique. Toutefois, force est de constater la présence de marqueurs chronologiques (céramiques) principalement du haut Moyen Âge et du Moyen Âge médian. En plus de leur éventuelle disparité temporelle, la dispersion des vestiges et la médiocre conservation des structures (hors des creusements) rend difficile une analyse de leur organisation spatiale.
On peut toutefois lire une certaine répartition des types de vestiges. Les fosses ou groupes de fosses, vus des structures de stockage ou de rejet sont situées plutôt dans la partie est de l'emprise, tandis que les éléments construits (bâtiment, fond de cabane) se concentrent plutôt dans la partie ouest. On est tenté d'y voir une plus grande ouverture de l'espace au fur et mesure que l'on s'éloigne du cardo principal. Des bâtiments ont pu se maintenir au Faubourg d'Arroux à proximité, de l'ancienne porte de la ville, tandis que le reste de l'îlot a pu changer de mode d'occupation (déprise des bâtiments au profit de « cours » ou de champs ?).
On peut se demander si la petite artère interne nord-est/sud-ouest ne se maintient pas en partie. En effet, l'ouverture dans le mur de façade nord-ouest (MR1147) de l'ensemble 1, dont témoigne la présence du plot monolithe (Us 1207), est bouchée par une maçonnerie (Us 1208) dont quelques vestiges ont été conservés. Faut-il y voir une réfection tardive lors de la phase F ? Ou avons-nous affaire à la constitution d'un muret de terrasse surplombant la modeste voie, à partir des restes du mur de façade, après la destruction des bâtiments de l'ensemble 1 ? Dans le même esprit, le débouché du caniveau CN2819, aménagé dans le mur MR1147 est lui aussi bouché dans un second temps. Plus généralement, il est possible que certaines constructions antiques ait été maintenues ou en partie remployées. C'est peut-être le cas pour la partie sud du mur MR1838, dont la tranchée d'épierrement (TR1183) à livré un bord évasé du haut Moyen Âge.
La voie mise au jour au nord de l'emprise est sans doute l'élément médiéval le plus tardif (derniers siècles du Moyen Âge ?), même si la date de sa mise en place reste incertaine. Sa position rentre en tous les cas en nette rupture avec l'organisation spatiale héritée du système d'îlot antique. Elle préfigure la position (qui s'est décalée vers le nord) de la rue actuelle.

## 6.2. L'occupation moderne et contemporaine au sein de l'emprise

Compte tenu de l'abondance des données antiques, il a été décidé, pour des raisons de gain de temps, de ne pas mener d'étude poussée pour les périodes modernes et contemporaines. Comme on l'a déjà évoqué pour la période médiévale, et même pour une partie des structures antiques les plus tardives, toute une partie des vestiges se situant sous les niveaux de terre végétale qui recouvraient la parcelle reste incertaine dans l'attribution chronologique de ceux-ci, faute de marqueurs mobilier clairs ou d'indices stratigraphiques parlant.

Pour les périodes modernes et contemporaines, on se contentera de remarquer l'omniprésence, sur une grande partie de l'est et du sud de l'emprise de fosses oblongues (fig. 459). Comme on l'a déjà évoqué, certaines descendent profondément et ont contribué à détruire une partie des vestiges antiques. Leur comblement se confond avec la terre végétale qu'elles recreusent et elles se recoupent les unes les autres : la lecture de leur emprise est souvent difficile. Dans beaucoup de cas, elles présentent une longueur allant de 1 à 3 m pour une largeur de 40 à 70 cm. Elles semblent suivre des alignements. Il s'agit probablement de fosses de plantation, peut-être liées a des activités de maraichage. Leur utilisation et leur renouvellement a pu s'étaler sur plusieurs décennies voire plusieurs siècles : on ignore la date de leur mise en place. Le mobilier qu'elles ont livré, outre des éléments antiques résiduels, s'étale entre la période moderne (XVI$^{e}$ s. ?) et le XX$^{e}$ s.

On notera également la présence de plusieurs puits a priori post-antiques (PT1037, PT2007, PT2139, PT2633) (fig. 460). Certains ont peut-être une origine plus ancienne que les périodes moderne ou contemporaine. Deux d'entre eux présentent la particularité d'être essentiellement construits en schiste (PT2007 et PT2633). Les trois autres utilisent différents matériaux. Le sommet (au moins) du puits PT1037 a été bâti en briques. Ces trois constructions ont servi de dépotoir et/ou de réceptacle pour des canalisations d'eaux usées au XX$^{e}$ s. Cette utilisation s'est visiblement faite en rapport avec l'installation de la maison close dans la partie sud-ouest de l'emprise : les tuyaux de ciment qui menaient à ces structures en provenaient. Par ailleurs, les déchets visibles dans la couche supérieure du comblement desdits puits comportaient une très forte proportion de vaisselle à boire (verres à champagne) et de fragments de bouteilles, comme on en a retrouvé dans la cave de la maison close.

Cette dernière constitue le dernier grand fait marquant pour l'occupation de la parcelle à la période contemporaine. Cette construction a été érigée dans les années 1920 et reste active jusqu'à la fermeture des établissements de prostitution en 1946. La proximité de la caserne constituait sans doute l'un de ses principaux débouchés de clientèle. Le bâtiment, abandonné, sera détruit dans les années 1980. On se référera à l'article d'Alain Baudin (*infra*) dans Bourgogne Magazine, qui évoque l'activité de cette maison close. Matériellement, elle se situait dans l'angle sud-ouest de la parcelle, accolée aux limites de parcelles. Le bâtiment occupait une emprise quadrangulaire d'environ 20 x 10 m (longueur sur l'axe nord-ouest/sud-est). Il possédait un étage. Contrairement à ce qui avait été envisagé lors du diagnostic, les fondations ont globalement peu entamé les niveaux antiques sous-jacents, très stratifiés (secteur 57, ensemble 1). Par contre, une vaste cave (10 x 6,5 m) dans la partie nord-ouest du bâtiment a, elle, détruit la plupart des vestiges postérieurs au milieu du I$^{er}$ s. ap. J.-C. On notera, sous l'emprise du bâtiment, la présence d'une tranchée d'épierrement moderne ou contemporaine (Us 3407), dont l'orientation diverge complètement avec celles de la trame urbaine antique, reprise en partie dans les limites actuelles de la parcelle et des rues environnantes.

**Figure 459** Fosses de plantations













**Figure 460 a** Puit PT2007
**b** Puit PT2633

# 7. Table des illustrations


22 **Figure 1** Légendes des plans

25 **Figure 2 a** Vue du fossé 3053 au niveau de l'ensemble 22, **b** Vue du fossé 3053 en cours de dégagement dans l'ensemble 23, **c** Coupe du fossé 3053 au niveau de l'ensemble 22

27 **Figure 3 a** Vue du sol augustéen (Us 1511) au niveau du N-O l'ensemble 12, **b** Vue du sol augustéen (Us 1537) au niveau du S-E de l'ensemble 12, **c** Vue du sol augustéen (Us 2270) au niveau du S-E de l'ensemble 18 **d** Vue de détail de sol augustéen (Us 2699) de l'ensemble 26, **e** Vue du sol augustéen (Us 2699) au niveau l'ensemble 26 coupé par le fossé 2646, **f** Vue du sol augustéen (Us 3139) au niveau de l'ensemble 19

29 **Figure 4 a** Situation des couches et srtuctures augustéennes dans l'emprise de l'ensemble archi. 11 **b** Vue vers le S-E du secteur 46 en cours de fouilles

30 **Figure 5 a** Vue vers le S-E du secteur 46 en cours de fouilles, **b** Relevé du graffite observé sur un tesson de la couche Us 1700, **c** Coupe des couches inférieures du secteur 3

31 **Figure 6 a** Vue du sommet des fosses 1692 et 1693, **b** Profil des fosses 1692 et 1693

33 **Figure 7** Plan général des aménagements augustéens sous dans l'emprise de l'ensemble 13

34 **Figure 8 a** Le fossé 1769, recoupé par la fosse 1778, **b** Coupe du fossé 1776 (vue vers le nord-est)

35 **Figure 9 a** Vue en coupe de la fosse 1770, **b** La fosse 1773, **c** Le trou de poteau 1771, **d** Vue de détail du niveau 1504, **e** Coupe ouest du sondage N°2 du diagnostic de 1989

37 **Figure 10** Plan des vestiges (S-E) pouvant être liés à la phase A période augustéenne

38 **Figure 11 a** Plan des vestiges (N-O) pouvant être liés à la phase A période augustéenne, **b** Vue du fossé 1653 **c** Profil des TP 1650 et 1651, **d** Profil des sablières Us 3436 et Us 3188

39 **Figure 12** Les sablières Us 3436 (premier plan) et Us 3188

40 **Figure 13** Profils et vues de détail des structures de l'ensemble lié à SAB 3436

42 **Figure 14 a** Vue des empreintes de sablières basses Us 2629 et 3146, **b** Vue de l'empreinte de sablièrs basse Us 2668, **c** Vue des empreintes de sablières basses Us 2668 et 2824

43 **Figure 15** Plan général de l'état tibérien de l'ensemble architectural 11 (S. Alix, Inrap 2014)

44 **Figure 16** Vue de la stratigraphie en cours de fouilles au N-O du secteur 4 (ens. archi. 11)

45 **Figure 17** Vestiges en creux dans le sol 1779 à l'est de l'ensemble 11 (sect. 3)

47 **Figure 18** Plan des vestiges de l'ensemble 12

48 **Figure 19 a** Vue de la voirie 1535 sur sol augustéen, **b** Fossé 1531 dans le secteur 1

49 **Figure 20 a** Vue du fossé 1180, **b** Coupe du fossé 1180

51 **Figure 21** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 13 (période tibérienne)

52 **Figure 22** Coupe startigraphique au N-O de l'ensemble 13 (secteur 40)

53 **Figure 23 a** Trou de poteau 1767, **b** Trou de poteau 1768, **c** Trou de poteau 1774 , **d** Vue de l'empriente de cloison 1749 (premier plan), **e** Trou de poteau 1774, **f** Trou de poteau 1772

56 **Figure 24** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 14

57 **Figure 25 a** Fosse 1565, **b** Profil du creusement 1122

58 **Figure 26 a** Vue du creusement 1574, **b** Profil du creusement 1574, **c** Statuette d'Eponna découverte dans le creusement 1122

59 **Figure 27** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 15

60 **Figure 28 a** Creusement linéaire Us 2455 et trous de poteaux attenants, **b** Fosse 2238 **c** Vase en place Us 2239

62 **Figure 29** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 16

64 **Figure 30** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 17

65 **Figure 31** Vue des vestiges du bâtiment de l'ensemble 17

66 **Figure 32 a** Le fossé Us 3646, **b** Le fossé Us 3763

67 **Figure 33** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 18

68 **Figure 34** Vue du groupe de structures à l'ouest de l'ensemble 18 (Us 2304 à 2309, fossé 2269)

69 **Figure 35 a** Vue du fossé Us 2269, **b** Coupe de la fosse Us 3705 à faire **c et d** Timbre du casque tibérien en cour de restauration au CREAM

71 **Figure 36** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 19

72 **Figure 37 a** Coupe partielle de la fosse Us 1534 (=Us 2463), **b** Fosse 2462, **c** Fosse 3145 **d** Profil de la fosse 3145, **e** Profil de la fosse 3339

73 **Figure 38 a** Profil de la fosse 3144, **b** La fosse 3768, **c** La fosse 3327, **d** La fosse 3326

73 **Figure 39 a** Trous de poteaux Us 3334, 3335 et 3336, **b** L'emprient de sablière basse Us 3326

75 **Figure 40** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 20

77 **Figure 41 a** Vestiges sud-est de l'ensemble 20, **b** Foyer Us 3221

78 **Figure 42 a** Fosse 3096, **b** Fosse ou foyer 3097, **c** Fosse 3234

80 **Figure 43** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 21

81 **Figure 44 a** Coupe du trou de poteau Us 2670, **b** Coupe du trou de poteau Us 3822, **c** Coupe du trou de poteau Us 3783, **d** Coupe du trou de poteau Us 3784, **e** Coupe du trou de poteau Us 3393 **f** Coupe du trou de poteau Us 3395

82 **Figure 45 a** Profil du trou de piquet Us 3364, **b** Profil du trou de piquet Us 3361, **c** Profil du trou de poteau Us 3786

83 **Figure 46 a** Vue du poteau US 3374, **b** Plan de détail du groupe de structures S-O de l'espace 21-1
84 **Figure 47** Profil de la fosse 3365
85 **Figure 48 a** Plan de détail du groupe de structures N-O de l'espace 21-1, **b** Profil du trou de poteau Us 3783 **c** Coupe des structures Us 3379, 3516, 3551 et 3482, **d** Profil du creusement Us 3380
86 **Figure 49** La structure Us 3375 (vue vers le N-E)
87 **Figure 50 a** Plan de détail du groupe de structures N-E de l'espace 21-1, **b** Les structures du groupe N-E
88 **Figure 51 a** Trou de poteau Us 3795, **b** Lambeau du sol 3728 et foyer 3729 (fond de l'aménagement excavé Us 3880 phase C)
89 **Figure 52 a** Coupe de la fosse 3318 (et TP 3119), **b** Fosse 3318 (et TP 3119)
90 **Figure 53 a** Extrémité NO de l'empreinte de sablière basse 3186, **b** Empreinte de sablière basse 3188 (à droite) et 3436 (augusteén, à gauche)
92 **Figure 54** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 22
93 **Figure 55 a** Vue de la partie N-E de l'ensemble 22 après dégagement superficiel, **b** Bordure sud-est de l'ensemble 22, **c** Vue de détail des restes de solin des sablières basses 2970 et 3543 (premier plan)
94 **Figure 56 a** La structure Us 3419, **b** Trou de poteau 3617
95 **Figure 57 a** Vue générale de la partie N-O de l'espace 22-1: au premier plan le sol 2952 avec le foyer 3331 **b** Vue de détail de l'enchaînement des sols au N-E du foyer 3331
96 **Figure 58** Foyer 3331 après enlèvement du recouvrement du second état (foyer 3299 et sol 2951)
97 **Figure 59 a** Fosses 2977, **b** Aménagements par paire poteau / piquets 2981-2975 C, **c** Aménagements par paire poteau / piquets 3518-2975 B, **d** Coupes des aménagements 3601 et 3604, **e** Vue de l'aménagement 3601
99 **Figure 60 a** Détail de la trace de sablière basse 3461, **b** Vue de la partie N-O de l'espace 22-1: au premier plan le sol 2951 (état 2) scellant le foyer 3331 démonté, **c** Foyer 2979 percé par le TP 2995
101 **Figure 61** Coupe de la fosse 3749
103 **Figure 62** Profils des trous de poteau 3595, 3596, 3597, 3192, 3193, 3194 et coupe de la fosse 3293
104 **Figure 63** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 23
105 **Figure 64 a** Profils des trous de poteau TP 3742, TP 3744 , **b** Profil du TP 2911 et Tp 2911 en cours de fouilles
106 **Figure 65** Plan des vestiges du premier état de l'ensemble architectural 23
107 **Figure 66** La bordure sud-est de l'ensemble 23
108 **Figure 67 a** Vue des structures de au sud-est de l'espace 23-2, **b** Coupe des structures 3029 et 3019
109 **Figure 68 a** Structures dégagées sur l'extrémité sud-est de l'ensemble 23, **b** Profil des sablières 3017 et 3018
111 **Figure 69** Plan des vestiges du deuxième état de l'ensemble architectural 23
112 **Figure 70 a** Vue de la fosse 3006 (avant fouille) et du poteau Us 3008, **b** Coupe des structures 3006 et 3007 **c** Coupe des structures 3006 et 3007
113 **Figure 71 a** Vue des sols du second état du bâtiment N-E de l'ensemble 23, **b** L'empreinte de foyer 2912
115 **Figure 72 a** Coupe de la fosse 3045, **b** Vue de la partie sud ouest de la fosse 3045 **c** Les structures bordant la fosse 3045 au sud-ouest
116 **Figure 73** Profil des principaux TP de la palissade au S-E de l'ensemble 23
117 **Figure 74** Profil des principaux TP de la palissade au S-E de l'ensemble 23
118 **Figure 75** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 24
119 **Figure 76 a** Coupe de la fosse 2546, **b** Coupe de la tranchée de fondation 2522 et de la fosse 2554 **c** Coupe de la nappe Us 2566
121 **Figure 77** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 25/26
122 **Figure 78** Vue de la coupe de la trace de sablière 3199 sur son extrémité sud-est
123 **Figure 79 a** Coupe des structures 3207 et 3317, **b** Coupe de la structure 2641, **c** Vue des structures 3207 et 3317
124 **Figure 80 a** Profil de la sablière 3202 et du trou de poteau 3627, **b** Vue en coupe du fossé 2646 (=2211) au niveau de l'ensemble 25, **c** Vue de la fosse 3214 au contact de la trace de sablière 3202
125 **Figure 81 a** Vue en coupe de la trace de sablière 2656, **b** Vue des structures 2662, 2663 et 2664 avant fouille **c** Vue de détail des traces au fond de la trce de sablière 2663
126 **Figure 82 a** Ensemble des trous de poteaux du centre du bâtiment de l'ensemble 26, **b** Profils des poteaux 2606, 2661 et 2657
126 **Figure 83** Segment fouillé du fossé 2664
127 **Figure 84 a** Vue générale du fossé 2646, **b** Profil du fossé 2646
128 **Figure 85** Vue en coupe de la fosse 3310
129 **Figure 86 a** Profil du creusement 2822, **b** Structure Us 2822
129 **Figure 87 a** Vue de la coupe de la fosse 3311, **b** Vue de la coupe de la fosse 3312 **c** Profil de la fosse 3314, **d** Vue des sections des creusements 3813, 3814
132 **Figure 88** Localisation des bâtiments de stabulation sur le camp de Dormagen (Allemagne, source : J. Metzler / P. Meniel)
135 **Figure 89 a** Vue du fond du caniveau 3919, **b** Canalisation 2883, **c** Profil de la fosse 2559 et vue de la fosse Us 2559
145 **Figure 90** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 27
146 **Figure 91 a** Vue des vestiges du solin de l'Us 1793=2026, **b** Vue en coupe de l'empreinte de sablière basse 1793=2026, **c** TP 3300 coupé par la fosse 3042, **d** Fond du TP 3043 coupé par les fosses 3042 et 3044 **e** Le TP 3398
149 **Figure 92 a** La trace de sablière 2545 (à droite) coupant la fosse 2546 **b** Coupe de structures en creux des phases A et B dans le secteur 21 (ensemble 23 et 27)
150 **Figure 93 a** Structure bâtie 2538, **b et c** Exemple de fosses de la partie S-O de l'ensemble 28: Us 2542 et Us 2535 coupée par TR 2522
151 **Figure 94** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 28
152 **Figure 95 a** Extrémité N-E de la tranchée 2593 scellé par le sol de fond de l'aménagement excavé 3880 (phase C), **b** Fond du blocage de fondation de la tranchée 2593 après enlèvement du sol de fond de l'aménagement excavé 3880 (phase C)

153 **Figure 96** Profil de la fosse 3062
153 **Figure 97** Vue du TP 2995 coupant le foyer 2979 de la phase A
154 **Figure 98** Profils des TP 3266, 3269, 3454 et 3598
155 **Figure 99 a** La fondation du mur 2671 (à droite) sur le bord S-E de la fosse 2655 **b** Fosse Us 3208 recoupant le fossé 3207, **c** Fosse Us 3210
157 **Figure 100 a** Coupe de la fosse 2642, **b** Vue de la fosse 2642 en cours de fouille **c** Vue de la fosse 2642 après dégagement
159 **Figure 101** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 29
160 **Figure 102** Plan de détail des vestiges de l'espace de métallurgie N-E de l'ensemble 29
161 **Figure 103** Vues générales des vestiges de l'espace de métallurgie N-E de l'ensemble 29
162 **Figure 104** Exemple de fond de fosse d'abrasion (Us 2921, à gauche)
163 **Figure 105** Le foyer 3093
164 **Figure 106 a** La fosse 2575 avec son comblement charbonneux contenant une grande quantité de battitures **b** Coupe de la fosse Us 3663
166 **Figure 107** Coupe au niveau de la fusion des tranchées 2076 (à gauche) et 2590
167 **Figure 108 a** Vue de détail d'un segment de la tranchée 3098, **b** Le solin 2687
167 **Figure 109** La fosse 3143
168 **Figure 110** La structure bâtie 3142
168 **Figure 111** Profils des trous de poteau 2823 et 3353
169 **Figure 112 a** Coupe de la fosse Us 2652, **b** Coupe de la fosse Us 2647, **c** Coupe de la fosse Us 2655 **d** Vue de la fosse Us 2647 après enlèvement du comblement, **e** Coupe de la fosse Us 2648
171 **Figure 113** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase B
173 **Figure 114 a** Mur MR3798, **b** Trou de poteau Us 3215
174 **Figure 115 a** Plot Us 3330, **b** Plot Us 3531
175 **Figure 116 a** Pièce 1B-1 avec sol de terre (Us 3219) et son niveau d'occupation (Us 3216) **b** Structure Us 3230
176 **Figure 117** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase C
177 **Figure 118** Solin Us 3137
178 **Figure 119 a** Pièce 1C-1 avec feuilletage de sols (Us 3138 et Us 3092) et foyers, **b** Foyer FY 3135
180 **Figure 120 a** Fossé FO3803, **b** Creusements Us 3599 et Us 3600
181 **Figure 121 a** Blocage de fondation du mur MR3453, **b** Coupe longitudinale dans la galerie BC-4
183 **Figure 122** Exemple de fragment de hampe de candélabre
185 **Figure 123** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 premier état
186 **Figure 124** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 deuxième état
188 **Figure 125 a** Vue du départ S-O de la tranchée 2291, **b** Vue en coupe des murs sur le bord N-O de l'ensemble 2 (vue vers le S-O)
189 **Figure 126** Vue en coupe de la tranchée de canalisation 3733
190 **Figure 127** Profils des TP 2241 et 3450
191 **Figure 128** Vues générales de la cave 2BC-3
192 **Figure 129 a** Le mur N-O de la cave 2BC-3 (MR 3591), **b** La partie N-O du mur N-E de la cave (MR 3593) **c** La partie S-E du mur N-E de la cave (MR 3593)
193 **Figure 130 a** Un des aménagements du mur de la cave 2BC-3 vue de dessus après enlèvement de la partie supérieur du mur, **b** Un des aménagements du mur de la cave 2BC-3 vue de face après enlèvement de la partie supérieur du mur
194 **Figure 131 a** Vu du soupirail du mur 2487 au sud-est de la cave 2BC-3**, b** Les plots Us 3512 (support d'escalier ?)
195 **Figure 132 a** Coupe de l'intérieur de la cave 2BC-3, **b** Le puisard 3571, **c** La canalistion du trop plein Us 3570
199 **Figure 133** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phase C
201 **Figure 134 a** Vue du chaînage de MR 2583 et MR 2184, **b** Vue de l'arase du mur 2583 sous la fondation du mur de façade des phases D/E (MR 3911), **c** Vue en coupe de la tranchée 2185 recoupant l'arase du mur 2184 **d** Vue générale de la bordure su-est de l'ensemble 3
203 **Figure 135 a** Vue en coupe de la structure 2743, du bassin 2388 et du mur de façade 2382 (ph. D), **b** Vue de dessus du bassin 2388, **c** Profil du cresuement du caniveau 2026
204 **Figure 136** Vue du solin de sablière 2388 passant sous le foyer de la phase D (Us 2409/2410)
205 **Figure 137 a** Le foyer 3734, **b** Le foyer 3733
205 **Figure 138** Les trous de poteau 2712 et 2713 recoupé par le foyer 2361
206 **Figure 139** Vue du sol 2960 et des aménagements associés
207 **Figure 140** Le caniveau 2868
208 **Figure 141 a** Vue de la partie N-E de la pièce 3CD-3, **b** Vue de l'amphore bétique en réemploi dans la pièce 3CD-2
210 **Figure 142** Vue générale des vestiges autour de la cour S-E de l'ensemble 3 (vue vers l'est)
211 **Figure 143** Jonction des murs chaînés 2012 et 2520 avec la reprise 2011 (ph. D)
212 **Figure 144** Vue du sol 2250
213 **Figure 145 a** Vue de détail de la décoration du sol 2250, **b** Proposition de reconstitution de décor à partir des fragments d'enduits peints de l'Us 3056 (J. Boislève)
214 **Figure 146** Le foyer 2251 posé sur le sol 2250
215 **Figure 147 a** Le mur 3333 et son plot de fondation de pilier (premier plan), **b** Vestiges du sol 2320
216 **Figure 148 a** Détail de l'emarchement (?) Us 2518 et de l'encoche correspondante dans le mur 2034 **b** Le sol 2517 entre les murs 2034, 2519 et la tranchée 2515
218 **Figure 149 a** Le four 3109 : chambre de chauffe en cours de fouilles, **b** Le four 3109 : chambre de chauffe dégagée vue vers le N-E, **c** Le four 3109 : chambre de chauffe dégagée vue vers le N-E, **d** Le four 3109 : effondrement de la paroi dans la tranchée 3105 (vue vers le S-O), **e** Le four 3109 : coupe de la fosse de travail 3224, **f** Le four 3109 : la fosse de travail 3224 après enlèvement du comblement
221 **Figure 150** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase C

223 **Figure 151** Vue des fonds de fosse d'abrasion 2588 et 2589
224 **Figure 152** Le TP 2691
225 **Figure 153 a** Vue de la partie N-E de la pièce 4C-1, **b** Le foyer 2498 et le fond d'amphore en place Us 2801
226 **Figure 154** La structure bâtie 2802
227 **Figure 155** Vue des structures du second état de la partie S-O de la pièce 4C-1
229 **Figure 156** Vue en coupe de la fosse 2603
230 **Figure 157 a** Vue du fond d l'aménagement excavé 3880, **b** Vue du trou de poteau 3558 au S-E de l'aménagement excavé 3880
231 **Figure 158 a** La fosse 2652, **b** Coupe de la fosse 3348
232 **Figure 159 a** Coupe de la fosse 2648 et du bor de tranchée 2701, **b** La fosse 2667 avant fouille
233 **Figure 160 a** Vue générale de sols et arases de mur l'aile de bâtiment 4C-4/4C-5, **b** Segment de fondation du mur 3401 recoupant la fosse tibérienne Us 3310, **c** Vue du sol de mortier Us 2134 à l'intérieur de la pièce 4C-4
236 **Figure 161** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase C
239 **Figure 162 a** Le sol 2438 et l'extrémité sud-est du mur 2018 (arrière plan)
**b** Amas de limaille sur le sol 2438
240 **Figure 163** Empreinte de l'aménagement Us 3861 (négatif au premier plan)
241 **Figure 164** Vue des sols Us 2450/2451, reoccupés par le creusement tardif 2439
242 **Figure 165 a** Vue générale des vestiges de la pièce 5C-2, **b** Foyer 2795
243 **Figure 166** Foyer 3321
244 **Figure 167 a** Cliché de trvail des structures 3710, 3321 et 3323 avant fouille, **b** Vue en coupe du foyer 3323
246 **Figure 168 a** Vue en coupe des sols au niveau du four de bronzier 2616, **b** Vues du four de bronzier 2616
247 **Figure 169 a** Vue des sols deu secteur 36 (ensemble archi 5 et 26) **b** Profils des TP 2883 et 3353
250 **Figure 170** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 aux phases B/C
251 **Figure 171** Plan synthétique de la domus à plan centré (phase D)
252 **Figure 172** Déterminations du phasage du bâti (phases BC / phase D)
253 **Figure 173 a** La fondation maçonné de MR 1259 s'appuyant sur le blocage de fondation Us 1258, **b** La fondation maçonné de MR 1040 s'appuyant sur le blocage de fondation de MR 1341, **c** La fondation maçonné de MR 1131 s'appuyant sur le blocage de fondation de MR 1558
255 **Figure 174** Le blocage de fondation du mur 1021
256 **Figure 175** Vue générale des sols empierrés au sud-est de l'espace 6BC-3
257 **Figure 176 a** La fosse Us 1597, **b** Vue de la fosse 1561 et des TP 1581 et 1582
258 **Figure 177** Coupe des tranchées d'épierrement 1549 et 1550
260 **Figure 178 a** Arbre stratigraphiques des sols du secteur 24 (espace 6BC-5), **b** Séquences de sols à l'ouest du four 1186, **c** Le sol empierré Us 1155 et la couche sableuse Us 1154
262 **Figure 179 a** L'aménagement excavé Us 1363, avant fouille et après fouille, **b** Coupe de L'aménagement excavé Us 1363
263 **Figure 180 a** Les traces de rubéfaction Us 1409, **b** Le sol Us 1368
265 **Figure 181 a** Le TP 1562, **b** Le TP 1563, **c** Le blocage de fondtion du mur 1306 recoupé par le mur 1640
267 **Figure 182** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase B
268 **Figure 183** Extrémité N-O du mur 1643 et du mur
269 **Figure 184 a** Vue générale de la pièce 7B-1, **b** Le TP Us 1510, **c** Coupe du Tp 1510
270 **Figure 185 a** Vue de dessus des murs 1523, 1492 et 1082, **b** Les vestiges du foyer Us 1473 sur le sommet du remblai Us 1472
271 **Figure 186 a** Vue de la stratigraphie au niveau de la pièce 7BC-2 et de la cave 7BC-3, **b** Chaînage des murs 1523 et 1492, **c** Chaînage des murs 1491 et 1492
273 **Figure 187 a** La canalisation Us 1795, **b** La fosse 1745, **c** La fosse 1766
274 **Figure 188** Le radier Us 1460
275 **Figure 189** Le foyer 1479
276 **Figure 190 a** La fosse 1757, **b** Le foyer 1747, **c** Vue en coupe de la fosse 1778
277 **Figure 191** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase C
278 **Figure 192 a, b et c** Vues générales de la pièce 7C-1, **d et e** Le mur 1321
279 **Figure 193 a et b** Reste d'enduits peints sur le mur 1444, **c** Détail de l'enduit du mur 1321 (traces de piquetage)
280 **Figure 194** Vue du sol 1373 en cours de démontage
281 **Figure 195 a** Le foyer 1385 en cours de dégagement, **b** Le foyer 1385 sur le sol 1373
**c** Détail du sol 1387 au contact du terrazzo 1373
285 **Figure 196** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 8 à la phase B
286 **Figure 197** Sol 3281 avec vase en place (recoupé par la tranchée 3105)
287 **Figure 198** Vues en coupe de l'extrémité S-E de la pièce 8BC-2
288 **Figure 199** La construction 3433 et le sol 3434
289 **Figure 200** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 8 à la phase C
290 **Figure 201** Coupe de la tranchée 2123 (FAN 2122)
291 **Figure 202** Vue de la coupe au niveau de la berme N-E de la tranchée 3668 (FAN 3965)
293 **Figure 203** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 10 aux phases B et C
294 **Figure 204 a** Vue de détail du mur 3622, **b** Vue de la jonction des murs 3622 et 3509
295 **Figure 205** Vue du mur 3509 et du radier 3652 (second plan)
297 **Figure 206 a** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase B, **b** Solins Us 1691 et Us 1701
299 **Figure 207** Les différentes couches et sols dans la pièce 11B-2
300 **Figure 208** Fossé FO1685
300 **Figure 209 a** Sol SL1668, **b** Goulot de bouteille en verre, **c** Tête sculptée archaïsante
301 **Figure 210** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase C
302 **Figure 211 a** Mur MR1611, **b** Mur MR1439, **c** Cloison Us 1509
303 **Figure 212** Succession de foyers dans la pièce 11C-1

304 **Figure 213 a** Pièces 11C1 et 11C2, **b** Sol SL1441 et foyer FY1508
305 **Figure 214** Coupe des sols et remblais dans la cour 11C4
306 **Figure 215** Mouchetis noir et bordeaux
308 **Figure 216** Plan des vestiges de la voieinterne aux phases B/C (bâti environnant représenté : phase C)
309 **Figure 217** L'extrémité sud-ouest de la voie interne après dégagement des niveaux anciens
310 **Figure 218** L'extrémité sud-ouest de la voie interne après dégagement du niveau 1213
311 **Figure 219** Niveau de voirie de la phase C dans la partie N-O du secteur 15
312 **Figure 220** Le caniveau 1800 (à gauche) en cours de dégagement en fin de fouille
313 **Figure 221** Plan des vestiges de la voie publique à la phases B
315 **Figure 222 a** Vue de la coupe du trottoir au niveau de la coupe G148 (cf. planche 30), **b** La couche Us 2861
316 **Figure 223 a** Profils des fosse 2625 et 2873, **b** Vue de la fosse 2879 (second plan)
317 **Figure 224** Plan des vestiges de la voie publique à la phases C
318 **Figure 225** Vue générale de la section d'égout coupée dans l'angle sud-est de l'emprise
319 **Figure 226 a** Vue de détail de l'élévation du piedroit N-E et du dallage de l'égout 2027, **b** Les traces de coffrage sur la voûte de l'égout 2027, **c** Vue de face de la section d'égout avec son comblement d'abandon
321 **Figure 227 a** Vue de détail d'une canalisation en imbrices reliant l'égout et le fossé latéral 3917, **b** L'ouverture N-O dans l'*extrados* de l'égout 2027, **c** Vue de l'extrérieur de la voûte de l'égout 2027 en cours de dégagement **d** Schéma de fonctionnement de l'égout et du trottoir
323 **Figure 228 a** Le niveau d'occupation 2855 (1er plan) et le sol 2856 (2nd plan), **b** Le sol 2529 déformé par la présence sous-jacente du caniveau 3918 (ph. B ), **c** Le caniveau 2847
332 **Figure 229** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase D
333 **Figure 230 a** Vue générale des sols du bâtiments nord-ouest de l'ensemble 1 phase D, **b** sablière Us 2757 **c** Aureus à l'effigie de Sabine
335 **Figure 231 a** Foyer Us 3000, **b** Enclume dans la fosse Us 2818, **c** Sablière basse (Us2867) et trou de poteau (Us 3943)
337 **Figure 232** Coupe du sol Us 2179
338 **Figure 233** Vue du sol Us 2915 et du feuilletage de couches Us 2884
339 **Figure 234 a** Vue générale des pièces 1D-4 et 1D-5, **b** Vue de détail du mur MR2768, **c** Vue de détail du mur MR2767
340 **Figure 235** Vue du sol Us 3264 dans la pièce 1D-5
341 **Figure 236** Boîte à sceaux en bronze
343 **Figure 237** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 à la phases D
344 **Figure 238** Le mur 2302 en reprise sur le mur de cave 3593
345 **Figure 239** La puits 3732 en cours de dégagement en fin fin d'opération
346 **Figure 240 a** Vestiges de la sole du foyer 2436, **b** Surface du foyer 2448 avant fouilles
347 **Figure 241** Coupe de l'espace 2D-3 (cave 2BC-3)
348 **Figure 242** Le mur 2471
349 **Figure 243** Vues des fondations de mur 3983, 2392 et du plot 2393
350 **Figure 244** La fosse 3699 avant fouille
352 **Figure 245** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phases D
353 **Figure 246 a** Coupe du mur 3911, installé sur l'arase du mur 2583, **b** Le parement interne du mur 2382
354 **Figure 247** Le puits 2558
355 **Figure 248** La fondation du mur 2024, recoupée par la fosse tardive 2404
356 **Figure 249** Vue générale de la pièce 3D-1
357 **Figure 250 a** Le foyer 2409 et l'aménagement Us 2410, **b** Le fond d'amphore 2411
358 **Figure 251** Le foyer allongé Us 2405
359 **Figure 252 a** Vue des sols rubéfiés de la phase D au S-O de la pièce 3D-2, **b** Profils de la fosse 2829 et du TP 2338, **c** Embouchure du caniveau 2043 dans le mur 3911
360 **Figure 253 a** L'empreinte du foyer Us2361, **b** Sommet du plot Us 2371
363 **Figure 254 a** Vue des plots Us 3863 et 3988, **b** Vue générale de la partie S-O de l'ensemble 3 (vestiges phases C à F), **c** La fondation du mur 2011 (à dr.) en appui sur l'angle des murs 2012/2520 (ph. D)
366 **Figure 255** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 aux phases phases D et E
367 **Figure 256** Vue des fosses de plantation modernes du secteur 28 (angle est de 4DE-2)
368 **Figure 257** La jonction des tranchées 2590 (à gauche) et 2076 (à droite, phase B)
369 **Figure 258 a** Lambeau du sol 2096, fosse 2484 et canalisation 2023, **b** Fondation du mur 2505
370 **Figure 259** Coupe et vue de la fosse 2484
370 **Figure 260 a** Le trou de poteau 2587, **b** Le trou de poteau 2692
371 **Figure 261 a** La fosse 2731, **b** Le foyer 2499
372 **Figure 262** Vue sommitale des vestiges de l'hypocauste 2821 (photo redressement)
373 **Figure 263** Le fragment de sol en béton de tuileau découvert dans la fosse 2404
376 **Figure 264** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 5 aux phases D et E
377 **Figure 265 a** Vue ne coupe de la tranchée 2067, **b** Vue de la jonction entre les murs 2485, 2022 et le puits 3782
378 **Figure 266 a** Le mur 2019 coupant les sols de la phase C (ler s.), **b** Le mur 2019 (premier plan)
379 **Figure 267 a** Le niveau de sol 2315, **b** Fragments de béton de tuileau (à dr.) sur le bord N-O de la fosse 2439
381 **Figure 268 a** Profil de la tranchée de 2500, **b** Solin en fragments de tuiles de la cloison Us 2097
382 **Figure 269** Le foyer 2561
383 **Figure 270** Vue générale du secteur 36 (5DE-4) recoupé par les fosses médiévales
384 **Figure 271** Le sol empierré 2285 et le caniveau 2374
386 **Figure 272** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 à la phase D
387 **Figure 273** Déterminations du phasage du bâti (phases BC / phase D)
389 **Figure 274 a** La fondation du mur 1259, **b** Les tranchées d'épierrement de l'angle S-O de l'espace 6D-1
389 **Figure 275** La fondation de 1189, coupé par le four 1186 (ph. E)

390 **Figure 276** Enchainement de sols à l'ouset du four 1186 (ph. E)
391 **Figure 277 a** La fondation du mur 1131 recoupant les niveaux du Ier s. ap. J.-C., **b** Le mur 1039 et les aménagements sur sa bordure sud-ouest, **c** Vue en coupe de la fondation du mur 1020
392 **Figure 278** Le débouché du CN 1329=1266 dans le mur 1040 et sa prolongation dans la voirie
393 **Figure 279** Vue en coupe des murs 1641 et 1017 et de l'accroche des sols en mortier
394 **Figure 280 a** Vue de l'accroche des sols en mortier en déclage avec l'élevation des murs tardifs **b** Vues en coupe des murs du second état de l'espace 3D-11
395 **Figure 281** Ex. de chaînage des murs du second état : 1012/1641
396 **Figure 282** Vue générale des sols de mortier (le murs en élévations sont postérieurs : ph. E), **a** F3.6_15a : pièces 6D-11a et b, **b** F3.6_15b : pièce 6D-11a, **c** F3.6_15c : pièce 6D-11c, **d** F3.6_15d : pièce 6D-11d
399 **Figure 283** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase D
401 **Figure 284 a** Vue depuis le N-E des fondations du mur 104, **b** Vue en coupe du mur 1050 **c** Vue en coupe du mur 1033, **d** Vue générale du N-E de l'espace 7D-1
403 **Figure 285** Le foyer 1106
403 **Figure 286** Vue du niveau Us 1494
404 **Figure 287 a** Profil du puits 1515, **b** Vue du niveau d'apparition du cuvellage en place du puits 1515
405 **Figure 288** Le segement comblé du caniveau 1495 contre l'extrémité S-E du MR1048
406 **Figure 289 a** Vue en coupe de la tranchée double Us 1227 (FAN 1809 et 1810), **b** Vue en coupe de la tranchée Us 1071 (FAN 1808), **c** Vue de la tranchée Us 1478 (FAN 1806), au second plan
407 **Figure 290 a** Evolution en deux états de l'ensemble 7 à la phase D, **b** Coupe de la pièce à hypocauste 7D-5
409 **Figure 291 a** Vue générale de l'hypocauste dégagé, **b** Fondation du mur 1074 (côté N-O de l'hypocauste 7D-5) **c** Détail de l'ouverture du canal de chauffe (mur 1078) après enlèvement du bouchage, **d** Le premier *prefornium* de l'hypocauste 7D-5 (mur 1077 et muret N-O Us 1337)
411 **Figure 292 a** Le premier *prefornium* de l'hypocauste 7D-5 avec les murets MR 1066 et 1337 **b** Le muret N-O du *prefornium* (MR 1336), **c** Le muret S-E du *prefornium* (MR 1337)
413 **Figure 293 a** Plan de l'ensemble 8 à la phase D, **b** Base de pilier Us 3968
414 **Figure 294** Vue de l'ensemble 8, phase D
415 **Figure 295 a** Remblai Us 2155=Us 3670 qui scelle les niveaux de sols du Ier s., **b** Sol argileux jaune Us 3270
417 **Figure 296 a** Sol SL2684, **b** Foyer FY2683, **c** Sol d'hypocauste en béton de tuileau Us 2061
419 **Figure 297** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 10 aux phases D et E
420 **Figure 298** Le terrazzo Us 1095
421 **Figure 299** Le mur 3565
422 **Figure 300 a** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase D, **b** Remblai d'installation de la phase D
423 **Figure 301** Mur MR1074 avec dans son prolongement la tranchée de récupération TR1071
424 **Figure 302** Mur MR1052, fondation et élévation
424 **Figure 303** Vue générale de la pièce 11D-1
425 **Figure 304 a** Détail du sol de terrazzo SL1396, **b** Tranchée de récupération TR1434 du mur FAN1826 **c** Foyer ou cheminée dans le mur MR1357
426 **Figure 305 a** Mur MR1053 postérieur à MR1052, **b** Vestiges de l'angle des murs MR1825/MR1826
427 **Figure 306 a** L'angle nord-ouest de la pièce 11D-2 avec la jonction des murs MR1825, MR1056 et la récupération de MR1825 dans MR1083, **b** Localisation des figures 10 et 11, **c** Fondations des murs MR1167 et MR1825
428 **Figure 307** Angle nord-ouest de la pièce 11D-3 formé par les murs MR1066 et MR1068 et angle sud-ouest de la pièce 11D-4 formé par MR1067 et MR1068
429 **Figure 308** Fondation (Us 1065) du mur MR1066
430 **Figure 309 a** Structure Us 1445, **b** Foyer présumé sur le sol SL1475
432 **Figure 310 a** Sol de terrazzo SL1396, **b** Traces de rubéfaction (Us 1474) sur le terrazzo SL1396, probablement associées au foyer (Us 1468)
433 **Figure 311 a** Vue générale de la pièce 11D-2, **b** Etagement de foyers et de sols dans la pièce 11D-2
434 **Figure 312** Vue de détail du foyer FY1580
435 **Figure 313** Vue de détail du foyer FY1466
436 **Figure 314** Vue de détail du lambeau de niveau de chantier Us 1723
437 **Figure 315** Vue de détail du lambeau de sol de travail Us 1736
440 **Figure 316** Plan des vestiges de la voie interne à la phase D
441 **Figure 317 a** Vue des niveaux supérieurs de l'extrémité S-O de la voirie interne, **b** L'empreinte du caniveau Us 1266 dans les niveaux de voiries antérieurs
442 **Figure 318** Vue en coupe des niveaux de l'extrémité N-E de la voirie interne
443 **Figure 319** Plan des vestiges de la voie publique aux phases D et E
444 **Figure 320** Le niveau de mortier de chaux Us 2278
445 **Figure 321** Le caniveau Us 2043 en cours de fouilles
446 **Figure 322 a** Le caniveau Us 2025, **b** La tranchée du caniveau 2845 (à droite)
452 **Figure 323** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase E
453 **Figure 324 a** Mur MR 2472 avec bloc en réemploi, **b** La galerie 1E2
454 **Figure 325** Us 2859
456 **Figure 326** Plot Us 2771
457 **Figure 327** Détail du mur MR2767
458 **Figure 328** Coupe longitudinale dans la galerie 1E-5
459 **Figure 329** Figure de gladiateur sur un fragment d'enduit peint
461 **Figure 330** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 2 à la phases E
462 **Figure 331** Vue générale du bâtiment nord-ouest de l'ensemble 2 après décapage
463 **Figure 332** Vue en coupe de la tranchée 3704 et des vestiges des murs 3888 et 2169

464 **Figure 334 a** Sommet de la séquence de sol (Us 2263) au sud de MR 2230, **b** La couche Us 2327 en cours de dégagement
465 **Figure 335 a** Le foyer 2437 et le solin 2230, **b** Les vestiges du foyer Us 3442
466 **Figure 336** La structure Us 2268
467 **Figure 337** Profils des fosses 2225, 2242 et 2275
468 **Figure 338** Le remblai Us 2443 dans l'espace 2E-4
469 **Figure 339** Le niveau de sol 2272 (en haut)
470 **Figure 340** Vue en coupe de la tranchée Us 3726
471 **Figure 341** L'accroche du mur 3793 sur le mur 3509
472 **Figure 342** L'accroche du mur 3802 sur le mur 3509
474 **Figure 343** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phases E
475 **Figure 344** Vestiges du sol 2368
476 **Figure 345** Vestiges du sol 2391 sur la bordure sud-est de la pièce 3E-1
476 **Figure 346 a** Enduits dans fosse 2997 en cours de dégagement, **b** Fragment d'enduit peint de la fosse 2407
477 **Figure 347 a** Vue de détail d'un lambeau du sol de mortier 2331 (N-E de la pièce 3E-2)
**b** Vue de détail d'un lambeau du sol de mortier 2046 (S-E de la pièce 3E-3)
478 **Figure 348** La structure bâtie 2329
479 **Figure 349 a** Le creusement linéaire Us 2130, le long du mur 3911, **b** Négatif de paroi Us 2175 (extrémité N-E)
480 **Figure 350 a** Vue générale des pièces sud-est du bâtiment principal de l'ensemble 3 phase E
**b** Vue de détail du sol 2106 (les trous de poteaux appartiennent à la phase F), **c** Reprise du sol 2106
481 **Figure 351** Photos redressées des murs 2030, 2031 et 2032
482 **Figure 352** Vue de détail du vestige de fondation du mur 2959
483 **Figure 353** Vestiges de l'hypocauste 2036
485 **Figure 354** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 6 à la phases E
487 **Figure 355 a** Dépôt d'argile Us 1559, **b** Détail du radier 1344 contre la tranchée du mur 1039
**c** Jonction entre la canalisation 1299 et 1292 au travers du mur 1039
488 **Figure 356** Les deux parties de la récupération du mur 1259
489 **Figure 357** L'étagement de remblais et sols au N-E du four 1186
490 **Figure 358** Profils des trous de poteau Us 1182, 1195, 1196, 1199, 1228, 1260, 1285, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1482 et 1571
492 **Figure 359** Coupe du four 1186
493 **Figure 360 a** Vue générale du four dégagé, **b** Détail de traces de lissage au doigt sur le chemisage de la paroi du laboratoire, **c** La paroi externe du four après démontage général, **d** Pilettes engagées dans la paroi externe soutenant la sole, **e** Muret centrale soutenant la sole après enlèvement du chemisage d'argile, **f** Vue générale des structures soutenant la sole
494 **Figure 361 a** Le dallage de la chambre de chauffe après démontage du four, **b** Le niveau inférieur de la sole (Us 1275), **c** Vue de détail du niveau de sole supérieur (Us 1273), **d** Vue zénithale du four après dégagement (sole 1273 Us visible)
496 **Figure 362 a** L'alandier du four 1186, **b** Surcreusement Us 1361 au fond de la fosse de travail Us 1215
**c** Vue du four 1413 depuis le S-E
497 **Figure 363** Coupe du four 1413
498 **Figure 364 a** Vue du four 1413 depuis le N-O, **b** Détail de l'ouverture du four depuis la fosse de travail
**c** Détail de l'ouverture du four depuis la chambre de chauffe
499 **Figure 365 a** Statuette de mouton surcuite (comblement de la chmabre de chauffe du four 1186, cliché D. Gliksman)
**b** Signature caractéristique de Pistillus sur un moule provenant du four 1413 (cliché D. Gliksman)
500 **Figure 366** Trace de fond de gobelet sur une calle du four (cliché J. Beenhouver)
501 **Figure 367 a** Vue générale des reprises du bâtiment 6E-5, **b** Coupe de la tranchée 1549
502 **Figure 368** Vue du mur 1018 et de la tranchée 1549
503 **Figure 369 a** Fondation du mur 1018, **b** Coupe du remblai Us 1234, **c** Vue du remblai Us 1234 en cour de fouille dans la pièce 6E-5a
504 **Figure 370** Vue du remblai Us 1304 en cour de fouille dans la pièce 6E-5b
505 **Figure 371 a** La fosse Us 1241 en cours de fouille, **b** Vue générale de l'espace 6E-5d en cours de dégament (Us 1279)
508 **Figure 372** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase E Plan des vestiges de l'ensemble architectural 7 à la phase E
509 **Figure 373 a** Vue de la fondation du mur 1047 (après dégagement des niveaux de la phase C)
**b** Fondation du mur 1036 prenant appui sur les niveau de voirie des phases C et D
510 **Figure 374 a** Foyer 1100 en cours de fouille, **b** Lambeau de sol de béton Us 1277
**c** Vue générale de la pièce 7E-1 après décapage (Us 2178)
511 **Figure 375 a** Profil du puits 1515, **b** Ex. de traces de pic, en chevron, sur la paroi rocheuse du cresuement du puits (prof. 7 m)
512 **Figure 376 a** Cuvellage au niveau d'apparition de sa partie en place, **b** Cuvellage de la partie inférieur du puits 1515 en fin de fouille
513 **Figure 377 a** La margelle monolithe du puits 1515 en cours de dégagement, **b** La margelle monolithe du puits 1515
514 **Figure 378 a** Elements de l apartie supérieure du cuvellage maintenus en place, **b** Enduits peints provenant de la fosse 1261
515 **Figure 379** Elements *in situ* du seau de puisage
517 **Figure 380 a** Couteau à manche en os, **b** Semelle de chaussure en cuir cloutée avec élement de lanière
**c** Bouilloire en fer, **d** Cruche en bronze, **e** Planche en bois (meuble ?), **f** Fragements de vaisselle en céramique métallescente

518 **Figure 381 a** Série de chaudrons en bronze, tuile et vases en céramique, **b** Chaudrons en bronze **c** Chaudron en bronze, crémaillère et tête de hache
520 **Figure 382 a** Bouchage du canal de chauffe de l'hypocauste 7E-5, **b** Vue zénithale des reprises sur le 1er *praefornium*, **c** Coupe stratigraphique N-O/S-E au niveau de la structure US 1289
522 **Figure 383 a** Vue générale des vestiges de l'hypocauste 7E-5, **b** Vue de détail du muret N-E du 2nd *praefornium* (Us 1416)
524 **Figure 384** Plan de l'ensemble 8 aux phases D et E
525 **Figure 385** Sol d'hypocauste SL2061
526 **Figure 386** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 11 phase E
527 **Figure 387** Mur MR1083
527 **Figure 388** Aménagement Du mur MR1083 pour le passage du caniveau CN1271
528 **Figure 389 a** Relation MR1053 avec MR1052 et MR1083, **b** Relation MR1052 et MR1053 **c** Trace d'appui du mur MR1053 sur MR1083
530 **Figure 391** Coupes de la pièce 11E_1
531 **Figure 392** Traces d'utilisation du foyer FY1468 durant la phase E
532 **Figure 393 a** Exemple d'enduit peint sur des tubulures, **b** Exemple d'enduit peint dans le remblai Us 1360
533 **Figure 394** Foyer FY1450
533 **Figure 395** Statuette d'Apollon
534 **Figure 396** Vue de détail du bac à chaux Us 1619
535 **Figure 397** Plan et coupe des fosses FS 1572, 1573, 1623 et 1544
538 **Figure 398** Plan des vestiges de la voie interne à la phase E
539 **Figure 399 a** Le fossé 1149 et le mur 1147, **b** Vue de détail e la coupe de l'empreinte de canalisation Us 1209
540 **Figure 400** Vue de détail e la coupe de l'empreinte de canalisation Us 1175
546 **Figure 401** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 1 phase F
547 **Figure 402** Mur MR1147 en plan, fossé Us 1149
548 **Figure 403 a** Mur MR1147, fossé Us 1149 et sol Us 2177 en coupe, **b** Mur MR1147, bouchage Us 1207 et caniveau CN2819
549 **Figure 404** Vue d'ensemble de la pièce 1F-1
550 **Figure 405** Fosse FS2697
551 **Figure 406 a** Vue du panier de vannerie qui contenait le dépôt monétaire, dans la fosse Us 3104 **b** Le dépôt monétaire, **c** Fosse Us 3104 avec la couverture de tuiles qui masque le dépôt monétaire
552 **Figure 407** Vue générale du sol Us 2447
553 **Figure 408** Mur MR2820
554 **Figure 409** Sol de béton SL2728
555 **Figure 410** Foyer FY2776
558 **Figure 411** Plan de l'ensemble 2 à la phase F
559 **Figure 412 a** Sol construit SL2282, **b** Vue générale du bâtiment nord-ouest 2F_1
560 **Figure 413** Coupe du mur MR2169 installé sur le comblement de la tranchée de récupération TR3709
562 **Figure 414 a** Sol construit SL3664, **b** Coupe du sol SL3664 et des remblais Us 3675 et Us 3674
563 **Figure 415** Vue générale de l'amorce de la galerie nord-est
564 **Figure 416 a** Découverte d'une cruche en pâte claire dans un contexte de sol d'atelier **b** Cruche en pâte claire. Dépôt votif ?, **c** Coupe du mur MR2397
565 **Figure 417 a** Mur MR2392 construit sur l'arase de fondation du mur de la phase D, MR3983, **b** Pilier Us 2393
566 **Figure 418** Vestiges du caniveau CN2394
566 **Figure 419 a** Les bases de piliers Us 2226 et Us 2296, **b** Us 2226, **c** Us2296
569 **Figure 420** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 3 à la phase F
571 **Figure 421** Vue zénithale (photos redressées) de l'espace 3F-1
572 **Figure 422 a** Vue générale de l'espace 3F-1, **b** Profil des différents creusements de l'espace 3F-1
573 **Figure 423** Vue générale du secteur 20 (espace 3F-2) après enlèvement des couches tardives
574 **Figure 424 a** Vue de la tranchée Us 2164 (FAN 3913) en cours de fouilles, **b** Profil du trou de poteau 2316 **c** Vue générale des poteaux de façade du bâtimen 3F-2 perçant le sol 2106 (ph. E), **d** Profils des poteaux de la façade du bâtiment 3F-2 : 2199, 2202, 2203 et 2209
575 **Figure 425** Profil du trou de poteau 2172, 2200, 2201 et 2247
576 **Figure 426** Le sol 2050 au sud ouest de la tranchée 2164
577 **Figure 427 a** Le solin Us 2264, **b** Le solin Us 2288
578 **Figure 428** Vue zénithale des solins Us 2264, 2287 et 2288
578 **Figure 429** Canalisation Us 2206 et fond d'amphore 2207
581 **Figure 430** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 4 à la phase F
582 **Figure 431 a** La structure bâtie Us 2084, **b** «Radier» de la structure 2084
583 **Figure 432** Profil de la fosse 2084
584 **Figure 433** Le foyer 2499
585 **Figure 434 a** La tranchée 2063, recoupant les sols d'un bâtiment antérieur de l'ensemble 4 **b** Profil du fond de fosse 2649
588 **Figure 435** Plan des vestiges de l'ensemble architectural 5 à la phase F
589 **Figure 436** La reprise de mur Us 2183
590 **Figure 437** Le creusement 2501 au contact de la reprise de mur 3838
592 **Figure 438** Plan des vestiges de la voirie interne à la phase F
593 **Figure 439** Le niveau de sol Us 1148
593 **Figure 440** Vue du mur MR2299
594 **Figure 441** Plan d'ensemble des vestiges de la voie publique phase F
595 **Figure 442** Coupe du fossé FO2004 et du mur MR2299

596 **Figure 443 a** Coupe du trottoir SL2003, **b** Niveau de circulation du trottoir SL2003 phase F, **c** Plaque de marbre réemployée dans le trottoir SL2003, **d** Inscription sur la plaque de marbre trouvée en partie dans le trottoir SL2003
597 **Figure 444 a** Détail du bloc supérieur du pilier Us 2846, **b** Détail du bloc supérieur du pilier Us 2846 avec tête de statuette trouvée dans le comblement du trou de louve, **c** Détail du bloc inférieur du pilier Us 2846
605 **Figure 445 a** Voie médiévale Us 1060, **b** Coupe de la voie médiévale Us 1060 et premiers vestiges gallo-romains., **c** Premier état de la voie Us 1060 avec une recharge
606 **Figure 446** Deuxième état de la voie médiévale
607 **Figure 447 a** Caniveau Us 1117, **b** Cabochon médiéval avec inscription, **c** Dessin de l'inscription par H. Lagagner
608 **Figure 448** Emprise de la voie médiévale par rapport aux axes de circulation antiques
609 **Figure 449** Vue générale du bâtiment médiéval nord-ouest
610 **Figure 450 a** Vue générale du bâtiment médiéval nord-ouest avec au centre la base de pilier Us 1009 **b** Fosse FS1125, **c** Fosse FS1125
611 **Figure 451** Fond de cabane Us 1194
612 **Figure 452 a** Structure bâtie Us 1058, **b** Vestige de fondation du mur MR1073
613 **Figure 453** Détail de la fosse FS2222 et du mur MR2224
614 **Figure 454 a** Coupe de la fosse FS2283, **b** Coupe des structures excavées Us 2336, Us 2337
615 **Figure 455 a** Vue générale de l'ensemble des fosses du secteur 36, **b** Détail de la fosse FS2222 et du mur MR2224
616 **Figure 456 a** Coupe de la fosse FS2404, **b** Fosse FS2404
617 **Figure 457** Coupe de la fosse FS3090
618 **Figure 458** Mur MR3308
620 **Figure 459** Fosses de plantations
621 **Figure 460 a** Puit PT2007, **b** Puit PT2633

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

## *Urbani* et *Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge

**Chronologie**
Néolithique, Antiquité, Empire-romain, Haut-Empire, Bas-Empire, époque médiévale, haut Moyen Âge, Moyen Âge, époque contemporaine, ère industrielle

**Sujets et thèmes**
Bâtiment, voirie, hydraulique, urbanisme, maison, structure urbaine, foyer, fosse, artisanat, atelier, fossé

**Mobilier**
Industrie lithique et osseuse, céramique, restes végétaux, faune, flore, objet métallique, arme, outil, parure,trésor, monnaie, verre, mosaïque, peinture, sculpture, inscription

Les fouilles du Faubourg d'Arroux, à Autun, ont été menées entre avril et octobre 2010. L'emprise de l'opération est située sur la périphérie *intramuros* de la ville antique, à proximité de la porte N-O de la cité. Elle couvre environ 3500 m², soit près du tiers d'un îlot urbain. La puissance stratigraphique (hors recouvrement de terre végétale) varie entre 50 cm et 2 m. Six phases d'occupation antique ont pu être distinguées. Pour la première fois au sein de la ville, une série cohérente d'aménagements proprement augustéens ont été mis au jour sur une grande surface. Ils sont constitués de quelques de bâtiments légers et d'une voie. Ils se caractérisent par une orientation divergente de celle de la trame urbaine antique. La période tibérienne, qui suit, voit la mise en place d'une série de constructions de petite envergure en matériaux périssables. Ils se conforment à la trame urbaine connue. Ils sont essentiellement dédiés à des activités artisanales (métallurgie, boucherie). Le quartier est ensuite entièrement remanié au milieu du Ier s. ap. J.-C. L'architecture en pierre fait son apparition. Si une partie du bâti va être modifiée dans son emprise, une majorité des limites des bâtiments et des parcelles vont globalement rester les mêmes entre la période flavienne et la fin du IIIe s. ap. J.-C. La métallurgie du fer et des alliages cuivreux est très présente dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. et au début du IIe s. ap. J.-C. Dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C., beaucoup de constructions sont reprises. Si les plans reprennent souvent ceux du Ier s. ap. J.-C., l'architecture est plus massive et les aménagements de confort augmenten. Cette tendance se poursuit au IIIe s. ap. J.-C, mais on observe alors peu de grandes modifications architecturales. Les espaces dédiés à l'artisanat se restreignent au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C., mais ils restent une composante importante du paysage. Outre la métallurgie, la production de céramique est aussi représentée avec un atelier de céramiques fines et, surtout, l'installation d'un des ateliers du coroplaste Pistillus. De profondes modifications ont lieu vers 270 ap. J.-C. Une partie du bâti est reconstruit dans la continuité des emprises du IIIe s. ap. J.-C. Certains bâtiments sont détruits au profit d'installations plus légères en matériaux périssables. La conservation des vestiges rend l'état de la partie N-O de l'emprise impossible à caractériser. L'atelier de Pistillus est abandonné brutalement à cette date, ainsi que plusieurs aménagements d'habitat de ce secteur. L'occupation de cette dernière phase antique ne semble pas se prolonger au-delà du milieu du IVe s. ap. J.-C. L'artisanat continue d'être présent (la métallurgie du fer et la boucherie). La période médiévale est représentée par une série de vestiges, datés essentiellement du haut Moyen Âge au Moyen Âge central (silos, fosses, fond de cabane, arase d'un petit bâtiment). Une voie plus tardive (XIV-XVe s. ap. J.-C. ?) préfigure la limite actuelle de la parcelle, en rupture avec les limites de l'îlot antique. Les vestiges antiques témoignent d'un quartier qui reste partagé entre habitat et artisanat. La composante artisanale reste assez variée malgré la prépondérance de la métallurgie. L'évolution du bâti permet d'envisager un recul global de l'artisanat par rapport à l'habitat. Ce dernier se pare d'aménagements de confort (petits hypocaustes, sols maçonnés décorés, galeries …). Ils restent certes éloignés de ceux des demeures patriciennes. Toutefois, l'évolution des formes du bâti et la présence d'éléments assez luxueux (marbre importé, statuaire, stucs, enduits peints figurés…) montrent une forme d'enrichissement du quartier. Ce faciès particulier semble distinguer le Faubourg d'Arroux de quartiers artisanaux dévolus à l'artisanat, comme celui du Lycée militaire fouillé dans les années 1990.

**Inrap**
**Grand Est sud**
5, rue Fernand Holweck 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, grand-est-sud@inrap.fr

www.Inrap.fr